



BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

RICHE — ROR.

DE L'IMPRIMERIE D'EVERAT,
RUE DU CADRAN, N°. 16.

BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE,
ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants; on ne doit aux morts que la vérité. (VOLT., *première Lettre sur Œdipe.*)

TOME TRENTE-HUITIÈME.



A PARIS,
CHEZ L. G. MICHAUD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
PLACE DES VICTOIRES, N°. 3.

1824.



L'explication des signatures des auteurs est à la fin du volume.

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE.

R

RICHE (Claude-Antoine-Gaspar), né à Chamelet en Beaujolais, le 20 août 1762, fit ses premières études à Toissei, en Dombes, dans un collége que les bénédictins y avaient établi à l'instar de celui de Sorèze. On sait que l'enseignement de ces colléges comprenait, indépendamment des langues anciennes et des humanités, les sciences physiques et mathématiques, et les diverses branches des arts libéraux. Riche manifesta, de très-bonne heure, un goût extrêmement vif pour l'histoire naturelle : Riche de Prony, son père, ancien magistrat, membre du parlement de Dombes, voyait avec peine ou inquiétude ce goût naissant, et ne l'encourageait pas. Il avait déjà fait beaucoup de difficultés pour permettre au frère aîné de Riche, d'entrer à l'école des ponts-et-chaussées ; et cependant les obstacles qu'il mettait aux desirs de ses enfants, tenaient à sa tendresse pour eux. Ces obstacles eussent été facilement levés s'il lui fût resté assez de fortune pour procurer à chacun d'eux une existence indépendante. Lorsque ce bon père fut enlevé à sa famille, Riche de Prony, son fils aîné, qui en devenait le chef, était ingénieur des ponts-et-chaussées à la résidence de Paris : il avait reconnu les hautes dispositions de Claude Riche pour les sciences naturelles, et il regarda comme un des premiers devoirs qui lui étaient imposés, celui de n'épargner aucun des sacrifices qu'exigerait l'entier développement de ces dispositions. Claude Riche, qui était alors à Lyon, conçut le projet d'aller suivre les cours des savants professeurs de l'université de Montpellier, en s'y appliquant principalement aux sciences accessoires à la médecine, et surtout à l'histoire naturelle et à la physique : son ardeur de savoir l'embrasait à un tel point qu'avant de consulter ni de prévenir personne, il fit le voyage, sans songer à assurer ses moyens d'existence quand il serait arrivé. Son frère aîné parcourait l'Angleterre, à cette époque ; et Claude Riche allait se trouver dans le plus grand embarras. Mais sa belle-sœur, dès la première nouvelle qu'elle eut de son arrivée imprévue à Montpellier, s'empressa de fournir à tous ses besoins. Libre de se livrer sans réserve à sa passion pour l'étude, Riche fit bientôt connaître ce qu'il pouvait devenir un jour ; et ses succès furent tels, qu'au bout de trois ans (juin 1787), à la suite de plusieurs épreuves publiques, et déjà au-

teur de Mémoires importants, il fut reçu docteur en médecine, avec la plus grande distinction. Au mois de mai précédent, l'académie de Montpelier l'avait nommé son associé-correspondant, par une dérogation expresse à ses réglements, qui lui défendaient d'admettre aucun étudiant en médecine. Son mérite scientifique, sa bonne conduite et une grande amabilité de caractère, lui avaient concilié, dès les premiers mois de son séjour à Montpelier, l'estime et l'amitié des savants les plus distingués de cette ville. Il parcourait, de temps à autre, les montagnes du Languedoc, où il se livrait à des examens de botanique et de géologie. Dans une de ces courses, une inflammation de peau se manifesta sur son bras et son épaule gauches; et, ne voulant pas interrompre ses observations, il fit, par une application fatale de ses connaissances en médecine, disparaître subitement l'éruption. On attribue à cette imprudence les maux de poitrine qui ont abrégé sa vie. L'altération croissante de sa santé l'obligea, à la fin de 1787, de retourner à Lyon, où ses deux sœurs s'empressèrent d'employer tous les moyens capables d'opérer son rétablissement. Le séjour de Lyon ne fut pas sans utilité pour ses travaux; mais c'était à Paris qu'il brûlait de venir mettre à profit les immenses ressources qu'offre cette capitale : il y arriva sur la fin de l'année 1788. L'emploi qu'il y fit de son temps, ne fut pas simplement restreint à l'accroissement de ses connaissances, mais fut signalé par des services qu'il rendit aux sciences. Nous allons faire connaître un des plus importants de ces services, en empruntant les expressions de M. Cuvier : « Les talents de Riche et ses qualités » aimables lui concilièrent particu» lièrement l'estime et l'affection de » deux hommes les plus remarquables » de notre siècle, Fabricius et Vicq» d'Azir. Le premier ne parle encore » aujourd'hui (1797) de son ami qu'a» vec les expressions des plus ten» dres regrets. Vicq d'Azir l'associa » à ses travaux, et doit à son assi» duité une bonne partie de ce qu'il » a publié dans l'Encyclopédie mé» thodique. On peut même dire que » sans ses secours, il n'aurait peut» être pas entrepris un pareil ouvra» ge. Plus anatomiste et plus physio» logiste que Riche, il était beaucoup » moins naturaliste, et ne connais» sait point assez le tableau général » des êtres; il avait besoin qu'un » homme en état de lui indiquer à » quelles espèces il devait principale» ment appliquer son scalpel, le » guidât, dans ce labyrinthe. Dau» benton l'avait fait pour les qua» drupèdes et les oiseaux; Riche » le fit pour le reste. C'est lui qui » est l'auteur des Tableaux métho» diques qui précèdent l'*Anato» mie comparée* : celui où les êtres » sont classés d'après leurs divers » degrés de composition, et ceux » qui présentent les vers et les insec» tes considérés sous divers rap» ports, durent être bien accueillis » des naturalistes philosophes, et le » furent en effet, dans un temps où » les idées sur lesquelles ils reposent » n'étaient point encore familières. » Nous avons encore aujourd'hui les » brouillons originaux de ces Ta» bleaux, écrits et corrigés de la » main de Riche. Aussi Vicq d'Azir » lui rendit-il toujours une justice » éclatante. Il le loue plusieurs fois, » dans ses écrits; et il avait coutu» me de dire que *ce serait Riche qui* » *le remplacerait*. Il était bien loin

» de croire alors que ce jeune savant » le suivrait de si près dans la tombe.» Nous devons ajouter aux noms de Fabricius et de Vicq-d'Azir, le nom d'un autre ami de Riche, qui fait trop d'honneur à sa mémoire pour que nous l'omettions, celui de l'illustre auteur du fragment que nous venons de citer. MM. Cuvier, Riche et plusieurs autres savants, jeunes à l'époque où la révolution française était près d'éclore, ou même commencée, prévoyant des orages, dont les effets sur la marche de l'esprit humain pouvaient être funestes, se réunirent pour former une société occupée exclusivement des sciences physiques et mathématiques, et ayant une existence indépendante des événements politiques. C'est à cette heureuse réunion que nous devons la société *philomathique*, dont Riche a été le premier secrétaire, et qui, continuant, avec autant de zèle que d'assiduité, ses travaux et ses publications, au milieu des plus violents orages révolutionnaires, et lorsque les compagnies savantes qui dépendaient du gouvernement, étaient supprimées, a conservé, dans toute sa pureté et sa force, le *feu sacré*, qu'on aurait pu croire, à certaines époques, éteint pour jamais. Cependant, malgré la guérison, presque miraculeuse, d'une maladie grave que Riche avait essuyée à son arrivée à Paris, sa santé n'était pas complètement rétablie. Il souffrait toujours de la poitrine; et l'avis des hommes de l'art fut qu'un changement de climat lui devenait nécessaire, et que l'air de la mer, respiré dans un pays chaud, lui serait très-favorable. Une expédition maritime, ordonnée pour aller à la recherche du célèbre et infortuné La Pérouse, lui fournit, avec l'occasion d'employer ce moyen curatif, celle de satisfaire sa passion pour l'exploration de la nature. Sur un appel fait aux naturalistes, par le ministre de la marine, Riche se présenta: ses offres furent acceptées avec enthousiasme; et, dès cet instant, il se mit à méditer profondément le plan de ses opérations: « Ce plan (dit M. Cuvier) existe encore; il est extrêmement vaste, et » il embrasse, de la manière la plus » complète, toutes les observations » que l'on pourrait faire dans un pareil voyage, si l'on était secondé » par les hommes, et surtout par le » temps. Il prouve à-la-fois l'étendue de l'esprit de son auteur et son » peu d'expérience sur les obstacles » innombrables que l'on rencontre » dans de semblables expéditions. » Aussi dit-il quelque part, dans » ses journaux, qu'un voyage autour du monde n'est qu'un essai » pour apprendre à voyager. » L'expédition, qui avait pour commandant en chef D'Entrecasteaux, était composée des deux frégates, la *Recherche* et l'*Espérance*: Riche devait monter ce dernier bâtiment. Il avait, pour collègues naturalistes, Ventenat, M. La Billardière, Deschamps et Blavier. On appareilla, le 28 sept. 1791, à midi; et le 13 octobre suivant, on mouilla à Sainte-Croix de Ténériffe. Riche, Blavier et La Billardière, entreprirent le voyage du Pic: mais les deux premiers restèrent suffoqués en route; La Billardière arriva, seul, au sommet. Le 17 janvier 1792, l'escadre mouilla dans la rade du Cap. Riche, en faisant le trajet, depuis Sainte-Croix, avait rassemblé un grand nombre de faits nouveaux sur les poissons, les vers, et leur anatomie. Parti du Cap, le 16 février, il se trouva, le 28 mars, au milieu de la

mer des Indes, entre les îles Saint-Paul et Amsterdam, apercevant sur cette dernière, des bouches à feu d'une grandeur considérable, situées dans les terrains les plus bas, qui lui parurent des volcans nouvellement ouverts : l'impossibilité d'aborder lui donna le regret de ne pouvoir pas vérifier ses conjectures. L'escadre, continuant sa route presque en ligne droite de l'ouest à l'est, arriva, le 21 avril, dans la baie des Tempêtes, terre de Van-Diemen, qu'on regardait alors comme formant la pointe méridionale de la Nouvelle-Hollande. On lit, dans la relation du Voyage d'Entrecasteaux : « Elle (la baie des » Tempêtes) n'avait point été visitée; » et *sa position, sur la côte méri-* » *dionale de la Nouvelle-Hollande*, » rendait cette reconnaissance extrê- » mement importante. » Riche, pendant le séjour de plus d'un mois qu'il fit sur cette terre, alors presque inconnue, employa tous ses instants et toutes ses forces à remplir l'objet de sa mission : le sol, les eaux, les forêts, etc., rien n'échappait a son attention scrutatrice. Les habitants avaient fui, à l'approche des Européens, et abandonné des huttes auxquelles ils ne paraissaient pas tenir beaucoup; Riche y aperçut des débris de repas, composés d'ossements humains fraîchement décharnés, et reconnut avec surprise et douleur, « que l'homme n'en est pas meilleur » pour être plus près de l'état de na- » ture. Cette pointe de terre, dit » M. Cuvier, qui ressemble beau- » coup à celle qui termine l'Afrique » par sa forme générale, et qui en » diffère peu par sa latitude, pré- » senta encore à Riche des rapports » frappants avec le Cap, par sa » lithologie, ses roches et son sol, » ayant les mêmes substances, et des » dispositions semblables. Mais ce » fut sur-tout la mer qui lui fournit » de nombreuses découvertes : la » pêche était abondante; il y assis- » tait tous les jours, et il s'emparait » de tout ce que la ligne et la seine » lui présentaient de nouveau en » poissons, en mollusques, en coquil- » lages. Non content de les recueil- » lir, il les disséquait, il en décri- » vait l'organisation, il faisait des » réflexions sur leurs rapports et sur » leur physiologie; et cette portion » de son journal contient beaucoup » de faits neufs et piquants....... » Ce fut dans ce détroit (celui qui » sépare la baie des *Tempêtes* de » celle de l'*Aventure*), que Riche » reconnut une nouvelle cause de » l'état lumineux de la mer dans une » espèce, non encore décrite, de » *Daphnia*, très-phosphorescente. » L'escadre, après avoir quitté la baie des *Tempêtes*, le 28 mai 1792, découvrit, au mois de juin suivant, la côte occidentale de la *Nouvelle-Calédonie*, qui n'avait point encore été reconnue, mais sans pouvoir y aborder : le 17 juillet suivant, elle relâcha au port *Carteret*, dans la Nouvelle Irlande, à une latitude méridionale moindre que cinq degrés; aucun naturaliste français n'avait encore observé aussi près de l'équateur : « Riche y décrivit beaucoup d'ani- » maux et de coquilles, objet d'au- » tant plus précieux que nous n'a- » vions jusqu'ici, sur les espèces » testacées de la zone torride, que » les figures, peu nombreuses, d'A- » danson, et celles, peu fidèles, de » Dargenville. » Le port Carteret fut abandonné le 24 juillet 1792, et l'on arriva, le 6 septembre, a Amboine. Riche éprouva, dans le trajet, des contrariétés très-nuisibles à ses observations, et qui tenaient à

ce que les instructions et les ordres donnés avant le départ de l'escadre, étaient mal observés : il écrivit, au commandant, une lettre très-détaillée, contenant des observations fort raisonnables sur le but qu'avait voulu atteindre le gouvernement, en organisant l'expédition ; mais cette lettre fut mal accueillie : « il exprime » (dans ses Mémoires) d'une ma- » nière douloureuse, ses regrets sur » le peu de précaution que l'on avait » pris pour assurer, dans tous ses » points, le succès de l'expédition ; » et il donne des avis bien salutaires » aux naturalistes qui seraient tentés » de s'engager dans de semblables » voyages, et sur les choses et les » moyens qu'ils doivent commencer » par exiger s'ils veulent en tirer » quelque honneur. » La relâche d'Amboine dura vingt-huit jours, qui furent employés par Riche avec le zèle, le dévoûment pour la science, qui l'ont constamment et exclusivement animé. On trouve, dans ses Mémoires, quelques bonnes observations sur les révolutions commerciales qui peuvent résulter des établissements européens dans la Nouvelle-Hollande : mais les discussions de ce genre occupaient, dans son esprit, un rang bien inférieur à celui des recherches scientifiques. Le sol d'Amboine, à trois degrés et demi environ de latitude méridionale, doit être bien pénible à parcourir pour les Européens, surtout aux approches de l'époque de l'année où les rayons du soleil y tombent presque perpendiculairement sur l'horizon. Ventenat fut attaqué d'une dysenterie, qui, en deux jours, le mit sur le bord de la tombe : il ne périt pas ; mais il fut condamné à l'inaction pendant tout le temps de la relâche. Riche, qui eut le bonheur de conserver l'usage de ses facultés, « fait une peinture » vive de toutes les difficultés dont » les recherches d'histoire-naturelle » sont hérissées dans ces climats » brûlants, et il témoigne son ardente » reconnaissance pour ceux des habi- » tants d'Amboine qui lui en ont al- » légé quelques-unes par leurs se- » cours et leurs conseils ; en effet, les » nombreuses observations dont il a » enrichi son journal, en cet endroit, » prouvent qu'il y a eu plus de faci- » lité qu'ailleurs ; elles roulent tou- » jours principalement sur les ani- » maux marins. Il réservait, pour » les décrire à loisir, en mer ou en » Europe, les plantes et les insectes » qui pouvaient se conserver : il ne » se doutait guère des empêchements » que le sort lui réservait. Il donne » l'anatomie complète du *calao* » (*buceros*), qui manquait aux na- » turalistes, et celle d'une nouvelle » espèce de tortue, qu'il appelle *tes- » tudo Amboinensis*. » On quitta Amboine, le 13 octobre 1792, avec le projet de reconnaître la partie sud-ouest et sud de la Nouvelle-Hollande, et les côtes qu'on soupçonnait joindre la terre découverte, en 1672, par Nuyts, à la terre de Van-Diemen (1). Le 5 décembre, on était au cap *Leuwin*, extrémité occidentale de la terre de *Nuyts* : quatre jours après, l'escadre, qui avait longé la côte, se trouva dans le danger le plus imminent de destruction complète ; heureusement un pilotage, aussi habile que courageux, dirigé par M. Legrand, enseigne de vaisseau, con-

(1) Si l'escadre, après avoir, jusqu'au 2 janvier suivant, longé les côtes sud de la Nouvelle-Hollande, n'eût pas été forcée de prendre le large, et de faire route du nord au sud, elle aurait pu, en continuant sa route vers l'est et le sud-est, rencontrer le détroit qui sépare la Nouvelle-Hollande de la terre de Van Diemen, et qui ne fut découvert que six ans après (*V.* FLINDERS).

duisit l'*Espérance*, à travers des rescifs, dans un mouillage commode et sûr, où la *Recherche* parvint aussi à s'introduire, et qui fut nommé port de l'*Espérance*. « On resta pendant » quelques jours, dans cet endroit, » où les naturalistes purent s'occuper » avec succès de l'objet de leur mis- » sion. Riche y décrivit plusieurs ani- » maux marins ; il fit des observa- » tions anatomiques, importantes, » sur les phoques et les cétacés ; il » vit, entre autres, que le cœur des » premiers n'a point le trou de Bo- » tal ouvert, comme on s'obstine à » le répéter depuis si long-temps. Ce » fut pendant ce mouillage, que son » zèle pour les recherches pensa le » faire périr dans les horreurs du » désespoir ; il était allé à terre, le » 14 décembre, à dix heures du ma- » tin, avec quelques officiers de l'*Es-* » *pérance*, et MM. La Billardière et » Ventenat : on se dispersa, en se » donnant rendez - vous au canot, » pour le soleil couchant; l'heure du » retour arrivée, Riche ne se trouva » point : on l'attend deux heures, » dans l'inquiétude et dans l'effroi ; » et la nuit arrivant à grands pas, » on est obligé de retourner aux » vaisseaux, en le laissant seul sur » cette terre inconnue, où il pouvait » aisément devenir la proie des fé- » roces habitants. On lui laissa, » sur la plage, un bon feu, des pro- » visions, des vêtements, son fusil et » un mot d'écrit. On envoie le len- » demain MM. Laiguel et Lagrange » à sa recherche: ils reviennent à » deux heures, sans succès. A quatre » heures, douze hommes partent » pour tenter un nouvel effort ; mais » déjà l'on désespérait du succès, » parce qu'on avait trouvé sur la » plage son mouchoir et un de ses » pistolets, et qu'on jugeait, d'après » cela, qu'il était devenu la proie des » sauvages. Comme cette tentative » devait être la dernière, on donna » au canot des vivres pour deux » jours ; et le général fit tirer le ca- » non et lancer des fusées pendant » toute la nuit, afin de donner un » moyen de ralliement au malheu- » reux naturaliste. L'eau commen- » çait à manquer; le trajet qu'on avait » à faire était long : déjà les équi- » pages murmuraient de ce retard. » Le général, balançant entre l'idée » d'abandonner ce malheureux et in- » téressant jeune homme, et le dan- » ger de compromettre le salut de » l'escadre confiée à ses soins, se pro- » posait d'appareiller, si le canot re- » venait sans avoir rencontré Riche ; » il ne pouvait même rien se repro- » cher, car il aurait été très-vraisem- » blable qu'il serait mort de faim » pendant le temps qui s'était écou- » lé, quand même il n'aurait pas été » rencontré par les naturels. Enfin, » le 16, sur les trois heures, on vit » arriver le canot, rapportant, con- » tre toute espérance, ce martyr de » l'histoire naturelle, à moitié mort » de fatigue et de faim. On juge ai- » sément de la joie de ses camarades » dont les instances auprès du géné- » ral avaient principalement contri- » bué à faire différer le départ. La » Billardière, surtout, s'y était em- » ployé avec grande force : il avait » représenté que Cook avait attendu » plusieurs jours un simple matelot, » et que cet exemple pouvait bien » être suivi pour un homme aussi » précieux par ses connaissances, » que devait le paraître Riche. » Le Journal de ce *martyr de l'histoire naturelle*, transcrit littéralement dans la relation du voyage de d'Entrecasteaux, renferme les détails de son excursion : entre autres objets

d'observations, il avait trouvé une vallée entièrement couverte de troncs d'arbres pétrifiés, dans lesquels on distinguait tout ce qui caractérise le bois : un Grec, suivant son expression, aurait cru voir, dans cette forêt, un effet du regard d'une des Gorgones. L'eau d'une fontaine, qu'un heureux hasard lui fit rencontrer, et quelques sommités de laitron, furent, pendant deux jours, ses seuls moyens de subsistance. La nuit du 15 au 16 arrivant sans qu'il eût aperçu d'autres êtres animés que trois *kangurous*, il s'étendit par terre, avec la fièvre, la gorge brûlante, la poitrine oppressée et douloureuse ; cependant l'excessive fatigue l'emporta sur la douleur, et il s'endormit. Le 16, dès qu'il aperçut la mer, tout changea de face à ses yeux, « et il se mit à recom» mencer sa collection, autant que » sa faiblesse le lui permit. A son » arrivée, il ne pouvait plus parler, » il ne ressentait plus la faim qui » l'avait tant tourmenté la veille; il » versa des larmes de reconnaissance » en apprenant tous les soins qu'on » s'était donnés pour le retrouver, » et tout l'intérêt que son malheur » avait excité. » On appareilla le 17 décembre 1792 ; et le nom de *Cap Riche* fut écrit sur la carte du voyage. Lorsque l'escadre eut longé, pendant quelque temps, la côte de la Nouvelle-Hollande, elle se trouva, par le défaut d'eau et le dérangement du gouvernail de l'*Espérance*, forcée de reprendre le large, en abandonnant une portion du circuit de la Nouvelle-Hollande, où elle aurait pu faire des découvertes (Voyez la Note ci-dessus). Elle revint à la baie des Tempêtes, terre de Van-Diemen, d'où elle était partie au mois d'avril précédent, et où elle mouilla, le 21 janvier 1793, fermant ainsi un circuit de route qui embrassait, avec la Nouvelle-Hollande et la Nouvelle-Guinée, une foule d'îles voisines de l'équateur. De nouvelles observations météorologiques confirmèrent Riche dans l'idée (que d'autres phénomènes lui avaient donnée, l'année précédente), de la ressemblance de la pointe de Van-Diémen avec le Cap. On partit, le 21 février, de la baie de l'Aventure ; et se dirigeant au nord-est, on eut connaissance, le 11 mars, du cap nord de la Nouvelle-Zélande : les naturalistes eurent le chagrin de ne pouvoir aborder cette terre qui leur promettait de si nombreuses découvertes ; le temps pressait : on espérait avoir, aux îles des *Amis*, quelques renseignements sur La Perouse, et l'on s'y rendit. Cet espoir fut malheureusement trompé ; mais la relâche ne fut pas sans utilité pour les naturalistes et surtout pour les botanistes : ces derniers y trouvèrent des pieds d'arbre *à pain*, qui depuis sont arrivés sains et saufs en France, par les soins de M. Lahaye. On mit à la voile pour quitter Tongatabou, le 23 mars 1793 ; on relâcha à la Nouvelle-Calédonie : M. Huon, capitaine de la frégate l'*Espérance*, que Riche montait, mourut dans les premiers jours de mai. Après avoir quitté cette terre habitée par des anthropophages, l'escadre parcourut une foule d'îles situées à l'est de la Nouvelle-Guinée, faisant des relèvements précieux pour la géographie, mais s'abstenant des relâches qui intéressaient les naturalistes ; ce qui causait à Riche un chagrin qu'il manifeste en plusieurs endroits de son Journal. Son nom, dans ces mers, fut encore donné à une île située vers la pointe orientale de la Nouvelle-Guinée. Cependant le scorbut gagnait l'équipage : le général

d'Entrecasteaux lui-même, qui en était attaqué, mourut à bord de la *Recherche*, le 20 juillet 1793, la frégate se trouvant alors presque sous l'équateur. Le 14 août, l'escadre arriva à Waigiou : elle en partit le 17; et, après quelques jours de relâche à Bourro, elle arriva à l'île de Java, devant Sourabaya, le 18 octobre 1793. Ici se termine l'histoire scientifique de l'expédition, et commence une série d'événements qui a fait perdre, en grande partie, les avantages qu'on devait en attendre. De fâcheuses divisions régnaient déjà dans l'escadre : les nouvelles désastreuses qu'on reçut de France, changèrent les mésintelligences en fureurs de partis; plusieurs autres circonstances, dont le détail serait ici déplacé, mirent l'exaspération au comble : enfin l'on se trouvait dans un pays appartenant à la Hollande, avec qui la France était alors en guerre; et c'est, sans doute, cette dernière circonstance qui servit de motif ou de prétexte à la saisie des collections, journaux, cartes, etc., de l'expédition. Dans cette situation déplorable, dont la durée fut de plusieurs mois, Riche, à qui toute discussion, tous débats étrangers à ses études chéries, étaient insupportables, accablé de douleur de la perte des objets d'histoire naturelle qu'il avait rassemblés, et sentant ses forces s'éteindre graduellement sans aucun profit pour la science, sollicita et obtint avec beaucoup de peine son renvoi : il quitta Java, le 3 juillet 1794, et atterit à l'île de France, au commencement du mois d'août. Des amis, qu'il y trouva, le menèrent à la campagne, où les soins les plus empressés furent donnés à sa santé; mais son rétablissement physique avait pour condition indispensable le calme de l'ame; et, ce calme, il était impossible à Riche de le goûter, depuis l'enlèvement de ses collections, qui lui avaient coûté, ainsi qu'à ses compagnons de voyage, de si longues et si cruelles fatigues. Ce souvenir déchirant le poursuivait, le tourmentait à tel point, qu'il prit enfin la résolution de braver les risques d'un retour à l'île de Java, pour recouvrer les richesses scientifiques dont la conservation lui tenait plus au cœur que celle de sa propre vie. En conséquence, il présenta, à l'assemblée coloniale de l'île de France, deux Mémoires dans lesquels il demandait à être envoyé à Batavia sur un parlementaire. Sa demande fut agréée : mais son dévoûment n'eut d'autre résultat que celui d'aggraver ses maux ; il revint désespéré de n'avoir pu remplir l'objet de son voyage (2). Depuis son retour, il se trouva forcé de prolonger son séjour à l'île de France, jusqu'à l'année 1797 : malgré son état de langueur, il se livrait à la continuation de ses travaux scientifiques, autant que sa faiblesse pouvait le lui permettre. Il résidait presque toujours à la campagne, entretenant une correspondance habituelle avec quelques amis, qui se trouvaient, comme lui, loin de la mère-patrie, et, particulièrement, avec M. La Billardière. Enfin il s'embarqua pour la France, le 13 août 1797 : la traversée lui causa beaucoup de fatigue et d'incommodités ; et quand il débarqua à Bordeaux, sa santé était tellement délabrée, qu'il regarda comme une précaution indispensable, celle d'aller, avant tout, prendre les eaux au Mont-d'or : il y expira le 5 septem-

(2) Les collections d'histoire naturelle, transportées en Angleterre, ont postérieurement été renvoyées en France.

bre 1797, à l'âge de trente-cinq ans. Le gouvernement réclama les papiers relatifs à son voyage et à ses observations, qui furent remis, par l'auteur de cet article, au ministère de la marine, et dont on a tiré un parti fort utile dans la relation du Voyage D'Entrecasteaux (*V.* ce nom). Il est à regretter que Riche n'ait pas pu, ainsi que l'a fait son collègue La-Billardière, mettre en ordre ses manuscrits, et publier, sur les résultats de son voyage, un ouvrage qui aurait été, très-sûrement, accueilli, avec un grand intérêt, par les naturalistes philosophes. Les mêmes réflexions, les mêmes regrets, sont applicables aux diverses branches des sciences naturelles qu'il a cultivées. Il n'avait pas encore fini ses études, à Montpelier, qu'il soutint, pour obtenir le baccalauréat, une thèse *de Chemiâ vegetabilium*, dont les développements lui fournirent la matière d'un ouvrage français sur la *Chimie des végétaux*, qui fut alors très-remarqué, et qui est encore recherché aujourd'hui (3), quoique cette théorie ait fait de grands progrès depuis la fin du siècle dernier. Environ quarante Mémoires ou rapports ont été lus par lui, à la société philomathique, dont trente au moins subsistent encore en manuscrit, indépendamment des rédactions et des lectures qu'il a faites en qualité de secrétaire : nous citerons, comme comprises dans cette dernière classe, les Notices sur Lyonnet, Audirac et Howard. La société d'Edimbourg, dont il était membre, a aussi plusieurs de ses productions. « Les Mémoires que » les sociétés auxquelles il était agré» gé, conservent encore dans leurs » archives, portent l'empreinte d'un » génie élevé, qui embrasse, dans » toute leur généralité, les questions » qui l'occupent, et qui en fait aper» cevoir toutes les faces. C'est ainsi » qu'il se montre, surtout dans ses » Mémoires *sur la classification* » *des êtres naturels par leurs par*» *ties intérieures*, et, *sur un sys*» *tème naturel des larves* : on y voit, » en même temps, l'observateur la» borieux, qui n'était pas arrêté, dans » son travail, par sa mauvaise santé, » et qui savait consacrer aux objets, » en apparence les plus minutieux, » tout le temps et toute l'attention » dont ils étaient dignes ; tels sont » ses Mémoires *sur les animaux mi*» *croscopiques, et sur les coquilla*» *ges pétrifiés des environs de Paris.* » On aperçoit, dans d'autres ouvra» ges, le physicien ingénieux, le » métaphysicien profond, l'écrivain » élégant, etc. (*Supplément aux* » *Éloges de Cuvier*). » Ces dernières qualités se manifestent, surtout, dans les compositions dont nous possédons les manuscrits, et où l'on trouve, avec les recherches scientifiques, plusieurs morceaux philosophiques et littéraires, qui, en général, ne sont que des ébauches, mais où règnent la saine raison, le goût, et une douce sensibilité. M. Cuvier, qui avait publié, en 1798, un Éloge de Riche, dans la Notice des travaux de la société philomathique, l'a donné de nouveau dans le Recueil de ses Éloges académiques, 1819, deux vol. in-8°. P—NY.

RICHE (. . . . . LE), jurisconsulte et littérateur, était né, vers 1730, probablement à Paris, d'une famille de finance (1). On peut con-

(3) Avignon, 1786, in-8°., avec le texte latin de la thèse.

(1) Selon le P. Dunand (*V.* ce nom), Le Riche serait né à Baume-les-Dames ; mais il nous apprend

jecturer qu'il avait fait d'excellentes études, et qu'il rechercha, de bonoe heure, la société des gens de lettres et des artistes. Nommé, vers 1760, directeur des domaines en Franche-Comté, Le Riche fit une étude aprofondie de l'histoire de cette province. Dans le procès qu'eut à soutenir Mme. de Wateville, abbesse de Château-Chalons, pour le maintien de sa juridictioo, il s'établit son avocat, et publia un *Mémoire* pleio de recherches savantes, dont il a paru deux éditions. Il prit, en 1766, la défeose de Fantet, libraire à Besançon, accusé d'avoir veodu des livres philosophiques, et adressa son *Mémoire* pour ce client, à Voltaire, qui l'en remercia par une lettre très-flatteuse (5 septembre 1766: elle est imprimée dans sa *Correspondance*). Ce Mémoire, devenu très-rare, contient des anecdotes piquaotes sur le commerce des livres en Franche-Comté. Fantet, renvoyé, pour cause de suspicion légitime de ses juges, devant le parlement de Dijon, et ensuite à Douai, fut eofin acquitté: mais les pertes qu'il avait éprouvées l'obligèrent bientôt à suspendre ses paiements. Voltaire, que Le Riche alla visiter à Feroey en 1767, le félicita cependant de ce succès, et contioua de lui donner depuis des témoignages fréqueots de sa bienveillance. Le 16 janvier 1768, il le remercia de sa belle Consultation sur le *vingtième*. « Aucun avocat, lui dit-il, n'aurait mieux expliqué l'affaire. » Le Riche passa, eo 1770, à la direction d'Amiens, et ensuite à celle de Soissons, qu'il conservait encore en 1790. Il est probable qu'il ne tarda pas d'éprouver une destitution: il est mort inconnu, peu de temps après. C'était un homme aimable, spirituel et obligeant. On le croit l'auteur de plusieurs écrits sur les finances; mais il n'a mis son nom à aucune de ses productions. L'ouvrage qui suffit pour lui mériter une place dans la *Biographie*, est le *Mémoire et Consultation pour servir à l'histoire de l'abbaye de Château-Chalons*, Lons-le-Saunier, 1765, in-fol.; Besaoçon, 1766, in-8o. La seconde édition est augmentée. L'auteur attribue la fondation de cette célèbre abbaye à Norbert, patrice de Bourgogne, dans le septième siècle. D'après une tradition fort ancienne, l'église en fut bénie par saint Léger, évêque d'Autun, assisté de treize prélats. On trouve, à la suite de la Dissertatioo, on grand nombre de pièces et de documents historiques, jusqu'alors inédits, avec un *Glossaire* des mots de la basse latinité, employés dans les actes, et leur explication. L'ouvrage est terminé par une liste chronologique des abbesses de Château-Chalons, plus complète et plus exacte que celle qu'a donné Dunod dans le tome 1er. de l'*Histoire du comté de Bourgogne*. W—s.

RICHEBOURG. *V.* BOURDOT.

RICHELET (PIERRE (1)), célèbre grammairien, naquit, en 1631, à Cheminon, dans le diocèse de Châlons-sur-Marne. Il était le petit-neveu de Nicolas Richelet, avocat au parlement de Paris, dont on a des Commentaires sur les odes, les hymnes et les sonnets de Ronsard. Après avoir régenté quelque temps les basses

lui-même, dans la Préface de la 2e. édition de son *Mémoire sur Château-Châlons*, qu'il est un étranger peu connu dans la province. Peut-être était-il de la même famille que le financier *La Poupliniere*, dont le nom était *Le Riche* (*V.* POUPLINIÈRE).

(1) Richelet n'a jamais pris d'autre nom que celui de Pierre, à la tête de son ouvrage; mais on voit, par son acte de mariage, qu'il se nommait *César Pierre*. (D'Artigoy, VI, 81.)

classes au collége de Vitri-le-Français, il se chargea de l'éducation du fils du président de Courtivron, et profita de ses loisirs pour cultiver l'amitié des savants et des littérateurs qui alors faisaient l'ornement de Dijon. Il se rendit ensuite à Paris, se fit recevoir avocat, et fréquenta le barreau, comme on en a la preuve par un sonnet de Pierre de Pelletier, qui l'invite à renoncer à la jurisprudence, pour se livrer tout entier au culte des muses. Richelet ne tarda pas à suivre ce conseil. Il avait su mériter la bienveillance de Perrot d'Ablancourt et de Patru (*V.* ces noms); et, en 1665, il fut admis dans l'académie des beaux-esprits qui se réunissaient le premier jour de chaque mois, chez l'abbé d'Aubignac, pour se communiquer leurs productions. Richelet y lut plusieurs discours, qui donnèrent une opinion avantageuse de ses talents, et lui firent des protecteurs. L'un d'eux, Tallemant-Dereaulx, proposa Richelet à Perigny, précepteur du Dauphin, pour le seconder dans les soins qu'il donnait à son royal élève; mais Perigny, quoique disposé favorablement, lui préféra Doujat (*V.* ce nom). Richelet, se trouvant sans état et sans fortune, se vit donc obligé de chercher des ressources dans l'enseignement de la langue française, dont il avait fait une étude particulière, et dans la rédaction de quelques ouvrages qui, presque tous, obtinrent du succès. Il avait plus de soixante ans quand il se maria; mais craignant le ridicule qui s'attache aux vieillards amoureux, il tint cette union si secrète, qu'elle ne fut connue que de ses amis les plus intimes (Voy. les *Mémoires de littérature* d'Artigny, VI, 84). Il ne survécut guère à ce mariage, et mourut à Paris le 23 novembre 1698. Outre les langues anciennes, il savait l'italien et l'espagnol, et joignait à une grande mémoire beaucoup de littérature. Il était enclin à la satire; et quoiqu'il ait eu, comme il aimait à s'en flatter, d'illustres amis, son humeur caustique lui suscita un bien plus grand nombre d'ennemis, dont quelques-uns, tels que Furetière, Amelot de Lahoussaie et Vaumorière, lui rendirent largement les injures qu'ils en avaient reçues. Indépendamment de quelques pièces de *vers*, insérées dans les *Recueils* du temps, ou dans son *Dictionnaire*, et dont l'abbé Joly parle d'une manière très-détaillée (Voy. la *Vie de Richelet*, dans les *Eloges de quelques auteurs*, 150-231), il a eu part à la traduction de l'*Histoire de l'Afrique* de Marmol (*V.* ce nom), et de l'*Histoire de la Laponie*, par Scheffer (*V.* LUBIN Aug.), et a traduit l'*Histoire de la Floride* (*V.* GARCIAS LASO, XVI, 447). Enfin, on a de Richelet : I. *Dictionnaire de rimes, dans un nouvel ordre*, Paris, 1667, in-12; ibid., 1692. Ce sont de nouvelles éditions corrigées et augmentées du Dictionnaire de Frémont d'Ablancourt (*V.* ce nom), publié vers 1660. Cet ouvrage dont le caprice du public a dépouillé le véritable auteur pour le donner à Richelet, qui n'en est réellement que l'éditeur, a été réimprimé un grand nombre de fois, avec de nouvelles corrections et additions. L'édition la plus récente est celle de 1799, in-8°., revue par Wailly. Philippon de la Madelaine en a donné un *Abrégé*, qui forme le tome XV de la *Petite Encyclopédie poétique* (*V.* PHILIPPON). Au surplus le Dictionnaire de Frémont ou de Richelet n'est pas le premier de ce genre (*Voy.* LE

Fevre, xiv, 468, Tabourot, Paul Boyer (2). II. La *Versification françoise*, ou l'*Art de bien faire et tourner les vers*, Paris, 1671, in-12. L'auteur n'a jamais fait pourtant que des vers médiocres. III. *Dictionnaire françois*, contenant l'explication des mots, plusieurs remarques sur la langue française, ses expressions propres, figurées et burlesques, etc., Genève, Widerhold, 1680, in-4°. Cette édition, dit l'abbé Goujet, est la plus curieuse, si l'on doit appeler ainsi celle qui est la plus remplie d'obscénités et de traits satiriques (3), et par conséquent celle que les honnêtes gens réprouvent davantage. L'imprimeur Widerhold en ayant fait conduire quinze cents exemplaires à Villejuif, eut l'imprudence d'en parler à Simon Bénard, libraire à Paris, rue Saint-Jacques. Celui-ci s'empressa d'en prévenir le syndic de la communauté, qui fit saisir et brûler tous ces exemplaires. Le chagrin qu'éprouva Widerhold de cette perte, fut si grand, qu'il mourut trois jours après. Le lendemain de sa mort, Bénard fut poignardé (4), en sortant de l'église St.-Benoît, sa paroisse, par un inconnu, qui s'échappa dans la foule. Richelet retrancha de son ouvrage la plus grande partie des articles répréhensibles, et en donna une seconde édition, Lyon, 1681, in-4°. Indépendamment de plusieurs contrefaçons, ou réimpressions faites à l'étranger, l'ouvrage eut un tel débit, que l'auteur en donna lui-même une nouvelle édition, revue, corrigée, et augmentée d'un grand nombre de traits satiriques, Genève, Ritter, 1693, 2 vol. in-4°. Après sa mort, le P. Fabre de l'Oratoire, publia le *Dictionnaire de Richelet*, Amsterdam (Lyon), 1709, in-fol. Cette édition, augmentée des mots latins, et de plusieurs articles, a servi de base à toutes celles qui ont suivi jusqu'en 1728. Cette année, Pierre Aubert, avocat à Lyon, en donna une nouvelle édition en 3 vol. in-fol., précédée de la *Bibliothèque* des auteurs dont il est parlé dans le Dictionnaire, par Laur.-Josse Leclerc (*V.* ce nom). Cette Biographie, qui contient quelques détails curieux, ne se retrouve pas dans les éditions suivantes, parmi lesquelles on distingue celle de Lyon, 1759 ou 1763, 3 vol. in-fol. Elle est due à l'abbé Goujet, qui fit paraître en même-temps l'*Abrégé* de ce Dictionnaire in-8°. Le grand Dictionnaire de Richelet est moins recherché maintenant que l'abrégé, dont il a paru plusieurs éditions à Lyon, en 2 vol. in-8°., refondues par Wailly. IV. *Les plus belles lettres des meilleurs auteurs françois*, avec des notes, Lyon, 1687, in-12; souvent réimprimé: l'édition de Paris, 1705, 2 vol. in-12, est augmentée de *particularités* sur la vie des épistolaires français; mais elles ne sont pas toujours exactes. Celle qu'a publiée Bruzen La Martinière, Amsterdam, 1737, 2 vol. in-12, contient des *Observations* de l'éditeur sur l'art d'écrire les lettres. V. Les *Commencements de la langue françoise*, ou *Grammaire tirée de l'usage et des*

(2) On trouvera des détails intéressants sur les *Dictionnaires des rimes*, dans la *Vie de Richelet*, par Joly.

(3) Richelet fait paraître surtout beaucoup d'animosité contre les Dauphinois. On prétend qu'il leur en voulait, parce que, dans un voyage qu'il fit à Grenoble en 1678, s'étant moqué des beaux-esprits qui s'assemblaient chez le président de Boissieu, ceux-ci lui répondirent par des coups de bâton. Cette anecdote, tout-à-fait invraisemblable, est plus propre à figurer dans un *Ana* que dans un Dictionnaire historique.

(4) L'assassinat de Bénard, rapporté par Joly, sur le témoignage de Papillon, qui disait tenir le fait de témoins oculaires, n'en est pas moins très-douteux.

bons auteurs, Paris, 1694, in-12. VI. La *Connaissance des genres françois, tirée de l'usage*, ibid., 1694, in-12. Dans le *Catalogue* de la bibliothèque du Roi, on attribue à Richelet : l'*Apothéose du Diction. de l'académie françoise, et son expulsion de la région céleste*, la Haye, 1696, in-12; d'autres donnent cette critique à Furetière: mais, dit M. Barbier, aucun d'eux ne m'a paru apporter des preuves positives à l'appui de son opinion (*V.* le *Diction. des Anonymes*, 2e. édit., no. 1131). Sur le témoignage de La Martinière, on a, pendant plus de quarante ans, attribué à Richelet la *Traduction* du célèbre épisode de l'*Ane d'or* d'Apulée; les *Amours de Cupidon et de Psyché*; et la Traduction de l'*Epigrammatum delectus* (*V.* Nicole, xxx, 252) : mais on a fini par reconnaître l'erreur de la Martinière, qui prétendait que Brugière était une pseudonyme de Richelet (*V.* Brugière, vi, 89). On assure que notre auteur avait composé plusieurs autres Ouvrages : un *Commentaire* sur les *Satires* de Boileau, et un *Dictionnaire burlesque*, que son confesseur l'obligea de brûler, dont bien prit, dit Goujet, à nos oreilles et à notre imagination; mais le projet de Richelet a reçu son exécution quelques années plus tard (*V.* Leroux, xxiv, 237). Le portrait de ce grammairien, gravé plusieurs fois, fait partie du *Recueil* de Desrochers. Il faut consulter, pour plus de détails, les auteurs déjà cités, en corrigeant, au moyen des *Mémoires* de d'Artigny, les erreurs et les omissions de l'abbé Joly. W—s.

RICHELIEU (Armand-Jean du Plessis, cardinal, duc de), était fils de François du Plessis, seigneur de Richelieu (*V.* Plessis, XXXV, 64) et de Susanne de La Porte, et naquit à Paris (1), le 5 sept. 1585. A cinq ans, il perdit son père, qui laissa trois garçons, dont il était le dernier, et deux filles. L'aîné des fils fut tué en duel, au milieu de sa carrière: le second devint ecclésiastique (*Voy.* l'article suivant). Une des filles épousa René de Wignerod, seigneur de Pont-Courlay, et l'autre Urbain de Maillé, marquis de Brezé, qui fut maréchal de France. Le prieur de Saint-Florent, en Poitou, dirigea les premières études d'Armand, qui entra bientôt au collége de Navarre, et enfin à celui de Lizieux. Destiné à la profession des armes, il passa à l'académie, sous le nom de marquis du Chillou: mais la destinée de son frère Alphonse changea subitement. Déjà évêque de Luçon, il préféra la solitude aux dignités de l'Église, et se fit chartreux. On représenta au jeune Armand qu'un siége qui avait appartenu aussi à son grand-oncle, devait rester dans la famille. Le marquis du Chillou répondit à une vocation manifeste aux yeux de ses parents, et quitta l'épée pour étudier la théologie avec une ardeur extraordinaire. A vingt ans, il était docteur, après avoir soutenu ses thèses, en rochet et en camail, comme évêque nommé. Sa jeunesse pouvant retarder les bulles, il courut à Rome, et prononça, devant le saint Père, une harangue latine, qui ne permit plus de le trouver trop jeune. On a prétendu (2) qu'il en avait imposé sur l'âge, et avait ensuite demandé au pape l'absolution du mensonge; mais il est à

(1) Ou, plus probablement, au château de Richelieu, en Poitou. On y montrait encore, il y a peu d'années, la chambre où il avait vu le jour. *Voy.* Dreux du Radier, *Biblioth. hist. du Poitou*, III, 356.

(2) *Mémoires* de Monglat.

croire que les annonces d'une rare capacité et les instances du roi suffirent. Il fut sacré à Rome, en 1607, dans sa vingt-deuxième année. Quoiqu'on ne pût encore beaucoup attendre des travaux d'un pasteur peu exercé, on le vit occupé de la conversion des hérétiques, de l'instruction du clergé, de la réforme des abus. Ses prédications édifièrent son diocèse et la cour. Il parut entièrement livré aux fonctions ecclésiastiques, jusqu'à l'assemblée des états-généraux de 1614, où il siégea comme député du clergé du Poitou. Son éloquence était reconnue, puisqu'à la clôture des états, il fut chargé de haranguer le roi. Interprète des doléances du clergé, l'évêque de Luçon leur donna une extension à laquelle il se sentait sans doute personnellement intéressé. Il se plaignit de ce que les ecclésiastiques étaient trop rarement appelés aux conseils du souverain, comme si, disait-il, l'honneur de servir Dieu les rendait incapables de servir leur roi, sa plus vive image. L'orateur invoqua l'exemple des druides, dont les Gaulois, nos ancêtres, suivaient toujours les avis. Il finit par l'éloge de la prudence du roi, déposant, après sa majorité, la conduite de l'état entre les mains de la reine, sa mère. Il supplia le jeune monarque de persévérer dans une conduite aussi sage, et d'ajouter au titre auguste de *mère du roi* le nom de *mère du royaume*. C'était s'ouvrir hardiment le chemin de la fortune, que de célébrer, avec tant d'appareil, la nullité du roi et l'ambition de sa mère. L'emploi d'aumônier de la reine régnante fut sa récompense. On parvenait, dans ce temps-là, en s'attachant au maréchal d'Ancre et à sa femme, qui gouvernaient la reine et l'état, avec plus d'insolence que d'adresse. La hauteur du prélat s'était si bien déguisée sous les formes du courtisan, que le favori s'y trompa. Il lui confia (1616) la charge de secrétaire-d'état de la guerre et des affaires étrangères. Un diocèse n'était pas compatible avec deux ministères; et Concini s'était cru libre d'accorder le siége de Luçon à l'une de ses créatures : mais Richelieu, précautionné contre l'instabilité des charges, refusait de donner sa démission de l'évêché. Il irrita son protecteur, dont, il est vrai, la faveur chancelait. Menacé de sa vengeance, il essaya, pour la première fois, un moyen dont, par la suite, il usa souvent : il offrit d'abandonner les affaires; ce que la reine refusa. Après la catastrophe du maréchal d'Ancre, le royaume, délivré des favoris de la reine, échut aux favoris du roi. Luynes pressait Richelieu de ne pas quitter le conseil, où il n'avait siégé que cinq mois. Suivre la reine, exilée à Blois, convenait davantage à l'ambition prévoyante du prélat. Il sut persuader qu'il serait plus utile à Blois qu'à la cour, et se fit même ordonner de partir. Ses intérêts n'étaient nullement compromis en s'associant honorablement aux disgraces de la reine. Le roi lui savait gré de modérer les emportements de sa mère, et de prévenir ses écarts. Le rôle était difficile, par l'exigeance réciproque des deux partis, dont il fallait ménager les intérêts. Aussi des doutes s'élevèrent bientôt sur la réalité des bons offices que l'évêque de Luçon prétendait rendre au roi, qui le renvoya dans son diocèse. Il y composa de savantes controverses, destinées à l'instruction des réformés. Mais on doutait toujours que la théologie fût l'unique objet de ses méditations; et

l'on imagina qu'il était trop près de Blois. On le relégua dans les états du pape, à Avignon, où il reprit la plume, et écrivit le livre de la *Perfection du chrétien*. Pour mettre sa nouvelle retraite à l'abri des soupçons, il permit à peine que son frère et son beau-frère y pénétrassent. Deux années se passèrent en protestations de ne jamais quitter Avignon sans le consentement de Luynes et l'espérance de le servir. La reine, séparée de Richelieu, avait rompu toute mesure, et s'était fait enlever du château de Blois, par le duc d'Epernon, armé contre le roi. Luynes s'inquiétait d'une guerre dont sa faveur était le motif. Le père Joseph le fit souvenir que l'homme dont l'influence apaiserait facilement la reine-mère, était à Avignon. L'évêque de Luçon était repoussé du conseil de la reine, par le duc d'Epernon et les intrigants qui entouraient la princesse. Leur surprise fut extrême, quand Richelieu leur déclara renoncer à entrer au conseil, parce que la reine devait se confier absolument aux fidèles serviteurs qui l'avaient tirée de captivité. Elle voulut le nommer chancelier: il la supplia de n'y pas songer. Sa politique fut d'attendre patiemment que la division eût éclaté parmi ses adversaires; et, se joignant adroitement au duc d'Epernon, il ménagea un accommodement entre le roi et la reine-mère. Cette paix fut peu solide, à cause de la force des intérêts déclarés contre Luynes, récemment gratifié d'un duché, et qu'on prévoyait aspirer à de plus grands honneurs. Fidèle au système de ménager à-la-fois le roi, le favori, et d'appartenir à la reine, l'evêque de Luçon ne cessait d'agir pour la paix: il s'expliqua si hautement, que l'armée de Marie de Médicis ayant été défaite au Pont-de-Cé, on l'accusa d'avoir, à dessein, laissé manquer les troupes de munitions. La reine, satisfaite d'un nouveau traité, revint à la cour; et Richelieu put prétendre ouvertement aux bonnes grâces du duc de Luynes, en mariant sa nièce de Pont-Courlay, au marquis de Combalet, neveu du favori. Cette alliance, enrichie des libéralités du roi et de la reine, n'empêcha pas le duc de traverser secrètement les démarches de la reine, qui avait résolu de faire l'évêque de Luçon cardinal. Il le devint, en 1622, après que la mort eut arrêté le connétable de Luynes au milieu des plus rapides succès qu'un favori pût obtenir. Le nouveau cardinal, ayant reçu, en grand appareil, la barette de la main du roi, et s'étant acquitté des remercîments d'usage, alla déposer ce nouvel honneur aux pieds de Marie de Médicis. « Cette pourpre, dit-il, dont je suis » redevable à votre majesté, me fera » toujours souvenir du vœu solennel » que j'ai fait de répandre mon sang » pour votre service. » Nous verrons bientôt combien il s'en fallut que ce vœu ne fût accompli fidèlement. La mort du connétable de Luynes releva le crédit de la reine. Elle était admise au conseil; avantage qui la touchait peu, tant qu'il serait refusé au cardinal de Richelieu. Le roi s'expliqua nettement sur ce point, dans une occasion qui semblait favorable: « Je le connais mieux que vous, Ma- » dame; c'est un homme d'une am- » bition démesurée. » Enfin la persévérance surmonta les obstacles, sans vaincre les répugnances: Richelieu entra au conseil, à la condition expresse qu'il se bornerait à opiner, sans donner des audiences. Au comble de ses vœux, il s'excusait sur sa faible santé, et n'accepta que sur l'or-

dre positif du roi. Bientôt il sentit ses forces, et ne trouva plus d'inconvénient à résigner l'évêché de Luçon. On s'attendait à le voir prendre modestement place au conseil : il y entra comme un maître qui ne reconnait point de collègues ni d'égaux. Tout céda au poids de cette volonté forte, sous laquelle le roi et la France ployèrent durant dix-huit années. Le surintendant La Vieuville lui portait ombrage : il le força de se démettre; et, pour prix du sacrifice, l'enferma au château d'Amboise, oubliant d'anciennes obligations, et ne gardant mémoire que de l'opposition récente apportée par le surintendant à son élévation. Il débuta dans le ministère en conduisant, avec autant de sagesse que de fermeté, une affaire restée indécise depuis le règne de Henri IV. Le pays de la Valteline, presque nul par son étendue, avait occasionné une guerre entre la France et l'Espagne. Les prétentions du pape compliquaient le différend; et ses troupes s'étaient saisies des places-fortes. Le cardinal signifia au nonce que sous peu la difficulté serait résolue, et que la France allait marcher d'un pas ferme, puisqu'il n'y avait plus de têtes légères au conseil. Aussitôt le marquis de Cœuvres fut envoyé en Suisse, non pour négocier, mais afin de lever six mille Suisses, et de les conduire en Italie. Le nonce en appelait à la conscience du cardinal, qui, selon lui, compromettait les intérêts de la religion, en replaçant la Valteline, pays catholique, sous la domination protestante des Grisons. Si le cardinal était inaccessible aux scrupules de cette nature, le roi et la reine ne partageaient pas sa tranquillité. Bien qu'il se crût assez bon théologien pour décider le cas, une assemblée d'évêques et de notables fut convoquée, et sanctionna les motifs de la guerre. Après plusieurs événements militaires, la paix se conclut (1636) par les soins du P. Joseph; non sans plainte des négociateurs contre la duplicité du cardinal. La guerre d'Italie avait obligé de traiter avec les Huguenots, afin d'éviter trop d'embarras à la fois. Des ménagements, que le cardinal s'imposait à regret, attirèrent le blâme des catholiques zélés. Dans plusieurs libelles, remplis d'injures, on l'appelait le *pontife des Calvinistes*, le *cardinal de la Rochelle*, le *patriarche des Athées*. L'attention fut bientôt détournée par les orages violents qui troublèrent la cour : Gaston, frère du roi, excité par son gouverneur le maréchal d'Ornano, faisait valoir, avec hauteur, d'ambitieuses prétentions, et ralliait les ennemis du ministre. Aussitôt que cette cabale se montra, sa ruine fut résolue. Le grand-prieur de Vendôme, son frère le duc, et le maréchal d'Ornano, furent emprisonnés. Une maladie, et non le poison, abrégea les jours du dernier, qui était vraisemblablement destiné à périr sur l'échafaud, le parlement ayant ordre d'instruire son procès, toute affaire cessante. Le comte de Chalais, maître de la garde-robe du roi (*V.* Talleyrand), encouragé par Gaston, qui devait bientôt le désavouer, méditait l'assassinat du cardinal. Une chambre de justice, non moins irrégulière par ses formes de procédure que par son institution subite, prononça la mort de Chalais. Visité dans la prison par le cardinal, on supposa que sa grâce lui avait été promise, à condition de porter contre *Monsieur*, d'atroces accusations. Ce prince publia qu'on

le rendait victime d'une trame odieuse; et le roi alarmé craignit d'être chassé du trône par son frère. Il crut aussi qu'Anne d'Autriche promettait sa main à Gaston, par inclination, et pour conserver les honneurs de reine (*Voy.* Anne d'Autriche). Ces cruels soupçons n'eurent-ils d'autre fondement que les noirs artifices du cardinal? la voix de ses ennemis l'accuse. L'histoire n'ose le déclarer coupable, retenue comme elle l'est par l'évidence des complots qui entouraient le souverain de dangers trop réels, et qui appelaient une juste défiance. Louis XIII, blessé dans ses plus chères affections, prit l'habitude de voir en son ministre, une sauve-garde contre les périls domestiques dont il était assiégé. Dès que Richelieu fut certain d'être nécessaire, il s'étudia à paraître moins jaloux du pouvoir. Lors du complot de Chalais, il avait écrit à la reine-mère qu'il se retirait, sa vie étant trop souvent menacée. Une garde fut attachée à sa personne: formée d'abord de cinquante arquebusiers à cheval; bientôt composée de deux compagnies de cavalerie, et de deux cents mousquetaires à pied, cette troupe servit par quartier comme la maison du roi. Soixante gardes à cheval étaient chaque jour de service. Quelques mois après, nouvelles instances du cardinal pour obtenir sa retraite. C'est alors que le roi lui écrivit de sa main la lettre la plus encourageante que jamais ministre ait reçue: « N'appréhendez pas les calomnies, écrivait » le monarque; l'on ne s'en saurait » garantir en ma cour. Je connais » bien les esprits; je vous ai toujours averti de ceux qui vous portaient envie; et je ne connaîtrai » jamais qu'aucun ait quelque pensée » contre vous, que je ne vous le die. » La lettre était terminée par des protestations d'un rare attachement. « Assurez-vous que je ne vous abandonnerai jamais. La Reine, ma » mère, vous en promet autant.... » Assurez-vous que je ne changerai » jamais, et que quiconque vous attaquera, vous m'aurez pour second. » Richelieu se voyait d'autant plus fort, que *Monsieur* s'était réconcilié avec lui, en signant un humble aveu de ses fautes, et la promesse d'être soumis aux volontés du roi. La première preuve d'obéissance fut son mariage avec Mademoiselle de Montpensier. Il aurait préféré une princesse étrangère, qui lui eût donné des appuis. Le cardinal augmenta peu son apanage, et lui attribua des sommes à toucher annuellement sur le trésor. Une assemblée délibérant sur les affaires publiques ne pouvait être fort goûtée du ministre. Mais une réunion de notables, faciles à diriger, pouvait accorder des suffrages qui en imposent toujours à la multitude. Après avoir mis en discussion plusieurs objets de finance, il fit une proposition qui excita la surprise générale: il demanda l'adoucissement des peines portées contre les criminels d'état, qui ne seraient punis qu'après la récidive dans la désobéissance, et uniquement, par la privation des charges et dignités. L'assemblée devina, sans doute, la pensée secrète du ministre, qui voulait calmer les plaintes que causait le supplice de Chalais; elle pria le roi de maintenir toute la sévérité des anciennes ordonnances. En se parant d'une feinte douceur, le cardinal montra que les grands esprits croient trop aisément que les hommes sont faciles à tromper: sa sévérité naturelle était connue;

et l'on savait déjà qu'il avait pour maxime de ne laisser aucune faute impunie. Les notables ayant pourvu aux nécessités des finances, Richelieu se crut en mesure d'accomplir ses desseins contre les Protestants. Il assure, dans un de ses écrits théologiques, que l'abaissement de la Rochelle avait été un des rêves de sa jeunesse, quand il résidait à Luçon. Appelé à tenter ce qui lui avait longtemps semblé une vaine chimère, il s'y porta avec plus d'ardeur. Avant tout, il se ménagea le secours de vaisseaux espagnols et hollandais. Les Anglais, qui se prétendaient garants des traités conclus avec les réformés, avaient attaqué l'île de Rhé, et ils firent briller la capacité du cardinal sous une forme nouvelle. Son esprit vif et pénétrant lui tint lieu de l'expérience militaire. Entre les opinions diverses des généraux, la meilleure le frappait toujours. Ainsi, d'après l'avis de Thoiras, il ordonna un débarquement, sans se borner à faire passer successivement des secours dans la place. Il s'était réservé la direction des opérations; et, du fond de son cabinet, il fit mouvoir, avec une célérité merveilleuse, les troupes et les vaisseaux qui sauvèrent l'île de Rhé. Son zèle ne se ralentit pas un instant; il sacrifia ses deniers et ses pierreries, moins peut-être, disait-on alors, par nécessité que par ostentation. La délivrance de l'île de Rhé porta l'alarme dans la Rochelle. Le cardinal avait résolu de la prendre par famine, quoiqu'il ne fût pas possible de bloquer la ville du côté de la mer. Les Rochelois s'étaient créé une marine, commandée par le duc de Soubise, nommé l'amiral des Églises protestantes. Les Anglais leur promettaient une flotte considérable. Le plan de fermer le port, par une digue, dans une largeur de sept cent quarante-sept toises, fut arrêté (*V.* METEZEAU). Que le duc d'Epernon, ou le roi, aient eu la première idée de ce grand ouvrage, le mérite de l'exécution n'en appartient pas moins à Richelieu, qui avait pris sur lui la conduite du siége. Le roi s'ennuya, et revint à Paris, après avoir recommandé au cardinal de ne pas s'exposer aux endroits périlleux, comme il le faisait journellement, et après l'avoir déclaré son lieutenant dans les armées de Poitou. L'obéissance au cardinal, comme à la personne du roi, fut expressément recommandée au duc d'Angoulême et aux maréchaux de France. Le premier soin du nouveau général fut de maintenir la discipline avec une exactitude jusqu'alors sans exemple. Après six mois de pénibles travaux, les premières ouvertures de capitulation furent reçues avec une froideur étudiée. On remit les députés à huitaine, à cause de l'absence du roi : « Comment, Monseigneur, dirent-ils, » huit jours! il n'y a pas dans la » Rochelle de quoi vivre trois jours. » Maître de leur secret, le cardinal suivait, à leur insu, une autre négociation avec les Rochellois embarqués sur la flotte anglaise. Il tira habilement parti de cette dernière circonstance pour insinuer que les Anglais voulaient abandonner la ville à son malheureux sort. Le jour de l'entrée du roi dans la place, Richelieu, tout-à-la-fois pontife et général, célébra une messe d'actions de grâces. Les vaincus, traités avec clémence, obtinrent une amnistie complète : ils n'eurent à regretter que les priviléges de la cité et les fortifications de la ville. Ainsi disparut (1628) le centre de la confédération protestante, une

seconde capitale en France, qui s'arrogeait le droit de représenter la religion réformée, et de traiter avec les puissances étrangères. Les mécontents, les factieux, étaient assurés d'y trouver des secours, souvent de l'emploi. Aussi le maréchal de Bassompierre, inquiet de l'avenir des courtisans disgraciés, disait-il: « Nous serons peut-» être assez fous pour prendre la Ro-» chelle. » Afin que le triomphe du cardinal fût complet, le roi reconnut, dans une déclaration, qu'il avait pris cette place « avec le conseil, sin-» gulière prudence, vigilance et la-» borieux service de son cousin, le » cardinal de Richelieu. » L'admiration publique célébra avec transport l'auteur d'un si brillant exploit. Les dignités et les titres qu'il s'était fait attribuer l'année précédente, semblèrent mérités. On l'avait vu avec étonnement, surintendant-général du commerce et de la navigation, quoiqu'il eût fait supprimer la charge de grand-amiral, en accordant un million au titulaire. Des lettres-patentes l'avaient créé principal ministre, ayant voix au parlement. Il ne laissa pas refroidir la bienveillance que ses succès contre les hérétiques avaient inspirée au pape; et son frère, archevêque de Lyon, devint cardinal. A peine la Rochelle était prise, que Richelieu dit au roi: « Je ne suis point » prophète; mais j'assure votre Ma-» jesté qu'en ne perdant pas de temps, » vous aurez pacifié l'Italie au mois » de mai, soumis les huguenots du » Languedoc au mois de juillet, et » que vous reviendrez à Paris dans » le mois d'août. » Chacun de ces oracles s'accomplit au temps fixé. Louis XIII alla en Italie, soutenir le duc de Nevers, auquel trois souverains disputaient le duché de Mantoue. Le pas de Suze fut forcé avec autant de hardiesse que de bonheur; et Casal fut secouru. Au retour de cette brillante expédition, les troupes marchèrent contre le Languedoc. Nîmes, Castres, Usez, capitulèrent, et se soumirent à voir raser leurs fortifications. Montauban, qui prétendait tenir lieu de la Rochelle à la confédération protestante, résista plus longtemps. Richelieu y entra pompeusement, aux cris de *Vive le roi*, *vive le grand cardinal!* On lui rendit d'insignes honneurs, qu'il ne partagea pas avec le monarque, retourné dans la capitale. Son intention était de gagner les cœurs par la douceur et l'affabilité. Quand le consistoire de Montauban vint lui présenter ses hommages, il l'accueillit avec bonté, le prévenant cependant qu'il ne le recevait pas comme un corps ecclésiastique, mais comme une réunion de gens de lettres. Il ajouta qu'en cette qualité, les membres du consistoire seraient toujours bien venus. Un édit d'abolition tempéra l'inquiétude des Protestants, consternés de perdre à-la-fois toutes les places de sûreté qui ne leur avaient été concédées que pour un temps limité, et dont le terme, déjà renouvelé avant le ministère de Richelieu, était encore une fois expiré. L'édit maintint la liberté de leur culte et quelques autres privilèges; mais il leur ôta le droit des assemblées politiques, qui ne leur étaient point accordées par l'édit de Nantes. Dès ce moment (1629), la réforme cessa d'être, dans l'état, un parti armé; et Richelieu put se dire vainqueur des Huguenots. Le cardinal rejoignit le roi, vingt mois seulement après avoir commencé ses exploits par la défense de l'île de Rhé. Son retour fut celui d'un triomphateur, dont les louanges retentissaient de toutes parts. La cour était à ses pieds,

quoiqu'il n'eût pas reçu de la reine-mère un accueil favorable. Des liens de famille et d'affection avaient rendu désagréable à la princesse la guerre entreprise pour assurer Mantoue au duc de Nevers. Elle était aussi offensée de n'être pas appuyée dans le projet de marier une fille du grand-duc de Toscane à *Monsieur*, dont la femme venait de mourir. Les éclats du mécontentement de la reine n'inquiétèrent pas assez le cardinal pour le retenir à la cour. Il partit pour l'Italie, au mois de décembre (1629), malgré la rigueur de la saison. Il avait été déclaré lieutenant du roi, représentant sa personne au-delà des monts, avec des pouvoirs si étendus, qu'au dire des courtisans, le roi n'avait retenu que la faculté de guérir les écrouelles. S'il faut en croire les Mémoires de Pontis, le cardinal marchait à la tête des troupes, vêtu en général d'armée, avec la cuirasse et l'épée. Il se rendit maître de Pignerol et des états du duc de Savoie. Louis XIII vint, l'année suivante, encourager les soldats par sa présence. La peste faisait des ravages en Savoie; et le cardinal encourait, aux yeux de la cour, la responsabilité des dangers auxquels il exposait la vie du prince. Le monarque sembla n'avoir évité la peste que pour manquer de succomber à Lyon, où il fut attaqué d'une maladie grave. Anne d'Autriche se joignit à la reine-mère, pour conjurer le roi mourant d'éloigner son ministre. Dans ces tristes moments, à l'aspect d'une séparation, la tendresse pour les proches se ranime par fois. Louis, vaincu par les larmes d'une mère et d'une épouse, promit de leur donner satisfaction, dès que la guerre d'Italie serait terminée. Pendant que les deux reines agissaient, les courtisans délibéraient sur le parti qu'on prendrait à l'égard du cardinal. Le maréchal de Marillac offrait son bras pour l'assassiner; le duc de Guise voulait l'exiler; et le maréchal de Bassompierre proposait de l'enfermer dans une prison perpétuelle. Nous verrons ces propositions retomber sur leurs auteurs; en sorte que chacun subit le sort qu'il avait réservé à l'objet de sa haine. De son côté, le cardinal songeait à sa sûreté. Le duc de Montmorenci, auquel le roi avait recommandé de le protéger, avait disposé des relais pour le conduire à Avignon. Ces précautions devinrent inutiles par le rétablissement subit de la santé du monarque, qui fut bientôt en état de se rendre à Paris. Durant le voyage, Louis, sans avouer au cardinal quelle promesse il avait faite à sa mère, le pressa fortement de se réconcilier avec elle. Richelieu ne négligea rien pour y parvenir : embarqué dans un même bateau avec Marie de Médicis, il déploya toute son adresse, afin de regagner un esprit dont il connaissait assez les défiances pour ne pas se flatter d'un succès facile. La reine, jalouse à l'excès d'un pouvoir qui balançait le sien, liée aux intérêts d'une faction, blessée peut-être de quelques railleries, demeura inflexible. Dès qu'on fut informé de la paix d'Italie, elle somma le roi de tenir sa promesse. Trop engagé pour refuser ouvertement, il tenta de justifier le cardinal; on dit qu'à genoux devant sa mère, il demandait le pardon de son ministre. Outrée de rencontrer tant d'obstacles, la princesse voulut se faire justice, en ce qui dépendait d'elle : le jour même, la surintendance de la maison de la reine est ôtée à Richelieu. Sa nièce chérie, la marquise de Combalet, est

chassée. Le capitaine des gardes, et tous les domestiques qui avaient été placés par le surintendant, reçoivent leur congé. Le cardinal opposait à la violence, d'humbles supplications, versait des larmes, et se jetait aux pieds de la princesse : « Voyez-vous » ce méchant homme, disait-elle au » roi ; il n'aspire qu'à vous ôter » votre couronne, pour la donner » au comte de Soissons, après qu'il » lui aura fait épouser sa nièce. » Le lendemain, Marie de Médicis, enfermée seule avec son fils, livra un dernier assaut à l'irrésolution. Richelieu sentit le danger d'abandonner le roi à lui même. Il voulut pénétrer dans le cabinet ; toutes les portes étaient fermées. Enfin, il passa par une petite chapelle dont on avait négligé l'issue. La reine l'accabla des invectives que la fureur peut inspirer à une femme. Baignée de larmes, elle demandait à son fils s'il serait assez dénaturé pour préférer *un valet à sa mère*. Le cardinal se crut perdu, et il songeait à se retirer au Havre ; l'altération de son visage décourageait ses amis ; on emballait déjà ses meubles. Marie triomphait au Luxembourg, où les courtisans accouraient. Louis XIII alla cacher sa perplexité dans la maison de chasse de Versailles. Un favori entreprit de sauver Richelieu : Saint-Simon suggéra au roi l'idée de s'expliquer encore avant de se séparer. Le cardinal, averti, vole à Versailles, parle, et reprend sur son maître l'ascendant du génie. La reine désolée prétendit qu'elle l'aurait emporté, si elle n'eût pas négligé de pousser un verrou, et de suivre son fils. Ce jour (11 novembre 1630) fut nommé la journée des *dupes*, et le nombre en fut considérable. Le pouvoir ébranlé signala son rétablissement par des coups d'autorité : le garde des sceaux Marillac, magistrat irréprochable, est conduit dans l'exil, où il mourut : son frère, maréchal de France, est arrêté, au milieu de l'armée d'Italie, dont il était un des généraux. Le maréchal de Bassompierre, chéri du roi, capitaine renommé, commence son séjour de douze années à la Bastille. Les courtisans les plus affectionnés de la reine-mère, ne sont pas épargnés, et plusieurs se sauvent hors du royaume. Marie de Médicis, toujours violente et emportée, savait garder des secrets, mais ne pouvait cacher des sentiments. Cependant ses moindres démarches étaient surveillées, ses paroles observées. Le cardinal, se défiant seul d'une mémoire trop fidèle, mettait par écrit, journellement, les avis, les mots, les bruits qu'il recueillait par lui-même, par ses amis ou par ses espions : ces notes, confiées aux plus épaisses ténèbres, et presque toutes de sa main, ont passé à la postérité, sous le nom de *Journal fait durant le grand orage de la cour ;* odieux modèle des archives de police, ouvertes depuis, par les gouvernements, au mensonge et à la perfidie. Des apparences trompeuses de réconciliation entre le cardinal et la princesse étaient chères au cœur du roi ; il la vit avec joie reprendre séance au conseil. Italienne et Florentine, elle méditait sa vengeance. Par ses conseils, Gaston rompit toute mesure, se retira dans ses gouvernements, et bientôt sur les terres d'Espagne. On put dès-lors convaincre Louis, que la présence de sa mère à la cour, était incompatible avec la tranquillité de l'état et le repos du monarque. Son éloignement fut résolu. On essaya de masquer le procédé d'un fils qui

attente à la liberté de sa mère. Ce ne fut pas la reine que l'on arracha de la cour : mais le roi, quittant inopinément Compiègne, la laissa sous la garde du maréchal d'Estrées. Consternée d'un abandon subit, sans que sa fierté diminuât, elle refusa toutes les résidences qu'on lui offrit. Enfin, après quatre mois d'un triste séjour à Compiègne, elle prit le parti de quitter la France, et passa le reste sa vie à la regretter (*V.* MARIE DE MÉDICIS, XXVII, 68). On ne saurait douter que le cardinal ne suggérât ou ne facilitât l'évasion. Satisfait d'un expédient qui terminait la lutte dans laquelle il avait failli succomber, il disait énergiquement, que la sortie de la reine, et celle de *Monsieur*, avaient été, pour le royaume, comme une purgation salutaire. Richelieu devint l'arbitre de la cour. Personne, sans son aveu, ne conserva d'accès auprès du prince. La reine régnante était sans crédit; il ne négligea pas, néanmoins, l'occasion de la rabaisser : on intercepta des lettres que lui écrivait sa dame d'atours, la comtesse du Fargis; aussitôt une chambre de justice est instituée, et un arrêt condamne la comtesse à être décapitée. La reine dut se consoler : le cardinal ne put faire paraître la dame d'atours sur la place de Grève, qu'en effigie. Le parlement se montrait blessé des atteintes portées au cours ordinaire de la justice; et la déclaration de lèse-majesté contre les compagnons de la fuite de *Monsieur*, n'avait pu être enregistrée. Gaston et Marie de Médicis avaient présenté, contre le cardinal, des suppliques accueillies avec intérêt. Le roi y avait répondu par une autre déclaration qui prodiguait les éloges au ministre. Pour mieux faire éclater ses sentiments, le prince disait naïvement aux députés du parlement, en désignant le cardinal, « Quiconque m'aimera, l'aimera. » Malgré l'opposition de la magistrature, on établit une chambre du domaine, pour suivre la confiscation des biens, sur les complices de *Monsieur* et de la reine-mère. Le jugement de leur personne fut réservé à une autre chambre, instituée originairement pour punir les faux monnayeurs. Un troisième tribunal extraordinaire procéda contre le maréchal de Marillac, quoique le parlement eût revendiqué le procès. La haine de Richelieu contre l'accusé, était fortifiée par celle qu'il portait au garde-des-sceaux. Il osa abjurer toute pudeur dans ses ressentiments, en disposant à Ruel, dans sa propre maison, une prison pour son ennemi, et une salle où le tribunal s'installa. Marillac aimait le faste : on rechercha par quels moyens il en avait pu soutenir les dépenses. Un arrêt le déclara convaincu de péculat et de concussion. L'indignation publique proclama que la mort d'un maréchal de France, illustré par quarante années de services, avait une autre cause. Le cardinal même n'osa le nier, lorsque la reine-mère lui adressa cette question embarrassante: « Le maréchal serait-il prisonnier, » si vous étiez resté mon surintendant? » Le ministre laissa, plus tard, percer une partie de son secret: « La constitution présente de l'état requérait un grand exemple. » Bayle révoque en doute le propos si insultant pour le tribunal qui avait servi sa vengeance : « Il faut avouer que » Dieu donne aux juges des lumières » qu'il refuse aux autres hommes. » L'ardeur avec laquelle le cardinal poussait ses ennemis, ne le détournait pas des soins du gouvernement.

Rien ne pouvait lui faire oublier les plans qu'il avait conçus pour la gloire de l'état; et quand l'instant favorable à leur exécution approchait, il savait s'affranchir de toute autre préoccupation. Dans le temps que son existence entière était compromise, qu'il ignorait ce que lui réservaient les fureurs de la reine-mère, il attaquait au cœur la puissance de la maison d'Autriche, détachant la Bavière de son alliance, suspendant un traité avec le Danemark, semant la division dans la ligue catholique d'Allemagne. Le même ministre qui avait si opiniâtrément combattu les protestants de France, traitait avec Gustave, chef de leur confédération en Allemagne, et lui envoyait, pour auxiliaires, des troupes du roi très-chrétien; politique cruelle, qui livrait l'Allemagne à d'effroyables calamités; scandale qui mettait en doute la catholicité du cardinal de Richelieu, sur qui l'on appelait de toutes parts les foudres de l'Église. Qu'il eût négligé ses intérêts personnels au milieu de tant d'affaires, c'était peut-être trop exiger d'un homme sensible aux honneurs et à l'éclat des richesses. Déjà grand-maître de la navigation, le gouvernement de Bretagne lui sembla nécessaire. Il fallut changer l'ancienne et modeste demeure de la famille Duplessis en un château, où le roi et la reine avaient leur appartement, qui n'eût déparé aucune des maisons royales (*V.* J. Marot): la pairie d'un cardinal, duc et premier ministre, n'exigeait pas moins. Le village de Richelieu prit l'étendue d'une ville, favorisée de priviléges utiles, d'un collége royal, et d'une académie destinée à l'éducation de la noblesse. Les ennemis du cardinal se ranimèrent à la vue de Gaston, qui entrait en France à main armée, apportant un manifeste contre *le perturbateur du repos public, l'ennemi du roi et de la maison royale, le dissipateur de l'état, le tyran d'un grand nombre de personnes de qualité, et généralement des peuples de France.* Le duc de Montmorenci, ayant prêté son bras à la révolte, fut le second maréchal de France qui, dans l'espace de six mois, périt sur l'échafaud. Il implora vainement l'ancienne amitié du ministre, et la récompense du secours qu'il avait généreusement offert à Lyon. Richelieu voulut frapper tous les grands, dans la personne d'un seul, et montrer que le temps n'était plus où la rebellion se pardonnait. Le sort du coupable fut digne de pitié: la sévérité put être nécessaire (*V.* Montmorenci, XXX, 19, et Moret). Mais les châtiments s'étendirent au loin: on cherchait de tous côtés les complices; et des gentilhommes étaient condamnés au supplice de la roue, à être tirés à quatre chevaux; leurs biens étaient confisqués et leurs maisons rasées. L'intendant de Champagne, Laffemas, s'acquérait le surnom de *bourreau du cardinal.* Le garde-des-sceaux, Château-Neuf, fut, comme son prédécesseur Marillac, confiné dans un château, où il resta dix ans. Le chevalier de Jars reçut sa grâce sur l'échafaud. Des évêques du Languedoc étaient coupables; mais le caractère épiscopal réclamait des ménagements d'un prince de l'Église; et deux seulement furent punis par la déposition canonique (*V.* Pause). Il n'était plus question, comme on l'avait hypocritement proposé à l'assemblée de 1626, d'adoucir les peines contre les criminels d'état; on les rendit au contraire plus rigoureuses par lettres-patentes enre-

gistrées dans un lit-de-justice. Un seul trait peindra la terreur dont la sévérité du ministre avait frappé les esprits: le maréchal d'Estrées commandait l'armée du roi à Trèves; il apprend que ses lieutenants ont reçu un paquet de la cour, et il suppose qu'il contient l'ordre de l'arrêter. Aussitôt le général abandonne ses troupes, et s'enfuit en Allemagne. Le roi écrivit pour le rassurer, et le faire revenir. Rien n'annonce que le cardinal ne lui ait pas su bon gré d'avoir eu si peur. Ses plus grandes inquiétudes venaient de Gaston, frère du roi, qui rompait les traités avec la même facilité qu'il les signait. Ce prince avait épousé, sans l'agrément du roi, la sœur du duc de Lorraine. Ce mariage contrariait la politique du cardinal, qui employa les ressources de son esprit pour le faire casser (*V.* Orléans, XXXII, 88). La guerre avec la Lorraine s'en étant suivie, et le duc ayant été promptement réduit aux extrémités, imagina d'abdiquer en faveur du cardinal de Lorraine son frère. Celui-ci, ne sachant, non plus, comment apaiser l'orage, offrit de quitter l'état ecclésiastique, et d'accepter la main de Mme. de Combalet. Ce bizarre projet, resté sans effet, fit supposer que Richelieu avait conçu des prétentions encore plus exagérées, et que ses persécutions contre *Monsieur* avaient pour but de le contraindre à épouser sa nièce. Puylaurens jouissait alors de toute la faveur de ce prince. Le ministre, fatigué de négocier sans garantie, fit un traité particulier avec lui. Le favori devint duc, et même parent du cardinal, en épousant une de ses cousines. Une alliance si desirée n'empêcha pas que Puylaurens n'allât bientôt mourir dans les prisons de Vincennes. Conseil de Gaston, il pouvait peut-être répondre de sa conduite factieuse. On accusa le cardinal de se l'être attaché par les liens du sang pour le perdre plus sûrement. La persévérance avec laquelle se suivait le plan d'abaisser la maison d'Autriche, ralluma la guerre contre l'Espagne. Richelieu convoitait les Pays-Bas, jusqu'à Anvers et Malines. Sa vue pénétrante avait démêlé que ces provinces étaient dès-lors trop semblables à la France pour en être séparées. Il fixa, par un traité avec les états-généraux, les limites au-delà desquelles d'autres mœurs et d'autres habitudes appelaient la domination hollandaise. Il calculait aussi les chances qui pouvaient soustraire la Franche-Comté à la couronne d'Espagne. Le succès de la guerre ne répondit point à son attente : les frontières de la Picardie, mal défendues, ouvrirent un large passage aux troupes ennemies ; on fut inquiet, dans la capitale, mais on n'y perdit pas courage. Les bourgeois de Paris, les communautés religieuses, tous les corps de l'état, se montrèrent Français. Un cri général s'élevait contre le premier ministre; et le roi semblait accessible au mécontentement populaire. On crut que cette fois le cardinal se disposait à la retraite. Bien des gens se seraient consolés des malheurs publics; mais un capucin, le P. Joseph, qui consacra sa vie à l'ambition, peut-être à l'amitié, lui inspira la résolution de braver l'orage. Richelieu adopta le parti, toujours utile, rarement équitable en France, d'attribuer les revers à la lâcheté des commandants. Les gouverneurs de Corbie et de la Capelle, qui n'étaient que malheureux, furent jugés criminels de lèse-majesté au

premier chef. En lisant leur arrêt, on retrouve l'horrible détail du supplice de Ravaillac, auquel on paraissait les avoir assimilés. Ils avaient disparu; on promit vingt mille écus a qui rapporterait leur tête. On vit bientôt ce que peuvent, pour le salut d'un état, les ressorts de la politique extérieure, quand ils sont confiés à une main habile. Le cardinal sut obtenir du prince d'Orange et des états de Hollande des démonstrations militaires, qui éloignèrent les Espagnols, menacés de se trouver entre deux armées. En de si graves circonstances, le ministre n'avait pu se dispenser de laisser paraître à la tête des troupes le frère du roi et le comte de Soissons, ses mortels ennemis. Les princes saisirent l'occasion, en formant un complot pour l'assassiner à Amiens. C'en était fait du cardinal, si Gaston, auquel le meurtre répugnait, eût osé donner le signal convenu.— Il restait peu de loisir au ministre, dans les périls et dans les affaires, pour se croire poète; mais on résiste difficilement au charme des vers, quand on ambitionne les palmes de l'éloquence. La prédilection du cardinal pour la poésie dramatique ne fut point stérile. Il inventait des sujets de pièces, dont il faisait versifier chaque acte par un auteur différent (*Voyez* CORNEILLE, IX, 609). Ces productions se nommèrent les *Pièces des cinq auteurs*. La tragi-comédie de *Mirame* passa pour être l'ouvrage d'un seul; et lorsqu'on dépensa deux cent mille écus afin de la produire avec plus d'avantage à la cour, la tendresse paternelle se laissa facilement deviner. On ne put la méconnaître non plus pour la *Grande pastorale*, Gomberville ayant déclaré,

Qu'il n'est point d'Apollon que le grand Richelieu,

tous les poètes applaudirent, célébrant à l'envi le nom d'Armand. Des pensions les encouragèrent; et Colletet reçut jusqu'à six cents livres pour six vers. Depuis peu de temps, quelques beaux-esprits avaient coutume de se réunir, afin de discuter entre eux des questions littéraires (*V.* CONRART). Le cardinal conçut le projet d'en former un corps. Ce fut l'origine de l'académie française, dont il voulut être le chef et le protecteur (1635). L'académie ne se montra pas ingrate : elle établit que chaque membre promettrait, avant d'être reçu, de révérer la vertu et la mémoire de monseigneur le protecteur. Il n'accepta pas ce tribut perpétuel d'admiration obligée; et les statuts furent corrigés. La critique du *Cid* fut ordonnée, moins peut-être par jalousie contre Corneille que pour établir la juridiction de la nouvelle académie dans l'empire du goût. L'imprimerie royale, que François Ier. avait créée, devint, à grands frais, digne de son nom (1). Le prélat dont la plume avait combattu l'hérésie, ne pouvait négliger d'étendre sa protection sur les études théologiques. La Sorbonne, qui avait traversé plusieurs siècles sous l'humble apparence d'une école ouverte à la jeunesse pauvre, reçut une destination plus étendue; et ses vieux murs furent remplacés par des édifices superbes. D'autres bâtiments, le fameux palais Cardinal (le *Palais-Royal* d'aujourd'hui), et un hôtel de Richelieu, exercèrent le talent des artistes dans tous les genres. Mais ce n'était pas dans les arts et les lettres que l'on pouvait trouver des secours

(1) L'édition dite royale (in-fol. max. 1640) du livre *De Imitatione Christi* fut le premier ouvrage imprimé au Louvre, d'après les ordres du cardinal : elle est sans nom d'auteur. G—CE.

contre les factions et les intrigues. Le roi, que sa piété mettait fort en garde contre les séductions de la beauté, se sentait néanmoins attiré par les grâces et la vertu de M[lle]. de Lafayette (*V.* Louis XIII). Elle détestait le premier ministre, qui trembla de se voir exposé au seul danger qu'il n'eût peut-être pas prévu. Il comptait sur le confesseur du roi pour hâter la profession religieuse de la belle favorite, touchée de cette vocation, dès ses plus jeunes ans, et s'y maintenant depuis sa faveur : mais le P. Caussin, dont le cardinal s'était cru assuré en l'approchant du roi, jugeait que la guerre, l'exil de la reine mère, les alliances avec les hérétiques, compromettaient la conscience de son pénitent. Il lui semblait utile de retenir à la cour une pieuse fille, attentive à ses conseils, et qui pouvait éclairer la religion du monarque. Le combat entre le ministre et le confesseur ne fut pas long. Le cloître déroba M[lle]. Lafayette aux confidences de Louis ; et une lettre de cachet envoya le jésuite à Rennes. Ses supérieurs furent invités à employer son zèle dans les missions du Canada ; et ils obtinrent, comme une grâce, la faculté de le reléguer à Quimper-Corentin. Un autre jésuite, le P. Monod, confesseur de Christine de Savoie, sœur du roi, résista plus longtemps. Les présents, les louanges, les menaces, n'avaient pu le gagner; et la duchesse refusait obstinément de s'en séparer. Le cardinal renversa tous les obstacles ; et son ennemi finit ses jours dans une forteresse (*V.* Monod). On se débarrassa de même d'un des ministres de la duchesse, le comte d'Aglié, qui fut amené à Vincennes. Richelieu savait faire ployer les souverains devant sa volonté. Peu délicat sur le choix des moyens, il faisait arrêter et dévaliser les courriers, lorsque ses espions étaient en défaut. Il excitait alternativement Wallenstein à se révolter, et l'empereur à l'irriter. Il signait un traité d'alliance et de subsides avec les Catalans, soulevés contre l'Espagne, et traitait avec eux pour l'établissement d'une république à Barcelone. Il ne demeura pas étranger à la révolution soudaine qui, rappelant des droits légitimes, plaça la maison de Bragance sur le trône de Portugal. A son aumônier fut réservée l'odieuse mission de hâter la catastrophe de Charles I[er]., en excitant la haine des Écossais et la fureur des puritains. On frémit en lisant ces mots prophétiques, dans une dépêche au comte d'Estrade, ambassadeur à Londres : « L'année ne se passera pas que le » roi et la reine d'Angleterre ne se » repentent d'avoir refusé les offres » que vous leur avez faites. » Ces offres étaient de garder la neutralité. Les choses allèrent plus loin, disent les Mémoires de Brienne, que le cardinal ne l'avait prévu et souhaité. C'est à regret que Richelieu n'avait pu obtenir d'Anne d'Autriche un pardon, ou du moins l'apparence d'une réconciliation. Son amour-propre souffrait d'être haï d'une princesse parée des grâces de la jeunesse et de la beauté. La malignité, qui s'empare de tout, exagéra des dispositions secrètes, dont la reine put entendre, une fois seulement, l'expression trop vive. Le cardinal, tant qu'il vécut, ne cessa de l'accabler de chagrins. M[me]. de Motteville, confidente de la reine, s'étonnait de voir sa maîtresse victime, dit-elle, de cette nouvelle manière d'aimer. Le ministre, ayant surpris des lettres qu'elle écrivait au roi d'Espagne son frère, desira lire aussi les réponses, restées entre les

mains d'Anne d'Autriche. Pour contenter une curiosité plus qu'indiscrète, il envoya le chancelier, assisté de l'archevêque, faire une perquisition au Val-de-Grâce, où la reine avait un appartement. Ni son oratoire, ni ses cassettes, ne furent respectés; les religieuses furent interrogées, et l'abbesse exilée. On n'épargna rien à l'épouse du roi : publicité, formes judiciaires, explications verbales avec le cardinal. On imagina sauver les apparences, en faisant croire qu'elle avait été l'objet de certains ménagements. Dans la frayeur d'être renvoyée en Espagne, elle s'écriait : « Quelle » bonté faut-il que vous ayez, mon» sieur le cardinal ! » L'autre reine, Marie de Médicis, accablée des ennuis de l'exil, s'appliquait à fléchir un fils long-temps soumis et respectueux, Sa situation était digne de pitié, depuis la saisie de son douaire et de ses revenus. On prétendait la punir des complots attribués au père de Chanteloube, oratorien de sa suite, que le cardinal avait fait condamner, par contumace, à être rompu vif. Le roi, sensible aux larmes de sa mère, tint conseil, pour accorder la piété filiale avec les devoirs du souverain. Le cardinal se récusa, certain qu'il pouvait, sans être présent, imposer sa volonté. La veuve de Henri-le Grand, la mère d'un roi et de deux reines, mourant pauvre et délaissée, à Cologne, accuse la mémoire de Richelieu. Si la politique exigeait le bannissement de cette princesse, il n'était pas du moins forcé de faire sentir l'indigence à sa bienfaitrice. Jusqu'alors les finances de l'état s'étaient conservées dans une situation assez prospère. Mais, vers les dernières années de la vie du cardinal, le trésor était obéré. On ne sut opposer aux nécessités du temps, que la création subite de quatre cents charges de procureurs au parlement de Paris (1639). Tous les habitants des paroisses devinrent solidaires du paiement des tailles ; mesure dont l'exécution rigoureuse occasionna des émeutes en divers lieux. Les révoltés prirent le nom de *nuds-pieds*, qui exprimait énergiquement leur misère, vraie ou simulée. La haine contre le cardinal, en descendant des grands jusqu'au peuple, sembla devenir générale. On doutait que le roi lui-même se fût jamais conduit par affection pour son ministre, dont les manières et l'humeur lui déplaisaient. Il ne l'avait opiniâtrément maintenu, qu'en cédant à l'intérêt de l'état. Malgré quinze années d'habitude, Louis se révoltait encore contre un joug que la postérité le loue d'avoir porté. Richelieu, inquiet comme aux premiers jours de la faveur, redoutait l'avenir. Vainement il cherchait la sécurité dans le nombre des espions et le rang élevé des délateurs; on se croyait, en tout lieu, sous l'œil du cardinal, et lui seul craignait d'être mal averti. Le goût du monarque pour les favoris causait de vives alarmes à Richelieu; et il essaya d'en former lui-même un qui serait modeste dans la prospérité, fidèle surtout à la reconnaissance. Cinq-Mars, second fils du maréchal d'Effiat, fut approché du roi, et s'avança rapidement dans sa confiance. Au comble de la faveur, l'ennui le dévorait; il regrettait l'indépendance, et s'irritait des dures réprimandes du cardinal. Il espéra, en obtenant, par un traité secret, l'appui de l'Espagne, secouer une tutelle dont le roi gémissait avec lui. Les courtisans, attentifs à la lutte qui s'engageait, se divisèrent en deux factions, les *royalistes*, dont Cinq-

Mars était chef, et les *cardinalistes*. Richelieu, malade à Narbonne, déplorait la fatalité d'être éloigné de la cour, dans un temps où il lui était si nécessaire d'en être près. Il écrivait de tous côtés pour raffermir la fidélité de ses amis; il décidait le prince d'Orange à insinuer que son alliance avec la France dépendait de la conservation du premier ministre. Enfin, le traité avec l'Espagne fut révélé, sans qu'on ait jamais su par quel moyen. Le roi, dès qu'il entrevit l'apparence de son autorité menacée, revint au cardinal. Le duc de Bouillon, l'espoir des factieux, fut arrêté, comme l'avait été Marillac, au milieu de l'armée qu'il commandait. On emprisonna Cinq-Mars et son ami de Thou, et tous deux périrent sur l'échafaud (*V.* Cinq-Mars). Le roi apprit en même temps cette sanglante catastrophe, et la nouvelle d'un succès militaire qu'il desirait depuis long-temps : « Sire, vos ennemis sont morts, et vos armes sont dans Perpignan », écrivait le ministre, dont la maladie n'avait pas abattu l'esprit. Il revint de Lyon à Paris, dans une espèce de chambre, portée par dix-huit de ses gardes, qui marchaient tête nue. Une brèche pratiquée aux murs des villes, laissait passer cette machine, quand la dimension des portes s'y refusait. Louis n'éprouva pas, à la vue de son ministre, ces retours de confiance, auxquels il s'abandonnait volontiers quand il se croyait des torts à réparer envers lui. Inquiet de sa propre santé, il paraissait moins attentif aux maux du cardinal. Peut-être aussi le moment était-il arrivé, où, lassés l'un de l'autre, ils avaient épuisé, dans une longue contrainte, la patience de se supporter : mais cette nouvelle épreuve n'était pas réservée à leur union; la fin de Richelieu approchait. Lorsqu'il sentit le danger de sa situation, il prononça d'une voix ferme des adieux au roi, se consolant, disait-il, par la satisfaction de laisser le royaume au plus haut degré de gloire. Il recommanda Mazarin, et les autres ministres, dont il loua les services et la fidélité. Il envisagea la mort avec l'attention calme qu'il avait coutume de donner à ses occupations ordinaires. Ayant demandé le viatique : « Voilà mon Seigneur et mon Dieu, s'écria-t-il; je proteste devant lui que dans tout ce que j'ai entrepris, je n'ai jamais eu en vue que le bien de la religion et de l'état. » Lorsqu'on lui demanda s'il pardonnait à ses ennemis, les uns disent qu'il répondit : « Je n'ai d'ennemis que ceux de l'état. » D'autres entendirent seulement qu'il pardonnait volontiers. Les princes, les grands de la cour, remplissaient son appartement. Plusieurs se retirèrent édifiés de sa piété tranquille: quelques-uns en furent épouvantés, craignant qu'une si constante sécurité ne cachât de périlleuses illusions. Le roi se contenta de dire froidement : « Voila un grand politique mort. » Le cardinal de Richelieu termina sa carrière, le 4 déc. 1642, dans la cinquante-huitième année de son âge et la dix-huitième de son ministère. Les honneurs funèbres lui furent prodigués avec le faste qu'il avait aimé pendant sa vie; et le peuple, toujours content du changement de maître, fit des feux de joie. Le testament, qui pourvut au partage de la succession du cardinal, semblait répartir la fortune d'un prince. Le roi était inscrit parmi les légataires, soit par la vanité du testateur, soit à titre de restitution déguisée. Louis XIII accepta un million et demi en espèces,

des meubles, et le palais Cardinal (2). Jamais ministre ne s'était ménagé de si grands moyens d'économie personnelle : chaque semaine, il réglait les comptes de son maître-d'hôtel, sans se résoudre toutefois, à dépenser, par an, moins de quatre millions. Sa table, ses équipages, sa musique, toute l'ordonnance de sa maison faisait envie au roi, qui n'était pas si bien servi. Ce grand luxe ne pesait pas entièrement sur l'état. Général de trois ordres monastiques, les plus richement dotés, les meilleurs bénéfices s'étaient trouvés à sa convenance. Richelieu était infatigable au travail, quoique sa santé fût très-délicate, et qu'il éprouvât des maladies continuelles. Il se couchait ordinairement à onze heures, dormait trois ou quatre heures de suite, puis il écrivait lui-même, ou dictait à un secrétaire, et se rendormait sur les six heures, pour se lever entre sept et huit. Bien que naturellement haut et impérieux, il connaissait le prix des manières affables. Sa physionomie mobile et à laquelle il savait commander, aidait merveilleusement à la dissimulation. On le voyait comme abîmé dans la douleur, *demi-mort*, disait la reine-mère, et l'instant après, gai, enjoué. Elle prétendait aussi qu'il avait les larmes à commandement. Il accueillait tout le monde avec une extrême politesse, tendant une main affectueuse à ceux qui venaient lui parler; et, lorsqu'il avait dessein de les gagner, il les comblait de louanges et de caresses. Il était ardent à rendre service à tous ceux qui lui montraient de l'attachement; et l'on pouvait compter sur sa parole. Ses domestiques le regardaient comme le meilleur des maîtres; et il les récompensait libéralement : mais son esprit ombrageux leur causait souvent de grandes inquiétudes. Un jour qu'il aperçut, sous le lit de son valet de chambre, qui couchait dans son appartement, deux bouteilles de vin, il s'imagina que ce pouvait être du poison, et le contraignit de le boire toutes deux en sa présence. Il se piquait d'un grand attachement pour la religion, et fut soigneux d'en accorder les pratiques avec ses immenses occupations. Il communiait tous les dimanches, et disait la messe aux grandes fêtes. Ses mœurs exercèrent la censure de ses ennemis. Les libelles lui attribuent des intrigues galantes avec sa nièce de Combalet et la duchesse de Chevreuse. Voltaire le déclare amant public de Marion de Lorme : mais si le cardinal a payé de honteux tributs à la faiblesse humaine, il s'environna des plus épaisses ténèbres. Un roi, scandalisé de ce que son premier ministre s'était fait dispenser par le pape de réciter le bréviaire, n'eût point toléré les mœurs irrégulières d'un prêtre. Pour justifier l'inconvenance de ses exploits guerriers, Richelieu associa beaucoup d'ecclésiastiques à sa carrière militaire. Au siége de la Rochelle, on ne voyait qu'évêques et abbés, chargés de diriger les travaux et les approvisionnements. Il fit amiral l'archevêque de Bordeaux, qui livra plusieurs combats; il envoya le père Joseph discuter des plans de campagne avec le duc de Weimar. Entre les accusations hasardées intentées à sa mémoire, il n'en est peut être pas de plus téméraire, que celle d'avoir

(2) Sa bibliothèque, riche en manuscrits orientaux, fut léguée à la Sorbonne; mais il paraît que ce legs ne parvint jamais à sa destination. *Voyez*, à cet égard, les réclamations de l'abbé Ladvocat, dans le *Journal des savants*, de mai 1788, p. 293.

fait périr Grandier dans les flammes, pour se venger d'une satire. Le cardinal croyait aux sorciers; et ses écrits témoignent qu'il partageait, sur plusieurs points, la crédulité de son siècle. Rien ne prouve que son intervention, dans ce singulier procès, dépassât ce que l'ordre public réclamait d'un ministre vigilant. (*V.* GRANDIER.) S'il était vindicatif, sa haine allait droit au but par des moyens prompts et naturels. Pénétré de son mérite, jusqu'à croire que le roi et la France n'existaient que par lui, il ne voyait de salut pour l'état, que dans la conservation du pouvoir en ses mains : il s'identifiait tellement avec la personne du souverain, qu'on ne pouvait attaquer le cardinal, sans être criminel de lèse-majesté. C'est ainsi qu'il justifia, peut-être, à sa conscience, une sévérité impitoyable, qui semblait avoir rayé, des prérogatives d'un fils de Henri IV, le droit de faire grâce. Il parut se complaire dans les rigueurs qu'exigeaient ces temps de troubles et de factions. L'intention de se disculper du reproche de cruauté, le rendit plus dur encore, en ce qu'il refusa de sauver ceux qu'il affectionnait, afin de se montrer impassible à toute autre considération qu'au bien public : il eut épargné Saint-Preuil, malgré de criminelles exactions, si ce brave guerrier lui eût été indifférent. Presque toujours la prison ou la disgrace d'un personnage entraînait dans la même infortune les amis et les parents. Mais on exagéra l'étendue de maux dont la réalité n'était que trop fâcheuse. La tyrannie reprochée au cardinal, reste sans excuse, à l'égard des accusés distraits de leurs juges naturels, livrés à des tribunaux temporaires institués uniquement dans le but d'obtenir la condamnation. Le roi s'était laissé persuader que son autorité n'avait point de bornes, et l'annonçait franchement au doyen et aux présidents du parlement : « Ceux qui prétendent, disait-il, que je ne puis donner les juges qu'il me plaît à mes sujets quand ils m'ont offensé, sont des ignorants indignes de posséder leur charge. » La majesté du trône fut sacrifiée aux passions du ministre, lorsque le roi présida, en personne, au jugement du duc de Lavalette, et à celui du duc de Vendôme. Richelieu n'avait pas d'intérêt plus pressant que de subjuguer le roi; c'était aussi l'objet constant de sa sollicitude, le travail de tous ses moments. Fertile en expédients, il avait composé un Mémoire sur *les moyens d'empêcher les cabales de la cour*; et il l'offrit aux méditations du roi. Le prince y lut qu'il était obligé, *en conscience*, de ne recevoir aucune confidence contre son premier ministre, sans la révéler et nommer l'accusateur; le monarque goûta le précepte, et, scrupuleux dénonciateur des ennemis du cardinal, s'exempta rarement de les livrer. Un autre écrit fut destiné à l'usage du roi, par le père Joseph : c'était un Traité sur *l'unité du ministre, et les qualités qu'il doit avoir.* L'auteur soutient qu'un roi ne peut se passer d'un premier ministre qui soit ecclésiastique; qu'il est juste de lui laisser une pleine autorité, de le combler d'honneurs et de richesses; de se défier des plaintes dont il serait l'objet; et que le prince, eût-il promis d'en garder le secret, est tenu de les lui communiquer. L'obligation de préférer son ministre à ses plus proches parents, complète les devoirs de la royauté, selon l'enseignement du père Joseph. Par des

moyens semblables, employés sans pudeur, Louis fut comme enlacé dans les filets habilement tendus sous ses pas. On ne dédaignait pas néanmoins de se servir quelquefois des séductions de la flatterie : la statue du roi s'éleva aux frais du cardinal, sur la plus belle place publique qui fût alors dans Paris ; hommage messéant de la part d'un sujet, renouvelé sous le règne suivant, par le maréchal de La Feuillade. Richelieu s'était placé si haut, que sa dignité semblait exiger des dédommagements aux soumissions qu'il ne pouvait refuser au monarque. Les princes lui cédaient la droite ; il gardait son fauteuil devant la reine. Les gouverneurs de province, si altiers dans le ressort de leur commandement, ployaient humblement ; ils déclaraient, comme le prince de Condé, préférer le bien de l'état, *et le contentement de Monseigneur le cardinal*, à toute chose. Ce même prince faisait épouser à son fils, surnommé depuis le Grand-Condé, Clémence de Maillé-Brezé, nièce du ministre redouté. Le système politique de Richelieu se compose de trois résolutions, suivies avec constance pendant dix-huit années : priver le calvinisme d'une existence offensive; contraindre les grands à devenir humbles sujets du roi; rehausser, au préjudice de la maison d'Autriche, la considération extérieure de la France ; telle fut la tâche qu'entreprit le ministre. Renvoyer une partie, du moins, de ces vastes projets à des temps tranquilles, eût été permis. Les exécuter, au milieu des révoltes de la cour, appuyées des princes du sang, malgré la faiblesse du roi, l'opposition furieuse de la reine-mère, les cabales sans fin du duc d'Orléans, ce fut certainement l'ouvrage d'un homme supérieur. Montesquieu, dans son parallèle entre Louis XI et Richelieu (4), termine ainsi le portrait de ce dernier : « Il fit jouer à son monarque le second rôle dans la monarchie, et le premier dans l'Europe ; il avilit le roi, mais il illustra le règne. » La monarchie conserva long-temps les forces qui lui avaient rendu la vie. La mémoire de Richelieu protégea la régence d'Anne d'Autriche, mieux que les finesses italiennes de Mazarin; et le grand cardinal ouvrit la carrière aux merveilles du règne de Louis XIV. Mais l'admiration de la postérité ne saurait disculper Richelieu, de s'être attiré la haine méritée de ses contemporains. L'humanité le blâme, sans que jamais la politique puisse l'absoudre, d'actions cruelles, de fourberies honteuses, de perfidies, qu'un génie élevé, joint à un cœur noble et généreux, aurait mis sa gloire à éviter. Les développements indispensables auxquels nous nous sommes livrés, laissent peu d'espace pour les écrits du cardinal de Richelieu. Les seuls dont l'authenticité n'a pas été contestée, ont rapport à la théologie. On en peut voir la liste dans le Moréri de 1759; nous indiquerons : I. *Les principaux points de la foi catholique, défendus contre l'écrit adressé au roi par les ministres de Charenton*, Poitiers, 1617, in-8°. (5) II. Un catéchisme, intitulé *Instruction du chrétien*, ibid., 1621, in-8°., expose, d'une manière nette et précise, la doctrine de l'Église : il a eu au moins vingt-quatre éditions, a été traduit en latin (1626),

(4) *Archives littér. de l'Europe*, II, 304, 1804, in-8°. *Voy.* l'art. MONTESQUIEU, XXIX, 521.

(5) L'auteur veut y paraître en même temps théo-

en basque (1626), en arabe (1640, in-4°.), etc. III. *La méthode la plus facile et assurée de convertir ceux qui sont séparés de l'Eglise*, Paris, 1651, in-fol. Cet ouvrage solide, où règne un ton de douceur et de modération digne de servir d'exemple à tous ceux qui se mêlent de controverse, fut composé, à ce que l'on croit, par l'abbé de Bourzeis, et par quelques autres théologiens, de sorte que le cardinal n'en est que le père adoptif. IV. *La perfection du chrétien*, Paris, 1646, in-4°. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions : il offrit, dans le temps, des rapprochements piquants entre les maximes qu'il contient et la conduite de l'auteur. V. *Mémoires sur les événements du règne de Louis XIII*. Les fragments qui s'en trouvèrent dans les papiers de Mézerai, furent attribués à cet historien, et imprimés sous le titre d'*Histoire de la mère et du fils*, et sous celui d'*Histoire de la régence*, etc. On a jugé avec raison, que cet écrit n'était pas digne de Mézerai (*V.* ce nom). En effet, le style ne ressemble nullement à celui de l'historien, qui est beaucoup plus correct. Il est maintenant reconnu, après de longues controverses, que le cardinal de Richelieu est auteur non-seulement de l'*Histoire de la mère et du fils*, mais d'une suite de Mémoires sur les événements de son temps. Prosper Marchand, Lenglet-Dufresnoy, Foncemagne, en sont demeurés convaincus. On savait qu'il existait, au dépôt des affaires étrangères des Mémoires manuscrits, corrigés de la main du cardinal. M. Petitot vient de publier une édition faite d'après ce manuscrit (6). Le cardinal, qui voulait acquérir tous les genres de célébrité, n'a pas senti le prix du naturel dans le style. Ses Mémoires laissent apercevoir le rhéteur, soupçonner le théologien, et reconnaître les inspirations des beaux-esprits, Boisrobert et Colletet. Mais il s'y trouve des portraits tracés d'une main ferme, et des faits curieux, qui n'ont pu être connus que d'un homme initié dans les affaires de l'état, admis dans l'intérieur de la famille royale. VI. *Testament politique du cardinal de Richelieu*. L'authenticité de cet écrit a été l'objet de vives attaques de Voltaire. Foncemagne les a victorieusement repoussées, en montrant que les deux manuscrits connus viennent, l'un de la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal, et l'autre de l'abbé Des Roches, son secrétaire. On ajoute le témoignage de l'archevêque de Toulouse Montchal, qui rapporte, dans ses Mémoires, que le cardinal lui avait montré le manuscrit de son Testament politique. C'est sans doute ce qu'on a jamais pensé de plus solide sur le gouvernement des états, en se reportant à l'époque où l'auteur écrivait. La Bruyère s'est exprimé avec force au sujet de ce testament politique. « Celui qui a achevé de si grandes choses, ou n'a jamais écrit, ou a dû écrire comme il l'a fait. » Nous pensons que ce jugement est parfaitement juste. Toutes les éditions antérieures à celle de 1764, publiée par Foncemagne, sont incomplètes,

logien et politique, deux qualités qui ne s'amalgament guère ensemble : ce qu'il y a de bien sûr, c'est qu'il n'y donna pas de grandes preuves d'érudition en traduisant *Terentianus Maurus*, qui est le nom d'un grammairien, par le *Maure de Térence*, preuve qu'il ne connaissait pas tous les auteurs dont il parlait. T—D.

(6) Elle fait partie de la collection des *Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, 2e. série. Les tomes VII et VIII de ces *Mémoires du cardinal de Richelieu* (comprenant de 1632 à 1635) viennent de paraître, décembre 1823.

parce qu'elles ne contiennent pas la Succincte narration des grandes actions du roi ; c'est une suite au premier chapitre du Testament, qui fut découverte en 1756, parmi les manuscrits de la bibliothèque du Roi. On trouve, dans l'édition de 1764, les Lettres de Foncemagne à Voltaire, qui sont d'un grand intérêt. Une prétendue *Troisième partie* de ce Testament (Amsterdam, 1689, in-12), dont quelques exemplaires sont intitulés, *Mémoires politiques* du cardinal de Richelieu, n'est qu'une réimpression du *Traité de la politique de France* (Voy. CHASTELET, VIII, 263) : M. Barbier donne de grands détails sur ce livre, dans la 2e. edit. de son *Dictionnaire des anonymes*, no. 11164. VII. *Journal de M. le cardinal de Richelieu, qu'il a fait durant le grand orage de la cour, en l'année* 1630 *et* 1631, *tiré des Mémoires écrits de sa main*, 1649, in-8o. Il s'en trouve beaucoup d'éditions, dont la meilleure est celle d'Amsterdam, 1664, 2 vol. in-12. Ce journal a été imprimé dans le 4e. volume de l'Histoire de Leclerc. Ce ne sont que des notes à l'usage particulier du cardinal, qui découvrent une partie des moyens dont il se servit pour observer et déjouer les complots de ses ennemis. On voit que, voulant surprendre les secrets de la reine-mère, il abusait du goût de cette princesse pour les devins et les astrologues. On a plusieurs Vies du cardinal de Richelieu (*Voy.* AUBERY, Jean LECLERC et René RICHARD). Mais son meilleur historien est encore le P. Griffet, dans l'Histoire de Louis XIII. Son mausolée (7), chef-d'œuvre de Girardon, fait l'ornement de l'église de la Sorbonne : il est gravé dans le Musée des monuments français. C—L.

RICHELIEU (ALPHONSE-LOUIS DU PLESSIS DE), connu sous le nom de cardinal de Lyon, était l'aîné d'Armand. Après la mort de son oncle, évêque de Luçon, il fut nommé pour le remplacer; mais il s'empressa de résigner ce bénéfice à son frère, et entra dans l'ordre des Chartreux, où, pendant vingt-un ans, il mena la vie la plus austère. Il fut tiré, malgré lui, du cloître, et appelé, en 1626, à l'archevêché d'Aix. Deux ans après, il passa sur le siége de Lyon ; et, en 1629, il reçut le chapeau de cardinal, du pape Urbain VIII, qui, dans cette circonstance, s'écarta du réglement de Sixte-Quint, portant que deux frères ne pourraient être admis en même temps au sacré collége. Sur la démission du cardinal de la Rochefoucauld, il fut nommé grand-aumônier de France, en 1632; et, l'année suivante, le roi Louis XIII le fit commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Chargé de terminer les différends qui existaient entre la France et la cour de Rome, il s'acquitta de cette mission avec succès, et se hâta de revenir dans son diocèse, qui était affligé d'une maladie pestilentielle. Il signala, dans cette circonstance, son zèle et son immense charité, se devouant lui-même pour porter aux malades les secours dont ils avaient besoin. La mort de son frère, que suivit celle du roi Louis XIII, l'affligea vivement. Sa charge de grand-aumônier l'obligea de se rendre à Paris, pour les obsèques du roi ; mais il reviut aus-

(7) Son buste en bronze, placé dans la salle des actes de la Sorbonne, est aujourd'hui à la bibliothèque Mazarine; et l'on y a joint, enchassé sous le cristal, un petit doigt du cardinal-ministre, que, lors de l'exhumation revolutionnaire, un maçon détacha pour en avoir la bague, et que recueillit précieusement le frère du bibliothécaire, M. Petit-Radel. G—CE.

sitôt à Lyon, dont il ne s'éloigna plus que pour assister à l'élection d'Innocent XII, et en 1645, pour présider l'assemblée du clergé. On lui a reproché d'avoir trop docilement embrassé les ressentiments de son frère le ministre. Lorsque la malheureuse duchesse de Montmorenci passa par Lyon, après la mort funeste de son mari, elle desira chercher des consolations auprès de Mme. de Chantal, dont la grande piété était connue : l'archevêque ne voulut pas absolument le lui permettre. Souvent il regretta la tranquillité dont il avait joui dans le cloître. Peut-être, disait-il, dans sa dernière maladie, vaudrait-il mieux que je mourusse sur la couche de dom Alphonse, que sur le lit magnifique de l'archevêque de Lyon. Ce prélat termina sa carrière, le 23 mars 1653, et fut inhumé dans l'église de la Charité, qu'il avait fait bâtir. L'épitaphe qu'il s'était composée, mérite d'être connue (1). Son diocèse lui dut l'établissement d'un grand nombre de monastères. C'était, dit Dreux du Radier, un génie plus sombre que brillant, plus solide qu'agréable ; il écrivait assez bien, et parlait fort mal. Jamais il ne put faire un vers latin. De tous les poètes, il n'aimait que Lucain. Il savait Sénèque par cœur, et en avait fait de longs extraits (*Voy.* la *Biblioth. de Poitou*, III, 358). On a de lui quelques *Lettres* à son frère Armand, insérées dans le *Conservateur* (mai 1755). La bibliothèque du Roi possède un *Recueil* in-fol. de ses lettres à Louis XIII et aux plus illustres personnages de la cour. L'abbé De Pure a publié la *Vie* de ce prélat, en latin, Paris, 1653, in-12. Son *Portrait* a été gravé par Mellan, à Rome, in-fol. ; il fait aussi partie du *Recueil* de Moncornet. W—s.

RICHELIEU (LOUIS-FRANÇOIS-ARMAND DUPLESSIS DE), maréchal de France, naquit le 13 mars 1696. Fils aîné d'Armand-Jean Vignerod, duc de Richelieu, général des galères de France, et d'Anne-Marguerite d'Acigné, il était petit-neveu des précédents, et fut destiné, par ses brillantes qualités, par ses succès multipliés, et toujours faciles, à la cour, à la guerre, dans les négociations, et surtout en amour, à rendre pour ainsi dire populaire ce nom, que le premier ministre de Louis XIII avait rendu historique. Appelé par la nature à fournir une carrière plus longue que celle de la plupart des hommes, il vint au monde avant terme (à sept mois), et si faible, si mal constitué, qu'on fut long-temps sans espoir qu'il conservât sa frêle existence. On l'éleva dans une boîte de coton ; et les soins qu'on lui prodigua, raffermirent sa frêle constitution. Le jeune duc de Fronsac (c'est le nom qu'il porta d'abord) fut baptisé en 1699, et tenu sur les fonts par le Roi et par la duchesse de Bourgogne. Son éducation fut confiée à des maîtres habiles ; mais il profita peu de leurs leçons : heureusement il fut de ces êtres, singulièrement favorisés de la nature, qui suppléent, à force de tact et d'esprit naturel, aux connaissances que d'autres n'acquièrent que par une longue application. Chez lui aussi le goût pour tous les plaisirs se développa avant l'âge ; et sa famille alarmée s'empressa de le marier, contre son inclination, avec Mlle. de Noailles, sœur du duc, et nièce du cardinal

(1) La voici : *Pauper natus sum, Paupertatem vovi, Pauper morior, inter Pauperes sepeliri volo.* On trouve une autre épitaphe de ce prélat, dans le *Gallia christiana.*

de ce nom, archevêque de Paris. Ce mariage convenait d'autant plus au vieux duc de Richelieu, que lui-même avait épousé en troisièmes noces la mère de cette demoiselle: mais le duc de Fronsac, qui n'aimait pas sa belle-mère, témoigna un éloignement invincible pour une épouse plus âgée que lui, qui manquait d'attraits, et qui, selon le maréchal lui-même, était acariâtre. C'est ce qui a fait dire plus tard que Richelieu, qui, comme César, fut le mari de toutes les femmes, n'a jamais été celui de sa première épouse. Présenté à la cour en 1710, à l'âge de quatorze ans, il y fit la plus grande sensation par les grâces de sa figure et par la vivacité de son esprit. Il fut accueilli avec une bonté vraiment paternelle par Louis XIV, qui appréciait tout ce que la royauté devait de reconnaissance au nom de Richelieu. Mad. de Maintenon, qui était portée à aimer dans le jeune duc de Fronsac le fils d'un de ses plus anciens amis, l'appelait son élève. Voici en quels termes elle écrivait au duc de Richelieu le début de son fils à la cour: « Je suis » ravie, mon cher duc, d'avoir à » vous dire que M. le duc de Fronsac » réussit très-bien à Marly. Jamais » jeune homme n'est entré plus agréa- » blement dans le monde. Il plaît au » Roi et à toute la cour. Il fait bien » tout ce qu'il fait; il danse très-bien; » il joue honnêtement; il est à cheval » à merveille: il est poli; il n'est » point timide, il n'est point hardi, » mais il est respectueux: il raille; » il est de très-bonne conversation; » enfin, rien ne lui manque. Madame » la duchesse de Bourgogne a une » grande attention pour M. votre » fils, etc. » Mais on ne tarda pas à s'apercevoir que celui qu'on croyait un enfant étourdi, était déjà un homme aussi redoutable par la séduction de sa personne, que par son génie entreprenant et par ses indiscrétions. La malice des courtisans interpréta d'une façon défavorable la préférence que la duchesse de Bourgogne croyait pouvoir donner, sans conséquence, à celui qu'elle appelait *sa jolie poupée*; et le duc de Richelieu, alarmé sur la manière dont le Roi prendrait cette interprétation donnée à un badinage innocent, sollicita une lettre de cachet pour son fils, et le conduisit lui-même à la Bastille, le 22 avril 1711. Pour que ce temps d'une retraite forcée devînt utile au jeune prisonnier, le roi desira que l'abbé de Saint-Remi, s'enfermât avec le duc: ce respectable instituteur l'initia à la langue de Virgile, et lui donna quelques connaissances générales; mais jamais il ne put parvenir à lui apprendre l'orthographe. Le duc de Fronsac montra enfin des procédés plus tendres pour son épouse qui venait le voir dans sa prison. Rendu à la société au bout de quatorze mois de captivité, il sut se ménager, auprès de Mad. de Maintenon elle-même, un appui contre la sévérité de son père. Bientôt il partit pour l'armée, où il servit en qualité de mousquetaire, et débuta par cette fameuse campagne de 1712, où Villars sauva la France à Denain. Ce général, charmé des dispositions du jeune-homme, en fit son aide-de-camp. Fronsac le suivit aux siéges de Marchiennes, de Douai et du Quesnoi. Il fut blessé à la tête d'un éclat de pierre devant Fribourg; Villars, voulant récompenser sa bravoure, le désigna pour aller porter au Roi la nouvelle de la reddition des forts. Le duc parut tremblant devant Louis XIV, qu'il voyait pour la première fois depuis sa sortie de la

Bastille : néanmoins il lui fit le récit des opérations de la campagne avec tant de netteté et de présence d'esprit, que le monarque, étonné des connaissances qu'il avait acquises en si peu de temps, lui prédit que, s'il continuait, il était destiné à de grandes choses. A la mort de son père, arrivée le 10 mai 1715, Fronsac prit le nom de Richelieu. Il recueillait une succession tellement grevée de dettes, qu'il prit le parti d'y renoncer pour s'en tenir à une substitution considérable : les duchés de Richelieu, de Fronsac ; les seigneuries de la Ferté-Bernard, Coze, Conac et autres, devinrent son partage ; et ce qui lui fit véritablement honneur, c'est qu'il paya entièrement ceux des créanciers de son père qui n'avaient pu trouver dans la succession de quoi être remboursés. Après la mort de Louis XIV, Richelieu, attaché par reconnaissance à la mémoire de ce grand roi, se montra peu empressé de plaire au régent. Il ne dissimula pas ses regrets sur la perte d'un tel monarque ; et il ne cessait de lancer, contre le duc d'Orléans et ses confidents, de ces épigrammes qui alors ne nuisaient à la fortune de personne, et qui cependant n'avancèrent pas la sienne. Le régent témoignait peu d'estime pour ses talents, et ne se pressait pas de satisfaire son ambition. Le duc de Richelieu ne laissa pas toutefois de se distinguer, dans cette cour corrompue, par l'éclat et la prodigieuse multiplicité de ses aventures. Il semblait se plaire à désoler le régent, en lui enlevant ses maîtresses, ou du moins en partageant leurs faveurs. Quoique peu susceptible de jalousie, ce prince, qui le rencontrait toujours sur son chemin, exprimait parfois son mécontentement : sa colère se dissipait facilement, parce que Richelieu était un charmant convive. En se plaignant de lui, en ne lui laissant aucune part dans les affaires, il l'admettait parfois à ses plaisirs. Un jour qu'ils jouaient ensemble à la paume, le régent se donna avec sa raquette un coup violent à l'œil ; et, dans la vivacité de sa douleur, il s'écria : *Je ne suis jamais heureux avec ce diable d'homme-là !* Aussi intrépide en combat singulier que devant l'ennemi, Richelieu exposait gaîment une vie qu'il savait si bien embellir ; et les duels nombreux dont il a été le héros, ont aussi contribué à sa brillante célébrité. Celui qu'il eut avec le comte de Gacé, fils du maréchal de Matignon, et dans lequel il fut blessé, fit tant de bruit, que le régent se crut obligé de mettre les deux rivaux à la Bastille (le 4 mars 1716) : Richelieu ne recouvra sa liberté que le 21 août suivant. Il fut chargé, le 26 février 1717, d'aller porter à Madrid le collier de l'ordre du Saint-Esprit au prince des Asturies, fils de Philippe V. Cette mission, qui (on ne sait pourquoi) ne fut pas remplie, amena néanmoins des relations assez intimes entre le duc de Richelieu et le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne à Paris. La duchesse du Maine, qui, de concert avec Alberoni, méditait une conspiration contre le régent, apprécia toute l'utilité qu'on pourrait tirer d'un homme aussi entreprenant que Richelieu. Il fut mis dans le secret de la conspiration par une lettre très-flatteuse que lui écrivit le cardinal Alberoni. (*Voy.* ORLÉANS, XXXII, 107.) La vanité du jeune duc s'enivra des éloges d'un homme d'état qui paraissait avoir pris son grand-oncle pour modèle. Il promit, dit-on, de livrer aux Es-

pagnols la ville de Baïonne, où son régiment, qu'il venait d'acheter, était en garnison, et de contribuer à soulever quelques provinces du midi. La découverte de la conspiration conduisit, pour la troisième fois, Richelieu à la Bastille, le 28 mars 1719. L'abbé Dubois, son ennemi personnel, fit mettre dans son arrestation un appareil effrayant; et Richelieu, plongé d'abord dans un cachot malsain, interrogé par d'Argenson et Leblanc, juges prévenus contre lui, eut quelque temps la crainte de se voir impliqué dans un procès capital. Le duc d'Orléans avait dit: « J'ai » entre les mains des pièces assez » fortes pour faire couper au duc de » Richelieu quatre têtes, s'il les » avait. » Dans cette circonstance difficile, ce dernier montra beaucoup de caractère. « Malgré les trai» tements les plus durs, dit Mme. de » Staal dans ses Mémoires, malgré » les interrogatoires longs et fré» quents qu'il subit, et toutes les » adresses qu'on employa pour le » surprendre, jusqu'à des lettres con» trefaites de la part d'une princesse » qui s'intéressait à lui, on ne put se » rendre maître de son secret. » L'amour trouva moyen de forcer les verroux de sa prison. Deux princesses dont il était aimé, Mlle. de Charolais, et Mlle. de Valois, fille du régent, abjurant leur rivalité, réunirent leurs efforts pour travailler à sa liberté. Il fut d'abord transféré dans une chambre plus saine, puis il obtint la permission de prendre l'air sur une des tours de la Bastille, pendant une heure chaque jour, afin de rétablir sa santé altérée. Cette promenade devint bientôt pour lui l'occasion d'une sorte de triomphe. Les femmes qu'il avait séduites et délaissées, oubliant, dans son danger, et ses torts et le soin de leur propre réputation, prirent l'habitude de venir se promener dans la rue Saint-Antoine pour le voir. Cette promenade devint à la mode; et, pendant une heure, une foule de voitures élégantes parcouraient à la file l'espace qui s'étendait depuis le pied des tours jusqu'à la porte Saint-Antoine. Des gestes expressifs établissaient une sorte de dialogue entre elles et le captif; et cette scène singulière donne une idée de la licence des mœurs à cette époque. Le duc sortit de la Bastille le 30 août, et sa prison fut commuée en un exil à Conflans, chez le cardinal de Noailles. Le régent, informé que Richelieu s'échappait toutes les nuits pour aller à Paris, le relégua à Saint-Germain-en-Laie; mais bientôt Mlle. de Valois obtint sa grâce entière, en consentant à donner sa main au duc de Modène, que, depuis long-temps, le duc d'Orléans la pressait vainement de recevoir pour époux. « Ainsi le duc de » Richelieu obtint sa liberté par le » sacrifice d'une belle victime, qui » s'était volontairement immolée à » ce prix. » (Mém. de Mme. de Staal.) Son troisième séjour à la Bastille, et les dangers qu'il y courut, avaient fait sur son ame une impression profonde; et s'il n'abandonna jamais les intrigues amoureuses, il n'en fit plus du moins son occupation unique, et tâcha de se rendre utile dans les grandes affaires. La mort du marquis de Dangeau laissait une place vacante à l'académie française; ses amis lui persuadèrent de la demander. Le nom seul de Richelieu pouvait alors justifier cette ambition de la part d'un jeune seigneur de 24 ans, qui n'avait encore écrit que des billets-doux. Il fut élu d'une voix unanime, et reçu le 12 déc. 1720.

Trois académiciens, Fontenelle, qui, ne négligeait aucune occasion de faire la cour aux grands, Destouches et Campistron, se chargèrent à l'envi de composer son discours de réception. Richelieu prit les principaux traits de chacune de ces compositions; et guidé par ce tact exquis que la nature lui avait donné, il en tira un discours qu'il écrivit de sa main, et qui avait le mérite rare de la concision jointe à la convenance du style. On y remarquait un assez bel éloge de Louis-le-Grand. Les fragments de ce discours, qu'on a trouvés dans les papiers de Richelieu après sa mort, présentaient un grand nombre de fautes d'orthographe. Trois mois après, il fut reçu pair au parlement pour son duché de Richelieu, le 6 mars 1721. Comme ses moindres actions portaient un caractère de célébrité, cette cérémonie, qui ne fixait ordinairement les regards de personne, devint un jour de fête pour les femmes, qui formaient toujours cabale en sa faveur. L'année suivante (sept. 1722), il fut nommé gouverneur de Cognac; mais cette première faveur qu'il eut du régent, fut promptement suivie d'une nouvelle disgrace. Richelieu s'était exprimé trop librement sur plusieurs changements qui s'étaient opérés à la cour: il lui fut interdit non-seulement d'y paraître, mais même d'assister au sacre du roi. Bientôt la mort du cardinal Dubois et celle du duc d'Orléans délivrèrent Richelieu de deux hommes qui avaient toujours humilié son ambition. Favorisé par la marquise de Prie, qui gouvernait le royaume sous le nom du duc de Bourbon, premier ministre, il fut nommé ambassadeur à Vienne. La mission dont il fut chargé était grave et difficile. Il s'agissait de prévenir les desseins du roi d'Espagne Philippe V, qui, irrité du renvoi de l'infante sa fille, fiancée au jeune roi Louis XV, travaillait à faire déclarer l'empereur Charles VI contre la France. Le desir de donner de l'éclat à ses premiers pas dans la carrière politique, suggéra au duc de Richelieu des démarches vives et fières, qui sauvèrent l'honneur de la France, et lui en firent beaucoup à lui-même. Il arriva à Vienne, le 8 juillet 1725. Ripperda, ministre de Philippe V, fier du crédit dont il jouissait à la cour impériale, annonçait l'intention de prendre le pas sur lui: Richelieu prévint ses insultes. Un jour que l'Espagnol voulait le devancer pour entrer chez l'empereur, il l'écarta en lui donnant un violent coup de coude. Il lui fit ensuite plusieurs provocations qui ressemblaient à des cartels, mais auxquelles Ripperda ne répondit point; et l'on vit avec étonnement cet ambassadeur sortir de Vienne, la veille du jour où Richelieu devait y faire son entrée solennelle, et où la dispute de préséance devait être terminée. Ainsi, pour son coup d'essai, le jeune ambassadeur eut le bonheur de chasser honteusement un adversaire dont le crédit aurait été le plus grand obstacle au succès de sa négociation. La magnificence qu'il déploya lors de son entrée d'apparat à Vienne, le 7 nov. 1725, fut extraordinaire. Le nombre des voitures de sa suite se montait à soixante-quinze; les chevaux de son carrosse, et ceux de ses officiers, étaient ferrés en argent, mais de manière qu'ils pussent en chemin perdre leurs fers, qui furent abandonnés au peuple. Richelieu démêla bientôt que la crainte avait exagéré les intentions hostiles de l'empereur envers la France: mais

il n'en rencontra pas moins de véritables obstacles auprès du prince Eugène, principal ministre de Charles VI, et qui persévérait dans son inimitié contre la France. On ne vit pas sans étonnement Richelieu suivre avec constance les détails d'une négociation épineuse, et se livrer au travail le plus souvent pendant quinze heures par jour. Quelques intrigues qu'il employa pour connaître et pour détourner les projets du prince Eugène, « sortaient, dit M. Lacretelle, des procédés ordinaires » de la diplomatie. C'étaient toujours » des femmes qu'il faisait servir à » ses desseins : il peignait, à la cour » de Versailles, toutes ses bonnes » fortunes, comme des actes de dé» voûment pour la gloire de son maî» tre. » Quoi qu'il en soit, il s'attira l'estime et l'affection de Grimaldi, nonce du pape, dont les bons offices aplanirent bien des difficultés, et amenèrent enfin la signature des préliminaires de paix, qui furent signés le 13 mai 1727. Le marquis de Brille, vieux diplomate et ministre du duc de Savoie à Vienne, n'avait cessé de contrarier Richelieu dans sa négociation: il ne put lui pardonner d'avoir si bien réussi, et il affectait de s'éloigner avec précipitation quand il l'apercevait. Richelieu le surprit un jour, et l'abordant brusquement, lui dit en face : *M. le marquis de Brille, m'avez-vous vu faire quelques fautes ou débiter quelques mensonges ? — Non, Monsieur le duc*, répondit ce dernier avec embarras, *vous avez fait votre charge.* Quelques-uns des domestiques de l'ambassadeur de France ayant été insultés par des cavaliers du régiment de Visconti, il en demanda satisfaction ; et les coupables furent condamnés à passer par les baguettes : mais Richelieu s'empressa d'obtenir la grâce des coupables. Le roi, pour récompenser ses services, le nomma chevalier de ses ordres, quoiqu'il s'en fallût de trois années qu'il eût l'âge prescrit par les statuts. Il n'avait alors que trente-deux ans. L'envie irritée de ses succès les calomnia ; et l'on répandit, qu'au lieu de s'occuper à Vienne des intérêts de la France, il s'adonnait aux sciences occultes : on racontait même qu'il avait, de complicité avec deux seigneurs allemands, livrés aux mêmes illusions, fait dans une carrière près de Vienne un sacrifice humain au Diable et à la lune. Ces bruits révoltants autant que ridicules, et que Duclos a néanmoins consignés dans ses Mémoires, tombèrent bientôt d'eux-mêmes. De retour à Paris, en 1729, Richelieu jouit de quelque crédit auprès du premier ministre Fleury, qu'il avait contribué à faire cardinal ; et il commença de s'insinuer dans l'esprit du jeune roi Louis XV. Il fut nommé membre honoraire de l'académie des inscriptions et belles-lettres, à la place du président De Maisons, au mois de novembre 1732. Il eut même le bonheur d'être son successeur auprès de sa veuve ; et sa correspondance avec cette dame fait partie des papiers de sa succession. En 1733, pendant la guerre excitée en Europe par la vacance du trône de Pologne, Richelieu, qui toujours donna les conseils d'une politique vigoureuse, ne fut pas des derniers à presser le pacifique Fleury, pour le porter à soutenir les droits de Stanislas Leckzinski. Il servit, en Allemagne, avec son régiment, sous les ordres du maréchal de Berwick, se distingua au siége de Kehl, et fut nommé brigadier des armées du roi au commencement de l'année sui-

vante. Il était veuf de sa première femme depuis 1716; ce fut alors qu'il épousa (le 7 avril 1734), Mlle. de Guise, princesse de Lorraine. L'amour qu'elle lui inspira, et l'ambition de s'allier au sang impérial, lui firent vivement desirer cette union, qui n'ajouta rien à sa fortune. Elle lui procura d'abord un bonheur pur; car, pendant six mois, il aima sans partage une épouse digne de toute son estime, et qui, même dans la suite, conserva sur lui l'ascendant d'un caractère ferme. L'ouverture de la campagne l'appela au siége de Philipsbourg, où il se fit remarquer par son activité, et par la gaîté avec laquelle il affrontait sans cesse la mort. Un soir, après avoir commandé un détachement, Richelieu revenait accablé de fatigue et couvert de sueur, souper chez le prince de Conti: le comte de Lixen, parent de la duchesse, irrité de quelques épigrammes de ce seigneur, lui dit de s'essuyer, et ajouta qu'il était étonnant qu'il ne fût pas entièrement décrassé, après l'avoir été en entrant dans sa famille. Richelieu ne voulut pas différer sa vengeance d'un instant. A minuit, les deux adversaires se rendirent à la queue de la tranchée, et mirent l'épée à la main. Le prince de Lixen fut tué. L'on n'osa pas punir Richelieu; mais il s'efforça de faire oublier une faute aussi grave, en redoublant de courage devant l'ennemi: dans un des sanglants assauts qui précédèrent la prise de Philisbourg, il eut le bonheur d'être blessé sur la tranchée qu'il avait teinte du sang de son parent. Le grade de maréchal-de-camp, qu'il obtint le 1er. mars 1738, fut le prix de ce nouvel exploit. Nommé, vers la même époque, lieutenant-général du roi en Languedoc, il donna un nouvel éclat à cette éminente dignité, par la magnificence qu'il déployait chaque fois qu'il présidait les états de la province. Nul ne fut plus rigide observateur de l'étiquette et des anciens usages. Il se fit rendre tous les honneurs dus à sa place, ne voulant déroger à rien. Il eut même, à cet égard, quelques démêlés avec l'archevêque de Narbonne et le parlement; mais, adroit négociateur, il les termina tous à son avantage. Le Languedoc était alors déchiré par des troubles religieux. Les rigueurs de la cour et de l'intendant de la province n'avaient fait qu'irriter les esprits des Protestants. Richelieu, par un mélange judicieux de douceur et de fermeté, parvint à calmer cette fermentation. Il eut assez d'adresse pour déterminer les états, au commencement de la sanglante guerre de 1741, à offrir au roi de lever, habiller, monter et entretenir, à leurs frais, un régiment de dragons, sous le nom de *Septimanie.* Flatté de ce présent, le roi reconnut le service du maréchal de Richelieu, en nommant son fils, le duc de Fronsac, colonel de ce beau régiment, quoiqu'il eût à peine neuf ans, et en conférant au père la charge de premier gentilhomme de la chambre (4 février 1744). Le cours de tant de prospérités fut troublé, pour le duc de Richelieu, par la mort prématurée de son épouse, qui expira entre ses bras, au mois d'août 1740. Il en avait eu deux enfants: le duc de Fronsac, qui épousa successivement Mlle. d'Hautefort et Mlle. de Galifet, et une fille, qui fut mariée au comte d'Egmont. Louis XV était arrivé à cette époque de sa vie où il devait céder aux conseils funestes de courtisans corrupteurs. Tous les Mémoires du temps accusent Riche-

lieu d'avoir été du nombre de ces dangereux serviteurs : mais il portait dans le vice tant de grâce et de séduction, qu'en secondant les plaisirs du roi, il ne parut jamais s'avilir. S'il fut, pour le monarque, un complaisant accompli, Louis XV, pour mériter de semblables services, savait se dépouiller avec lui de la majesté souveraine, et traiter, en quelque sorte, d'égal à égal. On voit donc figurer le nom de Richelieu dans les diverses intrigues qui firent passer successivement dans les bras du jeune monarque les quatre fameuses sœurs. Il fut, sans le savoir, d'abord le confident des amours de Louis XV avec Mme. de Chatearoux, l'une d'elles (*Voy.* ce nom): mais bientôt il devint l'ami intime de cette favorite, et se fit distinguer parmi les courtisans qui, secondant les généreuses inspirations que le roi recevait d'elle, lui persuadèrent de se montrer à son armée, lorsque la guerre pour la succession d'Autriche embrasa toute l'Europe. Ce prince partit le 3 mai 1744; et Richelieu, créé lieutenant-général, de la veille, fut au nombre de ses aides-de-camp. Il dut cet avancement rapide à la valeur brillante qu'il avait déployée l'année précédente, à la malheureuse journée de Dettingen : il y eut un cheval tué sous lui; et lors de la retraite précipitée des Français, il ne cessa de combattre à la tête de son régiment, et passa le Mein le dernier, assez heureux pour n'avoir pas reçu la plus légère blessure, bien que son régiment eût été taillé en pièces. Chargé ensuite de recueillir les blessés, il s'honora par l'humanité avec laquelle il traita environ six cents Anglais restés sur le champ de bataille. Lors de la maladie de Louis XV, à Metz, on vit Richelieu, qui avait engagé la duchesse de Chateauroux à venir rejoindre le roi, user de ses droits de premier gentilhomme de la chambre pour s'ériger en arbitre de la conscience et de la santé du monarque (car il avait aussi la prétention d'être habile en médecine). Il se rendit maître de ses appartements, congédia les prêtres et les courtisans dévots, et osa même écarter du lit du roi les princes de son sang, qui voulaient l'arracher à l'influence de sa maîtresse. Enfin les terreurs religieuses l'emportèrent dans l'ame de Louis, qui se crut un moment à sa dernière heure. La favorite fut obligée de s'éloigner : le duc de Richelieu reçut, de la bouche de D'Argenson, l'ordre de se retirer aussi ; mais il crut ne pas devoir obéir, et cette audace lui réussit. Dès que le roi fut revenu à la santé, il montra beaucoup d'affection à Richelieu, qui le suivit au siége de Fribourg. Le duc reprit tout son ascendant sur l'esprit du monarque, et contribua au rappel de la duchesse de Chateauroux; mais la mort prématurée de cette favorite arrêta tout-à-coup les espérances ambitieuses du premier gentilhomme de la chambre. Il fut toujours persuadé que l'on avait employé des moyens coupables pour avancer la mort de la favorite. A peine l'eut-il apprise, qu'il s'écria : *Elle est empoisonnée comme Gabrielle d'Estrées;* puis il ajouta : *C'est moi qu'on empoisonne; j'étais sûr de ravoir le généralat des galères.* L'histoire n'a pas confirmé ces soupçons, que Richelieu faisait porter sur le garde-des-sceaux D'Argenson. La campagne de 1745, marquée par la journée de Fontenoi, nous montre Richelieu sous un jour plus avantageux. La fortune, qui ne se lassait pas de le favoriser, lui fit recueillir, dans la

mêlée, une heureuse idée, émise par le comte de Lally, et dont l'exécution devait décider le gain de la bataille : c'était d'employer, à percer la colonne ennemie, qui avait déjà rompu l'infanterie française, quatre pièces de canon, destinées à protéger la retraite du roi. Richelieu, pressentant toute l'importance de ce conseil, va le porter à Louis XV, qui n'hésite pas à l'adopter. Tandis que ces pièces éclaircissent les rangs des Anglais, Richelieu se met à la tête de la maison du roi, et se précipite sur la colonne ennemie, qui est dissipée en moins d'un quart-d'heure, laissant neuf mille hommes sur le champ de bataille. Ce fut aussi lui qui, dans le moment du danger, osa seul s'opposer à ce que le roi se retirât. Après la bataille, Louis XV lui dit : *Je n'oublierai jamais le service que vous venez de me rendre.* L'historien louerait davantage ce courtisan de ce qu'il fit dans cette journée, s'il n'avait voulu s'en attribuer seul l'honneur, et persuader que c'était lui seul qui avait, dans le moment du plus grand danger, fait l'office de général. Voltaire, entraîné aussi par sa partialité pour Richelieu, a beaucoup trop cherché, dans son Poème de Fontenoi et dans son Siècle de Louis XV, à le faire valoir aux dépens du maréchal de Saxe (1). La bataille de Raucoux, gagnée l'année suivante, fournit au duc une nouvelle occasion de signaler sa brillante valeur : mais il aspirait à commander en chef. Les princes Édouard et son frère Henri, petits-fils du roi d'Angleterre Jacques II, étaient venus en France solliciter l'appui de Louis XV, à l'effet de reconquérir le trône de leurs ancêtres. Passionné pour les entreprises aventureuses, le duc de Richelieu opina vivement en faveur d'une descente en Angleterre. Le roi l'envoya même à Calais afin de commander cette expédition : mais les préparatifs en furent tellement insuffisants, et les Anglais gardèrent si bien la mer, qu'il ne fut possible de rien entreprendre. Richelieu n'en tenait pas moins vivement au plan d'humilier l'Angleterre, alors alliée de l'Autriche (2); et ce fut dans la vue de le distraire de ce projet, que l'impératrice Marie-Thérèse, toute puissante sur l'esprit de la marquise de Pompadour, le fit nommer ambassadeur à Dresde, au mois de décembre 1746. Il était chargé de demander, pour le Dauphin, la main de la princesse Marie-Josèphe de Saxe, fille de l'électeur Auguste, roi de Pologne. Il déploya, dans cette occasion, une grande magnificence. Cependant tout dans son ambassade ne se passa pas en fêtes. Richelieu était en outre chargé de reconnaître quel était le degré d'influence du roi de Pologne à Vienne, et d'engager ce monarque à entamer pour la France des propositions de paix auprès de la cour impériale. Richelieu réussit dans cette négociation, qu'il fut même chargé de suivre à son retour à Paris. Après avoir cueilli de nouveaux lauriers à Laufelt, où il reçut une légère blessure, il fut demandé par les Génois, et envoyé à Gènes, pour remplacer le maréchal de Boufflers,

(1) Par une singulière rencontre, le Dauphin, dans la relation de la bataille, qu'il avait envoyée à son épouse, ne parlait que du duc de Richelieu; et l'on en fut d'autant plus étonné, que ce prince de mœurs austères n'aima jamais ce courtisan.

(2) La conduite d'une expédition aussi importante, changée pour Richelieu en une ambassade d'apparat, devint le sujet de plus d'un couplet malin contre la cour et contre ce seigneur.

qui y était mort, après avoir délivré cette ville de l'oppression des Autrichiens, mais sans avoir eu le temps de les chasser entièrement du territoire de la république. Il n'accepta cette mission que pour avoir l'occasion d'aller faire un voyage à Rome; car il croyait la guerre à peu-près finie. Dans sa traversée de Marseille à Gènes, il manqua d'être pris par un vaisseau anglais, et fut ensuite assailli par la tempête. Arrivé à Gènes, le 28 septembre 1748, il profita de ce qu'avaient si bien commencé la sagesse et la valeur de son prédécesseur; et il fut assez heureux pour avoir à faire une campagne difficile, à travers un territoire tout hérissé de pics et de montagnes. Harcelé par le comte de Brown, habile général anglais, il parvint à lui résister avec des forces très-inférieures, et sortit vainqueur de plusieurs combats. Délivrée et pacifiée, Gènes le proclama son libérateur; et, par les témoignages exagérés, peut-être, de sa reconnaissance, elle trompa la France et l'Europe, qui oublièrent les services du maréchal de Boufflers. En effet, Richelieu vit son nom inscrit parmi les nobles Génois, et sa statue pédestre fut placée dans le palais du sénat, à côté des hommes illustres de cette république. Il fut aussi créé, par le roi, maréchal de France, à la demande des Génois. De retour à Paris, après seize mois d'absence, il sut se maintenir dans la faveur de Louis XV, sans briguer beaucoup celle de la marquise de Pompadour (3). Il se trouva dans la circonstance la plus difficile pour un courtisan, lorsque celle-ci lui proposa de marier au duc de Fronsac une fille qu'elle avait eue de Lenormand d'Etioles, son époux. Le duc répondit avec cette grâce qu'il mettait dans tout ce qu'il disoit, *qu'elle lui faisait assurément beaucoup d'honneur; mais que son fils ayant celui d'appartenir, par sa mère, à la maison de Lorraine, il lui demandait la permission, pour la forme seulement, d'en écrire à l'impératrice-reine.* Mme. de Pompadour saisit toute la force de cette réponse ironique; et, en gardant avec lui les dehors de l'amitié, elle ne pardonna jamais au maréchal. Il venait d'obtenir la lieutenance des chasses de Génevilliers. Il y acheta, pour en faire son rendez-vous, une maison qu'il fit embellir par Servandoni, et qui devint l'asile de tous les plaisirs. Ce fut là que Richelieu eut l'honneur de recevoir le roi plusieurs fois, et où il lui donna, ainsi qu'à la favorite, les fêtes les plus galantes. Mais il eut le malheur de tuer un homme à la chasse: désespéré de cet accident, il combla de bienfaits la veuve et les enfants du défunt, renonça pour jamais à cet exercice, et vendit au duc de Choiseul cette maison de plaisance, qui lui avait coûté des sommes énormes. Les querelles du clergé et du parlement étaient alors dans toute leur force: Richelieu, qui, par un sentiment héréditaire dans sa famille, n'aimait pas ces corps délibérants, donna toujours, à cet égard, des conseils très-fermes au roi. Néanmoins, comme il avait de nombreux

(3) MM. Fortia de Pileset G. D. S. C. (Guys de S. Charles), dans les *Souvenirs de deux militaires*, rapportent, sur la foi d'un tiers, les propres paroles de Richelieu, Louis XV voulait, après la bataille de Fontenoi, lui donner le régiment des gardes françaises: « *J'étais sûr*, disait-il, *que le roi voulait me le proposer, mais que Madame de Pompadour le voulait pour Biron. J'étais sûr de déplaire au roi si je refusais, et de me brouiller avec la maîtresse si j'acceptais: je mis donc toute mon adresse à ce que le roi ne me l'offrît pas.* »

amis parmi les membres du parlement de Paris, il fut quelquefois en position de jouer le rôle de négociateur dans les démêlés qui troublèrent si souvent le repos de Louis XV. En 1749, lors du fameux édit du vingtième, les états du Languedoc voulurent repousser cet impôt comme contraire à leurs priviléges; mais Richelieu, après avoir vainement tenté de les amener à l'obéissance par voie de conciliation, exécuta les ordres du roi, en faisant dissoudre les états, qui ne tardèrent pas à se soumettre. Ces services lui méritèrent le gouvernement de la Guienne et de la Gascogne, qu'il obtint en 1755. Malgré ces faveurs de la cour, Richelieu ne voyait pas se réunir sur lui les suffrages de l'opinion publique. Les vices brillants de sa jeunesse, qu'il conservait dans un âge si avancé (il avait soixante ans), n'étaient plus vus avec la même indulgence. Il venait tout récemment de se rendre odieux en abusant de son crédit pour persécuter des ennemis obscurs, et souvent jusqu'à des filles du peuple qui avaient résisté à ses desirs. Les courtisans haïssaient son caractère avide, et tour-à-tour rampant et hautain. Le public attribuait à ses leçons et à ses exemples les désordres dans lesquels se plongeait le monarque. Il fallait un exploit au maréchal de Richelieu. La fortune vint le lui offrir. Lorsque la guerre de 1756 éclata, il fit sentir les avantages d'une expédition sur l'île de Minorque, qui mettrait la France à portée de disputer aux Anglais l'empire de la Méditerranée. Le port Mahon, qui défendait cette île, était armé de plusieurs forts, entre autres celui de *San-Felipe*, qui passait pour imprenable. Richelieu, dépourvu du matériel nécessaire pour une aussi grande entreprise, sut mettre de côté les règles de la vieille tactique, et tirer tout le parti possible de l'héroïsme du soldat français. Il prit la place, après un siége de six semaines, le 28 juin 1756. Dans cette expédition, il parla aussi bien qu'il agit. Le général Blakney, gouverneur de San-Felipe, lui fit demander la raison de son débarquement dans l'île: *La même*, répondit-il, *qui a engagé les escadres anglaises à attaquer les vaisseaux du roi mon maître*. Ce gouverneur, étonné de l'activité de Richelieu, lui offrit deux fois de se rendre par capitulation. Celui-ci lui fit répondre qu'il ne voulait que des prisonniers de guerre. On connaît ce fameux ordre du jour, par lequel il interdit *l'honneur de monter à l'assaut* à tout soldat qui s'enivrerait. Jusqu'alors les punitions les plus sévères n'avaient pu empêcher nos troupes de boire avec excès les excellents vins du pays : mais cette noble menace produisit tout l'effet qu'on pouvait attendre le général. (*Voy*. Gallissonière.) La prise de Mahon était une des plus brillantes expéditions que la France eût accomplie depuis long-temps (4); elle excita l'enthousiasme de la nation : Louis XV seul ne parut pas partager cette allégresse. Il n'eut d'autre compliment à adresser à Richelieu, à son retour, qu'une question dédaigneuse sur la qualité des figues de

(4) Lors de l'assaut, le soldat, descendu dans des fosses de vingt et de trente pieds de profondeur, sembla un moment réduit à l'impossibilité de gravir le roc, parce que les echelles se trouvèrent trop courtes. Mais parvenus au dernier echelon, les officiers et les soldats s'elancent à l'envi sur les épaules les uns des autres, et, malgre un feu terrible, gagnent, par ce moyen, le sommet du rocher. Après la prise de la place, quand ils essayèrent de repeter de sang-froid cette manœuvre hardie, ils ne purent y parvenir.

Minorque (5). Ce fut madame de Pompadour qui exigea du monarque cette froideur affectée après avoir tout fait, de concert avec le ministre de la guerre D'Argenson, pour empêcher Richelieu de réussir dans leur entreprise. L'amiral Byng, qui avait été battu devant cette île par le marquis de la Gallissonière, fut, dans sa patrie, livré à un conseil de guerre. Le maréchal de Richelieu, sollicité par Voltaire, fit un effort généreux, mais imprudent, pour sauver ce guerrier malheureux: mais son témoignage ne servit qu'à irriter les compatriotes de l'amiral (*Voyez* J. Byng). Il faut toujours, en suivant le cours de la longue carrière de Richelieu, descendre, des détails les plus honorables, aux particularités les moins propres à le faire estimer. Le 5 janvier 1757, le roi ayant été blessé par Damiens, Mme. de Pompadour fut éloignée: Richelieu, qui se rappelait les scènes de Metz, fut assez adroit pour montrer, en cet instant, un vif intérêt à cette favorite, abandonnée déjà des courtisans. Il ne tarda pas à recueillir le fruit de ce dévoûment simulé; car il fut désigné pour prendre le commandement de l'armée de Hanovre à la place du maréchal d'Estrées, qui venait de gagner la bataille d'Hastembeck. Cette injustice de la cour donna encore lieu à des couplets satiriques contre celui qui en profitait (6). Arrivé à l'armée, Richelieu s'honora par la justice qu'il rendit à son prédécesseur: « M. le maréchal d'Estrées, écrivit-il au roi, m'a remis » un état de son armée et de ses pro» jets, en bon citoyen. Rien n'est plus » sage: il est parti comme un héros. » On sait avec quelle rapidité Richelieu poursuivit l'armée combinée, commandée par le duc de Cumberland: il le poussa jusqu'à l'embouchure de l'Elbe; et, en moins d'un mois, il se vit maître de tout l'électorat de Hanovre. Forcé de capituler, Cumberland conclut, le 8 septembre 1757, la convention de Closter-Seven, par laquelle toutes ses troupes devaient cesser de porter les armes contre la France. Richelieu commit une grande faute en changeant cette capitulation, qui aurait dû être purement militaire, en une sorte de traité politique dont l'exécution dépendait de la ratification des puissances belligérantes. Ainsi, au lieu de dissoudre l'armée du duc de Cumberland, il la laissa tout entière dans des quartiers où elle n'attendait que le moment favorable pour enfreindre la convention. C'est ce qui ne manqua pas d'arriver. La ratification de la cour de Versailles se fit attendre, et ne lui parvint qu'après la défaite des Français à Rosbach. Dès-lors, les Anglais ne se crurent plus obligés d'exécuter le traité; et le prince Ferdinand de Brunswick, qui avait remplacé Cumberland, prit une attitude hostile contre Richelieu. Le maréchal réussit, par ses habiles dispositions, à ne pas être entamé; mais il n'en fut pas moins rappelé par la cour, qui jugeait la convention de Closter-Seven d'après ses résultats, et qui l'accusait, en outre, de s'être tenu dans l'inaction, comme si la guerre eût été finie, au lieu de se joindre au comte de Soubise; ce qui

(5) Le duc de Fronsac, fils du maréchal, qui s'était distingué au siége de Mahon par une brillante valeur, reçut pour récompense la croix de Saint-Louis; et le roi lui donna la survivance de la charge de premier gentilhomme de la chambre.

(6) Dans ces couplets on faisait allusion à la manie qu'avait le duc de Richelieu, de s'infecter d'odeurs. On connait ces vers de Voltaire:

Un gigot tout à l'ail, un seigneur tout à l'ambre,
A souper vous sont destinés:
On doit, quand Richelieu paraît dans une chambre,
Bien défendre son cœur, et bien boucher son nez.

aurait sans doute prévenu le désastre de Rosbach (7). Quoi qu'il en soit, Richelieu aurait mérité son rappel par les excès auxquels il se livra dans un pays exposé sans défense à ses armes, en exigeant des habitants des contributions énormes, en donnant l'exemple d'une insatiable cupidité, laissant la discipline se corrompre, et permettant tout à ses soldats, qui le surnommèrent le *petit père la maraude*. Ces excès obligèrent le roi de Prusse, Frédéric, à lui faire écrire par son frère, le prince Henri, la lettre suivante ; elle est datée du 30 janvier 1758 : « Après les horribles » désordres, vexations et déprédations que les troupes françaises » viennent de commettre dans la » dernière incursion qu'elles viennent de faire dans la principauté » d'Halberstadt, j'ai ordre du roi de » vous avertir qu'on agira avec la » même inhumanité et barbarie dans » les terres des alliés du roi de France, et que désormais on exercera, » sur les officiers français prisonniers, » les indignes traitements que vos » troupes ont exercés envers les sujets de sa Majesté, etc. » Cette lettre, trop méritée, était un peu différente de celle que lui avait écrite Frédéric avant la convention de Closter-Seven, pour l'engager à négocier : « Je suis » persuadé, disait-il, que le neveu » du grand cardinal de Richelieu est » fait pour signer des traités comme » pour gagner des batailles. Je m'adresse à vous par un effet de l'estime que vous inspirez à ceux qui » ne vous connaissent pas même particulièrement...... Celui qui a mérité des statues à Gênes ; celui qui » a conquis l'île de Minorque, malgré des obstacles immenses ; celui » qui est sur le point de subjuguer la » Basse-Saxe, ne peut rien faire de » plus glorieux que de travailler à » rendre la paix à l'Europe. Ce sera » le plus beau de vos lauriers, etc. » Il faut remarquer que Frédéric n'avait pas encore gagné la bataille de Rosbach, quand il écrivait à Richelieu sur ce ton complimenteur. Le maréchal revint à Paris : le public l'accusa d'être chargé des dépouilles de la Saxe et du Hanovre, et de se consoler de sa disgrace par l'accroissement de sa fortune. Il fit alors construire, aux yeux des Parisiens, un pavillon élégant, qui reçut et a conservé le nom de *Pavillon d'Hanovre* (8). Là se termine la carrière militaire et politique du maréchal de Richelieu : désormais on ne trouve plus en lui que le courtisan occupé d'intrigues et de plaisirs. Il partageait son temps entre son service de premier gentilhomme à Versailles et son gouvernement

(7) Il ne pouvait entendre parler de sang-froid de la capitulation de Closter Seven. Un jour, à table, quelqu'un fit une question relative à cette opération ; le président de Gascq l'eut à peine entendue, qu'il lui dit : « Qu'avez-vous fait ? vous allez troubler sa digestion ; on ne lui en parle jamais, parce qu'il se met en fureur. » Le maréchal s'écrie à l'instant : *Ah ! c'est une horreur ! c'est de toutes les intrigues de cour la plus atroce ! On voulait continuer la guerre ; on voulait me perdre, l'histoire m'accusera, et jamais, dans aucune circonstance de ma vie, je ne me suis conduit avec plus de bonheur et plus de prudence ; c'est affreux ! c'est affreux !* et des vociférations, même des larmes..... (Souvenirs de deux anciens militaires.)

(8) Il est juste de dire que l'auteur de la *Vie privée* défend Richelieu, envers lequel il n'est pas indulgent, du reproche d'avoir consacré à la construction du pavillon d'Hanovre, le produit de ses déprédations, dans cette campagne. On lit, au reste, dans les *Souvenirs de deux militaires*, une anecdote très-positive à cet égard. « *Le* pavillon d'Hanovre, sur lequel on a tant jasé, est bien loin d'avoir coûté ce que le public a cru ou a feint de croire. Nous y dinions souvent en été, m'a dit une personne citée plus haut ; et parlant un jour, au maréchal, de sa dénomination : *Eh bien*, me dit-il, *cent mille écus que Carpentier m'a dépensés sont-ils si fort au-dessus de ma fortune, qu'on eût dû en tenir de mauvais propos ? Je n'ai pas la fortune de mes pères ; j'ai bien réellement mangé des fonds ; on ne serrait pas de si près le maréchal de Villars.*

de Guienne, dont il alla prendre possession en 1758. Il relevait alors d'une maladie longue et affligeante, mais utile et salutaire : une lèpre universelle, qui renouvela toutes ses humeurs, le régénéra et le rajeunit en quelque sorte. Son entrée à Bordeaux, où il était précédé par la réputation du vainqueur de Mahon et de l'homme le plus aimable de la cour, fut un vrai triomphe : il y fut reçu avec une sorte d'ivresse, et il déploya, dans cette occasion, autant de faste qu'aurait pu le faire le souverain lui-même. Il ne paraissait jamais en public que précédé d'une garde nombreuse : mais il s'aliéna bientôt tous les cœurs par sa hauteur, par des vexations et des actes arbitraires, qui rappelaient la conduite de ce duc d'Epernon, comme lui gouverneur de Guienne, comme lui de mœurs dissolues, et qui mourut à-peu-près au même âge. Il scandalisa tous les honnêtes gens par les encouragements qu'il donnait au libertinage et au jeu le plus effréné. Cependant on ne peut refuser des éloges à la conduite sage et tolérante qu'il tint envers les Juifs portugais établis à Bordeaux. Après la mort de madame de Pompadour, qui fut suivie de la fin prématurée du dauphin, de la dauphine et de la reine, Louis XV voulut revenir à une conduite plus conforme à ses devoirs et à ses inclinations naturelles. Mais le maréchal de Richelieu, par une persévérante obsession, rendit inutiles, auprès de ce monarque, ces bonnes résolutions, que secondait le zèle religieux de la famille royale (9). C'est néanmoins à tort qu'on lui a attribué la honte d'avoir produit à la cour la comtesse Dubarry. Le maréchal était depuis quelque temps à Bordeaux, lorsqu'il apprit, avec étonnement, qu'elle était installée à Versailles. A son retour à Paris il ne témoigna que de la froideur à la nouvelle favorite, qui, le rencontrant quelquefois sur l'escalier, où tous deux avaient leur appartement, le comparait plaisamment *à saint Alexis qu'on ne voyait que sur son escalier*. Malgré ces provocations, Richelieu n'alla chez la comtesse que lorsqu'il en reçut l'ordre positif du roi. Dès ce moment il parut très-dévoué à madame Dubarry (10). Il était de service le jour de la présentation de cette favorite : elle eut l'impertinence de se faire attendre une heure. Déjà Louis XV, impatienté, avait contremandé la cérémonie, lorsqu'elle arriva enfin. Le roi était indécis ; les courtisans se regardaient. *Sire*, dit Richelieu, *voilà Mme. Dubarry : elle entrera, Sire, si vous en donnez l'ordre ;* et, par cette insinuation adroite, il emporta la présentation, sans avoir l'air de la demander. Ennemi personnel des Choiseul, Richelieu forma contre eux une sorte de triumvirat avec d'Aiguillon, son neveu, et le chancelier Maupeou. Il donna à la favorite les conseils nécessaires pour faire réussir cette cabale; mais la chute du duc de Choiseul fut inutile à l'ambition de Richelieu. Quand Mme. Dubarry demanda pour lui au roi une place au conseil, Louis XV refusa, en disant qu'*il était trop léger pour traiter d'affaires sérieuses, et plus*

(9) L'abbé Proyart, dans l'ouvrage intitulé *Louis XVI détrôné avant d'être roi*, pag. 4, édit. in-8°., Paris, 1803, affirme tenir ce fait de la bouche même des princesses, filles de Louis XV. *Nous en tenons les preuves de Mesdames*, dit-il.

(10) Les auteurs des *Souvenirs de deux militaires*, qui sans doute ont eu comme nous des mémoires authentiques à consulter, defendent également Richelieu d'avoir eu part à cette intrigue.

propre à mener une intrigue amoureuse qu'à donner de sages avis au conseil. C'était se montrer un peu sévère envers ce courtisan qui avait constamment été heureux à l'armée et dans les ambassades. Lors de la suppression des parlements, Richelieu se montra très-chaud partisan de cette mesure. Il avait eu plusieurs démêlés avec le parlement de Bordeaux, qui avait opposé une résistance ferme au despotisme du gouverneur de la Guienne. Ce fut un triomphe pour le maréchal lorsqu'il se vit chargé par le roi d'aller à Bordeaux faire enregistrer la suppression de cette cour. Incapable de dissimuler sa joie, il mêla le sarcasme aux rigueurs qu'il était chargé d'exercer. Il montra la même hauteur, lorsque, le 9 avril 1771, il alla dissoudre la cour des aides de Paris (*Voy.* MALESHERBES). Une difficulté s'éleva pendant cette opération. On lui demanda un ordre du roi : *Mes ordres sont mes soldats*, répondit-il, et il fit entrer une partie des troupes qui environnaient le palais ; ce qui termina la discussion. C'est maintenant dans les coulisses de la comédie italienne, dont il s'était attribué la direction, comme premier gentilhomme de la chambre, qu'il faut suivre le vainqueur de Mahon. Il y mettait une importance minutieuse ; il y déployait un despotisme qui le faisait paraître bien petit. Protecteur intéressé des actrices qui avaient de la figure, le vieux sultan était toujours disposé à commettre pour elles de petites injustices. Tout allait mal là comme en Guienne ; et quand on s'en plaignait : *Ce sera bien pis*, répondit-il, *sous mon successeur :* il faisait ainsi les honneurs de M. de Fronsac, son fils, qu'il traitait avec une dureté excessive, eût-elle même été méritée. Au mariage de ce dernier avec Mlle. de Galiffet, Richelieu ne lui avait accordé qu'une pension de six mille livres, pour soutenir sa dignité de duc et pair. Cependant Louis XV vieillissait ; et, sans estimer Richelieu, il s'attachait de plus en plus, par l'habitude, à un courtisan qui survivait à tous les contemporains des belles années de son règne. Celui-ci lui parlait avec une grande liberté ; et lors qu'il ne s'agissait pas d'affaires d'état, le roi l'écoutait toujours avec plaisir. Au sortir du fameux sermon de l'abbé de Beauvais, qui n'avait pas craint de tonner avec véhémence contre les vieillards qui conservent, au milieu des glaces de l'âge, les passions de la jeunesse, le roi, apostrophant le maréchal, lui dit : *Eh bien ! Richelieu, il me semble que le prédicateur a jeté des pierres dans votre jardin.* — *Oui, Sire*, répondit-il, *il les a jetées si fortement, qu'il en est rejailli jusque dans le parc de Versailles.* La mort de Louis XV fut un coup bien sensible pour Richelieu. Louis XVI, dont les mœurs étaient si pures, dédaignait de jeter les yeux sur lui, quand il se présentait à Versailles : il en était de même de la reine. Cependant le maréchal ne se rebuta point ; et, pendant plusieurs mois, on le vit grossir, sans succès, le nombre des courtisans, qui, selon l'expression de Voltaire,

Vont en poste à Versaille, essuyer des mépris,
Qu'ils reviennent soudain rendre en poste à Paris.

Il partit alors pour son gouvernement de Bordeaux, où son orgueil s'enivra de nouveau des honneurs qu'il exigeait si impérieusement. Mais une affaire d'une nature assez fâcheuse hâta son retour à Paris, où le roi le fixa par une défense expresse

de retourner en Guienne. Une dame de Saint-Vincent, avec laquelle il avait eu une intimité très-passagère, contrefit pour plus de trois cent mille écus de billets souscrits par le maréchal, ou, du moins, les mit en circulation. Au lieu de conduire une affaire aussi délicate avec la circonspection convenable, Richelieu commence par un éclat : il fait emprisonner Mme. de Saint-Vincent et ceux que, sur des présomptions légères, il désigne comme ses complices. Cet abus de son influence, en entamant un procès qui devait être aussi simple, le compliqua, et indisposa le public contre le maréchal. La haine que le parlement rétabli portait à Richelieu, contribua aussi au scandale et à la longueur de l'affaire, qui dura trois ans. Des conseillers qu'il sollicitait, lui reprochèrent d'avoir *porté le fer et la flamme dans le sanctuaire des lois.* Cette animosité alla si loin, que dans une séance, le prince de Conti, bien qu'il n'aimât point Richelieu, ne put s'empêcher de dire: *Messieurs, nous ne sommes pas assemblés ici pour chercher des torts à M. de Richelieu, mais pour juger si les billets de madame de Saint-Vincent sont vrais ou faux; et je déclare que je dénonce tous ceux qui s'écarteront de ce seul point de l'affaire.* Le parlement n'en rendit pas moins un jugement qui marquait une partialité révoltante contre le maréchal : en déclarant faux les billets, il ne condamna Mme. de Saint-Vincent et ses co-accusés à aucune peine; les autres prévenus furent acquittés, et le maréchal condamné à des dommages-intérêts considérables, et aux dépens pour les avoir fait emprisonner quoique innocents. Après une indisposition assez grave, qui l'avertit qu'il vieillissait, le desir de punir son fils, qui, dans un pareil moment, n'avait témoigné que l'avidité d'un héritier, engagea le maréchal à contracter un troisième mariage (11). Il épousa, en 1780, Mme. de Rothe, veuve d'un gentilhomme irlandais. C'était une Dlle. de Lavaulx, d'une famille noble de Lorraine, et qui avait été chanoinesse d'un des quatre chapitres de cette province. Ainsi, cet homme, dont la destinée fut en toutes choses si singulière, se maria sous trois règnes différents. Il avait alors quatre-vingt-quatre ans. Son père s'était également marié trois fois. Sa nouvelle union fit le bonheur de ses derniers jours. Mais la troisième duchesse de Richelieu eut le sort des autres : elle fut souvent trompée par son mari. Le duc de Fronsac n'apprit ce mariage qu'avec peine. *Soyez tranquille*, lui dit Richelieu, avec ironie, *si j'ai un fils, j'en ferai un cardinal; et vous savez que cela n'a pas fait de mal à notre famille.* La nouvelle duchesse de Richelieu sembla d'abord justifier les craintes de la famille; mais, au grand regret du maréchal, elle fit une fausse couche au bout de trois mois de grossesse. Doyen des maréchaux de France, Richelieu obtint le tribunal du point d'honneur, en 1781. Grâce à la protection de Maurepas, autrefois son ennemi, et avec lequel il s'était réconcilié, il n'était plus proscrit à la cour, et il y venait assidûment. Louis XVI avait fini par le recevoir avec bonté : il ne pouvait s'empêcher

(11) Le maréchal lui-même disait du duc de Fronsac, qu'il avait tous ses défauts, sans avoir aucune de ses qualités. Il reportait toute sa tendresse sur le comte de Chinon, son petit fils (dernier duc de Richelieu), dont il disait, par opposition avec le duc de Fronsac : « il aura toutes mes qualités sans avoir aucun de mes défauts. » Il le fit son légataire universel. (*Voy.* l'article suivant.)

d'accorder quelque intérêt à ce courtisan octogénaire, illustre par plus d'une action glorieuse, et qui, échappant à toutes les infirmités de la vieillesse, avait encore la vigueur et l'agilité d'un homme dans la force de l'âge. On voyait avec surprise Richelieu se tenir debout pour son service pendant des heures entières sans en paraître fatigué; et ce qu'il y a de plus singulier, c'est que seul entre les quatre premiers gentilshommes, il était en état de remplir ses fonctions auprès du roi. Il se plaisait à désoler, par ses railleries et par la perspective de sa longue vie, le duc de Fronsac, qui gissait presque toujours dans son lit, rongé par la goutte. Fier de sa belle santé, le père va le voir un soir, et trouve singulier qu'un jeune homme soit déjà sujet aux maux de la caducité. *Il faut du courage*, lui disait-il; *faites comme moi : quand j'ai la goutte à un pied, je me tiens sur l'autre;* et en même temps, pour le lui prouver, il reste plus d'une minute sur une seule jambe. Le maréchal et le comte de Maurepas, antiques débris du siècle de Louis XIV, se plaisaient à s'entretenir ensemble de leurs vieux souvenirs. Ce fut dans une de ces conversations que Richelieu laissa échapper ce bon mot, qui était la critique la plus juste de la faible et puérile administration de cet homme d'état octogénaire : *Comme vous, j'ai vu trois règnes. Sous le premier, il fallait nous taire; sous le second, parler tout bas; mais aujourd'hui on parle tout haut.* Dans les trois dernières années de sa vie, ses organes commencèrent enfin à s'altérer; il devint sourd, et sujet à de fréquentes absences. Il n'en conservait pas moins son caractère altier et despotique, témoin son affaire avec M. de Noë, maire de Bordeaux. Sous prétexte que ce magistrat avait violé sa consigne, au spectacle de Bordeaux, il l'assigna devant le tribunal du point d'honneur, à Paris, et le poursuivit avec tant d'acharnement, que M. de Noë fut obligé de s'expatrier jusqu'à la mort de son persécuteur. On peut citer encore sa conduite à l'égard d'un M. Arthur, fameux fabricant de papiers, qui ne put jamais, du vivant de Richelieu, disposer d'un terrain qu'il avait acheté du roi, et où il voulait faire bâtir. Comme les absences du maréchal devenaient plus fréquentes, on lui retira le tribunal pour le donner au maréchal de Contades. Il avait cependant encore des moments où il retrouvait tout son esprit et toute son amabilité. Quand il apprit que Louis XVI allait assembler les notables, il vit la monarchie ébranlée jusque dans ses fondements; et il demandait, dit-on, assez ingénieusement *quelle peine Louis XIV eût infligée au ministre qui lui aurait proposé une pareille mesure?* Deux jours avant sa mort, Mme. de Fronsac, pour le flatter, lui dit qu'il avait le visage charmant : *Vous prenez donc*, lui répondit-il, *mon visage pour votre miroir.* Heureux jusqu'au dernier instant de sa longue carrière, Richelieu mourut comme les agitations révolutionnaires allaient commencer. Un catarrhe, qu'il ne put expectorer, le conduisit au tombeau, le 8 août 1788, sans qu'il éprouvât aucune souffrance, et sans que rien lui fit apercevoir que sa dernière heure était arrivée. Il était âgé de quatre-vingt-douze ans. Ses cendres reposent dans l'église de la Sorbonne, auprès de celles de son grand-oncle. Richelieu fut vraiment l'homme de son

siècle : il en réunit toute la corruption raffinée et toutes les qualités brillantes. A la guerre, il donna toujours l'exemple de la bravoure; mais sa conduite, dans le Hanovre, porta un coup mortel à la discipline. Il réussit dans les entreprises les plus difficiles, moins par la science militaire que par une bouillante audace, qui déconcertait la tactique de ses adversaires. Il fut heureux dans les négociations, sans connaître les règles de la diplomatie; mais l'art de séduire en amour l'avait rendu savant dans celui de déjouer les plus habiles diplomates. Érigeant l'égoïsme en système, il fut aimé de toutes les femmes, et n'en aima peut-être aucune. Faible de complexion, il donna dans tous les excès, et nul ne sut mieux se conserver avec le genre de vie le plus fait pour abréger ses jours. Au reste, dans la multiplicité de ses aventures, il cherchait, dit-on, plus le scandale que le plaisir; et là comme ailleurs il n'était qu'un avare fastueux. Les Mémoires du temps sont remplis de ses prodigalités; mais l'histoire ne parle pas de ses bienfaits. Il était prodigue, sans être généreux; aussi dans son procès avec Mme. de Saint-Vincent, un des plus forts arguments pour prouver la fausseté des billets, fut que Richelieu n'aurait jamais payé ses plaisirs à si haut prix. Les femmes, au contraire, firent toujours beaucoup pour lui; à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, une dame qu'il avait connue autrefois, lui légua, par son testament, plus de cent mille francs. Personne ne porta si loin le talent de distraire des choses sérieuses, par ce ton plaisant, par cette ironie fine, qui imposent aux caractères faibles, et les aveuglent sur leurs devoirs. Ce fut là le secret de la fatale influence qu'il exerça sur l'esprit de Louis XV. Pratiquant, sans en professer la théorie, les maximes perverses de la philosophie moderne, jamais en politique il ne s'écarta des grandes et véritables traditions monarchiques de son grand-oncle : jamais aussi il ne se permit aucune plaisanterie sur la religion. *On n'a rien de mieux à mettre à la place*, disait-il; *c'est troubler l'ordre public que d'écrire contre*. Des biographes ont voulu faire au duc de Richelieu la réputation de protecteur des lettres, à cause de l'amitié qu'il eut pour Voltaire. Le poète et le courtisan, tous deux jeunes, brillants, audacieux, s'étaient trouvés ensemble à la Bastille, sous la Régence; et ils y formèrent une liaison qui fut durable. Cependant Richelieu ne quittait pas toujours, avec Voltaire, ce ton protecteur qu'il avait avec quiconque n'était pas homme de qualité. Voltaire, qui était très-fier de l'amitié d'un duc et pair, ne parlait de Richelieu qu'avec enthousiasme : il l'appelait son héros, et le louait à tout propos, même sur ce qu'il avait fait de moins louable. C'est ainsi que, dans une de ses lettres, il ne craint pas de comparer la maladroite convention de Closter-Seven aux Fourches-Caudines. Le billet que le patriarche de Ferney, arrivant à Paris, en 1778, écrivait à Richelieu, est encore un monument curieux de flatterie; il se terminait ainsi : *Je vous attends avec l'inquiétude d'un vieillard qui n'a pas un moment à perdre, et l'impatience d'une jeune fille pressée d'embrasser son amant.* La mort de Voltaire n'affecta Richelieu qu'en lui faisant faire un retour sur lui-même. Lorsque le médecin Tronchin vint lui donner les détails de la fin de ce philosophe, Richelieu s'écria : *Mon*

4..

ami, écarte la mort, écarte-la; fais-moi vivre. Voltaire se désolait, et entrait dans des fureurs épouvantables. *Mon ami*, dit encore le maréchal, en frappant sur l'épaule du docteur, *je vous réponds que, si je conserve ma tête, je ne ferai pas l'enfant comme lui.* Au reste, à l'exception de Voltaire, Richelieu faisait peu de cas des gens de lettres. Il détestait les philosophes, et usait de son influence pour les écarter de l'académie. Affectant de ne pouvoir prononcer correctement le nom d'aucun bourgeois, jamais, malgré la confraternité académique, il n'appelait l'abbé Arnaud que l'abbé Renaud. Quant aux auteurs qui travaillaient pour la comédie Italienne, il les traitait avec une hauteur, une légèreté insultante : mais avait-il besoin de quelqu'un, alors toute sa morgue disparaissait, et il devenait le plus aimable et le plus séduisant des hommes. Dans ses relations avec les femmes, nul ne mêla plus d'insolence à la fatuité. Parmi vingt anecdotes qu'on en pourrait citer, nous rappellerons celle-ci. Il était parvenu à fléchir la résistance d'une femme sans attraits, mais dont la réputation de dévotion l'avait tenté. *Vous voyez combien je vous aime*, s'écria-t-elle, *je me damne pour vous ; — Et moi je me sauve*, répondit le maréchal; et il s'enfuit. Tels sont les principaux traits du caractère d'un homme dont la vie offre tant de disparates, et qui a mérité d'être comparé à Alcibiade. Tous deux en effet contribuèrent à corrompre les mœurs de leur patrie. Richelieu est devenu le héros de deux ouvrages, où le vrai se mêle a bien des fables : I. *Mémoires du maréchal de Richelieu, pour servir à l'histoire des cours de Louis XIV, de la minorité et du règne de Louis XV*, etc., ouvrage composé dans la bibliothèque et sous les yeux du maréchal de Richelieu, Paris, 1790, 4 vol. in-8º.; le même ouvrage, 1793, 9 vol. in-8º. Le fils du maréchal de Richelieu a déclaré publiquement que ces Mémoires n'avaient pas été rédigés sous les yeux de son père. On y trouve cependant des pièces originales très-curieuses. II. *Vie privée du maréchal de Richelieu, contenant ses amours et intrigues, et tout ce qui a rapport aux divers rôles que joua cet homme célèbre, pendant plus de quatre-vingts ans*, 3 vol. in-8º., 1790, 1792. Cet ouvrage est fort mal digéré, fort mal écrit; mais il est suivi d'un grand nombre de Lettres originales et de Mémoires particuliers, écrits par Richelieu lui-même, et qui vont presque jusqu'à la fin de la régence. Il s'y confesse au public avec une franchise hardie, qui est encore une des singularités de son caractère. A l'exemple de tous ceux qui publient leur confession, il fait en même temps celle des autres, surtout des femmes qu'il avait enchaînées à son char. Nul homme ne paraît, au surplus, mettre moins de prix à l'opinion qu'on peut y prendre de lui. C'est ce qu'on pourra voir dans le récit de son aventure célèbre avec Mme. Michelin (12), récit qui embrasse près de la moitié de ses amours, et qui est écrit avec beaucoup de charme. III. On lit, en tête de la *Correspondance de Richelieu avec MM. Paris Duverney* (*Voy.* GRIMOARD), une Notice sur sa vie. Enfin on trouve, dans les *Souvenirs et portraits de M. de Levis*, et dans les *Souvenirs de deux militaires*, déjà cités, des particu-

(12) C'était une tapissière du faubourg Saint-Antoine, qui fut de toutes les femmes qu'il connut, celle qui lui donna le plus de peine à séduire.

larités intéressantes sur cet homme extraordinaire. Il y a, sur Richelieu, dans les œuvres diverses de Rulhières, un article assez étendu, mais écrit d'un ton un peu romanesque. La famille du maréchal possède des mémoires qui sont très-volumineux. Ils sont écrits en partie de sa main, en partie sous sa dictée, mais corrigés entièrement par lui-même. Leur publication serait la meilleure réponse aux mensonges de Soulavie (13).

D—R—R.

RICHELIEU (ARMAND-EMANUEL DU PLESSIS, duc de), ministre d'état sous le roi Louis XVIII, naquit à Paris le 25 septembre 1766. Son père était le duc de Fronsac, fils du maréchal de Richelieu, et sa mère était de la famille de Hautefort. Il fit ses premières études au collége du Plessis, l'une des nobles fondations que les sciences et les lettres devaient au cardinal de Richelieu. De brillants succès obtenus par le comte de Chinon (c'est le nom qu'il portait alors) (1) annoncèrent qu'il ne laisserait point dépérir le glorieux héritage qui lui était confié. Sans négliger la littérature classique, il s'occupa de bonne heure d'étudier les principales langues de l'Europe. Il perfectionna, dans le cours de ses voyages, cette connaissance si utile, et qui a été long-temps rare parmi les Français ; il parvint à parler avec facilité l'allemand, l'anglais, l'italien et le russe. Suivant l'usage du temps, les parents du comte de Chinon le marièrent, presque au sortir de l'enfance, à l'une des héritières d'une ancienne maison (celle de Rochechouart). On convint qu'il voyagerait pendant quelques années. Aussitôt après la célébration du mariage, il partit pour l'Italie. Son absence se prolongea jusqu'au moment des premiers troubles de la révolution. Il se trouvait à Paris, lorsque, le 5 octobre 1789, une populace égarée se dirigea sur Versailles. Il courut seul et à pied; et, traversant les hordes dont il entendait les sinistres imprécations, il arriva assez rapidement pour apporter, l'un des premiers, des détails positifs sur le danger qui s'avançait. Le roi, qui avait refusé de s'éloigner pour réunir autour de lui les députés fidèles, fut entraîné dans la capitale; et l'assemblée dite *nationale*, qui asservissait son souverain, fut elle-même courbée sous le joug de la multitude. Il était trop évident qu'il ne restait aucun espoir, pour ceux qui étaient auprès de Louis XVI, de défendre le trône et le monarque : le comte de Chinon, devenu duc de Fronsac, obtint du roi la permission de se rendre à

(13) M. Alexandre Duval a fait représenter sur le théâtre français, en 1796, un drame en cinq actes et en prose, intitulé : *le Lovelace français*, ou *la Jeunesse du duc de Richelieu*, imprimé la même année in-8°., et réimprimé dans les *Œuvres* de l'auteur. Monvel a coopéré à cette pièce. On a joué sur le théâtre du Vaudeville, le 6 germinal an XI, *Une soirée de deux prisonniers*, ou *Voltaire et Richelieu*, comédie en un acte, mêlée de vaudevilles, par MM. O. (Després) et Z. (Deschamps), imprimée la même année, in-8°. Dans la scène 13e. de ce vaudeville, Richelieu disant que l'amour est son unique affaire, et qu'il ne saura jamais que cela, Voltaire lui répond : *ce qui ne vous empêchera pas d'être de l'académie française avant moi.* Richelieu, en effet, fut académicien dès 1720 c'est-à-dire vingt-six ans avant Voltaire. Lors de la paix de 1748, le duc se trouvant directeur de la compagnie, pria Voltaire de lui composer le compliment de félicitation au roi. Voltaire communiqua le Discours à Mme. Duchâtelet; celle-ci le montra à Mme. de Boufflers, qui en prit copie et le fit circuler. A mesure que Richelieu débitait une phrase de son compliment, beaucoup de personnes prononçaient à demi voix la phrase suivante : Richelieu courroucé resta long-temps brouillé avec Voltaire. Ils se raccommodèrent cependant à la première explication. Le Discours, imprimé dans le Recueil de l'académie, sous le nom de Richelieu, doit être admis parmi les Œuvres de Voltaire. On a publié, en 1809, deux volumes in-8°., de *Pièces inédites*; une *Chronique scandaleuse du régent* y est imprimée sous le nom du maréchal de Richelieu. A. B. T.

(1) Il le garda tant que vécut le maréchal de Richelieu, et porta le nom de duc de Fronsac, jusqu'à la mort de son père, arrivée en 1791.

Vienne, où il fut accueilli avec distinction par l'empereur Joseph II. C'est là qu'il apprit que l'armée russe se préparait à faire le siége d'Ismaïl. Le comte Roger de Damas, son parent, servait avec éclat dans cette armée : le duc voulut suivre son exemple. Quittant, au cœur de l'hiver, une ville où tous les plaisirs concouraient à le retenir, il se rendit auprès du général Suwarow, qui lui donna le commandement de l'un des bataillons destinés à entrer des premiers dans la place. Attaquant à revers un des ouvrages que les Turcs défendaient avec le plus d'acharnement, il facilita l'entrée de la place à une des principales colonnes, et fut légèrement blessé. L'impératrice Catherine lui envoya une épée d'or, et la décoration de l'ordre de Saint-George. Cette communauté de dangers, de gloire et de récompenses, forma entre le duc de Richelieu et l'armée russe, des liens qu'il fut d'autant plus porté à resserrer, que l'anarchie désolait chaque jour davantage la France. Il accepta le grade de colonel dans cette armée (2); mais, quoiqu'attaché ainsi au service d'un pays étranger, il n'en resta pas moins disposé à remplir tous ses devoirs de Français. Il vint se joindre à ceux de ses compatriotes qui combattaient pour soustraire la France à une horrible tyrannie. Après l'issue malheureuse de la campagne de 1792, le prince de Condé sollicita un asile, dans les états de l'impératrice, pour les Français exilés qui s'étaient réunis sous son commandement. Catherine envoya le duc de Richelieu auprès du prince, pour concerter l'exécution du plan de la colonie qu'on voulait former sur les bords de la mer d'Azof : au reste ce projet fut promptement abandonné. L'armée et son illustre chef crurent qu'ils pouvaient encore combattre pour le rétablissement de la monarchie. L'été suivant (1793), le duc assista au siége de Valenciennes : néanmoins, voyant ses espérances peu-à-peu évanouies, et n'apercevant plus de chances de succès dans les efforts isolés qui seraient tentés pour renverser le gouvernement révolutionnaire, il retourna en Russie. Sous le règne de l'empereur Paul, il y commandait un régiment de cuirassiers. Un jour il le conduisit, sans attendre des ordres, au secours d'un village dévoré par un incendie; ce fut l'occasion ou le prétexte de sa disgrace. Son régiment lui fut ôté, et il reçut l'injonction de ne pas se présenter dans la capitale. Il s'éloigna de la Russie; mais, aussitôt après l'avénement de l'empereur Alexandre, qui, comme grand-duc, l'avait admis dans son intimité, il revint à Pétersbourg, où ce monarque lui donna des marques de bienveillance, gages de la confiance éclatante qu'il devait bientôt lui accorder. Cependant, un peu de calme avait succédé en France aux fureurs révolutionnaires; la paix avait été rétablie avec la Russie (1801) : le duc en profita pour revoir le sol natal et sa famille. Un autre motif l'appelait d'ailleurs à Paris. Ni les démarches, ni les soins ne lui coûtèrent pour recouvrer quelques parties de sa fortune : mais il ne s'agissait plus de ses intérêts; c'était du sort des créanciers de son père et de son aïeul. Il leur abandonna tous ses droits, et ne conserva rien de l'héritage immense du cardinal de Richelieu. Son nom était trop

(2) Le duc de Richelieu fut promptement nommé général-major, et devint, en 1801, lieutenant-général.

remarquable pour que sa présence échappât à celui qui, sous le titre de premier consul, réglait les destinées de la France. Le duc fut en vain pressé de s'attacher à ce gouvernement; il tenait à la maison de Bourbon par trop de liens pour céder à de telles instances. La reconnaissance le rappela dans un pays qui l'avait reçu aux jours de l'adversité. Le jeune empereur dirigeait alors ses regards sur les différentes parties de son immense empire. Les provinces que borne la mer Noire, y avaient été récemment réunies. La barbare ignorance des Musulmans, dont elles avaient été long-temps la conquête, les ravages de la guerre, avaient converti en déserts incultes des contrées jadis animées par des colonies florissantes. Il fallait y rappeler des habitants, et y ramener la civilisation. Au commencement de 1803, le duc de Richelieu fut nommé gouverneur d'Odessa. Dix-huit mois après, l'empereur, averti par des succès aussi prompts qu'éclatants, lui confia le gouvernement-général de toute la Nouvelle-Russie. Une autorité sans limites fut déposée dans ses mains : il sut en user pour accomplir rapidement les desirs du monarque. C'est à Catherine que remonte la fondation de la colonie d'Odessa : toutefois, quand le duc de Richelieu vint en prendre l'administration, aucune rue n'y était formée, aucun établissement n'y était achevé. On y comptait à peine cinq mille habitants : onze ans plus tard, lorsqu'il s'en éloigna, on y en comptait trente-cinq mille. Les rues étaient tirées au cordeau, plantées d'un double rang d'arbres; et l'on y voyait tous les établissements qu'exigent le culte, l'instruction, la commodité et même les plaisirs des habitants. Un seul édifice public avait été négligé; le gouverneur, dans cet oubli de lui-même et cette simplicité de mœurs qui distinguaient son caractère, n'avait rien voulu changer à la modeste habitation qu'il avait trouvée en arrivant. Le commerce, débarrassé d'entraves, avait pris l'essor le plus rapide à Odessa, tandis que la sécurité et la liberté de conscience y avaient promptement attiré la population. Mais les regards du duc n'étaient point concentrés sur cette belle création : les mêmes soins, la même activité, présidaient à l'administration des vastes contrées qui s'étendent du Dniester au Kouban et au mont Caucase; ils obtenaient partout le même résultat (3). Le Bulgare fuyant le poids du despotisme othoman; l'anabaptiste abandonnant l'Allemagne, se réunissaient aux confins de l'Asie. Plus de cent villages, peuplés par des colons qui donnaient l'exemple des pratiques les plus éclairées de l'agriculture, s'élevèrent, dans ce court espace de temps, au milieu de plaines qui offraient à peine aux Nogais quelques herbages pour leurs troupeaux. Pendant que le duc de Richelieu, empruntant chez toutes les nations ce que l'expérience d'une longue civilisation a produit de plus utile, en faisait jouir les peuples divers confiés à son autorité, il les défendait lui-même contre les incursions des Circassiens. Plusieurs fois, pour mettre un terme à leurs déprédations, encouragées par la protection souvent cachée, mais constante, que leur accordait la jalousie des Turcs, le duc fut obligé de pénétrer dans leurs montagnes, à la tête de ses

(3) La population de la Nouvelle-Russie, pendant que le duc de Richelieu l'a gouvernée, s'est accrue d'un million d'ames.

troupes, protégeant ainsi de son épée ceux qu'il gouvernait : mais en même temps qu'il faisait ressentir le poids de sa force à ces hommes farouches, qui ne respectent que la force, il ne négligeait rien pour étendre dans ces pays barbares les bienfaits de la société européenne. Plusieurs jeunes Circassiens, que le cours des événements avait mis entre ses mains, furent élevés sous ses yeux. Instruits dans nos arts, façonnés à nos mœurs, ils retournèrent au milieu de leurs compatriotes, dont ils commenceront, sans doute, à adoucir les coutumes (4). Une grande calamité vint donner au duc de Richelieu l'occasion de montrer, dans tout son éclat, le dévoûment que l'amour de l'humanité peut inspirer : au mois d'août 1812, la peste se manifesta dans Odessa. Toutes les mesures de prudence furent prises. La ville fut déclarée en quarantaine. Il fut interdit aux habitants de sortir de leurs maisons. Des commissaires fournissaient des aliments dans chaque quartier. Le duc se multipliait pour se porter sur tous les points. Occupé sans relâche de préserver la vie de ceux qui étaient confiés à ses soins, on eût dit que la sienne était la seule qu'il n'eût pas à defendre. On le voyait entrer sans crainte dans les hôpitaux des pestiférés : un jour, une mère, succombant sous l'horrible maladie, arracha de son sein l'enfant qu'elle nourrissait, et le déposa entre les mains du gouverneur. Dans un village voisin, les morts restaient sans sépulture : le duc, saisissant une bêche, fit rougir la lâcheté. Un tel dévoûment devait avoir sa récompense. Les progrès de la contagion diminuèrent, et la peste cessa au commencement de janvier 1813. Pendant ce temps, Buonaparte, après avoir trouvé, dans les plaines de la Russie, le terme de ses triomphes, était tombé sous les coups de l'Europe réunie contre lui. Louis XVIII, rappelé au trône de ses pères, donna à la nation française la Constitution qu'elle avait vainement cherchée à travers les orages et les calamités. Le duc de Richelieu fit partie de la chambre des pairs. De nouveaux devoirs l'appelaient : une nouvelle carrière s'ouvrait devant lui. Il se sépara de ces peuples, dont, pendant onze années, le bonheur l'avait constamment occupé : arrivé à Paris au mois d'octobre 1814, il retrouva, auprès du roi, la charge de premier gentilhomme de la chambre, que son père avait remplie. Étant resté éloigné de sa patrie pendant la durée des discordes civiles, il n'avait point eu à courber la tête sous les gouvernements successifs qui avaient dominé la France : il ne se prévalait point de cet avantage. Averti par l'indulgence de son caractère, par les leçons de l'histoire, il pensait que souvent les événements nous entraînent avec une force irrésistible : il croyait que, pour terminer les révolutions, un voile devait être jeté sur le passé. La nation avait besoin de repos ; et déjà l'opinion publique indiquait le duc de Richelieu comme un des hommes auxquels la

(4) L'empereur Alexandre avait eu plusieurs fois la pensée d'aller visiter la Nouvelle-Russie, et de jouir, par ses propres yeux, du spectacle de ces conquêtes de la civilisation; mais ce ne fut qu'en 1818 qu'il put exécuter ce dessein. Le tableau qui se déroula à ses regards, ne resta point au-dessous de son attente : il voulut témoigner aussitôt les sentiments qu'il éprouvait à celui qui les avait fait naître, et il écrivit au duc de Richelieu : « En visitant les pays » jadis confiés à vos soins, j'y ai trouvé à chaque » pas, j'y ai admiré avec une satisfaction qui se re» portait sans cesse vers vous, le fruit de vos tra» vaux, de vos intentions droites et pures, con» stamment réalisées par une vigilance infatigable. » Il lui envoya, en même temps, le cordon de l'ordre de Saint-André.

sagesse du roi confierait l'exécution de ses vues conciliatrices : mais la catastrophe du printemps de 1815 le força de quitter de nouveau sa patrie. Louis XVIII, dès que les portes de son royaume lui eurent été rouvertes, forma un ministère présidé par M. de Talleyrand. Le duc de Richelieu fut nommé ministre de la maison du roi ; mais il n'accepta point. L'enchaînement des circonstances avait obligé le roi à faire, pour sauver sa capitale, pour accélérer la pacification de son royaume, un immense sacrifice. On peut croire que le duc répugnait à l'idée de siéger avec un homme dont le nom se liait aux plus tristes souvenirs (*V.* FOUCHÉ, au Supplément) : mais bientôt les choses changèrent ; la France manifesta hautement ses sentiments : le ministre que l'opinion publique repoussait, ne tarda pas à disparaître. Dans ce conflit de passions, le ministère entier avait été ébranlé ; et la difficulté de traiter avec l'Europe en armes, campée au cœur de la France, augmentait de jour en jour. Les puissances avaient fait connaître leurs prétentions. C'était en vain que le ministère avait admis en principe « des cessions territoriales sur ce qui » n'était pas l'ancienne France ; le » paiement d'une indemnité, et l'oc» cupation d'une partie du royaume » par un nombre de troupes et pour » un temps à déterminer (5). » La négociation ne faisait aucun progrès, tandis que l'état du pays s'aggravait à chaque instant. Les ministres craignirent d'être un obstacle à la conclusion d'une paix si impatiemment attendue ; ils pensèrent que leur devoir était de céder le pouvoir à d'autres mains. Le 26 sept. 1815, le roi nomma M. de Richelieu ministre des affaires étrangères et président du conseil. Le duc hésitait à se charger de ce pénible fardeau. Cependant personne n'était mieux que lui en position de hâter la conclusion du traité ; personne n'avait plus de motifs pour se flatter d'en modérer la rigueur. Il ne pouvait toutefois se dissimuler que la France avait peu d'appui à espérer de voisins trop long-temps irrités par le poids de sa puissance, ou dont les intérêts étaient trop opposés aux siens. La Russie seule n'avait rien à lui demander : elle devait sentir que tout ce que la France perdrait en puissance servirait à accroître la force et l'importance de ses propres rivales. Dès que le trône du conquérant avait été renversé, Alexandre avait rendu cours à ses dispositions bienveillantes pour la nation française. Le duc les connaissait ; et il savait aussi que, présentées par lui, les réclamations de son pays seraient mieux accueillies. Ces considérations lui imposèrent le devoir d'accepter ; et il se vit obligé d'attacher son nom à de cruels, mais inévitables sacrifices. Sept cent mille soldats étrangers couvraient notre sol, et venaient demander compte à la France, rendue au sceptre de son roi, des maux que, pendant qu'il était absent, elle avait fait peser sur les autres nations. On achevait, de l'autre côté de la Loire, de dissoudre les restes de cette armée qui, si long-temps, avait fait trembler l'Europe. Le trésor était vide, et le cours des contributions interrompu. Ainsi, d'un côté, la force, excitée par un long abus de la force, exigeait des réparations impossibles ; de l'autre, tout moyen de résistance était anéanti. C'est sous ces auspices que la suite

(5) Note du 21 septembre. Voy. Schœll, Histoire des Traités de paix, XI, 463.

de la négociation fut remise au duc de Richelieu. Les plénipotentiaires des quatre grandes puissances, après de longues discussions, dans lesquelles ils avaient eu beaucoup de peine à se mettre d'accord, et dans lesquelles les projets les plus désastreux pour la France avaient été avancés et soutenus, venaient de réduire leurs demandes à quatre points : 1°. Une cession de territoire, comprenant les places de Condé, Philippeville, Marienbourg, Givet et Charlemont, Sarre-Louis, Landau et les forts de Joux et de l'Écluse ; 2°. la démolition des fortifications d'Huningue ; 3°. le paiement d'une indemnité de huit cents millions; 4°. l'occupation, pendant sept ans, d'une ligne, le long des frontières, par une armée de cent cinquante mille hommes, entretenus aux frais de la France. Le ministère qui venait de se retirer, avait, comme nous l'avons dit, consenti, en principe, le paiement d'une indemnité, l'occupation d'une partie des provinces frontières, et des cessions territoriales sur ce qui n'était pas l'ancienne France : mais un incident se présenta avant que le duc de Rilieu pût chercher à diminuer la rigueur de ces conditions ; car telle était la situation où la fatale entreprise de Buonaparte avait réduit la France, qu'il s'agissait bien plus, pour elle, de conditions à souscrire que d'un traité à négocier. Un parti, né au milieu de cette exaltation du patriotisme qui, en 1813, souleva l'Allemagne, n'avait pas douté que l'Alsace et la Lorraine ne fussent réunies à la confédération germanique. Il avait vu en frémissant que, par l'influence des grandes puissances, ce projet avait été repoussé. De nouveaux efforts furent tentés. Un des cabinets prit la détermination de le reproduire : il trouva de l'appui dans les conseils. On pouvait craindre que des besoins récents de vengeance et de vieilles rivalités ne le fissent triompher. Déjà la carte qui représentait la France dépouillée de ces belles provinces, était dessinée (6). Le duc s'adressa à l'empereur Alexandre : il lui montra que sa gloire, comme son intérêt véritable, voulaient que la France, en recouvrant ses rois, conservât le territoire qu'ils avaient gouverné. Il peignit, avec l'énergie de la conviction, le désespoir d'un grand peuple et les effets qu'on pouvait en redouter. Ses efforts ne furent pas vains : les conseils de la générosité et de la modération prévalurent ; et la négociation fut reprise sur les bases déjà posées. S'il ne fut pas possible d'en faire adopter d'autres, du moins le duc de Richelieu obtint que les places importantes de Condé, de Givet et de Charlemont, les forts de Joux et de l'Écluse, ne seraient point compris dans les cessions territoriales; que l'indemnité pécuniaire serait diminuée de cent millions; que l'occupation ne durerait que cinq ans, et pourrait finir même au bout de trois. Ce fut le 20 novembre 1815 qu'il signa ce traité mémorable. Le discours qu'il prononça, cinq jours après, en le communiquant aux chambres, est empreint d'une patriotique douleur, d'une noble résignation. On sentait, en l'écoutant, que le négociateur n'avait cédé que là où la nécessité était inflexible. On comprenait aussi que sa franchise était arrêtée, et qu'il aimait mieux rester en butte aux traits de l'ignorance que de les écarter en

(6) Cette carte fut donnée par l'empereur Alexandre, au duc de Richelieu; la limite qui y est tracée séparait de la France une partie du Bugei et de la Franche-Comté, l'Alsace, la Basse-Lorraine, une partie de la Champagne, le Hainaut et la Flandre.

publiant des faits dont le récit aurait accru l'irritation et la méfiance. Les soins d'une négociation sans exemple n'avaient pas fait négliger au duc de Richelieu l'administration intérieure. Pendant que les chambres donnaient au gouvernement les moyens extraordinaires qu'exigeait la répression des ennemis de l'autorité royale (7), et que la modération du ministère en restreignait l'action dans de justes limites, des mesures vigoureuses mettaient un terme aux excès qui avaient affligé plusieurs départements du midi. D'après une ordonnance, rendue sous le précédent ministère (24 juillet 1815), contre les généraux qui avaient passé, avant le 23 mars, sous les drapeaux de la révolte, le maréchal Ney avait été traduit devant un conseil de guerre. Le conseil s'étant déclaré incompétent, le maréchal dut être jugé par la cour des pairs. Le duc de Richelieu porta, le 11 novembre, à la chambre, l'ordonnance royale qui la constituait en cour de justice. Aussitôt que ce procès fut terminé, le duc, heureux interprète d'une clémence auguste, eut la satisfaction d'apporter à la chambre des députés (8 décembre) un projet d'amnistie générale, sans autres exceptions que l'ordonnance du 24 juillet, et le cours de la justice dans les procès commencés. La chambre des députés crut devoir aller au delà de la volonté royale; et les régicides furent bannis du royaume. Dans le cours de la discussion, il fut proposé de confisquer les biens des bannis et des condamnés; le duc repoussa cette proposition avec toute la force de la raison et toute la chaleur de l'humanité: « Ce » sont, dit-il, les confiscations » qui rendent irréparables les maux » des révolutions. En punissant les » enfants, elles lèguent aux générations les haines et les vengeances; » elles désolent la terre, comme les » conquérants à la suite desquels elles » marchent. » Cependant le duc de Richelieu ne perdait point de vue le but qu'il s'était proposé, la délivrance de la France à l'époque la plus rapprochée où le traité de 1815 permettait de l'espérer. Il fallait, pour y parvenir, que la situation du royaume ne pût faire naître aucune inquiétude sur l'avenir; il fallait que la France eût une armée pour mettre un poids dans la balance de l'Europe; il fallait, enfin, qu'elle eût rempli toutes les conditions qui lui avaient été imposées. Tel était le triple objet de toutes les pensées du duc. D'un côté, il cherchait à éloigner toutes les causes de dissensions, à réparer les maux, suites des révolutions et de la guerre. De l'autre, il faisait entendre aux cabinets étrangers que les divisions d'opinions qui s'élevaient sur des points de législation étaient une suite naturelle du gouvernement représentatif, comme les luttes des partis pour s'emparer du pouvoir en étaient une condition inséparable. L'intempérie de l'année 1816 avait amené une cherté des grains qui, malgré tous les efforts du gouvernement pour la combattre par l'arrivée des blés tirés du dehors, avait produit, dans plusieurs provinces, une disette cruelle. Quelques émeutes éclatèrent; mais, loin que le duc de Richelieu fût arrêté dans sa marche par ces fâcheux événements, il en profita pour faire comprendre aux cours alliées, que la présence d'une armée considérable, dans un pays inquiet sur ses

(7) Loi sur la liberté individuelle, 29 octobre 1815. Loi contre les cris séditieux, 9 novembre 1815. Loi des cours prévôtales, 20 décembre 1815.

moyens de subsistances, était un motif continuel d'irritation, tandis que les frais de cette armée, augmentés par le haut prix des denrées, venaient accroître les embarras du trésor, déjà épuisé par ses dépenses énormes pour l'approvisionnement de la capitale et des provinces. La diminution de l'armée d'occupation, dont le duc de Richelieu avait réussi à faire entrevoir la possibilité dans un des actes qui avaient précédé le traité du 20 novembre, offrait le moyen de rendre moins difficile la position du gouvernement français. Le duc obtint un plein succès dans cette négociation, d'autant plus importante qu'elle ouvrait la route vers un plus grand résultat. Le 11 février 1817, il vint annoncer aux chambres que trente mille hommes allaient repasser la frontière, que la dépense de l'armée d'occupation serait diminuée de trente millions. Recréer l'armée était une tâche d'autant plus difficile que l'on avait promis d'abolir la conscription. Cependant il était évidemment nécessaire de recourir au recrutement forcé, pour assurer *l'indépendance et la dignité, sans lesquelles il n'y a ni roi ni nation.* C'est ainsi que s'exprima le discours du trône à l'ouverture de la session de 1817, en annonçant la loi préparée par le ministère. Cette loi éleva soigneusement les barrières qui devaient rassurer la nation contre le retour des abus dont elle avait à déplorer les effets. De même qu'il fut dit dans la discussion, que la milice était la conscription, *sauf l'égalité*, on peut dire que la nouvelle loi (10 mars 1818) était la conscription, *sauf ses abus et ses dangers*: mais réunir les suffrages, malgré de si fâcheux souvenirs, malgré tant de préventions contraires, n'était pas la seule victoire à remporter. Il fallait discuter un système militaire, rétablir les forces nationales en présence des armées de l'Europe, encore sur le territoire français, sans exciter les alarmes des cabinets voisins. En signant la paix de 1814, les gouvernements avaient déclaré éteintes toutes leurs dettes réciproques; mais, en renonçant aux droits du fisc, on voulut que ceux des particuliers ne fussent point sacrifiés. Pendant de longues années, la France avait donné le spectacle de la spoliation de ses créanciers, et de la violation de ses engagements. Le traité stipula qu'elle ferait liquider et payer les créances légitimes (8). Des commissaires spéciaux devaient être chargés de l'exécution de ces dispositions. La justice n'en fut pas contestée; mais on ne s'occupa point de leur donner suite. Les étrangers craignirent un retour aux voies précédemment tracées; et quand l'Europe dicta le traité du 20 novembre 1815, de nouvelles stipulations y furent insérées pour garantir l'exécution du traité précédent. Il eût été impossible d'acquitter en numéraire la masse de dettes contractées des rives de l'Elbe à celles du Tibre; on convint que les paiements seraient effectués en rentes sur le grand livre. Neuf millions de rentes furent d'abord affectés à cette destination (loi du 29 décembre 1815); mais on ignorait, à cette époque, quel serait le résultat des réclamations présentées par les commissaires de trente-quatre états différents. Le terme fixé pour leur présentation n'expirait que deux ans après (28 fév. 1817). Le total s'en éleva à un milliard six cents millions.

(8) Traité du 30 mai 1814. Art. 19, 20, 21, 25, etc.

Aussitôt que le duc de Richelieu en fut instruit, il reconnut que, quelle que fût la diminution produite par une sévère liquidation, il resterait un fardeau sous lequel succomberait le crédit public, tandis que des discussions inévitables entre des hommes chargés de défendre des intérêts aussi opposés, seraient pour les cabinets une source continuelle de contestations et de mécontentement. Il comprit que le seul moyen d'écarter ce double danger, était d'obtenir qu'un nouveau traité fixât les sommes à payer dans une proportion qui n'excédât point les forces de la France, en même temps qu'il renverrait à chaque gouvernement la liquidation des créances de ses sujets. C'est dans ces vues, que, dès le mois de juillet 1817, il conduisit ses négociations. La Russie se trouvait placée de manière à jouer naturellement le beau rôle de médiateur. L'empereur Alexandre apprécia les considérations que le duc de Richelieu développait avec toute l'ardeur du patriotisme. Si tous les cabinets alliés ne manifestèrent pas immédiatement des intentions également favorables, du moins tous admirent le principe d'alléger le fardeau de la France. Mais il restait une tâche délicate à remplir : il fallait peser d'un côté la réduction sur la masse totale des réclamations, dont la nécessité n'était pas contestée ; de l'autre, la somme qu'exigeait le paiement des créances les plus légitimes. L'empereur Alexandre, convaincu que, si la négociation n'était pas dirigée par un modérateur commun, elle échouerait par la divergence des vues et des prétentions, proposa de confier cette mission au duc de Wellington. La proposition en fut accueillie avec l'assentiment général, et le duc se rendit à Paris. De longues et fréquentes conférences ne furent point interrompues par une tentative d'assassinat contre le plénipotentiaire investi de la confiance de l'Europe. On peut croire que cette tentative fut l'œuvre de quelques hommes qui apercevaient, avec l'instinct de la haine, dans l'heureuse issue de cette grande négociation, la garantie de la paix, et la consolidation de la monarchie. Enfin, trois conventions furent signées : elles fixèrent à seize millions quarante mille francs de rente la somme destinée au paiement des dettes de la France envers les sujets de tous les états qui avaient accédé aux traités de 1814 et de 1815. Le soin d'opérer les liquidations, et de faire la répartition entre les créanciers, fut laissé à chacun de ces états (9). Ainsi, au moyen du paiement d'une rente représentant nominalement un capital de trois cent vingt millions huit cent mille francs, la France se trouva libérée d'une dette qui montait encore à un milliard trois cent quatre-vingt dix millions (10). Le jour même de la signature de ces conventions, le ministre des affaires étrangères les communiqua aux deux chambres. En leur demandant les moyens de les remplir, il leur fit remarquer « qu'elles allaient consacrer le principe trop » long-temps méconnu de l'inviola-» bilité de la foi publique; et que » cet hommage rendu aux inté-

(9) Première convention avec l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie, du 25 avril 1818, qui fixe à 12,040,000 fr de rente la somme destinée aux paiements des sujets des états du continent; deuxième convention avec la Grande-Bretagne, qui fixe à 3,000,000 la somme destinée au paiement de ses sujets; troisième convention avec l'Espagne, accordant à cette puissance un supplément de 1,000,000 pour la même destination.

(10) Il avait été payé 180,000,000; et des créances montant à 30,000,000, avaient été définitivement rejetées.

» rêts privés mettrait le sceau » à la réconciliation des peuples. Il déclara » qu'il ne restait plus » de sujets de contestation, et » que la France, ayant accompli les » conditions les plus rigoureuses, » pourrait, à son tour, demander à » l'Europe d'exécuter celles qui lui » étaient favorables: mais pour qu'el- » les pussent l'être sans obstacle, » ajouta-t-il, il était nécessaire que » le gouvernement fût en état d'ac- » quitter ce qui serait encore dû sur » l'indemnité de sept cent millions. » Il demanda, en conséquence, un cré- dit de vingt-quatre millions de ren- tes. On vit alors un exemple remar- quable de ce que peuvent l'amour du pays et le sentiment de la dignité na- tionale. A l'approche d'une résolu- tion dont dépendait l'affranchisse- ment du territoire, toutes les pas- sions se turent, les divisions cessè- rent. Les chambres, convaincues que le gouvernement n'avait rien négligé pour alléger les charges imposées à la nation, et, se confiant aux espé- rances qui leur étaient données, ac- cueillirent, dans un noble silence, ces importantes propositions. La loi fut votée, presqu'à l'unanimité, dans la chambre des députés, et à l'unanimité, dans la chambre des pairs. Le duc de Richelieu avait re- connu, de bonne heure, qu'un systè- me de crédit bi: dirigé offrait seul le moyen de satisfaire tout d'un coup aux obligations du traité, et de dé- gager entièrement la France des con- ditions qu'elle avait subies. Le suc- cès de ce plan paraissait difficile à es- pérer. Pendant toute la durée du gou- vernement impérial, quand la totalité des rentes inscrites ne montait qu'à cin- quante-cinq millions, et que les tributs d'une moitié de l'Europe alimentaient le trésor, le crédit du gouvernement était, pour ainsi dire, annulé. Trop de violations de la foi publique, trop d'actes arbitraires, avaient signalé les écueils: les événements de 1814 et de 1815 avaient forcé d'élever les rentes inscrites à cent vingt-six millions; et c'était une opinion gé- néralement professée par les gens de finances, que le gouvernement ne pourrait point emprunter. Le duc de Richelieu crut qu'un état aussi vaste, aussi riche que la France, au- rait du crédit dès qu'on aurait con- fiance dans la loyauté de son gouver- nement. Un premier emprunt fut contracté, en 1817, avec des maisons étrangères. A cette époque aucun Français ne s'était présenté. Le cours des rentes s'éleva rapidement. Le crédit public était créé: les compé- titeurs se pressèrent en foule. Les em- prunts qui suivirent furent contrac- tés à des conditions beaucoup moins onéreuses. Celui qui eut spécialement pour objet l'évacuation du territoire, fut conclu, comme l'avait été le pre- mier, avec des maisons étrangères. Le duc aperçut, dans ce choix des prêteurs, l'avantage de faire concou- rir à la libération de la France, les capitaux des étrangers eux-mêmes, et d'offrir aux puissances, envers les- quelles la France devait s'acquitter, des garanties qu'elles préféraient et qui mettraient plus promptement un terme à des rapports dont la fierté nationale attendait impatiemment la fin. Pendant que tout était ainsi pré- paré dans l'intérieur, le duc de Ri- chelieu avait obtenu que les souve- rains, signataires du traité de 1815, se réuniraient à Aix-la-Chapelle, pour examiner si l'occupation finirait au bout de trois années, ou si elle serait prolongée, comme le traité en lais- sait l'alternative. Il y arriva le 26 sep- tembre. Les obstacles étaient déjà pres-

qu'entièrement levés. L'opinion d'un grand souverain avait fait triompher la politique la plus généreuse. Dès le 2 octobre, l'évacuation des provinces françaises fut décidée. Il restait à régler les prétentions des puissances, quant aux termes et à la nature des paiements, ainsi qu'à l'entretien des troupes qui auraient pu rester pendant cinq ans à la charge de la France. Le négociateur sut éloigner toutes les difficultés. On convint que les troupes devant être retirées au 30 novembre, la dépense de leur entretien cesserait à cette époque; et loin que l'évacuation nécessitât de nouveaux sacrifices, le duc obtint une réduction sur la partie de l'indemnité que la France n'avait point encore acquittée (11). Trois ans auparavant, la France recevait la loi de l'Europe; une alliance universelle semblait la menacer: maintenant elle reprenait la place qui lui appartenait parmi les nations; et reparaissant au conseil des grandes puissances, son plénipotentiaire signait avec ceux de l'Autriche, de la grande Bretagne, de la Prusse et de la Russie, la déclaration qui annonçait le complément de la pacification générale. Le duc de Richelieu recueillit, à Aix-la-Chapelle, des témoignages éclatants de l'estime et de la confiance des souverains. Il eut bientôt une nouvelle occasion de faire tourner, à l'avantage de la France, les sentiments qui lui étaient accordés. Le cours des rentes, par l'effet d'imprudentes spéculations, s'était élevé bien au-dessus du niveau qu'il devait naturellement atteindre. Tout-a-coup, il baissa rapidement. Le duc exposa les inconvénients d'accroître, dans de pareilles circonstances, la quantité de rentes livrée à la circulation. Quelque difficile qu'il parût de modifier des stipulations si récemment et si solennellement contractées, il réussit pleinement dans une négociation qui intéressait la fortune publique. Il obtint d'abord que les délais fixés pour les paiements à faire seraient doublés; et comme les embarras de la bourse continuèrent, il obtint encore que cent millions en inscriptions de rentes, qui étaient entrés dans ces paiements, fussent restitués, et remplacés par des sommes en numéraire, dont la délivrance ne commencerait que dix-huit mois plus tard (12). Ainsi, le duc de Richelieu était arrivé à son but. Il avait fréquemment déclaré à ses amis que, lorsque le crédit personnel dont il jouissait auprès des souverains étrangers ne serait plus nécessaire, il regarderait sa dette envers le roi et la patrie comme payée; et que, descendant du poste qu'il avait été contraint d'accepter, il rentrerait dans la vie privée: mais des difficultés d'une autre ordre venaient de s'élever; et il ne lui fut pas permis d'exécuter son dessein. Une partie de la nation se jetait, avec une ardeur imprévoyante, dans les routes de la liberté que le roi lui avait ouvertes; trop d'hommes accoutumés, pendant vingt-cinq ans, à participer au pouvoir, avaient vu dans la restauration le terme de leur importance, et, voulant la ressaisir, cherchaient dans la charte donnée par le monarque des armes contre la monarchie. Il s'agissait surtout de s'emparer des élections.

(11) La somme due, qui montait à 280,000,000, fut réduite à 265,000,000.

(12) Ce dernier arrangement ne fut signé que le 2 février 1819, après la retraite du duc de Richelieu, par le marquis Dessolles, son successeur; mais il avait été négocié et arrêté le 13 décembre 1818.

Le résultat des opérations de plusieurs colléges électoraux excita l'inquiétude des amis du gouvernement. On supplia le duc de ne point abandonner le gouvernail. Cédant à ces instances, il revint à Paris, pour concerter les mesures qu'exigeaient les circonstances. Le cabinet était d'accord sur la nécessité d'opposer quelques digues au torrent des opinions démocratiques, et d'apporter des modifications à la loi électorale. Le roi, dans le discours d'ouverture de la session, demanda aux chambres leur concours pour repousser les principes pernicieux « qui, » sous le masque de la liberté, con» duisent, par l'anarchie, au pouvoir » absolu. » Mais si l'on était d'accord sur le danger, on ne l'était point sur les mesures auxquelles il convenait de recourir. Le système électoral devint la source de graves dissentiments. Le duc de Richelieu, croyant voir exposées à de nouveaux hasards la liberté et l'indépendance que la France avait achetées au prix de si grands désastres, fut vivement affecté de cette perspective; il revint à son projet de retraite : mais les autres membres du ministère pensèrent que c'était lui seul dont la présence au conseil était indispensable; et dans leur empressement de faire cesser ces dissentiments qui se manifestaient déjà au-dehors, ils donnèrent tous leur démission. Le duc resté seul, sous le poids immense de la résolution à prendre sur une matière aussi hérissée de difficultés que le système électoral, dans un pays de trente-un millions d'hommes, livrés depuis trente ans à des vicissitudes inouies, hésitait, dans la crainte que ses lumières ne trahissent ses intentions. L'anxiété, la fatigue d'une telle contention d'esprit, aggravèrent des souffrances physiques qu'il éprouvait depuis quelque temps. D'un autre côté, le cabinet était dissous : il en résultait une absence de gouvernement, dont la prolongation serait devenue funeste. Le 29 décembre, il supplia de nouveau le roi d'agréer sa démission : cette fois elle fut acceptée. Le monarque inséra, dans un acte public, le témoignage de ses regrets, et déclara qu'il se réservait de reconnaître d'une manière éclatante les services que ce ministre avait rendus à l'état. Pendant le congrès d'Aix-la-Chapelle, il avait été nommé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit : il fut nommé ministre d'état, et, quelques mois plus tard, grand-veneur. Aussitôt après la retraite du duc de Richelieu, un pair (le marquis de Lally Tollendal) demanda que « le » roi fût supplié de lui accorder une » récompense à-la-fois honorifique » et utile, proportionnée à l'éminen» ce de ses services et à son désinté» ressement. » La même proposition fut faite dans l'autre chambre. Au moment où elle allait être développée à la tribune, on lut une lettre dans laquelle le duc déclarait : « Qu'il serait » trop fier d'un témoignage de bien» veillance donné par le roi avec le » concours des deux chambres, pour » le refuser; mais que, comme il s'a» gissait de lui décerner, aux frais de » l'état, une récompense nationale, » il ne pouvait se résoudre à voir » ajouter, à cause de lui, quelque cho» se aux charges qui pesaient sur la » nation. » Malgré cette noble protestation, la proposition fut adoptée dans les deux chambres à une grande majorité. Le roi fit présenter, en conséquence, un projet de loi portant érection, en faveur du duc de Richelieu, d'un majorat de cinquante

mille francs de revenu, qui serait attaché à sa pairie. Ce projet donna lieu à de vives discussions, non qu'on pût méconnaître les services que le duc venait de rendre : mais des souvenirs de dissentiments politiques se réveillèrent ; tandis que des pairs et des députés prétendaient que l'érection d'un majorat était contraire à l'esprit de la Charte. Le projet du gouvernement fut modifié, dans ce sens, que la dotation ne serait transmissible qu'aux héritiers en ligne directe. Il accepta cette récompense nationale, par déférence pour la volonté du roi et le vote des chambres ; mais il en consacra le produit tout entier à la fondation d'un hospice dans la ville de Bordeaux. Le duc de Richelieu, délivré du fardeau des affaires, parcourut les provinces du midi de la France, le nord de l'Italie, la Suisse et la Hollande. C'est dans ce dernier pays qu'il se trouvait, lorsque plusieurs des ministres, pénétrés de la nécessité de s'opposer aux progrès toujours plus alarmants des principes démocratiques, lui proposèrent, au nom du roi, de reprendre place dans le cabinet : mais il résista aux sollicitations les plus pressantes ; et il revint à Paris, déterminé à jouir des avantages d'une liberté dont, pendant si long-temps, il avait été privé. Toutefois il ne voulut point refuser à son prince et à son pays le secours de ses lumières et de son expérience. Un parti aveuglé par ses succès poussa l'audace et l'impudeur jusqu'à faire élire député un homme dont le nom rappelait l'époque la plus déplorable des fureurs révolutionnaires. Le ministère se décida enfin à ne pas différer d'apporter des changements à la loi électorale. Un conseil extraordinaire fut convoqué autour du trône : le duc siégea dans ce conseil. Il avait été choisi par Louis XVIII pour aller, en son nom, féliciter le roi George IV sur son avènement, et il était à la veille de partir pour Londres, quand le forfait d'un fanatique vint plonger la France dans la douleur et l'effroi. Le chef du ministère (M. Decazes), abandonné par le côté des chambres qui défendait la loi du 5 février comme le palladium des libertés publiques, repoussé par l'autre côté, qui lui reprochait de n'avoir point accueilli une proposition faite, au commencement de l'année précédente, dans la chambre des pairs, pour arriver à changer cette loi, céda à la gravité des circonstances. L'opinion publique, comme la volonté du monarque, rappelaient le duc de Richelieu : on regardait son incontestable dévoûment aux intérêts de la dynastie et du pays, comme pouvant seul préserver la France des maux que la fatalité du crime menaçait d'attirer sur elle. Le duc résista plusieurs jours à toutes les considérations par lesquelles on tentait de le déterminer ; mais il ne put se refuser aux instances de la famille royale éplorée, qui, au nom de si grandes infortunes, lui demandait de triompher de sa répugnance. Ainsi, il se trouva, pour la seconde fois (20 février 1820), président du conseil des ministres (13). Les rênes du gouvernement ne pouvaient lui être remises sous de plus funestes auspices. Le sang d'un prince, héritier du trône, fumait encore ; la nation était dans l'alarme : l'irritation des partis était au comble. L'administration précédente avait proposé un système électoral, qu'une égale défaveur dans toutes les

(13) Le duc de Richelieu ne se chargea d'aucun département particulier. Le portefeuille des affaires étrangères resta entre les mains de M. Pasquier.

parties de la chambre semblait repousser; elle avait dû s'empresser de présenter des lois pour armer le gouvernement des pouvoirs extraordinaires si impérieusement demandés par les circonstances : mais aucune majorité n'était encore formée; et le ministère ignorait si ces lois surmonteraient la redoutable opposition qui s'était annoncée. Au-dehors, l'Europe, effrayée des événements de l'année qui venait de s'écouler, frémissait à l'aspect du volcan dont elle apercevait déjà la lave; de l'autre côté de la Manche, un complot frénétique montrait jusqu'à quelles extrémités la haine de l'autorité était poussée, tandis que dans un royaume voisin de la France et gouverné par un Bourbon, le succès d'une insurrection de la milice accoutumait les soldats à l'usage coupable de leurs forces. Le duc de Richelieu pensa que, pour conjurer de tels dangers, l'union de tous les hommes fidèles au roi, et amis d'une sage liberté, était indispensable. Il espéra l'obtenir en prenant pour guide, dans tous les actes de son administration, le maintien de l'autorité royale et la consolidation du gouvernement constitutionnel. A la suite d'une longue et pénible discussion, les chambres votèrent les deux lois qui donnaient au gouvernement le droit de faire arrêter les individus prévenus de machinations contre la sûreté du prince ou de l'état, et celui de soumettre les journaux à la censure. Dans le cours de cette discussion, rien de ce qui pouvait exciter les défiances, enflammer les passions, n'avait été oublié. Le duc de Richelieu fit connaître à la nation, en s'adressant aux principaux fonctionnaires, quel était réellement le but des lois adoptées, et quel était celui où tendait le gouvernement. La censure prévint les récriminations, écarta ce qui aurait animé l'esprit de parti, envenimé les haines; et l'exercice de la loi qui autorisait l'arrestation des individus soupçonnés de machinations, fut dirigé avec une réserve et un discernement, qui ne permirent qu'à peine à la nation de s'apercevoir que ce pouvoir extraordinaire avait été remis au gouvernement. Mais la discussion de la loi des élections vint troubler la tranquillité renaissante. La loi présentée par le chef du ministère précédent, contenait plusieurs dérogations aux dispositions de la Charte. La nouvelle administration pensa qu'il était convenable de ne point ébranler l'autorité de cette loi fondamentale. Le projet, qui avait été mal accueilli, fut retiré, et remplacé par un autre qui, se rattachant à un mode déjà consacré par une assez longue expérience, ne dépassait point les limites de la Charte. Il rencontra néaumoins aussi de grands obstacles. On crut pouvoir intimider le gouvernement et les chambres. Des rassemblements se formèrent autour de celle des députés et jusqu'autour de la demeure du monarque. La sûreté publique était en péril; la moindre hésitation pouvait faire naître d'affreuses calamités. Un guerrier d'un nom révéré (le maréchal Macdonald) fut chargé du commandement de Paris. Un appareil formidable fut développé. En ôtant ainsi aux séditieux tout espoir de succès, on évita l'obligation d'employer la force. Pendant dix jours que dura cet état de trouble et d'anxiété, on n'eut à regretter la vie que de deux citoyens; et le calme était complètement rétabli quand, le 12 juin, la nouvelle loi des élections fut adoptée par la

chambre des députés : mais d'autres inquiétudes ne tardèrent pas à s'élever. Le triomphe de la révolte du camp de l'île de Léon, lança dans les mêmes voies l'armée napolitaine; l'armée portugaise devait bientôt les suivre. Les factieux crurent que cet exemple serait facilement imité par l'armée française : c'est vers elle qu'ils dirigèrent leurs efforts ; ils la connaissaient mal. Presque dans tous les corps, les officiers se montrèrent décidés à tenir religieusement leurs serments : cependant, il s'en trouva quelques-uns qui ne surent pas résister. Une conspiration fut tramée dans plusieurs régiments en garnison dans la capitale. Ses ramifications s'étendaient sur divers points. Les conspirateurs furent arrêtés avant qu'ils eussent pu arborer un étendard (19 août 1820) ; et les mesures prises dans les départements, en prévenant toute explosion, évitèrent que des soldats crédules, ou des hommes entraînés par d'anciens souvenirs et de récents exemples, ne fussent précipités sous le glaive de la justice. Au milieu de cette sollicitude continuelle et qui devait s'étendre à tant d'objets, la naissance d'un héritier de la couronne fut pour la nation française une époque de bonheur, que le duc de Richelieu ressentit vivement. Les colléges électoraux avaient été convoqués. Une proclamation annonça aux Français les vœux et les espérances du roi. Les électeurs y répondirent ; mais dès le commencement de la session (décembre 1820), des nuages se formèrent. Dans la session précédente, le côté droit des chambres avait combattu avec le ministère et triomphé avec lui : par une conséquence naturelle, il réclamait une part directe à l'administration. Des négociations furent entamées ; mais le duc de Richelieu ne voulut éloigner du conseil aucun de ceux qui avaient jusqu'alors gouverné avec lui : cependant, deux des députés les plus marquants dans le côté droit (MM. de Villèle et Corbière), y furent appelés avec le titre de ministres secrétaires - d'état. Un ancien ministre (M. Lainé) y rentra au même titre. La session fut longue, laborieuse et pénible. De fréquentes attaques furent dirigées contre le ministère : enfin elle se termina ; et le duc de Richelieu put se livrer à quelques projets de prospérité publique. Frappé de la difficulté des communications et de la stagnation du commerce dans certaines provinces, il avait formé, dès son premier ministère, un grand plan de navigation intérieure. Si les canaux à ouvrir avaient dû être achevés au moyen des ressources ordinaires du trésor, l'époque où la nation aurait joui du résultat de ses sacrifices eût été beaucoup trop éloignée; il fallait donc faire servir au présent les ressources de l'avenir : mais on avait à redouter que les fonds des emprunts ne fussent détournés aux premières exigeances des événements. Pour parer à cet inconvénient, le duc conçut l'idée d'appeler les capitalistes à concourir à ces grands travaux, en leur assurant non-seulement les intérêts des fonds qu'ils avanceraient, mais encore certains avantages sur les produits des canaux que ces fonds serviraient à construire. L'esprit d'association, qui a fait de si grandes choses chez deux peuples voisins, commençait à peine à poindre en France. Le duc de Richelieu rencontra beaucoup d'obstacles; mais il les surmonta par une volonté persévérante. Il avait eu la satisfaction de voir sanctionner par l'autorité législative, dans la

session précédente, (5 août 1821), les offres faites pour la construction de plusieurs canaux. Leur exécution se trouva placée à l'abri d'une versatilité trop fréquente ; et le système auquel la France devra de nouvelles sources de richesses fut solidement fondé. Pendant ce temps, la confiance en l'avenir, et l'oubli des discordes passées, s'étendaient chaque jour ; l'ordre régnait dans toutes les parties de l'administration ; les entraves qu'un système de centralisation, poussé à l'excès, avait mises à l'action des autorités municipales, furent levées. Dans les finances, la concurrence la plus illimitée fut appelée, pour la première fois, à la vente des rentes ; et le cours des effets publics s'éleva au plus haut degré. Au dehors, le ministère mit tous ses soins à concilier le maintien d'une paix, dont chaque jour la nation sentait plus vivement les bienfaits, avec ce qu'exigeaient la dignité de la France, le sentiment des dangers que la révolte des soldats faisait courir à tous les gouvernements, et la défense des principes sur lesquels repose le droit public de l'Europe. Le gouvernement français évita, dans ses engagements, tout ce qui pouvait lui faire craindre d'être entraîné au-delà de ce que les intérêts de la France auraient conseillé. Le roi joignit ses instances à celles des autres souverains, lorsqu'ils pressèrent le roi de Naples de se rendre à Laybach. Cette démarche dut avoir d'autant plus de poids, qu'elle avait été précédée des marques d'une active sollicitude. Depuis plusieurs mois, une flotte française mouillait dans la rade de Naples, prête à offrir un asile à la famille royale. Lorsqu'au mois de février suivant, la rebellion éclata dans le Piémont, elle retentit fortement en France ; mais l'attitude dans laquelle le gouvernement s'était placé, ne fut point troublée. Une tentative hasardée pour imiter, de ce côté des Alpes, les scènes de la Péninsule italienne, échoua en un instant contre la fermeté des magistrats et la contenance des soldats. Pendant ces agitations de l'Europe, l'Orient aussi s'était agité, et pouvait offrir un vaste champ aux combinaisons de la politique. Les Grecs avaient relevé l'étendard de la Croix. Le fondateur d'Odessa pouvait, moins que tout autre, rester inattentif à ce grand événement. Si la prudence défendait de précipiter ses résolutions, l'humanité avait des droits qu'une politique éclairée ne saurait méconnaître. Elle décida l'envoi, dans les mers de la Grèce, de forces navales qui protégèrent efficacement le commerce, et qui, dans une neutralité généreuse, portèrent des secours à tous ceux dont le malheur implorait l'appui du pavillon français. À l'ouverture de la session (novembre 1821), par une combinaison singulière, autant qu'elle est rare dans les annales des gouvernements représentatifs, les deux partis de la chambre élective, les plus animés l'un contre l'autre, se rapprochèrent dans un desir commun de renverser le ministère. L'adresse par laquelle, selon l'usage, la chambre répond au discours du monarque, offrit le terrain où les deux camps se réunirent. On lisait dans le projet présenté par une commission chargée d'en préparer la rédaction : « Nous vous félicitons, » Sire, de vos relations amicales » avec les puissances étrangères, dans » la juste confiance qu'une paix si pré» cieuse n'est point achetée par des » sacrifices incompatibles avec l'hon» neur de la nation et avec la dignité

» de la couronne. » En vain les ministres, présents à la discussion, soutinrent qu'une pareille insinuation était elle-même offensante pour la dignité de la couronne : la phrase proposée fut maintenue par une majorité formée de ceux qui voyaient, dans ces expressions, le reproche fait au ministère de n'avoir pas secondé les peuples révoltés, et de ceux qui y voyaient le reproche de n'avoir pas pris une part active aux hostilités dirigées contre eux. C'est une condition du gouvernement représentatif, que, dans une pareille occurrence, le souverain prononce la dissolution de la chambre, ou qu'il choisisse d'autres ministres. Le duc de Richelieu aurait pu conseiller de dissoudre la chambre : il craignit que cette mesure ne semblât dictée par son desir de conserver le pouvoir. Il craignit surtout de commettre la tranquillité de l'état aux hasards d'élections simultanées dans les quatre-vingt-six départements, et il offrit sa démission, qui fut acceptée. Tous ses collègues voulurent partager sa retraite. Ce ne fut pas sans regret qu'il quitta la présidence du conseil. En 1818, il s'était trouvé heureux de remettre à d'autres mains le vaisseau qu'il avait conduit au port. Cette fois il éprouvait un sentiment douloureux de ne plus se trouver en position de continuer l'exécution de ses plans pour la félicité publique. Les motifs de ses regrets ne pouvaient être méconnus: il en parlait avec toute la franchise de son caractère. Il avait cessé d'être chargé de la responsabilité du gouvernement; mais il n'en participait pas avec moins de zèle à l'examen de toutes les questions d'administration ou de législation sur lesquelles les fonctions de la pairie l'appelaient à délibérer. Dans la discussion sur la police de la presse, il combattit la résolution de donner au gouvernement, comme mesure permanente, la faculté d'établir la censure; et il demanda, mais sans succès, que cette faculté fût limitée à cinq ans. Ce fut le dernier acte de sa vie politique. Peu après, il se rendit au château de Courteille, près Verneuil, où la duchesse de Richelieu faisait chérir, par ses vertus, un nom si honoré. Il s'y trouva indisposé, et voulut revenir à Paris. Pendant la route, le mal s'aggrava : il perdit tout d'un coup connaissance; et il expira à Paris, dans la nuit du 16 mai 1821, frappé d'une apoplexie nerveuse, à l'âge de cinquante-cinq ans Sa taille était élevée, et ses traits réguliers. Une noble simplicité distinguait ses manières; et une dignité naturelle rehaussait toutes ses actions. On n'a jamais contesté sa générosité, l'élévation de ses vues, sa franchise et sa loyauté. On sait ce mot du duc de Wellington : *La parole du duc de Richelieu vaut un traité.* Forcée de respecter son caractère, comme homme privé, l'envie a cherché à diminuer l'opinion de ses talents et de sa capacité, comme homme d'état. Ses premières habitudes ne l'avaient point porté à la tribune, dont les succès effacent trop aisément ceux qui sont obtenus ailleurs; mais il écrivait avec une rare facilité. Au conseil, où il apportait, dans toutes les discussions, des lumières, fruit d'une instruction aussi solide que variée, il exprimait ses opinions avec l'énergie d'une conviction consciencieuse. Peut-être est-il vrai qu'une certaine défiance de ses forces, qu'une sorte d'irrésolution, s'opposaient à ce qu'en lui l'homme d'état se montrât toujours tel qu'il

aurait pu paraître : mais cette défiance, cette irrésolution, avaient leur source dans les meilleures dispositions du cœur humain. Une extrême modestie lui cachait ses propres forces, tandis qu'une conscience qui s'alarmait trop facilement, le portait à consulter ceux dont il estimait le jugement, lors même que le moment de la délibération était passé. Le duc de Richelieu n'avait point eu d'enfants. Le roi, pour conserver à la France un nom auquel ce ministre a ajouté une nouvelle gloire, celle que donnent la morale et la vertu, unies à d'utiles talents et à d'éclatants services, a transmis son nom et sa pairie à l'un de ses neveux (Odet de Jumilhac). Il avait été nommé membre de l'académie française, lorsque Louis XVIII, en donnant une nouvelle organisation à l'Institut, rendit aux académies le nom que leurs anciens travaux avaient illustré; et le duc avait présidé (le 24 avril 1816) la séance où reparut, pour la première fois, le corps célèbre qui dut ainsi sa restauration aux conseils du dernier des neveux de son fondateur. L'Éloge du duc de Richelieu fut prononcé, dans la séance du 28 novembre 1821, par M. Dacier, son successeur, et par M. Villemain, qui répondit au nouvel académicien; il le fut à la chambre des pairs, par M. le cardinal de Bausset. Z.

RICHEMONT (Artus de Bretagne, duc de), connétable de France, né en 1393, second fils de Jean V, duc de Bretagne, suivit le parti des Armagnacs, et se distingua, en 1415, à la funeste bataille d'Azincourt, où il fut fait prisonnier par les Anglais, qui le retinrent à Londres jusqu'en 1420. Il ne recouvra sa liberté qu'en s'unissant au parti du duc de Bourgogne, fils de Jean-sans-Peur assassiné à Montereau. Mais le comte de Richemont avait le cœur français; et Charles VII n'eut pas de peine à le rappeler sous ses drapeaux. La dignité de connétable était vacante par la mort de Jean Stuart, tué en 1424 à la bataille de Verneuil: le roi de France l'offrit au comte de Richemont, qui l'accepta, mais en dictant des lois à son souverain. Dans ces circonstances difficiles, Charles VII eut la prudence de composer : il enleva par-là aux Anglais deux puissants alliés, le duc de Bretagne, frère du nouveau connétable, qui se détacha de leur alliance, et le duc de Bourgogne, qui sembla dès-lors disposé à écouter des propositions de paix. Richemont, ennemi des Anglais, fier et absolu dans l'exercice de son autorité, se montra le sujet le plus fidèle, mais le moins soumis : il n'eut en vue que le bien de l'état; et son caractère altier et inflexible ne considéra jamais les affections particulières d'un roi facile et souvent trompé. Giac, ministre de Charles VII, fier de la faveur de son maître, et ennemi du connétable, le fit échouer dans son expédition de Normandie, en 1426, devant Saint-James de Beuvron, en négligeant de lui envoyer l'argent nécessaire pour payer les soldats qu'il avait levés en Bretagne. Richemont, indigné contre l'auteur du premier affront qu'il recevait depuis qu'il avait joint ses armes à celles du roi, épousa la querelle de George de la Trémoille contre Giac, et, de concert avec lui, enleva le favori sous les yeux même du prince, dans le château d'Issoudun, le fit juger militairement à Dun-le-Roi, et noyer dans la rivière. Un nouveau ministre, Le Camus de Beaulieu, succéda dans la fa-

veur de Charles VII, et encourut la haine et la vengeance du connétable, qui le fit poignarder dans la ville de Poitiers, où la cour se trouvait alors. Le jeune et faible roi, forcé, par l'assentiment général, à ne voir dans cette atteinte portée à la majesté souveraine, qu'un acte de justice auquel les formalités manquaient, demanda à Richemont quel ministre il lui plaisait de placer auprès de sa personne. Le connétable lui désigna George de la Trémoille, et ne tarda pas à s'en repentir. Charles VII souffrait impatiemment les violences d'un sujet presque indépendant, et commençait à trouver que les services qu'il en avait reçus étaient mis à trop haut prix. La Trémoille refusa bientôt de plier sous un maître aussi impérieux, et chercha tous les moyens de perdre le comte de Richemont dans l'esprit du roi, qui le craignait plus qu'il ne l'aimait, tout en rendant justice à ses bonnes intentions. La défection du duc de Bretagne, obligé de se soumettre aux Anglais, enhardit l'animosité des ennemis du connétable : on cessa de lui payer ses pensions et appointements. Le commandant de Chatelleraut lui refusa l'entrée de cette ville, par l'ordre du roi: le fier Richemont jeta sa masse d'armes par-dessus la barrière, en faisant serment aux habitants d'être à jamais leur ennemi irréconciliable; et il se retira dans la ville de Parthenay, dont il était seigneur. Cette disgrace n'empêcha pas le connétable qui aimait à sa manière et son roi et la France, de quitter sa retraite pour aller joindre, en 1429, le duc d'Alençon et la Pucelle d'Orléans, qui assiégeaient Beaugenci, à la tête de l'armée de Charles VII. Il fut admis, malgré les défenses du roi, conseillé par la Trémoille; se trouva à la prise de cette place importante alors; et gagna, contre les Anglais, le combat de Patai, où il fit prisonnier le fameux Talbot. Le plus ardent de ses vœux était d'accompagner à Reims son souverain, qui devait aller s'y faire sacrer : mais les bons offices de la Pucelle ne purent le faire rentrer en grâce; il reçut l'ordre formel de se retirer, avec les douze cents hommes d'armes qu'il avait amenés. Le connétable, ne voulant pas demeurer oisif, alla combattre les Anglais en Normandie. Outré de fureur contre La Trémoille, il revint l'enlever dans le château de Chinon, et le fit garder dans celui de Montrésor. Le roi, aussi inconstant dans son amitié, que peu soigneux de conserver sa dignité, avoua l'attentat, et donna sa confiance au comte du Maine, qui rétablit bientôt le connétable dans ses bonnes grâces. Charles VII, en recouvrant un serviteur fidèle, ne tarda pas à recueillir les fruits de sa modération. Richemont négocia, en 1435, le traité d'Arras, qui fit rentrer le duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, dans le devoir. En 1436, il détermina les Parisiens à lui ouvrir leurs portes; il chassa les Anglais, et ramena son roi dans la capitale, qu'il avait quittée depuis trente années qu'avait duré la rebellion. De si éclatants services forcèrent Charles VII d'oublier les torts de son connétable. Ce grand homme mit le comble à sa gloire et à la reconnaissance de son souverain, en attaquant, en 1450, les Anglais à Fourmigni. La victoire qu'il remporta sur eux entraîna la chute des villes de Normandie qu'ils occupaient encore, et les contraignit d'évacuer cette province, qu'ils possédaient depuis Guillaume-le-Conquérant, et qui fut rattachée pour jamais à la couronne de France. Sept ans après, l'illustre

connétable de Richemont devint duc de Bretagne, par la mort de Jean VI, son frère, et par celle de ses neveux, François, Gille et Pierre; mais il ne régna que quatorze mois et quelques jours. Il mourut, dans un âge avancé, en 1458, à Nantes, en revenant de Vendôme, où il était allé demander la grâce du duc d'Alençon, son neveu, coupable de félonie, et à qui Charles VII, en considération de l'oncle, fit grâce de la vie. Le connétable de Richemont fut un des meilleurs généraux et des plus grands hommes d'un règne fécond en héros. Il fut le réformateur de la milice française, et institua les compagnies d'ordonnances, qui ont fait long-temps la force des armées et les ont mises sur un pied fixe. Son autorité et sa fermeté maintinrent constamment la discipline qu'il établissait; et ce mélange d'équité et de rigueur, qu'il sut apporter dans l'exercice du pouvoir, lui valut le nom de *justicier*. Devenu souverain lui-même, quelques courtisans lui conseillaient de quitter le titre de connétable, comme étant au-dessous de son nouveau rang. Il s'y refusa, disant qu'il voulait honorer, dans sa vieillesse, une charge dont il s'était honoré toute sa vie. Il faisait porter devant lui, dans les cérémonies publiques, deux épées, l'une nue, comme duc de Bretagne, l'autre baissée et dans le fourreau, comme connétable de France. S—Y.

RICHER (Edmond), fameux syndic de la faculté de théologie de Paris, naquit, le 15 septembre 1560, à Chaource, en Champagne. Son inclination le portait vers l'état ecclésiastique. Ses parents ne pouvant subvenir aux frais de l'éducation qu'exige cet état, lui permirent de se rendre à Paris, pour y chercher les moyens de suivre sa vocation : il avait alors dix-huit ans. Il eut le bonheur de trouver un collège, où, moyennant certains services, on lui accorda sa nourriture. Il donnait à l'étude et aux leçons des classes tout le temps que lui laissait cet emploi; et telle fut son application, qu'en moins de trois ans, il se trouva en état d'entrer en philosophie. En 1583, après avoir achevé son cours, il fut reçu maître ès-arts, et passa en théologie. Ses progrès fixèrent l'attention d'un docteur, nommé Etienne Rose, simple vicaire à Saint-Yves. Cet homme généreux prit Richer dans sa maison, et fournit suffisamment à tous ses besoins. Richer eut alors tout son temps à lui, et le mit à profit, ne prenant souvent, dit-on, que deux heures de sommeil par nuit. Bientôt on lui offrit une chaire dans l'université; et il put se passer des secours du bienveillant vicaire. Après avoir enseigné, deux ans, les humanités, avec distinction, il professa la philosophie, s'agrégea à la maison de Sorbonne, et entra en licence. C'était en 1587, temps de trouble et du plus déplorable fanatisme, dont n'avaient su se garantir plusieurs communautés religieuses, ni la plupart des curés de Paris, ni un parti dominant en Sorbonne. Ce parti y avait fait décréter l'étrange axiome : « que l'on pouvait ôter le gouvernement aux princes que l'on ne trouvait pas *tels qu'il fallait*, comme on ôte l'administration au tuteur que l'on tient pour suspect. » On soutenait ouvertement, dans la chaire et dans les cercles, la doctrine de la désobéissance au pouvoir légitime, et même celle du régicide. Richer fut entraîné dans ces excès : c'était le sentiment de ses maîtres; et ses thèses devaient y être conformes, sous peine d'exclusion. Il fut du

moins l'un des premiers qui revinrent au bon sens et à la raison. Il n'attendit même pas, pour cela, que sa licence fût finie. Dans ses dernières thèses, il fit valoir l'avantage pour un état d'avoir des rois par succession héréditaire. Ayant reçu le bonnet de docteur, en 1590, il soutint hautement, soit dans ses écrits, soit dans ses sermons, les droits de Henri IV, qui venait de parvenir à la couronne; car dès la réception de son doctorat, Richer s'était adonné à la prédication. Il remplit ce ministère plusieurs années, prêchant, dans la capitale, des avents et des carêmes. En 1594, il fut nommé grand-maître et principal du collége du cardinal Lemoine. Cette maison, qui avait servi de caserne pendant les troubles, était dans l'état le plus misérable : il n'y avait plus ni étude ni règle; Richer parvint à y rétablir l'une et l'autre. Il releva les bâtiments, qui tombaient en ruines, soumit les boursiers à une discipline sévère, rendit la chapelle à sa destination, rouvrit les classes, y appela de bons professeurs, et composa des ouvrages pour y perfectionner l'éducation. Ses soins s'étendirent au quartier où était situé le collége. Ce quartier était infecté par un égout (1), et inondé par la Seine, dans ses débordements. Richer détruisit l'égout; et, au moyen de chaussées et de terrasses, élevées du fruit de ses économies, contint les eaux dans leur lit. L'université aussi avait besoin d'une réforme : le roi confia le soin de l'opérer aux personnes les plus distinguées du royaume. Pour faire exécuter les nouveaux réglements, il fallut nommer des censeurs; et Richer fut mis à leur tête. Il s'occupait, en 1605, d'une nouvelle édition des OEuvres de Gerson ; elle était près de paraître, lorsque Maffei Barberini, nonce en France, qui depuis fut pape, sous le nom d'Urbain VIII, en fut averti par Duval, docteur de Sorbonne, imbu des opinions ultramontaines. Barberini, craignant l'effet de cette édition, à cause du différend qui venait de s'élever entre le pape Paul V et la république de Venise, travailla et parvint à en faire éloigner la publication. C'est à cette première tentative contre une doctrine qui fait partie des lois de l'état, qu'on doit rapporter l'origine des troubles qui, bientôt après, s'élevèrent en Sorbonne, au sujet des prérogatives des deux puissances (ecclésiastique et séculière). En 1608, Richer fut élu syndic de la faculté de théologie. Un de ses premiers soins avait été de prendre des précautions pour que, conformément à un arrêté de la Sorbonne, on n'insérât dans les thèses rien qui fût contraire aux libertés de l'Église gallicane. En 1611, le chapitre général des Dominicains étant assemblé à Paris, et l'usage étant d'y soutenir des thèses, Richer sut que le nonce Ubaldini et le cardinal Duperron devaient y faire soutenir, par des religieux étrangers, l'infaillibilité du pape et sa supériorité sur le concile. Il se rendit à cette thèse, y fit signifier un acte d'opposition, et défendit aux bacheliers d'argumenter sur ces propositions. La conduite de Richer fut approuvée du parlement et de tous ceux qui tenaient aux anciennes maximes. C'est à cette occasion que le premier président Nicolas de Verdun demanda à Richer un abrégé de la doctrine de l'université sur l'autorité du pape, et que celui-ci composa

(1) Nommé, dans le langage grossier du temps, le *trou punais*.

son livre *De ecclesiasticâ et politicâ potestate*, qui fut l'objet de tant de disputes, et la cause pour son auteur de tribulations qui ne finirent qu'avec sa vie. Ce livre n'était originairement qu'un court sommaire de 30 pages in-4°., divisé en 18 chapitres, où l'auteur exposait les principes qui formaient la doctrine de l'ancienne école de Paris. Il n'était pas même destiné à devenir public; mais quelques amis lui en ayant demandé la communication, et craignant lui-même qu'il ne s'en repandît des copies fautives, il consentit à le faire tirer à 300 exemplaires seulement, sans nom d'auteur ni d'imprimeur. Dès que le nonce et le cardinal Duperron en eurent connaissance, leur mécontentement fut extrême. Ils résolurent de faire déposer Richer du syndicat; ce qu'ils effectuèrent en indisposant la cour contre lui, et en obtenant des lettres de jussion pour l'élection d'un nouveau syndic (*Voy.* Filesac, XIV, 531). Cette disposition eut lieu au *primâ mensis* de septembre 1612. Richer fit ses protestations, et depuis ne reparut plus aux assemblées. Dès le 13 mars précédent, le cardinal Duperron avait réuni dans son hôtel les évêques de la province de Sens, dont il était métropolitain, et qui se trouvaient à Paris pour l'élection d'un agent du clergé. On y censura le livre de Richer, *sans toucher néanmoins*, disait-on, *aux droits du roi et de la couronne de France, droits, immunités et libertés de l'Eglise gallicane*; réserve assez singulière, le livre n'ayant été composé que pour établir ces droits et ces libertés. Cette censure fut réitérée, le 24 mai suivant, dans un synode de la province d'Aix, avec cette différence, que l'exception n'y fut point insérée; on savait que cette réserve avait déplu à Rome, où le livre fut aussi proscrit. Richer avait interjeté appel du premier jugement; mais on défendit au parlement d'avoir égard à cet appel. Dès-lors il parut une foule d'écrits contre le livre de Richer, sans qu'il lui fût permis d'y répondre, ayant reçu de la cour l'ordre de garder le silence sur ces matières. La persécution contre lui fut poussée au point que le duc d'Épernon, qu'on s'étonne de voir figurer en pareille affaire, le fit saisir par des archers et enfermer dans les prisons de Saint-Victor, avec l'intention de l'envoyer à Rome, pour être livré à l'inquisition: mais l'université le réclama; et il fut rendu à la liberté. Le reste de sa vie se passa dans une lutte continuelle entre lui et ses adversaires, dont Duval fut l'un des plus ardents: eux, insistant pour qu'il donnât de son livre une rétractation *absolue*; lui, offrant d'expliquer dans un sens catholique les passages qu'on trouverait répréhensibles, car la censure n'en avait signalé aucun en particulier. C'est ce qu'il offrit encore dans deux déclarations, remises, en 1620, au cardinal de Retz, ajoutant « qu'il soumettait non-seulement tout ce qui était contenu dans son livre, mais encore tout ce qu'il avait écrit ou écrirait, au jugement du Saint-Siége et de l'Église catholique, apostolique et romaine, mère et maîtresse de toutes les églises, comme il l'avait déja déclaré plusieurs fois. » Cela ne satisfit ni les adversaires de Richer, ni Rome, où les déclarations furent envoyées. Cependant les divisions continuaient en Sorbonne. En 1629, le cardinal de Richelieu, proviseur et protecteur de cette maison, qu'il venait de faire rebâtir avec magnificence, ne

crut pas cette affaire indigne de son attention. Desirant faire cesser ces longs débats, il appela chez lui Richer, et voulut bien condescendre à discuter quelques points sur lesquels celui-ci lui faisait des représentations. Moyennant de légères concessions, Richer céda; et la déclaration, telle que la souhaitait le cardinal, fut signée chez le Père Joseph. Tout ainsi était fini, la réunion eut lieu entre les deux partis: Rome fut satisfaite; et Duval lui-même vint féliciter Richer, le priant d'oublier le passé..... Voilà une version, et il est à souhaiter que ce soit la véritable. Suivant d'autres, soit que les adversaires de Richer aient répandu que sa rétractation avait été *absolue*, soit que lui-même ait appréhendé qu'on ne le crût, il eut le tort de renouveler ses anciennes protestations. La nouvelle en alla bientôt à Rome; et ce fut alors, dit-on, que le cardinal de Richelieu compromis, ne voulant point en avoir le démenti, résolut de se procurer par la force, ce qu'il n'avait pu obtenir par des voies de douceur et de conciliation. De là cette scène qu'on prétend s'être passée chez le père Joseph, où Richer signa, sous le poignard de deux assassins, la déclaration qui lui fut présentée (*V.* DUVAL, XII, 408). Cette anecdote, contre laquelle s'inscrivent les adversaires de Richer, paraît avoir pour fondement principal une Lettre de Morisot au sieur Curet, chanoine de Langres, en date du 27 avril 1633, laquelle fait partie des *Epistolarum centuriæ II* de cet auteur. Il y déclare en avoir puisé le récit dans un écrit à lui adressé par Richer lui-même. Il semblerait qu'on ne pourrait se dispenser d'y ajouter foi; et si l'on rapproche ce fait de quelques autres traits caractéristiques du ministère de ce célèbre cardinal, on ne peut disconvenir qu'il n'outrepasse point la vraisemblance. Morisot, d'ailleurs, homme bien né, en liaison avec un grand nombre de savants de son temps, et avec des personnages très-considérables, ne peut guère être regardé comme un faussaire. Néanmoins la lettre offre plusieurs inexactitudes qui rendent douteuse son authenticité. Il y est parlé, en 1633, de la mort de Richer, comme si elle venait d'arriver. *Jam vita Richerii nostri terminata est*, et depuis dix-sept mois Richer n'existait plus. Il y est dit qu'il était âgé de quatre-vingt-quatre ans; il n'en avait que soixante-et-onze. On y avance qu'il écrivit son livre de la *Puissance ecclésiastique et politique*, à la demande du prince Henri de Condé, tandis qu'il est certain que ce fut à la sollicitation du premier président Nicolas de Verdun. Morisot laisse entendre que la mort de Richer suivit de près la scène qu'on prétend s'être passée chez le P. Joseph. Or Richer survécut plus d'un an à l'époque à laquelle on la rapporte. Enfin on dit que le cardinal de Richelieu n'osa tirer avantage de cette signature; et ce n'était assurément pas lui qui reculait devant des bruits publics. On regarde d'ailleurs assez généralement les Lettres de Morisot, comme n'ayant point été adressées aux personnes dont elles portent le nom; supposition qui diminue la confiance qu'on croirait devoir à ce qu'elles rapportent (*V.* MORISOT, XXX, 182). Quoi qu'il en soit, Richer depuis long-temps infirme, et souffrant de la pierre, dont il avait subi l'opération sans succès, mourut doucement et sans agonie, le 28 novembre 1631, après s'y être préparé par des exer-

cices d'une piété solide et éclairée. Il fut enterré en Sorbonne, où chaque année on célébrait une messe pour lui. On lui impute d'avoir eu de la tendance aux idées républicaines. Un moderne, son confrère en Sorbonne, écrivain judicieux (2), en convenant de la justesse de ce reproche, rend hommage à sa profonde érudition, à son habileté dans les matières théologiques, à la force de ses raisonnements, et surtout à l'esprit de critique qui règne dans tous ses ouvrages; mérite qui de son temps était encore assez rare. L'étude de l'Écriture Sainte, des Pères, et des antiquités ecclésiastiques avait fait l'occupation de toute sa vie. On a de lui : I. Une *Édition de Gerson*, qui ne parut qu'en 1607, ayant été différée d'un an sur les instances du cardinal Barberini. (*Voy.* GERSON, XVII, 229). II. *De Ecclesiasticâ et politicâ potestate*, in-4°., 1611; 2e. édition, en 1629, avec les preuves à chaque chapitre, Cologne, 2 volumes in-4°. Dom Thierry de Viaixnes en donna une autre, aussi à Cologne, 1702, in-4°. le même ouvrage a été inséré dans la *Monarchia* de Goldast. III. *Apologia pro Joanne Gersonio, pro supremâ Ecclesiæ et Concilii generalis auctoritate, et independentiâ regiæ potestatis ab alio quàm à solo Deo*; Leyde, 1676, in-4°. C'est une réponse au livre de Bellarmin, intitulé: *Joannis Gersonii de excommunicationis valore, libri duo*. Elle avait été composée dès 1606. Elle ne fut point imprimée du vivant de l'auteur. IV. Une *édition*, et une *Traduction française* du livre du *Manteau* de Tertullien, 1660. V. *Obstetrix animorum*, Leipzig, 1693, in-4°., et quelques autres livres de grammaire. VI. *Vindiciæ doctrinæ majorum, de autoritate Ecclesiæ in rebus fidei et morum*, Cologne, 1683, in-4°. VII. *De potestate ecclesiæ in rebus temporalibus*, 1692, in-4°. VIII. *L'Histoire de son syndicat*, Avignon (Paris), 1753, in-8°. IX. *De optimo academiæ statu*, 1603, in-8°., et quelques Ouvrages restés inédits, dont on trouve le détail dans le Moréri de 1759. Adrien Baillet a écrit la *Vie de Richer*, Amsterdam, 1715, in-12. L'abbé Goujet assure que l'imprimé diffère du manuscrit de Baillet, en plusieurs points importants.

L—Y.

(2) L'abbé Ladvocat.

RICHER (HENRI), littérateur médiocre, né, en 1685, à Longueil, dans le pays de Caux, acheva ses études à l'université de Caen, et, d'après le desir de ses parents, se fit recevoir avocat au parlement de Rouen. Entraîné par son goût pour les lettres, il ne tarda pas de renoncer au barreau, et vint s'établir à Paris, où ses talents, sa modestie et la douceur de son caractère, lui firent bientôt des amis. Après avoir publié quelques traductions en vers, et des *Fables* qui furent reçues assez favorablement, il s'essaya dans le genre dramatique, mais avec peu de succès. Le défaut de Richer est l'absence totale de cette chaleur qui seule vivifie les productions de l'esprit, et que rien ne peut suppléer. Ce littérateur, d'ailleurs estimable pour l'étendue et la variété de ses connaissances, mourut à Paris le 12 mars 1748, et fut inhumé dans l'église de Saint-Benoît. Titon du Tillet, son ami, lui a donné place dans le second Supplément du *Parnasse français*. On a de Richer : I. La *Traduction en vers des Eglogues de Virgile*, Paris, 1717, in-12. Cette

version est fidèle, mais faible et décolorée; elle a été réimprimée en 1736, précédée d'une Vie de Virgile, assez bien faite. II. *Les huit premières Héroïdes d'Ovide, mises en vers françois*, ibid., 1723, in-12. On trouve à la suite quelques poésies de l'auteur, des *Eglogues*, des *Cantates*, dont plusieurs ont été mises en musique, etc. Richer a laissé en manuscrit la *Traduction* complète des *Héroïdes*. III. Des *Fables en vers*. Les six premiers livres parurent en 1729, et les six autres en 1744. L'édition de 1748, in-12, est précédée d'une *Notice* sur l'auteur. L'invention de ces fables, dit Sabatier, n'est pas heureuse; la narration en est froide, mais le style simple, clair et facile. Suivant quelques critiques, Richer a plus approché de La Fontaine que tous ses prédécesseurs. (*V.* la *Nouvelle Bibliot. d'un Homme de goût*.) IV. *Sabinus et Eponine*, tragédie, Paris, 1735, in-8. Cette pièce est bien conduite; mais elle pèche par le défaut d'intérêt. Elle eut sept représentations dans la nouveauté, et n'a point été reprise. Il en existe une traduction en hollandais; et l'on assure qu'elle a été jouée souvent avec succès sur le théâtre d'Amsterdam. V. *Coriolan*, tragédie, non représentée, ibid., 1745, in-8°. VI. La *Vie de Mécenas*, avec des notes historiques et critiques, ibid., 1746 ou 1747, in-12. Elle est intéressante et pleine de recherches curieuses, tirées en partie de la Vie que Meibom a donnée en latin du favori d'Auguste. (*Voyez* Mécène.) Richer travaillait à la *Vie de Scipion l'Africain*, pour laquelle il avait fait des recherches considérables; et il se proposait de publier le Recueil complet de ses ouvrages. (*Voy.* la *Notice sur sa Vie*, au-devant de l'édition complète de ses *Fables*.) W—s.

RICHER (François), jurisconsulte, était natif d'Avranches. Après avoir terminé ses études, il se fit recevoir avocat, vers 1740, et s'établit à Paris, où il partagea son temps entre le travail du cabinet et la culture des lettres. Outre des éditions des *Arrêts notables* des différents tribunaux du royaume, par Matthieu Augeard, Paris, 1756, 2 vol. in-fol.; des *Lois ecclésiastiques* d'Héricourt, 1756, in-fol.; du *Dictionnaire portatif de Mythologie* par l'abbé de Claustre, 1765, 2 vol. in-8°.; de *l'Esprit des Lois*, 1767, 4 vol. in-12 avec une préface dans laquelle il réfute, avec autant de talent que de justesse, les *Remarques* d'un anonyme (*Voy.* Elie Luzac, xxv, 495); des *OEuvres* de Montesquieu, 1767, 3 vol. in-4°.; et du *Recueil des Arrêts* du premier président Lamoignon, 1783, 2 vol. in-4°., on a de ce jurisconsulte: I. *Traité de la Mort civile*, Paris, 1755, in-4°., ouvrage estimé, et que l'on peut encore consulter avec fruit. II. *Examen des Principes* d'après lesquels on peut apprécier la réclamation attribuée à l'assemblée du clergé, en 1760, in-12. Cette brochure est relative à l'excommunication des comédiens. III. *De l'autorité du Clergé* et du pouvoir du magistrat politique sur l'exercice des fonctions du ministère ecclésiastique, 1767, 2 vol. in-12. IV. *Causes célèbres et intéressantes*, Amsterdam (Paris), 1772-88, 22 vol. in-12. Recueil très-bien fait, et qui rend inutile celui que Gayot de Pitaval avait publié sous le même titre. (*V.* Gayot de Pitaval.) Fr. Richer mourut à Paris, en 1790, âgé de 72 ans.—Richer (Adrien), frère du précédent, naquit

en 1720, et consacra sa plume à d'utiles compilations. Indépendamment de la continuation de l'*Histoire moderne*, depuis le treizième volume (*Voy.* Marsy), on a de lui : I. *Nouvel Abrégé chronologique de l'Histoire des Empereurs*, Paris, 1754 ou 1769, 2 vol. in-8°. II. *Vies des Hommes illustres*, *comparés les uns avec les autres*, *depuis la chute de l'Empire romain jusqu'à nos jours*, ibid., 1756, 2 vol. in-12. Malgré les éloges très-exagérés donnés à cet ouvrage par Sabatier (Voy. l'art. *Richer* dans les *Trois Siècles*), et copiés depuis littéralement dans tous les dictionnaires, l'auteur n'a pas cru devoir continuer cette biographie, dont le titre rappelle malheureusement Plutarque, avec qui cependant il n'avait pas eu l'intention de lutter. III. *Essai sur les grands Evénements par les petites Causes*, tiré de l'histoire, ibid., 1758, in 12. IV. *Nouvel Essai sur les grands Evénements*, etc., Amsterdam (Paris), 1759, in-12. V. *Théâtre du Monde*, 1775-88, 4 vol. in-8°., fig. ; compilation estimée. VI. Les *Vies des plus célèbres Marins*, Paris, 1784-89, 13 vol. in-12. Ce Recueil contient les vies de Jean Bart ; du maréchal de Tourville ; de Barberousse (Khaïr-Eddin) ; d'André Doria ; de Duquesne ; de Ruyter ; de Tromp ; de Duguay-Trouin ; de Forbin ; de Cassard et du baron de La Garde : toutes ces vies avaient paru séparément ; en les réunissant, l'auteur y joignit deux nouveaux volumes, intitulés : *Les Fastes de la Marine française*, ou *les Actions les plus mémorables des Officiers de ce corps dont la vie ne se trouve point dans celles des plus célèbres Marins*. VII. *Vie de J. d'Estrées*, maréchal de France, et de *Victor d'Estrées*, son fils, Paris, 1786, in-12. VIII. *Caprices de la Fortune*, ou Vies de ceux que la Fortune a comblés de ses faveurs, et de ceux qui ont essuyé ses plus terribles revers dans les temps modernes, ibid., 1786-89, 4 vol. in-12. IX. *Abrégé chronologique de la révolution française*, continué par Brument, Paris, 1798, 2 vol. in-16. Adrien Richer mourut à Paris, en 1798 (1), à l'âge de 78 ans. W—s.

RICHER D'AUBE (François), neveu de Fontenelle, à la mode de Bretagne, serait tout-à-fait oublié quoiqu'homme d'esprit et savant jurisconsulte, sans les vers de Rulhières :

Auriez-vous par hasard connu feu Monsieur d'Aube,
Qu'une ardeur de dispute éveillait avant l'aube (2)?

Né à Rouen en 1686, il fut pourvu, de bonne heure, d'une charge de conseiller au parlement de Normandie, et successivement nommé maître des requêtes, membre du conseil de commerce, intendant de Caen, et enfin de Soissons. Il se démit de ce dernier emploi ; et, se bornant aux fonctions de maître des requêtes, il consacra ses loisirs à l'étude du droit public. Il mourut, à Paris, le 10 oct. 1752. D'Aube différait en tout de son oncle par le caractère. Voici le portrait qu'en a laissé l'abbé Trublet qui avait eu souvent l'occasion de le

(1) Richer doit être mort en janvier ou février 1798, car le titre de son dernier ouvrage porte, par *feu* Richer, et ce livre est annoncé dans le n°. 20 du *Magasin encyclopédique*, 3e. année, publié le 1er. ventose an VI, (20 févr. 1798).

(2) Voltaire, à qui Rulhières avait adressé le poème sur les Disputes, lui répondit : « Le portrait du sieur d'Aube est parfait ; vous demandez à votre lecteur :

S'il connaît par hasard le contradicteur d'Aube,
Qui daubait autrefois, et qu'aujourd'hui l'on daube,
Et que l'on daubera tant que vos vers heureux
Sans contradiction plairont à nos neveux.

Oui vraiment, je l'ai fort connu, et reconnu sous votre pinceau de Teniers. » (*Lettre* du 26 avril 1769.

voir : « Il était haut, dur, colère, contredisant, pédant; bon homme néanmoins, officieux même et généreux. » Aussi Fontenelle disait-il de lui, que s'il était difficile à *commercer*, il était facile à vivre. Un soir Fontenelle, qui logeait avec son neveu, depuis 1730 (3), en sommeillant près de son feu, ne s'aperçut pas qu'une étincelle était tombée sur sa robe de chambre. Pendant la nuit le feu se manifesta dans la garde-robe. Il sonne, tout le monde est bientôt sur pied, et d'Aube avant les autres. L'oncle donne les ordres nécessaires, le feu est éteint; mais la colère du neveu n'était point calmée: il recommence à gronder, rappelle à Fontenelle le proverbe de l'étincelle qui souvent a causé un grand incendie, lui demande pourquoi il n'a pas secoué sa robe, etc. « Je vous promets, lui dit enfin le philosophe, que si je mets encore le feu à la maison, ce sera autrement. » Le lendemain, d'Aube, qui n'avait pas fermé l'œil, gronda son oncle de s'être endormi (Voyez les *Mémoires* de Trublet *sur la vie de Fontenelle*, p. 214). D'Aube est auteur d'un livre intitulé, *Essai sur les principes du droit et de la morale*, Paris, 1743, in-4°., de 516 pages outre la préface. L'abbé Desfontaines en rend un compte très-avantageux (*Observations sur les écrits modernes*, tome XXXIII); mais Clément de Genève, que la lecture de cet immense livre de droit avait mis de mauvaise humeur, se félicitait d'en avoir oublié jusqu'au titre (*Cinq, années littéraires, lettre CXI*). Le but de l'auteur, dit Réal, est de démontrer que la justice est le premier devoir des souverains, comme le premier besoin des peuples; mais ses raisonnemens et ses principes sont presque tous faux (V. *la Science du gouvernement*, par Réal, VIII, 411). D'Aube prétendait cependant que Montesquieu avait pris dans son livre une partie des idées qu'il a développées dans l'*Esprit des lois*. W—s.

(1) Fontenelle habitait auparavant un appartement que le duc d'Orléans lui avait donné au Palais-Royal.

RICHER DE BELLEVAL (PIERRE). *V.* BELLEVAL.

RICHER-SERISY, écrivain royaliste, né à Caen, vers l'année 1764, vint fort jeune à Paris, et fut employé dans l'étude d'un procureur au parlement, nommé Michel. Richer Serisy avait un extérieur très-agréable. Merlin de Thionville, dans une lettre insérée, en 1795, au Moniteur, l'appelait une *poupée royaliste*. Il était doué d'une imagination vive et brillante. Son caractère était plein de douceur et d'aménité. Il composait de ces riens charmants, et disait, sans effort, de ces mots heureux qui faisaient rechercher les jeunes gens, à une époque où la politique et les disputes des partis n'occupaient point le monde, et surtout les femmes. Lorsque la révolution éclata, il se prononça contre les innovations qu'elle appelait. Cependant, ce que l'on regardera peut-être comme une contradiction, il fut longtemps lié avec Camille Desmoulins, révolutionnaire fameux, dont il aimait l'esprit original et piquant: mais il n'approuva jamais ses principes, excepté lorsque, dans son *Vieux cordelier*, Desmoulins montra de la vigueur contre les bourreaux et de la pitié pour les victimes. Richer Serisy travailla aux *Actes des apôtres*, journal où la critique et la satire prenaient toutes les formes pour combattre les changements que tant d'esprits divers, qui les désavouent au-

jourd'hui, cherchaient à opérer, chacun à sa manière, et peut-être chacun à son profit. Toutefois il n'acquit sa réputation qu'après la révolution du 9 thermidor (1794), qui renversa Robespierre et ses complices. Il avait été détenu, près d'un an, au Luxembourg, pendant le règne de la terreur; et ce fut au sortir de sa prison qu'il fit paraître son Journal intitulé : l'*Accusateur public*, qui le plaça dans un rang distingué parmi nos écrivains politiques. Cet ouvrage est écrit avec chaleur : on y trouve souvent des pages d'une véritable éloquence, et il offre partout les opinions et les sentiments d'un homme de bien qui s'efforce de rétablir les doctrines religieuses et monarchiques dans un pays qui ne peut trouver que dans ces doctrines la fin des maux dont il est agité. Richer Serisy écrivait ainsi par conviction; et l'auteur de cet article l'a entendu, en 1797, déclarer, avec une grande énergie, à un écrivain connu dans le genre historique, et dévoué aujourd'hui à la dynastie légitime, mais qui alors défendait, dans un journal, (les *Nouvelles politiques*) les opinions des républicains modérés : « Monsieur, » quand nous aurons renversé ce Di» rectoire, dont le despotisme et la » bassesse vous humilient comme » moi; dès le lendemain, nous tire» rons l'épée l'un contre l'autre. Ce » sont les Bourbons qu'il faut à la » France; et, en vous parlant ain» si, je me crois, plus que vous, l'a» mi d'une liberté véritable. » L'*Accusateur public* eut beaucoup d'influence sur l'opinion publique; et son auteur fut en butte à de nombreuses dénonciations. Le 19 sept. 1795, Tallien accusa Richer Serisy, à la tribune du corps législatif, d'être, avec Poncelin et Poujade-Ladevèze, un des principaux conspirateurs contre la république. Merlin de Douai fit, le 6 octobre suivant, un long rapport au nom des comités de Salut public et de Sûreté générale, dans lequel il appelait Richer Serisy un des chefs de la révolte, et le signalait comme président d'une commission centrale, qui s'organisait à la section Lepelletier (rue Vivienne). On ne déclamait guère, à la tribune et dans les journaux de cette époque, contre les partisans des Bourbons et les hommes opposés au système républicain, sans citer le nom de Richer Serisy. Delaunay d'Angers, dans la séance du 15 octobre, en parle, comme d'un des principaux royalistes compromis dans une correspondance saisie chez Lemaître. Ce Lemaître, agent des Bourbons, venait d'être arrêté; (il fut condamné à mort le 7 novembre.) Après la journée dite du 13 vendémiaire (4 octobre 1795), le Directoire exerça, contre Richer Serisy particulièrement, les poursuites les plus actives; mais il ne put parvenir à se saisir de sa personne. Le jury d'accusation de Paris prononça son absolution, relativement aux événements de cette journée. Cette déclaration était inattaquable, d'après les lois; mais (qu'on ne s'y trompe point) ces fiers républicains ne respectent les lois qu'autant qu'elles servent leurs passions, leurs beaux discours sont tout en paroles. Le 1er. janvier 1796, le Directoire, présidé par Rewbell, cassa la déclaration du jury, en se fondant sur ce que Richer Serisy était poursuivi pour ses écrits, et devait être jugé par un jury spécial. C'était démentir l'acte d'accusation qui spécifiait clairement que l'objet des poursuites était l'insurrection d

vendémiaire contre la Convention. Il fallut donc choisir d'autres juges; mais ceux qui succédèrent aux premiers, ne s'étant pas montrés plus complaisants, ne furent pas plus respectés. L'ordonnance rendue par le président du tribunal criminel de Paris, Chiniac (il faut nommer ce magistrat, courageux dans un temps où l'on en vit tant de serviles), qui mettait Richer-Serisy hors de toute prévention, ne fut pas, comme l'avait été la déclaration du jury, cassée d'autorité; mais, ayant été dénoncée par le Directoire, sur le rapport de Merlin de Douai, ministre de la justice, au tribunal de cassation, ce tribunal voulut bien y reconnaître des vices de forme, et l'annula. Richer-Serisy fut renvoyé devant le tribunal criminel de Versailles. Ainsi un homme dont l'innocence avait été deux fois judiciairement proclamée, ne put recouvrer la sécurité que les lois lui assuraient. Voilà comment les amis de la liberté entendaient les codes, même les codes qui étaient leur ouvrage. Qu'on juge, par-là, quelle considération, quel degré de confiance mérite ce qui se trouve, en matière de lois révolutionnaires, dans le Recueil de jurisprudence, en dix-huit volumes, publié par ce même Merlin! Pendant cette longue proscription, Richer-Serisy ne s'éloigna point de l'asile que lui donnait l'auteur de cet article, dans la vaste maison de St.-Cyr, destinée, à cette époque, pour recevoir des militaires malades ou blessés, mais où étaient reçus aussi un certain nombre de Vendéens choisis. Alors se préparait une action hardie, qui consistait à s'emparer, dans une nuit, des cinq membres du Directoire républicain. Pour tenter ce coup de main, l'on n'attendait que le moment du départ de la garde de ce Directoire, laquelle aurait indubitablement quitté Paris, pour se porter sur la frontière, si l'armée du prince de Condé se fût réunie, ainsi que le projet en avait été formé, à celle que commandait, sur le Rhin, le général Pichegru (1). Ces plans étaient liés; et le défaut d'exécution de l'un força de renoncer à l'autre. La maison de Bourbon, si tout ce qui avait été concerté eût réussi, serait remontée vingt ans plus tôt sur le trône de France; la vente d'une partie considérable de biens qui restaient encore aux émigrés, n'aurait point été consommée; les conscriptions, la guerre civile et la guerre étrangère, toutes ces calamités qui ont fait de si profondes plaies à la France, et qui laisseront de si longues et si déplorables causes de divisions, ne viendraient pas chaque jour contrister nos souvenirs. Caché dans un coin de l'appartement de Mme. de Maintenon, Richer-Serisy assis, étrange effet de nos discordes! assis sur le fauteuil même de Louis XIV, s'occupa plus, dans cette retraite, des proclamations et des autres écrits qui devaient préluder à la rentrée des descendants de ce grand roi, que des accusations pour lesquelles il était recherché: seulement il publia un Mémoire de huit pages, pour démontrer les contradictions de ses persécuteurs, et l'indigne abus qu'ils faisaient des lois quand il s'agissait de leurs ennemis. Ce petit écrit produisit son effet. Le jury acquitta Richer-Serisy aux acclamations d'un nombreux auditoire, qui fut vivement et insolemment apostrophé

(1) Nous renvoyons, pour la connaissance de ces faits, à la lettre du comte d'Entraigues, qui se trouve dans le procès de Pichegru, George, etc, tome 1er., page 345. Cette pièce est curieuse et pleine d'intérêt: l'Histoire doit la recueillir.

par Gillet, du village d'Argenteuil, lequel avait été choisi pour remplir les fonctions d'accusateur dans cette affaire. Il avait conclu à la peine capitale (2). Pendant le jugement, Richer-Serisy, à peine déguisé, se promenait avec un ami dans le parc même de Versailles, à quelques pas du lieu où l'on délibérait sur sa vie. Nous devons le remarquer; c'est un des caractères particuliers à l'époque dont il s'agit, que cette indifférence, cette espèce de mépris avec lesquels on bravait les arrêts révolutionnaires qui, pourtant, étaient exécutés rigoureusement. Rendu à la société, Richer-Serisy reprit, avec plus de suite, la rédaction de sa brochure périodique, qu'il continua jusqu'à la révolution du 18 fructidor. Cependant, lors du renouvellement des députés au conseil des Cinq-cents, en 1797, il tenta de se faire nommer par les électeurs du département de Seine-et-Oise. Ce fut lui qui rédigea l'affiche signée *Clément*, dont on tapissa les murs de Versailles, et dans laquelle il était indiqué comme le principal candidat qui dût fixer le choix du collége. Garat, qui alors travaillait à un journal (la Clef du Cabinet), crut devoir réfuter cette affiche, et attaqua, en même temps, Richer-Serisy : il le peignit comme un royaliste qu'il fallait écarter à tout prix. Celui-ci fut compris dans les décrets de déportation rendus à l'occasion des événements du 18 fructidor (4 septembre 1797), contre un grand nombre de députés et de journalistes. Il alla se cacher au Petit-Gentilly : de là un ami courageux et dévoué (l'abbé d'Arche), le conduisit à travers mille dangers jusqu'à Troyes (3), d'où il gagna la Suisse. Il paraît qu'il s'abusa sur l'indépendance de cet état, et montra peu de prudence. A son arrivée à Berne, non-seulement il ne dissimula pas qui il était; mais il écrivit au respectable chef de ce canton, l'avoyer Steiguer, pour lui annoncer qu'il allait fixer son séjour en Suisse, et qu'il entendait y vivre et paraître sous son nom. Des députés, proscrits comme lui, et qui se trouvaient aussi à Berne, l'engagèrent vainement à plus de circonspection : il ne tint aucun compte de leurs avis. Cet esprit d'imprudence le conduisit à Bâle, où il ne cacha point qu'il se rendait pour livrer à l'impression un écrit contre le Directoire. Bacher, envoyé de France, en fut bientôt informé, et le fit arrêter le 3 novembre 1797. Mallet-du-Pan dit à ce sujet : « Le Directoire français, après » avoir flétri la Suisse de ses ordon- » nances, la flétrissait de son exé- » cution. Il osa se faire livrer, à » Bâle, Richer-Serisy fuyant la dé- » portation, enlevé, lui et ses pa- » piers, au mépris du droit des gens, » dans une ville étrangère, par les » sbires d'une régence assez vile » pour renouveler un forfait du sei- » zième siècle. » Mallet-du-Pan ajoute : « La justice m'oblige de dire » qu'avant de le livrer, les magis- » trats de Bâle firent avertir Richer- » Serisy de quitter la ville. Deux » jours avant son arrestation, je lui » avais réitéré cet avertissement, » en lui offrant une place dans ma » voiture : un de ses compatriotes

(2) Cette sévérité lui valut la faveur de Merlin de-Douai, et des autres revolutionnaires, alors tout puissants, qui le portèrent à ce Tribunat que Buonaparte créa et détruisit presque en même temps.

(3) Chez cet infortuné Gonault, que Buonaparte fit fusiller en 1814 comme royaliste, et pour s'être decore, à l'arrivée des Russes, de sa croix de Saint-Louis.

» et l'aubergiste la lui renouvelèrent. » Sa sécurité et son étoile l'emportèrent sur toutes les instances; il » imagina qu'on n'oserait jamais » s'attaquer à un homme comme » lui. » Richer-Serisy a prétendu que cette note de Mallet-du-Pan était inexacte, et que personne ne l'avertit qu'on devait l'arrêter; cela est difficile à croire : tant de circonstances n'ont pas été supposées. Quoi qu'il en soit, il resta cinq jours dans les prisons de Bâle. Les lettres qu'il écrivit au sénat de cette ville, pour se plaindre de la violation du droit des gens commise en sa personne, quelque pressants que fussent ses raisonnements, n'amenèrent aucun changement dans sa position. « On n'osa, dit-il, répondre à mes » plaintes; aucun de ces iniques » magistrats n'entendit ma voix. Il » n'est pas, ajoute-t-il, de genre d'opprobre et de tourments » que je n'aie éprouvé dans leurs » fers. » Son extradition fut accordée aussitôt que demandée. Lié et garotté par des gendarmes, il traversa la France de Bâle à Rochefort, porté sur des charrettes. Il attendait le moment de sa déportation, lorsqu'au mois de mars 1798, des royalistes ayant séduit ses geoliers, le firent évader; et quoiqu'il ait dit, dans sa Lettre au Directoire, qu'il avait brisé les barreaux de sa prison, et qu'au défaut de ses bras, il les aurait rongés avec les dents, la vérité est qu'il sortit par les portes, et se rendit à Bordeaux chez des amis qui l'attendaient. Pendant son séjour dans cette ville, il publia le 35e. et dernier numéro de son ouvrage. Le défaut de moyens l'empêcha de partir pour l'Espagne sans retard, ainsi que la prudence le lui commandait. A Bordeaux, il se trompa comme à Berne, sur l'influence de ses opinions et de sa renommée; et le riche capitaliste Broukins refusa, autant peut-être au ton trop fier de sa lettre qu'à son manque de crédit, l'argent qu'il réclamait pour assurer sa fuite. Des bourses plus généreuses s'ouvrirent : on pensa, et avec raison, que ce n'était pas le cas de chicaner un proscrit sur des mots. Richer-Serisy, après avoir séjourné à Bordeaux, à Mont-de-Marsan et à Baïonne, passa en Espagne, en 1801. Il put rendre, dans ce royaume, des services à la maison de Bourbon, et il s'acquitta avec habileté de la mission qui lui fut donnée par MONSIEUR, comte d'Artois. La malheureuse issue des projets de George et de Pichegru ne permit pas à Charles IV de rien entreprendre pour le chef de sa maison. Richer-Serisy, fatigué par les proscriptions, et d'une constitution délicate, alla chercher le repos à Londres, et il mourut dans cette ville en novembre 1803. MONSIEUR lui fit, dans sa maladie, donner des soins par son propre médecin, et recommanda qu'il ne manquât d'aucun secours. Richer-Serisy avait été marié à Paris; mais il négligea sa femme, qui était plus riche que belle. Celle-ci, pour se venger de cette indifférence, eut recours aux lois sur le divorce, et fit, dans son absence, prononcer sa séparation d'avec un homme que l'amour seul l'avait portée à épouser. Elle lui refusa même, dans sa proscription, le paiement d'une pension viagère, de quatre mille francs, qui lui avait été assurée. M. le duc de Choiseul, dans la partie de ses Mémoires où il traite *des naufragés de Calais*, rend plusieurs fois hommage aux talents et au courage de Richer-Serisy. Nous ne devons

point terminer cet article sans parler d'une anecdote qui se trouve racontée dans les Mémoires de Bertrand-Molleville. Ce ministre prétend qu'à l'époque où les Jacobins de Paris inventèrent la fable du comité autrichien, pour rendre la reine Marie-Antoinette odieuse au peuple qu'on cherchait à égarer, Richer-Serisy alla trouver Regnauld de Saint-Jean-d'Angeli, et le pressa de se rendre à une séance de ce prétendu comité, qui devait se tenir chez la princesse de Lamballe. Regnauld, charmé qu'on le crût plus royaliste qu'il ne l'était, fit part de sa bonne fortune à Malouet, que Richer-Serisy lui avait nommé comme devant aussi faire partie de cette réunion. Malouet répondit qu'il ne comprenait rien à ce qu'il lui disait; qu'il n'était d'aucun comité. — Mais le message de Richer-Serisy, répondit Regnauld? — Je crois, répliqua Malouet que si ce n'est pas une mauvaise plaisanterie qu'on vous a faite, c'est un piége qu'on vous tend, ou quelque manœuvre atroce qu'on prépare, et dans laquelle vous vous trouvez impliqué. C'était en effet une mystification que Richer-Serisy voulait faire éprouver à Regnauld, qui, depuis long-temps, se montrait opposé à la cour, et déclamait dans les salons contre ce comité autrichien qu'il ne trouva plus si criminel dès qu'on lui proposa d'en être membre. L'*Accusateur public* se compose de trente-cinq numéros; le treizième, qui devait contenir le récit des événements de la journée du 13 vendémiaire, n'a point paru: Richer-Serisy n'en a rien écrit, quoique ses amis, et notamment l'auteur de cet article, l'aient souvent pressé d'y travailler. Une *Lettre* de Richer-Serisy, *sur la Russie*, est imprimée à la suite de la traduction faite par P. F. Henry, du *Voyage en Danemark, Norwège et Russie*, de Swinton. M—T.

RICHERI (Louis Celio). *V.* Rhodiginus.

RICHERY (Joseph de), naquit à Alons (Basses-Alpes) le 13 septembre 1757. Ses parents, qui le destinaient à la marine, le firent embarquer dès l'âge de neuf ans. Il navigua, comme mousse, sur divers bâtiments, jusqu'en 1774 qu'il fut fait élève. Il passa, en 1777, en qualité de garde du pavillon, sur le vaisseau le *Fantasque*. Nommé enseigne, l'année suivante, il fut embarqué sur l'*Hector*, avec lequel il fit la campagne de l'Amérique-Septentrionale: il se distingua d'une manière particulière à l'attaque de Newport, en détournant les brûlots que les Anglais avaient dirigés contre l'escadre française lorsqu'elle força l'entrée de ce port. En 1781, Richery s'embarqua sur le *Vengeur*, qui faisait partie de l'escadre aux ordres du bailli de Suffren; il l'accompagna dans la glorieuse campagne de l'Inde, participa aux six combats que cet amiral livra successivement aux Anglais dans ces mers, ainsi qu'au siége et à la prise de Trinquemalai; et lorsque ce vaisseau fit naufrage, en 1785, à l'île Bourbon, Richery fut chargé d'opérer le sauvetage des objets qu'il contenait, et de ramener l'équipage à l'île de France. Le zèle qu'il déploya dans cette circonstance, lui mérita le commandement de la flûte le *Marquis de Castries*; et pendant les cinq ans qu'il commanda ce bâtiment, il remplit diverses missions dans les mers d'Asie et de Chine, aux côtes de Tunquin et de Cochinchine. A son retour de cette campagne, il remit au ministre de la marine, des cartes, des plans, et des

mémoires aussi détaillés qu'instructifs sur les divers parages qu'il avait parcourus. Promu au grade de lieutenant en 1789, il fit encore trois campagnes dans l'Inde sur divers bâtiments. Ayant été nommé capitaine de vaisseau, en 1793, il prit le commandement de la *Bretagne* qu'il conserva jusqu'en 1794. A cette époque Richery fut destitué comme noble ; mais, ayant été réintégré quelques mois après, il fut élevé au grade de contre-amiral, et envoyé à Toulon, pour y prendre le commandement d'une escadre composée de six vaisseaux et trois frégates. Il mit à la voile le 14 septembre 1795, traversa la Méditerranée, et passa le détroit sans qu'il lui arrivât rien de remarquable. Le 7 octobre, étant à vingt-cinq lieues dans le N. O. du cap Saint-Vincent, il eut connaissance d'un convoi nombreux : c'était celui du Levant qui se dirigeait vers l'Angleterre, escorté par trois vaisseaux et plusieurs frégates. Richery s'attacha à la poursuite des bâtiments de guerre, et fit signal à ses frégates de chasser le convoi. L'escorte, trop faible pour résister aux six vaisseaux français, se couvrit de voiles, et prit la fuite, mais le vaisseau le *Censeur* ayant été joint, fut forcé de se rendre. Les frégates, de leur côté, amarinèrent environ trente bâtiments richement chargés. Richery conduisit le *Censeur*, ainsi que ses prises à Cadix, où elles furent vendues, et le produit réparti entre les équipages. Il appareilla de ce port dans les premiers jours du mois d'août 1796, en même temps que l'armée espagnole, commandée par les amiraux Solano et Langara, qu'il accompagna jusqu'à près de cent lieues au large. En les quittant, il fit route pour l'Amérique-Septentrionale où il avait ordre de se rendre. Le but de cette expédition était de détruire tous les établissements de pêche anglais sur les côtes de Terre-Neuve et du Labrador. Arrivé, le 28 août, sur le grand banc de Terre-Neuve, il s'empara d'environ quatre-vingts bâtiments, qu'il coula ou détruisit après en avoir retiré les objets les plus précieux. Il passa ensuite dans la baie de Bull (île de Terre-Neuve), prit tous les bâtiments qu'il y trouva, et ruina tous les établissements anglais. En même temps, il détacha de son escadre deux vaisseaux et une frégate, sous les ordres du capitaine Allemand, pour aller faire la même opération sur la côte du Labrador. Avec le reste de ses vaisseaux, Richery se porta sur les îles de Saint-Pierre et Miquelon, où il ruina également tout ce qu'il y avait d'établissements de pêche. Le résultat de ces opérations combinées, sur les côtes de Terre-Neuve et du Labrador, fut la destruction de diverses possessions très-importantes, et la prise de plus de cent bâtiments coulés ou brûlés. Après cette expédition, l'amiral Richery ramena son escadre à Rochefort, où il entra le 5 novembre 1796. Bloqué dans ce port par une armée anglaise, il parvint cependant à en sortir, et arriva, le 12 décembre, à Brest, assez à temps pour faire partie de l'expédition dirigée contre l'Irlande, et dans laquelle il commanda une division ayant son pavillon sur le *Pégase.* On sait quel fut le résultat de cette expédition, dont les Anglais eux-mêmes ont dit que *l'Irlande avait été sauvée par les éléments seuls.* A son retour à Brest, Richery, dont la santé avait été altérée par les fatigues, obtint un congé. Il se rendit à Alons pour y respirer l'air natal;

mais sa maladie ayant pris un caractère plus grave, il mourut au mois de mars 1799. L'amiral Richery était un des officiers les plus distingués de son temps, et il réunissait à une grande bravoure une activité singulière. H—Q—N.

RICHEY (Michel), né à Hambourg en 1678, eut, dans sa jeunesse, un si grand desir de s'instruire, qu'il suivit tous les cours du gymnase de sa ville natale, et qu'il prit encore des leçons particulières du savant Fabricius. Après avoir soutenu deux thèses sur les plus anciennes traductions allemandes de la Bible, il se rendit à Wittenberg pour y compléter ses études, et y resta trois ans. Il entreprit ensuite des voyages en Allemagne, afin de connaître les hommes les plus marquants dans les lettres. Appelé, en 1704, au rectorat du gymnase de Stade, il y prononça un discours sur la discipline observée par les premiers chrétiens dans leurs écoles. Quelques années après, la guerre le força de quitter Stade, et de revenir à Hambourg. Il y fut nommé, en 1717, professeur d'histoire et de grec : son discours d'inauguration traita de la religion affermie par l'histoire. Le retour de Charles XII et la mort de la femme de Richey inspirèrent au professeur deux pièces de vers allemandes, qui furent regardées comme des chefs-d'œuvre, à une époque où la poésie allemande n'avait encore été que peu cultivée. Pour la première de ces pièces, la comtesse de Lœwenhaupt, Suédoise, envoya au poète, à titre de récompense, une couronne de laurier, une plume d'argent, une coupe ciselée, et du vin de palmier. Toutes les poésies de Richey ont été recueillies par Weichmann, dans sa collection de poésies de la Basse-Saxe. De concert avec Weichmann et d'autres, il entreprit le premier de publier un ouvrage allemand dans le genre du *Spectateur* anglais : cette feuille, ayant pour titre le *Patriote*, fit beaucoup de sensation, fut vivement critiquée, et imitée de toutes parts. En 1754, Richey célébra le cinquantième anniversaire de son professorat : à cette occasion, la société patriotique de Hambourg fit frapper une médaille d'argent à son effigie. Richey mourut le 10 mai 1761. Il est encore auteur de : I. *Gallorum quorundam de Germanorum ingeniis judicia iniquitatis convicta*, Stade, 1705, in-4°. II. *Polymnemonis seu memoriæ divinioris exempla plus centum ex variâ historiâ præsertim eruditorum deprompta*, Stade, 1706-1711, 4 parties. III. *De optimis subsidiis ad comparandam latinè scribendi facultatem*, Iena, 1710. Ce fut à son insu qu'un de ses élèves publia cette partie de ses cours. IV. *Flavii Junii Andriensis centum veneres seu lepores*, Hambourg, 1714, in-8°. Richey a été éditeur du quatrième volume des poésies de Broekes. — Son fils Jean Richey, né à Stade, le 14 déc. 1706, licencié en droit, soutint à Leipzig une thèse, *Vindiciæ prætoris romani et juris honorarii*, Leide, 1748; à Utrecht il en soutint une autre, *de Pactorum dotalium mutatione jure hamburgensi restrictâ*. Il fit insérer dans la *Bibliothèque raisonnée*, tome IX, une apologie de la ville de Hambourg, contre l'histoire de Charles XII, de Voltaire. Envoyé par la ville de Hambourg, en qualité de syndic, auprès de la cour d'Autriche, il mourut à Vienne, le 9 février 1738, à l'âge de trente-deux ans. D—G.

RICHMANN (George-Guillaume), physicien, né en 1711, à Pernau, en Livonie, était fils d'un capitaine de cavalerie suédois, qui mourut de la peste peu de mois avant la naissance de son fils. Ayant reçu son instruction aux universités d'Allemagne, Richmann fut d'abord précepteur des enfants du comte d'Ostermann, en Russie. Ce fut probablement par la faveur de cet homme d'état, que, dès l'âge de vingt-quatre ans, il fut nommé adjoint à l'académie des sciences de Pétersbourg. En 1745, il obtint, dans la même capitale, la chaire d'histoire naturelle. Ce fut en exerçant les fonctions de cette place, qu'il répéta les essais de Franklin, d'attirer la foudre le long d'une barre de fer, et de construire des paratonnerres. Il avait dressé une longue barre dans un lieu élevé: à chaque orage, il ne manquait pas de se placer tout à côté; seulement il s'éloignait lorsqu'il jugeait que ce conducteur commençait à se trop charger de matière électrique. Cependant, le 26 juillet 1753, la foudre étant tombée à l'improviste sur la barre, il n'eut pas le temps de se retirer: un témoin, le graveur Sokolow, vit une boule de feu d'un blanc bleuâtre s'échapper de la barre, frapper le front du physicien et le renverser. Richmann était tombé roide mort: Sokolow lui-même perdit connaissance; mais il se releva bientôt. La mort singulière de Richmann donna lieu à une foule d'écrits, dont quelques-uns sont assez ridicules. L'académie de Pétersbourg, qui compara le sort de Richmann à celui d'Orphée, d'Esculape et de Zoroastre, tous enlevés par le feu du ciel, fit insérer, dans le Recueil des *Philosophical Transactions* pour l'année 1753, une relation de cette mort extraordinaire. Quelques personnes prétendirent que c'était une punition du ciel, ou même un suicide; d'autres conclurent qu'il fallait faire une distinction entre la foudre et l'électricité. Comme c'était le premier exemple bien constaté d'une mort occasionnée par la matière électrique, cette triste expérience ne fut pas perdue pour la physique: on s'appliqua dès-lors à mieux disposer et isoler les paratonnerres, afin de leur ôter tout danger. Parmi les écrits provoqués par l'accident de Richmann, nous nous bornerons à citer la *Notice* de Hanov *sur la mort célèbre et mémorable du professeur Richmann*, et la Dissertation de B. Hofmann, *De mortalitate circà electricitatis experimenta, prœsertim fulmina.* D—G.

RICHMOND (Charles Lennox, troisième duc de), était petit-fils de Charles Lennox, premier duc de Richmond, fils naturel de Charles II et de Louise de Keroualle, dame française, qui vint en Angleterre, en 1670, avec la duchesse d'Orléans, sœur du roi, et qui fut créée successivement, par ce prince, baronne de Petersfield, comtesse de Fareham et duchesse de Portsmouth; et, par Louis XIV, duchesse d'Aubigny, en France (1). Il naquit le 22 février 1735, et succéda aux biens, comme à la pairie de son père, le 8 août 1750. Ce ne fut pourtant qu'en 1756, qu'il entra dans la chambre des lords. Il s'attacha au

(1) Ce titre, que Louis XIV avait donné, pour faire plaisir à Charles II, n'était pas purement honorifique; des terres considérables formaient l'apanage du duché d'Aubigny. Les ducs de Richmond en furent privés par suite de la révolution française; mais à la restauration, en 1814, Louis XVIII a rétabli le duc actuel, neveu de celui dont nous donnons la Notice, dans le duché d'Aubigny, et dans une partie des priviléges honorifiques dont ses ancêtres jouissaient en France.

parti des Whigs, qui avait alors pour chef le duc de Newcastle ; mais il ne prit aucune part aux contestations politiques qui signalèrent les dernières années du règne de George II. Le duc de Richmond, qui aimait les arts avec passion, fit, pour les encourager, un noble usage de sa grande fortune. Il ne se borna pas à mettre, à la disposition des artistes, un vaste appartement à Whitehall ; mais il l'orna d'une collection de plâtres originaux, d'après les meilleures statues antiques, et les bustes qui se trouvaient à Florence et à Rome. Là, chaque amateur avait la faculté de travailler sous les yeux et sous l'inspection de deux artistes du premier mérite ; et deux fois l'an, grâce à la munificence éclairée du noble patron, des prix, consistant en médailles d'argent, étaient délivrés aux quatre élèves qui s'étaient le plus distingués. Au commencement du règne de George III, le duc de Richmond était colonel du seizième régiment d'infanterie, et jouissait d'une certaine réputation militaire : il la devait surtout à la conduite brillante qu'il avait tenue à la bataille de Minden (1er. août 1759), et aux éloges que le prince Ferdinand de Brunswick lui avait donnés à cette occasion. Ce fut en 1763 qu'il débuta dans la carrière politique : il se distingua à la chambre haute par la hardiesse et le talent avec lesquels il se prononça contre les mesures de lord Bute, et de George Grenville son successeur. En 1765, le système Tory ayant éprouvé un échec complet, et les partisans de lord Bute ayant dû céder la place aux Whigs, le duc de Richmond obtint le poste de secrétaire-d'état dans l'administration qui avait pour chef le duc de Rockingham. Il paraît qu'il montra du talent dans l'exercice des fonctions qui lui avaient été confiées. Le ministère dont il faisait partie ayant été forcé d'abandonner les rênes du gouvernement, trop pesantes pour ses mains débiles, le duc de Richmond resta sans emploi pendant les administrations de Pitt, depuis comte de Chatham (août 1766), du duc de Grafton (décembre 1767), et de lord North (janvier 1770). Uni intimément avec le parti Rockingham, il ne cessa de combattre les diverses mesures de ces ministères, surtout le système adopté par lord North à l'égard des colonies américaines, dont il proposa, en 1778, de reconnaître l'indépendance, dans un projet d'adresse au roi, qui fut repoussé non-seulement par le ministère et les partisans les plus violents des mesures coërcitives, mais encore par plusieurs membres distingués de l'opposition (*V.* PITT, tom. XXXIV, p. 553) ; et il montra un zèle très-ardent en faveur des principes de liberté civile et politique. En 1780, il reprocha aux ministres leur excessive prodigalité, et soumit à la chambre haute un plan de réforme dans les dépenses, qui fut rejeté. L'année suivante, il proposa, avec aussi peu de succès, d'autres réformes, non dans les dépenses, mais dans la formation même du parlement. D'après son plan, dont quelques dispositions ont été souvent reproduites depuis, les élections des représentants de la nation devaient être annulées, et le droit de voter étendu à tous les citoyens. Le royaume de la Grande-Bretagne aurait été divisé en cinq cents districts, et chaque district aurait renfermé une population égale, et nommé un membre. L'élection devait commencer et finir

le même jour. Le peuple devait être enregistré dans chaque district, trois mois avant l'élection, avec l'indication de la profession, du genre de commerce ou emploi, et de la résidence, les votes auraient été donnés dans l'église paroissiale de la résidence de chaque individu, en présence des marguilliers, qui étaient tenus de fermer la liste des suffrages (*poll*) au coucher du soleil, le jour où l'élection avait commencé, et de la remettre personnellement, le même jour, au sherif du district, chargé d'en faire le dépouillement dans la nuit du même jour, à la ville la plus centrale du district, et de proclamer la personne qui avait obtenu la majorité. Chaque individu mâle, ayant atteint l'âge de vingt-un ans, à l'exception des criminels et des insensés, avait un vote dans l'élection des représentants de la nation. Le duc de Richmond était à la tête de la société constitutionnelle, et membre des comités du comté de Sussex et de Westminster, réunis afin d'opérer une réforme dans le parlement. Élu à l'unanimité président de l'assemblée des délégués des divers comités de la Grande-Bretagne, qui prenaient le titre de Convention des délégués des comités respectifs constitués pour demander une réforme au parlement, il montra, quoique sans succès, le zèle le plus ardent pour atteindre ce but. Au mois d'avril 1782, le parti Tory ayant été renversé avec lord North, le marquis de Rockingham et les Whigs rentrèrent dans le ministère, où le duc de Richmond obtint le poste de capitaine-général de l'artillerie : bientôt après, il fut nommé chevalier de l'ordre de la Jarretière. La mort du duc de Rockingham, arrivée trois mois après son retour au timon des affaires, amena la dissolution de l'administration dont il était le chef. Le duc de Richmond conserva son poste sous le marquis de Lansdown, nommé premier lord de la trésorerie; mais il le résigna, et se plaça parmi les chefs de l'opposition, lorsque le ministère de la *coalition*, formé de la réunion des partis de lord North et de Fox (avril 1783), se fut emparé du pouvoir. Ce nouveau ministère, après avoir eu à peine deux mois d'existence, succomba, et céda la place à l'administration du célèbre W. Pitt, dans laquelle le duc de Richmond fut remis à la tête de l'artillerie. Il se joignit à Pitt pour obtenir une réforme parlementaire, et défendit cette mesure jusqu'en 1784. A cette époque les réunions des comités des comtés et des villes furent discontinuées ; la correspondance qu'ils avaient entre eux cessa, et l'assemblée des délégués dont il était président, perdit insensiblement l'existence. En 1786, le duc de Richmond proposa un système de fortifications pour mettre les arsenaux maritimes à l'abri d'une attaque : mais ce plan vivement combattu par l'opposition, ne trouvant dans le ministère que des défenseurs tièdes, fut rejeté. Le duc de Richmond se démit, en 1795, de la place de grand-maître de l'artillerie, et reçut le commandement d'un régiment des gardes à cheval : en 1803, il se retira des affaires publiques, et mourut, sans laisser de postérité, le 29 décembre 1806. D—z—s.

RICHTER (Charles-Frédéric), né à Freyberg, en Saxe, l'an 1773, fut nommé, en 1799, professeur de philosophie à Leipzig, et, en 1803, pasteur à Schneeberg, où il mourut le 4 septembre 1806. Il est auteur

d'un *Essai historique et critique sur la dynastie des Arsacides et Sassanides*, d'après les renseignements fournis par les Persans, les Grecs et les Romains, Leipzig, 1804, in-8°., et d'une *Explication de tous les passages du Vieux et du Nouveau-Testament, qui ont été attaqués comme inintelligibles et erronés*, 1805-1808, 2 vol. in-8°. — Il ne faut pas confondre cet auteur avec Charles-Frédéric RICHTER, prédicateur à l'église neuve de Berlin, né en 1754, à Ratzow, et mort, à Berlin, le 10 avril 1805. Celui-ci a publié un Recueil de *Sermons pour les fêtes religieuses*, Dantzig, 1787, in-4°., et un autre Recueil de *Sermons sur les évangiles des dimanches et fêtes*, Berlin, 1794, 3 vol. in-8°. D—G.

RICHTER (OTTO-FRÉDÉRIC) naquit en 1792, à Dorpat, en Livonie. Son père, conseiller de régence, le fit élever par M. Ewers, dont les leçons d'ethnographie et d'antiquités éveillèrent dans l'élève le goût des voyages. A l'âge de seize ans, Richter se rendit à Moscou, pour visiter cette ville, et y apprendre le grec moderne. Il étudia ensuite l'arabe et le persan, sous M. Wilken, à Heidelberg. Après un petit voyage en Suisse et en Italie, il vint continuer ses études sous M. de Hammer, à Vienne. Impatient de voir Constantinople, il ne put visiter Paris; mais il passa de Vienne à Dorpat, par la Silésie et la Pologne, puis partit pour Odessa, d'où il gagna la capitale de l'empire turc. Il y étudia les langues orientales avec un prêtre musulman; et quand il se crut assez versé dans ces langues pour en faire usage, il se transporta en Égypte avec le secrétaire de l'ambassade suédoise, nommé Lidmann. Les deux jeunes voyageurs furent très-bien accueillis par Mehemed-Ali, obtinrent de lui toutes les facilités pour leur voyage, et pénétrèrent jusqu'à Ibrahi (Ibrim) en Nubie. Revenus à Alexandrie avec une riche moisson de dessins, de notes et d'observations, ils s'embarquèrent pour Jaffa, puis se rendirent à Jérusalem, où ils furent témoins des malheureuses divisions qui existent trop souvent entre les diverses sectes chrétiennes. Lidmann ayant été rappelé à Constantinople, Richter parcourut seul la Palestine, la Syrie, l'Asie-Mineure, les îles, puis vint déposer ses collections à Constantinople. Il ne tarda pas à se rembarquer pour l'Asie. De Smyrne, il écrivit à sa mère, et lui peignit le bonheur qu'il goûtait dans le genre d'existence qu'il avait embrassé. Un avenir heureux lui semblait assuré : l'empereur de Russie lui fit expédier un brevet d'employé à son ambassade en Perse; mais il ne put jouir de ces avantages. Ses fatigues l'avaient épuisé: il mourut le 13 août 1816. Ses manuscrits et collections furent envoyés à Dorpat, et confiés à M. Ewers, son ancien maître, qui a publié : *Otto Friedrich von Richter's Wallfahrten im Morgenlande*, Berlin, 1822, un vol. in 8°., avec atlas in-fol.

A. B—T.

RICIMER, général romain, d'origine suève et du sang royal, était, par sa mère, le petit-fils de Vallia, roi des Goths. Dès sa jeunesse, il signala sa valeur, et parvint rapidement aux premiers emplois militaires. Chargé, par l'empereur Avitus, en 456, de poursuivre la flotte des Vandales (1), il l'atteignit sur les cô-

(1) Cette flotte n'était composée que de six galères que Genseric avait envoyées de Carthage : mais les Romains n'avaient point alors de marine; et c'est

tes de l'île de Corse, et la détruisit entièrement. A son retour en Italie, il fut accueilli comme un libérateur, profita de la faveur publique pour dépouiller de la pourpre Avitus, et le contraignit d'abdiquer (*V.* AVITUS, III, 126). Après un interrègne de dix mois, il consentit enfin à l'élection de Majorien, l'un de ses compagnons d'armes. Ricimer, que le sénat avait décoré du titre de patrice, fut comblé de faveurs par un prince qui lui devait l'empire. En 458, il tailla en pièces l'armée des Vandales dans la Campanie, et, l'année suivante il fut créé consul. Peu de temps après, Majorien conclut avec Genseric une paix avantageuse; et ce prince, qui joignait les vues d'un politique aux talents d'un capitaine, allait peut-être relever le trône des Césars, quand Ricimer, craignant de voir sa gloire éclipsée par celle de Majorien, le fit déposer et mettre à mort (*Voy.* MAJORIEN, XXVI, 312). Alors il donna le trône à Libius Sévère, dont la nullité ne pouvait lui causer aucun ombrage. Sous ce fantôme de souverain, Ricimer fut réellement le chef de l'empire: il accumula des trésors, eut une armée à lui, fit des traités particuliers, et exerça en Italie l'autorité indépendante qu'eurent depuis successivement Odoacre et Théodoric (*Voy.* ces noms). En 463, il remporta la victoire la plus complète sur les Alains, qui s'étaient avancés jusqu'au pied des Alpes Juliennes, tua Beorgor, leur chef, et fit égorger tous ses soldats. L'Italie gémissait depuis six ans sous la tyrannie de Ricimer, quand l'empereur Léon Ier, éleva sur le trône d'Occident, en 467, Anthemius, sous la condition secrète qu'il prendrait Ricimer pour gendre. Malgré les honneurs dont était comblé l'ambitieux Suève, il ne pouvait voir l'Italie en paix; et, par une politique méprisable, il tenta de susciter des ennemis à son beau-père parmi les barbares. Anthemius lui témoigna son mécontentement; et Ricimer, quittant Rome aussitôt, fixa sa résidence à Milan. Ainsi, selon la remarque de Gibbon, l'Italie fut alors divisée en deux royaumes indépendants et jaloux. Les Liguriens, craignant de voir éclater la guerre civile, supplièrent Ricimer de se réconcilier avec son beau-père. Il y consentit; et le pieux évêque de Pavie, Épiphane, se chargea de cette négociation. Cet accord ne fut pas de longue durée. L'empereur Léon, pour rendre la paix à l'Orient, avait fait assassiner Aspar et Ardaburius, deux de ses sujets les plus puissants. Ricimer, craignant qu'Anthemius ne lui préparât le même sort, résolut de le prévenir. Ayant augmenté son armée d'un corps nombreux de Bourguignons et de Suèves, il vint assiéger son beau-père dans Rome. Lorsqu'il apprit que Léon envoyait, au secours d'Anthemius, plusieurs légions, il fit proclamer empereur Olybrius leur chef (*Voy.* OLYBRIUS, XXXI, 601), battit ensuite les troupes d'Anthemius, qui fut égorgé (*Voy.* ANTHEMIUS, II, 247), et il livra Rome au pillage, à part les deux quartiers en deçà du Tibre, qu'occupaient ses partisans. Ricimer ne put jouir de ce nouveau crime: il mourut le 18 septembre 472, quarante jours après Anthemius. Fier et ambitieux, Ricimer, que sa naissance excluait du trône, ne voulut avoir de maîtres que de son

(1) Ce qui explique la joie que leur causa la victoire de Ricimer.

choix ; et, pour y parvenir, tous les moyens lui parurent justifiés par le succès. C'était d'ailleurs un prince doué des qualités les plus brillantes. L'historien des Goths, Jornandès, le met au-dessus de tous les capitaines de l'Italie. Sidoine Apollinaire, qui lui donne le titre d'*Invincible*, le regardait comme l'égal de la plupart des héros de Rome. On peut consulter l'*Histoire des empereurs* par Tillemont, tome VI, et l'*Hist. de la décadence* par Gibbon, ch. 36. W—s.

RICOLD DE MONTECROIX, religieux dominicain de la fin du treizième siècle, nommé par quelques auteurs RICHARD ou RICULD, et, par une lecture fautive de ce dernier nom, *Bicul*, et même *Bieulx*, naquit à Florence, et se fit remarquer par sa science, sa piété et son zèle pour la propagation du christianisme. Il passa en Asie, par l'ordre du souverain pontife, et voyagea, non-seulement dans les pays soumis aux Musulmans, mais jusque chez les Tartares. Les risques qu'il courut chez les premiers, en sa qualité de missionnaire, se joignirent aux fatigues qu'il éprouva chez les autres, comme voyageur. A son retour, il prit soin d'écrire en latin, la relation de son voyage, *afin*, dit-il, *que ceux qui voudront visiter les mêmes pays, puissent savoir de quoi ils ont besoin de se munir*. On possède une traduction française de cet ouvrage, faite en 1351, par frère Jean d'Ypres, moine de Saint-Bertin, à Saint Omer. Il en existe, à la bibliothèque du Roi, deux copies, toutes deux faisant partie d'une Collection où l'on a réuni les Voyages de Marc Pol, de Mandeville, d'Oderic de Portenau, l'Histoire orientale d'Hayton, et quelques autres ouvrages du même genre et de la même époque. Une de ces collections, remarquable par sa conservation, la beauté de l'écriture et celle des vignettes, est inscrite, sous le n°. 8392. La *Pérégrinacion* du frère Ricold y occupe quarante-cinq feuillets, depuis le 254e. jusqu'au 299e. Elle est divisée en petits chapitres. L'auteur y parle successivement de la ville d'Acre, par où il commença son voyage, de la Galilée, de Nazareth, de la Judée, de Bethléem, de Jérusalem, du Saint-Sépulcre, de Tripoli, de la Turquie (Asie-Mineure), du pays des Turcomans, de celui des Tartres, (Tartares), de Baldach (Bagdad), de Ninive, des sectes des Jacobites, des Maronites, des Nestoriens, des Sarrasins, etc. Il renvoie les lecteurs curieux de connaître plus à fond les actions et la doctrine de Mahomet, à un autre ouvrage publié par lui précédemment, sous le titre de *Réfutation de l'Alcoran*. On trouve ce dernier ouvrage, manuscrit, dans une Collection de quelques autres traités du même genre, dont il existe aussi des copies à la bibliothèque du Roi, et à Venise, dans celle de Saint-Jean et Saint-Paul. C'est sur cette dernière que Marc-Antoine Sérafin a fait son édition intitulée : *Propugnaculum fidei..... adversùm mendacia et deliramenta Saracenorum Alcorani*, etc., Venise, 1609, in-4°., de 63 pag. Démétrius Cydonius, qui florissait dans le milieu du quatorzième siècle, a traduit ce Traité en grec ; et l'on en possède une copie à la bibliothèque du Roi. C'est ce traducteur qui a changé le nom de Ricold en celui de Richard. Cette version grecque fut traduite de nouveau en latin, dans un style moins barbare que celui de l'original par Barthélemi *Picenus de Monte-*

a-duo, et imprimée d'abord à Rome (1506, in-4°.), puis dans beaucoup d'autres villes (1), et notamment à Bâle, en 1543, dans le tome II de la Collection de Théodore Bibliander (*V.* ce nom), avec le grec de Démétrius, et suivie d'une Profession de la foi chrétienne, pareillement en grec et en latin, et que quelques-uns attribuent au même Ricold. La Traduction latine de l'Alcoran, qui sert de base à la réfutation de ce dernier, n'est pas complète, comme on l'a cru, mais seulement partielle. On a encore du même auteur des *Epîtres à l'Eglise triomphante*, et un petit Traité adressé aux nations orientales, sur la différence de la religion des Juifs, des Gentils et des Mahométans, traité dont on conserve une copie à Florence dans le monastère de Sainte-Marie-Nouvelle. Mais le plus important de ses ouvrages est, sans contredit, la *Pérégrinacion*, dont nous avons parlé plus haut. C'est le seul qui pourrait mériter d'être imprimé, dans un temps où l'on recherche avec tant de curiosité tout ce qui est propre à jeter du jour sur la géographie du moyen âge. Il contient un assez grand nombre de faits et de détails curieux; et l'on s'en est servi avec utilité pour rechercher l'histoire des relations politiques des Chrétiens avec les Tartares, dans le treizième siècle (*Mém. de l'acad. des inscrip. et belles-lettres*, tome VI, 1820). C'est par erreur, ainsi qu'on l'a déjà remarqué, que l'auteur de ce Mémoire a désigné Ricold sous le nom de frère Bieulx, et que M. Ét. Quatremère (*Rech. sur l'Egypte*, p. 285) l'a nommé *Bicul*. M. Hugh Murray, dans son *Historical account of discoveries and travels in Asia*, a donné un court extrait de la *Pérégrinacion*, dont on ne trouve aucune mention dans Bergeron, non plus que dans Mosheim et Forster. On croit que Ricold mourut le 31 octobre 1309. On peut voir, dans la Collection de Quétif et Echard (*Script. ord. prædic.*, tome I, p. 504), l'indication des auteurs qui ont consacré quelque mention à Ricold. Il faut y joindre Nicolas de Cusa et Raphaël Maffei (*Volaterranus*), cités par Bibliander. A. R—T.

RIDINGER. *Voy.* RIEDINGER.

RIDLEY (Le docteur GLOSTER), théologien et littérateur anglais, était de la famille du docteur Ridley, évêque de Londres (1). Il naquit sur mer, en 1702, à bord du vaisseau de la compagnie des Indes, le *Glocester*, d'où il prit son nom de baptême. Ses études classiques, commencées à l'école de Winchester, furent terminées à l'université d'Oxford. Il avait beaucoup d'inclination pour le théâtre; on cite, comme ses premiers ouvrages, une tragédie intitulée : *Jugurtha*, et une autre : *The fruitless redress* (*la réparation inutile*), qu'il composa en société avec quatre de ses amis, et dont chacun d'eux écrivit un acte. Il jouait aussi la tragédie en société avec succès; et ce fut ainsi qu'il acquit cette élocution élégante qu'il porta ensuite dans la chaire. Le comédien Théophile Cibber essaya inutilement de l'enlever à l'église pour en enrichir la scène, et lui représentait que celle-ci payait d'ordinaire plus généreusement. Ridley eut successivement les

(1) L'édition de Paris, 1509, in-4°., donnée par H. Estienne, est ornée d'une préface de Jacques Le Fevre d'Etaples. Un exemplaire *sur vélin* a été payé 76 fr. à la vente de La Vallière.

(1) Nicolas Ridley, évêque de Rochester, puis de Londres, apostat sous Henri VIII, et brûlé à Oxford, en 1555, à l'avénement de la reine Marie. On a de lui quelques ouvrages de controverse théologique.

cures de Weston en Norfolk, de Poplar en Middlesex, et celle de Rumford en Essex, et une prébende dans la cathédrale de Salisbury. Il publia, en 1763, la *Vie de l'évêque Ridley* 1 volume in-4°.; en 1765, *Examen de la Vie du cardinal Pole par Philips;* deux petits poèmes, l'un. *Jovi Eleutherio*, ou *Offrande à la Liberté;* l'autre, *Psyché*, insérés dans le troisième volume du Recueil de Dodsley. Une suite du poème de *Psyché*, sous le titre de *Melampus*, en quatre chants, avec des notes, 1 vol. in-4°., a été imprimée après sa mort, en 1782, au profit de sa veuve. Ridley mourut en novembre 1774. L'un de ses fils, Jacques Ridley, mort avant lui (février 1765), est l'auteur des *Contes des génies*, et de quelques autres productions littéraires. M[lle]. Evans, l'une des filles de Gloster, a publié un roman en deux volumes. L'évêque de Londres, Lowth, a composé l'inscription latine gravée sur le monument de Ridley, à Poplar. L.

RIDOLFI (Laurent), homme d'état florentin, jouit, au quinzième siècle, d'un grand crédit dans sa république. Ce fut lui qui la sauva, en 1425, en déterminant les Vénitiens à s'unir à elle pour repousser le duc de Milan. Les Florentins avaient éprouvé, en peu de mois, six défaites consécutives; et les Vénitiens, témoins de leur ruine, ne songeaient point encore que la balance de l'Italie allait être pour jamais renversée. Laurent Ridolfi, introduit dans leur sénat, s'écria: « Seigneurs, » vos lenteurs ont déjà rendu Philippe Visconti, duc de Milan, » maître de Gènes; en nous sacrifiant, vous allez le rendre roi d'Italie: mais, à notre tour, s'il faut » nous soumettre à lui, nous voulons le faire empereur. » Le sénat, frappé de cette courte harangue, sentit enfin ce qu'il devait faire pour la liberté de l'Italie; et le duc de Milan fut arrêté dans le cours de ses usurpations. S. S—I.

RIDOLFI (Claude), dit *Claudio Véronèse*, peintre, né à Vérone, en 1670, fut élève de Dario Pozzo, auteur d'un petit nombre d'ouvrages estimés, sous lequel il fit des progrès rapides. Mais détourné de la peinture par d'autres idées, il resta long-temps sans faire usage de son talent. Il n'était pas riche, et bientôt le besoin se fit sentir: il résolut de tirer parti de ses premières études; et, pour réparer le temps perdu, il se remit sous la direction de Paul Véronèse, et devint l'émule des Bassans. Comme Vérone possédait alors un grand nombre de peintres, Ridolfi se rendit à Rome, puis à Urbin. Il apprit du Baroche à mettre dans ses ouvrages une certaine aménité de style, et, dans les airs de tête, des finesses de beauté qui appartiennent à peu d'artistes. S'étant marié à Urbin, il fixa sa demeure au bourg de Corinaldo, et orna tous les lieux circonvoisins d'un grand nombre de peintures, qui le cèdent de bien peu, pour le coloris, à celles des plus grands maîtres de l'école vénitienne. Rimini possède de lui une *Déposition de Croix* de la plus grande beauté. Après avoir long-temps habité les états du St. Siége, et formé quelques bons élèves, il revint sur le territoire vénitien, qu'il se plut à enrichir de ses productions. C'est dans la célèbre église de Sainte-Justine, qu'il exécuta un de ses chefs-d'œuvre, représentant la *Gloire de l'ordre de Saint Benoît*. Il a réuni dans cette vaste composition, les

princes qui ont embrassé cet ordre, les martyrs qu'il a produits, et les pontifes qui sont sortis de son sein. Il ouvrit également à Vérone une école, d'où sortirent deux habiles peintres, Baptiste Amigazzi et Benoît Marini. Après un assez long séjour dans sa ville natale, pressé par les sollicitations de sa femme, il revint à Corinaldo, où il mourut, en 1644, âgé de quatre vingt-quatre ans. — RIDOLFI (Le chevalier CHARLES), peintre et historien, naquit à Lonigo, dans le territoire de Vicence, en 1602. Sa famille, originaire d'Allemagne, s'était fixée, en 1500, à Vicence: après avoir étudié les belles-lettres dans cette ville, il alla cultiver les arts à Venise. L'Allieuse fut son maître. Ridolfi, par une certaine rectitude d'esprit, qu'il tenait de la nature, sut également se préserver, dans ses écrits et dans ses peintures, du style maniéré en vogue à l'époque où il vivait. Le caractère qu'il montre dans ses *Vies des peintres Vénitiens*, rédigées avec autant d'exactitude que de solidité, se manifeste également dans ses peintures. On loue spécialement sa *Visitation*, qu'il a peinte dans l'église de Tous-les-Saints, à Venise. C'est un tableau où brille une manière d'*harmoniser* les couleurs, entièrement neuve: toutes les figures y semblent de plein relief; et l'on voit que toutes les parties en ont été étudiées. Il existe encore, dans différents établissements publics de Venise et de l'état, plusieurs belles compositions dues à son pinceau. Mais le plus grand nombre de ses tableaux fut exécuté pour des collections particulières de nobles vénitiens. Ses *Vies des Peintres* lui obtinrent de la république une chaîne et une médaille d'or; et le pape Innocent, pour lui témoigner sa satisfaction, le nomma chevalier de l'éperon d'or. Si l'on compare la manière d'écrire de Ridolfi avec celle de Boschini, on croirait qu'ils ont vécu à deux siècles de distance, quoiqu'ils soient presque contemporains. Ridolfi fut un bon écrivain; et il y a peu de biographes de peintres qui l'aient surpassé. Il n'est pas à l'abri de reproches sous le rapport de la langue; mais on ne rencontre dans son livre, ni ces erreurs de jugements, ni ces historiettes et ces divagations qui déparent tant d'autres biographies du même genre. Son style est concis, et il vise à renfermer beaucoup de choses en peu de mots: il multiplie quelquefois un peu trop les citations des poètes. Ses préceptes en peinture sont remplis de justesse: les reproches qu'il adresse à Vasari sont modérés; ses descriptions de tableaux, claires et exactes, et d'un homme également versé dans l'histoire, la poésie et la mythologie. Son ouvrage est terminé par la vie de l'auteur. Il s'y plaint avec amertume de la jalousie des rivaux, et de l'ignorance des grands. Cet artiste mourut en 1660. Toutefois son épitaphe, rapportée par Sansovino, écrivain de cette époque, et ensuite par Zannotti, le fait mourir en 1658, tandis que Boschini le met dans la liste des artistes qui vivaient encore en 1660. Les vers où Ridolfi est loué, furent sans doute composés par Boschini, tandis que ce dernier vivait encore; et lorsque Ridolfi mourut, le poète ne songea plus à les retoucher. En 1642, Ridolfi publia, à Venise, in-4°, une *Vie de Jacques Robusti, surnommé Tintoret*; et en 1646, une *Vie de Charles Cagliari* (fils de Paul Veronèse), ibid., in-4°. Son grand ou-

vrage parut dans la même ville, en 1648, sous ce titre : *Le Maraviglie dell' arte, ovvero delle vite de' pittori Veneti, e dello stato, ove sono raccolte le opere insigni, i costumi, e ritratti loro*, 2 vol. in-4°. P-s.

RIEDEL (Frédéric-Juste), fils d'un pasteur protestant, naquit en 1742, au village de Visselbach, près d'Erfurt. Il annonça une grande vivacité d'esprit : après avoir fait ses études à Weimar, Iéna, Leipzig et Halle, il vint s'établir à Iéna, et débuta par des satires très-amères, auxquelles succédèrent des ouvrages plus sérieux, et qui furent mieux goûtés du public; entre autres, une *Théorie des beaux-arts et des lettres*, dont il donna, dans la suite, une nouvelle édition. Lors de la réorganisation de l'université d'Erfurt, en 1768, Riedel y obtint la chaire de philosophie, et fut consulté sur le plan d'études. Il enfanta beaucoup de projets, dont la plupart ne furent pas suivis. La mobilité de son esprit s'accommodait mal avec les fonctions régulières et monotones de professeur. Espérant s'ouvrir une carrière plus brillante en Autriche, il abandonna sa chaire, étudia pendant une année la jurisprudence, et arriva, vers 1773, à Vienne, pour professer d'abord l'histoire des beaux-arts à l'académie impériale. Le malheur renversa bientôt toutes ses espérances. On rapporta au confesseur de l'impératrice que Riedel avait une mauvaise conduite, et qu'il était athée: il n'en fallut pas davantage pour le faire destituer sans aucune enquête. N'ayant plus d'autre ressource que sa plume, Riedel publia plusieurs ouvrages, qui n'ajoutèrent rien à sa réputation. Son édition de l'*Histoire de l'art* de Winkelmann ne répondit point à l'attente des savants : son ouvrage périodique le *Solitaire*, mutilé ou gêné par la censure, parut très-médiocre. Le Mémoire qu'il publia sur la musique de Gluck, était tiré des ouvrages français. Mais du moins ce dernier travail ne fut pas sans fruit pour l'auteur : le chevalier Gluck vint à son secours et lui donna la table; d'autres personnes, que Riedel intéressa par son esprit enjoué, devinrent ses protecteurs, et lui obtinrent du gouvernement une pension de quatre cents florins. Après la mort de l'impératrice, le chancelier Kaunitz, moins sévère que Marie-Thérèse, choisit Riedel pour son lecteur. Cependant la misère et l'intempérance avaient ruiné sa santé ; il tomba dans une mélancolie profonde, et eut des accès de folie. On fut obligé de le mettre à l'hôpital de Saint-Marc, où il mourut, le 3 mars 1783. Telle fut la triste fin d'un homme dont on s'était beaucoup plus promis qu'il ne tint dans la suite. Baur dit que les sarcasmes de Riedel avaient plus de vivacité que de finesse, et qu'il les accompagnait de grimaces qui lui donnaient l'air d'un faune. D—g.

RIEDESEL (Joseph-Herman), baron de Eisenbach-sur-Altenbourg, né en 1740, était fils du lieutenant-général prussien Joseph Volbrecht, baron de Riedesel. Frédéric II le nomma chambellan, puis envoyé plénipotentiaire près la cour de Vienne : il parut, en cette qualité, au congrès de Teschen. Cependant c'est moins par ses emplois que par ses voyages que le baron de Riedesel est connu du monde savant. Le goût des beaux-arts lui fit entreprendre un voyage en Italie, où il se lia avec le célèbre Winkelmann. Ayant visité soigneusement toutes

les antiquités de la Sicile, il s'embarqua pour le Levant, et y continua ses recherches archéologiques dans la Laconie et l'Attique. De retour en Europe, il publia d'abord son *Voyage dans la Sicile et la grande Grèce*, Zurich, 1771, in-8°.; édition française, Paris. 1773, in-12. C'était la première description satisfaisante des antiquités d'une île que plusieurs peuples anciens ont possédée : cependant Riedesel décrit aussi avec beaucoup d'intérêt les monuments modernes, et peint agréablement les mœurs et les usages des habitants. L'auteur fit paraître ensuite les *Remarques d'un voyageur moderne au Levant*, Amsterdam, (Stuttgard), 1773, in-8°. Comme simples remarques, ses notes remplissent ce que promet le titre. Riedesel juge sans prétention le caractère et les mœurs des Grecs modernes : il présente des détails peu connus sur le climat du Levant, sur la peste et autres objets. Le libraire Jansen, à Paris, publia, en 1802, une nouvelle édition des *Voyages en Sicile, dans la grande Grèce et au Levant, par le baron de Riedesel, suivis de l'Histoire de la Sicile, par Le Nowaïri*, un vol. in-8°. (*Voy.* NOWAÏRI, XXXI, 446.) Riedesel mourut, le 20 septembre 1785, dans sa terre d'Hiezig auprès de Vienne. Comme il avait été enseveli avec ses décorations, son corps fut exhumé, la nuit suivante, par des voleurs On voit son portrait en tête du tome XXVI de la *Biblioth. univ. allem.* de Nicolaï. D—G.

RIEDESEL (FRÉDERIQUE-CHARLOTTE-LOUISE, baronne DE), fille du ministre prussien Massow, naquit à Brandebourg, en 1746. A l'âge de dix-sept ans, elle épousa, à Minden, où son père était intendant-général de l'armée alliée, le lieutenant-colonel brunswickois de Riedesel. Après que celui-ci eut reçu la mission de conduire en Amérique les troupes brunswickoises au service de l'Angleterre, sa femme le suivit, en 1777, avec trois enfants en bas âge, et partagea toutes les fatigues de la guerre, ainsi que la captivité de son mari. Les lettres qu'elle écrivit pendant cette époque, peignent vivement, et sous un jour qui n'est pas toujours favorable aux Américains, les événements de cette guerre. Ces lettres ont été mises en ordre par son gendre, le maréchal de la cour de Prusse, Henri XLIV, comte de Reuss, et imprimées, à un petit nombre d'exemplaires, Berlin, 1799, puis réimprimées, en 1801, sous le titre de *Voyage de mission en Amérique; Lettres de Mme. de Riedesel.* L'auteur, après être retournée en Europe, l'an 1783, et après avoir, en 1800, perdu son mari, qui était devenu général, fixa son séjour à Berlin, et y termina sa carrière, le 29 mars 1808. Elle avait établi, à Brunswick, une distribution d'aliments pour les pauvres. A Berlin, elle soutint de même l'institution des orphelins militaires. D-G.

RIEDINGER (JEAN-ÉLIE), peintre d'animaux, naquit à Ulm, en 1695, et fut élève de Chr. Resch. Il avait reçu les premiers principes de dessin de son père, habile maître d'écriture, et qui dessinait fort bien de petites figures de chevaux et autres animaux. Lorsqu'il fut en état de se passer de son maître, il alla s'établir à Augsbourg, où il se mit à graver et à dessiner pour les libraires. Les Annales de l'art ne font mention de personne qui ait su peindre, comme lui, toutes les espèces d'animaux. Dans ses tableaux

représentant un seul animal, dans ceux où il les a réunis en groupes, il sait exprimer, par l'anatomie, ou par l'attitude caractéristique, les diverses passions qui animent chaque espèce, ou chaque individu. Paul Potter s'était borné à peindre le gros bétail : Rugendas et Rubens ont peut-être rendu avec plus de vigueur et de grandeur, le premier le cheval, et le second la beauté idéale du lion : Riediuger les a surpassés l'un et l'autre, ainsi que tous ses autres rivaux passés et contemporains, par la puissance et la force avec lesquelles il a su représenter toutes les espèces d'animaux. Sous le rapport de l'exécution, ses tableaux sont frappants d'effet; et la chaleur avec laquelle ils sont peints, ne l'empêche pas d'en étudier et d'en finir toutes les parties avec le plus grand soin. Il ne s'est pas moins distingué comme graveur. Les nombreuses suites d'animaux qu'il a gravées, et dont le Recueil forme une collection très-volumineuse, l'empêchèrent d'exécuter un plus grand nombre de tableaux qui auraient accru sa réputation. On peut regarder ses estampes comme une histoire naturelle des animaux sauvages. Les ours, les tigres, sont dessinés avec l'exactitude d'un naturaliste. Il met sous nos yeux, leurs habitudes, leurs passions, leur caractère. Ses paysages ont toute la solitude, et si l'on peut s'exprimer ainsi, tout le sauvage qui convient aux êtres qu'il met en scène. Le seul reproche qu'on puisse lui faire, c'est de sentir un peu trop l'étude, et de dessiner un peu lourdement les figures d'hommes et de chevaux. Un grand nombre de pièces de Riedinger sont historiques et dessinées d'après nature : elles offrent des animaux pris dans différentes espèces de chasse. Au bas de l'estampe, se trouve ordinairement une description, en allemand et en français, de la chasse dont il est question. Parmi la nombreuse collection de ses estampes, il y a un choix à faire. On peut en voir, dans le *Manuel de l'Amateur* d'Huber et Rost, les pièces les plus remarquables, au nombre de quatre-vingt-quatre; et, dans le *Manuel du Libraire*, le titre de ses principales Collections, au nombre de dix-sept. Riedinger mourut à Augsbourg, en 1767. Il eut deux fils, nommés *Martin Élie* et *Jean Jacques*, qui ont aussi gravé l'un au burin, l'autre en manière noire. Le premier manifesta un rare talent dans la manière de représenter les insectes. P—s.

RIEGGER (JOSEPH-ANTOINE-ÉTIENNE, chevalier DE), fils d'un habile jurisconsulte, suivit, sous la direction de son père, la même carrière, et s'appliqua, en outre, à la littérature. En 1764, il fut appelé à la chaire de droit ecclésiastique, au collége Thérésien, à Vienne. L'année suivante, il enseigna les institutions de droit civil, à Fribourg en Brisgau; puis il obtint la chaire du droit canon. Le gouvernement autrichien l'envoya, en 1778, à Prague, pour y vaquer à l'emploi de conseiller et de professeur de droit public. Lorsque l'empereur Joseph II commença ses réformes, Riegger fut nommé inspecteur des études et rapporteur de la censure. On assure que, dans ce dernier emploi, il se montra fort tolérant, et qu'il favorisa l'entrée de plusieurs livres prohibés. Il seconda d'ailleurs, avec zèle les vues réformatrices de l'empereur, et contribua beaucoup au changement du système des études. Cependant il quitta sa place, en 1782.

pour s'attacher au service du prince régnant de Schwartzenberg, en qualité de conseiller intime; mais, ennuyé, au bout de quelques années, de cette carrière bornée, il entra dans l'administration de Bohème, et publia plusieurs ouvrages utiles sur ce royaume, savoir : *Des fondations pour les étudiants en Bohème*, 1787; — *Archives de l'histoire et de la statistique de Bohème*, et *Esquisses d'une géographie statistique de la Bohème*, dont on fait beaucoup de cas. Outre ces ouvrages, qui sont en allemand, Riegger en a écrit plusieurs en latin, sur le droit-canon : I. *Bibliotheca juris canonici*, Vienne, 1761, 2 vol. in-8°. II. *Historia juris romani*, Fribourg, 1766, 1771, in-8°. III. *Opuscula ad historiam et jurisprudentiam præcipuè ecclesiasticam illustrandam*, Ulm, 1774, in-8°. Plusieurs Dissertations de lui sont insérées dans les *Amœnitates litterariæ Friburgenses*. Riegger écrivait le latin très-couramment. On vante ses profondes connaissances dans le droit-canon. S'étant rendu caution de créances qui lui étaient étrangères, il se jeta dans de grands embarras, et mourut pauvre, le 5 août 1795. Wond de Grunwald a publié la *Biographie des deux chevaliers* (père et fils) *de Riegger*, Prague et Vienne, 1797. D—G.

RIEM (Jean), agronome allemand, né, en 1739, à Frankenthal, sur le Rhin, où son père était recteur, montra, dès sa première jeunesse, beaucoup de goût pour l'économie rurale; il étudia, en outre, la pharmacie, et pratiqua cet art jusqu'en 1774, à Manheim et dans d'autres villes. Ayant obtenu, en 1768, le prix de l'académie des sciences de Manheim, pour une Dissertation *Sur l'éducation des abeilles, dans le Palatinat*, 3e. édit., 1795, in-8°, il s'occupa de fonder une société d'apiologie. Cette institution, établie d'abord à Kaiserslautern, agrandit ensuite son plan, et devint une société physico-économique : transférée à Heidelberg, elle y tint une école d'économie publique, et fit imprimer un Recueil de Mémoires. En sa qualité de directeur, Riem essuya tant de tracasseries, qu'il finit par quitter sa patrie, et se rendit en Prusse. Ayant été nommé d'abord commissaire d'économie, il fut envoyé, l'an 1776, en Silésie, pour inspecter les ruchers de ce pays, et y obtint de nouveau un prix par un Mémoire sur l'exploitation des ruches dans cette province, nouv. édit., Dresde, 1786, in-8°. La société économique de Pétersbourg lui décerna encore un prix, en 1783, pour un Traité sur les fourrages des vaches et des veaux, 2e. édit. 1788, in-8°. Après avoir administré deux bailliages en Silésie, Riem fut appelé, à Dresde, en 1785, pour se charger du secrétariat de la société économique. On lui confia aussi plusieurs missions dans les domaines électoraux; et, en 1788, on le nomma conseiller de mission. Riem publia à Dresde, une *Bibliothèque ancienne des abeilles*; il y mourut, le 18 décembre 1807. L'éducation des abeilles doit beaucoup aux soins de cet agronome, dont les autres écrits contiennent aussi un grand nombre de vues utiles; en voici l'indication : I. *L'Art d'épargner le bois*, Manheim, 1773. II. *Encyclopédie mensuelle pratico-économique*, Leipzig, 1785 et ann. suiv. III. *Mélanges de traités d'économie*, Dresde, 1786, in-8°. IV. *Recueil choisi d'écrits économiques*, 1790 et ann. suiv. V. *Système agricole d'Arndt et de*

Riem, Leipzig, 1792. VI. *Traité général des tourbières*, Dresde, 1794, in-8°. VII. *L'Ensemble de la culture des grains*, Hof, 1800, in-8°. VIII. *Cahiers économiques et vétérinaires*, Leipzig, 1797, 8 livraisons. Il a traduit, avec des notes, beaucoup de Traités d'économie rurale, publiés en langues étrangères; et il a inséré des Dissertations et articles, dans plusieurs ouvrages périodiques. — Le *Magasin encycloped.* de mars 1808 (II, 165), annonce une *Nouvelle Ecriture universelle*, par André RIEM. Ce livre parut, l'année suivante, sous ce titre: *Ueber Schriftsprache und Pasigraphik*, 1re. partie, Manheim, Schwan, 1809, in-4°. L'auteur était né en 1749. D-G.

RIENZO (COLAS ou NICOLAS GABRINO DE), tribun de Rome, au quatorzième siècle, était fils d'un cabaretier, nommé Lorenzo: de ce nom contracté on a fait Rienzo, qui n'est point un nom de famille; les gens du peuple n'en avaient pas alors. Colas se fit remarquer, dans les premières écoles, par des progrès surprenants, et il obtint de ses parents, qu'ils lui fissent suivre ses études, malgré le long travail et les avances considérables que demandait alors la culture des lettres. Il s'était adonné à la lecture des historiens et des orateurs romains: il y puisa une haute vénération pour l'antiquité, et une vive émulation pour en faire revivre les vertus. Il avait acquis une connaissance aprofondie des mœurs et des lois de la république: enfin son éloquence était persuasive, et personne ne savait mieux communiquer au peuple l'enthousiasme dont lui-même il s'était enflammé. Dans le quatorzième siècle, l'érudition était un mérite rare; et la gloire littéraire équivalait presque à la puissance. Lorsque Pétrarque fut couronné à Rome, en 1340, Colas de Rienzo était déjà considéré comme un orateur distingué, et qui faisait honneur à cette ville. Il se lia d'amitié avec le poète; et dans l'étude commune de l'antiquité ils échauffèrent mutuellement leurs sentiments républicains. Cependant Rome, abandonnée par les papes et par les empereurs, était livrée à l'anarchie la plus ruineuse. Le gouvernement municipal de la ville, qui, un siècle auparavant, avait été absolument républicain, s'était affaibli, sans qu'aucune autre autorité légitime eût pris sa place. Quelques barons romains, fortifiés dans leurs palais, ou dans les monuments antiques qu'ils transformaient en citadelles, n'en sortaient que pour exercer le brigandage dans les quartiers environnants. Ils se considéraient comme indépendants de toutes lois et de tous tribunaux; ils vidaient par les armes leurs querelles avec leurs rivaux, dans les rues et les places publiques: regardant le bien des marchands et des artisans comme de bonne prise, ils croyaient pratiquer l'art de la guerre, lorsqu'ils dépouillaient et insultaient les bourgeois. Colas de Rienzo ne put voir, sans indignation, cette oligarchie turbulente abuser ainsi de son pouvoir: il se croyait un digne héritier des Gracques, en accusant tous les patriciens des malheurs des Romains: ses haines, comme ses affections, étaient modifiées par les souvenirs de l'antiquité; et on le vit apporter de l'érudition dans la politique, et de la pédanterie dans la guerre civile. Ce fut par des tableaux allégoriques que Colas de Rienzo essaya d'émouvoir le peuple. Après avoir attiré les yeux par des figures symboliques, qui devaient faire con-

naître les malheurs de l'anarchie, il s'avançait lui-même pour en donner l'explication ; il en prenait occasion d'exhorter ses concitoyens à porter remède aux maux dont ils souffraient, et à rétablir ce qu'il appellait le *bon état*, un état de paix et de justice. D'autres fois, il interprétait les inscriptions qu'on découvrait à Rome, les monuments qui, à chaque pas, dans chaque rue, frappaient les yeux du peuple. Il n'y avait pas de pierre dont il ne fit sortir des leçons de liberté. Le gouvernement, qui se sentait sans force et sans garantie, l'approuvait au lieu de le craindre : les nobles, qui ne formaient point un corps, et qui ne prétendaient point à des droits, ne songèrent pas même à lui imposer silence. Enfin Colas de Rienzo, par l'empire seul de la parole, sans tumulte, sans combat, rassembla, le 20 mai 1347, une foule innombrable devant l'église de Saint-Jean de la Piscine ; il la conduisit au Capitole, accompagné, dans sa marche, par l'évêque d'Orvieto, vicaire du pape à Rome, et se fit décerner, par la foule assemblée, les titres de tribun et de libérateur de Rome, qu'il voulut partager avec le prélat. Revêtu de cette autorité nouvelle, Colas de Rienzo forma une milice régulière, au moyen de laquelle il remit l'ordre dans la ville ; il força les barons à la soumission, publia divers réglements qui firent goûter à sa patrie les avantages long-temps inconnus de la paix et de l'abondance ; enfin il établit une justice sévère et prompte, peu conforme sans doute à l'esprit des anciens Romains, qu'il prétendait imiter, mais moins sujète à l'erreur qu'elle ne l'aurait été dans un autre siècle, parce que tous les forfaits s'étaient commis à découvert et que les criminels, qui marchaient tête levée, étaient tous dénoncés par la clameur publique. Colas de Rienzo avait envoyé des ambassadeurs à toutes les villes de l'Italie, et à tous les princes de la chrétienté, pour leur annoncer le rétablissement du *bon état* à Rome. Son enthousiasme se communiqua en même temps à toutes les têtes : ses députés furent reçus avec des transports de joie. L'empereur Louis IV supplia le tribun de le réconcilier avec le pape ; Jeanne de Naples demanda son amitié ; et Louis de Hongrie le prit pour juge dans la poursuite de l'assassinat de son frère André. Colas parut tout-à-coup élevé, par son éloquence et ses talents, au rang de roi des rois : mais sa tête n'était pas assez forte pour supporter tant de grandeur. Il s'enivra de vanité, il s'entoura de pompe et de magnificence : il dissipa la fortune du peuple, offensa les nobles ; et en même temps il montra une incapacité absolue pour la guerre, et une lâcheté à la vue du danger, qui contrastait étrangement avec la hardiesse de ses entreprises. Il augmenta ainsi, sans mesure, le nombre de ses ennemis, et leur donna l'audace de l'attaquer. Les chefs de la famille Colonna avaient été réduits par Colas Rienzo à s'enfuir de Rome ; et lorsqu'ils voulurent y rentrer de force, il leur livra un combat, où, par le peu de courage que montrèrent les nobles, et contre l'attente universelle, plusieurs Colonna furent tués. Le tribun en prit occasion pour armer son fils chevalier de la victoire. Cependant les nobles réussirent à intéresser en leur faveur le pape Clément VI, qui siégeait alors dans Avignon. Un légat venu de cette ville, fit cause commune avec les ennemis de Rienzo ; un gentilhomme

émigré du royaume de Naples, le comte de Minerbino, entra dans Rome avec une compagnie de gens d'armes. Le tribun fit sonner l'alarme pour rassembler des milices et aller le combattre; mais le peuple était fatigué du *bon état*, des représentations théâtrales et des déclamations de son chef. Il refusa d'obéir à ses ordres: il se rassembla, mais sans armes; il l'écouta, il pleura, mais ne voulut point combattre; et Colas, se voyant abandonné, fut obligé de sortir du Capitole, le 15 décembre 1347, et de se retirer au château Saint-Ange. Un mois plus tard, le tribun n'eut plus que la ressource de s'échapper furtivement de cette forteresse: il se réfugia auprès du roi de Hongrie. Après que ce prince eut quitté inopinément l'Italie, Colas Rienzo se tint caché, vint secrètement à Rome, en 1350, et y réchauffa le zèle de quelques-uns de ses partisans, malgré les efforts du cardinal Annibal Ceccano, que le pape avait envoyé à Rome pour y maintenir l'ordre pendant les solennités du jubilé. Ce légat, ayant failli périr dans une émeute, crut devoir s'en prendre à Rienzo, l'excommunia, cassa tous les actes de son gouvernement, et enfin lui interdit le feu et l'eau. Le tribun, obligé de fuir, se retira en Bohème pour y implorer la protection de Charles IV; mais ce monarque n'avait hérité d'aucune des généreuses qualités de ses ancêtres. La cour de Rome, depuis que le tribun avait perdu sa puissance, avait condamné ses principes et son entreprise; elle l'avait déclaré hérétique et séditieux: elle demanda son extradition à l'empereur, qui, en 1352, le fit conduire par deux archers à Avignon. La mort de Clément VI, les égards qu'inspirèrent une éloquence et des talents distingués, et sans doute aussi les recommandations de Pétrarque, sauvèrent Rienzo du supplice. Un an plus tard, Innocent VI donna le tribun au cardinal Albornoz, qu'il chargeait de soumettre les états de l'Église, pour que ce prélat tirât parti des talents et du crédit du favori du peuple. Le rétablissement de Colas au Capitole, fut promis quelque temps aux Romains, comme récompense des services qu'ils rendraient au légat. A cette condition leurs milices s'empressèrent de le seconder dans le siége de Viterbe et d'Orviète: mais Albornoz ne renvoya point le tribun à Rome. Celui-ci, voulant enfin profiter des bonnes dispositions de ses compatriotes, emprunta des frères du chevalier de Montréal (*Voy.* ce nom), une somme d'argent, avec laquelle il leva une compagnie de gens d'armes. Il arriva, en 1354, à Rome, sous leur escorte, et y fut accueilli par le peuple avec le plus vif enthousiasme. Au titre de tribun, il joignit celui de sénateur, que le pape lui avait accordé, et il semblait réunir les droits et l'approbation de tous les partis: mais son autorité n'était plus indépendante; les commissions qu'il avait reçues d'Avignon, le gênaient dans tout ce qu'il aurait voulu entreprendre. Les demandes d'argent du pape et du légat, le tenaient dans la détresse. De plus, il semblait avoir perdu son ancien enthousiasme; et son ambition avait pris quelque chose de personnel et d'égoïste. Pour ramener l'ordre dans la ville, il fit périr, par des sentences prévotales, des citoyens considérés et peut-être innocents. Il envoya le chevalier de Montréal à l'échafaud, punissant ainsi les brigandages exercés par cet aventurier dans toute l'Italie, au lieu de ré-

compenser l'assistance qu'il avait reçue de ses frères : enfin il souleva le peuple entier par une imposition nouvelle qu'il essaya d'établir; et le 8 octobre 1354, il fut assiégé au Capitole par une troupe forcenée, qui demandait sa mort. Le peuple mit le feu aux portes, qui étaient fermées; Colas de Rienzo, qui avait tenté de s'échapper sous un déguisement, fut reconnu, et conduit au pied du grand escalier près du lion de porphire; le peuple ne voulut pas lui permettre de parler : un artisan lui enfonça son estoc dans le ventre, et l'étendit mort à ses pieds. Colas de Rienzo, auparavant l'idole des Romains fut alors traîné dans la boue, et son cadavre fut exposé aux dernières ignominies. Ce tyran, doué d'un génie vif et entreprenant, était fier dans la prospérité, faible dans l'adversité, hypocrite adroit, faisant servir à ses desseins la religion, les visions, les révélations; subjuguant le peuple, sous le voile du patriotisme, et constamment dominé par une ambition sans bornes. Sa *Vie* a été écrite en italien par Fortifiocca, Bracciano, 1624, in-4°.; en français, par le P. Ducerceau, Paris, 1733, in-12, et par Dujardin qui a pris le nom de Boispréaux, ibid., 1743, in-12; en allemand, par un anonyme, Quedlinburg, 1795, in-8°., et par Schiller, au commencement de son Histoire des rebellions : on peut voir aussi Muratori, *Rerum italicarum*, tome XVIII. (1) S. S—1.

RIESBECK. *Voy.* RISBECK.

RIETER (HENRI), peintre suisse, né à Winterthour, en 1751, était fils d'un artisan. Son goût très-vif pour le dessin engagea sa mère, devenue veuve, à le mettre en apprentissage chez un peintre de la ville. De là il se rendit à Neufchatel, pour y vivre de portraits et de leçons de dessin; mais, dégoûté bientôt de cette carrière, il partit pour Dresde, et s'y perfectionna dans la peinture, sous la direction de son compatriote Graf. Il fut très-assidu à copier les chefs-d'œuvre de la galerie de cette ville. Cependant les paysages de Claude Lorrain, Berghem, Ruisdal et autres, fixèrent bientôt toute son attention; et, à l'exemple de ces maîtres, il alla fréquemment, dans les environs de Dresde, étudier la nature. Un voyage qu'il fit, en 1775, dans la Hollande, afin d'acheter des tableaux pour le compte d'un marchand, servit à perfectionner son goût, en lui faisant connaître un grand nombre de chefs-d'œuvre. S'étant enfin établi à Berne, l'an 1777, il fut obligé d'abord, comme son ami Freudenberger, de faire des portraits, surtout des portraits en pied, de femmes parées à la dernière mode. Ce travail, mal payé, et par conséquent mal exécuté, ennuya tellement les deux amis, que, d'après le conseil d'Aberli, ils n'eurent pas de peine à y renoncer. Rieter accompagna dès-lors Aberli dans ses excursions, pour dessiner et peindre des paysages pittoresques de la Suisse. Il fit, dans ces petits voyages, un grand nombre d'excellentes études, les unes au crayon, les autres à l'aquarelle et même à l'huile. La cataracte de Reichenbach a été peinte aussi par lui sur les lieux mêmes. On estime, dans ses dessins, la manière large et la main exercée. Il réussit surtout dans les ciels bleus, les cascades et les rochers, ainsi que dans les éclats de soleil : seu-

(1) M. Joseph-François Laignelot ex-conventionnel, a composé et fait imprimer *Rienzi*, *tragédie en cinq actes et en vers*, an XIII, 1805, in-8°., saisie et supprimée par la police du temps. Cette pièce avoit été jouée sans succès sur le théâtre de la nation, le 8 mars 1791. A. B—T.

lement on observe que, dans un âge avancé, il donna dans la manière mouchetée de Dunker. Après la mort d'Aberli, en 1786, Rieter continua la publication des Paysages suisses de ce peintre : sa Suite se compose de dix feuilles du petit format adopté par Aberli. Il en publia huit autres, plus grandes, gravées à l'eau-forte, et coloriées, parmi lesquelles la fameuse cascade de Giessbach, auprès du lac de Brienz, est regardée comme un ouvrage parfait. Copier la nature avait tant d'attrait pour lui, qu'il restait des journées entières à la même place, dans la campagne, sans songer à prendre de la nourriture ; et le soir il se réjouissait d'avoir passé une si bonne journée. Il dessina même dans le délire de la maladie qui le mit au tombeau, le 10 juin 1818. Il s'était marié, en 1787, à Berne, où il fut, pendant trente-sept ans, maître de dessin à l'école publique. Un de ses fils a continué la publication des Paysages suisses. On trouve une Notice sur Rieter, dans la Feuille annuelle de la société des artistes, Zurich, 1819.
D—G.

RIEUX, commandant de Pierrefonds, à l'époque où Henri III mourut, fut l'un des principaux chefs des ligueurs. Aussi, quoiqu'il ne fût que le petit-fils d'un maréchal ferrant, qui, après avoir long-temps mené une vie obscure, s'était rendu célèbre par ses exploits et par ses crimes, la satire Ménippée lui fait-elle jouer un grand rôle. En 1591, il commandait le château de Pierrefonds, lorsque le duc d'Epernon vint l'assiéger : mais Rieux, aussi brave qu'habile dans le crime, avait acquis l'expérience des combats, ayant réuni sous ses ordres une troupe de bandits échappés aux supplices, et rassemblés par l'espoir du pillage et de l'impunité, il fit la plus vigoureuse résistance, et força le duc à lever le siége, après trois attaques infructueuses, dans une desquelles il fut blessé. Ces succès accrurent son audace, en sorte qu'il fit des sorties avantageuses aux ligueurs, mais où il se rendit surtout redoutable par sa férocité et ses brigandages. Une de ses actions les plus marquantes fut de porter des secours dans la ville de Noyon, pendant qu'elle était assiégée par Henri IV en personne ; ce qui prolongea le siége jusqu'au 17 août 1591, où cette ville fut obligée de se rendre. Rieux, forcé de s'éloigner, retourna dans le château de Pierrefonds, parce que le roi avait refusé de le comprendre dans la capitulation, en raison de ses brigandages réitérés. Le maréchal de Biron, ayant été envoyé pour assiéger le château de Pierrefonds, ne put s'en emparer ; ce qui redoubla l'audace de son commandant, qui osa, en 1593, entreprendre de se saisir du roi lui-même, par surprise, un jour où, revenant de chez la marquise de Beaufort, Henri IV traversait la forêt de Compiègne ; et il eût infailliblement exécuté ce projet, si le monarque, averti par un paysan, ne s'était enfui à Senlis, à la faveur de la nuit. Les partisans de la Ligue regardèrent alors Rieux comme un de leurs chefs les plus importants ; et celui-ci, devenu présomptueux à force de succès, crut que tout devait lui réussir : mais bientôt il fut puni de tous ses crimes ; car, ayant voulu arrêter deux voitures publiques, il fut surpris lui-même, conduit à Compiègne, où il fut jugé et pendu, par ordre du roi, vers la fin de l'année 1593. Le nom de ce scélérat devint célèbre dans le pays ; et,

long-temps après, on appelait encore, par ce motif, les habitants des environs de son château, les Rieux de Pierrefonds. B. M—s.

RIGA (Pierre de), poète, que l'on a confondu souvent avec deux écrivains du même nom (1), écrivait, suivant Ducange, vers 1160. Quelques auteurs le font Anglais; mais Dupin dit qu'il était de Vendôme. Il embrassa l'état ecclésiastique, fut pourvu d'un canonicat de Sainte-Marie de Reims, où il remplissait l'office de chantre, et finit par prendre l'habit de chanoine régulier, dans l'abbaye de la même ville, dédiée à saint Denis. Il mourut, suivant l'opinion la plus commune, en 1209; mais quelques biographes reculent sa mort jusqu'à l'année 1263. Tritheim regardait Pierre de Riga comme le plus savant docteur de son siècle. Il a traduit ou plutôt paraphrasé, en vers de différents mètres, la plus grande partie des livres de l'Ancien et du Nouveau-Testament; ce poëme est intitulé dans la plupart des manuscrits: *Aurora* ou *Bibliotheca*. L'auteur nous apprend le motif qui lui fit donner à son ouvrage le titre d'*Aurora*. C'est, dit-il, parce qu'il dissipe les obscurités de l'ancienne loi, comme l'aurore dissipe et met en fuite les ténèbres de la nuit. D'après la *Préface*, insérée par Hocker dans la *Notice* des manuscrits d'Heilbron, et depuis par Fabricius, dans la *Bibl. med. et infimæ latinitatis*, v, 277, on voit que Pierre de Riga n'avait le projet de mettre en vers que la *Génèse*, mais qu'il se crut obligé de céder aux instances de ses amis, qui le pressaient de continuer un ouvrage si propre à répandre la connaissance des vérités les plus importantes. Les manuscrits de l'*Aurora* sont très-nombreux; la bibliothèque du Roi seule en possède jusqu'à quinze (2); il en existe de deux sortes: les uns contiennent le poème de Riga, tel qu'il l'avait composé; les autres ont été corrigés et augmentés par Gilles de Delft (*V.* Delphus, XI, 21), clerc de l'église de Paris, et qu'on a confondu, par cette raison, avec Gilles de Paris, dont on a deux petits Traités en vers (*de Pulsibus* et *de Urinis*), publiés par Gentilis Fulginas, avec un commentaire, Venise, 1494, in-8°., et réimprimés plusieurs fois dans le seizième siècle (*V.* Gentil Gentili, XVII, 102). Tous les critiques conviennent que le poème de Riga annonce un talent de versification très-remarquable pour l'époque où il a été composé: il est précédé d'un Prologue en vers pentamètres et hexamètres; et chaque livre est suivi d'une récapitulation en vers lipogrammatiques (*V.* Gordien, XVIII, 122). Plusieurs savants, Gaspar Barth, Christ. Daum, André Rivinus et Casimir Oudin se sont occupés de la publication de l'*Aurora;* mais, malgré leurs promesses, ce poème est encore presque entièrement inédit (3). On en trouve des fragments, plus ou moins étendus, dans les *Commentarii* d'Oudin, et dans la *Biblioth.* de Fabricius. Gasp. Barth a inséré, dans ses *Adversaria*, xxxi, cap. 15, le *livre d'Esther;* et c'est le seul que l'on connaisse imprimé tout

(1) Avec *Pierre Comestor* et *Pierre chantre* de l'église de Paris.

(2) Oudin a donné la liste de tous les manuscrits de l'Aurora, qu'il avait découverts, dans les *Commentarii de scriptorib. ecclesiasticis*, II, 1551.

(3) Les auteurs du Dictionn. universel disent que D. George Galopin, moine de Saint-Guislain, a publié l'*Aurora;* mais c'est une erreur qui ne peut venir que de ce qu'ils ont confondu Pierre de Riga avec Pierre le Chantre; en effet, D. Galopin a publié un ouvrage intitulé: *Petri cantoris, verbum abbreviatum opus morale, cum notis*, Mons, 1639, in-4°.

entier. Polycarpe Leyser a donné, dans l'*Historia poëtar. medii ævi*, les *Variantes* de ce livre, tirées des deux manuscrits de la bibliothèque d'Helmstadt; le *Prologue* et les sommaires ou *récapitulations* dont on a parlé, et enfin divers *passages*, dans lesquels Pierre de Riga s'est le plus éloigné du texte de la Bible, tels que ceux où l'auteur dit qu'Adam fut créé dans le pays de Damas, qu'il parlait hébreu, qu'il avait reçu le don de prophétie, et qu'il composa plusieurs ouvrages pour l'instruction de ses descendants; que le signe dont Dieu marqua Caïn, après le meurtre de son frère, était le tremblement de la tête; que Lamech, étant à la chasse, blessa Caïn qu'il prenait pour une bête fauve; que Nabuchodonosor est le même que Cambyse, etc. On ne peut que renvoyer les curieux, pour plus de détails, à l'ouvrage de Leyser, 692-736. W—s.

RIGAS. *Voy*. RHIGAS.

RIGAUD (HYACINTHE), dit le *Van Dyck* de la France, naquit à Perpignan, le 25 juillet 1659. Fils et petit-fils de peintres, il prit goût de bonne-heure pour leur profession; et, après la mort de son père, il fut envoyé à Montpellier, et placé successivement, par les soins de sa mère, chez plusieurs maîtres, entre autres chez Ranc, peintre de portraits dans la manière de Van Dyck. Son application à l'étude de la nature, en même temps qu'aux leçons de leur école, les lui fit bientôt surpasser tous; et il vint à Lyon exercer ses divers talents. Pour se perfectionner dans toutes les parties de son art, il se rendit à Paris, en 1681: dès l'année suivante, il remporta le premier prix de peinture proposé par l'académie. Cependant il n'alla point à Rome, et ne put jouir de la pension accordée aux élèves couronnés. D'après un portrait qu'il fit de Girardon, ses dispositions dans ce genre de peinture servirent de motifs au premier peintre du roi, Le Brun, pour retenir et fixer Rigaud en France. Une invention sage autant que variée, un dessin noble et correct, une couleur vraie et harmonieuse, n'annonçaient que trop combien il se serait distingué dans le genre historique, s'il fût allé en Italie. On s'empressa de le recevoir à l'académie comme peintre d'histoire, sur la vue seule d'un *Crucifiement*, avec figures, non terminé; mais ce fut un portrait du sculpteur Desjardins, actuellement au Musée, que l'on admit pour sa réception. Dans les tableaux de ce genre, une parfaite ressemblance jointe à l'expression du caractère et de la physionomie, lui fit sans doute une réputation brillante, mais qui le détourna, ou ne lui permit que très-rarement, de cultiver l'histoire. Il ne négligea pas néanmoins d'enrichir ses portraits d'accessoires historiques, comme d'orner ses fonds de fabriques ou de paysages. Le genre dans lequel Van Dyck lui avait offert un modèle, se trouvait bien heureusement approprié au talent d'une belle imitation, et à la manière soignée et riche qu'il possédait à l'égal du maître célèbre qui avait si bien peint les plus grands personnages de son temps. Se sentant les mêmes moyens, et placé à l'époque de la cour la plus auguste, il avait en particulier, devant les yeux, de quoi ajouter à la dignité de ses compositions; et ce fut par-là surtout qu'il mérita, plus que Largillière, son rival et son ami, le titre de *Van Dyck* français. Mignard, quoique excellant lui-même dans le portrait, avait engagé Rigaud à exécuter, pour

les salles de l'académie, celui de Le Brun, son prédécesseur : le grand succès qu'obtint son protégé, le produisit dans un cercle choisi, et delà dans une sphère plus élevée. Rigaud peignit *Monseigneur devant Philisbourg*; ce qui le fit désigner pour faire le portrait en pied de *Philippe V*, en 1700 ; et ensuite, en 1701, celui de *Louis XIV*, qu'il fut chargé de reproduire. Après qu'il eut peint ainsi les princes de la famille royale, on ne l'appela plus que le peintre de la Cour : il méritait ce titre. Dans la composition de ses figures, toujours conformes, soit par les attitudes et le port, soit par le jet des draperies, au caractère des personnages, il déploie une noblesse qui lui est propre, et qui était analogue à la magnificence de la cour du monarque. Peut-être semble-t-il y avoir quelque chose de théâtral dans ses poses. Ce style, qui, chez ses successeurs, dégénéra en affectation, était alors le type que le théâtre reçut de la Cour et qu'il outra en l'imitant : mais l'artiste, dans ses tableaux même d'apparat, ne s'écarte point de la vérité ; et, malgré le luxe, ou, comme on l'a dit, le fracas des accessoires et l'ampleur des draperies, il n'y a point de roideur ni d'exagération dans son style. Avec plus de gravité et de force que de vivacité et de délicatesse, il a fait moins de portraits de femmes. Il les laissait faire à Largillière; et d'ailleurs il ne croyait pas, après Mignard, pouvoir y joindre la même grâce avec la même vérité. Il disait d'elles : « Si je les fais » telles qu'elles sont, elles ne se trou» veront pas assez belles; et, si je les » flatte trop, elles ne ressembleront » pas. » Inspiré pourtant par un sentiment tendre, il peignit plusieurs fois le portrait de sa mère, dont Coysevox a sculpté le buste, et que Drevet a gravé. Dans l'un des voyages qu'il fit pour cet objet, la ville de Perpignan le nomma, en 1709, au rang de ses nobles. Louis XIV confirma cette nomination; et Louis XV, qui fut également peint par Rigaud, la lui maintint, « tant en considération de la réputation acquise dans son art, que pour avoir peint la famille royale jusqu'à la quatrième génération. » En 1727, indépendamment de la conservation qu'il obtint de ses rentes à l'hôtel-de-ville, Rigaud fut pensionné du roi, et décoré de l'ordre de Saint Michel. De professeur, il fut créé recteur, puis directeur de l'académie. Le chagrin qu'il ressentit de la mort de son épouse, en 1742, joint à son âge avancé, accéléra la fin de ses jours : il mourut, le 29 décembre 1743, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, sans postérité, et sans autre élève remarquable que Jean Ranc, qui avait épousé sa nièce, et qui devint premier peintre du roi d'Espagne. Les nombreux tableaux de Rigaud sont répandus dans les principales contrées de l'Europe, dont il a peint les souverains et les plus illustres personnages. Le Musée du Louvre possède, surtout, parmi ceux-ci, les Portraits de Lebrun et de Mignard, et celui de Bossuet. Son œuvre, gravé par les plus habiles maîtres, entre autres, par Edelinck, les Drevet et J. Audran, se compose de plus de deux cents portraits historiés. Celui de Rigaud, exécuté par le premier, passe pour un chef-d'œuvre. Sur *Hyacinthe Rigaud*, vaudeville joué à Paris, en 1809, voyez le *Magas. encycl.*, 14ᵉ. année, II, 174. G—CE.

RIGAULT, en latin *Rigaltius* (Nicolas), savant et laborieux philologue, naquit à Paris, en 1577. Son

père était médecin : le fils annonça, dès sa première jeunesse, des talents extraordinaires pour les lettres; aussi Baillet et Klefecker l'ont-ils placé parmi les érudits précoces. Après avoir achevé ses études sous les Jésuites, qui cherchèrent inutilement à le retenir, il se rendit à Poitiers pour y faire son cours de droit. Quelques pièces de vers latins (1), qu'il publia tandis qu'il était encore sur les bancs, lui méritèrent l'amitié de Scévole de Sainte-Marthe et des autres littérateurs qui alors faisaient l'ornement de Poitiers. Il revint ensuite à Paris, et s'étant fait recevoir avocat, fréquenta le barreau; mais entraîné par son goût pour l'érudition, il renonça bientôt à sa profession, dans laquelle on prétend d'ailleurs qu'il n'eut aucun succès. Son *Funus parasiticum*, satire ingénieuse, composée à l'âge de dix-neuf ans, l'avait fait connaître du célèbre de Thou. Par sa protection, il fut nommé garde de la bibliothèque du Roi, après la mort de Casaubon, son ami, dont il remplissait l'emploi, depuis sa retraite en Angleterre (*V.* CASAUBON) : il s'attacha surtout à mettre en ordre les manuscrits, dont il rédigea le Catalogue (2), et enrichit cette collection de ceux de Philippe Hurault de Chiverny. De Thou le chargea, par son testament, de surveiller l'éducation de ses enfants; et il se montra digne de cette marque de confiance : mais rien ne pouvait ralentir son ardeur pour l'étude; et chaque année voyait éclore quelques nouveaux fruits de ses veilles laborieuses. Dans une de ses *Observations* sur les *OEuvres* de Tertullien, qu'il publia, d'après les meilleurs manuscrits, en 1628, Rigault soutint que, dans le cas de nécessité, les laïcs ont droit de consacrer l'eucharistie. Le savant évêque d'Orléans L'Aubespine (*V.* ce nom, III, 7) lui prouva que le passage dont il s'appuyait n'avait trait qu'aux offrandes des fidèles à l'autel, et n'était nullement applicable à l'oblation du sacrifice; et Rigault s'empressa de désavouer son erreur (3). Cependant Grotius, et après lui Saumaise, se sont efforcés d'accréditer l'opinion qu'avait abandonnée Rigault; mais ils ont été réfutés solidement par le P. Petau, et par Dodwell. Dans un autre endroit de son Commentaire sur Tertullien, Rigault, qui paraît avoir eu beaucoup de penchant pour le paradoxe, prétendit prouver, contre l'opinion générale, que Jésus-Christ était d'une figure tout-à-fait commune : Jésus, disait-il, n'ayant point voulu des honneurs ni des richesses, a dû renoncer de même aux avantages de la figure. Ce fut pour réfuter cette opinion, que le P. Vavasseur composa sa Dissertation *De pulchritudine Christi* (*V.* VAVASSEUR). Toutes ces discussions théologiques ne firent aucun tort à Rigault, et ne l'empêchèrent pas d'être comblé des faveurs de la cour. Nommé conseiller au parlement de Metz lors de sa création, en 1633, il fu

(1) Dreux du Radier cite deux petits poèmes de Rigault (*Lautus* et *Purpura*), imprimés à Poitiers, en 1596; mais il ne paraît pas avoir su que c'était l'auteur du *Funus parasiticum*, et de tant d'autres ouvrages qui l'ont rendu si justement célèbre. Voy. la *Bibl. du Poitou*, III, 83.

(2) On conserve à la bibliothèque du Roi le *Catalogue* de Rigault, écrit de sa main avec beaucoup de propreté et d'élégance, en 2 vol. in-fol.; ainsi que plusieurs livres couverts de ses notes. Voyez le *Mémoire historiq. sur la biblioth. du Roi*, tom 1er, du *Catalogue* des livres imprimés, XXII et XXIII.

(3) Il écrivit à l'évêque d'Orléans, une Lettre (*De sacrificio eucharistiæ*, Paris, 1629, in-8o), qui doit être regardée comme un des livres les plus rares qui existent, s'il est vrai, comme le dit Richard Simon, qu'elle n'ait été imprimée qu'à *vingt* exemplaires (Voyez les *Lettres choisies* de Simon, 19); mais M. de l'Aubespine la reproduisit avec sa *Réponse*, en 1630, in-8o.

ensuite pourvu de la charge de procureur-général près de la chambre souveraine de Nanci, et enfin de celle d'intendant de la province de Toul. Il mourut, en cette ville, au mois d'août 1654, avec la réputation d'un excellent magistrat. C'était un homme d'une érudition prodigieuse, et un très-habile critique; mais il aimait à se singulariser par ses opinions. Malgré son attachement à la foi catholique, il notait avec soin, dans ses lectures, tous les passages opposés à la doctrine de l'Église, et fournissait ainsi, peut-être sans le vouloir, des armes aux novateurs. Outre des *Traductions latines*, que Huet trouve trop négligées, d'Onosander (*V.* ce nom, XXXII, 17) et d'Artemidore (II, 547), ainsi que des anciens auteurs *onéirocritiques*, on lui doit des *Editions*, enrichies de corrections, d'observations et de notes utiles, de Phèdre, de Martial, de Juvénal avec la satire de Sulpicia, de Tertullien, de Minutius Felix, de saint Cyprien et de Commodien. Parmi ses autres ouvrages, on se contentera de citer les plus importants : I. *Asini aurei Asinus sive de scaturigine onocrenes; ARCADIÆ BOEOTIORUM*, 1596, in-12, ouvrage très-rare, dont on ne connaît que l'exemplaire de la bibliothèque du Roi. II. *Satyra Menippea Somnium; Biberii Curculionis parasiti mortualia apta ad ritum prisci funeris; accessit Asinus*, etc., Poitiers, 1596, in-8°.; édition échappée à toutes les recherches de Niceron, et inconnue à tous les bibliographes. M. Barbier en cite une de Paris, 1600, in-12 (*V.* le *Diction. des Anonymes*, 1re. édition, n°. 11746) : c'est probablement la même que celle qui se trouve indiquée dans le Catalogue de la Biblioth. du Roi, sous la date de 1599. Rigault publia la troisième édition sous ce titre : *Funus parasiticum sive L. Biberii Curculionis parasiti mortualia ad ritum prisci funeris; cum appendice de Parasitis et assentatoribus, et Juliani imperatoi. epistola ad Alexandrinos*, *gr.-lat.*, Paris, 1601, in-4°. Cette satire a été réimprimée à la suite de l'ouvrage de J. Kirchmann : *De Funeribus Romanorum*, Hambourg, 1605; dans le Recueil intitulé : *Epulum parasiticum*, Nuremberg, 1665; dans quelques autres collections de pièces satiriques, et enfin dans le tome 1er. de l'*Histoire de Montmaur*. Elle n'avait pourtant point été composée, comme l'ont cru Bayle et quelques autres auteurs, contre ce fameux parasite, qui était inconnu lors de sa publication (*Voy.* MONTMAUR, XXX, 1). III. *Glossarium tacticum mixobarbarum; de verborum significatione quæ ad novellas impp. qui in Oriente post Justinianum regnaverunt, de re militari constitutiones pertinent*, Paris, 1661, in-4°. de 246 pag.; ouvrage rare et curieux. Freytag en a donné la description avec un extrait de la Préface dans les *Analecta litteraria*, 782 et 783. IV. *Vita S. Romani archiep. Rothomagensis, è veteri martyrologio edita, cum notis; accessit Dissertatio et Ludovici XII privilegium in gratiam feretri seu capsæ S. Romani concessum*, Rouen, 1609, 1652, in 8°. Dans sa Dissertation, Rigault réfute la fable du dragon, qu'il regarde comme le fondement du privilége de la fierte ou châsse de saint Romain. Ad. Behot lui répondit à ce sujet. V. *Rei accipitrariæ scriptores nunc primùm editi; accessit liber de curâ canum*, *gr.-lat.*,

Paris, 1612, in-4°.; recueil rare et recherché, sur lequel on peut consulter la *Biblioth. des thereuticographes*, par Rich. Lallemant. M. Brunet en a donné la description dans le *Manuel du Libraire* (*V.* DÉMÉTRIUS PEPAGOMÈNE et P. GILLES). VI. *Rei agrariæ sive finium regundorum scriptores cum observationibus*, ibid., 1613 ou 1614, in 4°. On trouve la liste des auteurs dont se compose cette collection, dans les *Analecta* de Freytag, pag. 781, et dans le *Répertoire bibliograph. universel* de M. Peignot, pag. 243. Goës a inséré les notes de Rigault dans son édition (*Voy.* GOES, XVII, 590). VII. *Diatriba de satyra Juvenalis*, dans l'édition de Paris, 1616, in-12. Henr. Christ. Hennin l'a insérée dans les Prolégomènes de sa belle édition de Juvénal (*V.* HENNIN, XX, 69). VIII. La *Continuation de l'Histoire de De Thou*, en trois livres, comprenant les années 1607 à 1610. Le premier livre avait paru dans l'édition de Genève, 1620, dont on croit que Rigault prit soin : ils se trouvent tous les trois dans l'édition de Londres, 1733, et ils ont passé dans la trad. française. IX. *De lege venditionis dictâ ; Observatio duplex ad legem* CURABIT PRÆSES, *Cod. de actione empti*, Toul, 1644, in-4°. X. *De modo proposito fœnori observatio*, ibid., 1645, in-4°. Meermann a inséré ces deux Opuscules dans le *Nov. Thesaur. juris*, I, 367-72. XI. *Observatio de populis fundis* (4), *seu de statu et conditione populorum, qui fundi facti esse dicebantur lege Juliâ de civitate Romanâ*, ibid., 1651, in-4°.; réimprimée avec les traités d'Ismaël Boulliau, et de Henr. de Valois, sur le même sujet (*V.* BOULLIAU, V, 340), et insér. par Grævius dans le tome II du *Thesaur. antiquit. Romanar.* XII. *Vita Petri Puteani*, Paris, 1652 ou 1653, in-4°. Cette Vie de P. Dupuy est estimée; elle fait partie du Recueil de Bates : *Vitæ selector. aliquot virorum*, Londres, 1681, in-4°. On n'a pas cru devoir alonger cet article de quelques *Opuscules* cités par Niceron, dont le Catalogue des Ouvrages de Rigault est d'ailleurs incomplet et inexact. *V.* les *Mémoires*, tome XXI. On trouve son *Portrait* gravé par Edelinck, avec une Notice par Perrault, dans le tome II des *Hommes illustres qui ont paru en France pendant le dix-septième siècle*. W—s.

RIGOLEY DE JUVIGNY (JEAN-ANTOINE), littérateur médiocre, était originaire de Bourgogne, d'une famille de robe (1). Deux de ses ancêtres avaient rempli successivement la place de premier président de la chambre des comptes de Dijon. Ainsi c'est à tort que Grimm lui donne une basse extraction (2). Il fit ses études à l'université de Paris, avec succès; et, après avoir fréquenté le barreau et exercé quelque temps les emplois de judicature, il fut nommé conseiller honoraire au parlement de Metz. Tandis qu'il était encore avocat à Paris, il prit la défense de Travenol, violon de l'opéra, que Voltaire avait fait arrêter pour avoir colporté des libelles contre lui; et depuis,

(4) Par une faute d'impression singulière, dans le *Dictionnaire universel*, cet ouvrage est intitulé : *De Pobulis fundis*.

(1) La plupart des biographes disent que Rigoley était de Paris; mais Laharpe, qu'on doit supposer bien informé, dit qu'il était Bourguignon. Ce qu'il y a de certain, c'est que sa famille était établie à Dijon.

(2) C'est, dit Grimm, un des hommes les plus obscurs et les plus heureux de ce pays-ci : de l'extraction la plus basse, il a obtenu le titre de conseiller honoraire du parlement de Metz (*Correspond.*, 2e. part., II, 396.)

il ne cessa de montrer l'intention de rabaisser ce grand poète, en le mettant fort au-dessous de Crébillon et même de Piron. Voltaire ne connut pas les petites attaques de Rigoley, ou dédaigna d'y répondre. Dans le Recueil volumineux de ses *OEuvres*, Rigoley ne se trouve guère nommé qu'une fois; c'est dans une Lettre que Voltaire écrivait à Laharpe, le 19 avril 1776 : « Je vous avoue, lui dit-il, » que je n'ai jamais entendu parler » de M. Rigoley de Juvigny. Je vous » serai très-obligé de m'apprendre » s'il est parent de M. Rigoley d'Ogny, intendant des postes; c'est » sans doute un grand génie et digne » du siècle. » Laharpe et Grimm (3) n'ont pas gardé la même réserve. Selon le premier de ces deux écrivains, Rigoley n'était connu que par ses ridicules et par la prétention qu'il avait d'être l'ennemi de Voltaire et de la musique italienne.... Il se croyait sérieusement homme de lettres et écrivain, pour trois raisons : 1°. parce qu'il était né en Bourgogne, patrie de Rameau et de Crébillon; 2°. parce qu'il était le familier de Buffon, comme on appelait Voltaire le familier des princes; 3°. enfin, parce qu'il avait commenté la nomenclature bibliographique de Duverdier et de Lacroix du Maine (Voy. le *Cours de littérature*, XII, 282). D'un autre côté, les adversaires des philosophes se sont efforcés de relever le mérite de Rigoley, et de le représenter comme un littérateur très-instruit, plein de goût, et un habile critique (Voy. les *Trois siècles*, par Sabatier). On ne craindra pas de dire que ce littérateur, trop déprécié par ses antagonistes, a été beaucoup trop loué par ses partisans. Il ne manquait pas d'instruction, mais elle n'était ni très-étendue ni très-variée; et son style, correct, est dépourvu de chaleur et de vie : d'ailleurs il n'avait ni goût ni imagination. Rigoley mourut à Paris, le 21 février 1788, dans un âge avancé. Il était membre de l'académie de Dijon. On trouve son épitaphe dans le *Journal général de France*, du 6 mars 1788 (n°. 39). Outre quelques *Factums*, indiqués dans la *France littéraire* d'Ersch, on a de lui : I. *Cause célèbre*, ou *Nouveau Mémoire pour l'âne de Jacques Feron, blanchisseur à Vanvres.* C'est, dit Sabatier, une plaisanterie ingénieuse, écrite avec beaucoup d'agrément, où nos philosophes sont poursuivis par des saillies très humiliantes pour leur amour-propre. Ce Mémoire, réimprimé plusieurs fois, dans différents formats, fait partie du tome second des *Causes amusantes*, recueillies par Robert Estienne (*V.* ce nom, XIII, 399). Le premier volume contient un autre *Mémoire* pour l'âne de Feron, par M. Lalauze. II. Une édition des *OEuvres choisies* de La Monnoye, précédée d'un *Mémoire historique sur la vie et les ouvrages de l'auteur*, 1769, in-4°. ou 3 vol. in-8°.; elle est très-défectueuse (*V.* LA MONNOYE). Rigoley l'a désavouée, ne voulant pas qu'on pût lui imputer les bévues de l'imprimeur. III. Une nouvelle édition des *Bibliothèques françaises* de Lacroix du Maine et Duverdier, 1772, 6 vol. in-4°. Elle renferme des *Notes* de La Monnoye, que Pâris de Meysieu avait communiquées à Rigoley, et celles du président Bouhier et de Falconet. Tout le travail de l'éditeur consiste dans quelques remarques superficielles, tirées, en grande partie, des *Mémoires* de

(3) Il est plus ignorant qu'un laquais, et il s'est fait homme de lettres..... C'est un personnage tout-à-fait plaisant et comique (*ibid.*, p. 403.)

Niceron et de la *Bibl. française* de Goujet. Cette édition laisse donc encore beaucoup à desirer (*V.* DUVERDIER et LACROIX DU MAINE); elle est précédée d'un *Discours sur les progrès des lettres en France*, imprimé depuis séparément, in-8°. IV. Une édition des *OEuvres* de Piron, 1776, 7 vol. in-8°., dans laquelle il a rassemblé sans goût toutes les productions sorties de la plume de cet écrivain (*V.* PIRON), qu'il appelait le plus grand poète du siècle, pour humilier Voltaire. V. *De la décadence des lettres et des mœurs, depuis les Grecs et les Romains jusqu'à nos jours*, Paris, 1787, in-4°. et in-8°. L'auteur attribue cette décadence au relâchement des bonnes études, à la manie du bel-esprit, et surtout aux principes philosophiques répandus par Voltaire. Cette affectation à décrier sans cesse l'auteur de la Henriade lui valut un article très-piquant, dans le *Petit Almanach de nos grands hommes* (*V.* RIVAROL). Parmi des observations justes et des réflexions sages, présentées souvent avec noblesse, l'ouvrage de Rigoley contient quelquefois des jugements assez singuliers sur le mérite de nos écrivains et de leurs productions. Il déclare, par exemple, que *l'écrit le plus parfait qu'il y ait dans la langue* est le *Discours de remercîment de* Pellisson à l'académie française (p. 287 de l'éd. in-4°.) Certainement peu de personnes seront de son avis. VI. Des *Pièces de vers* médiocres, dans les Journaux et dans l'Almanach des Muses (Voy. le *Dict. des poètes fr.*, par Philippon, au mot *Juvigny*). VII. *Mémoire historique de toutes les impositions payées par le clergé, de 1700 à 1750*; manuscrit cité dans le Catalogue de la collection des procès-verbaux et mémoires du clergé, avec des notes du même auteur, inséré, en 1762, dans le *Dict. typogr.* d'Osmont, II, 425. On a le *Portrait* de Rigoley, médaillon dessiné par Cochin, et gravé par Miger. W—s.

RIGORD (*RIGORDUS, RIGOLTUS* ou *RIGOTUS*), historien du moyen âge, était né dans la Gothie ou le Languedoc, au douzième siècle. Il s'appliqua d'abord à l'étude de la médecine, et exerça quelque temps l'art de guérir, mais sans beaucoup de succès. Fatigué de lutter contre les chagrins de toute espèce qui l'accablaient, il chercha dans le cloître un asile, à l'exemple de la plupart des savants de son temps. Il embrassa la vie religieuse dans l'abbaye de Saint-Denis, où il passa le reste de ses jours. Ce fut alors que, profitant de ses loisirs, il écrivit l'histoire du roi de France Philippe II, auquel il donna le premier le surnom d'Auguste, que la postérité a confirmé. Quoique cet ouvrage lui eût coûté dix années de soins et d'application, Rigord en était si mécontent, qu'il avait résolu de le supprimer. Hugues, abbé de Saint Denis, combattit un projet qui nous aurait privés d'un grand nombre de détails intéressants; et Rigord consentit enfin à laisser paraître des copies de son ouvrage. Le roi Philippe en fit placer des exemplaires dans les dépôts publics (*in publica monumenta*), et récompensa l'auteur par le titre de son historiographe. Rigord mourut, suivant le nécrologe de l'abbaye de Saint-Denis, le 27 novembre, probablement en 1207, où se termine son histoire; on sait qu'il était alors dans un âge très-avancé. Cette *Histoire* commence au couronnement de Philippe, en 1179. Après avoir rapporté les principaux événements des cinq premières années du règne de

ce prince, Rigord s'interrompt pour rechercher l'origine des Français, qu'il fait descendre de Francus; et il ne reprend le fil de sa narration, qu'après avoir donné la suite chronologique de nos rois. Quoique cette histoire ne brille pas par l'élégance du style, il ne nous en reste guère, dit Sainte-Palaye, de mieux écrite: il n'y en a point de plus détaillée, ni de plus exacte; et elle paraît préférable à toute autre, pour les trente premières années du règne de Philippe. On devine bien que l'auteur manquait de critique, et qu'il mêle à ses récits des visions, des songes, des prodiges, etc.: c'était l'esprit du temps, et Rigord n'était pas supérieur à ses contemporains. Son *Histoire*, continuée par Guillaume Le Breton (*V.* GUILLAUME, XIX, 148), a été publiée par Pithou: *Historiæ Francorum scriptores*, Francfort, 1596, in-fol., pag. 158; par André Duchesne, dans le tome v des *scriptor. Francorum coætanei*; et enfin par M. Brial, dans le tome XVII du *Recueil des historiens de France*. Les deux dernières éditions ont été revues et corrigées sur un manuscrit de l'abbaye de Saint-Denis. Sainte-Palaye a publié un *Mémoire sur la Vie de Rigord*, dans le *Recueil* de l'académie des inscriptions, VIII, 529-36. W—s.

RIGORD (JEAN-PIERRE), antiquaire, né à Marseille, le 28 janvier 1656, était fils d'un ancien échevin de cette ville. Après qu'il eut fait ses premières études, son père, qui le destinait au commerce, le plaça chez un négociant de Lyon, pour lui donner le goût des affaires; mais, entraîné par son penchant, le jeune homme passait ses journées à lire, et négligeait sa besogne. On lui permit enfin de suivre son inclination, et il vint à Paris étudier en Sorbonne, où il prit le grade de bachelier. Sa santé secondant mal son desir d'apprendre, il fut obligé de revenir à Marseille, en 1682. Peu de temps après, Begon, intendant de la marine, le prit pour son principal commis, et le fit connaître du marquis de Seignelay, alors ministre de la marine. Seignelay, charmé de son érudition, voulut lui procurer, en 1690, la place de garde des médailles du cabinet du roi: mais Rigord ne crut pas devoir accepter cet honneur; et le ministre, appréciant ses motifs, le nomma commissaire de la marine à Marseille. Les différentes commissions dont il fut chargé dans le même temps, et qui l'obligeaient à de fréquents voyages, tournèrent au profit de son instruction. Il visita les savants, et parvint à former une belle collection de médailles et d'antiques. En 1701, Cardin Lebret, intendant et premier président du parlement de Provence, choisit Rigord pour son subdélégué. Les devoirs de cette place ne ralentirent point son ardeur pour la recherche des monuments antiques; et il continua d'entretenir une correspondance suivie avec les principaux antiquaires de France et d'Italie. Rigord fut décoré du cordon de Saint-Michel, en 1722; et il reçut en même temps des lettres de noblesse, avec le brevet d'une pension de mille livres. Lors de la création de l'académie de Marseille, en 1726, il en fut nommé l'un des premiers membres. Il mourut l'année suivante, le 20 juillet, à l'âge de soixante-onze ans. Rigord, quoique marié deux fois, ne laissa point d'enfants. Son cabinet et sa bibliothèque furent acquis par le président Lebret, archéologue distingué. On connaît de

Rigord, outre une *Critique de la Télémacomanie* de Faydit (*Voy.* ce nom) : I. *Lettre* à Graverol, sur une médaille du dieu Pan, 1689 (*V.* GRAVEROL, XVIII, 345). II. *Dissertation historique sur une médaille d'Hérode Antipas*, Paris, 1689, in-4°. Cette médaille excita vivement la curiosité des savants, parce qu'elle sert à justifier la chronologie de Josèphe ; mais le cardinal Noris a démontré qu'elle était seulement moulée sur l'antique. (*V.* les notes de Bimard de la Bastie sur la *Science des médailles* de P. Jobert, II, 443.) III. *Lettre* sur l'ouvrage du P. Bonjour, intitulé : *Exercitatio in monumenta coptica*, dans les Mémoires de Trévoux, octobre 1703, pag. 1870-79. (*V.* BONJOUR, V, 121.) IV. *Lettre* sur une ceinture de toile, trouvée, en Egypte, autour d'une momie, avec des caractères inconnus, ibid., juin 1704. Suivant Rigord, ces caractères sont ceux de l'écriture sacerdotale, ou de cette portion de l'écriture hiéroglyphique, que saint Clément d'Alexandrie appelle cyriologique. Une lettre adressée à l'auteur, long-temps après, à l'occasion de ce Mémoire, ne fut insérée au journal de Trévoux qu'en mars 1750, p. 476-95. V. *Dissertation* sur l'origine des langues et de l'écriture, ibid., juillet 1704, p. 1182-99. C'est une suite de la Lettre précédente, avec une planche des alphabets comparés, samaritain, hébreu, phénicien, grec, ionien et copte, qui fait voir à l'œil comment ils dérivent les uns des autres : ce tableau est curieux, mais moins développé que l'*Orbis eruditi litteratura*, qu'Édouard Bernard avait publié en 1689 (*V.* BERNARD, IV, 290). VI. *Lettre* à M. Bon, premier président de la cour des aides de Montpellier, sur des monuments antiques, ibid., juillet 1715. Elle est relative à quelques inscriptions découvertes par La Roque, dans la Normandie. VII. *Lettre* sur les ouvrages du P. Sicard, missionnaire, *Mercure* de septembre, 1727. VIII. *Mémoire* sur le projet de fonder une académie à Marseille. Il donna lieu à une curieuse lettre de Jean de La Roque, datée du 1er. avril 1716, et insérée dans les *Mém. de Trévoux*, en janvier 1717 (*V.* ROQUE) : ce projet auquel Rigord s'était vivement intéressé, ne fut exécuté que dix ans plus tard. On trouve l'*Eloge* de Rigord, par La Visclède, dans le tome 1er. du *Recueil* de l'académie de Marseille. — RIGORD, neveu du précédent, jésuite, est auteur de l'*Illustre Pèlerin*, 1673. — Un autre de ses neveux, également jésuite, mort en 1739, avait laissé en manuscrit, la *Connaissance de la Mythologie par demandes et par réponses.* Cet ouvrage parut la même année, et fut réimprimé, en 1743, avec des corrections et des additions attribuées à l'abbé d'Allainval, et à Cl.-Fr. Simon ; l'édition de 1748, qui a servi de base aux suivantes, offre de nouvelles améliorations, par Alletz (*V.* le *Dict. des Anonymes*, par M. Barbier, deuxième édition, n°. 2720). — Un troisième jésuite du même nom : Louis RIGORD, probablement de la même famille, né à Malte, le 4 mai 1737, entra dans la Société, en 1771, à Viterbe, et, après la suppression de l'ordre, retourna dans sa patrie, où il vivait encore en 1807. Il était de l'académie des arcadiens de Rome : il publia, dans cette ville, en 1774, une traduction de Catulle en vers italiens, et promettait d'autres traductions de poètes latins modernes. W—s.

RIKEL, RYCKEL, ou RICHELIUS. *Voy.* DENYS le Chartreux, XI, 117.

RIMINI (FRANÇOISE DE). *Voy.* MALATESTI.

RINALDI (ODORIC), prêtre de l'Oratoire de Saint-Philippe Neri, naquit à Trevise, en 1595, d'une famille patricienne. Dès sa plus tendre enfance, il reçut, dans la maison paternelle, des exemples de piété et de vertu. Après avoir fait ses premières etudes dans sa ville natale, il alla les continuer à Parme, au collége des Jésuites, qui y enseignaient alors avec beaucoup de réputation et d'éclat; et il termina ses cours à l'université de Parme. Une grande application au travail, jointe à d'heureuses dispositions, en avait fait un sujet très-distingué. En 1618, il embrassa l'institut de l'Oratoire d'Italie, dans la maison que cette compagnie avait à Turin. Le célèbre cardinal Baronius, du même institut, l'avait habitée, et y avait composé ses *Annales ecclésiastiques :* prévenu par la mort, en 1607, il n'avait pu en donner que douze volumes, qui se terminent à l'année 1198. L'Oratoire voyait avec peine que les matériaux qu'avait amassés cet homme savant, restassent sans emploi, et il regrettait vivement que ce grand travail, si utile à l'Église, et qui faisait tant d'honneur à la congrégation, ne s'achevât point. Les supérieurs jetèrent les yeux sur Rinaldi, qu'ils crurent capable de continuer cette vaste entreprise : lui seul la jugea au-dessus de ses forces; mais la voix d'une autorité à laquelle il ne croyait pas qu'il lui fût permis de résister, vainquit la répugnance du modeste oratorien. Il reprit ce grand ouvrage, après trente-neuf ans d'interruption, et donna le premier tome de la continuation, ou le treizième des *Annales*, en 1646. Le succès de ce volume, bien accueilli du public, encouragea Rinaldi : s'affectionnant de plus en plus à son travail, il y employa tout ce qu'il avait de forces et de temps, et parvint à composer dix volumes, dont sept parurent de son vivant, et trois autres ne furent imprimés qu'après sa mort. Les *Annales ecclésiastiques* se trouvèrent ainsi portées à vingt-deux volumes, qui allaient jusqu'en l'année 1565, et offraient beaucoup de documents précieux, dont purent profiter ceux qui depuis ont écrit sur l'histoire ecclésiastique. Rinaldi s'occupait en même temps d'un *Abrégé* du livre de Baronius et du sien, qu'il publia à Rome, 1669, in-fol., 1670, 3 vol. in-4°.; ouvrage, dit le célèbre critique Tiraboschi, « où l'on admire une pureté de style qui ne se trouve pas communément dans les écrits de cette époque, et qui est peut-être quelquefois plus recherchée qu'il ne convient à l'histoire. » On ne conteste à Rinaldi, ni son érudition, ni ses hautes connaissances en histoire ecclésiastique. Quoique son travail soit mis au-dessous de celui de Baronius, et que Tiraboschi lui-même avoue qu'il lui est inférieur, Ughelli en loue le style et la méthode. Riccioli vante son érudition et les services rendus par lui à la religion; Fabricius, son éloquence et son amour de la vérité. Enfin le savant P. Mansi le regarde comme l'un des hommes les plus profonds, les plus éclairés et les plus zélés qu'ait produits l'Italie dans le dix-septième siècle. La congrégation de l'Oratoire rendit justice à son mérite, en l'élisant, à deux reprises différentes, pour son supérieur-général. Il la gouverna sagement, et se plut

surtout à enrichir de manuscrits rares la bibliothèque de la maison de Rome. Il reçut des témoignages d'estime de tous les papes qui vécurent de son temps. Innocent X lui offrit la surintendance de la bibliothèque du Vatican, qu'avait eue aussi Baronius; mais Rinaldi la refusa pour se livrer tout entier à son *Histoire ecclésiastique*. Il était fort charitable envers les pauvres, et partageait entre eux les produits du revenu patrimonial, dont on sait que les Oratoriens jouissaient. Il laissa, par son testament, une somme considérable, à l'archiconfrérie de la Sainte-Trinité de Rome, en faveur des pélerins. Il mourut, le 22 janvier 1671, dans sa soixante-seizième année, après avoir passé dans sa congrégation cinquante-trois ans, occupé d'utiles travaux historiques, d'œuvres de piété, et de la direction des consciences (*Voy.* BARONIUS, III, 405, et LADERCHI, XXIII, 91). L—Y.

RINCON (ANTONIO DE), peintre de portrait et d'histoire, a été regardé, par quelques auteurs, comme le fondateur de l'école espagnole: au moins il fut le premier qui abandonna la manière gothique, donna de la rondeur à ses formes, et un caractère à ses figures. Il naquit, vers l'an 1446, à Guadalaxara, étudia son art à Rome, et, de retour dans son pays, obtint l'estime et les bienfaits du roi Ferdinand-le-Catholique. Ce prince le nomma gentilhomme de la chambre, et le décora de l'ordre de Saint-Jacques. Rincon réussissait surtout dans les portraits. On voit encore à Tolède, dans l'église de *San Juen de los Reyes*, ceux de Ferdinand et de la reine Isabelle. Plusieurs de ses tableaux furent consumés dans l'incendie qui, en 1608, détruisit le palais du Pardo. Rincon mourut, vers l'an 1500, âgé d'environ cinquante-quatre ans. D—T.

RINGE (CHRISTOPHE-GODEFROI), peintre, né à Bernbourg, en 1713, fut envoyé, dans sa jeunesse, à Coethen, auprès d'un parent, qui était peintre de la cour: dans la suite, il eut lui-même cette charge. Ayant inventé une voiture mise en mouvement par un mécanisme, il pria le prince d'Anhalt-Coethen, son maître, d'assister à l'expérience qu'il allait en faire. Voyant Ringe suer à grosses gouttes pour faire avancer sa voiture, le prince ne put s'empêcher de dire: « Ringe est un fou. » Le peintre en fut tellement piqué, qu'il quitta sa charge, et se retira, avec ses quatre filles, dans une terre qu'il possédait. Il y fit son entrée, assis, l'épée au côté, sur les bagages qu'il avait entassés sur un vieux cheval. Depuis ce temps, on le vit se signaler par les plus grandes bizarreries, et mener la vie la plus misérable. Il ne mangeait que du seigle, de l'orge ou d'autres grains bouillis dans l'eau, ou bien des corneilles, des pieds de vache et de bœuf, et ne donnait pas d'autre nourriture à ses enfants. Il voulut cultiver seul ses champs; et, pour aller plus vite, il labourait et semait en même temps. Ayant été obligé de nourrir des soldats pendant leur passage à Wiedemar, il se dégoûta de la vie de laboureur, et emmena ses trois filles (la quatrième était morte folle), à Magdebourg, puis à Hambourg, où il en perdit encore une autre: une troisième s'enfuit pour ne plus vivre avec un père aussi bizarre. Alors Ringe tomba dans une malpropreté dégoûtante, et se couvrit de lambeaux; rongé de vermine, il se crut ensorcelé, et porta plainte au magistrat contre les sorciers. Ne

pouvant obtenir justice, à ce qu'il prétendait, il revint, en 1790, après vingt-trois ans d'absence, dans sa terre de Wiedemar, où, tout avait été dilapidé. Il se bâtit lui-même une hutte, et recommença, tout vieux qu'il était, à cultiver tout seul ses quinze arpents de terre, vêtu de haillons, mangeant les fruits de la terre crus ou cuits dans l'eau, n'ayant ni lit, ni feu, ni fenêtres même pour se mettre à l'abri des injures du temps. L'autorité crut devoir prendre soin de son bien. Pour se plaindre, Ringe se rendit à la ville, dans l'accoutrement le plus grotesque, où il avait fait entrer tout ce qui lui restait de son ancienne toilette. Dans les derniers jours de sa vie, s'étant enfermé chez lui, il reçut quelques secours d'un voisin par le toit de sa cabane : on l'y trouva mort, le 28 août 1797. Dans la même année, il parut à Halle une Notice sur la vie de Ringe. D—G.

RINGMANN (MATHIAS), grammairien et littérateur, plus connu sous le nom de *Philesius Vogesigena*, qu'il avait adopté, suivant l'usage des savants de son temps, était né, vers 1482, à Schlettstadt, ou dans les environs de cette ville. Il eut pour maître Jacques Wimpheling (*V.* ce nom), son compatriote, qui lui fit faire de rapides progrès dans la connaissance des langues grecque et latine; et il vint ensuite à Paris, où il fréquenta quelque temps les leçons du célèbre Lefebvre d'Estaples, qui lui enseigna les règles de la versification. Après avoir terminé ses études, il fut attaché, comme professeur de grammaire latine, au gymnase qu'avait fondé Walther ou Gauthier Lud, savant chanoine de Saint-Dié en Lorraine, et servit en même temps de correcteur dans l'imprimerie que celui-ci venait d'établir en cette ville. Ce fut à la prière de ce chanoine, que Philesius composa une Grammaire latine, dont nous parlerons plus bas, dans laquelle les règles sont expliquées par des images ou figures : elle fut imprimée en 1509. Philesius quitta Saint-Dié, la même année, sans qu'on sache pour quel motif, et revint a Schlettstadt, où il ranima le goût des lettres, en ouvrant une école, qui compta bientôt un grand nombre d'auditeurs. Une mort prématurée enleva ce savant, en 1511, à l'âge de vingt-neuf ans. Beatus Rhenanus et Jean Russer, ses amis, consacrèrent à sa mémoire une épitaphe, dans le cloître de St.-Jean. On a de lui : I. *Passio Domini nostri Jesu-Christi, ex evangelistarum textu quàm accuratissimè deprompta*, Strasbourg, Knobloch, 1508, in-fol. Ce rare volume est orné de vingt-six estampes, gravées sur bois, par R. Gemberlein ou Gamberlein (Voy. le *Catal.* de La Vallière, tome 1er., nos. 460 et 461). II. *Grammatica figurata; octo partes orationis secundùm Donati editionem et regulam Remigii, ità imaginibus expressæ, ut pueri jucundo chartarum ludo faciliora grammaticæ præludia discere et exercere queant*, Saint-Dié (*Deodatum*), 1509, in-4°. Cette Grammaire est de la plus grande rareté; nous ne la connaissons que par la *Description* qu'en a donnée Oberlin, dans le *Magasin encyclopédique*, 5e. année, tome v, 311-33. L'usage des jeux de cartes instructifs avait commencé depuis au moins la fin du quinzième siècle (*V.* MURNER); et Philesius lui-même avait appris, par ce moyen, les règles de la versification, à l'école de Lefebvre d'Estaples. Dans sa Grammaire, les huit parties du dis-

cours sont représentées par autant de personnages : le nom par un curé, le pronom par un chapelain, le verbe par un roi, l'adverbe par une reine, le participe par un moine, la conjonction par un échanson, la préposition par un marguillier, et l'interjection par un fou. Une grande estampe, gravée sur bois, reproduit tout l'ensemble; et les détails de chaque partie sont répétés dans autant de planches, à la tête de chaque chapitre. III. *Instructio in cartam itinerariam Martini Hilacomili, cum luculentiori Europæ ipsius enarratione*, Strasbourg, Gruninger, 1511, in-4°. IV. Philesius est l'auteur de l'*Epitaphe* de Pierre de Blaru, qu'on lit à la tête du *Nanceidos* (*V.* Blaru); de plusieurs Pièces de *Vers* à la louange de Jacques Wimpheling, imprimées à la tête de ses différents Opuscules, et dont Riegger a recueilli quelques-unes, dans ses *Amœnitates Friburgenses*, pag. 254, 263, 267. V. Enfin dom Calmet lui attribue (*Bibl. de Lorraine*, pag. 737), une *Description de la Vosge*, en vers latins. François Irenicus en a inséré le début dans son ouvrage intitulé : *Germaniæ exegeseos volumina duodecim*, Haguenau, 1518, in-fol., liv. 1er., p. 2. W—s.

RINK (Frédéric-Théodore), orientaliste et professeur de théologie à Königsberg, auteur d'un grand nombre d'opuscules, de traductions de dissertations sur la philosophie, etc., est surtout connu par un discours, *De linguarum orientalium cum græca mirâ convenientiâ*, Kœnigsberg, 1788, in-4°., et par l'édition d'un Traité arabe de Makrizi sur les rois musulmans de l'Abissinie, avec une traduction latine, Leyde, 1790, in-4°., sous le titre de *Macrizi historia regum islamiticorum in Abissiniâ, unà cum Abulfedæ descriptione regionum Nigritarum.* C'est un écrit assez curieux, où l'on trouve des détails sur certains princes abissins dont Bruce n'a donné que les noms. Rink publia, l'année suivante, à Leipzig, in-8°., un second fragment plus considérable de la géographie d'Abou'lFeda, sous ce titre : *Abulfedæ tabulæ quædam geographicæ et alia ejusdem argumenti specimina.* Cette édition est seulement en arabe : l'éditeur s'est dispensé d'y joindre une traduction, attendu qu'il en existait déjà une de toute la géographie d'Abou'lFeda, par Reiske, dans le Magasin de géographie de Büsching, tomes IV et V. On doit encore à Rink une traduction allemande de la *Minéralogie homérique* de Millin (*Voy.* le *Magasin encyclop.* 1795, II, 143), et celle de l'*Histoire des dynasties persanes, des Pischdadiens et des Kaïanides*, traduites du *Tableau de l'Orient* (de Mouradgea) Dantzig, 1806, in-8°., et d'autres ouvrages dont on peut voir le détail dans Meusel. Il a aussi fourni quelques articles au Recueil des *Mines de l'Orient*. Mais son instruction était assez faible; et les écrits dont on lui est redevable, passent pour imparfaits. Il est mort vers 1811. R—d.

RINMANN (Suenon), minéralogiste suédois, né à Upsal en 1720, visita, après avoir reçu un emploi au collége des mines de Suède, les principaux établissements de mines en Europe. En 1749, il fut nommé inspecteur des exploitations métalliques, de la province de Roslagen. Dans les années suivantes, il obtint la direction des mines d'argent d'Hellefors, puis celle des hauts-fourneaux et des forges. Il fut appelé aussi au collége des mines, et décoré de l'or-

dre de Gustave Vasa. Dans ces diverses fonctions, il se rendit utile par la découverte et le perfectionnement de quelques procédés. Il a inséré un grand nombre de Dissertations dans le Recueil des Mémoires académiques de Suède. Les trois principaux ouvrages qu'il a publiés séparément, sont : I. *Anledning til staal och järn forädlings forbättring* (Instruction dans l'art de perfectionner l'acier et le fer), Stockholm, 1772. II. *Forsök til jernets-historia* (Essai de l'histoire du fer), Stockholm, 1781, 2 vol. in-8°. III. *Bergverks-Lexicon* (Dictionnaire des mines), Stockholm, 1788, 2 vol. in-4°., avec un vol. de gravures. Les deux premiers ouvrages ont été traduits en allemand. Rinmann mourut, le 20 décembre 1792, à Eskilstuna. D—G.

RINUCCINI (Ottavio), gentilhomme florentin, est regardé généralement comme un de ceux qui ont contribué le plus à renouveler le drame lyrique, connu des anciens. Il avait appris du comte Vernio (*V.* Bardi, III, 368), à porter ses idées sur toutes les parties d'un grand spectacle ; et quoiqu'il ne sût pas la musique, il acquit tant de goût et de délicatesse, qu'il finit par exercer, sur les compositeurs de son temps, une autorité qui tourna bientôt au profit de l'art. Dans sa jeunesse, il composa les vers des cinq *intermèdes* d'une pièce que Vernio fit représenter, en 1580, pour les fêtes du mariage de Ferdinand, grand-duc de Toscane, avec la princesse Christine de Lorraine; et ces vers, surtout ceux du troisième intermède, où l'auteur avait mis en action la victoire d'Apollon sur le serpent Python, furent jugés supérieurs à tout ce qu'on avait entendu jusqu'alors en ce genre. Il y avait loin de cet essai, dans lequel la musique était restée bien au-dessous du poème, au véritable drame : mais on était sur la voie ; et tous les musiciens eurent de leur honneur de faire de nouvelles tentatives pour retrouver, s'il était possible, la mélopée des Grecs. Depuis le départ du comte Vernio pour Rome, ils se réunissaient chez Jacopo Corsi, musicien lui-même, et zélé protecteur des arts. Rinuccini présidait à ces assemblées, et encourageait, par ses éloges et ses conseils, les efforts des compositeurs. A force d'essais, ils eurent enfin avoir trouvé l'ancienne manière de noter la déclamation. La pastorale de *Daphné*, que composa Rinuccini, fut mise en musique par Jacopo Peri et Giulio Caccini, deux de ses amis, et représentée, en 1594, dans la maison de Corsi, devant la société la plus brillante de Florence. Le succès de cette pièce l'enhardit ; et il tira de la fable d'*Eurydice* une seconde pastorale, à laquelle il osa donner le titre de *Tragedia per musica*. Elle fut représentée, en 1600, aux fêtes du mariage de Marie de Médicis et d'Henri IV, avec une magnificence extraordinaire. Selon Ginguené (1), les effets les plus étonnants qu'a pu produire la musique théâtrale des maîtres les plus distingués, dans le temps de son plus grand éclat, n'eut rien de comparable à celui de cette représentation, qui offrait à l'Italie un art nouveau. On ne savait quel nom donner à une musique, qui faisait éprouver des sensations inconnues ; on l'appela représentation ou récitation, c'est-à-

(1) Ginguené, dans son *Histoire littéraire d'Italie*, VI, 450 et suiv., a donné des détails pleins de recherches, d'érudition et d'intérêt sur l'origine et les progrès du drame en musique. C'est la principale source où l'on a puisé pour la rédaction de cet article.

dire, propre aux représentations et aux récits; et le mot *récitatif* est resté depuis pour signifier une déclamation notée. Rinuccini jouissait de la plus haute faveur à la cour de Florence, et surtout près de Marie de Médicis. Vittorio Rossi (*V.* sa *Pinacotheca*) prétend qu'il ne se borna point à rester l'admirateur de la jeune princesse, et qu'il ne fut pas assez prudent pour cacher les sentiments trop tendres qu'elle lui avait inspirés. Quoi qu'il en soit, il la suivit en France; mais c'est à tort qu'on a dit qu'il y avait, le premier, fait exécuter des ballets (*V.* Baltazarini, III, 291). Comblé des faveurs de Henri IV, qui le nomma gentilhomme de sa chambre, Rinuccini se lassa bientôt des usages et de l'étiquette d'une cour étrangère; il se démit de sa charge, et revint à Florence, où il fit représenter, en 1608, pour les noces de François de Gonzague, prince de Mantoue, et de l'infante Marguerite de Savoie, un drame lyrique, supérieur aux deux premiers : *Ariane à Naxos*. Plus d'un siècle après, dit Ginguené, le monologue d'Ariane abandonnée était cité comme un chef-d'œuvre (2). Il est écrit avec beaucoup de sentiment, de naturel et d'abandon; la chute des vers, la coupe des phrases, le retour des mêmes expressions de tendresse, étaient propres à faire naître les formes symétriques du chant, en même temps qu'ils peignaient le désordre et l'agitation de l'ame d'Ariane. Ce morceau, modelé sur les scènes pathétiques des tragiques anciens, et surtout d'Euripide, paraît, à son tour, avoir servi de modèle à ces monologues passionnés qui ont fourni plus tard de si beaux sujets au génie de la musique théâtrale. Rinuccini, que ses talents et sa naissance faisaient rechercher dans les sociétés les plus brillantes, est auteur d'un grand nombre de pièces fugitives, pleines de délicatesse et de sentiment. Personne, avant lui, selon Tiraboschi (*Istoria della letteratura italiana*, VII, 1322), n'avait si bien réussi dans le genre anacréontique. Sur la fin de sa vie, il s'occupa de pensées plus graves et plus sérieuses : il mourut en chrétien à Florence, l'an 1621. Il avait rassemblé ses poésies, dont il se proposait d'offrir l'hommage à Louis XIII : son intention fut remplie par Pierre-François Rinuccini, son fils; et le *Recueil* de ses *poésies* parut à Florence, 1622, in-4°. Ses deux premiers drames, imprimés déjà séparément, font partie de ce volume; mais on n'y trouve pas l'*Ariane*, publiée, en 1608, in-4°., rare. La *Daphné* a été réimprimée à Venise, en 1789, dans le tome XVII du *Parnasso italiano*, pag. 349; à Livourne, 1802, in-8°., avec d'autres pièces du même auteur, et à Florence, 1810, in-4°. Cette édition que l'on doit à L. Clasio, est enrichie d'une lettre curieuse et de variantes. W—s.

RIO (Martin Antoine del). *V.* Del Rio.

RIOJA (Pierre Soto de), poète espagnol, né à Grenade, vers 1590, étudia le droit à Salamanque, où il reçut le bonnet de docteur. Il exerça la profession d'avocat, à Valladolid et à Madrid; et au bout de quelques années, il quitta le barreau, prit les ordres, et obtint un canonicat. Il fut très-lié avec Lope de Vega, qui fait l'éloge de ce poète dans son *Laurel de Apolo* (le *Laurier d'Apollon*). On a de Rioja : I. *Desenganos de*

(2) Ce *Monologue* a été traduit en partie par Ginguené, qui, d'ailleurs, en a publié le texte dans les notes à la fin du volume.

amor, Madrid, 1623, in-8°. A la tête de ce Recueil d'exemples pour fuir l'amour, on trouve un Discours fort estimé sur la poésie en général, et plus particulièrement sur la poésie castillane II. *El carro de Phaéton* (le *Char de Phaéton*), ibid., 1639, in-8°. Ces Ouvrages ont été réimprimés à Madrid, à Valladolid, à Barcelone, à Anvers et à Bruxelles. Il a laissé, en outre, des *Poésies* légères, publiées séparément. Rioja mourut à Madrid, en 1658. — Dominique de la Rioja, sculpteur, florissait à Madrid, sous Philippe IV. Il fit, pour l'église d'Anton. Martin, une statue de saint Pierre, fort estimée; et, pour le palais du roi, plusieurs des belles statues de bronze de la salle octogone. Il mourut dans cette ville, vers 1656. B—s.

RIOLAN (Jean), médecin, né à Amiens, en 1539, se livra d'abord avec succès à l'étude des langues anciennes et de la philosophie, et fut chargé de leur enseignement dans divers colléges. En 1565, il publia un ouvrage sur l'origine, les progrès et la décadence de la philosophie, avec une énumération des diverses sectes de philosophes; et, trois ans après, des observations sur la Dialectique de Pierre Ramus. En 1574, pendant qu'il professait au collége de Boncourt, il étudia avec ardeur la médecine: ayant obtenu le grade de docteur, il ne tarda pas à devenir professeur d'anatomie et de médecine à l'université de Paris; et il publia des Commentaires sur le Traité de médecine de Fernel, divers Mémoires sur les tempéraments, la chaleur animale, les facultés de l'ame, les fonctions et les humeurs, la génération, etc.: enfin, ses Commentaires sur toute la médecine, qui eurent un grand succès, devinrent classiques, et servirent long-temps de règle dans les écoles. Riolan paya aussi un tribut à l'esprit du temps, en donnant divers Mémoires sur le destin, le libre-arbitre, Dieu et la nature, la Providence, et autres matières étrangères à sa profession. Tous ces ouvrages, à l'exception des deux premiers, ont été réunis en un volume in-fol., par les soins de son fils, en 1610. On attribue encore à Riolan quelques autres écrits, notamment un Traité sur l'immortalité de l'ame, un Discours sur les hermaphrodites, des Commentaires sur les aphorismes d'Hippocrate, réunis en un seul Recueil, 1638, in-8°. C'était un des médecins les plus distingués de Paris. Il défendit avec zèle la doctrine d'Hippocrate, contre les innovations et les rêveries des chimistes de ce temps. Il s'immortalisa en marchant sur les traces de Fernel, en agrandissant, comme lui, le domaine de la science, et en devenant un des plus fermes appuis de la médecine d'observation. Il mourut des suites d'un ulcère dans les reins, à l'âge de soixante-six ans, le 18 oct. 1605. Les ouvrages de Riolan sont: I. *Disputationes duæ, una de origine, altera de incremento et decremento philosophiæ, habitæ Burdigalæ, in scholâ Aquitaneâ; quibus accessit comparatio Dialecticæ et Logicæ, ex Stoïcorum, Platonicorum et Peripateticorum placitis*, Paris, 1565, in-4°. II. *Ad dialecticam Petri Rami una ex prælectionibus, Riolano docente raptim excerpta*, Paris, 1568. III. *Ad Fernelii librum de alimentis commentarius. — Ad librum de temperamentis. — Ad librum de spiritu et calido innato. — Ad librum de facultatibus animæ. — Ad librum de functionibus et humori-*

bus. — *Ad librum de procreatione hominis.* — *Ad libros de abditis rerum causis*, Paris, 1602. — *De primis rerum naturalium principiis*, Paris, 1602. — *De animâ mundi disputatio philosophica*, Paris, 1570 et 1602, in-8°. — *De fato ; de libero arbitrio.* — *Disputatio metaphysica an Deus et natura unum sint ?* — *De utrâque Dei providentiâ, ordinariâ, seu generali, quæ natura ; alterâ extraordinariâ seu particulari, quæ fortuna dicitur*, in-4°., 1568. — *De idæis et universis.*—*An Deus sit primus motor*, 1571, in-4°. —*An potentia sit prior actu?* — *An Deus sit actus purus ?* IV *Universæ medicinæ compendia*, Bâle, 1601, in-12 ; Paris, 1606, 1618, 1619, 1638. — *Particularis methodi medendi, libri duo.* V. *De immortalitate animæ.* — *Expositio in Hippocratis aphorismos.* — *Artis medicinalis theoricæ et practicæ systema.* — *Ad Libavii maniam responsio, pro censurâ scholæ Parisiensis contra alchimiam latâ*, 1606. — *Discours sur les hermaphrodites*, 1614. Ces derniers ouvrages ont été imprimés en un vol. in-8°., Paris, 1638, Il existe encore, *Tractatus de febribus*, 1640, dans lequel on trouve l'exposition de la doctrine de Riolan sur les fièvres. N—n.

RIOLAN (Jean), fils du précédent, né à Paris, en 1580, devint, fort jeune, professeur d'anatomie, et de pharmacie, à la faculté de médecine de Paris, et publia, en 1601, des recherches intéressantes sur la chirurgie. La chimie ayant fait, sur les métaux et les substances salines, des découvertes importantes, Duchesne, Harvet, Baucinet, et d'autres chimistes enthousiastes, tentèrent d'en faire une application inconsidérée à la médecine. Ils voulurent saper les fondements de cette science, en changer la théorie, et substituer aux médicaments usités, des préparations chimiques nouvelles. La faculté de médecine se prononça contre ces novateurs, et Riolan fut un des plus ardents à provoquer et à soutenir ses décisions. Il publia une suite de Mémoires, de 1603 à 1606, dans lesquels il se déclare pour la médecine hippocratique, et combat avec véhémence les prétentions des chimistes et alchimistes. En 1608, ce savant publia un Abrégé d'anatomie, avec l'Histoire du fœtus humain ; et en 1610, il donna une édition des Œuvres de son père. Nicolas Habicot, dans son *Ostéologie des Géants*, prétendit assez maladroitement que des os d'une grandeur démesurée, portés à Paris, étaient ceux du géant Teutobochus. Riolan démontra aisément la futilité de cette assertion. Il fit voir, d'après des considérations anatomiques très-judicieuses, que les os du géant prétendu, étaient ceux d'un grand quadrupède, tel que l'éléphant : il finit son mémoire par une diatribe virulente contre les chirurgiens, notamment contre Habicot, qu'il traite de péché mortel vivant sous une forme humaine, de feu marchant dans les ténèbres, d'esprit moisi, et autres qualifications, qui font connaître l'esprit du temps. Guillemeau répondit à Riolan, en 1615, et soutint la réalité des géants. Celui-ci donna, en 1618, la *Gigantologie* (1), dans laquelle il démontre que de toute ancienneté les hommes les plus grands ne l'ont pas été plus que dans les temps modernes ; que toutes les grandeurs pré-

(1) Le *Dictionnaire historique, par une société de gens de lettres*, attribue mal-à-propos, cet ouvrage à Riolan père.

tendues au-dessus de dix pieds, sont chimériques : il termine son travail par un article sur les nains, pour prouver qu'il y a toujours eu de petits hommes, ainsi que de grands. En 1614, il publia un Traité d'ostéologie humaine, d'après les connaissances que nous ont transmises les anciens, puis une ostéologie du singe. Ces deux Traités furent le prélude de son Anthropographie, ouvrage qui l'a immortalisé : elle parut en 1618. On y lit une description bien plus exacte qu'on ne devrait l'attendre, des diverses parties du corps humain, ainsi que de leurs fonctions: cet ouvrage a eu beaucoup d'éditions; il en parut une à Londres, en 1649, dont Gui Patin a fait la table. Les travaux de Riolan lui acquirent une grande célébrité, et lui valurent d'être nommé premier médecin de Marie de Médicis, mère de Louis XIII : il profita de l'influence que lui donnait cette place, pour solliciter la formation d'un jardin royal de botanique, dont Gui de la Brosse donnait le terrain. Leur demande fut accueillie ; et on leur doit le Jardin des Plantes médicinales, actuellement existant, lequel fut établi, par Louis XIII, en 1626. (*Voy.* BROSSE, VI, 32.) Les ouvrages qu'avait donnés Riolan, furent recueillis dans une édition complète, en 1650, in-fol. Il en publia de nouveaux à l'occasion des discussions élevées entre les facultés de Montpellier et de Paris, et des travaux de Pecquet et de Bartholin sur les vaisseaux lymphatiques. Il eut le tort de ne pas apprécier les découvertes de ces derniers, et d'en contester la vérité dans divers Mémoires : il niait même l'existence du système lymphatique. Antagoniste des chirurgiens, Riolan fit de vains efforts pour leur enlever la robe doctorale et le bonnet carré; ce qui lui occasionna beaucoup de désagréments. Il éprouva aussi des chagrins domestiques, à raison de la mauvaise conduite de ses enfants. Dans les dernières années de sa vie, il était sujet à un asthme ; il fut de plus attaqué de la pierre, et subit deux fois l'opération de la taille. Il mourut d'une suppression d'urine, le 19 février 1657. Les ouvrages de Riolan fils sont : I. *Chirurgia*, Leipzig, 1601, in-12. II. *Apologia pro Hippocratis et Galeni medicinâ*, etc., Paris, 1603, in-12. III. *Ad famosam Turqueti apologiam Responsio*, ibid., in-12. IV. *Brevis decursus in battologiam Quercetani*, ibid., 1604, in-12 (c'est une réplique à Jos. Duchesne). V. *Apologia pro judicio Scholæ Parisiensis de Alchimiâ*, ibid., 1604, in-12, sous le pseudonyme d'*Antarvetus* (Anti-Harvet). VI. *Comparatio veteris medicinæ cum novâ*, ibid., 1605, in-12. VII. *Incursionum Quercetani Depulsio*, ibid., 1605, in-12. VIII. *Disputatio de monstro Lutetiæ nato*, ibid., 1605, 1606, in-8°. IX. *Censura demonstrationum Harveti pro veritate Alchimiæ*, ibid., 1606, in-12. X. *Schola anatomica novis et raris observationibus illustrata*, ibid., 1608, et Genève, 1624, in-8°. XI. *Gigantomachia*, ibid., 1613, in-8°. — Gigantologie, 1618. XII. *Isagogica de ossibus tractatio*, ibid., 1614, in-8°. XIII. *Simiæ osteologia*, ibid., 1614, in-8°.; 1626, in-4°. XIV. *Osteologia ex Hippocratis libris eruta*, ibid., 1626, in-4°. XV. *Antropographia*, ibid., 1618, in-8°., 1626, in-4°. XVI. *Enchiridion anatomicum et pathologicum*, ibid., 1648, 1658, in-12; Leyde, 1649, 1655, in-8°.; trad. en

français. XVII. *Opera anatomica vetera*, ibid., 1649, in-f°. XVIII. *Curieuses Recherches sur les Ecoles en médecine de Paris et de Montpellier*, ibid., 1651, in-8°. XIX. *Opera anatomica varia et nova*, ibid., 1652; trad. en français par P. Constant. XX. *Quæstio medica an propter motum sanguinis*, etc. XXI. *De ossibus ad tyrones*, etc. XXII. *Notæ in Joannis Vallæi duas Epistolas de circulatione sanguinis.* XXIII. *Animadversiones in historiam anatomicam*, etc. XXIV. *Responsio prima ad experimenta nova*, etc., 1652. XXV. *In tractatum de diaphragmate Æmiliani* etc. XXVI. *Spongia alexiteria*, etc. XXVII. *Viventis animalis observationes anatomicæ.* XXVIII. *Opuscula nova anatomica*, etc., Paris, 1652. N—n.

RIOUFFE (Honoré), né à Rouen, le 1er. avril 1764, d'une famille qu'on croit originaire du Languedoc, vint au monde à six mois, et sa mère mourut en lui donnant le jour. Son père, très-habile chirurgien, le laissa orphelin de bonne-heure. Après avoir achevé ses études à Paris, Honoré Riouffe, que sa famille destinait au barreau, se livra entièrement à la culture des lettres. Il apprit plusieurs langues vivantes, mais sans négliger le grec et le latin, qu'il possédait parfaitement. Les poètes anciens faisaient ses délices; et comme on n'aime guère la poésie sans la cultiver, il concourut pour le prix proposé par l'académie française, à l'occasion de la mort héroïque du duc de Brunswick (*V.* ce nom, VI, 155-256). Il chanta aussi la centenaire de Corneille. La révolution ayant éclaté, en 1789, il se prononça fortement en sa faveur. En société avec Dugazon, il composa une comédie patriotique (*V.* Dugazon, XII, 158), qui fut jouée sur le théâtre de la nation, le 11 octobre 1792, mais qui n'a point été imprimée. Il embrassa, au 31 mai 1793, la cause des Girondins proscrits, et alla joindre, à Caen, ceux qui s'y étaient refugiés. Les tentatives de ce parti ayant été impuissantes par l'incohérence des mesures et l'impossibilité de les centraliser, Riouffe, avec quelques-uns de ses compagnons, alla s'embarquer à Quimper, pour Bordeaux. Il fut arrêté dans cette dernière ville, le 4 octobre 1793, et amené à Paris, où il resta pendant quatorze mois dans les prisons de la Conciergerie. A son arrivée, il avait d'abord été mis avec des assassins et des voleurs. Peu après, on le transféra dans la chambre qu'occupaient ses illustres amis, Vergniaux, Brissot, Ducos, Fonfrède, Valazé. Il ne jouit pas long-temps de leur société: deux jours après, il les vit partir pour le tribunal révolutionnaire et pour l'échafaud. Le 9 thermidor an 2 lui rendit la liberté, et il publia le récit de sa captivité. Il n'avait, malgré ses opinions, appartenu à aucun corps politique, lorsqu'à la création du tribunat, en 1800, il devint un de ses membres. Il en fut élu président, et plusieurs fois secrétaire. Les excès amenés par nos troubles politiques, avaient beaucoup modifié les opinions de Riouffe: l'ambition avait, avec l'âge, remplacé ses idées indépendantes; et quand Buonaparte fut élevé à l'empire, Riouffe eût probablement voté en sa faveur dans le tribunat. Mais il avait été nommé préfet du département de la Côte-d'or, le 9 février 1804. Le titre de baron lui fut conféré lorsque Buonaparte créa sa nouvelle noblesse. Il passa, en 1808,

à la préfecture de la Meurthe : il y était lors des désastres de la campagne de Russie (en 1812). Les hôpitaux de Nanci étant encombrés de malades, bientôt le typhus se déclara parmi eux. Riouffe, qui regardait comme un devoir de sa place de leur donner des consolations et des secours, les visitait souvent : il fut atteint de leur maladie, et mourut le 30 novembre 1813. On a de lui : I. *Poëme sur la mort du duc de Brunswick*, 1787, in-8°. II. *Mémoires d'un détenu pour servir à l'Histoire de la tyrannie de Robespierre*, an 3me., in-8°., et dans le tome 1er. de l'*Histoire des Prisons de Paris et des départements*, 1797, 4 vol. in-12, et aussi dans un des volumes de la douzième livraison de la *Collection des Mémoires relatifs à la Révolution française* : la *Notice sur la vie de Riouffe* qu'on y a ajoutée, est de M. Pariset. Cette dernière réimpression, et l'édition originale, contiennent plusieurs morceaux qui ne sont point dans l'édition de 1797. III. *Quelques chapitres*, 1795, in-8°. IV. *Oraison funèbre de J.-B. Louvet, prononcée au Cercle constitutionnel, le 5 brumaire an VI*, Paris, 1798, in-4°. L'auteur s'y montre zélé partisan du gouvernement républicain. Il a laissé en manuscrit : 1°. Quelques Traductions, entre autres celle de l'Épître d'Héloïse à Abailard, en vers français ; 2°. — Un Commentaire sur le *Werther* de M. Goethe ; — 3°. Les Traductions de trois Dialogues de Platon (l'*Apologie de Socrate*, le *Criton*, et le *Phédon*) : c'était dans sa détention qu'il avait traduit le *Phédon* ; et il en faisait la lecture à ses compagnons d'infortune ; — 4°. Des *Notes* sur Aristote et Xénophon ; — 5°. Des *Mémoires* particuliers. M. Berr a donné une *Notice* sur le baron Riouffe, Paris, Setier, in 8°. de 20 pag. A. B-T.

RIPPERT. *Voy.* MONCLAR.

RIPPERDA (JEAN-GUILLAUME, baron DE), célèbre aventurier, qui, tour-à-tour, protestant et catholique, prit ensuite le turban comme Bonneval (*Voy.* ce nom), et finit par vouloir devenir le fondateur d'une nouvelle secte, était né vers la fin du dix-septième siècle, dans la province de Groningue, d'une famille noble. Il embrassa, dans sa jeunesse, la profession des armes, et parvint assez rapidement au grade de colonel d'un régiment d'infanterie. En 1715, il fut chargé d'une mission à la cour d'Espagne, et s'en acquitta d'une manière distinguée. Ce premier succès éveilla son ambition. Doué de beaucoup d'esprit et d'une imagination vive, il revint à Madrid, en 1718, avec le dessein de s'y fixer, et s'empressa de faire part au roi Philippe V, de divers projets qu'il avait conçus dans l'intérêt de son royaume, et qui devaient y amener la prospérité. La différence de religion pouvant être un obstacle aux vues ambitieuses de Ripperda, il abjura le protestantisme, et obtint sur-le-champ l'autorisation d'exécuter ses plans, qui consistaient, à ce qu'on croit, dans l'établissement de manufactures dont l'Espagne était privée. Il gagna promptement la confiance du monarque, qui l'admit dans son intimité, le consulta sur les affaires les plus importantes, et, en 1725, le chargea de conclure avec l'empereur un traité d'alliance et de commerce. « Tout était étrange, dit Voltaire, dans cet accord ; c'étaient deux maisons ennemies qui s'unissaient sans se fier l'une à l'autre ; c'étaient les Anglais, qui,

ayant tout fait pour détrôner Philippe V, et lui ayant arraché Minorque et Gibraltar, étaient les médiateurs de ce traité (*V.* le *Précis du siècle de Louis XV*, ch. 2). Le service que Ripperda venait de rendre à l'Espagne, fut recompensé par la grandesse : il reçut en même temps le titre de duc, et fut envoyé près de l'empereur, avec le titre d'ambassadeur extraordinaire du roi catholique. Obligé de céder à l'ascendant de l'ambassadeur de France (*Voy.* RICHELIEU, pag. 38 ci-dessus), il revint à Madrid (déc. 1725), et fut aussitôt créé ministre secrétaire-d'état des affaires étrangères. Bientôt il joignit à ce département l'administration de la guerre et celle des finances. Mais les grands furent indignés de voir le royaume gouverné par un étranger; et Philippe, cédant aux réclamations qui lui venaient de toutes parts, éloigna Ripperda. Il n'avait sacrifié son favori qu'au desir de rétablir la paix dans sa cour: il lui conserva donc tous ses titres, et lui fit remettre la promesse d'une pension considérable. Mais Ripperda commit l'imprudence, en quittant le palais, de se retirer chez l'ambassadeur anglais Stanhope: ses ennemis présentèrent cette démarche comme une preuve de trahison. Il fut arrêté par ordre du nouveau ministre, et renfermé dans le château de Ségovie, où il resta deux ans: s'étant évadé le 2 septembre 1728, il s'enfuit en Portugal, d'où il trouva les moyens de revenir en Hollande. Il reprit, dans ce pays, l'exercice de la religion réformée, et parut vouloir se faire oublier. La disgrace éclatante qu'il venait d'éprouver n'avait cependant point diminué son ambition: peut-être même s'était-elle accrue par le desir de se venger des affronts qu'il avait reçus en Espagne. S'étant lié, par hasard, avec l'envoyé de Muley Abdallah, dey de Maroc, il lui fit part de ses projets; et celui-ci lui donna le conseil de passer en Afrique, où ses talents ne pouvaient manquer de lui procurer promptement des honneurs et des richesses. Ripperda se rendit, peu de temps après, à Maroc; et il y fut accueilli comme il l'espérait, par Muley Abdallah, que son envoyé avait prevenu des desseins de notre aventurier. La cour d'Espagne, instruite qu'il excitait les Maures à prendre les armes, le priva de la grandesse et du titre de duc, en 1733. Pour gagner la confiance du dey et jouir de tous les avantages de ses sujets, Ripperda embrassa l'islamisme, et prit le nom d'Osman. Revêtu de la dignité de lieutenant de Muley, il obtint le commandement d'une partie de l'armée des Maures, et remporta d'abord quelques avantages sur les Espagnols : mais battu devant Ceuta, malgré la prudence et la valeur qu'il avait déployées dans cette journée, il encourut, par ce revers, la disgrace du dey, qui le dépouilla de ses emplois, et le fit enfermer. On conjecture que ce fut dans sa prison, qu'il conçut le plan d'un nouveau système religieux, qu'il se flattait de faire goûter au peuple. Pour y parvenir, il exposa ses idées comme de simples doutes. Affectant de parler de Mahomet avec plus de respect que les Musulmans eux-mêmes, il louait aussi Moïse ainsi que les prophètes, pour se concilier les Juifs, très-nombreux sur la côte d'Afrique, et Jésus-Christ qu'il présentait comme un personnage éminent par ses vertus, mais qui n'était que le précurseur du Messie. Il appuyait ce système de différents passages tirés de l'Évangile et du Coran:

mais tandis qu'il s'occupait de se former des partisans, il reçut, en 1734, l'ordre de quitter Maroc, et chercha un asile à Tétuan, où il mourut, au commencement de novembre 1737, d'une maladie de langueur, causée par le chagrin. On ne trouva dans sa chambre qu'une petite somme d'argent, et quelques effets de peu de valeur, dont le pacha s'empara, suivant la coutume du pays. Il avait eu, dit-on, d'un mariage contracté en Espagne, deux fils, qui se noyèrent sur la côte de Biscaye, en voulant passer en Angleterre. On peut consulter, pour plus de détails, le *Mercure* de décembre 1737, et le tome 1er. du journal de l'abbé Prevôt, intitulé : *Le Pour et Contre*, où il a publié les aventures de Ripperda, d'après la relation d'un capitaine anglais, qui venait de visiter la côte d'Afrique. Voy. la *Vie du duc de Ripperda*, etc., par M. P. M. B., Amsterdam, 1739, 2 vol. in-8o., ouvrage écrit d'une manière intéressante, mais que l'on consulterait avec plus de confiance, si l'auteur avait pris soin de citer ses autorités; — *Memoirs of the duke of Ripperda*, etc., Londres, 1739, in-8o.; — *Vida del duque de Ripperda*, Madrid, 1740, 2 vol. in-8o. W—s.

RIQUET (PIERRE-PAUL DE), seigneur de Bonrepos, du Bois-la-Ville, et auteur du canal de Languedoc, naquit à Béziers, en 1604. Il était issu de Gérard Arrighetti, lequel, proscrit de Florence, sa patrie, en 1268, pour avoir servi la faction des Gibelins, vint s'établir en Provence avec sa famille. Son petit-fils Pierre, qui fut premier consul de la ville de Seyne, dans cette province, est nommé, dans ses titres, *Riquetti*, d'où l'on a fait *Riquet* par abréviation française. Antoine Riquetti, sixième du nom, mort en 1508, eut sept enfants : l'aîné, Honoré Riquetti, est l'auteur de la branche des marquis de Mirabeau. Le quatrième, Régnier, est l'auteur de la branche des comtes de Caraman. Cette branche, établie en Languedoc, ne porte plus, dans les actes postérieurs, que le nom de Riquet; et c'est d'elle que descend l'auteur du canal du Languedoc. L'idée de faire communiquer la Méditerranée à l'Océan n'était pas nouvelle; on l'attribue aux Romains: on en fait honneur à Charlemagne; elle n'échappa point à François Ier., et il en fut question sous Henri IV, en 1598 (*V.* JOYEUSE, XXI, 81). Louis XIV eut la gloire de comprendre tous les avantages de ce projet, d'en ordonner et d'en seconder l'accomplissement. Déjà, dans le canal de Briare, terminé en 1642, on avait le premier exemple d'un canal *à point de partage* (*Voy.* REGEMORTES, XXXVII, 226) : mais il s'agissait de travailler bien plus en grand, sur une longueur de plus de cinquante lieues d'un pays morcelé en petites propriétés. Pour réussir, il fallut le concours de plusieurs circonstances : un homme de génie, doué d'un jugement solide, d'un instinct rare, d'une constance à toute épreuve; un ministre capable d'embrasser toutes les parties de la plus vaste administration, de saisir avec rapidité, d'exécuter avec persévérance, de fixer à-la-fois ses regards vivifiants sur le commerce et l'industrie, sur les talents et sur les arts; un souverain que l'élévation de son caractère portât à adopter toutes les mesures qui pouvaient contribuer à l'illustration de son règne; des états qui, bien que retenus d'abord par la crainte d'engager la province dans

des tentatives hasardeuses et des sacrifices inutiles, fussent disposés ensuite à signaler leur munificence et leur libéralité, dès que l'utilité publique leur devenait évidente. Ce concours se trouva dans la réunion de Riquet, de Colbert, de Louis XIV et des états de Languedoc. Riquet suppléait aux connaissances par la pénétration : la nature l'avait fait géomètre. La position d'une partie de ses biens au pied de la montagne Noire, le mit à portée d'étudier la marche des eaux, d'en examiner les sources, les penchants, la direction générale ou particulière. Il médite en silence : puissamment aidé de la science et de l'expérience du mathématicien et ingénieur Andréossi, après avoir visité le canal de Briare, il arrête son plan, prévoit les obstacles, prépare d'avance la réponse aux objections, et confie son secret à Colbert. Ce grand ministre d'un grand roi fait passer dans l'ame de Louis XIV sa persuasion et son enthousiasme. Des expériences sont prescrites; Riquet en fait toutes les avances : ses essais justifient les premiers encouragements du monarque; une vérification des moyens d'exécution est ordonnée et opérée, en 1664, par deux experts, l'un desquels était M. Boutheroue de Bourgneuf, fils de l'inventeur et auteur du canal de Briare; et, au mois d'octobre 1666, paraît l'édit pour la construction du canal. Le roi ordonne que l'entrepreneur pourra prendre toutes les terres et tous les fonds nécessaires, et les érige en un fief, comprenant le canal, que Riquet et ses successeurs posséderont à perpétuité. Quatorze années suffirent pour achever presque entièrement toutes les opérations. Le nombre des ouvriers était ordinairement de huit mille, et il s'éleva quelquefois de onze à douze mille individus. L'auteur de l'entreprise avait joui de l'admiration excitée par le succès de ses premiers travaux. Déjà, en 1667, il avait obtenu que les deux premières pierres de l'écluse du canal, à l'embouchure de la Garonne, fussent posées, l'une par le parlement de Toulouse, l'autre par les capitouls, en présence de l'archevêque de cette ville. Une relation de cette cérémonie avait été imprimée. Dans son premier enthousiasme, Riquet avait conçu l'idée de faire, au point de partage, à Naurouse, un port magnifique, de construire à l'entour de vastes magasins, et d'en former le centre d'une ville régulière, bâtie sur un modèle uniforme. Il voulait aussi placer, au milieu du bassin, la statue de Louis XIV. Ces projets ne furent point suivis; et le bassin lui-même, atteri et planté de peupliers, offre aujourd'hui une île charmante, environnée par les deux branches de la rigole qui conduit les eaux de la montagne Noire dans le canal. Enfin Riquet touchait au moment de terminer ses travaux, lorsqu'il mourut, le 1er. octobre 1680. Il avait eu soin d'associer à ses plans un de ses fils, Jean Mathias de Riquet de Bonrepos, maître des requêtes et président à mortier au parlement de Toulouse. Celui-ci, animé du même zèle que son père, eut bientôt mis la dernière main aux travaux. Il fut aidé par son frère cadet Pierre-Paul de Riquet (*V.* l'art. suivant), et par MM. de Grammont, baron de Santa, et de Lombrail, trésorier de France, tous deux gendres de Riquet. En 1681, la navigation du canal fut établie. La visite définitive et la réception des ouvrages eurent lieu au mois de juillet 1684. M. d'Aguesseau, intendant de Languedoc, et père de l'illustre chancelier, fut

chargé de cette vérification. Le conseil-d'état décida que les entreprises de Riquet étaient achevées, et qu'il avait rempli ses engagements. Riquet épuisa sa fortune dans l'entreprise qui a depuis enrichi la province : il y consacra trois millions, et laissa à ses enfants plus de deux millions de dettes. Ce n'est guère qu'en 1724, que le canal produisit un revenu à ses héritiers ; et l'on peut dire, sans exagération, qu'ils ont employé près de trois millions en améliorations de ce grand et bel ouvrage. On évalue à environ dix-sept millions la première dépense de construction : le marc d'argent ayant à-peu-près alors la moitié de sa valeur actuelle, cette somme représenterait aujourd'hui trente-quatre millions. Le canal de Languedoc continua d'être la propriété de la famille qui l'avait créé, jusqu'au moment où la révolution vint l'en dépouiller, presque tout-à-fait, par suite de l'émigration de MM. de Caraman. Cependant les héritiers Bonrepos jouissent encore de dix-neuf quatre-vingt quatrièmes, qu'ils ont conservés dans la nouvelle compagnie des actionnaires auxquels le canal a été concédé en 1810. Donnons une idée de ce monument qui a si puissamment contribué à l'illustration de Louis XIV, et à la prospérité de la France. Le cours du canal de Languedoc, depuis Toulouse jusqu'à l'étang de Thau, dans la Méditerranée, est de deux cent trente-huit mille sept cent quinze mètres (environ cinquante-cinq lieues de vingt-cinq au degré). Son point de partage est à Naurouse, près la ville de Castelnaudari. De ce point, la portion du canal la moins étendue se dérive vers le nord-ouest, et débouche dans la Garonne, sous Toulouse. Sa descente dans cette partie est de soixante-trois mètres en vingt-six écluses. L'autre portion suit la direction du sud-est, puis celle de l'est, et prend son embouchure à une lieue de la ville d'Agde, dans l'étang de Thau. La descente du canal, dans cette partie, est de cent quatre-vingt-neuf mètres, en soixante-quatorze écluses. Outre ces cent écluses, il y a sur le canal trente-huit ponts, dont douze de grande route, et vingt-six de communication ; quatre ponts aqueducs, des cales et des épanchoirs à siphon. Deux rigoles, celle de la montagne et celle de la plaine, conduisent, au canal, par un cours de cinquante-huit mille cinq cent cinquante-sept mètres, les eaux de la Montagne-Noire, rassemblées successivement dans les bassins de Lampy et de Saint-Ferréol, dont le premier contient deux millions trois cent mille mètres cubes d'eau, et le second, six millions neuf cent cinquante mille. La masse commerciale que le canal transporte, année commune, est d'environ soixante-quinze mille tonneaux, qui produisent, avec d'autres revenus accessoires, une somme de quinze cent mille francs, dont la moitié est ordinairement réservée pour les dépenses d'entretien et les frais d'administration. Riquet ne se borna pas à faire exécuter le canal dont il avait conçu l'idée; il forma en même temps le plan d'une administration propre à le conserver et à le perfectionner : il en traça les règles à ses enfants; il en fit une loi à ses descendants, et c'est ainsi qu'il s'est survécu à lui-même, pour se rendre utile à son pays. Si l'on considère combien peu de grands établissements se perpétuent pendant un siècle, et s'il en est moins encore où, dans cet intervalle de temps, il ne

se glisse des abus, on sera porté sans doute à mieux apprécier le génie de l'homme qui, après avoir fait exécuter le canal de Languedoc, imagina, pour sa conservation, un système de régie tel, que, par un ressort toujours agissant, celui de l'intérêt personnel, le bien public était opéré, les abus devenaient presque impossibles, et les améliorations infaillibles et nécessaires (1). Indépendamment de l'entreprise du canal, Riquet s'était encore chargé des travaux destinés à finir le port de Cette; il avait déjà terminé les deux jetées au moyen desquelles une retraite était assurée aux vaisseaux, lorsque la mort interrompit de si importants ouvrages. S'il n'a pu jouir du triomphe auquel il avait droit de prétendre, la postérité du moins a confirmé le juste hommage que lui avaient décerné ses contemporains. Les détails du canal de Languedoc ont été gravés, en 1771, par Garipuy, 15 feuilles in-folio. On peut consulter aussi le *Traité des Canaux de Navigation*, par Lalande; l'*Histoire du Canal du Midi* (*Voy.* ANDRÉOSSI); l'*Essai historique sur les Etats-généraux de la province de Languedoc* (par l'auteur de cet article), Paris, 1818, 2 vol. in-4°.; l'ouvrage sur les canaux, publié en 1822, par M. Huerne de Pommeuse, etc. T—É.

RIQUET DE BONREPOS (PIERRE-PAUL), comte de Caraman, fils cadet de l'auteur du canal de Languedoc, entra, comme enseigne, au régiment des Gardes-françaises, en 1666, fut lieutenant en 1668, et capitaine en 1675. Il se trouva à tous les siéges et à toutes les actions de guerre qu'il y eut en Flandre jusqu'en 1684. Dans l'intervalle, il concourut avec son frère à l'achèvement du canal entrepris par son père. Il commandait un bataillon des Gardes au combat de Valcourt, en 1689, et se fit remarquer à Fleurus, sous le maréchal de Luxembourg, en 1690. Brigadier en 1691, il servit au siége de Mons. Au siége de Namur, en 1692, il emporta, à la tête du régiment Dauphin, l'ouvrage à corne et le fort Guillaume : il combattit à Steinkerque, à Nerwinde, et continua de servir à l'armée de Flandre. Lieutenant-général en 1702, il servit pendant toutes les autres campagnes, jusqu'en 1704. Il devint lieutenant-colonel des Gardes, en 1705. Cette même année les lignes de Brabant ayant été forcées, le comte de Caraman forma un bataillon carré avec lequel il fit l'arrière-garde; et quoiqu'attaqué plusieurs fois par la cavalerie, il ne put être entamé. Cette action brillante, dans laquelle il fut puissamment aidé par M. de Steckemberg, assura la retraite de l'armée sur Louvain. Il se signala, en 1706, à la bataille de Ramillies, entra dans Menin, y fut investi pendant trente-neuf jours, soutint dix-huit jours de tranchée ouverte, et obtint une capitulation honorable. Il combattit encore à la bataille d'Audenarde, en 1708, et à Malplaquet, en 1709. Il se démit de la lieutenance-colonelle des Gardes, en 1710, et ne servit plus. Il avait obtenu, dès 1705, par une distinction bien honorable, la grand'croix de Saint-Louis, sans avoir été commandeur. Il mourut, en 1730, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, ne laissant point de postérité. Le marquis

(1) On peut citer parmi ces améliorations postérieures à la construction primitive, le creusement du bassin de Lampy, ci-dessus mentionné, exécuté en 1782; le magnifique pont-aqueduc de Fresquet terminé en 1810, l'aqueduc St.-Agnet, construit en 1765, etc. P—NY.

de Caraman actuel, ses frères et ses sœurs, descendent du fondateur du canal de Languedoc par un autre des fils de celui-ci. D. L. C.

RISBECK ou RIESBECK (Gaspar), littérateur allemand, est connu principalement en France par un voyage en Allemagne, assez intéressant. Quelques biographes lui donnèrent le titre de *Baron*, qu'il n'avait point, et qu'il n'eut jamais la prétention de prendre à la tête de ses ouvrages. Il naquit, en 1750, à Hoechst, près de Francfort. Son père, riche négociant, le destinait à la magistrature, et voulut, en conséquence, lui faire étudier le droit. Entraîné par une imagination ardente, Risbeck sentit bientôt un dégoût insurmontable pour l'étude des lois, et ne songea plus qu'à se livrer à la culture des lettres. Il avait sans cesse entre les mains les ouvrages de Klopstock et de Goethe, et les lisait même pendant les heures de la classe. De cette manière, le terme de son éducation scolastique arriva, sans qu'il eût, pour ainsi dire, commencé ses études. Il venait de se former en Allemagne une secte dont les membres prenaient le titre pompeux des génies par excellence (*Das Geniewesen*), et professaient le mépris le plus profond pour toutes les institutions et toutes les convenances sociales. Risbeck eut le malheur de s'y faire agréger; et dès-lors ce fut une obligation pour lui de renoncer à l'état auquel son père le destinait. Le désœuvrement et le goût des voyages l'entraînèrent dans des dépenses excessives; et il eut promptement dissipé toute sa fortune. Réduit, pour subsister, à se mettre aux gages des libraires, il s'établit à Saltzbourg. Les *Lettres sur les moines*, attribuées à M. de La Roche, avaient fait une grande sensation dans l'Allemagne protestante. Risbeck entreprit de continuer cet ouvrage, et publia deux nouveaux volumes, qui eurent encore plus de succès que le premier. En vain, il avait imité le style de son devancier; on reconnut dans la continuation, dit le prince de Galitzin, un écrivain plus hardi dans ses vues, plus nouveau dans son style; et, malgré le voile de l'anonyme dont il s'était enveloppé, son secret ne tarda pas à être divulgué. Toujours passionné pour les voyages, il desira visiter la Suisse, et se fixa quelque temps à Zurich, où il devint le coopérateur du *Journal politique* qui s'imprimait en cette ville, et il y donna une édition des *Lettres* de Coxe sur la Suisse. Ayant rassemblé et mis en ordre les observations que lui avaient fournies ses voyages, il les publia, en 1783, sous le titre : *Briefe eines reisenden Franzosen*, etc. (Lettres d'un voyageur français sur l'Allemagne, adressées à Paris, à son frère, traduites par K. R.), Zurich, 2 vol. in-8°. L'auteur, qui voulait, on ne sait pourquoi, faire passer son ouvrage pour une traduction du français, avait si mal pris ses mesures, que personne en Allemagne ne fut la dupe de cette faible ruse; mais, en France, quelques bibliographes ont cru que Risbeck n'était que le traducteur de Collini (*V.* Collini, IX, 270 (1). Le succès brillant qu'obtint cette nouvelle production de Risbeck, ne put adoucir les chagrins dont il était dévoré. Malgré les témoignages d'amitié qu'il recevait de Gessner et de

---

(1) Les *Lettres* de Collini *sur les Allemands* ne parurent qu'en 1784; l'ouvrage de Risbeck est donc antérieur d'un an à celui dont on suppose qu'il est la traduction.

Lavater, et leurs instances pour le retenir, il quitta Zurich, et se retira dans la petite ville d'Arau. De puis quelque temps il cherchait dans les tavernes et au milieu des orgies, des distractions qu'il ne trouvait pas: seul, en proie à la plus noire mélancolie, il écrivit cependant une *Histoire de l'Allemagne*, où l'on remarque le même esprit d'indépendance et la même vigueur de style que dans ses précédents ouvrages. Il mettait la dernière main à cette Histoire, quand il mourut, le 5 février 1786, à peine âgé de trente-six ans. Nous n'ajouterons rien à ce qu'on a dit de ses *Lettres sur les moines*, qui paraissent oubliées aujourd'hui, malgré la vogue dont elles ont joui lors de leur publication; mais on doit entrer dans quelques détails sur son *Voyage en Allemagne*. La première édit. allemande parut, comme on l'a dit, à Zurich, en 1783, 2 vol. in-8º.: il fut traduit en anglais par Maty, Londres, 1787, 3 vol. in-8º., et en français, d'après la version anglaise, Paris, 1788 ou 1790, 3 vol. in-8º., cartes et portr. Le traducteur français prétend avoir revu sa version sur le texte allemand; mais il est certain que les grâces de l'original n'y ont pas été conservées. L'édition allemande de 1785, in-12, est enrichie de notes et de corrections, par B. F. Haller, de Berne. Risbeck ne s'arrête point à décrire les antiquités ni les édifices des pays qu'il parcourt; mais il s'attache à faire connaître les mœurs et les usages des habitants, et à donner des notions un peu précises sur les produits et l'administration des provinces, signalant les vices et les abus qui lui paraissent susceptibles de réforme. On y voit le goût et le talent de l'observation; on y trouve du feu, de l'esprit, mais souvent des décisions tranchantes, des jugements précipités, des objets saisis d'un coup-d'œil et rendus d'un trait de plume, un ton satirique, et des calculs fréquemment inexacts. Il parle avec éloge du gouvernement de l'impératrice Marie-Thérèse; mais c'est Joseph II qui est son héros. A ses yeux, le roi de Prusse n'est que la seconde personne de l'Allemagne, quoiqu'il rende justice à ses intentions bienfaisantes. Il ne se montre nulle part favorable à la France, ou plutôt à son ministère, qu'il accuse d'avoir sacrifié l'influence qu'il pouvait conserver sur le continent, au desir de rendre la supériorité à la marine française. Les erreurs que Risbeck a commises, en parlant du gouvernement prussien et du système de finances de l'Angleterre, et les inexactitudes signalées dans les journaux du temps, sont rachetées par quelques idées neuves ou instructives; et malgré les changements arrivés dans la politique de l'Allemagne, on peut encore lire ce voyage avec intérêt. M. de la Richarderie en a donné une analyse étendue dans la *Biblioth. des voyages*, II, 298-318. L'*Histoire de l'Allemagne*, par Risbeck, a été publiée à Zurich, 1787. M. Doray-de-Longrais en promettait une traduction française dans le *Journal de Paris* du 9 mai 1788; mais elle n'a point paru. Cette histoire a été continuée par *Milbiller*, professeur à Passau, Zurich, 1788-89, 2 vol. in-8º. Le prince Boris de Galitzin a publié, sur Risbeck, dans le *Mercure* d'août 1788, une curieuse *Notice*, reproduite dans le *Journal encyclopédique*, et dans l'*Esprit des journaux* de septembre même année. W—s.

RITCHIE (Joseph), voyageur anglais, né à Otley dans le Yorkshire, était secrétaire du consulat anglais à Paris, lorsqu'informé des efforts faits par l'Angleterre pour obtenir des renseignements exacts sur l'intérieur de l'Afrique, il s'offrit à l'association africaine à Londres, et fut mis en mesure, par cette société, d'entreprendre un voyage par le nord de l'Afrique, d'où il devait chercher à pénétrer jusqu'à Tombuctou. A Malte, il prit avec lui un officier de marine, M. Lyon, et un matelot. Les trois voyageurs se rendirent à Tripoli, où ils se revêtirent d'habits musulmans, d'après les conseils du pacha de cette régence, et se firent enseigner les rits et les prières de l'islamisme. S'étant pourvu d'une pacotille de marchandises, et d'un grand nombre de chameaux, Ritchie partit, le 25 mars 1819, avec ses compagnons de voyage, sous la protection de Mohammed-El-Moukin, bey du Fezzan, qui retournait à Mourzouk sa capitale, et qui leur garantissait tous les secours pour leur expédition dans l'intérieur. Jusqu'à cette ville, leur voyage n'éprouva point d'obstacles, et semblait annoncer d'heureux résultats; mais pendant leur séjour à Mourzouk, leurs malheurs commencèrent. Le bey, homme froidement cruel et perfide, empêcha Ritchie de vendre ses marchandises : n'ayant plus de fonds, celui-ci éprouva de grandes privations; et, par surcroît de malheur, les trois Européens se ressentirent de l'influence maligne du climat. Ritchie fut celui qui en souffrit le plus; bientôt son mal fut incurable, et il mourut, le 20 novembre 1819. Ses deux compagnons de voyage l'ensévelirent en récitant publiquement des passages du Coran, après avoir fait en secret le service funèbre, suivant le rit anglican. A peine Ritchie était-il enterré, qu'un courier apporta des lettres-de-change pour vingt mille livres sterling, accordées par le gouvernement anglais au jeune voyageur auquel il avait donné le titre de vice-consul à Mourzouck. Le capitaine Lyon, présumant que la perfidie du bey ne lui laisserait pas continuer son voyage, revint en Europe, et publia à Londres, en 1821, le récit de cette expédition, qui a servi du moins à mieux faire connaître le Fezzan : il en a paru un abrégé en français, par Ed. Gauttier, Paris, 1821, 2 vol. in-18. D—G.

RITSON (Joseph), savant critique anglais, né, en 1752, à Stockton-Upon-Tees, dans le comté de Durham, parcourut obscurément la carrière de la jurisprudence. Son goût le portait à étudier les antiquités de son pays, et à éclaircir les ouvrages des anciens poètes; mais il montra, dans l'exercice de la critique littéraire, un malheureux esprit de dénigrement, qui tenait à son tempérament, habituellement sombre : sa physionomie paraissait s'*humaniser* seulement à la vue des livres gothiques, dont il était particulièrement avide. Peu l'égalaient dans l'art de fixer des dates, et d'assigner aux fragments anonymes leurs véritables auteurs : mais son style est dépourvu d'agrément; et il avait adopté une orthographe bizarre, qui rend la lecture de ses écrits encore plus pénible. On cite de lui : I. *Observations sur les trois volumes de l'Histoire de la Poésie anglaise*. par Warton, 1783. II. *Recueil choisi de Chansons anglaises*, 1783, 3 vol. in-8°. III. *Remarques critiques et éclaircissements sur le texte et les notes de la dernière édition de Shakspeare* (par Steevens), 1784, in-8°. IV. *Re-*

marques sur la réimpression de cette édition, par Reed, 1786. V. *Critiques rapides* (Cursory criticisms), etc., *sur l'édition donnée par Malone*, 1790. VI. *Anciennes Chansons du temps de Henri III*, *jusqu'à la révolution* (*de* 1688), 1792, in-8°. VII. *Anthologie anglaise*, choix de poésies, 1792-1793, 3 vol. VIII. *Chansons écossaises*, avec la musique originale, 1794, 2 vol. in-8°. IX. *Robin Hood*, recueil de tous les anciens poèmes, chansons et ballades relatives à ce fameux proscrit, avec des Anecdotes historiques sur sa Vie, 1795, 2 vol. in-8°. X. *Poèmes sur des événements intéressants du règne d'Edouard III*, écrits en 1352, par Laurent Merrick, avec une Préface, une Dissertation, des Notes, et un Glossaire, 1795, 3 vol. in 8°. XI. *Biographia poetica*, Catalogue des poètes anglais des douzième, treizième, quatorzième, quinzième et seizième siècles, avec de courtes Notices sur leurs ouvrages, 1801, in-12, 1802, in-8°. XII. *Essai sur l'abstinence des aliments tirés du règne animal*, *comme devoir moral pour l'homme*, 1803. Si l'auteur observait pour lui-même le régime pythagorique qu'il recommandait, il n'en avait pas recueilli, à ce qu'il paraît, les avantages qu'on peut s'en promettre. Les sentiments dangereux et impies qu'il avait trouvé moyen d'exprimer en traitant un pareil sujet, empêchèrent, pendant quelque temps, aucun libraire de se charger du livre. C'était évidemment l'ouvrage d'un cerveau dérangé. Peu de temps après, la conduite de Ritson obligea de s'assurer de sa personne; et renfermé dans une maison de fous à Hoxton, il y mourut, au bout de quelques jours, le 3 septembre 1803. Cet homme affichait des principes républicains, et une haine prononcée contre son roi. — RITSON (Isaac) était un jeune homme plein d'imagination et d'ardeur, qu'une mort prématurée enleva aux lettres. Né, en 1761, près de Penrith, il fut maître d'école, étudia la médecine à Édinbourg, et vint à Londres. Là, sans ressources pécuniaires, il rédigea des thèses que lui payaient des condisciples qui s'en faisaient honneur. Il composait alternativement des vers, des articles médicaux pour le *Monthly review*, et d'autres écrits. Déçu dans ses espérances exagérées, et se croyant abandonné du monde, il mourut de chagrin à Islington, en 1789, n'ayant que vingt-sept ans. On a de lui un *Hymne à Vénus*, in-4°.; la Préface de la *Description des Lacs*, par Clarke; une Traduction en vers de la *Théogonie d'Hésiode*. Joseph et Isaac Ritson ont une place dans les *Calamities of authors* par Israeli. L.

RITTENHOUSE (DAVID), astronome américain, d'une famille originaire de Hollande, naquit, en 1732, à Germantown, petite ville de la Pennsylvanie. Ses parents, le destinant à l'agriculture, ne lui firent donner que peu d'instruction. Cependant les dispositions naturelles du jeune paysan ne tardèrent pas à percer, au milieu de ses travaux pénibles. On le voyait tracer sur sa charrue, des figures de géométrie, exécuter toute sorte de sculptures en bois, et faire des horloges dans les champs. Il prouva si évidemment sa vocation pour les mathématiques et la mécanique, que sa famille, le trouvant d'ailleurs d'une constitution trop faible pour les travaux agricoles, le mit en apprentissage chez un horloger. Là le jeune Rittenhouse se vit dans la carrière qui lui convenait: en-

core, peu satisfait de la partie purement mécanique de l'horlogerie, qu'il eut bientôt apprise, employa-t-il ses moments de loisir, et même les nuits, à s'initier dans les hautes mathématiques. Il étudia les principes de Newton, observa le ciel; et, à force d'études, il devint géomètre et astronome, sans le secours d'aucun maître. Une machine planétaire, qu'il exécuta d'après son invention, fut jugée supérieure à celles qu'on avait faites avant lui. Il en fit une seconde, que l'on conserve encore au cabinet de l'université de Pensylvanie. Les efforts de cet enfant de la nature pour pénétrer le mécanisme de l'univers, excitèrent l'attention des hommes les plus marquants des États-unis; ils devinrent ses protecteurs et ses amis. Franklin, Smith, Barton, lui facilitèrent les moyens d'étendre son instruction. Il avait continué d'habiter à la campagne, résolu de vivre toujours au sein de la nature. Cependant, entraîné par les sollicitations de ses amis, il vint s'établir, en 1770, à Philadelphie, en qualité d'horloger, et de fabricant d'instruments de mathématiques. Ses connaissances en astronomie avaient engagé la société philosophique de cette ville à l'envoyer, en 1769, à Norriton, dans le comté de Montgommeri, pour observer le passage de Vénus. Il fut nommé ensuite membre de cette société, à laquelle il se rendit utile, par les observations astronomiques qu'il fit dans un observatoire construit par lui-même, et dans celui de l'hôtel-de-ville de Philadelphie. Le docteur Smith a rendu compte des résultats de ces observations, dans le tome 1er. des *Transactions de la société philosophique américaine*. Dans le même Recueil (tomes I-IV), on trouve un Discours de Rittenhouse sur l'histoire de l'astronomie, et divers Mémoires sur cette science. En 1775, il fit partie de la commission chargée de tracer la ligne de démarcation entre la Virginie et la Pennsylvanie. En 1784 et 86, il rectifia la position de la frontière occcidentale de la première de ces provinces (travail pour lequel il aida à mesurer cinq degrés de longitude, à partir d'un point près de la Delaware). Ensuite il fut chargé d'un travail semblable pour la limite entre New-York et Massachussets. Étant connu par son désintéressement, il avait été promu, dès l'année 1777, aux fonctions de trésorier de la Pennsylvanie. Dans cette place, il justifia complètement la confiance de ses concitoyens; et il la quitta, en 1789, avec des mains entièrement pures. Depuis 1792 jusqu'en 1795, il dirigea l'établissement des monnaies des États-unis, comme Newton avait dirigé celui de l'Angleterre; et il ne résigna cet emploi qu'à cause de sa mauvaise santé. Après la mort de Franklin, il fut désigné, avec le docteur Smith, par la société philosophique de Philadelphie, pour préparer l'éloge de son président; et il eut l'honneur d'être nommé à sa place (1791). Peu de temps après, il fit un présent de trois cents louis à cette société. Il fut reçu membre de la société royale de Londres, en 1795. La même année, il se retira de la monnaie; et il termina sa carrière le 20 juin 1796. *Voy.* son Éloge, par Rush, Philadelphie, 1797, in-8°. de 46 p. Le baron de Zach a inséré une Notice sur ce savant, dans le tome VII, année 1803, cahier 1er., de *Monatliche Correspondenz*; et William Barton a publié des *Mémoires sur Rittenhouse*, Philadelphie, 1814. Ses travaux sont répandus dans les

divers volumes des Transactions de la Société américaine. On trouve, dans la Bibliothèque britannique de Genève (sc. IX, 129-138), l'ingénieuse solution qu'il donna d'un curieux problème d'optique, proposé par Hopkinson. D—G.

RITTER (JÉRÉMIE-BENJAMIN), médecin et chimiste, naquit en 1762, à Hirschberg en Silésie. Après avoir achevé ses études à l'université de Kœnigsberg, il y soutint une thèse *De usu matheseos in chymiâ*. En 1795, il fut placé, en qualité de secrétaire et de vérificateur, auprès de l'administration des mines de Silésie. Quelques années après, il fut appelé à l'administration générale, à Berlin, où il demeura jusqu'à sa mort, qui arriva le 4 avril 1807. Ritter a publié sur la chimie plusieurs ouvrages, qui ont eu du succès : I. *Sur les nouveaux objets de la chimie*, Breslau, 1791-1802, deux cahiers in-8°. II. *Éléments de la stœchpometrie, ou art de mesurer les éléments chimiques*, ibid., 1792-94, 3 vol. in-8°. Il a rédigé les volumes III et VI, et le Supplément du Dictionnaire de chimie, commencé par Bourguet, et il a préparé la troisième édition du Dictionnaire chimique de Macquer, Leipzig, 1806, 2 vol. in-8°. Il a coopéré au Journal de chimie de Gehlen, Berlin, 1803-1805, et au Journal de chimie et de physique, ibid., 1806 et 1807. Ritter était de plusieurs sociétés savantes : il avait l'emploi d'*arkaniste* à la manufacture de porcelaine de Berlin; et il était directeur de la société pharmaceutique dans la même ville. D—G.

RITTER (JEAN-GUILLAUME), un des physiciens les plus célèbres de l'Allemagne dans les temps modernes, naquit à Samitz, en Silésie, le 16 décembre 1776. On ne sait rien sur ses parents, ni sur sa jeunesse : il étudia la médecine à Iéna, et s'occupa, dès le premier moment, d'expériences physiques. Il paraît avoir été excessivement à la gêne vers la fin de ses études : le duc de Gotha lui accorda des secours, et le fournit d'instruments et de piles galvaniques. Dès l'année 1798, Ritter se fit remarquer par un écrit assez ingénieux; il soupçonna qu'une action galvanique accompagne toujours les phénomènes de la vie, et il inséra beaucoup de Mémoires dans le journal de physique et de chimie de M. Gehlen. En général, ce fut le galvanisme qui l'occupa le plus; et l'on a prétendu qu'il n'y avait personne qui eût construit plus de piles galvaniques, et sacrifié plus de grenouilles à ses expériences. Il soumit à l'action de la pile beaucoup d'autres corps des trois règnes de la nature; et le premier peut-être, ou au moins en même temps que Nicholson, il apprit à décomposer l'eau en introduisant les deux pôles d'une pile aux deux bouts d'un tube de verre qui contenait ce fluide. Il variait à l'infini les substances dont il composait ses piles et ses conducteurs; il faisait des conducteurs de fibres musculaires, et des piles secondaires de substances homogènes, comme du métal ou des cartons mouillés. Il se trouva que celles-ci ne produisaient point par elles-mêmes l'électricité; mais si l'on en faisait communiquer les bouts avec ceux de la pile ordinaire, ils en prenaient l'électricité opposée, et la conservaient, à cause de la difficulté que le carton mouillé oppose à la communication. Ritter observa le premier les couleurs différentes que présentent les deux fils d'une pile, quand on les approche de l'œil, et il remarqua

que les différents rayons du spectre avaient plus ou moins la propriété de désoxigéner, et celle d'échauffer : en cela, ils suivaient un ordre inverse, augmentant de force et s'étendant hors du spectre du côté du rayon violet, pendant que les autres échauffaient du côté opposé. Le *Magasin pour l'histoire naturelle*, de M. Voigt, les *Annales de physique* de M. Gilbert, et le *Journal de chimie* de M. Gehlen, le firent connaître assez pour qu'en 1804, ou 1805, il fût appelé à Munich, en qualité de membre de l'académie. Ritter avait, pour les recherches physiques, un tel enthousiasme, que, dès le commencement, il était décidé à tout sacrifier à ses expériences, dût-il lui en coûter, disait il, un œil, une oreille, et jusqu'à la moitié de son nez et de sa langue, pour contribuer à étendre le champ des découvertes. Mais son esprit le porta souvent au-delà de ce que prouvaient ses expériences. Il examina l'influence des météores, et soupçonna le magnétisme de la pile : il regardait aussi le galvanisme comme le principal moteur de la vie et de ses phénomènes extraordinaires ; enfin il croyait à la baguette divinatoire. Il fit plusieurs opérations avec le fameux Campetti, qui, par le simple attouchement du sol, prétendait découvrir, soit des sources souterraines, soit des veines métalliques, et qui, ayant long-temps occupé les physiciens de la Haute-Italie, était appelé à Munich pour de nouvelles expériences. Ritter, prenant pour des effets physiques ces opérations où le public ne voyait que des jongleries, finit par adopter l'idée d'une force occulte appelée *siderisme*, à laquelle il attribua le pouvoir de reconnaître les corps les plus éloignés, et d'influer, par la seule action de la pensée, sur le mouvement des petites masses, surtout métalliques. On conçoit qu'il devait être partisan du magnétisme animal, espérant le lier ainsi aux autres phénomènes de la physique. Les écarts de son imagination amenèrent les irrégularités de sa conduite ; et des chagrins de ménage, produits par un mariage mal assorti, finirent par miner sa santé. Il faisait un abus des excitants pour oublier ses malheurs, comme pour exalter ses facultés intellectuelles ; et cette vie désordonnée produisit une maladie plus grave, à laquelle il succomba, à Munich, le 23 janvier 1810. Ritter avait une physionomie heureuse, et une vivacité d'imagination très-remarquable, qui se tourna particulièrement vers les recherches physiques. S'il s'égara quelquefois, il brilla aussi par des combinaisons et des pensées profondes, qui se trouvent consignées dans ses ouvrages, écrits avec peu de méthode, il est vrai, mais où l'on aperçoit souvent les étincelles d'un génie extraordinaire, et les germes de nouvelles découvertes. Sa mort prématurée enleva beaucoup d'espérances à ses admirateurs, et ouvrit un vaste champ à ceux qui allaient le suivre. Il s'amusa, vers la fin de sa vie, à publier des *Fragments tirés de la succession d'un jeune physicien*, qui furent imprimés à Heidelberg, en 1810, 2 vol. in-8°. C'est là qu'on trouve une espèce d'autobiographie, et la manière dont il s'envisageait lui-même. On apprend d'autres circonstances de sa vie dans les *Mélanges pour la connaissance du monde moderne*, de M. Zschocke. Voici, au reste, les titres de ses ouvrages : I. *Preuve que l'action de la vie est toujours accompagnée de galvanisme*, Weimar, 1798, avec

gravures. II. *Contributions à la connaissance plus particulière du galvanisme*, Iéna, 1801, 2 vol. in-8°. III. *Mémoires physico-chimiques*, publiés à Leipzig, en 3 vol., 1806. — Ses autres travaux se trouvent répandus dans les ouvrages périodiques et chimiques, en partie cités; mais il serait difficile de donner un extrait succinct de ces écrits, qui sont remplis d'autant de rêves que d'expériences ingénieuses. F—D—R.

RIVAL (Aimar de), Rivaux, ou Durivail, en latin *Rivallius*, savant jurisconsulte, né, vers le milieu du quinzième siècle, à Saint-Marcellin, en Dauphiné, fut pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Grenoble, qu'il remplit avec distinction. On ignore les particularités de sa vie. Il est auteur d'un ouvrage intitulé : *Civilis historiæ juris, sive in* XII *Tabularum leges commentariorum libri quinque; Historiæ item juris pontificii liber singularis*, Maïence, 1527, 1529, in-8°., ibid.; J. Schœffer, 1530, in-8°., de 368 pag., et inséré par Fr. Ziletti, dans le tome premier du *Tractatus universi juris* (1). Il y a des recherches et de l'érudition, et le style en est agréable; mais les progrès qu'a faits la science du droit, l'ont rendu à peu près inutile. On conserve parmi les manuscrits de la biblioth. du Roi, n°. 6014, un autre ouvrage de Rival : *De Allobrogibus libri novem*, in-fol. C'est la description et l'histoire du Dauphiné, jusqu'à l'année 1535; elle est citée plusieurs fois par Expilly, dans le Discours dont il a fait précéder son épitaphe de Bayard (*V.* les *Poésies* d'Expilly, troisième partie). Chacon attribue à Rival un *Commentaire* sur le concordat de Léon X et de François Ier. (*V.* la *Biblioth.* de Chacon, au mot A. Rivallius). W—s.

(1) Les auteurs du Dict. universel distinguent à tort cet ouvrage de l'*Historia juris civilis et pontificii*, Valence, 1515, in-4°.

RIVALS (Jean-Pierre), issu d'une ancienne famille de Toulouse, illustrée par le capitoulat dès l'an 1350, sous le nom de Rivallis, ou Rivallo, naquit, en 1625, à la Bastide d'Anjou, dans le diocèse de Saint-Papoul, et fut un des meilleurs peintres que le midi de la France ait eus dans le dix-septième siècle. On l'avait destiné à la profession d'avocat; mais il l'abandonna pour se livrer au penchant qui l'entraînait vers la peinture. Un religieux augustin, nommé frère Ambroise Fredeau, élève de Simon Vouet, lui montra les premiers éléments du dessin; bientôt après, Rivals se rendit à Rome, y étudia la perspective et l'architecture, avec un tel succès, que le Poussin ne dédaigna pas de se l'associer à la composition d'études de fabriques, pour quelques-uns de ses tableaux. Son père l'ayant rappelé à Toulouse, il y fut nommé peintre et architecte de la ville. Avant l'époque de la révolution, les salles du Capitole, et les registres où l'on conservait les portraits des magistrats de Toulouse, renfermaient plusieurs beaux tableaux, qui justifiaient la réputation de cet habile artiste; mais les Vandales de 1793 les ont presque tous détruits. Il mourut le 17 mai 1706. Le célèbre dessinateur La Fage fut un de ses élèves. L—m—e.

RIVALS (Antoine), fils et élève du précédent, naquit à Toulouse, en 1667. Le desir de se perfectionner le conduisit à Paris : il se fit connaître, dans cette capitale, par plusieurs beaux ouvrages; mais il ne tarda pas à la quitter, s'y trouvant

contraint par quelques méchantes affaires, dans lesquelles l'avaient engagé sa jeunesse et sa bravoure. Il revint à Toulouse, d'où il partit pour aller à Rome; il y remporta le prix de peinture décerné par l'académie de Saint-Luc, et qui lui valut d'être couronné au Capitole. De retour dans sa patrie, il occupa la place de son père. Il composa, dans l'espace de trente ans, plusieurs tableaux estimés; les principaux sont relatifs à l'histoire de Toulouse : il surpassa son père par l'invention et la correction du dessin, mais il lui fut inférieur pour la beauté du coloris. Antoine Rivals, non-content d'enrichir Toulouse de ses ouvrages, voulut y fixer le goût des beaux-arts, en contribuant avec générosité, par ses leçons et ses libéralités, à la fondation de l'académie royale de peinture, sculpture et architecture de cette ville. On compte P. Subleyras au nombre de ses élèves. Il mourut, respecté et aimé de ses concitoyens, le 7 décembre 1735. Il avait une touche ferme, vigoureuse, et un dessin correct : ses compositions sont ingénieuses : il grava plusieurs planches avec talent. — Barthélemy RIVALS, son cousin et son élève, graveur estimé, a travaillé sur l'œuvre d'Antoine; on trouve le détail de ses ouvrages dans le *Mercure* de juin 1736. — RIVALS (Jean-Pierre), fils d'Antoine, suivit la même carrière, resta douze ans en Italie, et fut nommé, par le pape, chevalier de l'ordre de l'Éperon d'or. Ses ouvrages embellissaient les Chartreuses de Toulouse, de Saix, et l'hôtel du grand-prieur de Malte, à Toulouse. Il mourut en 1785. On a de lui une *Analyse des ouvrages de peinture, sculpture*, etc., *qui sont dans l'hôtel-de-ville de Toulouse*, 1770, in-8°., et un Recueil in-fol. des *morceaux d'antiquités* de son cabinet, dont il fit don à l'académie, et qu'il fit graver par ses élèves. L—M—E.

RIVARD (DOMINIQUE-FRANÇOIS), mathématicien, né en 1697, à Neufchâteau dans la Lorraine, acheva ses études à Paris, fut pourvu de la chaire de philosophie au collége de Beauvais, et la remplit pendant près de quarante ans, avec beaucoup de zèle. On lui a l'obligation d'avoir introduit l'enseignement des mathématiques dans l'université de Paris. C'était un savant modeste et laborieux. Les devoirs de sa place, l'étude des sciences, et la rédaction de plusieurs ouvrages qu'il composa pour ses élèves, partagèrent tous les instants de sa vie. Il mourut à Paris, le 5 avril 1778. Rivard a publié une édition latine du Nouveau-Testament, Paris, 1746, 2 vol. in-12. Elle est bien imprimée, et très-correcte : il en promettait un exemplaire à quiconque lui ferait observer une seule faute. Dans l'avertissement, il annonçait une édition complète de la Bible, qui n'a point paru (Voyez le *Dictionnaire des Anonymes*, première édition, n°. 11865). On a de lui : I. *Eléments de mathématiques*, Paris, 1740, in-4°.; cinquième édition, revue et corrigée, 1752, même format. Il en publia lui-même un *Abrégé*, 1740, in-8°.; réimprimé plusieurs fois. C'est, dit Montucla, un livre classique, et le germe de tous les excellents ouvrages qui ont paru depuis en ce genre. II. *Traité de la Sphère*, 1741, in-8°. III. *Abrégé du Traité de la Sphère, et du Calendrier*, 1743, in-8°.; souvent réimprimé. L'édition la plus récente est celle qu'a publiée Lalande en 1798, in-8°., et à laquelle il ajouta le calendrier républicain,

tout en réclamant contre les imperfections de ce travail (*V.* la *Bibliogr. astronomique*, pag. 802). Ce petit ouvrage, qui a joui de beaucoup de réputation, a été fort utile dans les colleges. IV. *Nouveau Traité de gnomonique*, 1742, 1746, in-8°. : il fit oublier celui d'Ozanam, et fut ensuite effacé par celui de D. Bedos (*V.* ce nom). V. *Trigonométrie rectiligne et sphérique*, avec des tables des sinus, des tangentes, des secantes, et des logarithmes, 1743, 1750, 1757, in-8°. Ce livre, dit Lalande, est, comme tous ceux de l'auteur, recommandable par la clarté. Les tables en sont exactes, les épreuves ayant été revues jusqu'à sept fois; et, quoique moins amples et moins commodes que celles de Callet, on les recherche encore quelquefois quand on a besoin d'avoir les sinus naturels (et les tangentes), dont Callet ne donne que les logarithmes. VI. *Traité d'Arithmétique*, 1747, in-8°. VII. *Eléments de Géométrie*, 1732, 1739, 1747, 1750, in-4°.; *Abrégé* par l'auteur, 1747, in-8°. VIII. *Instructions pour la Jeunesse, sur la Religion, et sur plusieurs Sciences naturelles*, 1758, 2 vol. in-12. IX. *Eléments de la Grammaire française, à l'usage des Enfants qui apprennent à lire*, 1760, in-12. X. *Recueil de Mémoires touchant l'Education de la Jeunesse*, 1763, in-12. XI. *Moyens d'apprendre à lire avec facilité et en peu de temps*, ou *Moyens de perfectionner la Méthode d'enseigner à lire*, Paris, 1767, in-12, de 74 pag. Il ne proscrit pas l'épellation; mais il indique les cas où elle est utile. Dans l'*Avertissement*, il promet un Syllabaire adapté à sa méthode. XII. *Mémoire sur les Moyens de perfectionner les études publiques et particulières*, où l'on montre en quoi il paraît que consiste la perfection de la méthode d'enseigner, 1769, in 12. XIII. *Institutiones philosophiæ ad usum scholarum accommodatæ*, 1778-80, 4 vol. in-12. C'est le Recueil des leçons que Rivard dictait à ses élèves, et que sa modestie l'avait toujours empêché de publier. Don Monniotte, son ami, en fut l'éditeur (*V.* Monniotte). Le portrait de Rivard a été gravé par Valade et par Desrochers. W-s.

RIVAROL (Antoine, comte de), né à Bagnols, en Languedoc, vers 1754, fut l'un des plus brillants esprits de la fin de ce dix-huitième siècle, qui fut le siècle de l'esprit : homme à la mode, digne de la gloire, que les salons regardèrent comme un prodige, que la politique européenne aurait pu compter comme un oracle, et que la postérité doit adopter aujourd'hui comme un de ces génies heureux et incomplets tout ensemble, qui n'ont fait que montrer leurs forces. Rivarol vint fort jeune à Paris. Il paraît qu'il n'avait pas eu d'autre éducation que celle de la maison paternelle, mais que cette éducation suffit à défrayer son début dans la capitale, et même son entrée dans la société des beaux-esprits et des savants. Accueilli d'abord, par D'Alembert, comme parent de M. de Parcieux de l'académie des sciences, il obtint bientôt, par lui-même, d'autres recommandations que cette parenté qu'on l'accusa quelquefois d'avoir usurpée. L'homme supérieur est tellement dans le monde l'ennemi commun, que ce n'est pas trop de toute une vie de caresses et de ménagements envers les autres, pour se faire pardonner; et les sots ne cèdent même pas toujours à cette précaution

Qu'on juge de ce qui dut advenir à Rivarol, qui la négligea; qui montra son esprit, et tout de suite, et avec une sorte d'audace; qui dès ses premiers succès fut, pour les jaloux, une véritable persécution. Le monde le lui rendit; et de là ces inculpations, ces contes, ces sarcasmes, toute cette réaction d'une malignité jalouse, qu'il lui fallut subir pour la noblesse de sa naissance dont on contestait et dont on refusait de reconnaître les titres italiens dans leur voyage en Languedoc. Son alliance avec M. de Parcieux, l'emploi de ses premières années à Paris, le secret de ses premières ressources pécuniaires, tout cela forme un voile de médisances, de doutes et d'incertitudes, que nous n'avons pas besoin d'écarter avec art. Rivarol vaut bien la peine qu'on ne s'occupe pas laborieusement de purger sa naissance, le commencement de sa carrière et même le reste de sa vie, de tous les reproches malins qu'il n'a lui-même réfutés que par des bons mots. Il en fut prodigue, et en vérité n'avait-il pas l'illustration suprême dans la trop heureuse société de nos pères, cette illustration de l'esprit demeurée la seule, au milieu des lumières, de la lassitude du bonheur et de la folie des nouveautés ? Avant d'avoir écrit une ligne, Rivarol était déjà celèbre dans les cercles de Paris, où l'on était bien vite un grand homme avec des épigrammes, avec des contes, avec le talent de la conversation et le génie de l'anecdote. La société ne voulait alors qu'être amusée; et elle était, à cet égard, d'une exigeance et d'une facilité tout ensemble, que nous avons peine à comprendre. Il y avait un certain art de causer, surtout de raconter, qui se recherchait beaucoup, s'obtenait fort peu, et suffisait à la fortune littéraire de celui qui ne pouvait pas se vanter d'un seul mot de lui imprimé. Les contemporains de Rivarol l'ont admiré d'abord à ce titre; et l'on assure qu'il était vraiment extraordinaire pour sa légèreté brillante, sa vivacité railleuse, la soudaineté intarissable de ses idées, le bonheur et l'éclat de ses expressions. C'était de la faconde grecque, de l'improvisation italienne, et quelque chose de la grâce française, très-bien servie par les avantages d'une fort belle figure. Cette gloire commode, qui se recueillait tous les soirs, et qui n'avait besoin pour se renouveler, que des méditations faciles d'une paresse légèrement occupée, ravit à Rivarol ses plus belles années. Sa vie et son talent se dépensèrent en saillies; et malgré l'empreinte vigoureuse que son esprit profond et mûri laissa sur quelques pages éclatantes, on ne peut guère le considérer que comme *un de ces paresseux pleins de génie*, qui, ne faisant pas assez pour être eux-mêmes, restent au-dessous de leur propre renommée. Quoi qu'il en soit de l'abandon volontaire de son talent, de la négligence de ses forces, on peut encore le deviner à quelques morceaux épars, et prendre dans ses œuvres, composées de riens spirituels ou de grandes ébauches, une admiration qui s'agrandit par les regrets. Pour nous, qui n'avons point entendu ce causeur si étonnant, et qui, par le malheur ou le bienfait de notre âge, ne pouvons même le replacer au milieu du monde aimable dont les mœurs sont devenues étrangères en France; il nous est impossible de décider si Rivarol faisait le matin sa conversation du soir, s'il travaillait ses bons mots, et s'il méditait

enfin tous ses impromptus ! Pour un autre bel-esprit de ce temps-là, pour Champfort, par exemple, nous dirions *oui*, parce qu'il nous a tenu fidèle registre des siens, et que la patience d'écrire suppose toujours une sorte de récompense qu'on se donne à soi-même pour la peine d'avoir pensé. Mais Rivarol est absous par sa paresse même. Champcenetz passait donc à tort pour son compère dans cette escrime d'esprit qu'il soutenait partout, toujours et de suite. Champcenetz tenait simplement à côté de lui une place qui ne reste jamais vide auprès d'un homme distingué d'une maniere quelconque, celle d'imitateur. C'était *son clair de lune*, pour nous servir d'un de ses mots. Essayons de suivre cet esprit brillant et léger, cette imagination vive et forte, à travers les feuilles où elle n'a fait qu'arrêter un premier vol. Le Discours *sur l'universalité de la langue française*, qui partagea le prix proposé par l'académie de Berlin, en 1784, valut à Rivarol de nombreux éloges, l'estime de Buffon, et les remercîments du grand Fréderic. La chancellerie de Berlin mit ce Discours à côté des ouvrages de Voltaire, dans une lettre officielle, signée du roi. Toutes les académies auraient été heureuses de le couronner; mais il est peut-être plus piquant et plus juste que ce soit un corps étranger qui ait fait rendre un si éclatant hommage à la langue de notre patrie. Ce premier ouvrage, composé à trente ans, porte déjà tous les traits du talent de Rivarol, quoiqu'il n'en porte pas toute la mesure : c'est bien là le ton et l'esprit *d'un Français par excellence ;* et les défauts de la jeunesse qui s'y font un peu sentir, ajoutent peut-être à la grâce et à la vérité du caractère. On aurait pu se livrer à une comparaison plus érudite, plus consciencieuse des idiomes et des littératures, on aurait pu être moins leste, moins écourté; mais on ne pouvait pas être plus fin, plus ingénieux, plus fécond en aperçus, plus riche de ces sortes d'images qui développent la pensée, en la colorant. La *Traduction de l'Enfer du Dante*, parut la même année que le Discours sur les causes de l'universalité de la langue française. Buffon dit à l'auteur que *traduire ainsi*, *c'était créer ;* mais le public, qui croyait plus à l'esprit de Rivarol qu'à son instruction, ne lui accorda pas le mérite d'une fidélité littérale. Il ne l'avait point cherchée : il a plutôt sacrifié à l'effet des grands morceaux; et l'on ne peut disconvenir que quelques-uns ne reproduisent, en partie, l'énergie bizarre et l'originalité pittoresque du peintre d'Ugolin. Les *Lettres sur la religion et la morale*, publiées à l'occasion de l'ouvrage de Necker sur l'importance des opinions religieuses, ne sont guère que des conversations vagues, sans doctrines, sur un livre assez vague lui-même. On y devine à peine cette sagacité pénétrante de Rivarol, qui depuis illumina la métaphysique du langage, et la politique des états, de tant de clartés brillantes. Quelques plaisanteries assez faciles commencent, sur Necker, une guerre que Rivarol devait, à plus d'un titre, continuer contre sa famille. Mais, de toutes ces productions, caprices d'un esprit indolent et moqueur, de toutes ces improvisations de critique et de satire, échappées à la dissipation et aux succès du monde, le *Petit Almanach de nos grands hommes* fut encore la plus importante, dans sa frivolité. C'était pour le temps plus qu'un coup d'é-

tat, temps de repos, avide de prose, avide de vers, rassasié et toujours curieux de jouissances littéraires, où l'entreprise de Rivarol devenait un véritable bienfait public, par l'espèce de rajeunissement qu'elle donnait au plaisir de l'épigramme. L'ouvrage, publié d'abord sans nom d'auteur, fut avoué par Rivarol, quand il vit qu'on l'attribuait à d'autres, surtout à Champcenets. Qu'on juge du succès par le scandale, et du mérite par le succès. On ne s'était jamais moqué de tant de gens à-la-fois, et l'on ne s'en était jamais moqué avec une malice plus impartiale, en même temps que plus amère: car pas un seul auteur n'était oublié; et il en est bien peu qui aient, plus tard, purgé la sentence contre eux prononcée. Le volume grossissait à chaque édition; et quelque nouvel avertissement y retrempait encore les traits de la satire. On a fait une liste de tous ceux qui se prétendaient injustement raillés par Rivarol, ainsi que des ouvrages qui les vengent. Nous ne devons pas nous amuser à la parcourir; il nous suffira d'en citer un, Delille, avec lequel le malheur et la justice le réconcilièrent, à Hambourg, quoiqu'il fût coupable envers lui, non-seulement d'une plaisanterie en prose, mais encore d'une plaisanterie en vers (*le chou et le navet*). La révolution vint bientôt couper court à ces jeux d'une société paisible, et élever Rivarol à l'éloquence par le courage. Personne n'aperçut aussi vite que lui les conséquences d'un premier ébranlement, la faiblesse des caractères précipitant la ruine des institutions vieillies; la philosophie impuissante à calmer les passions, après les avoir soulevées. Dès les premières abstractions, il prévit les dernières fureurs, indiquant du doigt la sanglante filiation des folies et des crimes, de la tribune et de l'échafaud, et ne laissant à cette inévitable destinée d'une liberté sans titre qu'une seule espérance, un despotisme sans issue. C'est dans son *Journal politique national*, concerté avec un dévoué serviteur du trône, M. De la Porte, qu'éclate cette incroyable prévision des événements, qui devança le génie de Burke lui-même, et lui inspira peut-être cet anathème conservateur répété par toute l'Europe. Les feuilles de ce journal, rapidement écrites sous l'intérêt palpitant du moment, se revoient aujourd'hui avec curiosité, et même avec une sorte de surprise nouvelle. On sent toujours que c'est un contemporain qui peint, et souvent que c'est la postérité qui juge. Un seul éloge fera suffisamment apprécier la raison, la finesse, la vigueur des idées politiques; c'est que l'auteur ne croyait faire qu'un journal, et qu'on croit lire une histoire. C'était à la même époque qu'il concourait, avec M. Peltier et Champcenets, à la rédaction de l'ingénieux recueil, intitulé les *Actes des Apôtres*, qui eut un si grand succès par l'esprit et la gaîté avec lesquels il déversait le ridicule sur les partisans de la révolution. Ces écrits étaient trop courageux, trop ouvertement contraires aux meneurs de ce temps là, pour n'être pas trouvés coupables. Les persécutions arrivèrent; et Rivarol, après avoir continué ses philippiques, pleines d'une verve si indignée, dans un village près de Noyon, sous le nom de Salamon de Cambrai, fut enfin contraint de quitter la France. Il se réfugia d'abord à Bruxelles. C'est là qu'il écrivit ses *Lettres au duc de Brunswick, et à la noblesse française* émigrée,

au moment où la coalition entrait en Champagne. Les premières démonstrations de la Prusse se fondirent bientôt; la monarchie de Louis XIV, fugitive, fut réduite à l'épée impuissante de quelques preux; et par une double dérision de la fortune, le talent et l'éloquence ne purent pas plus la soutenir que le courage et la loyauté. Rivarol, abandonné à toutes les vicissitudes de l'exil, passa quelque temps à Londres, où il vit, et Pitt, et Burke, ces deux ennemis de la révolution française, qui l'accueillirent avec distinction, mais qui ne l'empêchèrent pourtant pas d'aller chercher un autre abri à Hambourg, en 1796. Il espérait s'y faire une ressource de sa plume, et surtout de la publication d'un nouveau Dictionnaire de la langue française, conçu sur un plan plus simple, et plus vaste en même temps, que celui de l'académie. Malgré les persécutions du libraire avec lequel il avait traité, Rivarol n'a fait imprimer que son discours d'introduction; mais déjà il avait achevé une nouvelle Théorie grammaticale, d'innombrables observations sur les synonymes, sur la signification des mots, leur classement méthodique, leur définition analytique et conséquente. Le Discours sur les facultés morales et intellectuelles de l'homme est une magnifique préface, dans laquelle l'auteur a voulu rappeler la parole à la pensée, l'homme à Dieu. Chénier, qui avait d'autres grammairiens à prôner, a jeté, dans son Tableau de la littérature, quelques mots de dédain et d'étourderie sur un écrit aussi remarquable. Chénier n'a pas été heureux dans ses haines; car il a trouvé moyen de n'être injuste que pour les auteurs du *Génie du Christianisme*, de la *Législation primitive*, et du *Discours sur la Langue française*. C'est à la fin de ce discours, plein de choses fines, subtiles et profondes, que se trouve cet admirable tableau du règne de la terreur, assez effrayant pour faire trembler les bourreaux eux-mêmes, et pour leur faire répéter cette imprécation de leurs remords : « Philosophie moderne, où nous as-tu » conduits, et à qui nous as-tu livrés? sont-ce là tes saturnales, tes » triomphes et tes orgies? sombre » nuit apparue au nom de la lumière, » vaste tyrannie au nom de la liberté! profond délire au nom de la » raison, on ne saurait vous peindre » trop fidèlement pour être utile, ni » trop vous atténuer pour être cru... » Cette verve d'indignation se retrouve, avec tous les aiguillons de l'ironie, dans une Vie du général Lafayette, que Rivarol appela, le premier, le général *Morphée*. C'est aussi dans ce court morceau qu'est inscrite l'admirable définition de la légitimité : « Le Roi est nécessaire aux » Français : objet de haine ou d'a» mour, de respect ou d'outrage, il » en faut un.... Ainsi les blasphè» mes, les adorations des hommes, » attestent également un Dieu. » Quelques personnes connaissent de Rivarol un ouvrage où il avait rassemblé toutes ses forces, toutes les ressources de l'esprit, de l'érudition, de la maturité, de la retraite et du malheur : sa *Théorie des corps politiques* ne peut être perdue; et quoique inachevée, on doit croire que sa publication ferait rendre au talent politique de Rivarol, une justice que son esprit brillant et incontesté a jusqu'ici trop restreinte. Une édition de toutes ces précieuses ébauches est donc le seul moyen de compléter l'éloge d'un écrivain, dont on peut cepen-

dant apprécier le style sur la plus courte de ses pages brillantes(1). Son style a de l'éclat et de l'harmonie, un tour libre et varié, enfin les formes de la belle prose française; mais ce qui le caractérise essentiellement c'est un jet rapide dans les idées, de fréquentes surprises, et une peinture continuelle de la pensée par l'image. Il y a tout-à-la-fois chez lui quelque chose de la pompe de Buffon, de l'énergie de Tacite, ou plutôt de l'originalité du cardinal de Retz. Mais ces qualités ne sont pas complètes; son élévation ne va pas jusqu'à la gravité, sa véhémence jusqu'au sentiment, son esprit jusqu'au naturel. De là un peu de fatigue et d'éblouissement : c'est cependant toujours un écrivain agréable, et c'est souvent un grand peintre. Pour achever de faire connaître Rivarol, il faudrait citer tous ses bons mots ; mais ils font volume, et cet article deviendrait un *ana*. Un poète lui rappelait une pièce de vers de sa composition; il lui répondit : « Vous voudriez bien que je l'eusse oubliée... » A un autre, sur un distique : J'y trouve des longueurs.... Il disait encore d'un homme mal-propre : *Il ferait tache dans la boue.* — C'est un terrible avantage que de n'avoir rien fait, mais il ne faut pas en abuser. — Quelqu'un lui demandait : Connaissez-vous le vers du siècle :

Le trident de Neptune est le sceptre du monde.

—Oui, mais ce n'est qu'un vers (*ver*) solitaire. Il disait d'un homme qui avait écrit contre lui : « Il m'a donné un coup de pied de la main dont il écrit. » Il disait encore de Beauzée : « C'est un bien honnête homme, qui a passé sa vie entre le supin et le gérondif. » Rivarol est mort à Berlin, le 13 avril 1801, à l'âge de quarante-sept ans, après une maladie violente, où il est probable qu'il n'eut pas le temps de faire à son médecin, nommé Formey, ce mauvais bon-mot : *J'ai bien peur que vous me déformiez.* On prétend que Buonaparte lui avait fait faire des offres de fortune ; on cite au moins une belle réponse de Rivarol comme autorité : Le Roi *est un principe*, on ne peut s'en écarter. . . . Rivarol avait un fils, qui est mort à Saint-Pétersbourg. Son frère, dont il disait plaisamment, « que ce serait l'homme d'esprit d'une autre famille, » est aujourd'hui maréchal-de-camp des armées du Roi, qu'il a servi avec le plus noble dévoûment. La veuve de Rivarol, née H. Mather-Flint, morte le 21 août 1821, vivait à Paris, séparée de lui depuis long-temps, lorsqu'elle publia en l'an x (1802), une *Notice sur la vie et la mort de M. de Rivarol..... en réponse à ce qui a été publié dans les journaux*, Paris, in-8°. de 30 pag. (2) Sulpice La Platière a donné, en 1808, un *Esprit de Rivarol*, 2 vol. in-12, avec son portrait; ce livre avait déjà paru en 1802, sous le titre de *Vie philosophique, politique et littéraire*

(1) On a imprimé les *Œuvres de Rivarol*, Paris, 1808, cinq volumes in-8° : l'éditeur est, dit-on, M. Ch. de Chênedollé. Sur la demande de Mme. Rivarol, le libraire a supprimé, dans certain nombre d'exemplaires, la Notice qui avait d'abord été mise à la tête de cette édition : mais en supprimant la Notice dans le *tome* 1er, le libraire ajouta dans le tome V, avant l'*Avis sur cette nouvelle édition*, etc., deux lettres de Mme. de Rivarol. A. B—T.

(2) On a encore de Mme de Rivarol : I. *Appel des Whighs anciens aux Whighs modernes, trad. de l'anglais d'Edmond Burke*, 1791, in-8° II. *Les effets du Gouvernement sur l'Agriculture en Italie, avec une Notice des différents Gouvernements, traduits de l'anglais*, 1797, in-8°. III. *Le Couvent de Saint-Dominique*, *trad. de l'anglais*, 1801, in-8°. IV. *Encyclopédie morale*, 1802, in-12, réimprimée sous le titre d'*Economie de la Vie civile*, 1821, in-12. C'est une traduction de Dodsley (*Voy.* DODSLEY, XI, 467). *Voyez* aussi la note 1, ci-contre. A. B—T.

de Rivarol. Le Discours *sur l'universalité de la langue française*, forme le second volume. M—NE.

RIVAULT (DAVID) sieur de FLURANCE (1), littérateur, né vers 1571, à Laval, ou dans les environs, d'une famille noble, originaire du Poitou, reçut une éducation soignée, et, après avoir terminé ses études, embrassa le parti des armes. Le desir d'acquérir de nouvelles connaissances le conduisit en Italie et en Sicile. Outre les mathématiques, qu'il avait étudiées avec soin, il possédait le grec, le latin et les langues orientales. Pendant qu'il était à Rome, il acquit des manuscrits arabes, entre autres, un Recueil de *Proverbes*, qu'il fit traduire en latin par un maronite. Il communiqua ensuite cet ouvrage à Casaubon, qui pria le savant Erpenius de le publier (*Voy.* ERPENIUS, XIII, 174). Rivault fit un voyage en Hollande, vers la fin de 1602; et il alla voir, à Leyde, Scaliger, qui l'accueillit avec beaucoup de bienveillance. En 1604, il fut reçu gentilhomme de la chambre du roi. L'année suivante, il accompagna le jeune comte de Laval, qui se rendait en Hongrie, pour y servir, comme volontaire, dans les armées de l'empereur. Le comte fut tué par les Turcs, devant Comorn, le 30 décembre 1605; et Rivault, qui combattait près de lui, fut blessé de deux coups de cimeterre et d'un coup de hache. Il ramena le corps de son protecteur à Laval, et profita des loisirs que lui laissait la paix pour se livrer à la culture des sciences. Il fit un second voyage à Rome, en 1610, et fut admis à l'académie des Humoristes. Le jour qu'il vint y prendre séance, il prononça un discours latin : *Minerva armata, sive de conjungendis litteris et armis*, qui fut imprimé (Rome, 1610, in-8°.) De retour à Paris, il fut nommé sous-précepteur de Louis XIII, et son professeur de mathématiques, avec un traitement de trois mille livres. En 1612, il obtint le titre de conseiller-d'état; et il succéda, la même année, à Nicolas Lefevre, dans la charge de précepteur en chef du jeune roi. Son auguste élève avait un chien qu'il aimait beaucoup. Cet animal incommodait souvent Rivault, pendant qu'il donnait ses leçons; et, un jour, pour s'en débarrasser, il lui donna un coup de pied. Le roi s'emporta contre Rivault, au point de le frapper. Celui-ci présenta sa démission, et quitta la cour. Il se réconcilia cependant avec le roi, qui lui promit, dit-on, un évêché. Il avait accompagné jusqu'à la frontière Mme. Elisabeth, mariée au roi d'Espagne. En revenant, il tomba malade, et mourut à Tours, au mois de janvier 1616, à l'âge de quarante-cinq ans. Outre une édition des *OEuvres* d'Archimède, avec une traduction latine (2) et des notes, Paris, 1615, in-fol., qui a été reproduite, en 1646, par le P. Richard, avec des corrections (*V.* ARCHIMÈDE et RICHARD), on a de Rivault : I. Les *Etats esquels est discouru du prince, du noble et du tiers-état, conformément à notre temps*, Lyon, 1595 ou 1596, in-12, de 392 p. II. *Discours du point d'honneur, touchant les moyens de le bien connaître et pratiquer*, Paris, 1599, in-12. III. Les *Eléments d'artillerie*, concernant tant la théo-

(1) Et non pas *Fleurance*, comme l'écrivent la plupart des bibliographes : dans l'art. ERPENIUS, Rivault est mal nommé *Florentius* (de Florence).

(2) Casaubon, dans une lettre à Scaliger, de 1604, dit que Rivault avait *traduit* Archimède en *françois*, pour faire plaisir à la jeune noblesse; mais cette version, si elle a jamais existé réellement, est tout-à-fait inconnue.

rie que la pratique du canon, ibid., 1605, in-8°.; 2°. éd., augmentée de l'*Invention, description et démonstration d'une nouvelle artillerie qui ne se charge que d'air et d'eau pure, et a néanmoins une force incroyable; plus d'une nouvelle façon de poudre à canon, très-violente, qui se fait d'or, par un excellent et rare artifice, non communiqué jusqu'à présent*, ibid., 1608, in 8°. Il est très-remarquable que l'idée d'appliquer l'or fulminant aux armes à feu, tentée, de nos jours, comme une nouveauté, remonte au règne de Henri IV. IV. *Lettre à Mme. la maréchale de Fervacques contenant un bref discours du voyage en Hongrie de feu le comte de Laval, son fils*, ibid., 1607, in-12. V. *L'Art d'embellir*, tiré du sens de ce sacré paradoxe : La sagesse de la personne embellit sa face, ibid., 1608, in-12. Tous les physiognomonistes anciens et modernes pensent que les dispositions et les habitudes morales ont la plus grande influence sur les traits. Ainsi l'idée que Rivault développe dans cet ouvrage, n'était ni aussi nouvelle ni aussi paradoxale qu'il le prétendait. On y trouve un *Sonnet* de Malherbe à l'auteur, qui commence par ce vers :

Voyant ma Calliste si belle.

VI. Le *Dessein d'une académie et de l'introduction d'icelle en la cour*, ibid., 1612, in-8°, de 16 pag. L'auteur proposait d'établir une académie qui s'étendrait à toutes les sciences, excepté la théologie. On réunit à cette brochure la *Leçon* faite par Rivault, en la première ouverture de l'académie royale, au Louvre, le 6 mai 1612, in 8°., de 26 pag.; — les *Préceptes* d'Agapetus, mis en français par Louis XIII, en ses leçons ordinaires, in-8°., de 23 pag. (*V.* Louis XIII, xxv, 166, note); — *Quædam ex lectionibus regis christianissimi*, in-8°. de 17 p.; — le *Tableau de Cébès* (3), et les *Remontrances* de Basile, mises du grec en français, par exprès commandement du roi, 1612, in-8°. VII. *Discours faits au roi en forme de catéchèses, sur le sujet du quatrième commandement de Dieu*, ibid., 1614, in-8°. de 115 pag. Ménage a publié, le premier, des *Recherches* sur Rivault, dans les *Notes* sur les *OEuvres* de Malherbe, pag. 230-36. Dom Liron les a insérées, avec quelques additions, dans le tome 1er. des *Singularités historiques*, 283-95. Enfin Niceron les a reproduites, avec de nouvelles augmentations, dans ses *Mémoires*, tome XXXVII. L'abbé Mercier de Saint-Léger nous apprend que le portrait de David Rivault, en grand et peint à l'huile, était à Paris, en 1785, chez Mme. la comtesse de La Roche-Lambert, une de ses arrière-petites-nièces (Voy. *Notice sur Schott*, pag. 13). W—s.

RIVAUTELLA (Antoine), bibliographe et archéologue, était né, en 1708, dans le Piémont. Après avoir achevé ses études, il prit l'habit de Saint-Ignace; mais la délicatesse de sa santé ne lui permettant pas de suivre la carrière de l'enseignement, il rentra dans le monde, et fut pourvu, en 1735, d'une place de conservateur de la bibliothèque de l'université royale de Turin. Passionné pour l'étude des antiquités, il s'associa Jean-Paul Ricolvi, l'un de ses condisciples, et alors professeur de belles-lettres, pour publier la des-

(3) C'est d'après Ménage et D. Liron, qu'on cite le *Tableau de Cébès* parmi les traductions de Rivault; Niceron se contente de dire : *Je ne sais ce que c'est.*

cription des inscriptions antiques de la collection de l'université de Turin. Le succès qu'obtint cet ouvrage leur fit naître l'idée d'en étendre le plan; et ils résolurent de visiter successivement toutes les parties du Piémont, pour recueillir les inscriptions éparses dans les différentes villes: ils se proposaient de les publier, sous le titre de *Marmora subalpina*. Dans leur course, ils furent informés qu'on avait découvert de précieux restes d'antiquités à Monteù (*Mons Acutus*), village près de Verue, à seize milles de Turin; et ils s'y rendirent, dans l'automne de 1743. Ils y retournèrent, l'année suivante, pour continuer les fouilles, et acquirent la certitude, par plusieurs inscriptions, que Monteù se trouve sur l'emplacement d'*Industria*, colonie romaine, citée deux fois par Pline l'Ancien, et que ses commentateurs, ainsi que la plupart des géographes, mettaient à Casal, capitale du Montferrat. Une mort prématurée priva bientôt Rivautella de son collaborateur (1748). Ricolvi lui légua ses manuscrits et ses collections; mais le premier ne put en faire aucun usage. En vain il voulut chercher, dans l'étude, une distraction à sa douleur; il ne fit plus que languir, et rejoignit son ami dans la tombe, le 1er. décembre 1753. Il avait été nommé conservateur du musée de l'université, en 1751. On a des deux amis les ouvrages suivants: I. *Marmora Taurinensia dissertationibus et notis illustrata*, Turin, 1743-47, in-4°., 2 vol. Ce Recueil est fort estimé des antiquaires; on en trouve une bonne analyse dans les *Acta eruditorum Lips.*, 1751-59. II. *Il sito dell' antica città d'Industria scoperto ed illustrato*, ibid., 1747, in-4°., avec 5 pl. Cet opuscule a été recueilli par Gori, dans les *Symbol. litterar., decad.* II, tome I, p. 143-82. III. *Cartolario d'Oulx*, 1753, in-4°. Ce Recueil des chartes et diplômes conservés à l'abbaye d'Oulx, est important pour l'histoire de la vallée de Suse et des environs, dans le moyen âge. Rivautella est, avec Joseph Pasini et François Berta (*V.* PASINI, XXXIII, 86), l'un des rédacteurs de la Notice des manuscrits de la bibliothèque de l'université de Turin, publiée sous ce titre: *Codices manuscripti bibliothecæ regiæ Taurinensis athenæi per linguas digesti et binas in partes distributi*, Turin, 1749, in-fol. La première partie contient la description des manuscrits hébreux, au nombre de cent soixante-neuf, et des grecs, de trois cent soixante-neuf; la seconde partie, celle des latins, au nombre de onze cent quatre-vingt-quatre; des italiens, de deux cent dix, et des français, de cent soixante-douze. Chaque article est suivi de notes pleines d'érudition; mais on regrette que l'ouvrage ne soit pas précédé d'une Histoire de cette bibliothèque. W-s.

RIVAZ (PIERRE-JOSEPH DE), habile mécanicien, et chronologiste non moins distingué, naquit, le 29 mars 1711, à Saint-Gingoulph (1), dans le Bas-Valais, d'une famille noble. Dès sa première jeunesse, il montra l'ardeur la plus vive pour l'étude des mathématiques; et son père, quoique ayant eu le desir de le voir entrer dans la magistrature, ne voulut pas contrarier son inclination. Ses progrès dans toutes les sciences de calcul furent très-rapides; mais ce qu'il y eut de remarquable, c'est qu'à cette étude, il as-

(1) Selon les auteurs des *Mémoires de Trévoux*, à Saint-Maurice.

socia celle de l'histoire et des antiquités, et qu'il s'y rendit, en peu de temps, très-habile. En 1740, il soumit à l'examen de Dan. Bernoulli une horloge qui avait la propriété singulière de se remonter d'elle-même. Huit ans après, il vint à Paris, et présenta plusieurs horloges à l'académie des sciences, construites d'après ses principes, et qui devaient, à un échappement de son invention, un degré de justesse et de précision auquel on n'avait point encore atteint. Rivaz avait aussi perfectionné le pendule : il en avait construit un d'un métal dont la dilatation était double de celle du fer, et l'avait renfermé dans un canon de fusil qui formait la verge ; c'est de là qu'est venue la dénomination de pendule à canon de Rivaz (Voy. l'*Essai sur l'horlogerie*, par Berthoud, II, 130). Muni de l'approbation de l'académie, il obtint, pour ce pendule, un privilége exclusif, que les horlogers de Paris regardèrent comme très-funeste à cette branche d'industrie. Pierre Leroy fit un Mémoire dans lequel il cherche à démontrer que les pendules de Rivaz ne sont pas supérieurs aux ouvrages du même genre, exécutés à Paris (*Voy.* P. LEROY, XXIV, 244); et Rivaz lui répondit par une brochure in-4°. de 96 p., dont on trouve un extrait assez étendu dans les *Mémoires de Trévoux*, décembre 1751 (*V.* aussi le *Journ. des savants*, mai 1752, p. 285). Il se rendit dans la Bretagne, en 1752, pour visiter les mines de Pontpéan, dont l'exploitation était gênée par les eaux ; et il parvint, en peu de temps, à les dessécher. De retour à Paris, il s'occupa d'un outil propre à simplifier et à faciliter les procédés de la gravure en pierres fines : avec cet instrument, il grava, sur une pierre de jade, dont on connaît la dureté, le triomphe de Louis XV après la bataille de Fontenoi, sujet d'une médaille qu'avait composée Vassé, sculpteur du roi (*V.* le *Dictionn. portatif du commerce*, III, 227). Ayant fait un voyage dans la Suisse, en 1760, il fut consulté par le sénat de Berne, sur les moyens d'améliorer l'exploitation des salines de Bex, et donna, pour cet objet, un plan qui mérita l'approbation de Haller. La cour de Turin, voulant profiter des lumières que Rivaz avait acquises sur la fabrication du sel, lui confia la direction des salines de la Tarentaise. Cette place lui fournit les moyens de faire un grand nombre d'expériences curieuses. Il passa ses dernières années à Moutiers, et mourut dans cette ville, le 6 août 1772, regretté généralement. Rivaz est le premier Valaisan qui se soit fait un nom dans les sciences. J.-J. Rousseau l'a cité d'une manière honorable dans la note B de sa *Lettre à d'Alembert* (2). Les *Recueils* de l'académie des sciences, et les *Journaux* du temps, mentionnent ses découvertes en mécanique (3). Il a laissé plusieurs ouvrages historiques en manuscrit. Son fils, Joseph de Rivaz, vicaire-général à Dijon, a publié l'ouvrage suivant : *Eclaircissement sur le martyre de la légion Thébéenne*, avec de nouveaux fastes des empereurs Dioclétien et Maximien, conciliés avec

(2) « Les Valaisans, dit J.-J. Rousseau, sont passablement instruits; ils raisonnent sensément de toutes choses, et de plusieurs avec esprit. Je puis citer en exemple un homme de mérite, bien connu dans Paris, et plus d'une fois honoré des suffrages de l'académie des sciences. C'est M. Rivaz, célèbre Valaisan, etc. »

(3) *Journal helvétiq.* de 1739, mai, p. 405 : juillet, 72-79, etc. On peut consulter aussi l'art. *Equation* dans l'*Encyclopédie*, par Berthoud. Le *Traité d'horlogerie* de Lepaute (*V.* ce nom) contient la description des pendules de Rivaz à une roue.

tous les anciens monuments, Paris, 1779, in-8°. On trouve l'analyse de cet excellent ouvrage dans le *Journal des savants*, avril 1780 et juin 1781 (*Voy.* St. Maurice, XXVII, 553). On promettait la publication des *Recherches critiques et historiques* de Rivaz sur la maison de Savoie (*Voy.* le *Journal des savants*, juin 1781). On en trouve le précis dans l'*Art de vérifier les dates*, 1787, III, 612. Enfin on conserve de lui, dans sa famille, un *Recueil* de chartes et de documents authentiques sur l'histoire du royaume de Bourgogne, du septième au douzième siècle, avec des Notes et des éclaircissements. W—s.

RIVE (Jean-Joseph), bibliographe, naquit à Apt en Provence, le 19 janvier (1) 1730. Fils d'un orfèvre, il embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique; et après avoir professé la philosophie au séminaire de Saint-Charles d'Avignon, il devint curé de Mollèges, au diocèse d'Arles. On l'accuse de n'avoir pas rempli cette fonction d'une manière édifiante: on lui reproche des désordres et des excès même. Il paraît qu'il avait quitté sa cure avant 1767, époque où il vint à Paris. Comme il y apportait quelques connaissances bibliographiques, il fut accueilli par le duc de La Vallière, qui, à la fin de l'année 1768, lui confia le soin de sa précieuse collection de livres. Rive a contribué à l'enrichir dans le cours d'environ douze ans, bien qu'en même temps il rassemblât pour lui-même un assez grand nombre de livres rares. Doué d'une mémoire peu commune, et livré sans cesse à de curieuses recherches, il acquit la réputation d'un homme fort habile en bibliographie et en histoire littéraire. Il avait inventé, pour exprimer ce genre d'habileté, le nom de *Bibliognoste*, qu'il n'hésitait point à s'appliquer, surtout lorsqu'il eut commencé de publier les notices et les dissertations que nous indiquerons bientôt. Mais il cherchait encore plus les occasions de montrer sa science par d'amères disputes avec les hommes de lettres qui s'occupaient du même genre d'études. La Vallière, quand des savants agitaient chez lui des questions obscures d'histoire bibliographique, leur disait qu'il allait leur lâcher son dogue, et il leur envoyait l'abbé Rive, qui les contredisait tous. Il s'était fait ainsi beaucoup d'ennemis, qui ont concouru à lui causer, après la mort du duc, en 1780, quelques déplaisirs. Rive desirait ardemment d'être chargé de rédiger le Catalogue de la riche bibliothèque dont il était depuis si long-temps le dépositaire: mais ce travail exigeait plus de méthode et de précision qu'on n'en pouvait espérer de lui; car son imagination turbulente et bizarre déréglait presque toujours son savoir. La duchesse de Châtillon, héritière de cette bibliothèque, fit un meilleur choix en confiant à MM. Guillaume Debure et Vanpraet le soin de publier la description des livres rares et des manuscrits: le Catalogue instructif qu'ils en ont fait (Paris, 1783, 3 vol. in-8°.), est l'un de nos meilleurs ouvrages de bibliographie générale. Six autres volumes, imprimés en 1788, et soigneusement rédigés par le libraire Nyon, contiennent le catalogue de tout le surplus des livres que La

(1) La *Notice des ouvrages imprimés et manuscrits de l'abbé Rive* (Paris, Gueffier, in-8°. de 23 pag., s. d.), le fait naître le 19 mai 1730, et mourir le 20 octobre 1791. Cette Notice porte le nombre de ses ouvrages à 14 imprimés, 39 qu'il se proposait de publier, 7 manuscrits prêts à être livrés à l'impression, et un très-grand nombre de notes écrites sur des cartes, formant 63 articles, etc., etc.

Vallière avait possédés. L'abbé Rive ne fut donc chargé de rien, et il s'en vengea par des critiques virulentes et le plus souvent fausses. MM. Vanpraet et Debure y ont répondu avec autant de modération que de justesse, dans les avertissements et les suppléments de leur Catalogue. Un legs de six mille francs, fait par La Vallière à l'abbé Rive, n'était pas une récompense assez magnifique pour dispenser celui qui la recevait de rechercher un nouvel emploi. Mais il s'était créé à lui-même, par son arrogance et ses habitudes insociales, des obstacles presque invincibles. Il n'avait rien obtenu encore en 1786, lorsqu'une attaque de paralysie, qu'il essuya dans la nuit du 18 au 19 août, faillit le rendre incapable de tout travail. Cependant elle n'eut pas de très-graves suites ; et cette année même lui offrit une occasion d'employer ce qui lui restait de connaissances, de talent et d'activité. Le marquis de Méjanes venait de léguer aux états de Provence une bibliothèque considérable (*Voy.* MÉJANES). Les Provençaux se souvinrent du *Bibliognoste* leur compatriote, et l'archevêque d'Aix (Boisgelin) vint lui proposer en leur nom d'accepter le titre de leur bibliothécaire. Entre les conditions, discutées à plusieurs reprises, une seule fut pleinement exécutée ; c'était celle d'un traitement annuel de deux mille livres : Rive, dans l'un de ses ouvrages, indique lui-même cette somme, et non celle de trois mille livres, qu'il avait d'abord demandée, ni celle de deux mille quatre cents, qu'on avait semblé lui promettre ; mais il réclamait de plus des indemnités pour son déplacement, et pour le transport de sa bibliothèque particulière, qu'il voulait d'ailleurs vendre aux états, et réunir à celle de Méjanes. Il tenait fort aussi à diriger seul, sans recevoir les ordres d'un bureau, ce qu'il appelait le *travail bibliothécal*, les *opérations bibliothécales*, et à choisir lui-même les coopérateurs, ou, comme il disait, les élèves qu'il lui conviendrait de s'adjoindre. Ces dernières propositions furent mal accueillies : on consentait bien à profiter de ses talents pour la *dresse* du catalogue, c'était l'expression des arrêtés et des mémoires ; mais on ajoutait que, ne jouissant pas d'une santé parfaite, il avait besoin d'un *second*, et que cet adjoint serait nommé par l'administration. Ces démêlés, commencés par écrit, se continuèrent de vive voix, lorsqu'il se fut transporté de Paris à Aix, vers le milieu de l'année 1787 : ils duraient encore, et s'envenimaient de plus en plus, quand la révolution de 1789 éclata. Rive se déclara pour elle, non par attachement aux maximes politiques qu'elle proclamait alors, car il en avait combattu ou contredit plusieurs dans ses divers écrits; mais parce qu'il entrevoyait des occasions et des moyens de satisfaire ses ressentiments. Il ne porta dans le parti auquel il s'associait, que ses fureurs personnelles, que ses passions vindicatives. Il déclama contre l'archevêque, ou, comme il disait, le mitrophore Boisgelin, contre plusieurs citoyens recommandables, surtout contre le malheureux avocat Pascalis, dont la mort lui est imputée. On peut croire qu'il se serait livré à des excès encore plus coupables, s'il n'eût succombé lui-même à une attaque d'apoplexie, en 1792, à Marseille. La liste de ses productions serait interminable, s'il y fallait comprendre toutes celles qu'on a citées comme manuscrites. Il en est

plusieurs dont l'existence n'est attestée que par lui; et il était fort capable de donner de simples projets pour des réalités. Quoi qu'il en soit, on suppose qu'il a laissé vingt volumes in-8°. de *Glanures encyclopédiques;* un Dictionnaire sphalmatographique, ou des erreurs littéraires; un Dictionnaire des Troubadours, où il redresse Crescimbeni, Quadrio, Foncemagne, Vaissette, Sainte-Palaye, Millot et Papon; des Bibliothèques française, italienne, cométographique, sotadique ou pornographique, pédagogique, etc.; une Histoire critique des livres; des Mémoires sur l'origine de l'imprimerie, sur la tachygraphie, la sténographie, la calligraphie; sur Michel Servet et ses ouvrages; sur le livre des trois Imposteurs, etc.; un Tableau synoptique de tous les Catalogues de Guillaume Debure, etc., etc. L'abbé Rive a imprimé : 1°., en 1770, des Lettres philosophiques contre le Système de la nature, dans le Portefeuille hebdomadaire, in-8°.; — 2°. en 1773. un *Eloge à l'allemande*, de la Préface de l'abbé Maury sur les Sermons de Bossuet, in-8°.; — 3°., en 1779, une Notice sur la Guirlande de Julie (*V.* MONTAUSIER), Paris, Didot, in-4°.; — 4°., en la même année et dans le même format, une Notice sur la Vie et les Poésies de Guillaume de Machau (*V.* ce nom, XXVI, 41-42), notice réimprimée au tome III de l'Essai sur la musique de La Borde; — 5°., en 1779 encore, des Lettres sur la formule : *Par la grâce de Dieu*, in-4°., à Paris, chez Pierres; — 6°., *ibidem*, neuf premières feuilles seulement d'Éclaircissements sur les Cours d'amour, in-4°.; — 7°., même année et même format, des Notices sur le Roman du petit Artus et sur celui de Parthenay, chez Didot; — 8°., en 1780, des *Eclaircissements sur les cartes à jouer*, Paris, Didot, in-12. C'est, à notre avis, le meilleur essai de Rive, quoique le système qu'il y soutient ne soit guère admissible. Bullet avait attribué l'invention des cartes aux Français, et Heineeken aux Allemands; Rive la revendique pour les Espagnols, qui, selon lui, en faisaient usage en 1330. Dupuy a combattu cette opinion, dans le Journal des savants, août 1780. — 9°. En cette même année, l'abbé Rive a inséré, dans le Journal de Paris, une Ode sur la naissance du Messie. — 10°. Il a célébré, en 1781, l'abolition de la servitude, par une Ode imprimée à Bruxelles (Paris), in 8°. — 11°. vingt Tableaux qu'il a publiés in-fol., en 1782, sont des copies de miniatures peintes dans les manuscrits; ils devaient être accompagnés d'explications dont il n'a paru que le prospectus, in-12, 70 pag. — 12°. Notice sur le Traité manuscrit de Galeotto Martio : *De excellentibus*, Paris, 1785, in-8°.; opuscule de 16 pag., qui devait être suivi de plusieurs autres du même genre, et qui porte, par cette raison, le titre de Notices calligraphiques. — 13°. Histoire critique de la Pyramide de C. Cestius, avec une Dissertation sur le sacerdoce des septemvirs épulons, Paris, Didot, 1787, volume in fol., qui est enrichi de sept planches, et qui est destiné à former le troisième tome des Peintures de Sante-Bartoli. — 14°. La *Chasse aux bibliographes et antiquaires mal advisés*, à Londres (Aix), chez *Aphobe* (sans-peur), 1788 et 89, 2 vol. in-8°., dont le second ne contient que la Préface, les *Errata* et la Table très-détaillée du premier. L'auteur est annoncé, dans le titre, comme un élève de l'abbé Rive; mais il

est trop aisé de reconnaître cet abbé lui-même, au ton cynique de sa critique, à la bizarrerie et aux incorrections de son langage, surtout à la grossièreté des injures qu'il vomit contre Lelong, Mangerard, Guillaume Debure, auteur de la Bibliographie instructive, Mercier de Saint-Léger, Guillaume - François Debure et M. Vanpraet, rédacteurs du Catalogue de La Vallière. Il est possible de rencontrer, par hasard, au milieu de cet amas confus de minuties et d'invectives, quelques observations exactes ou quelques particularités curieuses; mais c'est acheter une bien mince instruction par trop de dégoût et d'ennui; — 15°. Lettres violettes et noires (contre MM. de Boisgelin et de Bausset), 1789, in-8°. — 16°. Lettres purpurées (contre les administrateurs de la Provence), in 8°., 1789. — 17°. Accomplissement de la prophétie faite en 1772 (sur la destruction des parlements), in-8°. — 18°. Lettre vraiment philosophique à l'évêque de Clermont, Nomopolis (Aix), 1790, in-8°. — 19°. Même format et même date, Lettre à Camille Desmoulins. — 20°. La Ligue monacale anti-éléémosynaire (contre les Chartreux et les Dominicains d'Aix), 1790, in 8°. — 21°. Enfin la *Chronique littéraire des ouvrages imprimés et manuscrits de l'abbé Rive*, des secours fournis par lui à tant de littérateurs français et étrangers, etc., parut à Éleuthéropolis (Aix), de l'imprimerie des Anti-Pascalis, l'an II du nouveau siècle (1791), in-8°. Ce dernier article peut du moins servir à indiquer les précédents. Sans doute il y aurait de l'injustice à ne point reconnaître, dans l'abbé Rive, un bibliographe très-instruit et très-exercé. Il a recueilli beaucoup de faits; il en a même observé quelques-uns. Il a éclairé, par des rapprochements nouveaux, certaines parties, ou plutôt certains détails de ce genre d'érudition. Mais on n'a point, avec une ame si malveillante, un esprit juste et une raison forte. La petitesse de ses idées se décèle immédiatement par l'importance qu'il attache à relever de minutieuses inadvertances, presque inévitables en bibliographie, et pareilles à celles dont il ne savait pas mieux qu'un autre se préserver lui-même, ainsi que MM. Guill. Debure et Van-Praet le lui ont prouvé. Pour juger de son style, il doit suffire de deux ou trois lignes telles que celles-ci : « Le gros Guillaume (Debure) en a-t-il assez? Ne faut-il » pas être un homme indigne d'éclairer le public, en affectant, dans le » dernier Catalogue, une réticence assez damnificative aux acquéreurs? » Mais laissons Guillaume brouter à » son aise, dans le pré de la Guillaumade, etc. » L'abbé Rive se croyait pourtant un correct et habile écrivain; et, parce qu'il se sentait une extrême envie d'outrager et de nuire, il croyait en avoir la puissance. Dans ses perpétuelles invectives, il ne lui échappe jamais un trait ingénieux. Le petit nombre d'exemplaires qu'il faisait tirer de ses différentes productions, avait contribué à leur donner une valeur de rareté qu'elles ne paraissent pas conserver. Il y a peu d'années pourtant qu'elles attiraient encore l'attention de quelques bibliothécaires plus estimables et plus éclairés que lui : par exemple, de M. Achard (*V.* ce nom, I, 137, 138), qui daignait rechercher les OEuvres inédites de Rive, et qui avait publié, en 1793, à Marseille, in-8°., le Catalogue des livres possédés par cet abbé. D—n—u.

RIVE (Pierre-Louis de la), peintre paysagiste, naquit à Genève, le 21 octobre 1753. Son père, pasteur d'une église de campagne, le destinait à la carrière ecclésiastique, ou à celle de la magistrature, et il lui donna une éducation qui le rendait propre à embrasser un de ces deux états; mais un penchant invincible entraînait le jeune La Rive vers la peinture. A l'âge de seize ans, il sollicita vivement la permission de cultiver cet art : son père crut devoir le refuser; et La Rive, pour se distraire, suivit, pendant trois ans, avec ardeur, l'étude de la chimie, sous le célèbre Saussure. A cette époque le chevalier Fassin, peintre de paysage, né à Liége, vint se fixer momentanément à Genève, et y ouvrit une académie où l'on dessinait d'après le modèle. La Rive saisit avec avidité cette occasion de satisfaire son inclination. Sa persévérance, et la médiation de quelques amis de son père, arrachèrent à ce dernier son consentement. Guidé d'abord par les conseils du chevalier Fassin, La Rive s'attacha de préférence au genre du paysage, et chercha à imiter les peintres flamands. Il résolut en même temps de voyager pour se perfectionner. Il se rendit d'abord à Dresde, où Casanova était alors directeur de la galerie électorale. La Rive lui montra ses essais, et en reçut des encouragements et des conseils, dont il sut profiter par la suite. En 1779, il se maria dans cette ville : deux ans après il revit ses foyers; et, d'après les sages avis de Casanova, il se mit à étudier assidument d'après nature. Cependant l'Italie était l'objet de tous ses vœux : il partit, en 1784, pour la visiter; et après un séjour de dix-huit mois à Rome, il revint à Genève, en 1786. On s'aperçut bientôt des changements qu'avaient opérés dans sa manière l'étude de Claude Lorrain, et surtout les observations qu'il avait faites en Italie. Son style s'était agrandi, et ses tableaux tenaient plus du genre historique que de celui de l'école flamande, qu'il avait adopté jusqu'alors. Ce style ayant cependant paru un peu sévère à ses compatriotes : il crut devoir le modifier; et, conservant la grandeur des masses, et la simplicité des lignes, dont il avait acquis le sentiment dans la terre classique des beaux-arts, il y joignit cette vérité dans les détails, qui ne peut être que le fruit d'une étude aprofondie de la nature. Il parcourut alors la Suisse et la Savoie, copiant les sites les plus remarquables, et en composant des dessins au lavis, exécutés avec une telle perfection, qu'ils furent recherchés avec empressement dans toute l'Allemagne. C'est au milieu de ces travaux qu'il passa tout le temps que durèrent les troubles de la république de Genève. Lorsque la tranquillité fut rétablie dans cette ville, La Rive reprit ses pinceaux, et il exécuta un grand nombre de tableaux qui sont maintenant en Allemagne, en Angleterre et en Russie. On se borne à en citer deux, qui suffisent pour apprécier son talent : le premier est une *Vue du Mont-Blanc, tel qu'on le voit de Salanches*. Ce tableau présentait d'autant plus de difficultés, qu'il semble renverser toutes les règles, en ce que l'objet le plus éloigné est le plus grand et le plus apparent, et que tous les plans et les devants sont dans l'ombre : il n'y a de lumière que sur la montagne qui occupe le fond. Ce tableau eut le plus grand succès : il se trouve aujourd'hui à Pétersbourg, dans le cabinet du prince Galitzin.

Le second est une grande et riche composition, d'un ton chaud et vigoureux, que l'auteur a donnée à la Société pour l'encouragement des arts, de Genève, et qui orne le lieu de ses séances. En 1811, une fistule lacrymale obligea La Rive de suspendre ses travaux, que vint interrompre de nouveau, l'année suivante, une attaque d'apoplexie. Tout ce qu'il fit, depuis, se ressentit de l'affaiblissement de ses facultés : il est mort à Genève le 7 octobre 1815. P—s

RIVERY. *V.* BOULLENGER.

RIVET (ANDRÉ), était d'une famille originaire de Niort, dont la branche catholique alla s'établir à Confolens, et la protestante à Saint-Maixent. C'est dans cette dernière ville que naquit Rivet, le 2 juillet 1572 (1). Il fut ministre à Sedan, puis à Thouars. Son mérite personnel, et le crédit dont il jouissait dans la maison de Bouillon, lui donnèrent une grande influence dans toutes les affaires de son parti. Sa réputation lui valut, en 1619, une chaire à l'université de Leyde; et il garda cette place jusqu'en 1632, qu'on le mit à la tête du collége des nobles à Bréda. Il mourut dans ce poste, le 7 janvier 1651. Rivet était un calviniste sévère, toujours prêt à attaquer ceux qui penchaient pour les partis modérés et conciliants. Il avait une grande mémoire, beaucoup de lecture, et une composition facile: mais le raisonnement et l'exactitude n'allaient pas de pair avec ses autres qualités. On a recueilli tous ses Ouvrages en 3 vol. in-fol., Leyde, 1651 et 60. Ils contiennent : I. Divers *Traités* et *Commentaires* sur l'Écriture sainte : on distingue dans cette classe les quatre livres latins, intitulés : *Critici sacri*, avec un petit *Traité de la lecture des Pères*, qui les précède. Cet ouvrage, clair et précis, est en même temps écrit sur un ton plus modéré que ses autres productions. C'est ce qu'il a fait de mieux. II. Des livres de Morale et de Piété, parmi lesquels on estime surtout une *Instruction chrétienne contre les Spectacles*, la Haye, 1639, in-16, moins connue qu'elle ne le mérite (2). III. Plusieurs Traités de controverse, dont les principaux sont, une *Apologie pour la Sainte-Vierge*, 1639, in-4°., à laquelle l'auteur aurait pu donner un titre tout opposé; car il a rassemblé tout ce que les Protestants ont écrit de plus injurieux au culte de la Mère de Dieu, et toutes les sottises que la dévotion superstitieuse de quelques catholiques ignorants a débitées sur le même sujet; — le *Jesuita vapulans*, composé dans la querelle entre le ministre Dumoulin, son beau-frère, et le jésuite Petra-Sancta, où Rivet, non moins virulent que ses deux antagonistes, entasse tout ce qu'on avait dit jusqu'alors de plus injurieux contre les Jésuites et contre le clergé romain; enfin divers écrits très-passionnés contre les projets de conciliation entre les deux partis, proposés par Grotius et par La Milletière. — RIVET (Guillaume), sieur de *Champvernon*, frère du précédent, mourut aussi en 1651, âgé de soixante-neuf ans : avec des connaissances moins étendues, il avait plus d'ordre et de netteté dans l'esprit; c'est ce qu'on voit par son *Traité de la justification*, et par sa *Défense de la liberté ecclésiastique*, contre la

(1) Voy. Dreux du Radier, *Biblioth. histor. du Poitou*, III, 487, où, par faute d'impression, on lit 1571.

(2) Dreux du Radier (*loc. cit.*) en donne un bon extrait, que Despres de Boissy a reproduit dans ses *Lettres sur les spectacles*, 6e, édit., II, 282.

primauté du pape, deux ouvrages latins, où il y a de la clarté, de la méthode et de la sagacité. T—D.

RIVET (Antoine) de la Grange, savant bénédictin, naquit le 30 octobre 1683, à Confolens, dans la partie de cette petite ville qui était du diocèse de Poitiers. Son père avait eu, d'un premier mariage, deux fils, dont l'aîné fut gouverneur du château de Brignoles; et le cadet, médecin de la duchesse d'Hanovre. Marie Maillard, épousée en secondes noces, fut la mère d'Antoine, qui perdit son père avant d'avoir achevé ses premières études à Confolens. Restée veuve, elle le retint environ deux ans auprès d'elle, et l'envoya ensuite étudier en philosophie, à Poitiers, chez les Jésuites : il était alors âgé de quinze ou seize ans. Un accident qui détermina sa vocation, est raconté comme il suit, par dom Taillandier. « Étant à la chasse avec » quelques jeunes gens, son cheval » se cabra : le jeune cavalier fut renversé, et traîné assez loin un pied » engagé dans l'étrier. Dans ce danger pressant, il s'adressa à Dieu... » et se releva sain et sauf.... De retour à la ville,.... il entra dans l'église de l'abbaye de Saint-Cyprien.. » et crut entendre une voix forte et » puissante,... qui le pressait de quitter le monde : docile à la voix de » celui qui l'appelait, il se voua à » le servir dans la congrégation de » Saint-Maur. » Rivet persista dans sa résolution, entra au noviciat des Bénédictins; et, pour consoler sa mère qui était tombée malade de chagrin, il lui adressa une petite pièce de vers, la seule qu'il ait jamais faite : dom Taillandier, qui l'avait sous les yeux, n'a point jugé à propos de la publier. Rivet prit l'habit de Saint-Benoît à l'abbaye de Marmoutier, en 1704, et prononça ses vœux en 1705. Quand il eut achevé son cours de théologie, ses supérieurs l'envoyèrent à l'abbaye de Saint-Florent de Saumur, où ils avaient établi une sorte d'académie, formée des sujets de leur ordre les plus distingués. Il y composa des Dissertations sur l'Écriture-sainte, qui n'ont jamais été imprimées. Transféré, en 1716, dans le monastère de Saint-Cyprien à Poitiers, il se promettait d'y rédiger une Histoire des évêques de cette ville, et une Bibliothèque des auteurs du Poitou : de ces deux ouvrages, il n'a tracé que le plan du second, exécuté depuis, avec succès, par Dreux du Radier (*V.* ce nom, XII, 25 et 26). Dès 1717, Rivet se vit contraint de renoncer à ces deux projets; car on lui ordonna de venir à Paris, et d'y travailler à une Histoire des hommes illustres de l'ordre de Saint-Benoît. Il en rassemblait studieusement les matériaux; mais différentes circonstances l'empêchèrent de les mettre en œuvre, et l'entraînèrent à se consacrer à un autre travail dont l'objet avait beaucoup plus d'étendue et une utilité plus générale : c'était l'Histoire littéraire de la France. Il faut bien dire que dom Rivet n'était point resté étranger aux querelles théologiques de son temps. Non content d'avoir appelé de la bulle *Unigenitus*, il se chargea de revoir et d'achever le *Nécrologe* de Port-Royal, rédigé par des religieuses de cette abbaye, principalement par la mère Angélique Arnauld, et le fit imprimer à Amsterdam, en 1723, in-4°. Il n'était plus alors à Paris : en 1719, ses supérieurs avaient jugé à propos de l'éloigner de la capitale, et de le reléguer dans le monastère de Saint-



Vincent du Mans, où il a passé, selon le temoignage de dom Taillandier, les trente dernières années de sa vie. Ce fut là qu'il composa les neuf premiers volumes de l'*Histoire littéraire de la France*, ouvrage qui lui a mérité une grande et durable réputation. Quelques-uns de ses confrères, particulièrement Joseph Duclou, Maurice Poncet, Jean Coulomb, l'aidèrent à recueillir de toutes parts, les matériaux d'un si vaste travail. On a conservé leurs extraits et leurs notes, qui servent encore aujourd'hui aux continuateurs de cette histoire. Rivet pouvait profiter aussi de quelques esquisses laissées par dom Roussel, qui semble avoir conçu le dessein d'un semblable recueil, mais qui ne s'était occupé que des derniers siècles, desquels il devait remonter jusqu'à saint Irenée. En 1728, Rivet, voulant pressentir le goût du public, fit imprimer le plan et quelques articles de son ouvrage. Le tome 1er. parut en 1733, à Paris, in-4°. : il contient l'histoire des lettres dans la Gaule, depuis les plus anciens temps jusqu'à la fin du quatrième siècle de l'ère vulgaire. Les sept volumes suivants la continuent jusqu'à l'an 1100. Le douzième siècle fournit, à lui seul, la matière des tomes IX-XV; mais il n'y a, dans cette série, que le tome IX qui appartienne à dom Rivet : ce religieux mourut au Mans, le 7 février 1749; et ce volume, dernier fruit de ses veilles laborieuses, ne parut qu'en 1750. Dom Taillandier en avait revu et complété le manuscrit, et avait ajouté aux pièces préliminaires un éloge historique de l'auteur. C'est de cet éloge que nous avons extrait la plupart des faits que nous venons de rapporter : Taillandier n'a gardé le silence que sur le Nécrologe de Port-Royal, et l'opposition à la constitution *Unigenitus*. Les tomes X et XI de l'Histoire littéraire de la France, imprimés en 1756 et 1759, sont dus à Dom Clémencet (*V.* ce nom, IX, 14); et le XII, en 1763, à dom Clément (*V.* IX, 44). Les volumes XIII, XIV et XV, publiés en 1814, 1817 et 1820, ont été composés, au sein de l'Institut, par une commission spéciale (1), qui a aussi mis sous presse le tome XVI, consacré au treizième siècle. Le plan général de l'ouvrage a été déterminé par dom Rivet, qui a voulu l'indiquer dans le titre même, où sont accumulés les détails : « Histoire littéraire de la » France, où l'on traite de l'origine » et des progrès, de la décadence et » du rétablissement des sciences parmi les Gaulois et parmi les François; du goût et du génie des uns » et des autres pour les lettres en » chaque siècle; de leurs anciennes » écoles; de l'établissement des universités en France, des principaux » collèges, des académies des sciences et belles-lettres; des meilleures » bibliothèques anciennes et modernes; des plus célèbres imprimeries, et de tout ce qui a un rapport » particulier à la littérature; avec » les éloges historiques des Gaulois » et des François qui s'y sont fait » quelque réputation; le catalogue et » la chronologie de leurs écrits; des » remarques historiques et critiques » sur les principaux ouvrages; le dénombrement des différentes éditions : le tout justifié par les citations des auteurs originaux. » Les parties de cet ouvrage qui se lisent avec le plus d'intérêt, sont les discours généraux sur la littérature

(1) MM. Brial, de Pastoret, Ginguené, Amaury Duval, Petit-Radel, et le rédacteur de cet article.

de chaque siècle : ils représentent, d'une manière aussi fidèle que méthodique, l'état des études, des institutions, des sectes, des traditions ou doctrines, et des principaux genres de compositions. Tous ces discours, y compris celui qui ouvre le tome IX et le siècle douzième, appartiennent à dom Rivet : ils supposent des recherches profondes, et répandent une instruction saine. Chacun d'eux est suivi d'une série chronologique d'articles sur les écrivains de chaque époque; là, l'ordre n'est plus que celui des dates connues ou présumées de la mort de chaque personnage : on retrace d'abord les faits de sa vie publique ou privée; on fait connaître ensuite la matière, les formes, les manuscrits, les éditions et traductions de ses écrits. Le public a généralement approuvé cette disposition; mais il s'est plaint quelquefois de la pesanteur et de la monotonie du style, qui n'est cependant ni diffus ni incorrect. On s'est encore plus récrié contre la multitude des articles consacrés à des personnages trop peu mémorables, dont les noms sont réellement étrangers aux lettres, et quelquefois à la France. Malgré ces reproches, la critique a rendu justice à la richesse et à l'exactitude ordinaire de ce Recueil, qui surpasse, en précision comme en étendue, tous ceux du même genre, et qui, s'il était continué, sur un plan un peu plus resserré, jusqu'à l'an 1600, ne laisserait ni lacune ni erreur grave dans l'histoire de notre ancienne littérature. D—N—U.

RIVEY (LA). *Voy.* LARIVEY.

RIVIÈRE (LAZARE), naquit, en 1589, à Montpellier, où il étudia la médecine : soit faute de progrès, soit légèreté de conduite, il ne put être admis au doctorat, quand il se présenta, en 1610, et fut renvoyé, pour obtenir ce grade, à l'année suivante. Malgré cela, il obtint, en 1622, dans la même faculté, une chaire, qu'il occupa honorablement pendant trente-trois ans. Il mourut en 1655. Astruc a cherché à le déprécier : mais Haller, dans sa Bibliothèque de médecine pratique, a analysé les écrits de Rivière avec le soin qu'ils méritaient; et il a porté, sur plusieurs d'entre eux, un jugement confirmé par l'estime de tous les médecins. Nous avons de Rivière : I. *Quæstiones medicæ XII pro cathedrâ regiâ vacante*, Montpellier, 1621, in-4°. II. *Praxis medica*, Paris, 1640, 1647, in-8°.; Gand, 1649, in-8°.; Lyon, 1652, 1654 et 1660, même format, et 1667, in-fol.; la Haye, 1651, 1658, 1664 et 1670, in-8°.: Lyon, en français, 1690, in-12, et 1702, in-8°.: Londres, en anglais, 1672, in-fol., 1700 et 1706, in-8°. Bernard Verzascha a donné, à Bâle, 1663, in-4°., une édition estimée de cet ouvrage, auquel il a fait quelques changements et ajouté des formules. III. *Observationes medicæ et curationes insignes*, Paris, 1646, in-4°.; Londres, 1646, in-8°.; Delft, 1651, in-8°.; la Haye, 1656, in-8°.; Lyon, 1659, in-4°. IV. Rivière laissa d'autres Observations, publiées à la Haye, en 1659, in-8°.; à Genève en quatre centuries, 1679, in-fol.; Lyon, en français, 1624, in-12. V. Le travail de François de La Calmette sur Rivière, intitulé: *Riverius reformatus*, ou *Praxis medica reformata*; il parut d'abord à Lyon, en 1690 et 1704, 2 vol. in-8°.; Genève, 1696, in-8°.; et Venise, 1733, in-4°. VI. *Institutiones medicæ*, qui a eu nombre d'éditions,

entre autres à Leipzig, 1655, in-8°.; Paris, 1656, in 4°.; la Haye, 1662, in 8°.; Lyon, 1672, in-4°. Un cordelier corse, nommé Bernardin Christini, publia, après la mort de Rivière, un ouvrage apocryphe, sous le titre d'*Arcana Riverii*, Venise, 1676, in-4°.; Utrecht, 1680, in-12. Cette production, quoique fort au-dessous des talents et du savoir de Rivière, a pourtant toujours été réimprimée depuis à la suite de ses OEuvres (*Opera omnia*), Lyon, 1663, 1679 et 1698, in-fol.; Venise, 1664, 1680, 1700 et 1713, in-fol.; Francfort-sur-le-Mein, 1669 et 1674, in-fol.; Genève, 1728 et 1737, in-fol.; enfin, Lyon, 1738, in-fol., avec un beau portrait. D—G—S.

RIVIÈRE (GUILLAUME), chimiste et naturaliste, naquit à Montpellier, en 1655. Son père, qui avait fait une fortune assez honnête dans le commerce de la droguerie, lui donna une éducation soignée. Les occupations du père, jointes à une conformité de nom avec un médecin célèbre, inspirèrent probablement au fils le goût de la médecine. Il fut reçu docteur, vit des malades, et concourut, en 1696, pour une chaire, qu'il disputa avec éclat, sans l'obtenir. Il fut admis dans la société royale des sciences de Montpellier, lors de sa création, en 1706, et se chargea d'un travail étendu sur les eaux minérales du Languedoc. On lui doit aussi plusieurs observations d'histoire naturelle, et des recherches sur la ciguë et sur l'ivraie, ainsi qu'une analyse de l'opium, bonne pour le temps où elle parut. Rivière mourut, le 14 juillet 1734, à la Vérune, où il avait une agréable propriété; et l'on attribua sa mort à une fièvre maligne qu'il contracta en visitant des indigents, au soulagement desquels il se montra toujours très-dévoué. Gauteron a publié un Éloge de Rivière, qui a été imprimé dans le second volume des Mémoires de la société royale des sciences de Montpellier. D—G—S.

RIVIÈRE (CHARLES). *Voy*. DUFRESNY.

RIVIÈRE (BON-FRANÇOIS), théologien appelant, plus connu sous le nom de *Pelvert*, né à Rouen, le 5 août 1714, étudia chez les Jésuites de cette ville, et ensuite à l'université de Paris. Il entra dans une communauté de clercs formée sur la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois, et fut attiré dans le diocèse de Troyes, par M. Bossuet, évêque de ce siége, qui lui procura des bénéfices, et l'admit aux ordres. Le même prélat le nomma professeur de théologie dans son séminaire; mais Rivière occupa peu cette place. M. Bossuet ayant donné sa démission de son évêché, eut pour successeur M. Poncet de La Rivière, qui suivit d'autres errements. Pelvert, congédié, se retira d'abord dans la communauté de Saint Josse, à Paris, puis alla demeurer avec l'abbé Menildrien. Son refus de signer le formulaire, l'empêcha d'exercer aucune fonction dans les paroisses; son goût le portait d'ailleurs vers la retraite, et le travail du cabinet. Il fut envoyé, en 1763, au concile d'Utrecht, et y assista ainsi que l'abbé Duhamel. Il mourut à Paris, le 18 janvier 1781, ayant publié un assez grand nombre d'écrits sur des matières de théologie et de controverse, ou pour la défense des opinions qu'il avait embrassées. Ces écrits, qui ont tous paru anonymes, sont: I. *Dissertations théologiques et canoniques, sur l'approbation nécessaire pour adminis-*

trer le sacrement de pénitence, 1755, in-12. II. *Dénonciation de la Doctrine des ci-devant soi-disant Jésuites*, aux archevêques et évêques, 1767, in-12. III. Deux *Lettres sur la distinction de religion naturelle, et de religion révélée, et sur les opinions théologiques*, 1769, in-12. A ces Lettres, Pelvert en ajouta successivement trois autres, l'une, en 1770, en réponse à une critique des deux premières, par un docteur de la faculté, une autre, la même année, sur l'ouvrage de Maleville, intitulé : *Examen approfondi des difficultés de Rousseau, contre la religion chrétienne*, et enfin une dernière Lettre, en réponse à un écrit d'un docteur contre la troisième. Ces cinq Lettres réunies forment 2 vol. in-12, et sont très-rares. IV. Six *Lettres d'un théologien où l'on examine la doctrine de quelques écrivains modernes contre les incrédules*, 1776, 2 vol. in-12 : ces écrivains étaient quatre anciens jésuites, Delamare, Flois, Paulian et Nonnotte, auxquels Pelvert reproche de graves erreurs sur le péché originel, sur les œuvres et le salut des infidèles, sur la liberté, la grâce et la morale. Ces lettres sont terminées par une Dissertation sur la croyance des simples. V. *Dissertation sur la nature et l'essence du sacrifice de la Messe*, 1779, in-12 : on a raconté, à l'article de PLOWDEN (XXV, 87), ce qui donna lieu à cette dissertation, et la controverse où Pelvert se trouva engagé. La plupart des appelants blâmèrent sa conduite en cette circonstance, et l'accusèrent d'avoir manqué d'égards pour Plowden. Il parut en outre plusieurs écrits contre sa doctrine; on en a donné la liste à l'article cité. Pelvert y répondit par : VI. *Défense de la dissertation*, ou *Réfutation de quatorze écrits*, 1781, 3 vol. in-12 : cette *Défense* ne fut publiée qu'après la mort de l'auteur. VII. *Lettre à une Religieuse sur la défense de lire les Réflexions morales et les Nouvelles ecclésiastiques*, 1782, in-12 : nous n'osons assurer que cette lettre soit de Pelvert ; elle n'a paru qu'après sa mort. VIII. *Exposition succincte, et comparaison de la doctrine des anciens et des nouveaux philosophes*, 1787, 2 vol. in-12 ; cet ouvrage, auquel Pelvert n'a pas mis la dernière main, est dirigé contre les incrédules; l'auteur y établit la nécessité, la possibilité et l'existence de la révélation. Il fut l'éditeur du Traité latin de Gourlin sur la grâce et la prédestination, 3 vol. in-4°. ; et l'on dit qu'il laissa un grand nombre de Manuscrits sur diverses matières, des Extraits des Saints Pères, des Traités de théologie, des Commentaires sur l'Écriture sainte, des Mémoires sur l'histoire de l'Église, et sur l'affaire de la Bulle, etc.

P—C—T.

RIVIÈRE (ROCH LE BAILLIF, sieur DE LA), fameux médecin empirique et astrologue, naquit à Falaise, dans le seizième siècle. Son père avait professé la théologie à Genève (*V.* RIBIT); et il fut élevé dans les principes du calvinisme. Après avoir terminé ses études, il vint à Paris, et commença d'y pratiquer son art, avec une vogue extraordinaire. Monantheuil, alors doyen de la faculté de médecine, lui contesta le droit d'exercer sans avoir subi un examen, et obtint un arrêt du parlement, qui lui enjoignait de sortir de cette ville sous peine de punition corporelle. Le service que Monantheuil rendit, en faisant expulser ce charlatan, parut si grand, qu'il a

été rappelé dans son épitaphe (Voy. l'*Histoire du collége de France*, p. 84 et 92). La Rivière ne se découragea point; il transporta ses tréteaux à Rennes, et parvint à obtenir le titre de médecin du parlement de Bretatagne. Il eut l'occasion d'être utile, dans une maladie grave, au duc de Nemours, qui se déclara son protecteur. Il gagna aussi les bonnes grâces du duc de Bouillon. Ce seigneur, l'ayant emmené avec lui à Paris, le présenta à Henri IV, et le fit agréer, en 1594, pour la place de premier médecin, vacante par la mort de Dalibourt. Il s'attacha surtout à mériter la confiance de Gabrielle d'Estrées, et la servit dans le projet qu'elle avait formé d'amener le roi à l'épouser. La Rivière, comblé des faveurs de la cour, mourut à Paris, le 5 novembre 1605, dans un âge avancé. Legrain, dans un journal resté manuscrit, rapporte que La Rivière, peu d'instants avant sa mort, fit venir ses domestiques, et leur distribua son argent, sa vaisselle et ses meubles, en leur prescrivant de sortir de sa maison sur-le-champ; et que ses confrères, venus pour lui faire visite, lui ayant témoigné leur surprise d'avoir trouvé sa porte ouverte et ses chambres vides, il leur dit : « Adieu, Messieurs, il » est donc temps que je m'en aille » aussi, puisque mon bagage est par» ti. » Pour faire sentir la fausseté de cette anecdote, il suffit de dire que La Rivière était marié, et qu'il avait un fils, dont on lit des vers, à la tête de son dernier ouvrage. Daubigné représente cet empirique comme un homme d'un caractère très-accommodant. « Il est, dit-il, bon galeniste et très-bon paracelsiste; il fait de son ame comme de son corps, étant romain pour le profit, et huguenot pour la guérison de son ame (*Confession de Sancy*, ch. 11). » Sully le regardait aussi comme un homme qui n'avait pas grande religion, quoiqu'il inclinât plus à la réformée qu'a la catholique romaine. Il paraît cependant qu'il reconnut ses erreurs, et qu'il en témoigna un sincère repentir, dans sa dernière maladie. L'Estoile, en annonçant sa mort, ajoute : « On ne peut dire de lui autre chose, sinon que le proverbe, *Telle vie telle fin*, est failli en lui, et que ça été le bon larron, que Dieu a regardé, pour lui faire miséricorde (*Journal de Henri IV*). » On a vu plus haut que La Rivière se mêlait d'astrologie. Le bon Henri eut la faiblesse de lui faire tirer l'horoscope de son dauphin, depuis, Louis XIII; il s'en défendit long-temps : mais enfin, forcé par le roi, dont sa résistance avait excité la curiosité, il lui prédit que ce jeune prince s'attacherait à ses opinions, et que cependant il s'abandonnerait à celles des autres; qu'il aurait beaucoup à souffrir des Huguenots, qu'il ferait de grandes choses, et qu'il vivrait âge d'homme. Ces prédictions affligèrent le cœur trop sensible de Henri IV, qui aurait pu cependant en deviner une partie, aussi bien que son astrologue. La Rivière a passé, de son temps, « pour un grand amateur de philosophie naturelle, et curieux de secrets cachés en icelle. » Il avait, dit-on, comme naturaliste, une reputation aussi étendue que celle de Rabelais; mais il n'en est pas moins fort étonnant qu'Eloy dise qu'il était également savant dans les belles-lettres, la philosophie et la médecine. C'était un empirique, qui avait de l'esprit et du *savoir-faire*, mais rien de plus. On a de lui : I. *Discours sur la signification de la comète apparue en Occident*, au

signe du Sagittaire, *le* 10 *nov.*, Rennes, 1577, in-4°. II. Le *Demosterion*, *auquel sont contenus ccc aphorismes latins et françois*, *sommaire véritable de la doctrine paracelsique*, *extraite de lui*, *en la plupart*. Rennes, 1578, in-4°. III. *Petit Traité de l'antiquité et de la singularité de la Bretagne armorique*, ibid., 1578, in-4°. Cet ouvrage est ordinairement réuni au précédent; mais il n'en forme pas une partie essentielle. Tous les deux sont rares et recherchés des curieux. Dans son *Traité de la Bretagne*, il parle des eaux minérales qui se trouvent dans cette province, des métaux, minéraux, marcassites, des terres et de leur propriété, du cristal, etc. IV. *Sommaire défense aux demandes, questions et interrogatoires des docteurs de la faculté de médecine*, Paris, 1579, in-8°. (1) V. *Premier Traité de l'homme et son essentielle anatomie, avec les éléments et ce qui est en eux, de ses maladies, médecine et absolus remèdes*, etc., Paris, 1580, in-8°. On y trouve, dit Eloy, peu d'anatomie, mais beaucoup de verbiage inintelligible. Il annonçait à cet ouvrage une suite, qui heureusement n'a point paru. VI. *Traité du remède contre la peste, charbon et pleurésie*, Paris, 1580, in-8°. VII. *Conformité de l'ancienne et moderne médecine, d'Hippocrate à Paracelse, divisée en huit pauses ou journées*; et, à la fin, *Hippocratis et Paracelsi sententiarum unitas*, Rennes, 1592, in-8°.; ouvrage singulier et recherché. W—s.

(1) La faculté y opposa : *Vray discours des interrogatoires faits en la présence de Messieurs de la cour du parlement à Roc le Baillif, surnommé* LA RIVIÈRE, *sur certains points de sa doctrine*, Paris, L'Huillier, in-8°. de 156 pag. Ce livre est fort curieux, et fait bien connaître l'ignorance grossière de ce charlatan.

RIVIÈRE (LOUIS BARBIER, connu sous le nom d'abbé DE LA), avait été régent au collége du Plessis, à Paris, et ensuite aumônier de l'évêque de Cahors, qui le plaça auprès de Gaston de France, duc d'Orléans. C'était un homme fin et adroit, d'un caractère vil et méprisable. Il s'insinua dans les bonnes grâces du prince, en flattant ses passions; et, quand il fut maître de sa confiance, il en abusa, en révélant ses secrets au cardinal Mazarin. Ses intrigues et ses lâches complaisances, qui auraient dû lui mériter un autre traitement, lui valurent plusieurs riches abbayes, et enfin l'évêché de Langres, auquel était attachée la pairie. C'est à sa nomination à cet évêché que Boileau fait allusion dans ces deux vers de la première satire :

. . . . . . Le sort burlesque, en ce siècle de fer,
D'un pédant quand il veut sait faire un duc et pair.

Cet homme n'était cependant point encore satisfait de sa fortune. Il fit le voyage de Rome, dans l'espoir d'obtenir le chapeau de cardinal; mais il ne put y réussir. Quelques personnes assurent cependant qu'il venait d'être nommé à cette dignité, lorsqu'il mourut à Paris, en 1670. Sa mort consola ceux qui avaient vu avec peine son élévation; et les malins s'égayèrent sur son compte par des épigrammes satiriques. La Monnoye en rapporte deux dans son édition du *Menagiana*, tome 1er., pag. 320, et on lui attribue la meilleure. Le testament de cet évêque était une pièce tout-à-fait bouffonne : entre autres articles singuliers, celui-ci mérite d'être cité : « Je ne laisse rien à mon maître-d'hôtel, parce qu'il y a dix-huit ans qu'il est à mon service. » W—s.

RIVIÈRE (...... MERCIER DE LA), célèbre économiste, était né

vers 1720, d'une famille de finance: il acquit, en 1747, la charge de conseiller au parlement de Paris, et fut nommé, peu de temps après, intendant de la Martinique. A son retour de cette colonie, il devint l'un des disciples de Quesnay (*V.* ce nom), et se fit bientôt connaître par un ouvrage intitulé : *L'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, que ses partisans mettaient sans façon au-dessus de l'*Esprit des lois* (1). Le prince Galitzin, alors ministre de Russie à Paris, devint l'un de ses plus grands admirateurs. Chargé par l'impératrice Catherine de lui procurer un homme capable de l'aider dans la rédaction du nouveau code qu'elle voulait donner à son vaste empire, Galitzin proposa La Rivière, qui fut accepté. Celui-ci avait promis de se rendre près de la czarine avant l'époque fixée pour la réunion des députés des provinces à Moscou; mais il s'arrêta plus d'un mois à Berlin, pour se délasser des fatigues du voyage, et continua sa marche avec tant de lenteur, qu'il n'arriva dans Saint-Pétersbourg, que huit jours après le départ de Catherine. L'impératrice, piquée, lui donna l'ordre de l'attendre où il était: elle revint de Moscou; mais elle ne fit point prévenir La Rivière de son arrivée, et ne témoigna pas le moindre desir de le voir. Ayant fini par demander la permission de quitter la Russie, il obtint alors de l'impératrice une audience, qui fut très-courte, et il partit de Saint-Pétersbourg, se plaignant hautement d'elle et de ses ministres. « J'ai été plus d'une » fois étonné, dit Thiébault, de la » chaleur et de la franchise avec » lesquelles il s'en expliquait (Voy. les *Souvenirs de Berlin*, 3e. édit., II, 310-16). » En repassant dans la capitale de la Prusse, il eut plusieurs conférences avec le prince Henri, qui parut goûter ses idées de réforme. La Rivière était un homme d'esprit, et d'une physionomie agréable, très-vif, et plus agréable encore à entendre qu'à lire; mais son ton d'oracle, et la singularité de ses plans, prêtaient beaucoup au ridicule. Voltaire, Grimm et l'abbé Galiani, se sont égayés souvent aux dépens du *pauvre Solon nommé La Rivière* (Voy. les *Lettres* de Voltaire à l'impératrice de Russie, et la *Corresp.* de Grimm). Fatigué des discussions des économistes, il prit le parti du silence, qu'il ne rompit qu'en 1789, par une *Lettre* adressée au comité des finances de l'assemblée nationale. Il fut témoin des malheurs de la révolution, qu'il avait prédite en indiquant les moyens qu'il croyait les plus propres à la prévenir; mais il eut le bonheur d'échapper aux proscriptions, et mourut, en 1793 ou 1794, dans un âge avancé. La Rivière a été l'un des collaborateurs du *Journal d'agriculture*. On connaît de lui : I. *L'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, Paris, 1767, in-4°., ou 2 vol. in-12. Cet ouvrage, oublié depuis longtemps, est un exposé des principes des économistes. Selon La Rivière, la société n'a point d'autre base que la propriété foncière, garantie par les lois. Les lois positives, dérivant de la nature de l'homme, sont l'ouvrage de Dieu; mais leur application appartient au pouvoir législatif, qui ne peut être exercé que par un seul:

(1) M. le prince de Galitzin me mande que le livre intitulé : l'*Ordre essentiel*, est fort au-dessus de Montesquieu. N'est-ce pas le livre que vous m'avez dit ne rien valoir du tout? Le titre m'en déplait fort. (*Lettre de Voltaire à Damilaville*, 8 d'auguste 1767.)

il réside essentiellement dans le prince ou le souverain, qui réunit en même temps la force nécessaire pour l'exécution : c'est ce que les économistes entendent par le despotisme légal. Cette forme de gouvernement est, selon eux, la meilleure de toutes, puisqu'elle seule garantit à l'homme la propriété et la jouissance des droits qui en dérivent. Elle est sans inconvenient pour les peuples, puisque les souverains sont intéressés à donner de bonnes lois à leurs sujets, et à multiplier leurs richesses, dont une partie entre dans les coffres de l'état. Les richesses sont le produit des terres. L'impôt, pour être équitable, ne peut être établi que sur les bénéfices de l'agriculture ; et il doit être unique pour ne pas former de doubles emplois qui détruiraient le droit de propriété, et ruineraient l'agriculture, etc. La Rivière pensait que l'adoption de ce système n'offrait aucune difficulté. Voltaire en jugeait autrement : « Je ne sais pas, » dit-il, si c'est parce que je cultive » quelques arpents de terre, que je » n'aime point que les terres soient » seules chargées d'impôts (*Lettre* à Chardon, 25 décembre 1767). » L'abbé de Mably, adversaire déclaré du despotisme légal, a réfuté l'ouvrage de La Rivière, dans une suite de lettres, intitulée : *Doutes proposés aux philosophes économistes* (Voy. MABLY, XXVI, 9). II. *L'Intérêt général de l'état, ou la liberté du commerce des blés, démontrée conforme au droit naturel*, etc. ; avec la réfutation d'un nouveau système publié en forme de *Dialogues sur le commerce des blés*, 1770, in-12. L'abbé Galiani, que La Rivière avait en vue, fit une parodie de cet ouvrage, et en adressa le manuscrit à Mme. d'Épinay, pour en amuser Grimm et ses amis (Voy. la *Correspond.* de Galiani, édit. de Treuttel, 1, 159). « Ce n'est point une mauvaise plaisanterie, dit-il, mais une réfutation complète, puisqu'en changeant les noms des choses, je laisse » subsister tous les raisonnements » de M. de La Rivière ; et, dans l'instant on en découvre tantôt l'ineptie, tantôt l'absurdité. » L'expérience a démontré que, dans cette querelle sur le commerce des blés, l'abbé Galiani avait mieux vu que les économistes (*V.* GALIANI). III. *De l'instruction publique*, ou Considérations morales et politiques sur la nécessité, la nature et la source de cette instruction, Paris, 1775, in-8°. Ce sujet, si important, disent les rédacteurs du *Journal des savants*, est développé en peu de mots, mais de la manière la plus intéressante (*V.* février 1776, 124). IV. *Lettre sur les économistes*, sans date, in-12 (1787), in-8°. C'est une apologie de leurs principes : elle a été insérée dans le *Dictionnaire d'économie politique* de l'Encyclopédie méthodique, à l'article Economiste (tom. 1, 186). V. *Lettre à Messieurs les députés composant le comité des finances dans l'assemblée nationale*, 1789, in-8°. ; insérée dans le *Moniteur*. La Rivière adopte en partie le système de Necker. VI. *Essai sur les maximes et les lois fondamentales de la monarchie française*, ou canevas d'un code constitutionnel, pour servir de suite à l'ouvrage intitulé : *Les vœux d'un Français*, 1789, in-8°. de 56 pag. VII. *Palladium de la constitution politique, ou Régénération morale de la France*, 1790, in-8°. VIII. *L'Heureuse nation*, ou Relation du gouvernement des Féliciens, peuple souverainement libre et heureux sous

l'empire absolu des lois, 1792, 2 vol. in-8°. Ces deux derniers ouvrages, ainsi que la *Lettre* au comité des finances, ont été quelquefois attribués, mais par erreur, à M. Henri La Rivière. (*Voy.* la *Biographie des hommes vivants*, IV, 113). W-s.

RIVIÈRE (Mathias Poncet de la), évêque de Troyes, né à Paris en 1707, était neveu du prélat du même nom, mort évêque d'Angers, en 1730. Étant entré aussi dans l'état ecclésiastique, il fut grand-vicaire de Séez, et fut nommé, en 1742, à l'évêché de Troyes, vacant par la démission de M. Bossuet. Son administration fut très-orageuse. Obligé de lutter contre les appelants, qui étaient en force dans ce diocèse, il interdit plusieurs ecclésiastiques, et eut de longs démêlés avec son chapitre, avec des curés et avec les magistrats de Troyes. Ces derniers rendirent contre lui des sentences pour le forcer d'administrer les sacrements à un malade. L'évêque, l'ayant refusé, fut exilé à Méri; et, ayant publié des Lettres et Écrits pour sa défense, il fut frappé de plusieurs arrêts du parlement de Paris, et conduit à l'abbaye de Murbach, en Alsace. Il revint dans son diocèse, en 1757, et fut nommé, en 1758, à l'évêché d'Aire, qu'il refusa: il donna sa démission du siége de Troyes, et fut pourvu de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon. Il fut fait, peu de temps après, aumônier du roi de Pologne, duc de Lorraine; et après avoir reparu plusieurs fois dans la chaire avec succès, il mourut, à Paris, doyen de Saint-Marcel, le 5 avril 1780. Auteur plus ingénieux qu'éloquent, plus brillant que naturel, sa réputation ne s'est pas soutenue; et on ne lit plus guère ses Oraisons funèbres, dans lesquelles on trouve cependant de véritables beautés. Outre ses *Lettres pastorales*, et un *Discours sur le Goût*, inséré dans les *Recueils* de l'académie de Nancy, dont ce prélat était membre, on cite de lui: *Les Oraisons funèbres* de la reine de Pologne, 1742; — de Mme. Anne Henriette de France, 1752; — de Mme. Louise-Élisabeth, duchesse de Parme, 1760; — de la reine de France (Marie Leczinska), 1768; et du roi Louis XV, 1772. — Le *Sermon* qu'il prononça *pour la prise d'habit* de Mme. Louise, aux Carmelites de Saint Denis, est estimé. Il a été traduit en espagnol.

P—c—t et W—s.

RIVINUS (André Bachman, nom qu'il traduisit en latin par celui de), était savant médecin et philologue, né, en 1600, à Halle en Saxe, d'une famille patricienne. Son père, chargé d'enfants et n'ayant qu'une fortune médiocre à leur laisser, le força, de bonne heure, d'entrer dans une maison de commerce; mais une maladie contagieuse, qui fit de grands ravages en Saxe, enleva, dans l'espace de quelques semaines, ses frères et ses sœurs; et Rivinus obtint la permission de reprendre ses études. Après avoir continué ses humanités avec succès, il se décida pour la profession de médecin, et termina ses cours à l'université de Iéna. Le desir d'acquérir de nouvelles connaissances, lui fit entreprendre différents voyages. Il visita l'Angleterre, les Pays-Bas et la France, pour entendre les professeurs et les praticiens les plus éclairés. A son retour en Saxe, il voulut se faire recevoir à la faculté de philosophie de Leipzig; mais il interrompit ses examens pour accepter le rectorat du gymnase de Nordhausen, qu'il conserva trois ans. Il revint, en 1631, à Leipzig,

s'y fit agréger à la faculté de philosophie, et obtint l'autorisation de donner des leçons. En 1635, il fut pourvu de la chaire de poésie, vacante par la retraite du titulaire; mais il n'en continua pas moins de se livrer à l'étude et à la pratique de la médecine. Rivinus avait déjà fait connaître son érudition par des thèses et quelques autres opuscules, lorsqu'en 1638 il s'avisa de mettre au jour un livre de magie naturelle, connu sous le nom de *Kiranides*. Cet ouvrage, que la plupart des savants regardaient comme d'une haute antiquité, est attribué par les uns à Kiranus ou Kiranis, prétendu roi de Perse, et par d'autres à Blaise d'Afrique, disciple de Géber (*V.* sur cet ouvrage le *Dictionn.* de Prosp. Marchand, au mot *Kiranides*). Reinesius, qui desirait vivement de le connaître, ne put s'empêcher, après l'avoir lu, de témoigner sa surprise qu'un aussi savant homme que Rivinus se fût fait l'éditeur d'un Recueil de formules et de recettes vraiment ridicules. Rivinus, piqué, lui répondit avec aigreur, par un écrit intitulé : *Lanx satura*, 1649, in-4°. Cette satire est si rare, qu'on n'en connaît aucun exemplaire, même dans les grandes bibliothèques de l'Allemagne. Il voulut ensuite étouffer cette misérable querelle, dans laquelle tous les torts étaient de son côté; mais, malgré toutes ses démarches, il ne put empêcher Reinesius de publier la *Defensio variarum lectionum* (*Voy.* Reinesius) : critique trop vive peut-être, mais juste, du Kiranides et de son éditeur. Cette dispute empoisonna les dernières années de la vie de Rivinus. Il s'était fait recevoir docteur en médecine, en 1644; et après avoir été revêtu des premières dignités de l'académie, il fut pourvu de la chaire de médecine, en 1655 : mais à peine eut-il le temps d'en prendre possession, puisqu'il mourut, le 4 avril 1656, dans un âge peu avancé. Marié trois fois, il eut, de ses deux dernières femmes, une fille et neuf garçons dont trois se sont distingués par leurs talents; l'un comme prédicateur, le second, comme jurisconsulte, et le troisième comme médecin naturaliste (*V.* son article ci-dessous). Tous les ouvrages de Rivinus sont rares, soit que, les imprimant à ses frais, il n'en ait été tiré qu'un petit nombre d'exemplaires, soit, comme le dit Vogt, que ses héritiers les aient vendus à l'épicier (*V.* Vogt, *Catalog. libror. rarior.*, page 582). Niceron a donné les titres de trente-quatre, à la suite de sa Notice sur Rivinus, dans ses *Mémoires*, tome XXXIII, p. 175; mais cette liste est incomplète. Outre des éditions du *Pervigilium Veneris*, 1644, in-4°., avec un Commentaire qui, selon Éloy (*Dict. de médecine*), ne fait pas l'éloge de ses mœurs, mais qui n'en a pas moins été réimprimé dans l'édition *Cum notis variorum*; — de l'*Anthologie*, Gotha, 1650, et Leipzig, 1657, in-8°.; — de l'*Hexahemeron* de Dracontius (*Voy.* ce nom, XII, 3); — du *Commonitorium* d'Orientius (*V.* ce nom), et des *vers* de la plupart des poètes ecclésiastiques, on a de Rivinus des *Thèses* de médecine et de philosophie, et des *Dissertations philologiques*, ainsi que plusieurs pièces de vers. On se contentera de citer : I. *Carminum specimen sive cœlum terrestre poëticum septilingue*, Leipzig, 1631, in-12. II. *Hecatomba laudum et gratiarum in ludis iterùm secularibus*, *ob inventam in Germaniâ chalcographiam*, ibid., 1640, in-4°.; c'est une imita-

tion du *Carmen seculare* d'Horace, suivie de quelques épigrammes: Wolf l'a inséré dans le tome 1er. des *Monumenta typograph.* III. *Panegyrica declamatio, quâ artis typographicæ initia, progressus, nobilitas et utilitas celebrantur*, ibid., 1640, in-4°., et dans le *Recueil* de Wolf à la suite du précédent. IV. *Irrungs-Entscheidungen*, etc., c'est-à-dire : *Controversiæ de artis typographicæ inventione sedatæ*; cette pièce, traduite en latin par Louis Klefeker, a été publiée par Wolf, dans l'ouvrage cité, tome 1er., 1031-39. V. *Quæstio philo-physico-logica de venilid, salacid et malacid, seu maris reciprocd æstuatione*, ibid. 1645, in 4°.; réimprimé par Grævius, dans le *Syntagma variar. Dissertation.*, Utrecht, 1701. VI. *Diatribe maiana exoterica de panegyricis maiamis, maicampis et roncaliis, maialibusque aliis*, ibid., 1651, in-4°.; inséré dans la *Collectio rarissimar. Dissertation. ex musæo Grævii*, Utrecht, 1716, in-4°., 536-621. VII. *Dissertatio de petalismo*, c'est une espèce d'ostracisme; insér. ibid., 1654, in-4°. par Jul. Ch. Schlaeyer dans le *Fasciculus Dissertat. rarior.*, Helmstadt, 1743, in-4°., 107. VIII. *Dissertatio de pollincturâ sive cadaverum humanorum curatione et solemni conditurâ, vulgò dictâ balsamatione*, ibid., 1655, in-4°. IX. *Veterum quorumdam bonorum scriptorum libri et reliquiæ singulares de materiâ et re medicâ*, ibid., 1654, in-8°.; recueil des anciens ouvrages de médecine et de matière médicale en vers, sur lequel on peut consulter Bauer, *Catal. libror. rarior.* III. 326. Voyez, pour plus de détails, l'*Onomasticon* de Saxius, IV, pag. 384-86. W—s.

RIVINUS (Auguste Quirin), médecin et botaniste, troisième fils du précédent, naquit à Leipzig, le 9 déc. 1652. Il perdit son père à l'âge de quatre ans; mais son éducation fut favorisée par la munificence de son souverain, l'électeur de Saxe. Il fut reçu docteur en médecine, en 1676, nommé professeur de physiologie et de botanique, en 1691, devint doyen de la faculté, en 1709, et mourut d'une pleurésie, le 30 décembre 1723. Il était passionné pour l'astronomie, et s'était tellement affaibli la vue, en observant les taches du soleil, qu'il fut presque aveugle les dernières années de sa vie. Ses Dissertations médicales ne sont pas sans mérite : on y trouve de bonnes observations et quelques découvertes anatomiques, telles que celle qu'il fit, en 1679, de deux nouveaux canaux excréteurs des deux glandes sublinguales, placées immédiatement par-dessus les canaux excréteurs de Warthon. Quant à celle d'un trou (*hiatus Rivinianus*) placé à la partie postérieure, au côté et presque au haut du marteau, qu'il annonça en 1689, et qu'il décrit, dans son Traité *De auditûs vitiis*, elle lui a été contestée; et l'existence même de ce trou est révoquée en doute (Voyez Portal, *Hist. de l'anatomie*, III, 570) : mais c'est comme botaniste que le nom de Rivinus mérite de passer à la postérité. Il n'avait que trente-huit ans lorsqu'il publia son *Introductio generalis ad rem herbariam*, Leipzig, 1690, in-fol.; ouvrage important, imprimé avec luxe, et qui semblait devoir faire une vive sensation : il paraît qu'il produisit peu d'effet. Un titre si simple ne semblait annoncer que la préface d'un ouvrage; et elle est devenue l'ouvrage lui-même. Elle précédait seulement un *Specimen*,

ou échantillon du grand travail dont s'occupait l'auteur, avec 135 plantes gravées sur 125 planches des mieux exécutées qu'on eût encore vues; elles étaient du format in-fol. le plus grand possible, sur papier impérial. Ce texte était contenu dans trente-huit pages de même format, mais d'un caractère si gros, qu'il eût pu être renfermé dans le même nombre de pages in-8°.; et c'est là que repose toute la gloire de Rivinus. Traçant d'abord avec rapidité l'histoire de la science, il indique les principaux obstacles qui se sont opposés à ses progrès, et il propose les moyens de s'en garantir. Sa diction est presque oratoire, et son style soutenu; mais, de temps en temps, il émet des propositions dont quelques-unes sont consacrées comme aphorismes. Suivant lui, la botanique consiste dans ces deux points capitaux: 1°. connaître les plantes; 2°. leur appliquer un nom. Ainsi, selon lui, la perfection de la nomenclature est celle de la science. Il blâme surtout la longueur des *phrases* qui étaient alors en usage; et il fait sentir l'inconvénient de les introduire dans les ordonnances pharmaceutiques, à la place des noms usités dans les boutiques, où ils avaient conservé leur simplicité. Il préférait ceux-ci, tant qu'ils pouvaient s'accorder avec cette règle fondamentale qu'il établit: *Toutes les plantes qui se ressemblent, dans la fleur et le fruit, doivent porter le même nom, et vice versâ.* Ainsi voilà le genre fondé définitivement, tel que Tournefort le voulait, et tel que Linné l'a prescrit. Quant aux espèces, il propose de les distinguer par une qualité prise de toutes les parties, et presque au hasard, des feuilles, des racines, des couleurs, des saveurs, et même des pays; en sorte qu'au fond, ce sont les noms *triviaux*, que Linné sembla plutôt permettre que créer, et qui sont devenus l'innovation la plus généralement adoptée de toutes celles qu'il a introduites dans la science. Pour les variétés produites par la culture, dans les fleurs et les fruits, Rivinus ne trouve pas mauvais que ceux qui en font leurs délices, leur appliquent des noms; mais il ne voudrait point que le botaniste s'en occupât. Il est donc certain que, dans quelques pages de cette *Introduction*, on trouve la base du *Critica botanica* de Linné. Ayant ainsi fixé le nom des plantes, il passe à l'ordre dans lequel il croit le plus convenable de les ranger. C'est en créant une méthode qui doit devenir le *fil d'Ariadne*, expression qu'il emploie le premier dans ce sens. Il veut que cette méthode soit *universelle*, *claire*, *distincte* et *constante*. Passant en revue celles qui avaient précédé la sienne, il trouve que c'est celle de Césalpin qui approche le plus de la perfection, étant surtout la plus *constante;* et il insinue que Morison l'a gâtée en la retournant (ce qu'il avait fait pour qu'on ne découvrît pas la source où il l'avait puisée). Arrivant à la méthode de Ray, Rivinus n'en parle qu'en faisant les plus grands éloges de son auteur (*Voy.* RAY, XXXVII, 159); cependant il relève quelques-uns de ses défauts. Le plus grave, à son avis, est qu'en prenant pour base les groupes reconnus précédemment, qui sont les germes des familles *naturelles*, comme les ombellifères, les labiées, les légumineuses, etc., Ray est forcé, pour chacun d'eux, de partir d'un nouveau point de division; que, malgré cela, il est obligé de laisser beaucoup de plantes sans place dé-

terminée, sous le titre d'*anomales*. Rivinus arrive enfin à développer sa propre méthode: uniquement fondée sur la fleur et le fruit, elle est de la plus grande simplicité. Par la seule considération de la fleur, il partage, dans un tableau synoptique, toutes les plantes en dix-huit classes. Ainsi elles ont des fleurs *manifestes* ou n'en ont pas; ce qui rejette sous le nom d'*imparfait* ce que depuis Linné a nommé cryptogame. La fleur est parfaite ou imparfaite, ce qu'on nomme maintenant *complète* ou *incomplète*; les *complètes* sont *simples* ou *composées*; les fleurs complètes simples sont *régulières* ou *irrégulières*, c'est-à-dire, que le limbe de leur fleur forme un polygone régulier ou irrégulier. Dans l'un ou l'autre cas, le nombre des pétales détermine la classe. Elles sont *monopétales*, *dipétales*, etc. Il s'arrête aux *hexapétales*, et réunit celles d'un nombre ultérieur, sous le nom de *polypetales*. Les *composées* sont partagées en trois classes (les flosculeuses, semi-flosculeuses et radiées, de Tournefort). Il prévoit le cas où l'on soumettrait à l'examen une fleur qui, par l'effet de la culture ou autrement, serait devenue double ou pleine; alors il recommande d'observer le calice, parce que là, dit-il, on retrouvera le nombre primitif. Il cite pour exemple la rose et l'œillet. C'est encore un point sur lequel il a devancé Linné. C'est par la considération seule du fruit, qu'il partage ces dix-huit classes en quatre-vingt-onze sections; et c'est encore par la simple énumération qu'il y parvient. Les fruits étant à une seule loge ou à plusieurs, dans le premier cas, on doit compter les graines, dans le second, les loges. Il est certain qu'au premier aperçu, rien de plus régulier que la marche de cette méthode, ou plutôt de ce système. Il suffit donc d'avoir une seule fleur entre les doigts, pour découvrir à quelle classe appartient la plante dont elle est détachée; joignez-y le fruit, vous devez arriver au groupe dont elle porte le nom, c'est-à dire, au genre dont elle fait partie. Ce n'est que pour reconnaître l'espèce, qu'il faut avoir recours à la plante entière; c'est alors seulement que vous savez si c'est un arbre ou une herbe. Rivinus effaçait donc cette antique division que l'on conservait religieusement. Tel était le plan qu'il s'était prescrit: voyons maintenant comment il l'a observé. Ainsi que nous l'avons annoncé, il n'en publia qu'un *Specimen*, ou échantillon; c'était une de ses classes complètes: mais, au lieu de prendre la première de toutes, il prit celle qui commençait la division générale des *irrégulières*. Il donne, pour raison de ce choix, que leur caractère était le plus difficile à démêler: effectivement, après l'avoir tracé d'abord très-simplement d'après Jungius, il le complique beaucoup par les explications qu'il ajoute: ainsi, dit-il, quoiqu'au premier coup-d'œil, une fleur paraisse régulière, si l'on s'aperçoit, avec un peu plus d'attention, qu'une de ses coupures est ou plus longue ou plus courte, cela suffit pour la déclarer irrégulière: il en est de même, si le style ne part pas juste du milieu de la fleur; si les étamines ne correspondent pas en nombre proportionnel avec les découpures; en un mot, dit-il, le plus léger motif de doute de la régularité d'une fleur, suffit pour la déclarer *irrégulière*: il crut donc avoir besoin de s'expliquer par des exemples. Il faut remarquer ici que dans cette seule phrase on entrevoit plusieurs

considérations importantes, qu'il avait passées sous silence dans le cours de son introduction ; par exemple, c'est la seule fois qu'il énonce le mot d'*étamine*, et c'est pour signaler l'un des attributs de cette partie, le plus utile pour la *classification*, leur rapport numérique avec les parties de la corolle ou du calice ; mais Jungius l'avait déjà indiqué. Tel est le travail de Rivinus sur la fleur monopétale irrégulière. Un second tableau synoptique, fondé d'abord sur la structure du fruit, ensuite sur la numération de ses parties, mène aux genres ; mais elles sont divisées fort inégalement, puisque, par la considération de quatre graines nues, il en sépare quatre-vingt-un : une seconde division les partage encore fort inégalement, car d'un côté se trouvent seulement cinq *borraginées*, et de l'autre soixante-dix-huit *labiées ;* mais elles entraîneraient avec elles toute la famille sans aucun mélange : c'était la plus ample monographie qu'on en eût encore publiée ; Rivinus a été obligé de revenir à la considération de la corolle, ou de ce qu'il nomme simplement la fleur, pour continuer son tableau synoptique. Il mène donc à une suite de noms qui doivent être considérés comme *génériques :* le plus grand nombre est, comme il se l'était prescrit, d'un seul mot ; mais quelques-uns, pour conserver la nomenclature officinale, sont composés de deux, comme *Origanum spurium*. Un autre groupe de vingt-cinq p'antes environ, est encore formé d'une série assez généralement adoptée, celle des *personées* de Tournefort. De ce tableau synoptique, il résulte environ soixante-dix noms qu'il regarde comme génériques : il les reprend de suite, en leur ajoutant une description plus ou moins étendue des parties de leur fleur et de leur fruit. Il en résulte ainsi un caractère générique. La seconde livraison du *Specimen* parut en 1691. Dans l'avant-propos, Rivinus dit qu'il a laissé de côté à dessein les deux classes de *dipétales* et de *tripétales* irrégulières, vu leur petit nombre pour arriver aux *tétrapétales* irrégulières. De 137 planches, aussi bien exécutées que les premières, 105 appartiennent de même à une famille très-bien circonscrite, les *légumineuses ;* une seule étrangère vient la troubler, la *fumeterre bulbeuse :* le tableau synoptique amène 52 noms génériques, dont 41 appartiennent aux légumineuses : ainsi c'est encore une belle monographie. Les tithymales sont rapportées à cette classe, seulement parce que leur pistil pédonculé est rejeté d'un côté. La troisième livraison ne parut qu'en 1699 : elle embrasse les pentapétales irrégulières dans 139 planches, dont la majeure partie comprend sans mélange les *ombellifères ;* car, des 67 genres auxquels conduit le tableau synoptique, 55 appartiennent à cette famille. Il est certain que le plus grand nombre des plantes qui la composent, ont évidemment les fleurs *irrégulières ;* mais il y en a aussi qui paraissent très-régulières : pour les ramener aux autres, Rivinus s'appuie sur les deux styles qui sont jetés hors du centre. A l'imitation de Morison, c'est entièrement sur la forme du fruit qu'il détermine leur caractère. Il rapporte à cette classe plusieurs arbres, comme les casses et le marronier d'Inde, qu'à l'imitation de Tournefort, il nomme *hippocastanus ;* mais il est plus exact que lui dans la description de son fruit, car

il dit qu'il est à trois loges, quoi qu'il n'y en ait souvent qu'une qui se conserve dans la maturation. A ces trois livraisons, Rivinus ajouta successivement diverses planches dispersées dans ces trois classes, et dont quelques-unes appartiennent à des plantes figurées pour la première fois : mais elles manquent en tout ou en partie dans le plus grand nombre des exemplaires; ce qui peut venir de ce qu'elles ne sont pas numérotées. C'est encore plus rarement qu'on peut se procurer un quatrième *Specimen*, que Ludwig fit paraître plusieurs années après la mort de Rivinus. Il contient les *hexapétales* irrégulières, dont le plus grand nombre appartient à la famille des *orchidées*. C'est donc environ cinq cents figures que Rivinus a fait exécuter magnifiquement; mais nulle part on n'a fait le recensement de ce beau travail : elles sont aussi grandes que celles de l'*Hortus Malabaricus*, et elles ont sur elles l'avantage de n'être pas pliées : mais si dans l'ouvrage de Rheede, ce format a été souvent nécessaire pour donner une idée du gigantesque des plantes figurées, ici c'est presque toujours un luxe beaucoup plus incommode qu'utile, d'autant qu'on n'y a jamais offert que le sommet de la plante, le dessinateur évitant toujours de représenter sa partie inférieure, surtout la racine. Cette partie était cependant essentielle, surtout pour les ombellifères, où les feuilles diffèrent quelquefois singulièrement, suivant qu'elles occupent le haut ou le bas de la plante : du reste, elles font honneur au dessinateur et au graveur, pour la manière dont elles sont exécutées; mais ni l'un, ni l'autre, ne sont nommés nulle part. On reconnaît très-bien qu'elles ont été peintes sur le vivant; il n'est pas moins évident que c'est dans les jardins seulement qu'on a pris leur modèle, ce que dénote une sorte d'embonpoint qu'elles doivent à la culture. Il paraît que Rivinus n'avait pas eu le loisir d'étendre au loin ses recherches : il ne cite qu'une herborisation faite par lui sur les monts Bruetères. Ce n'était cependant que par ces figures qu'il voulait donner l'ensemble de sa méthode : aussi ne put il y parvenir dans une trentaine d'années qu'il survécut à sa première livraison; d'ailleurs, outre l'incommodité du format, son prix le mettait hors de la portée des commençants. Ce ne fut que par les soins d'Heucher que l'on put connaître cet ensemble : c'est dans un simple catalogue qu'il publia, en 1711, mais avec la sanction de Rivinus; on y voit, comme dans les quatre classes publiées, paraître des familles très-complètes, quoique troublées par un petit nombre de disparates : on est surpris de trouver parmi les composées le nénuphar et l'hellébore. Ainsi ces figures qui seules eussent suffi pour faire la réputation d'un botaniste, nuisirent à la sienne; il sentit cet inconvénient, et fit une première tentative pour y obvier : ce fut en publiant son *Introduction* à part, dans un petit volume in-8°., qui parut en 1696, et eut encore peu de succès; la troisième édition, sous ce titre : *Introductio generalis in rem herbariam; accedit corollarii loco responsio ad Joh. Jac. Dillenii objectiones*, Leipzig, mai, 1720, fut plus recherchée à cause de la réponse à Dillenius. Mais l'amertume de cette réponse, contre un homme qui, par la suite, acquit une plus grande réputation que lui en botanique, a laissé, peut-

être injustement, une idée défavorable du caractère de Rivinus. Dans une courte préface, l'auteur dit qu'il espère compléter son travail sur les plantes à fleurs irrégulières, en publiant, l'année suivante, celles à fleurs *hexapétales*; que, d'après cet exemple, on pourra facilement reconnaître les régulières; mais comme les plantes qui sont à fleurs *incomplètes*, ou qui n'en ont pas du tout, sont plus difficiles à débrouiller, il compte les publier, pour peu que ses autres occupations lui en laissent le temps. Il est clair, d'après ces expressions, que depuis vingt ans qu'il avait publié le dernier *Specimen*, il n'en avait préparé qu'un seul, celui qui contient les *orchidées*, et que publia Ludwig, long temps après: ainsi ce que Cramer a dit, dans son *Tentamen botanicum*, que Rivinus ayant dépensé déjà quatre-vingt mille florins pour son ouvrage, ne put l'achever, et mourut dans la pauvreté, est au moins exagéré. Mais on peut croire que, vivant avec une sorte de magnificence, il ne laissa guère à son fils unique, Jean-Auguste Rivinus, que les matériaux qu'il avait recueillis. Celui ci se montra digne de cette succession, en faisant soutenir une thèse, en 1723, *De terris sigillatis*; il y faisait connaître une collection de toutes les terres usitées en médecine, que son père avait rassemblées à grands frais: mais elle ne tarda pas à être dissipée, ainsi que tous les autres travaux qu'il avait préparés; car ce fils ne lui survécut que de deux ans. Il était né en 1692, et mourut en 1725. On regretta surtout les préparatifs que Rivinus avait faits pour composer l'Histoire des botanistes, accompagnée de leurs portraits. C'était l'extrait de sa bibliothèque, la plus riche, dans cette partie, qu'on eût encore vue, comme le témoigne son Catalogue, qui parut en 1727, composé de 7968 articles, et accompagné de sa propre Vie, sous le titre de *Bibliotheca Riviniana*. On peut consulter aussi son Eloge funèbre, pièce académique publiée par G. F. Ienichen, Leipzig, 1724, in-fol. Nous ne donnerons pas ici le détail des critiques qu'essuya le système ou la méthode de botanique de Rivinus; elle eut peu de partisans, mais beaucoup d'imitateurs, qui, s'emparant de la première idée, la tournèrent et retournèrent sans progrès réel pour la science. Heucher fut le seul qui la reproduisit dans son entier, en 1711. Chrétien Knaut préféra le nombre des parties à leur régularité; il supprima quelques classes, en se fondant sur des propositions qui passèrent long-temps pour des paradoxes: mais celle qui choqua le plus alors, qu'il n'y avait pas de graines nues ou sans péricarpe, est regardée maintenant comme une vérité incontestable. Ruppius, en 1718, effectua des changements plus utiles. Hebenstreit, en 1726, en répondant aux critiques qu'on avait faites contre la méthode de Rivinus, essaya de déterminer la continuation de ses travaux. Ludwig, en 1737, fit quelques légères modifications; mais en 1742, à l'imitation de Linné, il y introduisit la considération des étamines. Il fut suivi par Gouan, en France, en 1765, et par Hill en Angleterre. Cramer chercha, d'abord en 1724, ensuite en 1744, dans son *Tentamen botanicum*, à combiner Rivinus avec Tournefort; et en admettant, avec ce dernier, la distinction des arbres et des herbes, il fit rétrograder la classification: de plus,

il montra comment on pouvait abuser des tableaux synoptiques. Enfin Barbeu du Bourg, dans son *Botaniste français*, chercha, non sans quelque succès, à fondre la méthode *naturelle* avec l'*artificielle*. Le principal mérite de Rivinus est d'avoir coopéré à la fondation des genres, et d'avoir créé la méthode artificielle: il gâta les premiers par une nomenclature peu correcte. Quant à l'autre, il prouva, par quelques passages, qu'il voyait au-delà de ce qu'il avait exécuté : ainsi, il avait observé, 1°. le rapport numérique des étamines avec les divisions de la corolle; 2°. que dans les fleurs doubles le calice conservait ses divisions primaires; 3°. en donnant pour raison de la préférence qu'il accordait à la fleur sur le fruit pour la classification, que la fleur venant la première, on pouvait au moins voir le rudiment de ce fruit, et prévoir par-là quelle serait sa forme : par-là il recommandait indirectement de considérer le pistil. Ces aperçus sont des germes qui n'ont fructifié que de loin à loin. Ainsi, Tournefort voyant que le nombre des parties de la fleur était sujet à varier, crut que sa figure, prise en général, serait plus constante; mais s'il eût remarqué la fixité du calice, il se serait plus occupé de ce nombre: d'un autre côté, prenant pour division secondaire les rapports du pistil avec cette fleur, il en signalait l'importance. Haller, en 1732, partant du rapport numérique des étamines, comparé avec les parties de la corolle ou du calice, faisait faire un grand pas à la science. Linné, par une abstraction qu'il crut philosophique, prescrivant de ne regarder que ces étamines, et de les compter isolément, la fit rétrograder: d'un autre côté, il la faisait avancer, en attirant l'attention sur la composition du pistil. Wachendorf, qui masqua une logique saine sous un appareil grec, mit fin à des subtilités prolongées sur la distinction de la corolle et du calice. Barbeu du Bourg, par une coupe artificielle, la rendit plus commode. Ce sont-là les vrais éléments de la classification; mais ils sont encore épars. Il s'agit de les réunir convenablement : c'est ce qu'on n'a point encore fait. Ce n'est pourtant que par eux qu'une seule fleur cueillie suffirait pour fixer la nomenclature de la plante dont elle a été détachée. Rivinus n'en a employé qu'une partie, et a seulement entrevu les autres; mais toutes avaient été signalées par Jungius, 50 ans avant lui. On peut croire que ce qui a empêché Rivinus de donner à ses idées sur la botanique tout le développement dont elles étaient susceptibles, c'est la multiplicité et la variété de ses occupations, qui lui étaient commandées par les différentes chaires qu'il remplissait. Cette cumulation, assez ordinaire, à cette époque, dans les universités, lui prescrivait de s'occuper à-la-fois de physiologie animale, de matière médicale, de chimie et de botanique. De là les autres ouvrages qu'il a publiés, et qui n'étaient que le programme des thèses qu'il faisait soutenir. Celles de matière médicale donnèrent lieu à l'ouvrage qu'il publia in-4°., en 1703, sous ce titre : *Censura medicamentorum officinalium*, qui reparut, en 1710, dans une Collection de toutes ses Dissertations académiques ou médicales (au nombre de quarante-sept). Il y fit voir que, par ignorance de l'histoire naturelle, on employait quelquefois des objets totalement diffé-

rents de ceux qui étaient prescrits. Dans une de ces thèses, soutenue en 1722 (in-4°., fig.), il attribue à une espèce de ciron, *acarus*, la démangeaison qu'on éprouve dans la gale. Cette thèse n'est point citée par Linné, dans ses *Exanthemata viva*. Enfin, Rivinus publia, en 1722, *Introductio ad chemiam*. Le P. Plumier voulut récompenser les travaux de cet homme justement célèbre, en donnant le nom de *Rivina* au genre qu'il forma d'un arbuste de la famille des atriplicées, qui, comme dit Linné, étant toujours verdoyant, portant à-la-fois des feuilles, des fleurs et des fruits, est digne du plus *florissant* botaniste de son temps. D. P—s.

RIVOIRE (Antoine), né à Lyon, le 13 mars 1709, entra dans l'ordre des Jésuites. Après la destruction de sa compagnie, il habita sa patrie, y devint membre de l'académie, et mourut vers 1789. On a de lui : I. *Traité sur les aimants artificiels*, 1752, in-12. II. *Nouveaux principes de perspective linéaire*, traduits de deux ouvrages, l'un anglais, du docteur Brook Taylor, l'autre latin, de M. Patrice Murdoch, avec un Essai sur le mélange des couleurs, de Newton, 1757, in-8°. III. *Histoire métallique de l'Europe*, ou *Catalogue des médailles modernes du cabinet de M. Poulhariez*, 1767, in-8°. IV. *Vie de St. Castor, évêque d'Apt*, 1768, in-12. La bibliothèque de Lyon conserve quelques-uns de ses manuscrits. Son Éloge, par M. Jars, fait partie des manuscrits de la même bibliothèque (Voy. n°. 1389 des *Manuscrits de la bibliothèque de Lyon, par A.-F. Delandine*). A. B—t.

RIZA (Aly), huitième imam de la race d'Aly, gendre de Mahomet, était fils de Mousa al Kadhem, qui fut le septième. Il naquit à Médine, l'an 148 de l'hég. (765 de J.-C.), et se rendit si recommandable par ses vertus et par sa piété, que le khalyfe Al-Mamoun, voulant apaiser les troubles excités dans l'empire Musulman, depuis un siècle et demi, par le schisme qu'y avait occasionné l'usurpation successive des khalyfes Ommeyades et Abbassides sur les descendants du prophète, et par les efforts de ceux-ci pour soutenir leurs justes prétentions; crut devoir adopter l'imam Aly, auquel il donna le surnom de *Riza* ou *Redha* (l'agréable à Dieu). Il le fit venir à Merou, dans le Khoraçan, le choisit pour gendre, et le déclara son successeur, l'an 201 (817); mais cette mesure impolitique mécontenta les Abbassides, et leur mit les armes à la main contre le khalyfe qui avait voulu les dépouiller de leurs droits. La mort d'Aly Riza, arrivée à Thous, dans le Khoraçan, l'an 203 (818), et attribuée généralement au poison qu'ils lui firent donner secrètement, mit fin à leur révolte, et sauva le trône ébranlé d'Al-Mamoun (*V.* Mamoun, XXVI, 433). Le sépulcre de l'imam Aly Riza est en si grande vénération chez les Persans et chez tous les peuples mahométans de la secte d'Aly, ou Chyites, qu'ils viennent de toutes parts les visiter à Meschehed, dont le nom a remplacé celui de Thous, et signifie le *sépulcre par excellence*, ou le *lieu du martyre*. Cette ville est réputée sainte : c'est un lieu d'asile pour les criminels; et un auteur persan, cité par Khondemir, assure que ce pèlerinage est quatre-vingts fois plus méritoire devant Dieu que celui de la Mekke. Aly Riza passe pour un des fondateurs des religieux nommés sofys. Il eut pour successeur son fils Mohammed al-Djawad. A—t.

RIZA-BEG. *Voy.* Mehemet XXVIII, 130.

RIZI (François), peintre, né à Madrid, en 1608, fut élève de Vincent Carducho. Dès son enfance, il annonça les rares dispositions qu'il tenait de la nature. Aucune des difficultés de son art ne pouvait l'arrêter; mais une si grande facilité dégénère presque toujours chez lui en incorrection. Cependant cette faculté de savoir improviser, pour ainsi dire, en peinture, lui obtint une vogue d'enthousiasme. En 1653, le chapitre de Tolède le choisit pour son peintre, en remplacement d'Antoine Rubio, pour le récompenser des peintures dont il avait orné la cathédrale; et, en 1665, il lui confia, conjointement avec Careño, la peinture d'une des chapelles de la même église, ainsi que celle du sanctuaire de Notre-Dame. Ces ouvrages les occupèrent pendant cinq années. En 1656, il obtint le titre de peintre du roi Philippe IV, titre que Charles II confirma, et auquel ce monarque joignit même une place à la cour. Une maladie ayant empêché Carreño de terminer, dans un des appartements du palais royal de Madrid, la *Fable de Pandore*, Rizi fut chargé d'achever l'ouvrage commencé : il y ajouta, dans les angles du salon, quatre jolis sujets de sa composition, peints sur des fonds d'or. Aidé de Carreño, d'Escalante et de Montouan, il dirigea la construction d'un monument dit de la *Semaine sainte*, et il se chargea des peintures allégoriques et historiques dont il était orné. Il peignit, avec les mêmes artistes, la *Galerie des Dames*. Mais ce qui mit le sceau à sa réputation, ce furent les fresques qu'il exécuta seul dans le couvent de Saint Antoine des Portugais. Rizi avait, sur son art, des principes qui l'ont empêché d'atteindre le degré de perfection auquel il était appelé : il préférait la facilité à la correction, et la peinture n'était pour lui qu'un moyen de s'enrichir. Mais si ses nombreux ouvrages pèchent par l'incorrection, ils se font tous remarquer par un coloris agréable, par une touche hardie, par des attitudes énergiques, et par une grande fécondité d'invention. Presque toutes les églises de Madrid, de Tolède, de Ségovie, d'Alcalà, le Retiro, le Pardo, sont enrichis de ses tableaux. Il cultiva également l'architecture. Il fut chargé, comme architecte, de la direction des décorations du théâtre du Retiro. Ce fut surtout dans cette partie qu'il déploya les richesses de son imagination ; mais c'est alors aussi que, donnant l'essor à la bizarrerie de son génie, il se livre à des écarts que le goût réprouve. Son exemple ne mit cette manière que trop en vogue ; et elle se répandit dans toute l'Espagne. Charles II voulant élever, dans le monastère de l'Escurial un monument digne de recevoir le Saint-Sacrement, en confia l'exécution à Rizi; il ne restait plus à terminer que le tableau destiné à voiler le tabernacle, lorsque l'artiste mourut le 2 avril 1685. Ce fut Claude Coello, son élève, que l'on chargea d'achever ce tableau, dont il fit un chef-d'œuvre. — Le frère Jean Rizi, frère du précédent, naquit à Madrid, en 1595, et fut élève de Jean-Baptiste Mayno. Ses progrès furent rapides. A quarante ans, il résolut d'embrasser la vie religieuse : il se présenta au monastère du Mont-Serrat ; mais n'ayant pas une dot suffisante, il fut refusé. Il demanda deux jours, s'enferma dans son atelier, peignit un *Christ* qu'il vendit,

et qui lui procura bien au delà de ce dont il avait besoin. Il vint ensuite à Madrid, où il fut nommé abbé du couvent de Medina del Campo. En 1653, il passa à celui de San-Millan de la Cogolla, et y peignit trente tableaux d'église : il en exécuta aussi a Saint Jean-Baptiste, et à la cathédrale de Burgos. De retour au monastère de Saint-Martin, il se chargea de tous les tableaux du cloître. Ce fut alors qu'il se détermina, malgré son âge avancé, à se rendre à Rome, pour y étudier les chefs-d'œuvre de l'art. Il peignit quelques tableaux au Mont-Cassin. Le pape, charmé de ses vertus religieuses dont l'exercice de son art ne l'avait jamais détourné, lui conféra un évêché; mais sa mort, arrivée en 1675, l'empêcha d'en prendre possession. Il a composé un Traité de la peinture, dédié à la duchesse de Bejar, dont il avait été le maître de dessin. Le style de ce peintre est peu terminé, et ses ouvrages paraissent peints au premier coup : mais il est savant dans la science du clair-obscur; ses poses sont heureuses, et naturelles. Il l'emporte sur son frère par la pureté et la correction du dessin. Le Musée du Louvre possédait de ce peintre un *Saint Benoît célébrant la messe*, qui a été rendu, en 1815, aux commissaires du roi d'Espagne. P—s.

ROA (Martin de), jésuite, né vers 1563, à Cordoue, embrassa la règle de saint Ignace, à l'âge de quinze ans, et, après s'être perfectionné dans la connaissance des langues et de la littérature anciennes, professa la rhétorique au collége de sa ville natale, où il donna ensuite des leçons sur l'Écriture sainte. Ses talents l'élevèrent aux premiers emplois de la Société. Il fut successivement recteur dans différents colléges, provincial de l'Andalousie, et enfin procureur-général près du Saint-Siége. A son retour de l'Italie, il abdiqua ses différentes fonctions pour se livrer entièrement à l'étude de l'histoire et des antiquités. Il mourut à Montillo, le 5 avril 1637, âgé de soixante-quatorze ans. On trouvera la liste de ses ouvrages dans la Bibliothèque de Southwell, p. 561 et suivantes. Les principaux sont : I. *Singularium locorum et rerum S. Scripturæ libri vi, in duas partes distincti; item de die natali sacro et profano liber unus*, Lyon, 1667, in-8°. Cette édition est la plus complète et la plus recherchée. II. *De accentu et rectâ in græcis, latinis, barbaris pronunciatione.* III. *De Cordubæ principatu et de auctoritate et antiquitate sanctorum martyrum Cordubensium; ac de Cordubensi Breviario*, Lyon, 1617, in-4°. L'auteur traduisit lui-même cet Ouvrage en espagnol, et y fit des additions, Cordoue, 1636, in-4°. IV. *Santos Honorio, Eutichio, Estevan patronos de Xeres de la Frontera; nombre, sitio, antiguedad de ciudad, valor de sus ciudadanos*, Seville, 1617, in-4°. V. *Del estado de las almas en Purgatorio*, ibid. 1624; traduit en latin et en italien. Cet Ouvrage, rare et recherché des amateurs, est, dit Feller, plus curieux qu'utile. L'auteur y avance plusieurs choses qu'il eût mieux valu laisser dans les secrets de Dieu. VI. *Malaga, su fundacion, su antiguedad*, etc., Malaga, 1627, in-4°. VII. *Historia de la mui antigua y noble ciudad de Ecija*, Séville, 1629, in-4°. W—s.

ROBBÉ de BEAUVESET (Pierre-Honoré), né à Vendôme, en 1714, était fils d'un marchand gantier. Il fit de bonnes études dans sa

ville natale, chez les Oratoriens. Son goût pour la poésie érotique, qu'il devait bientôt faire descendre jusqu'à cette licence qui tient de la crapule, se déclara dès sa première jeunesse, et ne l'abandonna jamais. Collé rapporte, daus sou *Journal historique* (janvier 1751), que Robbé reçut des coups de bâton, et fut chassé de Vendôme, comme auteur d'écrits injurieux pour plusieurs de ses compatriotes. La tradition du pays dit seulement qu'il avait fait des vers contre le marquis de Rochambeau, gouverneur du Vendômois, et père de celui qui est mort maréchal de France; qu'un duel s'ensuivit, ou fut près de s'ensuivre. Il est possible que ce soit cette affaire, ou quelque autre incartade pour laquelle Robbé se trouvait exposé aux poursuites de la justice, qui l'ait en effet forcé à s'éloigner de la résidence de sa famille. On assure qu'il composait presque toujours ses vers la nuit, dans son lit, et qu'il les écrivait à son réveil, sans beaucoup les retoucher ensuite. C'est ainsi qu'il enfanta son poème (ou satire) du *Débauché converti*, méprisé jusque dans les lieux où l'on est le moins difficile sur cette espèce d'ouvrage. On l'attribua d'abord à Piron : il fut même imprimé dans ses OEuvres ; mais celui-ci, ayant malignement encadré le poète vendômois dans sa préface de la *Métromanie*, Robbé se vengea par une Épître satirique, où il revendiquait son bien, et où il établissait la ligne de démarcation entre Piron et lui. On connaît, de Robbé, des Odes, la plupart faibles, dont deux cependant obtinrent, dans le temps, du succès : c'est celle qui roule tout entière sur la *Distinction du corps et de l'ame*, et une autre, intitulée : la *Newtonique*. Il a fait aussi des Épîtres badines, où l'on trouve tous les défauts de l'auteur; des Contes, impies quand ils ne sont pas licencieux, des Épigrammes, et des Satires, dont l'une, adressée au bailli Durollet, n'est pas sans mérite. Au total, Robbé n'a guère traité que des sujets d'un goût singulier ou équivoque. Il est surtout connu par un poème qu'on n'ose pas même nommer, et qui fit dire que l'auteur, *chantre du mal immonde* (*Voy.* la *Dunciade* de Palissot), était *plein de son sujet*. Il ne le livra point à l'impression ; mais il le lisait tant qu'on voulait dans les salons. N'ayant pas craint d'essayer un jour sa muse satirique contre Louis XV, il fut averti à temps qu'on devait l'arrêter et saisir ses papiers : il substitua une pièce de vers apologétique à celle qui pouvait le faire conduire à la Bastille; et le roi, amené promptement à croire qu'on avait calomnié le poète, n'eut plus aucune envie de le punir : il signa même pour lui un brevet de pension (1768), qui portait qu'elle était accordée à titre de gratification annuelle, et *pour des considérations particulières*. Il est probable que cette pension eut pour objet principal de soustraire au grand jour certaines productions très-libres, dont le monarque ne voulait s'amuser qu'en particulier. Les Mémoires du temps parlent de ce bienfait du roi, comme ayant été provoqué par le contrôleur-général Laverdy, et avec la condition que l'auteur brûlerait son poème ordurier, ainsi que ceux de ses contes qui devaient offenser le plus les oreilles chastes. Robbé l'avait promis en même temps à ce ministre et à l'archevêque de Paris (1) :

(1) M. de Beaumont ; il faisait à Robbe une pension de 1200 fr., à condition qu'il ne laisserait poin 1

il tint parole ; mais il savait ses vers par cœur, et finit par les réciter à qui voulut les entendre. Louis XV lui avait aussi donné, au château de Saint-Germain-en Laye, un logement, qu'il conserva jusqu'à la révolution. Après s'être laissé oublier pendant vingt ans, Robbé publia, contre les philosophes du jour, une satire que Laharpe cite dans sa *Correspondance* avec le grand-duc de Russie (1776), en disant qu'elle est remarquable par une rudesse de style rare et curieuse. Certes, Laharpe a raison sous ce rapport ; car on n'a jamais poussé plus loin l'improriété des termes et la discordance des sons; et cependant cette satire, outre les traits piquants qu'elle contient, offre quelques vers assez bons. Plus tard, le Quintilien français eût pardonné au poète qu'il signalait ainsi, d'avoir réduit à sa juste valeur la philosophie du dix-huitième siècle. Robbé a encore composé : *Mon Odyssée*, ou *Journal de mon retour en Saintonge*, 1760, petit in-8°. L'auteur du poème en est le héros; il ne s'expose point aux naufrages : c'est à pied que le nouvel Ulysse fait ses voyages ; et l'on a prétendu que sa narration se ressentait des fatigues qu'il avait pu éprouver. Dans une Satire, que Palissot qualifie de *tudesque*, Robbé osa reprocher à Lemierre son défaut d'harmonie; mais la prose contournée avec effort, que celui-ci donne souvent pour des vers, en y attachant des rimes, comme par gageure, peut passer pour de la poésie naturelle et mélodieuse, en comparaison de celle du chantre obscène dont il s'agit ici. Il a, du reste, quelquefois de la verve ; et l'on est tout surpris de le trouver, de loin en loin, heureux dans l'expression et dans le tour. Peut-être eût-il été vraiment poète, s'il n'avait manqué d'oreille et de goût. Il lui arrive trop habituellement de prendre la dureté pour l'énergie, et le bizarre pour le pittoresque. On dirait que, dans son jargon pénible, barbare même, il s'est modelé sur Ronsard, son compatriote, mais sans atteindre au genre de mérite de ce dernier. Il avait fait mettre à son *Odyssée* des gravures d'après les dessins de Cochin, de manière qu'on achetait le livre pour les images. Quelle qu'eût été la conduite de Robbé, dans sa jeunesse, il voulut se faire dévot; ce qui ne l'empêchait pas de souper assez fréquemment chez Mme. Dubarry, et de débiter, ainsi que nous l'avons indiqué, ses vers libertins, quand on les lui demandait. On a prétendu que son caractère ardent, son imagination exaltée, le jetèrent dans le jansénisme, et même dans les extravagances des convulsionnaires. Bachaumont l'a dit, dans ses *Mémoires secrets* (juillet 1762): il a reproduit son assertion, en septembre 1764, et on l'a toujours répétée depuis. Robbé n'en fit pas moins quelques épigrammes, dans son genre, si long-temps impur, contre les hommes et les femmes qui prenaient part à ces scènes scandaleuses, où il est réputé avoir lui-même figuré. Palissot dit que ce travers des *convulsions*, le repentir et la confusion, achevèrent d'aliéner la raison de Robbé, et qu'une de ses manies était d'annoncer, aux Petites-Maisons, l'arrivée du prophète Élie: mais Palissot est le seul à parler de ce séjour aux Petites-Maisons; et l'on a de la peine à concevoir comment Robbé, s'il avait été enfermé comme

imprimer ses poèmes. (Journal de Mme. Du Hausset, dans les *Mélanges* de Crawfurd, tome IV, p. 394-5 de l'édition in-8°.

fou, aurait composé, plus tard, des ouvrages tout-à-fait sérieux. Voici une Épigramme dirigée contre lui, en 1769, au sujet d'un Poëme sur la religion, qui fut au moment d'être imprimé, et qui était connu par des lectures de société :

L'homme-Dieu but jusqu'à la lie
Le calice de sa douleur ;
C'est la dernière ignominie
D'avoir Robbé pour defenseur.

Peut-être ce Poëme n'est-il autre chose que celui qu'il a intitulé : les *Victimes du despotisme épiscopal*, publié en 1792. On croit que Robbé avait, sur la fin de sa vie, composé un autre ouvrage, sous le titre des *Phénomènes de la nature, considérés sous le rapport religieux*, et qui a été perdu ou brûlé; du moins n'a-t-il jamais été confié à la presse. La duchesse d'Olonne, morte à Avignon, le 1er. janvier 1777, laissa, par son testament, dont toutes les dispositions étaient extraordinaires, un legs de quinze mille francs à Robbé, qu'elle désignait comme avantageusement connu dans les lettres. Il mourut à Saint-Germain, en 1794. On a de lui : I. Le *Débauché converti*, satire, 1736, in-12, réimprimée, par erreur, dans plusieurs éditions des *OEuvres de Grécourt*, et dans celles de Piron. C'est une des moins mauvaises pièces de Robbé; la lecture en est peu dangereuse, parce qu'elle est dégoûtante. II. *Epître du S. Rabot, maître d'école de Fontenoy*, 1745, in-8°.; vers sur la bataille de Fontenoi. III. *Odes nouvelles*, 1749, in-12. IV. *Satire sur le goût*, 1752, in-8°. V. *Mon Odyssée*, ou le *Journal de mon retour de Saintonge*, poëme en quatre chants, 1760, in-12. VI. *Epître à M. de Saint-Foix*, 1767, in-12. VII. *Epître à M***, mon protecteur*, 1768, in-12. VIII. *Satire au comte de **** (le comte de Bissy), 1776, in-8°., réimprimée dans les *Poésies satiriques du dix-huitième siècle*. Robbé y maltraite également Piron, Palissot, Berruyer, Voltaire et Sabatier. IX. La *France libre, poëme sur la révolution actuelle de ce royaume*, Paris, L.-F. Prault, 1791 in-8°. de 86 pag., ne contenant que les huit premiers chants du poëme. Une maladie de l'auteur l'empêcha de finir cet ouvrage. X. Les *Victimes du despotisme épiscopal, poëme en six chants*, 1792, in-8°. de 119 pag.; reproduit sous le titre de : *Poëme sur les vexations exercées par trois évêques successifs d'Orléans, contre les religieuses de Saint-Charles*. Des religieuses, tracassées pour n'avoir pas voulu accepter la bulle Unigenitus : voilà le sujet de ce poëme, composé en 1769. On n'en aurait pas permis l'impression, quand il avait quelque intérêt : il n'en avait plus pour personne, lorsqu'il parut, au plus fort de la révolution. Du reste, comme dans la plupart des ouvrages de Robbé, on y remarque le défaut de goût et d'autres défauts encore, qui étaient particuliers à cet auteur. X. *OEuvres badines*, Paris, sous la rubrique de Londres, 2 vol. in-18; recueil posthume, contenant cinquante-neuf contes, la plupart orduriers, trente-sept épigrammes, que le prince de Ligne a le mauvais goût de mettre au-dessus de celles de Rousseau et de Boileau; quinze Épîtres et deux Satires. On a publié à Paris, en 1788, les *Muses chrétiennes*, ou *Correspondance poétique et morale entre deux célèbres poètes*, in-8°. de 34 pag. Lattaignant et Robbé, qui sont ces deux *célèbres* poètes, n'ont pas dû à ce volume la plus petite partie de leur réputation. Plu-

sieurs biographies et bibliographes attribuent à Robbé le poème de *Caquet Bon-Bec*, ou la *Poule à ma tante* : tout le monde sait que cet ouvrage est de Junquières (*V.* ce nom, XXII, 158). Il avait composé une *Lingue Morangiade* (Voy. *Mém. secrets*, 22 février 1774), Poème relatif au procès des Vérons, et rempli d'invectives contre Morangiés et Linguet, son défenseur. L—P—E.

ROBBIA (Luca della), sculpteur florentin, inventeur des terres cuites émaillées, florissait vers l'an 1450. Il fut, ainsi qu'Augustin son frère, et André son neveu, au nombre des artistes qui secondèrent Donatello et Ghiberti, dans le renouvellement de la sculpture opéré au quinzième siècle en Italie. Luca surtout paraît avoir concouru à l'exécution des bas-reliefs des fameuses portes du Baptistère de Florence. L'oncle, le frère et le neveu traitèrent le marbre avec autant d'habileté que de succès, et se rendirent particulièrement célèbres par l'invention de ces bas-reliefs en terre cuite, qu'ils recouvrirent d'un vernis ou émail propre à donner à la superficie de cette matière le poli et la dureté du marbre. Mais en transportant sur leurs bas-reliefs le coloris de la peinture, ils se signalèrent dans un genre qui n'était pas celui que Petitot, sinon créa, du moins perfectionna, vers le milieu du dix-septième siècle. La composition de l'émail fut également retrouvée, plutôt que découverte, au seizième siècle, par Palissy (*V.* ces noms). La renaissance de la peinture en émail paraît dater du quinzième siècle, et peut-être même du quatorzième, à en juger d'après le reliquaire de la cathédrale d'Orviette, orné de cette sorte de peinture par l'orfèvre de Sienne, Ugolino Vieri, et portant la date de 1338. On sait que l'Italie produisit des chefs-d'œuvre de ce genre, dans les vases connus sous le nom de *majolica* de Faënza ou de Castel Durante. La pratique de cet art passa bientôt en France, et brilla lors de la restauration qui eut lieu sous François Ier. On appela ses produits, *Emaux de Limoges* : cependant on peut croire qu'ils étaient connus dès le quinzième siècle. Mais du moins les vases de faïence émaillée et leurs imitations offrent de véritables peintures, au lieu que celles des Robbia, en terre cuite, étant exécutées sur relief, rentrent dans le domaine de la sculpture. On voit, à San-Miniato, près de Florence, une *Vierge* à mi-corps, tenant l'Enfant-Jésus, médaillon en terre cuite émaillée, de Luca della Robbia. Des figures d'*Enfants* de demi-relief en terre cuite semblable, exécutées sous le portique de l'hôpital des Innocents à Florence, par André, vers la fin du quinzième siècle, ont, au jugement de Vasari, les formes et les attitudes variées et naïves que présente cet âge. Ces deux morceaux, inédits, sont gravés dans *l'Histoire de l'art par les monuments*, de Seroux d'Agincourt. G-ce.

ROBECK (Jean), fils d'un bourguemestre de Calmar, en Suède, naquit en 1672. Dans ses études, à l'universsité d'Upsal, son imagination ardente fut tellement frappée de la lecture des Méditations de Marc-Aurèle, qu'il conçut une indifférence complète pour tous les biens terrestres, et qu'il ne parlait plus que de la vanité des choses humaines. Il sollicita la permission de soutenir des thèses sur ce sujet; mais comme on vit qu'il avait la tête exaltée, on la lui refusa. Il fit de nou-

velles tentatives, à Calmar, pour répandre ses idées favorites; elles n'y eurent d'autre effet que de le faire passer pour un hérétique dangereux. Dégoûté de sa patrie, Robeck, en 1704, se rendit en Allemagne, où il entra en liaison avec les Jésuites, embrassa la religion catholique, et fut reçu dans la compagnie de Jésus. Ses supérieurs le chargèrent de missions à Vienne et à Rome : dans la première de ces villes, le cardinal Piezza le consacra au sacerdoce. Robeck voulut dès lors se destiner aux fonctions de missionnaire, et commencer par convertir la Suède au catholicisme ; mais le gouvernement suédois s'opposa à son retour. Robeck resta donc en Allemagne, avec le titre de missionnaire apostolique : pendant neuf ans il vécut dans une retraite obscure en Westphalie, ayant un petit oratoire, et prêchant sans cesse sur le néant des choses humaines, et sur la mort. Il finit par tomber dans une profonde mélancolie; à Rinteln il se tint pendant une année enfermé dans sa chambre, attendant la mort : cependant, voyant sa santé se déranger, il écrivit au professeur Funck, qu'il allait faire un voyage, et lui remit sa correspondance avec les princes et cardinaux, ainsi qu'une somme de vingt ducats pour l'impression d'un de ses écrits ; il légua, en même-temps, à l'université de Rinteln, la plupart de ses livres et manuscrits, et chargea le professeur de distribuer aux pauvres ses vêtements, ainsi qu'une somme d'argent. Il partit de Rinteln en 1739: arrivé à Brême, il acheta une barque, y monta bien habillé, et se précipita dans le Weser; on retrouva son corps trois jours après. Le professeur Funck, pour exécuter la dernière volonté de Robeck, publia son apologie du suicide, mais en y ajoutant des notes qui le réfutent : *Joh. Robeck, Exercitatio philosoph. de morte voluntariâ philosophorum et bonorum virorum, etiam judæorum et christianorum*, 1736, in-4°. On retrouve, dans cette Dissertation, le désordre qui régnait dans la tête de l'auteur; et il n'est pas probable que cet écrit engage jamais personne à suivre son exemple. Le Dictionn. de Chaufepié en a donné un ample extrait, d'après la *Bibliothèque raisonnée des Ouvrages des Savants de l'Europe*, tome XVII, deuxième partie, pages 438-465. Formey a pris la peine de réfuter les sophismes de Robeck en faveur du suicide : *V.* le *Journal des Savants* de 1747, p. 351. D—G.

ROBERJOT (CLAUDE), né à Mâcon, en 1753, était, avant la révolution, curé de cette ville, et y jouissait d'une considération méritée par son caractère bienveillant et par son instruction. Bon pasteur, il vivait tranquille et heureux au milieu de son troupeau. Le génie du désordre révolutionnaire survint ; et, séduit par ses decevants prestiges, Roberjot se maria. Cette union, proscrite par l'Église, le sépara des ecclésiastiques fidèles à leurs engagements ; et jeté dans un parti de factieux, il fut forcé de les suivre, et même d'être quelquefois leur complice. Néanmoins il est juste de dire que, s'il a été coupable d'erreurs graves, les grands crimes qui ont flétri les dernières années du dix-huitième siècle, lui furent étrangers. Lors de la formation des nouvelles autorités administratives, Roberjot fut nommé président du département de Saone-et-Loire, et ensuite député-suppléant à la Convention; mais il ne devint con-

ventionnel titulaire qu'après le procès de Louis XVI, et la révolution du 31 mai 1793. Il fut le successeur de Carra, qui périt par suite de cette dernière révolution (*V.* Carra). Il ne fut question de Roberjot, dans la Convention, qu'au mois d'octobre 1794, après les grands événements du 9 thermidor. A cette époque, il dénonça les dilapidations des fournisseurs des armées, qui s'enrichissaient de la misère des soldats, dont il célébra, du reste, les hauts faits et la vaillance : il paraît que le discours qu'il prononça sur cette matière, le fit nommer commissaire civil (représentant du peuple) près l'armée de Pichegru. Ses premières dépêches à la Convention, annoncèrent la prise de la Hollande. A cette occasion, il félicita les capitaines d'un vaisseau américain, et d'un vaisseau danois, qui, malgré l'offre d'une forte somme, avaient refusé de prendre à leur bord, pour les conduire en Angleterre, les princes de Salm et de Hohenlohe, arrêtés par les Français. Le 25 avril, Roberjot fit part du vœu (réel ou prétendu) des peuples d'entre Meuse et Rhin, pour leur réunion à la république française ; et il donna, comme preuve de la sincérité de ce vœu, l'excellent accueil que les soldats français avaient reçu dans ces pays. Partout où sa mission le conduisait, Roberjot montra de la sagesse, autant qu'on pouvait en avoir alors, et mit en usage tous les moyens de conciliation qui étaient à sa disposition. Il tenait beaucoup à ce que la France ne se dessaisît pas de la Belgique, et à ce qu'elle poussât ses frontières jusqu'au Rhin. De retour à la Convention, il fit, le 2 septembre 1795, un rapport très-étendu et bien rédigé sur les pays conquis, et parla plus particulièrement des provinces Belgiques ; il écarta tous les arguments qui auraient pu militer pour leur indépendance, ou pour leur remise à l'Autriche, et conclut à ce qu'elles fussent réunies à la France. La délibération sur ce rapport fut ajournée, et reprise au mois d'octobre, où la réunion fut terminée le 8. Ce fut Merlin de Douai qui appuya la proposition de Roberjot, avec force, et qui parvint à la faire passer, malgré une opposition assez prononcée. Roberjot fut élu membre du conseil des Cinq-cents, en sortit en 1797, et fut envoyé, vers la fin de décembre, à Hambourg, en qualité de ministre plénipotentiaire près des villes anséatiques. Au mois de mars 1799, le département de Saone-et-Loire le nomma député au conseil des Cinq-cents : il était alors l'un des ministres plénipotentiaires français au congrès de Rastadt. Ce congrès, qui avait pour but le rétablissement de la paix, ne fut nullement pacifique. Jamais les plénipotentiaires ne purent s'entendre ; des notes, peu mesurées, ne faisaient qu'irriter les esprits au lieu de les concilier : enfin les conférences furent rompues ; et l'archiduc Charles, qui commandait l'armée autrichienne, fit signifier à tous les envoyés français dans les divers états de l'Allemagne, d'en sortir sur-le-champ : cet ordre fut plus particulièrement intimé à la légation française près la diète de Ratisbonne ; et, sur son refus, l'archiduc la fit conduire militairement aux avant-postes français. Il motiva cette détermination, sur ce que les Français, en entrant en Souabe, avaient rompu l'armistice stipulé par le traité de Léoben ; et qu'attaqué par un gouvernement qui se jouait de tous les traités, il ne voulait pas laisser, sur



les derrières de son armée, des hommes qui, sous le bouclier de l'inviolabilité, pouvaient servir d'espions à ses ennemis. L'exécution de cette mesure détermina les ministres de l'empereur, qui étaient à Rastadt, à se retirer sur le champ, par crainte de représailles, mais, après avoir protesté contre la conduite des armées françaises sur la rive droite du Rhin: plusieurs envoyés du corps germanique se retirèrent également. Les plénipotentiaires français restèrent, par le motif que la rupture de l'armistice avec l'empereur n'empêchait pas de continuer les négociations avec l'Empire. Le 28 avril, ils reçurent le billet suivant : « *Ministres*, vous concevez facilement » que, dans les postes occupés par » les troupes impériales, on ne » saurait tolérer aucun citoyen » français. Vous m'excuserez, si » je me vois obligé de vous signi- » fier de quitter Rastadt dans vingt- » quatre heures. *Signé* Barbaczy. » Ce militaire était colonel d'un régiment de hussards autrichiens, appelé Szeckler. Les trois plénipotentiaires firent beaucoup de difficultés avant d'obéir à cet ordre: ils partirent enfin, entre neuf et dix heures du soir, par une nuit tellement sombre, qu'ils eurent besoin de se faire précéder par des gens munis de torches, pour leur indiquer la route. A peine étaient-ils à un quart de lieue de la ville, que soixante individus, portant, dit-on, l'uniforme des hussards Szeklers, arrêtèrent leur voiture, et assassinèrent deux d'entre eux, Bonnier et Roberjot. Celui-ci, ajoute la dépêche qui publia cet étrange événement, fut poignardé dans les bras de sa femme. Jean Debry, le troisième (est-il dit dans la même dépêche) fut couvert de blessures, et eut le poing coupé d'un coup de sabre : ce qui était évidemment faux ; car Jean Debry lui-même, de retour à Paris, déclara qu'il avait contrefait le mort, et que les assassins, le croyant réellement expiré, l'avaient laissé sur la place, avec ses deux collègues. Jean Debry ajoute que, se voyant seul, il était monté sur un arbre, ce qui paraîtrait fort difficile, s'il eût eu le poing coupé; et que là, le chant délicieux d'un rossignol voisin avait apporté un peu de distraction à ses douleurs. Le jour ayant reparu, il retourna péniblement à Rastadt, et se présenta chez l'envoyé prussien, comte de Goertz, qui le reçut de la manière la plus noble et la plus obligeante. Les corps sanglants de Bonnier et de Roberjot furent portés dans la même ville, et inhumés avec toutes les cérémonies d'usage. Tous les ministres qui se trouvaient encore à Rastadt, assistèrent au convoi des deux plénipotentiaires français, et dressèrent procès-verbal de cet assassinat, en demandant que ses auteurs fussent recherchés et punis. Le Directoire et les deux Conseils voulurent tirer parti de ce fait pour exciter l'indignation de l'Europe contre l'Autriche. Des placards, affichés partout, dénoncèrent son gouvernement à toute l'Europe. La place de Roberjot et celle de Bonnier restèrent vides au conseil. On n'y voyait que les emblèmes du deuil ; et à chaque appel on répondait par le cri de *Vengeance*, *Vengeance !* Les instigateurs de ce crime, non plus que ses auteurs, n'ont jamais été légalement connus. Roberjot avait donné, en 1794, dans le Journal de physique (tome XLIV, p. 75), un *Mémoire* sur la cause du goût de fût dans les vins. Antérieurement, lorsqu'il était curé de Saint-Véran, près de Mâcon, il avait pu-

blié un *Mémoire* sur un moyen propre à détruire les chenilles qui ravagent la vigne (*Mém. de la soc. d'agricult. de Paris*, trimestre de printemps, 1787). On connaît encore de lui un *Rapport* sur les établissements pour les pauvres, à Hambourg (dans le Recueil de Mémoires sur les établissements d'humanité), et quelques *Lettres* sur la culture et l'industrie des Pays-Bas (dans le *Conservateur* de M. François de Neufchateau). B—v.

ROBERT (Saint), abbé de Molême, et fondateur de l'ordre de Cîteaux, naquit, dans la Champagne, vers 1024, de parents nobles, moins distingués par les avantages de la fortune que par leur éminente piété. A l'âge de quinze ans, il embrassa la règle de saint Benoît, dans le couvent de Montier-la-Celle près de Troyes. Ses progrès dans la vie spirituelle furent si rapides, que les religieux l'élurent pour prieur, malgré sa grande jeunesse: il fut choisi, peu de temps après, pour gouverner l'abbaye de Saint-Michel de Tonnerre; mais n'ayant pu rétablir dans cette maison la discipline régulière, il revint bientôt dans son premier monastère. Tous ceux qui voulaient embrasser une vie mortifiée et pénitente, demandaient Robert pour guide. Le pape Alexandre II le chargea de prendre la direction d'une congrégation d'ermites, nouvellement établie; et, après s'être édifié quelques années avec ces pieux solitaires, il se retira dans un désert près de Langres, où il jeta, l'an 1075, les fondements de l'abbaye de Molême. Le relâchement s'étant introduit avec l'abondance dans cette maison, et le saint abbé voyant que ses exhortations étaient inutiles, s'exila dans la solitude de Vinay, où il fut suivi par Alberic et Étienne, ses deux disciples chéris. Il reprit cependant le gouvernement de Molême, par ordre du pape, et finit par y rétablir la règle primitive. Comme quelques frères persistaient à conserver certains usages qu'ils prétendaient autorisés par les statuts de plusieurs saints, Robert prit le parti de s'éloigner une seconde fois. Suivi d'Alberic et d'Étienne, et de dix-huit religieux, qui partageaient son zèle pour l'ancienne discipline, il se retira dans une forêt du diocèse de Challon. Une portion de cette forêt leur ayant été accordée par Eudes, duc de Bourgogne, ils la défrichèrent et se construisirent des cellules. Telle fut l'origine de l'ordre de Cîteaux, qui date du 21 mars 1098, jour de la saint Benoît. Robert en fut le premier abbé; mais, dès l'année suivante, un ordre du pape l'obligea de retourner à Molême, et il désigna pour son successeur Alberic, qui fut à son tour remplacé par Étienne (*Voy.* ce nom, XIII, 445). Il réussit cette fois à bannir de Molême tout esprit de relâchement; il continua, dans un âge avancé, à donner l'exemple de toutes les austérités, et mourut en 1110. L'Église célèbre sa fête, le 29 avril. On attribue à saint Robert des *Sermons*, des *Lettres*, et les premiers chapitres d'une *Chronique de Cîteaux*, publiée par Aubert Lemire, Cologne, 1614, in-8°.; mais les continuateurs de D. Rivet pensent qu'il n'existe aucun ouvrage dont on puisse véritablement le regarder comme l'auteur. On peut consulter, pour plus de détails, la *Vie de saint Robert*, dans le Recueil des Bollandistes. C'est là que tous les hagiographes ont puisé. Voy. aussi l'*Hist. litt. de la France*, x, 1. W—s.

ROBERT DE COURTENAI, empereur latin de Constantinople, était le second fils de Pierre de Courtenai et d'Yolande (*Voyez* Pierre, XXXIV, 339). Il passa ses premières années à la cour de France, où son père l'avait laissé, ne pouvant, à raison de son extrême jeunesse, le conduire en Orient. Après la mort de Pierre, Philippe, comte de Namur, son fils aîné, ayant préféré la possession paisible de ses vastes domaines au vain titre d'empereur, Robert fut déclaré, l'an 1219, l'héritier du trône de Constantinople. Il partit de France sur la fin de 1220, avec les ambassadeurs qu'on lui avait envoyés, traversa lentement l'Allemagne, et passa l'hiver à la cour d'André, roi de Hongrie, son beau-frère: ce prince lui facilita les moyens d'achever un voyage qu'il paraissait n'avoir entrepris qu'avec répugnance. A son arrivée à Constantinople, il fut sacré, dans la basilique de Sainte-Sophie, le 21 mars 1221, et reçut le serment des barons, qui s'empressèrent de lui remettre l'autorité souveraine. Robert se hâta de conclure la paix avec Théodore Lascaris, empereur de Nicée. Ce prince, déjà son beau-frère, voulant resserrer encore son alliance avec les Français, lui fit offrir la main d'Eudoxie, sa fille d'un premier lit; mais la mort soudaine de Lascaris empêcha ce mariage (*Voy.* Lascaris, XXIII, 402). Jean Ducas ou Vatace, gendre et successeur de Lascaris, prince ambitieux, mais doué de qualités brillantes, refusa de remplir les conditions jurées par son beau-père, et entra dans la Thrace avec une armée. L'indolent et faible Robert, occupé déjà par la guerre qu'il soutenait contre Théodore Comnène dans la Thessalie, laissa le temps à Vatace d'étendre au loin ses conquêtes. Pressé par ses barons, il résolut enfin de s'opposer à ses progrès, et envoya contre lui ses dernières troupes, qui furent taillées en pièces, en 1224, à Pimanice. Dans cette journée, dit Gibbon, le reste des chevaliers français et des premiers conquérants périt sur le champ de bataille. Les secours que Robert sollicita du pape et des princes chrétiens furent insuffisants ou inutiles; et il se vit obligé de demander la paix à Vatace, qui ne la lui accorda qu'à des conditions humiliantes. Le noble héritage des Grecs se trouva partagé entre quatre princes indépendants, et qui portaient tous le titre d'empereurs: Robert à Constantinople; Vatace à Nicée; les Comnènes à Trébizonde, et Théodore à Thessalonique. Robert, dont l'autorité ne s'étendait pas au-delà du territoire de Constantinople, loin de songer aux moyens de réparer ses pertes, se livra lâchement à son goût pour les plaisirs. Séduit par la beauté d'une fille noble de la province d'Artois, il fit aisément consentir sa mère à la lui donner, quoiqu'elle fût promise à un gentilhomme bourguignon. Vatace, sur ces entrefaites, envoya la fille de Lascaris à Robert; mais aveuglé par son nouvel amour, celui-ci parut dédaigner une union qu'il avait tant souhaitée. Cependant le chevalier bourguignon, aidé de ses amis, pénètre de nuit dans le palais de l'empereur, jette dans les flots la mère de sa maîtresse, et coupe le nez et les lèvres à la femme ou à la concubine de Robert. Les barons applaudirent à cet acte de vengeance; et Robert, fuyant sa capitale, courut implorer la protection du pape, qui lui conseilla de retourner dans ses états. Le chagrin et la honte lui épar-

gnèrent cette dernière humiliation (Voy. l'*Histoire de la décadence de l'Empire*, par Gibbon, ch. LXI). Il mourut dans l'Achaïe, en 1228, laissant le trône à son frère Baudouin, le dernier et le plus malheureux des empereurs latins de Constantinople (*V.* BAUDOUIN, III, 546). Ducange a donné, d'après les écrivains originaux, la Vie de Robert, dans la troisième partie de l'*Histoire de Constantinople*, 73-88. W—s.

ROBERT, dit *le Bref*, empereur d'Allemagne, était fils de Robert *le Tenace*, comte palatin du Rhin, et de Béatrix de Sicile. Il naquit en 1352, et fut élu empereur, le 21 août 1400, par les quatre électeurs qui venaient de prononcer la déposition de Wenceslas (*V.* ce nom). Suivant l'usage, il se présente en armes devant Francfort, et il entre triomphant dans cette ville, au bout de six semaines et trois jours. « C'est, dit Voltaire, le dernier exemple de cette coutume. » Les magistrats d'Aix-la-Chapelle lui ferment leurs portes; mais il se fait couronner par l'archevêque de Cologne, le 6 janvier 1401. Robert cherche à s'attacher les petits princes en augmentant leurs priviléges; il s'allie avec les villes de Suisse et de Souabe, comme s'il eût encore été simple comte palatin, et lève des troupes pour faire la guerre aux Visconti, maîtres de la Lombardie. Cette guerre flattait les Allemands, qui regrettaient de voir le Milanez détaché de l'Empire. A peine arrivé dans le Tyrol, il envoie à Jean Galeas un cartel de défi : ce prince y répond, marche à la rencontre de l'empereur, et le bat près du lac de Garda, le 17 octobre (1401). Robert, abandonné de ses alliés et de ses propres soldats, rentre presque seul en Allemagne. Wenceslas regrettait un trône dont il était descendu sans essayer de faire la moindre résistance : il conservait encore des partisans qui l'encourageaient dans le dessein de le revendiquer; il comptait d'ailleurs sur l'appui de Sigismond, son frère, roi de Hongrie. Wenceslas et Robert acceptent la médiation de Charles VI, roi de France; mais ce prince, affaibli par la maladie, se trouvait hors d'état d'accorder les deux prétendants. Pendant ce temps-là, l'Empire reste divisé entre les deux empereurs, comme l'Europe l'était par le schisme qui désolait l'Église. Robert, sans ressource et sans crédit, fait l'acquisition de quelques villes dont il agrandit le Palatinat. « C'est, dit Voltaire, presque tout ce que lui valut son empire. » Cependant il convoqua une diète à Francfort, en 1409, pour terminer le schisme. Il se déclara pour l'antipape Grégoire XII (*Voy.* ce nom) : cette faute augmenta le nombre de ses ennemis; et peut-être eût-il été déposé comme Wenceslas, si la mort ne l'eût enlevé, le 10 mars 1410, à Oppenheim. Ses restes furent portés à Heidelberg. Avec de grandes qualités, Robert ne put jamais faire respecter en lui l'autorité impériale, avilie dans Wenceslas. N'osant établir d'impôts, dans la crainte de mécontenter ses sujets, il ne put, avec ses faibles revenus, acheter des partisans, ni entourer le trône de l'éclat nécessaire pour imposer à la multitude : aussi, malgré ses talents, ses vertus et son desir de rendre ses peuples heureux, l'histoire fait à peine mention de ce prince. Il avait eu, de son mariage avec Élisabeth, fille de Frédéric, margrave de Nuremberg, trois filles et cinq fils. Étienne, le cadet, est la tige de la maison de Bavière actuellement régnante.

Après la mort de Robert, Josse et Wenceslas se disputèrent l'empire ; mais la mort de Josse (*V.* ce nom, XXII, 37) laissa bientôt le trône à Sigismond (*V.* ce nom). W—s.

ROBERT dit *le Fort*, comte d'Anjou, est regardé comme le chef de l'auguste maison qui règne aujourd'hui glorieusement sur la France. L'origine de ce prince est un des points les plus obscurs de notre histoire. Parmi les savants qui se sont occupés de l'éclaircir, les uns le font descendre de Witikind, héros Saxon; d'autres, de saint Arnould, par Childebrand, frère de Charles Martel (1); Boulainvilliers, d'un prince Allemand ou Saxon, nommé Richard, fils de Beuvin, comte d'Ardenne; et enfin Legendre, d'Ansprand, roi des Lombards, en 712. On trouve dans la *Bibliothèque* du P. Le Long, II, 24927-49, l'indication de tous les ouvrages publiés pour établir la généalogie de Robert le Fort; et Foncemagne en a donné l'examen et l'analyse dans le tome XX des *Mémoires* de l'académie des inscriptions, p. 548. Dans l'incertitude de ces différents systèmes, on reconnaît, dit Velly, cette obscurité si respectable qui fait le caractère de toutes les plus grandes maisons (*V.* l'*Histoire de France*, I, 423, édit. in-4°.) La naissance de Robert, et son mérite, l'élevèrent au gouvernement de ce qu'on appelait le duché de Paris. La France était alors désolée par les excursions des Bretons et des Normands. Robert s'était signalé contre eux dans plusieurs rencontres; et la valeur dont il avait donné des preuves multipliées, l'avait fait proclamer *le Fort*, dans un temps où la vigueur du corps était regardée comme la première qualité d'un guerrier. Charles-le-Chauve fit don à Robert de la portion de l'Anjou, connue sous la dénomination de comté d'*Entre-Maine*, ou de Marche Angevine, persuadé qu'un chef si valeureux saurait mettre ses domaines à l'abri de toute insulte. En effet, il préserva long-temps cette province des ravages des barbares. Instruit qu'un parti de Normands venait de s'emparer du Mans, et s'avançait vers la Loire. Robert courut à leur rencontre, les battit; et sans doute il les aurait chassés de leurs retranchements, quand il fut percé d'une flèche devant Brissarthe, l'an 866. Les troupes de Robert fondirent alors sur les Normands, qui regagnèrent précipitamment leurs vaisseaux, et restèrent quelques années sans oser tenter de nouvelles courses. Tout le monde, dit Velly, donna des pleurs à Robert, regardé comme le *Machabée* de son siècle ; mais l'histoire ne nous a transmis aucune particularité sur ce héros. Eudes, son fils aîné, partagea le trône de France avec Charles dit le *Simple* (*V.* Eudes, XIII, 464). C'est de ce prince que descend Hugues Capet, d'où sont issus tous les princes qui règnent depuis neuf siècles sur la France, filiation unique dans les annales des souverains (*V.* Hugues, XXI, 31). W—s.

ROBERT, frère du comte de Paris, Eudes, qui fut élu roi de France après la mort de Charles-le-Gros, et qui en conserva le pouvoir et le titre, même après le sacre de Charles-le-Simple, était de la famille Carlovingienne, non-seulement par les femmes, mais encore par son père,

(1) C'est l'opinion qu'adopte M. de Courcelles, continuateur de l'*Art de vérifier les dates*, d'après les nouvelles preuves fournies par M. de Fortia-d'Urban, qui établit que Robert-le-Fort était d'origine française, dans son *Histoire généalogique de la maison de France*, 1822, in-4°.

Robert-le-Fort ou l'Angevin. Son ambition, égale à celle de son frère, le porta, après la mort de celui-ci, à se faire chef du parti opposé à Charles le-Simple, dans l'espoir de monter, à son tour, sur le trône. Ce parti, composé des seigneurs qui avaient usurpé la souveraineté dans leurs domaines, méprisait un roi faible qui n'avait pas su soutenir les droits de la couronne. Robert, connaissant cette disposition des esprits, sut augmenter les alarmes, et parvint à se faire élire roi, dans une assemblée tenue à Soissons. Ceux qui la composaient, déclarèrent qu'ils cessaient de reconnaître Charles-le-Simple pour souverain. Robert périt, l'année suivante, dans une bataille que lui livra celui-ci. Il fut roi depuis 922 jusqu'en 923; mais son parti ne se déconcerta point, et donna la couronne à Raoul ou Rodolphe, duc de Bourgogne, qui la garda jusqu'à sa mort. Robert a été mis, par la plupart des historiens, au nombre des usurpateurs. Cependant il était de la famille royale; et les droits de Charles-le-Simple à la couronne étaient contestés. Un prince qui ne sait pas régner, inspire à ses sujets l'idée de chercher un autre chef; mais on ne se crut permis d'en prendre un que dans la race royale. C'est ainsi qu'il y eut successivement quatre rois pendant le règne de Charles-le-Simple; et Robert ne fit que suivre l'exemple de Charles-le-Gros et d'Eudes, appelés au trône par une assemblée qui ne craignit point de paraître s'écarter de l'ordre de succession. Robert prépara l'élévation de sa famille. Il est père de Hugues-le-Grand et aïeul de Hugues Capet. F—E.

ROBERT, roi de France, surnommé le *Sage* et le *Dévot*, monta sur le trône au mois d'octobre 996, après la mort de Hugues Capet son père, qui, dès l'année 988, l'avait associé à la royauté, du consentement des seigneurs. Sous le règne de ce prince, la France jouit pendant trente ans d'un repos qui lui était d'autant plus nécessaire, qu'elle éprouva une famine dont la durée fut de quatre ans; des pluies froides et continuelles faisaient pourrir les grains semés, ou empêchaient les épis qui se formaient, de parvenir à leur maturité: ce désastre, qui s'étendit sur presque toute l'Europe, coûta à la France un tiers de sa population; car la peste suivit de près la famine, et deux fois se fit sentir de nouveau: la première en 1010; la seconde, depuis l'année 1030 jusqu'en l'année 1033. Tant de malheurs, contre lesquels la prudence humaine ne pouvait rien, expliquent pourquoi, à cette époque, les reliques se multiplièrent à l'infini, pourquoi les pèlerinages devinrent si communs de la France jusqu'à Jérusalem, et donnèrent, quelque temps après, naissance aux croisades, qui devaient changer le sort de l'Asie, et ne firent que changer les mœurs de l'Europe. Robert, pour obéir aux lois féodales, aida quelquefois ses vassaux dans leurs querelles: mais il n'entreprit, pour ses intérêts, qu'une seule guerre, dont le motif était juste. Henri, duc de Bourgogne, frère de Hugues Capet, n'avait point d'enfant légitime: à sa mort, voulant disposer de son héritage en faveur d'un fils que sa femme avait eu d'un premier mariage, il le désigna pour lui succéder. Les seigneurs de Bourgogne le secondèrent, dans la crainte de dépendre immédiatement de la couronne: c'était l'esprit du temps; et il faut croire que les peuples des provinces trouvaient un grand intérêt à

être gouvernés par des souverains qui se fixaient au milieu d'eux. Robert, légitime héritier de Henri, soutint ses droits les armes à la main; et après six années de guerre, pendant lesquelles il fut assisté par Richard, duc de Normandie, il se vit paisible possesseur de la Bourgogne, qu'il donna en apanage à son second fils, lequel étant devenu roi, la céda à son frère Robert. La constance avec laquelle Richard, duc de Normandie, seconda son roi, malgré l'intérêt que tous les grands vassaux avaient à empêcher l'agrandissement du pouvoir souverain, honore ces deux princes. Quelques années avant la mort de Henri, duc de Bourgogne, le comte de Chartres et le duc de Normandie se faisaient une guerre si cruelle, que Richard crut devoir suivre l'exemple de ses ancêtres, en appelant à son secours deux de ces rois du Nord, encore païens, qui dévastaient alors l'Angleterre : ils accoururent en effet; et, pour se peindre l'effroi que leur présence jeta dans tous les cœurs, il faut se rappeler les excès que ces barbares avaient commis en France dans les deux siècles précédents. Robert était trop sage pour ne pas prévoir combien il serait difficile de les chasser dès qu'ils auraient été séduits par le pillage, récompense ordinaire de leurs services. Il se porta médiateur entre le comte de Chartres et le duc de Normandie; et par sa prudence, par l'ascendant de son esprit, par la justice avec laquelle il régla leurs droits, il conclut la paix entre eux, et prit sur son propre trésor les sommes nécessaires pour congédier les deux princes du Nord. Cette loyauté, ce désintéressement, lui acquirent l'amitié du duc de Normandie, l'estime des grands, et un tel respect en Europe, qu'en l'année 1023, pendant qu'on réglait les précautions à prendre dans une entrevue qu'il devait avoir, sur la Meuse, avec l'empereur Henri, roi de Germanie, ce prince partit de son camp presque seul pour venir trouver Robert au lieu où il était logé : la plus grande confiance s'établit aussitôt entre eux; et ils offrirent au monde le spectacle, longtemps inconnu, de deux souverains ne s'occupant de politique que pour assurer le bonheur de leurs sujets. Malheureusement, l'empereur Henri mourut l'année suivante. Les Italiens formèrent la résolution de se séparer de l'Empire, et firent offrir le royaume d'Italie au roi de France, pour lui ou pour Hugues, son fils aîné, qu'il avait associé au trône. Loin de se faire illusion sur la valeur de ces couronnes données par l'inconstance des peuples, Robert sentit que les Italiens ne cherchaient pas un roi pour les gouverner; qu'ils voulaient seulement allumer la guerre en Europe, dans l'espoir de se rendre indépendants : il les refusa. Le duc de Guienne, auquel ils s'adressèrent ensuite, n'eut pas la même prudence, et ne tarda pas à s'en repentir. En suivant la conduite politique de Robert, on voit qu'il mérita de recevoir le surnom de *Sage*; qu'il n'aima point la paix par indolence, mais par le desir de rendre ses peuples heureux, et surtout parce qu'il sentait qu'un monarque, en se portant médiateur entre les grands qui jouissaient du droit de se faire réciproquement la guerre, acquérait plus de puissance réelle, qu'en les avertissant, par des démarches ambitieuses, du besoin de s'unir contre le pouvoir royal. Ce prince ne fut pas toujours heureux dans sa vie privée. Il avait épousé Berthe, qui était sa parente à un de-

gré prohibé par les lois de l'Église ; et il profitait, pour ne point se séparer d'elle, des embarras que le pape éprouvait à Rome : mais lorsque Grégoire V y eut établi son autorité, celui-ci exigea le renvoi de Berthe, excommunia le roi qui résistait, et donna, pour la première fois, au monde le spectacle d'un royaume mis en interdit. Que peuvent les rois contre l'opinion des peuples ? La reine étant accouchée d'un enfant mort, on répandit le bruit qu'elle avait mis un monstre au monde ; et Robert, qui l'aimait, fut obligé de s'en séparer. Ce n'est point la seule affaire qu'il ait eue avec Grégoire V ; car il se vit aussi contraint de rétablir, dans l'archevêché de Reims, Arnoul si justement condamné sous le règne précédent. (*Voy.* HUGUES CAPET.) Robert épousa, en 998, Constance, fille du comte d'Arles, femme impérieuse, dont il eut quatre fils : 1°. Hugues, qu'il associa au trône en 1022, et qui, persécuté par sa mère, dont l'avarice égalait la sévérité, se révolta pour obtenir justice : ce jeune prince, auquel les historiens prêtent de grandes qualités, mourut au mois de septembre 1026 ; 2°. Henri, qui fut associé au trône après la mort de Hugues, malgré les intrigues de la reine, qui protégeait le troisième de ses fils, oubliant, dans sa violence, que la famille des Capet n'était pas assez affermie sur le trône pour pouvoir se diviser sans péril ; 3°. Robert, qui fut duc de Bourgogne, et chef de la première branche royale des ducs de ce nom, laquelle dura jusqu'en 1361 ; 4°. Eudes qui ne reçut point d'apanage. Le roi eut beaucoup à souffrir des emportements de sa femme : il se cachait d'elle pour faire des libéralités à ses serviteurs ; mais quoiqu'il lui cédât comme époux, il eut assez de fermeté pour ne lui laisser prendre aucune autorité dans ce qui intéressait le gouvernement. Il sut de même contenir quelques évêques dont le zèle ne s'accordait pas avec l'esprit de la religion, et fit brûler le chef d'une secte dont les affreux principes auraient anéanti l'ordre social : clément dans ce qui n'intéressait que lui, il pardonna à des conjurés qui avaient formé le projet de le tuer, et se servit de la religion pour faire approuver son indulgence ; car au moment où les juges étaient prêts à prononcer sur le sort des coupables, il fit admettre ceux-ci à la communion, et dit qu'il leur accordait leur grâce, *parce qu'on ne pouvait mettre à mort ceux que J.-C. venait de recevoir à sa table.* Ce prince mourut à Melun, au mois de juillet 1031, dans la soixantième année de son âge, et la trente-cinquième de son règne. Sa bonté, sa charité pour les pauvres, qu'il nourrissait et soignait avec un zèle que l'amour de Dieu peut seul inspirer, le firent adorer du peuple : ses connaissances en belles-lettres lui acquirent l'estime des savants ; sa loyauté, le respect des grands ; et sa piété, la vénération des ecclésiastiques. La nature, prodigue à son égard, lui avait donné une taille majestueuse, une belle figure, et toutes les grâces qui séduisent. Il est du petit nombre de ces rois qui, après un long règne, ont pu, au lit de mort, se rendre le témoignage qu'ils ne sont en rien comptables des malheurs que les peuples ont éprouvés sous leur gouvernement. F—E.

ROBERT Ier., roi d'Écosse. *V.* BRUCE.

ROBERT D'ANJOU, roi de Naples, de 1309 à 1343, était le troisième des neuf fils de Charles II, roi

de Naples, en sorte qu'il ne paraissait point appelé à monter sur le trône; mais son frère aîné, Charles Martel, étant devenu roi de Hongrie, le second, Louis, ayant embrassé l'état ecclésiastique, et vivant dans la pénitence et l'éloignement du monde, Robert s'avança à leur place. A la mort de Charles Martel, il obtint, de la partialité de son père, le titre de duc de Calabre, tandis que le trône de Hongrie passa à Charobert, fils de son frère. Robert, avant de régner, avait acquis quelque réputation dans la guerre de Sicile : l'armée qu'il commandait avait été victorieuse en 1299 et 1300; mais ses succès étaient dus au talent de Roger de Loria, son grand-amiral. Ce prince n'avait point luimême l'esprit militaire; il était, à cet égard, inférieur à son père, autant que son père l'était à son aïeul Charles I. Mais il montra de l'activité et de l'habileté dans les négociations qui lui servirent avant tout à s'emparer de la couronne, lorsque son père mourut le 5 mai 1309. Il engagea Charobert, son neveu, à soumettre ses prétentions à la décision du pape, seigneur suzerain du royaume de Naples; et, passant aussitôt auprès de Clément V, à Avignon, il sut si bien gagner l'esprit de ce pontife, qu'il reçut de lui, avec la couronne, la rémission de toutes les dettes de son père envers le Saint-Siége; il lui fit adopter tous ses plans sur l'Italie, et se rendit l'arbitre de la politique de la cour de Rome. Avec la faveur de cette cour, Robert eut aussi dès le commencement de son règne, la seigneurie d'un grand nombre de villes du Piémont. En 1310, le pape lui accorda le vicariat de Ferrare et de la Romagne : les villes guelfes de Toscane s'allièrent à lui; et l'Italie presqu'entière se prépara, sous sa direction, à résister au roi d'Allemagne, Henri VII, qui venait y prendre la couronne impériale. La lutte entre les deux monarques du Nord et du Midi, dura bien plus que le règne de Henri VII : elle se prolongea pendant tout celui de son successeur, Louis de Bavière; mais le caractère de Robert influa sur cette guerre : tant qu'elle dura, il n'y eut pas une seule grande bataille livrée entre les Napolitains et les Allemands; Robert ne voulut jamais tenter la fortune avec ses propres armes : il suscita des ennemis à Henri VII, et ensuite à Louis, dans toute l'Italie. Il sut toujours rappeler ces princes en arrière, par la révolte des places dont ils se croyaient sûrs, par l'inconstance ou la ruine des partisans sur lesquels ils comptaient; et il ne leur permit, dans aucune circonstance, d'approcher des frontières du royaume de Naples. D'autre part, il ne marcha jamais au-devant d'eux pour les chercher et les combattre : il ne leur opposa même pas d'armée considérable, conduite par aucun des princes de son sang; et tout en demeurant l'ame de toutes les intrigues, et le centre d'une invincible opposition, il paraissait d'autant plus redoutable aux Allemands, que ses forces restaient constamment intactes et ne pouvaient être mesurées. La mort de Henri VII, survenue le 24 août 1313, délivra Robert de l'invasion dont il était menacé, et lui permit de tourner de nouveau ses vues vers la conquête de la Sicile, à laquelle il n'avait pu songer pendant que l'empereur était en Italie. Mais autant Robert avait d'adresse pour diriger les conseils des villes guelfes, et pour dominer la cour pontificale, autant

il était malheureux dans ses projets de conquêtes, et malhabile dans le choix de ses moyens. Il débarqua, au mois d'août 1314, avec une armée considérable, à Castellamare, et il entreprit le siége de Trapani: mais, après y avoir dépensé d'immenses trésors, y avoir perdu la moitié de son armée, et trente galères, il fut obligé de conclure une trève honteuse avec Frédéric, roi de Sicile, et de se retirer. Cet échec ne calma point l'ambition de Robert: la rivalité de Louis de Bavière, et de Frédéric d'Autriche, désignés en même temps pour l'Empire, secondait ses vues; et la partialité de Jean XXII, qu'il avait fait élire en 1316, et qui se conduisait moins en pape qu'en créature du roi de Naples, lui était plus favorable encore. La ville de Gènes s'était donnée à lui, en 1318: il la défendit, cette même année et les suivantes, contre les seigneurs gibelins de la Lombardie; et c'est de tout son règne l'occasion où il déploya le plus de courage et de talent militaire. Il avait pour adversaires les Visconti, de la Scala et Bonacossi, les plus habiles capitaines de leur siècle: il les força de lever le siége; mais au lieu de les poursuivre en Lombardie, il établit sa démeure à Avignon, auprès du pape, qui dépendait presque de lui, et il chargea, en 1321, Raimond de Cordoue, de continuer la guerre, au nom du pape comme au sien. Ce général ne soutint point, en Lombardie, la réputation qu'il avait acquise en Espagne: il fut battu, et fait prisonnier, et l'armée de Robert et du pape fut dissipée. En 1324, Robert quitta la Provence pour retourner à Naples: en se rapprochant de la Sicile, il reprit ses anciens projets, et ceux de son père et de son aïeul, sur cette île. Son fils Charles, duc de Calabre, y effectua, en 1325, un débarquement devant Palerme; mais après avoir incendié les campagnes, il se retira sans avoir obtenu aucun succès. L'année suivante, Robert envoya le même duc de Calabre commander à Florence, cette république s'étant donnée à lui. Mais cette expédition ne fut pas plus glorieuse que la précédente. Louis de Bavière, après avoir triomphé de son rival, se préparait alors à entrer en Italie; et le duc de Calabre évita soigneusement de compromettre l'honneur de ses armes, en se mesurant avec les Allemands. Il avait ramené à Robert les forces qu'il commandait en Toscane, lorsqu'il fut atteint d'une maladie dont il mourut, le 9 novembre 1328. Il était fils unique de Robert, et ne laissait que deux filles, en sorte qu'en lui s'éteignit la première maison d'Anjou. Ce monarque, qui voyait ainsi finir sa race, en éprouva une profonde douleur: tous les projets que son esprit, si actif, avait formés, étaient détruits, toutes ses espérances s'évanouissaient; et bientôt son administration parut se ressentir de son découragement. Sacrifiant l'ambition à l'avarice, il mécontenta les soldats et les officiers, en retenant leur paye; et il perdit, par cette épargne imprudente, plusieurs des villes qu'il possédait en Piémont. Dans le royaume de Naples, il ne contenait plus d'une main ferme la turbulence de ses sujets; et des guerres civiles, excitées par les querelles de sa noblesse, désolaient ses provinces. Cependant il cultivait assidument les lettres, et cherchait quelquefois à briller par des écrits latins ou italiens (1), qu'il

(1) Les poésies toscanes du roi Robert ont été publiées par Ubaldini, Rome, 1642; deux de ses let-

envoyait à ses alliés. Il disait lui-même qu'il se glorifiait plus des titres de poète et de philosophe, que de celui de roi : les premiers ne lui seront pas confirmés par la postérité; mais il contribua au développement de l'esprit humain, par son affection pour les gens de lettres, et par l'amitié dont il honora Pétrarque et Boccace (2). Le premier avait choisi le roi Robert, pour subir, entre ses mains, en 1340, un examen fastueux, avant de recevoir à Rome le laurier poétique. Cet examen fut également satisfaisant pour la vanité du poète et pour celle du monarque; mais il ne prouvait guère mieux le talent poétique ou la philosophie de l'un que de l'autre. Robert, après la mort de son fils, avait voulu faire rentrer la couronne de Naples dans la branche aînée de sa famille, celle de Charobert, roi de Hongrie, qu'il en avait dépouillée lui-même par son usurpation. Il fit épouser, en 1333, Jeanne, sa petite-fille, à André, fils du roi de Hongrie. Ce mariage que la politique et la justice semblaient conseiller, fut l'origine des malheurs de Jeanne Ire. (*V.* ce nom.) Robert avait fait venir André à sa cour : il avait vu la discorde s'allumer entre les deux jeunes époux; il avait pris, pour la prévenir, et pour assurer l'indépendance de sa petite-fille, d'insuffisantes précautions; enfin, il prévoyait déjà les malheurs qui menaçaient ses descendants, lorsqu'il mourut, le 19 janvier 1343, après un règne de trente-quatre ans. Tant qu'il avait vécu, ses défauts demeuraient plus en évidence : son ambition inquiète, qui n'était point secondée par des talents militaires, son avarice, et sa partialité, lui avaient fait de nombreux ennemis. Après sa mort, les Napolitains reconnurent, par comparaison, les bonnes qualités de Robert : sa prudence, sa douceur, son esprit de justice, et surtout l'habileté avec laquelle il avait éloigné la guerre de ses états, tandis qu'il la maintenait allumée dans tout le reste de l'Italie. S. S—I.

ROBERT D'ANJOU. *V.* ROBERT LE FORT.

ROBERT D'ARTOIS, né en 1216, surnommé *le Bon* et *le Vaillant*, était le troisième fils de Louis VIII, et frère de saint Louis, qui érigea, en sa faveur, l'Artois en comté-pairie, l'an 1237. Grégoire IX, dans le fort de sa querelle avec l'empereur Frédéric II, ayant offert à St. Louis l'empire pour Robert, ne fut point écouté. On rapporte même que les seigneurs français, assemblés pour délibérer sur cette proposition, répondirent au pape : *Que le comte* Robert *se tenait assez honoré d'être frère d'un roi qui surpassait en dignité, en forces, en biens, en noblesse, tous les autres potentats du monde.* Robert suivit saint Louis en Égypte. Ce fut lui qui engagea, le 9 février 1250, la bataille de Mansourah, malgré le serment qu'il avait fait au roi son frère de l'attendre après avoir passé le bras du Nil, et contre l'avis et les représentations des plus sages officiers. Son impétuosité renversa tout ce qui s'opposait à ses efforts. La victoire fut complète : mais, ayant voulu poursuivre les fuyards, les ennemis se rallièrent, et il fut assommé et percé de coups dans les rues de Mansourah, après avoir vu périr, à ses côtés, les braves qui s'é-

tres, traduites du latin en toscan, nous ont été conservées par Villani. Il avait composé, en l'honneur de saint Louis, évêque de Toulouse, un office qui a été en usage jusqu'au concile de Trente.

(2) C'est à Marie de Sicile, fille naturelle du roi Robert, que Boccace dédia deux de ses ouvrages, la *Filocopo* et la *Fiammetta*.

taient attachés à sa fortune. Son naturel impétueux, avide de gloire, et d'une hauteur de courage qui dégénérait en témérité, causa bien des malheurs. Cependant il fut regretté de toute l'armée; son frère donna des larmes à sa mort. On le regardait comme un chevalier aussi courtois que vaillant, et comme un modèle de chasteté. T—D.

ROBERT II, comte d'Artois, surnommé *le Bon* et *le Noble*, fils posthume du précédent, suivit saint Louis, dans la seconde croisade de ce prince, en 1270, pour venger la mort de son père. Il en trouva l'occasion dans une rencontre où il laissa cinq mille Sarrasins sur la place. Il châtia les rebelles de Navarre, en 1276; mena un puissant secours, après les vêpres siciliennes, à Charles Ier., son oncle, roi de Naples; et ayant été fait régent de ce royaume pendant la captivité de Charles II, il le gouverna, depuis 1284 jusqu'en 1289, avec beaucoup de prudence, et défit les Aragonnais dans un combat naval, devant Agosta. Il remporta une victoire sur les Anglais, proche Baïonne, en 1296, et celle de Furnes, en 1297, contre les Flamands, après un combat très-opiniâtre: le comte de Gueldres, général de l'armée ennemie, et plusieurs autres seigneurs furent conduits à Paris, précédés de l'étendart du comte d'Artois, qu'on portait devant eux comme aux triomphes des anciens. Le roi créa Robert pair de France; mais cette faveur insigne ne pouvait consoler le vainqueur, de la perte de son fils unique, qui avait été blessé à côté de lui, et qui mourut quelques jours après. En 1302, ayant témoigné trop de mépris pour ces mêmes Flamauds, dont il était l'ennemi mortel, et s'étant avancé contre eux, pour les forcer dans leurs retranchements près de Courtrai, sans prendre les précautions que la prudence suggère, parce qu'il croyait n'avoir affaire qu'à un vil ramas de gens sans discipline et sans expérience, il fut la victime de sa présomption. Au moment de l'action il adressa une vive apostrophe au connétable Raoul de Nèelle, dont la réputation militaire lui portait ombrage; il s'ensuivit une contestation qui mit la désunion parmi les chefs supérieurs, et rompit l'ensemble des opérations. Robert, à la tête d'un corps nombreux de cavalerie, s'élança vers la ligne des Flamands, dont le front était défendu par un large fossé recouvert de feuillages. Une épaisse poussière empêchait d'apercevoir ce piége: la plus grande partie de la noblesse française s'y précipita et y trouva la mort. Le fougueux Robert fut trouvé, percé de plus de trente coups de lance, au milieu d'un monceau de cadavres. Ce prince était un des plus grands capitaines de son siècle, mais trop violent et trop emporté; ce qui fut la cause de sa perte et du malheur de la France. — Robert III, d'Artois, petit-fils du précédent, naquit en 1287. Son père, Philippe d'Artois, étant mort avant Robert II, celui ci laissa le comté d'Artois à sa fille Mahaut, qui le porta en mariage à Othon, comte de Bourgogne. Robert prétendit que cet héritage devait lui revenir comme étant le seul mâle en ligne directe de sa famille; mais il fut débouté de ses prétentions par arrêt de 1302, et par une sentence arbitrale de 1309, qui jugèrent, conformément à la loi du pays, que la représentation n'avait point lieu dans l'Artois. Les Artésiens, mécontents du gouvernement de la comtesse Mahaut, s'étant

révoltés, Robert, qui ne s'était soumis qu'à regret, saisit cette occasion, qu'il avait peut-être ménagée, pour se mettre à la tête des conjurés, et pour s'emparer du comté: mais une armée, aux ordres de Philippe-le-Long, régent du royaume, le força de remettre la discussion de ses droits entre les mains de la justice; et un troisième arrêt, de 1318, confirma les deux précédents. Pour consoler Robert, le roi lui céda la terre de Beaumont-le Roger, qui, ayant été érigée en pairie, lui donnait dans l'état un rang égal à celui qu'il aurait eu par la possession du comté d'Artois. Il resta tranquille jusqu'en 1329. A cette époque, il crut que les services qu'il avait rendus à Philippe de Valois son beau-frère, en soutenant fortement ses droits au trône contre les prétentions d'Édouard III, engageraient ce prince à lui être favorable. Aveuglé par son ambition, il fut conduit d'erreur en erreur par un tissu d'intrigues, dont on lui déroba l'origine, à produire de faux titres, qu'il croyait d'abord authentiques, mais que sa fierté ne lui permit pas de désavouer, lorsque la supposition lui fut connue. En vain le roi tenta tous les moyens de conciliation pour faire sentir à Robert le danger dans lequel il allait se précipiter, et pour l'engager à ne pas faire usage de ces pièces, dont la fausseté était aisée à démontrer. Tout fut inutile. Il aggrava encore sa faute; Mahaut étant morte de poison, il ne chercha point à repousser l'accusation [illegible] contre lui pa[illegible] l'opinion publi[illegible] il fut même a[illegible] hautement [illegible]oir voulu fai[illegible]ssassiner le roi, d[illegible] sorte qu'ayan[illegible] été banni, par a[illegible] de la cour des pairs, ses biens furen[illegible] confisqués (*V.* PHILIPPE, XXXIV, 136). Le malheureux Robert, expatrié, proscrit, poursuivi d'asile en asile, se déguisa en marchand, et passa en Angleterre, où Édouard l'accueillit avec la distinction due à un homme de son rang, et dont les talents et le ressentiment pouvaient lui être si utiles pour exécuter les desseins qu'il avait conçus contre Philippe de Valois. C'est d'après les conseils, et sur les instances de Robert d'Artois, qu'Édouard prit le titre de *Roi de France*, auquel il avait renoncé naguère par un traité solennel. Ce prince envoya Robert en Bretagne avec dix mille hommes, pour soutenir les prétentions de la maison de Montfort, contre celle de Blois, que de son côté Philippe de Valois soutenait puissamment. Robert s'intitula le *Lieutenant d'Édouard III, roi d'Angleterre et de France.* Il échoua complètement devant Saint-Omer, en 1342. L'année suivante il prit Vannes, dont le gouverneur Loéhac, trop faible pour lutter contre lui, sortit de la ville à son approche avec la garnison, et alla se joindre aux Français qui tenaient Plormeel. Ceux-ci étaient commandés par Jacques de Bourbon, surnommé *la Fleur des chevaliers.* Le général déroba sa marche à l'ennemi, et vint surprendre Robert dans sa nouvelle conquête, pénétra dans la ville, et livra combat au milieu des rues. Dans l'action, D'Artois fut blessé grièvement, et n'échappa qu'avec peine au vainqueur; il sortit de Vannes par une poterne, erra seul quelque temps, et arriva enfin à Hennebon, où il s'embarqua sur un vaisseau anglais. Quelques historiens croient qu'il mourut dans la traversée; mais le plus grand nombre s'accordent à dire qu'il expira à Londres entre les bras d'Édouard III, le 16 août 1343. En mourant il demanda

au monarque de venger son trépas d'une manière éclatante, et lui recommanda surtout de ne jamais quitter le titre de roi de France. Édouard III ne fut que trop fidèle à ses promesses, et ses fatales prétentions coûtèrent à la France un siècle de revers. Robert d'Artois avait été victime, il est vrai, de l'application d'une loi spoliatrice, qu'il était dans l'intérêt du trône de soutenir ; mais s'il avait fait taire la voix de l'ambition pour n'écouter que celle de l'honneur, avec quel éclat son nom ne paraîtrait-il pas dans l'histoire de son siècle (1) ! — JEAN D'ARTOIS, comte d'Eu, fils de Robert III, servit utilement le royaume dans les guerres contre les Anglais et les Flamands. Il fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers, commanda l'arrière-garde à celle de Rosbec, et mourut en 1381. — Son fils PHILIPPE D'ARTOIS, connétable de France, causa, par son imprudence et par sa présomption, la perte de la bataille de Nicopolis, et mourut, en 1397, prisonnier des Turcs. Il laissa pour fils Charles d'Artois, fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, après y avoir donné de grandes preuves de valeur : celui-ci rendit de grands services à Charles VII, qui le créa pair de France en 1458 ; et il mourut, en 1472, sans postérité. Ainsi finit cette branche de la maison de France, après avoir duré deux cent cinquante ans. M—z—s.

ROBERT DE BAVIÈRE (Le prince), amiral d'Angleterre. *V.* RUPERT.

ROBERT, dit *le Vieux*, troisième fils du roi Robert, fut le chef de la première branche royale des ducs de Bourgogne. Les intrigues de la reine Constance le portèrent à la révolte contre le roi son père, qui le fit rentrer dans le devoir. Il se révolta de nouveau, en 1031, et fut établi duc de Bourgogne, l'année suivante, par son frère Henri Ier., roi de France. Ce ne fut point en apanage, mais en propriété pure et simple, que Henri II lui donna ce duché. Robert était d'un caractère violent, et capable, dans les accès de sa colère, de se porter aux extrémités les plus condamnables. Il avait épousé Hélie, fille de Dalmace, seigneur de Semur en Auxois. Dans une querelle à table, il se jeta sur son beau-père, et le tua de plusieurs coups de couteau. Les remords suivirent le crime. Afin de les apaiser, il fonda le prieuré de Semur, et fit un voyage à Rome. On croit aussi que la construction de l'église de Semur fit partie de la pénitence que le pape lui imposa. Ce prince mourut à Fleuri-sur-Ouche, en 1075, d'un accident goutteux (dit une ancienne charte), et dans un âge fort avancé, ce qui l'avait fait surnommer *le Vieux*. Non moins inappliqué que violent, il abandonnait à son ministre le gouvernement de son duché, et fermait les yeux sur les rapines et les injustices dont ses sujets étaient les victimes. Le prince Henri, son fils, étant mort avant lui, laissa deux fils, que Robert écarta de sa succession, préférant leur oncle, qu'il recommanda aux grands de son royaume, comme son héritier présomptif : mais les droits de son petit-fils, Hugues, prévalurent sur sa dernière volonté. B—P.

ROBERT II, fut le troisième fils de Hugues IV, qui l'institua son successeur, et lui donna, avant sa mort, l'investiture du duché de Bourgogne.

(1) Lancelot a donné (*Acad. des inscr* t. x, p. 571 et 635 M) une *Histoire de Robert d'Artois*, à laquelle il faut joindre les quatre *notices* indiquées dans la *table* de l'Averdy, no. 1839 42.

Malgré ces précautions, Robert fut troublé par les comtes de Clermont et de Flandre : mais Philippe-le-Hardi, pris pour arbitre, le déclara seul et unique héritier du duché. Il le nomma ensuite son plénipotentiaire pour négocier la paix avec la Castille. En 1279, Robert épousa la princesse Agnès, fille de saint Louis, et alla, trois ans après, en Italie, au secours de Charles Ier., roi de Naples, oncle de sa femme. Otton, comte de Bourgogne, ayant fait cession de ses états à Philippe-le-Bel, ce monarque en confia le gouvernement à Robert, et l'envoya ensuite à Rome pour plusieurs affaires importantes ; mais Robert ne put, malgré ses tentatives, réconcilier Philippe avec le pape Boniface VIII. A son retour, il signala son zèle pour la défense des droits de la couronne, à la fameuse assemblée convoquée au Louvre, par Philippe-le-Bel, afin de repousser les prétentions du pape contre le pouvoir temporel des rois. Robert mourut, en 1305, à Vernon-sur-Seine, d'où son corps fut transporté à Cîteaux. Il surpassa, en puissance, richesses, grandeur et crédit, tous les princes de sa race qui l'avaient précédé. Marchant sur les traces de Hugues, son père, il multiplia et étendit ses domaines et ses fiefs par de fréquentes acquisitions. Honoré de la confiance de nos rois, il avait été établi grand-chambrier de France, par Philippe-le-Hardi, et nommé lieutenant de roi au pays de Lyon, par Philippe-le-Bel. Les auteurs contemporains le représentent comme prompt à faire des traités, lent à les exécuter, toujours prêt à recevoir, mais jamais pressé de donner, et ayant laissé plus de preuves de sa grandeur et de sa puissance que de sa piété et de sa religion. Son fils, Hugues V, qui lui succéda, gouverna sous la tutelle de la duchesse Agnès, sa mère, et mourut sans postérité, en 1315, à Argillie, dans la dixième année de son règne. Ce fut pendant sa minorité que le roi Louis Hutin, sur les représentations de la noblesse de Bourgogne, autorisa les guerres et les procès entre les nobles, annulant ainsi l'ordonnance de Philippe-le-Bel, qui les avait proscrits dans ce duché. B—P.

ROBERT GUISCARD, duc de Pouille, de 1057 à 1085, est le plus illustre parmi les aventuriers normands dont les conquêtes fondèrent le royaume de Naples. Il était l'aîné des fils du second lit de Tancrède-de-Hauteville. On l'avait surnommé Guiscard, d'un mot normand ou tudesque, qui veut dire fourbe ou cauteleux : en effet, Robert dut ses succès à ses ruses, plus encore qu'à sa bravoure. Malgré l'idée que nous avons de la franchise et de la loyauté des temps chevaleresques, c'est un trait caractéristique de l'époque où vivait Robert, que le surnom même dont il s'honorait. Trois frères de Robert Guiscard, du premier lit, étaient venus en Italie, en 1035, avec une troupe d'aventuriers normands, qui s'étaient attachés à leur fortune : ils avaient fait la guerre tantôt comme mercenaires, tantôt pour leur propre compte ; et ils avaient déjà conquis une partie de l'Appulie, lorsque Robert Guiscard vint à son tour, vers l'année 1053, pour s'unir à ses frères, et partager les dépouilles d'un pays livré au premier qui voudrait s'en saisir. Unfroi, le troisième des frères de Robert, avait succédé aux deux premiers dans le commandement des Normands : il était alors en guerre avec le pape Léon IX ; et Robert se distingua, le 18 juin,

dans la bataille de Civitella, où le pape fut fait prisonnier. Il forma ensuite une petite troupe de Normands, avec laquelle, en 1054, il pénétra dans la Calabre. On ne pourrait croire qu'avec une poignée d'hommes il voulût tenter la conquête d'une province si étendue, et si pleine de villes et de châteaux-forts. Mais, dans ses expéditions, Robert Guiscard agissait en chef de brigands plutôt qu'en conquérant : le pillage était toujours son but, et la fourberie son moyen le plus assuré de succès. Il surprit un couvent fortifié, en demandant aux moines, qui se tenaient sur leurs gardes avec une extrême défiance, d'ensevelir un de ses chevaliers qui venait de mourir : mais le prétendu mort, introduit dans le couvent, s'élança hors du cercueil, l'épée à la main, et força les moines effrayés d'ouvrir leurs portes à ses compagnons d'armes (1). D'autres fois, de faux transfuges pénétraient, de sa part, dans les forteresses ennemies; et plus souvent encore, des traités dont il ne jurait l'observation que pour les violer à son gré, endormaient ceux qu'il se proposait de surprendre. En menant cette vie errante et sauvage, Guiscard se regardait moins comme le lieutenant que comme l'égal de son frère : il se pliait difficilement à l'obéissance; et ses différends avec Unfroi furent si violents, que celui-ci voulut un jour tuer Guiscard, et qu'après même que sa colère fut passée, il le fit enfermer dans un noir cachot. Cependant lorsqu'Unfroi mourut vers l'an 1057, il recommanda ses états et son fils Abagelard à la protection de Robert Guiscard. Les Normands, qui avaient besoin d'un chef expérimenté, n'hésitèrent point entre Robert et Abagelard : ce dernier, accusé depuis d'avoir trempé dans une conjuration contre le chef de sa famille, fut chassé de l'Appulie, que son père avait conquise; et ses amis périrent dans les supplices. Guiscard avait épousé une dame normande, nommée Albérade, et il en avait eu un fils, qui fut ensuite Bohémond, prince d'Antioche, l'un des héros du Tasse; mais, lorsqu'il se vit à la tête de tous les aventuriers normands, qui, déjà sous les ordres de ses frères, avaient presque achevé la conquête de l'Appulie, il résolut de consolider son pouvoir en s'alliant à quelqu'une des familles dès-long-temps souveraines : il fit divorce avec Albérade, sous prétexte de parenté; et il obtint, quoiqu'avec peine, Sigelgaite, fille de Guaimar IV, et sœur de Gisolfe II, prince de Salerne. En même temps Guiscard, empressé de s'affermir par des alliances politiques, rechercha celle du pape Nicolas II, et obtint de lui, en 1059 ou 1060, le titre de duc de Pouille et de Calabre. Il donnait ainsi à son autorité une sanction religieuse, dont Guiscard sentait un extrême besoin, placé comme il était entre des barons indépendants, qui rejetaient avec indignation toute espèce de frein, et des peuples opprimés, pour qui tout Normand était un objet d'horreur. Robert avait appelé auprès de lui son plus jeune frère Roger; et, de concert avec lui, il poursuivait ses conquêtes : presque toutes les villes de Calabre, jusqu'à Reggio, se soumirent à eux avant la fin de 1060. Dans l'Appulie, il restait encore cinq ou six villes entre les mains des Grecs; mais Troia venait de se rendre, et les autres devaient bientôt avoir le même sort. Roger, en 1061, avait entrepris

(1) Ce stratagème a été attribué à d'autres aventuriers de la même nation. (*V.* HASTING.)

la conquête de la Sicile sur les Sarrasins: Robert, qui l'avait aidé à s'emparer de Messine, ne se montra pas moins impérieux avec son jeune frère, qu'Unfroi l'avait été avec lui, et il le poussa à la révolte. Guiscard vint assiéger Roger à Mélita, en 1062; pendant qu'il était occupé à ce siége, on offrit de lui livrer Gerace : il entra hardiment dans cette ville, en couvrant son visage d'un capuchon de soldat ; reconnu et arrêté avant d'avoir pu y introduire les Normands, il courut le plus grand danger d'être massacré : ses officiers implorèrent pour lui le secours de Roger. Celui-ci sortit en effet, sous leur sauvegarde, de la ville où il était assiégé : il vola vers Gerace; et par ses exhortations et ses prières, il fit rendre à son frère la liberté. La paix fut promptement conclue entre eux; et le partage de la Calabre, qui les avait brouillés, fut effectué à l'amiable. Cependant Robert poursuivait ses conquêtes dans l'Apulie; il s'était rendu maître de Tarente et d'Otrante: Bari, capitale de la province, lui résistait encore. Les Grecs firent de vains efforts pour la sauver : Roger dissipa leur flotte ; et après un siége de quatre ans, Bari ouvrit ses portes le 15 avril 1071. Les deux frères assiégèrent ensuite Palerme, qui leur résista cinq mois, et fut obligée enfin de céder le 10 janvier 1072. Cette ville, de même que Messine, demeura en souveraineté à Robert, qui donna l'investiture du reste de la Sicile à son frère. Les Grecs n'ayant plus de possession en Italie, la paix fut enfin conclue en 1076; et Robert maria l'une de ses filles à Constantin Ducas, fils de Michel, empereur d'Orient : une autre épousa l'année suivante Hugues, fils d'Azzo II, marquis d'Este; et une troisième, en 1079, Raimond II, comte de Barcelone. Au reste ces alliances n'étaient point une sûre garantie de son amitié. La même année, 1076, il dépouilla Gisolfe II, son beau-frère, de la principauté de Salerne : il enleva aussi celle de Bénévent à Pandolfe VI ; et il engagea la ville d'Amalfi à se soumettre à lui. Cependant les conquêtes de Robert Guiscard en Campanie, déplurent au pape Grégoire VII, qui fulmina, en 1074, une excommunication contre lui ; il la renouvela, en plein concile, en 1078 : mais Grégoire était, dès cette époque, engagé dans une violente lutte avec l'empereur Henri IV. Il lui convenait de se faire un appui dans l'Italie méridionale; il accueillit donc les apologies de Robert Guiscard, eut avec lui une entrevue à Aquin, le 7 juin 1080: reçut son hommage pour les duchés de Pouille et de Calabre, dont il l'investit de nouveau ; et il lui fit même entrevoir qu'il pourrait l'élever au trône de l'empire. Guiscard se livrait à ces brillantes espérances, lorsqu'il fut arrêté dans ses projets par la révolte de plusieurs de ses barons qui, venus comme aventuriers et pour leur propre compte en Italie, voulaient y demeurer indépendants, et se fatiguaient d'être traînés de conquêtes en conquêtes par l'ambition d'un chef qu'ils avaient élu pour le jour du combat, mais qu'ils ne regardaient point comme leur maître. Abagelard, fils d'Unfroi, et neveu de Robert, se met à la tête de ses ennemis, et fait révolter contre lui Bari, Ascoli et plusieurs autres villes. Robert l'attaque avec vivacité, le bat, et entre en vainqueur dans les villes révoltées. Cette guerre, qui se termina dans la campagne de 1080, durait encore, lorsque Robert, qui

se préparait à de plus vastes entreprises, fit paraître, dans son camp, un vieillard habillé en moine, qui prétendit être Michel Parapinace, empereur de Constantinople, déposé l'an 1078 par Nicéphore Botoniate. Ce vieillard assurait que les Grecs ne s'étaient révoltés contre lui que pour le punir d'avoir marié son fils à la fille d'un prince normand : il implorait les secours de Guiscard et de son peuple, et il garantissait que, si ce prince passait en Grèce, il y trouverait un parti nombreux qui prendrait les armes en sa faveur. Robert, qui, selon toute apparence, faisait jouer lui-même ce rôle à un imposteur, rassembla une puissante flotte dans les ports de Brindes et d'Otrante, avec laquelle, pendant l'été de 1081, il s'empara de Corfou, de Butronte et la Vallone, et il mit le siége devant Duraz. La même année, Alexis Comnène s'était placé sur le trône de Nicéphore : il appela les Vénitiens à son aide; ils battirent la flotte normande commandée par Bohémond, fils de Robert. Alexis de son côté s'avançait à la tête de soixante dix mille hommes : mais Robert, avec quinze mille Normands, lui livra bataille au mois d'octobre 1081, le mit en déroute, et le força de s'enfuir à Constantinople. Robert, de retour devant Duraz, y fut introduit par un traître, le 8 février 1082. Les deux empereurs d'Orient et d'Occident étaient alors ligués contre l'aventurier normand qui avait conquis l'Italie méridionale. Henri IV aurait voulu écraser l'allié du pape. Alexis envoya un subside au monarque allemand pour l'engager à envahir l'Appulie. Les Normands étaient mécontents de leur prince, et Roger son fils était assiégé dans Troia révoltée : mais dès que Robert fut maître de Duraz, il repassa l'Adriatique, dissipa les rebelles, et en fit périr plusieurs sur l'échafaud. Tandis qu'il faisait la guerre à ses propres barons, Henri IV entra dans Rome le 21 mars 1084, et assiégea Grégoire VII dans le château Saint-Ange. Le pape implora l'assistance de Robert, son allié : celui-ci amena aussitôt six mille cavaliers et trente mille fantassins : pendant un règne de trente ans, il avait renouvelé la valeur du peuple conquis, par des combats continuels, et déjà il pouvait former son armée avec les vaincus comme avec les vainqueurs. Henri IV n'osa point attendre le héros normand; et, trois jours avant son arrivée, il sortit de Rome : mais Robert, pour être entré sans résistance dans cette capitale, ne la traita pas avec plus de douceur ; il l'abandonna au pillage de son armée. Les Sarrasins, dont elle était en grande partie composée, y commirent les plus atroces cruautés : toute l'ancienne ville, située entre le Capitole et le palais de Latran, fut livrée aux flammes; et dès-lors elle est demeurée presque déserte jusqu'à nos jours, tandis que la population, se retirant des sept collines, s'établit au Champ-de-Mars. Après avoir pillé Rome, Robert emmena Grégoire VII à Salerne, où ce pape mourut le 25 mai 1085. Cependant Robert, ayant rassemblé une nouvelle flotte et une nouvelle armée, attaqua les Grecs unis aux Vénitiens devant Corfou, au mois de novembre 1084 ; il dispersa leur flotte, et força le général grec à lever le siége de Corfou. Pendant l'hiver suivant, il augmenta encore ses forces; et déjà il se croyait assuré de renverser de son trône l'empereur grec, lorsqu'il fut atteint d'une maladie dont il mourut à Céphalonie, le

17 juillet 1085. La succession de Robert pouvait être disputée entre ses deux fils Bohémond et Roger; l'aîné semblait déclaré illégitime par le divorce de sa mère ; d'autre part, sa bravoure, ses talents, son ambition même, paraissaient le rendre digne de succéder au fondateur de la monarchie : le second, bien inférieur en talents et en courage, et moins aimé du peuple et des soldats, avait pour lui la prédilection de son père, la faveur des courtisans, et l'habileté de Sigelgaite sa mère. Celle-ci s'embarqua avec lui aussitôt que Robert fut expiré, pour montrer son fils aux Normands. Le vaisseau qui la portait fit naufrage en vue des côtes d'Italie : cependant les passagers furent sauvés des flots, aussi bien que le corps de Robert Guiscard, qui fut enseveli à Venosa. L'armée que ce héros avait conduite à Céphalonie, frappée, à sa mort, d'une terreur panique, se dissipa en entier : tous les Normands se précipitèrent sur leurs barques pour regagner les côtes de l'Appulie, et leurs conquêtes en Grèce furent abandonnées. S. S—i.

ROBERT Ier., prince de Capoue, et comte d'Averse, était fils de Jordan Ier., frère de Richard II, auquel il succéda en 1106. Les ancêtres de ce prince avaient été des souverains indépendants : mais son frère, Richard II, s'était réduit à n'être que le premier vassal du duc de Pouille; et Robert Ier. ne s'éleva jamais au-dessus de ce rang. Cependant il fut, en 1110, le protecteur du pape Paschal II, contre Henri V; et, en 1118, il rendit hommage à Gélase II, comme s'il avait relevé directement de lui. Il mourut le 3 juin 1120. Son fils Richard III ne lui survécut que deux jours : à sa mort, la principauté de Capoue passa au troisième fils de Jordan Ier., nommé Jordan II. S. S—i.

ROBERT II, prince de Capoue et comte d'Averse, de 1127 à 1156, était neveu de Robert Ier. et de Richard II, qui avait consenti à descendre du rang de prince souverain, pour se faire vassal des ducs de Pouille. Deux des frères de Richard, Robert Ier. et Jordan II, avaient régné après lui, sans rien exécuter qui fût digne de mémoire. Robert II, fils du dernier, consacra son règne et sa vie à recouvrer l'indépendance que son oncle avait perdue. En recevant l'investiture du pape Honorius II, dans les premiers jours de l'année 1128, Robert prit l'engagement de le défendre, ou de le venger de Roger II, comte de Sicile, qui avait molesté Bénévent. Ainsi commença l'inimitié de ces deux princes normands, si fatale au premier. Cependant Roger, occupé de recueillir la succession des ducs de Pouille, s'attachait à se concilier l'affection des princes normands. Il offrit à Robert les conditions les plus avantageuses, et conclut la paix avec lui. Lorsqu'en 1130 il prit, par l'autorité de l'anti-pape, la couronne royale, il fit choix de Robert, prince de Capoue, pour la mettre sur sa tête, comme étant le plus noble et le plus puissant de ses vassaux. Mais à peine Roger fut-il parvenu au terme de son ambition, qu'il se joua de ses promesses, et viola tous les priviléges de la noblesse. Robert, rougissant de n'être plus qu'un sujet, trouva, parmi les barons de l'Appulie, de nombreux associés pour faire la guerre au nouveau roi. De concert avec Rainolfe, comte d'Alife, il remporta sur Roger une sanglante victoire, à Scafato, le 24 juillet 1132. L'année suivante, il vint

à Rome, auprès de Lothaire III, pour s'assurer les secours de cet empereur contre le roi des Deux-Siciles. Lothaire, trop faible pour donner une armée aux Normands révoltés, chercha cependant à les encourager; et il contracta avec Robert, des liens d'amitié, qu'il ne démentit point dans la suite: mais les gentilshommes normands, après un effort vigoureux pour leur délivrance, furent bientôt fatigués de la guerre civile. Le roi cédait momentanément à l'orage; et, bientôt après, il revenait de Sicile, avec des forces supérieures, qui le rendaient maître de la campagne. Robert abandonnant à Rainolfe, son associé, le soin de ranimer l'ardeur des Normands, se chargea de leur procurer les secours des autres peuples. Il fit plusieurs voyages à Pise, et sut déterminer cette puissante république à prendre sous sa protection la liberté expirante dans le midi. Il réunit aussi sa cause à celle du pape Innocent II; et il gagna ainsi tous les ennemis du schismatique Anaclet. Mais, comme Lothaire, qui avait promis son appui aux barons normands, n'arrivait point encore à leur aide, Robert passa en Allemagne, en 1136, pour le solliciter. Enfin, l'année suivante, tant de soins, tant de courses, tant de dangers, furent couronnés par le succès. L'empereur, le pape et les Pisans envahirent de concert l'Italie méridionale. Roger II fut chassé de tous les états qu'il possédait en-deçà du Phare. Naples fut délivrée du siége, et Robert rétabli dans la principauté de ses pères. Ce triomphe, il est vrai, fut de courte durée : à l'approche de l'automne, l'empereur reprit la route de l'Allemagne; les Pisans retournèrent dans leur patrie; et Roger, rentrant dans la Campanie, avec une nombreuse armée de Sarrasins, s'empara de Capoue, qu'il abandonna au pillage et à la férocité de ses soldats. Robert se retira auprès du pape, et le maintint dans les mêmes sentiments jusqu'à la fatale journée de Galluno, le 22 juillet 1139, où Innocent II demeura prisonnier de Roger. Le prince de Capoue échappa encore à cette déroute. Il erra long-temps, depuis, de pays en pays, pour susciter des ennemis à Roger. Enfin, quand le nouveau roi des Romains, Frédéric Barberousse, fut couronné à Aix-la-Chapelle, le 9 mars 1152, Robert se jeta à ses pieds, avec plusieurs barons normands, au milieu de la cérémonie, pour lui demander justice. Frédéric, touché de son malheur, promit solennellement de le rétablir dans ses états. Il lui fournit quelques secours, lorsqu'il vint à Rome, pour y prendre la couronne impériale, et il lui en obtint de plus considérables du pape. Robert, décoré du titre de lieutenant impérial, dans l'Appulie, s'avança, en 1155, vers son ancien héritage. Roger II était mort l'année précédente; et Guillaume Ier., son fils, lui avait succédé. Aucune résistance n'était préparée; et Robert se rendit maître en peu de temps, de Capoue et de toute sa principauté : mais, l'année suivante, Guillaume remporta, près de Brindes, une victoire sur les barons rebelles, et marcha sur Capoue pour l'assiéger. Robert n'avait point de forces capables de défendre sa capitale : il prit de nouveau la fuite et, au passage du Garigliano, il fut fait prisonnier par Richard de l'Aquila, comte de Fondi, qui avait été complice de sa rebellion, et qui en le livrant à Roger, voulait acheter son propre pardon. Guillaume

fit arracher les yeux à Robert, dès qu'il le tint en sa puissance. Il l'envoya ensuite dans les prisons de Palerme, où ce prince, dernier descendant des comtes d'Averse et des premiers conquérants normands de l'Italie méridionale, finit misérablement ses jours. S. S—I.

ROBERT Ier., dit le *Magnifique* ou le *Diable*, duc de Normandie, succéda, l'an 1027 ou 1028, à son frère Richard III, qui n'avait occupé le trône que quelques mois (*V.* RICHARD). On accusa Robert d'avoir abrégé ses jours par le poison; mais il n'existe aucune preuve de ce crime. Dans les commencements de son règne, il eut à réprimer l'insolence et l'esprit de révolte de ses grands vassaux. Doué d'une activité infatigable, il les réduisit bientôt à s'enfermer dans leurs places; et comme il avait pour principe de ne jamais traiter avec des rebelles armés, il les y assiégea. Il enleva la ville d'Évreux à Robert, son oncle, archevêque de Rouen, qu'il força de chercher un asile à la cour de France, et contraignit l'évêque de Baïeux, soutenu des comtes du Perche et d'Alençon, de se rendre à *merci*. Ayant promptement pacifié ses états, Robert put chercher au-dehors les occasions d'exercer sa valeur chevaleresque. Il rétablit dans ses domaines Baudouin IV, comte de Flandre, dépouillé par son propre fils. Il se déclara le protecteur de Henri Ier., roi de France, et le maintint sur un trône dont Constance, sa mère, voulait l'écarter afin d'y placer son second fils (*Voy.* HENRI Ier., XX, 84). Henri, voulant reconnaître les services de Robert, lui fit don du Vexin; mais cette cession devint bientôt pour les ducs normands une source de haine et de guerres (*Voy.* GUILLAUME le *Conquérant*, XIX, 124). De retour dans ses états, Robert marche contre Alain, duc de Bretagne, qui lui refusait l'hommage, le bat, et l'oblige à se déclarer son vassal. En 1034, il prend la défense d'Alfred et d'Édouard, ses cousins, que Canut, roi de Danemark, venait d'exclure du trône d'Angleterre. Une tempête le force de relâcher avec sa flotte dans l'île de Jersey; mais Canut, ne voulant pas attendre l'issue de cette expédition, lui propose d'abandonner la moitié de l'Angleterre aux deux princes qu'il protégeait (*V.* CANUT, VII, 44). Respecté de ses voisins, et chéri de ses sujets, Robert semblait n'avoir plus qu'à jouir, dans un doux repos, du fruit de ses exploits. Mais, tourmenté par le souvenir des fautes ou des erreurs de sa jeunesse, il crut ne pouvoir les expier que par un pèlerinage dans les lieux saints. C'était la dévotion du temps. Après avoir pris les mesures nécessaires pour assurer la tranquillité de ses états pendant son absence, il part, accompagné d'une suite nombreuse; il traverse l'Italie, laissant, partout sur son passage, des marques de sa générosité. Les anciens chroniqueurs ne parlent qu'avec admiration de son entrée dans Rome. Robert montait une mule, dont les fers d'or étaient attachés de manière à ce qu'ils se perdissent dans le chemin; et ses gens avaient reçu la défense de les ramasser (1). Il passa l'hiver en Italie, et au printemps s'embarqua pour Constantinople, d'où il se rendit à pied à Jérusalem. Après avoir satisfait sa piété, et distribué d'abondan-

(1) Le duc de Richelieu imita la magnificence de Robert, lorsqu'il fit son entrée à Vienne, comme ambassadeur, en 1735 (*V.* RICHELIEU, page 38 ci-dessus).



tes aumônes aux pauvres, il reprit le chemin de Constantinople; mais il mourut presque subitement à Nicée, le 2 juillet 1035, et fut inhumé dans la basilique de Sainte-Marie, honneur qui n'avait encore été accordé à personne. On soupçonna d'infidèles serviteurs de l'avoir empoisonné pour s'emparer de ses trésors. Robert n'était point marié; mais il avait eu, d'une bourgeoise de Falaise, un fils qu'avant son départ il avait institué son successeur, et laissé sous la tutelle du roi Henri, chargé de faire valoir les droits de ce fils au duché de Normandie. C'est ce prince qui devint si célèbre sous le nom de Guillaume le Conquérant (*Voy.* ce nom). Robert surpassa tous les princes de son temps par sa valeur, et par sa libéralité qui lui mérita le titre de Magnifique; mais ses sujets lui donnèrent aussi le singulier surnom de *Diable*, pour exprimer sans doute, par un seul mot, l'idée qu'ils avaient de son pouvoir et de sa sévérité. Il existe un roman intitulé: ***La Vie du terrible Robert le Diable, lequel fut après l'homme de Dieu***, Lyon, 1496; Paris, 1497, in-4°.; souvent réimprimé dans le seizième siècle, et qui fait partie de la *Bibliothèque bleue* (*V.* RICHARD SANS PEUR). On ne peut douter que l'auteur n'ait en vue le duc de Normandie; mais il semble avoir pris plaisir à défigurer l'histoire de ce prince par les anachronismes les plus ridicules, et par des fables qu'on ne peut comparer qu'à celles dont Rabelais orna depuis la *véridique* histoire de *Gargantua* (*V.* RABELAIS). La quatrième livraison du *Voyage pittoresque dans l'ancienne France*, par MM. Ch. Nodier, Taylor et Cailleux, contient la description des ruines connues dans la Normandie, sous le nom de *Château de Robert le Diable*. Un vaudeville de MM. Bouilly et Dumersan, joué en 1813, est aussi intitulé: *Robert le Diable*; mais le personnage principal de cette pièce n'a rien de commun avec le père de Guillaume le Conquérant. W-s.

ROBERT II, dit *Courte-Cuisse* (1), duc de Normandie, était le fils aîné de Guillaume-le-Conquérant. Avant son départ pour l'Angleterre, Guillaume s'engagea, s'il réussissait dans cette expédition, d'abandonner la Normandie à son fils; mais quand il eut achevé la conquête qu'il méditait, il refusa de tenir sa parole. Robert, irrité de ce manque de foi, fait soulever la Normandie; une partie de la jeune noblesse vient se ranger sous ses drapeaux: cependant Guillaume marche contre les rebelles, les disperse, et force Robert à chercher un asile à la cour de France. Ce malheureux prince, après avoir erré quelque temps, fuyant la colère de son père, est enfin admis dans le château de Gerberoi (2), où Guillaume vient aussitôt l'assiéger. Dans une sortie, Robert a le malheur de blesser son père, sans le connaître. Au cri que pousse Guillaume, saisi d'horreur, il tombe à ses genoux pour implorer son pardon d'un crime involontaire; mais Guillaume le repousse en le maudissant, et Robert se dérobe à sa vengeance (*V.* GUILLAUME, XIX, 124). Après la mort de son père (1087), Robert reçut l'investiture du duché de Normandie; mais il ne put voir sans jalousie le sceptre de l'Angleterre passer

(1) Quelques auteurs le nomment aussi *Courte-Heuse*, *Courte-Botte*.

(2) Ce ne fut point, comme on le dit à l'art. *Guillaume* (XIX, 123), le roi Philippe qui donna pour retraite à Robert, le château de Gerberoi; puisqu'au contraire ce prince accompagna Guillaume au siége de cette place. Voy. l'*Art de vérifier les dates*, II, 845.

dans les mains de son frère Guillaume dit Le Roux; et il résolut de le lui enlever. Le refus de ses grands vassaux de lui fournir des troupes pour cette expédition, l'oblige de renoncer à ce projet; mais Guillaume, pour se venger, fait révolter les comtes d'Aumale et de Saint-Valeri, qui reçoivent des garnisons anglaises dans leurs châteaux. Henri, le frère cadet de Robert, lui reste seul fidèle, et empêche Rouen de se soulever. Cependant, Robert, trompé par de faux rapports, le dépouille de son apanage, et l'enferme dans une étroite prison. Guillaume, sous le prétexte de secourir Henri, pénètre dans la Normandie, avec une puissante armée: il fait sa paix avec Robert, qui lui cède quelques villes qu'il convoitait; et ils unissent leurs armes contre Henri, qui, parvenu à s'échapper de prison, s'était fortifié dans le Mont-Saint-Michel. La garnison de cette place manquait d'eau. Robert défendit à ses gens d'inquiéter les assiégés quand ils venaient en chercher. Guillaume le blâma de cette complaisance, qui devait retarder la prise du château : « Quoi! lui ré» pondit Robert, je souffrirais que » notre frère périt de soif! Qui nous » en donnerait un autre si nous ve» nions à le perdre? » La paix se rétablit peu de temps après entre les trois frères; mais elle fut encore troublée par Robert, qui reprit les armes en 1094, pour chasser les Anglais de la Normandie. Les progrès des Sarrasins dans l'Orient, fixaient enfin l'attention de l'Europe; et la délivrance des Lieux-saints échauffait les esprits d'un noble enthousiasme, que Robert partagea bientôt. Il prit la croix, en 1096, engagea la Normandie à son frère Guillaume, pour subvenir aux frais de l'expédition (*V.* GUILLAUME le *Roux*, XIX, 128), et se mit en route, avec la plus grande partie de sa noblesse. Il passa par l'Italie, aida le pape Urbain II à triompher de Guibert, son rival, et, au printemps de 1097, joignit les Croisés devant Constantinople. Robert contribua beaucoup aux succès que les chrétiens obtinrent sur les infidèles. Il se trouva dans toutes les batailles, à tous les siéges, et partout signala sa valeur chevaleresque. Devant Antioche, il soutint seul un combat contre un des chefs des infidèles. D'un coup de sabre il lui fendit la tête jusqu'à l'épaule, en s'écriant : « Je dévoue ton ame impure » aux puissances de l'enfer. » (Voy. l'*Histoire des Croisades*, par M. Michaud, I, 240.) Au siége de Jérusalem, il monta l'un des premiers à l'assaut, et se couvrit de gloire. Son indolence naturelle lui fit refuser le trône de David. Il revint par l'Italie, épousa Sybille, fille de Geoffroi, duc de Conversano, et prolongea son séjour dans cette belle contrée pendant un an, qu'il passa tout entier au milieu des fêtes et des divertissements. Cependant, Guillaume était mort, et Henri s'était emparé du trône d'Angleterre. Robert semble sortir de sa léthargie pour revendiquer ses droits. Il lève une armée, et débarque, l'an 1100, à Portsmouth, d'où il est conduit en triomphe à Winchester. Henri, tremblant, vient à sa rencontre, lui demande par grâce une entrevue, et le décide à se désister de ses prétentions sur l'Angleterre, moyennant une pension de trois cents marcs. Robert retourne, l'année suivante, en Angleterre, pour réconcilier le comte de Surrey avec le roi, dont il avait encouru la disgrace. Henri lui témoigne sa surprise de ce qu'il est en-

tré dans son royaume sans l'en avoir prévenu; et l'imprudent Robert, qui reconnaît sa faute trop tard, s'estime heureux d'obtenir la permission de se retirer, en abandonnant la pension que lui avait assurée le dernier traité (*V.* Henri Ier., XX, 115). Le mauvais résultat de son voyage affaiblit beaucoup l'estime des Normands pour leur duc. Des guerres qu'il eut à soutenir contre quelques-uns de ses vassaux, et dans lesquelles l'avantage ne resta point à ses armes, achevèrent de le faire regarder comme un prince incapable de gouverner. Sa conduite privée était d'ailleurs peu propre à lui mériter l'affection des peuples. Entouré de maîtresses et de bouffons, qui se permettaient avec lui les familiarités les plus indécentes, il abandonnait le pouvoir à d'indignes ministres, et laissait cette belle province en proie aux désordres de l'anarchie, et aux ravages de la guerre civile. Pressé, par le pape Paschal II, de mettre un terme aux malheurs de la Normandie, Henri y pénètre, en 1105, avec une puissante armée, et surprend Baïeux, qu'il réduit en cendres. Caen, pour éviter le même sort, s'empresse d'ouvrir ses portes; cet exemple est suivi par la plupart des villes de la province. Robert a recours aux prières et aux armes pour apaiser son frère: il obtient de ce prince une conférence, dont le résultat est de les animer encore davantage l'un contre l'autre. L'année suivante, Henri rentre dans la Normandie, et remporte une victoire complète sur les troupes de Robert, près de Tinchebrai, le 27 septembre 1105. Le malheureux duc de Normandie fut fait prisonnier dans cette bataille (*V.* Alain, duc de Bretagne, V, 554), et renfermé au château de Cardiff, dans le Clamorgan, où il resta détenu pendant vingt huit années. Il mourut au mois de février 1134. Robert laissait, de son mariage avec Sybille, princesse digne d'un meilleur sort (3), un fils, nommé Guillaume, auquel le roi Louis-le-Gros donna le Vexin français, pour lui tenir lieu d'apanage. A des qualités brillantes, Robert unissait les défauts les plus répréhensibles dans un prince. Léger, inconstant, faible, ses prodigalités qui ruinaient ses peuples, l'avaient réduit lui même à un état voisin de la pauvreté; et s'il n'eût pas été détrôné par son frère, on peut croire que ses vassaux n'auraient pas tardé de se soustraire à son autorité. W—s.

ROBERT (Nicolas), peintre en miniature et graveur à la pointe, né à Langres, vers le commencement du dix-septième siècle, s'attacha particulièrement à figurer les plantes; et il acquit dans ce genre une habileté qui n'a pas été surpassée: car il approcha de la nature autant qu'il est possible, en sorte que, s'il fut célèbre comme artiste, il acquit une gloire plus solide par les services qu'il rendit à la botanique. La peinture de fleurs était restée en faveur depuis les dernières années du règne de Henri IV. La reine, et, à son imitation, les dames de la cour ayant pris plaisir à broder, leur goût les porta à reproduire une des plus belles parures de la nature; c'était pour leur fournir des modèles, que

(3) On cite un trait de cette princesse, qui prouve tout l'attachement qu'elle portait à son mari: Robert avait été blessé dans un combat, d'une flèche empoisonnée. Les médecins lui déclarèrent qu'il ne pouvait guérir qu'en faisant sucer sa blessure: « Mourrons, dit alors Robert, je ne serai jamais assez » cruel et assez injuste pour souffrir que quelqu'un » se dévoue à la mort pour moi. » Mais la princesse Sybille prit le temps de son sommeil pour sucer la plaie, et sauva la vie à son mari.

Vallet avait fait un Recueil de plantes, qui fut imité et copié par d'autres. Robert se fit connaître par la célèbre *Guirlande de Julie* (*V.* Montausier, XXIX, 461), dont il peignit les fleurs. Une occasion se présenta pour rendre son talent plus utile. Gaston d'Orléans ayant pris le goût le plus vif pour la connaissance de la culture des plantes, appela près de lui, dans sa retraite à Blois, les personnes les plus distinguées dans la botanique, comme Brunier, et Marchant, français, et Morison, écossais : voulant rendre plus durables les connaissances qu'il acquerrait avec eux, il leur associa Robert pour les fixer par son pinceau. C'est ce qui a fait, mal-à-propos, penser à Séguier que ce peintre était né à Blois. Il commença d'abord à représenter les fleurs qui frappaient le plus par leurs brillantes couleurs, comme toutes les variétés de tulipes; mais, à l'école de Morison, il apprit à ne pas dédaigner les plus communes. C'est ainsi qu'il signala une découverte de son auguste protecteur, en figurant une des plus petites espèces de trèfle, celui qu'on a surnommé *Semeur*, que ce prince avait cueilli dans le parc de Chambord; et il reconnut bientôt que c'était à l'avantage de son talent, qu'il s'appliquait à reproduire des objets méprisés jusqu'alors. Robert peignait aussi les oiseaux et autres animaux curieux, que Gaston se plaisait à réunir dans une ménagerie. Il résulta de ces travaux la collection la plus magnifique qu'on eût encore vue. A la mort de ce prince, Colbert l'acheta au nom de Louis XIV; et il pourvut à sa continuation, en attachant le peintre au cabinet du monarque; il lui fut alloué cent francs pour chaque plante dessinée sur vélin: depuis ce moment, Robert se fit une sorte de scrupule d'employer son pinceau pour d'autres que pour un si généreux protecteur; mais il trouva le moyen d'être plus directement utile aux progrès de la botanique. L'académie des sciences, dès sa fondation, avait conçu le projet de travailler en commun sur les différentes branches des sciences naturelles. Dodart, entre autres, traça un plan pour écrire l'*Histoire des plantes*. Ce plan consistait à décrire et à faire figurer, chaque année, un certain nombre de plantes nouvelles, que l'on devait livrer successivement au public, par l'impression et la gravure; il fut publié, en 1676, sous le titre de *Projet de l'histoire des plantes*. Dans le chapitre II, intitulé : Figures des Plantes, l'auteur expose ce qu'il croit le plus convenable pour les rendre parfaites; et c'est ce qu'avait déjà exécuté Robert; il l'annonce ainsi : « Nous faisons dessigner toutes les » figures par le peintre dont feu » *Monsieur* s'est servi avec le succès que l'on sait; et il les dessine » toutes sur pied, parce que nous » avons desiré qu'elles fussent plus » garnies que celles qui sont peintes » dans les volumes des plantes de » feu S. A. R. On a pourtant été contraint de copier, sur ces originaux, » quelques plantes très-rares, qui ne » fleurissent et ne portent ici que » très-rarement. » Mais Robert ne se contenta pas de les dessiner; il entreprit de les graver lui-même, sous la direction d'A. Bosse; il concourut avec lui pour produire le chef-d'œuvre de la gravure appliquée à la botanique, dans les trente-neuf planches qui font suite à ce *Projet* d'histoire. Les descriptions qui les accompagnent, sont de Nicolas Marchant; et, suivant l'usage de

ce temps, elles sont imprimées sur le *verso* des planches, ce qui les dépare. Nous ne pensions pas à la date de cet ouvrage, quand nous avons parlé de la magnificence de celui de Rheede; car ayant paru, en 1676, il l'a devancé de deux ans, et cependant il le laisse fort au-dessous de lui sous tous les rapports; et il ne faut pas en être surpris, puisque, même à présent, il n'a pas encore été égalé (1). Ce ne sont cependant que des eaux-fortes, mais pratiquées à la manière de Bosse, au vernis dur. Aussi Dodart disait-il: « Nous » préférons la gravure à l'eau-forte à » toutes les autres, parce qu'elle a » plus de liberté, qu'elle est plus » prompte et plus aisée, et qu'elle » n'a guère moins de netteté que la » taille douce, pourvu qu'elle soit » bien traitée. » On ne peut disconvenir qu'elle n'ait été exécutée supérieurement par le maître et son habile élève. Ce livre, format atlantique, a vingt-deux pouces de haut sur quinze de large; il est orné d'un frontispice dessiné par Sébastien Leclerc, et gravé par Goyton. Louis XIV se trouve au milieu d'une salle; les membres de l'académie l'entourent avec respect, et lui indiquent leurs travaux. Par une fenêtre on voit l'Observatoire en construction. Dans une vignette des plus spirituelles, le même Leclerc a représenté de nouveau les membres de l'académie: mais n'étant plus contraints par le respect, ils sont groupés familièrement autour d'une table, où ils travaillent à l'histoire des plantes; le costume et l'attitude de ces personnages sont si naturels, qu'on devait, dans le temps, appliquer facilement le nom à chacun d'eux: c'est un charmant tableau de famille. D'autres ornements sont également dignes de ce beau siècle. Quant à l'objet principal, la figure des plantes, il est parfaitement rempli. Jamais on n'a mieux saisi la nature, le port ou l'ensemble; et les détails ne sont pas moins vrais: quoique les fleurs soient bien soignées, elles sont souvent dessinées à part; quelquefois les premiers moments de la germination s'y trouvent. Les racines, quelque compliquées qu'elles soient, sont fidèlement rendues; et, comme Dodart l'annonçait, « la gradation des couleurs s'y trou» ve aussi bien ménagée que la gra» vure pouvait le permettre; on y a » traité différemment le vert brun et » le vert clair, les fleurs blanches » et celles d'une couleur enfumée, en » sorte que, suivant lui, cette maniè» re est préférable aux enluminures, » qui ne réussissent pas toujours. » Il ajoute « : Nous n'avons pas cru » nous devoir servir d'une nouvelle » manière d'imprimer avec les cou» leurs pour quelques raisons qu'on » pourra facilement suppléer. » Par là, on voit que l'on connaissait déjà le procédé si brillamment mis en pratique depuis le commencement de ce siècle, mais sûrement que le plus grand inconvénient qu'on lui connaisse, arrêta pour lors: le prix exorbitant auquel il porte les ouvrages. Cependant quoique tiré en noir, ce-

(1) Nous citerons, à ce sujet, ce qui nous arriva dans le cabinet de notre plus illustre botaniste. Nous nous y trouvions en troisième avec le célèbre Willdenow, comme on mettait en question quel était le plus bel ouvrage de botanique, sous le rapport de l'art considéré dans la perfection du dessin, réunie à celle de la gravure? Celui-ci nomma l'*Hortus Cliffortianus* de Linné, dessiné par Ehret, gravé par Vander Laer. Le maître de la maison indiqua le *Choix des plantes* de Ventenat: pour nous, nous citâmes les plantes de Dodart. Chacun ayant cherché à faire valoir ses raisons, on trancha la discussion en mettant en regard les trois ouvrages: après les avoir confrontés, on se rangea de notre avis, et il fut aussi celui de Van-Spaendonck, lorsque nous lui fîmes part de cette discussion.

lui-ci continué sur le même plan, aurait excédé les facultés du plus grand nombre des botanistes; d'ailleurs il eût été difficile à consulter : on réduisit donc ces planches, pour les insérer dans les Mémoires, in-4°., de l'académie. Elles sont fidèlement rendues; mais la sécheresse de la pointe et du burin a fait disparaître le moëlleux des originaux: on les a reproduites in-4°., en Hollande, et en Allemagne à Leipzig, en 1758, avec quelques plantes de l'Inde, par le P. de Bèze, missionnaire jésuite. Cependant le premier format de l'académie se continuait: Robert, après avoir peint les plantes sur vélin pour compléter la collection de Gaston, en retirait des dessins à la sanguine ou à la pierre noire, pour qu'ils fussent gravés, soit par lui, soit par Bosse, et il est difficile d'apercevoir de la différence dans leur travail. Il s'associa ensuite Louis Châtillon, qui, comme lui, devint graveur : il continua de s'occuper de ces deux belles collections jusqu'à sa mort, que l'on croit arrivée en 1684. Il résulte des talents réunis de ces trois artistes, une Collection de trois cent dix-neuf planches superbes, dont un petit nombre contient deux à trois plantes, ensorte que c'est environ trois cent trente plantes parfaitement figurées. Dans le nombre, il s'en trouve des plus communes, qui par conséquent avaient été déjà dessinées plusieurs fois; mais beaucoup d'autres paraissent pour la première fois : elles rendent témoignage des efforts qu'on faisait en France depuis un siècle pour cultiver les plantes exotiques. On y voit notamment toutes celles que, depuis Robin, nous cherchions à tirer de nos établissements du Canada. Les descriptions qui devaient être rédigées par les botanistes de l'académie des sciences, n'ont jamais paru: elles ne sont désignées que par une phrase ; et cette phrase manque dans les douze dernières. Comme ces planches avaient été gravées aux frais du roi, il n'y en a jamais eu qu'un petit nombre d'épreuves de répandues. Le Recueil forme trois vol. in-fol., rangés par ordre alphabétique. Dans quelques exemplaires, on lit ce titre de l'imprimerie royale : *Estampes pour servir à l'histoire des plantes*, 1701 (2). Séguier fut chargé par Bignon de mettre en ordre les vélins alors déposés à la bibliothèque du Roi : il les rangea suivant la méthode de Tournefort; et dans sa *Bibliothèca botanica*, sous l'article Robert, il donna un Catalogue des plantes gravées; mais il est incomplet, car il n'en cite que deux cent quarante-trois espèces. Antoine de Jussieu inséra, dans les Mémoires de l'académie, en 1727, l'*Histoire de ce qui a occasionné et perfectionné le Recueil des peintures des plantes et animaux, sur les feuilles de vélin, conservés à la bibl. du Roi.* (Elles sont maintenant à celle du jardin du Roi.) Elles furent continuées d'abord par Joubert; mais comme il était plus exercé dans le paysage que dans ce genre, il céda la place à Aubriet (V. son article, ainsi que ceux de BASSEPORTE, et VAN SPAENDONCK). Outre quelques Recueils particuliers de dessins de Robert, on a de lui les ouvrages suivants : I. *Variæ ac multiformes florum species expressæ ad vivum et æneis tabulis incisæ*, Paris, Poilly, in-4°., trente-une planches. II. *Divers oiseaux dessinés et gravés d'après le naturel*, ibid., idem, trente-une

(2) Anisson fit imprimer, vers 1780, un autre frontispice, avec un avertissement et une table de 20 pages.

planches in-fol. III. *Divers oiseaux dessinés d'après le naturel*, Paris, Van Merle, 1673, in-fol. IV. *Recueil d'oyseaux les plus rares, tirez de la ménagerie royalle*, Paris, G. Audran, 1676, fol. obl. vingt-quatre planches. D—P—S.

ROBERT (HUBERT), peintre, naquit à Paris, en 1733. Ses parents voulurent lui faire embrasser l'état ecclésiastique ; et ses études furent dirigées d'après leurs vues. Mais, lorsqu'on s'apprêtait à solliciter pour lui un bénéfice, le jeune homme déclara ne pouvoir sacrifier sa passion pour la peinture. Dès son enfance, et malgré la contrainte où il vivait, il s'était appliqué à cet art ; et ses professeurs lui surprenaient, de temps en temps, pendant la classe, des essais clandestins de son talent. Enfin, sur le témoignage de Michel-Ange Slodtz, qui avait démêlé, dans ces dispositions précoces, le germe d'un grand artiste, la famille de Robert ne s'opposa plus à sa vocation ; et il fut libre de partir pour Rome, où ses crayons retracèrent, pendant douze ans, tous les riches aspects et les précieux monuments de l'Italie. Marigny, directeur-général des bâtiments du roi, recueillit l'éloge du jeune artiste de la bouche même de ses émules, et, à la vue d'un tableau qu'il lui avait demandé, le fit comprendre parmi les élèves de l'école de peinture entretenus à Rome, qui était alors dirigée par Natoire. C'est pendant son séjour en Italie, qu'il se lia d'une étroite amitié avec Fragonard et l'abbé de Saint-Non. Ce dernier, amateur éclairé, et artiste distingué lui-même, gravait tous les dessins nombreux que produisait le crayon de Robert, aussitôt qu'ils étaient exécutés. Robert s'était acquis par son esprit et son caractère, d'utiles protecteurs et de nombreux amis. Plein de cette chaleur qui fait confondre dans la même admiration toutes les créations du génie, il traduisait Virgile avec le bailli de Breteuil, ambassadeur de Malte, dans les intervalles que lui laissait la pratique de son art. Il choisit, pour revoir sa patrie, l'année 1767, qui devait être marquée par une exposition des ouvrages des membres de l'académie de peinture et de sculpture ; et, à la sollicitation de ses amis, il entreprit un tableau pour se faire recevoir dans ce corps. Il comptait si peu sur son ouvrage, qu'il se disposait à repartir pour l'Italie, lorsque la décision de l'académie, qui l'adoptait à l'unanimité, le fit renoncer à ce voyage. Dès-lors il multiplia ses dessins et ses tableaux, avec une étonnante fécondité. Catherine II lui fit, en 1782 et 1791, des propositions flatteuses pour l'attirer à Pétersbourg : il demeura fidèle à son pays. La révolution le trouva conseiller de l'académie, garde des tableaux du roi, et dessinateur de tous les jardins royaux : elle le dépouilla de ses places, et lui ravit même la liberté (1). Robert, pendant sa détention, qui dura dix mois,

(1) Renfermé à Sainte-Pélagie, Robert y porta, pendant les dix mois de sa captivité, la sérénité de son ame et la gaîté de son caractère. Il se levait à six heures du matin, peignait jusqu'à midi, et après le dîner il jouait au ballon dans la cour avec une adresse étonnante. Avant d'avoir pu obtenir un petit local pour peindre, il peignait sur les assiettes dans lesquelles on lui apportait son dîner, sur sa table, sur le dessus de ses chaise ; et lorsqu'il fut rendu à la liberté, il avait fait cinquante-trois tableaux, sans compter une quantité prodigieuse de dessins que s'étaient disputés ses compagnons d'infortune. C'est pendant son séjour dans cette prison, qu'il dessina le portrait de Roucher, que cet infortuné poète envoya, la veille de sa mort, à sa femme et à sa fille (*Voy.* ROUCHER). Lorsque l'on transféra les prisonniers de Sainte-Pélagie à Saint-Lazare, dans des charrettes découvertes, à la lueur des flambeaux, au milieu des cris de la populace, Robert ne fut occupé, pendant ce trajet, qu'à dessiner cette scène d'horreur, dont il fit un tableau très-remarquable. P—s.

se consolait avec ses crayons ; et son imagination ne perdit rien de sa fraîcheur. Elle présida encore aux compositions de sa vieillesse: mais sa main n'avait plus la même hardiesse d'exécution ; sa touche devint indécise ; ses couleurs étaient faibles, et nuancées avec moins d'habileté. Il mourut subitement, dans son atelier, le 15 avril 1808. Ce peintre savait animer, par d'heureuses conceptions, la monotonie du genre qu'il avait adopté, la peinture des ruines et des monuments, dont le Musée du Louvre possède plusieurs morceaux d'un effet pittoresque et varié. Renommé aussi pour la composition des jardins pittoresques, Robert traça le plan d'un grand nombre de ces jardins-paysages, où le luxe demande au goût des effets qui imitent la nature. Le parc de Méréville, et les bains d'Apollon, du parc de Versailles, furent exécutés d'après ses dessins. Son ardeur pour le travail tenait de l'enthousiasme : entreprendre était un besoin de son esprit. On le vit escalader les murs du Colisée de Rome, ébranlés par le temps ; hasarder une promenade sur la corniche du dôme de Saint-Pierre, et s'enfoncer dans le labyrinthe des Catacombes, témérité qui a inspiré à Delille le bel épisode que l'on admire à la fin d'un des chants du poème de l'*Imagination*. (2) Voyez la *Notice* sur Robert, par Vigée (*Magas. encycl.*, 1808, III, 161). F—T.

ROBERT (François), géographe, né, en 1737, à la Charmele, près de Challon, fut professeur de philosophie et de mathématiques, au collége de Challon-sur-Saone. Il était de l'académie des sciences et belles-lettres de Berlin, et de l'Institut de Bologne. Il avait obtenu, en 1780, le titre de géographe du roi. En 1789, il embrassa la cause de la révolution, et se prononça contre la dîme, voulant, disait-il, rappeler le clergé à son ancienne institution. Nommé, en 1793, maire de la commune de Besnote, il fut, après le 31 mai de la même année, nommé administrateur du département de la Côte d'or (1). Ce fut ce département qui l'élut membre du conseil des Cinq-cents, en l'an V, ou 1797. Les opinions qu'il y émit furent bien différentes de celles qu'on attendait d'un homme qui avait occupé des places en 1793. Il s'opposa, le 29 juillet 1797, à l'aliénation des presbytères, soutenant que c'étaient des propriétés communales, dont l'état ne pouvait disposer pour son compte. Par suite de la journée du 18 fructidor (4 septembre 1797), l'élection de Robert fut annulée; mais il ne fut point inscrit sur les listes de déportation. Rendu à la vie privée, il se retira dans son

(2) La couronne possède dix-sept tableaux de lui, dont deux font partie du Musée du Louvre ; ce sont ceux qui représentent : I. *Une porte de ville prat quée au milieu des ruines d'un temple.* II. *Une statue équestre, en bronze, sous un portique, et, dans le fond, l'entrée d'un souterrain.* III Les différentes vues placées dans les appartements du ministère des finances et du tresor. IV. Trois dans celui du ministère de l'intérieur. V. Deux dans le château de Fontainebleau. VI. Deux dans la galerie du grand Trianon. VII. Deux à Meudon. Il a gravé d'une pointe facile et spirituelle, divers petits sujets de sa composition, entr'autres une suite de dix morceaux, portant pour titre : *les Soirées de Rome*, jolis paysages, ornés de monuments antiques. P—s.

(1) Une lettre de Lakanal, du 30 pluviôse an 3 (1795) apprit à Robert que le comité d'instruction publique avait porté son nom sur la liste des récompenses nationales. Mais dans le décret du 27 germinal suivant, qui convertit en loi cet arrêté, le secours (de 1500 fr.) fut, par un fâcheux quiproquo, accordé à Robert de Vaugondy, mort depuis dix ans, et payé à sa veuve. François Robert réclama par une pétition au comité d'instruction publique, du 3 prairial an 3 (in-8°. de 8 pag.), et établit ses titres à cette récompense « sur quinze années » de sa vie employées à des voyages à ses frais » pour les progrès et l'avancement de la géogra- » phie; sur des ouvrages philosophiques, traduits » en diverses langues, et nourris de maximes utiles » à l'humanité, qui ont, dit-il, pour leur part, » préparé, mûri et amené l'époque de la révolu- » tion. » C. M P.

département; et il habitait Mirebeau, en 1811. Il est mort à Heiligenstadt, en Saxe, le 5 mai 1819, à l'âge de quatre-vingt-six ans. On a de lui : I. *Géographie universelle, à l'usage des colléges*, 1767, 2 vol. in-12 (2); seconde édition, 1772, un vol. in-12. La troisième édition parut, en 1779, sous le titre de *Géographie élémentaire, à l'usage des colléges, avec un Précis de la sphère, et des cartes*, un vol. in-12. La onzième édition est de 1807; la douzième est de 1817. II. *Géographie naturelle, historique, politique et raisonnée*, 1778, 3 vol. in-12. III. *Mémoire présenté à l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Lyon, sur la manière la plus sûre, la moins dispendieuse et la plus efficace de diriger à volonté les machines aérostatiques*, 1784, in 8°.; c'est une brochure de quinze pages. IV. *Voyage dans les treize cantons suisses, les Grisons, le Valais et autres pays et états, alliés ou sujets des Suisses*, 1789, 2 vol. in-8°.; ouvrage assez exact, mais dont le style manque de naturel et de simplicité. Il a été traduit en allemand, et imprimé à Berne. V. *Description historique, physique et géographique de la France divisée en départements, subdivisée en districts*, 1790, in-4°. VI. *Traité de la sphère, avec l'exposition des différents systèmes astronomiques, et un précis du système physique de Descartes*, 1801, in-12; c'est une seconde édition. VII. *Mélanges sur différents sujets d'économie politique*, 1800, in-8°. VIII. *Dictionnaire géographique, d'après le recès du congrès de Vienne, le traité de Paris du 20 novembre 1815, et autres actes publics les plus récents*, 1818, 2 vol. in-8°. La seconde édition, annoncée en 1820, ne diffère de la première que par quelques cartons. Robert a fourni à l'*Encyclopédie méthodique* le *Dictionnaire de géographie moderne*, en 3 vol in-4°. A. B—T.

ROBERT D'ARBRISSELLES, *Voy.* ARBRISSEL.

ROBERT D'AUXERRE ou DE SAINT-MARIEN (abbaye de l'ordre de Prémontré, près cette ville), florissait à la fin du douzième siècle. Son nom de famille était *Abolant* ou *Abolanz*. Il faisait partie du chapitre de la cathédrale d'Auxerre, dès l'année 1180; et l'on trouve son nom au bas de plusieurs actes de cette époque. Peut-être était-il chanoine de cette église; du moins il y était pourvu du personnat de *lecteur*, dignité capitulaire, à laquelle était attachée la garde des chartes et des manuscrits, ainsi que le soin des archives, comme le prouvent ces mots que portent plusieurs titres : *Datum per manum Roberti lectoris.* Tandis qu'il occupait cette place, il fit écrire deux volumes d'*Actes des Saints*, dont un existait encore avant la révolution, à l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre. Robert aimait les lettres, et surtout l'histoire, dans laquelle il était versé; *vir historiarum notitiâ singularis.* Il avait la passion des livres : ce goût lui était commun avec Milon de Trainel, quatrième abbé de Saint-Marien, qui en avait réuni un grand nombre, et s'était formé une bibliothèque choisie : il en résulta une liaison intime entre ces deux personnages

(2) « L'auteur a fait usage des vers techniques, mais d'une manière plus précise et plus utile que le P. Buffier, dont il relève, dans sa préface, les omissions et les fautes. Le texte, par demandes et réponses, contenant ce qui doit être appris, et les notes, ce qui ne doit qu'être lu, sont clairs, méthodiques et instructifs. » *Journal des savants* de décembre 1767, p. 899.

(1). Milon conseilla à Robert d'écrire une chronique, et l'aida dans ce travail : Eusèbe, saint Jérôme, Sigebert, etc., furent mis à contribution; et l'on fit entrer dans cette composition, tout ce qu'on put tirer des archives de l'église de Sens, et ce que put fournir le livre intitulé : *Gesta pontificum Altissiodorensium.* L'ouvrage n'était point fini, lorsque Milon mourut, en 1203 : Robert était resté jusqu'alors ecclésiastique séculier (2) ; ce fut seulement en 1205, qu'il embrassa l'institut de Prémontré à Saint-Marien. Avant d'effectuer cette résolution, il fit son testament, que l'abbé Le Beuf nous a conservé, et qui fait partie des preuves de ses *Mémoires sur l'histoire d'Auxerre.* Robert continua sa chronique à St.-Marien, jusqu'à l'année 1212, qu'il mourut. Ce travail fut repris et poussé jusqu'à l'année 1227 (3), par un religieux de la même maison, que Camusat, Casimir Oudin et Le Paige nomment Hugues; opinion que ne partage pas l'abbé Le Beuf. Quoi qu'il en soit, cette chronique est fort estimée, et fait honneur à son auteur. Chopin la cite avec éloge dans son livre *de Politiá sacrá;* et les auteurs de l'*Histoire littéraire de France* la trouvent, disent-ils, « d'un meilleur goût que tant d'autres (4). » Les règles de la saine critique, si longtemps négligées, n'étaient point inconnues à Robert; et Tillemont cite de lui un passage, où il en trace de fort judicieuses pour les légendes. On a cru long temps cette chronique anonyme, parce que plusieurs manuscrits ne portaient point en tête le nom de l'auteur. On savait seulement qu'elle était d'un religieux de Saint-Marien ; le savant Mabillon lui-même y fut trompé, et crut que ce religieux se nommait *Hugues*, parce qu'on lisait au commencement : *Incipit prologus magistri Hugonis in chronicis suis.* On reconnut, depuis, que ce prologue était celui de la chronologie d'Hugues de Saint-Victor, dont Robert avoit fait précéder son ouvrage, parce qu'il en avait adopté le système. La seule édition que l'on ait de la chronique d'Auxerre, est de Nicolas Camusat, chanoine de Troyes, et savant distingué ; elle a pour titre : *Chronologia seriem temporum et historiam rerum in orbe gestarum continens, ab ejus origine ad ann. Christi* 1212, *auctore anonymo, sed cœnobii S. Mariani apud Altissiodorum, regulæ Præmonstratensis monacho; adjecta est appendix ad ann.* 1223, vol. in-4°. de 226 pag. Cette édition fut faite sur un manuscrit de l'abbaye de Pontigni, et sur un autre que fournit à Camusat Paul Petau, conseiller au parlement de Paris, célèbre antiquaire (*V.* CAMUSAT, IV, 663). Ni l'un ni l'autre de ces deux manuscrits ne portait le nom de Robert au frontispice : il paraît qu'il y avait des ratures à la fin de l'année 1210, où ce

(1) Ipsius accumulat laudes laudanda librorum
Theca, tot et tantis accumulata libris.
(*Vers extrait de l'épitaphe de Robert.*)

(2) Les deux vers suivants,

Annus hic ipse mihi sextus decimus fuit ævi
Quo mea, Christe, tuo præbeo colla jugo,

insérés dans le texte de l'édition de Camusat, fol. 84, et vraisemblablement dans celui des manuscrits dont il se servit, ont fait croire à quelques écrivains que Robert s'était fait religieux en 1172. Il résulte du manuscrit de Saint-Marien, regardé comme l'original, par l'abbé Le Beuf, que ces vers et plusieurs autres n'y font point partie du texte, mais ont été surajoutés aux marges par une autre main, celle vraisemblablement du continuateur qui se mêlait de poésie. On a vu qu'en 1180, Robert faisait partie du clergé d'Auxerre, et qu'en 1203, quand il fit son testament, il était encore attaché à l'église cathédrale.

(3) L'édition de Camusat, et sans doute les manuscrits d'après lesquels elle a été faite, ne vont que jusqu'en 1223.

(4) Tome IX, p. 127.

nom aurait dû se trouver. Camusat dit néanmoins qu'il apprit que le manuscrit de Saint-Marien portait le nom de Robert; et on le lit dans sa propre édition, au recto et au verso du cent-sixième feuillet. M. Le Venier, pénitencier d'Auxerre, mort en 1669, avait annoncé le dessein de donner une nouvelle édition de cette Chronique; et il est d'autant plus à regretter qu'il ne l'ait point fait, qu'outre le manuscrit original de Saint-Marien, il aurait eu à sa disposition celui de Saint-Germain d'Auxerre, que l'abbé Le Bœuf regarde comme le plus parfaitement complet. Plus tard, et vers 1734, il fut question, dans l'ordre de Prémontré, de faire réimprimer la Chronique de Robert: cette entreprise devait être confiée à quelques savants prémontrés de Lorraine, qui travaillaient à Estival, sous l'abbé Hugo. En 1735, le manuscrit de Saint-Marien fut remis, dans cette intention, au P. Sanlnier, l'un de ces religieux, et coadjuteur d'Estival. Sa mort, survenue peu de temps après, et celle de l'abbé Hugo lui-même, ne permirent pas d'exécuter ce projet. Du Boulay et quelques autres écrivains ont confondu Robert, auteur de la Chronique, avec un autre Robert son contemporain, et religieux, comme lui, de Saint-Marien. Celui-ci était prieur de Notre-Dame de l'Ad'hors (hors les murs), cure dépendante de cette abbaye; il est auteur d'un livre intitulé : *Tradition de l'église d'Auxerre*, imprimé en 1719. C'était un homme d'un mérite reconnu : *Vir magnæ gravitatis et nominis*. L'estime dont il jouissait, ne le sauva pas de l'humiliation de recevoir la discipline dans le chapitre d'Auxerre, et d'être mis en pénitence à Saint-Marien, par ordre de Guillaume de Seignelay, alors simple doyen de la cathédrale, pour avoir, ainsi que la plupart des prêtres d'Auxerre, refusé d'obéir à un interdit lancé par ce dignitaire. Après sa pénitence accomplie, Robert fut réhabilité dans ses fonctions. L—y.

ROBERT DE GENÈVE, pape, sous le nom de Clément VII. *Voy.* GENÈVE.

ROBERT DE LINCOLN, surnommé *Great-Head* (ou GROSSE-TETE), en latin *Capito*, naquit, vers la fin du douzième siècle, dans le comté de Suffolck, d'une famille obscure. Selon quelques biographes, ses parents étaient très-pauvres. Cependant il fut envoyé, fort jeune, à l'académie d'Oxford, où il fit de rapides progrès dans les langues anciennes, la littérature et la philosophie. Il se rendit ensuite à Paris, où il se perfectionna dans la connaissance du grec et de l'hébreu, et apprit le français, qu'il parlait et écrivait avec la même facilité que sa langue maternelle (1). De retour à Oxford, il y reçut le doctorat en théologie, et, ayant embrassé l'état ecclésiastique, se distingua bientôt par son talent pour la chaire. Pourvu d'abord de l'archidiaconé de Leicester, par la protection du fameux Simon de Montfort, il fut placé, en 1235, sur le siége épiscopal de Lincoln. Robert gouverna ce diocèse avec beaucoup de zèle, et ne négligea rien pour y maintenir l'ancienne discipline. Il sut faire respecter la juridiction épiscopale, et s'opposa constamment aux entreprises de la cour de Rome et des moines contre son autorité. En 1250, il se rendit

(1) Entre autres ouvrages écrits en français, Leland lui attribue : le *Château d'amour*, espèce de roman spirituel qu'il ne faut pas confondre avec l'ouvrage de P. Gringore, qui porte le même titre. Voy. Leland, *De script. Britann.*, p. 283.

au concile de Lyon, et y prononça, devant Innocent IV et les cardinaux, une Harangue insérée dans l'*Anglia sacra*, II, 347. Protecteur des lettres, il n'admettait aux emplois ecclésiastiques que les sujets les plus dignes par leurs lumières et leurs vertus. Le pape ayant donné l'investiture d'un canonicat de Lincoln à l'un de ses protégés, avec dispense d'âge, Robert refusa de l'installer, malgré les instances du pontife, qui menaçait de l'excommunier, s'il persistait dans sa résistance. Ce prélat mourut sur ces entrefaites, le 9 octobre 1253. On dit que le pape donna l'ordre de l'exhumer. Robert était l'un des plus savants hommes de son siècle; et ses vertus égalaient ses talents : mais on lui reproche, avec raison, d'avoir repris avec un zèle trop amer les vices et les déréglements des ecclésiastiques, qu'il eût été plus facile de ramener par la douceur et la persuasion. Parmi ses nombreux écrits, dont on trouve la liste dans tous les biographes ecclésiastiques, Cave, Oudin, Dupin, etc., on citera : I. *Testamentum XII patriarcharum, filiorum Jacob, è græco in lat. versum*, Augsbourg, 1483; Haguenau, 1532, in 8°., éd. plus rare que recherchée; Paris, 1549, in-12. Cet ouvrage a été réimprimé dans un grand nombre de recueils, notamment dans la *Bibl. maxima Patrum*; dans le tome 1er. de *Spicilegium SS. Patrum* (*V.* GRABE), et dans le *Codex pseudepigraphus Veter. Testamenti* (*V.* FABRICIUS). II. *Commentarii in libros Posteriorum Aristotelis*, Venise, 1494, in-fol.; ibid., 1504, 1537, 1552. III. *Summa super libros physicorum*, ibid., 1500, in-fol. IV. *Opuscula varia*, ibid., 1504. V. *Compendium sphæræ mundi*, ibid., 1508 ou 1518. VI. *De correctione legalium*, Londres, 1652, in-12; 1658, in 8°. Selon Ed. Brown, ces deux éditions ne contiennent qu'environ le tiers du traité tel qu'on le conserve en manuscrit. VII. Plusieurs *Sermons*, quelques *Opuscules*, et *Cent-une Lettres*, dans le Recueil de Brown : *Fasciculus rerum expetendarum*. Il existe un grand nombre d'ouvrages de Robert, restés en manuscrit, parmi lesquels on distingue une *Version latine de Suidas*. On peut consulter, pour plus de détails, la *Bibl. med. latinit.*, avec les auteurs cités par Fabricius. W—s.

ROBERT DE LUZARCHES. *V.* LUZARCHES.

ROBERT DE VAUGONDY (GILLES), géographe, né en 1688, annonça de bonne heure son goût pour une science que N. Sanson, son aïeul, avait cultivée avec succès. Il se fit d'abord connaître par les cartes qu'il publia des différentes provinces de France, corrigées d'après les nouvelles observations, et il obtint le titre de géographe ordinaire du roi. Son oncle, Pierre Moulard Sanson, ayant résolu d'abandonner les affaires, lui fit la remise de son fonds de livres et de cartes géographiques, que Robert augmenta d'une manière très-remarquable. Ses cartes sont gravées avec netteté (*V.* DE LA HAYE): mais il négligeait ordinairement d'y tracer les degrés de longitude et de latitude; ce qui empêche d'en reconnaître la projection, et de vérifier l'exactitude astronomique des positions. Ce laborieux géographe mourut à Paris, en 1766. Il a publié la *Géographie* sacrée et historique de l'Ancien et du Nouveau Testament (Paris, 1747, trois tomes en 2 vol. in-12), dont le fond est de l'avocat Sérieux, et dans laquelle il a inséré plusieurs disser-

tations de Nicolas et Guillaume Sanson. Mais il est principalement connu par les différents *Atlas* qui portent son nom, et qui sont encore estimés, malgré les changements survenus dans la circonscription des états. Le *Petit Atlas* de Robert de Vaugondy, 1748, 2 vol. in-8°., contient 203 cartes. Son *Atlas portatif*, in-4°. obl., se compose de 54 cartes; et son *Grand Atlas universel*, 1758, in-fol., en renferme 108. On distingue, dans ce nombre, la Carte de Bretagne, la meilleure qu'on eût encore de cette province. Cet Atlas a conservé une partie de sa réputation; mais on donne la préférence aux anciens exemplaires. Les nouveaux, quoique augmentés de neuf cartes, ont moins de valeur, parce qu'ils ne renferment que des épreuves très-faibles (V. le *Manuel du libraire*, art. *Robert*). Enfin le plus curieux et le moins connu de ses ouvrages est un *Atlas complet des révolutions du globe*, offrant, en soixante-six cartes, la distribution géographique du monde civilisé, à autant d'époques différentes. La dernière répond à l'an 1640. Chaque carte, en deux grandes feuilles, offre tout l'ancien continent, jusqu'à la Corée, sur une assez grande échelle (1-7,500,000). Les soixante-six feuilles, tirées sur le même cuivre, ne diffèrent entre elles que par les couleurs mises aux limites des divers états, et par la légende imprimée en marge de chaque feuille. L'ouvrage n'a pas été publié; et le cuivre n'existait plus en 1773, suivant une lettre du fils de l'auteur au libraire Boudet. Un exemplaire de cet Atlas, peut-être le seul qui existe, a été payé soixante francs, à la vente de M. Lamy, le 13 janvier 1808 (n°. 4440 du Catalogue). On a cru que ce travail avait servi de modèle à Picand de Nantes, pour ses *Révolutions de l'univers*, Atlas composé aussi de trente répétitions d'une même carte de l'univers, mieux gravée, mais sur une plus petite échelle (1-1,230,000). Celui-ci, publié en 1763, se vendait soixante francs, chez Julien (Voyez le *Journ. des savants* de 1765, p. 880). — ROBERT DE VAUGONDY (Didier), fils du précédent, naquit à à Paris, en 1723. Ses dispositions pour les sciences furent cultivées avec le plus grand soin par son père qui l'associa de bonne heure à ses travaux. Il n'avait que dix-neuf ans quand il fit paraître une nouvelle édition des *Tables méthodiques* de Nicolas Sanson (*Voyez* ce nom). En 1752, il publia deux grands *Globes*, l'un céleste et l'autre terrestre, sur lesquels il ajouta successivement, en 1764, 1769 et 1774, les découvertes les plus récentes des navigateurs. L'année suivante, il lut, à l'académie des sciences, des *Observations critiques* sur les nouvelles découvertes de l'amiral de Fuentes; et il remit en même temps à cette compagnie une lettre qui constatait que cet amiral était inconnu dans les bureaux de la marine espagnole (*Voy.* FUENTES, XVI, 147). Le zèle que Robert de Vaugondy montrait pour les progrès de la géographie, lui mérita le brevet de géographe ordinaire du roi. Peu de temps après, le roi de Pologne, Stanislas, lui accorda le même titre (1), et le fit recevoir à l'académie de Nanci. Les distinctions dont on récompensait ses talents, accrurent encore son zèle, et étendirent sa réputation. Il était en correspondance avec le baron d'En-

(1) Ce fut à la *Carte de Lorraine*, qui fait partie du grand Atlas universel, que Robert de Vaugondy dut la bienveillance du roi de Pologne.

gel (*V.* ce nom, XIII, 135); et, à son exemple, il s'occupa des questions géographiques qui divisaient alors les savants, questions qu'avait fait naître le voyage de Fuentes dans la mer du Sud. Il lut, en 1773, deux *Mémoires*, sur cet objet, à l'académie des sciences, et lui présenta deux Cartes, l'une intitulée : *Hémisphère austral*, et l'autre : *Essai d'une carte de la mer Polaire arctique*, qui lui méritèrent de nouveaux encouragements de cette savante compagnie. La publication de nouvelles *Cartes*, et des corrections aux *Atlas* dont on a parlé, et auxquels Robert avait eu beaucoup de part, l'occupèrent le reste de sa vie. Il avait été nommé censeur royal, et il jouissait d'une pension sur la cassette du Roi. Il mourut en 1786, dans un état voisin de la pauvreté; car, neuf ans après, son nom fut compris dans le nombre des savants auxquels la Convention accorda un secours de quinze cents francs; et sa veuve toucha la somme. Il est vrai que François Robert, professeur à Challon, prétendit que c'était à lui que le secours avait été accordé, et que le mot *Vaugondy* avait été ajouté, par erreur, sur la liste (*V.* Robert, pag. 211, ci-dessus). Outre les ouvrages cités, et diverses *Cartes* pour l'*Histoire naturelle* de Buffon, l'*Esprit des lois*, la *Bible* de Vence, l'*Histoire des terres australes* du président de Brosses, le *Mémoire sur le voyage de Hannon*, par Bougainville, le *Tacite* de Brotier, etc., on connaît de lui : I. *Essai sur l'histoire de la géographie*, ou sur son origine, ses progrès et son état actuel, Paris, 1755, in-12. C'est la préface du *Grand Atlas universel*. II. *Tablettes parisiennes*, qui contiennent le plan de la ville et des faubourgs de Paris, avec une Dissertation sur ses agrandissements, une Table alphabétique des rues, etc., ibid., 1760, in-8°. III. Les *Promenades des environs de Paris*, en 4 cartes, avec un plan de Paris, précédées d'une Description abrégée et historique des lieux qu'elles contiennent, ibid., 1761, in-8°. Le Plan de Paris est très bien gravé. IV. *Cosmographie*, ou Description du ciel, en deux hémisphères calculés et construits pour 1763, ibid., 1764, in-4°. C'est l'explication de deux grands planisphères, semblables à ceux de Senex; mais où l'on trouve les constellations nouvelles de La Caille. En 1779, Robert y ajouta le solitaire, constellation nouvelle de Le Monnier, avec le taureau royal de Poniatowski, constellation introduite par les astronomes du roi de Pologne, et adoptée, en 1778, par l'académie (Voyez la *Bibliogr. astronomique* de Lalande, p. 486). V. *Institutions géographiques*, ibid., 1766, in-8°. Dans la seconde partie, l'auteur s'est beaucoup étendu sur les différentes projections du globe pour la construction des cartes. VI. *Description et usage de la sphère armillaire, suivant le système de Copernic*, ibid., 1771, in-4°. VII. *Mémoire sur les pays de l'Asie et de l'Amérique situés au nord de la mer du Sud*, ibid., 1774, in-4°. de 32 pag., avec une carte. Le but de l'auteur est de concilier les travaux de Delisle et de Buache. VIII. *Mémoire sur une question de géographie pratique : si l'applatissement de la terre peut être rendu sensible sur les cartes, et si les géographes peuvent le négliger sans être taxés d'inexactitude*, ibid., 1775, in-4°. Bonne publia un *Examen* de ce Mémoire, en 1777 (*V.* Bonne, V, 124). Dès 1774, Vaugondy travail-

lait à une *Géographie ancienne*, dont l'Europe et l'Asie étaient terminées, et qui devait former quatre volumes in-8°. Voyez-en le Prospectus, dans le *Journ. des savants* de septembre 1784, p. 629. Les deux premiers volumes, contenant l'Europe, étaient terminés dès 1760 et 1764, et approuvés par Gibert, censeur royal; mais l'auteur en avait suspendu la publication, lorsque D'Anville annonça une *Géographie ancienne abrégée*. Il reprit son travail, quand il eut reconnu que le plan de D'Anville était différent du sien. W—s.

ROBERT SORBON. *Voyez* Sorbon.

ROBERTI (Jean), jésuite, naquit, en 1569, à Saint-Hubert, dans les Ardennes. Après avoir fait ses études à Liége et à Cologne, il fut destiné à suivre la carrière de l'enseignement, reçut le grade de docteur à la faculté de Maïence, et professa la théologie à Douai, et dans différents colléges de l'Allemagne, avec beaucoup de réputation. Il remplit ensuite la place de recteur à Paderborn, et se retira, sur la fin de sa vie, à Namur, où il mourut le 14 février 1651, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. C'était un homme très-laborieux et très-savant; mais il manquait de critique. Outre quelques thèses, et des écrits polémiques indiqués par le P. Southwell, dans la *Biblioth. Societat.*, pag. 498, et par Foppens, dans la *Bibl. Belg.*, pag. 717, on a du P. Roberti : I. *Dissertatio de superstitione*, Trèves, 1614, in-16. II. *Mystica Ezechielis Quadriga; hoc est sancta quatuor Evangelia, historiarum et temporum serie vinculata, gr. et lat.*, Maïence, 1615, in-fol. III. *Tractatûs novi de magneticâ vulnerum curatione Anatome*, Louvain, 1615, in-8°. C'est une réfutation du Traité de Goclenius, sur les guérisons appelées magnétiques, ou opérées à distance comme par la poudre de sympathie (*V.* Howell). Roberti attribue ces effets, s'ils sont réels, à la magie. Il y eut entre ces deux antagonistes plusieurs répliques fort vives, auxquelles Van-Helmont prit part, et dont on peut voir le détail à l'article Goclenius (XVII, 540). IV. *Nathanael Bartholomæus seu demonstratio quâ probatur Nathanaelem esse Bartholomæum apostolum*, Douai, 1619, in-4°. Cette opinion n'est point particulière au P. Roberti (*V.* Barthelemi, III, 440). V. *Historia Sancti Huberti*, Luxembourg, 1621, in-4°. Cette histoire est pleine de recherches; on trouve, à la suite, plusieurs Dissertations : la plus curieuse est relative aux guérisons opérées par l'intercession de saint Hubert. Les pratiques dont Roberti s'efforce de démontrer l'efficacité contre la rage, ont été condamnées plusieurs fois par la faculté de théologie de Paris, comme des restes de l'antique superstition; mais elles ont été soutenues autant de fois par les docteurs de Louvain, et dans le dix-huitième siècle, par le savant Collet (*V.* ce nom), qui pense *que les docteurs de Louvain ne sont pas gens à tolérer des usages superstitieux* (*V.* Le Brun, *Histoire des Pratiques superstitieuses*, II, 1-100, et Collet, *Traité des Dispenses*, tom. 3). VI. *Sanctorum quinquaginta jurisperitorum elogia*, Liége, 1632, in-12. Dans cet ouvrage, Roberti veut prouver que le B. Ives, patron des avocats, n'est pas le seul saint qu'ait produit l'ordre des jurisconsultes: mais ce n'est pas sans surprise qu'on voit qu'il a grossi la liste des saints



jurisconsultes, de rois, de papes, de docteurs de l'Église, et même de plusieurs patriarches de l'ancien Testament. VII. *Vita sancti Lamberti, episcopi Tungrensis*, ibid., 1633, in-8°. : elle a été traduite en français par le P. Alard Le Roy. On doit à Roberti la publication d'un poème dont l'auteur, qui vivait dans le moyen âge, est resté inconnu : *Contemptus mundi. versu rythmico*, Luxembourg, 1618, in-8°. W-s.

ROBERTI (Le comte Jean-Baptiste), littérateur italien, naquit, le 4 mars 1719, à Bassano, où sa famille jouissait des honneurs du patriciat. Dès que sa raison commença à se développer, ses parents l'envoyèrent à Padoue, se former à l'école des Jésuites, qu'on regardait alors comme les meilleurs instituteurs de la jeunesse. Il devait l'être bientôt lui-même. S'étant décidé d'entrer dans cet ordre fameux, et ayant fait de brillantes études à Bologne, où il était allé passer le temps de son noviciat, il fut destiné à l'enseignement, et professa successivement à Plaisance, à Brescia, à Parme et à Bologne. Il reçut partout des encouragements et des éloges; mais c'est dans cette dernière ville qu'il acquit une célébrité que ses ouvrages n'ont point confirmée. Pendant dix-huit ans, il y occupa une chaire de philosophie, autour de laquelle se pressait un auditoire nombreux, dans une respectueuse admiration. Ses succès furent interrompus, en 1773, par la suppression de son ordre, auquel il était très-attaché. La dispersion de ses confrères l'affligea profondément. Il se réfugia dans le sein de sa famille, où il chercha des distractions dans l'étude et dans la pratique des devoirs de son état. Entouré de l'amour de ses parents, jouissant de l'estime de ses concitoyens, et accompagné des bénédictions et des larmes des malheureux, il mourut à Bassano, le 29 juillet 1786, à l'âge de soixante-sept ans. Les dernières paroles qu'il adressa à son neveu, furent : « Rappelez-vous que » tout est vanité dans ce monde. » L'abbé Roberti éblouissait par la nouveauté de ses phrases, par la fraîcheur de son coloris, et par tous ces vains ornements dont il aimait à faire briller ses pensées. Les hommes les plus célèbres de son temps, ne surent pas se défendre contre les prestiges de sa fausse éloquence; et les noms d'Algarotti, du maréchal Pallavicini, des deux Zanotti, de Bianconi, de Bettinelli, se trouvent inscrits parmi ses admirateurs. Ce qui peut les excuser en partie, c'est ce sentiment d'amitié et d'intérêt que les qualités de Roberti étaient faites pour inspirer à tous ceux qui l'approchaient. On peut trouver des défauts dans ses ouvrages : il n'y eut que des vertus dans son cœur; et c'est là plutôt que dans son esprit, qu'on doit chercher le secret de cette grande réputation à laquelle il atteignit de son vivant. Ses ouvrages décèlent une belle ame; et si l'exécution avait répondu à la pensée qui les a dictés, peu d'écrivains auraient été plus dignes d'éloges que leur auteur. Dans sa jeunesse, Roberti avait composé de petits poèmes, qu'on ne lit plus, et une centaine d'apologues, qu'on ne lira pas long-temps. L'auteur a porté lui-même, sur ces derniers, un jugement auquel on doit souscrire : « Il » y a, dit-il, trop de recherche dans » le style, et pas assez de développe- » ment dans le dialogue : j'ai été un » peu trop indulgent pour les orne- » ments dont je les ai parés. » Et

pourtant, dans un petit discours placé en tête de ce recueil, il observe avec beaucoup de finesse que « la » fable doit être simple sans bassesse, ornée sans ambition, naïve » avec grâce, enjouée et spirituelle » sans affectation et sans aigreur. » Ses préceptes valent beaucoup mieux que ses exemples ; et l'on est sûr de ne pas se tromper, en prédisant qu'ils leur survivront. Il a laissé un plus grand nombre d'ouvrages en prose ; mais si l'on peut en citer plusieurs comme des monuments de sa piété, il serait difficile d'en présenter un seul comme modèle de style. Roberti était trop poète quand il maniait la prose, sans l'être assez pour faire de bons vers. Il se laissait conduire par son imagination, qui l'entraînait hors des limites du goût ; et à force de répandre des fleurs sur son chemin, il finissait par l'embarrasser. Ses principaux ouvrages sont : I. *Orazione in lode delle arti del disegno*. II. *Due discorsi sopra le fasce de' bambini*. Ce sont deux lettres, l'une pour l'usage du maillot, l'autre contre, dans le genre des deux lettres de J.-J. Rousseau sur le suicide. III. *Trattatello sulle virtù piccole*. IV. *Sopra il predicare contro gli spiriti forti*. V. *Del leggere libri di metafisica e di divertimento*. VI. *Quattro opuscoli sopra il lusso*. VII. *Della probità naturale*. VIII. *Sopra l'umanità del secolo* XVIII, *con una lettera sopra il traffico de' negri*. IX. *Istruzione cristiana ad un giovane cavaliere*. X. XXXVI *Lezioni sulla fine del mondo*. XI. *Dell' amore verso la patria*, ouvrage posthume. XII. CII *Favole Esopiane, con un discorso intorno all' apologo*. XIII. *La Moda, le Fragole, le Perle, la Commedia, l'Armonia, poemetti; ed il Paradiso terrestre, oratorio*. XIV. *Varj elogj, panegirici ed orazioni*. XV. *Varie lettere e discorsi*. Les Œuvres de Roberti furent réunies la première fois à Bologne, en 1767, et la seconde, à Bassano, en 1797, 15 vol. in-16. On les réimprime maintenant en Italie. Il s'y trouve une Notice sur sa vie et ses ouvrages, par Moreschi, et son Éloge par le comte Giovio. A—G—S.

ROBERTIS (Denis de), né à Borgo-San-Sepolcro, près de Florence, vers la fin du treizième siècle, entra, de bonne heure, dans l'ordre des Augustins, où il se distingua par son esprit et ses talents. Il fit un voyage à Avignon, s'y attacha au cardinal Colonne, et lui dédia un de ses ouvrages. Sa réputation le fit appeler à Paris, où il professa la philosophie et la théologie avec un grand succès. Il s'adonna aussi à la prédication, et brilla dans les principales chaires de Paris. Il était poète, astrologue, et passait pour un savant universel. On rapporte que Villani, *prieur* de Florence, son ami, lui ayant écrit pour savoir quand finirait la guerre que Castruccio Castracani, tyran de Lucques, faisait aux Florentins, le P. Denis répondit : « Je vois » Castruccio mort, et la fin de la » guerre : vous serez maîtres de » Lucques, par le secours d'un chevalier qui a du rouge et du noir » dans ses armes ; mais avec beaucoup de peine, de dépenses et de » honte pour votre république ; et » vous en jouirez peu. » Le jour même que Villani reçut cette lettre, Castruccio remporta une victoire près de Pistoïa, sur les Florentins, en 1325. Villani consulta de nouveau, dit-on, le savant augustin, qui répondit : « Je confirme ce que j'ai prédit ; si Dieu n'a pas changé le cours du

ciel, je vois Castruccio mort et enterré. » En effet, Castruccio venait de mourir en 1328, lorsque le prieur de Florence reçut cette seconde lettre, qu'il communiqua à ses confrères; et quelques années après ils virent la prédiction du père Robertis accomplie en tous ses points. Guillaume Canacci de Scannabecchi, de Bologne, qui avait du rouge et du noir dans ses armes, et à qui Martin de La Scala avait confié le gouvernement de Lucques, aida les Florentins à s'emparer de cette ville en 13[illegible]1; mais ils ne la gardèrent pas long-ter[illegible] Pétrarque, qui avait conm[illegible] R[illegible] tis à Paris, lui demanda auss[illegible] conseils afin de se guérir de sa p[illegible]sion pour Laure; et ils continuèrent d'être en correspondance à ce sujet. Se voyant dans un âge avancé, Robertis quitta l'université de Paris, pour aller goûter les douceurs du repos dans sa patrie. Il passa par Avignon, en 1339, visita Pétrarque à Vaucluse, et s'embarqua pour l'Italie. Mais ayant trouvé Florence en proie à des dissensions, il céda aux instances de Robert d'Anjou, et se rendit à Naples, où ce prince le logea dans son palais, afin de jouir plus souvent de sa conversation, lui donna, la même année, l'évêché de Munopoli, et lui céda quelques maisons dans le faubourg de Carbonara, pour y fonder une église et un couvent. Le prélat ne jouit pas long-temps de ces faveurs: il mourut à Naples, le 14 janvier 1342. Pétrarque, dont il avait été le maître, le directeur et l'ami, et qui lui devait la connaissance du roi Robert, écrivit à ce prince pour le consoler de cette perte, et lui envoya l'épitaphe du P. Denis, par laquelle on voit que ce savant évêque joignait, à la plus vaste érudition, toutes les vertus sociales. A—T.

ROBERTSON (Thomas), né près de Wakefield, dans le Yorkshire, fit ses études à Oxford, y devint chef d'une école publique, et acquit une si brillante réputation, qu'on l'appelait la *Fleur* et l'*Ornement* de l'université: il posséda la trésorerie de Salisbury, l'archidiaconé de Leicester, le vicariat de Wakefield, et le doyenné de Durham. Il refusa d'être élevé à l'épiscopat sous le règne de Marie. La reine Elisabeth lui offrit la même dignité qu'il aurait obtenue s'il eût voulu prêter le serment de suprématie. Sous Édouard VI, [illegible] de la commission chargée de [illegible]iger le livre de la *Prière commune;* mais il ne paraît pas qu'il y ait travaillé. Il était assez d'accord avec les nouveaux réformateurs sur l'article de la discipline ecclésiastique. On le trouvait très-accommodant en fait de doctrine; mais il finit par se décider absolument pour le catholicisme, quelque temps avant sa mort, arrivée sous le règne de Jacques Ier. C'était un savant théologien et un excellent grammairien. On a de lui: I. *Annotationes in lib. Guill. Lilii de lat. nominum generibus, de verborum præteritis, supinis*, etc. II. *De nominibus heteroclitis.* III. *De verbis defectivis*, etc. IV. *De arte versificandi.* Tous ces ouvrages furent publiés, en 1532, à Bâle, en un vol. V. *Résolutions de plusieurs questions touchant le Sacrement.* T—D.

ROBERTSON (William), lexicographe anglais, mourut vers 1686. Les biographies anglaises qu'on a consultées, ne font aucune mention de ce savant estimable. On peut conjecturer qu'il passa sa vie dans la retraite, partageant ses loisirs entre l'étude de la théologie et celle des langues, et que content d'être utile,

il ne brigua point la réputation. Quoi qu'il en soit, on a de Robertson des ouvrages qui suffisent pour sauver son nom de l'oubli : I. *Sepher Tchillim, id est Liber Psalmorum et Threni Jeremiæ, cum notis masorethicis*, Cambridge, 1685, in-12. Cette édition du Psautier et des Lamentations de Jérémie, est toute en hébreu, sans traduction. II. *Thesaurus linguæ græcæ in epitomen sive compendium redactus*, Cambridge, 1676, in-4°. Cette édition est recherchée. L'éditeur, Jos. Hill, prétend l'avoir augmentée de quatre-vingt mille mots ; c'est au moins ce que dit le *Journal des savants* de 1685 (pag. 331), en annonçant l'édition du Lexicon de Schrevelius, que le même éditeur prétendait avoir enrichie d'environ six mille mots. III. *Thesaurus linguæ sanctæ sive concordantiale lexicon hebræo-latino-biblicum*, Londres, 1680, in-4°., rare et très-estimé. Chr. Stock et J. Fr. Fischer s'en sont beaucoup servis dans leur *Clavis linguæ sanctæ veteris et novi Testamenti*, Leipzig, 1753, et Iena, 1730, 2 vol. in-4°. IV. *Manipulus linguæ sanctæ et eruditorum*, Cambridge, 1686, in-8°. V. *Index alphabeticus hebræo-biblicus*, Cambridge, 1683, in-8°. Leusden l'a traduit en latin, et l'a publié sous le titre de *Lexicon novum hebræo-latinum*, Utrecht, 1687, in 8°. L—B—E.

ROBERTSON (William), l'un des historiens modernes les plus sages et les plus judicieux, naquit, en 1721, à Borthwick, en Écosse. Le père de Robertson, qui était ministre presbytérien de cette paroisse, fit, pour l'éducation de son fils, tout ce que lui permettait une fortune très-bornée, et le confia d'abord aux soins de Leslie, de Dalkeith, qui avait la réputation d'un homme instruit. Nommé, en 1733, ministre d'une des églises d'Édinbourg, il plaça le jeune William à l'université de cette ville, où celui-ci trouva, dans les chaires d'humanités et de philosophie, des hommes d'un mérite supérieur, entre autres Stevenson. John Blair, condisciple de Robertson sous cet habile maître, avoue que c'est à ses leçons, à ses conseils, qu'il est redevable de son goût pour l'étude, et des succès qu'il obtint dans les lettres. La famille de Robertson conserve encore précieusement les cahiers de ses cours ; la devise qu'ils portent, *Vita sine litteris mors est*, annonce assez avec quelle ardeur le jeune Robertson s'adonnait à ses premières études. Comme il se destinait à l'église, il pensa de bonne heure à se faire un style qui n'eût rien de semblable au langage emphatique et barbare qu'on entendait alors dans toutes les chaires presbytériennes de l'Ecosse, quoique le goût y eût déjà fait quelques progrès. Il s'était occupé, dans cette vue, d'une traduction de Marc-Aurèle. Il allait la livrer à l'impression, lorsqu'une autre traduction, publiée à Glascow, sans nom d'auteur, le fit renoncer à ce projet. Plusieurs de ses contemporains ont attribué à son penchant pour la philosophie stoïcienne, le choix qu'il avait fait de cet ouvrage, pour son coup-d'essai. En même temps, comme il voulait être en état de soutenir la discussion dans les assemblées de son clergé, il s'exerçait à l'improvisation avec quelques-uns de ses compagnons d'études, qui heureusement se trouvaient être de dignes émules. Il avait à peine vingt ans, et venait de finir ses cours d'université, lorsque l'as-

semblée presbytérienne de Dalkeith l'autorisa à prêcher. Deux ans après, il fut nommé ministre de la petite paroisse de Gladsmuire: à peine y était-il installé, qu'il perdit, presque en même temps, son père et sa mère, qui laissaient à sa charge un frère et six sœurs. Il les reçut tous dans sa chétive demeure, les éleva, et les établit de son mieux, sans autre ressource que son bénéfice, d'environ cent livres sterling. Ce ne fut qu'après s'être acquitté de tous ces soins vraiment paternels, qu'il pensa à lui, et se permit de se livrer à un sentiment qu'il avait fait taire jusqu'alors, en épousant Marie Nisbet, fille d'un ministre d'Edinbourg. Il s'uffrit, en 1751, une circonstance où l'on put pressentir quels seraient ses talents. Le clergé presbytérien était divisé sur une question importante: il s'agissait du droit de patronage des propriétaires, droit en vertu duquel leur est dévolue la collation à tous les bénéfices qui se trouvent sur leurs terres. Il soutint, dans l'assemblée générale, la cause des patrons avec une grande vigueur de raisonnement, qu'animait encore l'anxiété d'un premier début. Le parti opposé était trop nombreux et trop puissant pour qu'il pût ramener la majorité à son avis; mais la conviction était si bien préparée, que, l'année suivante, il réunit presque tous les suffrages, et fit triompher sa cause pour toujours. Quatre ans après, il marqua sa place au premier rang, par son discours devenu célèbre, prononcé dans la *Société pour la propagation de l'instruction chrétienne.* Dans ce discours, d'autant plus remarquable alors, qu'on ne parlait guère des orateurs presbytériens sans déplorer la rudesse de leur langage et la sécheresse de leurs argumentations, il traite le sujet important de la situation du monde à l'avénement de J.-C., et trace le tableau de tous les avantages dont le genre humain est redevable au christianisme. Ce discours était le seul qu'il eût conservé de ses nombreuses prédications. On y put remarquer dès-lors l'immense érudition de l'orateur, et surtout cet esprit de méthode, de recherche et d'examen, qui allait faire le caractère distinctif de ses compositions historiques. Le zèle exemplaire qu'il portait dans les diverses fonctions de son ministère, ne suffisait point encore à l'activité de son esprit, avide de tous les genres de connaissances. Les études graves qu'exigeait son état, ne l'avaient point empêché de cultiver les arts de l'imagination et du goût. Il paraît que, dès l'âge de vingt ans, il avait pris la résolution de consacrer tous ses loisirs aux lettres. Il hésita longtemps sur le genre de composition auquel il se livrerait. Un peintre d'Edinbourg, nommé Allan Ramsay, avait eu l'idée d'établir, sous le titre de *Société choisie*, une espèce de club, dont les membres se proposaient de traiter entre eux des questions littéraires et philosophiques, et de s'exercer ainsi à l'art de la parole. Robertson fut un des fondateurs de cette société, qui n'eut que six à sept ans d'existence. C'est là que prit naissance la *Revue d'Edinbourg*. Ce journal critique, qui comptait parmi ses premiers rédacteurs John Blair, Smith et Robertson, débuta par un ton de sévérité dédaigneuse, qui leur attira de nombreux ennemis, notamment Johnston, de Moffat. Ils avaient rendu compte du recueil de ses sermons, d'une manière si outrageante, qu'il résolut de s'en venger sur-le-champ. Il répliqua par

un *Examen de la Revue ;* et la justice de sa défense, jointe à l'amertume de ses représailles, porta, dans le public, un coup si violent au journal, qu'il ne reparut plus qu'après une interruption de plusieurs années. Ce malheureux début dans la littérature polémique, en détourna Robertson pour toujours. Ce fut alors qu'il s'occupa, avec plus de suite, à mettre en ordre la multitude de pièces et de documents qu'il avait recueillis pour l'*Histoire d'Écosse.* Indépendamment de l'attrait naturel que lui devait offrir l'histoire de son pays, deux grands événements semblent avoir déterminé sa préférence pour ce sujet : l'établissement de la réformation en Écosse, et la catastrophe qui précipita du trône l'infortunée Marie Stuart. L'un et l'autre étaient malheureusement de nature à prêter beaucoup aux préjugés et aux passions de l'historien. On conçoit que le premier devait être d'un puissant intérêt aux yeux d'un ministre presbytérien, d'un zélé partisan des réformateurs. Aussi, n'est-ce pas sans fondement qu'on l'accuse d'une partialité marquée, quoique sans doute involontaire, dans le récit qu'il fait de cette terrible révolution, et dans le choix des autorités dont il s'appuie. L'origine, les progrès, l'établissement de la réformation en Écosse, sont autant de faits dont il a d'avance approuvé les motifs, adopté les conséquences. Tous les excès des novateurs pour détruire la religion établie, semblent, non pas, il est vrai, justifiés, mais du moins excusés à ses yeux, par l'unique raison qu'il croyait nécessaire que cette grande révolution s'opérât dans son pays. Les deux annalistes qu'il consulte le plus, sont Jean Knox et George Buchanan, tous deux au premier rang parmi les plus fougueux réformateurs ; tous deux ardents persécuteurs de Marie, dont ils avaient reçu des bienfaits ; tous deux acteurs passionnés des scènes désastreuses qu'ils retracent ; tous deux enfin qualifiés d'*écrivains fanatiques* par David Hume, dont le jugement, en pareille matière, ne peut être attribué à aucun préjugé religieux. Il n'est donc pas permis d'accorder, sur ce point, une confiance aveugle aux récits de l'historien. Mais s'il lui fut impossible de juger cet événement mémorable avec toute l'impartialité d'un esprit désintéressé, il n'en est pas de même de ce qui touche au règne de Marie Stuart. Ici les bienséances de son état n'imposent aucune gêne à ses devoirs d'historien. Une reine jeune, aimable, joignant aux grâces de la beauté les qualités d'une ame courageuse et les agréments d'un esprit cultivé ; chargée, sans guide, à l'âge de dix-huit ans et dans les circonstances les plus orageuses, du gouvernement d'un pays presque étranger à toute civilisation ; victime, sans doute, dans cette pénible tâche, et de son inexpérience et de quelques erreurs, mais surtout victime de la jalousie cruelle d'une reine, son alliée, sa parente, dans les bras de laquelle elle s'était réfugiée, et qui lui fit expier cette confiance par la mort la plus ignominieuse, après une captivité de dix-neuf ans : il était impossible que cette longue suite d'infortunes, jusqu'alors sans exemple, ne fît point éprouver à celui qui la retraçait, un sentiment de douleur et d'indignation ; et, ce sentiment, Robertson le communique à ses lecteurs avec toute la chaleur d'une ame que le malheur émeut, et que l'iniquité révolte. Robertson, toutefois,

en examinant les deux questions si graves du meurtre du roi Henri (lord Darnley), et de l'authenticité des lettres de Marie à Bothwell, est loin de justifier complètement cette infortunée reine, de tous les reproches qui ont empoisonné sa vie et poursuivi sa mémoire ; et, quoique, du vivant même de l'historien, les écrits de Tytler, de Gilbert Stewart et de Whitaker, eussent présenté ces deux questions sous un jour bien plus favorable à l'innocence de Marie, il persista, durant les vingt-huit années qui s'écoulèrent depuis la première édition de l'*Histoire d'Ecosse*, jusqu'à la publication de la dernière en 1787, dans l'opinion qu'il avait émise, dès le principe, sur ce problème historique. L'opinion contraire a prévalu : mais ce n'est qu'après la mort de Robertson, que de nouveaux apologistes de Marie Stuart sont parvenus à découvrir et ont publié des documents qui semblent détruire enfin les odieuses imputations que le sennemis de cette reine avaient trouvé le moyen d'accréditer contre elle ; et ce qui prouve la candeur de l'historien, et la joie qu'il aurait eue à se voir détrompé, c'est qu'il ne manifesta jamais plus vivement ses témoignages d'estime et d'amitié envers Tytler que lorsque celui-ci eut entrepris la défense de Marie, et qu'il plaça dans sa bibliothèque un tableau représentant cette malheureuse princesse, avec le portrait de son historien, d'un côté, et celui de son défenseur de l'autre. Robertson fut le premier qui, en déplorant les infortunes de Marie Stuart, osa représenter Elisabeth comme le fléau de l'Écosse et l'assassin de sa rivale. Ce langage, si nouveau pour l'Angleterre, joint à son titre d'Écossais et à sa qualité de ministre d'une religion séparée de l'Église anglicane, fit craindre à ses amis que l'*Histoire d'Ecosse* ne trouvât à Londres des lecteurs mal disposés et des juges prévenus : mais toutes les préventions disparurent devant le mérite de l'ouvrage. Les hommes du monde, les gens de lettres, et, parmi ceux-ci, les écrivains dont le suffrage avait le plus d'autorité, David Hume, Gibbon, lord Lyttelton, Horace Walpole, jusqu'au sévère Warburton, qui tenait alors le sceptre de la critique, tous se réunirent pour rendre une justice éclatante à l'historien de l'Écosse : de ce moment sa fortune changea de face. L'année même de son succès, il fut nommé ministre de l'église de lady Yester, à Edinbourg ; bientôt après, chapelain du château de Stirling ; en 1761, chapelain ordinaire du roi, pour l'Écosse ; en 1762, principal de l'université d'Edinbourg : et, en 1764, l'emploi d'historiographe du roi, pour l'Écosse, qui n'avait point été occupé depuis la mort de Crawfurd, historiographe de la reine Anne, fut rétabli en sa faveur, avec un traitement de deux cents livres sterling. Les émoluments de ces différentes places, réunis aux produits des éditions de son livre, qui se multipliaient, le firent sortir enfin de l'existence étroite qu'il avait eue jusqu'alors, et lui assurèrent un revenu considérable, dont n'avait jamais joui, avant lui, aucun ministre presbytérien de l'Écosse. Il était dans cet état de prospérité, quand lord Bute, Écossais comme lui, et principal ministre de George III, l'engagea, au nom du roi, à écrire l'histoire d'Angleterre, offrant de mettre à sa disposition les archives du gouvernement. Lord Chesterfield le poussait vivement à ce parti; mais la répugnance qu'il éprouvait à éta-

blia ainsi une concurrence volontaire entre David Hume et lui, et surtout la retraite de lord Bute, du ministère, jointe au peu d'espoir qu'il avait de trouver les mêmes secours et la même bienveillance dans le successeur de ce ministre, le détournèrent tout-à-fait de cette idée, et lui firent donner la préférence à l'*Histoire de Charles-Quint*, malgré le sentiment de David Hume, qui lui représenta constamment les difficultés d'un pareil sujet. Ce fut en 1769, qu'il publia cet important ouvrage. Écartant de son récit, dans le règne qu'il embrasse, tous les faits qui n'ont eu qu'une influence locale ou momentanée, Robertson ne s'attache qu'aux grands événements dont les effets se firent sentir à toute l'Europe, et donnèrent une face nouvelle à ses mœurs, à ses lois, à son administration, à son commerce; et, ce plan, qu'il trace avec une netteté merveilleuse, il l'exécute avec une justesse de vues et une solidité de raison, à laquelle on peut regretter seulement qu'il ne se mêle pas quelquefois un peu plus de chaleur et d'éclat. Ce grand tableau est précédé d'une *Introduction*, qui forme le quart de l'ouvrage, et en est incontestablement la meilleure partie. Robertson y expose, avec une concision qui n'omet rien d'utile, la situation de l'Europe, et la marche générale de la civilisation, depuis l'empire romain jusqu'au seizième siècle. En assignant les différentes causes de ce grand mouvement de l'esprit humain, il n'oublie ni l'heureuse influence des croisades sur les mœurs, ni surtout les bienfaits dus aux progrès du christianisme; et le ministre presbytérien semble se dépouiller alors de tout préjugé de secte. Peut-être seulement eût-il dû donner plus de développements à cette dernière idée. Il eût ainsi combattu avec plus de force encore ces imaginations rêveuses, qui se plaisent à représenter la race humaine marchant, comme d'elle-même, et par un mouvement machinal, vers un état de perfection chimérique. Cette *Introduction* si connue, après avoir été d'abord l'objet d'une admiration portée trop loin, et ensuite d'un dénigrement tout aussi exagéré (1), a pris enfin sa place dans l'estime des juges éclairés, non comme un des plus beaux travaux du génie, mais comme un des plus heureux efforts d'un des esprits les plus justes, les plus patients et les plus lumineux. La France fortifia de son suffrage le succès qu'obtint en Angleterre l'*Histoire du règne de Charles-Quint*; plusieurs écrivains des deux nations furent d'accord pour reconnaître que l'auteur, avec plus d'abondance et de majesté que David Hume, ne portait dans l'histoire ni son scepticisme, ni son indifférence; et Hume lui-même, s'empressant d'avouer que son rival avait heureusement vaincu les difficultés qu'il redoutait pour lui, le félicita d'avoir résisté à ses conseils et démenti ses craintes. La découverte d'un nouveau monde formait un des épisodes nécessaires du règne de Charles-Quint. Mais, ne pouvant se résoudre à mutiler ce vaste épisode en le bornant au récit des événements seuls qui se rattachent à l'histoire de ce règne, et sentant bien, d'un autre côté, que s'il y comprenait l'histoire des autres établissements européens en Amérique, l'accessoire alors aurait presque autant d'étendue que le

(1) Cette Introduction fut mise à l'*index* à Rome. C. M. P.

principal, Robertson se résolut à faire, de la découverte de l'Amérique, le sujet d'un ouvrage séparé. Ce travail l'occupa huit ans, durant lesquels il se livra constamment à toutes les études, à toutes les recherches qui pouvaient lui fournir de nouvelles lumières. L'*Histoire de l'Amérique* affermit la réputation d'écrivain consciencieux qu'il s'était acquise par son histoire de Charles-Quint. Quelques critiques anglais lui ont reproché d'avoir pallié les féroces violences des Espagnols, dans la conquête du Nouveau Monde; plusieurs écrivains espagnols l'ont accusé, au contraire, d'avoir prêté à leurs compatriotes des fureurs et des crimes que dément leur caractère national: ces deux genres de reproches, qui se combattent l'un l'autre, doivent être interprétés comme un hommage involontaire rendu à l'impartialité de l'historien. Clavigero, jésuite mexicain, qui avait habité et parcouru l'Amérique pendant une grande partie de sa vie, taxa fort aigrement Robertson d'inexactitude sur plusieurs points. Robertson se convainquit, par un sérieux examen, que la plupart des critiques n'étaient pas fondées: il profita, sans fausse honte, de quelques observations qui étaient justes, et démontra sans humeur que, sur tous les autres points, c'était le jésuite mexicain qui se trompait. Il est malheureux qu'il ait laissé ce bel ouvrage incomplet, en s'arrêtant à l'époque où se manifestèrent les premiers symptômes de dissidence entre la Grande-Bretagne et les colonies d'Amérique. On voit, par plusieurs lettres à ses amis, que cette grande crise politique lui semblait encore trop récente, trop animée par les passions du moment, pour qu'il pût répondre de la traiter avec un esprit dégagé de toute prévention. Cette noble défiance de soi-même était bien digne de l'homme qui écrivait à Gibbon, qu'en prenant la plume de l'historien, *il se croyait toujours donnant son témoignage devant une cour de justice*. Les meilleurs juges de l'exactitude des récits de Robertson dans son *Histoire de l'Amérique*, les membres de l'académie royale d'histoire de Madrid, lui donnèrent une marque honorable de leur satisfaction, en le nommant, à l'unanimité, membre de cette académie. Ils désignèrent, en même temps, l'un d'entre eux, pour faire la traduction de cet ouvrage; et ce travail allait paraître lorsque le ministère espagnol qui, dès le principe, avait fermé ses archives aux recherches de Robertson, empêcha de publier la traduction de son livre, dans la crainte apparente de rendre trop populaire la connaissance de l'administration espagnole dans les colonies. Les mêmes honneurs que Robertson avait reçus de l'académie de Madrid, lui furent décernés par l'académie de Padoue, en 1781, et par celle de Saint-Pétersbourg, en 1783. Le ministre de Russie, en lui remettant le diplôme de cette dernière académie, lui offrit, au nom de sa souveraine, une boîte d'or, enrichie de diamants. De justes éloges, des témoignages d'estime multipliés, lui arrivaient de tous les points de l'Angleterre et du continent. Parmi les louanges accordées à son style, par ses compatriotes, il goûta beaucoup celles que lui adressa l'orateur parlementaire Edm. Burke, en le félicitant d'*avoir évité cette dignité affectée qui semble n'avoir d'autre but que d'établir deux idiomes différents*, et d'intro-

duire une dissemblance marquée entre l'anglais écrit et l'anglais parlé. L'éloge est mérité : on doit louer Robertson d'avoir toujours un langage naturel et un style exempt d'affectation. Le ton de ses compositions historiques se ressent de la sagesse de son caractère et de la simplicité de ses mœurs; mais ces qualités de l'homme et de l'écrivain n'en seraient que mieux senties, s'il s'élevait plus souvent à ces nobles mouvements de l'ame, à cette éloquence solide et vraie qui doit animer les grandes scènes de l'histoire. Son dernier écrit lui fut suggéré par la lecture du *Mémoire du major Rennel, pour servir d'explication à la carte de l'Indostan.* Il fit, à cette occasion, des recherches, et rédigea des Observations, qui s'accrurent au point de former un vol. in-8o., qu'il publia sous le titre de *Recherches historiques sur la connaissance que les anciens avaient de l'Inde* (2). Quelques soins qu'il ait mis à la composition de cet ouvrage, il faut convenir que les *Mémoires de la société de Calcuta*, les *Recherches asiatiques*, et les travaux de quelques savants versés dans la connaissance des langues de l'Asie, ont dû porter depuis, sur toutes les questions qu'il agite, une lumière plus sûre, des notions plus exactes, et tous les avantages d'une expérience qui lui a manqué. Les principes de tolérance que Robertson manifeste dans ses écrits, ne se bornaient point à de vaines paroles. Loin d'avoir la fougueuse inflexibilité de sa secte, il offrit constamment l'exemple des vertus les plus douces; et l'indulgence avec laquelle il protégeait des croyances religieuses qu'il ne partageait pas, lui fit même courir d'assez grands dangers. En 1779, quelques puritains d'Edinbourg excitèrent la populace contre les partisans d'une pétition au parlement pour l'émancipation des catholiques. Robertson n'avait dissimulé, ni l'approbation qu'il donnait à cette démarche, ni les vœux qu'il formait pour sa réussite. Après avoir brûlé la maison de l'évêque et les deux chapelles catholiques, les furieux s'étaient portés aux bâtiments de l'université; et les jours du principal étaient menacés, quand ses amis parvinrent à faire placer une garde militaire à sa porte. L'effroi naturel que devaient inspirer de pareilles violences, ne l'empêcha pas de soutenir, dans l'assemblée générale du clergé, qui se réunit peu de temps après cette émeute, l'opinion qui avait failli lui être si funeste; et son courage, dans cette circonstance, était d'autant plus louable, qu'il en prévoyait le peu de succès, et que, tout en défendant une cause qu'il croyait juste, il informait les ministres du roi de l'impossibilité où il était de la faire triompher. On ne peut manquer de s'étonner qu'au milieu de ses devoirs, si multipliés, de pasteur d'une église fort turbulente, de ses occupations journalières, comme principal de l'université d'Edinbourg, et des soins assidus qu'il donnait à l'éducation de ses enfants, il ait pu se livrer à des travaux littéraires d'une si grande importance. On s'étonnera plus encore, quand on saura qu'à aucune époque de sa vie, la passion qu'il avait pour l'étude ne fut secondée par la facilité du travail, et que les succès qu'il a obtenus dans les lettres, ne sont, pour ainsi dire,

(2) 1790, in-4o.; 1799, in-8o.; traduit en français, Paris, 1792, et 1821, in-8o., avec cartes.

que le prix de l'heureuse rectitude de son jugement et de la patiente application de son esprit. Il avait soixante-dix ans, et venait de publier ses *Recherches sur l'Inde*, quand il commença à ressentir les atteintes d'une maladie lente. Au printemps de 1793, il prit le parti d'aller se confiner à sa maison de campagne de Grange-House, où il s'éteignit, le 11 juin de la même année, laissant trois fils, qui se sont signalés dans la carrière du barreau et dans celle des armes, et deux filles, dont l'aînée épousa M. Brydone, auteur du *Voyage à Naples et en Sicile* (3).

C—P—N.

ROBERTSON (Joseph), littérateur anglais, né en 1728, à Knipe, en Westmoreland, où son père était marchand de drèche, fit ses études à Oxford : il obtint, en 1752, une cure à Raleigh en Essex, et fut nommé, en 1779, vicaire à Horn-Castle, dans le Lincolnshire. On a peu de détails sur sa vie : seulement on sait qu'il était très-attaché à la constitution et à la religion de son pays. Comme ecclésiastique, il s'est fait connaître par un sermon prêché à Westminster, le jour de pénitence et de prière, 1761 : *The Subversion of ancient Kingdoms considered*. Il se distingua dans la littérature, par son esprit critique, par ses connaissances dans les langues, l'histoire et l'éducation, et par un style pur et clair. Depuis 1764 jusqu'en 1785, il fut un des collaborateurs les plus actifs du *Critical Review*, auquel il a fourni, dans l'espace de ces vingt années, deux mille six cent vingt extraits d'ouvrages. On distingue, dans ce nombre, des articles sévères sur Johnson et sur Blair. Il a écrit, en outre : I. *Introduction to the study of polite literature*, 1782, in-12. Ce petit ouvrage, destiné à l'instruction des gens du monde, contient, entre autres objets, une histoire de la ponctuation depuis les Grecs et les Romains. La théorie de la ponctuation y est traitée avec tant de détail, qu'on y trouve jusqu'à 44 règles de logique sur la virgule. II. *The Parian chronicle, or the chronicle of the Arundelian marbles with a dissertation concerning its authenticity*, 1788, in-8°. Robertson fut un de ceux qui attaquèrent l'authenticité de ce monument, sur lequel les savants sont à-peu-près d'accord aujourd'hui. Robertson fut combattu par Hewlet, qui publia : *Vindication of the authenticity of the Parian chronicle*. III. *An essay on the education of young ladies*, 1788. L'auteur s'élève contre l'étude des langues étrangères, surtout du français, qui, selon lui, prend trop de temps aux jeunes Anglaises

(3) L'*Histoire de Charles-Quint* (Londres, 1769, 3 vol. in-4°.) a été traduite en français par Suard, 1771, 2 vol. in-4°, ou 6 vol. in-12, 1817, 4 vol. in-8°., revue sur le texte anglais ; et par Jérôme, Richard, Maestricht, 1783, 6 vol. in-12. Des *Extraits de l'Introduction* de cet ouvrage ont été traduits par MM. Dufau et Guadet, et publiés avec une préface de M. de Pradt, 1823, in-8°. Une lettre de M. François de Neufchâteau à Suard, insérée, en 1817, dans les *Annales encyclopédiques* (II, 288), et imprimée aussi séparément, relève d'importantes omissions dans l'Histoire de Charles-Quint. — L'*Histoire d'Écosse* (Londres, 1771, 2 vol. in-4°.) a eu trois traductions françaises ; l'une par Besset de La Chapelle, 1764, 2 vol. in-12 ; 1772, 4 vol. in-12, une autre par Blavet, 1784, 3 vol. in-12 ; la troisième par M. Campenon, 1821, 3 vol in-8° : c'est la seule complète. — L'*Histoire d'Amérique* (Londres, 1777, 2 vol. in 4°.) a été traduite, 1°. par Eidous, 1777, 4 vol. in-12. ; 2°. par Suard et Morellet, 1778, 2 vol. in-4°. ; 1780, 4 vol. in 12. Ces deux éditions ne contiennent que les huit premiers livres. Les livres IX et X ont été traduits par Morellet, 1798, deux parties in-12, ou une brochure in-4°. Ces deux livres n'avaient paru en anglais qu'en 1796. Les dix livres se trouvent dans l'édition de 1818, 3 vol in-8°. ; cependant le tout est loin de donner l'histoire de toute l'Amérique ; il n'y est question que des colonies espagnoles ; et l'on n'y trouve rien sur le Brésil, sur l'Amérique anglaise, les établissements des Français, des Hollandais, etc. — Les *Essais historiques sur la vie et les ouvrages de Robertson*, écrits à sa prière par Dugald Stewart, ont été traduits en français par J. G. Ymbert, Paris, 1806, in 8°.

A. B—T.

IV. *Essay on the nature of the english verse, with directions for reading poetry*, 1799. Robertson a donné une traduction du *Télémaque*, avec des notes, et une vie de Fénélon, 1795. Il a été l'éditeur des Sermons posthumes du docteur Grégory Sharpe; d'Algernon Sydney's *Discourse on gouvernment*, avec des notes historiques, un vol. in-4°., ainsi que des *Commentarii de morbis quibusdam*, de son ami Clifton Wintttingham, 1781. Il mourut le 19 janvier 1802. D—G.

ROBERVAL (GILLES PERSONE (1) DE), géomètre, naquit en 1602, de parents pauvres et obscurs, dans le village dont il prit le nom, au diocèse de Beauvais. Comme Descartes, il eut la curiosité d'aller au siége de la Rochelle, qui, par la nouveauté des moyens qu'employait le cardinal de Richelieu, offrait un spectacle digne des mathématiciens. Il revint à Paris, en 1629, et s'y lia bientôt avec le P. Mersenne et d'autres amateurs des sciences exactes. En 1631, il fut nommé professeur de philosophie au collége de *Maître Gervais*; et dix-huit mois après, il obtint la chaire que Ramus avait fondée au Collége royal (*Voy.* RAMUS). Cette chaire se mettait au concours tous les trois ans : Roberval l'emporta constamment sur tous les autres prétendants; et il la garda toute sa vie, quoiqu'après la mort de J. B. Morin, il eût été pourvu d'une autre chaire de mathématiques dans le même collége. Il s'était fait une méthode géométrique qui lui servait à résoudre les problèmes les plus difficiles; mais comme il la cachait avec soin pour conserver l'espèce de supériorité qu'elle lui donnait sur ses rivaux, Cavalieri publia sa *Méthode des indivisibles* (*V.* CAVALIERI), et lui ravit ainsi l'honneur qu'il pouvait espérer de sa découverte. Inventeur d'une méthode fort ingénieuse pour les tangentes, quoiqu'inférieure à celles de Fermat et de Descartes, dont il avait la présomption d'être jaloux (2), il prit, avec Pascal le père, la défense de l'écrit que Fermat venait de publier sur les questions *De maximis et minimis* (*V.* FERMAT, XIV, 364), et osa reprocher à Descartes de ne l'avoir critiqué que parce qu'il ne l'avait pas entendu. Le ton de supériorité que prit Descartes, en adressant à Mersenne la solution du problème de la tangente des cycloïdes, que les géomètres de Paris n'avaient pu résoudre, déplut à Roberval, et le rendit son ennemi le plus irréconciliable. Descartes avait écrit à Mersenne, qu'on avait bien tort de faire tant de bruit pour des choses si faciles. Cependant Roberval avait inutilement cherché la solution de ce problème : pour se venger, il attaqua la *Géométrie* de Descartes; mais, dit Condorcet, les objections qu'il présenta contre un ouvrage qui devait faire une révolution dans l'analyse, sont si peu solides, qu'on ne peut croire qu'un si habile géomètre les ait proposées de bonne-foi. Roberval eut quelque avantage sur Descartes, dans la recherche des centres de percussion. Sa méthode, quoiqu'elle ne fût pas générale, comme il l'annonçait, s'appliquait à des cas que n'atteignait point celle de Descartes. Il résolut plusieurs pro-

(1) Montucla le nomme *Personier*: il est vrai que Robertson a traduit son nom en latin par *Personerius*.

(2) On peut voir, sur ses démêlés avec ce philosophe, la *Vie de Descartes*, par Baillet.

blèmes de la *cycloïde*, et eut une vive dispute avec le célèbre Torricelli, qui réclamait pour Galilée, son maître, l'honneur de cette découverte (3). Il est l'inventeur de la classe des lignes courbes auxquelles Torricelli, malgré ses torts envers lui, donna le nom de *Robervalliennes*, qu'elles ont conservé. Enfin, il montra assez de talent et même de génie, pour qu'on doive regretter qu'il se soit perdu presque tout entier dans des disputes vaines, et dans des recherches que rendaient superflues les découvertes de Descartes, dont il aurait été le premier disciple s'il eût étudié sa géométrie au lieu de la combattre. Comme physicien, Roberval n'eut aucun succès, parce qu'alors il fallait créer les principes de la science, et qu'il manquait des qualités nécessaires pour y parvenir. Il mourut au collége de *Maître Gervais*, le 27 octobre 1675, à soixante-treize ans. Il était membre de l'académie des sciences, depuis sa formation. On raconte qu'un jour il s'emporta, parce qu'une machine qu'il venait de faire construire ne produisait pas l'effet qu'il en attendait : « Voyez, dit Mariotte, M. » de Roberval, qui dit des injures à » la nature, parce qu'elle ne veut » pas s'accorder avec les lois de la » géométrie. » On dit que Roberval, interrogé sur ce qu'il pensait d'une tragédie qu'il venait de voir représenter, répondit : « Qu'est-ce que » cela prouve? » Ce mot, attribué depuis à d'autres géomètres, paraît avoir été imaginé par quelque bel-esprit, ennemi des mathématiques, auxquelles il était étranger. Quoique d'une humeur bizarre et capricieuse, et malgré son amour-propre excessif, Roberval eut des amis, parmi lesquels on doit citer Gassendi, le père de Pascal, et Gallois, qui rassembla ses productions, et les publia dans le *Recueil de divers ouvrages de mathématiques et de physique des membres de l'académie des sciences*, 1693, in-fol.; ils ont été réimprimés depuis, dans le tome VI des *Mémoires* de l'ancienne académie. Ce sont, des *Observations sur la composition des mouvements et sur le moyen de trouver les tangentes des lignes courbes*; — *Projet d'une méchanique, traitant des mouvements composés*; — *De recognitione æquationum; de geometricá planarum et cubicarum æquationum resolutione*; — *Traité des indivisibles*; — *De trochoïde ejusque, spatio*; — *Epistolæ ad Mersennum et Torricellum*. En outre on a de Roberval : I. *Traité de méchanique des poids soutenus par des puissances sur les plans inclinés à l'horizon*, in-fol. de 36 pag., publié par le P. Mersenne, à la suite de son *Traité de l'harmonie*. II. *Aristarchi Samii de mundi systemate, partibus et motibus ejusdem libellus cum notis*, Paris, 1644, in-12; réimprimé plus correctement dans le tome III des *Cogitationes physico-metaphys.* du P. Mersenne. Si l'on en croit Lalande (*Bibliogr. astron.*, p. 217), l'auteur prétendait avoir rédigé cet ouvrage sur une version latine qu'en avait fait faire M. Brulart, d'après un manuscrit arabe. Mais Roberval ne parle que d'un manuscrit d'un style barbare et presque inintelligible (Delambre, *Hist. de l'Astron. mod.*, II, 517). Dans ce livre, que plusieurs biographes et Voltaire lui-même (*Questions sur l'Encycl.*), trompés

(3) Voy. pour les détails : *J. Groningii historia cycloidis*, etc., Hambourg, 1701, in-8°.

par le titre et la préface de Roberval, ont attribué au philosophe de Samos, l'auteur admet une attraction réciproque de toutes les parties de la matière : idée qu'il a empruntée de Keppler. Il avait aussi tiré de Copernic et de Descartes, plusieurs points de son bizarre système, un peu moins extravagant (dit Delambre) que celui des tourbillons, et qui fut bientôt oublié. Baillet, qui s'est plaint avec raison des déguisements des auteurs (*Jugements des savants*, tome 7, pag. 322), aurait voulu que Roberval eût imité Viète, qui avait publié l'*Apollonius français*, comme Snellius avait donné l'*Eratosthènes batave*. Mais la persécution essuyée par Galilée, en 1633, onze ans avant la publication de l'Aristarque, justifie complètement le soin que Roberval prit de se cacher. Voyez, sur ce sujet, une note fort détaillée dans l'*Aristarque de Samos*, grec et latin, publié par M. de Fortia-d'Urban, pag. 233. III. *Nouvelle manière de balance*, *inventée par M. de Roberval* (dans le Journal des savants, de 1670, pag. 9). Cette machine, composée de règles assemblées comme celles d'un pantographe, offre l'apparence d'un paradoxe et pourrait figurer dans un recueil de récréations mathématiques, mais ne présente aucune application utile. On peut encore consulter, sur ce géomètre français, son *Eloge*, par Condorcet, l'*Histoire du collège royal*, par Goujet, et le tome II de l'*Histoire des mathématiques*, par Montucla. W—s.

ROBESPIERRE (François-Maximilien-Joseph-Isidore), le chef de la tyrannie populaire, la plus funeste et la plus sanglante qui ait tourmenté l'espèce humaine, était fils d'un avocat d'Arras, et naquit dans cette ville, en 1759. Son père, ruiné par une conduite dissipée, abandonna sa profession pour se réfugier à Cologne, où il établit une école de langue française, qui n'eut point de succès : de là, il passa en Angleterre, puis en Amérique ; et l'on n'entendit plus parler de lui (1). Sa mère, Marie-Joséphine Carreau, fille d'un brasseur, mourut jeune, laissant plusieurs enfants en bas âge. Celui qui devait être un jour si horriblement fameux, n'avait que neuf ans. Son frère puîné, dont l'article suit, parut disposé dès l'enfance à l'imiter en toutes choses. Leur sœur, vertueuse et sensée, ne partagea point leurs égarements (2). Robespierre l'aîné était ainsi orphelin, et sans aucune ressource ; mais on lui avait reconnu de l'intelligence et des dispositions. M. de Conzié, évêque d'Arras, lui fit avoir une bourse au collége Louis-le-Grand à Paris, et pourvut à son entretien. Il est assez digne de remarque, que ce fut par l'abbé Proyart, alors principal de ce collége, qu'il reçut les secours du prélat, et qu'ainsi, l'enfance de l'homme qui devait faire peser sur sa patrie tous les maux d'une cruelle révolution, fut soignée par deux vertueux ecclésiastiques, qui devaient en être victimes. Robespierre fit d'assez bonnes études, et son nom (3) fut cité

(1) L'oncle de Robespierre qui était aussi avocat, fut un de ceux à qui le prétendant (Charles-Edouard Stuart) conféra le gouvernement du chapitre primordial, espèce de société secrète qu'il institua en 1747, à Arras, sous le titre d'*Ecosse jacobite* (Voy. les *Acta latomorum*, tom. I, p. 61).

(2) Cette sœur de Robespierre vit encore, et elle est pensionnaire de l'État.

(3) Il se faisait alors appeler DE *Robespierre* ; et c'est ainsi que nous avons vu son nom inscrit sur les registres de l'université. On le trouve écrit de la même manière sur la Protestation du jeu de paume, déposée aux archives de la chambre des députés.

dans les concours de l'université, aux années 1772, 1774 et 1775 : mais son éducation et son instruction morales furent-elles aussi bien dirigées que l'enseignement des muses grecques et latines ? c'est ce dont il est permis de douter. Les jeunes Français, alors destinés à vivre sous les lois d'une paisible monarchie, à suivre les préceptes d'une religion d'humilité et de vertus, n'entendaient retentir dans leurs colléges, que les éloges des mœurs et des lois républicaines. Si parfois on y parlait de l'histoire de leur pays, c'était pour la présenter sous ses plus faux aspects. Un des professeurs de Robespierre, nommé Hérivaux, grand partisan des anciens, l'appelait *le Romain*, et vantait son amour pour l'indépendance et la liberté. Sorti du collége, Maximilien suivit les écoles de droit; puis il vint exercer la profession d'avocat dans sa ville natale. En 1784, l'académie de Metz ayant mis au concours l'examen de l'opinion qui faisait rejaillir sur toute une famille l'infamie d'une condamnation, Robespierre remporta le prix. Vers le même temps il gagna un procès contre les échevins de Saint-Omer, qui s'étaient opposés à l'érection des paratonnerres; et cette affaire commença à le faire connaître : il avait placé dans son plaidoyer un éloge pompeux du malheureux prince dont il devait être un jour le juge et l'assassin. Il rédigea aussi, à la même époque, des Mémoires contre le conseil supérieur d'Artois, et s'attira des ennemis puissants; mais il augmenta sa réputation, et devint président de l'académie d'Arras. En 1789, s'étant beaucoup mêlé aux intrigues qui précédèrent les élections des états-généraux, il vint à bout de se faire nommer député du tiers-état. Nous l'avons vu dans ce temps-là, arrivant à Versailles : c'était un homme de trente ans, de petite taille, d'une figure mesquine, et fortement marquée de petite vérole; sa voix était aigre et criarde, presque toujours sur le diapason de la violence ; des mouvements brusques, quelquefois convulsifs, révélaient l'agitation de son ame. Son teint pâle et plombé, son regard sombre et équivoque, tout en lui annonçait la haine et l'envie. Il passait la plus grande partie de son temps dans les cafés et chez les restaurateurs, où se réunissaient une foule d'oisifs et d'aventuriers, amenés chaque jour de Paris par la curiosité ou par l'espoir de quelques désordres. C'était là que l'on voyait Robespierre débiter au milieu de la foule, d'un ton tranchant et dogmatique, ses maximes de liberté et d'égalité. Il se faisait peu remarquer dans l'assemblée; et, soit défiance de ses forces, soit qu'il voulût observer avant de prendre un parti, on ne l'y entendit point jusqu'à la délibération du 17 juin 1789. Mais lorsque cette audacieuse délibération eût mis le trône au pouvoir de ses ennemis; lorsqu'il fut démontré aux promoteurs de l'insurrection qu'ils n'avaient rien à craindre d'un gouvernement sans force et sans énergie, Robespierre vit bien qu'il n'y aurait pour lui qu'à gagner, s'il attaquait ouvertement la monarchie. Ce fut donc au mois de juillet 1789 seulement, qu'il se mit en évidence. Pour apprécier son caractère et son influence, il faut bien se souvenir que ses opinions, qui furent d'abord repoussées par l'assemblée constituante, devinrent des lois sous la Convention. On le voyait, dans la première de ces assemblées, les soutenir seul, et ne

manquer jamais de les reproduire quand il en trouvait l'occasion. Il lui importait peu d'être repoussé par ses collègues : c'était la populace qu'il voulait émouvoir; et la populace lui savait gré de son opiniâtreté; elle lui tenait même compte de ses défaites. Les journaux de la démagogie étaient, chaque jour, remplis de ses louanges : ils en firent l'idole de la multitude, qui lui décerna le titre d'*incorruptible*, en même temps qu'elle donnait à Péthion celui de *vertueux* (Voyez Péthion). Lorsque l'exclamation insensée de Barnave sur l'assassinat de Berthier excita de si vives réclamations (*V.* Barnave), Robespierre montra plus d'adresse sans être moins cruel. M. de Lally insistait pour qu'on réprimât de tels crimes : le député d'Arras prétendit que ce n'était point au peuple qu'on devait s'en prendre; qu'il fallait poursuivre les conspirateurs. On ne prit aucune mesure contre les assassins : mais les conspirateurs avaient été désignés à la populace; et l'on sait ce que signifiait alors ce mot dans la bouche de Robespierre. Vers le même temps, il demanda qu'on arrêtât tous les gens suspects; et il est difficile, en songeant à cette motion, faite en 1789, de ne pas se rappeler l'affreuse loi des suspects, décrétée en 1793. Lors de la formation des comités, dans la séance du 27 juillet 1789, Robespierre voulait que l'un de ces comités fût chargé de décacheter les lettres suspectes (*V.* Rewbell); et ce fut à cette occasion qu'il s'écria : « La première de toutes les lois est » le salut du peuple. » Sa proposition fut alors repoussée : mais elle prit racine; et après le 10 août 1792, on vit la commune de Paris, nommer une commission qui fut publiquement chargée d'intercepter et d'ouvrir les lettres suspectes. Dès l'année 1789, il avait posé en principe qu'il fallait *révolutionner* la France; et long-temps avant que ses collègues osassent faire un pareil aveu, il soutint que, pour obtenir ce résultat, la liberté de la presse devait être sans limites. On ne peut pas douter que dès ce temps-là, Robespierre ne roulât dans sa tête un bouleversement absolu de l'état. Adrien Duquesnoy, ayant mis en délibération la question de savoir, si le gouvernement français était monarchique, ou, en d'autres termes, si Louis XVI était encore roi, le député d'Arras se leva, et dit qu'il avait une proposition à faire; mais, avant de s'expliquer, il demanda une garantie de la liberté illimitée que les députés devaient avoir pour leurs opinions. On refusa de lui donner cette garantie, et il garda le silence. Il ne fut pas question de Robespierre lors des événements des 5 et 6 octobre. On verra, que dans de pareilles crises, où le succès de la révolte était douteux, il eut toujours soin de se tenir à l'écart. L'assemblée, aussitôt après sa translation à Paris, s'occupa du système électoral : il était difficile d'en imaginer un qui fût plus démocratique. Quinze francs de contributions suffisaient pour être électeur, et cinquante pour être élu. Ce projet, appuyé par Mirabeau, fut vivement combattu par Robespierre. C'était, dit-il, consacrer l'aristocratie. Déclamations, menaces, il n'oublia rien pour le faire rejeter : mais ce fut envain; son influence était alors à-peu-près nulle. Pendant qu'on agitait cette question, toute la ville de Paris était en mouvement : on y manquait de subsistances, et la foule inquiète assiégeait

les portes des boulangers. Un de ces malheureux fut pendu à une lanterne; et les assassins portèrent sa tête sanglante à sa femme, qui était près d'accoucher. Deux de ces brigands furent jugés prévotalement, et aussitôt exécutés. Ainsi justice fut faite; mais ces formes expéditives furent censurées amèrement. La municipalité, dont le malheureux Bailly était le chef, voulant prévenir de pareils malheurs, demanda une loi contre les attroupements séditieux. Robespierre combattit cette proposition avec sa violence accoutumée. « Une loi martiale! dit-il; qui l'exécutera? Des » soldats citoyens tremperont-ils » leurs mains dans le sang des ci- » toyens? La seule mesure efficace, » c'est de créer un *tribunal natio-* » *nal pris dans votre sein*, qui s'oc- » cupe de tous les complots contre » la liberté... Que l'on ne nous parle » pas de constitution, ce mot nous » a trop endormis : cette constitu- » tion ne sera qu'un livre; et qu'im- » porte qu'il soit fait quand on aura » étouffé la liberté? » La loi martiale fut cependant décrétée, mais très-mal reçue par le peuple. Bailly, et tous les gens de bien, qui cherchaient à contenir ses fureurs, furent, dès ce moment, poursuivis par la haine de Robespierre et de son parti. Au mois de février 1790, le député d'Arras fut encore le défenseur des brigands qui brûlaient les châteaux; et il soutint que ces incendiaires n'étaient ni aussi coupables ni aussi dangereux qu'on voulait bien le dire; qu'il fallait les traiter avec douceur, et leur offrir des voies de conciliation. Il rejeta tous les désordres sur les *aristocrates* qui, dit-il, étaient les provocateurs (4). Selon lui, c'était le peuple qui réclamait, qui reprenait ses droits; faire usage de la loi martiale pour l'en empêcher, c'était une véritable tyrannie. N'ayant alors aucun système arrêté, et ne recevant le plus souvent d'autre impulsion que celle d'un premier mouvement d'ambition ou de vanité, on le vit quelquefois, le lendemain de la proposition la plus extravagante, adopter une opinion vraiment raisonnable, sans autre motif que de se faire remarquer, ou de combattre ceux de ses collègues dont il était jaloux. Ce fut ainsi que, le 28 juillet 1790, il défendit, avec Cazalès, le prince de Condé, que Mirabeau voulait faire déclarer traître à la patrie; et ce fut de la même manière qu'il parla pour M. de Lautrec, l'un des royalistes les plus prononcés de l'assemblée. Il défendit encore, dans d'autres occasions, les prérogatives de ses collègues, que, plus tard, il devait fouler aux pieds avec tant de mépris : mais ce qui est plus digne de remarque, c'est que ce fut lui qui proposa d'augmenter le traitement des ecclésiastiques avancés en âge, et que ce fut encore lui qui combattit avec le plus de force Alquier, qui, à l'occasion de troubles survenus en Flandre, demandait une loi contre les prêtres. Robespierre prit une allure plus franche et plus conforme à ses opinions primitives, en s'opposant à toute mesure répressive contre la garnison de Nanci, et en soutenant que les soldats révoltés étaient de bons patriotes; que leurs officiers, surtout le général Bouillé, méritaient seuls un châtiment. Peu de jours après, il revint sur cette affaire:

(4) Cette méthode d'accuser de provocation au désordre ceux qui en sont les victimes, a été constamment reproduite pendant tout le cours de la révolution : il est assez curieux de remarquer que l'invention en est due à Robespierre.

mais on refusa de l'entendre; et l'improbation presque générale le força de descendre de la tribune. Il est vrai que les applaudissements des factieux de l'extérieur l'en dédommagèrent : c'était probablement tout ce qu'il desirait. Le 23 septembre 1790, Rœderer avait réclamé la fixation du droit de cité, fondé sur une base assez large: Robespierre prétendit que ce qu'on appelait droit, en cette matière, était un don que la nature avait fait à tous les hommes; pour en jouir, ils n'avaient pas besoin de l'intervention du législateur. Lorsqu'on discuta le code criminel, il proposa d'admettre tous les citoyens aux fonctions de jurés; et, ce qu'il faut bien remarquer, il demanda que les condamnations à mort ne pussent être prononcées qu'à l'unanimité. Une autre fois, ce véritable tartufe politique voulut faire abolir la peine de mort; et, après avoir cité, dans sa harangue, les Grecs et les Romains, il conjura ses collègues d'*effacer du code des Français des lois de sang, inventées par la tyrannie, et qui tendaient à altérer le caractère national, à entretenir des préjugés féroces....* L'assemblée écoutait à peine ces misérables jongleries, et le petit nombre d'hommes sensés qui s'y trouvaient ne les accueillaient que par des risées. Qu'auraient-ils dit s'ils avaient pu lire dans l'avenir? Ainsi, jusque-là, Maximilien n'avait aucun crédit parmi ses collègues, et il n'en avait guère plus au club des Jacobins, où d'autres orateurs l'accablaient encore de leur supériorité. Mais il en acquérait beaucoup parmi le peuple dont il ne manquait pas une occasion de flatter les passions. Plus ses motions étaient bizarres, plus elles produisaient d'effet sur la populace. Les journaux de la plus basse démagogie en étaient remplis, et ils les faisaient sans cesse retentir dans les rues. Le 28 février 1791, il qualifia d'attentat à la liberté et à la souveraineté du peuple, le projet de Chapelier, qui voulait mettre un frein aux provocations à la révolte. « Tout individu, dit-il, » toute section du peuple, étant » membre du souverain, attaquer » ces individus ou ces sections, c'est » attaquer le souverain lui-même. » Toujours déchaîné contre les ministres, quels qu'ils fussent, et dans quelque classe qu'ils eussent été choisis, il demanda le 5 avril qu'aucun membre de l'assemblée ne pût faire partie du ministère. Cette motion, très-applaudie, fut décrétée comme article constitutionnel. Les 28 et 29 du même mois, il discuta longuement l'organisation de la garde nationale, et soutint que tous les Français, payant contribution ou n'en payant pas, devaient en faire partie, qu'il fallait solder ceux qui ne pouvaient subvenir aux dépenses. Tout le pathos démagogique qu'il débita dans cette discussion, indigna tellement, qu'on ne voulut pas lui laisser continuer son discours; mais son but était rempli : c'était pour la populace qu'il avait parlé; et la populace l'avait compris. Peu de jours après, il combattit encore un projet sur le droit de pétition, présenté par Chapelier, qui voulait que ce droit fût seulement individuel. Robespierre soutint qu'il pouvait être collectif, et qu'il fallait lui donner la plus grande latitude; que les pétitionnaires devaient même avoir le droit d'affiche, et que poursuivre un imprimeur pour ce mode de publication, serait un attentat à la liberté. Cet appel anarchique fut

encore fort bien entendu : les factieux se moquèrent de la loi de Chapelier; et les murs se couvrirent d'affiches incendiaires. Toutes les autorités, accablées de pétitionnaires, ou plutôt de rassemblements tumultueux, ne purent leur résister ; et ce fut ainsi que le député d'Arras prépara dès-lors les catastrophes des mois de juin et d'août 1792. Il parla, peu de jours après, sur la législation des colonies, et combattit Barnave, qui proposait de décréter qu'on ne pût rendre aucune loi pour ces contrées sans leur initiative. Ce fut dans cette occasion qu'il fit entendre cette ridicule et funeste exclamation : *Périssent les colonies plutôt qu'un principe !* Sa première timidité était alors complètement surmontée ; et il ne semblait plus douter du succès de la révolution. Cependant le départ de la famille royale, dans la nuit du 20 juin 1791, l'inquiéta vivement. Il parut triste, et témoigna des craintes sur le sort de ceux qui, comme lui, avaient provoqué la destruction de la monarchie. Mais, dès que le malheureux Louis XVI fut ramené à Paris, Robespierre demanda des couronnes civiques pour ceux qui l'avaient arrêté, et il fit tous ses efforts pour ameuter le peuple. Le 23, l'assemblée, sans s'expliquer davantage, décréta que « ceux qui porteraient » atteinte à la Majesté royale se» raient mis en arrestation. » Robespierre attaqua cette décision ; et il soutint que le roi et la reine devaient être soumis aux formes ordinaires de la justice, la reine comme *simple citoyenne*, et le roi comme *fonctionnaire responsable* envers la nation. Les tribunes applaudirent avec transport; et la populace, qui environnait la salle, fit écho, tandis que Brissot et Laclos préparaient aux Jacobins cette fameuse pétition du Champ-de-Mars, où la déchéance et le jugement du monarque furent demandés. L'assemblée avait réglé que des commissaires pris dans son sein, recevraient les déclarations du roi et de la reine : Robespierre prétendit que les juges ordinaires devaient être chargés de cette mission : il demanda que MONSIEUR, frère du roi, fût poursuivi; et c'est à cette occasion qu'il voulut faire établir en principe qu'on pouvait accuser un citoyen sans preuves et sur de simples indices. Chabroud, l'un des révolutionnaires les plus prononcés de ce temps-là, combattit avec force cette monstrueuse doctrine, qui, plus tard, devait servir de règle aux jugements dirigés par Robespierre. Lors de la question de savoir si le roi, déclaré inviolable par la constitution, pourrait être mis en jugement, le député d'Arras se prononça pour l'affirmative, avec une véritable fureur ; il se répandit en invectives contre le monarque, et le dénonça comme un traître, comme un tyran. M. Dandré défendit l'inviolabilité; et elle fut décrétée à la presque unanimité. A la fin de la session, on s'occupa encore des colonies : celle de Saint-Domingue avait été mise à feu et à sang, par les nègres que soutenaient les députés jacobins. Barnave repoussa leurs injures ; et il brava les fureurs de Robespierre, qui, dans cette discussion, se débattit comme un forcené. Là se terminèrent ses exploits dans l'assemblée constituante. Au sortir de la dernière séance, il fut porté en triomphe par la populace, qui plaça une couronne de chêne sur sa tête, ainsi que sur celle de son ami Péthion. Tous deux furent traî-

nés dans un carrosse, par des hommes qui criaient: « Voilà les amis du » peuple, voilà les défenseurs de la » liberté. » Maximilien venait d'être nommé accusateur public près le tribunal criminel du département de la Seine; et Péthion fut alors choisi pour maire de Paris, lorsque le fameux Danton devint substitut du procureur de la commune. Voilà dans quelles mains la puissance était tombée, après la dissolution de cette assemblée si ridiculement appelée constituante, de cette assemblée qui avait renversé avec tant d'aveuglement la monarchie, et qui venait de se séparer avec plus d'aveuglement encore! Les restes de pouvoir laissés à Louis XVI suffisaient à peine pour défendre les avenues de son palais; et, dans la nouvelle assemblée, il ne s'était point encore élevé d'homme assez habile ou assez audacieux pour s'emparer du gouvernement. C'était donc réellement dans les autorités de la capitale que résidait la puissance. Le premier soin de ces autorités fut de la remplir d'aventuriers de tous les pays, et d'obliger, par des menaces ou des persécutions, les plus honnêtes habitants à s'en éloigner. Lorsque l'accusateur public interrogeait un malfaiteur, il commençait par l'interpeller sur son patriotisme: le prisonnier en donnait aisément des preuves; la multitude souveraine applaudissait, et le bandit le plus effroyable était rendu à la société (5). Péthion dirigeait la police d'après les mêmes principes; et Danton traitait comme des frères ceux qui devaient bientôt égorger dans les prisons. Robespierre, n'ayant plus la tribune de l'assemblée constituante pour y faire entendre ses séditieuses harangues, paraissait tous les jours à la société des Jacobins. Il y parla, dans ce temps là, avec beaucoup de force, contre la guerre que le parti de la Gironde appelait à grands cris, dans l'intention, avouée depuis, de détruire la royauté (6). Dès-lors une scission s'établit entre les *Girondins* et les *Robespierristes*. On ne peut pas douter que Robespierre ne fût l'ennemi le plus implacable de la royauté. Cependant, à cette époque, soit crainte, soit calcul, il est certain qu'il ne voulut pas se mettre en avant. La lutte devenait plus vive, de jour en jour, entre la monarchie et la révolte. Maximilien en craignit évidemment le résultat; et plus le danger lui parut imminent, plus il mit de circonspection dans sa conduite. Il rédigea même à cette époque un journal intitulé le *Défenseur de la constitution*, dans lequel il exprimait des opinions assez modérées, et que ses adversaires lui ont ensuite reprochées. Ainsi il prit peu de part aux apprêts du 10 août 1792; il disparut même au moment de l'attaque. Vergniaux lui a aussi reproché, plus tard, cette lâcheté, disant qu'il s'était tenu caché dans sa cave, et qu'il avait voulu fuir à Marseille. Robespierre ne sortit de sa retraite que lorsque la victoire fut assurée, et il se rendit à l'hôtel-de-ville, qu'on appelait alors la maison commune, où l'on s'empres-

(5) Meillan, l'un des membres modérés de la Convention, rapporte, dans des Mémoires qu'on vient de publier, une conversation qu'il eut alors avec Robespierre, sur un fripon nommé Desfieux, que celui-ci protégeait. « Mais votre Desfieux, lui dit Meillan, est un aventurier, un vagabond. — C'est un » excellent patriote. — C'est un banqueroutier. — » C'est un bon patriote. — C'est un voleur. — C'est » un bon patriote. » Meillan ne put pas obtenir d'autre réponse. Robespierre fit dans la suite guillotiner Desfieux, parce qu'il ne put rien faire d'un homme qui n'était que voleur.

(6) Robespierre, qui n'avait aucune idée de la guerre, la craignit toujours beaucoup. Il redoutait surtout l'influence des militaires; et une grande partie des proscriptions qu'il ordonna, tombèrent sur des généraux.

sa de le recevoir dans la nouvelle municipalité qui venait d'y être créée. Trois jours après, il parut à la barre de l'assemblée, conduisant les sectionnaires de la place Vendôme, où il était domicilié. Il demanda qu'on élevât un monument en l'honneur des héros morts à l'attaque du château ; et le lendemain il vint, au nom de la Commune, demander la suppression du département dont l'autorité venait d'être usurpée par cette même Commune, adressant de vifs reproches aux représentants sur l'insuffisance de leurs décrets, qui n'atteignaient pas les conspirateurs. « Lafayette, » dit-il, dont il est si souvent ques» tion, échapperait, s'il était ici, à la » vengeance nationale. Nous deman» dons qu'on débarrasse les patrio» tes, des autorités qui n'ont pas » leur confiance ; et que, sur-le-champ, » des commissaires, pris dans les » quarante-huit sections, jugent en » dernier ressort tous les coupables » qu'on pourra saisir. » Nommé président de l'affreux tribunal du 17 août, il se récusa, par la raison, qu'ayant dénoncé les conspirateurs, il ne pouvait pas être leur juge. On ne l'a pas accusé d'une part active aux massacres de septembre : il en laissa l'horrible gloire à Danton, à Billaud-Varennes et à la Commune: seulement lorsque les égorgements furent commencés, il essaya de compromettre les Girondins; mais il n'y réussit pas. Nommé, sous l'influence des assassins, premier député de Paris, à la Convention nationale (7), il ne prit aucune part à la délibération, lorsque le curé Grégoire et le comédien Collot-d'Herbois firent abolir la royauté, et décréter la république. Mélange inconcevable d'audace et de lâcheté, on le vit toujours exciter la fureur des siens, les pousser au champ de bataille, et s'esquiver au moment du combat. Dans le plus fort de cette crise, on proposa la dictature, pour arrêter les désordres qui allaient plus loin que ne le voulaient ceux qui les avaient préparés : il fut question de la donner à Robespierre ; et, le 24 septembre, Barbaroux, Vergniaux et d'autres Girondins, l'interpellèrent sur ce point. Au lieu de répondre nettement, il parla de son patriotisme, et de tout ce qu'il avait fait pour la liberté, pour le peuple, etc. Marat, qui se trouvait compromis dans la même accusation, le défendit à la tribune, et lui-même, ayant repris la parole, accusa ses adversaires de vouloir établir une république fédérative. C'est de là que le nom de *fédéraliste* fit conduire, plus tard, à l'échafaud, une foule de gens qui ne le comprenaient même pas. Parmi les députés qui attaquèrent Robespierre, au commencement de la session conventionnelle, on doit encore citer Louvet, qui prononça contre lui, le 29 octobre 1792, un discours assez remarquable, et que Mme. Roland appelait la *Robespierride*. Dans cette circonstance, Maximilien ressemblait en effet assez bien à Catilina, poursuivi par Cicéron; mais Louvet était loin de l'attaquer avec les forces et l'éloquence du consul romain. Son discours fut néanmoins très-applaudi par l'assemblée: les tribunes elles-mêmes, remplies de misérables à la solde de la Commune, furent ébranlées ; et Robespierre, déconcerté, ne put que demander un délai pour répondre. Ce délai lui fut accordé ; et, huit jours après, on le vit

(7) Cette députation de Paris fut affreuse : c'étaient Marat, Danton, Robespierre, etc. Sur vingt-trois individus dont elle était composée, dix-neuf votèrent la mort de Louis XVI, en ajoutant à leurs votes des commentaires d'une férocité remarquable, même dans ce temps-là.

paraître à la tribune. Il parla encore de sa vertu, de son patriotisme, des services rendus à la république, par les Jacobins, par la Commune, et surtout par lui-même. Il se défendit de ses liaisons avec Marat : mais il n'accusa point ce monstre sanguinaire; il justifia au contraire les électeurs qui l'avaient nommé représentant. Il s'excusa de toute participation aux massacres des prisons; mais il fit l'apologie des assassins, et calomnia les victimes. « Que pouvaient » les magistrats, dit-il, contre » la volonté d'un peuple indigné » qui opposait à leurs discours, et le » souvenir de sa victoire sur la ty» rannie, et son dévoûment à mar» cher contre les ennemis étrangers, » et la longue impunité des trai» tres?.. » En tout, ce discours, fort adroitement préparé, pour les circonstances et pour l'auditoire, produisit un grand effet. L'assemblée décréta qu'il serait imprimé; et le soir, l'orateur se rendit triomphant aux Jacobins, où ses amis vinrent le féliciter. Merlin-de-Thionville, comparant son éloquence au vol majestueux de l'aigle, lui dit que son dénonciateur n'était qu'un reptile; enfin la société décida que sa harangue serait envoyée à tous les affiliés. Robespierre avait failli succomber dans cette lutte : la victoire du 5 nov. lui rendit toutes ses forces. Ceux qui auraient voulu s'affranchir de son despotisme, furent effrayés, et prudemment ils restèrent sous ses drapeaux. La Commune devint plus audacieuse; et bientôt elle ne dissimula plus ses projets d'abattre la Gironde. Un des plus grands moyens contre ce parti, fut de l'accuser d'intelligence avec le roi. Ce fut pour cela que les municipaux vinrent presque tous à la barre, dire qu'en examinant les papiers trouvés aux Tuileries, on avait acquis la preuve de la trahison des Girondins. La Convention décréta que le scellé serait mis sur les papiers dénoncés, et qu'une commission les examinerait pour en faire un rapport. Le rapport fut fait; et l'on y remarqua bien quelques attaques contre la Gironde : mais les principaux traits en furent dirigés contre Louis XVI, alors prisonnier au Temple, et surtout contre les relations que ce prince avait eues avec Adrien Duport, Barnave, les frères Lameth, et d'autres députés, qui avaient siégé à l'extrême gauche de l'Assemblée constituante, et s'y étaient montrés les partisans les plus prononcés de la révolution. Voilà de quelle manière on arriva au procès du roi. Ce fût pour ses rapports avec des révolutionnaires très-déclarés, que d'autres révolutionnaires le mirent en jugement. Son malheur fut de se trouver au milieu de la lutte de divers partis également féroces, et également persuadés que leurs succès et même leur existence dépendaient de sa condamnation. Dès ce moment, il ne fut plus question que de ce terrible procès. De toutes les parties de la France, on fit arriver, contre le malheureux prince, des calomnies et des accusations de tous les genres. Le 30 nov., des cris de mort jetèrent l'effroi dans l'ame des citoyens. Danton, avec d'épouvantables vociférations, demanda que le *Tyran fût puni de ses forfaits.* Trois jours après, des pétitionnaires ayant fait entendre leurs plaintes contre la cherté des subsistances, Robespierre déclara que c'était dans les *machinations* des aristocrates, et surtout à la prison du Temple, qu'il fallait en chercher la cause. Il demanda que

Louis *Capet* fût jugé sur-le-champ, que sa *femme* fût traduite au tribunal criminel, et que leur fils restât enfermé jusqu'à la paix. La discussion s'étant établie dans les séances suivantes, Maximilien déclara que ce n'était pas d'un jugement qu'il s'agissait, mais d'une mesure politique. « Il n'y a point ici de pro» cès à faire, Louis n'est point un » accusé; vous n'êtes point des ju» ges, vous n'êtes et ne pouvez être » que des hommes d'état, et les re» présentants de la nation. Vous » n'avez point une sentence à ren» dre, pour ou contre un homme, » mais une mesure de salut public » à prendre, un acte de providence » nationale à exercer. Un roi détrôné » dans la république n'est bon qu'à » deux usages, ou à troubler la tran» quillité, et à ébranler la liber» té, ou à affermir l'une et l'au» tre à-la-fois. Or, je soutiens que » votre délibération va directement » contre ce but. En effet, quel est » le parti que la saine politique pres» crit, pour cimenter la république » naissante? c'est de graver profon» dément, dans les cœurs, le mépris » de la royauté, et de frapper de » stupeur tous les partisans du roi. » Donc présenter à l'univers son cri» me comme un problème, sa cause » comme l'objet de la discussion la » plus importante, la plus religieu» se, la plus difficile qui puisse oc» cuper les représentants de la na» tion; mettre une distance incom» mensurable entre le souvenir de » ce qu'il fut, et la dignité d'un ci» toyen, c'est précisément avoir » trouvé le secret de le rendre en» core dangereux. Louis fut roi, et » la république est fondée. La ques» tion qui vous occupe est décidée » par ces mots... Les peuples » ne jugent pas comme les cours ju» diciaires; ils ne rendent point » de sentences; ils lancent la fou» dre: ils ne condamnent pas les » rois, ils les replongent dans le » néant; et cette justice vaut bien » celle des tribunaux. Si c'est pour » leur salut qu'ils s'arment contre » leurs oppresseurs, comment se» raient-ils tenus d'adopter un mode » de les punir, qui serait pour » eux un nouveau danger? » Tout ce discours fut du même ton; chaque mot y était empreint de cette audace dans le crime, de cette franchise à le proclamer, qui fut le caractère particulier de cette époque. En parlant d'extermination et de mort, l'orateur se souvint cependant que, dans l'autre assemblée, il avait voulu abolir cette peine. « Pour moi, dit il, j'abhorre la peine » de mort, prodiguée dans vos lois; » et j'en ai demandé l'abolition à l'as» semblée, que vous nommez encore » constituante. Ce n'est pas ma faute, » si les premiers principes de la rai» son lui ont paru des hérésies: mais » vous (se tournant vers ses adver» saires), vous qui ne vous avisâtes » jamais de réclamer en faveur de » tant de malheureux, par quelle fata» lité, vous en souvenez-vous, pour » plaider la cause du plus grand de » tous les criminels? vous deman» dez une exception à la peine de » mort pour celui-là seul qui peut » la légitimer.... Il faut que Louis » meure, parce qu'il faut que la pa» trie vive. » Ce fut par de telles menaces que Robespierre porta la terreur dans l'ame des moins timides, et ce fut ainsi qu'il les précipita dans le crime le plus odieux qu'il pût leur faire commettre. Tous ceux qui ont suivi ce procès sont restés convaincus qu'aucun autre ne contribua plus que

lui à la condamnation. Lorsque l'arrêt de mort fut prononcé, les défenseurs se présentèrent à la barre pour en demander l'appel par devant la France toute entière, réunie en assemblées primaires. Tronchet prouva que, n'ayant été rendu qu'à une majorité de cinq voix (9), il était contraire à la jurisprudence du jury. Les principes que Robespierre avait soutenus à l'Assemblée constituante, étaient également en opposition avec cet arrêt; mais ne voulant pas se souvenir de ses premières opinions, il gourmanda les défenseurs de Louis XVI, pour avoir osé faire naître une discussion qui n'était, dit-il, qu'un appel à la guerre civile, et il proposa de déclarer perturbateur du repos public, quiconque y donnerait suite. Cependant les observations de Tronchet avaient frappé une partie des députés, même ceux qui venaient de voter la peine de mort. Guadet parut se repentir : il demanda que l'exécution fût différée ; et cette motion commençait à jeter des doutes dans l'assemblée, lorsque Merlin de Douai dit que Tronchet avait commis une erreur; que le code pénal n'exigeait pas les deux-tiers des voix pour la condamnation, que d'ailleurs la jurisprudence du jury n'était pas celle de la Convention. Cette réplique, toute sophistique et de mauvaise foi qu'elle fût, fit cesser les incertitudes. Robespierre termina la discussion par de nouvelles apostrophes aux défenseurs; et l'appel fut rejeté à une forte majorité. Dans la soirée, Treilhard, qui présidait, leva la séance; et les députés se séparèrent. Les Jacobins, qui voulaient que la Convention fût en permanence jusqu'après l'exécution du jugement, se livrèrent, pendant la nuit, à leurs fureurs accoutumées. Ils se réunirent dans la salle des séances, sur l'invitation de Robespierre. Santerre s'y rendit aussi, et mêla sa voix à celle des députés pour les rassurer; il garantit que la tranquillité publique ne serait pas troublée; il jura sur son sabre, que le sacrifice serait consommé (*Voy.* SANTERRE). Le lendemain, le sursis fut rejeté, et l'arrêt exécuté, le 21 janvier, à dix heures et demie du matin. Aussitôt les haines mutuelles, que le procès semblait avoir assoupies, reprirent toute leur activité. A peine les régicides eurent-ils appris, par les cris du dehors, que Louis n'existait plus, qu'ils s'attaquèrent avec une nouvelle fureur. Péthion, ayant proposé de sacrifier tous les ressentiments sur la tombe *du tyran*, on lui répondit par des accusations. La Montagne, dont Robespierre était alors le chef, applaudit, et la mort de Péthion fut résolue par celui qui, depuis quatre ans, se disait son ami, par celui qui avait partagé ses périls et ses triomphes. Maximilien ne le regardait plus que comme un rival; et déjà il ne pouvait point en supporter dans une carrière où son ambition et sa vanité lui montraient un pouvoir sans limites. La mort de Louis XVI ne fut pas seulement pour ses juges un signal de haine et de divisions; elle les environna encore presque subitement de craintes et d'alarmes. Les moins féroces, ceux qu'une impardonnable lâcheté avait entraînés, ne pouvaient cacher leurs

(9) Cette majorité n'a jamais été bien constatée. Les scrutateurs ne furent pas d'accord. Manuel, l'un d'eux, dit hautement que le scrutin avait été falsifié par ses collègues, et il sortit indigné, de la salle, dont les députés de la montagne avaient fait une véritable caverne : plus tard, il paya de sa tête ce généreux effort pour sauver le roi (*V.* MANUEL).

terreurs ; et ce fut surtout après la déroute de l'armée française à Aix-la-Chapelle, que ces terreurs se manifestèrent. Robespierre prit la parole, dans la séance du 8 mars, pour rassurer ses collègues ; et il leur parla des ressources de la ré« publique. Pour fixer ses destinées, » dit-il, il faut tenir le glaive sans » cesse levé sur la tête des cons» pirateurs ; il faut exterminer les » aristocrates, prendre des mesu» res contre les émigrés ; il faut » purger les armées de l'esprit aris» tocratique, qui s'est introduit » dans les états-majors. » On ne peut pas douter que, lorsqu'il prononça ce discours, Robespierre ne fût lui-même en proie à de très-vives alarmes ; mais il voyait que tout était perdu, s'il ne parvenait à rassurer les siens. Il sentait que le seul moyen de relever leur courage était de faire un grand étalage des ressources qui leur restaient, et surtout de les convaincre de la nécessité de rendre à leurs ennemis la terreur dont ils étaient eux-mêmes frappés. Deux jours après il parla dans le même sens, avec plus de violence encore, et finit par proposer un gouvernement et un tribunal révolutionnaires. Danton appuya cette double proposition par une harangue des plus véhémentes ; et le projet de Robespierre fut décrété dans la même séance, malgré les réclamations des Girondins. C'est réellement de cette séance, du 10 mars 1793, qu'il faut marquer le régime de terreur, par lequel la France fut gouvernée jusqu'à la mort de Robespierre. Ce fut d'abord, comme il l'avait voulu, contre les généraux, que se dirigea ce cruel système. Dumouriez devait en être la première victime ; mais ce général fut prévenu du danger, et il parvint à s'y soustraire (*Voy.* Dumouriez, au Supplément). Houchard, Custine, Biron, Beauharnais, et une foule d'autres, n'eurent pas le même bonheur. Jusqu'au 31 mai, les séances de la Convention ne présentèrent qu'une arène de gladiateurs, se défendant, s'attaquant sans relâche, et ne s'occupant que de leur ambition, de leurs haines et de leurs passions personnelles. Ces amis du peuple, ces philantropes par excellence, ne pouvaient plus se trouver ensemble dans les comités, pour y préparer leurs lois. Robespierre était membre de celui de défense générale : il déclara qu'il ne s'y rendrait plus, parce que Brissot en faisait partie, et il donna sa démission. La défection de Dumouriez lui fournit un nouveau prétexte pour attaquer les Girondins, qui avaient eu quelques rapports avec ce général ; et ses dénonciations contre ce parti recommencèrent avec un nouvel acharnement. A l'en croire, des hommes qui, dans l'assemblée législative, avaient concouru avec tant d'ardeur à renverser le trône, qui avaient ensuite comme lui voté la mort de leur roi, étaient des royalistes, des contre-révolutionnaires. Il ne cessait d'ameuter contre eux les Jacobins, la Commune et la populace, qui étaient alors complètement à sa disposition. On vit d'abord arriver à la barre la section de la Halle-au-blé, conduite par Réal, et demandant que vingt-deux députés, que l'orateur désigna, fussent chassés de la Convention. Robespierre appuya cette demande ; et il renouvela, à cette occasion, ses attaques contre la reine (*Voy.* Marie-Antoinette) : « Je » n'ose dire, ajouta-t-il d'un ton

» ironique, que vous devez frapper
» du même décret des patriotes aussi
» distingués que MM. Vergniaux,
» Guadet et autres. Je n'ose pas dire
» qu'un homme qui correspondait
» jour par jour avec Dumouriez,
» doit être au moins soupçonné de
» complicité : car, à coup sûr, cet
» homme est un modèle de patrio-
» tisme; et ce serait une espece de
» sacrilége que de demander le décret
» d'accusation contre M. Gensonné. »
La pétition de la Halle-au-blé, colportée dans la capitale, servit de modèle à trente-cinq sections, qui parurent à la barre. La Commune s'y fit aussi représenter; et l'orateur de la députation, qui était un jeune homme de vingt ans, prononça un des discours les plus remarquables de cette époque, où tant d'absurdités ont été dites. On crut, dans le temps, que Robespierre l'avait rédigé lui-même. Il y était établi en principe que l'initiative de l'insurrection appartenait à la Commune de Paris. Les Girondins le réfutèrent avec beaucoup de force et de talent, sans doute; mais à quoi servaient alors le talent et la raison? Tous ces mouvements n'étaient que le prélude du 31 mai 1793. Dans cette terrible journée, la plus vile populace, réunie au son du tocsin et du canon d'alarme, dirigée par Henriot et d'autres misérables, entoura l'assemblée et pénétra jusque dans son enceinte. Ce fut en sa présence, et au bruit de ses menaces et de ses vociférations, que tous les députés de la Gironde furent expulsés et décrétés d'accusation. (*Voy.* Brissot et Guadet.) Dès-lors Robespierre fut réellement le dictateur de la nouvelle république; dès-lors, tous ses projets, toutes ses motions, devinrent des lois. Aussitôt après son triomphe, il fit publier une adresse au peuple, dans laquelle étaient emphatiquement énumérés les avantages de son gouvernement, les crimes dont la révolution du 31 mai avait fait justice. Cependant tous ses ennemis n'étaient pas encore sacrifiés; et il lui en restait de très-redoutables dans le sein de la Convention. Le 2 août, il fit, de concert avec Couthon, descendre à la barre, son collègue Carra, qui était peut-être, de tous les écrivains, celui qui avait le plus efficacement servi ses projets; il l'accusa d'avoir voulu mettre le duc de Brunswick sur le trône de France, et le fit décréter d'accusation (*V.* Carra). Il attaqua ensuite Bourdon-de-l'Oise, l'accusant d'avoir destitué dans la Vendée, le général Rossignol, l'un des brigands les plus éhontés que la révolution ait produits; et il le traita avec une extrême hauteur, lui reprochant son *modérantisme*. Bourdon, s'excusant humblement, prouva sans peine qu'il n'avait pas mérité ce dernier reproche. « Nous avons,
» dit il, brûlé sept châteaux, trois
» villages, douze moulins! que vou-
« lait-on de plus? » Cette réponse, textuellement citée, fait assez voir quelles instructions et quels pouvoirs la Convention donnait à ses délégués. Peu de jours après, le même député, ayant demandé, aux Jacobins, que cette société fût *épurée*, Robespierre lui imposa silence avec la même fierté, et il fit entendre que l'on pourrait bien comprendre Bourdon lui-même dans la mesure qu'il proposait. Ce dernier s'humilia de nouveau; il dévora en secret cet affront. Maximilien était alors à son apogée; et toute la France tremblait devant lui. Depuis la chute de la Gironde, il se rendait assidûment au comité

de salut-public, devenu le centre et le moteur de tous les événements; et il y était réellement le chef du gouvernement le plus absolu et le plus cruel qui ait jamais existé. Chaque membre de ce comité était chargé d'une partie spéciale: Carnot avait les plans militaires; Barère les rapports; Robespierre s'était réservé la direction suprême des affaires étrangères, et celle de la police, qu'il organisa en bureau particulier, ce qui donna beaucoup d'inquiétude et de jalousie à ses collègues du comité de sûreté générale. Il avait ainsi la haute surveillance au dehors comme au dedans, et surtout la direction du tribunal où Fouquier-Tainville exécutait servilement ses ordres, et lui rendait compte jour par jour des opérations. Ce fut donc Robespierre qui provoqua successivement la mort de la reine, celle de madame Elisabeth, et celle de tant d'autres illustres victimes : ce fut aussi par son influence, et d'après ses instructions, que l'on poursuivit, par un même décret, et que l'on condamna par un même jugement, des classes nombreuses de citoyens, des habitants d'une ville, d'une province toute entière ; que l'on créa des conspirations, des complots imaginaires; que l'on forma des catégories, des listes de proscrits ; enfin ce fut par lui et par l'odieuse faction dont il était le chef, qu'il n'y eut plus, en France, un seul homme qui pût se flatter de n'être pas désigné aux bourreaux sous le nom d'*aristocrate*, sous celui de *fédéraliste*, de *Girondin*, de *modéré*, d'*accapareur*, ou de *suspect*. La proscription s'étendit à tous les âges, à tous les rangs; et, comme l'a dit le poëte Delille :

Le pauvre eut ses tyrans, le pâtre ses bourreaux.

Les assassinats du tribunal révolutionnaire, qui, à Paris seulement, faisait trancher plus de quarante têtes par jour, ne suffirent bientôt plus à la soif du sang. Le 5 nivôse an II (25 décembre 1793), Robespierre fit, au nom du comité de salut public, un long rapport sur les principes et le but du gouvernement révolutionnaire. « Ce gouvernement, » dit il, doit protection aux bons » citoyens; il ne doit aux ennemis » du peuple que la mort. » A la suite de ce discours, on vit s'organiser sur tous les points de la France les commissions, les comités, les armées révolutionnaires; des hordes de brigands se repandirent sur toute la surface de la république, poursuivant les habitants les plus paisibles, les plus vertueux jusque dans leur dernier asile, les arrêtant et les entassant dans d'innombrables prisons. C'était de là que les ordres des comités si dérisoirement appelés de *salut public* et de *sûreté générale*, envoyaient sans cesse à la mort des femmes, des enfants, des vieillards, des nobles, des plébéiens, des prêtres, des militaires, des hommes de tous les rangs et de tous les pays. Et quand l'instrument du supplice n'avait pas un mouvement assez rapide, les fusils, les canons, les fleuves, l'Océan, étaient les auxiliaires des échafauds. Les délégués de la Convention, qui parcouraient incessamment les départements et les armées, sous le nom de représentants du peuple en mission, avaient tout pouvoir à cet égard; et jamais on ne les vit rester au-dessous de leurs instructions. Ce fut surtout à Nantes, à Lyon et à Toulon, qu'ils se montrèrent plus terribles (*Voy* CARRIER, COLLOT-D'HERBOIS et FRÉRON). Il faut avoir vécu dans ces temps déplorables pour

croire à de tels crimes, et surtout pour imaginer de quelle façon ils étaient commis. On emprisonnait au nom de la liberté; on égorgeait, on dépouillait en invoquant l'humanité et la justice. Ce n'était point le délire d'un aveugle enthousiasme, ni l'acharnement contre un ennemi qui résiste; ce n'était pas non plus l'ivresse du soldat qui a risqué sa vie, qui a vu couler son sang: c'était une préméditation de cruauté, un fanatisme faux et factice, insultant à ses victimes par de grossières et plates ironies, se battant les flancs pour produire quelques froides déclamations; c'était, encore, un sentiment d'envie, une irritation stupide contre les personnes et les choses auxquelles s'était attachée une idée de respect et de devoir; enfin c'était la peur inspirée par de si épouvantables circonstances, et qui voulait faire disparaître jusqu'aux derniers objets de ses alarmes. Ces misérables avaient imaginé que la France était trop peuplée; et nous les avons entendus dire hautement, dans leur odieux jargon, qu'il fallait *supprimer* la moitié des habitants. Nous les avons entendus discuter sérieusement entre eux la question de savoir s'ils égorgeraient tous ceux qui avaient plus de soixante ans. Ils en étaient venus au point de parler de ces horribles projets avec le même sang-froid que s'il se fût agi de la chose du monde la plus ordinaire; et pour cela ils se croyaient des génies supérieurs, de profonds hommes d'état: ils ne doutaient pas plus de l'infaillibilité de leurs plans que de la solidité de leur puissance. Voilà ce que fut, pendant dix-huit mois, le régime qu'on a nommé, avec tant de vérité, le *règne de la terreur*. Plus de deux millions d'hommes périrent par les armes et par les supplices. Robespierre n'ordonna sans doute pas lui même personnellement tant de trépas; mais tous furent la conséquence et le résultat de son influence et de sa politique. L'un des plus odieux de tous ces crimes, l'un de ceux qui lui appartiennent le plus immédiatement, est, sans aucun doute, le meurtre de la famille Sainte-Amarante. Il avait dîné au sein de cette famille; tout le monde s'était empressé autour de lui: mais il n'y avait pas été aussi sobre que de coutume; et, troublé par les vapeurs du vin, il avait laissé échapper quelques secrets de sa politique. Ceux de ses amis qui étaient présents, en furent effrayés, et le lendemain ils vinrent l'en avertir. Le tyran trembla lui-même des suites que son imprudence pouvait avoir. Aussitôt toute la famille Sainte Amarante, tous les amis, tous ceux qui avaient assisté au fatal dîner, sont arrêtés, traduits au tribunal révolutionnaire et conduits au supplice; soixante et une victimes furent comprises dans la même condamnation, et elles traversèrent Paris, entassées sur des charrettes, revêtues d'une chemise, comme des assassins. Chaque jour voyait recommencer de pareils massacres, et tous étaient ordonnés pour des motifs aussi honteux. La France toute entière était dans la stupeur; personne ne songeait à résister: ceux qui avaient vu traîner à l'échafaud leurs parents, leurs amis, se préparaient à les suivre. Rien n'annonçait que cette effroyable tyrannie dût finir; et sans doute elle eût duré long-temps encore, si les tyrans ne se fussent détruits eux-mêmes, et si, pour nous servir de l'expression de l'un des hommes de cette époque, la

révolution n'eût pas elle-même dévoré ses enfans. Après la chute des Girondins, leurs vainqueurs s'étaient divisés en deux factions bien distinctes; celle des Cordeliers et celle des Jacobins; la première se composait d'hommes audacieux, et qui portaient encore plus loin que leurs adversaires, s'il était possible, l'exagération et la fureur révolutionnaire: mais Danton qui la dirigeait, manqua de suite et de plan dans sa conduite; il eut même la maladresse de s'éloigner quelque temps de Paris, tandisque Robespierre, son redoutable rival, profitant de toutes les circonstances, et disposant des immenses moyens que lui donnait sa suprématie au comité de salut public, aux Jacobins et à la Commune, ne négligea aucune occasion d'accroître sa popularité et son pouvoir. Lorsqu'il fut bien assuré d'avoir privé ses ennemis de tout moyen de résistance, il les attaqua au sein même de l'assemblée, fit décréter successivement d'arrestation Desmoulins, Lacroix, Clootz, Chabot, Danton (*Voy.* ces noms), en présence de ces terribles *Montagnards*, leurs amis, qui l'avaient tant aidé lui-même à s'emparer d'une autorité qu'ils devaient bientôt renverser, et qui n'osèrent pas alors faire un signe d'improbation. Robespierre enveloppa encore d'autres Conventionnels dans différents complots imaginaires, et il les envoya successivement à l'échafaud. C'était contre les plus audacieux, qu'il dirigeait ses attaques: il avait toujours méprisé leur grossièreté, leur cynisme; mais il craignait leur ambition et leur audace: il ne voyait de sureté pour lui qu'en les immolant. Ce fut ainsi que l'assemblée se vit décimer à-peu-près chaque mois; ce qui a fait dire plus tard que Robespierre l'avait mise en *coupe réglée.* Il se débarrassait aussi en même temps des hommes qui pouvaient lui donner de l'ombrage hors de l'assemblée (*Voy.* CHAUMETTE et HÉBERT). Ainsi, dans le sein de la Convention, comme au dehors, tous ceux qui avaient montré quelque courage, tous ceux qui étaient environnés de quelque popularité, durent trembler devant lui, ou se préparer à la résistance. Ils s'y préparèrent en effet secrètement; et cette nécessité de leur propre conservation, dans laquelle il plaça ses rivaux et ses complices, fut le salut des gens de bien. Ce fut surtout à l'égard de Tallien qu'il commit cette faute. Ce député s'était plaint dans une séance des Jacobins, de la lenteur du tribunal révolutionnaire, et il avait demandé la création de nouvelles commissions, afin, dit-il, de juger les aristocrates *qui levaient encore la tête :* Robespierre répondit qu'il n'était pas vrai que les aristocrates levassent la tête; que d'ailleurs, ils n'étaient pas les ennemis les plus dangereux de la république.... Tallien comprit cette apostrophe : il vit toute l'étendue du péril où il s'était engagé; et ne pouvant faire mieux alors, il dissimula, déclarant humblement qu'il s'était trompé. Un peu plus tard, Robespierre l'apostropha encore dans une séance des Jacobins; et, dans la même harangue, il désigna Bourdon de l'Oise et Fouché (*Voyez* ces deux noms) : il traita ce dernier de brigand, de voleur, et l'attaqua dans plusieurs séances. Fouché ne sut point répondre; il manquait d'éloquence: mais c'était un des plus habiles et des plus rusés de l'assemblée; il vit,

comme Tallien, le danger qui le menaçait ; et tous les deux sentirent le besoin de réunir leurs efforts. D'autres encore, tels que Bourdon, Fréron, Barras, etc., que Robespierre avait aussi imprudemment menacés, éprouvèrent le même besoin; et ce fut ainsi que l'aveugle tyran réunit lui-même contre lui, par la nécessité de leur salut commun, des hommes qui ne demandaient pas mieux que de lui obéir encore. Cependant son influence était toujours très-grande; elle s'augmenta même, à cette époque, par une circonstance dont il sut profiter. Le 23 mai 1794, Cécile Renaud, fille d'un marchand de papier, s'étant présentée chez Robespierre, pour lui parler, et ayant été arrêtée, répondit froidement aux gens qui l'interrogèrent, que son intention avait été de voir un tyran; et, parce que l'on trouva un couteau dans sa poche, on jugea qu'elle était venue pour assassiner ce tyran. Traduite au tribunal révolutionnaire, avec son père, sa mère et toute sa famille, ils expirèrent sur l'échafaud. Quelques partisans de Danton, qui ne la connaissaient pas, un nommé Ladmiral accusé d'avoir voulu assassiner Collot-d'Herbois, et que Robespierre prétendit aussi l'avoir attendu dans la même intention, d'autres enfin qui étaient détenus depuis plusieurs mois, et qui ne s'étaient jamais vus, périrent comme ses complices. Cette affaire dont on fit grand bruit, rétablit la popularité de Robespierre, qui avait commencé à baisser. Les sections de Paris vinrent remercier l'Être-suprême, d'avoir conservé les jours du sauveur de la patrie; et, pour expier un si grand attentat, les bourreaux redoublèrent d'activité, les échafauds furent inondés de plus de sang. Aux Jacobins, ceux-mêmes qui conspiraient contre le tyran, et qui ne devaient pas tarder à s'en vanter publiquement, se présentèrent, avec la dernière bassesse, pour lui adresser des félicitations: il les reçut avec dédain, et sembla persuadé que cette circonstance allait lui donner tous les moyens de se défaire de ses ennemis. Ce fut dans ce temps-là qu'il lut un long rapport à la Convention sur les moyens de rétablir la morale, et qu'il voulut bien reconnaître l'existence de Dieu et l'immortalité de l'ame. Il fit en conséquence décréter des fêtes publiques, qui furent consacrées à la nature, au genre humain, à la liberté, à l'égalité, à la république, à la haine des tyrans et des traîtres, à la vérité, à la justice, à la pudeur, à la gloire, à l'immortalité, à l'amour conjugal, à l'amour paternel, etc. etc. Tous ces nouveaux cultes devaient paraître aux hommes de cette époque, d'amères railleries ou de sanglants outrages: ils furent néanmoins admis sans opposition. La fête à l'Être-suprême fut célébrée la première. On éleva sur la terrasse des Tuileries un échafaudage immense, et sur le sommet duquel fut placé le siége de Robespierre, qui était alors président de l'assemblée. Tous les conventionnels furent rangés sur des bancs inférieurs, et ils semblaient ainsi reconnaître leur souverain. Maximilien y parut avec un habit à la polonaise, que David avait dessiné, et tenant un bouquet à la main. Il prononça, avec fermeté, un discours (10) dans lequel il menaça encore ses ennemis. Ce spectacle fut vérita-

(10) M. Barbier, dans son *Dictionnaire des anonymes*, dit que l'abbé Martin est auteur de ce discours.

blement imposant ; la foule des spectateurs était très-considérable. Le plus grand nombre n'y était venu que pour entendre, de la bouche même de Robespierre, l'ordre d'arrêter l'effusion du sang : mais cet espoir fut cruellement déçu ; le tyran annonça de nouveaux supplices. La fête fut célébrée partout, jusque dans les prisons; et le tribunal révolutionnaire lui-même suspendit, du moins ce jour-là, ses homicides opérations. Quoique Robespierre n'y prît alors aucune part, ces opérations n'avaient point été ralenties. L'impulsion était si violente, qu'une révolution complète pouvait seule y mettre un terme. La lutte était commencée; mais l'issue en paraissait fort incertaine. La majorité des Jacobins, et même celle de la Convention, tenaient pour Robespierre : mais les Cordeliers et le comité de sûreté-générale étaient au nombre de ses ennemis ; et ce comité, composé des plus ardents révolutionnaires, avait dans ses mains tous les moyens d'une vaste police. C'était surtout contre les débris du clergé qu'il dirigeait ses coups. Robespierre, sans avoir d'autre projet que celui de s'opposer à ses adversaires, entreprit de défendre les ecclésiastiques, dont le comité de sûreté-générale s'était promis d'exterminer jusqu'au dernier. C'était dans cette intention, que ces furieux avaient imaginé une conspiration de prêtres et de *fanatiques*, établie sur les conférences d'une espèce de folle, nommée Catherine Théos, avec le chartreux dom Gerle, qui était loin, lui-même, d'avoir conservé son bon sens. La conspiration étant arrangée, Vadier en fit le rapport, et conclut, en termes assez clairs, à l'extermination de tous les ecclésiastiques. Robespierre réduisit aisément cette conspiration à sa juste valeur, et tous les projets du comité se trouvèrent renversés : mais en dévorant cet affront, Vadier se promit d'en tirer vengeance ; et dès-lors, il se dévoua tout entier au parti de Tallien et de Bourdon. Tout fier d'un succès éphémère, Robespierre eut encore la maladresse de menacer ses ennemis, et d'annoncer hautement que son intention était de punir les crimes des représentants qui avaient eu des missions, et qui venaient d'être rappelés par ses adversaires. La vue du danger releva leur courage; et, certains de leur perte, ils tentèrent de se sauver par un coup d'audace. Le 10 juin, Tallien, Ruamps et Bourdon, ayant osé insinuer une accusation contre le comité de salut-public, Robespierre, soutenu par Barère et Billaud-Varennes, les repoussa avec une grande supériorité. Mais la discorde s'introduisit alors dans le comité de salut public : Barère, Collot d'Herbois, Carnot, montrèrent de l'incertitude; et Billaud-Varennes, qui venait de se lier avec les débris de la faction Dantonnienne, osa accuser Maximilien d'aspirer à la dictature, et de vouloir immoler encore à son ambition un grand nombre de ses collègues. Cette défection donna de vives inquiétudes à Robespierre ; il s'éloigna entièrement du comité, et passa quarante jours dans la retraite, occupé à tracer des plans, à composer des discours. Le 8 thermidor (26 juillet 1794), il reparut à la Convention, et monta à la tribune avec un long discours écrit. Toute l'assemblée, attendant un grand événement, restait dans le silence et l'effroi. Selon sa coutume, Robespierre vanta sa vertu et

son patriotisme; il parla de probité, de morale, insista sur la nécessité de renouveller le comité de sûreté générale, et de le soumettre au comité de salut public, qui devait être lui-même épuré; il s'adressa plus particulièrement au centre, sur lequel il fondait alors tout son espoir. Signalant ensuite le parti qui venait de se former contre lui, et qui voulait le charger de tous les torts, de tous les crimes commis, il désigna Vadier qui présidait le comité de sûreté générale, accusa Cambon d'avoir porté la contre-révolution dans les finances, se plaignit de la *légèreté académique* avec laquelle Barère annonçait les victoires des armées; accusa les fripons; enfin il insista pour le maintien du gouvernement révolutionnaire. Bourdon de l'Oise fut le premier qui osa parler après Robespierre; il demanda que son discours fût envoyé à l'examen des comités avant d'être imprimé, sous prétexte qu'il pouvait s'y être glissé des erreurs. Des erreurs dans un discours de Robespierre! Ce mot frappa tous les esprits; et le combat fut engagé. Vadier, Billaud, Cambon, et d'autres encore, parlèrent contre le tyran. L'impression de son discours fut mise aux voix; et vingt de ses amis seulement se levèrent pour l'obtenir. Cependant, le même jour, il alla le lire aux Jacobins, et y fut vivement applaudi. La société ordonna qu'il serait imprimé et distribué à tous les clubs. Encouragé par ce succès, et pressé par ses amis, Robespierre reparut le lendemain à la Convention, décidé à braver l'orage. Tout le monde prévoyait que la lutte serait terrible. Collot-d'Herbois lui-même qui était président, n'osa pas occuper le fauteuil; il le laissa à Thuriot. Saint-Just monta le premier à la tribune; et après avoir prononcé, d'un ton embarrassé, quelques phrases insignifiantes, il annonça qu'il allait indiquer des remèdes aux maux de la patrie. Tallien ne le laissa pas achever: « Et moi aussi, dit-il, je » proposerai des remèdes aux maux » de la patrie. Je demande la per- » manence de l'assemblée. » Onze députés seulement se levèrent contre cette proposition. Dès qu'elle fut adoptée, Tallien reprit la parole, et après un discours véhément, il demanda que Robespierre et Henriot fussent décrétés d'arrestation. Billaud Varennes appuya cette proposition, et il interpella Maximilien, lui reprochant de s'être absenté du comité, lorsqu'il avait désespéré du succès des armées, et parce qu'il avait voulu se ménager le moyen d'accuser ses collègues des revers qu'il prévoyait. Vadier lui reprocha de s'être emparé de la police au mépris des décrets, d'avoir environné les représentants d'espions et de délateurs, etc. Ce fut en vain que Robespierre tenta à plusieurs reprises de se faire entendre. Sa voix était étouffée par les cris, *A bas le tyran; tu n'as pas la parole*. Ces mots terribles retentissaient dans toute la salle, et l'on y ajoutait encore: *Tu l'as refusée à Danton, tu l'as refusée à Lacroix*. Déjà le tyran n'était plus: c'était à qui finirait de briser une idole renversée; c'était à qui lui porterait les derniers coups. Dans une crise aussi terrible, il montra cependant quelque énergie; il osa même menacer, et dit avec un air de supériorité à Tallien, qui demandait la parole pour ramener la discussion à son véritable point de vue: « Je » saurai l'y ramener. » Enfin, après

de vives et longues altercations, lorsque Tallien eut déclaré qu'il poignarderait lui-même le nouveau Cromwell, s'il n'était pas à l'instant décrété d'arrestation (*Voyez* TALLIEN); lorsque Billaud-Varennes et d'autres chefs de la montagne eurent parcouru la salle, dissipant les incertitudes des uns et rassurant le courage des autres, le décret fut enfin mis aux voix et adopté contre Maximilien Robespierre, puis, contre son frère, contre Saint-Just, contre Couthon et contre Lebas. Robespierre, se tournant alors vers les vainqueurs, s'écria : « Les brigands triomphent. » Assis sur son banc il parcourait des yeux toutes les parties de la salle, et semblait tour-à-tour réclamer l'appui de la montagne, celui du centre et des tribunes; il ne paraissait point disposé à se soumettre au décret : on le lui fit signifier par un huissier; il le reçut avec dédain et continua de rester immobile. Son frère, Couthon, Saint-Just et Lebas restaient dans la même attitude, tandis qu'un grand nombre de voix criaient : *En prison; obéis à la loi; c'est ainsi que tu as traité Danton.* « C'est donc Danton que vous voulez venger, dit Robespierre. » Oui, lui répondirent ses collègues; et pendant ce temps quatre huissiers l'avaient entouré, le pressant d'obéir : ils le poussèrent jusque dans l'enceinte de la barre. Lorsqu'il y fut réuni aux députés qui devaient partager son sort, on les conduisit tous dans la salle du comité du sûreté générale; mais alors l'embarras devint plus grand. Il fallait les mener en prison; et tous les agents de la commune, toutes les troupes d'Henriot, qui environnaient la salle, étaient du parti de Robespierre : ils l'auraient infailliblement délivré, s'ils l'eussent vu passer. On fit venir plusieurs voitures de place, et l'on y enferma les prisonniers, qui traversèrent ainsi secrètement la foule pour aller à différentes maisons de détention. Robespierre fut conduit à celle du Luxembourg; mais le concierge, qui était un agent de la Commune, se prosterna à ses genoux et lui ouvrit les portes dès que l'escorte fut partie. Robespierre se rendit alors à la maison de ville, où le maire Fleuriot, Payan et d'autres amis, jurèrent de le défendre. Se voyant ainsi entouré de ses partisans, Maximilien annonça qu'il allait marcher contre la Convention. Il se crut un instant victorieux; et il pouvait l'être si le stupide Henriot l'eût mieux secondé (*V.* HENRIOT), ou s'il eût été capable de mettre lui-même l'épée à la main, et s'il n'eût pas perdu un temps précieux à discourir, tandis que l'assemblée, restée en permanence, le mettait hors de la loi, lui et les siens, et tandis qu'elle nommait Barras et six autres commissaires pour diriger la force armée. Bientôt de nombreuses colonnes marchèrent sur la maison commune; et les mêmes soldats, qui tout-à-l'heure devaient servir le tyran, sous les ordres d'Henriot, vinrent les assiéger l'un et l'autre, dans leur dernier asile. Cet asile fut aussitôt emporté; et Maximilien, épouvanté, voyant tous ses amis en fuite, se fracassa la mâchoire d'un coup de pistolet, qu'il plaça lui-même dans sa bouche (11). Porté alors dans la salle du comité

(11) On a dit, dans le temps que c'était un gendarme nommé Médal, qui l'avait tué d'un coup de pistolet : mais Barère affirma positivement, dans le rapport qu'il fit trois jours après, sur la journée du 9 thermidor, que Robespierre avait tenté de se tuer lui-même; et le rapport du chirurgien, qui pansa sa blessure, le prouve sans réplique.

de salut public, il fut étendu sur la table où il avait signé tant d'arrêts de mort. On mit un léger appareil sur sa blessure, et il passa ainsi une journée toute entière en proie à d'horribles souffrances, ne pouvant se faire entendre, et livré aux derniers outrages de ses ennemis. Comme il voulut essuyer le sang qui couvrait son visage, on lui présenta un linge déjà ensanglanté, qu'il repoussa : « C'est du sang, lui dit-on, c'est ce » que tu aimes! » Il regarda dédaigneusement celui qui lui parlait ainsi, et s'essuya avec tranquillité. Il fut transporté ensuite dans les prisons de la conciergerie; et à quatre heures du soir, 10 thermidor (28 juillet 1794), on le conduisit au supplice sur une charrette, entre Couthon et Henriot. La foule des spectateurs était immense; et de nombreux applaudissements le suivirent jusqu'à la place Louis XV, qui s'appelait alors, à si bon droit, la place de la Révolution. Les gendarmes de l'escorte montraient, avec le bout de leur sabre, sa figure pâle et sanglante. Le cortége ayant passé devant la maison qu'il habitait, la populace, par un raffinement de cruauté fort en usage à cette époque, le fit arrêter; et des femmes dansèrent devant la voiture. Quand il fut sur l'échafaud, le bourreau ayant arraché brusquement l'appareil mis sur sa blessure, il jeta un cri douloureux; ses deux machoires se séparèrent; le sang jaillit en abondance, et sa tête offrit le spectacle le plus hideux. Il mourut le dernier de onze de ses complices. Le lendemain soixante et dix membres de la Commune et du tribunal révolutionnaire, comme lui mis hors de la loi, périrent sur le même échafaud. Le sang ne cessa de couler que deux jours après sa mort; et plusieurs malheureux durent alors leur salut à un retard de quelques heures (*Voy.* ROCHAMBEAU). S'il eût vécu dans un autre temps, cet avocat aurait sans doute achevé paisiblement sa carrière dans l'étroite sphère d'un tribunal de province, où ses passions haineuses et jalouses, son esprit faux et sophistique, n'auraient pu avoir d'autre résultat que des débats plus ou moins vifs, et la perte de quelques procès. En changeant sa destinée, la révolution ne lui fut pas moins funeste qu'à ses innombrables victimes. Il périt à la fleur de l'âge (à trente-cinq ans): sa vie fut très-orageuse; et ses derniers moments furent extrêmement douloureux. De tant de misérables qui se souillèrent dans ce temps-là par d'atroces brigandages, il a laissé le nom le plus abhorré. Cependant il ne faut pas croire qu'il ait été l'auteur de tous les crimes dont on a chargé sa mémoire. Parmi ses collègues des comités, et surtout parmi ceux qui furent envoyés dans les départements et aux armées, plusieurs portèrent la cruauté bien au-delà des instructions et des ordres qu'il leur avait donnés; et dans ce nombre il en est qui, après avoir contribué à le renverser, se sont présentés, encore tout converts de sang et de dépouilles, comme les défenseurs de la justice et de l'humanité (*Voy.* FRÉRON, TALLIEN, BILLAUD-VARENNES et FOUCHÉ, les deux derniers au Supplément). On peut dire que, semblable a ces animaux impurs que quelques peuples de l'antiquité chargeaient de toutes les iniquités d'une nation (12), Robespierre a été accusé, après sa chute, de tous les crimes de ses complices

(12) Le bouc émissaire des Hébreux.

et même de ceux de ses ennemis. Il est constant que ce fut pendant qu'il s'éloigna des comités, quelques semaines avant sa mort, que la terreur fut portée au plus haut degré, et que les exécutions se multiplièrent avec une épouvantable rapidité; il est également sûr que son intention était alors d'y mettre fin. C'est moins à sa générosité, sans doute, qu'à sa politique, qu'il faut attribuer cette résolution; mais il est probable que c'est parce qu'il différa de l'exécuter, qu'il fut renversé; et s'il n'osa pas l'annoncer hautement, c'est parce qu'il craignit l'opposition de ceux qui le renversèrent, et qui s'apprêtaient à l'accuser de *modérantisme* s'il leur en avait fourni l'occasion. Ce furent les mêmes hommes qui l'accusèrent de leurs crimes, lorsqu'ils l'eurent renversé. Du reste, la nature ne semblait point l'avoir destiné à jouer un aussi grand rôle: il n'avait aucun de ces talents supérieurs, ni de ces brillants avantages qui assurent le succès des entreprises politiques. Son corps était faible, sa figure sombre et fort dure, sa voix presque éteinte; il était sans courage, sans imagination, et tout-à-fait dépourvu de ce qui en impose à la multitude. Ce ne fut qu'à force de petites ruses, d'obstination, et surtout par le hasard d'une foule de circonstances imprévues, qu'il parvint à renverser ses rivaux. Voilà dans quelles mains les révolutions populaires font tomber le pouvoir! Et c'est après de tels exemples que l'on voit encore des sophistes hypocrites déplorer le sort des peuples qui obéissent à un pouvoir héréditaire! On lit, dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, et dans la relation d'O'Meara, des choses assez curieuses sur cet homme extraordinaire. Buonaparte croyait que Robespierre avait montré dans sa conduite plus de vues et de suite qu'on ne l'a pensé généralement; qu'après avoir renversé les factions qu'il avait eu à combattre, son intention était de rétablir l'ordre; mais que n'étant pas assez fort pour arrêter la révolution, il avait été entraîné par le torrent, comme tous ceux qui, avant lui Buonaparte, avaient formé une pareille entreprise. Napoléon ajoutait en preuve, qu'étant à l'armée de Nice, il avait lu, dans les mains du frère de Maximilien, des lettres où celui-ci exprimait le projet de faire cesser la terreur. Interrogé un jour sur la mort de Robespierre, Cambacérès répondit à l'empereur, que c'était *un procès jugé, mais non plaidé;* et il ajouta que le discours du 8 thermidor, dont la Convention avait refusé l'impression, était plein des plus grandes beautés (13). Il est vrai que Maximilien avait beaucoup acquis depuis l'assemblée constituante, et que son talent fut bien plus remarquable à la Convention nationale. Dans la dernière de ces assemblées, ses vues étaient sans contredit beaucoup plus étendues que celles de la plupart des hommes qui l'entouraient. Il est permis de croire que ses projets avaient quelques rapports avec ceux que Buonaparte exécuta plus tard; mais les circonstances étaient bien différentes: il manquait surtout à Robespierre d'être environné du prestige militaire. Au fond, son caractère et ses idées eurent quelque ressemblance avec celles du prisonnier de Sainte-Hé-

(13) Robespierre avait remis son manuscrit aux Jacobins, et ce manuscrit fut envoyé à l'impression. Le lendemain, après sa victoire, la Convention le fit demander à la Société des Jacobins; mais on refusa de le remettre, et l'impression en fut achevée. Il n'en fut distribué que quelques exemplaires; et ils sont devenus rares.



lène ; et ce n'est pas tout-à-fait sans raison qu'on a appelé celui-ci le *Robespierre à cheval*. Mais s'il est vrai, comme l'on n'en peut douter, que Buonaparte ait aspiré à la monarchie universelle, il est au moins bien sûr que Robespierre n'eut pas d'autre ambition que de gouverner la France dans ses limites. Dépourvu de tout moyen, de toute idée militaire, il sentait son insuffisance sous ce rapport; et c'est pour cela qu'il redoutait les généraux. Voulant que la république pût se passer de leurs services, il s'occupa de pacifier l'Europe dès qu'il fut maître du gouvernement, et dès qu'il dirigea la diplomatie du comité de salut public. Ce fut pour cela, sans doute, qu'il fit périr Anacharsis Clootz, chef des propagandistes, parce qu'il sentit que la propagande serait le plus grand obstacle à ses vues. Maximilien était très-soigné dans ses vêtements, et dans sa coiffure; il conserva, sous ce rapport, les mêmes habitudes jusqu'à ses derniers moments, au milieu des sans-culottes les plus dégoûtants par leur cynisme et leur malpropreté. Ses goûts ne ressemblaient en rien à ceux de ces gens-là, et il avait beaucoup de mépris pour la plupart d'entre eux. Une loge au Théâtre français lui était réservée, et le directeur venait la lui ouvrir lui-même. Un jour qu'il aperçut plusieurs députés en face de lui, il dit avec humeur : « Je » rencontre de ces gens là partout. » Lorsqu'il se rendait à l'assemblée ou aux Jacobins, il était toujours escorté par cinq ou six séides armés de bâtons, que l'on appelait tout-bas ses gardes-du-corps. On a fait pour lui l'épitaphe suivante :

De ce tyran ne pleure point le sort;
Car s'il vivait, tu serais mort.

Il logea long-temps dans la maison d'un menuisier nommé Duplay, connu dans son quartier par sa probité. La femme, les filles, le fils de cet homme, jouissaient de la même réputation. Robespierre en fit des jacobins furieux. Le mari devint juré au tribunal révolutionnaire, et la femme une furie de guillotine : mise en prison après la révolution du 9 thermidor, elle s'y pendit. On l'appelait alors la reine douairière, en faisant allusion au commerce que Robespierre avait eu avec une de ses filles. Le fils, extrêmement jeune, était un des satellites du tyran. Il est facilement revenu de ses erreurs, et s'est fait remarquer depuis par une bonne conduite. Voici la liste des ouvrages de Robespierre: I. *Plaidoyer pour le sieur Vissery* (pour les paratonnerres), 1783, in-8°. (Voy. le *Journal des savants*, mars 1784, page 180). II. *Discours couronné par la société royale de Metz* (sur les peines infamantes), Amsterdam, (Paris), 1785, in-8°. III. *Eloge de Gresset*, Discours qui a concouru pour le prix proposé par l'académie d'Amiens en 1785, Londres, (Paris), 1785, in-8°., de 48 pag. Cet écrit respire les plus sages principes, l'amour du roi et des institutions monarchiques et religieuses. IV. *Éloge de M. Dupaty*, président à mortier au parlement de Bordeaux, 1789, in-8°. V. Discours sur l'organisation des gardes nationales, 1790 (Voy. le *Journal des savants* de février 1791, p. 107), et une trentaine de discours, opinions, rapports, etc., imprimés séparément, et insérés dans le Moniteur et autres journaux, mais qui n'ont pas été réunis en collection. VI. Le *Défenseur de la constitution*, in-8°., journal publié

en 12 numéros depuis avril jusqu'à la fin d'août 1792. Au commencement de la Convention, il fut continué sous ce titre : *Lettres de Maximilien Robespierre, membre de la Convention nationale de France, à ses commettants*, et il en parut jusqu'à la fin de 1792, 12 numéros. Le premier trimestre de 1793 n'a que 10 numéros. Le numéro 9 porte le titre de *Lettres aux Français*. Ce journal, publié ainsi d'une manière très-irrégulière, eut peu de succès. Outre la *Conjuration de Robespierre*, par Montjoie, 1794, in-8°.; *La vie et les crimes de Robespierre*, par Desessarts, 1798, 2e vol. in-12, et une foule de pamphlets publiés à la même époque, on peut citer la *Mort de Robespierre*, tragédie en 3 actes et en vers (par Sérieys), 1801 in-8°. Les renseignemens les plus sûrs et les plus positifs sur les crimes de Robespierre, se trouvent dans le *Rapport de l'examen des papiers trouvés chez Robespierre et ses complices par Courtois*, 2 vol. in 8°. (*V.* COURTOIS, au Supplément.) B—U et M—DJ.

ROBESPIERRE *le Jeune* (AUGUSTIN-BON-JOSEPH), fut le servile imitateur de son frère, et n'eut aucune importance personnelle. Il dut, comme son aîné, son instruction à des secours étrangers; et ce fut par la protection de l'abbaye de Saint-Waast d'Arras, qu'il obtint une bourse au collége de Louis-le-Grand. Il y fit des études médiocres, revint dans sa province, et fut nommé, par l'influence de son frère, lors de l'établissement des nouvelles administrations, procureur de la commune : il en remplit les fonctions en insolent despote, parlant toujours de liberté, d'humanité, de bonheur du peuple. En 1792, les électeurs de Paris, devenus les instruments des misérables qui avaient fait la révolution du 10 août et dirigé les assassinats de septembre, nommèrent Augustin Robespierre, député à la Convention nationale. Au commencement d'octobre, lorsque Louvet attaqua si vivement Robespierre l'aîné, on vit le frère de celui-ci s'élancer à la tribune, où il fut interrompu, et ne put rien dire qui méritât d'être rapporté. Au mois de décembre, il obtint que les blessés dans l'attaque des Tuileries, au 10 août, reçussent à titre de récompense une somme de trois cents francs. Le 5 janvier 1793, il essaya de compromettre Roland, déjà vivement poursuivi par Maximilien, et prétendit que ce ministre s'était transporté à Ville-d'Avray, chez Thierry, valet-de-chambre du Roi, pour enlever des papiers qui auraient établi ses rapports avec Louis XVI. Roland le démentit; et Robespierre le jeune, ne pouvant appuyer sa dénonciation d'aucune preuve, accusa Roland d'employer les deniers de l'état à répandre les écrits de Brissot. Toutes ces imputations étaient si maladroitement dirigées, que l'assemblée n'osa pas y donner suite; elle passa à l'ordre du jour. Dans le procès du Roi, il vota, comme son frère, pour la mort, contre l'appel au peuple et contre le sursis. Le 5 mars, il demanda qu'on interdît la parole à Isnard, qui faisait un tableau frappant de l'épouvantable anarchie où la France était plongée. Alors le parti de la Montagne, de concert avec la Commune, préparait contre les Girondins la conspiration qui éclata le 31 mai. Le 6 avril, Robespierre le jeune fit décréter que Bonnecarrère et Laclos seraient mis en arrestation; mais il demanda inutilement que Victor de Bro

glie fût également arrêté. La Commune de Paris avait établi un comité de correspondance entre cette ville et les départements. Les Girondins dénoncèrent cette correspondance, en accusant la Commune de vouloir renverser la Convention pour se mettre à sa place: Robespierre demanda qu'il fût au contraire déclaré qu'elle avait bien mérité de la patrie. Le 31 mai, il répéta les déclamations de son frère contre les Girondins. Ce sont ces perfides, dit-il, qui ont fait sonner le tocsin, et tirer le canon d'alarme (c'était par les ordres d'Heuriot qu'on l'avait tiré). Le 1er. juin, Robespierre le jeune se joignit à Legendre, et voulut arracher de la tribune Lanjuinais, qui résistait encore, avec courage, à ceux qui allaient le proscrire. La minorité de la Convention ayant exclu les chefs de la majorité, et forcé les subalternes au silence, envoya Robespierre le jeune dans le midi, avec le titre de représentant du peuple. Il écrivit d'Ollioulle, au mois de décembre, que les Anglais, en se retirant de Toulon, avaient mis le feu à la flotte française et à l'arsenal. La ville était déserte, et l'on n'y trouvait plus que des forçats qui avaient brisé leurs chaînes. Deux jours après il entra dans de plus grands détails sur ces événements: il résultait de sa lettre, signée aussi de ses collègues Ricard, Salicetti, Freron et Barras, que les Anglais avaient brûlé neuf vaisseaux, et en avaient emmené trois; qu'il en restait encore quinze dans le port, au nombre desquels était le superbe *Sans-culotte*, de cent trente canons. « La vengeance » nationale se déploie, disaient les » commissaires. On fusille à force; » déjà tous les officiers de la marine » sont exterminés, et nous envoyons » les conspirateurs sous le feu de la » foudre. »(1) Après la reprise de Toulon, et les terribles exécutions qui eurent lieu à Marseille, mis en état de siége par les représentants, Robespierre le jeune revint à Paris. Il ne parla guère qu'aux Jacobins, où il donna de nouveaux détails sur sa mission. Alors, cette société était divisée; Maximilien Robespierre était sourdement menacé: il invita son frère et ses amis à faire taire leurs querelles. Envoyé de nouveau à l'armée d'Italie, Augustin annonça la prise d'Oneille, et revint à Paris, où il s'efforça inutilement de rétablir la paix parmi les Jacobins, plus divisés encore, que lors de son premier voyage. Enfin le 9 thermidor arriva: il n'avait point pris part aux débats des séances précédentes, et il aurait pu échapper à la proscription; mais lorsque son frère fut décrété d'arrestation, il déclara qu'il partagerait son sort: il le partagea en effet, et fut mis hors de la loi comme lui. Pour échapper aux gendarmes, il se jeta par une des fenêtres de l'hôtel-de-ville, se cassa la jambe, et fut porté en cet état à l'échafaud. Il périt ainsi victime de son dévouement pour son frère, qui l'appelait avec autant d'exactitude que de vanité, une *bête*. B—U.

ROBILANT (ESPRIT-BENOÎT NICOLIS DE), lieutenant-général d'infanterie, commandant en chef du corps royal du génie militaire du roi de Sardaigne, habile ingénieur, savant chimiste et minéralogiste, naquit à Turin, en 1724, d'un homme fort instruit dans toutes les par-

(1) Il est remarquable que les députés qui étaient à Lyon, tenaient précisément le même langage, et envoyaient aussi les conspirateurs *sous le feu de la foudre*.

ties de l'art militaire et de l'architecture civile, auteur du traité intitulé : *La Science de la guerre.* Le jeune Robilant marcha de bonne heure sur les traces de son père. Il apprit l'architecture civile et militaire, sous Bertola, le Vauban du Piémont, et fut instruit dans la théorie et la pratique de l'artillerie, sous le commandeur de Vincenti. Au commencement de la guerre entreprise en 1742, par le roi Charles-Emanuel III, de concert avec la reine de Hongrie, pour arrêter les progrès des Espagnols dans la Lombardie, le chevalier de Robilant entra au service en qualité de lieutenant au corps royal de l'artillerie. Il montra autant de zèle que de talent, dans tout le cours de cette guerre, jusqu'à la paix d'Aix-la Chapelle, en 1748. Il se distingua successivement aux siéges de Modène, de la Mirandole, du château de Plaisance, à la bataille de Campo-Santo, en 1743, au combat de Château-Dauphin, et à l'investissement du château d'Asti, en 1744. Employé à la défense de la forteresse de Demont, qui était assiégée par l'armée gallo-espagnole, son courage et sa présence-d'esprit sauvèrent la place du danger imminent de l'explosion du magasin à poudre, menacé par l'embrasement d'un épaulement de fascines, dont l'incendie s'était communiqué aux bâtiments voisins : il appliqua lui-même à la porte du magasin, des peaux de mouton trempées dans l'eau. Echangé, comme prisonnier de guerre, en 1745, il se trouva aux combats de Bassignana, du Tidon, de la Trebia, aux siéges de Valence sur le Pô, de Montalban et de Villefranche dans le comté de Nice, de Savone, de Final et de Vintimille, dans la Rivière de Gènes. En 1747, attaché au corps commandé par le prince Louis de Carignan, dans la vallée de la Stura, il fut expédié, à travers les montagnes occupées par l'ennemi, au général autrichien, baron de Leutron, qui était campé aux lignes de Dolce-Acqua, vers la Rivière de Gènes. Tels sont les principaux événements auxquels le chevalier de Robilant prit part dans sa carrière militaire. Nous allons le suivre dans des travaux d'un autre genre, qui n'ont pas moins illustré son nom, et qui perpétueront la mémoire des services qu'il a rendus à son pays. Les états du roi de Sardaigne abondent en mines de toute espèce; mais, à cette époque, l'art de les exploiter était encore dans son enfance en Piémont. Charles-Émanuel III chargea le chevalier de Robilant d'aller, avec quatre élèves, cadets dans l'artillerie, recueillir en Allemagne toutes les connaissances relatives à la métallurgie. Robilant s'acquitta de cette commission avec une rare intelligence, et avec le plus grand zèle. Il visita toutes les mines, salines et usines de la Saxe, de la Thuringe, du Hartz, du Hanovre, de la Bohème et de la Haute-Hongrie, pénétrant dans les puits les plus profonds, dans toutes les galeries souterraines, et travaillant lui-même comme un simple mineur. Il suivit, en outre, un cours complet de minéralogie à l'école de Freiberg, sous le célèbre professeur Gellert, et d'autres cours à l'université de Leipzig. Riche d'une ample moisson de connaissances, il revint en Piémont, en 1752, rapportant de nombreux Mémoires, accompagnés de plans relatifs aux appareils et machines pour la fonte des métaux, à la chimie, à la docimasie, à la géométrie souterraine, etc., etc., avec une abondante collection de minéraux.

A cette époque, le roi le nomma inspecteur-général des mines dans toute l'étendue de ses états. Dès-lors le chevalier de Robilant devint le créateur, dans son pays, d'une nouvelle branche d'études, de recherches et de travaux, qui devait exercer une utile influence sur quelques établissements publics, et en faire naître de nouveaux d'une grande importance. Il établit à Turin une école de minéralogie, de géométrie souterraine et de docimasie; et il fonda un laboratoire de chimie à l'arsenal de Turin. En 1769, il parcourut toutes les montagnes des Apennins et des Alpes, qui dominent le Piémont et la Savoie, observant, et consignant dans ses Mémoires, la nature et la situation des mines dans toutes les vallées. Il en établit l'exploitation en différents lieux, notamment dans les vallées de Sesia et d'Alagna; il mit en activité les mines de Challant dans le duché d'Aoste, et les salines de Tarentaise en Savoie. Lorsque, par la suite, le gouvernement ne jugea plus à propos de rester chargé des frais de l'administration des mines et l'abandonna aux particuliers, le chevalier de Robilant, dont la santé se trouvait altérée par ses longues fatigues, se retira du service pour se livrer, dans le sein de sa famille, à l'étude des sciences, qu'il continua de cultiver avec assiduité, soit par ses méditations et ses travaux, soit par les correspondances qu'il entretenait avec plusieurs académiciens et savants d'Allemagne, de France et d'Italie. Le pape Clément XIV eut recours à lui, pour établir un bon système d'exploitation des richesses minérales de l'Etat ecclésiastique. Robilant y envoya des instructions, avec des personnes expérimentées. Le gouvernement de Venise lui offrit de grands avantages et des emplois importants; mais, inviolablement attaché à son souverain et à sa patrie, il se refusa constamment à toutes les avances qui lui furent faites. En 1786, la refonte des monnaies d'or, opérée en France par Calonne, ayant changé la proportion relative de l'or à l'argent, dut influer sur le système monétaire de tous les états de l'Europe. Robilant fut chargé de régulariser une opération correspondante dans le Piémont, et il y réussit complètement. Il donna à l'hôtel des monnaies la forme qu'il a conservée jusqu'à présent. A cette occasion le le roi Victor-Amé III le décora de la grand'croix de l'ordre religieux et militaire des saints Maurice et Lazare, le dotant en même temps d'une commanderie. La charge de premier ingénieur étant devenue vacante, en 1787, par la mort du comte Pinto, constructeur des forteresses de Tortone, de la Brunette, etc., le roi jeta les yeux sur le chevalier de Robilant, qu'il tira de sa retraite, et il le nomma lieutenant-général d'infanterie, commandant suprême du corps royal du génie militaire, premier ingénieur et chef du corps civil des édiles. Cet homme, si distingué à tous égards, porta, dans cette nouvelle carrière, la même activité, le même zèle, qu'il avait déployés au service de son prince et de son pays dans d'autres fonctions. Il visita toutes les places fortes des états de terre-ferme. Accompagné, dans cette tournée, par son neveu (*Voy.* l'article suivant), il fit le relevé de l'état de toutes ces places, donnant ses instructions et le devis pour l'exécution des ouvrages dans les diverses forte-

resses en construction, ainsi que pour la défense des frontières. Une paralysie aux jambes, dont il fut atteint, l'empêcha de prendre part de sa personne à la dernière guerre, si funeste au roi de Sardaigne : mais il continua d'envoyer, de son cabinet, les ordres et les instructions convenables pour la défense des places, pour les positions et les retranchements de l'armée, jusqu'à l'époque de l'entier envahissement du Piémont par l'armée française. Le chagrin de voir sa patrie en proie aux étrangers, accéléra la fin de ses jours. Il succomba, le 1er mai 1801, dans les bras de sa famille et de son fils unique, professant les sentiments religieux auxquels il s'était toujours montré fidèle. Il avait été nommé membre de l'académie des sciences de Turin, lors de sa fondation. Voici la liste des Mémoires qu'il a laissés, et qui sont la plupart insérés dans les volumes de cette académie : I. *Essai géographique*, suivi d'une topographie souterraine minéralogique, et d'une docimasie des états du roi en terre-ferme, avec une carte géographique et topographique bien détaillée, tome VI des Mémoires de l'académie de Turin, page 191. II. *Expériences sur le platine ;* tome VII, page 123. III. *Description du duché d'Aoste*, suivie d'un *Essai sur deux minières des anciens Romains*, et d'un Supplément à la théorie des montagnes et des mines ; tome VIII, page 245. IV. *Journaux des expériences et observations métallurgiques et docimastiques ;* tome VI, page 50. V. *Machine pour passer à la filière les lames d'épées, baïonnettes et couteaux ;* tome IX, page 75. VI. *Sur les différents procédés qui ont été employés à l'hôtel des monnaies, pour améliorer les traitements métallurgiques.* VII. *De l'utilité et de l'importance des voyages dans son propre pays*, avec des planches, 1 vol. petit in-folio. R—M—D.

ROBILANT (JEAN-BAPTISTE NICOLIS, comte DE), neveu du précédent, naquit à Saint-Alban, province de Coni, en Piémont. Il était petit-fils du comte Joseph Nicolis de Robilant, connu par des talents militaires distingués, et auteur de deux ouvrages qui font honneur à ses connaissances (1). Son père, général-major d'infanterie, avait des connaissances étendues en architecture civile et militaire. Le comte J.-B. de Robilant, admis au service en 1775, entra dans la légion des Campements, commandée par son père, qui en était le créateur, et passa ensuite dans le corps royal du génie, où il parvint bientôt au grade de capitaine. Chargé de diriger divers ouvrages, dans la construction de la forteresse de Tortone, et d'accompagner son oncle dans l'inspection de toutes les places-fortes des états, les talents qu'il déploya dans ces occasions, lui valurent les témoignages les plus flatteurs de la satisfaction du monarque. Devenu successivement aide-de-camp et chef de l'état-major du duc de Montferrat, qui était général en chef des armées du roi, il fit, avec une grande distinction, les campagnes de 1792, 93, 94, 95, et partie de celle de 1796. Il dirigea diverses attaques,

(1) Le premier de ces ouvrages, écrit en français, est intitulé : *La Science de la guerre* (1 vol. in-8°, Turin, 1744). Il est divisé en deux parties, dont la première, qui traite des systèmes de fortification, contient le projet d'un nouveau système proposé par l'auteur : la seconde partie est relative aux opérations d'une armée en campagne. Le second ouvrage, écrit en italien, sous ce titre : *Il militare istrutto*, etc. (1 vol. in-4°, Venise, 1751), est une espèce de traduction, de commentaire et de supplément de l'autre. La première partie traite de la fortification de campagne, et la seconde, de la tactique et de la castramétation.

et sauva des pièces d'artillerie et plusieurs bataillons près de tomber dans les mains de l'ennemi. Ces services furent récompensés par la croix de l'ordre militaire de Savoie, à l'époque même de l'institution de cet ordre, par le grade de lieutenant-colonel, et par les charges de premier écuyer et de gentilhomme de la chambre du duc de Montferrat. Pendant l'occupation du Piémont, il refusa constamment, du gouvernement français de ce temps-là, les divers emplois qui lui furent offerts; et il employa ses loisirs à la culture des langues, dont il connaissait un grand nombre. A l'époque de la rentrée du roi de Sardaigne dans ses états, le comte de Robilant fut successivement nommé colonel du régiment de Suse, et général-major d'infanterie. Pendant les cent jours (1815), il commanda le cordon d'observation en Savoie, et fut nommé quartier-maître-général du corps d'armée destiné à faire partie des forces employées, par les souverains alliés, à rendre la paix à la France et à l'Europe. Il contribua beaucoup à la reddition de Grenoble, dont le gouvernement *par interim* lui fut confié. Le roi de France lui témoigna sa satisfaction, en lui conférant la croix de Saint-Louis; et l'empereur d'Autriche lui envoya celle de l'ordre de saint Léopold. Le roi Victor-Émanuel ayant rétabli, en 1815, l'académie royale militaire pour l'éducation de la jeune noblesse de ses états, le comte de Robilant fut mis à la tête de cette importante institution. Le 24 déc. 1817, le roi lui confia le portefeuille du ministère de la guerre. Enfin, en décembre 1820, il fut élevé aux grades de lieutenant-général, d'inspecteur-général du corps du génie et de l'état-major-général de l'armée. Épuisé par ses travaux, le comte de Robilant succomba, le 20 janv. 1821, à une courte, mais douloureuse maladie, après avoir reçu, avec une grande piété, tous les secours de la religion.

R—M—D.

ROBIN (Jean), le plus jeune et le plus connu de deux frères qui se sont illustrés par leur zèle pour la culture des plantes, était né en 1550. Il paraît que tous deux possédaient en commun, à Paris, un jardin situé à la pointe occidentale de l'île Notre-Dame, au lieu qu'occupe la place Dauphine. Un motif particulier vint exciter leur ardeur : la reine, et les dames qui ornaient la cour de Henri IV, s'étant fait un passe-temps de la broderie, leur goût les portait à imiter les fleurs. Après avoir copié les plus communes, elles en recherchèrent de plus curieuses : elles les trouvèrent dans le jardin des Robin; et Vallet, qui, par son habileté, dans ce genre, avait mérité d'être leur guide, étant nommé brodeur du roi, mit tous ses soins à procurer à ses illustres écolières des modèles. Il en résulta le livre le plus élégant qu'on eût encore produit en France; il a pour titre : Le *Jardin du roi très-chrétien Henri IV*, dédié à la reine, petit in-fol., 1601. Là, sur soixante-quinze planches gravées élégamment à l'eau-forte, parut un choix d'une centaine de plantes. Sur douze pages de texte, une et demie est occupée par une dédicace de l'auteur à Marie de Médicis; huit, par des vers grecs et latins, à sa louange et à celle de son ouvrage; enfin les deux dernières sont au nom de Jean Robin. La plupart des plantes figurées par Vallet, avaient, dit-il, été déjà décrites par Clusius et Lobel: ne voulant pas *jeter la faulx*

dans leur moisson, il se contente de donner une courte Notice sur douze plantes rapportées par lui d'un voyage qu'il venait de faire en Espagne et en Guinée. La plupart étaient déjà connues, telles que l'*Amarillis formosissima*. Leur figure fut extrêmement réduite, et gravée en bois, pour entrer dans une édition posthume d'un mauvais ouvrage de Linocier, où elles sont données comme nouvellement trouvées en l'*île* de Virginie, et cultivées dans le jardin du sieur Robin, arboriste du roi. On avait cherché à rendre ses talents plus utiles, en le mettant à la tête du jardin des Plantes, que la faculté de médecine de Paris venait de fonder; et l'on trouve, dans ses décrets, la copie du marché qu'elle passa, pour cet objet, avec lui, datée de 1597. Pour faire voir qu'il s'était empressé de répondre à la confiance de ce corps célèbre, il publia l'opuscule suivant : *Catalogus stirpium, tam indigenarum quàm exoticarum, quæ Lutetiæ coluntur, à J. Robino, botanico regio et iatrici horti celeberrimæ scholæ Parisiensis curatore.* Il le dédia à la faculté même. C'est une liste fort aride de treize cents plantes environ, dont aucune ne paraissait nouvelle. Robin, au rapport de Gui Patin, était tellement entiché de ses plantes, qu'il cherchait toujours a ramener la conversation sur leur sujet, en sorte qu'il avait fait changer le dicton : *Il se souvient toujours à Robin de ses fleurs*, au lieu *de ses flûtes*. C'était aussi l'un de ces amateurs si jaloux de ce qu'ils possèdent: il aimait mieux détruire ses caïeux que de les communiquer. C'est à ce sujet que Patin dit : *Erat eunuchus Hesperidum*. Un poète, outré de l'égoïsme de Robin, le lui reprocha, dans une Satire latine des plus virulentes. Vigneul Marville, ou plutôt dom d'Argone, a reproduit ces reproches, dans ses Mélanges; et il a pris au pied de la lettre l'expression : *erat eunuchus*, qui n'était sans doute qu'au figuré. Cette opinion serait contredite par ceux qui regardent Vespasien Robin, qu'il s'associa, comme son propre fils; mais, suivant d'autres, ce n'était que son neveu. Quoi qu'il en soit, Jean ne fut pas toujours aussi avare de ses plantes ; car il en répandit quelques-unes, notamment la *tubéreuse*, qu'il avait tirée de Provence. Pierre Vallet ne parle de lui qu'avec les plus grands éloges : il en est de même des poètes dont il rapporte les productions, suivant l'usage du temps; et dans le nombre se trouve Paul Reneaulme, dont l'éloge n'est pas le moins emphatique. Enfin il a décoré son ouvrage du portrait de Jean Robin ; il est placé en regard du sien, accompagné de son anagramme : *Omnes herbas novi*, qui n'est pas littéralement exacte, et qui l'est encore beaucoup moins dans sa signification; on y lit de plus ce distique:

Quot tulit Hesperidum, mundi quot fertilis hortus
Herbarum species, novit hic unus eas.

— Vespasien ROBIN lui était associé dans la direction du jardin des plantes de la faculté, dès 1621; car son nom paraît réuni au sien, dans un second Catalogue qui parut, la même année, sous ce titre : *Enchiridion isagogicum ad facilem notitiam stirpium, tam indigenarum quàm exoticarum, quæ coluntur in horto D. D. Joannis et Vespasiani Robin, botanicorum regiorum*, Paris, in-12. La liste qu'il contient, est peut-être encore plus pauvre que la précédente; car, si elle est portée à dix-

huit cents noms, c'est parce qu'il s'y trouve un plus grand nombre de variétés de tulipes et autres fleurs citées. L'on n'y remarque pas encore une seule plante qui paraisse pour la première fois. Il semblerait donc que ce ne fût qu'à cette époque que les Robin commencèrent à recevoir du Canada celles dont on les regarde généralement comme les introducteurs. C'est aussi alors que parut le *Pinax* de Caspar Bauhin : dans un *Appendix*, il cite quatre plantes seulement, qu'il annonce avoir reçues de Vespasien Robin, le *Rudbeckia laciniata*, le *Rhus trophillum*, *Solidago mexicana* et le *Spiræa hypericifolia*, qu'il disait originaires du Canada. Ce n'est que douze ans après (en 1635) que Cornuti, docteur en médecine, dans une Histoire des plantes du Canada, décrivit et figura, aussi bien qu'on le faisait dans ce temps-là, trente-cinq plantes environ, de cette contrée, cultivées par Vespasien Robin. La plupart se sont maintenues dans nos jardins. Là, pour la première fois, paraît ce bel arbre, si répandu maintenant en Europe, auquel on donna successivement le nom d'*Acacia Robinia*, de *Pseudo-acacia*, enfin de *Robinia*. Cette dédicace est mieux fondée que beaucoup d'autres de ce genre, puisqu'il est certain que c'est aux soins des Robin qu'on doit la multiplication de ce bel arbre, ainsi que de plusieurs autres. C'est Linné qui lui a rendu cette justice tardive ; mais, sauf les sarcasmes de Gui Patin, on nous a laissé ignorer les détails de la vie privée de ces deux botanistes. Ainsi l'on ne connaît pas la date de leur mort. On sait seulement que lors de la fondation du jardin du Roi, déterminée en 1626 par Gui de la Brosse et Riolan, Vespasien y fut appelé ; et ce fut lui qui, en 1634, y planta le premier robinier. Cet arbre existe encore. M. Van Hulthem, qui le mesura, en 1806, lui trouva plus de sept pieds de tour. Dans l'ordonnance de la création de ce célèbre établissement, Vespasien Robin est nommé sous-démonstrateur, avec les appointements de douze cents francs. Il est certain qu'il y professa la botanique assez longtemps ; car le célèbre Morison, qui se réfugia en France, à la suite de Charles II, vers 1640, et y séjourna douze années, se déclare disciple de Vespasien. D—p—s.

ROBINET (Jean-Baptiste-René), laborieux écrivain, naquit à Rennes, le 23 juin 1735. Après avoir terminé ses études avec quelque succès, il entra chez les Jésuites : mais il ne tarda pas à se lasser d'un genre de vie qu'il avait embrassé presque sans réflexion ; et ayant recouvré sa liberté, il se consacra entièrement à la culture des lettres. Il se rendit, bientôt après, en Hollande, pour y faire imprimer son livre *De la Nature*. Cet ouvrage, qui fit quelque bruit dans le temps, à raison des opinions singulières qu'il renferme, fut attribué par les uns à Toussaint, déjà connu par ses écrits philosophiques (*Voyez* Toussaint), et par d'autres à Diderot ou à Helvetius ; mais Robinet n'hésita pas à s'en reconnaître l'auteur, dans une lettre du 18 mai 1762, insérée au *Journal des savants*, édition d'Amsterdam : « Si j'ai fait un mauvais » livre, dit-il, il est juste qu'on » m'en impute à moi seul tout le mal, » de quelque espèce qu'il soit ; et je » regrette sincèrement que mon si- » lence ait donné lieu de l'imputer à » d'autres ». Dans la Préface, il annonce que son but est de montrer

l'équilibre du bien et du mal dans toutes les substances, et dans toutes leurs modalités. Ainsi, c'est peut-être dans cet ouvrage (si ce n'est dans celui d'Antoine Lasalle sur la *Balance naturelle*) que M. Azaïs a trouvé le germe de son Traité des *Compensations dans les destinées humaines* (*V.* Azaïs, *Biograph. des hommes vivants*, I, 156, et Lasalle, ib. IV, 114). Selon Grimm, l'auteur du livre de la *Nature*, n'était pas un homme sans mérite: il a du style, la tête philosophique, mais le goût des systèmes (*Corresp.* de Grimm, IV, 345). L'idée que Robinet paraît affectionner davantage, c'est que l'univers est animé, et que tous les êtres, même les planètes et les étoiles, ont reçu la faculté de se reproduire comme les animaux. Il appuie cette opinion d'autorités respectables, et d'une foule de citations, qui prouvent beaucoup de recherches, et une immense lecture. Ce n'est qu'avec une extrême réserve qu'il met en avant son système, en invitant à lui proposer les objections que fera naître l'examen. « Dieu et » la nature, dit-il, la cause et son » effet : voilà les grands objets dont » j'ai osé m'occuper dans un âge qui » est ordinairement livré à des amu- » sements frivoles. Je ne prétends » point enseigner les autres; car je » n'en ai acquis ni acheté le droit. Je » cherche à m'instruire, disposé à » regarder et à chérir comme un » bienfaiteur celui qui voudra bien » prendre la peine de rectifier mes » idées, si elles en ont besoin. » L'abbé Barruel, dans quelques Lettres des *Helviennes*, et le P. Charles-Louis Richard (*V.* ce nom), réfutèrent solidement l'ouvrage de Robinet; mais comme son livre ne fut pas jugé réellement dangereux, l'autorité n'en demanda pas la condamnation. Forcé, pour subsister, de se mettre aux gages des libraires, Robinet publia successivement plusieurs Romans traduits de l'anglais; langue dont il avait fait une étude approfondie, et dont il paraît qu'il donna des leçons. Ce fut, sans doute, la nécessité qui le rendit, dans le même temps, l'éditeur des *Lettres secrètes* de Voltaire, qu'il s'était procurées, on ne sait par quel moyen, et qu'il vendit 25 louis à un libraire (1). En quittant la Hollande, il alla d'abord à Bouillon, où il travailla quelque temps, avec Castilhon, à des Traductions et à différentes entreprises littéraires, plus utiles que lucratives. Il revint à Paris, vers 1778. Le scandale qu'avait pu causer son livre *De la Nature*, était si bien effacé, qu'il fut nommé, peu de temps après, censeur royal (2); et il exerça cette place jusqu'à l'époque de sa suppression. Il fut aussi secrétaire particulier de M. Amelot, qui possédait alors le titre de ministre de Paris, fonction qui réunissait une partie des attributions du ministre de l'intérieur et du ministre de la maison du roi. Pendant les orages de la révolution, Robinet vécut retiré dans sa famille, à Rennes, cherchant à se faire oublier, et témoignant le repentir le plus sincère des erreurs de sa jeunesse. Il suivit cependant les principes de l'église constitutionnelle; mais dans sa dernière maladie, il remit à son curé la déclaration, « qu'il vou- » lait vivre et mourir dans le sein de » l'église catholique, apostolique et

(1) Voltaire témoigna tout son mécontentement de ce manque de délicatesse, à Damilaville : « Ce » Robinet, dit-il, est un faussaire. Il est triste que » de vrais philosophes aient été en relation avec lui » *Lettre* du 8 septembre 1766.

(2) Il prend ce titre à la tête du XIIIe. vol. de la *Collection académique*.

» romaine, en communion avec le » souverain pontife et les évêques » légitimement institués par lui » (3). Il persévéra dans ces pieux sentiments, et mourut à Rennes, le 24 mars 1820, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Robinet était naturellement bon et serviable, et il était connu pour faire d'abondantes aumônes. Il est l'éditeur des *Lettres secrètes* de Voltaire, Genève (Amsterdam), 1765, in-8°. (4); — du *Dictionnaire anglais et français* de Chambaud, 1776, 2 vol. in-4°. avec des additions et des corrections; — du treizième volume de la *Collection académique* (*V.* BERRYAT, IV, 343); — du *Supplément* à l'Encyclopédie (*V.* le Journal des savants de septembre 1776, pag. 629); et du *Dictionnaire universel des sciences morale, économique, politique et diplomatique*, Londres (Paris), 1777-83, 30 vol. in-4°. (*Voy.* POMMEREUL). Il a rédigé les *Tables des matières* de l'*Histoire* et des *Mémoires* de l'académie des sciences, et du *Journal des savants*, pour les éditions in-12 de Hollande; — la *Table* latine et française du *Cabinet d'Histoire naturelle* de Seba (*V.* ce nom), et celle de la *Nouvelle Bibliothèque germanique* (*V.* FORMEY). Il a traduit, de l'anglais de Hume, les *Essais de morale* ou *Recherches sur les principes de la morale*, 1760, in-12, et dans le *Recueil* des OEuvres philosophiques de cet écrivain. — les *Considérations sur l'état présent de la littérature en Europe*, 1762, in-12; — de Mme. Sheridan; — les *Mém. de Miss Sidney Bidulph*, 1763, in-12, 3 vol.: cette traduction fut attribuée, dans le temps, à l'abbé Prevost; — de Langhorne, les *Lettres de Theodore et Constance*, 1764, in-8°.; — de sir Charles Morell (Jacques Ridley), les *Contes des génies*, 1767, 3 vol. in-12; — et de l'italien de Nicolas Donato, l'*Homme d'état*, avec des additions du traducteur, 1767, 3 vol. in-12. Robinet a eu part au premier *Recueil philosophique*, publié par Castilhon; à l'*Histoire universelle*; trad. de l'anglais (*V.* CASTILHON, VII, 340), et à un ouvrage périodique, intitulé: *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique*, Anvers (Hollande), 1776, 13 vol. in-8°. Enfin, on a de lui: I. *De la Nature*, Amsterdam, 1761-68, in-8°., 4 vol. Le premier volume a été réimprimé trois fois avec quelques changements, et contrefait en France, dans le format in-12. On doit y joindre: *Considérations philosophiques sur la gradation naturelle des formes de l'être*, ou les *Essais de la Nature, qui apprend à former l'homme*, 1768, in-8°., fig. C'est de cet ouvrage que tous les biographes ont fait le cinquième vol. de celui *De la Nature*. C'est un recueil d'extraits des naturalistes et des voyageurs, relatifs aux anthropomorphites: mais l'ouvrage qu'annonce le titre n'est point fait. « Je m'étais proposé, dit l'au» teur, d'étudier la gradation natu» relle des formes de l'être; je cède » la plume à un plus habile que » moi. » II. *Considérations sur le sort et les Révolutions du commerce d'Espagne*, 1761, in-8°. III. *Grammaire française*, extraite des meilleurs grammairiens, 1762, in-8°. IV. *Grammaire anglaise*, 1764, in-8°.; réimprimée en 1774, in-12.

(3) Voy. cette pièce, dans l'*Ami de la religion et du roi*, XXIV, 367.

(4) Il mit, sur le frontispice, les initiales L. B, pour faire soupçonner La Beaumelle de cette publication.

V. *Parallèle de la condition et des facultés de l'homme avec la condition et les facultés des autres animaux*, Bouillon, 1769, in-12. L'auteur n'a pas pour but, comme on pourrait le supposer d'après le titre de son ouvrage, de rabaisser l'homme à la condition des animaux. Il établit, au contraire, qu'aucun être de la création ne peut lui être comparé, mais qu'il est bien éloigné de retirer tout le fruit des avantages qu'il a reçus de la nature. VI. *Analyse de Bayle*, Amsterdam, 1770, 4 vol. in-12; c'est une continuation de l'ouvrage de Marsy (*V.* ce nom). VII. *Lettres sur les débats de l'assemblée nationale*, relativement à la constitution, Rennes, 1789, 3 vol. in-8°. VIII. *Les Vertus*; réflexions morales en vers, ibid., 1814, 2 vol. in-12. M. Mahul (*Annuaire nécrol.*, tom. 1) a publié une *Notice* sur Robinet. On trouve aussi, sur ce personnage, un curieux article, dans l'*Ami de la Religion et du Roi*, XXIV, 367. W—s.

ROBINS (BENJAMIN), membre de la société royale de Londres, naquit à Bath, l'an 1707, de parents quakers. Son goût pour les sciences physiques et mathématiques, et pour la littérature, lui fit négliger l'étude de la théologie, et l'éloigna de la carrière dans laquelle sa famille aurait désiré qu'il entrât. Cependant cette famille n'étant pas, à beaucoup près, en état de lui procurer une existence indépendante, le jeune Robins dut songer à tirer un parti utile de son instruction. Un de ses Mémoires de mathématiques fut communiqué au docteur Pemberton, qui conçut une haute idée de l'auteur, et lui proposa quelques problèmes, en l'assujétissant à la condition de les résoudre par la méthode *synthétique* (ou *méthode des anciens*), afin de pouvoir mieux apprécier la force de sa tête. Robins, ayant complètement satisfait à tout ce que Pemberton lui demandait, trouva en lui un protecteur et un ami, et vint se fixer à Londres. Là, il s'appliqua fortement à l'étude des ouvrages des plus célèbres mathématiciens, anciens et modernes; étude à laquelle il joignit celle des langues vivantes. Ses progrès furent si rapides, qu'à peine âgé de vingt ans, il donna une démonstration de la dernière proposition du *Traité des quadratures* de Newton, qui fut jugée digne d'être insérée dans le volume des Transactions philosophiques de 1727; et, sur la fin de la même année, la société royale l'admit au nombre de ses membres. L'année suivante, il osa se mesurer avec le grand géomètre Jean Bernoulli, à l'occasion de la célèbre question des *forces vives*. L'académie royale des sciences de Paris avait proposé, en 1724 et 1725, pour sujet de prix, la démonstration des lois mathématiques de la *communication du mouvement*. Jean Bernoulli concourut; et, sa pièce n'ayant pas été couronnée, il fit, en publiant sa théorie, qui était celle de Leibnitz, une espèce d'appel au monde savant: Robins y répondit par un écrit, qu'il mit au jour au mois de mai 1728, ayant pour titre, *Etat présent de la république des lettres*, et contenant une réfutation de la théorie *Leibnitienne* et *Bernoullienne*. Les disputes, sur cette matière, ont fort occupé les géomètres au commencement du dix-huitième siècle; mais il est bien reconnu, dans l'état actuel de la science, qu'elles ne sont que des disputes de définitions ou de mots. A cette époque, Robins renonça au costume et aux manières

des quakers, sans cependant abandonner les liaisons d'amitié qu'il avait parmi les personnes de cette secte. Ses protections, et surtout son mérite, lui attirèrent un grand nombre d'écoliers de mathématiques, qu'il pouvait aussi, vu la grande variété de ses connaissances, diriger dans les autres parties de leurs études. Mais son activité n'était pas compatible avec un pareil genre de vie : il ambitionnait de se distinguer par des travaux liés aux applications utiles des mathématiques, à la mécanique pratique, à la science de l'ingénieur. L'art des fortifications fixa surtout son attention; et il fit un voyage en Flandre, pour y examiner les principales places-fortes. A son retour en Angleterre, il prit part aux discussions, qui avaient lieu entre les géomètres, sur les principes fondamentaux de la méthode d'analyse transcendante, dont Newton et Leibnitz se disputent l'invention, et que chacun d'eux a, certainement, trouvée, sans rien emprunter de l'autre; et il publia quelques pièces sur cette matière (1). Ce sont, à notre connaissance, les dernières compositions de mathématiques *pures*, qu'il ait mises au jour. En 1739, Robins, après avoir publié quelques remarques sur la première partie de la Mécanique d'Euler, sur l'Optique de Smith, etc., se trouva engagé dans des discussions politiques; il remplit même les fonctions de secrétaire d'un comité de la chambre des communes, chargé d'examiner la conduite du chevalier Walpole, promu à la dignité de pair sous le nom de comte d'Orford : il composa, depuis 1739 jusqu'en 1742, plusieurs pamphlets, relatifs tant à cet examen qu'a d'autres questions politiques. Les chefs du parti pour lequel il agissait et écrivait, entrèrent en arrangements avec le parti opposé, obtinrent des honneurs et des places : Robins seul fut oublié, et prit la résolution, fort sage, de revenir à ses occupations scientifiques. Les écrits, tant mathématiques que politiques, dont nous venons de donner l'indication, ont eu un très-grand succès aux époques de leur publication : mais ce n'est point à ces écrits, à peine connus sur le continent, qu'il doit la haute réputation dont il jouit, c'est à ses expériences, à ses recherches sur l'*artillerie;* et il est bon de dire quelques mots de l'état où il trouva cette partie de la mécanique appliquée. Deux ou trois siècles s'étaient écoulés depuis l'invention, ou peut-être simplement depuis l'introduction des bouches à feu en Europe; et l'on ne s'était point encore occupé des lois physico-mathématiques du mouvement des projectiles lancés par ces machines de destruction. Nicolò Tartaglia, homme d'un caractère bizarre, mais d'un esprit très-inventif, nous paraît être le premier qui, vers le milieu du seizième siècle, présenta des vues dignes de quelque attention sur une théorie de la *balistique :* on les trouve dans sa *Nova scientia*, et dans ses *Quesiti et inventioni diverse*, ouvrages italiens imprimés à Venise, le premier en 1550, et le second (deuxième édition), en 1554. Tartaglia ne retira de son travail que la gloire due à des efforts louables, à des vues ingénieuses : les principes de dynamique, qui auraient pu le diriger, étaient encore à naître; tout ce qu'on

(1) La plus considérable a pour titre : *A discourse concerning the nature and certainty of sir Isaac Newton's method of fluxions, and of prime and ultimate ratios.*

savait sur les actions des forces, se réduisaient aux lois d'équilibre découvertes par le créateur de la mécanique rationelle, Archimède. Galilée parut, et doubla, par une création nouvelle, l'héritage qu'Archimède lui avait laissé, dix-huit siècles auparavant: on connaissait les conditions de l'équilibre d'un corps; l'immortel Florentin apprit à calculer les phénomènes de son mouvement, et fournit à l'histoire de la marche progressive de l'esprit humain, une de ses plus brillantes époques. La ligne décrite par un projectile pesant, *lancé dans le vide*, fut rigoureusement déterminée; et la théorie *Galiléenne* de la balistique servait encore de guide aux artilleurs pendant la première moitié du dix-huitième siècle (*Voyez* Belidor). Cependant cette théorie, considérée relativement à la pratique, était incomplète en ce qu'elle ne tenait aucun compte d'une circonstance physique qui a une grande influence sur le mouvement, la résistance de l'air: en effet, on trouve de grandes différences entre les résultats, lorsque l'on calcule la courbe décrite par un boulet ou une bombe, en n'ayant pas, ou en ayant égard, à cette résistance. Dans le premier cas la courbe a deux branches égales et semblables de part et d'autre du point culminant ou de plus grande élévation: ces branches, d'après la nature de la courbe, peuvent avoir des écarts ou évasements indéfinis; la vitesse sur la branche descendante va toujours croissant, sans limite assignable, etc.: dans le second cas, les deux branches sont dissemblables; l'écartement de la branche descendante a une limite déterminée par une verticale faisant la fonction de ces lignes que les géomètres appellent *asymptotes*. La vitesse sur cette branche descendante a aussi une limite qu'elle ne peut pas dépasser; l'*amplitude* ou la longueur horizontale de la *portée*, et l'élévation verticale, sont, toutes choses égales d'ailleurs, quant à la vitesse et à la direction initiales, moindres dans ce cas que dans le premier, etc., etc. Ces propriétés peuvent être établies, *à priori*, par des raisonnements purement théoriques: mais pour en venir aux applications *pratiques*, on a besoin de données expérimentales qu'on n'obtient que par des séries d'observations très-délicates, qui sont la mesure *absolue* de la résistance du milieu pour une vitesse donnée du projectile, la vitesse initiale de ce projectile lorsqu'il sort de la bouche à feu dans des circonstances déterminées, etc.; et nous voilà arrivés à la partie des travaux de Robins, auxquels il doit principalement sa célébrité. Son ouvrage intitulé, *New principles of gunnery* (*Nouveaux principes d'artillerie*), parut à Londres, en 1742. Il eut bientôt à répondre à des objections élevées contre sa doctrine, et insérées dans le nº. 465 des *Transactions philosophiques*: ses réfutations font partie du nº. 469 de la même collection; et il fit, en 1746 et 1747, de nouvelles expériences, confirmatives des premières, devant les membres de la société royale de Londres: cette société lui adjugea une médaille d'or. Mais ce qui dut, surtout, déterminer l'opinion publique en faveur de Robins, fut l'honorable témoignage d'estime que son ouvrage reçut du grand Euler, qui le traduisit en allemand, avec un commentaire, Berlin, 1745. Vers le même temps, cet ouvrage était connu et apprécié en France: il en est fait mention dans les Mé-

moires de l'academie royale des sciences de 1750. On voit, dans le volume de 1751, que M. Le Roy, membre de cette académie, eu avait fait une traduction française, que nous croyons inédite, uos recherches bibliographiques, sur sa publication, ayant été infructueuses. Une autre traduction française, faite par Dupuy sur le texte anglais, a été imprimée à Grenoble, en 1771 ; enfin M. J. L. Lombard, professeur aux écoles d'artillerie d'Auxonne, en a publié, en 1783, d'après le texte allemand d'Euler, une traduction française, à laquelle se trouvait joint le Commentaire de ce grand géomètre, et des notes du traducteur. M. Lombard, dans sa préface, parle du grand parti qu'il a tiré d'une traduction manuscrite, qui lui avait été donnée, avec la permission d'en faire l'usage qu'il voudrait, « par un amateur aussi distingué par sa naissance que par son goût pour les mathématiques et la part qu'il a eue à l'éducation d'un grand prince. » On trouve, à la suite de cet ouvrage, les premiers détails, publiés eu France, sur les expériences d'artillerie, exécutées à Woolwich, par Huttou, qui s'était servi de l'appareil imaginé par Robins pour mesurer les vitesses iuitiales, en le disposant de manière à pouvoir substituer de petits boulets aux balles, avec lesquelles Robins avait fait ses épreuves. Cet appareil, invention fondamentale de Robins, n'est qu'uue simple application de la théorie du *pendule composé*. Une masse de bois, dans laquelle la balle ou le boulet peut pénétrer de manière à se mouvoir avec elle, comme si l'aggrégation des deux ne formait qu'une masse unique, est fixée au bas du pendule, lequel a d'ailleurs un poids assez considérable, pour prévenir des oscillations qui excèderaient certaines limites. La balle, ou le boulet, est lancé contre cette masse de bois, sur un point dont la position est fixée d'avance (le poids et les lieux des centres de gravité et d'oscillation de tout le système étant aussi connus); et l'on déduit, par le calcul de l'amplitude d'oscillation de ce système, due au choc, la vitesse avec laquelle le projectile a exercé ce choc. On peut, vu l'égalité d'action et de réaction, déduire les mêmes résultats du recul de la pièce, en la suspendant ellemême, et la faisant, par la réaction de la poudre, osciller à la manière du pendule. Ce second moyen a été employé. Enfin on a fait des expériences par les deux moyens réunis; mais, quelles que soient les diverses manières connues d'employer le pendule aux expériences d'artillerie, la gloire de l'*idée-mère* appartient incontestablement à Robins (2). La haute réputation qu'il s'était acquise en matière de fortifications

(2) Le général Villantroys a publié, en 1808, une traduction française d'une partie des Mémoires contenant les expériences de Hutton, dont l'exposition complète se trouve dans la collection ayant pour titre : *Tracts on mathematical and philosophical subjects*, etc., *by Charles Hutton*, Londres, 1812. A propos de l'usage du pendule pour mesurer les vitesses initiales des projectiles lancés par les bouches à feu, il sera peut-être agréable aux lecteurs de savoir qu'un autre moyen, aussi très-ingénieux, a été employé au même objet; ce moyen, de l'invention d'un Piémontais, nommé Mattei, a été publié dans l'*Essai sur la poudre*, d'Antoni (*V.* ce nom, II, 284). Il consiste à lancer la balle contre un grand cylindre, à base horizontale et à paroi de papier bien lisse et tendu, auquel on imprime un mouvement de rotation constant, et connu, autour de son axe vertical, qui ne se prolonge pas dans l'intérieur du cylindre. La balle étant lancée dans la direction d'un diamètre, les positions respectives des deux trous qu'elle fait dans l'enveloppe cylindrique tournante, font connaître la vitesse dont cette balle était animée dans sa traversée. L'auteur du présent article a fait beaucoup d'expériences, en 1804, sur un appareil de ce genre, perfectionné par feu le colonel d'artillerie Grobert, et a rédigé, tant sur ces expériences que sur le Mémoire du colonel, un rapport lu à la première classe de l'Institut : le Mémoire et le rapport ont été imprimés à Paris, en 1804.

et d'artillerie, lui valut, de la part du prince d'Orange, une invitation très-flatteuse d'aller à Berg-op-Zoom, coopérer à la défense de cette place, assiégée par les Français. Il se rendit à la prière du prince; mais, peu de jours après son arrivée, le 16 septembre 1747, la place fut emportée par les assiégeants (*V.* Lowendahl, XXV, 316). *Le Voyage autour du monde*, de l'amiral Anson, fut publié, en 1748, sous le nom de Richard Walter, qui avait été chapelain à bord du *Centurion*, monté par le commandant de l'expédition. Aucun ouvrage de ce genre n'a été accueilli par le public avec plus d'empressement. Quatre grandes éditions en ont été faites, dans l'espace d'une année; et plusieurs autres leur ont succédé depuis 1748. Il a été traduit dans presque toutes les langues d'Europe. Or il est bien reconnu que Richard Walter n'a été qu'un prête-nom, et que Robins est le véritable auteur. Le chapelain n'a fait que fournir des notes, de l'espèce de celles qui forment la matière des journaux de pilote. Anson, devenu l'admirateur et l'ami de Robins, depuis la composition et la publication de l'ouvrage mentionné ci-dessus, lui procura les moyens de faire de nouvelles expériences sur l'artillerie, dont les résultats ont été publiés après sa mort. Robins put encore, avec l'appui et par le crédit de l'amiral, enrichir l'observatoire de Greenwich, d'instruments beaucoup plus grands et plus parfaits que ceux qui y existaient auparavant. Bradley fit de ces instruments un emploi bien utile aux progrès de l'astronomie. En 1749, Robins, ayant été nommé ingénieur-général de la compagnie des Indes-Orientales, partit le 25 décembre pour l'Inde, où il arriva le 13 juillet 1750, ayant failli faire naufrage dans la traversée. Il s'était muni d'un assortiment complet d'instruments d'astronomie et de physique, pour faire des observations et des expériences; et il se livra, dès son arrivée, avec la plus grande ardeur, aux travaux que ses fonctions comportaient. Il donna des projets pour les forts de Saint-David et de Madras; mais il n'eut pas la satisfaction de les exécuter lui-même : la mort le surprit, le 29 juillet 1751, à l'âge de quarante-quatre ans. Sa constitution, naturellement faible et délicate, n'avait pu résister au changement de climat. Ses Œuvres, tant mathématiques que philosophiques, ont été recueillies, avec une Notice sur sa vie, par son ami le docteur Wilson, et publiées en deux volumes (Londres, 1761). Seize ans après, en 1777, Hugh Brown donna une édition des *Nouveaux principes d'artillerie*, avec le Commentaire d'Euler, traduit de l'allemand en anglais, et des notes. P—ny.

ROBINSON (Anastasie). *Voy.* Péterborough.

ROBINSON (Robert), théologien anglais, de la secte des Baptistes, naquit, en 1735, à Swaffham en Norfolk. Après avoir fait quelques études, il fut mis en apprentissage chez un coiffeur, malgré l'éloignement qu'il avait pour un pareil état; mais il ne négligea pas du moins les occasions d'étendre ses connaissances théologiques, en fréquentant les prédicateurs non-conformistes. Devenu libre à l'âge de vingt ans, il commença de prêcher lui-même, et attira bientôt la foule, peut-être moins par le mérite de ses sermons, que par les bouffonneries qu'il s'y permettait. Les besoins

d'une famille nombreuse l'obligèrent d'associer à l'exercice de son ministère les soins d'une ferme et le commerce de blé et de charbon : la composition de quelques écrits remplit les loisirs qui lui restaient. Il mourut à Birmingham, le 8 juin 1790. Les anglicans lui reprochent la versatilité de ses opinions religieuses, et l'intolérance qu'il exerçait, tout en recommandant la tolérance; inconséquence que l'on retrouve partout. On a de lui : I. A Plea for, etc. (*Défense de la divinité de N. S. J. C.*), 1776 ; ouvrage qui valut à l'auteur les remercîments de plusieurs évêques anglicans. II. *Plan de lectures d'après les principes de la non-conformité, pour l'instruction des catéchumènes*, 1778. III. *L'Esclavage incompatible avec l'esprit du christianisme*, sermon. IV. *Catéchisme politique*, 1782. V. *Seize discours sur divers textes de l'Écriture*, 1786. VI. *Histoire du Baptisme*. VII. *Recherches ecclésiastiques*. Ces deux ouvrages, chacun en un volume in-4°., ne parurent qu'après la mort de Robinson. L.

ROBINSON, (MARIE DARBY), Anglaise, née à Bristol, en novembre 1758, a laissé une assez grande réputation comme comédienne et comme auteur. Si l'on s'en rapporte aux Mémoires de sa vie, écrits par elle-même, et continués par un de ses amis, elle était parente, par sa mère, du célèbre Locke; et, son père, après avoir acquis une fortune considérable dans le commerce, l'avait perdue par des spéculations hasardeuses. Miss Darby reçut une assez bonne éducation, chez les demoiselles Moore, sœurs de la romancière de ce nom ; et elle épousa, à l'âge de quinze ans, un M. Robinson, qui était loin de vivre dans l'aisance. Pendant quelque temps, elle partagea sa pauvreté; mais, suivant ce qu'elle raconte elle-même, elle employait en parure tout ce dont elle pouvait disposer, était continuellement dans les lieux publics, et admettait chez elle les jeunes-gens riches et libertins. Quoiqu'elle prétende que ce fut en tout bien et tout honneur, il paraîtrait au contraire qu'elle fit plus d'un faux pas. Elle eut enfin recours à un moyen moins ignoble, et débuta sur un théâtre de Londres. Sa beauté, et l'expression qu'elle mettait dans ses rôles, lui valurent un grand succès. Ce fut en représentant *Perdita*, dans le *Winter's tale* de Shakspeare, qu'elle captiva le cœur de l'héritier du trône, dont elle devint la maîtresse en titre. Cette liaison dura deux ans; et, lorsqu'elle cessa, Mme. Robinson, qui avait quitté le théâtre, se trouvait posséder huit mille livres sterling de bijoux, et une annuité de cinq cents livres sterling, qu'elle devait à la générosité de son auguste amant. Après avoir mené, quelque temps, une conduite assez réservée, Mme. Robinson s'éprit d'un jeune officier, avec lequel elle dépensa le fruit de ses honteuses débauches. Elle perdit même l'usage des jambes, en le suivant, pendant un rigoureux hiver, dans un port de mer, où elle se hâta de se rendre, pour le délivrer des créanciers et de la prison. On pense bien, que ce n'est pas dans les Mémoires de Mme. Robinson, que nous avons puisé ces derniers faits. Cet ouvrage, qui a tous les caractères du roman, la représente comme douée de toutes les qualités, et, ce qu'il y a de plus curieux, comme possédant une vertu presque sauvage. Walpole, dans sa Vie de Fox, 1806, in-12, parle de l'attachement que ce célèbre orateur

avait conçu pour Mme. Robinson, que l'on désignait sous le nom de *Perdita.* Elle possédait, dit Walpole, dans Berkeley-Square, une maison qui avait vue sur la superbe résidence de lord Shelburne. Fox y passait presque tous ses moments : ses amis, qui ne le voyaient plus dans leurs réunions, se plaignaient un jour de son absence : « Vous savez, leur répondit Fox, avec sa présence d'esprit accoutumée, que je me suis engagé envers le public, à avoir l'œil sur les démarches de lord Shelburne : c'est là le seul motif de ma résidence dans Berkeley Square. » Malgré cette réponse, Fox ne chercha jamais à cacher cette intrigue. Il parut en public avec Mme Robinson, se promenant avec elle dans sa propre voiture. C'est ce qui fournit au spirituel George Selwyn, l'occasion de dire « que cette liaison était parfaitement convenable, l'homme *du peuple* (1), pouvant seul être le sigisbé de la femme du peuple. » Vers 1783, elle se rendit sur le continent, soit pour rétablir sa santé, soit, comme le dit Walpole, pour échapper aux poursuites de ses créanciers : elle visita la France et l'Allemagne. On lit dans ses Mémoires, que, partout, les personnages les plus augustes lui témoignèrent de l'intérêt ; que le duc d'Orléans lui donna des fêtes brillantes à Mousseaux, sans parvenir à toucher son cœur, etc., etc. Nous ne sommes à portée ni de contester ni d'affirmer l'exactitude de ces détails : nous croyons cependant qu'ils sont fort exagérés. Ce fut à son retour en Angleterre, en 1788, que Mme. Robinson commença sa carrière littéraire. La première livraison de ses poésies, publiée par souscription, eut le plus grand succès. On y trouva de l'imagination, de la sensibilité, de la douceur et de l'harmonie. La plupart de ces petites pièces avaient déjà paru dans les journaux anglais, sous les noms supposés de Laura, de Laura-Maria et d'Oberon. On donna à Mme. Robinson, le surnom de *Sapho anglaise*, qu'elle prit elle-même avec un certain orgueil : elle lui ressemblait en effet, sous le rapport du talent et de l'irrégularité des mœurs : elle avait, de plus que la Sapho grecque, une grande beauté. Les ouvrages qui suivirent sa première publication, furent également goûtes du public ; et la plupart de ses romans ont été traduits en différentes langues. De tous ses ouvrages, dit un critique anglais, il est probable que ses poëmes sont ceux qu'on lira le plus long-temps. Dans les premiers essais de ce genre, elle s'était laissé séduire par le mauvais goût de l'école *della Crusca*, si heureusement tournée en ridicule par l'auteur de la *Baviade* et de la *Mœviade* : mais, dans ses dernières productions, elle montra, avec un goût plus pur, une versification plus aisée, plus élégante, et tout autant de richesse d'imagination. Ses pièces de théâtre n'eurent qu'un succès momentané ; et ses romans, quoiqu'ils ne soient pas dépourvus d'invention, sont écrits avec trop de précipitation pour lui faire une réputation durable. Elle avait une prodigieuse facilité ; et l'on voit qu'elle était souvent forcée de céder aux importunités des libraires, qui attachaient moins d'importance à la perfection de ses ouvrages qu'à la rapidité de leur exécution. Elle mourut, le 25 décembre 1800, à

(1) C'était l'épithète que les partisans de Fox lui donnaient, à cause de sa grande popularité.

Englefield-Green, dans le comté de Surrey. Quoiqu'elle n'eût, à cette époque, que quarante-deux ans, suivant Chalmers, il restait peu de traces de cette beauté qui avait été l'une des principales causes de ses malheurs, tandis que l'auteur d'une notice sur Mme. Robinson, insérée dans les *Public Characters*, prétend qu'elle la conserva jusqu'à sa mort. Son portrait a été peint plusieurs fois par Reynolds et par Gainsborough. On assure que le duc de Chaulnes fut chargé d'en demander un pour l'impératrice de Russie. Voici les titres de ses principales productions : I. *Poésies* (*Poems*), 2 vol. in-8°, 1775 ; elles ont été réimprimées en 3 vol., même format. II. *Sonnets légitimes* (*Legitimate Sonnets*), avec des pensées sur des sujets poétiques, et des anecdotes sur Sapho. III. *Monodie* à la mémoire de la reine de France. IV. *Monodie* à la mémoire de sir Josué Reynolds. V. *Les Mœurs modernes*, satire en deux chants, in-4°. VI. *L'Amant sicilien*, tragédie en 5 actes. VII. 3 *Poèmes*, intitulés le *Soupir*, la *Caverne du malheur* et la *Solitude*, in-4°. VIII. *Pamphlet anonyme*, en faveur de la reine de France. IX. *Réflexions sur la condition des femmes* et *sur l'injustice de la subordination mentale*. X. *Vancenza*, roman en deux volumes, qui a eu au moins cinq éditions, et dont la première fut vendue en un seul jour. Il a été traduit en français ainsi que les trois suivants. XI. *La Veuve*, roman en 3 volumes. XII. *Angelina*, roman en 3 vol. XIII. *Hubert de Sevrac*, roman en 3 vol. XIV *Walsingham*, roman en 4 volumes. XV. *Le Faux ami*, roman en 4 v. XVI. *La Fille naturelle*, roman en 2 vol. XVII. *Contes en vers* (*Lyrical Tales*), 1 vol. in-8°. XVIII. *Tableau de Palerme*, traduit du docteur Hager. XIX. *The lucky Escape*, farce restée manuscrite. XX. *Personne* (*Nobody*), comédie. On lui attribue aussi un poème en cinq chants, publié, en 1771, sous ce titre français : *Ainsi va le monde*. Ce poème, qui a 350 vers, fut composé dit-on, en douze heures. Les Mémoires de Mme. Robinson ont été traduits en français, Paris, 1802, 1 vol. in-8°., avec portrait. Elle a laissé une fille, à laquelle on doit un roman en 2 vol., qui a eu deux éditions, et qui a pour titre : *The Shrine of Berthe* (Le tombeau de Berte).

D—z—s.

ROBISON (John), mathématicien écossais, né à Boghall, dans le comté de Stirling, en 1739., manifesta, de bonne heure, son goût pour les sciences, et reçut les leçons des professeurs Simson, Leechman et autres. L'étude des mathématiques lui paraissant indispensable pour cultiver avec succès les sciences naturelles, il s'y livra avec ardeur, et il aurait voulu s'appliquer plus particulièrement aux méthodes analytiques modernes ; mais Simson, qui dirigeait cette partie de son instruction, l'exerça, de préférence, aux méthodes synthétiques des anciens, regardant celles-ci comme plus propres que les autres à éclairer la marche de l'esprit. On est maintenant revenu sur cette opinion ; d'abord, parce que les questions qu'il s'agit de résoudre, dans l'état actuel des sciences, offrent des difficultés très-capables, même avec le secours de l'analyse transcendante, d'exercer, d'embarrasser les meilleurs esprits ; et, ensuite, parce que la synthèse antique serait tout-à-fait insuffisante pour traiter de pareilles ques-

tions. Cependant l'école mathématique récente est bien loin de rejeter la marche synthétique, qui, indispensable pour l'étude des éléments, peut aussi, dans plusieurs cas, avoir des applications curieuses et utiles. La famille de Robison le destinait à l'état ecclésiastique : mais quelques circonstances particulières l'ayant détourné de cette carrière, il se présenta, en 1757, comme candidat, pour obtenir la place de suppléant à une chaire de philosophie naturelle, occupée par le docteur Dick. N'ayant pas été, en raison de son jeune âge, trouvé propre à remplir une pareille fonction, il s'embarqua, et partit pour Québec, en qualité d'instituteur de mathématiques du fils aîné de l'amiral Knowles. Le vaisseau qu'il montait, était le *Neptune*, de quatre-vingt-dix canons; mais dans le cours du voyage, M. Knowles ayant passé, en qualité de lieutenant, sur le *Royal William*, Robison l'y accompagna, avec un grade à-peu-près équivalent à celui d'aspirant, dans la marine française, (*midshipman*). Il passa, à bord de ce vaisseau, trois années, qu'il disait avoir été les plus heureuses de sa vie; et il acquit de telles connaissances dans la science et l'art de la navigation, qu'il se mit en état de traiter cette partie de l'Encyclopédie britannique. Il fit, dans la rivière Saint-Laurent, des observations sur les mouvements de l'aiguille magnétique, correspondants à l'apparition d'une aurore boréale : il fut chargé, pendant le siége de Québec, de quelques opérations militaires, et fréquemment employé à des opérations geodésiques et hydrographiques. Après la reddition de Québec, il passa une année sur le *Royal William*, dans la baie de Biscaie, et sur les côtes d'Espagne et de Portugal. Il fit un voyage plus utile pour les sciences et les arts, pendant l'année 1762 : celui de la Jamaïque, qui avait pour objet l'essai des montres marines (1) d'Harrison (*V.* ce nom, XIX, 458). A son retour en Angleterre, il apprit la mort malheureuse de Knowles, son élève cheri : le *Peregrin*, commandé par cet infortuné jeune homme, avait sombré, sans qu'aucun de ceux qui le montaient eût pu échapper. Dégoûté de la carrière maritime, Robison se détermina à reprendre celle de l'enseignement; et, bientôt après, l'amiral sir Charles Knowles lui confia l'instruction de son fils cadet. Robison reprit avec ardeur ses travaux scientifiques, et fut nommé, en 1767, professeur de chimie à l'université de Glasgow, sur la recommandation du docteur Black, qui occupait cette place, et qui se trouvait appelé à Edinbourg. En 1770, sir Charles Knowles l'emmena, en qualité de secrétaire, lorsqu'il partit pour Pétersbourg, où il était appelé pour coopérer aux plans d'amélioration de la marine russe. Les deux voyageurs furent, à leur passage à Liége, invités à dîner chez le prince-évêque. Robison vit, avec surprise, que tous les convives, et le prince lui-même, portaient les *insignes* de la *franc-maçonnerie*; il fut engagé à s'affilier à cet ordre, dont il obtint, pendant son séjour à Liége, les grades successifs, depuis celui d'*apprenti*, jusqu'à celui de *maître écossais*. Après quelque séjour à Pétersbourg, il y fut nommé inspecteur-

(1) Ces montres sont employées en mer, pour la détermination des *longitudes*, par la différence entre l'heure comptée au point où se trouve le vaisseau, et l'heure comptée, au même instant, en un lieu déterminé de la terre, comme Paris, Londres, etc; la montre marine indique cette dernière heure.

général du corps des cadets de la marine, composé de plus de quatre cents élèves, instruits par des professeurs, au nombre d'environ quarante. Cette place importante lui donnait beaucoup d'autorité : ses décisions relatives au classement et à l'avancement des jeunes marins, étaient sans appel. Le général Kutusoff, chef ou gouverneur de l'institution, lui accordait une entière confiance, et adoptait tout ce qu'il lui proposait. Pendant que Robison remplissait les fonctions dont on vient de parler, il présenta, au collége de l'amirauté, un plan pour adapter une machine à vapeur aux magnifiques *docks* de Cronstadt; ce plan fut approuvé, et exécuté après son départ de Russie, qui eut lieu au bout de quatre ans d'exercice. Divers genres de dégoûts, que lui suscitait sa position, lui persuadèrent d'accepter l'offre que lui firent les magistrats et le conseil de ville d'Edinbourg, d'une chaire de professeur de philosophie naturelle dans l'université de cette ville. Il la remplit de manière à se faire beaucoup d'honneur par les services qu'il y rendit aux études, jusqu'à sa mort, arrivée le 30 janvier 1805. Ce fut là qu'il eut pour élève, le célèbre ingénieur Rennie, qu'il mit en rapport avec Watt et Bolton (*Voy.* RENNIE). Robison passa les dix-huit dernières années de sa vie, dans un état de maladie, qui lui laissait peu de relâche : cependant il continuait à s'occuper de ses travaux philosophiques. Indépendamment des articles de marine, il est reconnu pour être l'auteur des articles mathématiques et philosophiques les plus importants, publiés dans la 3e. édition de l'Encyclopédie britannique, et dans le Supplément de cet ouvrage. Ces articles, extraits, selon toute apparence, des cahiers de ses leçons, furent en partie imprimés séparément, sous le titre d'*Eléments de philosophie mécanique.* La meilleure et la plus complète édition, est celle qui en a été donnée, en 1822, par M. Brewster, de la société royale de Londres, secrétaire de la société royale d'Edinbourg, en 4 vol. grand in 8°., ou petit in-4°., sous le titre de *System of mechanical philosophy*, *by John Robison*, etc., *with notes by David Brewster*, etc. Le texte, accompagné de planches très-bien gravées, offre une série d'articles, ou de petits Traités sur la mécanique rationnelle et appliquée, l'astronomie, la marine, la physique, y compris la théorie musicale du son, la science et l'art des constructions, etc. La lecture de ces Traités, qui n'exige pas des connaissances mathématiques bien profondes, est à-la-fois agréable et instructive (2). Dans les dernières années du XVIIIe. siècle, Robison, regardant la franc-maçonnerie comme une institution nuisible, se sépara des francs-maçons, et publia, en 1797, un ouvrage ayant pour titre : *Proofs of a conspiracy against all the religions and governments of Europe*, *carried on*, *in the secret meetings of free-masons*, *illuminati*, *and reading societies*, 1 vol. in-8°. Les circonstances politiques dans lesquelles l'Europe s'est trouvée, à la fin du siècle dernier, et au commencement de celui-ci, ont donné beaucoup de vogue à cet ouvrage, qui a eu plusieurs éditions, et dont Barruel a tiré parti pour ses *Mémoires sur le jacobinisme.* Un des derniers services que Robison ait rendu aux sciences, est

(2) On en peut voir l'analyse dans la *Bibliothèque universelle* (de Genève), juillet 1822, tom. XX, Sc. et A., p. 192 et suiv.

l'édition qu'il a donnée, en 1803, des Éléments de chimie de Black, 2 vol. in-4°. Voici la traduction des dernières lignes de la préface que le savant éditeur du *System of mechanical philosophy* a placée en tête de la collection : « Quoique le nom du » docteur Robison ne soit pas lié aux » grandes découvertes de son siècle, » le souvenir de ses talents et de ses » vertus n'en sera pas moins précieux » dans sa patrie. Pénétré de l'esprit » de la philosophie qu'il enseignait, » il fut un des plus ardents promo» teurs du génie, partout où il le ren» contra. La noblesse, l'élévation de » son ame, le mettait au-dessus de la » jalousie, des petites rivalités; épris » de la science, ami zélé de la jus» tice, jamais il ne déprécia ni ne » s'attribua le travail d'autrui. À » ces qualités du philosophe, Robi» son réunissait toutes celles qui font » le charme de la vie privée et de la » société. Son amitié fut toujours » sincère et généreuse; sa piété, vive » et sans ostentation; le caractère de » son patriotisme, exalté, mais pur; » et, comme l'immortel Newton, » dont il chérissait autant qu'il révé» rait la mémoire, il fut, éminem» ment, bon chrétien, bon citoyen » et bon philosophe. » P—NY.

ROBOAM, roi de Juda, était fils de Salomon, et de Naama, femme ammonite. Appelé par sa naissance à lui succéder, il se rendit à Sichem pour faire reconnaître son autorité par les chefs du peuple. Ceux-ci réclamèrent la réforme des abus qui s'étaient introduits dans le gouvernement sous le règne de son père, et la diminution des charges qui pesaient sur Israël. Avant de prendre un parti, Roboam demanda conseil aux vieillards; et ils lui dirent : « Si vous traitez le peuple avec douceur, il s'attachera pour toujours à votre service. » Il voulut ensuite consulter les jeunes courtisans; et ils lui conseillèrent d'étouffer les plaintes du peuple en le menaçant de le traiter avec plus de rigueur que n'avait fait Salomon. Ce dernier avis plut à l'imprudent Roboam; mais le peuple se révolta : le sur-intendant des impôts fut lapidé dans une émeute; et le roi, tremblant pour sa propre vie, s'enfuit à Jérusalem. Dix des tribus d'Israël se séparèrent alors de la maison de David, et élurent pour leur chef, Jéroboam (*V.* ce nom). Le fils de Salomon, se flattant de vaincre cet esprit de rebellion, leva cent quatre-vingt mille hommes dans les tribus de Juda et de Benjamin, les deux seules qui reconnurent son autorité. Mais Semeias, un des prophètes du Seigneur, lui défendit d'entreprendre cette guerre impie; et il se vit obligé de licencier ses soldats. Cependant Roboam, craignant d'être attaqué par le roi d'Israël, bâtit plusieurs villes, les entoura de murailles, et y établit des magasins de blé, de vin et d'huile, et des arsenaux remplis de toutes sortes d'armes. Tant qu'il suivit les voies du Seigneur, son royaume fut florissant; mais il ne tarda pas d'imiter les désordres de son père. A son exemple, il eut un grand nombre de femmes et de concubines, et il permit au peuple d'adorer sur les hauts-lieux. Roboam régnait depuis cinq ans sur Juda, quand Sesac, roi d'Egypte, pénétra dans ce pays avec une puissante armée. Les villes s'empressèrent d'ouvrir leurs portes au roi d'Egypte; et Roboam, enfermé dans Jérusalem, n'osa pas tenter de défendre la capitale de son royaume. Sesac dépouilla le temple des richesses dont Salomon l'avait orné, et s'en re-

tourna chargé d'un immense butin. Alors Roboam s'humilia sous la main du Seigneur qui l'avait livré à son ennemi. Il s'empressa de rétablir le culte du vrai Dieu, et fit remplacer, dans le temple, les boucliers d'or de Salomon par des boucliers d'airain. Ce prince faible mourut l'an 958 avant l'ère vulgaire, et fut enterré dans le tombeau de son père, dont il avait tous les défauts, sans avoir aucune de ses qualités. Il était âgé de cinquante-sept ans, dont il il en avait régné dix-sept. Abias, l'un de ses fils, fut son successeur (*Voyez* ABIAS). W—s.

ROBORTELLO (FRANÇOIS) philologue, né à Udine, le 9 sept. 1516, d'une famille noble, entra dans la carrière de l'enseignement après avoir achevé ses études à Bologne, sous Romulo Amaseo (*V.* ce nom), et commença, vers 1538, à professer les belles-lettres à Lucques. Cinq ans après, il se rendit à Pise : il avait été banni de Lucques, si l'on en croit Sigonius, pour s'être rendu coupable d'un meurtre ou d'un empoisonnement : mais Liruti (1) cherche à détruire cette accusation, en produisant le certificat qui fut délivré à Robortello, lors de son départ de cette ville. Il demeura cinq autres années à Pise, où il jeta les fondements de sa réputation, qui s'étendit bientôt dans toute l'Italie. En 1549, le sénat de Venise le choisit pour remplacer le célèbre Bapt. Egnazio, que son grand âge empêchait de continuer ses leçons. Robortello, dont les premiers succès avaient enflé la vanité, s'étant permis de parler publiquement de son illustre prédécesseur dans des termes peu mesurés, ce vieillard, justement indigné, vint, dit-on, l'attendre un jour au sortir de l'école, et voulut le percer d'un poignard (2). Ce fait, rapporté par plusieurs auteurs contemporains, ne paraît cependant pas prouvé : mais il est certain que la vanité de Robortello, son impudence et son caractère violent, lui firent des ennemis des savants les plus distingués de son temps. Lazare Buonamici mourut, en 1552 (*Voy.* BUONAMICI, VI, 269); et Robortello lui succéda dans la chaire de lettres grecques et latines de l'université de Padoue. Quoique son traitement fût considérable, il accepta, en 1557, l'invitation qu'il reçut de se rendre à Bologne pour y remplir le même emploi. Ayant été chargé de prononcer l'*Oraison funèbre* de l'empereur Charles Quint, il manqua, dit-on, de mémoire dès l'exorde, et ne put jamais achever sa harangue. Cette petite disgrace ne diminua rien de ses prétentions, ni de sa hauteur : car ce fut dans le même temps que commencèrent ses longues querelles avec le savant Sigonius (*V.* ce nom). Tiraboschi, qui s'est occupé d'en recueillir tous les détails, prouve que Robortello fut l'agresseur. Le cardinal Seripando crut qu'il était de son devoir de faire cesser une lutte si scandaleuse, et se flatta d'avoir réconcilié les deux adversaires. Mais Robortello, rappelé à Padoue, en 1560, y retrouva Sigonius ; et la guerre ne tarda pas à se rallumer, plus violente que la première fois. Le premier poussa l'oubli des convenances au point de vouloir rendre ses élèves juges de la querelle, et fit placarder, dans toutes

(1) Voy Liruti *De' letterati del' Friuli*, II, 413 et suiv. Le certificat délivré par le sénat de Lucques à Robortello, est du 15 octobre 1543

(2) Les auteurs consultés par Ginguené, disent qu'Egnazio voulut frapper Robortel d'une épée ou d'une baïonnette, ce qui lui paraît tout à fait invraisemblable (*V.* EGNAZIO, XII, 581), mais Tiraboschi parle d'un poignard ou d'un couteau, *coltello*.

les écoles, des défis injurieux à son rival. Sigonius, il faut en convenir, ne garda pas plus de modération dans sa défense. C'était l'esprit du temps. Enfin le sénat de Venise se vit obligé d'employer l'autorité pour mettre un terme à cette dispute, et imposa silence aux deux rivaux (*V.* la *Storia della letteratura italiana*, VII, 844-48). Robortello ne survécut pas long-temps à cette espèce de trève : il mourut à Padoue, le 18 mars 1567, âgé de cinquante ans et quelques mois. Suivant Tomasini et Facciolati, il ne laissait pas de quoi subvenir aux frais de ses obsèques. Quoi qu'il en soit, l'université lui fit faire des funérailles magnifiques ; et les élèves de la nation allemande lui érigèrent, dans l'église Saint-Antoine, un tombeau, surmonté de sa statue en pierre blanche, et décoré d'une épitaphe rapportée par plusieurs auteurs. Robortello ne manquait ni d'esprit, ni d'érudition : il était aimé de ses élèves avec lesquels il se montrait aussi bon, aussi généreux (*Voy.* MAGGI, XXVI, 123), qu'il était aigre et emporté avec ses rivaux. Il eut le malheur de perdre un temps précieux dans de vaines disputes avec des hommes qui lui étaient très-supérieurs : il écrivit des injures contre Erasme, Paul Manuce, Muret, Henri Estienne, etc., dont les ouvrages sont encore dans les mains de tous les savants, tandis que les siens sont presque oubliés. Cependant on ne doit pas juger Robortello d'après Scaliger, qui lui donne les épithètes les plus grossières, sans se mettre en peine de les justifier (3). Il a rendu de véritables services aux lettres par les bonnes éditions qu'il a publiées de plusieurs classiques grecs : on lui doit des éditions de la *Poétique* d'Aristote, revue et corrigée sur d'anciens manuscrits, Florence, 1548, in-fol. (4); il y a joint une Paraphrase de l'*Art poétique* d'Horace, et des Dissertations sur la satire, l'épigramme, la comédie, les pièces d'un genre enjoué (*de salibus*) et l'élégie ; — des *Tragédies* d'Eschyle, Venise, 1552, in-8°., et de son ancien scholiaste, ibid., même format (5) ; — de l'ouvrage d'Élien *sur la tactique*, avec une version latine, et des planches tirées des manuscrits, ibid., 1552, in-4°., deux parties ; et enfin du *Traité du sublime* de Longin, Bâle, Oporin, 1554, in-4°., édition rare et recherchée, ainsi que la précédente : ce sont les premières de ces deux ouvrages. Parmi les écrits de Robortello, nous nous contenterons de citer : I. *Variorum locorum annotationes tam in græcis quàm in latinis auctoribus*, Venise, 1543, in-8°. ; Paris, 1544, même format, et avec des additions nombreuses dans le Recueil suivant : II. *De historicâ facultate; Laconici seu sudationis explicatio; De nominibus Romanorum ; De rhetoricæ facultate ; Explicatio in Catulli epithalamium ; Annotationum in varia tam græcorum quàm latinorum loca libri duo*, etc., Florence, 1548, in-8°. de 354 p. Niceron a donné beaucoup de détails sur les différentes pièces que renferme ce volume, devenu rare : elles ont toutes été insérées par Gruter dans le premier et le second volume du *Thesaurus criticus* (*V.*

(3) Robortellus est un âne, une *bestia*, grand ratisseur. Voy. le *Scaligerana*.

(4) Il existe de cette rare édition, un exemplaire sur vélin, à la bibliothèque du Roi. Voy le *Catal.* par M. Van Praet, IV, 47-48.

(5) *Voy.* sur cette édition réputée, à tort, la première complète, une curieuse *Notice* de Chardon La Rochette, dans le *Manuel du libraire*, par M. Brunet.

Gruter). III. *De convenientiâ supputationis Livianæ annorum cum marmoribus romanis quæ in Capitolio sunt; — De arte sive ratione corrigendi veteres auctores disputatio*, Padoue, 1557, in-fol. de 59 feuillets. Ces deux opuscules ont été réimprimés dans différents Recueils. IV. *De vitâ et victu populi Romani sub imperatoribus Cæs. Augustis*, Bologne, 1559, in-fol. Ce premier volume devait être suivi de trois autres, qui n'ont point paru. A la suite de l'ouvrage principal dont on vient de donner le titre, on trouve neuf Dissertations : sur la division et l'administration des provinces Romaines; sur la forme des jugements chez les Romains; sur leurs légions; sur les magistratures créées par les empereurs; sur les familles romaines; sur les surnoms des empereurs; sur les recompenses et les peines militaires, et enfin sur les divers grades. Elles ont été insérées par Gaudentio Roberti dans les *Miscellanea italica erudita*, Parme, 1690, in-4°.; et Grævius les a fait entrer dans les différents volumes du *Thes. antiquit. Romanar.*, excepté celle *De familiis Romanorum*, sujet que Sigonius avait traité d'une manière supérieure. V. *De artificio dicendi liber; cum tabulis oratoriis in Ciceronis orationes post reditum, pro Milone et pro Cn. Plancio*, Bologne, 1567, in-4°. de 126 feuilles; ouvrage très-rare, sur lequel on trouvera des détails dans les *Analecta* de Freytag, pag. 785 et suiv. On trouve une *Notice* sur Robortello dans le tome XLII des *Mémoires* de Niceron, 1-12. Voyez aussi les Notes d'Apost. Zeno sur la *Biblioteca* de Fontanini (IV, 39), et l'*Hist. de l'université de Pise*, par Fabroni, tome 2. W—s.

ROBUSTI (Jacques). *V.* Tintoret.

ROCABERTI de PERELADA (Jean-Thomas), religieux dominicain, archevêque de Valence, et l'un des plus zélés défenseurs des doctrines ultramontaines, naquit, en 1624, à Perelada, sur les frontières du Roussillon et de la Catalogne, d'une famille ancienne et illustre. Il entra jeune dans l'ordre de Saint-Dominique, en prit l'habit dans le couvent de Girone, et y prononça ses vœux, quoique, par sa profession, il se fût attaché à celui de Valence. Dans les études de philosophie et de théologie qu'il eut à faire sous des professeurs de son ordre, il se distingua tellement parmi ses condisciples, qu'il obtint au concours une des principales chaires de théologie, *Cathedram quam vocant perpetuam*, dit son historien. Après l'avoir remplie avec succès jusque vers l'an 1666, il fut nommé provincial d'Aragon, et, quatre ans après (en 1670), général de son ordre, dans le chapitre alors assemblé. Il s'appliqua particulièrement à faire fleurir la discipline et les études parmi ses religieux, et leur donna lui-même l'exemple de la régularité et de l'amour du travail. Pendant son généralat, il sollicita et obtint à Rome la béatification et la canonisation de plusieurs religieux de l'ordre de Saint-Dominique. Il éleva un autre monument à la gloire de son institut, en faisant imprimer plusieurs ouvrages composés par des dominicains, et jusque-là restés inédits. Le mérite de Rocaberti, et la sagesse de son administration, ne demeurèrent point ensevelis dans l'obscurité d'un cloître. Charles II, roi d'Espagne, en eut connaissance : le jugeant propre a remplir de plus

hautes fonctions, il le nomma à l'archevêché de Valence, et écrivit à Clément X, pour le prier de lui en faire expédier les bulles. Rocaberti prit possession de ce siége en 1676, et continua de gouverner son ordre jusqu'en 1677. Sa conduite, dans ce nouveau poste, lui valut, de la part du roi Charles, de nouvelles marques d'estime et de confiance. Ce prince le nomma, en deux différentes fois, vice-roi de Valence, et, en 1695, le créa inquisiteur-général, dignité qui était alors une des premières de l'état. Rocaberti était occupé des soins que demandaient ces divers emplois, lorsqu'il mourut, à Madrid, le 13 juin 1699. On a de lui : I. *De romani pontificis auctoritate*, Valence, 1693 et 1694, trois vol. in-fol. L'auteur entreprend d'établir, dans le premier volume, l'infaillibilité du pape et son indéfectibilité hors du concile; il justifie, dans le deuxième, les papes Honorius, Jean XXII, Nicolas III et Grégoire VII, des reproches qu'on leur fait relativement à la foi; dans le troisième, il s'efforce de prouver le suprême pouvoir des papes, tant *directif* que *coactif*, dans les affaires temporelles. On ne sera point étonné que ce livre ait été bien reçu à Rome et même en Espagne. En France, il en fut tout autrement : un arrêt du parlement de Paris, du 20 décembre 1695, le flétrit comme contraire à la doctrine des Pères et des anciens théologiens, ainsi qu'aux anciens canons sur lesquels sont fondées les immunités et les libertés de l'église Gallicane. II. *Bibliotheca pontificia maxima*, 21 vol. in-folio. Rocaberti ne s'était point borné à exprimer ses sentiments sur l'autorité des papes et les prérogatives du Saint-Siége, dans son livre *De Romani pontificis auctoritate* : il voulut s'étayer d'autres autorités, et fit imprimer tous les ouvrages de quelque célébrité où sont établis les mêmes principes. C'est de la réunion de ces écrits que se compose cette volumineuse collection. III. *Alimento espiritual.* IV. *Theologia mystica*, etc. L—Y.

ROCCA ou ROCCHA (Ange), savant philologue et antiquaire, naquit, en 1545, à Rocca-Contrata, dans la marche d'Ancône. Destiné, par ses parents, à la vie religieuse, il prit, à sept ans, l'habit des ermites de saint Augustin, à Camerino, d'où il alla continuer ses études dans différentes villes. Le P. Ossinger (*Biblioth. Augustin.*, p. 754) dit qu'il obtint le laurier doctoral à Padoue, et qu'il y fut retenu comme professeur : mais les deux historiens de cette université (Papadopoli et Facciolati) n'en font aucune mention. Après avoir rempli différents emplois dans son ordre, et donné des preuves de son esprit et de sa capacité dans les langues grecque et latine et dans l'érudition sacrée et profane, il fut appelé, par ses supérieurs, à Rome, en 1579, et attaché comme secrétaire au vicaire-général. Le pape Sixte V, instruit de son mérite, lui confia, en 1585, la surveillance de l'imprimerie du Vatican, et l'admit, en même temps, dans la congrégation établie pour la révision de la Bible (*V.* Sixte V). Dix ans après, il fut revêtu de la dignité de sacristain de la chapelle apostolique, et, en 1605, nommé évêque de Tagaste (*in partibus*). Depuis quarante ans, ce prélat employait les revenus d'une abbaye que le pape lui avait conférée, à se procurer les meilleurs ouvrages dans tous les genres; et, en 1605, il fit don de cette précieuse collection au couvent de son

ordre à Rome, sous la condition qu'elle serait ouverte au public tous les matins. Cette bibliothèque, appelée *Angélique*, du nom de son fondateur, est le premier établissement de ce genre à Rome; et, c'est aujourd'hui l'une des principales, ayant été enrichie à diverses époques, notamment par la réunion de celles de Pignoria, d'Holstenius, du cardinal Passionei, etc. Le P. Rocca mourut, en cette ville, le 8 avril 1620, et fut enterré dans l'église de Saint-Augustin, avec une épitaphe honorable. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages sur des matières de théologie, de morale, de philosophie, de liturgie, d'histoire, de grammaire, etc. On y trouve beaucoup d'érudition : mais il ne faut y chercher ni méthode, ni critique. Le recueil en a été publié sous ce titre : *A. Roccæ opera omnia, tempore ejusdem auctoris impressa, nec non autographa, et Romæ in Angelicá bibliothecá originaliter asservata*, etc., Rome, 1719, 2 vol. in-f°. Le frontispice de cette édition a été renouvelé en 1745 (1). Le P. Niceron a donné les titres de tous les ouvrages dont se compose cette collection, au nombre de quarante-un (*Mémoires des hommes illustres*, XXI 95). On se contentera de citer ici les plus remarquables : I. *Osservazioni intorno alle bellezze della lingua latina*, Venise, 1576, 1580, 1590, in-8° ; ces éditions, sorties des presses des Aldes, font partie, toutes les trois, du précieux cabinet de M. Renouard (Voyez *le Cat. de la bibl. d'un amateur*). II. *Bibliotheca apostolica Vaticana, commentario illustrata*, Rome, 1591, in-4°. C'est le plus recherché des ouvrages de Rocca : on y trouve une description de la bibliothèque du Vatican, telle qu'elle était alors, avec un grand détail, non sous le rapport des livres et manuscrits qu'elle contenait, mais sous celui du matériel, et des ornements nombreux, colonnes, statues, emblèmes et inscriptions, à l'occasion desquels l'auteur se jette dans de curieuses et savantes digressions. On y trouve (pag. 365-376), l'Oraison dominicale en 24 langues; c'est le recueil le plus complet que l'on eût encore vu en ce genre : celui du *Mithridates*, de Gesner, publié en 1550, ne comprenait que 22 *Pater*, et tous en lettres latines : ceux de Rocca sont la plupart avec leurs caractères originaux, accompagnés de la prononciation en lettres latines, et d'une version littérale, ce qui porte le nombre de ces spécimens à 37. Il en omet deux, que Gesner avait publiés, (l'éthiopique et le gallois) ; mais il donne, de plus que lui, le suisse (dialecte allemand), le portugais, l'irlandais et le chinois (ces deux derniers, en lettres latines seulement). Plusieurs de ces spécimens sont enrichis d'observations grammaticales. Prosper Marchand a tiré du même ouvrage une petite dissertation: *De origine typographiæ*, qu'il a publiée à la suite de son *Histoire de l'imprimerie*. III. *Bibliothecæ theologicæ ac scripturalis Epitome, sive Index ordine alphabetico digestus*, ibid., 1594, in-8°. IV. *De sanctorum canonisatione commentarius* ibid., 1601, in 4°. C'est le premier ouvrage qui ait été publié sur cette matière. V. *Chronhistoria de apos-*

(1) Sous ce titre : *Thesaurus pontificiarum sacrarumque antiquitatum.... auctore Fr. Angelo Rocca camerte.... editio secunda romana*. Les auteurs du *Dictionn. universel*, ont cru que c'était un ouvrage particulier de Rocca : par une erreur typographique, ils lui donnent la date de 1645, et ajoutent que c'est un recueil curieux.

tolico sacrario, ibid., 1605, in-4°. Cet ouvrage, plein de recherches, est fort curieux. VI. *De sacrâ summi pontificis communione sacro-sanctam Missam solemniter celebrantis commentarius*, ibid., 1620, in-4°. Il y a des traits d'érudition; mais l'auteur n'est pas toujours exact dans les citations. VII. *De campanis*, ibid., 1612, in-4°., très-curieux. L'auteur fait remonter l'usage des cloches à saint Paulin, évêque de Nole. Sallengre a recueilli cette dissertation dans le *Thesaur. antiquit. romanar.*, II, 1233-1304. VIII. *Commentarius contrà ludum alearum*, ibid., 1616, in-4°.; trad. en italien, ibid., 1617. C'est à Rocca que l'on est redevable des éditions des *OEuvres* de saint Grégoire le Grand, et de saint Bonaventure, sorties des presses du Vatican. On voit le portrait de ce savant prélat, gravé par Galle, dans les *Virorum illust. ex ord. Eremitarum D. Augustini*, par Corn. Curtius. Outre les auteurs déjà cités, on peut consulter, pour plus de détails, la *Pinacotheca de J. Nicius Erythræus* (Rossi), et la *Biblioteca bibliografica* de Tonelli, I, 58. W—s.

ROCH (SAINT), l'un des héros de la charité et de l'humilité chrétiennes, naquit à Montpellier, en 1295, d'une famille distinguée, dont les monuments contemporains désignent plusieurs membres remarquables par le rang et les dignités qu'ils occupaient. Il vint au monde, ayant sur la poitrine une croix couleur de pourpre. Ses parents virent, dans ce signe, le présage de la piété qu'il montrerait un jour. A l'âge de vingt ans, ayant perdu son père et sa mère, il distribua aux indigents tout ce qu'il put recueillir de ses revenus; et, laissant à un de ses parents l'administration de ses domaines, dont les lois ne lui permettaient pas de disposer, il prit la route de l'Italie en habit de pélerin. Il trouva cette contrée en proie aux ravages de la peste. Dès-lors, il se dévoua au service de ceux qui en étaient attaqués, et suivit, de ville en ville, le fléau destructeur qui fuyait miraculeusement devant lui. C'est ainsi qu'Aquapendente, Césène, Rimini et Rome enfin, éprouvèrent les effets de sa généreuse charité. Appelé par les mêmes dangers à Plaisance, il y fut atteint de la contagion. Tourmenté par la fièvre et les douleurs les plus aiguës, pour ne pas être à charge aux autres, il abandonna l'hôpital où il avait été reçu, et se retira dans une solitude voisine. Il y fut découvert par le chien d'un noble, appelé Gothard, qui habitait à peu de distance, et qui lui prodigua ses soins. Roch recouvra la santé, et revint dans sa patrie, après une absence de plusieurs années. Elle était alors livrée aux fureurs de la guerre; les rois d'Aragon et de Maïorque s'en disputaient la possession. Roch, que l'on prit pour un espion, fut jeté dans un cachot. Il y resta cinq ans sans se faire connaître, et supportant avec une patience admirable cette longue et injuste captivité, qui ne fut terminée que par sa mort, arrivée le 16 du mois d'août 1327. Mais bientôt le zèle de ses concitoyens le vengea de cet abandon. Le sévère Baillet avoue qu'on ne peut douter que son culte ne remonte presqu'à l'époque de sa mort. On invoqua sa protection contre le même fléau qu'il avait combattu pendant sa vie. Nos historiens citent plusieurs anciens calendriers des XIV et XVe. siècle, où il est déjà placé au rang des saints. Dès 1399, Geoffroi de Boucicaut ob-

tint, pour la ville d'Arles, une portion considérable de ses reliques: l'autre fut enlevée furtivement, en 1485, par les Vénitiens. En 1414, les Pères du concile de Constance, pour arrêter une maladie contagieuse qui régnait dans la ville, ordonnèrent une procession où son image fut portée. Des honneurs si anciens et si universels prouvent l'existence et la canonisation de notre saint, que des esprits (1) dédaigneux ont voulu révoquer en doute. Sa vie a été écrite par F. Diedo, sénateur vénitien, en 1477, mais avec peu de critique. On la trouve dans le recueil des Bollandistes. Jean de Pins, évêque de Rieux, a aussi publié, en latin, au commencement du xvie. siècle, la légende de Saint-Roch, dont les premières éditions sont rares. Si—d.

ROCH (Jean-Chrétien-Frédéric), libraire et journaliste allemand, né, en 1773, à Penig, comté de Schœnburg, se destina d'abord à la carrière théologique, fit ses études à Leipzig, et s'établit ensuite dans cette ville. Il se chargea, en 1796, de la rédaction de l'*Indicateur littéraire* (*Allgemeiner deutscher Anzeiger*), dont il acheta depuis la propriété, ainsi que celle du *Journal des fabriques*, et d'autres ouvrages, à l'aide desquels il forma un fonds de librairie. Il y mit des sommes considérables, et fit de grands sacrifices pour ses entreprises littéraires. Cependant la fortune ne le seconda point. L'embarras de ses affaires allant toujours croissant, il fut saisi d'un désespoir violent, et se jeta dans l'eau le 24 décembre 1801. Ce ne fut qu'au bout de deux mois et demi qu'on retrouva son corps, auprès de Gross-Zschocher. Son *Indicateur littéraire annuel*, très-utile et commode, a eu six vol., dont le dernier est celui de 1801. Roch a publié aussi des *Matériaux pour servir à l'histoire de la librairie*, Leipzig, 1795; et il a mis en ordre le second volume de l'ouvrage de Breitkopf: *Recherches sur l'origine des cartes à jouer*. D—g.

ROCHAMBEAU (Jean-Baptiste Donatien de Vimeur, comte de), naquit le 1er. juillet 1725, à Vendôme, dont son père était gouverneur: celui-ci était de plus lieutenant des maréchaux de France. Le jeune Rochambeau, en sa qualité de cadet de famille, fut destiné à l'état ecclésiastique. M. de Crussol, évêque de Blois, voulut le surveiller lui-même dans ses études au collége de cette ville. Comme il se préparait à lui donner la tonsure, il fut chargé d'annoncer au jeune homme la mort de son frère aîné. « A présent, lui dit » le prélat, il faut que vous serviez » le roi et la patrie dans les camps, » avec le même zèle que vous auriez » mis à servir Dieu dans l'Église. » Rochambeau revint compléter son instruction dans sa ville natale: ayant fait, un peu plus tard, à Paris, ses exercices d'académie, il entra, le 24 mai 1742, cornette dans le régiment de Saint-Simon (depuis Archiac), qui partait pour la guerre d'Allemagne. Il s'y distingua bientôt, et obtint, dans le même corps, une compagnie de cavalerie. Il fit la campagne de 1744, sous le maréchal de Coigny. Au commencement de celle de 1746, il suivit le duc d'Orléans (Louis-Philippe), comme aide-de-camp. Sa mère étant devenue gouver-

(1) B. de La Martinière s'est fondé, pour contester l'existence de saint Roch, sur le silence que garde, à son sujet, la chronique connue sous le nom de *Petit talamus* de Montpellier; mais il est à remarquer qu'il existe dans cette chronique, une lacune qui comprend presque tout le quinzième siècle; et que c'est dans cet intervalle de temps, que le culte de saint Roch a dû acquérir le plus de célébrité.

nante des enfants de ce prince, il eut des raisons de plus d'espérer de l'avancement. Du reste, les occasions ne lui manquèrent pas de se faire remarquer par Louis XV pendant la guerre. Lorsque le monarque et le duc d'Orléans repartirent pour assister aux couches de la Dauphine, il resta sous les ordres du comte de Clermont. Placé souvent à l'avant-garde des troupes légères, il revenait rendre au prince, son général, un compte raisonné des positions et du pays. Le maréchal de Saxe le chargea de reconnaissances particulières pour le siége de Namur. Un jour, Rochambeau gravit une hauteur, où il ne trouva que deux sentinelles qui fumaient négligemment leur pipe. Le comte de Clermont profita de l'avis qui lui en était donné, pour faire une diversion utile; et Namur fut pris. Le comte de Clermont, en même temps qu'il envoyait porter au roi la nouvelle de cette prise, demanda un régiment de cavalerie pour le comte de Rochambeau: mais celui-ci, par des arrangements particuliers, préféra le régiment de la Marche infanterie, qui lui assurait un service plus actif. C'était en mars 1747: il n'avait alors que vingt-deux ans. A la bataille de Lanfeld, la brigade de la Fère, dont son régiment faisait partie, marchant droit au village sans l'avoir canonné, essuya tout le premier feu, et Rochambeau fut grièvement blessé. Il se trouva cependant en état d'être présenté à Louis XV, le jour où la prise de Berg-op Zoom, par Lowendahl, lui était annoncée. A l'ouverture de la campagne de 1748, il arriva le premier, avec le comte de Périgord, à l'armée d'Outre-Meuse, qui était sous les ordres du même Lowendahl. Ce général leur ayant donné tous les grenadiers à commander alternativement, ils se signalèrent l'un et l'autre dans cette brillante campagne, et surtout au siége de Maestricht. Rochambeau fut chargé de compléter l'investissement de la place sur la rive opposée, avec vingt compagnies de grenadiers sur les hauteurs de Bémelen. Il emporta les magasins de l'ennemi: dans la vive attaque de la ville, il était de tranchée avec les gardes-suisses, et avait l'ordre de soutenir une escalade avec son régiment de la Marche. A la paix, il fit un mariage très-heureux (1749) avec M[lle]. Tellès d'Acosta, qui lui survit encore, âgée de quatre-vingt-quatorze ans. Malgré l'aménité imperturbable de son caractère, son esprit n'était pas de nature à plaire beaucoup à la cour: l'art de la guerre occupait presque seul ses pensées. Aspirant exclusivement aux succès qui dépendent de cet art, il fit faire à son régiment des progrès remarquables dans la nouvelle tactique et la discipline. Le maréchal de Belle-Isle écrivit, de Besançon, que le colonel de Rochambeau était l'exemple de la garnison, à la santé près: en effet, ses blessures l'avaient fort affaibli. Le maréchal l'admettait le soir dans son intimité, et complétait, par ses conversations, l'instruction du jeune militaire. Le 1[er]. juin, le roi lui accorda le gouvernement de Vendôme, en survivance de son père. Dans le courant de cette année, à la revue de M. de Paulmy, adjoint au ministère de la guerre, le régiment de la Marche fut jugé, d'une voix unanime, le plus parfait de ceux qui avaient été inspectés dans cette tournée. Ce régiment fut demandé par le maréchal de Richelieu, pour l'expédition de l'île de Minorque. Rochambeau se vante, dans ses Mémoires, d'avoir conçu alors une

idée dont il fit part à plusieurs colonels : c'était d'annoncer aux soldats qui s'étaient enivrés dans la première tranchée, qu'ils seraient privés de l'honneur de monter à l'assaut ; il ajoute que le maréchal de Richelieu ne fit que rendre générale cette signification, dont il a eu tout l'honneur, et qui produisit le plus heureux effet sur des cœurs français. Après la prise de Mahon, le même Richelieu, se trouvant à Marseille, reçut du roi des récompenses pour son armée. Rochambeau fut fait brigadier d'infanterie, et chevalier de Saint-Louis (1756), quoiqu'il n'eût encore que quinze années de service. Dans la guerre de 1757, le duc d'Orléans voulut l'avoir auprès de lui, et, ayant à commander des corps séparés, le chargea du détail de son infanterie. A la suite de la prise de possession de la Hesse et de Cassel, ordonnée par le prince, le roi nomma cet officier supérieur major-général de l'armée du maréchal de Richelieu. Mais Richelieu n'ayant pas tardé, par des intrigues du temps, à relever dans le commandement le maréchal d'Estrées, qui l'avait relevé lui-même après la prise de Mahon, les états-majors furent incorporés : Rochambeau aima mieux céder ses fonctions, et retourner à sa brigade, où il retrouvait le régiment de la Marche qui était son ouvrage. Il eut ordre de s'emparer du pays d'Halberstadt, et de gêner les courses de la garnison de Magdebourg. Il obtint un traité de contributions sur les habitants ; et, en effrayant le commandant de Regenstein, il se fit remettre cette forteresse, qui était sur le chemin du roi de Prusse. Il repoussa le prince Ferdinand de Brunswick ; et ayant pénétré les projets de Frédéric II, il soutint, avec une seule brigade d'artillerie, les attaques de l'ennemi, pour donner le temps à notre armée de venir le secourir. Ce fut alors qu'il trouva l'occasion d'éprouver, dans une brillante retraite, une troupe qu'il avait pris plaisir à former, et qui fut l'origine des compagnies de chasseurs dans l'infanterie française. Après avoir servi sous le maréchal de Contades, que le maréchal de Broglie vint remplacer, il fut honoré de la confiance de ce dernier. A la bataille de Crevelt (1758), avec peu de troupes, dont il sut déguiser le nombre, Rochambeau força encore une fois le prince de Brunswick à se retirer. Le 7 mars 1759, il fut nommé colonel du régiment d'Auvergne infanterie, et combattit le 1er. août, à la bataille de Minden, perdue par le maréchal de Contades. Il fut blessé, le 16 octobre 1760, au combat de Clostercamp. Au mois de février 1761, il fut fait maréchal-de-camp : il eut bientôt occasion de donner de nouveau le change au prince de Brunswick ; et, soutenu des carabiniers, il le mit en pleine déroute. Milord Gamby, envoyant à Rochambeau son chirurgien, pour panser les blessés prisonniers, le complimenta sur la vivacité et la précision des mouvements par lesquels il avait échappé à des forces triples. A la paix, il fut fait major-général de l'infanterie d'Alsace : en 1769, on l'en nomma inspecteur, et il conserva ses fonctions lorsqu'on réduisit tous les inspecteurs au nombre de quatre. Le cordon rouge lui fut envoyé pour récompense. Au camp de Verberie et de Compiègne, il commanda, sous les yeux du roi, quatorze bataillons. On le vit émettre avec franchise une opinion contraire aux projets des nouvelles ordonnanc-

de M. de Monteynard. Il n'en reçut pas moins la grand'croix de Saint-Louis, et l'inspection de la Bretagne et de la Normandie. Sous les ministères du duc d'Aiguillon et du comte du Muy, il fut appelé à des conférences sur l'état de l'infanterie, et y montra une facilité d'improviser, dont il ne s'était pas douté lui même : possédant parfaitement l'art militaire, ses expressions coulaient comme de source. Le comte de Saint-Germain, devenu ministre, le consulta souvent, et il aurait désiré se l'adjoindre au lieu du prince de Montbarrey : mais Rochambeau, ne voulant pas se prêter à un déplacement, prit un prétexte pour s'éloigner. Le comte de Saint-Germain, en quittant le ministère, l'indiqua pour rapporteur d'un conseil de guerre, chargé de régir tout ce qui concernait l'armée, avec le titre de sur-intendant de tous les bureaux. Au camp de Vaussieux, en Normandie, on devait, sous les ordres du maréchal de Broglie, préluder à la guerre d'Amérique : Rochambeau, qui avait eu part aux nouvelles ordonnances de tactique, reçut du maréchal une sorte de défi sur l'*ordre mince* et l'*ordre profond*. Il obtint, dans ses manœuvres, un triomphe complet, avantageux à l'art, mais pénible pour son cœur. Il aurait mieux aimé, dit-il dans ses mémoires, avoir pour juge que pour partie, son ancien maître en tactique. Il fut fait lieutenant-général des armées, le 1er. mars 1780; et, quelque temps après, ayant été nommé commandant d'un corps auxiliaire de six mille hommes, qui était envoyé aux États-unis d'Amérique, il prit terre à Rhode-Island, et ne tarda pas à occuper des positions savantes. Le général Washington avait résolu de brusquer les attaques : Rochambeau, dans une entrevue, lui en fit sentir les dangereuses conséquences, et développa devant lui de sages principes de conduite. Les députations sauvages rendirent d'honorables hommages au général français ; et il fut complimenté par les quakers mêmes, non sur ses talents militaires, mais sur son amour de l'ordre et sur son habileté à gouverner ses soldats, qui, en effet, respectaient, dans ce pays, les propriétés et les personnes avec un scrupule dont l'armée française ne devait plus donner l'exemple admirable que dans la guerre d'Espagne de 1823. On attendait avec impatience, des secours de troupes et d'argent, dont M. de Grasse était chargé. C'est dans cette vue que le plan de campagne fut arrêté avec Washington. Il s'agissait d'opérer la jonction des deux armées. Rochambeau sut retenir à New-York lord Clinton, général anglais, qui brûlait de marcher contre Washington ; et il contribua à faire rétrograder lord Cornwallis. Nos soldats, manquant de vivres, supportèrent plusieurs fois leurs privations avec cette gaîté particulière aux Français. Lorsque M. de Grasse eut amené les moyens sur lesquels on comptait pour continuer la guerre, Rochambeau se concerta avec Washington, et prit des dispositions telles, que Cornwallis, serré dans la ville d'York en Virginie, ne put faire de sorties sans être repoussé, et se vit enfin réduit à parlementer. La capitulation fut signée le 19 octobre 1781. Le général anglais et son corps, au nombre de huit mille hommes, se rendirent prisonniers de guerre, avec 214 pièces de canon et vingt-deux drapeaux. Cornwallis était

malade, ou feignit de l'être, et resta dans la place. Le général Ohéra défila à la tête de la garnison, et présenta son épée au comte de Rochambeau; celui-ci lui montra Washington, en disant: « Je ne suis que l'auxiliaire du général des Américains. » La prise du chef de l'armée anglaise fut un coup décisif: elle opéra un bouleversement du ministère britannique, et fit prendre au parlement la résolution de renoncer à toute entreprise offensive. La paix fut signée le 1er juin 1783. En souvenir des services de Rochambeau, le congrès lui donna deux pièces de canon prises sur l'armée anglaise (1), et y fit graver les armes du général, avec une inscription honorable. Le congrès chargea en outre son secrétaire des affaires étrangères de recommander à la faveur du roi de France le comte de Rochambeau et son armée, dont la bravoure, la discipline, et l'union avec les soldats et les citoyens des États-unis, avaient mérité l'estime et la reconnaissance des Américains. Lorsque Rochambeau se présenta devant Louis XVI, ce monarque lui fit un accueil très-distingué, et lui accorda les entrées de sa chambre, puis le cordon bleu, le commandement de la Picardie, enfin toutes les grâces et gratifications qu'il avait demandées pour ses officiers et ses soldats. Le roi y ajouta le don de deux tableaux, l'un représentant le siége de New-York, et l'autre la garnison anglaise qui défilait au milieu de l'armée française. Sous le ministère de Brienne, Rochambeau fut destiné pour être premier membre d'un conseil de guerre; mais il refusa, parce qu'il n'y voyait que de nouveaux moyens suscités par quelques ambitieux pour tourmenter les militaires. Le gouvernement de l'Artois lui fut proposé: il fallait, pour l'accepter, une finance de cinquante mille écus, somme difficile à trouver dans un temps de troubles publics. Bientôt le commandement de cette province fut réuni à celui de Picardie; ce qui forma, pour Rochambeau, l'un des commandements les plus considérables de la France. Dans deux voyages qu'il eut occasion de faire à Londres, il fut traité d'une manière extrêmement flatteuse, surtout par plusieurs officiers de Cornwallis, dont il avait adouci le sort. Au camp de Saint-Omer, ses troupes essayèrent, en présence du prince de Condé, les manœuvres prescrites par les nouvelles ordonnances; et il enleva, par son habileté, les suffrages des spectateurs. Nommé membre de la seconde assemblée des notables, en 1788, et attaché au bureau de MONSIEUR, il vota pour la double représentation du tiers-état. Pendant les orages des élections et la disette des grains, il maintint l'ordre dans son commandement, et arrêta les émeutes avec autant de prudence que de fermeté. Pour mieux assurer le service militaire, il se faisait appuyer par les réquisitoires des officiers municipaux. L'Alsace était en mouvement: il y fut envoyé, et n'y arriva qu'après le renvoi de Necker. Ce ne fut pas sans des peines infinies qu'il réussit à mettre un terme aux excès qui allaient toujours croissant parmi les soldats et le peuple, depuis Huningue jusqu'à Landau. Sa santé s'altéra tout-à-fait: il fut forcé de solliciter un congé. Après six mois d'un repos insuffisant, il fut mandé à la cour; et il eut, à Saint-Cloud, une

(1) Le maréchal de Saxe et Bougainville étaient les seuls qui eussent obtenu, sous le règne de Louis XV, une pareille preuve d'estime.

audience particulière de Louis XVI, qui lui promit l'appui de l'autorité royale (qu'on n'appelait plus que le pouvoir exécutif), autant qu'il dépendait de ce monarque de l'assurer. Rochambeau accepta le commandement de l'armée du Nord. Il fit travailler aux fortifications, et pourvut aux approvisionnements des places. Il s'appliqua surtout à rétablir l'ordre dans les troupes, et leur harmonie avec les corps administratifs: mais plusieurs décrets de l'assemblée nationale venaient successivement déjouer les mesures du commandant. Rien ne lui paraissait plus contraire à la subordination que l'admission des soldats aux clubs: il la retarda le plus possible, et il engagea les officiers à surveiller leurs subordonnés. Le ministère de la guerre lui fut offert par M. de Montmorin: il représenta qu'il ne se sentait ni la force ni le talent de remplir des fonctions aussi importantes dans un moment où il fallait lutter contre toutes les factions; mais il consentit à présider les comités de rédaction pour de nouvelles ordonnances que demandait encore le changement de régime public. Ce fut dans le fort de son travail qu'il apprit l'évasion du roi, en juin 1791, par la publication d'un décret de l'assemblée nationale, qui l'appelait à la défense des frontières. Des députés du comité militaire l'ayant invité à se rendre dans le sein de l'assemblée, il s'excusa sur ce qu'il n'avait aucun titre ni obligation directe pour y paraître. Une seconde députation de quatre comités lui apporta le décret, rendu à l'unanimité. Il demanda où étaient les ministres. On lui répondit que M. de Montmorin les avait réunis à la chancellerie, et que c'était là qu'on l'attendait. A peine arrivé il y fut informé de l'arrestation de Louis XVI et de sa famille à Varennes. Pressé de partir pour la frontière du Nord, il prêta le nouveau serment de défendre toute la ligne mise sous ses ordres, contre les ennemis du dehors, et la constitution contre les ennemis du dedans. Le roi, après l'acceptation de la constitution de 1791, l'éleva, sur la présentation de l'assemblée nationale, à la dignité de maréchal de France (28 décembre). La lettre qui le lui annonçait, contenait ces mots : « L'assemblée nationale a secondé mes desirs, en me » mettant à portée de vous donner une » marque éclatante de satisfaction » et d'estime. » Le comte de Narbonne, ministre de la guerre, vint en personne lui remettre le bâton, ainsi qu'à Luckner, à la tête des troupes. Tout annonçant une guerre prochaine, le maréchal de Rochambeau fut mandé à Paris, pendant l'hiver, en même temps que les généraux Luckner et Lafayette, pour s'entendre avec le ministère. Cette conférence eut lieu le 2 mars 1792. Son opinion était pour la défensive, d'après le mauvais état, le dénuement, l'indiscipline de son armée. Le roi et tout son conseil, excepté le ministre Narbonne, se rangèrent du même avis. Le ministère de la guerre passa entre les mains de M. de Grave, et, bientôt après, dans celles de Dumouriez. La guerre étant déclarée, Rochambeau, chargé de prendre le commandement de l'armée du Nord, partit, le 22 avril, pour Valenciennes. Le système d'offensive prévalut, grâce à l'esprit remuant de Dumouriez; et les hostilités commencèrent, le 24, par l'attaque infructueuse du fort de Quiévrain. Malgré les vues et les soins du général, les désordres se multipliaient. Le ministre de la

guerre ne cherchait qu'à l'abreuver de dégoûts, faisant insérer, dans les feuilles publiques, des comptes infidèles des opérations du maréchal, qui s'inscrivit en faux, par une lettre adressée au président de l'assemblée législative. Elle rendit, le 7 mai 1792, un décret, pour réparer, par des termes honorables pour lui, l'injustice dont il se plaignait. Le 15 du mois suivant, il se retira dans sa terre, près de Vendôme, avec la résolution de ne plus se mêler d'aucune espèce d'affaires publiques. En 1793, on enleva, sous ses yeux, les deux canons, don précieux du congrès des États-unis. Un ordre des comités de la Convention le fit conduire à la Conciergerie. Mis bientôt sur la liste des condamnés, il marchait après M. de Malesherbes : au moment où il allait monter, lui aussi, dans la fatale charrette, le bourreau, trouvant qu'elle était trop pleine, le repoussa brutalement : « Retire-toi, vieux maré» chal, lui cria-t-il; ton tour vien» dra plus tard. » La chute de Robespierre sauva Rochambeau. Il rentra dans ses foyers, et y passa dès-lors des jours tranquilles, faisant l'agrément de tout ce qui l'entourait. Il suivait journellement, avec le plus vif intérêt, et souvent avec une heureuse prévoyance, la marche et les succès des armées françaises. En 1803, il fut présenté à Buonaparte, qui, en lui montrant plusieurs généraux, et particulièrement Al. Berthier (jadis aide-de-camp de Rochambeau, en Amérique), lui dit : « Général, voilà vos » élèves. — Les élèves, repartit Ro» chambeau, ont bien surpassé leur » maître. » L'année suivante, il reçut la croix de grand-officier de la Légion-d'honneur, avec le titre d'une pension d'ancien maréchal. Il occupa ses loisirs champêtres à rédiger des *Mémoires*, qui ont été imprimés après sa mort, en 1809, en vol. in-8°. Il avait desiré qu'on ne les fît point paraître sans que le style en eût été revisé par un homme de lettres. Luce de Lancival, qui en a été l'éditeur, s'est contenté d'y mettre une préface, dans laquelle il a eu raison de dire « qu'écrits avec » la négligence et l'abandon d'une » simple conversation, ils inspire» ront nécessairement beaucoup de » confiance. » Un *Voyage dans l'Amérique septentrionale*, par l'abbé Robin, in-8°., 1782, contient des détails intéressants et curieux sur la campagne de Rochambeau, en 1781; sur le séjour des troupes françaises en Amérique, etc; mais l'auteur tombe souvent dans les inconvénients que l'on reproche aux panégyristes. Le maréchal termina doucement sa longue carrière, sans autre infirmité qu'un catarrhe, qui le suffoqua en un moment, le 10 mai 1807. Une pierre tumulaire, qui couvre ses dépouilles mortelles, dans le cimetière de sa paroisse (Thoré), porte une épitaphe faite par le chevalier de Boufflers. C'est un exposé de la vie publique et privée de ce général, et un éloge d'autant plus honorable, qu'il est simple et vrai. L—p—e.

ROCHAMBEAU (Donatien-Marie-Joseph de Vimeur, vicomte de), fils du précédent, né, en 1750, au château de Rochambeau, embrassa l'état militaire, dès sa plus tendre jeunesse, et fut nommé, le 22 janvier 1779, colonel du régiment de Royal-Auvergne infanterie, où il avait fait ses premières armes, sous son père. En 1780, il suivit celui-ci aux États-unis d'Amérique, et eut part aux succès de l'expédition. Avant son retour en

France, il reçut l'ordre de Cincinnatus; et le roi ne tarda pas à le faire chevalier de Saint-Louis. Devenu maréchal-de-camp, en 1791, il fut nommé lieutenant général le 9 juillet 1792, et, dans la même année, appelé au commandement des îles du Vent, pour y remplacer M. de Béhague. Débarqué à Saint-Domingue, il soumit les nègres révoltés, et se rendit à la Martinique, au commencement de 1793. Il eut aussitôt à combattre M. de Béhague, qui, à la tête d'un grand nombre de royalistes, s'était joint aux Anglais pour expulser les républicains. Mais, à la suite d'une affaire assez vive, Rochambeau força les Anglais de se rembarquer, et déjoua les tentatives faites sur la Guadeloupe, ainsi que sur Sainte-Lucie. Le 4 février, il exprima, dans une proclamation, les sentiments du républicanisme le plus ardent. « Vos ennemis, dit-il à ses soldats, fuirent lâchement devant la hache de la loi qui devait frapper leurs têtes coupables, et qui poursuivra désormais sans pitié tous les traîtres et les rebelles. » Les journaux de cette époque rapportent que Rochambeau fit établir dans les colonies trois guillotines, et que différents essais furent faits de cet instrument de supplice sur des nègres. On fit ensuite périr quelques officiers et colons. Lorsque la nouvelle de la mort de Louis XVI parvint à la Martinique, le général Rochambeau signa et fit afficher, de concert avec les autorités, une adresse de félicitations à la Convention. On doit remarquer que c'était dans le temps même où son père gémissait dans les prisons de Robespierre (*Voyez* ce nom), et n'échappait au supplice que par une sorte de miracle, que le général Rochambeau montrait tant d'ardeur révolutionnaire. Le 22 mars 1794, ayant été attaqué au Fort-Royal de la Martinique, par des forces très-nombreuses, il capitula après quarante-neuf jours de siége, et sortit avec trois cents hommes, sains, malades ou blessés, seuls restes de la garnison. Il se fit débarquer à Philadelphie, et de là repassa dans sa patrie. Nommé, en 1796, gouverneur-général de Saint-Domingue, il arriva dans cette colonie, le 11 mai, avec quatre cents hommes, trouva le nord de l'île agité par des troubles; et bientôt, ayant à lutter contre les généraux qui commandaient sous lui et contre les commissaires civils, il fut destitué et renvoyé en France. Il fut employé à l'armée d'Italie, en 1800, et chargé de la défense de la tête du pont du Var, en qualité de commandant d'une des divisions de cette armée. Il fit la campagne suivante sur la Piave et dans le Tyrol, et contribua aux avantages remportés sur le général Laudon. Il accompagna, en 1802, le général Leclerc dans l'expédition de Saint-Domingue, et battit complètement Toussaint-L'Ouverture, le 17 février. A la mort de Leclerc (2 novembre 1803), Rochambeau prit le commandement en chef à titre d'ancienneté. Il nourrissait depuis long-temps de très-fortes préventions contre les hommes de couleur; et elles le rendaient peu propre à rétablir les affaires de France dans les colonies. Sa sévérité envers quelques colons révoltés acheva d'exaspérer les esprits, et de soulever indistinctement les noirs et les mulâtres contre les troupes françaises. Nous ne reproduirons pas les accusations sans nombre dont cet officier-général fut l'objet, nommé-

ment dans un *Précis historique* de la *Révolution de Saint-Domingue* ; il nous suffira de dire que l'historien est exact : les Carrier et les Lebon ne furent pas plus cruels. N'étant plus à la tête que des faibles restes d'une armée moissonnée par le climat, par la fièvre jaune, dont il fut lui-même attaqué, et par la plus active des guerres, il se réfugia dans la ville du Cap. Là, ne recevant pas de secours qui pussent réparer ses pertes, se voyant bloqué par des vaisseaux anglais, il capitula avec les noirs, et se remit, le 30 nov. 1803, lui et les débris de son expédition, à la discrétion du commodore anglais. Par l'abandon du Cap, la partie française de l'île demeura, en totalité, au pouvoir des noirs, qui nommèrent Dessalines, capitaine-général. La garnison de cinq mille hommes fut déclarée prisonnière de guerre avec son chef, que l'on dirigea sur la Jamaïque. Les Anglais emmenèrent, au mois de février 1804, Rochambeau dans leur pays; et il y séjourna jusqu'au commencement de 1811, qu'il recouvra sa liberté, et revit la France, par suite d'un traité d'échange conclu entre Buonaparte et George III. Il ne fut pas employé jusqu'à l'époque de la campagne désastreuse de Moscou. L'armée française venait de faire des pertes considérables ; ce fut alors, que Buonaparte tira le général Rochambeau de sa retraite, voisine de Vendôme. Ayant reçu, en 1813, le commandement d'une division du cinquième corps aux ordres du général Lauriston, Rochambeau montra autant de capacité que de bravoure personnelle à Bautzen, les 19 et 20 mai, puis à Wolfsberg, le 25 août. Il périt à la bataille de Leipzig, le 18 octobre suivant, en donnant à ses troupes l'exemple du dévouement. Z.

ROCHD (Ibn). *V.* Averrhoès.

ROCHE (Jacques de), né, en 1595, à Villefont, en Gevaudan, défendit, en 1621, le château de cette ville, contre le duc de Rohan, et lui en fit lever le siége. Ce château ayant été pris l'année suivante, Jacques de Roche le reprit, en tuant, de sa propre main, celui qui y commandait. Ce gentilhomme était grand querelleur, et prenait fréquemment part aux duels, qui étaient si communs à cette époque, et dans lesquels les témoins se battaient. Il allait chercher ces sortes de combats jusqu'en Bretagne. Il descendait directement de ce Jacques de Roche, écuyer de Hugues de Challon, prince d'Orange, qui fut armé chevalier au combat de Saint-Jacques près Bâle, en 1443. Sa famille, qui est d'origine suisse, possède le droit de bourgeoisie dans le canton de Vaud ; elle existe toujours en France, dans les Cévennes. Une chose remarquable, c'est que le portrait de Jacques de Roche, qui est en la possession du chef de cette maison, à Genolhac, département du Gard, est, trait pour trait, celui d'Olivier Cromwell, mort en 1658. Z.

ROCHE (Jacques Fontaine de la). *V.* Fontaine.

ROCHE (Jean-Baptiste-Louis de la), docteur de Sorbonne, était né vers la fin du dix-septième siècle. On ne connaît pas le lieu de sa naissance. Il eut quelques succès dans la carrière de la chaire, obtint, en 1716, l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes, fut fait prédicateur du roi, et partagea sa vie entre les devoirs de son état et les lettres, qu'il cultivait avec plus de zèle que de talent. Il mourut à Paris, en 1780, dans un

âge fort avancé. Indépendamment d'une traduction libre des *Psaumes*, distribués pour tous les jours du mois, 1725, in-12; de l'*Office* des saints Côme et Damien, 1728, in-12; d'une *Traduction* du *Breviaire de Cîteaux*, à l'usage des religieux de la Trappe, 3 vol. in-8°., on a de l'abbé de La Roche: I. *OEuvres mêlées*, Paris, 1732, in-12; c'est le Recueil des opuscules de sa jeunesse. On y trouve des réflexions morales, une tragédie, la traduction en vers des Bucoliques de Virgile, précédée d'une Dissertation sur les règles de l'églogue. Cette version, dit l'abbé Goujet, est plate, rampante et diffuse: le style et les principes de l'auteur sont également bizarres; son goût est de s'écarter de la route commune (*Voy.* la *Biblioth. française*, III, 267). II. Le *Panégyrique de sainte Geneviève*, ibid., 1737, in-4°. III. Une édition des *Maximes* de La Rochefoucauld, avec des *Remarques*, etc., ibid., 1737 ou 1741, in-12. C'est cet éditeur que l'abbé Brotier avait en vue dans le passage suivant: « Les uns, sous le vain prétexte d'un rapprochement commode, ont fait de cet excellent ouvrage un Dictionnaire triste et ennuyeux de morale, qu'ils ont surchargé des pensées de Mme. de La Sablière, avec de longs et inutiles commentaires (*Voy.* la *Préface* de l'édition des *Maximes*, par Brotier). » On peut ajouter que les remarques de La Roche sont quelquefois fausses, comme lorsqu'il prétend qu'il ne peut exister de jalousie sans amour. IV. La *Belle vieillesse*, ou *les anciens quatrains de Pibrac, Du Faur et P. Matthieu, sur la vie*, etc., avec des remarques, ibid., 1746, in-12 (*V.* MATTHIEU, XXVII, 478, not. 1). Les prolixes réflexions de l'auteur donnent quelquefois lieu à une juste critique (*V.* le *Journ. des savants* de 1747, p. 562 et suiv.) V. *Oraison funèbre du duc d'Orléans*, prononcée dans l'église de l'abbaye du Val-de-Grâce, ibid., 1753, in-4°. VI. *Règles de la vie chrétienne*, ibid., 1753, 3 vol. in-12. VII. *Mélanges de maximes chrétiennes sur la religion, la morale et la nature*, 1769, in-12. On attribue encore à l'abbé de La Roche: l'*Année dominicale*, 8 v. in-12; *Cosmographie pratique*, in-12; les *OEuvres de la chair et les fruits de l'esprit*, in-12; des *Lettres littéraires sur divers sujets*, 2 vol. in-12; et enfin des *Mémoires historiques et curieux*, 3 vol. in-12. M. Barbier regarde ces deux derniers ouvrages comme imaginaires. Voyez la *Préface* du *Dictionn. des anonymes*, seconde édition, p. xv. W—s.

ROCHE (PIERRE-LOUIS-LEFEBVRE DE LA), né à Cani, en Normandie, fut d'abord bénédictin, et curé de Grémonville, au pays de Caux. Se trouvant à Paris dans les journées des 13 et 14 juillet 1789, il se fit remarquer par son zèle pour la cause de la liberté, et fut même préposé à la distribution de la poudre saisie au port Saint-Nicolas. Cinquante jours après, il fut menacé de mort par la populace, qu'il empêcha de brûler les papiers de l'hôtel-de-ville. En 1790, il dénonça et poursuivit au Châtelet l'auteur d'un libelle écrit contre lui. Lefèbvre de la Roche avait été l'ami d'Helvétius, et fut le légataire de ses papiers. Il continua d'être de la société de Mme. Helvétius, qui ne l'oublia pas dans son testament (*V.* ci-dessus, tome XX, pag. 37): il est mort en 1806. On lui doit: I. La *Confrérie* ou *Société de Notre-Dame auxiliatrice*, érigée au pays

de Caux, 1779, in-16. II. *Essai de Traduction de quelques Odes, et de l'Art poétique d'Horace*, 1788, tiré à cinquante exemplaires, dont huit portent le nom de l'auteur. III. L'édition des *OEuvres* d'*Helvétius*, Paris, P. Didot, 1795, en 14 vol. in-18 (*V.* XX, 35). IV. L'édition des *OEuvres complètes de Montesquieu*, 1795, 12 vol. in-18, dans laquelle le texte est très-altéré, faute par l'éditeur d'avoir consulté les premières éditions. Les notes d'Helvétius sur l'*Esprit des Lois*, y paraissaient pour la première fois. V. *De l'Art poétique, Épître d'Horace aux Pisons, traduite* (en vers), 1798, in-18. On trouve, à la suite, des *Pensées sur l'Art poétique, extraites des Manuscrits d'Helvétius*, et des *Conseils de Voltaire à Helvétius, sur la composition et sur le choix du sujet d'une Epître morale*, morceaux jusqu'alors inédits. A. B-T.

ROCHE (Sophie de la), fille du médecin Guttermann, de Gutershofen, née à Kaufbeuren en Souabe, le 6 décembre 1730, fut, dès sa première enfance, initiée par son père dans les lettres. A l'âge de 5 ans, elle avait déjà lu toute la Bible, et à 12 ans, elle servait de bibliothécaire au docteur. Guttermann, ayant été appelé à Augsbourg, en qualité de doyen de la faculté de médecine, acheva dans cette ville l'éducation littéraire de sa fille, qui étonna tout le monde par l'étendue de ses connaissances et la sûreté de son goût. Bianconi, médecin du prince-évêque d'Augsbourg, ravi des dispositions de cette jeune personne, aida son père à cultiver son esprit, et la demanda en mariage. Cependant, devenu médecin du roi de Pologne, il se brouilla avec Guttermann, au sujet du contrat de mariage, le père voulant stipuler que les enfants seraient luthériens, tandis que Bianconi exigeait qu'ils fussent catholiques. En présence de son père, elle fut contrainte de faire un auto-da-fé de toutes les lettres et poésies du prétendu, et de fouler solennellement aux pieds la bague d'alliance. Elle ressentit un profond chagrin de cette rupture; et tombée dans une douce mélancolie, elle prit dès-lors beaucoup de goût pour la solitude. Étant parente du célèbre Wieland, alors jeune pasteur à Biberach, elle vint loger dans sa maison; et ce fut, pour elle, l'occasion d'une nouvelle éducation littéraire. Wieland devint son ami intime et desira l'épouser; mais, comme il fut obligé de voyager pour chercher à se placer, son amante se maria, dans l'intervalle, à un conseiller de Maïence et intendant des biens des comtes Stadion. Son véritable nom était Frank de Lichtenfels; mais le ministre Stadion à Maïence, transforma ce nom allemand dans celui de *La Roche*. Ce Frank s'est fait connaître par les *Lettres sur le monachisme, écrites par un curé catholique à un ami*, 1771 : lettres satiriques, qui eurent un assez grand succès chez les protestants (*V.* Risbek), mais qui firent perdre dans la suite, à l'auteur, la place de conseiller-d'état à Trèves Depuis lors, il se retira avec sa femme à Offenbach. Sophie de La Roche le perdit, en 1789; et bientôt après elle eut la douleur de voir périr aussi un fils qu'elle chérissait tendrement. Elle est morte à Offenbach, le 18 février 1807. Sophie La Roche était douée d'une sensibilité exquise; elle écrivait purement et avait l'imagination très-poétique. Elle débuta dans

la carrière littéraire, par le roman de *Mlle. de Sternheim*, Leipzig, 1771, 2 vol. in 8°., que Wieland, son ami intime, accompagna d'une introduction. L'auteur a pris Richardson pour modèle. C'est l'histoire d'une femme vertueuse, mais d'un caractère un peu exalté, qui devient malheureuse par un enchaînement de circonstances fortuites, sans y avoir contribué par des fautes de conduite. A cet ouvrage, qui a été traduit de l'allemand en français par madame de La Fite, La Haye, 1773, 2 vol. in-12, succédèrent les suivants : *Lettres de Rosalie; mon Pupitre; Pomone; Rosalie et Cleeberg; Lettres à Lina; Lettres sur Manheim; Histoire de miss Lony; Apparitions au lac Oneida; Contes Moraux; Nouveaux Contes; Fanny et Julie; Tableau de Résignation; Berceau d'Amour; Journée d'Automne; les Caprices de l'amour et de l'amitié;* Zurich, 1772, in-8°., et plusieurs relations de voyages. Ces divers ouvrages n'ont pas un mérite égal; mais dans tous respire une ame sensible et vertueuse. Un an avant sa mort, elle termina sa carrière littéraire, par les *Soirées d'été de Mélusine*, pour lesquelles Wieland fit une préface, comme il avait fait trente-cinq ans auparavant pour le premier roman de son amie. Plusieurs écrivains, qui lui sont restés attachés, ont inséré, dans les ouvrages périodiques allemands un Éloge, un Portrait ou des Notices biographiques sur cette femme remarquable. D—G.

ROCHE-AYMON (Charles-Antoine de la), cardinal et archevêque de Reims, joignait à ces dignités la charge de grand-aumônier de France, et le ministère de la feuille des bénéfices. Né, le 17 février 1692, à Mainsac, diocèse de Limoges, il fut destiné à l'Église, et nommé évêque au sortir de sa licence. L'évêque de Limoges, M. de Gennetines, le demanda pour son suffragant; et l'abbé de La Roche Aymon fut sacré, le 25 août 1725, sous le titre d'évêque de Sarepta (*in part. inf.*) M. de Gennetines ayant donné, en 1729, sa démission de son siege, l'évêque de Sarepta fut nommé, la même année, à l'évêché de Tarbes, d'où il passa, en 1740, à l'archevêché de Toulouse et à celui de Narbonne, en 1752. Dans les disputes qui agitèrent l'Église de son temps, il montra un zèle modéré, et parut se plier aux vues du gouvernement. Membre des assemblées du clergé, en 1735, en 1740, en 1745 et en 1748, il y parla plusieurs fois pour les intérêts de l'Église et du clergé. Depuis 1755, il assista à toutes les assemblées du clergé, et il les présida depuis 1760. Son caractère conciliant l'avait fait juger propre à diriger ces assemblées selon les desirs de la cour: aussi le roi le nomma-t-il grand-aumônier, en 1760, et archevêque de Reims, en 1762. Le prélat prit part aux actes du clergé, en 1765, devint ministre de la feuille après la disgrace de M. de Jarente, en 1771, et cardinal la même année. Il était, de plus, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, et abbé de Beaulieu, de Cîteaux et de Fécamp. Ce fut lui qui administra les sacrements à Louis XV mourant; et il dit tout haut, avant de faire la cérémonie, que le roi l'avait chargé de déclarer qu'*il était très-fâché d'avoir donné du scandale.* On remarqua comme une singularité, que ce fut lui qui suppléa les cérémonies du baptême au jeune duc de Berri, depuis Louis XVI; qui maria ce

prince, en 1770, et qui le sacra, en 1775. Aussi disait-il, après avoir rempli cette dernière fonction, qu'il ne lui restait plus qu'à dire son *Nunc dimittis*. Il mourut en effet, le 27 octobre 1777, étant le doyen des évêques, et revêtu de toutes les dignités auxquelles un prélat pouvait aspirer. S'il ne fut pas doué d'une grande force de caractère, il se montra du moins régulier dans toute sa conduite, facile dans le commerce de la vie, et ami de la paix. Son respect pour le roi allait jusqu'à une sorte de culte, qui était quelquefois l'objet des plaisanteries des courtisans. P—c—t.

ROCHECHOUART (François de). *V.* Jars.

ROCHECHOUART (Gabriel de). *V.* Mortemart.

ROCHECHOUART-MORTEMART (Marie-Madelène-Gabrielle-Adélaïde de), abbesse de Fontevrauld, sœur du duc de Vivonne, de Mme. de Montespan et de la marquise de Thianges, était fille de Gabriel de Rochechouart, duc de Mortemart, gouverneur de Paris, qui mourut, en 1675 (*V.* Mortemart, XXX, 212). Elle était née en 1645, et fut, de bonne heure, destinée au cloître. Après quelques années de religion, passées à l'Abbaye-aux-Bois (à Paris), elle fut nommée, en 1670, chef et générale de l'ordre de Fontevrauld. Dans l'abbaye, chef-lieu de cet ordre, où elle avait à diriger des moines, en même temps que des religieuses, elle donna l'exemple de toutes les vertus; elle y fit, de plus, fleurir les belles-lettres, en même temps que la théologie et la philosophie. Outre qu'elle parlait et écrivait en français de la manière la plus remarquable, elle possédait plusieurs autres langues vivantes, et s'était aussi rendu familiers le latin et le grec. Elle avait la beauté de ses sœurs, et ne démentait en rien la réputation d'*esprit des Mortemart*. Louis XIV louait souvent, devant sa cour, le tour et la finesse des lettres qu'il recevait de l'abbesse de Fontevrauld. Huet rend à ses dons naturels et acquis, à son érudition surtout, un témoignage éclatant, dans les *Mémoires* qu'il nous a laissés. Ménage la place dans sa liste des femmes philosophes. Parmi les gens de lettres avec qui elle était le plus liée, il faut citer l'académicien Jacques Testu, abbé de Belval, qui *la gouvernait fort* suivant le témoignage de Mme. de Sévigné. « On » ne pouvait, dit Mme. de Caylus, » rassembler dans la même personne » plus d'esprit et plus de savoir.... » Mais ni les sciences, ni le latin, » ne lui firent rien perdre de ce » qu'elle avait de naturel. » Elle laissa, en mourant (le 15 août 1704), des Opuscules de différents genres. Nous ne connaissons qu'un morceau intitulé : *Question sur la politesse, résolue par Madame l'abbesse de F.........* Il se trouve dans le *Recueil* (de Saint-Hyacinthe) *de divers écrits*, Bruxelles (ou Paris), 1736. Mme. de Rochechouart avait traduit, entre autres ouvrages anciens, une grande partie du *Banquet de Platon*, nommément le Discours d'Alcibiade, qu'on lit à la fin de cette production d'un grand-maître, et qui n'est pas dépourvu du scandale qui est, pour ainsi dire, attaché aux mœurs grecques. Racine avait fait un tiers de cette traduction, pendant ses études à Port-Royal, ou pendant son séjour à Uzès ; il en parle à Boileau dans une Lettre qui paraît avoir été écrite depuis qu'il avait renoncé au théâtre :

il était d'avis de supprimer la traduction du Discours d'Alcibiade, qui était de l'abbesse de Fontevrauld, quoiqu'elle l'eût rectifié, disait-il, par un choix d'expressions fines et délicates, qui sauve en partie la grossiéreté des idées. Ce Discours ne se trouve pas dans l'édition du *Banquet de Platon*, in-12, 1732 (1). L'abbé Anselme a donné l'Oraison funèbre de Mme. de Rochechouart, in-4°., Paris, 1705. Cette dame fut remplacée dans son abbaye, qu'elle avait gouvernée trente-quatre ans, par sa nièce Louise-Françoise, fille du maréchal de Vivonne. — Une autre fille de celui-ci, Marie-Elisabeth DE ROCHECHOUART, marquise de Castries, dame d'atours de la duchesse d'Orléans, fut citée tout-à-la-fois pour sa beauté, son savoir et sa modestie. Huet l'ayant trouvée aux eaux de Bourbon occupée à lire en grec le *Criton* de Platon, fut étonné de l'intelligence avec laquelle cette dame expliquait les écrits du philosophe. Il consacra son admiration dans la neuvième de ses Églogues, qu'il lui adressa. La marquise de Castries mourut, le 4 mai 1718, âgée de cinquante-cinq ans. L—P—E.

ROCHECHOUART (LOUIS-VICTOR DE). *V.* VIVONNE.

ROCHECHOUART (VICTURNIEN-HENRI-ELZEAR DE). *V.* MORTEMART.

* ROCHECOTTE (FORTUNÉ GUYON, comte DE), officier-général royaliste, naquit en 1769, dans la Basse-Touraine, au château de Rochecotte, à deux lieues de Langeais. Son père, ancien officier au régiment d'Orléans, cavalerie, le confia d'abord aux soins d'un ecclésiastique, aumônier du château; et il l'envoya, à onze ans, finir son éducation à l'école-royale militaire de Paris. En 1786, il le fit entrer, comme officier, dans le régiment du Roi, infanterie, où le jeune Rochecotte montra un caractère vif, bouillant, et décidé pour la carrière des armes. En 1790, il fut témoin des troubles de Nanci et du premier effet de la désorganisation sociale sur la subordination des troupes. Le régiment du Roi ayant été licencié, et les intérêts de la couronne ne pouvant plus être soutenus que l'épée à la main, Rochecotte émigra, joignit l'armée de Condé, et fit les campagnes de 1792, 93 et 94, en qualité de garde-noble à cheval. Il s'y distingua par plusieurs actions d'éclat. Les revers des armées coalisées laissant les émigrés sans espoir de rétablir l'autorité royale par le secours du dehors, Rochecotte résolut de tout tenter afin de pénétrer en France, et de se rallier aux royalistes de la Vendée et de la Bretagne. Le prince de Condé applaudit à son projet, et lui remit des papiers qui devaient lui assurer l'assistance des partisans de la monarchie dans l'intérieur. Ce fut dans le courant de mai 1795 que, passant le Rhin, Rochecotte revint en France avec le comte de Bourmont, qui allait se réunir aux royalistes, en Bretagne. Il se dirigea vers Poitiers, pour joindre Charette, et courut de grands dangers: en route, il apprit que ce chef royaliste venait d'être obligé de signer la paix avec les républicains. Sans se décourager, il se rendit dans le Maine, où il fut accueilli par le comité royaliste de Sillé-le-Guillaume. Là, instruit de la nature de la guerre des Chouans, il conçut le projet de se faire un parti,

(1) Le titre porte : *Traduit, un tiers par feu M. Racine, et le reste par Madame* ***.

et de combattre, lui aussi, pour l'autel et le trône. Plein de cette idée, il fit un voyage à Paris, où il eut une entrevue avec les agents du roi. Dès qu'il fut informé de la rupture de la trève avec les républicains, il partit de nouveau pour le Maine, passa au quartier-général de M. de Scepeaux, et alla retrouver Charette, au mois de février 1796. Il prit part au combat d'Aigrefeuille, où il déploya son courage sous les yeux de ce chef. Peu de temps après, il reçut, des agents du roi et de Charette lui-même, une commission pour commander en chef dans le Maine. Ce fut au château de Rouillon, près le Mans, qu'il prit le commandement des royalistes du Maine, malgré l'opposition de quelques chefs qui ne tenaient que d'eux-mêmes leur autorité. Ayant formé un premier rassemblement, il attaqua le bourg de Saint-Marc-d'Outille, et s'en empara : il parcourut ensuite toute la province, pour sonder l'opinion des habitants; puis, divisant son commandement, il nomma ses officiers et organisa sa troupe. Étant rentré en campagne, il reçut, dans un engagement, près de Saligné, un coup de feu, qui le força de se faire transporter au château de Rouillon. A peine rétabli, Rochecotte se remet à la tête de ses troupes. Il augmente le nombre de ses partisans, tente une diversion en faveur des Vendéens, échoue, passe la Sarthe, et se jette dans le Perche. Là, il échappe aux républicains, et se réfugie au château de Rauay (près de Montoire, dans le Vendomois). De retour au Mans, il refuse de déposer les armes, à l'exemple des autres chefs, et de se soumettre au général Hoche, qui venait de pacifier la Vendée. Au moment de l'entière soumission du Poitou et de la Bretagne (juin 1796), Rochecotte reçut du roi un brevet de commandant en chef des provinces du Maine, du Perche, du pays Chartrain et des contrées adjacentes. En vertu de ces nouveaux pouvoirs, bien propres à enflammer un zèle que rien n'avait pu décourager, il s'occupa sans délai à établir une chaîne de correspondances dans les différentes provinces qui venaient de lui être assignées. Il avait surtout pour but, dans cette opération, de se trouver en mesure de relever le parti royaliste au premier signal. Il choisit lui-même, de distance en distance, les intermédiaires de l'affiliation secrète dont il projetait d'étendre les ramifications jusque dans le Haut-Maine, le Perche, le Vendomois et le pays Chartrain. Après avoir établi sa ligne de correspondance, il plaça dans la ville de Chartres le chevalier de Phelippeaux, en qualité de commandant royaliste. Rochecotte faisait de fréquents voyages à Paris, pour se concerter avec les agents du roi. Pendant son absence, un de ses officiers lui écrivit que le comte de Puisaye, qui commandait en Bretagne, voulait empiéter sur le commandement de la partie du Maine qui confine à cette première province. Rochecotte hâta son retour, et soutint le débat d'une manière très-ferme ; ce qui fit de ces deux chefs deux mortels ennemis. Ayant appris, au commencement de 1797, que les agents du roi venaient d'être arrêtés à Paris, Rochecotte s'y rendit aussitôt, et fit plusieurs tentatives pour les délivrer : ce fut en vain. Les agents du roi furent jugés et condamnés ; mais, contre toute espérance, ils échappèrent à la mort. Pour recommencer la guerre, on n'attendait plus que le résultat des

élections aux deux conseils législatifs, dans le sens royaliste. Rochecotte, d'après les ordres qu'il avait reçus du roi, dirigea les nominations des députés dans toute l'étendue de son commandement. Les deux conseils, à l'ouverture de la nouvelle session, s'étant déclarés contre le système du directoire exécutif, le Directoire médita leur ruine et leur mutilation. Rochecotte vint à Paris, et proposa d'enlever le Directoire par un coup de main. Pichegru s'y opposa. Rochecotte, prévoyant de nouveaux revers des royalistes, retourna dans le Maine pour se mettre à la tête du parti armé. Là, il apprit la journée du 18 fructidor (4 septembre 1797), qui renversait toutes les espérances de son parti. Cette journée apporta de nombreux changements aux plans de contre-révolution. Rochecotte, ne diminuant rien de son infatigable activité, entreprit le voyage de Blanckenbourg, où était alors le roi: il traversa la France, passa par la Suisse, et fut présenté à Louis XVIII, qui, après l'avoir accueilli avec bonté, lui conféra des pouvoirs encore plus étendus que ceux qu'il avait déjà. Rochecotte, comblé des marques d'une confiance sans bornes, s'empressa de revenir en France, pour donner à son roi de nouvelles preuves de dévouement. La première entreprise à laquelle il eut part, fut de faire évader, de la prison du Temple, le commodore sir Sidney-Smith (*V.* Phelippeaux, XXXIV, 21), et ce coup hardi montra qu'on n'avait point anéanti le parti royaliste. Rochecotte, qui s'applaudissait du succès de cette entreprise, persévérait toujours dans le projet d'une insurrection dans tous les départements de l'Ouest: il voyait la guerre continentale sur le point de se rallumer; et c'est sur cette guerre qu'il fondait ses espérances. Dans ses fréquents voyages à Paris, il en fixait l'époque à l'année suivante, 1799. Son dernier séjour dans la capitale, fut marqué par de tristes présages. Pour dérouter les recherches de la police, il avait, ainsi qu'au Mans, des appartements dans divers quartiers, et couchait rarement deux fois dans la même maison. Mais un traître, qu'il avait comblé de bienfaits et reçu au nombre de ses officiers, R.... D..., rendit inutiles toutes ses précautions. Cet homme l'avait dénoncé; il avait indiqué ses démarches, et donné son signalement au Directoire et à la police. Le 29 juin 1798, Rochecotte, sortant de chez lui, et traversant le Pont-Royal, trouve, au bas du pont, des agents apostés, qui voulaient l'arrêter. Il était armé d'un poignard pour sa défense, et, avec cette arme, il blessa deux agents, et tua le troisième. Il allait s'échapper, lorsque d'autres émissaires, criant à l'assassin, fondirent sur lui de nouveau, l'atteignirent et le blessèrent. Rochecotte, épuisé de fatigue et de douleur, chancela et tomba dans les mains de ses ennemis. Conduit à l'état-major, et de là chez le juge-de-paix, il refusa de répondre aux interrogatoires. Dans l'espoir de cacher son véritable nom, il dit s'appeler *Ulric Néméré*, natif du Puy-de-Dôme. On le transféra dans les prisons de l'Abbaye, où il essuya les traitements les plus durs et les plus injurieux. Il fut traduit devant une commission militaire, qui, presque aussitôt, prononça son arrêt de mort. La même escorte le conduisit au Champ-de-Mars, lieu de son supplice. A peine eut-il mis pied à terre, qu'une grêle de bal-

les le renversa sans vie, comme si, aux portes de la capitale, au milieu de tant de troupes, on eût encore redouté son audace et le dévouement de ses officiers, qui, la plupart, étaient accourus pour essayer de le délivrer. Ainsi périt, jeune encore, un des plus fermes soutiens du parti royaliste. Ses amis, ses officiers et ses soldats pleurèrent un chef habile et intrépide, dont ils n'espéraient plus retrouver l'esprit, le cœur et les talents. L'auteur de cet article a publié, en un vol. in-8°., 1819, les *Mémoires du comte Fortuné Guyon de Rochecotte*, rédigés sur ses papiers et sur les notes de ses principaux officiers. B—P.

ROCHE FLAVIN (Bernard de La), habile jurisconsulte, né en 1552, à Saint-Cernin, en Rouergue, fut successivement conseiller au parlement de Toulouse et à celui de Paris. Il devint ensuite, en 1581, premier président à la chambre des requêtes de celui de Toulouse, et fut fait conseiller-d'état par le roi Henri III. Il composa un *Traité sur les treize parlements de France* : ce livre, plein d'érudition et de recherches également savantes et utiles, fut néanmoins condamné par le parlement de Toulouse. L'arrêt qui le proscrivait fut rendu le 12 juin 1617. La sévérité de cette condamnation porta bonheur au Livre, qu'on imprima plusieurs fois. On a aussi, de ce magistrat, un Recueil d'arrêts notables du parlement de Toulouse, qui a été augmenté des Observations de François Graverol, en 1626. Les états du Languedoc lui accordèrent une gratification de sept cent vingt-cinq liv., pour fournir à l'impression d'un livre contenant les *Mémoires des antiquités, singularités et choses les plus remarquables de Toulouse et autres du ressort de ce parlement*, en deux livres et 260 chapitres ; mais, de ce grand Ouvrage, on n'a imprimé qu'une brochure in-12, sans frontispice, contenant le 1er. livre, et une portion du 2me. Le reste n'a jamais été publié ; et ce fragment est lui-même d'une extrême rareté. L'auteur mourut, en 1627, âgé de soixante-quinze ans. L—M—E.

ROCHE-FONTAINE (La). *Voy.* Jac. Fontaine de la Roche.

ROCHEFORT (Guillaume de), chancelier de France, était d'une ancienne et noble famille, qui tire son nom d'un bourg à château (1), dans le bailliage de Dole. Il fit ses études à l'université de cette ville, où il fut reçu docteur ès-lois et décrets, et admis dans le conseil de Philippe-le-Bon. Non moins brave que savant, il accompagna le comte de Charolais dans ses premières expéditions, se signala sous sa bannière dans la guerre dite du bien public, et commanda cent hommes d'armes à la journée de Montlhéry. Le comte de Charolais, devenu duc de Bourgogne, fit Guillaume maître des requêtes, et le chargea de différentes négociations avec la cour de Rome, la république de Venise, et les princes d'Italie. Dans tous les emplois dont il fut revêtu, Guillaume justifia la confiance de son souverain. Il parvint, en 1474, à préserver le comté de Bourgogne d'une invasion, en indemnisant les Suisses et les Allemands du butin qu'ils comptaient faire. Son désintéressement et ses services ne purent calmer l'envie. Accusé d'avoir trahi les intérêts de son souverain, il ne voulut pas,

(1) Le château de Rochefort fut détruit, en 1479, par les Français, sous le commandement de Charles d'Amboise ; mais les ruines en subsistent encore.

malgré son innocence, paraître devant des juges prévenus, et prit la fuite, tandis que les baillifs de l'Autunois et du Charolais faisaient ravager ses domaines, et raser ses châteaux. Après la mort du duc Charles, tué devant Nanci (*V.* CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE), Guillaume osa reparaître, et fut député vers Louis XI, pour traiter du mariage de l'héritière de Bourgogne avec le Dauphin. Le roi, qui connaissait les talents du négociateur qu'on lui avait envoyé, desirant l'attacher à son service, lui proposa le gouvernement du Blésois, avec une place dans son conseil. Guillaume ne crut pas devoir refuser des offres si avantageuses, et il n'eut pas lieu de se repentir de les avoir acceptées. Nommé chancelier de France, en 1483, il fut rétabli, la même année, dans les domaines confisqués sur son père par arrêt du parlement de Bourgogne, et continua de jouir de la confiance de Louis XI, qui le recommanda spécialement à son fils. Guillaume fut confirmé par Charles VIII dans l'office de chancelier. Il ouvrit, en cette qualité, les états-généraux à Tours, et manifesta, pendant la durée de cette assemblée oragense, un esprit conciliant, et le desir de remédier aux maux qui pesaient sur la France. En 1488, il osa s'opposer seul, dans le conseil, au projet de faire la guerre au dernier duc de Bretagne. « On a montré, dit-il, que la conquête de la Bretagne était facile; personne ne s'est mis en peine d'examiner si elle était juste. » Guillaume eut le bonheur de ramener, à son avis, la majorité du conseil, et le roi lui-même. Le traité qu'il fit conclure, et dont il rédigea les bases, eut pour résultat, le mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII, et la réunion de cette province à la couronne (*V.* ANNE de BRETAGNE). Guillaume de Rochefort mourut, le 12 août 1492, regretté de tous les gens de bien. Ses *Discours* aux états de Tours, que l'histoire a conservés, donnent la plus haute idée de ses talents et de son noble caractère.

W—s.

ROCHEFORT (GUI DE), chancelier de France, frère puîné du précédent, mérite, dit Garnier, une place distinguée dans l'histoire; il contribua plus qu'aucun de ses contemporains à la gloire et à la réputation de Charles VIII. Il unissait, comme son frère, le goût des lettres à celui des armes; et dès sa jeunesse il fut fait chevalier par le duc Charles de Bourgogne. Admis au nombre des conseillers de ce prince, il continua de servir avec zèle, Marie, sa fille et son héritière, et reçut, en son nom, le serment de fidélité des Flamands. Louis XI, ayant réuni la Bourgogne à la France, nomma Gui de Rochefort conseiller au parlement qu'il venait d'établir à Dijon, et l'en fit premier président, en 1482. Gui se montra digne de la confiance dont il était honoré, et n'épargna rien pour faire aimer aux Bourguignons leur nouveau souverain. Il fut député par Charles VIII, en 1494, à l'assemblée d'Amiens, et ne s'y distingua pas moins par la sagesse de ses vues que par son esprit de modération. L'année suivante, étant allé passer quelques jours dans son château de Pleuvant pour se délasser de ses fatigues, il y fut surpris par le bâtard de Vaudrey, et conduit prisonnier à Moutjoie (1), puis à Salins,

(1) Et non pas à *Merigny*, comme le dit *Moréri*. Gollut nomme ce château *Montjay* en Ferrette (Voy. ses *Mémoires*, p. 945). C'est Montjoye,

où il fut remis à la garde d'un employé des Salines (*V.* les *Mémoires* de Gollut, pag. 945). Après sept mois d'une captivité fort dure, il parvint à s'échapper, et reparut à la cour de France, dans le temps qu'on y apprit la mort du chancelier Briçonnet. Le souvenir récent de ses services, et de ceux de son frère, détermina Charles VIII à lui donner cette charge, dans laquelle il fut confirmé par Louis XII. Il fit créer, en 1497, le grand-conseil. Deux ans après, il fut chargé d'aller recevoir, dans Arras, l'hommage de Philippe d'Autriche pour le comté de Flandre, et sut faire respecter le roi de France, dont il tenait la place dans cette cérémonie imposante. Gui de Rochefort osa prendre la défense du maréchal de Gié, contre la reine Anne de Bretagne, et il fit annuler les procédures faites contre lui (*Voyez* Gié, XVII, 333). Plein de zèle pour les intérêts de la couronne, il les soutint avec force et de toutes les manières: mais il se montrait, en même temps, enclin à la douceur, et plein de justice et de désintéressement. Ce digne magistrat mourut, le 15 janvier 1507, à l'âge d'environ soixante ans, et fut inhumé dans le chœur de l'abbaye de Cîteaux, où l'on voyait son tombeau en marbre et celui de sa femme (Marie de Chambellan), décorés d'une épitaphe latine et de son éloge en vers français, rapportés par D. D. Martene et Durand, dans le *Voyage littéraire de France*, pag. 199 (2).

bailliage de Delle, comme on le voit par ces vers tirés de l'éloge du chancelier, dont on a parlé :

> Et la menèrent en très-forte prison
> Nommée Montjoye, baptisée à revers;
> Car Rabatjoie il serait mieux raison
> De la nommer comme lieu très-pervers.

(2) Le cœur du bon chancelier était placé dans la chapelle de Saint-Claude, où l'on voyait, sur une plaque de cuivre, une *inscription* en vers français, également rapportée par D. D. Martène et Durand, p. 205.

On trouve à la suite du *Recueil des Lettres* de Fauste Andrelin (*V.* ce nom), un petit *poème* latin, à la louange de Gui de Rochefort. W-s.

ROCHEFORT (Guillaume de), né à Lyon, en 1731, fut envoyé de bonne heure à Paris, pour y faire ses humanités. Les langues anciennes, l'histoire et les mathématiques l'occupèrent tour-à-tour; et il fit de rapides progrès dans ces différentes parties. Les arts d'agrément, tels que le dessin et la musique, le délassaient d'études plus sérieuses; et il trouvait encore du loisir pour cultiver les exercices qui donnent au corps plus de grâce et de souplesse. A dix-neuf ans, il obtint, par le crédit d'un ami de sa famille, la place de receveur-général des fermes à Cette, en Languedoc. L'espèce d'isolement auquel il se trouva condamné dans cette petite ville, lui fit chercher, dans ses livres, une ressource contre l'ennui; et bientôt il ne connut de plaisirs que ceux qui tiennent à la culture de l'esprit. Il apprit l'italien et l'anglais, pour lire dans leur langue, les poèmes du Tasse et de Milton. Un de ses anciens condisciples lui inspira le desir d'étudier le grec, dont il n'avait qu'une légère teinture, et se chargea de lui en aplanir les difficultés. Quelques années lui suffirent pour se familiariser avec les chefs-d'œuvre de cette belle langue. Passionné pour Homère, il conçut le projet de faire partager son enthousiasme à ceux qui n'ont pas le bonheur de lire ce grand poète en original. Après avoir tenté de rendre les premiers livres de l'*Iliade* en prose, il entreprit de les mettre en vers; et, plus satisfait de cette se-

conde tentative, il les publia précédés d'un discours, dans lequel on reconnaît un digne apréciateur des beautés des anciens. Cet essai lui mérita des encouragements flatteurs. Alors, faisant à son goût pour les lettres le sacrifice de sa fortune, il se démit de sa place de finance, et vint, en 1762, s'établir à Paris. Au bout de quatre ans, il fit paraître la traduction entière de l'*Iliade*, qui fut jugée très-sévèrement. L'académie des inscriptions le vengea de ce froid accueil, en l'admettant au nombre de ses membres. Il se montra fort assidu aux séances de cette savante compagnie, et lui paya son tribut par la lecture d'un grand nombre de Mémoires. Cependant il ne voulait pas laisser imparfait le monument qu'il avait entrepris d'élever à la gloire d'Homère. La traduction de l'Odyssée suivit d'assez près celle de l'Iliade, et ne fut pas mieux reçue d'un public injuste et prévenu. On n'y vit que les défauts, suite de la précipitation avec laquelle l'auteur écrivait, et de sa repugnance à corriger; mais on ne lui tint compte, ni du courage dont il avait eu besoin pour une pareille entreprise, ni de ses efforts pour rendre les beautés de son modèle. Rochefort voulut ensuite s'essayer dans le genre dramatique. Homère lui fournit le sujet de la tragédie d'*Ulysse*; il prit dans Sophocle ceux d'*Antigone* et d'*Electre*, et tâcha de se rapprocher de la noble simplicité du tragique grec. *Electre* fut jouée, en 1782, sur le théâtre de la cour, avec des chœurs mis en musique par Gossec: mais la pièce eut si peu de succès, que les comédiens demandèrent la permission de ne point la représenter à Paris (*V.* la *Correspondance* de Grimm, 3e partie, 11-98). Rochefort avait fait, pour l'Opéra, *Chimène*, et avait remis sa pièce à Sacchini, qui la lui rendit, après avoir engagé Guillard à traiter le même sujet. Sans se plaindre de ce procédé, Rochefort livra son ouvrage au jugement du public; et les connaisseurs jugèrent que le second acte était très-superieur à celui de la *Chimène* de Guillard. Depuis, il fit représenter une comédie intitulée les *Deux Frères*; mais des détails agréables, quelques situations intéressantes, et un dialogue facile et naturel, ne purent la faire réussir au théâtre. Rochefort était attaché, depuis 1785, à la rédaction du *Journal des savants*. Les devoirs que lui imposait cet emploi, ses travaux académiques, et la traduction de *Sophocle*, partageaient tous ses moments. La politesse de ses manières et sa bonté naturelle lui avaient fait des amis de tous ceux qui le connaissaient. Admis dans la société des personnes du plus haut rang, il savait gagner leur confiance, en méritant leur estime, et ne se servait de son crédit que pour être utile aux littérateurs. En 1776, il avait épousé la veuve d'un ancien contrôleur-général des fermes à Cette; de ce mariage il eut deux enfants, qui moururent au berceau. Le chagrin que lui causa cette perte, fut adouci par l'attachement qu'il portait à trois filles que sa femme avait d'une première union. Il leur tint lieu de père, et eut le bonheur de les voir établies toutes trois convenablement. Une maladie grave détruisit sans ressource sa constitution naturellement délicate; et il mourut, le 25 juillet 1788, à l'âge de cinquante-sept ans. Ses ouvrages sont: I. *L'Iliade et l'Odyssée d'Homère*, trad. en vers, avec des remarques, Paris, 1772-77, 5 vol in-8o.; nouvelle édit., impr. royale

1781-82, 2 vol. in-4°., fig. Selon Laharpe, « Rochefort, capable de commenter savamment les anciens, mais non pas d'en sentir les beautés, fait des vers comme Lamotte, moins durs, il est vrai, mais aussi plats et aussi froids (*Corresp. russ*). » Palissot s'est montré moins sévère. « Rochefort a rendu, dit-il, » avec du naturel, de la sensi» bilité, de la grâce même, plu» sieurs morceaux qui ne deman» daient que cette espèce de mérite. » Il s'est élevé quelquefois, dans des » vers très-bien faits, à des beau» tés d'un ordre supérieur; mais il » eût fallu qu'il se défiât d'une faci» lité dangereuse et qui dégénère trop » fréquement en mollesse; qu'il tâchât » d'égaler la précision de son origi» nal, et de donner à ses expressions » plus d'énergie et de vigueur, sans » blesser l'harmonie; qu'il fût, en » un mot, plus souvent poète (*Mé» moires de littérature*). » Les notes dont il a enrichi cette traduction sont instructives et dégagées de tout pédantisme; et les discours qui la précèdent, écrits avec une élégante clarté, font mieux connaître Homère et sentir ses beautés que tout ce qu'on en avait dit jusqu'alors. La traduction de Rochefort, si rabaissée lorsqu'elle parut, est devenue tout-à-coup l'objet des éloges des journalistes, lorsqu'il a été question de la comparer à celle que M. Aignan a donnée de l'*Iliade* (*V.* AIGNAN, *Biogr. des hommes vivants*, I. 21). II. *Pensées diverses contre le système des matérialistes, à l'occasion d'un écrit intitulé : Système de la Nature* (par d'Holbach), ibid. 1771, in-12. C'est avec les armes du sentiment que Rochefort combat cette désolante doctrine. III. *Histoire critique des opinions des Anciens et des systèmes des Philosophes sur le bonheur*, ibid., 1778, in-8°. IV. *Ulysse*, tragédie, 1781, in-8° : cette pièce est très-faible. — *Electre*, trag., 1782, in-8°.; Laharpe prononce qu'elle est ridicule et d'un homme aussi étranger à la poésie qu'à la tragédie (*Corresp. russe*). — *Chimène*, tragédie-opéra, 1783, in-8°. — Les *Deux Frères*, comédie, 1786, in-8°. La conception en est faible, et le style négligé. V. *Traduction complète du théâtre de Sophocle*, ibid., 1788, 2 vol. in-8°. Il en existe des exemplaires form. in-4°. Cette version est très-estimée : elle est précédée d'une Préface, d'une Vie de Sophocle, et accompagnée de Notes pleines de goût, de critique et de littérature. Rochefort a eu part à la nouvelle édition du *Théâtre des Grecs*, 1785 et ann. suiv. (*V.* BRUMOY); il y a fourni la Vie et l'examen des pièces d'Eschyle, et la traduction de quelques pièces de Sophocle, que le P. Brumoy n'avait données que par extraits. On a de lui plusieurs *Mémoires* importants dans le *Recueil* de l'Académie des inscriptions : trois Mémoires sur les mœurs des siècles héroïques, et un sur l'état de la Grèce avant le règne de Thésée, pris pour époque de la naissance des temps héroïques, tom. XXXVI; un sur la morale d'Hérodote, et deux sur l'objet de la tragédie chez les Grecs, en réponse à l'explication que l'abbé Batteux avait donnée du passage de la Poétique d'Aristote sur le même sujet, tom. XXXIX; De l'Utilité des orateurs dans la république d'Athènes, tom. XLIII; quatre Mémoires sur les qualités de Démosthène, considéré comme orateur et comme politique, tom. XLIII et XLVI; et enfin, deux sur Ménandre, tom. XLVI. On doit encore à Rochefort une

curieuse notice d'un *Lexique grec*, inédit, qu'il croit être de 1270 et de la main d'Athanasius Hamastolus, calligraphe connu (dans les *Notices des manuscrits de la bibliothèque du Roi*, tom. 1er.), et celle d'un *Manuscrit grec*, contenant, entre autres pièces, 28 fables d'*Esope*, qu'on peut, dit-il, regarder, pour la plupart, comme inédites, quoiqu'elles n'aient rien d'absolument nouveau, quant au fond (*ibid.*, tom. II). Rochefort a donné le texte et la traduction de ces fables, avec des remarques. M. Gail les a insérées depuis dans son recueil intitulé : *Les trois Fabulistes* : Esope, Phèdre et Lafontaine, 1796, 4 vol. in-8°. Ginguené, dans le *Mercure* d'août 1788, a publié une *Notice nécrologique* sur Rochefort, son ami. Son *Eloge*, lu par M. Dacier à l'Académie des inscriptions, est inséré dans le *Recueil* de cette compagnie, tom. XLVII, 393-400. On a profité de ces deux morceaux pour la rédaction de cet article. W—s.

ROCHEFOUCAULD (FRANÇOIS DE LA), évêque de Senlis et cardinal, né à Paris, le 8 décembre 1558, de l'illustre famille de ce nom, était fils de Charles de La Rochefoucauld, comte de Randan, et de Fulvie Pic, issue des princes de la Mirandole. Il n'avait que quatre ans lorsque son père mourut, à la suite d'une blessure reçue au siége de Rouen. Confié aux soins de son oncle, Jean de La Rochefoucauld, abbé de Marmoutier et maître de la chapelle du roi, il fut mis, pour ses études, sous la surveillance d'un excellent précepteur, au collége de Clermont, tenu par les Jésuites. Il fit, chez ces pères, ses humanités, sa philosophie et sa théologie, avec beaucoup de succès. Il prit pour eux un attachement qui ne se démentit pas, et qu'il leur témoigna toutes les fois qu'ils eurent besoin de son crédit. Lorsqu'il eut quinze ans, le cardinal de Guise lui résigna la riche abbaye de Tournus. L'usage qu'il fit de ce gros revenu, dans un âge si peu avancé, présagea ce qu'il devint par la suite. Après en avoir prélevé une modique portion pour son entretien, il employait le reste à la restauration de son église et au soulagement des pauvres. Il remplaça son oncle dans la charge de maître de la chapelle du roi. Ses études étant terminées, il voulut voir Rome et l'Italie. Ce voyage ne fut point inutile aux lettres : l'abbé de La Rochefoucauld rechercha les savants, visita les bibliothèques, les magasins de librairie, et rapporta en France une ample collection d'ouvrages grecs et latins. De retour, et nommé, à l'âge de vingt-six ans, évêque de Clermont, par Henri III, il prit possession de ce siége, le 7 septembre 1585. Les nouvelles doctrines avaient fait beaucoup de ravage dans ce diocèse. Son premier soin fut de tâcher de ramener au bercail celles de ses ouailles qui s'étaient égarées ; et des conversions furent le fruit de son zèle. La France était alors livrée aux fureurs de la Ligue : l'évêque de Clermont paraît n'y avoir pris aucune part ; cependant il ne reconnut point Henri IV dès son avénement au trône : il attendit que ce prince eût abjuré le protestantisme ; mais dès-lors il fit sa soumission. Loin que Henri lui sût mauvais gré de ce retard, il sentit combien un homme d'un si grand mérite et de ce caractère pouvait lui être utile. Il le prévint par des faveurs marquées, le nomma commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, et, dans la suite, demanda pour lui le chapeau de cardi-

nal, qui fut accordé à ce prélat par le pape Paul V, dans la promotion du 10 septembre 1607. Sous la minorité de Louis XIII, on ne rendit pas moins de justice aux rares qualités du cardinal de La Rochefoucauld. Pour tirer plus de parti de son expérience dans les affaires et de la sagesse de ses conseils, on le rapprocha de la cour. Il quitta l'évêché de Clermont, et fut nommé à celui de Senlis. Peu de temps après, il fut choisi pour être ambassadeur à Rome, où il resta quatre ans. Revenu en France, en 1613, il assista, le 2 octobre 1614, au lit de justice où le roi vint déclarer sa majorité, et, le 27 du même mois, aux états généraux, assemblés à Paris. Il y proposa et appuya de tous ses moyens, la réception des décrets du concile de Trente, toutefois avec la réserve des libertés de l'Église gallicane et des immunités du royaume. L'opposition du tiers-état empêcha la proposition d'être admise. Il fit du moins recevoir ces décrets, en 1615, dans une assemblée générale du clergé, qu'il présidait. Le cardinal Du Perron étant mort, en 1618, le cardinal de La Rochefoucauld lui succéda, dans la charge de grand-aumônier de France. En 1619, il fut nommé abbé de Sainte-Geneviève, après la mort de Brichanteau, évêque de Laon, pourvu de ce bénéfice. Appelé à la présidence du conseil-d'état, en 1622, il se démit, deux ans après, de cette place et de l'évêché de Senlis, pour ne plus s'occuper que de la réformation des ordres religieux, dont Grégoire XV et Louis XIII l'avaient chargé. On lui doit l'établissement de la congrégation de Sainte-Geneviève, connue sous le nom de *congrégation de France* (*V.* FAURE, XIV, 198). Il se démit, pour cet effet, de son abbaye, avec la permission du roi, qui voulut bien consentir que ce titre redevînt régulier, et fût même triennal, pour en investir le supérieur-général de la nouvelle congrégation. Il mourut à Sainte-Geneviève, sous-doyen du sacré collége, le 14 février 1645, âgé de quatre-vingt sept ans. Il avait ordonné que ses funérailles se fissent sans plus de cérémonies que celles d'un simple chanoine régulier. Il fut enterré dans l'église de Sainte-Geneviève; et son cœur fut porté dans la chapelle du collége des Jésuites, où il avait été élevé. Il avait, dès sa première jeunesse, été imbu des principes ultramontains, qui étaient ceux de ses premiers maîtres; et il en était demeuré partisan. Il prit, avec le cardinal Du Perron, part à tout ce qui se fit contre Richer, victime de son zèle ardent à défendre la doctrine contraire à celle de Bellarmin sur la puissance du pape (*V.* DU PERRON, XII, 260, et RICHER, page 74 ci-dessus. Il travailla aussi, et parvint à faire annuler les décrets du concile de Bâle, qui limitaient les prérogatives papales. La conformité d'opinions, et son attachement pour les Jésuites, l'avaient intimement lié avec le cardinal Bellarmin, pendant son séjour à Rome. Il faut dire qu'à cette époque plusieurs prélats partageaient les mêmes sentiments, qui n'avaient que trop contribué à propager les troubles de la Ligue, et qui avaient même pénétré en Sorbonne (*Voy.* DUVAL, XII, 408). Au reste, on ne peut contester au cardinal de La Rochefoucauld de grandes et de rares qualités, une conduite vraiment épiscopale, d'éminentes vertus, un grand zèle et d'importants services rendus à l'Église et à l'état. Voyez sa

Vie, par le P. de La Morinière, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, 1646, in-4°. On en a une autre, en latin, par le P. Rouvière, jésuite, Paris, 1645, in-8°.; sans parler de neuf Oraisons funèbres, ou pièces du même genre, détaillées dans la Biblioth. hist. de France, n°. 32254-61. L—y.

ROCHEFOUCAULD (François vi, duc de la), prince de Marsillac, naquit en 1613 (1). Appelé par sa naissance à tenir à la cour un rang distingué, il le soutint dignement par sa valeur, son esprit et ses brillantes qualités. *Il avait*, dit Mme. de Maintenon, *une physionomie heureuse, l'air grand, beaucoup d'esprit et peu de savoir.* En effet, son éducation première avait été négligée: un heureux naturel y suppléa. Doué de l'esprit d'observation, il fut à même de l'exercer au sein des troubles civils; car c'est là que toutes les passions sont en mouvement, et tous les caractères en dehors. Il étudia les hommes; et cette vivante histoire remplaça pour lui l'étude des livres. Jeté, dès son enfance, au milieu des intrigues, il y prit une part active: aussi le cardinal de Richelieu, qui savait prévoir, l'éloigna-t-il de la cour. A la mort du ministre, La Rochefoucauld y reparut brillant de jeunesse et rempli d'ardeur. Une nouvelle carrière s'ouvrait devant lui. Louis XIII ne retenait plus qu'à peine les restes d'une vie languissante; et déjà surgissaient de tous côtés les ambitions, si longtemps contenues sous la main ferme et vigoureuse de Richelieu. On pressentait les embarras inséparables d'une minorité; et chacun se flattait d'en tirer parti, en se rendant nécessaire ou redoutable. Quand rien n'est réglé, on peut prétendre à tout. L'espace était trop étroit pour tant de rivalités qui s'agitaient ensemble; il fallait un champ plus vaste: ce champ ne tarda pas à s'offrir. Le parlement, dont les prétentions étaient d'autant plus grandes, que ses droits paraissaient plus incertains, s'opposa aux nouveaux édits. Telle fut l'origine de la guerre civile; c'est ainsi qu'elle avait commencé à Londres; c'est ainsi qu'a éclaté la révolution de 1789. Les Mémoires du temps ont assez fait connaître l'histoire de la Fronde. Nous n'entrerons pas dans les détails de cette guerre, qui ne serait que ridicule si les grands noms de Condé et de Turenne n'y figuraient pas; de cette guerre, dont les manifestes étaient des couplets; où des chansonniers se trouvaient être d'importants personnages; où l'on se consolait d'une défaite par une épigramme; où l'amour formait et rompait les cabales; où un maréchal rendait une ville *à la belle des belles;* où les hommes changeaient de parti comme les femmes changeaient d'amants; de cette guerre enfin, qui, ainsi que le disait le grand Condé, ne devait être écrite qu'en vers burlesques. On conçoit que le duc de La Rochefoucauld, doué de tous les avantages personnels, et l'un des hommes les plus aimables de son temps, était plus propre que personne à jouer un rôle dans une guerre où rien ne se faisait que par et pour les Dames. Tout l'y poussait: son ardeur naturelle; cette longue contrainte qu'il avait éprouvée sous Richelieu; la

(1) Son père, François V, premier duc de La Rochefoucauld, mort en 1650, était neveu à la mode de Bretagne, du précédent. Les aînés de la famille ont toujours porté le prénom de *François*, depuis le premier, mort en 1517, en faveur duquel la baronie de La Rochefoucauld fut érigée en comté, en 1515, par le roi François Ier., dont il était parrain.

nécessité de se déclarer dans une cour où tout était parti, et où la neutralité passait pour de la faiblesse ; et, plus que tout cela, sa liaison avec la duchesse de Longueville, qui était l'ame de la Fronde. Il s'y engagea donc sans réserve, s'y montra, tour à-tour, comme négociateur et comme guerrier, et signala sa valeur au siége de Bordeaux, et au combat de Saint-Antoine, où il fut blessé d'un coup de mousquet, qui le priva pendant quelque temps de la vue. On connait les deux vers qu'il emprunta alors à une tragédie de Duryer, et qui, dans ces temps encore tout chevaleresques, étaient comme la devise de sa bannière :

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurais faite aux dieux.

On sait aussi que lorsqu'il fut brouillé avec cette belle duchesse, il parodia ainsi les mêmes vers :

Pour mériter ce cœur qu'enfin je connais mieux,
J'ai fait la guerre aux rois, j'en ai perdu les yeux.

Lorsque cette inquiétude qui agitait les esprits, se fut enfin usée dans la guerre civile ; lorsque la monarchie, qui renaissait dans Louis XIV, et se relevait avec lui, eut imposé le calme à ces grands mouvements, le duc de La Rochefoucauld rentra dans le sein de la vie privée, où la douceur de ses mœurs et la facilité de son caractère lui promettaient le bonheur : il consacra à l'amitié des jours que l'amour et l'intrigue avaient jusque-là occupés tout entiers. C'est une chose remarquable, que deux femmes se sont pour ainsi dire partagé sa vie. Sa longue amitié pour Mme. de La Fayette n'est pas moins célèbre que son amour pour la duchesse de Longueville. « Il m'a donné de l'esprit, » disait la première, mais j'ai ré» formé son cœur. » Débarrassé des intrigues de la cour, et affranchi des caprices des femmes, le duc de La Rochefoucauld ne songea plus qu'à se livrer aux charmes de l'amitié, et aux plaisirs de l'esprit. Sa maison devint le rendez-vous de tout ce qu'il y avait de plus distingué à la cour et à la ville, par la naissance, l'esprit, le talent et la politesse. Mme. de Sévigné, avec laquelle il était intimement lié, en parle souvent dans ses lettres ; elle n'en parle jamais de sang-froid. Il est facile de voir quelle douceur elle trouvait dans son commerce, et quel charme dans ses entretiens. Ce fut alors qu'il composa ses *Mémoires* et ses *Maximes* Rien n'aurait dérangé le bonheur qu'il s'était fait, si, pendant les dix dernières années de sa vie, il n'eût été sujet à des accès de goutte, qui venaient l'assaillir avec d'incroyables douleurs, et mettaient sa constance aux plus rudes épreuves. « Je fus hier, chez M. de La Rochefoucauld, écrivait Mme. de Sévigné à sa fille : je le trouvai criant les hauts cris ; ses douleurs étaient à un tel point, que sa constance était vaincue. L'excès de sa douleur l'agitait de telle sorte, qu'il était en l'air dans sa chaise avec une fièvre violente. Il me fit une peine extrême. Je ne l'avais jamais vu dans cet état. Il me pria de vous le mander, et de vous assurer que les roués ne souffrent pas un moment ce qu'il souffre la moitié de sa vie, et qu'aussi il souhaite la mort comme le coup de grâce. » A ces vives souffrances, qu'il supportait ordinairement avec patience, se joignirent d'autres douleurs qui triomphèrent presque de toute sa fermeté. Son fils fut blessé au passage du Rhin ; son petit-fils y fut tué. « J'ai vu, dit encore Mme. de Sévigné, son cœur à découvert dans

cette cruelle aventure. Il est au premier rang de ce que je connais de courage, de mérite, de tendresse et de raison : je compte pour rien son esprit et ses agréments. » Ces pertes, et celle du chevalier de Longueville, qu'il avait quelque raison de ne pas moins regretter que ses propres enfants, jointes aux attaques réitérées de sa goutte, hâtèrent la fin de sa vie, qui fut tout-à-la-fois celle d'un philosophe et d'un chrétien. Nous rapporterons ici quelques phrases de cette même Mme. de Sévigné, qu'on ne peut se lasser de citer : elles peignent le duc de La Rochefoucauld, mourant, et mettent tout entiers à découvert son ame, son courage et sa philosophie. « Son état, dit-elle, est une chose digne d'admiration. Il est fort bien disposé pour sa conscience. Voilà qui est fait. Mais du reste, c'est la maladie et la mort de son voisin dont il est question..... Ce n'est pas inutilement qu'il a fait des réflexions toute sa vie; il s'est approché de telle sorte de ses derniers moments, qu'ils n'ont rien de nouveau ni d'étrange pour lui. » Il mourut le 17 mars 1680. Pour compléter ce que nous avons à dire de sa personne et de sa vie, nous emprunterons aux Mémoires du cardinal de Retz, le portrait qu'il y a inséré de ce duc. « Il y a eu, dit-il, du je ne sais quoi en tout M. La Rochefoucauld. Il a voulu se mêler d'intrigues dès son enfance, et en un temps où il ne sentait pas les petits intérêts, qui n'ont jamais été son faible, et où il ne connaissait pas les grands, qui, dans un autre temps, n'ont pas été son fort. Il n'a jamais été capable d'aucunes affaires, et je ne sais pourquoi; car il avait des qualités qui eussent suppléé, en tout autre, celles qu'il n'avait pas..... Sa vue n'était pas assez étendue, et il ne voyait pas même tout ensemble ce qui était à sa portée : mais son bon sens, très-bon dans la spéculation, joint à sa douceur, à son insinuation, à la facilité de ses mœurs, qui est admirable, devait compenser, plus qu'il n'a fait, le défaut de sa pénétration. Il a toujours eu une irrésolution habituelle; mais je ne sais même à quoi attribuer cette irrésolution. Elle n'a pu venir en lui de la fécondité de son imagination, qui n'est rien moins que vive. Je ne la puis donner à la stérilité de son jugement ; car, quoiqu'il ne l'ait pas exquis dans l'action, il a un bon fonds de raison.. Nous voyons les effets de cette irrésolution, quoique nous n'en connaissions pas la cause. Il n'a jamais été guerrier, quoiqu'il fût très soldat. Il n'a jamais été par lui-même bon courtisan, quoiqu'il ait eu toujours bonne intention de l'être. Il n'a jamais été bon homme de parti, quoique toute sa vie il y ait été engagé. Cet air de honte et de timidité que vous lui voyez dans la vie civile, s'était tourné dans les affaires en air d'apologie. Il croyait toujours en avoir besoin ; ce qui joint à ses maximes, qui ne marquent pas assez de foi à la vertu, et à sa pratique qui a toujours été à sortir des affaires avec autant d'impatience qu'il y était entré, me fait conclure qu'il eût beaucoup mieux fait de se connaître, et de se réduire à passer, comme il eût pu, pour le courtisan le plus poli, et pour le plus honnête homme à l'égard de la vie commune qui eût paru dans son siècle. » On a prétendu qu'en traçant ce portrait, le cardinal de Retz se souvenait de celui que La Rochefoucauld avait envoyé de lui à Mme. de Sévigné. Nous pensons que c'est lui faire injure que de lui supposer ce

petit ressentiment. L'air de bonne-foi avec lequel sont écrits ses Mémoires, dans lesquels il ne s'épargne pas lui-même, écarte, ce nous semble, ce soupçon. D'ailleurs, tous ces portraits que nous a laissés le cardinal, et ils sont nombreux, ont été reconnus fidèles : pourquoi celui-ci ne le serait-il pas ? Ceux qui ont recueilli, dans les écrits du temps, les traits épars de la physionomie de l'auteur des *Maximes*, en retrouveront ici l'ensemble. Le cardinal de Retz parle *de cet air de honte et de timidité qu'on lui voyait dans la vie civile* : on serait tenté de croire ce trait hasardé ; car il ne s'accorde guère avec cet esprit vif que personne ne conteste à La Rochefoucauld. Cependant on en reconnaîtra la justesse si l'on veut se ressouvenir que Huet, dans ses Mémoires, nous apprend que La Rochefoucauld refusa toujours de prendre place à l'académie française, parce qu'il était timide, et qu'il craignait de parler en public. Il nous reste de lui le livre des *Maximes*, et des *Mémoires de la régence d'Anne d'Autriche* : écrits d'un style clair, avec un naturel qui n'exclut pas l'élégance, ils ont un grand air de sincérité. Bayle les mettait au-dessus des Commentaires de César. La postérité en a jugé autrement, et n'a rien vu de commun entre les Mémoires et les Commentaires, si ce n'est que les auteurs ne parlent d'eux-mêmes qu'à la troisième personne. *Les Mémoires du duc de La Rochefoucauld*, a dit Voltaire, *sont lus, et l'on sait par cœur ses Pensées.* Ses *Pensées* sont, en effet, son plus beau titre de gloire. La Bruyère avoue quelque part, qu'il le regardait comme un redoutable concurrent. Esprit fin et délicat, La Rochefoucauld avait reçu de la nature, comme nous l'avons dit, ce génie observateur, qui perce les ténèbres du cœur humain, et y saisit le fil mystérieux et secret qui le dirige. Une grande partie de sa vie avait été agitée par les passions les plus vives : l'amour, l'ambition, l'intrigue, l'avaient occupé tour-à-tour. Il avait vécu, tantôt dans les cours, et tantôt dans les camps. Les guerres civiles l'avaient mis en relation avec des hommes de tous les caractères et de tous les partis. Quel vaste champ d'observations ! Lorsque le froid des ans et les langueurs de la vieillesse eurent apporté le calme à cette ame impétueuse ; lorsque les *beaux yeux* eurent perdu sur lui leur puissance, il jeta un regard en arrière : il rappela à sa mémoire les événements dont il avait été le témoin, les rôles que chaque personnage y avait joués ; et recherchant les motifs secrets qui avaient dirigé ceux que la naissance, le hasard ou la nécessité avaient mis en rapport avec lui, il découvrit que le premier principe, que le mobile puissant de toutes nos actions était l'amour-propre, qui, dans la langue philosophique, veut dire l'amour de soi. Ainsi que Newton expliqua par l'attraction tous les phénomènes du monde physique, La Rochefoucauld explique par l'amour-propre les mystères du cœur humain. Il vit que les passions, les desirs, les affections de l'homme, se précipitaient, comme par une puissance inconnue, vers ce centre unique. Ce principe, une fois reconnu, il en déduisit toutes les conséquences possibles : l'amitié ne fut plus qu'un échange de bons offices, qu'un ménagement réciproque, un commerce où l'amour de soi trouve toujours quelque chose à gagner ; la *bonté* ne fut plus qu'un moyen de s'acquérir

tout le monde ; la *justice*, que la crainte de souffrir l'injustice ; et enfin nos qualités, bonnes ou mauvaises, devinrent incertaines, et dépendirent uniquement des circonstances. Il fallait être bien sûr de soi pour ne pas craindre d'être pris au mot : il n'appartenait qu'à un homme d'une réputation bien pure, d'oser ainsi avilir le principe de toutes les actions humaines ; et à celui-là seul qui avait donné l'exemple de toutes les vertus, il était permis d'en contester l'existence. Bien des gens, s'ils établissaient une pareille opinion, ne paraîtraient avoir tracé que leur propre histoire. Toutefois on a reproché, et peut-être avec raison, à La Rochefoucauld, d'avoir embrassé un système décourageant, et qui flétrit toutes les vertus. Mais qu'on se rappelle le temps où il a vécu : est-il bien facile de voir les hommes en beau au milieu des troubles civils ? Ceux qui ont écrit sur les révolutions, ou pendant les révolutions, ne les ont pas mieux jugés. Il faut d'ailleurs observer que, dans des sentences où tout est positif, il est difficile de restreindre les expressions sans leur ôter presque toute leur force et leur énergie, et que les termes les plus généraux ne laissent pas cependant d'admettre des restrictions. J.-J. Rousseau est un de ceux qui se sont élevés le plus fortement contre le système de La Rochefoucauld ; il appelle le livre des *Maximes* un triste livre : mais on expliquera facilement l'humeur du philosophe genevois, si l'on veut se ressouvenir que, dominé par un amour-propre effréné, il ne vit peut-être pas sans chagrin, qu'on lui eût surpris un secret qu'il n'avait pas encore songé à révéler. On a surtout lieu d'être surpris que Rousseau condamne si vivement le principe qu'avait posé La Rochefoucauld, lui qui s'exprime ainsi dans *Emile* : « Les auteurs, en nous parlant toujours de la vérité dont ils ne se soucient guère, ne songent qu'à leur intérêt dont ils ne parlent pas: *L'intérêt, voilà le grand mobile de toutes les actions;* cet aveu est précieux, il faut en convenir, dans la bouche d'un homme qui avait pris pour devise : *Vitam impendere vero.* Au surplus, ces contradictions ne surprennent point dans J.-J. Rousseau, dont toute la vie ne fut qu'un long paradoxe. La Fontaine rendait plus de justice à La Rochefoucauld ; et l'on connaît l'ingénieux éloge qu'il a fait des Maximes, dans sa fable de *L'Homme et son image*. Les *Mémoires* de La Rochefoucauld, publiés d'abord en 1662, ont été souvent réimprimés, mais d'une manière incomplète : la première partie, qui sert d'introduction, a paru pour la première fois dans l'édition de M. Renouard, en 1817. Les *Réflexions ou sentences et maximes morales*, qui furent imprimées d'abord en 1665, ont été commentées, revues ou mises en ordre, par La Roche, en 1737 (*V.* pag. 291 ci-dessus) ; par Suard, en 1778 ; par l'abbé Brotier, en 1789 ; par M. de Fortia d'Urban, en 1796 ; par M. Aimé Martin, en 1822, in-8°., etc. Nous citerons aussi l'édition donnée par Blaise, en 1813 (2). M. J.

ROCHEFOUCAULD (Frédéric-Jérome de Roye de la), cardinal du titre de Saint-Agnès, né le 16

(2) L'édition des *Œuvres* de la Rochefoucauld, donnée par Belin, en 1818 (et qui forme, avec La Bruyère et Vauvenargues, un des volumes de sa collection des prosateurs français, édition compacte, in-8°.), contient des *Lettres* inédites jusqu'alors, et une *Notice* sur la vie et les ouvrages de l'auteur (par M. Depping).

juillet 1701, était issu de l'illustre maison de ce nom. Il eut pour père, François II, de La Rochefoucauld, lieutenant-général, commandant de la gendarmerie et gouverneur de Bapaume. Destiné dès son bas âge à l'état ecclésiastique, il fit avec succès les études qu'exige cette vocation, et fut pourvu jeune encore des abbayes de Saint-Romain de Blaie (1717), de Bonport (1722), des prieurés de Lanville et de Bonnes-Nouvelles, et devint vicaire-général de l'archevêché de Rouen. Nommé archevêque de Bourges, sur la démission du cardinal de Gèvres, en 1729; et coadjuteur de Cluni, le 29 septembre 1738, il fut titulaire de cette abbaye, chef d'ordre, le 16 avril 1747, par la mort du cardinal d'Auvergne. Beaucoup de mérite joint à une grande naissance, devait le porter aux plus hautes dignités de l'Église. Benoit XIV le créa cardinal dans sa promotion du 23 juillet de cette année; et l'année suivante, ce prélat fut envoyé ambassadeur, à Rome, où il reçut le chapeau. Remarquable par sa droiture, par ses lumières, son habileté, et surtout par un caractère conciliant, il avait réussi dans les négociations dont il fut chargé; et Louis XV avait été satisfait de ses services. L'Église de France était agitée par les querelles du Jansénisme. Ce prince cherchait à rétablir la paix, que ces dissensions avaient troublée; et il crut que, si quelqu'un était capable d'y parvenir, c'était le cardinal de La Rochefoucauld : il le choisit pour présider l'assemblée du clergé de 1750, et lui confia la feuille des bénéfices, en 1755, après la mort de l'évêque de Mirepoix, Boyer. Il le chargea de nouveau de présider l'assemblée du clergé, qui devait se tenir cette année : il y était question de trouver un moyen de faire exécuter les dispositions de la bulle *Unigenitus* et autres brefs y relatifs, sans effaroucher les esprits, et en prévenant de nouvelles scissions. Ce n'est pas qu'on ne fût d'accord sur les principes ; mais on était divisé sur leur application : le cardinal y fit de son mieux, et toutefois n'y réussit pas complètement. Dix articles avaient été dressés et proposés à la signature : ils furent souscrits par dix évêques, parmi lesquels se trouvait le cardinal président, ministre, comme il a été dit, de la feuille des bénéfices; et par vingt-deux députés du second ordre; ce qui donna occasion d'appeler *feuillants*, ceux qui étaient de ce parti. Seize évêques, et neuf députés du second ordre, refusèrent de signer. L'assemblée finie, le cardinal fut nommé à l'abbaye de Saint-Vandrille, et, peu de temps après, pourvu de la charge de grand-aumonier de France. Il ne jouit pas longtemps de ces avantages, étant mort le 29 avril de l'année 1757. Il fut inhumé dans le chœur de l'église de Saint-Sulpice. Un noble emploi de ses riches revenus, des aumônes abondantes, et l'usage qu'il faisait de son crédit en faveur des malheureux qui y avaient recours, lui valurent de justes et nombreux regrets. L—y.

ROCHEFOUCAULD (Louis-Alexandre de la), pair de France avant la révolution, et de la famille des précédents, dont il était le chef, protégea les sciences et les arts, les encouragea par sa fortune, qui était très-considérable, et les cultiva lui-même sans ostentation. Des goûts aussi honorables lui avaient acquis beaucoup de partisans

dans le parti philosophique, alors en possession du sceptre de la littérature et de la politique. Sa maison, et surtout celle de la duchesse d'Anville, sa mère, étaient ouvertes à tous les partisans de cette secte : c'est là que, téméraires novateurs, ils prirent souvent des mesures qui n'étaient point celles de la sagesse, et qu'appuya une classe d'hommes auxquels elles devaient être bientôt si fatales. Avant la révolution, les grandes villes de France, et Paris surtout, comptaient une multitude de sociétés, dont la bienfaisance était le principe et le but, mais dans lesquelles on s'occupait aussi de discussions politiques fort dangereuses. Le duc de la Rochefoucauld y apportait l'autorité de son nom et les moyens de son opulence; et il se trouva un des membres les plus influents de la société dite des Amis des noirs, qui, dans l'intention sans doute d'améliorer le sort de cette classe d'hommes, fut cependant une des causes les plus puissantes de la perte de Saint-Domingue, et de l'extermination des blancs. Le duc de la Rochefoucauld fut membre de l'assemblée des notables, et député aux états-généraux par la noblesse de la ville de Paris; et il se trouva jeté dans le tourbillon révolutionnaire par le parti qu'il avait favorisé. Le 18 juin 1789, une grande majorité de l'ordre de la noblesse, avait rédigé et adressé au roi une protestation contre la délibération prise le 17 par le tiers-état; quarante-trois nobles, y compris le duc d'Orléans, qui envoya particulièrement son adhésion, protestèrent, à leur tour, contre la délibération de leur ordre : le duc de la Rochefoucauld fut de ce nombre; il fit aussi partie des quarante-sept nobles si connus sous la dénomination de minorité de la noblesse, qui se réunirent, le 25 juin, au tiers-état. Deux jours après, il demanda, dans la nouvelle assemblée, qu'on s'occupât du sort des noirs : Mirabeau, beaucoup plus révolutionnaire que le duc, voulait qu'on jetât un voile sur cette question, en laissant au temps, éclairé par la prudence, le soin de la décider : on discutait la question de savoir si les colons auraient des députés à l'assemblée; et pour qu'on ne fût pas obligé de statuer sur le régime intérieur des colonies, Mirabeau repoussait ces députés qui se présentaient sans avoir été appelés dans les formes légales : il soutenait, de plus, qu'ils ne pouvaient faire partie de l'assemblée, sans la sanction du roi. On ne l'écouta point: douze députés des colonies furent admis; et ils élevèrent ou furent même forcés d'élever des questions dangereuses, qui, mêlées avec les principes révolutionnaires, s'agitèrent bientôt à Saint-Domingue, et y portèrent la désolation. Le duc de la Rochefoucauld plaida plusieurs fois la même cause. On prétend même qu'il fut séduit par des principes étrangers, qu'il adopta inconsidérément. Quoi qu'il en soit, il avait des rapports avec les membres d'un club anglais, dont lord Stanhope était président, et qui professait le système qu'on appelle aujourd'hui *radical*: ces clubistes adressèrent, par l'intermédiaire du duc, leurs félicitations à l'assemblée, pour les grands intérêts qu'elle traitait : ces compliments furent vivement applaudis par les députés et les tribunes; et le président fut chargé d'écrire au club anglais, au nom de l'assemblée, et de lui témoigner sa reconnaissance. Cette petite comédie eut lieu le 25

novembre 1789. Le duc de la Rochefoucauld aborda la plupart des grandes questions politiques, sinon avec éclat, du moins avec intelligence : quoiqu'il eût voté pour l'établissement d'une assemblée nationale unique, il sentit cependant qu'une institution aussi dangereuse avait besoin d'un modérateur; et il voulait à côté d'elle une espèce de jury, avec un simple droit de conseil, et que, dans le cas du *véto* royal, une nouvelle assemblée fût convoquée pour statuer définitivement : on voit, dans ce système, qui n'était qu'une rêverie, l'idée dominante de la souveraineté du peuple, dont le duc était partisan. La tête ainsi remplie de conceptions philosophiques, il devait être l'adversaire des autorités religieuses; il demanda, le 30 octobre 1789, que la question relative à la spoliation du clergé fût décidée sans désemparer : on sait qu'elle le fut le 2 nov. suivant. Il désirait cependant que les titulaires des bénéfices en conservassent le revenu jusqu'à leur mort. Le 25 février 1790, il discuta l'importante question de la successibilité : « Je regrette, dit-il, » que le temps ne soit pas arrivé » d'établir le partage égal des biens » entre les enfants d'une même fa- » mille. Je vote pour la suppression » entière du droit d'aînesse; mais je » voudrais que cette suppression ne » frappât point les personnes actuel- » lement mariées. » Dans les questions sur l'éligibilité, il se trouva encore en opposition avec Mirabeau : celui-ci aurait voulu que les enfants qui n'auraient pas acquitté les dettes d'un père mort insolvable, ne fussent point éligibles; le duc fit rejeter cette proposition : quant à l'éligibilité en général, son avis était que les députés au corps législateur fussent choisis dans toute la France, sans que, dans aucun cas, les choix fussent circonscrits dans les localités. Il combattit l'avis de ceux qui parvinrent à faire décréter qu'aucun membre de l'assemblée ne pourrait accepter de place du gouvernement (*Voy.* Robespierre). Il aurait désiré aussi que les députés constituants pussent faire partie de la législature suivante : on sait que ces deux propositions furent également rejetées. Pendant le cours de la session, le duc de la Rochefoucauld parla plusieurs fois sur les finances. Membre du comité établi pour préparer les travaux sur cette matière, il en fut souvent le rapporteur. On regrette de l'avoir entendu, le 5 octobre 1789, attaquer avec violence une déclaration très-sage du roi, qui croyait ne pouvoir *accepter* quelques articles épars de la future constitution, qui lui étaient réellement imposés avec une tyrannie dont le duc fut ainsi le complice. Le monarque disait qu'une telle institution ne pouvait être jugée que dans son ensemble. Dans une autre circonstance, la Rochefoucauld fut aussi très-remarqué : il s'agissait de savoir ce que l'on déciderait sur la religion catholique, jusqu'alors si puissante en France ; on n'osait la proscrire, mais on voulait lui ôter la suprématie dont elle devait jouir. Pour arriver à ce but, le député Prieur proposa, le 13 avril 1790, de retirer aux ecclésiastiques les biens de l'Église qu'ils administraient encore, d'en confier la surveillance aux départements, et de les mettre en vente : cette proposition fut le signal d'une des plus violentes discussions qui aient eu lieu à cette époque. L'archevêque d'Aix, Boisgeslin, renouvela la proposition qu'il avait

précédemment faite d'un emprunt de quatre cents millions sur les biens du clergé, et déclara que si cette proposition était écartée, ses collègues et lui ne prendraient plus part aux délibérations ; mais qu'ils réclameraient conformément aux droits de l'autorité spirituelle et aux statuts de l'Église gallicane. Au milieu de cette discussion, Dom Gerle, chartreux et député réformateur, crut ramener la paix en proposant de reconnaître que la religion catholique, apostolique et romaine, était et serait la religion de la nation, et la seule dont le culte public serait autorisé. Le premier mouvement même du parti révolutionnaire fut d'applaudir à cette motion; et le côté droit demanda qu'on allât aux voix : les révolutionnaires sentirent ce qu'une pareille délibération devait produire ; ils l'éludèrent par leurs cris, qui obligèrent de lever la séance, et ils firent la leçon à Dom Gerle, qui, le lendemain retira sa motion : mais le côté droit s'en empara, et les débats les plus vifs recommencèrent. C'est dans cet état de choses que le duc de la Rochefoucauld fit la proposition dont voici le texte : « L'Assemblée nationale, considérant qu'elle n'a ni ne peut avoir » aucun pouvoir à exercer sur les » consciences et sur les opinions » religieuses; que la majesté de la » religion et le respect qui lui est dû » ne permettent pas qu'elle devienne » l'objet d'une délibération ; considérant que l'attachement de l'Assemblée nationale au culte catholique, apostolique et romain, ne » saurait être mis en doute dans le » moment même où ce culte va être » mis par elle à la première classe » des dépenses publiques, et où, par » un mouvement unanime, elle a » prouvé son respect de la seule manière qui pouvait convenir au caractère de l'Assemblée nationale, » a décrété et décrète, qu'elle ne » peut ni ne doit délibérer sur la proposition faite, et qu'elle va reprendre l'ordre du jour sur les » biens ecclésiastiques. » Cette déclaration, qui fut adoptée, n'altéra en rien la réputation philosophique du duc : il continua de voter avec le côté gauche, et soutint même une motion de Péthion et de ses amis, qui voulaient que la liberté de la presse fût indéfinie. Il fut cependant un des défenseurs du marquis de Bouillé, pour sa conduite à Nanci. Lors de la formation des nouvelles autorités, il devint membre du département, qu'il présida : il y fit ses efforts pour l'exécution des lois et le maintien de l'impraticable constitution de 1791 ; mais il n'éprouva que des désagréments, et ne put empêcher le désordre. Sous l'Assemblée législative, il fut du nombre des administrateurs qui prièrent le roi de mettre son véto sur le décret tyrannique rendu contre les prêtres insermentés : il contribua aussi à la délibération départementale qui suspendit Péthion, maire de Paris, et Manuel, procureur de la commune, pour leur conduite lors des événements du 20 juin 1792. Mais le parti de ces deux hommes qui dominait alors, ne cessant point de l'insulter, et de le poursuivre, il donna sa démission, et crut devoir s'éloigner de la capitale, lors de la révolution du 10 août : malheureusement il avait joué un rôle trop important pour espérer d'être oublié. Il fut découvert dans sa retraite : des assassins de septembre furent envoyés à Gisors, où il se trouvait, et il fut massacré

le 14 de ce mois, à l'âge d'environ soixante ans (1). Sa mère, qui vivait encore, n'échappa que par hasard aux poignards des assassins. « La fin tragique du fils (dit M. Hue), a fait payer chèrement à la mère les faux principes qu'il en avait reçus » (*dernières années de Louis XVI*, pag. 250). B—u.

ROCHEFOUCAULD-BAYERS (FRANÇOIS-JOSEPH DE LA), né en 1735, évêque de Beauvais, en 1772, et, à ce titre, pair de France, fut député du clergé du bailliage de Clermont-en-Beauvaisis, aux états-généraux, en 1789. Y ayant professé les principes de la religion et de la monarchie, il fut enfermé aux Carmes, dans le mois d'août 1792.—Son frère, Pierre-Louis de LA ROCHEFOUCAULD-BAYERS, né en 1744, fut agent-général du clergé, en 1775; évêque de Saintes, en 1782, abbé de Vauluisant, etc. Nommé député du clergé de la sénéchaussée de Saintes, en 1789, il fut l'un des signataires de la protestation du 12 septembre 1791. Étant allé joindre dans la prison, par pure amitié, l'évêque de Beauvais, sans qu'il existât contre lui aucun ordre d'arrestation, il subit le même sort. Pendant qu'on massacrait l'archevêque d'Arles (Dulau), les deux prélats que nous venons de nommer, étaient avec les autres prêtres enfermés dans l'église des Carmes, à genoux au pied de l'autel; une grille seulement les séparait des assassins. Ceux-ci firent sur eux plusieurs décharges de leurs fusils, à bout portant, et en tuèrent la plus grande partie. L'évêque de Beauvais survécut à ce premier massacre; l'évêque de Saintes eut la jambe cassée d'une balle. Alors la bande de ces hommes furieux se dispersa dans le jardin, pour se réunir à ceux qui avaient commencé à tuer le reste des prêtres éparpillés dans ce vaste enclos. A la fin, les scélérats se rangèrent au pied de l'escalier qui descendait au jardin. C'était là qu'ils massacraient, l'une après l'autre, les victimes. Lorsque le tour de l'évêque de Beauvais fut arrivé, on alla le prendre au pied de l'autel de l'église, devant lequel il était prosterné. Il se leva tranquillement, et marcha au martyre. L'évêque de Saintes fut un des derniers qu'on demanda. Les gendarmes de garde entouraient son lit; ce qui donna quelque peine à le trouver. Etant égaux en nombre aux assassins, ils laissèrent enlever celui aux jours duquel ils semblaient devoir veiller. Le prélat ne pouvait se soutenir; il répondit aux bourreaux, qui lui ordonnaient de les suivre: « Je ne refuse point d'aller mourir comme les autres; mais j'ai une jambe cassée: je vous prie de m'aider, et j'irai volontiers au supplice. » Deux brigands le prirent sous les bras, l'entraînèrent; et il reçut, au bas de l'escalier, le complément de son martyre. La veille de leur mort, ces deux frères avaient envoyé dire à leurs gens d'affaires d'acquitter, sans délai, tout ce qu'ils pouvaient devoir. — Marie-Charlotte de LA ROCHEFOUCAULD, sœur des précédents, dernière abbesse de Notre-Dame de Soissons, depuis 1778, après avoir rempli les mêmes fonctions au Paraclet pendant dix ans, mourut à Soissons, le 27 mai 1806, âgée de soixante-quatorze ans. Emprisonnée sous le règne de la terreur, infirme, réduite à l'indigence, et subsistant du faible travail de quelques reli-

(1) Et non de 83, comme le dit le nouveau *Dictionnaire histor., crit. et bibliogr.*

gieuses qui instruisaient la jeunesse, elle supporta toutes ces traverses avec une patience angélique, et fut toujours un exemple des vertus chrétiennes. L—P—E.

ROCHEFOUCAULD (Dominique de la), cardinal et archevêque de Rouen, né en 1713, à Saint Elpis, diocèse de Mende, était d'une branche pauvre et ignorée, que découvrit M. de Choiseul, évêque de Mende, en faisant la visite de son diocèse. Le prélat instruisit de sa découverte l'archevêque de Bourges, M. Frédéric-Jérôme de la Rochefoucauld (*Voy.* pag. 309 ci-dessus). L'archevêque se fit un devoir de tirer de l'obscurité une portion de sa famille; il appela auprès de lui le jeune Dominique, et se chargea de diriger ses études. Il l'envoya au séminaire Saint-Sulpice, et le prit ensuite pour grand-vicaire. L'abbé de la Rochefoucauld en exerça plusieurs années les fonctions, et fut nommé, en 1747, à l'archevêché d'Albi; il fut sacré, le 29 juin, par ce même évêque de Mende auquel il devait son élévation. Membre des assemblées du clergé de 1750 et de 1755, il soutint, dans la première, les priviléges de son corps, et se rangea dans la seconde avec le cardinal son oncle, et avec les autres évêques qui adoptèrent des mesures de conciliation sur les questions alors agitées dans l'Église de France. Il fut pourvu de la riche abbaye de Cluni, en 1757; et, deux ans après, transféré au siége de Rouen. La justice et le désintéressement qu'il fit éclater à l'égard des voisins de son château de Gaillon, sa bonté, sa douceur, ses manières simples et aimables, lui concilièrent les esprits à Rouen comme à Albi. Ce prélat fut le premier qui adhéra aux actes de l'assemblée du clergé, de 1765. Le 1er. juin 1778, il fut déclaré cardinal sur la présentation du roi; et il présida les assemblées du clergé de 1780 et de 1782. Ce fut sous ses auspices que parut, à Rouen, une collection de Traités de théologie, rédigés par MM. Baston et Tuvache. Il faisait de ses revenus l'usage le plus honorable. Tout semblait lui promettre une vieillesse heureuse, quand la révolution éclata. Le cardinal fut député aux états-généraux, et se trouva présider la chambre du clergé. Il vota, ainsi que la majorité de son corps, pour la séparation des trois ordres, et ne se réunit au tiers que sur l'invitation expresse du roi, et en déposant sur le bureau une protestation pour la défense des droits de son corps. Il eut part depuis à toutes les mesures adoptées par le clergé, et présida aux réunions d'où sortit l'*Exposition des principes*. On surprit un jour une de ses lettres où il s'élevait contre les innovations; et il fut dénoncé en pleine assemblée: sans se laisser intimider par le bruit, le cardinal se lève, et dit avec calme: *Oui, Messieurs, j'ai écrit la lettre qu'on vous dénonce, et j'ai dû l'écrire; elle renferme mes véritables sentiments.* Un violent orage s'éleva contre lui: toutefois on ne prit, à son égard, aucune mesure fâcheuse. Le prélat ayant refusé le serment, on s'occupa de lui nommer un successeur, suivant les formes nouvelles: il écrivit, le 23 janvier 1791, aux électeurs, pour leur représenter l'irrégularité de leur opération; et le 20 février suivant, il publia une instruction pastorale contre la constitution civile du clergé. La crainte ne l'empêcha jamais de se montrer à l'assemblée dans les circonstances les plus difficiles; et la perte de ses revenus n'altéra point sa constante sé-

rénité. Il se résigna aux privations, et mit gaîment la réforme dans sa maison. Un des derniers à quitter la France, il ne partit qu'après le 10 août 1792, s'embarqua, le 20 septembre, à Boulogne, passa dans les Pays-Bas, et habita successivement Maestricht, Bruxelles et Munster. Il arriva dans cette dernière ville en juillet 1794; et ce fut le terme de son exil. Les Français et les étrangers admirèrent également son courage et sa résignation: le prélat trouvait encore le moyen de partager avec les malheureux le peu qui lui restait; et l'on dit qu'il refusa les offres de sa famille et celles de Pie VI. Il mourut à Munster, le 23 septembre 1800, étant dans sa quatre-vingt-neuvième année. Le grand chapitre le fit inhumer dans un caveau de la cathédrale; et son oraison funèbre fut prononcée par l'abbé Jarry. Ce Discours, qui fut imprimé à Anvers, in-4°., est écrit avec talent, et fait bien connaître les vertus du prélat; il est suivi d'une épitaphe honorable pour sa mémoire. P—c—t.

ROCHE-GUILHEM (Mlle. DE LA), est auteur d'un assez grand nombre de romans mal écrits, mais qui ne manquent pas d'intérêt. On ignore l'époque et le lieu de sa naissance: ce n'est que d'après la date de son premier ouvrage, qu'on peut conjecturer qu'elle est née vers 1653 (1). Comme elle s'est permis plusieurs fois des invectives contre la cour de Rome et les ecclésiastiques, l'abbé de Laporte en conclut qu'elle était de la religion réformée. Il paraît que Mlle. de La Roche-Guilhem habita Paris jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes, et qu'alors elle se retira en Hollande: jouissant d'une fortune suffisante, elle put consacrer ses loisirs à la culture des lettres; et si elle n'obtint point par ses écrits la même réputation que quelques-unes de ses contemporaines, elle n'éprouva pas non plus les mêmes disgraces. Sa vie fut paisible, et elle échappa aux infirmités de la vieillesse; car elle mourut en 1710, n'ayant pas encore atteint sa soixantième année. (2) On s'aperçoit aisément qu'elle avait pris pour modèles les ouvrages de Mlle. Scudéri, qui jouissaient alors d'une grande vogue, mais qui n'en sont pas moins oubliés maintenant, ainsi que ceux de ses imitateurs (*Voy.* SCUDÉRI). On a de Mlle. de La Roche-Guilhem I. *Asterie* ou *Tamerlan*, Paris, 1675, 2 vol. in-12: c'est par erreur que quelques biographes ont attribué ce roman à Mme. de Villedieu, et qu'il a été inséré dans le Recueil de ses œuvres (*V.* VILLEDIEU). II. *Histoire des guerres civiles de Grenade*, traduite de l'espagnol, ibid., 1683, 3 vol. in-12. Selon Lenglet Dufresnoy, il y a du roman dans cet ouvrage. III. Le *Grand Scanderberg*, nouvelle, 1688, in-12. IV. *Zingis*, histoire tartare, la Haye, 1691; Leyde, 1692, in-12; et insérée dans un Recueil d'*Histoires tragiques et galantes*, Amsterdam, 1715, 3 vol. in-12; historiette passable, dit Lenglet Dufresnoy, mais dont le dénouement n'a ni la beauté, ni l'extraordinaire qu'il devrait avoir. V. *Nouvelles historiques*, Leyde, 1692, in-12. VI. *Amours de Néron*, la Haye, 1695, 1713, in-12. VII. *Arioviste*, histoire romaine, ibid.,

(1) Si l'on plaçait, comme l'abbé de Laporte, la naissance de Mlle. de La Roche-Guilhem à l'année 1663, il faudrait en conclure qu'elle avait l'esprit très-précoce, puisqu'elle aurait publié son premier ouvrage à douze ans.

(2) Elle mourut en Angleterre, selon Desmaizeaux (*Notes sur les Lettres de Bayle.*)

1696 ou 1697, in-12. Le plan en est tracé, dit l'abbé de Laporte, dans le goût des poëmes épiques : les événements y sont enchaînés avec art ; et l'action est assez bien soutenue : à l'égard du style, il est plus suranné qu'il ne convenait au temps où écrivait l'auteur. VIII. *Histoire des favorites*, contenant ce qui s'est passé sous plusieurs règnes, in-12, sans date (Amsterdam, 1699), 1700, 1703, 1708, même format. Le même critique assure que, parmi les dix histoires qui font la matière de ces deux petits volumes, il en est peu qui, par la grandeur des événements et la dignité des personnages, ne puissent être le sujet de quelque tragédie. IX. *L'Amitié singulière*, Amsterdam, 1708 ; insérée dans le *Recueil* dont on a parlé plus haut. X. *Dernières OEuvres, contenant des histoires galantes*, ibid., 1708, in-12. Elisabeth d'Angoulème ; Adélaïde, reine de Hongrie ; Agrippine, et Tamerlan, sont les sujets des quatre nouvelles que renferme ce volume. Il est probable que c'est ce même Recueil qui reparut sous le titre d'*OEuvres diverses*, contenant quelques histoires galantes, Amsterdam, 1711, in-12. XI. *Aventures Grenadines*, ibid., 1710, in-12. Le but de l'auteur est de donner une idée des fêtes et de la galanterie des Maures de Grenade. L'abbé de Laporte a consacré plus de soixante pages à l'analyse des principaux ouvrages de Mlle. de La Roche-Guilhem, dans le tome III de l'*Histoire littéraire des femmes françaises*. W—s.

ROCHEJAQUELEIN (Henri de la), l'un des héros de la Vendée, fils du marquis de La Rochejaquelein, gentilhomme du Poitou, colonel du régiment Royal-Pologne cavalerie, naquit, en 1773, au château de la Durbelière, près Châtillon, et fut élevé à l'école militaire de Sorèze. La révolution l'ayant surpris dès l'âge de seize ans, il ne suivit point son père dans l'émigration ; et il crut pouvoir défendre le trône dans la garde constitutionnelle de Louis XVI. La journée du 10 août trompa ses espérances. Ce fut alors que, s'éloignant de la capitale, il dit : « J'irai dans ma province ; et bientôt l'on entendra parler de moi. » On le vit en effet, dans le Poitou, déplorer les suites du premier soulèvement de Bressuire, où les paysans royalistes venaient d'être défaits par les révolutionnaires. La Rochejaquelein se retira dans la terre de Clisson, près Parthenay, chez le marquis de Lescure, son parent et son ami. Unis tous deux par les mêmes sentiments, à-peu-près du même âge, ayant les mêmes intérêts, ils aspiraient secrètement à l'honneur de participer au rétablissement de la monarchie. Ils n'apprirent que par des bruits vagues le nouveau soulèvement du 10 mars 1793. Ils flottaient entre l'espérance et la crainte, lorsqu'un paysan de Châtillon vint annoncer à La Rochejaquelein que les habitants des paroisses circonvoisines, impatients de se réunir aux insurgés, couraient aux armes, et le demandaient pour chef. « L'honneur m'appelle, s'écrie » le gentilhomme vendéen, et je vole » aux combats ! » Lescure veut le suivre. C'était livrer ses parents, ses amis et sa jeune épouse à la vengeance des républicains « Mon ami, » lui dit La Rochejaquelein, modère ton impatience ; sous peu de » jours je viendrai te délivrer. » Accompagné de son guide fidèle, et armé de deux pistolets, La Rochejaquelein arrive sur le théâtre de la

guerre, joint Bonchamps et d'Elbée, apprend qu'une division ennemie pénètre dans la Vendée; et, n'écoutant que son courage, il veut arrêter le mouvement offensif des républicains. Il accourt à Châtillon, à Saint-Aubin de Beaubigné, où sont les propriétés de sa famille. A peine a-t-il paru, que des milliers de paysans des Aubiers, de Neuil, de Saint-Aubin, des Echaubroignes, des Cerqueux, d'Isernei, le proclament leur chef. La Rochejaquelein se met à leur tête, et leur adresse cette courte harangue : « Si mon père était » parmi nous, il vous inspirerait » plus de confiance; car à peine me » connaissez-vous. J'ai d'ailleurs » contre moi et ma grande jeunesse » et mon inexpérience; mais je brûle » déjà de me rendre digne de vous » commander. Allons chercher l'en» nemi : si je recule, tuez-moi; si « j'avance, suivez-moi; si je meurs, » vengez-moi. » Les Vendéens répondent par des acclamations, et marchent aux républicains, qu'ils trouvent retranchés dans le cimetière des Aubiers. Ils investissent le bourg, et attaquent en tirailleurs la division du général Quetineau. La Rochejaquelein leur persuade que l'ennemi, à demi vaincu, commence à prendre la fuite. Aussitôt les Vendéens s'élancent sur les républicains, les dispersent, et s'emparent de leur artillerie. La Rochejaquelein marche à l'instant sur Châtillon et sur Tiffauges. Là, se réunissant aux autres rassemblements royalistes, il partage avec eux les munitions qu'il vient d'enlever, et, par un premier succès, relevant son parti, il lui inspire une ardeur nouvelle. La défaite des Aubiers ayant décidé le général Quetineau à évacuer précipitamment Bressuire, le marquis de Lescure envoya l'ordre à plus de quarante paroisses de prendre les armes. Il était déjà même à cheval, lorsqu'il vit arriver plusieurs cavaliers bride abattue, s'annonçant aux cris de *vive le roi!* C'était La Rochejaquelein qui, mettant pied à terre, s'élança dans les bras de son ami, en criant : « Je vous ai » donc délivrés! » Le château de Clisson devint à l'instant une place d'armes, et se remplit de soldats. Chaque rassemblement faisait un corps à part. Celui de La Rochejaquelein se réunit le plus souvent à la grande armée d'Anjou, qui, à cette époque, s'élevait à peine à dix-huit mille combattants, mal armés, et sans organisation fixe. Le 2 avril, La Rochejaquelein prit part au combat glorieux de Beaupréau, à la suite duquel les républicains, chassés au-delà de la Loire, n'osèrent plus, pendant trois mois, s'avancer dans le pays insurgé. La consternation se répandit à Angers, à Saumur et à Nantes. A l'attaque de Thouars, La Rochejaquelein, monté sur les épaules du brave Texier de Courlay, tire sur les assiégés, et tandis qu'on recharge ses armes, il arrache de ses mains les pierres des murailles, et commence la brêche : toute l'armée républicaine mit bas les armes, et se rendit à discrétion. A la première bataille de Fontenay, perdue par les royalistes, La Rochejaquelein commanda l'aile gauche. Peu de jours après, à la seconde bataille, il chargea avec la cavalerie, enfonça les *bleus*, et acheva la déroute. A l'attaque de Saumur, le 7 juin, il enleva d'abord le camp retranché de Varrins; et emporté par sa bouillante ardeur, au moment où l'on se battait encore à l'entrée de la ville, il met le sabre à la main, sa carabine en bandoulière, et suivi d'un seul officier (La-

ville de Beaugé), il s'élance à la suite des fuyards; pénètre dans les rues, s'avance sur la place de la Bhilange, brave les coups de fusils, abat lui-même plusieurs soldats républicains, et renverse à ses pieds, d'un coup de sabre, un dragon qui, arrivé sur lui, le pistolet à la main, venait de le manquer. La prise de Saumur fut l'exploit le plus étonnant des Vendéens. En cinq jours de combats, ils avaient fait plus de douze mille prisonniers, pris quatre-vingts pièces de canon, des munitions considérables, et la clef de la Loire. Quand La Rochejaquelein jeta les yeux sur ces immenses trophées: « Savez-vous, dit-il, à l'un de ses officiers » qui le voyait pensif, quel est celui » qui est le plus étonné de nos succès? » Comme on hésitait à lui répondre: « C'est moi, ajouta-t-il. » Pendant le siége de Nantes, qui fut moins heureux, La Rochejaquelein garda Saumur avec sa division, tant pour couvrir la Vendée, que pour conserver l'une des plus importantes communications de la Loire. Après l'échec de Nantes, il vola à la défense du pays insurgé, qui était attaqué de nouveau. Il commanda l'aile droite à la bataille de Luçon, et, couvrant la retraite, il préserva l'armée royale, et sauva les troupes d'élite. Cet échec fut réparé le 4 septembre, jour où l'armée républicaine de Luçon, assaillie dans son camp retranché de Chantonay, fut entièrement détruite. La Rochejaquelein avait tourné lui-même le camp, pour l'investir et commencer l'attaque. Vers cette époque, la Convention nationale ayant voté contre la Vendée une guerre d'extermination, la lutte devint si terrible, que tous les combats antérieurs semblèrent n'en avoir été que le prélude. La Rochejaquelein, renforçant la division de Bonchamp, emporta la position d'Érigné. Il donnait ses ordres dans un chemin creux, lorsque des tirailleurs, s'avançant sur lui, le frappèrent d'une balle qui lui cassa le pouce; il tenait un pistolet, et sans le quitter, il dit à ceux qui, le voyant couvert de sang, témoignaient de l'inquiétude: « Je n'ai que le pouce » cassé! » Toutefois il resta sur le champ de bataille; mais sa blessure le força de quitter l'armée le lendemain. La Vendée allait être en péril par la concentration des armées républicaines: La Rochejaquelein, Stofflet et Lescure, couvrirent Châtillon, mais sans succès. En vain les royalistes voulurent reprendre l'offensive: en attaquant les républicains dans leur marche sur Chollet, ils perdirent la bataille après des prodiges de valeur. Lescure, Bonchamp et d'Elbée y furent blessés mortellement. Le torrent des fuyards entraîna La Rochejaquelein jusqu'à Beaupréau. Devenu l'ame de son parti, ce jeune guerrier, dont le courage indomptable s'alliait à la modestie la plus simple, se vit engagé sous ces funestes auspices, dans le passage de la Loire, qu'il désapprouvait. Sa première pensée fut de couvrir et d'assurer la retraite: il laissa d'abord une forte arrière-garde à Beaupréau; lui ordonna de se défendre, et de se porter ensuite rapidement sur les bords du fleuve. Le 18 octobre, quatre-vingt mille fugitifs avaient atteint Saint-Florent, pour passer sur la rive droite, et se soustraire au feu des exterminateurs de la Vendée. La Rochejaquelein et Lescure s'opposaient opiniâtrément à ce passage ou plutôt à cette fuite. Le premier, livré au désespoir, s'écrie que l'armée est perdue; qu'il

faut combattre encore, et rester, à tout prix, sur le théâtre de la guerre. Lescure voulait mourir dans la Vendée. Mais qui aurait pu arrêter le torrent? Il n'y avait plus d'espoir de ranimer le courage des Vendéens qu'au-delà de la Loire. La Rochejaquelein et Lescure cèdent; et le sort en est jeté. La transmigration vendéenne fit renaître une armée royale qui, le 19 octobre, se trouva réunie tout entière à Varades, sur la rive droite. Les généraux, n'ayant plus ni Bonchamps ni d'Elbée, sentirent la nécessité de se donner un commandant en chef qui eût la confiance générale. Lescure, blessé à mort, désigna La Rochejaquelein comme le seul capable de ranimer le courage des guerriers de la Vendée. Tous les chefs le nommèrent, à l'unanimité, généralissime. Aussi modeste que brave, il s'était dérobé aux regards de l'armée. On le cherche, on le trouve, les yeux mouillés de larmes, protestant qu'il ne se croit pas digne du généralat; qu'il n'a ni assez de talent, ni assez d'expérience pour remplir des fonctions à-la-fois si honorables et si difficiles; que ce n'est guère à vingt ans, qu'on peut, tour-à-tour, présider aux combats et aux conseils avec la même fermeté: mais l'armée entière, ne songeant qu'aux qualités héroïques de La Rochejaquelein, le proclame. Il parcourt aussitôt toute la ligne, qui fait entendre les cris répétés de, *vive le Roi! vive La Rochejaquelein!* L'armée entière se mit en mouvement, le 20 octobre, pour une expédition sur les côtes de Bretagne, où les Anglais faisaient espérer des secours. Il fut décidé qu'on marcherait d'abord sur Laval et sur Rennes. La Rochejaquelein plaça le gros des tirailleurs et deux pièces de canon en avant, et les bagages au milieu de l'armée. Un corps républicain couvrait Laval. A huit heures du matin, le 22, le général en chef fit commencer l'attaque: les républicains, ébranlés, furent bientôt entraînés par les fuyards; la cavalerie vendéenne acheva de tout disperser. La Rochejaquelein, sans armes, ayant encore un bras en écharpe, fut le premier à pousser son cheval, et à poursuivre l'ennemi avec tant d'acharnement, qu'il se trouva seul dans un chemin creux, en face d'un soldat républicain, armé de son fusil: sans balancer, il se jette sur cet homme, qui se met en défense et veut se servir de son arme. La Rochejaquelein le saisit; et usant de sa singulière adresse à manier son cheval, il presse son adversaire avec un seul bras, le fait chanceler et le terrasse. Les Vendéens arrivent en foule, et veulent tuer le soldat qui ose se mesurer avec leur généralissime. La Rochejaquelein s'y oppose, et dit à son ennemi vaincu: « Va, retourne vers les républicains, dis- » leur que le général des royalistes, » sans armes et privé d'un de ses » bras, t'a terrassé, et t'a laissé la » vie. » Laval fut envahi aussitôt: toutefois il fallut livrer bataille à toute l'armée ennemie, commandée par le général Léchelle, et qui, reprenant l'offensive, marchait sur Laval. La bataille commença entre cette ville et Antrain; elle dura un jour et une nuit, et fut glorieuse pour les royalistes. La Rochejaquelein y déploya les talents d'un capitaine expérimenté. Marchant toujours à la tête des siens, dirigeant lui-même toutes les colonnes, il montra un sang-froid qui semblait ne pouvoir s'allier avec l'impétuosité de son courage. La perte des républicains en hommes, en bagages et en artillerie, fut

immense. Les royalistes, résolus de gagner la côte, prirent la route d'Ernée, après dix jours de repos à Laval. La Rochejaquelein, qui avait divisé son armée en trois corps, s'empara d'Ernée et de Fougères, à la suite de deux attaques brillantes. Il prit ensuite la route de Dol, au lieu de marcher sur Rennes. De Dol, il s'avança sur Pontorson et Avranches, afin de se porter sur Granville, que le gros de l'armée, formant à-peu-près trente mille hommes, attaqua sans succès, la place étant hérissée de fortifications et défendue par une garnison exaltée et nombreuse. Les Vendéens, découragés, furent à la veille de se soulever contre leurs chefs, demandant à grands cris à rentrer dans leur pays natal. La Rochejaquelein rappela les détachements, et se remit en marche. En s'éloignant du rivage, les royalistes perdirent à jamais l'occasion d'acquérir, par la jonction des forces anglaises avec eux, la consistance politique et militaire qui pouvait les sauver. L'expédition que commandait lord Moira, contrariée par les vents, mit trop tard à la voile. Les distances, les éléments, et la défense de Granville, causèrent la ruine des royalistes. Mais leur retraite, jusqu'à la Loire, fut marquée par des combats où éclatèrent de nouveau toute leur valeur et l'héroïsme de leurs chefs. Pontorson fut d'abord enlevé après un grand carnage. La Rochejaquelein, se dirigeant ensuite vers Dol, trouva sur les deux routes d'Antrain et de Pontorson, deux armées républicaines, qui marchaient à grandes journées pour lui couper la retraite. Il divise aussitôt ses forces pour faire face des deux côtés. Lui-même repousse d'abord Westermann sur Pontorson, tandis que sur la route d'Antrain d'autres chefs harcelaient diverses colonnes ennemies. On se battit pendant vingt-deux heures, du 16 au 17 novembre. La Rochejaquelein, dont le cheval fut blessé, donna partout des preuves d'une haute valeur, et fit surtout admirer ce coup d'œil qui distingue les plus grands capitaines. Cette bataille ne peut se comparer qu'à celle de Laval. Les royalistes, réunis en masse, poursuivirent continuellement l'armée républicaine, la forçant sur tous les points à fuir dans le plus grand désordre. Le 22 novembre, La Rochejaquelein occupa Ernée, et le lendemain Maïenne, d'où il se dirigea sur Laval. Le 27, il sortit de Laval, et marcha sur la Flèche, où il séjourna jusqu'au 2 décembre. Le conseil vendéen y décida qu'on attaquerait Angers sans retard. L'attaque d'Angers, qui commença le 5, ne fut pas plus heureuse que celle de Granville. Les chefs, au désespoir de ce dernier échec, et indécis sur leur marche, prirent la route du nord, tournant le dos à la Loire, et n'osant rentrer dans la Vendée par le pont de Cé, dont les approches étaient défendues. L'armée royale se porta sur la Flèche par Baugé : arrivée devant la Flèche, elle trouva le pont sur la rivière du Loir, coupé, et la ville au-delà, défendue par une forte garnison. Placée ainsi entre la rivière et l'armée républicaine qui marchait pour la combattre de nouveau, sa position était effrayante. La Rochejaquelein prend alors un parti décisif. Il remonte la rivière à la tête de 400 cavaliers choisis, dont chacun portait un fantassin en croupe; et trouvant un gué près d'un moulin, il passe le premier sur une chaussée couverte d'eau : le reste suit, surprend et culbute la garnison; il s'em-

pare du faubourg, s'y retranche et rétablit le pont. La ville est prise; et La Rochejaquelein, par son action d'éclat, sauve l'armée. Le 10 décembre, il se remet en marche, et s'avance vers le Mans, espérant y trouver des vivres et des amis, car l'armée accablée de privations était aux abois. S'étant rendu maître du Mans, il y passa tranquillement la journée du 11 : mais le lendemain il fut attaqué, sur les trois routes du sud, par toutes les forces républicaines, qui avaient pour chef le général Marceau. On sait que la bataille du Mans, livrée le 13 décembre, fut en quelque sorte le tombeau de l'armée vendéenne. Là commença du moins sa dissolution. La Rochejaquelein, voyant la bataille perdue, s'était efforcé, pour éviter un massacre général, de mettre quelque ordre dans la retraite. Il rassembla le peu de cavaliers qu'il rencontra sur son passage, et gagna la route de Laval, la seule qui fût encore libre : elle était couverte de fuyards; il en rallia un assez grand nombre, et pénétra le soir même dans Laval avec ces débris. Le lendemain, il arrive à Craon avec sa troupe fugitive, que les républicains harcelaient, et dont il pressait la retraite. Ses soldats, livrés à une sombre inquiétude, marchent nuit et jour, espérant traverser la Loire à Ancenis. Le 15, il occupe Pouancé, et le lendemain Ancenis, où il entre le premier sans éprouver de résistance. Il n'y avait là ni bateaux ni pontons; et la rive opposée était au pouvoir de l'ennemi. Nul n'osait tenter ce passage. Sur l'autre rive, on aperçoit quatre barques chargées, dont on espérait s'emparer et se servir. La Rochejaquelein s'offre d'aller lui-même reconnaître l'autre rive. Il se jette, avec Stofflet et Laville de Baugé, dans un batelet enlevé d'un étang voisin, et qu'on avait chargé sur un chariot. Toute l'avant-garde suit des yeux ce frêle bateau, portant La Rochejaquelein; déjà au milieu du fleuve, il tenait par la bride son cheval qui le traversait à la nage : le batelet, sans direction, flotte, s'enfonce, revient sur l'eau, et, après une demi-heure de lutte contre le courant, parvient enfin au bord opposé, au moment où l'armée, qui arrivait successivement, commençait à construire des radeaux pour tenter aussi le passage. Une attaque subite des républicains force les Vendéens de renoncer à leur entreprise. On vit alors se disperser les restes malheureux de cette armée, qui, soixante jours auparavant, maîtrisait la Loire, envahissait le Maine et la Bretagne. La plupart de ces fugitifs allèrent périr en braves dans les champs de Savenay. Cependant La Rochejaquelein, suivi de Stofflet, de Baugé, de Langerie et d'une vingtaine de soldats qui avaient aussi gagné la rive gauche à Ancenis, fut surpris par une patrouille, qui le chassa des bords du fleuve et dispersa son détachement. Resté avec ses trois compagnons d'armes, il s'enfonça dans l'intérieur du pays, errant la journée entière dans une solitude effrayante, n'apercevant partout que des traces de dévastation, et ne rencontrant sur ses pas aucun être vivant. Après vingt-quatre heures d'anxiété et de fatigues, ils parvinrent à une métairie habitée. Là on les accueille; le fermier leur offre un repas frugal. A peine ont-ils pris quelque nourriture, que, cédant à l'irrésistible besoin du repos, ils se jettent tout habillés sur une meule de paille. Bientôt leur hôte accourt les avertir de l'approche d'une patrouille, et

les conjure avec instance de fuir au plus vite : « Ami, lui répond La Rochejaquelein, lors même que nous » devrions périr ici, on ne nous » arracherait pas au sommeil qui » nous accable, et qui nous est encore » plus nécessaire que la vie. Retire-» toi, et laisse à la Providence le soin » de notre conservation. » Les républicains survinrent, et, accablés aussi de fatigue, s'endormirent auprès des quatre Vendéens, de l'autre côté de la meule. A la pointe du jour, La Rochejaquelein, éveillé par ses trois compagnons d'armes, s'éloigne en toute hâte, et, s'enfonçant avec eux dans les bois, se dérobe à l'ennemi. Pendant deux jours, ils ne vécurent que du pain enlevé aux soldats qui tombaient isolément sous leurs coups. A mesure qu'ils pénétraient vers Châtillon, La Rochejaquelein retrouvait de ses partisans. Son unique desir était de combattre encore à leur tête. Tourmenté du souvenir amer de la défaite du Mans, de la fatale et récente séparation de son armée, il était abîmé de désespoir, et ne cherchait que les occasions de mourir les armes à la main. Laissant tout au hasard, il traverse de nuit la ville de Châtillon, où les républicains avaient un poste, ne répond pas au *qui vive* de la sentinelle, échappe au péril à force d'audace, et arrivé près Saint-Aubin de Baubigné, retrouve sa tante, Mme. de La Rochejaquelein, qui était cachée dans une métairie voisine. Il passe trois jours avec elle, et n'en reçoit que des paroles pleines de fermeté. « Si tu » meurs, lui dit au moment de leur » séparation cette femme résignée, » tu emporteras mes regrets et mon » estime. » Les ruines du château de la Durbelière, que les républicains avaient livré aux flammes, lui servirent d'asile. Le bruit de son arrivée et quelques indices sur le lieu de sa retraite, l'exposèrent aux perquisitions d'un détachement qui vint fouiller ce château : il ne s'y déroba qu'en se tenant couché sur l'entablement des murs encore debout de la façade principale. C'était ainsi que, bravant les dangers, il préparait tout pour reprendre les armes. Instruit que Charette vient d'entrer dans le Haut-Poitou, il se porte à sa rencontre, voulant concerter avec lui les opérations qu'il médite. Mais, peu content de l'accueil de ce chef, qui, le quittant, lui dit : « Je pars » pour Mortagne; si vous voulez me » suivre, je vous ferai donner un » cheval. » — « Moi vous suivre, » répond fièrement le généralissime » de la Vendée, sachez que je suis » accoutumé à être suivi moi-même, » et qu'ici, c'est moi qui comman-» de. » En effet, huit cents Vendéens abandonnèrent, le même jour, le chef du Bas-Poitou, et reconnurent La Rochejaquelein pour leur général. C'était au moment même où les républicains mettaient tout à feu et à sang dans la Vendée avec leurs colonnes infernales. Le général Cordelier, commandant l'une de ces colonnes, eut trois engagements sérieux avec La Rochejaquelein, qu'il ne put entamer. Le chef vendéen, voyant grossir l'orage, se replia sur la forêt de Vezin, pour s'assurer une retraite. Là, s'étant mis sur la défensive, il fit construire, dans la forêt, des barraques, où il se cantonna avec ses meilleures troupes, après avoir établi un poste sur la route de Chollet. Instruit de tous les mouvements de l'ennemi, il revint au même plan qu'on avait suivi pendant son absence, et se borna, pendant le reste de l'hiver, à couper les communications des républi-

cains, à enlever leurs patrouilles, leurs escortes et surtout leurs munitions. Il s'empara ainsi de plusieurs convois. Dans une rencontre imprévue, il prit un adjudant-général, sur lequel il trouva l'ordre de donner des sauf conduits aux paysans vendéens, de se saisir ensuite de tous ceux qui en seraient porteurs, et de les fusiller indistinctement. La Rochejaquelein se hâta de faire afficher cet ordre barbare dans toutes les paroisses environnantes. Les paysans indignés, n'ayant plus aucune sûreté, se réunirent à lui en plus grand nombre. Se voyant en état de sortir de la forêt, il reparaît à la tête d'un rassemblement, et menace tour-à-tour les divers cantonnements qui l'environnent. Serré de près par le général Cordelier, il élude d'abord le combat, assaillit ensuite ce général à plusieurs reprises, et obtient quelques succès. Bouillant et impétueux, il harcèle sans cesse son ennemi, qu'il tient en échec. Ce jeune guerrier, qui, après la défaite du Mans, s'était écrié : « Que ne suis-je mort au » champ d'honneur ! » s'était souvent battu en capitaine expérimenté dans les combats précédents; mais navré de la malheureuse issue de l'expédition d'Outre-Loire, il ne montrait plus que la témérité d'un soldat. Depuis sa rentrée dans la Vendée, il semblait pressentir la chute de son parti, et ne pas vouloir lui survivre. Le 4 mars 1794, Nouaillé près Chollet fut témoin de sa dernière expédition. La garnison de Chollet étant sortie pour incendier ce bourg, La Rochejaquelein l'attaqua au moment où elle y mettait le feu. Entourés par les Vendéens, plusieurs soldats périrent dans les flammes; d'autres s'élancèrent à travers les rangs ennemis. La Rochejaquelein les poursuivit avec acharnement; et, voyant, derrière une haie, deux grenadiers qui échappaient à sa cavalerie: « Rendez les armes, leur dit-il : je vous » fais grâce. » Tous deux se jettent à genoux, comme pour l'implorer. La Rochejaquelein, qui s'avance à cheval, veut les interroger, malgré les représentations des officiers de sa suite, qu'il laisse derrière lui. L'un des deux grenadiers, qui vient d'entendre prononcer le nom du général royaliste, se dévoue; et, tandis que La Rochejaquelein se penche pour recevoir de lui son arme, le grenadier l'ajuste, et tire à bout portant. La balle frappe le front de La Rochejaquelein, qui tombe, et expire aussitôt. Ses officiers accourent, et le vengent, en massacrant son meurtrier. Le corps de La Rochejaquelein fut enseveli à la même place où il avait été atteint d'un coup mortel. Les royalistes et les républicains donnèrent des regrets à la mémoire de ce héros de la Vendée. Henri de La Rochejaquelein était d'un tempérament robuste; il maniait un cheval avec grâce; il était passionné pour la chasse et les exercices violents; il avait l'œil vif, le nez aquilin, la mine guerrière; il semblait né pour les combats. A peine âgé de vingt ans, il montrait le germe de tous les talents de l'homme de guerre. Dans les conseils, il ouvrait toujours l'avis le plus sage, mais il était trop modeste pour jamais s'en prévaloir : au contraire, il cédait volontiers à l'opinion des chefs dont la maturité semblait annoncer plus de lumières et d'expérience. « Décidez, disait-il, et j'exécuterai. » Mais, dans les dangers, tous recouraient à lui, tous réclamaient ses ordres. N'ayant d'autre instinct que celui de la guerre, il fut étranger à la politique; et, tel que nos anciens

preux, il semblait appartenir aux temps héroïques de la chevalerie. Hors des combats, il s'abandonnait à l'enjouement et à la gaîté de son âge, ne développant son grand caractère que dans les moments décisifs. Sa physionomie était pleine de douceur et de noblesse. Ses yeux, naturellement vifs, devenaient si ardents et si fiers au milieu des combats, que son regard semblait alors le coup-d'œil de l'aigle. » Tel fut cet illustre chef, à vingt-deux ans généralissime d'une armée qui venait d'être créée, et remportant, en dix mois, seize victoires, dans les circonstances les plus difficiles où une armée puisse se trouver. B—P.

ROCHEJAQUELEIN (Louis Duvergier, marquis de la), frère puîné du précédent, né, en 1777, à Saint-Aubin de Beaubigné, n'avait que douze ans, lorsque la révolution française vint bouleverser le monde. Il suivit son père en Allemagne, et à seize ans, il fit ses premières armes dans le régiment de Latour. Il partit ensuite pour l'Angleterre, entra au service de cette puissance, et mit à la voile pour Saint-Domingue, où il fit deux campagnes. L'évacuation de cette île le ramenant en Europe, il rentra en France, en 1801, et y épousa la veuve du marquis de Lescure, fille du marquis de Donnissan; ces noms étaient faits pour se trouver unis. En vain Buonaparte, qui régnait, chercha-t-il à gagner le marquis de La Rochejaquelein, par l'appât des places, des dignités et des honneurs: ferme dans ses sentiments et dans ses principes, La Rochejaquelein vécut retiré, tantôt en Poitou, tantôt au château de Citran, près Bordeaux. Ses nobles refus firent comprendre, dès-lors, avec quelle ardeur il servirait son roi légitime. Deux fois il fut à la veille de donner à la Vendée le signal d'une nouvelle insurrection, et deux fois les hésitations de l'Europe firent avorter ses projets. Pour sonder les esprits, il parcourait sans cesse la Guienne et la Vendée, où le nom seul qu'il portait pouvait rallier en un moment quarante mille royalistes. Dès le mois de mars 1813, il se concerta avec un envoyé du roi; et quand le parti royaliste fut de nouveau formé à Bordeaux par le concours de son active impulsion, il fut choisi pour aller présenter à Mgr. le duc d'Angoulême, alors à Saint-Jean-de-Luz avec l'armée alliée, l'hommage de cette ville fidèle. Le plus heureux succès couronna cette entreprise, dont le marquis de La Rochejaquelein brava tous les périls. Les Bordelais reçurent avec enthousiasme le prince libérateur, et témoignèrent leur reconnaissance au gentilhomme vendéen, qui leur avait préparé un si beau triomphe. Son rang et les services qu'il venait de rendre le plaçaient naturellement auprès du trône que la Providence venait de relever. Le roi le nomma chef d'un des corps militaires de sa garde (commandant des grenadiers-royaux), l'élevant ainsi au grade d'officier-général. Quand, au 20 mars 1815, la trahison eut réduit le monarque à ne pouvoir plus opposer à la révolte que les regrets impuissants d'un peuple désarmé, le marquis de La Rochejaquelein réunit le petit nombre de braves qu'il commandait, aux serviteurs fidèles qui se seraient dévoués pour sauver l'état, si l'état avait pu être sauvé par leur courage et leur dévouement. Il protégea la retraite du roi jusqu'aux frontières du nord, et de là jusqu'à Gand. Mais le repos momentané qui allait succéder à cette grande

crise, ne pouvait convenir au preux vendéen, que l'amour de la patrie et de son roi enflammait si vivement: il fallait à son cœur intrépide une carrière toujours ouverte aux plus éclatants services et aux plus grands périls. De Gand, il vole en Angleterre, et y sollicite des secours pour la Vendée, où le nom des La Rochejaquelein était devenu un cri d'espérance pour les braves qui avaient défendu jadis la cause des Bourbons. Le marquis obtient, pour les royalistes vendéens, une partie des secours qu'il était venu réclamer. Il va enfin paraître sur ce théâtre de la fidélité, avec les sentiments qui auraient animé les Bayard et les d'Assas dans une si glorieuse entreprise. Il remit à la voile; et le 16 mai 1815, s'effectua son débarquement sur la côte de Saint-Gilles, où il dispersa, secondé par un rassemblement des Vendéens du Marais, les employés et les soldats de Buonaparte. Il apportait des munitions, des armes et quelques subsides. En peu de jours, par la rapidité de ses opérations, il souleva et arma une grande partie de la Vendée militaire. Le succès le justifia du reproche de précipitation et de témérité. Resté à portée de la côte, le marquis sollicitait un second débarquement, et il aspirait à être reconnu général en chef, soit pour donner à l'insurrection plus d'ensemble, soit pour avoir un titre auprès de l'amiral Hottans, chargé de fournir des secours aux royalistes. On avouait généralement qu'un chef unique était nécessaire pour soumettre toutes les opérations à une seule volonté. Dans une réunion à Palluau, le marquis fut reconnu par MM. de Sapinaud et de Suzannet, et, à peu de jours d'intervalle, par M. d'Autichamp. Tout se disposait alors pour un mouvement vers la côte: mais à peine deux divisions furent-elles réunies à Aizenai, que le général Travot survint, les surprit et les dispersa dans une attaque nocturne. Le marquis de La Rochejaquelein, brûlant de tout réparer, va d'abord conférer avec M. d'Autichamp, qui lui promet d'agir de concert; et il mande à son frère, Auguste de La Rochejaquelein, de se diriger en hâte sur le Marais. L'armée royale formait quatre corps organisés et distincts. Ils se mirent en mouvement pour opérer leur concentration : mais déjà des émissaires de Buonaparte, venaient de s'introduire dans la Vendée pour diviser les chefs royalistes par des propositions insidieuses de suspension d'armes et de pacification. A peine La Rochequelein a-t-il connaissance des propositions du ministre de la police Fouché, qu'il les rejète avec indignation. Tel que les anciens preux, qui ne reconnaissaient que Dieu, le Roi et leur épée, il était décidé à repousser toute espèce d'arrangement avec le gouvernement usurpateur. De là naquit une déplorable dissidence avec des chefs trop confiants, qui penchaient à écouter les négociateurs. Le débarquement allait commencer le 2 juin, à Sainte-Croix de Vie, et devait être protégé par les autres chefs, quand La Rochejaquelein apprit, à bord de l'amiral anglais, qu'une colonne royaliste venait d'être licenciée, et que les deux autres se retiraient dans l'intérieur du pays. Dans ce moment même, le général Travot arrivait avec ses troupes à travers, pour ainsi-dire, les trois corps d'armée, qui abandonnaient leur général. Pénétré d'indignation, La Rochejaquelein, qu'enflammaient les nobles exemples des Bon-

champ, des Lescure et de son illustre frère, se hâta de donner le signal du débarquement, qu'il protégea seul avec une poignée d'insurgés. Il soutint d'abord une attaque à Saint-Gilles, où une vive fusillade s'engagea entre l'avant-garde de Travot et les Vendéens du Marais : ceux-ci eurent l'avantage. Une flotte anglaise composée du *Superbe*, du fameux *Bellérophon* et de plusieurs frégates, s'approcha de la côte. La Rochejaquelein veillait à tout; et malgré la fusillade, le débarquement ne fut pas interrompu. Les canots anglais ayant à bord quinze mille fusils, douze pièces de canon et une immense quantité de poudre, allaient et venaient pendant qu'on se battait à Saint-Gilles. Cependant le corps de bataille de Travot avançait. La Rochejaquelein, soupçonnant qu'il veut forcer le passage de Rié, fait cesser le débarquement, marche lui-même au-devant de l'ennemi, dirige le convoi dans le Marais, et arrive à Saint-Jean-de-Monts, le 3 juin, avec la division de son frère Auguste. Là, il apprend qu'une forte colonne s'approche : elle était commandée par le général Estève, qui, le lendemain au point du jour, se porte à la ferme des Mathes sur le bord du Marais. L'ordre est aussitôt donné aux royalistes de marcher à sa rencontre. Arrivé à demi-portée de fusil, Estève prend lui-même l'offensive; deux fois il est repoussé par les Vendéens. S'apercevant qu'il va être tourné, il fait un dernier effort pour s'ouvrir un passage. Un chef de paroisse lâche le pied, et entraîne sa troupe. La Rochejaquelein court rallier ses soldats; et, au plus fort de l'action, il est atteint d'une balle dans la poitrine, tombe et meurt au premier rang. Son frère Auguste est blessé à quinze pas de l'ennemi; et toute la ligne est rompue. Tel fut le combat des Mathes, où finit, à l'âge de trente-huit ans, le frère du héros de la Vendée, comme lui digne d'y trouver l'illustration. Son corps, resté sur le champ de bataille, fut reconnu le lendemain, et enterré en hâte dans le village du Perrier. Le 8 février suivant, ses restes furent exhumés pour être transportés au tombeau de ses ancêtres. Toute la population du Marais se rendit au lieu de l'exhumation, et paya un dernier tribut à ce brave général. Intrépide, loyal, entreprenant, communicatif et très-affectueux, le marquis de La Rochejaquelein était doué de toutes les qualités qui donnent de l'ascendant à un chef de parti. Ses manières nobles et affables, et surtout une chaleur de dévouement qu'il savait inspirer aux autres, lui avaient concilié tous les cœurs. Il laissa huit enfants, une veuve désolée, et un frère digne de marcher sur ses traces. Le Roi créa son fils aîné pair de France héréditaire; et, le 27 avril 1817, il ordonna de déposer les étendards de l'ancienne compagnie des grenadiers à cheval de sa garde entre les mains de cette illustre famille, en lui permettant d'en faire le support de ses armes, et de les unir par cette devise : *Vendée, Bordeaux, Vendée*, afin de rappeler à jamais les preuves de dévouement et de fidélité que les La Rochejaquelein ont données à leur Roi. B—P.

ROCHELLE (Barthélemy La), acteur comique, né à Paris, en 1748, eut l'avantage d'obtenir du succès au Théâtre-Français, à une époque où les plus grands talents, les Préville, les Molé, les Contat, y étaient encore réunis, et où le public ne gâtait point, comme aujourd'hui, les

acteurs, par une excessive indulgence. La Rochelle avait joué assez long-temps la comédie en province, et il était attaché à la troupe de Versailles, dirigée par la Montansier, lorsque la retraite d'Auger, valet fameux, lui permit de débuter dans la capitale, le 12 décembre 1782. Sa bonne mine, et la franche gaîté de son jeu, lui ayant concilié tous les suffrages, il fut admis au nombre des comédiens ordinaires du roi, d'abord, en qualité de simple pensionnaire (1783), puis comme acteur-sociétaire (1787). La révolution ayant éclaté, il fut mis en prison, en 1793, avec la plupart de ses camarades, pour avoir rempli, dans la comédie de *L'Ami des lois*, un rôle odieux où Marat s'était reconnu. Il ne fut rendu à la liberté qu'à la condition de s'attacher au Théâtre de la République, chaudement protégé alors par la faction révolutionnaire: mais, peu de temps après le 9 thermidor, il alla rejoindre au théâtre Feydeau ses compagnons d'infortune; et ce fut pour ne les plus quitter. La Rochelle mourut d'une maladie du cœur, le 9 avril 1807, d'autant plus regretté qu'il ne portait ombrage à personne. Naturellement ennemi du travail, et surtout des tracasseries de coulisses, il ne paraissait jamais sur la scène, que lorsque ses anciens ne trouvaient aucun inconvénient à le lui permettre. Les auteurs comiques, néanmoins, surent distinguer son talent, et lui confièrent des rôles importants dans plusieurs pièces nouvelles. Ce fut ainsi que, pour parler le langage des acteurs, il créa les rôles d'*Ambroise* dans le *Vieux célibataire*, de *Robertot* dans l'*Avocat*, de Me. *Rafle* dans les *Deux Frères*, et de *Jacques Spléen* dans le *Conteur*. La Rochelle avait la physionomie expressive. Ses manières étaient vives et délibérées; il avait surtout beaucoup d'aplomb, d'agilité et de naturel; et l'on peut dire qu'une sorte d'instinct comique lui tenait lieu d'études aprofondies. Les rôles où le public le voyait avec le plus de plaisir, étaient ceux des valets fourbes et audacieux: il y rappelait aux vieux amateurs la figure et le talent d'Auger. Il ne jouait pas avec moins de succès les rôles de gascons aigrefins, et ceux où il fallait imiter plaisamment le baragouin des étrangers. Il n'y a nul doute, enfin, que cet acteur n'eût laissé au théâtre une réputation, s'il n'eût été jusqu'au terme de sa carrière dans la situation désavantageuse d'un double, qui n'a presque jamais la faculté de choisir ses rôles. C'est en partie à cette cause, et au dérangement de sa santé, qu'il faut attribuer la négligence avec laquelle il s'acquittait de ses devoirs, dans les dernières années de sa vie. La Rochelle a laissé une veuve, qui était encore, il y a peu de temps, au nombre des personnes pensionnées par la comédie française. F. P—T.

ROCHELLE (Née de la). *V.* Née.

ROCHEMAILLET. *V.* Michel.

ROCHEMORE ou ROCHEMAURE (Jacques de), né à Lunel vers 1520, était d'une famille des plus anciennes de la province de Languedoc, et qui a produit plusieurs personnages recommandables dans diverses carrières. Il cultiva les lettres avec ardeur et avec succès, et trouva une digne émule dans sa seconde épouse Marguerite de Cambis (*V.* ce nom, VI, 592). Tandis que la femme se livrait particulièrement à l'étude de la langue italienne, et en faisait passer dans la nôtre quelques

ouvrages, le mari s'occupait plus spécialement de la littérature espagnole. Il publia la traduction de deux écrits, alors fort estimés au-delà des Pyrénées, savoir : *Le Favori de Court, contenant plusieurs advertissements et bonnes doctrines pour les favoris des princes et autres seigneurs et gentilshommes qui hantent les Courts*, Lyon, 1556, et Anvers, 1557, in-8° ; et *Les quatre derniers livres des Propos amoureux, dont les quatre premiers, par l'injure du temps, ont été perdus et ne se trouvent, contenant les discours et mariage de Clitophant et de Leucippe*, Lyon, 1556, in-16. La première de ces versions est dédiée au connétable Anne de Montmorenci. Il paraît que Jacques de Rochemore, mourut en 1571. — Louis de Rochemore, auteur de la branche de Gallargues, fut chargé par Henri IV de plusieurs négociations et traités avec les reines sa femme et sa belle-mère. Il tint, en 1590, les états du Velai, et reçut, en 1595, des pleins-pouvoirs pour négocier l'accommodement du duc de Joyeuse. Cet accommodement auquel il travailla d'abord seul, et ensuite conjointement avec le marquis de Mirepoix, soumit tout le Languedoc à l'autorité légitime. L'année suivante, il fut de nouveau commis par le roi, avec le marquis de Mirepoix, pour réunir le parlement de Castel-Sarrazin à celui de Toulouse. L'incendie du château de Gallargues a privé la maison de Rochemore des lettres originales de Henri IV ; mais l'histoire de Languedoc contient en détail le resultat des différentes négociations de Louis de Rochemore. Il en est aussi question dans l'histoire latine du président de Thou, qui désigne ce personnage sous le nom de *Rupemorus*. — Rochemore (Jean-Baptiste-Louis-Timoléon, marquis de), de la même branche que le précédent, né en 1695 et mort en 1740, se fit connaître par plusieurs pièces de vers pleines de grâce et d'intérêt ; il était ami intime du marquis d'Argental, et de Gresset, qui lui adressa une Épître qu'on a imprimée dans la dernière édition des œuvres de cet auteur :

Aimable successeur d'Horace,
De Tibulle, d'Anacréon, etc.

On prétend que le marquis de Rochemore devint poète, pour plaire à une femme qui aimait la littérature et les vers. Ses regrets sur la mort de cette femme, objet pour lui du plus vif attachement, respirent une douce mélancolie :

Aux autels du tyran des morts,
D'une tremblante main je consacre ma lyre.
Je ne chantais que pour Themire ;
Themire a vu les sombres bords.
Tendres concerts, charmant delire,
Faites place à d'autres transports.
Une douleur muette et sombre,
Des larmes qui partent du cœur ;
N'écouter, ne sentir, ne voir que son malheur !
Voilà les seuls tributs que je dois à son ombre.
Soyez les garants de ma foi,
Lieux redoutés où repose sa cendre ;
Il n'est plus de plaisir, plus de bonheur pour moi,
Que les pleurs qu'en secret je viens ici répandre.

Cette petite pièce a été citée avec éloge par Voltaire, dont on connaît une épître qu'il adresse au maréchal de Saxe, en lui faisant passer les œuvres du marquis de Rochemore, son ancien ami. Ce dernier est supposé faire lui-même de l'autre monde cet envoi de ses vers qu'il appelle *ses Folies*. Il paraît qu'il n'avait rien imprimé. On trouve une lettre de lui à M. d'Argental, mêlée de vers dans la *Correspondance* de Grimm, première partie, tome II, p. 315. — Rochemore (Alexandre-Henri Pierre, marquis de), neveu du précédent, naquit à Nîmes, vers 1725, et fut surveillé dans son éducation,

par son oncle qui la dirigea principalement vers la littérature. Il mourut, en 1790, secrétaire perpétuel de l'académie royale de sa ville natale. Poète, érudit, historien, antiquaire, il a publié quelques *Odes*, et un Mémoire sur les anciens Volces Arécomiques, et sur Nîmes, capitale de ces peuples, extrait d'un grand ouvrage sur les antiquités de Nîmes, entrepris en société avec le docteur Razoux (*V.* ce nom). La Bibliothèque historique de la France fait mention d'un *Discours sur l'origine de la ville de Nîmes et sur le dieu Nemausus avec les inscriptions qui s'y rapportent* : il devait faire partie du même ouvrage. Le marquis de Rochemore a laissé de plus, en manuscrit, une *Tragédie imitée de l'Othello de Shakspeare*; un poème intitulé *Nemausus*, dont quelques fragments ont été imprimés dans un recueil académique; une *Vie d'Apollonius de Thyane*, et des *Mémoires sur le règne de Ptolémée Soter*. Sa seconde femme, de la maison de Vogué, restée veuve, avec un fils en bas âge, apprit le latin, afin de pouvoir le lui enseigner elle-meme. Ce fils, le marquis de Rochemore, est aujourd'hui maître des cérémonies et membre de la chambre des députés.—Pierre-Joseph Rochemore, frère du précédent, vicaire-général de Nîmes, jouissait de l'estime et même de l'attachement des protestants comme des catholiques. Nommé évêque de Montpellier à la suite du concordat de 1802, il refusa d'en remplir les fonctions, aimant mieux garder un poste moins élevé. Il est mort en 1811, à Nîmes, regretté de tous les partis, dont il était le conciliateur. L—p—e.

ROCHEPOSAI (Henri-Louis Chateigner de la), évêque de Poitiers, issu d'une famille noble et ancienne, naquit, le 6 septembre 1577, à Tivoli, près de Rome. Son père était alors ambassadeur de Henri III près de Grégoire XIII, pour y soutenir la dignité et les droits de la couronne de France contre les prétentions et les intrigues de l'Espagne. Le jeune La Rocheposai fut élevé avec soin. Dans ses humanités, il eut pour maître Joseph Scaliger, l'un des hommes les plus érudits de son temps, sous lequel il fit de rapides progrès. Il n'eut pas moins de succès dans ses cours de philosophie et de théologie. Destiné, dès ses jeunes ans, à l'état ecclésiastique, il prit, à Rome, la tonsure et les quatre ordres mineurs, et fut bientôt pourvu de plusieurs bénéfices. Il reçut l'ordre de prêtrise à Paris, des mains de Henri de Gondi, qui en était évêque, et qui depuis fut créé cardinal. Devenu coadjuteur de Geofroi de Saint-Belin, évêque de Poitiers, La Rocheposai lui succéda en 1611. Il assista, en 1617, à l'assemblée des notables, convoquée à Rouen, et présidée par Gaston de France, frère de Louis XIII, alors âgé seulement de neuf ans (1). Il se trouva au synode de Bordeaux, et à l'assemblée générale du clergé, en 1628. Protecteur des congrégations religieuses, et persuadé de l'utilité dont elles peuvent être quand elles sont édifiantes, il établit à Poitiers une communauté de Feuillants, et à Loudun des religieuses du Calvaire. Par ses soins, d'autres villes de son diocèse jouirent de l'avantage d'avoir dans leur sein de ces établissements pieux, de l'un et de l'autre sexe. Le Poitou avait été in-

(1) On pense bien qu'un président de cet âge n'était pas sans guides. C'étaient les cardinaux Du Perron et François de la Rochefoucauld qui étaient chargés de l'assister.

fecté des nouvelles erreurs. L'évêque, en employant la voie de la douceur et de la persuasion, eut la consolation de ramener au giron de l'Église un grand nombre de ceux qui les avaient embrassées. C'est sous l'épiscopat de ce prélat qu'eut lieu, à Loudun, ville du diocèse de Poitiers, le trop fameux procès d'Urbain Grandier (*V.* GRANDIER, XVIII, 296). La Rocheposai était en liaison assez étroite avec le célèbre Duverger de Hauranne, connu sous le nom d'abbé de Saint-Cyran. C'est sur sa résignation que celui-ci fut pourvu, en 1620, de l'abbaye de ce nom. Duverger passa plusieurs années chez l'évêque, en qualité de son grand-vicaire. Le prince de Condé, qui s'était brouillé avec la cour, en 1614, avait le projet de s'emparer de Poitiers. L'évêque fit prendre les armes aux habitants, se mit à leur tête, la pique en main, la cuirasse sur le dos. On tendit les chaînes par ses ordres; et, lorsque le prince se présenta, on lui ferma les portes de la ville. La conduite du prélat, en cette occasion, parut à quelques personnes peu conforme aux canons. L'abbé de Saint-Cyran en prit la défense, dans un ouvrage paradoxal et rempli d'érudition, intitulé: *Apologie pour Henri-Louis Chateigner de La Rocheposai, évêque de Poitiers, contre ceux qui disent qu'il n'est pas permis aux ecclésiastiques d'avoir recours aux armes, en cas de nécessité*, 1615, in-8°. On a de lui: I. *Recueil des axiomes de philosophie et de théologie.* II. *Exercitationes ad diversos Scripturæ libros*, Poitiers, 1640, in-fol. Ces Commentaires avaient paru séparément, savoir: 1°. *In Genesim*, 1628, in-4°.; — 2°. *In Exodum et in libros Numerorum, Josuë et Judicum*, 1629, in-4°.; — 3°. *In quatuor libros Regum*; — 4°. *In librum Job*, 1628; — 5°. *In Prophetas majores et minores*, Paris, 1630; — 6°. *In quatuor Evangelia*, Paris, 1626; — 7°. *In Acta apostolorum*; — 8°. *Remarques françaises sur saint Matthieu*, 1623, in-4°. III. *Nomenclator S. R. E. cardinalium qui ab anno 1000 commentati sunt*, Rouen, 1653, in-4°. C'est une bibliographie fort sèche et incomplète des cardinaux qui sont auteurs. IV. *Dissertationes ethicæ politicæ.* Ce savant et laborieux prélat, frappé d'une attaque d'apoplexie, mourut le 30 juillet 1651. Ses restes, portés à La Rocheposai, furent inhumés dans la chapelle du château. L—Y.

ROCHERS (DES). *Voy.* DESROCHERS.

ROCHES (DES). *V.* DESROCHES.

ROCHESTER (JEAN WILMOT, comte DE), courtisan célèbre par son esprit et par ses aventures romanesques, naquit en 1648, à Ditchley, dans le comté d'Oxford. Il était fils de ce comte de Rochester, plus connu sous le nom de lord Henri Wilmot, qui prit une si grande part aux guerres civiles du règne de Charles Ier., et qui, toujours fidèle à la cause des Stuarts, assura la fuite du jeune Charles II, après la perte de la bataille de Worcester, et mourut avant la restauration de 1660. Le jeune Rochester commença son éducation à l'école de Burford. Il y fit de grands progrès dans l'étude de la langue latine, et se rendit familiers tous les auteurs classiques, qu'il ne cessa de lire avec enthousiasme jusqu'à la fin de sa carrière, toutes les fois que les plaisirs ou les intrigues de cour lui permettaient de se livrer à ces graves occupations; ce qui était assez rare. A l'âge de douze ans, il fut admis à l'université

d'Oxford, sous la direction du docteur Blandford, depuis évêque de cette ville et de Worcester; et, deux ans après (en 1661), il obtint le degré de maître-ès-arts. Wood dit que Clarendon, à cette époque chancelier de l'université, témoigna au jeune Rochester, en le recevant lui-même, une affection toute particulière, sans doute pour le récompenser du talent qu'il avait manifesté, dit on, dès son arrivée à Oxford (1660), en célébrant, en beaux vers, la restauration de Charles II (1). Rochester abandonna bientôt l'étude pour se livrer tout entier aux plaisirs; et il serait sans doute resté un homme médiocre, sans l'heureuse adresse du docteur Balfour, son gouverneur, qui l'accompagna dans un voyage en Italie, et qui parvint à lui redonner le goût du travail et de la saine littérature en couvrant de fleurs les routes austères de la science. Il avait dix-huit ans lorsqu'il revint en Angleterre; et il ne tarda pas d'être présenté à la cour. Une figure et une tournure des plus remarquables, un ton exquis, une conversation pleine de saillies spirituelles, une maturité de goût et de talent, peu commune à son âge, dit un de ses biographes, rendirent son début très-brillant. Ces avantages, et sans doute aussi le souvenir du dévouement et des services de son père, lui valurent les faveurs du roi, qui le nomma gentilhomme de la chambre et contrôleur de Woodstock-Park. Mais son séjour dans une des cours les plus licencieuses de l'Europe, où tout principe religieux était tourné en ridicule, corrompit ses mœurs, et le rendit à-la-fois libertin et matérialiste. Jaloux de prouver qu'il était digne de la bienveillance que Charles II lui avait montrée, Rochester s'embarqua, dans l'hiver de 1665, avec le comte de Sandwich (*V.* MONTAGU, XXIX. 415), qui était chargé d'intercepter la flotte hollandaise des Indes orientales. Il était sur le *Revenge*, commandé par sir Thomas Tiddiman, lors de l'attaque des vaisseaux hollandais qui s'étaient réfugiés dans le port de Bergen, et qui se défendirent d'une manière désespérée. Rochester déploya, dans cette affaire, la plus grande résolution, et il acquit une réputation de bravoure, qui s'accrut encore dans une seconde expédition, où, pour s'acquitter d'une mission qui lui était confiée, il traversa, sur un petit bateau, la flotte ennemie, au milieu d'une grêle de boulets. Mais cette réputation, qu'il avait si justement obtenue en combattant les ennemis de sa patrie, il la perdit bientôt après son retour en Angleterre, dans une querelle particulière qu'il eut avec lord Mulgrave (d'autres disent avec Buckingham), et dont ce seigneur a longuement rapporté les détails, dans ses Mémoires; détails confirmés par des écrivains contemporains. Rochester avait un penchant tellement prononcé pour la médisance, et il s'en cachait si peu, que lord Mulgrave lui attribua des propos insultants qu'il n'avait cependant pas tenus, et le provoqua en duel. Rochester se rendit sur le terrain; mais il fut impossible de le déterminer à se battre. Cette petite mésaventure lui en attira plusieurs autres de la même espèce; « ce qui ne peut manquer d'arriver ainsi, dit

(1) Nous devons dire que les beaux vers qu'on lui attribue, sur la restauration de Charles II, ne se retrouvent dans aucune des éditions de ses Œuvres que nous avons pu consulter. Quoi qu'il en soit, Rochester chanta plus tard cet événement d'une manière bien différente, dans une satire qui a pour titre : *La Restauration ou l'Histoire des singes* (*Insipids*).

fort sensément lord Mulgrave, lorsque la poltronerie d'un homme est généralement connue. » Aussi Carr Scroope, contre lequel Rochester avait écrit une Satire virulente (2), pour se venger des sarcasmes dont ce poète l'avait accablé dans sa *Défense de la Satire*, lui répondit par deux vers, dont voici la traduction : « Tu ne saurais, par tes injures, » porter atteinte à la réputation de » personne ; et ta plume n'est pas » plus en état de nuire que ton épée. » « Depuis qu'il était à la cour, dit Hamilton dans ses Mémoires du chevalier de Gramont, il n'avait guère manqué d'en être banni pour le moins une fois l'an ; car, dès qu'un mot se trouvait au bout de sa langue ou de sa plume, il le lâchait sur le papier, ou dans la conversation, sans aucun égard aux conséquences. Les ministres, les maîtresses, et souvent le maître lui-même, en étaient (3). S'il n'avait eu affaire au prince le plus humain qui fût jamais, la première de ses disgraces eût été la dernière... Pendant l'un de ces exils, où le roi l'avait laissé plus long-temps que de coutume, Rochester, trouvant mauvais que son souverain l'oubliât, fut droit à Londres, attendre qu'il plût à sa Majesté de l'y rappeler. Il s'établit d'abord au milieu de ce qu'on appelle la Cité, quartier des gros bourgeois et des riches marchands... Son dessein, au commencement, n'était que de se faire initier aux mystères de ces habitants fortunés, c'est-à-dire, en changeant de nom et d'habits, d'être admis à leurs festins, à leur commerce de plaisirs, et, suivant les occasions, à ceux de mesdames leurs épouses. Comme son esprit était de la portée de tous les esprits qu'il voulait, il faut voir comme il s'insinua dans l'épaisseur de celui des opulents échevins et dans la délicatesse de celui de leurs tendres et très-magnifiques moitiés. Il était de toutes les parties et de toutes les assemblées ; et, tandis qu'il déclamait, avec les maris, contre les fautes et les faiblesses du gouvernement, il aidait leurs femmes à chanter pouille aux vices des dames de la cour, et à se révolter contre les maîtresses du roi... Il disait qu'il ne comprenait pas que le feu du ciel ne fût point tombé sur Whitehall, vu qu'on y souffrait des garnements comme Rochester, etc., etc..... Cela l'avait rendu si cher et si desiré dans toutes les cotteries des marchands qu'il se lassa de l'empifrerie de leurs festins et de leur empressement. Mais, bien loin de s'approcher du quartier de la cour, il s'enfonça dans les retraites les plus reculées de la Cité ; et ce fut là que, changeant encore d'habit et de nom pour jouer un nouveau personnage, il fit, sous main, courir des billets, portant qu'il était arrivé depuis quelques jours, un médecin allemand, farci de secrets merveilleux et de remèdes infaillibles..... Ses premières pratiques, ne s'étendant que sur le voisinage, ne furent pas fort considérables ; mais sa réputation s'étant bientôt répandue jusqu'à l'autre bout de

(2) Pour donner une idée de l'esprit dans lequel les Satires de Rochester étaient conçues, nous croyons devoir citer quelques passages de celle qu'il fit contre Scroope : « On voit clairement dans ta per» sonne, que les Satires sont d'origine divine, car » Dieu a fait une satire de l'Homme en te créant... » Maudite soit l'heure ridicule qui inspira d'abord » ta folie de prétendre être admiré... A ton ap» proche, les filles reculent de honte, et deviennent » chastes d'effroi... Demi-spirituel et demi-insensé, » et à peine demi-brave ; demi honnête, ce qui est » beaucoup pour un fripon. Réunis tout à ces moi» tiés ; tu ne pourras pas passer pour une chose en» tière, mais pour un âne. »

(3) Plusieurs Satires de Rochester contre Charles II, sont d'une insolence et d'une obscénité révoltantes.

la ville, bientôt arrivèrent les soubrettes de la cour et les femmes de chambre de qualité, qui, sur les merveilles qu'elles publiaient du médecin allemand, furent suivies de quelques-unes de leurs maîtresses. Parmi les ouvrages d'esprit peu sérieux, continue Hamilton, jamais il n'y en eut de si agréable et de si rempli de feu que ceux de milord Rochester; et, de tous ses ouvrages, le plus ingénieux et le plus divertissant (4) est un détail de toutes les fortunes et des différentes aventures qui lui passèrent par les mains, pendant qu'il professait la médecine et l'astrologie, dans les faubourgs de Londres. » Saint-Évremont, qui l'avait particulièrement connu, porte, sur son caractère et sur ses ouvrages, à-peu-près le même jugement, dans une longue Lettre qu'il adresse à la duchesse de Mazarin, après la mort de ce seigneur (5), et qui est imprimée en tête des OEuvres poétiques de Rochester, Roscomon et Dorset, etc., édition de Londres, 1739. Il raconte dans cette lettre, espèce de Notice biographique, que Rochester ayant été une fois banni de la cour pour avoir composé contre le roi une Satire mordante (6) et le duc de Buckingham étant, à la même époque, disgracié pour une autre cause, ils résolurent d'aller ensemble à la recherche des aventures. Pour en trouver plus facilement, ils louèrent, sur la route de New-Market, une auberge qui était vacante, et ils s'y établirent sous des noms supposés, en adoptant un costume conforme au nouvel état qu'ils avaient embrassé (7). Ils s'attachèrent à faire peu-à-peu connaissance avec tout le voisinage, et surtout avec les jeunes et jolies femmes qui l'habitaient. « Il leur était indifférent, dit Saint-Évremont, qu'elles fussent filles, mariées ou veuves. » Ils avaient soin de prodiguer le bon vin et les liqueurs dans les fêtes qu'ils donnaient à leurs voisins, et profitaient de l'état d'ivresse dans lequel ces bons bourgeois se mettaient presque toujours, pour séduire les femmes qui avaient l'imprudence de les accompagner. Une seule avait échappé aux poursuites des deux lords : c'était l'épouse d'un bourgeois avare et jaloux, qui ne la laissait jamais sortir, même avec lui, et qui l'avait confinée dans sa maison, sous la tutelle de sa sœur, duègne fort sévère. Rochester, animé par les obstacles, fait inviter le mari à souper avec Buckingham; et déguisé en femme, il court chez le vieil avare : il feint de tomber du haut-mal pour exciter la pitié de la duègne et de sa jolie pupille, parvient à être admis dans la maison, endort l'argus incommode en lui faisant prendre une liqueur soporifique qu'il avait cachée sous sa robe, et, mettant les moments à profit, triomphe de la résistance de la jeune Anglaise, qu'il livre ensuite à Buckingham. Tous deux promptement lassés de leur conquête, abandonnent ensuite la malheureuse qu'ils ont abu-

(4) Il ne se trouve point dans les OEuvres de Rochester.

(5) Nous n'avons pu trouver cette Lettre dans les différentes éditions des OEuvres de Saint-Évremont qui sont à la bibliothèque du Roi.

(6) On prétend que c'est celle qu'il a intitulée : La *Restauration* ou l'*Histoire des niais*.

(7) Quelques auteurs français se sont emparés de cette partie de la vie de Rochester, en y ajoutant des circonstances tirées de leur imagination. Mercier l'a mise en scène dans la comédie de *Charles II en certain lieu*, en donnant à Rochester le titre de duc qu'il n'avait pas. D'après lui M. Duval a fait figurer Rochester dans sa comédie de la *Jeunesse d'Henri V*, et MM. Moreau et Dumolard, dans leur vaudeville qui a pour titre : *L'Exil de Rochester* ou la *Taverne*. Nos recherches ont été vaines pour découvrir dans les auteurs contemporains, à quelle source le fait principal avait été puisé, en supposant que Mercier ne l'ait pas inventé.

sée. Nous devons ajouter, avec Saint-Évremont, que le vieil avare, en rentrant chez lui, ayant trouvé sa maison ouverte, sa sœur encore endormie, et sa femme disparue avec son trésor, se pendit de désespoir. Rochester rentra bientôt en grâce, et reparut à la cour pour y recommencer sa vie licencieuse et ses satires. Usé à la fin par les débauches et par des excès de tout genre (8), il tomba dangereusement malade, en 1679, et conçut quelques remords sur sa vie passée. Deux prédictions bizarres qui lui furent faites, et que l'événement justifia, l'avaient déjà préparé à réfléchir sur une vie future. Car, quoiqu'il agît et parlât comme un athée, il n'en était pas moins très-superstitieux. Le docteur Burnet, profitant adroitement de la disposition d'esprit où il voyait Rochester, avec lequel il s'était lié, lui inspira quelques sentiments religieux. Il a tracé l'histoire de cette espèce de conversion dans un écrit intitulé : *Quelques passages de la vie et de la mort de Jean, comte de Rochester*, 1 vol. in-12, 1681 ; ouvrage que, suivant Johnson, « les critiques doivent lire pour son élégance, les philosophes pour la vigueur de sa logique, et les dévots pour sa piété. » Après avoir langui pendant quelque temps, Rochester cessa d'exister, le 26 juillet 1680, dans la trente-troisième année de son âge : il laissa trois filles, et un fils, nommé Charles, qui mourut sans postérité, le 12 novembre 1681 (9). Rochester était grand et bien fait, quoique peut-être un peu trop maigre, si l'on s'en rapporte au docteur Burnet. C'était surtout dans la conversation qu'il déployait toute la vigueur de son esprit, et qu'il lui échappait quelquefois des traits de génie, parmi des saillies et des boutades pleines d'extravagance. Wood et Burnet, dit Johnson, nous fournissent des motifs de croire qu'on lui a attribué beaucoup d'ouvrages qu'il n'a pas écrits. On ne sait par qui la Collection originale de ses Œuvres a été faite, ou jusqu'à quel point l'authenticité en est constatée. La première édition fut publiée l'année même de sa mort, et l'on y mit un certain air de mystère, en supposant qu'elle avait été imprimée à Anvers. On ne peut cependant élever aucun doute sur quelques-unes de ses pièces. L'*Imitation de la Satire d'Horace*; les *Vers à lord Mulgrave*, la *Satire contre l'homme ;* les vers sur *Rien*, et sans doute quelques autres, lui appartiennent réellement. Comme on ne peut pas supposer qu'il ait jamais eu le temps nécessaire pour se livrer à une étude assidue, ses pièces sont ordinairement courtes, telles que pouvait les produire une première inspiration. Ses chansons n'ont aucun caractère particulier : elles ressemblent à beaucoup d'autres qui offrent, dans un langage aisé et gracieux, tous les lieux communs d'une galanterie artificielle ; mais elles ont peu de naturel et de sentiment. Son imitation d'Horace sur Lucilius, est assez heureuse et ne manque pas d'élégance... La versification en est parfois négligée ; mais quelquefois aussi on y remarque une touche vigoureuse. Le chef-d'œuvre de sa muse est, sans contredit, son poème sur *Rien*. Il a emprunté beaucoup à Boileau pour sa satire contre l'homme. André Mar-

(8) Il avoua lui-même au docteur Burnet, que, pendant cinq années consécutives, il fut constamment ivre.

(9) A la mort de Charles, comte de Rochester, Charles II conféra son titre à un des fils cadets d'Édouard, comte de Clarendon.

vell, qui était lui-même un homme de beaucoup d'esprit (*V.* MARVELL), avait coutume de dire que Rochester était le seul Anglais qui possédât le véritable génie de la satire. (10) Saint-Evremont n'hésite pas à soutenir que « de tous les modernes, c'est celui qui a le plus approché des anciens dans ce genre, même sans en excepter Boileau. » Le bel-esprit français avoue cependant « que ce dernier est extrêmement correct, qu'il n'a épargné aucune peine pour habiller les satires d'Horace en bon français, mais qu'on y sent trop le travail; tandis que toutes les fois que Rochester fait passer dans ses vers des pensées d'Horace, de Juvénal, de Perse ou de Boileau lui-même, il se les approprie avec tant d'adresse et d'une manière si naturelle, qu'on ne se douterait pas qu'il les a empruntées à un autre. » Nous dirons avec Johnson, en terminant le jugement sur les ouvrages de Rochester, « qu'on trouve dans tous, de la vivacité, de l'énergie, et les indices certains d'un esprit que l'étude aurait pu amener à la perfection. Pouvait-on attendre quelque chose de plus d'un homme qui passa presque toute sa vie dans les plaisirs, et qui la termina à un âge où les facultés des autres individus commencent à peine à se montrer? » « Le seul nom de Rochester, dit Hume dans son Histoire d'Angleterre, effarouche les oreilles chastes : cependant sa poésie montre tant d'énergie de style, et il a mis tant de sel dans ses satires, qu'on peut facilement imaginer ce qu'un si beau génie aurait été capable de produire, s'il eût vécu dans un siècle plus heureux, et s'il eût suivi de meilleurs modèles. Les anciens satiriques usaient souvent d'une grande liberté dans leurs expressions; mais leurs libertés ne ressemblent pas plus à la licence de Rochester, que la nudité d'une Indienne à celle d'une prostituée. » Après avoir fait connaître les principaux traits du caractère de Rochester, nous devons ajouter qu'il était excessivement jaloux des éloges accordés aux ouvrages qu'il n'avait pas conçus. Dryden surtout, qui, comme lui, excellait dans la satire, et avait reçu le titre de poète lauréat, excitait son envie (11). Il lui opposa un certain Crown, qu'il recommanda au roi, comme prêt à composer un *masque* pour la cour (12), quoique ce dût être naturellement l'ouvrage du poète-lauréat. Mais lorsque la *Destruction de Jérusalem*, de Crown, eut obtenu un grand succès, il lui retira complètement son appui. Wolsey, dans la préface de la tragédie de *Valentinien*, à laquelle il paraîtrait que Rochester avait eu quelque part, prétend que cet écrivain étudia, vers la fin de sa vie, la constitution et les lois de son pays, et porta plusieurs fois la parole à la chambre des pairs avec une grande distinction. D'autres assûrent, au contraire, qu'il éprouva tant de défiance de ses forces, qu'il ne lui fut jamais possible d'y parler. On dit même qu'après avoir assisté longtemps aux séances de la chambre haute, il essaya une fois de prononcer un discours; mais qu'il se trouva tellement embarrassé, qu'il lui fut impossible de continuer. « Mylords, » dit-il, je me lève cette fois..... » Mylords, je divise mon discours » en quatre parties.... » Ici il s'ar-

(10) Wood, *Athenæ Oxon.*

(11) On prétend qu'il lui fit donner des coups de bâton.

(12) Il fut intitulé *Calisto* ou la Chaste Nymphe, et fut joué en 1675.

rêta quelques instants, et fut enfin en état d'ajouter : « Mylords, si jamais je me lève une autre fois dans » cette chambre, je vous permets de » me mettre en pièces. » Il s'assit ensuite, au grand étonnement de tous ceux qui étaient présents, et tint effectivement sa promesse. George Steevens a fait un choix des Poèmes de Rochester, insérés dans l'édition de Johnson ; mais M. Malone remarque que ce même travail avait été fait par Jacob Tonson dans le commencement du dernier siècle. Les OEuvres poétiques de Rochester ont été réunies avec celles des comtes de Roscomon et de Dorset, etc. ornées de gravures, Londres, 2 vol. in-12, 1739. Le premier volume est entièrement consacré aux poésies de Rochester, ou à celles qu'on lui a attribuées : on y a joint la *Défense de la satire*, par Carr Scroope. On voit, en tête de ce volume, le portrait de Rochester, la Lettre de Saint-Évremont, que nous avons déjà citée ; divers caractères de Rochester, par Wolsey, Wood et le docteur Burnet, le Discours qu'il prononça lorsqu'il s'était déguisé en charlatan, sous le nom supposé d'Alexandre Bendo ; le caractère de Charles II, par Jean Sheffield, David Buckingham, et plusieurs pièces de vers sur la mort de Rochester, parmi lesquelles on doit distinguer une Élégie de Mistriss Behn. Il a été publié plusieurs éditions des OEuvres de Rochester : outre celle que nous venons de citer, nous en connaissons trois autres qui ont paru à Londres, en 1771, 1774 et 1821 ; toutes en 2 vol. in-12. On peut consulter sur Rochester, le *Royal and noble authors*, édition de Park.

D. -z—s.

ROCHETTE. *V*. Morzau.

ROCHON (Alexis-Marie de), astronome et navigateur distingué, naquit, le 21 février 1741, au château de Brest, où son père était aide-major (1). Son frère aîné ayant embrassé la carrière militaire, il fut destiné à l'état ecclésiastique. Pourvu du prieuré de Saint-Martin-la-Garenne près Mantes, Alexis Rochon, qu'une passion irrésistible pour les sciences et pour les voyages empêcha de prendre les ordres, et qui ne fut jamais que clerc tonsuré, se fit connaître, dès ses premiers pas dans la carrière, sous le nom d'abbé Rochon, qu'il a porté une grande partie de sa vie. En 1765, il fut nommé bibliothécaire de l'académie royale de marine établie à Brest ; et l'académie des sciences, à laquelle il avait adressé quelques Mémoires sur l'optique, l'admit au nombre de ses correspondants. Il obtint, l'année suivante, le titre d'astronome de la marine ; et ce fut en cette qualité, qu'au mois d'avril 1767, il s'embarqua sur le vaisseau de ligne l'*Union*, qui portait à Maroc le général Breugnon, nommé ambassadeur extraordinaire auprès de l'empereur, et le consul Chénier, qui devait y résider comme agent-général de la nation française. Rochon avait soumis à l'académie des sciences, le 5 février 1766, un Mémoire *sur les Moyens de perfectionner les instruments dioptriques* ; au mois de novembre de la même année, un nouveau Mémoire *sur un Moyen d'observer en mer les éclipses des satellites de Jupiter, pour déterminer les longitudes* ; et au mois de février 1767,

(1) Pierre de Rochon de Fournoux, chevalier de Saint-Louis, et aide-major des ville et château de Brest, obtint, en 1744, des lettres de commandement. Son fils aîné devint colonel du régiment de Bresse, puis général de brigade, commandant en Corse, où il mourut le 17 ventose an IV (1796).

un troisième Mémoire *sur les Moyens de rendre l'héliomètre de Bouguer, propre à mesurer des angles considérables, afin de faciliter les observations des distances d'étoiles à la lune* (2). Aussi, parmi les observations qu'il devait faire pendant sa navigation, le chargea-t-on de déterminer les longitudes, et d'observer les distances d'étoiles à la lune, par les nouveaux moyens qu'il avait proposés. Ces moyens consistaient, quant à la détermination des longitudes, à conserver la planète de Jupiter, malgré l'agitation du vaisseau, dans le champ d'une lunette achromatique (3) d'un pouvoir amplifiant considérable, en se servant d'un verre convexe de quatre pouces de diamètre, et d'un pied de foyer, qui dessinait l'image de Jupiter sur un verre légèrement dépoli (4). Rochon fit quelques observations curieuses, tant à Cadix, où il relâcha, qu'à Maroc; et il détermina plusieurs longitudes par des distances de la lune au soleil et aux étoiles. Buffon, dont il paraîtrait que Rochon avait été le coopérateur dans l'entreprise de concentrer la lumière avec des verres d'une grande surface, composées de zones de différents rayons (c'est ce qu'on appelle loupes ou verres lenticulaires à échelons) (5), se joignit à lui, pour proposer au maréchal de Castries, alors ministre de la marine, de faire explorer les environs du pôle par des aérostats, sur lesquels on aurait mis des criminels condamnés à mort. Mais ce projet, à-peu-près impraticable, ne fut pas adopté (6). En 1768, le gouvernement chargea Rochon d'aller reconnaître les îles et les écueils qui séparent les côtes de l'Inde des îles de France et de Bourbon. Il partit de Lorient, sur la flûte la *Normande*, commandée par M. de Tromelin, son parent et son ami. L'expédition appareilla le 19 mars, et, après avoir visité Cadix, les Canaries, les îles du Cap-Vert, et doublé le cap de Bonne-Espérance, jeta l'ancre, le 23 juillet, dans le port nord-ouest de l'Ile de France. A peine arrivé, Rochon s'occupa de remplir l'objet de sa mission. Il se rendit d'abord à Madagascar, pour reconnaître cette île, où Poivre, intendant de l'Ile de France, l'avait chargé de recueillir tout ce qui pouvait contribuer au progrès des sciences et des arts, et en particulier au bien-être de la colonie. Rochon fit, dans cette excursion, une moisson abondante. Peu après son retour à l'Ile de France, il en repartit avec deux corvettes commandées par le capitaine Grenier, pour reconnaître les rescifs, écueils et îles au nord de cette colonie, et pour faire des expériences. Le 2 juin, jour célèbre

(2) Ces Mémoires sont imprimés dans les *Opuscules mathématiques* de Rochon, publiés en 1768.

(3) Rochon avait cru y parvenir en se servant d'une chaise suspendue à-peu-près comme les boussoles, de manière à n'obéir à aucun des mouvements du vaisseau. Malheureusement son extrême mobilité faisait qu'elle se prêtait avec la même facilité aux mouvements de l'observateur, et qu'elle lui faisait perdre l'équilibre pour peu qu'il se dérangeât de sa position. Il n'eut pas lieu d'être satisfait de cet essai, que Jacques Besson, en 1557, et Irwin, en 1749, avaient déjà tenté par des moyens à peu près semblables. Il paraîtrait néanmoins que Rochon le renouvela, mais qu'il finit par l'abandonner, parce qu'il reconnut que la méthode des distances lunaires offre beaucoup plus de certitude par des moyens incomparablement plus commodes.

(4) Un *indicateur* ou *chercheur*, adapté à la lunette achromatique, met l'observateur en état d'amener la planète dans le champ de sa lunette, avec beaucoup de célérité, lorsqu'il a pris l'habitude d'observer des deux yeux.

(5) Ce système de lentilles à échelons a été employé avec succès pour les phares dans le grand appareil que l'on a vu au Louvre à l'exposition de 1823.

(6) Un membre de l'Institut, auquel Rochon parlait avec chaleur de ce projet, lui ayant dit qu'il aimerait mieux être pendu que de faire un pareil voyage : « Cela dépend des goûts, » lui répliqua froidement son confrère.

dans les fastes de l'astronomie par le passage de Vénus sur le disque du soleil, Rochon détermina la latitude de la pointe sud d'un écueil de 20 à 25 lieues d'étendue (16° 47'), hérissé de pointes de roches, que des bancs coupaient par intervalles. On aborda, le 13, au principal port des Seychelles. Ce fut dans une de ces îles, nommée *Palme*, que l'ingénieur Barré, qui faisait partie de l'expédition, et à qui l'on doit un plan exact et très-détaillé du banc et de l'archipel qui entoure l'île de Seychelles, reconnut une espèce de latanier, qui porte un fruit fort recherché des Indiens, et connu sous le nom de *coco* de mer (7). Après avoir traversé les Maldives et prolongé la côte de Malabar, en contournant Ceylan, les navires de l'expédition auraient infailliblement péri sur la petite basse, si le capitaine ne se fût déterminé à suivre les conseils de Rochon, qui en lui indiquant sa véritable position, lui fit connaître le danger qu'il courait. Le 6 août ils mouillèrent à Pondichéri; et après avoir passé à peu de distance de Sumatra et de Diégo-Garcia, ils arrivèrent, le 6 octobre, à l'Ile de France. Rochon fut de retour à Paris, en 1770. Il s'était arrêté dans sa traversée, à l'île de l'Ascension et à la Corogne, où le marquis de Pietra Buena, intendant de la Galice, lui fit présent d'un grand lingot de platine, qui avait été fondu au Pérou au moyen d'un alliage de cuivre rouge et de zinc. C'est à ce don que Rochon est redevable de s'être occupé depuis de ce précieux métal pour la fabrication des miroirs de télescopes et des instruments nautiques. Rochon avait rapporté, entre autres objets curieux dont il fit présent au cabinet d'histoire naturelle du Jardin du Roi, les plus beaux cristaux de roche ou quartz de Madagascar que l'on eût vus jusqu'alors, et surtout une grande aiguille de ce cristal dont les deux extrémités sont terminées par des pyramides exagonales. Il en fit tailler quelques fragments, reconnut (8) la propriété de la double réfraction dont cette substance est douée, et conçut l'heureuse idée de l'appliquer à la mesure des angles : telle est l'origine de l'ingénieux micromètre, dont l'invention assure à Rochon une place distinguée parmi les astronomes-opticiens qui ont rendu des services à la science (9). Au mois de février 1771, le ministre de la marine le consulta au sujet d'une route directe de l'Ile de France à la côte de Coromandel, qui avait été proposée par le capitaine Grenier, et qui présentait l'avantage de raccourcir la traversée d'environ 800 lieues. Rochon ne partagea pas l'opinion de ce marin; mais l'académie de marine, qui avait été également consultée, n'ayant pas adopté son sentiment, Kerguelen reçut, au mois de mars

(7) De jeunes plants de cette espèce de latanier furent transplantés à l'Ile de France, et une grande palme de vingt pieds de long fut apportée au cabinet d'histoire naturelle de Paris, où elle doit se trouver encore. Rochon, à son retour en Europe, remit à l'académicien Le Monnier, un beau coco de mer, qui avait germé dans sa malle, mais dont la germination cessa malgré tous les efforts de ce botaniste pour la faire réussir.

(8) M. Arago pense que Beccaria avait déjà reconnu la double réfraction du cristal de roche, et que Rochon n'a fait que confirmer cette propriété dans le cristal de roche qu'il découvrit à Madagascar.

(9) Rochon « est, suivant Malus, le premier qui » ait utilisé, pour les arts, les phénomènes de la » double réfraction... L'application qu'il en a faite » aux lunettes, pour la mesure des angles de l'astronomie et pour celle des distances sur terre, est un » des plus curieux résultats de l'optique; et le degré de perfection auquel il a porté cette ingénieuse invention, prouve que, dans les sciences, » il n'y a rien de spéculatif, et que les diverses propriétés des corps finissent toujours par avoir une » application utile. »

1771, l'ordre de vérifier les avantages et les inconvénients de cette route, et d'aller à la recherche des prétendues terres australes (*Voy.* KERGUELEN). Rochon, qui venait d'être reçu membre de l'académie des sciences, dont il avait été si longtemps un des correspondants les plus actifs, devait s'embarquer à son bord, en qualité d'astronome: mais, peu satisfait des procédés de Kerguelen à son égard, il n'alla pas au-delà de l'Ile de France. Ce fut pendant son séjour dans cette colonie, que Poivre lui proposa (14 septembre), dans une lettre que nous avons sous les yeux, d'entreprendre la campagne intéressante du tour du monde avec le capitaine Marion, qui avait témoigné le plus vif desir de le posséder. Ce voyage étant presque dans le sens de la longitude, avait plus besoin qu'un autre d'un astronome qui sût la déterminer parfaitement dans les mers inconnues qu'on devait parcourir. Rochon y consentit avec empressement : mais le gouverneur des îles de France et de Bourbon, qui était l'ami de Kerguelen, et qui espérait le réconcilier avec le nouvel académicien, s'y opposa formellement ; et il fallut renoncer à ce projet. Rochon quitta l'Ile de France avec Poivre, au mois d'octobre 1772. Après être resté quarante jours au cap de Bonne-Espérance, il en partit le 1er. janvier 1773. Il fit, à l'île de l'Ascension, l'essai d'une machine de son invention, pour mesurer la profondeur de la mer lorsqu'elle excède la longueur des lignes de sonde (10), et arriva à Brest peu de temps après. Les services que Rochon avait rendus aux sciences pendant le cours de ses trois voyages, et ceux non moins précieux qu'il avait rendus à l'humanité en sauvant du naufrage, par ses observations, les vaisseaux le *Vilvant*, le *Berrier* et l'*Heure du Berger*, sur lesquels il avait été successivement embarqué, et en déterminant, avec précision, la position des écueils, bancs et îles qui séparent l'Ile de France de la côte de Coromandel, le firent créer, au mois de juin 1774, garde du cabinet de physique et d'optique du roi, établi à la Muette (11), conjointement avec Jean-Baptiste Leroy, son confrère à l'académie des sciences. Ce dernier s'occupa beaucoup de l'électricité, et y fut puissamment secondé par le docteur Franklin, son ami. Rochon dirigea ses recherches sur les instruments d'optique. Il avait lu à l'académie des sciences, le 5 février 1774, un Mémoire *sur les Moyens de perfectionner les lunettes achromatiques par l'interposition d'un fluide entre les objectifs* : l'utilité du procédé qu'il proposait, fut si bien appréciée, que le rapporteur de ce corps savant termina son exposé en disant: « Nos expériences prouvent » incontestablement que le résultat » a surpassé ce que notre collègue » annonçait, et osait espérer. » Trois ans après (25 janvier 1777), Rochon soumit, à la même société, la découverte qu'il avait faite du *Diasporamètre*, et l'entretint, en même temps, de l'invention de son micromètre; et le 9 avril suivant, il lut en séance

(10) Rochon avoue qu'il a trouvé depuis, dans la Géographie de Varenius, revue par Newton, la description d'une machine à-peu-près semblable, mais qu'il ne connaissait pas lorsqu'il conçut l'idée de la sienne, qui au surplus n'a pas réussi.

(11) Le cabinet de la Muette avait été établi par ordre de Louis XV, pour son usage particulier. Dom Noel, ancien bénédictin, en fut nommé garde et conservateur : il obtint sa retraite à l'avénement de Louis XVI ; et son traitement de 6,000 liv. fut partagé entre Le Roy et Rochon.

publique un Mémoire sur ce sujet, dans lequel il démontre que l'aplatissement du globe de Jupiter, découvert précédemment par Cassini, est d'environ 1/16me. Ce fut dans le courant de la même année (1777), qu'il eut de vives discussions avec le P. Boscovich, qui prétendait avoir employé le premier la double réfraction du cristal de roche à la mesure des petits angles. Lalande, ami de ce dernier, et Fontana, reconnurent formellement que les prétentions du savant étranger n'étaient pas fondées, et certifièrent, par écrit, que l'invention appartenait à Rochon. Borda, Bezout, Vandermonde et Cassini, nommés par l'académie des sciences pour juger ce différend, décidèrent également en sa faveur. En 1780 le docteur Franklin lui montra des essais qu'il avait faits en Amérique, pour imprimer aussi vite qu'on écrit, et parla de sa découverte avec une espèce de mystère. Cette réserve piqua vivement la curiosité de Rochon, et le détermina, pour la première fois, à s'occuper de l'art typographique. Il fit usage d'une pointe d'acier, avec laquelle il écrivait sur une planche de cuivre vernissée, et couverte ensuite d'acide nitreux, qu'il laissait mordre d'un quart de ligne. Ces essais furent soumis à Turgot, et à Franklin lui-même, dont ils obtinrent l'approbation: ils furent aussi présentés à l'académie des sciences (18 février 1781). M. de Piré ayant soumis aux états de Bretagne un projet tendant à perfectionner la navigation de cette province, et à faire de Saint-Malo un port de guerre, Rochon fut chargé, en 1783, d'examiner son plan, avec Coulomb, officier du génie. Il parcourut, à cet effet, dans le courant de 1783, tous les lieux où devaient passer les canaux projetés, et en fit, en 1785, une nouvelle visite avec Fourcroy et Bossut; mais le plan de Piré n'eut pas l'approbation des commissaires. Ce fut pendant cette dernière année qu'il publia son *Examen des Projets de navigation intérieure, proposés par l'ingénieur Le Fer de la Nouerre*, sur lesquels le gouvernement l'avait consulté (*V.* Fer, XIV, 309). Dès le commencement de 1785, Rochon avait montré l'avantage que les arts pouvaient retirer du platine: il rendit public le résultat de ses expériences sur ce nouveau métal, dans un Mémoire qu'il lut, au mois de novembre 1786, à l'académie des sciences, *sur l'Utilité des Miroirs de platine, pour les instruments de marine, et pour la fabrication des télescopes* (12). Les connaissances variées de Rochon, et son zèle infatigable, lui faisaient confier, chaque jour, de nouvelles missions: au mois de décembre 1784, MM. de Calonne et d'Angivilliers le chargèrent de l'examen des machines à carder et à filer le coton, établies à Passi; et l'on voit qu'en 1786, il visita, par ordre du gouvernement, le Berri et le Nivernais, avec Condorcet et Bossut. Le but de son voyage dans cette dernière province, était d'examiner les travaux qu'on y faisait exécuter, pour établir une communication entre la Loire et l'Yonne: entreprise importante, surtout pour l'approvisionnement en bois de la capitale. Ce fut vers cette époque que l'académie des sciences de Pétersbourg le nomma membre correspondant. Le 3 avril 1787, il obtint la place d'astronome opticien de la

(12) M. Arago pense qu'on doit renoncer à se servir des miroirs de platine, parce qu'ils réfléchissent très-peu de lumière.

marine, devenue vacante par la mort du P. Boscovich (13); et il fut envoyé à Londres, en 1790, par M. de Montmorin, ministre des affaires étrangères, au sujet du nouveau système de poids et mesures, qu'on voulait introduire en France. La même année, il fut nommé de la commission des monnaies, et chargé de faire plusieurs expériences (notamment sur le métal de cloche), dont il rendit compte à l'assemblée nationale. Le 2 juin 1792, il fut chargé, avec Coulomb, d'examiner différents projets proposés pour parvenir au dessèchement des eaux stagnantes de la commune de Neuilli-sur-Seine. La révolution l'ayant dépouillé de toutes ses places, il desira s'éloigner du principal théâtre des troubles politiques; et, retiré dans sa province natale, il consacra tous ses moments à des travaux d'utilité publique. Les services qu'il rendit, joints à son caractère enjoué et conciliant, le mirent à portée d'acquérir, auprès des autorités, un crédit dont il n'usa que pour arracher un grand nombre de victimes à l'échafaud. Nous ne citerons que Mme Gratien de Saint-Maurice, née de Tromelin, sa cousine, qui lui dut la liberté et la vie. Cette dame, aussi belle que spirituelle, l'en récompensa par le don de sa main. La marine ne pouvait se procurer, pour la construction des fanaux de soute, d'entrepont et de combat, les feuilles de corne à lanterne qu'on tirait d'Irlande; Rochon y suppléa en inventant des gazes métalliques en fil de laiton et de fer, recouvertes d'un enduit solide et transparent, fait avec des matières qu'il était facile d'obtenir à bon marché, telles que la colle de parchemin ou de poisson, etc., et garanti de l'action de l'humidité par l'huile de lin rendue siccative. Ces gazes, dont Rochon avait établi une fabrique dans la terre de Coatserho, près Morlaix, appartenant à M. de Tromelin, son beau-frère, aujourd'hui maréchal-de-camp, réunissaient à l'avantage d'être incombustibles, celui de donner une clarté double, et de pouvoir être employées au vitrage des vaisseaux, sans l'inconvénient de se briser à l'explosion des coups de canon. L'escadre de l'amiral Villaret, et les chefs des ports de Brest, de Lorient, etc., en firent usage, et rendirent hommage au génie inventif de l'auteur. Les forges de Bretagne et les divers établissements de la marine manquaient de combustibles: Rochon, que les autorités locales avaient fait nommer commissaire des mines et salpêtres, et inspecteur des forges de Coatannos, fut invité à chercher un moyen d'y suppléer. Dans ses excursions en Bretagne, il avait découvert de la tourbe, dont il fit extraire des quantités considérables, qui, réduites en charbon, pourvurent à tous les besoins. Il forma, en 1795, à Brest, un atelier pour la fabrication des lunettes nécessaires à la marine, et plaça dans cet établissement des artistes habiles, qu'il avait fait venir de Paris (entre autres M. Desmarquets, élève de Lerebours): en se servant des grands bocaux de *flint glass*, trouvés sur des prises anglaises, il procura, par l'opération du pétrissage et du refoulement, tout le verre qui était nécessaire; et bientôt la marine militaire fut pourvue d'excellentes lunettes,

(13) Cette place avait été créée par Louis XV, en faveur du Père Boscovich, qui, étant étranger et professeur d'astronomie et d'optique à Vienne en Autriche, n'avait consenti à s'attacher à la France que sous la condition que la place serait *inamovible*, et que le brevet en serait enregistré à la chambre des comptes.

dont elle avait un pressant besoin pour le service des vaisseaux. Rochon obtint la permission d'attacher à son atelier un habile lapidaire, qui avait taillé, à la Muette, ses premiers prismes de cristal de roche ; et lui faisant exécuter, sous sa direction, sur de grosses aiguilles de quartz hyalin bien cristallisées, les coupes prescrites par Beccaria, il reconnut que les tailles faites dans le sens de la pyramide, donnaient une double réfraction, qui devenait un *maximum* dès que l'axe du cristal divisait en parties égales les deux branches de l'angle. Par cette expérience et d'autres encore qu'il fit dans l'atelier de Brest, il put atteindre avec le micromètre de quartz hyalin, à la mesure des angles qui excèdent un degré ; ce qui paraissait impraticable en 1777, où il avait trouvé le moyen de mesurer les petits angles avec cette substance. Lorsque l'Institut fut créé (1795), Rochon fut compris au nombre des savants qui en firent partie. Il fut l'un des quatre-vingt-seize élus par les quarante-huit qu'avait nommés le Directoire (*Voy.* ci-dessus ; XXIX, 298). Ne perdant pas de vue ce qui pouvait contribuer aux progrès de l'astronomie nautique, il proposa, en 1796, de construire un observatoire au port de Brest, et de remplacer l'ancienne académie de marine par un institut qui s'occuperait des mêmes travaux, et serait également établi dans ce port. Ce dernier projet fut ajourné par des motifs d'économie : quant à la construction de l'observatoire, dont Rochon fut nommé le premier directeur, elle fut arrêtée ; mais elle n'avança qu'avec beaucoup de lenteur, et ne fut terminée que long-temps après. Personne ne connaissait mieux que Rochon les besoins de la province qui l'avait vu naître, et ce qu'il fallait pour en accroître la prospérité : mais le port de Brest fixait sa constante prédilection. Au mois de mai 1799, il soumit, aux ministres de la marine et de l'intérieur, un projet de jonction entre la rivière d'Odet et celle de Châteaulin, qui se jette dans la rade de Brest. Ce projet, très-important pour l'approvisionnement, en temps de guerre, du premier port de la France, fut approuvé par les deux ministres auxquels il avait été soumis : on n'y a pas encore donné suite : mais il a été arrêté en 1822, qu'il serait exécuté d'après les plans de Rochon ; et tout fait espérer que la Bretagne ne tardera pas à en jouir. Au mois de mai 1802, il obtint du ministre de la marine l'autorisation de se rendre à Paris ; et le chef du gouvernement lui permit, en 1805, de prolonger sa résidence dans la capitale, où il trouvait plus de ressources pour ses utiles travaux. Son traitement de directeur de l'observatoire de Brest lui fut en outre continué ; et il eut un logement au Louvre, pour travailler à la fabrication d'une loupe à échelons. Depuis la création de l'Institut, Rochon ne passa pas un année sans adresser, soit à ce corps savant, soit aux différents ministres, un grand nombre de Mémoires sur l'optique, sur la science nautique, et sur d'autres objets d'utilité publique. Nous en donnerons la note à la fin de cet article. Rochon se présenta successivement au bureau des longitudes comme astronome, comme navigateur et comme artiste, chaque fois qu'il y eut des places vacantes ; mais il ne put y être admis. Il fut très-sensible à ce refus, qu'il considérait comme une exclusion, et ne le fut pas moins au silence que les

commissaires chargés d'examiner le rapport du jury sur les prix décennaux, avaient gardé sur les ouvrages relatifs à l'optique. Il continua cependant de s'occuper, avec activité, du progrès des sciences, malgré son âge avancé; et ce fut au milieu de ses importants travaux que la mort vint le surprendre, le 5 avril 1817. « Rochon travaillait sans cesse à perfectionner ses idées et celles des » autres, dit Delambre (dans sa » Notice sur cet académicien, lue » en séance publique, le 16 mars » 1818). Il employait tout son temps » en recherches utiles, et une grande partie de son revenu en essais » dispendieux. Son chef-d'œuvre, » la découverte la plus importante qu'il ait faite, et qui suffirait pour faire vivre sa mémoire, » est, sans contredit, son micromètre de cristal de roche, qu'il inventa » en 1777. On ne fit pas alors, à » cette invention, tout l'accueil » qu'elle méritait; mais long-temps » après, cette idée heureuse acquit » une importance toute nouvelle entre les mains de M. Arago, son » confrère, qui s'en est servi avec » succès pour éclaircir un des points » les plus difficiles et les plus contestés de l'astronomie moderne. » L'académicien dont parle Delambre, a bien voulu revoir cette notice, ainsi que M. de Rossel. Voici ce qu'il nous écrit sur les principales découvertes de Rochon : « Son micromètre à prisme de cristal de roche » est un des plus ingénieux et des » plus utiles instruments que les astronomes aient imaginé; mais il ne » faut pas l'étendre à la mesure des » grands angles. Les nombreuses » tentatives que Rochon a faites pour » déterminer ainsi le diamètre du » soleil et de la lune, laissent beaucoup à desirer. Les deux images, » quand leur séparation est un peu » forte, ne sont jamais parfaitement » achromatisées l'une et l'autre à-la-fois. Il reste aussi alors une parallaxe sensible qui oblige d'observer » la tangente des deux disques dans » le même point du champ de la lunette. Le diasporamètre de Rochon » est un instrument utile, dont plusieurs physiciens étrangers ont tiré parti sans rendre à son auteur » la justice qui lui était due, et même » sans le citer. Ce diasporamètre n'est » pas resté sans emploi dans les » mains de l'académicien français. » Il s'en est servi en effet pour prouver que la dispersion de la lumière » n'est pas la même dans les deux » faisceaux en lesquels un rayon se » partage quand il traverse un cristal doué de la double réfraction. » Cette découverte, déjà fort curieuse en elle-même, a acquis beaucoup d'importance depuis les dernières recherches qu'on a faites » sur les phénomènes de la polarisation. » Rochon a laissé les ouvrages suivants, dont quelques-uns n'ont pas été publiés : I. *Opuscules mathématiques*, Brest, 1768, in-8°. : outre les Mémoires dont nous avons parlé, ce recueil, publié sous le privilége de l'académie des sciences, en renferme deux autres, l'un *sur le Pilotage*, et l'autre *sur l'Art de tailler et de polir les verres et les miroirs des télescopes dioptriques et catoptriques*. A la fin de l'ouvrage, on trouve des *Tables pour le calcul du lieu du soleil et de celui de la lune*. II. *Recueil de Mémoires sur la Mécanique et sur la Physique*, Paris, in-8°., 1783 : Lalande en fait l'éloge dans sa Bibliographie astronomique. III. *Nouveau Voyage à la mer du Sud*,

rédigé d'après les plans et les journaux de M. Croset, Paris, 1 vol. in-8°., 1783 (*V.* MARION). IV. *Voyages à Madagascar, et aux Indes-Orientales*, Paris, 1791, in-8°. ; ibidem, 1793, et troisième édit., an 10 (1802), 3 vol. in-8°.; id. nouv. édit. sous le titre de *Voyages aux Indes-Orientales et en Afrique....., avec une Dissertation sur les îles de Salomon*, etc., Paris, Lhuillier, 1807, in-8°. Ces dernières éditions contiennent aussi le Voyage de Maroc; mais on a retranché de celle de 1807 tout ce qui concerne Madagascar. Ces Voyages ont été traduits deux fois en allemand (par G. Forster, Berlin, in 8°., 1792, et par Alb. Cp. Kaiser, grand in-8°.) ; et en anglais, 1792 et 1793, in-8°., Londres. On a placé, à la fin du Voyage à Madagascar, une Description *de la Cochinchine*, que Rochon n'a jamais visitée : on croit qu'il l'a tirée d'un manuscrit du cabinet d'Histoire naturelle du Jardin du Roi, attribué à un missionnaire français; ce même volume est accompagné d'une carte de l'île de Madagascar, réduite d'après le dessin original d'un M. Robert, fait en 1727, et qui avait été donné à Rochon par M. de Malesherbes. Une carte pour l'intelligence des voyages de Rochon, Surville et Marion, est placée à la fin du 2me. vol. de l'édition de 1802, en tête duquel on lit un Vocabulaire madécasse. Le 3e. est terminé par des tables astronomiques et par une table générale des matières. Les voyages de Rochon ne sont pas, en général, bien écrits, comme il le reconnaît lui-même dans le discours préliminaire. Il règne en outre un grand désordre dans la disposition des matières, qui comprennent, non seulement les observations de l'auteur, mais une multitude de documents et de dissertations qui appartiennent à d'autres écrivains. Rochon s'est formé une trop haute idée du caractère et des mœurs des sauvages, auxquels il prête plus de vertus qu'ils n'en ont réellement; et l'on peut lui reprocher de n'avoir pas assez rendu justice au mérite de Flacour, dont l'ouvrage sur Madagascar peut être encore consulté avec fruit. V. *Aperçu.... des avantages qui peuvent résulter de la conversion du métal de cloches en monnaie moulée, pour faciliter l'échange des petits assignats*, Paris, 1791, in 8°. de 23 pages. VI. *Compte rendu des expériences sur la monnaie coulée et moulée en métal de cloches*; suite du précédent, in-8°. de 17 pag. VII. *Essai sur les monnaies anciennes et modernes*, Paris, 1792, in-8°. de 167 pag., avec 6 planches : bon ouvrage, quelquefois réuni avec les deux précédents. VIII. *Sur la construction des verres lenticulaires brûlants à échelons*, mémoire lu à l'Institut, en janvier 1800. IX. *Sur les verres achromatiques adaptés à la mesure des angles, et sur les avantages que l'on peut retirer de la double réfraction pour la mesure des petits angles*, mémoire lu à l'Institut, en 1801, Paris, Perroneau, 1 vol. in-4°. X. *Observations sur les marées*; c'est le résultat de ce que Rochon avait observé pendant son séjour à Brest. XI. *Sur la navigation intérieure*. Ce Mémoire communiqué à l'Institut en 1803, ainsi que le précédent, a paru sous ce titre « *Projet de navigation intérieure entre le port de Brest et la Loire à Nantes* Paris, Prault, in-4°., an XI (1803). Rochon y montre comment on établi-

rait une communication infiniment utile entre Nantes, Lorient et Brest, en faisant communiquer et en rendant navigables les rivières de l'Erdre, de l'Isac, de l'Ourt, du Blavet et du Châteaulin. XII. *Expérience sur une lunette faite avec un prisme de cristal d'Islande.* Ce Mémoire, soumis à l'Institut en 1803, a été imprimé dans le Moniteur du 17 messidor an XI (6 juillet 1803). Un Mémoire de M. Malus, *sur la théorie de la double réfraction*, explique la manière dont Rochon faisait tailler son prisme, et ses avantages. XIII. *Sur la gaze de fil de fer*, Mémoire qui a été soumis à l'Institut, en 1806. XIV. *Expériences sur la formation de la double image et sur sa disparition dans le spath d'Islande et dans le cristal de roche, appliquées au perfectionnement de tous les micromètres composés de ces deux substances.* Ce Mémoire, lu à l'Institut, le 1er avril 1811, et imprimé dans le Moniteur du 10 du même mois, fait suite au n°. XII. XV. *Sur l'art de multiplier les copies.* Camus en donne le précis dans son *Histoire du Polytypage*, pag. 33-36. XVI. *Sur la construction* d'un *micromètre prismatique;* Mémoire inséré au Moniteur du 16 avril 1812, n°. 107. XVII. *Théorie générale des instruments* servants à la mesure des angles; XVIII. *Sur l'emploi des gazes métalliques pour rendre les édifices incombustibles;* Rochon rapporte dans un Mémoire, un essai fait par M. Dilh, qui a revêtu de son ciment impénétrable à l'eau, six mètres carrés de ses gazes : on s'en est servi pour couvrir la halle aux grains de Paris. XIX. *Sur l'emploi du mica pour l'éclairage.* XX. *Procédé pour connaître, par la hauteur moyenne de l'homme, la distance à laquelle cet homme se trouve de l'œil de l'observateur.* Ce procédé a été employé dans les opérations de tactique militaire; et le chef du gouvernement d'alors fit construire, par l'opticien Jæcker, un grand nombre de lunettes sur ce principe, pour ses états-majors. XXI. *Moyen de rendre potable l'eau de la mer.* Le moyen de Rochon consiste en un grand alambic où l'on fait le vide, en affaiblissant la pression de l'air au point que l'eau entre en ébullition sous le 50e. degré du thermomètre de Réaumur. Les 7 Mémoires précédents ont été lus à l'Institut en mars et avril 1812. XXII. *Des miroirs et des verres ardents*, Paris, Perouneau, 1 vol. in-4°. Il est douteux que cet ouvrage soit de Rochon. XXIII. *Exposition d'une méthode facile et à portée du commun des navigateurs, pour résoudre les plus utiles problèmes de la latitude et de la longitude.* 1 vol. in-4°. XXIV. *Dissertations qui peuvent être utiles ou nécessaires aux navigateurs;* tiré à petit nombre d'exemplaires : Rochon fait voir, dans ce Mémoire, le parti que les navigateurs peuvent retirer des prismes de cristal de roche pour reconnaître la distance à laquelle ils aperçoivent des bâtiments à la mer. XXV. *Sur le nouvel art de naviguer sans voiles et sans rames au moyen de la force expansive de l'eau réduite en vapeur.* XXVI. *Recherches sur un nouveau moyen de remonter les fleuves et les rivières par des roues de moulin, mises en mouvement par la vapeur de l'eau bouillante.* XXVII. *Sur la tourbe carbonisée, mêlée au charbon de landes, pour suppléer au charbon de terre*, Paris, 25 floréal an XII. XXVIII. *Sur les moulins à blé.*

XXIX. *Observations faites à MM. les commissaires chargés d'examiner la partie du rapport du jury sur les prix décennaux qui concerne la physique*, adressées à l'académie royale des sciences de Saint-Pétersbourg. L'auteur s'y plaint de ce qu'on y a entièrement oublié l'optique. D-z-s.

ROCHON DE CHABANNES (MARC-ANTOINE-JACQUES), auteur dramatique, naquit à Paris, le 25 janvier 1730. Dans sa première jeunesse, il fit jouer, sur le théâtre de l'Opéra-comique, la *Coupe enchantée*, pièce dont il avait pris l'idée dans un conte de Lafontaine ; la *Péruvienne*, et les *Filles*, petit opéra qui dut tout son succès à l'à-propos du titre. Saint-Foix venait de donner sa comédie intitulée les *Hommes* ; un autre auteur nommé Mailhol, avait donné une comédie sous le titre des *Femmes* ; le public s'amusa quelque temps à comparer les trois ouvrages. Rochon débuta en 1757, sur un théâtre d'un ordre supérieur, par le *Deuil anglais*, comédie en deux actes, qui n'obtint que quelques représentations. Il réussit mieux au Théâtre-français, où il fit représenter, en 1762, la petite comédie intitulée : *Heureusement*. Le sujet de cet acte est tiré d'un conte de Marmontel, auquel Rochon a fait les changements nécessaires pour l'adapter à la scène. Les caractères sont bien tracés, le dialogue est vif et spirituel ; mais le style est trop négligé. Encouragé par ce succès, il donna depuis, au même théâtre, en 1763, la *Manie des arts* ou la *Matinée à la mode* ; cette pièce est du genre de celles qu'on nomme à tiroirs. Le sujet, dit Laharpe, était susceptible de fournir une comédie : Rochon a du moins mis en action assez plaisamment l'anecdote connue d'un placet chanté et dansé. C'est tout ce qu'il y a de comique dans cette pièce, que des détails agréables ont quelque temps soutenue. En 1768, il donna *Hylas* et *Sylvie*, pastorale remplie d'équivoques et de gravelures, mais dépourvue d'élégance et de naïveté ; et les *Valets Maîtres de la Maison*, farce de Carnaval ; en 1774, les *Amants généreux*, imitation de *Minna de Barnhelm*, drame de Lessing (*V.* ce nom, XXIV, 307) ; et en 1780, l'*Amour français*. Il fit jouer, la même année, à l'Opéra, le *Seigneur bienfaisant*. « Les vendanges, dit Laharpe, font le premier acte ; un incendie fait le sujet du second, et le bal de noces remplit le troisième : c'est ainsi qu'on parvient à faire ce qu'on appelle trois actes, sans qu'il en coûte un grand effort d'esprit ni d'invention » (*V.* la *Correspond. russe*, III, 159). Cependant la beauté des décorations et les ballets procurèrent à cette pièce un assez grand succès. Rochon donna, en 1784, au Théâtre-français, le *Jaloux*, comédie en cinq actes et en vers. La première représentation fut très-orageuse. Ce fut Molé qui sauva la pièce d'une chute certaine, en réclamant l'indulgence du parterre : elle se soutint quelque temps, grâces au talent de cet excellent acteur, et à celui de M[lle]. Raucourt, qui y jouait un rôle travesti. Depuis, Rochon ne travailla plus que pour l'Opéra, où il donna successivement : *Alcindor*, sujet de féerie, en 1787 ; les *Prétendus*, en 1789 ; et le *Portrait*, ou la Divinité du Sauvage, 1790. De ces trois pièces, les *Prétendus*, où l'on remarque des scènes dignes de la comédie, est la seule qui ait obtenu un véritable succès. Laharpe a jugé Rochon très-sévèrement. « Cet auteur, dit-il, ne laissa pas d'être fort loué comme

versificateur, quoiqu'il soit resté dans la dernière classe de ceux à qui les acteurs ont fait au théâtre une petite fortune sans conséquence, et qui ne donne point de rang dans l'opinion.... Ceux qui savent ce que c'est que d'écrire, savent aussi qu'il n'y a peut-être pas une page de son Théâtre où l'on ne rencontre des fautes grossières, des fautes de sens, d'expression, de convenance; tout ce qui prouve à-la-fois le défaut d'esprit et de jugement. » (*Cours de littérature*, XI, 677 et suiv.) Après avoir transcrit ce passage, on est tenté de demander, comme Philippon de la Madelaine : « Est ce bien l'impartialité qui a tracé ce portrait, et la jalousie n'a-t-elle pas un peu égaré le pinceau ? » (*V.* le *Dict. hist. des poètes français*, art. *Rochon*). En convenant que Rochon était dépourvu d'imagination, et qu'il n'a pas su tirer, des sujets qu'il a traités, tout le parti dont ils étaient susceptibles; que son style, surtout en vers, manque généralement de verve et de correction, on ne peut lui refuser, sans injustice, de la facilité, de l'esprit, et une connaissance assez approfondie des effets du théâtre, qui lui concilia la faveur passagère du public. Rochon était un homme fort estimable : étranger aux coteries et aux intrigues de son temps, il n'ambitionna point la fortune, et ne rechercha point la protection de ceux qui disposaient alors de toutes les renommées. Grimm, moins sévère ou plus juste à son égard que Laharpe, en parle comme d'un homme qui lui était tout-à-fait inconnu : « La protection, dit-il, de Mme. Dangeville lui a procuré, je crois, un emploi dans les bureaux de Versailles. » (*V.* la *Correspond.* de Grimm, 1re. partie, VI, 230). Les mœurs de Rochon, et son caractère, l'avaient rendu cher à tous ses confrères. L'inflexible Laharpe attribue la bienveillance générale dont il était l'objet, à sa médiocrité, assez rassurante pour qu'il n'eût pas un ennemi. Rochon mourut à Paris, le 15 mai 1800, à l'âge de soixante-dix ans. Outre son *Théâtre*, dont il publia 2 vol. in-8°., en 1786, et des *Pièces fugitives* dans l'*Almanach des Muses*, on a de lui: I. La *Noblesse oisive*, 1756, in-12; opuscule composé lors de la discussion excitée par la *Noblesse commerçante*, de l'abbé Coyer (*V.* ce nom). II. *Satire sur les hommes*, 1758, in-12. III. *Discours philosophique et moral, en vers*, 1768, in-12; ces deux morceaux sont des imitations de Juvénal. IV. Le *Duel*, comédie non représentée, 1779, in-8°. V. *Observations sur la nécessité d'un second Théâtre-français*, 1780, in-12, de 47 pag. Deux pièces de Rochon, *Heureusement* et les *Amants généreux*, font partie du *Répertoire du Théâtre-français*, troisième ordre. La Préface de l'éditeur, M. Petitot, contient l'analyse des principales pièces de notre auteur. W—s.

ROCHOW (FRÉDÉRIC-ÉVERARD DE), chanoine et dignitaire du grand chapitre de Halberstadt, était né à Berlin, le 11 octobre 1734. A la suite de la première éducation reçue dans la maison paternelle, et après avoir passé deux années à l'académie des gentilshommes à Brandebourg, Rochow entra, en 1749, dans la cavalerie prussienne. Il y fit les deux premières campagnes de la guerre de Sept-Ans. Blessé, en 1756, à la bataille de Lowositz, il passa l'hiver à Leipzig, où il se lia étroitement avec Gellert, qui, sans contredit, eut une très-grande influence sur

lui. Une seconde blessure plus grave, reçue en 1757, dans la retraite de la Bohême, l'obligea de quitter tout-à-fait le service militaire. Rochow se retira alors dans ses terres, et voulut réparer ce qu'il avait négligé dans sa jeunesse. Il acquit, sans maîtres, non-seulement une parfaite connaissance du latin et des langues modernes, mais s'instruisit encore à fond dans l'économie politique et rurale, l'histoire naturelle et l'histoire politique. En même temps il s'occupa du bien-être de ses paysans. Voyant que ceux-ci, dans une épidémie terrible, se refusaient même à des secours gratuits, et négligeaient les avis les plus salutaires pour avoir recours à des charlatans, il compâtit à leurs préjugés et à leur ignorance. Croyant en voir la cause dans l'instruction fautive de la jeunesse, et décidé à s'occuper de son amélioration, Rochow écrivit, en 1777, son *Essai d'un livre d'école pour les enfants des paysans, ou Instruction pour les maîtres des classes inférieures*, Berlin, Nicolaï : mais il ne borna point son activité à la théorie; et, exécutant ce qu'il conseillait, Rochow bâtit de nouvelles écoles dans ses terres de Reckan, Getlin et Krane, forma lui-même des maîtres habiles, et leur procura une existence honnête. Il parvint non-seulement à établir d'excellentes écoles pour ses paysans, mais à fournir des modèles qui furent suivis dans beaucoup d'autres pays. C'est à l'école de Reckan, qu'affluèrent, surtout dans les dix premières années, plus de mille personnes, soit par simple curiosité, soit pour apprendre à connaître sur les lieux la méthode de Rochow. Non-seulement il a eu le grand mérite d'établir un mode d'instruction plus facile et plus adapté aux basses classes, que le plan suivi jusqu'alors; mais l'exemple d'un homme de son savoir, de son rang et de sa fortune, s'occupant de l'enseignement du peuple, et enseignant quelquefois lui-même avec un talent unique, appela de plus en plus l'attention des grands sur cette partie de l'instruction publique, et leur fit sentir l'importance d'avoir de bons maîtres-d'école, et de les payer en proportion de leur utilité et de leurs peines (1). Cette influence de Rochow, qu'on peut appeler une vraie réforme des écoles élémentaires, s'étendit dans toute l'Allemagne. Il était l'ami, mais non le sectateur aveugle de Basedow. Avec beaucoup plus de connaissance des hommes, et un *philantropisme* moins vague et bien plus pur, Rochow borna ses vues et sa méthode à l'instruction des basses classes. D'après cette méthode, principalement fondée sur le développement des facultés mentales, rien ne devait être enseigné aux écoliers, qu'ils ne fussent en état de bien comprendre, et qui ne pût leur être utile un jour. Quoique les services rendus aux écoles et à l'économie rurales soient les plus grands titres de Rochow à la célébrité, sa piété, sa charité, une bonté rare envers ses paysans et ses serviteurs, le plus noble patriotisme (2) et une modestie sincère, ne le rendirent pas moins respectable. Outre le premier ouvrage dont nous avons déjà parlé, il écrivit plusieurs traités élémentaires. Nous en citerons

(1) Rochow porta le grand-chapitre de Halberstadt à fonder un séminaire pour les maîtres-d'école, et à suivre son propre exemple en augmentant leurs appointements, et en donnant gratis aux écoliers l'instruction et les livres élémentaires.

(2) Témoin entre autres le monument qu'il fit élever sur le champ de bataille de Fehrbellin.

l'*Ami des enfants*, traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. Tous les ouvrages de Rochow sont en allemand : ceux qui ne regardent point l'instruction de la jeunesse, n'en roulent pas moins sur des matières d'utilité publique, comme *sur les pauvres*, *le crédit*, *le caractère national*. Rochow, qui avait principalement contribué à la fondation de la société économique de la Marche, à Potsdam, était encore membre de cinq autres sociétés littéraires. Cet homme, qui aimait tant les enfants, et qui a tant travaillé pour eux, n'a pas eu le bonheur d'en avoir. Il vécut quarante-six ans dans l'union la plus heureuse avec Louise de Bose, également l'amie de Gellert, femme d'un grand mérite, et qui secondait parfaitement les vues bienfaisantes de son époux, en dirigeant les travaux manuels des petites filles dans ses terres. Rochow est mort d'une hydropisie de poitrine, à Reckan, près de Potsdam, le 16 mai 1805. Il a écrit l'*Histoire de ses écoles*, Sleswig, 1795, in-8°. Riemann (*Descript. des écoles de Reckan*, quatrième édition, 1809, in-8°.), en détaillant le mode d'instruction de Rochow, l'a comparé avec celui de Pestalozzi. Zerrenner et Pockels, l'un dans le *Schul-Freund* de 1805, et l'autre dans le *Morgenblatt* de 1811, ont consacré quelques pages à la mémoire de ce véritable ami de l'humanité, qui, dans son testament, a encore légué douze mille francs à ses écoles. Z.

ROCKINGHAM (Charles Watson Wentworth, marquis de), homme d'état anglais, d'une ancienne famille établie dans les comtés de Rutland, de Northampton et de Cambridge, descendait, par les femmes, du célèbre comte de Strafford. Thomas Wentworth, son père, créé marquis de Rockingham, en 1746, avait épousé une fille du comte de Winchelsea. De cette union naquirent cinq filles, et un fils unique, objet de cet article, qui vit le jour le 13 mai 1730. A la mort du premier marquis de Rockingham (14 décembre 1750), Charles, son fils, lui succéda dans ses titres et dans ses dignités. Il fut nommé, au mois de juillet de l'année suivante, lord-lieutenant du comté d'York, par le roi George II, auprès duquel il exerçait déjà les fonctions de gentilhomme de la chambre. Créé chevalier de la jarretière, le 4 février 1760, il représenta le duc de Norfolk (1), au couronnement de George III (22 septembre 1761). Il résigna, l'année suivante, ses emplois de gentilhomme de la chambre, et de lord-lieutenant du comté d'York. Dans les premiers mois de 1765, le ministère dont George Grenville était le chef, ayant perdu la confiance du roi et celle d'une partie de la nation (2), ce prince résolut de le changer. Il autorisa le duc de Cumberland à faire, à cet effet, des ouvertures à Pitt, depuis comte de Chatham, et à lord Temple: mais différents obstacles empêchèrent cette négociation de réussir. Le roi persistant dans le dessein qu'il avait manifesté de renouveler l'administration, le duc de Cumberland usa des pleins-pouvoirs qu'il avait reçus, en s'adressant au parti Whig. Quoique novice encore dans le maniement des affaires publiques, le marquis de Rockingham exerçait,

(1) Le duc de Norfolk était comte maréchal d'Angleterre; mais sa qualité de catholique l'empêchait d'exercer par lui-même les fonctions de cette grande charge.

(2) Quelques écrivains attribuent sa disgrace à la mésintelligence qui régnait entre Grenville et lord Bute, favori de George III.

par son immense fortune territoriale et par ses qualités privées, une grande influence dans ce parti, dont il était considéré comme le chef, à cause de l'âge avancé du duc de Newcastle. Il fut placé à la tête du nouveau cabinet (10 juillet 1765), où il remplit le poste de premier lord de la trésorerie. Les affaires d'Amérique occupèrent d'abord l'administration de Rockingham. Sa situation, relativement à ces affaires, était extrêmement délicate et embarrassante. D'un côté, le parti de Grenville, et les partisans de la taxation de l'Amérique, voulaient qu'on employât des mesures coërcitives contre les insurgés; et de l'autre, Pitt et ses adhérents refusaient à la métropole le droit de taxer ses colonies, et insistaient pour que ces principes fussent franchement reconnus. Le ministère prit un parti mitoyen, qui ne satisfit personne : il proposa et fit adopter, au commencement de mars 1766, un bill qui déclarait que la Grande-Bretagne avait le droit de taxer les Américains; et, le 18 du même mois, il fit passer un autre bill, qui rapportait l'acte du timbre, ne s'apercevant pas que la première de ces lois détruisait l'effet que la seconde aurait nécessairement produit: car les Américains ne s'étaient pas opposés à l'acte du timbre parce qu'ils le considéraient comme une taxe onéreuse, mais parce qu'ils n'admettaient pas qu'on pût l'établir sans leur consentement. Le ministère Rockingham, qui desirait, par-dessus tout, acquérir de la popularité, fit rapporter la taxe sur le cidre, qui, dès le principe, avait excité de vifs mécontentements; il proposa de déclarer l'illégalité des *warrants généraux*, et fit restreindre l'importation des soies étrangères. Cette dernière mesure lui attira la reconnaissance des manufacturiers anglais. Le prix du blé continuant d'augmenter, le ministère vint au secours de la classe ouvrière, en faisant adopter des mesures contre le monopole et contre l'exportation des grains, dont il fit entrer, par l'importation, une quantité suffisante. Il chercha enfin à donner de l'extention au commerce, et il y parvint, surtout en concluant un traité avec la Russie. Malgré ces actes populaires et les mesures efficaces qu'il avait prises pour la ruine complète du port de Dunkerque (3), le ministère n'acquérait ni crédit, ni stabilité. Plusieurs de ses principaux partisans venaient de déserter sa cause, ayant l'assurance que Pitt ne lui prêtait plus son appui; et l'on s'attendait généralement à un changement. Il eut lieu en effet le 12 juillet 1766. On attribue au chancelier Northington d'en avoir accéléré le moment, en déclarant, après la prorogation du parlement et à l'occasion d'un plan projeté pour le gouvernement civil du Canada (plan dont il désapprouvait toutes les dispositions), qu'il ne pouvait pas faire plus longtemps partie d'une administration aussi incapable, et en conseillant au roi d'appeler Pitt à la tête des affaires. Quoi qu'il en soit, le reproche

(3) Jusqu'au ministère du duc de Rockingham, le cabinet anglais s'était contenté de demander, en vertu des stipulations du traité d'Utrecht, que les fortifications de Dunkerque fussent rasées, que la cunette fût comblée, etc., etc.; ce qui était d'une importance secondaire pour l'Angleterre. Rockingham vit l'erreur de ses devanciers : il s'attacha à exiger que les deux jetées qui protègent le canal, et sans lesquelles le port est hors d'état de servir, fussent détruites. Une brèche, pratiquée à la jetée de l'est, produisit des résultats si rapides en ouvrant un passage à la mer, que la consternation s'empara des habitants de Dunkerque. Heureusement pour eux, le ministère de Rockingham fut renversé; et les travaux de démolition ayant été suspendus, ne furent plus repris. Une des clauses du traité de 1782 établit que les Anglais renonçaient définitivement à toutes leurs prétentions relativement à ce port.

du chancelier Northington était en grande partie fondé : mais on doit convenir que, si le ministère Rockingham ne montra pas une grande habileté, il fit preuve du moins d'un désintéressement rare en Angleterre ; tous ses membres se retirèrent, sans avoir assuré ni places ni pensions, soit à eux-mêmes, soit à leurs amis. Les rênes du gouvernement furent confiées à Pitt, qui, voulant fortifier son ministère, en y attachant le parti Whig, fit au marquis de Rockingham des propositions que celui-ci refusa formellement d'écouter. De nouvelles ouvertures lui furent faites, sous le ministère du duc de Grafton (1767); mais ces deux hommes d'état ne purent s'entendre. Le marquis de Rockingham et lord Chatham (Pitt) s'étant réconciliés, en 1770, agirent de concert pour repousser les mesures proposées par lord North, qui avait pris la direction du cabinet, au mois de janvier de cette année. Dans toutes les discussions sur l'élection de Middlesex (*Voyez* WILKES), et sur les mesures coërcitives à l'égard des Américains, il se montra l'adversaire du ministère, et protesta souvent contre les bills que ce dernier réussissait à faire adopter (4). Après la chute de lord North (mars 1782), le marquis de Rockingham fut mis à la tête de l'administration qui le remplaça, avec le titre de premier lord de la trésorerie : mais sa mort, arrivée le 1er. juillet 1782, en amena la dissolution. Quoique le marquis de Rockingham n'ait pas fait preuve de talents transcendants, on lui accordait de l'instruction et du jugement. Sa probité, sa munificence et la pureté de ses intentions pour le bien de sa patrie, n'étaient contestées par aucun parti. Passionné pour la constitution anglaise, élevé dans les principes des Whigs, dont il fut long-temps considéré comme le chef, il avait conçu, dès son enfance, l'opinion qu'il était nécessaire, pour le bonheur de l'Angleterre, que le gouvernement fût confié à ce parti ; et tous ses actes politiques furent dirigés dans ce sens. Il avait épousé, en 1752, l'héritière de Thomas Bright de Badsworth, oncle de lord Ravensworth, qui ne lui donna point de postérité. D—z—s.

ROCOLES (JEAN-BAPTISTE DE), historien aussi superficiel qu'inexact, naquit à Béziers, vers 1630, d'une famille noble. Il entra d'abord dans l'ordre de saint Benoît, où il prit le goût de l'étude, et en particulier des recherches historiques ; mais ne pouvant s'habituer à la vie tranquille et uniforme du cloître, il demanda sa sécularisation. Déjà connu de quelques gens de lettres, il s'établit à Paris, pour profiter de leurs conseils, et continua de s'appliquer avec zèle à l'étude des langues anciennes et de l'histoire. Dans ses loisirs, il suivit les cours de l'université, se fit recevoir docteur en droit canonique, et soutint ses examens d'une manière si brillante, qu'il fut nommé professeur honoraire. Il obtint bientôt, par le crédit de ses protecteurs, les titres de conseiller et d'aumônier du roi, avec la charge d'historiographe (1). Il avait aussi été pourvu

(4) Il le fit, entre autres fois, à l'occasion du bill (1774), qui donnait au gouverneur de la province de Massachusett's Bay, le droit de faire transporter en Angleterre ou dans une autre colonie, pour y être jugés, tous ceux qui se seraient rendus coupables de meurtre ou de toute autre action emportant la peine capitale, en aidant à dissiper des tumultes ou des révoltes.

(1) Il prend tous ces titres à la tête de son édition du *Monde*, de Davity, publiée en 1660.

d'un canonicat de la collégiale de St.-Benoît et de plusieurs autres bénéfices. L'inconstance de son caractère l'empêcha de jouir long-temps de tous ces avantages, qu'il devait moins à son mérite qu'au caprice de la fortune. Vers la fin de 1672, il partit pour Genève, muni de lettres du ministre Claude et de Bayle, et y fit profession du culte réformé. L'espoir d'être accueilli par l'électeur de Brandebourg, le conduisit, l'année suivante, à Berlin: il eut le bonheur de plaire à ce prince, qui le décora du titre de son historiographe, et lui fit expédier le brevet d'une pension. Quoiqu'il ignorât la langue allemande, et qu'il ne pût par conséquent puiser dans les sources, Rocoles entreprit d'écrire l'histoire des électeurs de Brandebourg de la maison de Hohenzollern; mais ennuyé promptement de ce travail (2) et du séjour de Berlin, il demanda la permission de se retirer, et vint, en 1675, à Leyde, avec la femme qu'il avait épousée en Prusse. Il se mit alors aux gages des libraires, et établit des conférences de droit; mais il gagnait à peine de quoi subsister, comme on l'apprend par une lettre de Bayle à Minutoli, du 4 octobre 1676: « Rocoles est à Leyde, lui dit-il, avec sa femme, en assez méchante posture. » Cependant il faisait agir les amis qu'il avait laissés à Paris; et, en 1678, après la prise de Nimègue, il revint en France, et rentra dans l'Église romaine. Mécontent de ce qu'on ne lui rendait pas les avantages que lui avait fait perdre son apostasie, il ne tarda pas à retourner en Hollande, où il professa de nouveau la réforme. Enfin, devenu veuf, et lassé de sa vie aventureuse, il revint en France, en 1685, obtint le pardon de ses erreurs, fut rétabli dans son canonicat de Saint-Benoît, et mourut en 1696. Rocoles avait de l'esprit et de la facilité; mais il manquait de jugement et de critique. Il possédait à fond les langues anciennes, comme on en a la preuve par des traductions d'*Hérodote* et de *Tacite*, conservées en manuscrit dans quelques bibliothèques de Prusse et de Hollande. Outre l'édition qu'il a donnée du *Monde* de Davity (*Voyez* ce nom), avec des additions peu estimées, on a de Rocoles: I. *Introduction générale à l'histoire*, Paris, 1662, 2 vol. in-12; ibid. 1672, et réimprimé plusieurs fois depuis. C'est un de ses meilleurs ouvrages. Selon Bayle, il est bien digéré et rempli de belles connaissances. II. *Dialogues de Luxembourg*. Cet ouvrage est cité par Bayle; mais on n'a pu découvrir ni la date ni le format. III. *Abrégé de l'histoire d'Allemagne*, la Haye, 1679, in-12; 2e. édition, ib. 1681. Ce n'est guère qu'une traduction du *Nucleus historiæ germanicæ*, de Gasp. Sagittarius (*Voy.* ce nom). IV. *Histoire véritable du calvinisme*, ou Mémoires historiques touchant la réformation, opposée à l'Histoire du calvinisme, par Maimbourg, Amsterdam, 1683, in-12. Cet ouvrage n'eut aucun succès, même parmi les protestants. V. Les *Amours d'Antiochus*, Amsterdam, 1683, in-12 (3). VI. Les *Imposteurs insignes*, ou Histoires de plusieurs hommes de néant qui ont usurpé la qualité d'empereur, roi et prince, ibid. 1683, ou 1696, in-12, figures, rare;

(2) Cette histoire est restée manuscrite; elle a pour titre: *Historia Zollerana Brandenburgicæ electoralis familiæ usque ad Joachimum II.*

(3) Lenglet (*Bibl. des Romans*, II, 73), cite un ouvrage sous le même titre, Paris, 1679, in-12. On ignore si c'est une première édition de celui-ci.

Bruxelles, 1728, 2 vol. pet. in-8°. fig., avec des additions. Cette compilation a été traduite deux fois en allemand (par Pauli, Halle, 1760, précédée d'une *Notice* sur l'auteur; et par Agricola, ibid. 1761, in-8°. : cette dernière version a été revue par Jean-Frédéric Joachim. VII. ***La vie du sultan Gemes*** (Zizim) ***frère de Bajazet***, Leyde, 1683, in-12. VIII. *Vienne deux fois assiégée par les Turcs, en* 1529 *et* 1683, *et heureusement délivrée*; avec des réflexions historiques sur la maison d'Autriche et sur la puissance ottomane, Leyde, 1684, in-12, fig. On y trouve quelques détails rapportés par des témoins oculaires. IX. *La Fortune marâtre de plusieurs princes et grands seigneurs de toutes les nations, depuis deux siècles*, ibid. 1684, in-12, fig.; rare et assez recherché. X. *Ziska le redoutable aveugle, capitaine-général des Bohémiens évangéliques*, avec l'histoire des guerres et troubles pour la religion dans le royaume de Bohème, ensuite du supplice de Jean Huss, etc. ibid., 1685, in-12. Bayle dit que ce livre mérite d'être lu. Rocoles a laissé en manuscrit une *Vie*, en latin, de Joachim Rouant, maréchal de France. C'était un ouvrage de sa jeunesse; mais des motifs que l'on ne connait pas, l'empêchèrent de le publier.
W—s.

RODE (Christian-Bernard), peintre et graveur à l'eau-forte, directeur de l'académie des arts de Berlin, naquit dans cette ville, en 1725. Pesne fut son premier maître; mais au bout de quelques années d'étude, Rode vint à Paris, où il prit des leçons de Carle Vanlo, et de Restout. De là, il se rendit en Italie, et revint en Allemagne. Se livrant alors à la peinture de l'histoire et du portrait, il orna la plupart des églises de Berlin, de plusieurs tableaux remarquables. Frédéric II lui commanda, en 1761, pour l'église de la garnison de Berlin, trois tableaux, dans lesquels l'artiste représenta les portraits, accompagnés de figures allégoriques, des généraux Schwerin, Winterfeld et Kleist, tués pendant la guerre de Sept-Ans. Il fut aussi chargé, par le même monarque, de peindre à fresque, dans le nouveau palais de Sans-Souci, les plafonds de la grande galerie, et du salon contigu. Ces deux ouvrages occupent le premier rang parmi ses meilleures productions. Rode était très-laborieux, et travaillait avec une grande facilité. Parmi les artistes de son temps, il brille surtout par l'invention : la plupart de ses sujets historiques sont traités d'une manière neuve et absolument à lui; ses attitudes sont naturelles : mais il est monotone et trivial dans le choix de ses formes; et ses airs de tête sont ordinairement dépourvus d'expression et de noblesse. En général, ses figures ont trop d'embonpoint, et ont les extrémités trop petites, ce qui leur donne de la manière. Mais son clair-obscur est excellent : ses plans sont bien dégradés; ceux du devant avancent bien, et ceux du fond fuient parfaitement. Quoique Rode puisse être regardé comme un des meilleurs peintres que la Prusse ait produits, c'est particulièrement comme graveur qu'il a obtenu de la réputation. Son œuvre, qui se compose d'environ cent-cinquante pièces, presque toutes gravées d'après ses compositions, est remarquable par l'esprit de sa pointe, et porte un tel caractère d'originalité, qu'elle mérite d'occuper une place distinguée dans les collections d'amateurs. Entre ses mains la pointe est, pour ainsi dire,

une plume, avec laquelle il exprime tout ce qu'il voit, et qui sait mettre à profit les moindres détails : il s'est quelquefois servi, dans ses ombres, de la manière du lavis, procédé qui produit des tons très-doux ; ses groupes sont disposés très-pittoresquement, et éclairés d'une manière savante : mais il manque d'expression ; son dessin est incorrect, et son choix de nature commun. On peut voir dans le *Manuel de l'amateur*, de Huber et Rost, de plus amples détails sur l'OEuvre de Rode, qui se divise en *eaux-fortes*, en *histoire sacrée ancienne et moderne*, en *histoire profane*, et en *allégories*. Cet artiste mourut le 24 juin 1797. — Jean-Henri RODE, frère du précédent, né à Berlin, en 1727, avait été destiné, par ses parents, à la profession d'orfèvre ; mais son penchant pour la gravure le décida à venir à Paris, pour se perfectionner dans cet art. Il avait fait de bonnes études dans le dessin, et ses premiers ouvrages avaient déjà obtenu du succès. A son arrivée à Paris, il reçut, pendant quatre ans, des leçons de Jean-George Wille, dont il grava le portrait dans un petit ovale, d'après Schmidt, son condisciple. Après avoir exécuté quelques autres pièces qui annonçaient du talent, il revint à Berlin, où il ne tarda pas à graver d'après son frère, entre autres une suite de seize sujets pour les *Satires de Rabener*. Il promettait à la Prusse un artiste distingué, lorsqu'une mort prématurée l'enleva, en 1759, à l'âge de trente deux ans. P—s.

RODELLA (JEAN-BAPTISTE), littérateur et biographe, naquit, le 1er. mars 1724, à Padenghe, dans le Bresciau, d'une famille obscure. Amené, dans son enfance, à Brescia, il fut admis au collége des Jésuites, où il ne tarda pas à se distinguer par la rapidité de ses progrès. Le P. Sanvitali, sous lequel il avait fait ses cours d'humanités et de philosophie, charmé des dispositions de son élève, devint bientôt son protecteur et son ami. Le défaut de fortune obligeait Rodella de songer à s'assurer une existence. Il embrassa l'état ecclésiastique; mais, en étudiant la théologie, il continua de cultiver les lettres et l'histoire, et de se former le goût par la lecture des meilleurs ouvrages. En sortant du séminaire, il dut à la sollicitude de son généreux protecteur la place de secrétaire du comte Mazzuchelli, qui s'occupait alors d'élever un monument à la gloire des écrivains de l'Italie (*V.* MAZZUCHELLI, XXVIII, 36). Rodella, devenu son collaborateur, lut les journaux, les recueils littéraires, et les autres ouvrages dans lesquels il espérait trouver des renseignements; et il trouva le loisir d'étudier en même temps la numismatique, et de décrire les médailles qui formaient la précieuse collection de son Mécène. Ce fut lui qui se chargea de surveiller l'impression du grand ouvrage de Mazzuchelli. Le septième volume était prêt à être mis sous presse, quand il perdit son bienfaiteur, avec lequel il avait vécu vingt-deux ans dans une intimité que rien ne pouvait altérer. La mort du comte avait été précédée de douze jours par celle de son épouse, que Rodella regardait comme sa seconde mère. Dans le chagrin que lui causa cette double perte, il hésita longtemps sur le parti qu'il devait prendre. La religion vint à son secours, et lui donna des consolations plus efficaces que celles de l'a-

mitié. Pour se distraire de sa douleur, il écrivit la *Vie* de Mazzuchelli, et la publia, sous le nom de *Nigrelio academico agitato*. Rodella reprit enfin ses travaux littéraires, et résolut de consacrer le reste de sa vie à terminer l'important ouvrage que la mort de son Mécène laissait imparfait. Dans l'espace de vingt-huit ans, il vint à bout de recueillir et de rédiger quatre volumes in-fol. de *Notices biographiques*, dont la publication, avec celle des deux volumes de Mazzuchelli, restés inédits, complète l'histoire des auteurs italiens jusqu'au milieu du dix-huitième siècle. Toujours prêt à obliger, Rodella excitait le zèle des littérateurs, leur communiquait le résultat de ses recherches, et se mêlait à leurs débats, sacrifiant ainsi son repos à l'intérêt de la vérité. Quoiqu'il redoutât la compagnie des femmes, et qu'il ne se fût (dit-on) jamais trouvé seul avec aucune, pendant cinq minutes, il entreprit l'*Eloge des Brescianes* distinguées par leurs talents et par leurs vertus, et rédigea les vies de ses plus illustres compatriotes, au nombre de cent deux. Il n'avait jamais regardé l'art des vers que comme un exercice futile; et cependant il avait acquis une telle facilité de rimer, que, quand ses amis lui demandaient un sonnet, il en composait presque toujours deux ou trois sur le même sujet. Jouissant d'une santé robuste, qu'il devait, en partie, à sa sobriété, Rodella parvint à la vieillesse sans en ressentir les infirmités. Une maladie grave l'ayant averti de sa fin prochaine, il s'y prépara par la prière et par des actes de piété, reçut les sacrements avec une grande dévotion (1), et mourut, le 5 mai 1794. Il fut inhumé, sans pompe, dans l'église de Saint-Zénon, sa paroisse, comme il l'avait desiré. Rodella a publié tous ses ouvrages sous des noms supposés (2). On en trouvera la liste détaillée à la suite de son *Eloge*, par le P. Jacques Gussago, cordelier, Padoue, 1804, in-8°. de 88 pag. Outre quelques *Ouvrages ascétiques*, traduits du français, des *Sonnets* et des *Lettres* insérés dans la *Raccolta Calogerana*, un *Discours sur la patience*, etc., on citera de Rodella : I. *Vita, costumi e scritti del conte G. M. Mazzuchelli*, Brescia, 1766, in-8°.; cette vie est minutieuse, mais exacte et intéressante. II. Des *Notices* sur André *Sarotti*, poète brescian, dans la *Nuova Raccolta Mandelliana*, tome XL; — sur François Dalola, prédicateur, à la tête de son *Carême*, Brescia, 1787, in-4°.; — sur Joseph *Tovelli*, prêtre brescian, 1784, in-8°.; — sur le Père *Lana*, jésuite (*Voy.* LANA, XXIII, 313); — sur Augustin *Gallo*, agronome, à la tête de son *Traité d'agriculture*; — sur Benoît *Castelli*, moine du mont Cassin, dans les *Vitæ Italorum*, de Fabroni, tome 1er. III. *Le Venticinque novelle di dom Tragino della Bastia di Britheinopoli, per Simone Piscopio*, 1781, in-16. Cet opuscule est si rare, qu'à peine on en connaît un exemplaire; mais le Ch. Jacopo Dionisi, qui connaissait le mérite de ces Nouvelles, en a procuré deux autres éditions à Vérone, in 12 (Voy. la *Notice* de Gussago, p. 74). Parmi ses manus-

(1) Rodella passait pour être janséniste, et l'on répandit le bruit qu'il n'avait pas demandé les sacrements: mais le P. Gussago a détruit cette inculpation, en produisant le certificat du curé de Saint-Zénon, qui l'avait administré.

(2) Rodella s'est caché successivement sous les noms de *Giovanni della Barotta*, *Nigrelio academico*, *Gaspare Dublino*, *Bortolo Gignoni*, *Ireno Filalete*, *Diogene Bresciano la bista*, etc.

crits, au nombre de dix, les seuls remarquables sont : la *Continuation* des *Scrittori Italiani*, et les *Eloges* des dames Bresciaues. Les *Lettres* de Rodella, disséminées dans les bibliothèques d'Italie, fourniraient sans doute beaucoup de détails sur l'histoire littéraire de son temps. L'avocat Chiaramonti, l'un de ses amis, a fait graver son portrait. W—s.

RODERIC ou RODRIGUE, dernier roi des Wisigoths, en Espagne, était fils de Theodefred, duc de Cordoue, à qui le roi Witiza avait fait crever les yeux. Quant à Theodefred, on présume, sans trop de fondement, qu'il était fils du roi Receswind; de sorte qu'il est difficile d'établir la généalogie de Rodrigue, et d'assurer même s'il était du sang royal. Witiza s'était rendu aussi odieux que méprisable par ses cruautés, ses débauches et ses extravagances, Rodrigue se révolta contre lui, le vainquit, et fut proclamé roi à sa place. Les historiens espagnols rapportent cet événement à l'année 710 : mais comme ils ont à tort reculé plus ou moins la fin du règne de ce prince, et la chute de l'empire des Wisigoths, il est probable qu'ils se sont trompés aussi sur l'année où Rodrigue parvint au trône. Aucun auteur contemporain n'a écrit l'histoire de ce prince; et ceux qui ont vécu le plus près de cette époque, n'ont pas souillé la mémoire du dernier roi des Wisigoths, par les calomnies dégoûtantes qui lui ont été prodiguées, sans aucune espèce de fondement, dans des temps plus modernes. C'est donc aux vices, à l'impéritie, à la tyrannie de Witiza, à la vengeance de ses fils, de son frère Oppas, archevêque de Séville, et du comte Julien, son beau-frère, gouverneur de Ceuta, qu'il faut attribuer les malheurs, qui accablèrent l'Espagne sous le règne de son successeur; et l'on doit rejeter comme une fable absurde l'histoire de Cava, Caba, ou Florinde, fille du comte Julien, violée par Rodrigue. Ce prince, qui occupa le trône à peine deux ou trois ans, n'eut pas le temps de réparer les fautes de son prédécesseur : mais l'action d'éclat qui termina son règne et sa vie, justifie pleinement sa mémoire, et prouve qu'il était digne de porter la couronne d'Alaric. Les partisans de Witiza ayant engagé, dans leur querelle, les Arabes qui venaient de soumettre à la loi du Coran toute l'Afrique septentrionale jusqu'à l'Océan, ceux-ci débarquèrent sur la côte d'Algéziras, le 28 avril 711, sous les ordres de Tarik ben Zeïad (*V.* ce nom), et s'emparèrent de la montagne Calpé, aujourd'hui Gibraltar. Rodrigue envoya aussitôt contre eux la fleur de sa cavalerie, qui fut mise en déroute par celle des musulmans. Alors il rassembla toutes ses forces, ce qui dut lui être d'autant plus difficile, que Witiza avait avili et désorganisé l'armée; et il marcha contre les infidèles, à la tête de quatre-vingt-dix mille hommes. La bataille se donna près de Xérez de la Frontera, sur les bords de la rivière Lethe, nommée depuis Guadalète (Ouâdi al-lethe); elle commença le 17 juillet 711 (1), au matin, et dura deux jours entiers, sans avantages marqués pour aucun des deux partis. Le troisième jour, Tarik, reconnaissant le roi des Wisigoths à son diadème de perles, à son manteau de pourpre bordé d'or, et à son char orné d'ivoire, traîné par

(1) Cette date est celle que l'auteur de cet article a adopté comme la plus authentique, dans sa *Chronologie des Maures d'Espagne*, insérée dans l'*Art de vérifier les dates*, 3e. partie, tome II, in 8o.

deux mules blanches, fondit sur lui, et le perça de sa lance. Mais les Chrétiens furieux de la mort de leur souverain, disputèrent la victoire avec tant d'acharnement, qu'elle ne devint complète, pour les musulmans, que le 26 juillet, après neuf jours de combats et de carnage. Ce récit, tiré des auteurs arabes, est la plus belle apologie de Rodrigue, et de la nation dont il était le chef. Tarik, ayant coupé la tête de ce prince, la fit remplir de camphre, et l'envoya à Mousa, gouverneur d'Afrique, qui s'empressa de transmettre au khalife de Damas la relation de cette victoire, avec le trophée qui en était le témoignage. Les historiens espagnols semblent avoir pris à tâche d'avilir le dernier roi Goth jusqu'à la fin: car ils prétendent qu'il s'enfuit pendant la bataille, après s'être dépouillé des marques de sa dignité; qu'il disparut, et qu'il alla cacher sa honte et ses remords au fond d'un monastère, dans une grotte ou un ermitage, où il finit ses jours dans les pleurs, sans s'inquiéter des ravages des Maures, ni des malheurs de ses sujets. L'absurdité de ce conte est aujourd'hui démontrée par le récit que font les auteurs arabes, de la mort de Rodrigue. Mais déjà les écrivains les plus judicieux l'avaient rejeté. Si ce prince eût eu des crimes ou des fautes à expier, ce n'est point en fuyant, en mourant comme un lâche, qu'il aurait prouvé son repentir, mais en périssant pour défendre son trône et ses sujets. On avait aussi révoqué en doute la découverte du tombeau de Rodrigue, à Viseo en Portugal, deux cents ans après sa mort. Ce fait n'est point invraisemblable, et ne contredit nullement le récit des auteurs arabes. Il est possible, en effet, que le corps de ce prince, privé de sa tête, mais reconnaissable à son costume, ait été emporté du champ de bataille par quelque serviteur fidèle, et enterré à Viseo. La catastrophe de Rodrigue, et de la domination des Goths, célébrée, dès le quatorzième siècle, dans plusieurs romances, publiées récemment par M. Abel Hugo (*V.* le *Journal des savants*, d'août 1822, pag. 462), a fourni à M. Robert Southey le sujet de son poème de *Roderic, dernier roi des Goths*, trad. de l'anglais en français par feu Bruguière de Sorsum, Paris, 1821, in-8°. Ce même sujet a été mis sur la scène française, en 1823, par M. Guiraud, sous le titre du *Comte Julien*, in-8°. (*V.* le comte JULIEN et WITIZA.) A—T.

RODERIC, évêque de Zamora. *Voy.* RODRIGUEZ.

RODERIQUE (JEAN-IGNACE DE), né à Malmedi, en 1697, n'avait que vingt ans quand il entra dans l'ordre des Jésuites. Il n'avait, dit-on, pris ce parti que pour mieux connaître le régime et l'organisation de la Société. Il la quitta au bout de huit années, fit plusieurs voyages en France, puis se rendit à Cologne. Il n'avait point de fortune, et y épousa une veuve également sans biens, mais qui possédait le privilége impérial pour le journal politique français, intitulé: *Gazette de Cologne*. Sous la direction de Roderique, cette feuille prospéra. La guerre de 1741 lui donna quelque intérêt. Roderique avait des relations dans les différents partis, et recevait ainsi des renseignements précieux. Mais, n'osant pas dire, dans sa *Gazette*, tout ce qui parvenait à sa connaissance, il y suppléait par des bulletins manuscrits, qu'il distribuait à certaines personnes. Très-versé dans la politique des

cours, il fut consulté par le prince Charles de Lorraine, avant la conclusion de la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748. Il mourut le 6 avril 1756, et fut enterré dans le corridor du cloître des pauvres Clarisses, ainsi qu'il l'avait demandé, par testament. Outre sa *Gazette*, on a de lui : I. *Disceptationes de abbatibus, origine, primævá et hodiernâ constitutione abbatiarum inter se unitarum Malmundariensis et Stabulensis, oppositæ observationibus maximè reverendorum Edmundi Martène et Ursini Durand*, Wurtzbourg, 1727, in-fol. A cette attaque d'un passage de son *Voyage littéraire* sur l'abbaye de Stavelo, D. Martène opposa : *Imperialis Stabulensis monasterii jura propugnata*, Cologne, 1730, in-fol. II. *De abbatibus monasteriorum Malmundariensis et Stabulensis disceptatio tertia, prima adversùs vindicias Stabulenses D. Edmundi Martène*, Cologne, chez l'auteur, 1731, in-fol. C'était, comme on voit, une réplique à la défense de D. Martène. En rendant compte de ces débats, les auteurs de l'*Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur* donnent le nom de Roderic à l'adversaire de leur confrère, et disent qu'il avait été chassé de la société des Jésuites, pour ses mauvaises mœurs. Ils ajoutent que les religieux de Malmedi, en faveur desquels Roderique avait écrit, le blâmèrent hautement, et qu'il fut ignominieusement condamné, par sentence du juge civil, à rétracter tout ce qu'il avait avancé contre la juridiction et les anciens titres de l'abbaye de Stavelo, et, de plus, à payer une amende. Il est à croire que les bénédictins ont été, dans leur récit, conduits par l'esprit de corps. Ce n'est pas que l'opinion de Roderique n'ait trouvé des contradicteurs; car, sur ce qu'il dit que Cunibert n'avait point été archevêque de Maïence, un anonyme publia : *De initio metropoleos ecclesiæ Coloniæ Claudiæ Augustæ Agrippinensium disquisitio*, Cologne, 1732, in-4°. III. *Coloniensis ecclesiæ de suæ metropoleos origine traditio vindicata ab impugnationibus disquisitoris anonymi*, 1731, in-4°. Cette fois, ce fut J. Hartzheim, qui parut dans la lice. C'était l'auteur anonyme auquel avait répondu Roderique; et il publia une Réplique, 1732, in-4°. (*Voy.* HARTZHEIM, XIX, 470). IV. *Historiæ universalis institutiones*, Louvain, 1734, in-8°. Ce Précis de l'Histoire universelle va jusqu'au milieu du dixième siècle de l'ère vulgaire. V. *Correspondance des savants*, in-12; ouvrage périodique, paraissant le mercredi et le samedi de chaque semaine. Il a commencé à paraître en janvier 1743, et n'a pas existé au-delà de cette année. C'était un journal littéraire. Cet auteur est appelé quelquefois Roderic, Rodrique et même Rodrigue. Le nom de Roderique est celui que portent ses ouvrages. A. B—T.

RODIER (MARC-ANTOINE), avocat au parlement de Toulouse, né à Carcassone, le 28 mai 1701, est auteur des *Questions sur l'ordonnance de Louis XIV, du mois d'avril* 1667, imprimées à Toulouse, en 1761; réimprimées en 1769. Rodier donna encore, ou publia, en 1766, un *Recueil des édits, déclarations, arrêts du conseil, et arrêts du parlement de Toulouse, depuis* 1667, *concernant l'ordre judiciaire*, où l'on trouve toutes les ordonnances de Louis XV et plusieurs autres pièces du même genre, à Toulouse, chez Bernard Pijon, impri-

meur, 2 vol. in-8°. Après avoir suivi long-temps le barreau, à Toulouse, il revint dans sa patrie, en 1763. Il avait projeté également de commenter l'Ordonnance criminelle; mais ses travaux journaliers y mirent sans cesse obstacle. Rodier mourut le 23 juin 1778. L—M—E.

RODIGINO. *V.* RHODIGINUS.

RODNEY (GEORGE BRIDGE) naquit à Londres, au mois de décembre 1717. Son père, Henri Rodney, commandait, comme officier de la marine royale, le yacht qui servait au roi George Ier., pour ses voyages en Hanovre; et ce souverain, qui l'affectionnait particulièrement, consentit à être le parrain de son second fils, qui, en conséquence, fut nommé George. Il entra de très-bonne heure dans la marine, et son avancement fut si rapide, qu'à vingt-cinq ans il était lieutenant de vaisseau. Il commanda en cette qualité divers bâtiments; et ayant été nommé capitaine de vaisseau, en 1747, il passa au commandement de l'*Aigle*, et se distingua particulièrement dans le combat livré par l'amiral Hawke, le 25 octobre de la même année, à l'escadre que commandait Létanduère. A la paix de 1749, Rodney fut envoyé à Terre-Neuve, sur le *Rainbow*; il reçut le titre de commandant en chef de cette île, et fut chargé de la protection et de la surveillance des établissements de pêche dans ces parages. La guerre s'étant rallumée, il revint en Angleterre; et, ayant été fait commodore, il s'occupa, par ordre de l'amiral Boscawen, de tenter une descente sur les côtes de France. Il débarqua près de Rochefort; mais cette expédition n'eut aucun résultat. Nommé contre-amiral, en 1759, Rodney fut envoyé pour bombarder le port du Havre. Plus heureux cette fois, il parvint à détruire une partie des forces considérables qui y avaient été réunies, et à incendier quelques-uns des principaux établissements de la marine. En 1761, il s'empara des îles de Saint-Pierre, de la Grenade, de Sainte-Lucie et de Saint-Vincent; et ces succès lui ayant acquis une grande popularité en Angleterre, il fut créé baronnet, et nommé chevalier de l'ordre du Bain. Au mois d'octobre 1770, il fut promu au grade de vice-amiral des escadres blanche et rouge; et l'année suivante, il obtint celui d'amiral. Tant d'honneurs auraient suffi à une ambition ordinaire; mais celle de Rodney n'était pas facile à contenter. Il voulut ajouter à tous ses titres celui de membre du parlement, et se mit en conséquence sur les rangs aux élections de la ville de Northampton. Howe se trouva l'un de ses principaux compétiteurs: la lutte s'engagea entre eux; mais Rodney l'emporta. Toutefois cette victoire lui coûta fort cher, et les sommes considérables qu'il dépensa pour l'obtenir, ayant épuisé ses ressources, il se vit contraint de faire un voyage sur le continent, pour réparer le désordre de ses finances. Il se fixa donc aux environs de Paris, et y vécut pendant quelques années dans l'obscurité. Cependant la réputation de bravoure qu'il s'était acquise dans son pays, jointe à quelques qualités aimables, le firent distinguer. Le maréchal duc de Biron, qui avait eu l'occasion de le rencontrer dans le monde, goûtant son esprit original, l'attira dans sa société. Un jour où Rodney se trouvait à la table du maréchal, dans une réunion des hommes les plus marquants de cette époque, il soutint, avec une chaleur indiscrè-

te, que, s'il commandait une armée anglaise, il battrait les forces navales françaises et espagnoles. « Pourquoi donc, avec cette certitude, lui dit le maréchal, restez-vous à Paris ? — Pour mon malheur, répondit l'amiral, j'y suis retenu par mes dettes. — Monsieur, reprit le duc, les Français n'ont jamais redouté un ennemi de plus; et si cet obstacle est le seul qui vous arrête ici, vous pouvez partir : demain vos dettes seront payées. » Biron tint parole; et l'amiral se trouva bientôt en état de revoir sa patrie. L'auteur de l'article consacré à Rodney, dans la *Biographie anglaise* de Chalmers, a dénaturé ce fait d'une manière étrange. Il y dit que, lors du séjour de Rodney en France, le roi, espérant profiter de l'embarras des finances de cet amiral, lui fit faire, par le duc de Biron, les offres les plus brillantes pour l'attacher à son service, et que Rodney, indigné, rejeta hautement des propositions aussi humiliantes. Il est peu vraisemblable que le roi de France, qui à cette époque avait à la tête de ses armées navales des hommes tels que les Guichen, les d'Orvilliers, les Lamotte-Piquet, les de Grasse et les d'Estaing, ait pu concevoir le projet d'acheter si chèrement un amiral anglais, et surtout charger le maréchal Biron d'un pareil marché. Les hostilités entre l'Angleterre et la France étaient commencées depuis le mois de juin 1778. Rodney, à son retour, en 1779, fut employé immédiatement, et porta son pavillon sur le *Sandwich*. On mit sous ses ordres une armée de vingt vaisseaux, destinée à agir dans les Antilles; mais le comte de Guichen, qui commandait l'escadre française, manœuvra si habilement, que, dans les trois combats successifs que se livrèrent les deux armées, l'avantage demeura constamment à la France. Rodney fut plus heureux contre l'escadre espagnole, commandée par dun Juan de Langara : dans l'engagement qui eut lieu au mois de février 1780, entre ces deux amiraux, il parvint à s'emparer de cinq vaisseaux espagnols; un sauta pendant l'action, et les autres furent dispersés. Nous passerons rapidement sur les diverses opérations maritimes auxquelles Rodney prit part pendant l'intervalle de 1780 à 1782, pour arriver à son combat le plus mémorable. Le comte de Grasse, chargé de ravitailler les îles françaises de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Dominique, était sorti de Brest avec trente-trois vaisseaux, escortant un convoi de cent-cinquante voiles. Après avoir rempli cette mission, il avait repris la mer avec ceux des bâtiments de son convoi qui portaient des munitions de guerre destinées à l'attaque de la Jamaïque, lorsque, le 9 avril 1782, il eut connaissance de l'armée anglaise, forte de trente-six vaisseaux. Pendant trois jours, les deux armées manœuvrèrent en présence : quelques engagements partiels eurent lieu; mais, le 12 avril, Rodney, que les vents avaient favorisé, vint attaquer le comte de Grasse; le combat fut vif et sanglant : commencé à huit heures du matin, il dura, presque sans interruption, jusqu'à six heures du soir. La *Ville de Paris*, de cent quatre canons, que montait le comte de Grasse, étant totalement désemparée, fut obligée d'amener son pavillon (*V.* GRASSE, XVIII, 326). Ce combat, qui mit au pouvoir de Rodney cinq vaisseaux français, eut encore pour résultat

de rétablir, en faveur du gouvernement anglais, la supériorité navale d'où dépendait la conservation des colonies qui lui restaient aux Iles du Vent. Aussi, à son retour en Angleterre, l'heureux Rodney se vit-il l'objet de l'admiration universelle : les deux chambres du parlement lui votèrent des remercîments ; le roi le créa baron, l'éleva à la dignité de pair, et joignit à ces honneurs une pension de deux mille liv. sterling, reversible à ses héritiers. Ce combat fut le dernier auquel Rodney prit part : sa santé ne fit plus que décliner ; et il mourut à Londres, le 24 mai 1792. La colonie de la Jamaïque, qu'il avait sauvée par sa victoire, vota un don de mille livres sterling, pour l'érection d'un tombeau de marbre, sur lequel sa statue devait être placée. H—Q—N.

RODOALD, roi des Lombards, était fils de Rotharis, auquel il succéda, en 652. On croit qu'il ne régna que cinq mois, et qu'il fut tué, au commencement de l'année 653, par un Lombard dont il avait outragé la femme. Ce prince était arien. Son successeur Aribert était catholique. Le cardinal Baronius accuse le premier d'avoir suscité une persécution contre les catholiques ; mais ce fait ne paraît pas prouvé. Paul Warnefrid (plus connu sous le nom de Paul diacre) raconte du même prince un trait qui semble également peu croyable : il lui donne pour femme Gondeberge, qui fut sa belle-mère ; et il prétend que celle-ci, accusée d'adultère pardevant son mari, aurait été condamnée au supplice, si un de ses serviteurs, nommé Carello, n'avait pris sa défense, et n'avait tué en duel son accusateur. S. S—1.

RODOGUNE. *V.* CLÉOPATRE, IX, 67.

RODOLPHE Ier (DE HABSBOURG), roi des Romains, ou empereur, et fondateur de la monarchie autrichienne, naquit, le 1er. mai 1218, d'Albert-le-Sage, comte de Habsbourg, et de Hedwige de Kybourg. On fait remonter, avec assez de vraisemblance, l'origine de la maison de Habsbourg, jusqu'à Étichon Ier., duc d'Alsace, et, avec certitude, jusqu'à Gontran le-Riche (1), comte en Argau, en Alsace et en Brisgau, qui vivaient, l'un au septième, et l'autre au dixième siècle. Rodolphe eut pour parrain l'empereur Frédéric II, dont il était parent, et dans les camps duquel il passa sa jeunesse. Doué d'une grande force de corps, il fut instruit de bonne heure dans tous les exercices militaires, et il y excella. Son père, qui avait pris la croix, mourut dans la Palestine, en 1240. Rodolphe hérita seul, en sa qualité d'aîné, du landgraviat de la Haute-Alsace, ainsi que du bourgraviat de Rheinsfeld, et, concurremment avec ses deux frères, Albert et Hartmann, de quelques domaines épars dans la Souabe et dans le Brisgau, du titre d'avoué de plusieurs villes ou cantons voisins, et du comté de Habsbourg, qui était situé en Suisse, dans la partie septentrionale du canton de Berne. Ayant rassemblé un corps d'aventuriers, Rodolphe donna carrière à son génie entreprenant. Le premier effort de ses armes fut dirigé contre Hugues de Tuffenstein, qui avait tenu contre lui des discours outrageants. Il en investit le château, et s'y introduisit en corrompant une sentinelle. Hugues fut tué, après avoir fait des prodiges de valeur. Rodolphe fut ensuite engagé dans

(1) Les trois maisons de Lorraine, de Habsbourg et de Bade, avaient la même origine.

deux autres expéditions, l'une contre son oncle, le comte de Habsbourg-Lauffenbourg, qui avait été son tuteur, et qu'il accusait d'avoir diverti une partie de son patrimoine, l'autre contre les comtés de Kybourg. L'année suivante (1245), il épousa Gertrude, fille de Burcard, comte de Hohenbourg et de Hagenlock, qui lui apporta pour dot le château d'Œttingen et quelques domaines en Alsace. Les chroniques du temps, qui retracent jusqu'à ses moindres actions, ne font plus aucune mention du comte de Habsbourg, jusqu'à l'année 1253, que, concurremment avec les autres seigneurs du parti impérial et de la faction des Gibelins, il attaqua Berthold, évêque de Bâle. Ayant pénétré de nuit dans un des faubourgs de cette ville, il y brûla un monastère de religieuses; acte pour lequel le pape Innocent IV fulmina une excommunication contre lui. Ce fut probablement afin d'en faire révoquer la sentence, que Rodolphe servit, sous Ottocare (*V.* OTTOCARE), roi de Bohême, contre les Prussiens, qui étaient encore plongés dans les ténèbres du paganisme, et contre lesquels les papes avaient fait prêcher une croisade. Il aida, dans la suite, ce même prince (2), dans une guerre contre Bela, roi de Hongrie. De retour dans ses possessions, Rodolphe fut engagé dans d'autres hostilités, tant en Suisse qu'en Alsace. Il secourut d'abord l'évêque de Strasbourg contre les bourgeois, qu'il contraignit à conclure une trève. Mécontent ensuite de ce prélat, qu'il accusait d'ingratitude, il se déclara ouvertement son ennemi. Les Strasbourgeois prièrent Rodolphe d'accepter l'autorité suprême dans leur ville et le commandement de leurs troupes; ce qui le combla de joie. Incontinent il entre en campagne, surprend Colmar, emporte d'assaut Mulhausen, ville alors très-forte, occupe la Basse-Alsace, et fait un grand carnage des troupes épiscopales. Le chagrin que ces revers causèrent à l'évêque, le mit au tombeau. Son successeur demanda la paix, en renonçant à tout droit sur les terres de Kybourg, et en payant une grosse somme pour la restitution des places qui dépendaient de son siége. Rodolphe reprit les titres; mais il refusa l'argent, et rendit Colmar, Mulhausen et la Basse-Alsace. Les citoyens de Strasbourg lui érigèrent une statue, dont on conserve encore les restes. Le comte de Habsbourg tint, dans un siècle d'anarchie, une conduite qui lui fit un honneur infini. Il purgea les grands chemins des nombreux bandits qui les infestaient, et défendit, contre la tyrannie de la noblesse, les citoyens des villes. Telle était l'opinion qu'on avait de la justice et de la valeur de Rodolphe, qu'il se concilia la confiance des républiques dont ses possessions étaient voisines. Les belliqueux montagnards d'Uri, d'Underwald et de Schweitz, le choisirent pour protecteur et pour chef. Les citoyens de Zurich le nommèrent leur préfet (1265), et lui conférèrent le commandement de leurs troupes; ce qui l'engagea en des hostilités contre Lutold, comte de Regensberg, et fit former contre Rodolphe une redoutable confédération, dont le comte de Tockenbourg était un des membres principaux. Les deux armées

(2) Quelques auteurs ont prétendu que Rodolphe avait été grand-écuyer ou grand-maréchal d'Ottocare, et qu'il avait passé plusieurs années à la cour de Bohême. Coxe (*Histoire de la maison d'Autriche*), qui déclare avoir examiné l'un et l'autre fait avec attention, les juge peu probables.

furent en présence aux environs de Zurich, et Rodolphe remporta une victoire complète. Les confédérés, après leur défaite, tentèrent de tirer la guerre en longueur, en distribuant leurs troupes dans les forteresses, en inquiétant sans cesse la ville de Zurich, et en ravageant les domaines du comte de Habsbourg. Quelque judicieux que fût ce plan, Rodolphe le fit échouer par sa vigilance et son activité. La ligue fut dissoute, et Lutold se vit forcé de céder à Zurich une grande partie des domaines qui lui restaient. Peu de temps auparavant, le comte de Habsbourg avait été sur le point d'entrer en guerre contre Berthold de Falkenstein, abbé de Saint-Gall, qui l'avait sommé de faire hommage pour certains fiefs qui relevaient de son abbaye. Le comte ayant négligé ou refusé d'obéir à cette sommation, Berthold conduisit lui-même à Wyl, sur les confins du pays de Tockenbourg, un corps de troupes considérable, dans le dessein d'envahir les possessions de son vassal. Rodolphe se préparait à repousser l'agression, lorsqu'il apprit que les bourgeois de Bâle, excités par leur évêque, s'étaient soulevés, et avaient massacré plusieurs seigneurs de sa famille et de son parti (3). Indigné de cette perfidie, le comte de Habsbourg, accompagné seulement de dix personnes, va trouver l'abbé de Saint-Gall, et arrive comme Berthold était à table avec un grand nombre de seigneurs et de chevaliers. « Je » viens terminer notre querelle, lui » dit Rudolphe : vous êtes mon su- » zerain, et je suis votre vassal. » L'abbé le reçoit à bras ouverts, et l'invite à prendre place à table. Le comte de Habsbourg enflamme de courroux par ses récits tous ceux qui l'écoutent ; et Berthold et ses vassaux lui offrent leurs troupes. Rodolphe les conduit devant Bâle, ainsi que les citoyens de Zurich, les montagnards suisses, et ses propres sujets; et bientôt il contraint les Bâlois à lui livrer des otages. Il tourne ensuite ses armes contre l'évêque lui-même. Ayant passé le Rhin sur un pont de bateaux, invention des anciens qu'il paraît avoir renouvelée le premier, il enlève au prélat tous les domaines qu'il possédait au-delà des murs de Bâle. Réduit à cette extrémité, l'évêque sollicite et obtient une suspension d'armes de vingt-quatre jours, durant laquelle le différend devait être accommodé par arbitrage. Rodolphe attendait l'expiration de cette trève, lorsqu'étant dans sa tente, à minuit, il fut reveillé par son neveu, le prince de Hohenzollern, bourgrave de Nuremberg, qui venait lui annoncer que les électeurs de l'empire Germanique l'avaient, le 29 septembre 1273, élu roi des Romains. Il eut d'abord de la peine à croire à cette nouvelle ; mais convaincu par les lettres des électeurs, il accepta la haute dignité qui lui était offerte. Informés de son élection, les citoyens de Bâle lui ouvrirent leurs portes, lui prêtèrent serment de fidélité, et lui firent présent d'une somme considérable pour les frais de son couronnement. Ce fut principalement à Werner d'Eppenstein, archevêque de Maïence, que Rodolphe fut redevable de son elevation. Ce prélat étant allé à Rome prendre ses bulles, le comte de Habsbourg l'avait escorté à son passage des Alpes ; et, à son retour

(3) Selon une autre version, la conduite indécente que tinrent de jeunes chevaliers envers les femmes et les filles des bourgeois, fut la cause du soulèvement, et Rodolphe lui-même était à Bâle.

d'Italie, il l'avait reçu avec magnificence. La résolution ayant été prise de faire cesser l'interrègne qui, depuis si long-temps, désolait l'Empire, une diète fut convoquée à Francfort. Les archevêques de Maïence, de Cologne et de Trèves, s'empressèrent de s'y rendre, ainsi que Louis-le-Sévère, comte palatin de Bavière. Le roi de Bohême Ottocare, et Henri, duc de Bavière, y envoyèrent leurs ambassadeurs. Meinhart, comte du Tyrol, proposa trois candidats, au nombre desquels était le comte de Habsbourg, en faveur de qui parla Werner. L'archevêque n'ayant pu lui concilier tous les suffrages, on remit l'élection au comte palatin, qui nomma Rodolphe, sur la promesse qui lui fut faite d'en épouser une fille (4). Tous les autres électeurs joignirent leur suffrage au sien (5): mais les ambassadeurs d'Ottocare protestèrent. Le nouveau roi des Romains s'empressa de demander au pape la confirmation des droits qui lui avaient été conférés par son élection et son couronnement (6). Ses ambassadeurs obtinrent facilement l'approbation de Grégoire X, en souscrivant aux conditions qu'Othon IV et Fréderic II avaient juré d'observer, en confirmant toutes les donations faites au Saint-Siége par les empereurs, et en promettant que ce prince marcherait en personne contre les infidèles. Le Saint-Père refusa d'écouter les propositions d'Ottocare, qui lui avait également envoyé des ambassadeurs; et, après beaucoup de difficultés, il obtint le désistement d'Alfonse, roi de Castille, qui, durant ce qu'on appelle l'interrègne, avait été élu roi des Romains par une partie des princes de l'Empire (7). Rodolphe et Grégoire X eurent, à Lausanne (octobre 1275), une entrevue, où ils terminèrent les négociations, et s'unirent par les liens de l'amitié. Le roi des Romains ratifia les articles que ses ambassadeurs avaient souscrits en son nom; et le pape confirma de nouveau l'élection de Rodolphe, à condition que, l'année suivante, il se rendrait à Rome, pour y recevoir la couronne impériale (8). A la fin de l'entrevue, le roi des Romains, et les princes qui l'accompagnaient, prirent la Croix. Ottocare, durant la négociation, s'efforça d'ébranler l'autorité du nouveau chef de l'Empire. Non-seulement il rejeta les propositions d'accommo-

(4) Il paraît que les motifs de l'élection de Rodolphe furent son mérite, le peu d'étendue de ses possessions, et l'espoir que conçurent plusieurs princes d'épouser une de ses six filles.

(5) « Il y a apparence, dit Koch, que l'élection » de Rodolphe de Habsbourg fut la première qui » se fit par les sept électeurs, à l'exclusion des autres princes. »

(6) Le couronnement de Rodolphe se fit à Aix-la-Chapelle, le 24 octobre 1273, c'est-à-dire, moins d'un mois après son élection. La cérémonie fut suivie d'une contestation au sujet de l'investiture qu'il était d'usage d'accorder aux princes. Comme il n'y avait point de sceptre, on prétendit que Rodolphe ne pouvait investir. Prenant un crucifix sur l'autel: « Ceci, qui est l'image de votre maître et du mien, » dit-il, peut bien servir aujourd'hui de sceptre. » Les investitures furent données.

(7) Richard, duc de Cornouailles, frère du roi d'Angleterre Henri II, fut élu par un autre parti.

(8) Depuis que les papes s'étaient arrogé le droit de confirmer l'élection des empereurs, les princes élevés à l'Empire ne prenaient, jusqu'à ce qu'ils eussent été couronnés à Rome, et quoiqu'ils possédassent toute la plénitude de la puissance impériale, que le titre de *rois des Romains*. Il en fut ainsi jusqu'à l'année 1509, que Maximilien Ier. (*Voy.* ce nom) obtint de Jules II, une dispense, en vertu de laquelle ce prince et ses successeurs ont pris le titre d'*empereurs des Romains, élus*. Ainsi, Rodolphe n'ayant pas voulu se rendre à Rome, ne l'a jamais porté. Sa répugnance pour une telle démarche était extrême. Il rappelait à ce sujet la fable suivante: « Je vois bien, disait le renard, que tous les » autres animaux sont allés rendre leurs devoirs au » lion, mais je ne vois pas qu'ils en soient revenus. » De même, poursuivait Rodolphe, je sais qu'un grand nombre d'empereurs et de princes ont fait le voyage de Rome, mais j'en connais peu qui en soient revenus avec honneur. Malgré ce sarcasme, Rodolphe eut toujours soin de ménager la cour de Rome, et il s'en trouva bien.

dement qu'à la demande de Rodolphe lui fit le souverain pontife ; mais il empêcha le clergé de Bohème de prêcher la croisade. Il parvint à gagner le marquis de Bade et les comtes de Fribourg, de Neubourg, et de Montfort, ainsi que Henri, duc de la Basse-Bavière. Sommé de faire hommage pour ses fiefs, il répondit avec dédain, traitant Rodolphe de simple comte de Habsbourg. Une seconde sommation demeura sans réponse : à la troisième, le roi de Bohème envoya l'évêque de Sekau, en qualité d'ambassadeur, à la diète d'Augsbourg ; et son exemple fut suivi par le duc de Bavière. L'évêque harangua l'assemblée avec violence contre le chef de l'Empire. Comme il s'exprimait en latin, Rodolphe, l'interrompant, lui dit : Si vous haranguiez « dans un consistoire, vous pourriez employer la langue latine ; » mais en discourant sur mes droits » et sur ceux des princes de l'Empire, vous ne devez pas vous servir » d'un idiome que ne comprennent » point la plupart de ceux qui vous » entendent. » Toute la diète irritée somm. Ottocare de restituer l'Autriche, la Carinthie et la Carniole qu'il avait usurpées, et de faire hommage pour le reste de ses états. Des ambassadeurs lui furent inutilement envoyés de rechef ; et il viola même les lois des nations, en faisant mettre à mort les hérauts qui lui notifièrent le décret par lequel il fut mis au ban de l'Empire. Rodolphe, résolu d'agir avec vigueur, commença par attaquer le marquis de Bade et les trois comtes. Il les soumit, et se prépara bientôt à diriger toutes ses forces contre Ottocare, prince d'un grand courage, et dont les états s'étendaient des confins de la Bavière aux bords du Raab en Hongrie, et de la Baltique à l'Adriatique. Les états de Rodolphe, peu considérables en eux-mêmes, étaient épars au pied des Alpes, en Souabe et en Alsace, et par conséquent éloignés des lieux qui devaient être le théâtre de la guerre. Quoique l'Empire eût voté des contingents, un grand nombre d'états se dispensèrent de les fournir ; et les mesures sages, mais sévères, que déjà le roi des Romains avait prises pour chasser les bandits, contenir les barons turbulents, et recouvrer les fiefs dont divers princes s'étaient emparés, avaient fait beaucoup de mécontents. Rodolphe tira cependant de puissants secours de l'électeur palatin, de ceux de Saxe et de Brandebourg, du bourgrave de Nuremberg, de la noblesse de Souabe et d'Alsace, et des cantons suisses ; il entama des négociations avec Ladislas, roi de Hongrie, avec Meinhart, comte du Tyrol ; enfin il fut secondé plus puissamment encore par le mécontentement qui agitait tous les états autrichiens. Rodolphe marcha d'abord contre Henri, duc de Bavière, qu'il contraignit à renoncer à l'alliance du roi de Bohème ; et ce succès lui ouvrit l'entrée de l'Autriche. Accompagné de ce même Henri, qui était à la tête d'une nombreuse cavalerie, il traversa la Basse-Bavière, et s'avança sans résistance contre Vienne. Ottocare accourut au secours de cette capitale. La fatigue et le manque de vivres ne permirent pas à ses troupes de passer Drossendorf ; et Rodolphe campa sous les murs de la place. La garnison et les citoyens tinrent cinq semaines. A la fin, la famine et la menace de faire arracher toutes les vignes, excitèrent un soulèvement ; et le gouverneur capitula. Le roi des Romains fit ensuite construire sur

le Danube un pont de bateaux, qui excita l'admiration. Entouré d'ennemis, et abandonné par la noblesse, Ottocare se vit réduit à demander la paix. Il fut stipulé que la sentence d'excommunication fulminée contre lui par l'archevêque de Saltzbourg, serait révoquée; qu'il renoncerait à tout droit sur l'Autriche, la Styrie, la Carinthie, etc.; qu'il ferait hommage entre les mains du chef de l'Empire, et qu'il en recevrait l'investiture pour la Moravie, la Bohême et les autres fiefs qui lui restaient. Une alliance de famille devait avoir lieu entre les deux princes, par le double mariage d'un fils et d'une fille de Rodolphe, avec une fille et le fils d'Ottocare. Forcé de se soumettre à ces conditions humiliantes, le roi de Bohême passa le Danube avec un cortége de noblesse bohémienne. Le roi des Romains le reçut dans son camp, en présence de plusieurs princes de l'Empire. Ottocare ne put cacher le sentiment pénible qu'il éprouvait. Cependant il confirma le traité, fit l'hommage, et reçut l'investiture (9).

(9) On a prétendu que, pour ne pas rendre public l'acte d'humiliation auquel il se soumettait, Ottocare (*V.* ce nom) avait demandé que le roi des Romains fût seul dans sa tente lorsqu'il recevrait l'hommage, et que Rodolphe y avait consenti; mais qu'au milieu de la cérémonie, les rideaux s'étaient levés et avaient laissé voir aux deux armées campées sur l'une et l'autre rive du Danube, le roi de Bohême à genoux, ayant les mains entre celles de son vainqueur. « Cette histoire peu probable ne mériterait pas d'être réfutée, dit M. Coxe, si la plupart des historiens modernes ne l'avaient adoptée. » Frolich, dans un Traité composé exprès, en a démontré la fausseté par les raisonnements suivants: » 1°. Elle est opposée au caractère de modération et » de prudence, si remarquable dans Rodolphe; 2°. » ni les auteurs contemporains, ni même les historiens bohémiens, qui ont montré tant d'animosité » contre cet empereur et tant de partialité pour » Ottocare, ni les annalistes autrichiens et allemands, quoiqu'ils rapportent minutieusement tous » les détails de la cérémonie, ne parlent aucunement » du fait; 3°. Æneas Sylvius (Pie II), qui vivait deux » cents ans après l'époque où l'on suppose que la chose » a eu lieu, est le premier qui l'ait racontée; mais on » a prouvé que cette partie de son Histoire de Bohême est remplie d'allégations fausses et d'erreurs. » (Coxe, *Histoire de la maison d'Autriche.*)

Rodolphe, après son retour, établit sa résidence à Vienne. Il se concilia l'affection de la noblesse, en confirmant ses priviléges, et en lui permettant de relever les châteaux qu'Ottocare avait fait raser: mais voulant récompenser ceux qui avaient suivi ses drapeaux, il imposa de fortes contributions sur ses nouveaux sujets, et demanda un subside au clergé, d'où il résulta beaucoup de mécontentement; et ce fut probablement ce qui porta le roi de Bohême à tenter de recouvrer ce qu'il avait perdu. Il commença par opposer des obstacles à l'exécution du traité. Rodolphe, desirant éviter une rupture, fit partir pour Prague Albert son fils. Ottocare, dissimulant, reçut ce prince honorablement, et s'engagea, par serment, à exécuter tous les articles qui avaient été arrêtés; mais à peine Albert fut-il éloigné, que le roi de Bohême fit prendre le voile à celle de ses filles dont il avait promis la main à un fils de Rodolphe. En même temps il écrivit au roi des Romains une lettre où il lui prodigua les plus sanglants outrages. Le chef de l'Empire répondit avec dignité, et fit tous les préparatifs nécessaires pour soutenir une lutte inévitable. Il tira des secours de l'archevêque de Saltzbourg, et des évêques de Passau et de Ratisbonne, fit des levées d'hommes dans l'Autriche et dans la Styrie, et eut une entrevue avec le roi de Hongrie, Ladislas, avec lequel il conclut une alliance offensive et défensive. Il eut aussi recours aux états de l'Empire; mais il fut trompé dans son attente. Plusieurs princes, gagnés par Ottocare, gardèrent la neutralité, ou bien se déclarèrent contre Rodolphe; et ceux qui exprimèrent l'intention de soutenir sa cause, différèrent de lui en-

voyer leurs contingents. Ottocare, qui durant la paix avait préparé sa vengeance, s'était ligué de nouveau avec Henri, duc de Bavière. Il avait obtenu de la Pologne, de la Bulgarie, de la Poméranie et de Magdebourg, des troupes auxiliaires, et de l'ordre Teutonique des hordes rassemblées sur les rivages de la mer Baltique. Enfin, il s'était fait un parti en Hongrie, et il fomentait le mécontentement de ses anciens sujets. Le roi de Bohème, ayant fait sa jonction avec ses alliés, marcha vers l'Autriche, emporta d'assaut Drossendorf, et investit la forteresse de Laa. Rodolphe attendait avec impatience un corps de troupes qu'Albert, son fils, devait lui amener d'Alsace. Ce corps n'étant pas arrivé à point nommé, le roi des Romains tomba dans le plus grand accablement : mais les habitants de Vienne lui ayant demandé à capituler, cette proposition lui rendit toute son énergie. Il les conjura de ne pas trahir leur souverain, confirma leurs priviléges, et obtint d'eux qu'ils défendraient la place jusqu'à l'extrémité. Vers ce même temps, il fut joint par un renfort qui, tout faible qu'il était, fit renaître l'espoir dans son ame; et, trois jours après, il passa le Danube, et alla jusqu'à Machbegg, sur la Marck, où les Styriens, les Carinthiens et les troupes que lui amena le roi de Hongrie, firent leur jonction avec son armée. Sur-le-champ, il envoya deux mille Hongrois reconnaître l'ennemi. Ottocare leva son camp, et s'avança jusqu'à Jedeusberg, près de Weikendorff, où se trouvait Rodolphe. Des traîtres vinrent alors lui proposer l'assassinat d'Ottocare; il rejeta leur offre avec indignation, en instruisit le roi de Bohème, et lui offrit une réconciliation. Ottocare, se persuadant que l'avis était une ruse, et la proposition une marque de faiblesse, refusa d'entrer en négociation. Rodolphe se disposa donc à soutenir une lutte qui devait décider de son sort. Le 26 août 1278, à la pointe du jour, il range son armée en bataille, ordonnant à ses troupes de former le croissant, et d'attaquer en même temps le front et les flancs de l'ennemi. La mêlée fut sanglante, et Rodolphe fut sur le point de perdre la vie. Plusieurs chevaliers s'étaient engagés à le prendre mort ou vif. Il fit mordre la poussière aux premiers qui se présentèrent ; mais un chevalier thuringien, d'une taille gigantesque, perça au poitrail le cheval du monarque, le blessa lui-même, et le désarçonna. Son casque tomba du coup. Le roi des Romains, que le poids de son armure empêche de se relever, se couvre la tête de son bouclier jusqu'à ce que Berthold Capillar, qui commandait le corps de réserve, se soit fait jour à travers les rangs de l'ennemi. Rodolphe, étant monté sur un autre cheval, revient à la charge avec une nouvelle ardeur ; et ses troupes, animées par sa présence et ses efforts, remportent la victoire. Ottocare, quoiqu'il eût vu la déroute totale de ses troupes, ne voulut point faire retraite. Après avoir signalé sa valeur par des faits incroyables, il fut enveloppé, démonté, dépouillé de son armure, et tué par des seigneurs autrichiens et styriens, dont il avait fait mettre à mort les parents. Rodolphe s'empara de la Moravie, et pénétra dans la Bohème à la demande de Cunégonde, mère de Venceslas, fils du feu roi ; il prit sous sa protection ce jeune prince, et ses états. Othon, marquis de Brandebourg, et neveu d'Ottocare, s'étant avancé

à la tête d'une armée nombreuse, s'assura de la personne de Venceslas, et marcha contre le roi des Romains, qui, affaibli par le départ des Hongrois qu'il avait congédiés, écouta les propositions de paix qui lui furent faites. On lui abandonna les provinces autrichiennes: Venceslas fut reconnu roi de Bohème, et la régence fut déférée à Othon. Agnès, fille d'Ottocare, devait épouser Rodolphe, second fils du roi des Romains, dont les filles Judith et Hedwige furent promises, l'une au roi de Bohème, et l'autre à Othon-le-Bref, frère du marquis de Brandebourg. Délivré de ses ennemis les plus formidables, Rodolphe s'occupa principalement de garantir à sa maison la possession des états autrichiens; mais ce ne fut pas sans peine qu'il y parvint. Il paraît que la mort de Grégoire X, et la succession rapide de trois souverains pontifes, qui eut lieu dans l'espace de dix mois (10), le portèrent à tenter de faire revivre l'autorité impériale en Italie. Il somma, par des commissaires, les villes de Toscane de lui faire hommage. Peu d'entre elles y consentirent. La chaire de saint Pierre était alors remplie par Nicolas III, qui, à de grands talents, joignait beaucoup de fermeté et de zèle pour l'extension de l'autorité pontificale. Il accusa Rodolphe d'avoir violé la capitulation impériale; et il le menaça de l'excommunication s'il n'accomplissait le vœu qu'il avait fait de combattre les infidèles. Le roi des Romains, alors engagé dans la seconde guerre de Bohème, désavoua ses commissaires, et garantit au pape les provinces qu'il possédait : en reconnaissance de ce prompt acquiescement à ses vœux, Nicolas proposa un accommodement, en conséquence duquel Rodolphe fit de nouveaux efforts pour rendre toute sa force à l'autorité impériale en Toscane, mais toujours sans succès. Dès la première année de son règne, le roi des Romains s'était appliqué à rétablir la tranquillité intérieure de l'empire. Les guerres de Bohème l'avaient forcé d'interrompre ce grand ouvrage, qu'il reprit ensuite avec une nouvelle ardeur. Il engagea tous les membres du corps germanique à ne pas décider à la pointe de l'épée leurs différends, mais à s'en rapporter à des arbitres. Le point le plus important était d'assurer l'exécution des lois qui défendaient d'élever et d'entretenir des forteresses particulières. Rodolphe ne fut point arrêté par la difficulté de l'entreprise. Convaincu que la paix publique serait peu durable, s'il n'usait de la plus extrême rigueur, il condamna à mort vingt-neuf seigneurs des premières maisons de la Thuringe, et répondit aux sollicitations qui furent faites en leur faveur: « Ce ne sont point des no-
» bles, ce sont d'exécrables voleurs,
» ceux qui oppriment le pauvre, et
» troublent la paix publique. La vraie
» noblesse est loyale et juste; elle
» n'offense personne, et ne fait au-
» cune injure. » Enfin il fit raser soixante-dix châteaux ou places-fortes, qui étaient de véritables repaires de brigands. Il ne mit pas moins de zèle à faire restituer les fiefs dont divers princes s'étaient emparés. Philippe, comte de Savoie, possédait dans l'Helvétie plusieurs fiefs démembrés de l'Empire : Rodolphe les réclama, et, sur le refus du comte, il entra à main armée

(10) Innocent V, Adrien V et Jean XXI.

dans ses possessions. Il y eut, près de Morat, une action très-chaude, où la vie du roi des Romains fut de nouveau exposée au plus grand danger. Démonté, et entouré d'un grand nombre d'ennemis, il s'élança dans le lac, saisit une branche d'arbre d'une main, et se défendit de l'autre, jusqu'à ce que les siens fussent venus à son secours. Le comte de Hohenberg, beau-frère de Rodolphe, qui lui remit le commandement de ses troupes, ayant pris Morat, s'avança jusqu'à Payerne: mais tout fut concilié par l'intervention du pape, Martin IV. Le comte de Savoie abandonna Morat, Payerne et Gumminen. Rodolphe tourna ensuite ses armes contre les comtes de Bourgogne, qui avaient cessé de reconnaître les droits de l'Empire, et avaient fait hommage au roi de France. Après avoir forcé le comte de Montbéliard à restituer Porentrui à l'évêque de Bâle, il attaqua Othon, comte palatin de Bourgogne, entra dans cette province avec une armée, et mit le siége devant Besançon. Là les ambassadeurs de Philippe-le-Bel vinrent lui déclarer que, s'il ne retirait ses troupes, leur maître marcherait contre lui. » Annoncez à votre maître, » leur répondit Rodolphe, que nous » l'attendons; il reconnaîtra que nous » ne sommes point ici pour nous li- » vrer aux plaisirs, mais pour dic- » ter la loi à la pointe de l'épée. » Ayant communiqué son ardeur à ses troupes, il contraignit Othon à rompre ses liaisons avec la France. Le comte de Bourgogne se rendit à Bâle, fit hommage entre les mains du roi des Romains, et reçut l'investiture des fiefs qu'il possédait. Les mesures vigoureuses que Rodolphe avait prises pour rétablir la paix publique, ayant excité le mécontentement de plusieurs barons, un homme de basse extraction, nommé Tile Kolup, tenta de le mettre à profit, en se faisant passer pour Frédéric II. Quelque grossière que fût l'imposture, cet homme eut bientôt un grand nombre de partisans. Il convoqua une diète, requit Rodolphe d'abdiquer, et même il réunit assez de troupes pour assiéger Colmar. Le roi des Romains méprisa d'abord l'imposteur; mais, le voyant soutenu par plusieurs princes de l'Empire, et de plus ayant reconnu que les provinces situées sur le Rhin étaient disposées à le favoriser, il marcha contre lui, le poursuivit jusqu'à Wetzlaer, attaqua cette ville, et contraignit les habitants à lui livrer le faux empereur, qu'il fit mettre à mort. Voulant étendre en Suisse sa propre influence, Rodolphe résolut de s'emparer de Berne, qui, durant l'interrègne, s'était mise sous la protection des princes de la maison de Savoie. Sous prétexte que les habitants avaient secouru ces princes et maltraité les Juifs, qui étaient contribuables de l'Empire, le roi des Romains conduisit contre eux une armée de trente mille hommes: mais ce monarque, qui avait anéanti le redoutable Ottocare, et humilié l'orgueil des puissantes maisons de Bourgogne et de Savoie, fut contraint de céder à la fermeté d'une république naissante. Pendant ce temps Othon de Brandebourg ayant abusé de la régence du royaume de Bohême, au point de tenir enfermés le jeune roi Venceslas et sa mère, les Bohémiens s'adressèrent à Rodolphe, qui ordonna que le jeune prince jouît de toute sa liberté. Othon ne voulut souscrire à cette décision qu'après avoir arraché la promesse qu'il lui serait compté une somme de quinze mille marcs d'argent, jusqu'à l'acquit de

laquelle il devait retenir plusieurs places-fortes. La condition ayant été remplie, la liberté fut rendue à Venceslas, qu'on pressa de rompre un traité qui avait été conclu avec Othon. Ne voulant pas violer une promesse solennelle, le roi de Bohème en appela au chef suprême de l'Empire; la cause fut renvoyée par Rodolphe aux princes et états, qui annulèrent le traité, comme illégal et forcé. Peu de temps après, le roi des Romains se rendit à Égra, et promit de nouveau Judith sa fille à Venceslas, auquel il restitua la Moravie. Pliant alors, sous le poids de l'âge, Rodolphe desira faire placer la couronne impériale sur la tête d'Albert, le seul fils qui lui restât. A cet effet, il convoqua, en mai 1291, une diète à Francfort; espérant que les services qu'il avait rendus à l'Allemagne, engageraient les électeurs à ne point abandonner la coutume, suivie presque invariablement, de laisser la dignité impériale dans la même maison: mais ils le refusèrent, sous prétexte qu'il ne pouvait y avoir en même temps deux rois des Romains. Il leur représenta vainement le danger d'un interrègne: tous remirent la nomination à une autre diète. Rodolphe en ressentit un chagrin très-vif, qu'il tenta de dissiper en voyageant dans ses états héréditaires. Il passa quelques jours à Bâle et à Strasbourg, au milieu de sa famille et des compagnons de ses premiers exploits. Il se disposait à se rendre en Autriche: les médecins l'invitèrent à prendre du repos à cause de sa faiblesse. « Laissez-moi, leur dit-il, » aller à Spire, visiter les monar» ques mes prédécesseurs. » Il descendit le Rhin; mais il ne lui fut pas possible de passer Germesheim. Ses derniers moments furent remplis par des actes de piété; il mourut, le 15 juillet 1291, dans la soixante-treizième année de son âge, et la dix-neuvième de son règne. Son corps fut transféré à Spire, et déposé dans le tombeau des empereurs.—Rodolphe avait près de sept pieds de haut, la taille déliée, la tête petite, le nez grand et aquilin, le teint pâle: il était presque chauve. Ses manières étaient séduisantes, et il portait au plus haut degré l'art de la persuasion. Il était simple en ses vêtements, et il avait une dévotion éclairée. Sujet, naturellement, à l'emportement et à la colère, il se corrigea de ce défaut en avançant en âge. Le pouvoir ne changea pas ses inclinations bienveillantes. Il était d'un accès facile, même pour les gens du plus bas étage. Des soldats, un jour, écartaient de lui des pauvres. « Laissez-les approcher, dit» il; je n'ai pas été nommé chef de » l'Empire pour être séquestré du » reste des hommes. » Élevé dans les camps, et livré constamment aux travaux de la vie militaire, ce prince n'eut pas assez de loisir pour cultiver les lettres. Cependant il témoigna toujours qu'il faisait cas des sciences et des arts, ainsi que de ceux qui les professaient. La dignité impériale avait été avilie: les efforts et la sagesse de Rodolphe lui rendirent son éclat. L'ordre et la tranquillité prirent la place de l'anarchie et de l'agitation. Personne n'a plus fait pour sa propre famille que cet empereur pour la sienne. Ses états figuraient à peine sur la carte de l'Europe; et cependant il parvint, par son courage, par ses talents et sa persévérance, à jeter les fondements de cette puissance colossale, que les princes de sa maison ont possédée dans la suite. Si l'on examine la situation où était l'Allemagne lorsqu'il monta sur le

trône impérial, et celle où il laissa cette vaste contrée; si l'on oppose ses actions à la faiblesse de ses moyens; si l'on considère sa rare prudence, son habileté, son ardeur pour la gloire des armes, et cependant son amour pour la paix, sa modération dans la prospérité, ses grands talents dans l'art de gouverner, et enfin les qualités aimables qui le distinguaient comme homme; on doit le compter au nombre des meilleurs et des plus grands princes qui aient porté la couronne. Rodolphe s'était marié deux fois; et il est la tige de toutes les maisons souveraines de l'Europe, existantes au milieu du XVIIIe. siècle[1]. Sa première femme était, avons-nous dit, Gertrude de Hohenberg. Cette princesse, lorsque son époux fut parvenu à l'Empire, changea, selon une coutume assez généralement suivie alors, son nom en celui d'Anne. Elle mourut en 1281. Rodolphe en eut un grand nombre d'enfants. Ceux de ses fils qui parvinrent à l'âge viril, furent Albert (*V.* ce nom), qui fut empereur, Hartman, qui se noya dans le Rhin, et Rodolphe, qui avait épousé Agnès, fille d'Ottocare, et mourut en 1290. Les filles furent Mathilde, qui épousa Louis-le-Sévère, comte palatin de Bavière; Agnès, qui eut pour époux Albert, duc de Saxe; Hedwige, qui épousa Othon-le-Bref, margrave de Brandebourg; Catherine, mariée à Othun de Bavière; Clémence, qui épousa Charles Martel, prince de Naples et prétendant à la couronne de Hongrie; Judith, qui eut pour mari le roi de Bohème, Venceslas IV; Euphémie, qui se fit religieuse. Rodolphe avait soixante-quatre ans, lorsqu'il épousa Agnès de Bourgogne, qui n'en avait que quatorze: il n'en eut point d'enfants. L'Histoire de ce prince n'a été bien éclaircie que dans le recueil publié en 1772, par l'abbé de Saint-Blaise (*V.* GERBERT, XVII, 181): on peut aussi consulter avec fruit les divers ouvrages et dissertations cités par Haller, dans sa *Bibliot. de l'Hist. suisse*, tom. 2, n°. 1886 à 1936. H—BY.

RODOLPHE II, empereur, fils de Maximilien II (*V.* ce nom), et de Marie d'Autriche, fille de Charles-Quint, naquit à Vienne, le 18 juillet 1552. Sa mère lui inspira un zèle ardent pour le catholicisme; et ses sentiments religieux acquirent une nouvelle force en Espagne, où, de même que l'archiduc Ernest, son frère, il fut élevé sous les yeux de Philippe II, qui, n'ayant alors qu'une fille, se proposait de l'unir à un prince de la branche allemande de sa famille. A la mort de son père (1576), Rodolphe, qui avait été couronné roi de Hongrie (1572), de Bohème et des Romains (1575), monta sur le trône de l'Empire et des royaumes que nous venons de nommer. A ces états, il joignit l'Autriche, ses frères n'ayant eu que des apanages; et ce fut la première fois que le droit de primogéniture fut reconnu dans l'archiduché; mais on ignore de quelle manière il y a été établi. Par malheur pour Rodolphe, son prédécesseur ne lui avait laissé que l'alternative d'une tolérance tacite, ou d'une intolérance déclarée. Quoique Maximilien II eût interdit aux bourgeois de ses états l'exercice du culte réformé, il avait souffert, sur la fin de son règne, que ceux de

(12) C'est la réflexion du P. Barre, qui a calculé que Louis XV descendait de Rodolphe d'Habsbourg, de plus de cinquante manières (Voy. le *Journ. des savants*, mars 1752, p. 171). A ce compte, le duc de Bordeaux en descendrait de plus de cent manières.

Vienne assistassent au service divin selon le rite luthérien, lorsqu'on le célébrait pour des seigneurs, conformément au droit qui leur était accordé. Ce même prince n'en avait pas non plus défendu la célébration dans les maisons particulières, et il n'empêchait pas les Viennois de se rendre dans les temples protestants des villages voisins. Cette condescendance avait donné aux religionnaires la prépondérance dans l'assemblée des états; et ils en avaient exclu, à force d'outrages, un grand nombre de catholiques. Ils s'étaient emparés d'un grand nombre de places de l'administration et de la magistrature; et leurs prédicateurs se permettaient souvent des imputations aussi odieuses que mal fondées, contre le clergé de la communion romaine. Maximilien II, quelque tolérant qu'il fût, avait jugé nécessaire d'interposer son autorité; et l'un de ses derniers actes avait été de prononcer contre Opitz, le plus violent des prédicateurs luthériens, une sentence de suspension, dont la mort de ce prince avait arrêté l'exécution. Rodolphe II confirma les priviléges que son père avait accordés aux protestants de l'ordre équestre; mais il contraignit ceux qui faisaient leur résidence à Vienne, de se rassembler, pour le service divin, dans un lieu qui ne pouvait contenir qu'eux; défendant aux bourgeois des villes, de fréquenter les temples des réformés. En même temps il destitua Opitz, et deux de ses plus zélés coopérateurs; et il ordonna qu'à l'avenir aucun ministre n'entrerait en fonctions qu'après avoir obtenu l'autorisation du prince. Les états refusèrent de se conformer à ces défenses; ce qui fournit à Rodolphe un motif de prendre des mesures rigoureuses. Il bannit de ses états les prédicateurs destitués, et interdit dans les villes royales, et particulièrement à Vienne, l'exercice du culte réformé. Enfin, par d'autres réglements qu'il serait trop long de spécifier, il rendit au culte catholique la supériorité dans ses états. Quelques révoltes éclatèrent; mais elles furent comprimées. Les querelles de religion ne troublaient pas moins l'Empire que l'Autriche. La ville d'Aix-la-Chapelle avait été considérée comme catholique, et il s'y était retiré beaucoup de protestants chassés des Pays-Bas. Leur nombre s'étant accru, ils avaient demandé le libre exercice de leur culte, à la diète d'Augsbourg; et sur le refus qu'on leur fit essuyer, ils avaient ouvert des temples (1580). Les magistrats étaient, les uns catholiques, les autres protestants. Les premiers s'adressèrent à l'empereur, qui chargea le duc de Juliers et l'évêque de Liége, de prendre connaissance des faits, et de rétablir tout sur l'ancien pied, sentence qui ne put être exécutée qu'au bout de cinq ans. Des troubles du même genre se manifestèrent tant à Cologne qu'à Strasbourg; et l'on eut beaucoup de peine à y maintenir le catholicisme. Rodolphe, en prenant sa résidence à Prague, se concilia l'affection de ses sujets de Bohême, qui depuis long-temps n'avaient joui que rarement de la présence de leurs souverains. En conséquence, ils lui fournirent de grands secours pour combattre les Turcs: mais la prétendue réforme ne tarda pas à détruire cette heureuse harmonie. Ce fut en vain qu'il défendit aux luthériens et aux calvinistes de tenir des assemblées; qu'il les déclara inhabiles à exercer des fonc-

tions publiques; qu'il supprima leurs écoles, et ferma tous leurs temples. De peur que les protestants ne feignissent d'être de la communion des Calixtins, il restreignit les priviléges accordés à ces derniers : et il songea même à les ramener entièrement à la doctrine de l'Église romaine. Un de ses premiers soins avait été de mettre la Hongrie à couvert des incursions des Turcs. Pour éviter les frais énormes qu'entraînait l'entretien des places-fortes de la Croatie, il céda, pour le tenir comme fief de l'Empire, le territoire sur lequel elles étaient construites, à Charles, duc de Styrie, son oncle, qui, par le voisinage de ses possessions, devait pourvoir plus efficacement à la conservation de cette contrée. Charles la partagea en un grand nombre de fiefs, qu'il conféra à des aventuriers de toutes les nations. Cet établissement, qui s'étendit par degrés le long des frontières de l'Esclavonie et de la Croatie, arrêta les incursions des Turcs, et fournit cette milice qui, sous le nom de Croates et de Pandoures, a long-temps répandu la terreur en Europe. Des chrétiens, qui s'étaient retirés des provinces conquises par les Othomans, avaient obtenu des princes autrichiens un asile a Clissa, dans la Dalmatie, à condition qu'ils seraient perpétuellement armés contre les infidèles. Cette migration leur fit donner le nom d'Uscoques, qui, dans la langue du pays, signifie des hommes errants. Chassés de nouveau par les Turcs, ils trouvèrent un refuge dans la Croatie. Leur nombre s'étant accru par la jonction de divers bandits, ils ne bornèrent plus leurs courses à la terre, et se firent pirates. Les Turcs furent ceux qui souffrirent le plus de leurs agressions. Malgré la trève que Maximilien II avait conclue avec le sultan, et que Rodolphe avait renouvelée en 1584 et 1591, les frontières des deux états avaient été constamment insultées par des partis, de l'une ou de l'autre nation. Les deux cours n'avaient considéré ces excès que comme les effets d'une effervescence qu'on ne pouvait contenir. Cependant les attaques continuelles des Uscoques ne purent être vues plus long-temps avec indifférence par les Turcs; et ils rompirent la trève. Le pacha de Bosnie fit une irruption dans la Croatie (1591), et prit Wibitz et Petrinia. Ayant eu de plus grandes forces à sa disposition, l'année suivante, il assiégea Sisseg. Les Autrichiens attaquèrent les Turcs, et les mirent en déroute. Les infidèles laissèrent sur le champ de bataille douze mille hommes, au nombre desquels furent le pacha lui-même et un neveu d'Amurat III (*V.* ce nom). Irrité de cette défaite, le sultan publia une déclaration de guerre en forme; et des hordes nombreuses se répandirent dans la Hongrie et dans la Croatie. Après deux années, durant lesquelles les succès furent divers, les Turcs eurent l'avantage par la prise de Sisseg et de Raab. La défection du prince de Transsylvanie, qui se détacha du parti des Othomans, fit prendre ensuite un aspect plus favorable aux affaires des Autrichiens. Ce prince était Sigismond Battori (*V.* Battori), qui possédait aussi une partie de la Hongrie, et la Moldavie et la Valakie, dont les hospodars s'étaient soumis à son autorité. Il conclut avec l'Autriche une alliance offensive, reçut la Toison-d'or, et fut reconnu prince de l'Empire. L'alliance fut cimentée par le mariage de Sigismond, et de Christine, fille de Charles, duc de

Styrie. Le prince de Transsylvanie défit le grand-visir Sinan Pacha (1595), et repoussa les Turcs vers Constantinople. Cette diversion procura des succès aux Autrichiens en Hongrie : ils reprirent Gran et Viszgrade ; mais furieux de ce revers, Mahomet III fils et successeur d'Amurath, se mit à la tête de ses troupes, entra en Hongrie, prit Agria (1596), et défit les troupes autrichiennes qui étaient sous le commandement de l'archiduc Maximilien. Cette année fut mémorable par la cession de la Transsylvanie faite à Rodolphe II, par Sigismond, qui la reprit ensuite, et finit par abdiquer en faveur d'André, cardinal-évêque de Warmie, pour se retirer en Pologne. Le nouveau prince ne jouit pas long-temps d'une souveraineté si précaire. Michel, vaïvode Valaque, ayant été gagné par la cour impériale, joignit ses forces à celles des Autrichiens, à l'effet d'expulser André, qui fut tué dans sa fuite. Michel alors tenta de s'emparer de la principauté; mais il eut le dessous dans la lutte qu'il fut obligé de soutenir contre Basta (*V.* ce nom), général de l'empereur. Profitant de ces dissensions, Sigismond reparut dans la Transsylvanie. Michel se réunit à Basta, pour le combattre; et Sigismond fut défait. Pour prévenir une nouvelle contestation au sujet de la Transsylvanie, Basta fit assassiner Michel. Deux ans après, Sigismond renonça, pour la troisième fois, à sa principauté, et se retira en Bohême, où il mourut, en 1613. Basta prit possession de la Transsylvanie, reçut le serment des habitants, et confirma tous leurs priviléges, au nom de Rodolphe II. L'administration despotique de ce général ayant porté les Transsylvains à la révolte, ils trouvèrent un chef dans Moïse Tékély, qui, après s'être opposé vainement à l'établissement du gouverneur autrichien, avait cherché, avec d'autres magnats, un refuge chez les Turcs. Soutenu par des corps de troupes othomanes et de Tartares, Tékély rentra dans sa patrie, où il réunit un grand nombre de partisans. S'étant rendu maître de la capitale et des provinces voisines, il fut proclamé prince de Transsylvanie. Son règne ne dura guère plus que celui de son prédécesseur. Avant d'avoir pu expulser les Allemands, il fut vaincu par le nouveau vaïvode de Valakie, et tué dans le combat (1603). Ses partisans se dispersèrent, et Basta se remit en possession de la principauté. — Dans le temps où ces révolutions s'opéraient en Transsylvanie, la Hongrie était un théâtre où les Autrichiens et les Turcs s'épuisaient inutilement à combattre. Rodolphe avait, depuis long-temps, perdu la confiance des Hongrois. Contre la coutume de ses prédécesseurs, il n'avait jamais assisté aux diètes; il avait négligé de conférer les grands offices, ou bien il y avait nommé des étrangers; il recevait avec indifférence, ou avec mépris, les plaintes qu'on lui adressait, et, tandis que les troupes allemandes dévastaient le pays, l'empereur faisait publier les édits les plus sévères contre les religionnaires. La ville de Cassovie fut particulièrement exposée à ces rigueurs. Le mécontentement général fut augmenté par l'impunité avec laquelle Rodolphe souffrit que ses généraux pillassent les magistrats, sur la bienveillance desquels reposait la tranquillité publique, et par la réclamation qu'il fit de plusieurs terres que les

seigneurs s'étaient appropriées durant les troubles. Etienne Botskaï, oncle de Sigismond Battori, et premier magnat de la Haute-Hongrie, se rendit à Prague, pour représenter la situation déplorable du pays; mais il ne put être admis en la présence de Rodolphe. Ce ne fut pas sans peine qu'il obtint audience des ministres, et il se vit exposé aux insultes des courtisans. Une telle conduite ne pouvait qu'irriter un homme d'un si haut rang, qui d'ailleurs avait de l'ambition, et beaucoup de talent pour la guerre. Son courroux s'enflamma, lorsqu'à son retour il apprit que ses terres avaient été ravagées par ordre du gouverneur. Ses injures particulières se joignant aux griefs de la nation, il se révolta. Il appela ses concitoyens aux armes, et le soulèvement devint général en Hongrie. Plusieurs heiduques au service de l'empereur, passèrent du côté de Botskaï, qui bientôt servit à la tête d'un corps de troupes suffisant pour mettre à contribution les partisans de l'Autriche. A la première nouvelle de cette révolte, Belgioïoso, gouverneur autrichien, rassemble des troupes, et marche contre le magnat; mais ses heiduques s'étant réunis à leurs camarades, les Allemands furent battus, et les insurgés en firent un grand carnage. Les habitants de Cassovie, encouragés par ce succès, chassèrent les troupes impériales, et reçurent Botskaï. Basta, étant accouru de la Transsylvanie, joignit ses forces à celles de Belgioïoso, et mit le siége devant cette ville. Le manque de vivres, et l'approche de l'ennemi, le contraignirent à se retirer. Les troubles de la Transsylvanie, suscités de même par les protestants, concoururent aux succès de Botskaï. Après la mort de Tékély, ce pays fut en proie à tous les maux réunis. Toute trace d'industrie disparut de ces plaines et de ces montagnes naguère si fertiles; les villes et les villages n'offrirent plus que ruine, désolation; et la peste enleva un grand nombre de ceux qu'avaient respectés la guerre et la famine (Sacy, *Histoire de Hongrie*, t. II, p. 154). Les Transsylvains cherchèrent un terme à tant de maux, en appelant Botskaï, qui vola à leur secours. Secondé par une armée othomane qu'Achmet I[er]. avait envoyée dans la Transsylvanie, il chassa les Autrichiens, et fut solennellement proclamé roi. A son retour en Hongrie, il fut reçu par l'armée turque, dans la plaine de Rakoz, avec tous les honneurs de la royauté. Le sultan lui envoya une masse d'armes, un sabre et un étendard; et le grand-vizir le proclama roi de Hongrie, en lui posant sur la tête un diadême (10 août 1605). Mais Botskaï avait trop de prudence et de désintéressement pour accepter une couronne qui ne devait être déférée que du libre consentement des magnats. Il déclara qu'il recevait les honneurs qui lui étaient décernés, comme le gage des secours que sa Hautesse lui prêterait pour recouvrer les droits de ses concitoyens opprimés. Avant la fin de la campagne, il fut maître de la Haute-Hongrie, et s'avança presque jusqu'aux vallées de Presbourg. Les Turcs soumirent Gran, Viegrade et Novigrade. Enfin, les partisans de Botskaï menacèrent les frontières de l'Autriche et de la Styrie, et pénétrèrent dans la Moravie, jusqu'à peu de distance de Brunn. Telle était la situation des affaires dans un royaume pour la possession duquel, depuis quatre-vingts ans, la maison

d'Autriche épuisait ses finances et versait le sang de ses sujets. L'insouciance de Rodolphe, au milieu de tant de calamités, provenait d'un changement qui s'était insensiblement opéré en lui. Son amour pour les sciences lui avait fait appeler à sa cour, le célèbre Tycho-Brahé (*V.* ce nom, V, 472), qui, malgré ses connaissances réelles, n'était que trop attaché aux rêveries de l'astrologie judiciaire et de l'alchimie. Ses pronostics persuadèrent à Rodolphe que ses jours seraient mis en danger par un prince de son sang. Cette prédiction accrut la défiance naturelle de l'empereur, et concourut de plus en plus à lui faire perdre son affection pour les personnes de sa famille. Pour ne pas augmenter le nombre de ses ennemis imaginaires, il éluda les propositions de mariage qui lui furent faites de toutes parts; et même il s'efforça d'empêcher ses frères de se marier. La terreur s'imprima si fortement dans son ame, que jamais il ne se montrait en public. Pour passer de ses appartements dans ses jardins ou ailleurs, sans craindre d'être assassiné, il avait fait construire des galeries couvertes. Dans le dessein d'écarter de son esprit superstitieux et faible l'effroi qui l'agitait, il s'entourait d'astrologues, de chimistes, de peintres, de tourneurs, de graveurs, de mécaniciens, ou bien parcourait ses jardins botaniques, ses cabinets d'histoire naturelle et ses galeries d'antiques. Il devint hypocondriaque, impatient et colère jusqu'à la frénésie; jamais il ne donnait audience aux ambassadeurs étrangers: il chassait même ses ministres de sa présence; mais aussi, il les délivrait de toute crainte sur leur gestion, en refusant de recevoir les plaintes de ses sujets. Nous avons, à l'article Mathias (*Voyez* ce nom, XXVII, 440), retracé les démêlés de ce prince avec Rodolphe, son frère, et la manière dont il lui enleva la Hongrie et l'Autriche. Nous montrerons aussi comment il lui ravit la couronne de Bohème; mais nous devons auparavant continuer l'analyse des principaux événements du règne de Rodolphe II, comme empereur. Jean-Guillaume, duc de Clèves, de Juliers et de Berg, étant mort sans postérité, le fils aîné de l'electeur de Brandebourg, le fils du comte palatin de Neubourg, le duc de Deux-Ponts, Charles d'Autriche, margrave du Burgau (ces deux derniers renoncèrent bientôt à leurs droits), et les deux chefs des branches de la maison de Saxe, réclamèrent sa succession. L'électeur de Brandebourg et les princes palatins firent entrer des troupes dans les états qui formaient l'objet de la contestation; et tout annonçait entre eux des hostilités prochaines. L'électeur de Saxe s'étant adressé à l'empereur, en reçut l'assurance qu'il favoriserait ses prétentions. En même temps, Rodolphe déclara, par un édit, que la succession devait être mise en séquestre. Il ordonna aux deux princes d'évacuer les places dont ils s'étaient emparés; et il somma les prétendants de comparaître devant son tribunal, dans quatre mois. L'électeur de Brandebourg, et le prince palatin, craignant que l'empereur ne voulût s'adjuger la succession, s'empressèrent de régler leur différend. Ils conclurent, à Dortmund, un traité, par lequel ils convinrent de participer également à l'administration du pays, et de réunir leurs forces contre quiconque voudrait s'en saisir.

L'empereur cassa ce traité, et enjoignit aux états et aux habitants d'attendre, pour reconnaître aucun des prétendants, qu'il eût prononcé sa sentence. Il chargea son cousin, l'archiduc Léopold, évêque de Strasbourg et de Passau, d'aller prendre l'administration du pays. Léopold fut reçu dans Juliers, par un parti opposé aux deux princes; et il déclara la mise en séquestre. Cette déclaration changea la nature de la contestation qui, d'une question de droit, devint une querelle, où la religion et la politique furent également intéressées, et qui réunit tout le corps des religionnaires contre les catholiques. Les protestants d'Allemagne furent soutenus par diverses puissances étrangères; surtout par le roi de France Henri IV (*V.* ce nom), qui les pressa de se déclarer contre la maison d'Autriche. Ils appréhendèrent toutefois de se donner de la sorte un chef plus redoutable que Rodolphe. Cependant l'empereur leur ayant inspiré de nouvelles craintes, ils se rassemblèrent à Halle en Saxe, et y conclurent leur célèbre traité d'union, dite évangélique. Henri IV leur envoya un ambassadeur; et ils conclurent une alliance avec ce prince, qui devait leur fournir un secours de dix mille hommes. Ils firent réclamer la coopération de l'Angleterre, du Danemark et de Venise: ils obtinrent le concours des Provinces-unies, et tentèrent envain de gagner l'électeur de Saxe, dont Rodolphe récompensa la fidélité en lui accordant l'investiture des duchés de Clèves, de Juliers et de Berg. Les princes et les états catholiques n'avaient pas vu avec indifférence l'accroissement de l'union évangélique. Vers le milieu de 1609, il s'était fait, entre le duc de Bavière et les évêques de Wurtzbourg, de Passau, de Constance, d'Augsbourg, de Ratisbonne et d'autres prélats, une confédération à laquelle les trois électeurs ecclésiastiques accédèrent. Le duc de Bavière déclara que la faiblesse et l'incapacité de Rodolphe ne permettaient ni de le consulter ni de lui laisser la nomination du chef de la confédération. Ce monarque, constamment renfermé dans son palais, était toujours en mésintelligence avec Mathias. Les autres membres de sa famille n'avaient la puissance ni les talents nécessaires pour résister au torrent; et la cour d'Espagne restait dans la plus inconcevable indifférence. Mais la ruine à laquelle la maison d'Autriche et le parti catholique semblaient ne pouvoir échapper, fut prévenue par un de ces événements qui se jouent de toute prudence humaine. Henri IV, au moment où il se disposait à se mettre à la tête de son armée, périt de la main de Ravaillac; et, avec lui, tomba le vaste projet qu'il mûrissait depuis de longues années. Les religionnaires furent atterrés à la nouvelle de cet attentat. Quoique soutenus par les Français et les Hollandais, leurs efforts se bornèrent à l'occupation de l'Alsace et à la prise de Juliers. Les catholiques, que la mort de Henri IV encouragea autant qu'elle accabla leurs antagonistes, rassemblèrent leurs forces avec un redoublement de zèle. Rodolphe, qui avait levé des troupes dans le diocèse de Passau, ordonna au duc de Bavière de chasser de l'Alsace les Protestants, et de mettre de nouveau en séquestre la succession du duc de Clèves: mais les malheurs passés forcèrent les deux partis à user de modération. Les religionnaires furent contents

d'avoir atteint leur objet principal; et les catholiques ne voulurent pas recommencer la guerre civile, uniquement pour satisfaire le ressentiment ou favoriser les intérêts de l'empereur. Le duc de Bavière négligea l'ordre qu'il avait reçu, et conclut, avec les Protestants, un traité par lequel ceux-ci s'engagèrent à évacuer l'Alsace, et à réparer les dommages causés par leurs troupes. La décision du point capital de la contestation fut laissée en suspens, par la déclaration qu'on prendrait, de chaque côté, la part qu'on jugerait la plus convenable à l'accommodement qui se ferait pour la succession de Juliers. Les humiliations dont Mathias avait accablé Rodolphe, étaient de nature à n'être pas oubliées : aussi ce monarque en était-il continuellement occupé; et tous les efforts des autres princes autrichiens, à ce sujet, ne parvinrent qu'à opérer une réconciliation apparente et passagère. Mathias feignit de s'humilier devant son frère, et consentit à tenir de lui, à titre de fiefs, les états qu'il lui avait enlevés. Rodolphe s'engagea, en retour, à rendre son amitié à Mathias, et à licencier les seize mille hommes qu'il avait fait lever dans l'évêché de Passau. L'empereur n'avait accédé à cet accommodement que pour tromper la vigilance de Mathias. Il affecta d'exécuter la convention, et ordonna le licenciement qu'il avait promis; mais il ne fit pas payer la solde aux troupes. Celles-ci, conduites par Ramée, qu'elles s'étaient donné pour chef, fondirent sur la Haute-Autriche (1610), et, après avoir commis toutes sortes d'excès, pénètrèrent dans la Bohème, où elles furent jointes par l'archiduc Léopold, que Rodolphe avait chargé de sa vengeance. L'alarme se répandit dans tout le royaume. L'empereur protesta que l'irruption s'était faite sans qu'il en eût connaissance, et envoya un héraut sommer Léopold de se retirer. Léopold, pour ne point exciter contre lui des soupçons, renvoya le héraut à Ramée : celui-ci répondit qu'il concerterait un accommodement avec les habitants de Prague, qui avaient couru aux armes; et il publia un manifeste, par lequel il annonçait qu'il venait défendre Rodolphe et ses états contre toute violence qu'on voudrait lui faire. Les états demandèrent une explication; et Léopold, qui était venu visiter l'empereur, leur donna une réponse satisfaisante. L'archiduc alla ensuite au camp, comme pour y prendre des instructions. A son retour, il dit que les troupes se retireraient si les états voulaient garantir qu'elles ne seraient point attaquées dans leur marche. La proposition fut acceptée, et la bonne intelligence parut rétablie. Les citoyens étaient dans la sécurité, lorsque le lendemain, à la pointe du jour, les troupes se saisissent d'une des portes, et s'emparent de la petite ville. Elles tentèrent ensuite de se rendre maîtresses de cette partie de Prague, qui est sur le bord occidental de la Moldau. L'empereur, qui jusque-là n'avait pas agi, crut pouvoir dévoiler ses projets. Il pressa les états de joindre leurs forces à celles de l'archiduc. N'ayant pu les y porter, il fournit à Léopold cinq pièces d'artillerie, que l'on plaça sur une éminence qui commandait la ville vieille. Les états eurent alors recours à Mathias, et demandèrent des secours aux Moraves. Ils ordonnèrent des levées de troupes, qui bientôt volèrent vers Prague, por-

tant, écrits sur leurs drapeaux, ces mots : « Contre Ramée. » Par ordre de Mathias, trois mille Hongrois s'avancèrent à marches forcées vers cette ville. Les troupes de Passau, alors saisies d'une terreur panique, se retirèrent pendant la nuit. Attaquées dans leur marche, elles furent défaites avec perte de deux mille hommes ; mais le reste trouva un refuge dans Budweiss. Rodolphe fit alors des propositions qui furent repoussées. Réduit au désespoir, il courut vers une des fenêtres de son appartement, l'ouvrit, et s'écria : « Prague, ville ingrate que j'ai élevée » si haut, tu insultes à ton bienfaiteur! Puisse la vengeance du ciel » tomber sur toi et sur toute la Bohème! » Le comte de Thurn, qui commandait les troupes des états, fit investir le palais de Prague. Mathias arriva, le 20 mars 1611, dans cette capitale, où il fit une entrée magnifique; et il concerta un plan pour enlever à son frère la couronne de Bohème. Les états présentèrent à Rodolphe une requête, afin qu'il convoquât une diète, le menaçant de la convoquer eux-mêmes en cas de refus. Le monarque pénétra le sens de cette demande. Il convoqua la diète; et lorsqu'elle fut formée, il lui adressa un message, où il dit que son âge avancé ne lui permettant plus de supporter le poids de la couronne, il priait l'assemblée de la transférer à son frère, et de fixer le jour le plus prochain pour la cérémonie du couronnement. Cependant les princes allemands, qui étaient attachés à Rodolphe, ne virent point sa déposition d'un œil indifférent. Les électeurs de Saxe et de Maience envoyèrent des ambassadeurs, menacer les états de Bohème de toute la vengeance de l'Empire, et leur déclarer qu'ils ne souffriraient pas qu'un usurpateur s'assît sur le banc électoral. Leur ambassade fut reçue avec indignation. Cette intervention suffit cependant pour réveiller les espérances de Rodolphe, qu'entretinrent encore les contestations qui survinrent entre les états de Bohème et Mathias : mais celles-ci furent promptement terminées par les concessions que fit ce prince. Les états ayant désigné le 23 mai pour son couronnement, requirent Rodolphe de délier ses sujets de leur serment de fidélité. D'abord il rejeta cette demande : à la fin, forcé de souscrire l'acte, il le macula dans un accès de fureur puérile, mit la plume en pièces, et la foula aux pieds. Mathias fut nommé roi, avec toutes les formalités d'usage. Lorsqu'il eut confirmé tous les priviléges de la nation, il fut couronné avec la plus grande magnificence. Rodolphe, pour ne point entendre les acclamations publiques, s'était retiré dans une de ses maisons de plaisance. Le lendemain, il eut la douleur de recevoir un message de Mathias, qui le remercia de sa générosité. Il lui fut permis d'habiter le palais de Prague; et on lui assigna, outre plusieurs seigneuries, une pension de quatre cent mille florins : mais il se vit forcé de publier un décret de mise au ban de l'empire, contre les troupes de Passau; et lorsqu'elles furent dispersées, l'infortuné Ramée fut décapité par ordre de Léopold. Pendant ce temps Rodolphe envoya des commissaires à la confédération des protestants d'Allemagne, qui parurent prendre un vif intérêt à ce qui venait de se passer, et lui promirent des secours. Les plaintes qu'il adressa vers le même temps à une assemblée d'électeurs convoqués par ses ordres à Nuremberg, ne furent pas aussi

bien accueillies, quoiqu'il comptât parmi les électeurs plusieurs de ses amis : on lui répondit que sa demande de secours concernait la diète, et non le collége électoral ; et on déclara qu'il était nécessaire d'élire un roi des Romains. Une députation, qui fut chargée de porter à Prague ce message affligeant, s'acquitta de sa mission avec la plus grande dureté : mais, en même temps, elle protesta que l'intention du collége électoral n'était pas de faire sortir de la maison d'Autriche la couronne impériale ; et l'on offrit à l'empereur de nommer celui des archiducs qu'il désignerait. Rodolphe considéra ce message comme le prélude d'une scène semblable à celle qui venait de se passer en Bohème. Il ne voulut point nommer Mathias, et il n'osait recommander un autre prince. Il reconnut la nécessité de l'élection d'un roi des Romains, et tâcha de gagner du temps. Les électeurs, pénétrant son dessein, convoquèrent, de leur propre autorité, l'assemblée qu'il redoutait si fort. Ce fut la dernière humiliation qu'il eût à dévorer. Le chagrin, et une constitution affaiblie par la vie sédentaire qu'il avait menée, le conduisirent au tombeau dans la soixantième année de son âge, et la trente-septième de son règne, le 20 janvier 1612. Nous en avons dit assez pour faire juger de la faiblesse et de l'incapacité de Rodolphe comme souverain : cependant, jusqu'à l'époque où il fut atteint d'une sombre mélancolie, ce prince eut des manières élégantes, de l'affabilité, une conversation aisée. On rapporte même que l'esprit étincelait dans ses yeux. Il avait une grande connaissance des langues, tant anciennes que modernes ; et il était assez habile en peinture, dans les arts mécaniques, dans la botanique, dans la zoologie et dans la chimie. Son siècle et son pays durent beaucoup à cet amour des sciences et des arts, qui causa son malheur. Sa cour était remplie d'artistes et d'hommes d'un mérite éminent. Keppler, qu'il employa conjointement avec Tycho-Brahé, pour dresser les tables qui, du nom de ce prince, sont appelées Rodolphines, fit honneur à sa protection. Enfin, il forma de superbes collections ; et plusieurs de ses pierres précieuses, de ses antiques et de ses tableaux, sont maintenant au nombre des plus beaux ornements du magnifique cabinet de Vienne. L'histoire de Rodolphe II a été écrite par P. Brachel, sous le titre de *Fama austriaca*, Cologne, 1627, in-fol. ; et par Casp. Londorp, dans sa continuation de Sleidan (de 1555 à 1610). Francfort, 1619, in-fol., ou 3 vol. in-8°. H—RY.

RODOLPHE Ier., roi de la Bourgogne transjurane, était fils de Conrad II, comte d'Auxerre, et ensuite comte ou duc de la Rhétie, province formée de la partie de la Suisse, située entre le mont Jura et les Alpes Rhétiques (1). Son père l'associa, dès 886, au gouvernement de ses états. A l'exemple de la plupart des grands vassaux de l'empire, Rodolphe profita des troubles qui suivirent la déposition de Charles-le-Gros (*V.* ce nom), pour se rendre indépendant. Secondé dans son projet par les prélats et les seigneurs, il prit le titre de roi de la Petite-Bourgogne, ou Bourgogne transjurane, et se fit consacrer, en 888, à Saint-Maurice

(1) Dunod donne une autre origine à Rodolphe, qu'il fait descendre d'un duc d'Allemagne ; mais on a préféré suivre l'opinion de Zurlauben, qu'on trouvera développée dans un *Mémoire* qui fait partie du *Recueil de l'acad. des inscr.*, XXXVI, 140.

dans le Valais (2). Arnoul, roi de Germanie, tenta deux fois de contraindre Rodolphe à lui rendre hommage ; mais ayant échoué dans cette double expédition, il reconnut son indépendance dans une diète tenue à Ratisbonne, en 894. Rodolphe gouverna ses sujets avec douceur : il enrichit les églises, et accrut l'autorité des ecclésiastiques par la concession de différents priviléges. Il mourut le 24 novembre 912, laissant, de son mariage avec une princesse que Dunod (*Hist. des rois de Bourgogne*) nomme Wilb, deux filles et un fils qui fut son successeur.— RODOLPHE II, roi de la Bourgogne transjurane, succéda, jeune encore, à son père, du consentement de tous les grands, qui s'empressèrent de lui prêter le serment de fidélité. D'un esprit inquiet et remuant, mais plein de valeur, il attendait avec impatience l'occasion de se signaler dans les combats. En 919, il déclare la guerre à Burchard, duc de Souabe : mais son armée est mise en déroute près de Winterthur, et il accepte la paix que Burchard a la générosité de lui proposer à des conditions honorables. Quelque temps après, il épouse Berte, fille unique du duc de Souabe (3), et par cette alliance assure la tranquillité de ses états. La nouvelle reine, dont la mémoire est encore en vénération dans la Suisse Romande (4), vivifia tout ce pays, et y bâtit une foule de châteaux, d'abbayes et d'établissements d'utilité publique. Appelé par les Italiens, mécontents de Bérenger, Rodolphe passa les Alpes, en 921 ou 922, et s'avança, sans obstacle, jusqu'à Pavie, où Renobert, archevêque de Milan, le couronna roi d'Italie. Toutes les villes reconnurent son autorité ; mais Bérenger reparaît tout-à-coup pour disputer son trône au roi de Bourgogne : il lui livre bataille à Firenzuola; et Rodolphe, trahi par ses généraux, serait tombé dans les mains de son rival, sans le secours inattendu que lui amena le comte Boniface, beau-frère de Bérenger (*Voy.* ce nom, IV, 232). Devenu paisible possesseur de la Haute-Italie, par la mort de Bérenger, Rodolphe revient visiter ses états de Bourgogne ; mais il est obligé de repasser les Alpes, sur la nouvelle des ravages que commettaient les Hongrois, qui fuient d'abord à son approche : d'un autre côté les Sarasins, profitant de son absence, font une irruption dans la Bourgogne transjurane, et s'emparent d'Avenche, dont ils étaient encore maîtres en 938. Les Hongrois pénètrent aussi dans ce pays, et massacrent, près de Paierne, l'évêque de Lausane, en 927. Cependant Hugues, comte de Provence, songeait à faire valoir ses droits au trône d'Italie ; et, par les intrigues de sa sœur Ermengarde, il engage dans son parti la plupart des seigneurs Lombards (*V.* HUGUES, XXI, 36). Rodolphe, instruit des complots tramés contre lui, vient assiéger Ermengarde dans Pavie : elle lui fait demander une entrevue à laquelle il se rend sans méfiance ; mais elle s'empare de sa personne, et l'oblige à licencier son armée, et à renoncer à ses droits sur l'Italie. A ces conditions, il obtient la permission de retourner en Bourgogne. Il

(2) Son état comprenait la Suisse Romande (jusqu'à la Reuss), la Savoie, le Valais et la Franche-Comté. Ainsi que ses successeurs, il résidait souvent à Orbe, qui était alors une ville considérable.

(3) Les savants auteurs de l'*Art de vérifier les dates* doutent que Berte, épouse de Rodolphe II, fût réellement la fille du duc Burchard (II, 431) ; mais ils ne disent pas sur quel motif ils se fondent pour rejeter un sentiment adopté par tous les historiens.

(4) On y cite proverbialement, comme l'âge d'or, le temps où la *reine Berte filait*.

lève des troupes pour reconquérir l'Italie : toutefois prévoyant trop d'obstacles à l'exécution de ce projet, il se jette sur la Germanie, et se fait céder la ville de Bâle avec son territoire. Les seigneurs lombards, toujours mécontents de leurs souverains, rappellent Rodolphe, en 933; mais Hugues achète la paisible possession de son trône, en lui cédant une partie de la Provence. Rodolphe prit alors les titres de roi d'Arles et de Bourgogne. Il agrandit encore ses états d'un duché vers le Rhin, dont Henri l'Oiseleur lui donna l'investiture, en reconnaissance du présent que lui avait fait Rodolphe d'une lance qui avait appartenu à saint Maurice, ou, selon d'autres, à l'empereur Constantin, et dont, suivant la tradition, le fer était fait d'un des clous employés au crucifiement du Sauveur. Rodolphe mourut en 937. Il eut pour successeur Conrad, son fils, dit le *Pacifique*, mort en 993 (*Voy.* CONRAD, IX, 452). — RODOLPHE III, dit le *Pieux* et le *Fainéant*, dernier roi de la Bourgogne transjurane, monta sur le trône en 993. C'était un prince faible; et comme il n'avait pas d'enfant, les grands, prévoyant qu'à sa mort l'état passerait dans les mains d'un étranger, songèrent à se rendre indépendants, chacun dans leurs domaines. Rodolphe fonda, en 1016, l'abbaye de Talloires. Son règne ne présente qu'une suite de troubles et de révoltes : pour y mettre un terme, il donna la Bourgogne à l'empereur Henri II, dit le Boiteux; mais ce prince ne put y faire reconnaître son autorité, les grands vassaux contestant à Rodolphe le droit de disposer de son royaume. Henri envoya contre eux une armée commandée par Werner, évêque de Strasbourg, accompagné de ses deux frères, Rathbot, comte de Habsbourg, et le chevalier Lancelin. Les Bourguignons, commandés par Guillaume, comte de Poitiers, sont défaits, en 1019, dans un grand combat entre Nion et Genève : mais Werner ne peut forcer les châteaux, et il se retire. Rodolphe confirme sa donation à l'empereur, et s'oblige à ne rien faire sans le consulter. La guerre civile recommence. Henri, évêque de Lausane, demeuré fidèle au roi, est massacré. Depuis 1020, les chartes ne sont plus datées que du règne de Henri II. Après la mort de cet empereur (1024), le roi de Bourgogne se mit sous la protection de Conrad, dit le Salique, qu'il déclara son héritier. La guerre civile continuait cependant : le nouvel évêque de Lausane, Hugues, fils naturel de Rodolphe III, ne pouvant déterminer les seigneurs bourguignons à poser les armes, obtient d'eux qu'ils observeront la *treve-Dieu*, ou suspension d'hostilités pendant trois ou quatre jours de la semaine. En 1026, Rodolphe chasse enfin les Sarrasins du Mont-Jou (le grand Saint-Bernard), et abolit les péages exorbitants qu'ils y avaient établis. Il suivit Conrad à Rome, et mourut à Lausane, le 6 septembre 1032, à l'âge de trente-neuf ans. Conrad se mit en possession du royaume de Bourgogne, qui devint un fief de l'empire, et dont les grands vassaux et le clergé se partagèrent la souveraineté. Ce royaume n'avait duré que cent trente-quatre ans. W—s.

RODON (DAVID DE). *V.* DERODON.

RODRIGUEZ (*RODERICUS SANCIUS*, ou *SANCHEZ DE AREVALO*), évêque de Zamora, fut l'un des plus savants prélats de son siècle. La multiplicité de ses noms et de ses titres

a fait tomber les biographes dans de fréquentes méprises, qu'il est inutile de relever ici, puisque Prosper Marchand a déjà pris ce soin, dans son *Dictionnaire*, à l'art. *Sancius* (1). Il naquit, en 1404, à Santa-Maria di Nieva, au diocèse de Ségovie, d'une des plus nobles maisons de la Vieille-Castille. Orphelin de bonne heure, il resta sous la tutelle de sa mère, femme très-pieuse, et qui, n'étant occupée que du salut de son fils, l'effrayait sans cesse des dangers dont il serait environné dans le monde, et lui vantait en même temps les charmes d'une vie uniquement consacrée à Dieu dans la retraite. Touché des conseils de sa mère, Rodriguez penchait pour l'état monastique; et il serait entré dans un cloître, si ses parents du côté paternel ne s'y fussent opposés, par l'intérêt de leur maison, à laquelle ses talents précoces promettaient un nouveau genre d'illustration. Il fut donc décidé que le jeune Rodriguez irait continuer ses études à l'académie de Salamanque; et, pendant dix ans, il y suivit, avec le plus grand succès, les cours de philosophie et de jurisprudence civile et canonique. En terminant ses études, il reçut le laurier doctoral, et fut retenu pour professer le droit dans cette école, déjà justement célèbre. Cependant les conseils de sa mère avaient fait sur son esprit une impression que le temps n'avait point affaiblie; et il renonça tout-à-coup à la carrière de l'enseignement pour embrasser l'état ecclésiastique. Ses talents et sa naissance ne pouvaient manquer de l'élever promptement aux premières dignités. Il fut fait archidiacre de Trévino, puis doyen du chapitre de Léon, et ensuite de Séville. Vers 1440, le roi de Castille le nomma son ambassadeur près de l'empereur Frédéric III; et il s'acquitta de la mission dont il avait été chargé, de manière à justifier la confiance de son maître, qui l'honora de différentes autres négociations, et le récompensa de ses services par l'évêché d'Oviédo. Rodriguez devint ensuite chapelain du roi, auditeur et membre du conseil royal. En 1458, il fut député vers le pape Callixte III, pour le féliciter sur son élection; et le nouveau pontife, charmé de son éloquence, le retint à Rome, où ce prélat gagna bientôt l'amitié des membres les plus distingués du sacré collége. Paul II, lors de son avénement, s'empressa de le nommer gouverneur du château Saint-Ange; et il le fit successivement évêque de Zamora, de Calahorra et de Palencia. Rodriguez, à qui les bontés du pape ne permettaient pas de s'éloigner, fit administrer ces différents diocèses par des vicaires-généraux. Il mourut à Rome, le 4 octobre 1470, à soixante-six ans, et fut inhumé dans l'église Saint-Jacques des Espagnols. C'était un prélat pieux, zélé pour les droits de la cour de Rome, et fort instruit. Bapt. Platina, qui l'a choisi pour l'un des interlocuteurs de son Dialogue, *De vero et falso bono*, fait un grand éloge de son affabilité, de ses talents et de son érudition. On ne peut assez s'étonner que, sur quelques traits que Rodriguez s'est permis contre l'ambition de plusieurs papes, et les misères dont leur dignité ne les exempte pas, Flaccus Illyricus, et d'autres écrivains protestants, l'aient placé au nombre des témoins de la vérité (*testes veritatis*), c'est-à-dire, des adversaires de la

(1) Cependant le *Dictionnaire universel* lui donne encore deux articles, l'un à *Rodriguez*, et l'autre sous le nom de *Sancio* ou *Sanchez*.

cour de Rome, dont il fut, au contraire, l'un des défenseurs les plus ardents. On a de Rodriguez : I. *Speculum vitæ humanæ*. C'est un Traité de morale, divisé en deux livres, dans lesquels l'auteur passe en revue les avantages et les inconvénients des différentes professions depuis le sceptre jusqu'à la houlette. Cet ouvrage, oublié depuis long-temps, eut un très-grand succès, qu'il dut sans doute à ce qu'on n'avait encore rien lu dans le même genre. Il s'en fit au moins onze éditions, dans le quinzième siècle. La première est celle de Rome, *Petrus de Maximis*, 1468, gr. in-4°. (Voy. Audiffredi, *Catalog. Roman. edit.*, p. 12.) Les curieux recherchent encore les suivantes : Augsbourg, *Ginther Zainer*, 1471, in-fol.; *In villâ Beronensi* (Munster-en-Argau, canton de Lucerne), 1472, in-fol. (Voy. la *Chasse aux bibliograph.*, par l'abbé Rive, p. 142.) Les limites de cet article forcent de renvoyer, pour plus de détails, à la *Bibliographie* de Debure, au *Manuel du libraire* de M. Brunet, et surtout au *Dictionnaire de Laserna-Santander*. Le *Speculum* de l'évêque de Zamora a été traduit en français, par frère Julien Macho et Pierre Farget, Lyon, 1477 et 1482, in-fol. (2) Ces deux éditions sont très-rares, et également recherchées des amateurs. Enfin il a été réimprimé plusieurs fois, dans le seizième et même dans le dix-septième siècle. L'édition que Fabricius cite comme la plus récente, est de Francfort, 1683, in-8°. II. *Ad cardinalem Bessarionem, epistola lugubris simul et consolatoria de infelice expugnatione et invasione insulæ Negropontis*, etc., in-4°., sans date (Voy. l'*Index* du P. Laire, 1, 186). III. *Compendiosa historia Hispanica* (Rome), Udalricus Gallus (1470), gr. in-4°. (3) Cette Histoire, estimable sous le rapport des recherches et de l'exactitude, fait partie de l'*Hispania illustrata*, tome 1, 121 (*V.* And. Schott). L'auteur l'a dédiée à Henri IV, roi de Castille et de Léon. IV. *Liber de origine ac differentiâ principatûs imperialis et regalis, et de antiquitate et justitiâ utriusque, et in quo alter alterum excedat et à quo et quibus causis reges corripi et deponi possint*, Rome, 1521, in-fol. Ce livre, dans lequel l'auteur s'attache à démontrer la suprématie du pape sur tous les souverains, fut publié par Ferd. de Fonseca, son petit-neveu. Rodriguez a laissé plusieurs autres ouvrages, conservés en manuscrit dans les bibliothèques de Rome, et dont les titres sont dans la *Bibliotheca Hispana vetus* de Nicolas Antonio, dans la *Bibl. mediæ et infimæ latinitatis*, de Fabricius (éd. de Padoue, 1754), VI, 113, et dans le *Dictionnaire* de Prosper Marchand.

W—s.

RODRIGUEZ (Alphonse), écrivain ascétique, né en 1526 à Valladolid, fit ses études à l'académie de Salamanque, où il reçut le laurier doctoral dans la faculté de philosophie, et, à l'âge de dix-neuf ans (1), embrassa la règle de saint Ignace. Après avoir régenté quelque temps les basses classes à Salamanque, où il eut le bonheur de compter au nombre de ses élèves le savant P. Suarès (*V.* ce

(2) Le *Speculum* a été traduit en allemand, 1488, Augsbourg, in-fol.; et en espagnol, Saragosse, 1491, même format.

(3) L'édition de Palencia, 1470, in-fol., citée par plusieurs bibliographes, est imaginaire.

(1) C'est par une erreur typographique que les auteurs de la *Biblioth. soc. Jesu*, placent l'admission du P. Rodriguez à l'année 1557, au lieu de 1545.

nom), et de contribuer à développer ses dispositions, il fut nommé recteur du collége de Monterey dans la Galice ; et en même temps, il y professa la théologie morale, avec tant d'éclat, qu'on accourait à ses leçons de toutes les parties de l'Espagne. Malgré cette double tâche, il ne se dispensait pas de s'acquitter de ses autres devoirs, et il prêchait fréquemment. Il revint, au bout de douze ans, à Valladolid, remplir les fonctions de maître des novices, qu'il exerça depuis à Montilla pendant trente ans. Député par la province d'Andalousie à Rome, il s'y distingua dans la cinquième assemblée générale de la Société, par sa prudence et sa haute sagesse. A son retour d'Italie, ses supérieurs l'envoyèrent à Cordoue, où il se consacra tout entier à la direction des ames, et acquit bientôt la réputation d'un des meilleurs guides dans la vie spirituelle. En 1606, l'assemblée provinciale d'Andalousie l'obligea, malgré son grand âge, de reprendre la charge de maître des novices. A la suite d'une longue et douloureuse maladie, pendant laquelle brilla sa résignation toute chrétienne, il mourut à Séville, en odeur de sainteté, le 21 février 1616, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Le seul ouvrage qu'on ait du P. Rodriguez est la *Pratique de la perfection chrétienne*, Séville, 1614, in-4°., souvent réimprimé (2). C'est, de l'avis de tous les critiques, l'un des meilleurs livres en ce genre, bien que l'auteur rapporte, avec trop de confiance quelques histoires apocryphes. Le pieux abbé tricalet le place immédiatement après l'incomparable traité de l'Imitation de Jésus-Christ. Il a été traduit en latin par Rosweyde (*Voyez* ce nom), et dans presque toutes les langues de l'Europe, même en bohémien : on en connait jusqu'à six versions en français (*V.* le *Dict.* de Moréri, article *Rodriguez*). Les deux meilleures sont, celle qu'on attribue aux solitaires de Port-Royal, et celle de Regnier Desmarais, Paris, 1688, 3 vol. in-4°., réimprimée plusieurs fois en 4 vol. in-8°., ou 6 vol. in-12 (*Voy.* REGNIER, XXXVII, 255). L'abbé Tricalet en a donné un *Abrégé*, Paris, 1761, 2 vol. in-12.—Alphonse RODRIGUEZ, autre jésuite, né à Ségovie, en 1530, mort en 1617 dans l'île Maïorque, composa aussi plusieurs ouvrages ascétiques, dont la plupart sont demeurés inédits. W—s.

RODRIGUEZ (Le P. JEAN), auquel on donne quelquefois le surnom de Giram ou Girao, était un jésuite portugais, célèbre dans la mission du Japon, à la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième. Il était né à Alcouche, dans le diocèse de Lisbonne, en 1559. Il entra, en 1576, dans la compagnie des Jésuites, et partit, en 1583, pour le Japon. Il passa plusieurs années dans ce royaume, s'y livrant avec application à l'étude de la langue du pays ; et, dès 1593, il fut en état de prêcher publiquement le christianisme. On assure même qu'il remplit plusieurs fois les fonctions d'interprète auprès de Taïkosama, qu'il était venu trouver, en 1596, en qualité d'envoyé de D. Mathias d'Albuquerque, vice-roi des Indes. Il est certain du moins que Rodriguez dut obtenir quelque faveur près de ce prince, puisque, l'année suivante, il fut excepté formellement de la proscription générale prononcée contre les missionnaires. Il vint

(2) On lui attribue néanmoins une traduction en espagnol de l'hymne *Lauda Sion.* G—CE.

alors demeurer à Nangasaki, avec deux ou trois de ses confrères. En 1598, il accompagna, à Fousimi, l'officier portugais qui venait de Macao, pour mettre aux pieds de l'empereur le présent que le commerce portugais lui offrait annuellement. Le P. Pasio nous a donné les détails de l'audience que Taïkosama, alors mourant, accorda au P. Rodriguez. Par l'ordre de ce prince, on rendit de grands honneurs au missionnaire; et on l'obligea d'assister aux fêtes que les principaux de l'empire se donnaient les uns aux autres. Après la mort de Taïkosama, Rodriguez continua de jouir de la confiance du prince qui avait succédé à ce conquérant; et il en profita pour s'acquitter, dans l'intérêt de la mission, des diverses négociations dont il fut chargé par ses supérieurs. Son séjour le plus habituel était à Nangasaki; et c'est là que, continuant de se livrer à l'étude du japonais, il s'occupa d'en exposer les principes, dans une grammaire. Celle qu'il composa en portugais fut imprimée, en 1604, à Nangasaki, avec la permission du P. F. Pasio, vice-provincial, que Rodriguez assistait dans ses fonctions. Les exemplaires de la Grammaire de Rodriguez sont rares en Europe. C'est un ouvrage confus, prolixe et assez mal digéré, fait, comme tous ceux du même genre qui ont été rédigés à cette époque, sur le plan des mauvaises grammaires latines qui avaient cours en Espagne et en Portugal. L'auteur a tout-à-fait négligé les diverses écritures du Japon, et n'a pas suffisamment distingué ce qui a rapport à la langue propre des Japonais de ce qui concerne le chinois, langue savante et, jusqu'à un certain point, usuelle chez ces peuples. L'orthographe qu'il a suivie, dans la représentation des mots japonais, et l'absence totale des caractères originaux, pour lesquels l'auteur n'a établi aucune règle de transcription, rendent l'usage de son livre absolument impraticable à quelqu'un qui n'aurait pas d'avance une teinture des éléments de la langue écrite et parlée. Il faut que Rodriguez ait senti les principaux défauts de sa Grammaire; car il en a rédigé lui-même un extrait, où il a cherché à disposer les matières dans un meilleur ordre, et à supprimer les détails superflus. Le manuscrit de cet extrait existe à la bibliothèque du Roi; et la société asiatique, dans la vue de faire connaître les éléments du japonais, n'a pas cru pouvoir choisir un ouvrage plus propre à cet objet. Elle a fait traduire en français ce manuscrit; et il est actuellement sous presse. Mais comme l'auteur avait surtout voulu être utile à ses confrères qui se destinaient à la prédication et à la confession, et qu'il avait, par cette raison, fait tomber les retranchements sur les notions littéraires qu'il avait réunies dans son grand ouvrage, on a pris soin de collationner celui-ci, et d'en extraire tout ce qui pouvait être de quelque intérêt. Outre l'*Arte da lingoa de Iapam* (tel est le titre de l'ouvrage dont nous venons de parler), on a du P. Rodriguez plusieurs Lettres écrites entre les années 1604 et 1625, et insérées dans les Recueils des *Litteræ Japonicæ*. Ce missionnaire mourut, en 1633, à l'âge de soixante-quatorze ans. — Le nom de Rodriguez se présente plusieurs fois dans la mission du Japon. Il y a surtout un P. Jérôme RODRIGUEZ, jésuite, gouverneur de la mission du Japon, en 1620, qui envoya le premier mis-

sionnaire dans le pays de Yezo; et un Augustin Rodriguez, franciscain, qui vint des Philippines, en 1594, avec des présents pour Taïkosama. A. R—t.

RODRIGUEZ (Antoine-Joseph), bénédictin, naquit en 1705, à Merida, dans l'Estramadure. Après avoir terminé ses humanités avec une rare distinction, il embrassa la vie monastique, et obtint de ses supérieurs la permission de consacrer ses loisirs à l'étude. Il acquit bientôt des connaissances très-étendues dans la théologie, le droit et l'histoire, et surpassa la plupart de ses compatriotes dans les sciences physiques et naturelles, jusqu'alors trop négligées en Espagne. L'un des premiers, il s'éleva contre les préjugés qui régnaient dans les universités espagnoles, et contribua beaucoup à faire abandonner les catégories d'Aristote, pour adopter un système d'enseignement de la philosophie plus conforme aux progrès des lumières. Appuyé dans ses projets d'innovation par les prélats les plus éclairés, dom Rodriguez devint l'adversaire décidé de toutes les erreurs, et attaqua surtout avec force celles qui s'étaient introduites dans la pratique médicale, et dont le peuple des campagnes était, depuis longtemps, la victime. Dans un ouvrage intitulé: *Palestra critico-medica* (Madrid, 1735 et ann. suiv.), il dévoila l'ignorance, le charlatanisme et la mauvaise foi des empiriques, et fit sentir la nécessité d'astreindre à des examens rigoureux ceux qui prétendaient exercer l'art de guérir. Les services qu'avait rendus D. Rodriguez, étendirent sa réputation dans toute l'Espagne. Son ouvrage lui fit une foule d'ennemis, mais lui mérita d'illustres protecteurs. Nommé, par l'archevêque de Tolède, examinateur synodal, il fut, peu de temps après, honoré de la confiance de l'infant D. Louis, qui le choisit pour son directeur spirituel. Les académies de Séville et de Madrid s'empressèrent de l'admettre au nombre de leurs membres; et il obtint la permission de se fixer à Madrid, qui lui présentait, plus qu'aucune autre ville du royaume, les ressources nécessaires pour terminer les ouvrages qu'il avait entrepris, et auxquels il ne cessa de travailler avec une ardeur infatigable. Épuisé, moins encore par les années que par une application excessive, il mourut à Madrid, en 1781, à l'âge de soixante-seize ans. Outre l'ouvrage cité précédemment, et dont il s'est fait plusieurs éditions, on a de dom Rodriguez : I. *Traité de théologie et de droit canonique*, Madrid, 1760, in-4°. II. *Démonstration des fondements de la religion chrétienne*, ibid., 1762, in-8°. III. *Dissertation sur le grand problème de la respiration*, ibid., 1763, in-8°. IV. *Dissertation sur la règle de saint Benoît*, ibid., 1764, in-8°. V. *Dissertation sur l'origine, la discipline et le gouvernement de l'ordre monastique*, ibid., 1766, in-8°. VI. *Traité de théologie morale et de droit civil*, ibid., in-4°., 4 vol. L'édition la plus estimée est celle de 1788. W—s.

RODRIGUEZ (Don Ventura), directeur de l'académie royale de San-Fernando, premier architecte de Madrid, des académies de Saint-Luc de Rome, de Saint-Charles à Valence, et de la société royale économique de Madrid, mourut dans cette ville, en déc. 1785. Sans avoir quitté l'Espagne, il parvint, par sa constance, par la lecture des ouvrages anciens, et avec les con-

seils du chevalier Juvara, qui avait été appelé dans ce pays pour donner le plan du palais de S. M. C., à acquérir ce goût simple, noble, élégant, qui caractérise les chefs-d'œuvre de l'antiquité, et à être regardé, en Espagne, comme le restaurateur de l'architecture, qui, depuis la mort des Villalpandos, Toledos, Herreras et Moras, avait prodigieusement dégénéré. Il a laissé une foule d'édifices superbes, qui feront passer son nom à la postérité. — Hermand-Adrien, connu sous le nom de RODRIGUEZ, né à Anvers en 1618, exerçait la peinture, lorsqu'il embrassa la profession religieuse dans la maison des jésuites de Madrid, où il mourut en 1669. On remarque, dans le réfectoire du collége royal de cette ville, six tableaux de sa composition qui représentent différentes Cènes tirées de l'Histoire sacrée. T—D.

ROE (SIR THOMAS), diplomate anglais, né vers 1560, à Low-Layton, dans le comté d'Essex, fit ses études à Oxford, et suivit la carrière des affaires publiques. Jacques Ier. le créa chevalier en 1604. Le prince Henri, fils aîné de ce monarque, l'employa pour faire des découvertes en Amérique. Roe acquit tant de réputation, qu'en 1612, la compagnie anglaise des Indes jeta les yeux sur lui pour l'envoyer en ambassade près du Grand-Mogol. Cette association, dont le commerce était déjà si florissant, avait eu précédemment divers agents près du souverain de l'Indoustan, afin d'en obtenir plusieurs choses qui intéressaient ses entreprises : leurs tentatives avaient échoué. Des écrits faits par des personnes intelligentes, qui connaissaient la cour d'Agra, convainquirent la compagnie qu'elle ne pourrait réussir dans ses desseins que par une ambassade solennelle, qui se présenterait au nom du roi d'Angleterre, et à la tête de laquelle on placerait un personnage plus distingué que ceux qui avaient paru jusqu'alors devant le prince asiatique. Cependant on eut l'air de penser que la mission n'avait pas besoin d'une certaine magnificence. L'économie marqua tout ce qui concernait les appointements et la suite de Roe; et même les présents destinés au Grand-Mogol, ne correspondaient pas à l'idée que l'on se faisait, avec raison, d'une cour la plus fastueuse du monde, et qui ne mesurait son estime que sur la splendeur de ceux qui se présentaient devant elle. Roe partit du cap Land's end, le 6 mars 1615 : il mouilla, le 18 septembre suivant, dans le port de Soually, à quelques lieues de Surate. Bientôt il fit son entrée dans cette ville, où il fut reçu avec de grands témoignages de respect de la part de ses compatriotes. Les officiers du Grand-Mogol le traitèrent avec moins d'égards; ce qui lui fit prendre le parti de ne se mettre en route, pour aller trouver le souverain, que lorsqu'il serait sûr qu'on lui rendrait les honneurs que son caractère réclamait. Des ordres arrivèrent, à cet effet; et Roe quitta Surate, le 30 octobre. Il rencontra à Brampour, un des fils du monarque, en obtint la permission d'établir un comptoir dans cette ville, et d'ailleurs sut se dispenser de ce que l'étiquette de ces contrées avait de choquant pour un Européen. Le 23 décembre, il atteignit Adsmir (Adjmir), où Djehanghir résidait en ce moment. Une maladie empêcha Roe d'être présenté avant le 10 janvier 1616, à ce prince, qui l'accueillit avec une affabilité assez rare chez les rois de l'Orient. Roe profita de cette disposition, qui

ne varia pas un moment, malgré les intrigues de plusieurs grands personnages et les cabales des Portugais. Souvent contrarié par divers incidents, il eut besoin d'une adresse peu commune pour parvenir à ses fins. Une fois admis dans la familiarité de Djehanghir, il assistait à toutes les fêtes de la cour; il suivait le roi dans ses parties de chasse, et de campagne. Il passait le reste du temps à négocier avec ce prince, ses ministres et les marchands, relativement au firman qu'il était chargé de demander : « Mes peines au milieu » de ces gens barbares et déraison- » nables, dit-il, étaient de nature à » faire perdre patience. » Souvent le roi oubliait le lendemain ce qu'il avait promis la veille; et dans ce cas tous les fidèles sujets se croyaient tenus au même défaut de mémoire, niant positivement ce qu'ils avaient entendu. L'héritier du trône fut contraire à Roe, autant qu'il le put; et les courtisans montrèrent une fausseté ignoble, et une avidité honteuse, pour des présents ou joyaux. La persévérance et la constance de Roe finirent par l'emporter; et il obtint un firman qui accordait aux Anglais la protection et la liberté de commerce qu'il avait eu ordre de solliciter. Quand il fut prêt à retourner en Angleterre, Djehanghir lui remit pour Jacques Ier., une lettre remplie de promesses, et d'assurances d'amitié. Roe fut élu membre du parlement, et, l'année suivante, envoyé, comme ambassadeur, à Constantinople. En 1629, il réussit à conclure la paix entre les rois de Pologne et de Suède, et acquit si bien la confiance de Gustave-Adolphe, qu'il lui fit goûter le projet d'une expédition en Allemagne, pour y rétablir la liberté de l'Empire. Le monarque suédois, après la bataille de Leipzig, envoya un présent de deux mille livres sterling à Roe; et, dans la lettre qui accompagnait ce don, il l'appelle son *strenuum consultorem*. Roe fut ensuite employé à d'autres négociations, et, en 1640, nommé au parlement, par l'université d'Oxford. Ses discours imprimés prouvent qu'il était éloquent, instruit et expérimenté. L'année d'après, le roi le désigna pour ambassadeur à la diète de Ratisbonne, afin d'y négocier la restitution du Palatinat au fils de son beau-frère. A son retour, Roe fut nommé chancelier de l'ordre de la Jarretière, et membre du conseil-privé. Les dissensions civiles auxquelles il ne put s'empêcher de prendre part, abreuvèrent de dégoût la fin de sa vie, et l'abrégèrent. Il mourut en 1644. La relation de sa mission près du Grand-Mogol a été donnée par Purchas, dans le tome 1er. de son Recueil. Thevenot en a inséré la traduction dans le tome 1er. de sa collection: on ne sait pourquoi il a dénaturé le nom de ce négociateur en écrivant *Rhoe*. Son exemple a été suivi par plusieurs auteurs; d'autres l'ont appelé *Rowe*. Le voyage de Roe n'ayant d'autre objet que les avantages de la compagnie, sa relation était remplie de ces discussions d'intérêts, que Purchas nomme les *Mystères* de ce commerce; mais il les a retranchées. Toutefois il n'a pas cru devoir supprimer une lettre de Roe adressée à la compagnie, et qui contient des éclaircissements précieux sur les vues de cette association. On y voit que, dès l'époque dont il s'agit, les Anglais avaient ces projets d'envahissement que depuis ils ont effectués avec tant de succès. Roe donne à ses commettants des conseils dictés par

une prudence consommée ; il leur trace la marche qu'ils doivent suivre, tant pour réussir à la cour du Grand-Mogol que pour faire prospérer leurs affaires, enfin il leur indique les fausses démarches qu'ils doivent éviter. Le journal de Roe montre un homme d'un caractère estimable et d'un esprit judicieux ; il offre un tableau fidèle de la cour du Grand-Mogol, telle qu'elle était alors. En lisant les détails relatifs à la profusion des richesses déployées non-seulement dans les solennités d'apparat, mais aussi dans des occasions assez ordinaires, on se rappelle involontairement les fictions des *Mille et une Nuits*. Cependant Roe parle en témoin oculaire ; et si sa véracité avait besoin d'une garantie, elle la trouverait dans le récit des Voyageurs contemporains, qui n'eurent pas néanmoins, comme lui, la facilité d'approcher du monarque. Roe dépeint aussi, avec une vérité effrayante, la conduite du souverain de l'Inde, qui s'abandonnait à l'ivrognerie, et qui ne savait faire usage de son pouvoir que pour l'exercer arbitrairement ; triste prélude des catastrophes qui ont réduit les successeurs de ce puissant monarque à la condition de prisonniers de ces mêmes marchands pour lesquels Roe venait solliciter sa protection. Durant sa traversée d'Angleterre à Constantinople, il écrivit, au duc de Buckingham, grand-amiral, une lettre pour se plaindre de l'augmentation considérable des pirates dans la Méditerranée ; et durant son ambassade, il écrivit : *Relation véritable et fidèle de ce qui s'est passé à Constantinople, concernant la mort du sultan Osman, et l'avènement de Mustapha, son oncle, adressée au roi et au prince*, Londres, 1622, in-4°. Ses négociations avec la Porte furent publiées sous ce titre : *Négociations de sir Thomas Roe, pendant son ambassade près la Porte Ottomane, de 1621 à 1628 inclusivement, contenant une grande diversité de sujets curieux et importants, relatifs non-seulement aux affaires de l'empire Turc, mais aussi à celles des autres états de l'Europe dans cette période ; sa correspondance avec les plus illustres personnages par leur dignité ou leur rang, tels que la reine de Bohême, Bethleem Gabor, prince de Transsylvanie, et autres potentats de différentes nations, etc. ; et plusieurs particularités utiles et instructives, tant sur le commerce que sur la littérature, les manuscrits anciens, les médailles, les inscriptions et autres antiquités*, 1740, in-fol. Pendant qu'il était à Constantinople, il recueillit une collection considérable de manuscrits grecs et orientaux, et, en 1628, en fit présent à la bibliothèque Bodleienne ; il lui légua aussi, par son testament, deux cent quarante médailles. Ce fut lui qui apporta le beau manuscrit Alexandrin de la Bible grecque, envoyé en présent à Charles Ier., par Cyrille Lucar, patriarche de Constantinople (*Voy.* GRABE, XVIII, 241). En 1730, des libraires proposèrent de publier, par souscription, en 5 vol. in-fol., les ambassades de sir Thomas Roe, de 1620 à 1644. Ce projet, n'ayant pas été encouragé, fut abandonné ; et l'on n'imprima que le volume dont il a été question. E—s.

ROEBUCK (JOHN), médecin anglais, auquel l'Écosse doit une partie de sa prospérité industrielle, naquit, en 1718, à Sheffield, dans le comté d'York. Son père, qui était un fabricant aisé, le laissa maître du choix d'une profession ; et le jeu-

ne Roebuck, après avoir reçu son instruction littéraire à Northampton, alla étudier les sciences médicales, et surtout la chimie, à l'université d'Edinbourg, puis à celle de Leyde, où il fut reçu docteur, en 1743. Établi à Birmingham, il y exerça son art avec réputation. Mais les esprits actifs savent toujours trouver du loisir à consacrer aux objets qui les captivent particulièrement. Attaché à la science de la chimie, alors naissante, il se proposa d'en étendre l'utilité, en la faisant servir aux progrès des arts et des manufactures. Il chercha d'abord à découvrir de meilleurs moyens de raffiner l'or et l'argent, ainsi qu'une méthode plus économique pour recueillir les moindres parcelles de ces précieux métaux, perdues dans ce qu'on appelle les *cendres des orfèvres*. D'autres procédés chimiques lui firent découvrir aussi des méthodes préférables de faire le sublimé, la corne-de-cerf (*hartzhorn*), et plusieurs objets également importants. Voulant rendre ces fruits de son invention à-la-fois utiles au public et à sa propre fortune, il s'associa avec un M. Garbet, pour établir un vaste laboratoire. Le succès ne tarda pas à répondre à ses espérances. L'usage étendu de l'acide sulfurique dans la chimie, et la perspective de son application à des arts mécaniques, avaient produit des demandes multipliées de cet article, et avaient tourné l'attention des chimistes sur les moyens de l'obtenir. Le docteur Ward y avait réussi jusqu'à un certain point; et le premier il en établit une manufacture lucrative : mais le prix en était encore élevé, par la cherté des vaisseaux de terre qu'il employait, et par les accidents auxquels ils sont fréquemment sujets. Roebuck obtint une grande économie en leur substituant les chambres de plomb, dont l'usage est aujourd'hui généralement adopté. La fabrique d'acide sulfurique qu'il établit, en 1749, à Preston-Pans, en Écosse, et dont les procédés furent long-temps dérobés aux regards des curieux, lui valut une fortune considérable, et forme encore aujourd'hui l'un des plus vastes établissements de ce genre. Ce fut peu de temps après, que le docteur Roebuck abandonna la pratique de la médecine pour se livrer uniquement à des travaux qui avaient pour lui plus d'attrait, et qui lui promettaient plus d'avantages. Il fixa dès-lors sa résidence en Écosse, pour la plus grande partie de l'année. Dans le cours de ses opérations chimiques, il avait dû donner une grande attention aux moyens de fondre la mine de fer, et il avait fait quelques découvertes qui facilitaient beaucoup cette opération, particulièrement en employant de la houille au lieu de charbon de bois. Lui et son associé résolurent d'établir une vaste manufacture de fer, au moyen d'un capital que l'on s'empressa de confier à leur habileté. Un emplacement avantageux fut choisi sur le bord de la rivière Carron. Là se trouvaient l'eau en abondance, pour mettre les machines en mouvement, et, dans le voisinage, d'inépuisables mines de fer, de pierre à chaux et de charbon. (1) Du Carron, l'on pouvait d'ailleurs transporter aisément par mer

(1) La fonderie de Carron, la plus considérable qui soit au monde, occupe habituellement quinze cents ouvriers. On y fond chaque année environ cinq mille canons, et particulièrement de ces pièces d'artillerie si usitées dans la marine anglaise, et qui ont pris le nom de *Carronades*. (Nemnich, *Voyage technologique en Angleterre*, Tubingen, 1807, in-8°. (en Allem.) p. 551.)

en différentes contrées, les produits de la fabrique. La communication avec Glascow, par la voie de terre, était prompte et facile, et ouvrait un débouché dans les marchés américains. Roebuck, pour assurer le succès de son établissement, eut recours aux talents de l'habile ingénieur Smeaton, qui lui fournit des dessins de martinets, et de machines soufflantes, les plus parfaites qui existent en Angleterre. Il exerça aussi, plus tard, le génie de Watt, à qui l'on doit un si grand nombre de machines à vapeur. Le premier fourneau de Carron fut en activité au commencement de 1760 : le second suivit de près; et l'Écosse recueillit le fruit des talents réunis de ces hommes supérieurs. Mais lorsque cet établissement fut en état de marcher presque seul, et n'eut plus besoin que de ces soins de détail qui rebutent d'ordinaire les hommes de génie, Roebuck chercha un nouvel aliment à l'activité de son esprit; et cette fois il ne fut pas heureux dans l'objet qu'il embrassa. Il se chargea d'exploiter pour son propre compte les vastes mines de charbon et de sel du duc d'Hamilton, à Borrowstounness, dans la persuasion que la houille, extrêmement abondante, y était d'une qualité supérieure : mais cette espérance était loin d'être fondée; et malheureusement il n'en fut entièrement désabusé qu'après plusieurs années de travaux, dans lesquels s'engloutirent successivement sa fortune, les bénéfices provenant de ses autres entreprises, et de fortes sommes d'argent emprunté qu'il ne put jamais rendre. Il fut obligé de retirer ses capitaux de sa raffinerie de Birmingham, de sa fabrique d'acide sulfurique de Preston-Pans, de ses forges du Carron, et de renoncer à un intérêt dans le projet de perfectionner la machine à vapeur, conjointement avec Watt. Les vingt dernières années de sa vie se passèrent dans la gêne et le dénuement; et ce ne fut qu'à l'indulgence de ses créanciers qu'il dut la modique pension annuelle nécessaire pour le faire subsister lui et sa famille, pension qui cessa à sa mort, arrivée le 17 juillet 1794 ; et sa veuve resta sans ressources. Il a laissé quelques écrits de peu d'étendue : I. *Comparaison de la chaleur à Londres et à Édinbourg*, lue à la société royale de Londres, le 29 juillet 1775. II. *Expériences sur les corps ignés*, 16 février 1676. III. *Observations sur la maturité du blé*, lues à la société royale d'Édinbourg, le 5 juin 1784. IV. Deux pamphlets politiques. L.

ROEDERER (Jean-George), médecin célèbre, naquit à Strasbourg, en 1726. Après s'être livré, avec autant d'ardeur que de succès, à l'étude des lettres, il suivit les cours de la faculté de médecine de sa ville natale, et fut reçu docteur, en 1750. Desirant étendre encore et perfectionner ses connaissances par la comparaison des diverses doctrines médicales, il entreprit un voyage, durant lequel il parcourut successivement la France, l'Angleterre et la Hollande. L'art des accouchements fixa spécialement alors son attention; et, de retour dans sa patrie, il s'appliqua tout entier aux travaux que nécessite la pratique de cette branche importante de l'art de guérir. Sa réputation s'étendit en peu de temps, et devint telle, que Haller le fit appeler, en 1754, à Göttingue, où il l'installa dans la chaire de professeur d'accouchements, qu'il lui avait destinée. Ses leçons acquirent bientôt une juste célébrité. Il forma un grand

nombre de maîtres habiles, qui répaudirent son nom dans toute l'Allemagne; mais il ne jouit pas longtemps du bonheur de sa situation: forcé, par la faiblesse de sa santé, d'interrompre ses cours, il revint à Strasbourg, où il mourut, en 1763. Bien que livré, par goût et par devoir, à l'exercice de l'art des accouchements, Rœderer ne négligeait pas les autres parties de la médecine. Dans les leçons qu'il dounait sur ce sujet, il savait allier, à un haut degré, la grâce à l'éloquence. Son esprit était fort actif; et une ardeur très-vive pour les progrès de la science le dévorait. Il fut un des premiers partisans de l'inoculation, dont il exposa les avantages de la manière la plus lumineuse. Suivant lui, toutes les parties du corps, même celles où le sang rouge ne pénètre pas, sont irritables. Il voulut démontrer que la distinction établie entre les mouvements volontaires et les autres, est peu fondée, et que les fibres musculaires, en se contractant, se contournent en spirale. Il a recueilli enfin une grande partie des observations qui sont insérées dans l'ouvrage publié sous son nom et sous celui de Charles-Théophile Wagler, avec ce titre: *De morbo mucoso liber singularis*, Göttingue, in-4°. On a de Rœderer un assez grand nombre d'écrits, dont plusieurs ne sont que des programmes ou des esquisses de travaux plus étendus, qu'il n'a pu exécuter. On doit distinguer, parmi ses productions: I. *De artis obstetriciæ præstantiâ*, Göttingue, 1751, in-4°. II. *Elementa artis obstetriciæ in usum prælectionum academicarum*, ib., 1753, in-8°.; reimprimé en 1759 et 1763; traduit en français, en 1765, par Leprieur. Quoique fort estimé, ce livre est inférieur à celui de Levret sur la même matière. III. *Demonstrationes anatomicæ et observationum medicarum de suffocatis satturâ*, ibid., 1755, in-4°. IV. *Icones uteri humani*, ibid., 1759, in-fol. Cet ouvrage contient des remarques curieuses sur l'état de la matrice, aux différents âges, et aux diverses époques de la gestation, ainsi que des détails fort exacts sur ses vaisseaux et ses organes. V. *Dissertatio utrùm naturalibus præstent variolæ artificiales*, ibid., 1757, in-4°. VI. *Nonnulla momenta motûs muscularis perlustrata*, ibid., 1755, in-4°. Ces Dissertations, ainsi que plusieurs autres, aujourd'hui peu intéressantes, que Rœderer a publiées ou composées sur les femmes enceintes, sur les nouvelles accouchées, et sur le fœtus, sont réunies dans un recueil qui a pour titre: *Opuscula medica, sparsim priùs edita, nunc demùm collecta, aucta et recusa*, ibid., 1764, in-4°. B-N.

ROEHL (Lambert-Henri), astronome, né à Ribbenitz, en Mecklenbourg, et établi à Greifswald, fut nommé, en 1762, professeur à l'université de cette ville, et enseigna la science astronomique jusqu'à sa mort, arrivée le 15 juin 1790. On a de lui plusieurs ouvrages estimés, savoir: I. *Observations sur les passages de Vénus sur le Soleil*, Greifswald, 1768, in-8°. L'académie des sciences, à Paris, avait témoigné le desir de voir les savants profiter du passage de Vénus, en 1761, pour vérifier et rectifier les calculs de Halley. C'est ce qui fit naître cet ouvrage, où Rœhl expose d'une manière claire et intéressante les résultats des observations astronomiques faites en divers lieux. L'auteur déduit de ces calculs la distance du soleil, qu'il

fixe à 23.984 diamètres de la terre, mais en faisant abstraction des observations de Pingré, qui, ayant commis une erreur de calcul d'une minute, ne s'accorde point avec les autres astronomes. Rœhl fait remarquer, au reste, que l'atmosphère de Vénus doit toujours tromper les observateurs sur le moment précis de l'entrée et de la sortie de cette planète. Il pense que la lune a pareillement une atmosphère, mais moins dense que celle de la terre, et assez subtile pour nous faire apercevoir, dans tous les temps, les taches de ce satellite. II. *Introduction aux sciences astronomiques*, Greifswald, 1768-79, 2 vol. in-8°. Ce livre était regardé en Allemagne comme le meilleur ouvrage élémentaire sur l'astronomie, avant que celui de l'astronome berlinois, Bode, eût paru. III. *Précis de l'art du pilotage*, ibid., 1788, in-8°. Quoique ce précis ne soit pas complet, il passe pour fort utile. Rœhl a traduit en allemand, la *Description physique du globe*, de Bergmann, deux volumes, dont il a été fait trois éditions (la dernière est de 1791), ainsi que la *Description mathématique du globe*, de Mallet, ibid., 1774. On a encore de lui plusieurs Mémoires et Notices concernant l'astronomie et les mathématiques. D—G.

ROELAS (Paul de Las), peintre espagnol, émule de Murillo et du Muet (*Voy.* Fernandez, XIV, 385), naquit à Séville, en 1560. Son père était flamand, et le destinait à l'état ecclésiastique : mais le jeune Paul avait, dès son enfance, un penchant décidé pour la peinture. Les heures de loisir que lui laissaient ses premières études, il les employait à dessiner, avec du charbon, tous les objets qui frappaient son attention. Un jour, un peintre, ami de son père, le rencontra dans l'*Alamede*, ou promenade de Séville, entouré de plusieurs enfants de son âge, tenant un morceau de papier appuyé sur sa grammaire latine, et un charbon à la main, dessinant l'Hercule placé sur l'une des deux colonnes que l'on voit dans cette promenade. Le peintre s'approcha de lui, examina son croquis, se rendit aussitôt auprès du père de Roelas, et, lui faisant connaître les grandes dispositions de son fils pour le dessin et la peinture, le persuada de le lui confier; sur la promesse toutefois que la peinture n'interromprait pas les autres études. Partageant son temps entre ses classes et l'atelier du maître, Paul fit de si rapides progrès, que son père consentit à l'envoyer en Italie. Là il eut pour second maître le Titien, et devint un de ses meilleurs élèves. De retour à Séville, il prit les ordres, sans neanmoins quitter la peinture. Plusieurs tableaux, qu'il fit pour l'église d'Olivarès (à deux lieues de Séville), lui méritèrent l'honneur d'en être nommé chanoine. Il fit un voyage à Madrid; et l'on croit reconnaître le pinceau de cet habile artiste dans plusieurs tableaux qui existent à l'église de Saint-Philippe le *Real*. Las Roelas mourut à Séville, en 1620. Parmi les nombreux tableaux qu'il a peints, nous ne citerons que ceux qu'on voit à Séville, et qui ont le plus excité l'admiration des connaisseurs, savoir : un *Saint Jean-Baptiste* et un *Saint Jean évangéliste*, dans l'église de Saint-Laurent; une *Assomption*, dans celle de Saint-Jean de la Palme; un *Saint Ignace de Loyola*; un *Saint Ignace martyr, déchiré par deux lions*; la *Sainte Famille*, et l'*Ado-*

ration des trois Rois mages, dans la ci-devant église des Jésuites ; un *Saint Joachim*, un *Saint Joseph*, et d'autres tableaux, dans l'église des religieux de la Merci : mais son chef-d'œuvre est l'*Apothéose de saint Isidore*, au milieu d'un chœur d'anges qui entourent Jésus-Christ, et que l'on voit dans l'église de ce même nom. C'est dans ce tableau que Las Roelas s'est, plus que dans tous les autres, montré un digne élève du Titien, soit par la composition, soit par la distribution des figures, soit par les poses et par le coloris. B—s.

ROEMER (Olaus), astronome, né le 25 septembre 1644, à Copenhague (1), de parents peu favorisés de la fortune, fit des progrès rapides dans les mathématiques, dirigé par Bartholin, et fut employé, sous ses ordres, à classer les manuscrits de Tycho-Brahé. Dans le voyage que fit Picard à Uranibourg, il eut l'occasion de voir Roemer et d'apprécier ses talents : il le détermina facilement à l'accompagner en France, en 1672. Le jeune astronome danois y reçut l'accueil le plus flatteur. Placé près du grand Dauphin pour lui enseigner les mathématiques avec un traitement convenable, il fut peu de temps après admis à l'académie des sciences. En 1675, il exposa, dans un Mémoire, à l'académie, la théorie du mouvement progressif de la lumière, et la mesure de sa vitesse. Une suite d'observations sur les éclipses des satellites de Jupiter l'avaient conduit à cette découverte, entrevue, mais abandonnée par Cassini. Roemer annonça le premier le temps que la lumière met à parvenir du soleil jusqu'à nous ; et tous ses calculs ont été confirmés par ceux de Bradley. Cette découverte importante est aujourd'hui le principal titre de Roemer à la célébrité, quoiqu'il ait rendu de nombreux services aux sciences. Il eut beaucoup de part aux nivellements qui furent faits dans les environs de Versailles pour y amener des eaux. Il rendit plus uniforme le mouvement des machines à engrenages par l'application de l'*épicycloïde* à la forme des dents des roues ; idée dont Lahire s'empara, et dont Roemer ne songea point à réclamer la priorité (2). Il composa et fit exécuter plusieurs planétaires ; et en particulier, celui qui mettait à même de prédire les éclipses et les immersions des satellites de Jupiter avec une singulière exactitude (*V. l'Histoire de mathémat.* par Montucla, II, 582). Roemer fut rappelé, en 1681, par le roi de Danemark, qui l'avait nommé, dès 1676, professeur de mathématiques à l'université de Copenhague, et qui lui donna le titre de son astronome. Il devint bientôt directeur des monnaies, et inspecteur des arsenaux et des ports de Danemark. En 1687, il visita l'Allemagne, l'Angleterre, la France et la Hollande, pour étudier les procédés des arts et des manufactures, dont il enrichit sa patrie. Le Danemark lui dut un meilleur système de poids et de mesures ; et il perfectionna l'exploitation des mines, ainsi que la fabrique des métaux. Roemer, embrassant dans ses conceptions toutes les branches de la

(1) Suivant Weidler, *Histor. astronomiæ*, 531, Condorcet, etc. ; mais le *Dict.* de Chaufepié place le lieu de sa naissance à *Aarhus*, en Jutland.

(2) Horrebow accuse Lahire de s'être emparé de plusieurs autres découvertes de Roemer ; et cette réclamation a paru fondée à Delambre (*Histoire de l'astronomie moderne*, II, 647).

prospérité publique, tourna ses vues vers l'artillerie, le commerce et la navigation; et chacune de ces parties lui est redevable d'importantes améliorations. Il fut, en 1707, créé conseiller d'état, et presqu'aussitôt nommé premier magistrat de Copenhague. Au milieu de tant d'occupations, il n'avait pas négligé l'astronomie. Le principal objet de ses travaux était la recherche de la parallaxe des étoiles fixes, qui devait l'amener à une démonstration positive du mouvement de la terre. Depuis dix-huit ans, il avait recueilli de nombreuses observations à cet égard; et il se disposait à en publier le résultat, quand il mourut de la pierre, le 19 sept. 1710. Quoique marié deux fois, il n'avait point eu d'enfants. Roemer compta parmi ses amis Leibnitz, qui donna de justes éloges à sa mémoire (*Voy. OEuvres* de Leibnitz, v, 322). La plus grande partie de ses manuscrits fut détruite par l'incendie de l'observatoire de Copenhague, le 20 octobre 1728. On trouve quelques *Mémoires* et diverses observations de cet illustre astronome, dans le *Recueil* de l'académie des sciences, tomes vi et x. Le *Recueil des machines*, approuvées par cette savante compagnie (tome i), en renferme quelques-unes de son invention. Horrebow (*V.* ce nom), son disciple et son successeur, a publié dans l'ouvrage intitulé, *Basis astronomiæ*, 1735, in-4°., l'Histoire des découvertes de Roemer, et la description des instruments qui composaient son cabinet, avec le recueil des observations qu'il avait faites pendant trois jours dans un observatoire construit à la campagne; le titre est: *Triduum observationum tusculanarum.* Ces dernières observations sont d'une exactitude qui surpasse tout ce qui se faisait alors (3). Roemer avait inventé ou perfectionné la plupart des instruments dont il se servait, et parmi lesquels, outre un micromètre et une lunette double, il faut citer la lunette méridienne, connue par les astronomes sous le nom d'*instrument des passages*, dont il est l'inventeur. Il prit beaucoup de peine pour faire adopter, dans les états du Nord, le calendrier Grégorien; mais il ne put triompher de l'opposition de la Suède (4). Condorcet a publié l'*Eloge* de Roemer (*Eloges des académiciens*, i, 167-77). W—s.

ROENTGEN (David), mécanicien, établi à Neuwied, où son père était ébéniste, naquit à Hernhut, en 1745, d'une famille morave. Ses talents l'ayant bientôt fait connaître, il fut appelé en Russie, par Catherine II, qui le chargea d'exécuter différents meubles dont elle se proposait d'orner ses palais. Il savait donner au bois la dureté et le poli du marbre. On voit, au palais de l'Ermitage, beaucoup de meubles de cet artiste, et même des pendules de son invention, qui sont autant de chefs-d'œuvre. La manière, dit Castera, dont ces ouvrages sont exécutés, est admirable: on n'y distingue pas le moindre assemblage; et l'on croirait qu'ils ont été fondus d'un seul jet. Quelques-uns sont garnis en bronze doré; d'autres ont des bas-reliefs, et sont ornés de pierres précieuses et d'antiques. Le plus parfait peut-être des ouvrages de Roentgen, est un bureau dont

(3) Delambre, *loc. cit.*, p. 655.

(4) Le roi de Danemark desirait cette adoption et voulant l'effectuer, en 1710, il ordonna que le mois de février n'aurait cette année-là que dix-huit jours, et que Pâques serait le 11 avril : cette tentative n'eut pas de suite alors, et cette question se renouvela en 1723 Delambre, ibid., p. 660).

l'impératrice a fait présent à l'académie des sciences de Pétersbourg. En l'ouvrant, on voit sur le devant un groupe en bronze, qui, dès qu'on presse légèrement un ressort, disparaît, et est remplacé par une écritoire. L'espace au-dessus de l'écritoire est occupé par un tiroir à secret. Si l'on y porte la main, on entend aussitôt la musique douce et plaintive d'une orgue cachée sous le pupitre. Roentgen ne demandait de ce meuble que vingt mille roubles; mais l'impératrice le força d'en accepter cinq mille de plus à titre de gratification (*V.* l'*Appendice à la vie de Catherine II*, par Castera, ch. IV). Cet artiste, qui excellait aussi dans la facture des instruments de musique, est mort, non à Pétersbourg, en 1805, comme le dit le nouveau *Dictionnaire historique, crit. et bibliogr.*, mais à Neuwied, le 12 février 1807. Voyez Nemnich, *Voyage*, I, 229-31, et Fuessli, *Kunster lexicon.* W—s.

ROEPEL (Conrad), peintre, naquit à la Haye, en 1679, et fut élève de Constantin Netscher, qui voulait en faire un peintre de portraits: mais Roepel était d'une constitution extrêmement faible; et on lui ordonna, pour raison de santé, de fixer son séjour dans une campagne dont l'air serait pur. Renfermé dans son jardin, il prit un goût particulier pour dessiner les fleurs, et devint en ce genre un des plus habiles peintres que l'on connaisse. Les plus riches amateurs de fleurs de la Hollande lui envoyaient les plus belles productions de leurs jardins pour lui servir de modèle, et ils achetaient ensuite ses tableaux fort cher. Roepel avait l'art de distribuer ses fleurs de manière à les faire mutuellement valoir: il les finissait avec soin; et le naturel, la vérité de l'imitation et le brillant de la couleur, ajoutent au mérite de ses autres qualités. Ses succès en ce genre le déterminèrent à s'y livrer exclusivement; et, en peu de temps, on ne lui reconnut d'égal que le célèbre Van Huysum. S'étant rendu à la cour de l'électeur Palatin, sur les instances du comte de Schasbergen, il y porta quelques-uns de ses tableaux; et l'électeur en fut tellement charmé, qu'il les lui acheta, lui en commanda d'autres, et lui passa lui-même au cou une chaîne d'or avec une médaille. L'accueil favorable que Roepel avait reçu à Dusseldorf, accrut encore la considération dont il jouissait parmi ses compatriotes; et, à son retour à la Haye, il trouva le nombre de ses admirateurs augmenté, et put à peine suffire aux tableaux qui lui étaient commandés. Il entretenait avec soin, dans son jardin, les plantes, les fruits et les fleurs dont il faisait l'objet de ses tableaux. C'est là qu'il recevait la visite des personnages les plus distingués, que sa réputation attirait dans ce pays. Cette vie tranquille, jointe à une grande sobriété, prolongea sa carrière bien au-delà de ce qu'aurait pu faire espérer la faiblesse de son tempérament. Malgré le mérite des tableaux de Van-Huysum, ceux de Roepel ne sont pas moins recherchés en Hollande, et le prix n'en a jamais baissé. Il avait le titre de directeur de l'académie de la Haye, lorsqu'il mourut, en 1748. P—s.

ROESEL (Auguste-Jean), peintre et naturaliste, anobli, et surnommé alors *de Rosenhof*, naquit, en 1705, à Augustenbourg, près d'Arnstadt, où son père était châtelain. Ayant été instruit, par un cousin, peintre d'animaux et de fresques, dans l'art de la pein-

ture, et, y ayant joint la gravure, il vint s'établir, en 1725, à Nuremberg, pour y peindre en miniature et pour y graver. A l'exception d'un séjour de deux ans à Copenhague, où il peignit pour la cour, il exerça constamment ces deux arts à Nuremberg, et fit les portraits de la plupart des étrangers de marque qui séjournaient dans cette ville. S'étant exercé à peindre quelques insectes, il devint passionné pour cette partie de l'Histoire naturelle; et ses observations imprimées sous le titre d'*Amusements mensuels sur les insectes*, Nuremberg, 1746-61, 4 vol. in-4°. (en allemand), forment l'un des recueils les plus précieux pour cette science. Aucun dessinateur n'a mis plus de finesse dans son trait, plus d'éclat et de vérité dans son coloris, pour représenter toutes les transformations que subit l'insecte, en passant par l'état de chrysalide. Afin de mieux observer ces petits animaux, il avait pris des leçons chez un opticien, et avait fait, pour son usage, un excellent microscope. On raconte que le prince de Mecklenbourg ayant, un jour, laissé ouvert, sur sa table, l'ouvrage de Rœsel, une pie, qui était entrée par la fenêtre, voulut prendre la sauterelle représentée, et enfonça son bec dans la gravure; mais c'est peut-être une de ces historiettes comme on en a fait depuis l'antiquité, sur un grand nombre de peintres. Rœsel fut secondé, pour la gravure, par sa fille, qui avait épousé le peintre Kleemann, et, pour le texte (qui est assez mal écrit), par le docteur Huth: mais les observations qui sont de Rœsel seul, égalent les figures en mérite. On y voit les différentes métamorphoses de plusieurs espèces des plus intéressantes, et qui n'avaient pas été observés auparavant: le troisième volume surtout est remarquable par une infinité de petits polypes, et d'autres animaux microscopiques découverts par l'auteur, et parfaitement représentés. Du reste il n'avait pas d'instruction scientifique, ni d'idée d'une vraie classification; et ce qu'il a donné sur l'anatomie de quelques insectes, est généralement emprunté de Swammerdam et de Réaumur. Kleemann fit, dans la suite, pour cet ouvrage, un Supplément qui parut d'abord par fragments, et qui fut réimprimé en 1792 et 93, 3 vol. in 4°., contenant 48 et 24 planches. Indépendamment de son ouvrage périodique, Rœsel en publia un autre, intitulé: *Histoire naturelle des grenouilles de ce pays*, Nuremberg, in-fol. (en allemand et en latin), avec une Préface du célèbre Haller. Il y représente, avec tout son talent, les grenouilles, les rainettes et les crapauds dans toutes les époques de leur développement, et avec leur anatomie. Rœsel étudiait et dessinait les araignées, les scorpions, les lézards et les salamandres, lorsqu'il fut frappé de paralysie, en 1752. Il se rétablit un peu, à l'aide de l'électricité, à ce qu'on prétend, et continua ses études habituelles, jusqu'à l'époque de sa mort, le 27 mars 1759. La Gazette économique de Stuttgard, année 1755, n°. 24, contient la description d'une seringue à tabac, que Rœsel avait inventée, et qu'on vante comme très-utile contre les coliques. Il avait épousé la fille d'un habile chirurgien, nommé Rosa. C—v—R.

ROESLER (Chrétien-Frédéric), professeur d'histoire à l'université de Tubingen, depuis 1777, né à Canstadt, dans le Wurtemberg, le 19 juin 1736, est principalement connu par sa *Chronica medii ævi, argumento*

generaliora, auctoritate celebriora, usu communiora, post Eusebium atque Hieronymum res sæc. IV, V et VI exponentia, publiée d'abord dans quelques Dissertations académiques de 1787 et 1793, mais retouchée et totalement refondue, tome I, Tubingue, 1798, in-8°. Z.

ROESLIN (EUCHER), médecin du seizième siècle, grécisa son nom, suivant l'usage des érudits de son temps. Il n'est appelé dans ses écrits latins, qu'*Eucharius* RHODION. Ce dernier mot est une traduction de son nom allemand, qui signifie une petite rose. Rœslin avait le titre de médecin de la ville de Francfort. Il publia des Éphémérides de 1533 à 1551; un Traité, *De partu hominis*, etc.: mais son travail le plus important est son *Kreuterbuch von aller Kreuter, Gethier, Gesteinen und Metal. Natur. Nutz und Gebrauche*, in-fol., Francfort-sur-le-Mein, 1533-35-56; *quartà vice auctum*, 1569, chez Egenolph et ses héritiers. Ce mot de *Kreuterbuch* signifie littéralement *Livre de plantes*, ou Herbier; mais le titre du livre annonce qu'il doit contenir toutes les plantes, les animaux et les metaux utiles à la médecine. C'est donc un Traité de matière médicale; et, suivant Rœslin lui-même, ce n'est autre chose que l'*Hortus sanitatis*, attribué à Cuba, dont il avait corrigé le texte. C'était le premier ouvrage d'histoire naturelle accompagné de planches en bois. Il n'y avait pas encore un demi-siècle qu'il avait paru, étant de 1486, et déjà il était regardé comme une production barbare. Cependant on s'en servait, au défaut d'un meilleur, et l'on continuait à faire des éditions, soit du texte latin, soit de ses traductions dans les principales langues de l'Europe. Le libraire Egenolph entreprit de l'améliorer, du moins pour sa propre langue. Ainsi, tandis qu'il chargeait Rœslin de perfectionner le texte, il faisait dessiner, d'après nature, les objets décrits, surtout les plantes; et l'on reconnaît qu'il y employa des artistes habiles. Il ne fut pas aussi heureux pour les graveurs, ou du moins le genre des traits gravés en bois ne put rendre que l'ensemble des figures; et toutes sont très-reconnaissables. Il arriva de là qu'elles purent être employées long-temps; tandis que les descriptions ne tardant pas à retomber au-dessous des connaissances acquises, il fallut les renouveler de temps en temps. Dorsten, en 1540; Lonicer, en 1551-55(1); Uffenbach, en 1630; enfin Ehrhart, en 1737, les employèrent, mais sans pouvoir élever l'ouvrage au-dessus de la médiocrité. Ils se sont donc poussés successivement dans l'oubli; mais le nom des deux premiers, attaché à des plantes remarquables, honneur qu'ils n'ont pas mérité, les en tire quelquefois, tandis que celui de Rhodion ou Rœslin y reste plongé.

D—P—s.

ROESSIG (CHARLES-GOTTLOB), né à Marsebourg, en 1752, fut nommé, en 1784, professeur de philosophie à Leipzig, où il avait fait ses études. En 1793, il obtint, à la même université, la chaire du droit naturel et des gens. Il publia un grand nombre de compilations utiles sur l'économie rurale et politique, dont voici les titres: I. *Essai d'une histoire de la science economico-politique, dans les temps modernes, surtout au seizième siècle*, Leipzig,

(1) Adam Lonicer (*V.* t. XXV, p. 25): c'est le numero II, *Naturalis historiæ opus novum* de 1551-55: celui de 1540, cité en note, est la refonte de Dorsten, portant le titre de *Botanicon*.

1781, tome 1 et 1re. partie du tome II, in-8°. II. *Manuel de la science de la police*, Iéna, 1786. III. *Police concernant l'eau*, Leipzig. 1789-99, 2 vol. in-8°. IV. *Manuel de la science financière*, ibid., 1789. V. *Manuel de tachéologie*, Iéna, 1790. VI. *Manuel pour les amateurs de plantations anglaises*, Leipzig, 1790-96, 2 vol. VII. *Encyclopédie de la science administrative*, ibid., 1792. VIII. Les *Antiquités des Allemands*, 1797. IX. *Principes du droit naturel et des peuples, du droit public et civil*, 1794, 2 vol. X. *Projet d'un code de commerce de Leipzig*, 1796. XI. *Projet d'une Encyclopédie de toutes les sciences concernant l'économie politique*, 1797. XII. *Histoire du droit privé allemand*, 1801. XIII. La *Police concernant la cherté des grains*, 1802, 2 vol. in-8°. XIV. *Littérature moderne concernant la police et la science administrative*, 1802, 2 vol. in-8°. XV. *Manuel du droit concernant la librairie*, 1804. XVI. *Manuel de la politique*, id. XVII. *Rêveries dans le domaine de la police et de la politique*, 1806. Rœssig a publié aussi des *Monographies* des roses, œillets, tulipes, jacinthes, et du pavot; des Traités sur les prairies, les remplaçants du sucre, les fourrages, etc. Il mourut à Leipzig, le 20 novembre 1806. D—G.

ROESTRAETEN (Pierre), peintre, naquit à Harlem, en 1627, et fut disciple de François Hals, habile peintre de portraits, dont il devint le gendre, et dont il suivit avec succès le style et la manière. Descamps et d'autres historiens rapportent que Roestraeten, ayant appris le sort brillant que Lely, son ami, avait acquis en Angleterre dans le même genre, résolut d'aller chercher fortune dans ce royaume. Il se rendit à Londres, où Lely, qui était alors dans tout l'éclat de sa réputation, le reçut avec plaisir. Mais la jalousie ne tarda pas à mettre du refroidissement entre les deux artistes; toutefois Lely, ne voulant pas se brouiller entièrement avec un ami dans lequel il pouvait trouver un rival dangereux, lui dit un jour: « Vous avez plusieurs genres où vous » excellez; le portrait est le seul qui » puisse soutenir mon nom et ma » fortune: pour ne pas nous nuire, » abandonnez le portrait, et peignez » toute autre chose qu'il vous plaira; » nous serons amis au lieu d'être ri» vaux. Je vous promets que, connu » comme je suis, je vanterai vos ou» vrages, et vous les ferai vendre » un grand prix. » L'accord fut conclu, et exécuté de bonne-foi; et Roestraeten, prôné par Lely, vit ses ouvrages recherchés, et payés chèrement. C'est alors qu'il se mit à peindre des sujets de nature morte; et, dans ce genre, il n'a été surpassé par personne. Roestraeten mourut à Londres, en 1698. Les objets de son imitation n'ont pas plus de force et d'éclat que ceux qu'il introduit dans ses compositions. Il est impossible de rendre la vaisselle d'or et d'argent avec plus de vérité. Ses tableaux représentent ordinairement des instruments de musique, des vases de porcelaines, des cristaux, des agates, et autres objets de même nature. La netteté du pinceau, la délicatesse de la couleur, une perfection dans tous les détails, dont jusqu'alors on n'avait point eu d'exemple, donnèrent à ses tableaux, pendant qu'il vivait, une valeur très-considérable, qui depuis a un peu déchu; ce qu'il ne faut pas attribuer au manque de mérite de l'artiste, mais au genre peu intéressant qu'il cultivait. P—s.

ROGER, conquérant de la Sicile, surnommé le *Grand Comte*, était le douzième des fils de Tancrède de Hauteville. Il fut appelé en Italie, par son frère, Robert-Guiscard, et y arriva vers l'année 1058, vingt-trois ans après l'aîné de ses frères, Guillaume Bras-de-Fer. Dans cette famille de héros, il l'emportait encore sur tous les autres par la noblesse et la grâce de sa figure, l'intrépidité de son caractère et l'éloquence entraînante de son langage. Robert - Guiscard l'accueillit d'abord avec empressement, enchanté de trouver en lui un lieutenant capable de le seconder dans ses vastes projets. Mais rien n'était plus difficile que de maintenir la paix entre ces guerriers bouillants et indomptables. Passionnés pour l'indépendance, ils s'éloignaient les uns des autres, afin de n'être plus entourés que d'ennemis, comme des lions qui ne veulent régner qu'au désert; et ils refusaient de rendre compte de leurs actions à personne. De même que Robert avait été envoyé en Calabre, par Unfroi, son frère aîné, Roger demanda au nouveau chef de sa famille la commission d'aller soumettre cette même province : il en acheva la conquête, à laquelle Robert avait déjà travaillé quatre ans; et les deux frères convinrent que la Calabre, après son entière soumission, serait partagée entre eux. Mais avant que ce partage s'effectuât, Roger fut invité à tenter la conquête de la Sicile, que les Sarrasins possédaient depuis deux cents ans. Ben Humen, amiral sicilien, s'était réfugié, en 1061, auprès de lui, à Reggio, pour se soustraire au courroux de Ben Hammed, un des petits tyrans entre lesquels l'île était partagée. Les Sarrasins affaiblis par leurs divisions, et amollis par les délices du climat, n'avaient pas des moyens de défense proportionnés à leurs richesses. A la fin de l'hiver de 1061, Roger passa en Sicile avec cent - soixante chevaliers : il battit les habitants de Messine; amassa un butin considérable dans les environs de Melazzo et de Rametta; et, après avoir obtenu, sur l'état du pays, les renseignements qu'il avait désiré prendre par lui-même, il revint en Calabre assembler ses troupes. Son frère, auquel il fit connaître ses projets, lui amena toutes les forces dont il pouvait disposer: les Sarrasins, de leur côté, s'étaient mis en défense. Roger réussit à leur dérober son passage avec cent cinquante cavaliers, et surprit Messine, tandis que la flotte des Arabes observait celle de Robert. Ce dernier attaqua ses adversaires, et les mit en déroute; après quoi les deux frères étendirent leurs courses en Sicile, jusqu'à Girgenti, et s'emparèrent de Traina: mais à l'approche de l'hiver, ils repassèrent le détroit. Roger était rappelé sur le continent par son impatience d'épouser Delizia, fille d'un gentilhomme normand, et sœur de l'abbé de Sainte-Euphémie. Après ce mariage, comme il voulait assurer le rang et la fortune de sa femme, il eut avec Robert une querelle qui dégénéra en guerre civile. Robert, ayant tenté de surprendre Gerace, fut fait prisonnier par les habitants de cette ville, partisans de Roger; mais celui-ci le tira de leurs mains, et le remit en liberté. Roger s'arracha ensuite aux caresses de sa femme pour venir poursuivre ses conquêtes en Sicile. Il ne conduisait qu'une poignée de guerriers, avec lesquels il se jetait au milieu d'une

foule innombrable d'ennemis. Ses exploits racontés par les historiens contemporains sont comparables aux faits d'armes les plus extravagants des romans de chevalerie. La mollesse et la lâcheté des Sarrasins n'étaient pas moins remarquables que la valeur brillante des Normands : cependant le nombre des premiers a été étrangement exagéré par Godefroi Malatesta, lorsqu'il rapporte qu'à la bataille de Ceramo, en 1063, Roger, avec cent-trente-six chevaliers, attaqua une armée de trente-cinq mille Sarrasins, dont il tua quinze mille, et poursuivit le reste jusqu'aux montagnes. Le comte Roger cependant avait établi son quartier-général dans la ville de Traïna, espérant que les chrétiens grecs qui l'habitaient lui seraient favorables; et il y avait conduit sa femme. Mais les Grecs s'arrangeaient mieux de la sobriété et de la jalousie des Orientaux, que de l'insolente gaîté et de l'intempérance des Normands : ayant pris les armes pour se défaire de ces hôtes incommodes, ils appelèrent les Musulmans, et assiégèrent Roger dans un quartier de la ville de Traïna, où il supporta courageusement les dernières extrémités de la famine et de la misère. Enfin, au bout de quatre mois, les froids de l'hiver, assez vifs sur cette montagne élevée, forcèrent une partie des assiégeants de se retirer. Roger surprit les autres dans une sortie : il les mit en fuite, après leur avoir tué beaucoup de monde; et avec leurs dépouilles, il pourvut abondamment sa forteresse de munitions. Il confia ensuite à sa femme, la garde de Traïna, et il repassa en Calabre, pour y chercher des renforts. A son retour, il remporta de nouvelles victoires sur les Sarrasins. Pendant l'année 1070, il interrompit le cours de ses conquêtes, pour porter des secours à son frère, qui assiégeait Bari; mais après la prise de cette place, Robert amena devant Palerme son armée victorieuse. Le siége de cette capitale de la Sicile fut commencé au mois d'août 1071. Palerme se rendit par capitulation, le 10 janvier 1072, en stipulant la liberté de religion pour les Musulmans qui l'habitaient. Roger reçut ensuite de son frère l'investiture de la Sicile avec le titre de comte; mais la souveraineté de Palerme et de Messine fut réservée au duc de Pouille. Roger, qui n'avait sous ses ordres qu'un petit nombre de chevaliers, avançait lentement vers la conquête de toute la Sicile. En 1077, il prit Trapani, et, en 1080, Taormina; Syracuse ne fut conquise qu'en 1088, et Girgenti, avec Castel San-Giovanni, en 1089. Depuis la mort de Robert Guiscard, en 1085, Roger était demeuré chef de sa famille; il avait secoué le joug de son neveu Roger duc de Pouille; il avait arrêté et puni la rebellion de Jordan, son fils naturel, jeune homme d'une grande valeur, mais que son ambition et des conseils perfides avaient aveuglé. Roger lui pardonna depuis, et lui destinait même sa succession; mais ce jeune prince mourut avant lui, en 1092. Roger n'avait point eu de fils de sa première femme, Delizia, ni de Ehmburge, fille de Guillaume, comte de Morton, qu'il épousa plus tard. Celle-ci étant morte aussi, Roger épousa en troisièmes noces Adélaïde, nièce de Boniface, marquis de Montferrat, de laquelle il eut deux fils, Simon et Roger, qui régnèrent après lui. Il avait eu déjà plusieurs filles, auxquelles il fit

faire de brillants mariages : Raimond, comte de Provence, un comte Robert de Bourgogne, un roi de Hongrie, Conrad, fils rebelle de l'empereur Henri IV, et roi d'Italie, enfin un comte de Clermont, furent au nombre de ses gendres. L'influence du comte de Sicile sur la politique européenne, était proportionnée à ces illustres alliances. Comme son frère, il avait embrassé le parti des papes : il les soutint de toutes ses forces contre l'empereur Henri IV; et ce fut en reconnaissance de ses services, qu'Urbain II, en 1098, créa le comte Roger et ses successeurs légats apostoliques en Sicile, avec tous les droits du Saint-Siége. Cette concession est l'origine du tribunal ecclésiastique de Sicile, nommé de *la monarchie*, dont l'autorité a été contestée jusqu'à nos jours par les papes. Roger mourut en 1101, laissant ses deux fils, encore très-jeunes, sous la tutelle de la comtesse Adelaïde, sa veuve. L'aîné, Simon, qui était né en 1092, mourut vers 1113. Roger II lui succéda. S. S- -i.

ROGER II, comte et premier roi de Sicile, n'était pas âgé de plus de huit années, lorsque son père mourut. Il demeura, ainsi que Simon, son frère aîné, sous la tutelle d'Adélaïde sa mère, qui, pendant la minorité de ses enfants, occasionna de fréquentes séditions parmi ses sujets, par son orgueil et son avarice : heureusement elle maria la plus jeune de ses filles à Robert de Bourgogne, prince prudent et courageux, qui vint s'établir en Sicile, en l'an 1103, et qui, associé à la tutelle, fit respecter l'autorité de ses beaux-frères. Simon mourut avant l'année 1113, dans laquelle Adélaïde épousa Baudouin, roi de Jérusalem, à qui elle porta les immenses trésors, les munitions, les armes et les chevaux qu'elle avait rassemblés en Sicile pendant sa régence. Baudouin n'avait eu d'autre but, en contractant ce mariage, que d'obtenir cette riche dot. Après l'avoir dissipée pour défendre le trône sur lequel il était monté, il répudia Adélaïde, en 1115, et la renvoya en Sicile, où elle mourut en 1118. Roger, indigné du traitement qu'avait reçu sa mère, voua une haine implacable au roi de Jérusalem, et ne voulut jamais lui accorder aucun service pour la défense de la Terre-Sainte, au milieu de ses calamités. Roger II, cependant, développait déjà, dans le gouvernement de la Sicile, son rare courage et son habileté. Les peuples auxquels il commandait, Musulmans, Grecs et Catholiques, séparés par leur langue, leurs mœurs, leurs préjugés, sans affection pour le gouvernement, et sans habitude de subordination, s'accoutumèrent néanmoins à servir sous les mêmes enseignes, et à obéir aux mêmes lois. Roger II, à leur tête, repoussa les debarquements des Africains, et les conduisit, à leur tour, à Malte et en Afrique; et il les unit les uns aux autres, par leur admiration pour sa valeur, et leur confiance en ses talents. Vers l'an 1120, Roger II épousa Albérie, sœur de l'antipape Anaclet. Il commença, vers la même époque, à étendre son autorité sur la Calabre, que le duc Guillaume, son cousin, avait soumise à ses lois pendant les troubles de Sicile. A son tour, Roger II profita de l'embarras où les révoltes des barons apuliens jetaient Guillaume, pour se faire céder tout ce que ce dernier possédait encore en Sicile et en Calabre. Ce même Guillaume étant mort sans

enfants, le 20 juillet 1127, Roger II se hata de se présenter devant Salerne avec sept galères; et, comme plus proche héritier du dernier duc, il demanda au peuple de le reconnaître pour souverain. Cet héritage pouvait cependant être réclamé aussi par Bohémond II, prince d'Antioche, petit-fils de Robert Guiscard: le pape, de son côté, comme seigneur direct, prétendait en disposer. Les Salernitains délibérèrent pendant dix jours. Enfin ils admirent Roger II dans leur ville, moyennant la concession des plus amples priviléges. Le comte d'Alife, la république d'Amalfi, et les villes de Troia et de Melphi suivirent cet exemple. D'autre part, Honorius II s'avança jusqu'à Bénévent, pour réunir au Saint-Siége l'Apulie et la Campanie. Roger essaya vainement de traiter avec lui. Honorius, comptant bien plus sur les dispositions des peuples que sur son droit, rejeta toutes les propositions: il fulmina des excommunications contre Roger II et tous ses adhérents; et les hostilités commencèrent auprès de Bénévent. Plusieurs barons normands et plusieurs villes, espérant jouir de plus d'indépendance sous le Saint-Siége que sous un duc, embrassèrent le parti d'Honorius. Roger II, au printemps de 1128, passa le détroit avec une nombreuse armée sicilienne; il prit Tarente, Otrante, Brindes et Citta-d'Oria, et marcha contre l'armée pontificale, qu'Honorius conduisait lui-même. Les deux armées s'arrêtèrent sur les bords du fleuve Bradano, que ni l'une ni l'autre n'osait passer; elles s'observèrent pendant quarante jours au milieu de l'été et dans un climat brûlant: les maladies et la désertion les affaiblissaient toutes deux; enfin, le pontife céda le premier: il ouvrit des propositions d'accommodement, que Roger accepta; et, après un traité secret, dans lequel le pape abandonna les seigneurs et les villes qui avaient embrassé son parti, il accorda à Roger II l'investiture des deux duchés de Pouille et de Calabre. Dans le courant de l'année suivante, tous les comtes et toutes les villes qui avaient pris les armes contre Roger, furent forcés de se soumettre; et ce prince, ne se croyant plus obligé à aucun ménagement, contraignit les habitants de Salerne à renoncer aux priviléges qu'il leur avait reconnus, et à lui remettre leurs forteresses. Cependant, en 1130, l'Eglise romaine fut divisée par un schisme. Anaclet II et Innocent II, élus simultanément, sentirent, chacun de leur côté, le besoin de se fortifier par des alliances: au lieu de menacer les princes voisins, ils leur firent la cour. Anaclet II, pour attacher Roger à son parti, lui offrit la couronne royale: l'alliance fut conclue vers la fin de septembre; et à Noël de la même année 1130, Roger II se fit couronner à Palerme comme roi de Sicile. La même année, son cousin Bohémond II fut massacré en Syrie par les Turcs; et, en lui, s'éteignit la branche aînée des descendants de Robert Guiscard. En 1131, Amalfi, qui avait conservé beaucoup de priviléges, et Naples, qui se gouvernait en république sous la protection de l'empire d'Orient, se soumirent aussi à Roger II, qui réunit ainsi le royaume entier des Deux-Siciles, tel qu'il existe de nos jours. Mais Roger II ne montra point, dans le gouvernement de ses nouvelles conquêtes, ce talent conciliateur et cette supériorité de génie qui l'avaient rendu cher aux Sici-

liens. Se défiant sans cesse de ses sujets, il ne songeait qu'à leur enlever leurs priviléges : il se jouait de leurs droits et de ses serments; et, après les avoir poussés à la révolte par ses injustices, il les en punissait avec férocité. Tout le reste du règne de Roger II ne fut qu'une longue lutte entre l'autorité royale et les barons normands, les villes lombardes et les républiques grecques qui voulaient recouvrer leur liberté. Le schisme lui donnait aussi pour ennemis tous les partisans d'Innocent II: et l'excès du zèle religieux ajoutait à la fureur des guerres civiles. L'empereur Lothaire, cédant aux sollicitations de saint Bernard, qui voulait écraser le schisme d'Anaclet, entra, en 1137, dans le royaume de Naples, avec une armée allemande; toutes les villes lui ouvrirent leurs portes : tous les barons, empressés de secouer le joug de Roger, se joignirent à lui; et, en une seule campagne, le roi de Sicile perdit tout ce qu'il possédait sur le continent. Mais à peine Lothaire eut-il achevé la conquête de l'Italie, et rétabli Innocent II sur son siége, que, retournant en Allemagne, il mourut, près de Trente, à la fin de la même année. Roger, qui, se renfermant en Sicile avec toute son armée, avait laissé passer l'orage, vint débarquer à Salerne dès qu'il sut que l'empereur en était parti; et, recouvrant son patrimoine aussi rapidement qu'il l'avait perdu, il causa, au pape Innocent II, les plus vives inquiétudes. Celui-ci prit la résolution de traiter avec le roi, par l'entremise de saint Bernard; et, comme Anaclet II mourut au commencement de l'année suivante, la négociation paraissait devoir se terminer favorablement. Cependant le courage et les talents de Rainolfe, comte d'Alife, et beau frère de Roger, que l'empereur et le pape avaient créé duc de Pouille, en 1137, pour l'opposer au roi de Sicile, soutenaient la fortune des rebelles. Rainolfe, après avoir remporté deux brillantes victoires sur le roi son beau-frère, mourut à Troia, le 30 avril 1139. Le pape se rendit dans les Abruzzes avec Robert II, prince de Capoue (*V.* ce nom), pour soutenir le parti qui venait de perdre son chef, ou pour traiter en son nom. Comme il sortait de Saint-Germain, il fut surpris dans une embuscade, à Galluzzo, le 22 juillet 1139. Prisonnier de Roger, Innocent ne tarda pas à se réconcilier avec lui : il lui confirma le titre de roi; il lui abandonna tous ses alliés, et, ne s'occupant que de ses seuls intérêts, il détermina Roger à quitter le schisme, et à se reconnaître pour feudataire du Saint-Siége. Toutes les villes révoltées se soumirent en peu de temps au vainqueur, et toutes furent traitées avec la plus inexorable cruauté: Naples seule, qui ouvrit ses portes la dernière, fut épargnée. Après avoir employé douze ans à raffermir son empire sur l'Italie méridionale, Roger II dirigea son ambition vers des conquêtes plus éloignées. Dans les années 1146 et 1147, ses flottes désolèrent les rivages de l'Afrique et ceux de la Grèce : il pilla Tripoli et Gerbi, d'où de nombreux corsaires étaient souvent partis pour ravager les côtes de Sicile; il s'empara de Corfou; il saccagea Céphalonie, Corinthe, Thèbes, Athènes et Négrepont. Ses corsaires transportèrent en Sicile beaucoup de paysans grecs, et de manufacturiers, qui introduisirent à Palerme, et de là dans tout l'Occident, la culture du mûrier, et l'art de filer et de tisser

la soie. Il s'empara ensuite, en Afrique, de Mahadia, de Safaco, de Capisa, et d'autres villes, qu'il rendit tributaires de la couronne de Sicile. En 1149, un amiral sicilien, qui, avec soixante galères, parcourait la Méditerranée pour combattre également les Sarrasins et les Grecs, retira des mains des derniers, Louis VII, roi de France, qui, à son retour de la croisade, avait été fait prisonnier. Cette flotte eut moins de succès dans sa tentative pour délivrer Corfou, que Manuel Comnène assiégeait. Les Siciliens furent battus, près de cette île, par les Vénitiens réunis aux Grecs, et ils y perdirent dix-neuf galères. Cependant la marine sicilienne, que Roger avait créée, se releva bientôt de çet échec, et elle continua de dominer sur la Méditerranée. Les lieutenants de Roger poursuivaient aussi leurs conquêtes en Afrique, profitant des révolutions de cette contrée, et de la ruine du royaume de Zéridi, où Bugia, Hippone (Bona), Tunis, et plusieurs autres villes, se soumirent à Roger, en 1152. Mais autant le règne de Roger II était glorieux au-dehors, autant ce prince était malheureux dans l'intérieur de sa famille. Il avait eu cinq fils, qui semblaient nés pour réaliser les plus brillantes espérances. L'aîné, déjà arrivé à l'âge de trente ans, Roger, duc de Pouille, s'était fait chérir du peuple par ses vertus, et de l'armée par ses exploits : il mourut en 1149. Tancrède, Alfonse, et un troisième, moururent de même avant leur père. Un seul vivait encore, Guillaume, que sa mollesse et sa lâcheté rendaient indigne de la famille où le sort l'avait fait naître. Albérie, femme de Roger, était morte en 1135. Le roi, qui l'avait tendrement aimée, se remaria néanmoins lorsqu'il vit la ruine de toute sa maison. Il épousa, en 1149, Sibylle, sœur d'Odon II, duc de Bourgogne, qui mourut sans enfants au bout d'une année : en 1151, il épousa Béatrix, fille du comte de Rhetel, dont il eut une fille nommée Constance, qui, survivant à son frère et à son neveu, porta l'héritage des Normands de Sicile dans la maison de Souabe. Roger II termina sa carrière le 26 février 1154, âgé de cinquante-huit ans. Sa stature était haute, et sa taille forte ; son visage avait quelque chose de féroce : il avait cependant autant de douceur dans le commerce intérieur que de dureté au dehors. Son économie dégénérait souvent en avarice ; sa cruauté envers ses ennemis était sans bornes. Ses sujets le craignaient sans l'aimer. La gloire de la monarchie sicilienne qu'il avait fondée, finit avec lui. S. S—I.

ROGER, duc de Pouille, de 1085 à 1111, était né du mariage de Robert Guiscard avec la sœur du prince de Salerne. Son frère aîné, Bohémond, né d'un précédent mariage, fut déclaré illégitime, lorsque la politique de Robert lui fit dissoudre cette union. Il semble que Robert Guiscard, qui avait été en butte à la défiance de son frère aîné, et aux intrigues du plus jeune, ressentait une jalousie inquiète contre les talents qui se développaient dans sa famille : il ne pardonnait point à Bohémond sa valeur, son habileté, ni la réputation que déjà il avait acquise : Roger, homme faible et sans caractère, ne lui inspirait point la même défiance. En 1081, il le déclara prince de Pouille et de Sicile, et l'annonça au peuple comme son successeur. Robert était à peine expiré, le 17

juillet 1085, à Céphalonie, que Roger partit en hâte, avec sa mère, pour prendre les devants, et se faire reconnaître par les Normands et les Apuliens. Bohémond, de son côté, ne voulut point abandonner ses droits, et rassembla des soldats pour les soutenir par les armes: il s'empara de Città d'Oria, et fit plusieurs tentatives sur les villes de Tarente et d'Otrante. Cependant n'ayant ni états, ni armée, et ne pouvant compter que sur les aventuriers qui s'attachaient à sa personne, il luttait avec désavantage contre Roger, que toutes les villes et toutes les armées avaient reconnu pour souverain. Un autre Roger, le conquérant de la Sicile, oncle de l'un et de l'autre, s'offrit pour arbitre entre les deux frères. Après trois ans de petite guerre, il les fit consentir à un partage, en 1088. Le duc Roger céda à son oncle les droits de souveraineté qu'il avait conservés sur la Sicile, et à son frère Bohémond, Città d'Oria, Otrante, Gallipoli, Tarente et les terres voisines. L'année suivante, il fit hommage au pape Urbain II pour les duchés de Pouille et de Calabre, et il reçut de lui le gonfalon de l'Église. Roger ne poursuivit point les brillantes conquêtes de son père; cependant il eut aussi des guerres presque continuelles à soutenir: de nouvelles brouilleries avec son frère amenèrent de nouveaux combats, et une nouvelle réconciliation. Des révoltes éclatèrent dans ses états: Cosenza se soulèva; mais il soumit cette ville, en 1091, avec l'aide de son oncle le comte Roger. Il voulut aussi réduire à son obéissance la république d'Amalfi, qui avait conservé son indépendance au milieu des princes lombards. Pendant que de concert avec Bohémond, il assiégeait cette ville en 1096, une des colonnes de l'armée croisée, qui marchait à la conquête de Jérusalem, traversa la Campanie: l'enthousiasme qui animait les croisés se communiqua aux troupes qui assiégeaient Amalfi; Bohémond lui-même prit la croix, suivi d'une foule de Normands. Le siége d'Amalfi fut abandonné: mais Roger, en même temps, fut délivré de la rivalité d'un frère qui lui était trop supérieur pour vivre long-temps son sujet. Bohémond, avec ses croisés, fonda la principauté d'Antioche. (*Voyez* Bohémond). Pendant ce même temps, Roger, grand comte de Sicile, étendit ses conquêtes et affermit la monarchie des Normands, tandis que le duc Roger rentrait dans l'obscurité, et perdait son influence sur l'Italie. Il mourut enfin, au mois de février 1111. Ce prince avait épousé Adélaïde, fille de Robert, comte de Flandre, et nièce de Philippe, roi de France. Il en eut un fils nommé Guillaume, qui lui succéda. S. S—i.

ROGER (Pierre), pape. *Voy.* Clément VI et Grégoire XI, papes.

ROGER (Abraham), pasteur protestant, s'embarqua, vers 1640, pour les Indes-Orientales, et resta, près de dix ans, attaché, comme ministre de l'Évangile, à la factorerie hollandaise de Paliacat, sur la côte de Coromandel. Il profita de son séjour dans cette contrée, alors peu connue, pour s'instruire des usages des Indous; et ayant eu le bonheur de se lier avec quelques bramines, il en obtint des renseignements précieux sur leur croyance et leur culte. En quittant Paliacat, il se rendit à Batavia, d'où il revint en Hollande, sur un bâtiment de la compagnie. A son arrivée, il communiqua ses

notes à un professeur de Leyde; et, avec les secours de ce savant, il fit paraître, en 1651, in-4°., l'*Histoire* de la religion des Brames. Cet ouvrage fut traduit en allemand, Nuremberg, 1663, in 8°., fig. L'éditeur, Chr. Arnold, y ajouta une description fort détaillée des cérémonies religieuses des diverses nations païennes de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. Le tout forme un volume de plus de mille pages, d'un caractère très-serré. L'ouvrage de Roger est divisé en deux parties : la première traite des mœurs des Indous, et la seconde de leur culte. On trouve, à la fin du volume, le Recueil de *Deux cents Proverbes* du sage Bartrouherri, traduit sur la version hollandaise du bramine Padmanata. Le premier livre contenant cent proverbes en sentences, divisés en dix chapitres, est intitulé : Du chemin qui conduit au Ciel; et le second, De la Conduite raisonnable de l'Homme. Le sage Bartrouherri a composé cent autres proverbes, qui traitent de l'amour; mais Padmanata ne voulut point en donner la Traduction à Roger, quelque instance qu'il lui fit à cet égard. Abraham Roger ne vivait plus en 1670; mais on ignore l'époque de sa mort. Son livre est le premier qui nous ait fait connaître la religion des Brames; et quoique l'on ait traduit depuis quelques-uns de leurs livres dogmatiques, dont l'authenticité est plus ou moins contestée(1), il est encore cité comme le plus exact et le plus complet sur cette matière. Il a été traduit en français par Thomas Lagrue, médecin, sous ce titre : *Le Théâtre de l'idolâtrie*, ou *la Porte ouverte pour parvenir à la connoissance du Paganisme caché*, etc., Amsterdam, 1670, in-4°., fig. W—s.

ROGER (Eugène), religieux récollet et missionnaire du dix-septième siècle, nous apprend que sa curiosité lui fit passer une partie de sa jeunesse à visiter le plus grand nombre des provinces de l'Europe, plusieurs lieux de l'Afrique, l'Égypte, les Arabies, la Syrie, une portion de la Grèce, toutes les îles de la Méditerranée et les plus belles de l'Archipel, et autres provinces, où il fut toujours aussi fidèle que curieux à remarquer ce qu'il y a de plus considérable. Toutefois il ne voulut décrire que la Terre-Sainte. Il partit de ce pays, en 1634, après y avoir passé cinq ans. La relation qu'il en publia, parut sous ce titre : *La Terre-Sainte*, ou *Description topographique des Saints-Lieux et de la terre de Promission*, *avec un Traité de quatorze nations différentes qui l'habitent*, *leurs mœurs*, *croyance*, *cérémonies et police*, Paris, 1664, in-4°., avec figures. L'ouvrage est divisé en deux livres : le premier décrit le pays; le second contient les détails sur les peuples que l'auteur y a vus. Roger est crédule, mais bon observateur. Ayant long-temps vécu dans les contrées dont il parle, les renseignements qu'il donne sont exacts. Il avait été particulièrement lié avec l'émir Fakhr-eddin, et il raconte, sur cet émir, beaucoup de particularités curieuses. Il donne aussi l'histoire de Zaga-Christ, qui vint en France, et mourut à Ruel, en 1638. Il avait connu cet Éthiopien, qui se faisait passer pour un des fils

(1) Sonnerat a dit le premier (*Voyag.* I, 215) que l'*Ezourvedam* est un livre supposé; et la chose paraît aujourd'hui hors de doute (Voy. le tom. XIII des *Asiatic Researches*). les savants anglais de l'académie de Calcutta ont été jusqu'à prétendre que le texte sanscrit de ce livre avait été fabriqué par le P. Robert Nobili ou *de Nobilibus*, ce qui prouve du moins la haute idée que l'on avait du talent de ce missionnaire jésuite, mort en 1656.

d'un roi d'Abissinie Les figures du livre de Roger sont très-bien dessinées; on les attribue à Mellan. E-s.

ROGER DE COLLERYE, prêtre, né à Paris, mourut, vers l'année 1540, dans un âge avancé. C'était un personnage très-facétieux; et, quoiqu'il ne fût guère bien partagé du côté de la fortune, il n'eu saisissait pas avec moins d'empressement toutes les occasions de se divertir. Il était secrétaire de l'évêque d'Auxerre, en 1494; et il occupait encore cette place en 1530, époque où il sollicita de son patron une cure, en récompense de ses services. Il ne put obtenir ce bénéfice, d'un revenu médiocre, et qui aurait pourtant satisfait son ambition; mais il s'en consola facilement. Il prenait, dans ses ouvrages, le surnom de *Bontemps;* et l'on conjecture, avec assez de vraisemblance, que c'est-là l'origine de cette façon de parler: un *Roger Bontemps*, pour dire un homme gai et sans-souci. Il y avait à Auxerre, où il demeurait, une société facétieuse, dont le chef ou président s'appelait l'*abbé des fous*: Roger de Collerye tint à honneur de remplir cette place. Ses Œuvres furent réunies à Paris, en 1536, dans un vol. pet. in-8°. Son éditeur lui donne le titre d'homme très-savant, à la tête de ce Recueil, qui est assez rare. On y trouve: une *Satire pour les habitants d'Auxerre, à l'entrée de la reine en cette ville, entre Peuple françois, Joyeuseté, le vigneron Jenin, ma flûte, Badin et Bontemps;* — le *Monologue du résolu;* — un autre *d'une femme fort amoureuse d'un sien ami;* — un *Dialogue des abuser du temps passé;* — un autre, *par jeunes gens;* — un *Sermon pour une noce, sur le texte: Audi filia, et vide;* — le *Blason des dames, dialogue entre Beau-parler et Recueil gracieux;* — le *Dialogue entre M. de là et M. de ça*, et enfin des *Epîtres*, *Rondeaux* et autres *petites Pièces*, parmi lesquelles on distingue des *Epitaphes* très-gaies; tant Roger de Collerye avait de goût pour la plaisanterie, et savait badiner sur tout. Voy. le *Réveil de Roger-Bontemps*, ou *Lettre écrite au sujet de maître Roger de Collerye* (*Mercure de France*, déc. 1737 et juin 1738); — *Roger Bontemps*, ou la *Fête des fous*, est le titre d'un vaudeville, par MM. Favart fils et H. Dupin (Magas. encycl., 1809, II, 174). W—s.

ROGER-MARTIN, né en 1741, à Stadens, dans le Languedoc, fit de brillantes études, cultivant de préférence les mathématiques et la physique, et fut pourvu d'une chaire de philosophie, au collége royal de Toulouse, avant d'avoir atteint sa vingtième année. Il engagea Lomenie de Brienne à donner à cette ville un cabinet de physique, qu'il fit confectionner à Paris, par les meilleurs artistes, et qui coûta trente mille francs. La révolution porta Roger-Martin, qui en adopta les principes, sur un plus vaste théâtre. Nommé, en 1795, membre du conseil des Cinq-cents, il se distingua par la modération de ses opinions, s'opposant à toutes les mesures qui pouvaient aggraver la triste situation de la France. Il fit plusieurs rapports sur les contributions, sur l'instruction publique, etc. Enfin il parla contre la liberté de la presse, dont les royalistes, dit-il, abusaient étrangement. Sorti du conseil, en mai 1799, il entra au corps législatif, après le 18 brumaire; et, en 1803, il rentra dans l'instruction publique, dégoûté des

stériles fonctions de nos législateurs d'alors. Il mourut, en 1811, étant professeur depuis cinquante ans, et secrétaire perpétuel de l'académie des sciences de Toulouse. On a de lui : I. *Eléments de mathématiques*, un vol. in-8°., 1781, qui eut une seconde édition. II. Deux *Mémoires sur les principes du calcul différentiel*. III. *Observations sur une foudre ascendante*, phénomène rare, et qu'il a décrit l'un des premiers. IV. *Mémoire sur l'éolipyle*. V. *Mémoires sur les trompes des forges des Pyrénées*. Il avait, en outre, traduit l'ouvrage de l'Anglais Adams, *Sur l'électricité*, et commencé un *Abrégé du système chimique de Fourcroi*, que la mort l'empêcha d'achever. L—M—E.

ROGERS (WOODE), navigateur anglais, était officier dans la marine royale, lorsque des armateurs de Bristol jetèrent les yeux sur lui pour commander une expédition en course dans le Grand-Océan. Une entreprise du même genre, tentée, en 1704, par le célèbre Dampier, avait échoué. Loin de se laisser décourager, Dampier proposa le même projet, en 1708, à des négociants de Bristol : il fut écouté, et s'embarqua, comme pilote, avec Rogers. Celui-ci avait sous ses ordres le *Duc* et la *Duchesse de Bristol*, deux gros navires bien armés. On mit à la voile le 1er. août ; en passant au large de la Terre du Feu, l'on éprouva des tempêtes affreuses : le 10 janvier 1709, on était à 61°, 53' de latitude australe, et à 79°, 58' à l'ouest de Londres. « Nous ne poussâmes pas au-delà, » dit Rogers ; mais peut-être aucun » navigateur ne s'était encore autant » avancé dans le sud. » Le 1er. février, les Anglais atterirent à l'île de Juan Fernandez. Ce fut là qu'ils trouvèrent Alexandre Selkirk, qui avait été maître d'équipage à bord d'un navire dont le capitaine l'avait laissé à terre ; il y vivait seul depuis quatre ans quatre mois. On pense que l'aventure de ce marin a fourni à de Foë l'idée de son fameux roman de Robinson Crusoé. Les Anglais, après s'être radoubés, s'approchèrent des côtes du Pérou, firent beaucoup de prises sur les Espagnols, s'emparèrent de Guayaquil, et mirent cette ville à rançon. Ensuite ils enlevèrent un galion de Manille, et en manquèrent un plus considérable. Le mauvais état des navires empêcha de le poursuivre. Ils s'arrêtèrent quelque temps à Porto-Seguro, sur la côte de Californie, au nord du cap San-Lucar, en partirent, le 10 janvier 1710, et se dirigèrent à l'ouest ; ils touchèrent à Guam, à Batavia, au cap de Bonne-Espérance, et laissèrent tomber l'ancre aux Dunes, le 2 octobre 1711. Rogers fut nommé, en 1717, gouverneur de l'île Providence, dans les Lucayes : on lui donna le commandement d'une escadre ; et le roi le revêtit de pouvoirs nécessaires pour exterminer les pirates qui infestaient ces mers. Rogers, en arrivant dans les Lucayes, fit bâtir un fort, forma quelques compagnies des pirates qui s'étaient déjà soumis, et arma des navires pour commercer avec les Espagnols dans le golfe du Mexique. Tous les forbans que l'on put arrêter, furent sévèrement punis. La relation de l'expédition de Rogers, parut sous ce titre : *Croisière autour du monde*, Londres, 1712, in-8°.; ibid., 1726, in 8°., cartes et figures ; elle a été traduite en français, Amsterdam, 1716, in-12, cartes et figures. Quoique Rogers n'ait fait aucune découverte, son voyage est instructif,

par de nombreux renseignements sur les colonies espagnoles et portugaises, que l'auteur puisa dans les papiers trouvés à bord de ses prises, et dans la conversation des prisonniers. Le Livre est terminé par une description des cartes du Grand-Océan, depuis Acapulco jusqu'à l'île de Chiloë. L'éditeur français a joint à la traduction, la relation de la rivière des Amazones par d'Acunha, et le Journal du Voyage à la Guiane, des PP. Grillet et Bechamel. Edouard Cook, second capitaine du navire la *Duchesse*, publia un *Voyage à la mer du Sud, et autour du Monde, fait dans les années* 1708, 1709, 1710 et 1711, Londres, 1712, cartes et fig. Cette relation contient les mêmes faits qu'on lit dans celle de Rogers : souvent elle les présente plus en abrégé, et elle offre des détails différents. E—s.

ROGGEWEEN ou ROGGEVIN (Jacob), né dans la Zelande, en 1669, passa de bonne heure à Batavia, où il remplit les fonctions de conseiller de la cour de justice, après avoir navigué quelques années dans l'Inde. Dès 1699, son père avait présenté aux directeurs de la compagnie des Indes-Occidentales, un Mémoire détaillé sur la découverte des Terres australes. Les brouilleries survenues alors entre la Hollande et l'Espagne, empêchèrent le départ de la flotte destinée à cette expédition : elle fut oubliée. Mais Roggeween, auquel son père, en mourant, avait recommandé de ne rien négliger pour l'exécution de son projet, réussit à le faire adopter, et fut même nommé commandant des trois vaisseaux que la compagnie équipa pour cette entreprise. On supposa, dans le temps, qu'il s'agissait de la découverte d'une certaine île d'or, terre merveilleuse que l'on plaçait à cinquante-six degrés de latitude sud : mais il est certain que les idées de Roggeween se portaient vers les Terres australes, dont l'existence, à la vérité, n'était pas plus réelle que celle des îles d'or, mais dont la recherche conduisit du moins à d'utiles découvertes. L'escadre mit à la voile, du Texel, le 16 juillet 1721. Parvenue au quarantième degré de latitude sud, un coup de vent sépara le *Tienhoven* des autres vaisseaux. Par le parallèle du détroit de Magellan, Roggeween découvrit une grande île, qu'il évalua faussement à deux cents lieues de circuit; il lui imposa le nom de Belgique australe : mais cette île n'est autre qu'une des Malouines, découverte quelques années auparavant par des navigateurs de Saint-Malo. Il est juste de remarquer que cet archipel paraît avoir été réellement découvert par Hawkins, le 2 février 1594, et aperçu de nouveau par Sebald de Weert, en 1600 : mais Frézier est le premier qui l'ait reconnu avec quelque détail. Roggeween, après avoir inutilement cherché une terre qu'il nomme *Auke's Magellan* par le trentième parallèle, et qui, probablement, n'était autre qu'un souvenir confus de la découverte d'Hawkins, passa le détroit de Le Maire, et s'étant élevé dans le sud jusqu'au soixante-deuxième degré et demi, rencontra beaucoup de glaces, qu'il s'imagina devoir appartenir à une terre australe (erreur adoptée par Debrosses). Roggeween se dirigea ensuite vers le nord, côtoya les côtes du Chili, toucha à l'île Mocha et à celle de Juan Fernandez, où il trouva le *Tienhoven*, dont il était séparé depuis trois semaines. L'escadre se mit de suite à la recherche de la terre de Davis : mais si cette

recherche fut sans succès, elle eut pour résultat la découverte de l'île de Pâques, faite le 6 avril 1722. Cook et Lapeyrouse l'ont depuis visitée dans le plus grand detail. Le premier incline à penser que cette île est la même que le flibustier Davis assure avoir découverte en 1687. Dalrymple a embrassé cette opinion, qui a été combattue par Fleurieu. Il est difficile de prononcer entre des autorités aussi imposantes : mais l'identité reste au moins douteuse. La relâche de Roggeween à l'île de Pâques fut signalée par un de ces abus de la force, si communs chez les navigateurs européens. La confiance des naturels fut trahie ; et leur faiblesse offrit un triomphe facile aux Hollandais, auxquels ils prodiguèrent cependant des vivres et des provisions de toute espèce. Pendant un séjour assez long, Roggeween recueillit, sur cette île nouvelle, et remarquable aux yeux du navigateur par les statues gigantesques qui bordent ses rivages, des observations intéressantes sur son sol, ses produits et les mœurs de ses habitants. Si, en la quittant, l'amiral hollandais eût couru immédiatement à l'ouest, sans incliner vers le nord, il trouvait l'archipel des Amis et des îles de la Société, bonheur réservé aux Wallis, aux Cook et aux Bougainville. En s'élevant de quelques degrés au-dessus du parallèle de ces îles, il parvint dans la mer mauvaise de Schouten. C'est dans cette mer qu'il aperçut l'île de Carl Hoff, qu'il ne visita point, et que les vents poussèrent ses vaisseaux au travers d'un groupe d'îles, qu'on ne s'attendait pas à rencontrer : la galère l'*Africaine* alla se briser sur les rochers qui bordaient le rivage d'une terre à laquelle il donna le nom d'Ile pernicieuse (partie des îles Paliser de Cook). Il aperçut successivement, dans les mêmes parages, deux autres îles, qu'il nomma l'*Aurore* et *Vesper*. En continuant de cingler à l'ouest, entre le 15ᵉ. et le 16ᵉ. parallèle, il vit tout-à-coup une nouvelle terre; mais en s'approchant, il reconnut que c'était un *amas d'îles situées les unes tout près des autres* : elles étaient au nombre de six, boisées, et de l'aspect le plus riant. Roggeween courut les plus grands dangers, au milieu de ces îles basses, parsemées d'écueils ; et sans le calme qui régnait, ses deux vaisseaux eussent échoué. Ce groupe ou labyrinthe est encore à retrouver; car on ne peut le confondre avec les îles du prince de Galles de Byron (*Prince of Wales islands.*). Trois jours après avoir échappé à ce danger, Roggeween découvrit une nouvelle île, dont les palmiers et la riche verdure annonçaient la fertilité : elle abondait en plantes anti-scorbutiques. Elle reçut le nom d'île de la *Récréation*, en mémoire des heureux effets qu'avait eus la relâche sur la santé des équipages, alors en proie à toutes les maladies de mer. Indécis sur la route qu'il avait à tenir, il consulta ses officiers, et il fut résolu qu'on gagnerait au nord, et qu'on se rendrait de suite aux Indes-Orientales. C'était croiser la route de Quiros, et suivre à-peu-près celle de Schouten; par conséquent adopter le plus mauvais parti. Aussi cette navigation ne produisit que la découverte peu importante des îles de Bauman, et, plus au nord des îles Roggeween, Tienhoven et Groningue. Les géographes anglais ont confondu les Bauman avec l'archipel des navigateurs de Bougainville, erreur savamment ré-

futée par Fleurieu, qui prouve, jusqu'à l'évidence, la non-identité. Les deux dernières furent considérées par les Hollandais, comme une langue des Terres australes; autre erreur qu'il n'est pas besoin de réfuter. Fleurieu, après avoir essayé de déterminer la position de ces îles, les comprend toutes sous le nom d'archipel de Roggeween, et les place entre le 8e. et le 15e. parallèle sud, et les 158 et 160 degrés long. O. du méridien de Paris. Roggeween atteignit, après une longue traversée, les côtes de la Nouvelle-Bretagne, dont il se croyait beaucoup plus près; et il arriva enfin à Batavia, où il se flattait de trouver le repos, et de recevoir le tribut d'éloges que méritaient au moins son zèle et sa persévérance. Mais les officiers de la compagnie, moins humains que les sauvages de la mer du sud, confisquèrent les deux vaisseaux, et jetèrent en prison l'amiral, ses officiers, et les faibles restes des trois équipages que les vagues, les tempêtes et le scorbut avaient épargnés. Ils les accusaient de contravention au privilége de la compagnie, en naviguant dans des mers qu'elle regardait comme son domaine. Roggeween et ses compagnons furent envoyés en Hollande, comme des criminels, et ils y arrivèrent, le 11 juillet 1723. La compagnie d'Occident prit leur défense : elle intenta un procès à la compagnie des Indes-Orientales; et comme il fut prouvé que l'expédition de Roggeween n'était qu'une expédition de découvertes, cette dernière compagnie fut condamnée à tout restituer, et à payer des dommages-intérêts considérables. Roggeween passa le reste de sa vie dans le repos. L'époque de sa mort est inconnue. On voit que la route suivie par ce navigateur, fut assez mal choisie. Aussi ne produisit-elle que de petites découvertes, parmi lesquelles l'*île de Pâques* et les *îles Pernicieuses* ont seules été retrouvées. L'intérêt de la navigation, dit Fleurieu, dans son savant Examen des découvertes de Roggeween, doit engager à rechercher les autres, notamment les Bauman. Malgré le travail de Fleurieu, leur position est bien incertaine; et il est impossible de l'établir d'une manière satisfaisante, lorsqu'on n'a pour base, soit en allemand, soit en français, que la relation de Behrens, dans laquelle les longitudes sont de véritables énigmes. Si le Journal manuscrit de ce voyage, qui paraît avoir été consulté par l'auteur des Vies des Gouverneurs hollandais de Batavia, eût été publié, on eût pu y puiser des données plus exactes. La position de l'île de Pâques, comme le remarque Forster, est conforme, à un degré près, à celle que Cook a déterminée; et comme, dans ce Journal, on annonce que l'on part du méridien de Ténériffe, rien n'empêche de supposer que c'est de ce méridien que l'on a toujours compté. Quant à Behrens, il est impossible de déterminer de quel méridien il compte les longitudes. Il faut remarquer aussi qu'il écrivait de mémoire, et qu'il n'était pas marin. On a trois Relations du voyage de Roggeween : une publiée en hollandais, Dort, 1728, in-4°., remplie de faits merveilleux et d'erreurs évidentes. La deuxième, en allemand, est l'ouvrage de Behrens, natif du Meklenburg, sergent-major des troupes de l'expédition, Leipzig, 1738. La troisième est une Traduction française de la deuxième, la Haye, 1739, 2 vol. in-12, sous le titre de, *Histoire* de l'Expédition

de trois vaisseaux envoyés par la compagnie des Indes Occidentales des Provinces-unies aux Terres australes, en 1721, par M. de B. (probablement Behrens.) Cette narration est simple, et porte le caractère de la vérité. On en trouve un bon extrait dans la collection anglaise de John Harris, édition de 1764, connue sous le titre de *Navigantium Bibliotheca*, etc., 2 vol. in-fol. L-R-e.

ROHAN (Pierre, vicomte de). *V.* Gié.

ROHAN (Henri duc de), prince de Léon, chef du parti protestant en France sous Louis XIII, naquit au château de Blein dans la Bretagne, le 21 août 1579, de René II du nom, vicomte de Rohan, arrière-petit-fils du maréchal de Gié et de Catherine de Parthenay (*Voyez* ce nom, XXXIII, 34). Plus que tout autre, Henri de Rohan contribua à l'illustration de sa famille, l'une des plus illustres de la Bretagne, et des plus anciennes de la monarchie, et qui compte parmi ses alliances les maisons royales de France, d'Écosse, de Lorraine et de Savoie. Né de parents protestants, il fut élevé dans les principes de la réforme; et l'attachement qu'il conserva toujours pour ce parti, fut la cause des troubles qui agitèrent les plus belles années de sa vie, et qui souvent lui firent tourner, contre sa patrie, des talents qui eussent pu la servir si utilement. Henri IV venait de conquérir son royaume par sa valeur, lorsque Rohan parut à la cour; il avait alors seize ans. Il fit ses premières armes sous ce monarque, et se signala, à ses côtés, au siége d'Amiens, qui fut repris sur les Espagnols. Le roi lui témoignait d'autant plus de tendresse, que n'ayant point d'enfant de la reine Marguerite, il le regardait comme son héritier présomptif pour le royaume de Navarre. La paix entre la France et l'Espagne suivit de près ces heureux événements; et l'édit de Nantes acheva de pacifier le royaume. Rohan, se voyant alors inutile en France, et *étant*, comme il le dit lui-même, *d'un âge plus propre à apprendre qu'à servir pour l'heure sa patrie*, résolut de visiter les différentes cours de l'Europe. Il partit de Paris, le 8 mai 1600, et employa vingt mois à parcourir l'Allemagne, l'Angleterre et l'Italie. Sa haute naissance, ses avantages extérieurs, et la politesse de ses manières, lui procurèrent partout des distinctions et des plaisirs. En Angleterre, il fut l'objet des attentions particulières d'Elisabeth, qui l'appelait *son chevalier*: en Écosse, le roi Jacques VI voulut qu'il fût parrain de son fils, et ce fils fut l'infortuné Charles Ier. En Allemagne et en Italie, il pénétra si avant dans les secrets des gouvernements, que personne de son temps n'a écrit avec plus de sagacité sur la politique des Italiens, et sur les intérêts des princes d'Allemagne. Telles étaient ses occupations à un âge où l'on ne respire ordinairement que pour la vanité et les plaisirs. De retour en France, Henri IV, charmé du mérite de son jeune parent, le fit duc et pair en 1603, et lui choisit pour femme, Marguerite de Bethune, la fille du grand Sully. Ce mariage eut lieu le 7 février 1605. Enfin le roi lui donna, cette même année, la charge de colonel des Suisses et Grisons. On vit, en 1610, Rohan commander cette vaillante troupe au siége de Juliers, trois mois après l'assassinat de ce grand roi. Ce funeste événement renversa toutes ses espérances; ses regrets furent profonds et constants:

il les a consignés dans ses Mémoires. Dès que Henri IV eut fermé les yeux, les partis qu'il avait dissipés se renouvelèrent. Les Protestants, menacés de perdre les garanties qui leur avaient été données par l'édit de Nantes, tiorent des assemblées fréquentes; Rohao se rendit à celle de Saumur tenue en 1611, avec le duc de Sully, son beau-père, dont il partageait la disgrace à la cour : il s'y fit distinguer par sa fermeté, par sa pénétration, et par son éloquence. Sa considératioo personnelle contribua puissamment à donoer des amis (1) à son beau-père, et à le soutenir cootre le duc de Bouillon, ennemi personoel de Sully, qui voulait dominer dans le parti protestant. Dès ce moment, Rohao fut regardé comme le plus zélé des seigneurs calvinistes. La régente, Marie de Médicis, voulut le priver du gouvernement de Saint-Jean-d'Angeli; mais il sut si bien se fortifier dans cette place, que la reine dut renoncer à cette mesure qui lui avait été suggérée par le maréchal de Bouillon (1613). L'année suivante, le prince de Condé forma un parti contre Marie de Médicis, qui comptait, pour se défendre, sur un corps de six mille Suisses. Le commandement de ces troupes appartenait à Rohan, comme colonel-général : mais cette princesse, qui ne se fiait pas à ce chef, lui proposa de se démettre de sa charge, moyennant une somme d'argent. Rohan, qui ne pensait qu'à se faire chef de la réforme, ne se mit pas en peine de conserver une charge qui l'attachait à la cour. Il accepta l'offre de la reine, qui nomma, en sa place, le maréchal de Bassompierre. Sollicité par le prince de Coodé de prendre part à sa première révolte, Rohan ne se montra pas éloigné d'écouter ses propositions : mais les conféreoces qu'il eut avec les agents du prince, ne firent que hâter la conclusion de la paix. La reine, pour éviter les effets de leur union, accorda à Condé tout ce qu'il demandait, par le traité de Sainte-Ménehould, le 15 mai 1614. Rohan parut alors se rapprocher de la cour. Comme il avait l'espoir d'obtenir la survivance du gouvernement du Poitou, doot son beau-père était investi, il s'opposa, dans uoe assemblée géoérale des réformés tenue à Grenoble, à ce que ces derniers embrassassent le parti du prince de Condé, qui avait encore une fois pris les armes pour empêcher le mariage du roi avec l'infante d'Espagne. Dans un Mémoire qui lui fut demandé par Marie de Médicis, Rohan donna même à la régente de sages avis pour étouffer la révolte du premier prince du sang : le dépit de voir ses conseils mal suivis, et le refus de la survivance qu'il sollicitait, le jetèreot enfin dans le parti de Condé, « où il fut poussé, dit-il ingénument, par le desir *de se venger du mépris qu'on venoit de lui témoigner à la cour, par sa complaisance pour son frère et par l'envie de servir ceux de la religion.* Tandis que le prince de Condé était à la tête d'une armée, pour traverser le voyage du roi, qui se dirigeait vers Bordeaux, Rohan devait, avec six mille hommes levés en Guienne, arrêter le duc de Guise, chargé de conduire sur la frontière M[me]. Élisabeth de France, promise au roi d'Espagne, et d'amener l'infante à Bordeaux. Mais, grâces à la défection d'une partie des seigoeurs

(1) Levassor, *Hist. de Louis XIII*, tom. 1er., l. 2, p. 153, Amsterdam, 1712, in-12.

sur lesquels il comptait, il ne rassembla que deux mille hommes, et ne put accomplir son entreprise. Il s'assura seulement de Leitoure et de quelques autres villes de la Guienne (2). Toutefois son influence fut très-utile à Condé, en ce qu'elle fortifia son parti de l'*adjonction* de toutes les églises réformées; adjonction qui fut signée le 27 septembre 1615. Les écrivains les plus favorables au parti protestant n'ont pu s'empêcher de blâmer Rohan de s'être trop promptement laissé entraîner, par son ressentiment, dans le parti de Condé (3): mais il ne tarda pas à s'en repentir, lorsqu'il vit avec quelle facilité ce prince abandonna les réformés, en faisant, par le traité de Loudun, une nouvelle paix avec le roi (1616). Rohan revint alors à la cour, avec son beau-père; mais il refusa de signer les conditions défavorables aux réformés, que Condé et Bouillon avaient souscrites à Loudun. Cependant il se réconcilia peu de temps après avec la reine-mère, qui lui accorda la survivance du gouvernement de Poitou, grâce qu'il sollicitait depuis si longtemps. « Ce fut, dit Levassor, d'une manière noble, franche et digne d'un grand cœur, qu'il lui fit serment de défendre ses intérêts contre tout le monde, en exceptant ceux de sa religion. » Jamais parole ne fut plus religieusement gardée. Aussi, lors de l'arrestation de Condé, qui lui dit tout haut : *Monsieur de Rohan, me laissez vous prendre ainsi?* Rohan lui répondit ; *Monsieur, je suis très-fâché de votre déplaisir; mais je ne suis pas ici pour m'opposer aux volontés de la reine* (4). Il ne se mêla point aux seigneurs mécontents, qui formèrent un nouveau parti pour venger le premier prince du sang, et pour renverser Concini (1617). On le vit même combattre dans l'armée royale contre le duc de Maïenne, et contribuer à la prise de Soissons. Il servit, l'année suivante, en Italie, sous le maréchal de Lesdiguières, qui y mena des troupes pour empêcher le roi d'Espagne d'opprimer le duc de Savoie. De retour en France, Rohan, toujours fidèle à la reine-mère, s'entremit, sans succès, auprès du duc de Luynes, qui était son allié, pour la délivrance de cette princesse. Ces intrigues de cour avaient laissé intacte la réputation de probité et d'honneur dont jouissait Rohan : la guerre civile devait, en l'entraînant, le signaler comme l'un des capitaines les plus distingués. Le premier mouvement des Protestants éclata au sujet de la résolution qu'avait prise Louis XIII de rétablir la religion catholique dans le Béarn. Les calvinistes alarmés s'assemblèrent à la Rochelle, en 1620. On doit à Rohan la justice de dire qu'il s'opposa vivement, ainsi que Duplessis Mornay, à des résolutions extrêmes, qui rendaient la guerre civile inévitable. La majorité l'ayant emporté, Rohan, toujours prêt à se sacrifier à son parti, se disposa à soutenir vigoureusement, pour sa part, une prise d'armes qu'il avait voulu prévenir. Les Protestants donnèrent le commandement de leurs cercles ou provinces, au nombre de sept, aux

(2) Le Grain, dans la *Décade de Louis XIII*, dit que ce voyage de la cour « fut desavantageux, en ce » qu'il servit de pretexte aux mouvements qui ont » cause de grands maux, cousté la vie de trente » mil hommes, plus de huict millions d'or, et la de» solation de grands pays. »

(3) Levassor, tom. IV, 409, liv. VIII.

(4) Mémoire publié, en 1645, par Mme. la duchesse de Rohan, épouse du duc.

seigneurs de leur religion les plus considérables. Les déclarations foudroyantes du souverain contre les rebelles armés, ou plutôt les faveurs de la cour, détachèrent du parti réformé plusieurs de ses chefs (5). Mais Rohan, et Soubise son frère, refusèrent généreusement d'abandonner leurs co-religionnaires. Après avoir soulevé et mis en état de défense Clérac, Nérac et d'autres places de la Guienne, Rohan se porta sur Montauban, que le roi assiégeait avec toutes ses forces; et il parvint à y introduire un renfort considérable. Le connétable de Luynes, pour sauver l'honneur des armes du roi, demanda une entrevue à Rohan, dans laquelle il lui offrit une paix avantageuse pour lui et pour ses amis. « Demandez, lui » dit-il, tout ce qui vous accommo» mode le mieux : on vous offre la » carte blanche...... Ainsi résolvez» vous à une perte certaine et igno» minieuse, si vous persévérez à fai» re la guerre au roi, ou à procurer » à votre maison une grandeur et un » éclat qu'elle n'eut jamais. » Rohan rejeta toutes les propositions de son allié : « Je suis tout préparé, dit-il, à » la perte de mes biens et de mes char» ges; mon parti est pris; je souffrirai » tout : je l'ai promis solennellement. » Ma conscience ne me permet pas » d'accepter autre chose qu'une paix » générale. » Les nouvelles tentatives du roi contre Montauban furent inutiles : il fut forcé de lever le siége, après avoir perdu plus de huit mille hommes. Dès ce moment, Rohan devint le chef véritable du parti protestant. La Guienne, le Languedoc et les provinces voisines se déclarèrent presque entièrement pour lui. Cependant il ne laissa pas, selon l'expression d'un historien du temps, « d'y rencontrer les obstacles et les » difficultés que tous ceux qui se met» tent à la tête d'une multitude confuse » et accoutumée à l'anarchie trouvent » ordinairement. » La rivalité du duc de Châtillon, qui fut bientôt suivie de sa défection, l'humeur inquiète de certains ministres brouillons, lui donnèrent plus d'embarras que tous les efforts du duc de Montmorenci, qui commandait pour le roi dans le Languedoc. Comme il mettait des impôts sur les villes de son parti, et qu'il haussait les monnaies, les réformés l'accusaient de trancher du souverain. « En vérité, disaient-ils, » nous aimons mieux nous remettre » entre les mains du roi, et implo» rer sa clémence, que d'obéir à M. » de Rohan. » Dans ses Mémoires, celui-ci fait, à ce sujet, cette sage réflexion : « Tel est le malheur des guer» res civiles, qu'elles mettent entre » le chef et ses partisans une égalité » trop grande, qui ne peut que ruiner » à la fin ceux qui s'y laissent entraî» ner. » Toutefois il sut triompher de tous ces obstacles. Les troupes royales s'approchaient, prêtes à l'assaillir de toutes parts : quatre armées allaient l'attaquer; et, dans cette cruelle position, les fatigues incroyables qu'il essuya pour faire face à la fois à tant d'ennemis, le rendirent malade, sans ébranler sa fermeté. La cour lui fit alors parler d'accommodement par Lesdiguières. Une entrevue eut lieu, au Pont Saint-Esprit, entre ces deux seigneurs. Rohan réclamait les garanties que l'édit de Nantes assurait aux Calvinistes. Pendant cette négociation, Louis XIII, poussé par le prince de de Condé, ne discontinua pas de poursuivre les Protestants (22 mars

(5) Entre autres, Châtillon et La Force, qui reçurent en récompense le bâton de maréchal de France.

1622). Rohan venait de mettre en état de défense Montpellier, où deux potences furent dressées pour faire pendre quiconque parlerait de se rendre. La défaite de Soubise (*Voy.* ce nom), dans le Poitou, la défection du marquis de La Force, ne ralentirent ni le courage ni l'activité de Rohan. Il courait d'un bout à l'autre de la Guienne et du Languedoc, fortifiant les places, levant des soldats, rassurant les villes. Enfin le roi vint mettre le siége devant Montpellier; et voyant que Rohan allait jeter du secours dans la place, il consentit à la paix. Le traité, signé le 19 octobre 1622, fut tout à l'avantage des Calvinistes; l'édit de Nantes fut confirmé. Rohan, relevé de toutes les condamnations prononcées contre lui, rentré dans ses biens et ses gouvernements, pouvait se vanter d'avoir dicté des lois à son souverain: cependant il vint se jeter à ses pieds, et lui demander pardon. Les conditions du traité furent mal observées. Rohan, qui suivait la cour, en demandait la complète exécution, *peut-être avec trop de hardiesse*, dit-il lui-même dans ses Mémoires. Espérant que sa présence à Montpellier pourrait contribuer à empêcher l'oppression des habitants, il s'y rendit; mais le gouverneur le fit arrêter. On conseilla au roi de saisir cette occasion pour se défaire d'un sujet aussi redoutable. Louis rejeta un pareil avis, et ordonna que Rohan serait rendu à la liberté. Ce chef de parti fut alors en butte aux accusations des Protestants, qui, rejetant sur lui les infractions faites au traité, allèrent jusqu'à prétendre qu'il était d'intelligence avec la cour, et que sa prison n'avait été qu'une feinte et une collusion. Cette ingratitude l'affligea plus que l'avait fait la perte de sa liberté. *C'est la récompense ordinaire de ceux qui servent les peuples*, dit-il à ce sujet, dans ses Mémoires. *L'infraction de la paix précédente en tous ses articles*, écrit-il ailleurs, *devint le sujet d'une seconde guerre*. Il reprit les armes avec une précipitation imprudente, et que l'on conçoit d'autant moins que *ses affaires domestiques*, comme lui même en convenait, le *portoient au maintien de la paix* (6). En vain la cour lui fit les offres les plus avantageuses pour le gagner: Rohan était inaccessible à toute vue personnelle d'intérêt. Il comptait d'ailleurs, pour le succès de son entreprise, sur l'assistance de l'Espagne et de l'Angleterre; il reconnut bientôt combien ces espérances étaient mal fondées. Un grand nombre de villes et de communautés réformées désavouaient cette nouvelle guerre: il n'omit rien de ce qui pouvait exciter les Calvinistes à la défense de leur religion. On le voyait, dans les places publiques, et dans les temples, accompagné d'un grand nombre de ministres, faire porter l'Évangile devant lui, et prononcer de longues prières d'un air touchant et pathétique. Sans doute Rohan était sincèrement attaché à sa religion; mais des Protestants mêmes ne pouvaient s'empêcher de voir, dans ces pratiques extérieures, une affectation peu digne de son caractère (7). Les parlements lancèrent alors de sanglants arrêts contre lui. Le maréchal de Thémines, envoyé pour le combattre dans le Languedoc, assiégea Castres; mais cette place fut héroïquement défendue par la duchesse de Rohan: « dame, dit Levassor,

(6) Journal de Bassompierre, t. II.

(7) C'est du moins le jugement qu'en porte Levassor, protestant fanatique.

» dont je louerois avec plus de plaisir » l'esprit mâle, et le grand courage, » si elle avait mieux ménagé sa réputation sur le chapitre de la fidélité » conjugale. » Rohan parvint à y faire entrer du secours, et il força le maréchal à se replier vers le comté de Foix, sans avoir rien fait de considérable (8). Le succès de cette campagne, en Languedoc, n'empêcha pas les Réformés d'essuyer, sur d'autres points, des revers qui augmentèrent la désunion au sein de leur parti. D'un autre côté, Richelieu, menacé par une puissante cabale, desirait se délivrer de l'embarras de faire tête aux Protestants : la paix fut donc conclue le 6 février 1626. Rohan, pressentant qu'une nouvelle guerre serait tôt ou tard inévitable, s'occupa, pendant l'année qui suivit le traité, de fortifier son parti en Languedoc, et d'y rétablir la bonne harmonie. Cependant la duchesse son épouse, qui mêlait aux intrigues de la galanterie, celles de la politique, suivait la cour, et donnait à son époux avis de tout ce qui s'y passait. Le duc de Rohan comptait encore sur les secours de l'Angleterre, dont les troupes devaient faire trois descentes à-la-fois sur les côtes de France, pour soutenir les Calvinistes. On sait que Charles Ier. n'accomplit qu'une partie de ses promesses, et que Buckingham, son favori, qui amena une flotte aux Protestants de la Rochelle se conduisit avec autant d'impéritie que de présomption. Toutefois Rohan convoque une assemblée de Réformés à Nîmes : on l'engage à reprendre sa charge de général du parti. Il met une activité admirable à concerter avec les villes toutes les mesures nécessaires, délivre des commissions, lève des troupes à ses dépens pour soulager le peuple, et répand un manifeste, dans lequel il cherche, avec beaucoup d'adresse, à s'excuser d'avoir appelé l'étranger dans sa patrie. Le ton religieux qui régnait dans ce manifeste, donna lieu aux gens de son parti de comparer Rohan à Machabée. Cependant le parlement de Toulouse le condamnait à être écartelé, faisait exécuter la sentence en effigie, et mettait sa tête à prix. Tout en le plaignant d'avoir été, pour sa patrie, un artisan de révolte et de faction, l'on ne peut s'empêcher d'admirer les talents qu'il déploya dans cette troisième guerre civile. Malgré la défection de plusieurs chefs sur lesquels il croyait pouvoir compter, il rassembla environ six mille hommes, et se soutint contre deux armées, l'une commandée par le duc de Montmorenci, l'autre par le prince de Condé, qui le voulaient envelopper dans la Guienne et dans le Languedoc. Un brillant fait d'armes de cette campagne fut la journée de Revel, dans le comté de Foix, où il remporta sur Montmorenci un avantage qui fut suivi de la prise de Pamiers et de plusieurs autres villes. Comme il craignait la réunion des deux armées royales, il se fortifia dans le Vivarais et dans les Cévennes. Au milieu de cette guerre de chicane, de cette prise et reprise continuelle de places, dont le détail serait fastidieux, on déplore les horribles cruautés qui s'exer-

(8) Le duc de Rohan a conservé dans ses Mémoires le souvenir de la bravoure insigne de sept soldats réformés, qui enfermés dans un méchant fort, nommé Chamborme, près du Carlat, arrêtèrent deux jours entiers le maréchal de Thémines, qui marchait avec sept mille hommes de pied et six cents chevaux. Ils tuèrent un grand nombre d'ennemis en diverses attaques. Quatre d'entre eux parvinrent à s'échapper du fort. « Les trois qui restent, se défendent encore dans ce poste, tuent quelques ennemis et meurent libres, dit le duc de Rohan. *L'action de ces pauvres soldats*, ajoute-t-il, *mérite sa place dans l'histoire ; elle égale ce qu'il y a de plus mémorable dans l'antiquité.* »

çaient de part et d'autre : Rohan, disent les historiens de son parti, ne les commettait pas le premier ; mais il usait complètement de représailles. Les deux généraux se renvoyaient ces cruautés l'un à l'autre, et ils se faisaient une guerre de plume en même temps qu'ils se combattaient avec l'épée. On voit, par cette correspondance, que Rohan n'était pas moins supérieur à son ennemi en politesse et en esprit, que sous le rapport du talent militaire. Selon l'expression d'un de ses biographes, *il mit les rieurs de son côté;* ce qui est un avantage, même dans une guerre civile. Le désastre de la Rochelle jeta la consternation dans tout le parti protestant. Rohan seul ne parut pas ébranlé; et bien qu'il prévît que toutes les forces des catholiques allaient fondre sur lui, il forma le hardi projet de ne poser les armes qu'après avoir obtenu une paix honorable et consentie par tous ceux du parti religionnaire. On le vit tout-à-la-fois négocier en Espagne, agir en Angleterre et auprès des Protestants d'Allemagne. Sa lettre au roi Charles Ier., pour l'engager à mettre sous sa protection toutes les églises de la réforme, est un chef-d'œuvre : mais le monarque anglais, menacé par ses propres sujets, était moins que jamais en état de tenir ses engagements envers les Calvinistes de France. Rohan fit les plus belles dispositions pour résister; *mais*, dit-il lui-même dans ses Mémoires, par un trait sublime, *Dieu, qui en avoit autrement disposé*, *souffla sur tous ces projets.* Après la glorieuse campagne de Louis XIII, en Savoie, Rohan n'eut pas seulement à combattre les troupes victorieuses de son roi : chaque jour voyait éclater quelque nouvelle défection dans ses rangs. Il faut l'entendre lui même, dans ses Mémoires, peindre énergiquement la déplorable situation de son parti : « Six armées, qui faisaient plus de » cinquante mille hommes, dit il, » fondent sur nous en même temps, » avec cinquante canons, avec assez » de poudre pour tirer cinquante » mille coups.... Ce fut alors que les » émissaires de la cour dans nos » villes reprirent courage, et proposèrent des accommodements séparés, afin d'empêcher une paix » générale... Plusieurs s'accommo» dèrent ; et tous ne pensèrent qu'à » sauver leurs personnes et leurs » biens du naufrage : aucun ne se » mit en peine de l'intérêt général » de l'Église. » On ne saurait dire combien Rohan montra de talent et de ressources dans une pareille situation. S'il commit quelques fautes, jamais grand capitaine ne sut les réparer plus habilement, ni mieux profiter de celles de l'ennemi. Il ne put cependant empêcher le Vivarais de rentrer sous l'obéissance du roi par la réduction de Privas. Ce revers jeta l'alarme dans tout le parti. Les Protestants des Cévennes voulaient conclure un arrangement particulier. Rohan, après avoir vainement tenté de les détourner de ce projet, leur présenta sa poitrine découverte, en disant: ***Frappez! Frappez! je veux bien mourir de votre main, après avoir tant de fois hasardé de perdre la vie pour votre service.*** La prise d'Alais suivit celle de Privas. Ce fut le dernier coup porté au parti protestant. Rohan était dans la situation la plus critique. Toutes les villes du Languedoc qui tenaient encore, lui envoyaient dépêche sur dépêche, pour demander des hommes et de l'ar-

gent. « Nulle ville ne se mettoit en » état de défense. On ne travailloit » point aux fortifications; il étoit im- » possible de trouver un denier, ni » de lever un homme de guerre... » Au milieu de ces difficultés, Rohan conservait une telle fermeté, que Richelieu n'était pas moins embarrassé que lui. Ce ministre, qui venait de conduire à sa maturité son grand projet d'abaissement de la maison d'Autriche, souhaitait ardemment de terminer une guerre civile que le génie de son chef pouvait prolonger encore long-temps. On travailla sérieusement à la paix. En vain, proposait-on à Rohan les conditions les plus brillantes pour faire son accommodement particulier : « Je fis savoir à la cour, dit-il, » que je mourrois gaiement avec la » plupart de tout le parti, plutôt » que de n'avoir pas une paix géné- » rale ; qu'on risque beaucoup en » réduisant au désespoir des gens » qui se peuvent encore défendre ; » que je n'entrerois jamais dans au- » cun traité particulier. » La cour céda enfin ; et une paix générale fut signée le 27 juillet 1629. Le rétablissement de l'édit de Nantes ; la restitution de temples aux réformés; une abolition de tout le passé pour lui et Soubise, voilà ce qu'obtint Rohan après tant de désastres. Il eut en outre trois cent mille livres, sur lesquelles il donna pour quatre-vingt mille écus d'assignations a ceux qui avaient servi le parti, ou soldé des gens de guerre, de sorte qu'il lui resta à peine soixante mille livres pour rétablir ses châteaux et maisons ruinés. Il se retira ensuite à Venise. La cour de France vit avec plaisir cette résolution, parce que, dans les mouvements qui se préparaient en Italie, les talents d'un général aussi habile ne pouvaient qu'être utiles à cette république, alors alliée de la France. Rohan n'eut pas la permission de voir, avant son départ, le roi, qui ne lui avait pardonné sa révolte qu'à regret. Le sénat de Venise le combla d'honneurs. Pendant les premiers mois qu'il passa dans cette ville, Rohan rédigea ses *Mémoires sur les choses advenues en France depuis la mort de Henry le Grand, jusques à la paix faite avec les réformés, au mois de juin* 1629. Ce fut en même temps qu'il écrivit ou rassembla une partie de ses *Discours politiques sur les affaires d'état*, etc. Ces Mémoires, qui se composent de ces deux parties, fort estimés des gens de guerre, ne sont pas moins remarquables par les vues politiques : le style, plein de concision et d'énergie, place l'auteur au nombre des meilleurs écrivains de son temps (9). Les Vénitiens le choisirent pour général, après la malheureuse journée de Vallegio. On fut surpris en Europe qu'ils n'eussent pas employé plus tôt un général d'un tel mérite, qui demeurait chez eux depuis un an. Rohan avait fait toutes les dispositions pour les venger de leur défaite, lorsque le traité de Querasque, conclu le 19 juin 1631, laissa ses talents sans emploi. Il se rendit alors à Padoue, et employa ce nouveau loisir à composer le *Parfait capitaine*, Paris, 1636, in-4°., où, dans des réflexions relatives aux Commentaires de César, il fait voir que la tactique des anciens pouvait fournir beaucoup de lumières pour celle des modernes. Ce fut enco-

(9) Ces *Mémoires*, qui sont compris dans la collection de M. Petitot, avaient eu sept éditions depuis 1644 jusqu'en 1756, où parut la réimpression d'Amsterdam (Trévoux), 2 vol. in-12.

re pendant son séjour à Padoue, qu'il écrivit un *Traité de la corruption de la milice ancienne, et des moyens de la remettre dans son ancienne splendeur*. Il avait particulièrement en vue les Italiens si dégénérés de la valeur de leurs ancêtres, mais dont il se flattait de relever le courage. Une anecdote singulière, tirée des Mémoires de la duchesse de Rohan, se rattache encore au séjour du duc à Venise : « Il » lui fut proposé qu'en donnant deux » cent mille écus à la Porte, et en » payant un tribut annuel de vingt » mille écus, le grand seigneur lui » céderait le royaume de Cypre, et » lui en donnerait l'investiture. » Rohan avait dessein d'acheter cette île, pour y établir les familles protestantes de France et d'Allemagne. Il négocia chaudement cette affaire à la Porte, par l'entremise du patriarche Cyrille Lucar, avec lequel il était en grande correspondance; mais différentes circonstances, et la mort de ce patriarche, firent évanouir ce projet (10). Cependant Louis XIII songea bientôt à employer les talents du duc de Rohan. Les Grisons, alliés de la France, étaient depuis plusieurs années, inquiétés par la révolte de la Valteline, que fomentait l'Espagne, dont les troupes menaçaient le territoire de cette république. Le roi de France écrivit à Rohan, dans les termes les plus flatteurs, pour lui annoncer qu'il confiait les intérêts des Grisons à son courage et à sa prudence. Le duc quitta donc Venise, où *il étoit passé*, comme il le dit lui-même, *pour ôter tout ombrage de ses déportements, et céder doucement à la fortune*. Les Vénitiens ne le virent partir qu'avec regret. Il arriva (4 décembre 1631), à Coire, capitale des Grisons, où *il fut reçu avec joie et applaudissement*. Les trois ligues Grises l'élurent pour général. Le roi lui confirma cette dignité par des lettres-patentes, et y ajouta même le commandement de tous les gens de guerre à la solde de France dans le pays des Grisons. Rohan aurait voulu débuter par l'attaque de la Valteline: mais il avait ordre d'empêcher seulement que les Impériaux ne se saisissent des passages qui défendaient l'entrée du pays des Grisons. Il apprit à connaître exactement toutes les positions militaires d'une contrée coupée de tant de défilés, et ne s'instruisit pas moins profondément des intérêts divers des Grisons et des états voisins. Le roi, satisfait de ses services, lui conféra, en 1632, le caractère d'ambassadeur extraordinaire près du corps Helvétique: Rohan eut alors l'adresse de terminer un différend qui allait armer le canton de Soleure contre celui de Berne. Son discours, plein de dignité et d'éloquence, contient les plus sages réflexions sur le danger des divisions intestines qui ont pour prétexte un zèle apparent de religion. Tandis qu'il faisait bénir par les Suisses la médiation du roi de France, un message de la cour, dont on n'a jamais su le motif, vint lui enjoindre de retourner à Venise (1633), pour y attendre les ordres du roi. Voyant qu'il n'en recevait aucun, il revint en Suisse, sous prétexte de prendre les bains de Baden. Pendant plusieurs mois de loisir, il se livra aux plus sérieuses études, fit dresser des cartes et plans du pays, du duché de Milan, du comté de Bourgogne et

(10) Ce fait a été regardé comme une fable par plusieurs critiques.

de l'Alsace. Ce fut alors aussi qu'il composa son ouvrage, *Sur les intérêts des princes*, dédié au cardinal de Richelieu. Bientôt le roi le tira de ces paisibles occupations, pour lui ordonner de reprendre ses fonctions diplomatiques et militaires, tant chez les Grisons que chez les Suisses. Il devait veiller sur les démarches des Espagnols, qui voulaient faire leur place d'armes de la ville de Constance. Rohan prévint ce danger, en engageant le général suédois Horn à en faire le siège. Cette place opposa une résistance inespérée : les cantons catholiques se soulevèrent, et accusèrent le duc de vouloir leur oppression. Il ne put les apaiser qu'en engageant, au nom du roi Louis XIII, le général suédois à s'éloigner de Constance. Un nouvel ordre de Richelieu rappela Rohan en France. On le représentait comme un ambitieux qui avait dessein de se faire chef des Protestants en Suisse : toutefois le roi lui donna des marques d'estime, et, au bout de quatre mois d'attente, le chargea de la conquête de la Valteline. Les Mémoires de Rohan ne donnent aucun éclaircissement sur les motifs de ces incertitudes de la cour : ils disent seulement *qu'il eut six fois commandement d'y entrer* (en Valteline), *et six fois commandement de surseoir*. Enfin, en 1635, une armée de quinze mille hommes lui fut confiée. Pour mieux couvrir ses projets sur cette province, il eut l'ordre de marcher d'abord en Alsace, et d'investir Béfort. Apprenant que le duc de Lorraine avait passé le Rhin à Brisac, il marcha au-devant de lui, le battit, et le força d'évacuer l'Alsace. La conquête de plusieurs places prises d'assaut, acheva de sauver cette province. Cependant il s'était approché de Bâle: à la faveur de la nuit, il entra en Suisse, et parut inopinément, au bout de douze jours de marche, à Coire, où les Grisons, serrés de près par les Impériaux, le reçurent avec de grandes démonstrations de joie. Il fut d'abord repoussé par les ennemis, qui l'attaquèrent avec des forces supérieures : mais il n'était jamais plus redoutable qu'après une défaite; il trompa l'ennemi par une contre-marche, et parut sur les hauteurs de Cassiano, à la vue des Impériaux étonnés. C'est alors qu'il adressa à ses troupes une courte harangue comparable aux plus belles des Romains : « Nous avons passé, dit il, » des lieux presque inaccessibles pour » venir en cette vallée; nous y som» mes enfermés de tous côtés. Voilà » l'armée impériale qui se met en » bataille devant nous; les Grisons » sont derrière, qui n'attendent que » l'événement de cette journée pour » nous charger, si nous tournons » le dos. Les Valtelins ne sont pas » moins disposés à achever ce qui » restera de nous. De penser à la re» traite, vous n'avez qu'à lever les » yeux pour en voir l'impossibilité; » ce ne sont, de tous côtés, que pré» cipices insurmontables, de sorte » que notre salut dépend de notre » seul courage. Pour Dieu ! mes » amis, tandis que les armes de no» tre roi triomphent partout avec tant » d'éclat, ne souffrons pas qu'elles » périssent entre nos mains; faisons, » par une généreuse résolution, que » ce petit vallon, presque inconnu au » monde, devienne considérable à » la postérité, et soit aujourd'hui le » théâtre de notre gloire. » Rohan fut vainqueur; et sa fortune ne se démentit pas depuis. « Je me saisis » de la Valteline, dit-il dans ses » Mémoires, et la conservai par

» quatre combats généraux, où les » armées de l'empereur et du roi » d'Espagne, qui se présentèrent » pour m'en chasser, furent dé» faites. » Vainqueur des Impériaux, il ajouta à sa gloire en refusant les offres de l'Espagne, qui voulait attirer un si grand capitaine à son service: il battit ensuite les Espagnols dans plusieurs rencontres. Cependant les armes du roi étaient malheureuses partout ailleurs; aussi disait-on alors assez publiquement, que, sans le duc de Rohan, la *Gazette de Paris n'aurait pas eu grand'chose à raconter de la prospérité des armes françoises*. L'année suivante, il s'empara des trois vallées du Milanez: déjà il s'était avancé jusqu'au port de Lecco; mais, mal secondé par le duc de Savoie, il fut obligé de ramener son armée dans la Valteline. Là, de nouveaux embarras l'attendaient. Les Grisons, mécontents de ce que la France ne leur payait pas les subsides convenus et retenait la Valteline, se soulevèrent contre les Français. Le duc se vit obligé de conclure avec eux un traité par lequel il s'engageait à retirer les troupes françaises de leur pays, et à leur abandonner les forts de la Valteline. Les Grisons le retinrent, pour ainsi dire, prisonnier, jusqu'à l'accomplissement du traité; mais ils ne lui prodiguèrent pas moins les témoignages les plus éclatants d'estime, quand il quitta leur pays. Ils lui dirent, entre autres, *que les choses qu'il avoit faites pour eux, étoient si grandes et si extraordinaires, que quand ils lui dresseroient autant de statues qu'il y avoit de rochers dans leurs montagnes, ils ne feroient pas encore assez paroître leur reconnoissance à la postérité*. Cependant Richelieu avait envoyé ensuite d'autres généraux avec les troupes et les subsides que Rohan avait vainement sollicités. Celui-ci ne douta plus alors des mauvaises intentions du ministre à son égard. Aussi quand il reçut une lettre du roi, qui l'engageait à se rendre auprès de sa personne, afin d'apprendre plus particulièrement ses desseins pour la guerre, Rohan, qui se défiait de Richelieu, prit prétexte de sa santé pour demeurer à Genève. Là il reçut de nouvelles propositions de la part des Espagnols: mais, après quelques réflexions, il crut devoir les refuser. Cette espèce d'hésitation le rendit encore plus suspect qu'auparavant au cardinal, qui avait des espions dans toutes les cours. Pour s'assurer des véritables intentions de Rohan, il lui fit écrire, par le fameux père Joseph, son confident, une lettre qui était censée écrite par l'infant d'Espagne, gouverneur des Pays-Bas, qui félicitait le duc sur sa retraite du service de France pour embrasser celui de l'Espagne. Rohan se douta du stratagème, et fit une réponse capable de détruire les soupçons du ministre. Il dit, entre autres choses, qu'*il étoit trop bon François et trop passionné pour son roi pour écouter aucune proposition préjudiciable à son service; que, quelque mauvais traitement qu'on lui fît à la cour, on pourroit bien lui donner quelques sujets de s'en plaindre, mais jamais de manquer de fidélité*. La cour, regardant le séjour de ce seigneur à Genève comme une occasion très-favorable pour pratiquer des intelligences avec les Protestants du royaume, résolut de l'en faire partir. Le roi lui envoya l'ordre de se retirer à Venise. Rohan quitta Genève au mois de janvier

1638; mais ce fut pour aller chercher un asile au camp du duc de Saxe-Weimar, son ami. Dans leur première entrevue, il promit au héros saxon la main de sa fille Marguerite. Leur réunion répandit de l'inquiétude à la cour de France. Le duc de Weimar vint mettre le siége devant Rhinfeld. Les Impériaux se portèrent contre ses retranchements. Une action générale était inévitable. Weimar voulut déférer à son ami Rohan l'honneur du commandement, n'osant pas, lui dit-il, entreprendre de commander devant le plus grand capitaine de l'Europe. Rohan refuse, et veut absolument ne combattre que comme simple soldat. Il se met à la tête du régiment de Nassau, attaque l'ennemi, le repousse, et reçoit, le 28 février 1638, une blessure qui le conduisit au tombeau, le 13 avril suivant. Il mourut à soixante-six ans. Tous les historiens s'accordent à louer sa douceur et son désintéressement. Il croyait l'avarice incompatible avec la véritable valeur, et disait qu'*un homme amoureux de l'argent n'étoit pas capable de bien choisir le chemin qui conduit sûrement à la gloire.* Jamais général ne dépensa davantage en espions. *Ce sont les yeux d'une armée*, répondait-il à ceux qui paraissaient surpris du grand nombre qu'il en employait. Sa fermeté dans ses desseins était égale à son activité. Il pouvait, dit-on, travailler quarante heures de suite sans s'interrompre. Les plus grands honneurs furent rendus à sa cendre. Son corps fut transporté à Genève, où un superbe mausolée lui fut érigé. Les Vénitiens accueillirent avec vénération le legs qu'il leur fit de son armure. On sait qu'il voulait diviser la France en une grande fédération républicaine. Voltaire a bien caractérisé Rohan, dans ces vers faits, en 1758, pour son portrait :

Avec tous les talents le ciel l'avait fait naître ;
Il agit en héros, en sage il écrivit
Il fut même un grand homme en combattant son maître,
Et plus grand lorsqu'il le servit.

La duchesse de Rohan, son épouse, mourut à Paris, le 22 oct. 1660. Il eut d'elle une fille, Marguerite de Rohan, mariée à Henri Chabot, qui prit le nom de Rohan-Chabot. — Nous avons fait mention de ses divers écrits ; il nous reste à parler des *Mémoires et Lettres de Henri de Rohan, sur la guerre de la Valteline*, 3 vol. in-12, Genève (Paris) 1758, publiés, pour la première fois, par le baron de Zur-Lauben, qui les a tirés de différents manuscrits authentiques. Cette édition, enrichie de notes très-intéressantes, est précédée d'une Préface historique sur la vie du duc de Rohan. La vie de cet illustre capitaine a été écrite deux fois : la première a pour titre, *Histoire du duc Henri de Rohan*, par F. D. (Henri Fauvelet du Toc), in-12, Paris, 1667. La seconde occupe les tomes XXI et XXII de l'Histoire des hommes illustres de France, par l'abbé Pérau, continuateur de d'Auvigny. On peut lire, dans l'Année littéraire, tome VIII, 1757, une analyse de cet ouvrage, qui forme un morceau biographique très-distingué. L'historien de Louis XIII, Michel Levassor, donne de curieux détails sur le duc de Rohan. C'est à peu-près le seul homme dont il ne dise point de mal. On consultera encore avec fruit, sur ce personnage, l'excellente Histoire de Louis XIII, par Griffet. D—a—n.

ROHAN (Tancrède de), fils putatif du précédent, est un de ces êtres

malheureux dont la naissance équivoque et l'état contesté ont produit un déplorable scandale, de leur vivant, pour devenir, après leur mort, l'objet d'un problème historique. Voici comment la duchesse de Rohan, qui le reconnut pour son fils, après le décès de son époux, expliquait le mystère de sa naissance. Pendant le séjour du duc à Venise, elle se rendit à Paris, au mois de décembre 1630, pour y trouver les fonds nécessaires aux projets que son époux avait sur l'île de Cypre (*V.* pag. 423, ci-dessus). Elle était enceinte; et, craignant que le cardinal de Richelieu ne fit enlever son enfant, pour qu'il fût élevé dans la religion catholique, elle jugea à propos, de concert avec son mari, de cacher sa grossesse. Arrivée à Paris, au lieu de descendre à l'hôtel de Rohan, elle se logea chez une de ses amies, et y accoucha, le 18 décembre 1630, d'un fils, qu'elle fit baptiser sous le nom de Tancrède, afin, disait-elle, qu'un jour il se piquât de ressembler au Tancrède du Tasse. Il fut baptisé à la paroisse de Saint-Paul, sous un nom supposé, et élevé secrètement à Paris. Le duc de Rohan revint dans cette capitale, l'an 1634; il y vit son fils, qui était dans sa quatrième année: mais il persista à ne pas permettre qu'on révélât le secret de sa naissance. Deux ans après, la duchesse de Rohan, obligée de quitter Paris, envoya Tancrède en Normandie, dans le château de Préfontaines, son maître-d'hôtel. La princesse Marguerite, qui passait dans le monde pour la fille unique du duc de Rohan et pour une des plus riches héritières du royaume, songeait avec inquiétude que son frère, en se faisant connaître, lui ôterait un jour l'immense succession de son père et de sa mère. Quelques jeunes officiers hardis et entreprenants, qui étaient ses courtisans assidus, entre autres, les deux frères Taillefer, Barrière et La Sauvetat, lui proposèrent d'enlever cet enfant. Barrière, à la tête de son régiment, le tira des mains de Préfontaines, et le remit à La Sauvetat, qui conduisit Tancrède en Hollande. Préfontaines, qui avait été gagné par une somme de mille écus, fit croire à la duchesse que son fils était mort de maladie. Cependant Tancrède était en pension chez un maître d'école nommé Simon Cernolles. On l'appelait *Monsieur Charles;* et ceux qui prenaient soin de lui, ignoraient absolument sa naissance. Lorsque Tancrède eut atteint l'âge de onze ans, La Sauvetat le plaça chez un marchand mercier de Leyde, nommé Potenicq, lequel eut ordre de ne le livrer à personne sans son exprès consentement. Tancrède allait au collége, suivait le cours de ses études dans l'université de cette ville, lorsque des bruits, vagues d'abord, puis des renseignements positifs, vinrent révéler à la duchesse de Rohan l'existence de son fils et le lieu où il résidait. La princesse Marguerite de Rohan, alors âgée de vingt-huit ans, venait de conclure, malgré sa mère, mais avec l'assentiment de la cour, un mariage avec le comte de Chabot; cette union procura même à ce seigneur le brevet de duc de Rohan et la dignité de pair. Déjà la nouvelle duchesse venait d'envoyer un domestique affidé pour retirer Tancrède des mains du mercier de Leyde; mais, comme La Sauvetat n'était pour rien dans cette démarche, le marchand, qui ne connaissait que lui, refusa de livrer ce précieux dépôt. La duchesse douairière de Rohan, instruite de tout

ce manége, eut recours aux voies juridiques pour réclamer son fils, auprès du magistrat de Leyde. Le jeune homme vint à Paris le 16 juillet 1645. Ses manières se ressentaient un peu de la bassesse de son éducation : il ne savait parler que la langue flamande. A cela près, il avait l'air noble, le visage beau, et quelques traits de ressemblance avec le feu duc de Rohan. Lors qu'il fut admis, comme fils de la maison, chez la duchesse douairière, il prit bientôt des idées convenables à sa naissance; et l'on s'aperçut qu'il avait de l'esprit, du courage et de la noblesse dans les sentiments. La duchesse n'hésita pas à le reconnaître légalement. Elle se pourvut devant le parlement pour assurer à Tancrède l'état et les biens du duc de Rohan. De leur côté, sa sœur et Chabot formèrent toutes les oppositions juridiques contre cette reconnaissance. La famille de Rohan et la cour se partagèrent dans ce grand procès. La duchesse douairière, voyant que la brigue contre elle était la plus forte, ne jugea pas à propos de comparaître dans ce grand procès. Elle laissa porter contre Tancrède un jugement par défaut, assurée que ce jeune homme pourrait, à sa majorité, revenir contre cette sentence provisoire. La cause n'en fut pas moins plaidée, pendant plusieurs audiences, par les avocats du duc et de la duchesse de Rohan-Chabot (*V.* MARTINET); et, sur le réquisitoire de l'avocat-général, Omer Talon, il fut fait défense *au nommé Tancrède* de se dire fils et héritier du feu duc de Rohan. Tancrède, se trouvant alors sans nom et sans état, demeura néanmoins toujours à Paris. Il y vécut splendidement, jouissant de toute la tendresse de la duchesse douairière, considéré dans les maisons où l'on reconnaissait ses prétentions, s'embarrassant peu du désaveu des autres, et attendant sa majorité pour revenir contre l'arrêt qui l'avait dégradé. Cet espoir le porta à se déclarer pour le parlement, lors des troubles de la Fronde. Il entra, comme volontaire, dans l'armée de cette compagnie, et fut blessé mortellement d'un coup de pistolet, dans une embuscade près de Vincennes, après avoir combattu avec une valeur extraordinaire. Il expira le lendemain, 1er. février 1649. Tout le monde plaignit le sort de cet infortuné jeune homme. On était si persuadé, dans le public, qu'il était véritablement fils du duc de Rohan, que les poètes et la plupart des auteurs de Mémoires contemporains ne firent aucune difficulté de lui donner ce nom, dans leurs écrits. Un sieur Gilbert fit pour lui cette épitaphe :

Rohan, qui combattit pour délivrer la France,
Est mort dans la captivité.
Son nom lui fut à tort, en vivant, disputé,
Mais son illustre mort a prouvé sa naissance:
Il est mort glorieux pour la cause d'autrui,
C'est pour le parlement qu'il entra dans la lice
Il a tout fait pour la justice,
Et la justice rien pour lui.

Le célèbre Scudéri osa même présenter à la duchesse de Rohan-Chabot la pièce suivante, que cette dame se fit un mérite de recevoir gracieusement, alors que la reconnaissance de son frère putatif ne pouvait plus préjudicier à ses intérêts :

Olympe, le pourrai-je dire
Sans exciter votre courroux?
Le grand cœur que la France admire,
Semble déposer contre vous.
L'invincible Rohan, plus craint que le tonnerre,
Vit finir ses jours à la guerre;
Et Tancrède a le même sort.
Cette conformité, qui le couvre de gloire,
Force presque chacun à croire,
Que la belle Olympe avait tort,
Et que ce jeune Mars, si digne de mémoire,
Eut la naissance illustre aussi bien que sa mort.

Dans ses Mémoires, le duc de La Rochefoucauld ne nomme pas au-

trement Tancrède, que *le jeune duc de Rohan*, et ajoute qu'il *se montra digne de la vertu de son père*. L'éditeur du Journal du Parlement lui donne le même titre (1). Mme. de Motteville suspend son jugement sur cette affaire: cependant elle affirme que *la duchesse de Rohan avait paru grosse à Venise, dans le temps qu'elle y était avec son mari*. La duchesse de Nemours, dans les Mémoires qu'elle a laissés, est également favorable aux prétentions du jeune Tancrède (2). La haine jalouse du duc et de la duchesse de Rohan-Chabot ne laissa pas même reposer en paix les cendres de l'infortuné jeune homme: ce ne fut, qu'en 1654, au bout de cinq ans de contestations, que la veuve du duc de Rohan obtint du roi, la liberté de faire inhumer Tancrède à Genève, dans le tombeau de son père, avec une épitaphe où il était qualifié de duc de Rohan; mais la duchesse douairière étant morte, en 1660, les Rohan-Chabot obtinrent que l'épitaphe serait effacée (3). Le P. Griffet a soigneusement rassemblé, dans un écrit intitulé: *Histoire de Trancrède de Rohan* (Liége, Bassompierre, 1767, in-12), tous les faits et pièces qui établissent, d'une manière très-vraisemblable, la naissance de Tancrède. On est surtout frappé en lisant une lettre écrite par Mlle. de Rohan, après la mort de son père, à Priolo, confident de ce seigneur, et qui paraîtrait avoir joué un rôle fort équivoque dans cette affaire, en brûlant une partie des papiers qui eussent constaté l'état de Tancrède. Les plaidoiries des avocats contraires à ce jeune homme, et le réquisitoire de l'avocat-général Omer Talon, ne portent pas avec eux une bien grande conviction. Le jugement rendu par le parlement n'est pas une preuve très-convaincante, si l'on considère les motifs qui engagèrent l'assemblée de parents, consultée par la duchesse douairière de Rohan, à laisser prendre une sentence par défaut: c'était, disaient-ils, l'appréhension de *ne point trouver dans la grand'chambre, qui a tant été affectée par sa dite fille et par ledit sieur Chabot, toute la justice qu'elle cherche*, etc. Cette pièce, du 21 janvier 1646, était signée des ducs de Rohan Montbazon; prince de Guéméné; comte de Béthune; comte d'Orval; et de plusieurs autres parents, tant paternels que maternels, au nombre de quarante-deux. Notre devoir est de

(1) Le P. Griffet se trompe quand il cite le marquis de Montglat comme reconnaissant explicitement Tancrède de Rohan. Voici comment cet officier s'exprime dans ses *Mémoires*, XVe. campagne, t. III, p. 26 (Amsterdam, 1728, in-12). « Il y eut une » escarmouche, dans laquelle Tancrède, *qui se di-* » *sait fils* du duc de Rohan, fut pris fort blessé, » et mourut le lendemain de ses blessures. Cette » mort finit les grands procès qu'il avait contre le » duc de Rohan-Chabot qui avait épousé sa sœur, » et le soutenait être bâtard. »

(2) Un passage d'Amelot de la Houssaye, dans ses Mémoires historiques, renferme quelques particularités curieuses. « Plusieurs personnes dignes de » foi, dit-il, qui ont vu Tancrède à Paris, lors du » procès, m'ont assuré que ce jeune homme avait » le toupet des Rohan, c'est-à-dire, un petit bou- » quet de cheveux blancs sur le devant de la tête, » et des traits remarquables du visage de son père » putatif. J'ai ouï dire à d'autres qui le tenaient pour » fils légitime du duc Henri, continue le même au- » teur, que la véritable raison pour laquelle on l'a- » vait élevé clandestinement, était pour avancer le » mariage de sa sœur avec le comte de Soissons, » prince du sang, qui en était amoureux, et qui au- » rait pu se refroidir pour elle, s'il eût su qu'elle » avait un frère. »

(3) Voici la traduction française de cette épitaphe qui est vraiment touchante

« Ci gît — Tancrède, fils du duc de Rohan, — véritable héritier — de la vertu et du grand nom — de son père, — qui mourut percé d'une balle de plomb, — en combattant avec courage — pour les Parisiens assiégés, — l'an 1649, dans la 19e. année de son âge, — par un malheur plus grand pour sa famille que — pour lui; — le ciel ne fit que le montrer à la terre. — Marguerite de Béthune, — duchesse de Rohan, — veuve désolée, mère inconsolable, — a fait faire ce monument, — témoignage éternel de sa douleur, — qui fera connaître aux siècles à venir — la tendresse qu'elle conservera toujours — pour ses mânes chéris. »

rapporter les motifs sur lesquels se fondaient les adversaires de Tancrède : 1°. le silence qu'avait gardé, au sujet de ce fils, le feu duc de Rohan dans son testament ; 2°. le peu d'apparence qu'il eût voulu si longtemps laisser secrète la naissance de son fils, et qu'un homme aussi loyal n'eût pas révélé ce mystère au duc de Weimar, auquel il voulait donner sa fille avec tous ses biens ; 3°. enfin, le fait le plus concluant de tous ceux qu'on alléguait contre Tancrède, était que, dans une requête présentée le 29 mai 1645, par la duchesse douairière pour former opposition au mariage de sa fille, cette dame avait avancé, entre autres moyens, qu'*il n'était pas juste que la fille* UNIQUE *d'une si illustre maison et qui en* REPRÉSENTE LE CHEF, *se mariât sans le consentement de ses parents*. Tels sont, de part et d'autre, les moyens de ce grand procès, auquel la mort prématurée de Tancrède ôta presque toute son importance : mais cette anecdote ne doit pas être perdue pour l'histoire.

D—R—R.

ROHAN (ANNE DE), sœur du duc Henri de Rohan, née vers l'an 1584, fut la digne fille d'une mère illustre par son esprit, par son savoir et son courage (*V.* PARTHENAY). Elle ne montra pas moins de zèle que ses frères Rohan et Soubise, pour la défense du calvinisme, et soutint avec constance les affreuses extrémités et les dangers du siége de La Rochelle. Pendant trois mois, elle fut réduite à vivre de chair de cheval, et de quatre onces de pain par jour. Elle refusa, ainsi que sa mère, d'être comprise dans la capitulation, demeura prisonnière de guerre, et fut menée avec elle au château de Niort, le 2 novembre 1628. Elle faisait des vers d'une manière très-distinguée pour son temps. Ses Stances sur la mort de Henri IV eurent une très-grande réputation. D'Aubigné, qui louait peu, en a transcrit une partie à la fin de son Histoire, en faisant précéder sa citation de cet éloge : « Je laisse parler mieux que moi, Anne de Rohan, princesse de Léon, de laquelle l'esprit trié entre les délices du ciel, escrit ainsi :

Quoi! faut-il que Henri, ce redouté monarque,
Ce dompteur des humains, soit dompté par la Parque!

On ne peut disconvenir que cette pièce n'offre l'expression d'une sensibilité vraie : plusieurs stances ne sont dépourvues ni de grâce, ni d'harmonie. Anne de Rohan connaissait parfaitement l'hébreu ; elle lisait l'Ancien-Testament en cette langue ; et au lieu de chanter les Psaumes en français dans le temple, elle les méditait dans le texte original. Sous Henri IV, elle avait été choisie pour conduire en Lorraine Catherine, duchesse de Bar, sœur de ce monarque. Anne de Rohan mourut à Paris, le 20 septembre 1646, âgée de soixante-deux ans. Elle n'avait point été mariée, et avait survécu à tous ses frères et sœurs.

D—R—R.

ROHAN (LOUIS, PRINCE DE), second fils de Louis de Rohan VIIe. du nom, prince de Guéméné, duc de Montbazon, etc., né vers 1635, fut connu sous le nom de *Chevalier* de Rohan. Il réunissait en sa personne les grâces d'un seigneur aimable ; mais il déshonora, par ses vices et ses excès de tous genres, l'illustre maison d'où il sortait, et dont les membres avaient le rang de prince. « C'était, dit le marquis de la Fare, dans ses Mémoires, l'homme de son temps, le mieux fait, de la plus

» grande mine, et qui avait les plus » belles jambes. C'était un composé » de qualités contraires ; il avait » quelquefois beaucoup d'esprit, et » souvent peu. Sa tête échauffée lui » fournissait ce qu'on appelle de bons » mots. Il était capable de hauteur, » de fierté, et d'une action de cou» rage : il l'était aussi de faiblesse, » et de mauvais procédés, comme » il le fit voir dans une affaire qu'il » eut avec M. le chevalier de Lor» raine, qui valait mieux que lui ; » car il osa avancer, qu'un jour, » étant à cheval, il l'avait frappé » de sa canne, chose dont il s'est » dédit après beaucoup de menteries » avérées. » Un mot heureux, ou plutôt une piquante leçon qu'il donna au jeune roi Louis XIV, avec lequel il jouait chez le cardinal Mazarin, lui fit une grande réputation à la cour. Après avoir beaucoup perdu, Rohan se trouva devoir à ce prince une somme considérable, qui ne devait se payer qu'en louis d'or. Il lui en compta sept ou huit cents ; puis il y ajouta deux cents pistoles d'Espagne : le roi ne voulut pas les recevoir, et dit qu'il lui fallait des louis ; alors, Rohan prend brusquement les pistoles, et les jette par la fenêtre, en disant : *Puisque votre Majesté ne les veut pas, elles ne sont bonnes à rien.* Louis XIV, mortifié, se plaignit au cardinal, qui lui dit : *Sire, le chevalier de Rohan a joué en roi, et vous, en chevalier de Rohan.* Ce procédé, au reste, ne laissa aucun ressentiment dans l'ame de Louis, qui témoigna par la suite, au chevalier, une estime dont ce seigneur aurait pu profiter si la violence de ses passions ne l'avait égaré. En effet, le roi le reçut, en 1656, grand-veneur de France, en survivance du duc de Montbazon, son père. Plus tard il l'agréa encore pour la charge de colonel des gardes. Rohan montra une grande bravoure à la guerre : il servit à l'attaque des lignes d'Arras, en 1654 ; au siége de Landrecies, en 1655, et suivit, depuis, Louis XIV à la campagne de Flandre, en 1667, puis à la guerre de Hollande, en 1672 : mais Rohan tenait moins à ces véritables titres de gloire, qu'à l'éclat de ses aventures galantes. Il eut les bonnes grâces de Mme. de Thianges, sœur de Mme. de Montespan, et osa même adresser ses vœux à cette favorite. L'enlèvement de la célèbre Hortense Mancini, duchesse de Mazarin, contribua surtout à répandre, par toute l'Europe, sa réputation d'homme à bonnes fortunes. Il la fit évader de chez son mari, de concert avec le duc de Nevers, frère d'Hortense, et la conduisit chez la princesse de Guémené, ne pouvant suivre en Italie, la duchesse de Mazarin. Ainsi la mère du chevalier de Rohan donna les mains à la faute de son fils. Ce dernier donna un de ses gentilshommes et une partie de ses domestiques pour accompagner la belle fugitive. On peut lire, dans les Lettres de Bussy Rabutin, le scandale que fit cette aventure. « Si le che» valier de Rohan est véritablement » amoureux, dit-il quelque part, » je le tiens au désespoir sur les dé» fenses qu'on lui a faites : s'il ne » veut que faire du bruit et qu'il » n'ait que de la vanité, il a contente» ment. » Une lettre que la duchesse de Mazarin écrivit, de Neufchâtel, à son amant, et dans laquelle elle lui parlait du projet de le rejoindre à Bruxelles, tomba entre les mains de son époux, qui la montra au roi, et la déposa au parlement. « Ainsi,

» dit ailleurs Bussy, n'étant point » c.... de chronique (la lettre n'ayant » pas couru), au moins le sera-t-il » de registre. M. de Rohan est ravi » de cette aventure; rien ne lui » pouvait venir plus à souhait. » Louis XIV ne prit pas aussi plaisamment la chose : le chevalier de Rohan fut obligé, cette même année, de se démettre de sa charge de grand-veneur. Perdu de dettes, méprisé à la cour, ne sachant plus quelle ressource se créer, et susceptible d'idées vastes, il trouva, dans un certain Latruaumont, ancien officier, débauché et ruiné comme lui, un homme capable de l'entraîner dans une conspiration contre la sûreté de l'état. Cet ami dangereux, doué de beaucoup plus d'esprit et d'énergie que Rohan, espérait se servir de ce seigneur comme d'un instrument, et rétablir sa fortune, en livrant aux Hollandais Quillebeuf, pour les introduire dans la Normandie, qu'il leur promettait de faire révolter : « en » quoi, dit l'historien Reboulet, ils » promettaient bien au delà de ce » qu'il pouvait tenir, puisqu'il n'au- » rait pas même été en leur pouvoir » de soulever un seul village ». Les complices étaient tout-à-fait dignes d'un complot aussi mal concerté, et que le président Hénault appelle, avec raison, *une folie*. C'étaient Préault, jeune officier sans expérience; la marquise de Villiers Bordeville, femme galante, et un maître de pension, établi au faubourg Saint-Antoine, à Paris, nommé Van-den-Enden, homme qui ne manquait point de savoir, et qui avait enseigné l'athéisme à Spinosa. Déjà les Hollandais étaient sur une flotte, non loin des côtes de la Normandie (1), lorsque des traites considérables que Rohan avait à toucher à Londres, donnèrent au roi d'Angleterre, Charles II, des soupçons, qu'il communiqua sur-le-champ à Louis XIV. On a prétendu également que des papiers pris dans les bagages d'officiers espagnols, au combat de Senef, fournirent aussi quelques révélations. L'arrestation de Rohan et de Latruaumont fut ordonnée : ce dernier, en se défendant contre les gardes chargés de le prendre, fut atteint d'une blessure, dont il mourut quelques heures après, sans qu'on pût tirer de lui d'autre aveu, sinon qu'il était seul coupable. Quant à Rohan, lorsqu'on le conduisit à la Bastille, il s'abandonna à de tels emportements, qu'on fut obligé de l'enchaîner, de peur qu'il n'attentât à ses jours. Il nia d'abord tout ce qu'on lui imputait; et comme il n'avait jamais traité qu'avec Latruaumont, il n'était pas possible de le convaincre. Enfin, de Bezons, conseiller d'état, lui arracha son secret, en lui promettant sa grâce; *action*, dit le marquis de La Fare, *indigne d'un juge*. Le procès fut bientôt instruit : Rohan fut condamné, et exécuté avec ses complices, devant la Bastille, le 27 novembre 1674. Van-den-Enden, et la marquise de Villiers moururent, dit Basnage, avec la constance de philosophes matérialistes, qui croient que tout meurt avec le corps. Le chevalier de Rohan montra d'abord quelque faiblesse; mais bientôt ce débauché, qui, depuis vingt-deux ans, se livrait aux excès les plus affreux, ramené par l'éloquence de Bourdaloue, ne parut plus qu'un héros chrétien, résigné à son sort. Il s'était flatté d'être exécuté secrètement dans l'intérieur de sa prison; mais lorsqu'on lui ap-

(1) L'on célébra, sans doute avec trop de faste, en France, le mauvais succès de ce complot. Une médaille fut frappée pour cet objet.

prit qu'il fallait périr sur la place publique, il répondit : « *Tant mieux*, » *nous en aurons plus d'humiliation.* » Le chevalier de Rohan fournit le seul exemple d'un grand seigneur exécuté pour crime d'état, pendant un règne aussi long que celui de Louis XIV. Le roi avait d'abord la pensée de lui pardonner : on représenta même devant lui, quelques jours avant l'exécution, la tragédie de Cinna, pour l'exciter à la clémence ; mais Letellier et Louvois lui remontrèrent que, dans la conjoncture présente, un grand exemple était nécessaire, et qu'il ne pouvait le donner « à meilleur marché, » puisque le chevalier de Rohan était » d'une grande naissance, et cependant sans suite, sans amis, mal » avec sa mère, et avec tous ceux de » sa famille, dont aucun n'osa se » jeter aux pieds du roi (2). » On ne douta pas, à la cour, que si quelqu'un d'eux l'eût fait, la grâce aurait été accordée, malgré les ministres. On blâma fort l'indifférence de la mère du chevalier de Rohan, et de sa parente, Mme. de Soubise, qui fixait alors l'attention du roi. Mme. de Montespan fut fort touchée de la mort d'un homme qu'elle avait distingué; mais, comme les autres, elle n'eut pas le courage de faire une démarche pour lui. Quand on compare le sort de ce seigneur avec la destinée du duc Henri de Rohan, *traitant*, en 1629, *de couronne à couronne*, avec le roi Louis XIII, selon l'expression de Voltaire, on ne peut s'empêcher d'admirer les progrès qu'avait faits l'autorité royale dans l'espace de quarante-cinq ans. On peut consulter, sur le chevalier de Rohan, outre les Mémoires du marquis de La Fare (3), et les Lettres de Bussy Rabutin (4), déjà cités dans cet article, les Mémoires pour ou contre la duchesse de Mazarin (5), et les Mémoires (6) de M. L. M. de B. (le marquis de Beauvau). D-R-R.

ROHAN (ARMAND-GASTON DE), cardinal et évêque de Strasbourg, né à Paris, en 1674, était le cinquième fils du premier prince de Soubise, de la branche de Guémené, et d'Anne de Rohan-Chabot, qui brilla longtemps à la cour de Louis XIV par son esprit, et pour laquelle ce prince parut montrer constamment beaucoup de bienveillance et d'estime. Destiné de bonne heure à l'Église, il fut nommé chanoine de Strasbourg, fit sa licence avec éclat, et fut reçu docteur de Sorbonne, en 1699. L'année suivante, on sollicita pour lui, à Rome, un bref d'éligibilité à la coadjutorerie de Strasbourg. L'abbé de Rohan fut en effet élu coadjuteur, le 28 février 1701, et sacré le 26 juin suivant, sous le titre d'archevêque de Tibériade. Le cardinal de Furstemberg, qui était évêque en titre de Strasbourg, étant mort, le 10 avril 1704, le coadjuteur lui succéda de plein droit; il devint cardinal, le 8 mai 1712, et grand aumônier l'année suivante, à la place du cardinal de Janson. Il fut pourvu successivement des abbayes de Moustier, de Foigni, de la Chaise-Dieu et de Saint-Waast d'Arras. L'académie

(2) Mémoires du marquis de La Fare.

(3) *Mémoires et Réflexions sur les principaux événements du règne de Louis XIV*, etc., par M. L. M. D. L. F. (le marquis de La Fare), Rotterdam, 1716, un vol in-8°., p. 145 et suiv.

(4) *Lettres du comte de Bussi Rabutin*, tom. Ier., lettre 93, p. 161-62 etc.

(5) Ces Mémoires sont réunis dans le VIIe. vol. des Œuvres complètes de Saint-Evremond, Amsterdam, 1739, in-12. Les Mémoires pour la duchesse sont de Saint-Réal, et se trouvent dans ses Œuvres.

(6) Cologne, 1 vol. in-12, 1688

française l'admit au nombre de ses membres (1); et les académies des sciences et des inscriptions lui donnèrent le titre d'honoraire. Beaucoup d'esprit et d'amabilité, une très-belle figure, des manières nobles et généreuses, le goût de l'instruction, de la capacité pour les affaires, ajoutaient à l'éclat des dignités du cardinal. Nommé chef de la commission dans l'assemblée extraordinaire du clergé en 1713, ce fut lui qui fit le rapport pour l'acceptation de la constitution, et il n'omit rien pour concilier les esprits. On le voit prendre part à toutes les négociations qui eurent lieu, vers la fin du règne de Louis XIV, sur les affaires de l'Église; et il est remarquable que le cardinal était alors fort lié avec le P. Letellier, confesseur du roi, et qu'ils agissaient de concert pour terminer les disputes (*V.* Letellier, XXIV, 339). Après la mort de Louis XIV, lorsque l'aspect de la cour changea, et que le cardinal de Noailles parut appelé, par le régent, à la direction des affaires de l'Église, le cardinal de Rohan suivit toujours la même ligne, et montra en même temps du zèle pour faire observer les décisions de l'Église, et de l'empressement pour amener quelque conciliation. Ce fut chez lui que se tinrent les assemblées des évêques pour l'accommodement de 1720; et il eut beaucoup de part à la conclusion de cette affaire. La même année, le cardinal sacra Dubois comme archevêque de Cambrai : ceux qui seraient tentés de lui en faire un reproche, pourront se rappeler que Massillon était prélat assistant dans cette cérémonie. Peu après, le cardinal de Rohan fut nommé chef d'un conseil de conscience. Appelé à Rome, pour le conclave de 1721, il reçut le chapeau avec les formalités accoutumées, et eut le titre de la Trinité au mont Pincius. C'est dans ce voyage qu'il s'attacha l'abbé Oliva, dont il fit son bibliothécaire et qu'il chargea de mettre en ordre sa belle collection de livres (2). De retour en France, le cardinal fut admis dans le conseil de régence, en 1722, et y prit place après les princes du sang; mais il parut n'y être entré que pour servir les vues du cardinal Dubois, qui voulait précéder, dans ce même conseil, tous les seigneurs de la cour. Il administra la confirmation à Louis XV, et eut, à ce sujet, quelque altercation avec le cardinal de Noailles, qui lui en disputait le droit : on peut voir, sur ce point, le Journal de Dorsanne, tome II, 1722. Le cardinal de Rohan fit encore le voyage de Rome pour les conclaves de 1724, de 1730 et de 1740; il était alors le premier de l'ordre des prêtres. Nous ne citerons pas des Instructions pastorales et des Mandements que le cardinal publia dans son diocèse. Lors de l'éclat causé par le livre du père Pichon, il fit paraître une Instruction assez étendue, où il combattait les deux excès de la sévérité et du relâchement dans l'administration des sacrements : on dit que cette Instruction, rédigée par le cardinal lui-même, fut mise en latin, à sa prière, par le célèbre professeur Lebeau. Peu avant sa mort, il fut nommé chef d'une commission d'évêques chargés d'examiner l'Ins-

(1) L'abbé d'Olivet rapporte que Lamoignon, ayant été nommé, en 1704, à la place vacante par la mort de Ch. Perrault, n'accepta point, à la prière de M. le duc, qui voulait faire tomber la place à l'abbé de Chaulieu; mais que Louis XIV engagea le cardinal de Rohan à la demander, afin qu'un sujet aussi illustre occupant cette place fit oublier qu'elle avait été dédaignée par quelqu'un.

(2) En 1706, il acheta du président de Mesmes, pour 40,000 liv., sa bibliothèque, qui était celle du président De Thou.

truction pastorale de M. de Rastignac, sur la justice chrétienne; et il écrivit à ce prélat pour l'engager à expliquer sa doctrine. Ses démarches n'eurent aucun succès; et le cardinal mourut à Paris, le 19 juillet 1749, au milieu des suites de cette affaire. Il était proviseur de Sorbonne et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Sa résidence de Saverne, où il tenait un grand état, fut embellie par ses soins; les gens de lettres et les artistes trouvèrent toujours en lui un protecteur généreux et éclairé. — Armand DE ROHAN, dit le cardinal de Soubise, né à Paris le 1er. décembre 1717, était petit-neveu du précédent. Connu d'abord sous le nom de prince de Tournon, puis d'abbé de Ventadour, il fut fait de bonne heure chanoine de Strasbourg. Lorsque l'on voulut faire révoquer, à la faculté des arts de Paris, son acte d'appel, on élut, le 11 mars 1739, l'abbé de Ventadour pour recteur; et il présida, en cette qualité, aux assemblées qui se tinrent pour la révocation. L'université, flattée d'avoir un chef d'un nom si illustre, le continua, même à la fin de l'année, dans le rectorat. En 1742, l'abbé de Ventadour fut élu coadjuteur de son oncle, à Strasbourg, et sacré sous le titre d'évêque de Ptolémaïde. Le 10 avril 1747, il fut fait cardinal, par Benoît XIV, sur la présentation du prétendant, Jacques III, à qui la cour de Rome avait conservé le privilége de présenter pour le chapeau. Le nouveau cardinal prit le nom de cardinal de Soubise, pour se distinger de son oncle. Il n'alla point à Rome, devint évêque de Strasbourg et grand-aumônier, par la mort du cardinal de Rohan, en 1743, et mourut à Saverne, le 23 juillet 1756, n'ayant pas encore trente-trois ans. Ce prélat était abbé de la Chaise-Dieu, commandeur des ordres du roi, et l'un des quarante de l'académie française. — ROHAN (Armand-Jules DE), de la branche de Guémené, cousin du cardinal, né le 10 février 1695, fut abbé du Gard et de Gorze, chanoine de Strasbourg, et nommé à l'archevêché de Reims, le 28 mai 1722, sur le refus de M. de Fleury, ancien évêque de Fréjus, et depuis cardinal. Sacré le 23 août suivant, ce prélat eut l'honneur de sacrer Louis XV, à Reims, le 25 octobre de la même année. Il mourut le 28 août 1762. — ROHAN (Louis-Constantin DE), frère du précédent, né le 24 mars 1697, fut d'abord chevalier de Malte, et nommé capitaine de vaisseau, en 1720; mais il embrassa ensuite l'état ecclésiastique, obtint un canonicat de Strasbourg, et fut désigné coadjuteur de ce siége, en 1730. Toutefois cette désignation n'eut point de suite. Alors le prince Constantin devint premier aumônier du roi et abbé de Lire, puis de St.-Epvre. A la mort du cardinal de Soubise, il fut élu évêque de Strasbourg, le 23 septembre 1756; sacré le 6 mars de l'année suivante, proclamé cardinal, le 23 novembre 1761, et il mourut à Paris, le 11 mars 1779. P—C—T.

ROHAN (LOUIS-RENÉ-ÉDOUARD, prince DE), cardinal, évêque de Strasbourg, né en 1734, fut d'abord connu sous le nom de prince Louis. Voué à l'état ecclésiastique, son illustre naissance l'appelait aux plus hautes dignités de l'Église, qui étaient comme héréditaires dans sa famille. Il commença par être évêque de Canope, puis coadjuteur du prince-évêque, son oncle, au siége de Strasbourg. Il était doué d'une belle

figure, d'un esprit facile, d'une instruction superficielle : mais sa présomption, son amour pour les plaisirs et pour la dépense, l'exposèreut à commettre bien des fautes. Après la disgrace du duc de Choiseul, il obtint l'ambassade de Vienne, par le crédit de mesdames de Marsan et de Guémené. Si l'on en croit les Mémoires de l'abbé Georgel, confident de ce prince, il se fit prier avant d'accepter cette mission, alléguant, pour motif de son refus, sa répugnance à déplacer le baron de Breteuil, et l'espèce d'incompatibilité d'une ambassade avec les prérogatives de la maison de Rohan, qui prétendait au rang des maisons souveraines : mais les sollicitations du ministre, et de M. de Beaumont, archevêque de Paris, triomphèrent de la répugnance du coadjuteur. Cette anecdote paraîtra peu vraisemblable à ceux qui sout au fait des intrigues de la cour à cette époque. La nomination du prince de Rohan à l'ambassade de Vienne tenait à une intrigue de deux ou trois familles qui s'étaient déclarées sourdement ennemies de la dauphine ; et, s'il est vrai que le prince de Rohan hésita pour accepter, cela ne vint que du manque d'argent où il se trouvait, et de l'impossibilité où était sa famille de lui faire des avances. Il obtint de la cour un brevet qui l'autorisait à emprunter six cent mille livres sur ses bénéfices; et après s'être endetté de plus d'un million, il arriva à Vienne au mois de janvier 1772. Reçu avec assez de froideur par l'impératrice Marie-Thérèse, il crut effacer l'impression de cette défaveur, en éblouissant la cour d'Autriche par son luxe. Il s'était attaché huit ou dix gentilshommes portant de grands noms, et douze pages également bien nés. Sa maison devint le rendez-vous de la haute société de Vienne, et le théâtre de fêtes brillantes ; mais ce vain éclat ne se soutint pas long-temps : l'embarras et la détresse succédèrent aux dépenses folles ; l'ambassadeur fut obligé de négocier un nouvel emprunt avec les Génois : ses gens, n'étant plus payés, abusèrent du privilége des franchises pour exercer la contrebande. L'impératrice, voulant faire cesser cet abus, sans désobliger la cour de France, supprima les franchises de tout le corps diplomatique; ce qui rendit le prince Louis odieux aux autres ambassadeurs. Cette conduite extravagante, qui eût paru déplacée dans un courtisan ordinaire, révoltait encore plus dans un homme revêtu du caractère épiscopal. L'impératrice, qui lui accordait rarement des audiences, lui fit même témoigner l'improbation que méritait une telle manière de vivre. Le prince Louis ne tint point compte de cet avertissement, et donna bientôt à cette princesse des sujets de mécontentement plus réels. Aussi indiscret dans ses propos que léger dans sa correspondance, il répandait à Vienne les insinuations les plus inconvenantes sur la dauphine Marie-Antoinette ; et dans ses dépêches pour la cour de France, il n'épargnait pas davantage Marie-Thérèse. Une de ses lettres, adressée au duc d'Aiguillon, contenait des railleries piquantes sur cette souveraine ; il la représentait tenant un mouchoir d'une main pour essuyer les pleurs qu'elle versait sur le partage de la Pologne, et de l'autre saisissant le glaive qui devait lui assurer sa part dans cette usurpation. Cette dépêche fut indiscrètement confiée à Mme. Du Barry, qui en fit tirer une copie, et la remit au ba-

ron de Breteuil. Ce courtisan, que le prince Louis de Rohan avait supplanté pour l'ambassade de Vienne, lui portait une haine implacable : il n'eut rien de plus pressé que de mettre l'écrit sous les yeux de la dauphine. Cette princesse savait déjà que Rohan était, à la cour de Vienne, l'écho des injustes censures que quelques courtisans osaient élever contre elle à Versailles (*V.* MARIE-ANTOINETTE, XXVII, 72). En apprenant qu'il ne se montrait pas plus respectueux envers sa mère, elle conçut pour lui une aversion bien légitime : mais, peu capable de vengeance, elle se contenta de lui montrer beaucoup de froideur. Les événements prouvèrent combien peu le prince de Rohan était propre à la diplomatie. Le partage de la Pologne s'effectua : et cependant cet ambassadeur, dupe de la politique autrichienne, ne s'occupait que de plaisirs, et tenait la cour de France mal informée de ce qui se passait : telle est du moins l'opinion générale des contemporains, ainsi que des auteurs qui ont écrit sur cette époque (1). Il est vrai que l'abbé Georgel disculpe Rohan pour rejeter le blâme sur l'imprévoyance du ministère ; mais il ne faut accorder qu'une confiance médiocre à ces Mémoires, où tout ce qui n'est pas sur le ton de l'apologie, est écrit dans le style de l'accusation. Marie-Thérèse, de plus en plus mécontente de Rohan, demanda son rappel, qu'elle n'obtint que deux mois après la mort de Louis XV. Les griefs positivement énoncés par elle, furent : 1°. les galanteries publiques du prince Louis avec des femmes de la cour, et d'autres d'un rang moins distingué ; 2°. sa morgue et sa hauteur à l'égard des ministres étrangers, entre autres avec ceux d'Angleterre et de Danemark ; 3°. des dettes immenses contractées par lui et ses gens ; 4°. son mépris pour les choses de la religion. On le voyait souvent quitter les habits de son état pour prendre des uniformes de chasse ; et cela avec tant de publicité, qu'un jour de Fête-Dieu, lui et toute sa légation, en uniforme vert, coupèrent une procession qui gênait leur passage. A son retour en France, Rohan n'obtint qu'une très-courte audience du roi Louis XVI, qui, après l'avoir écouté quelques minutes, lui dit brusquement : *Je vous ferai bientôt savoir mes volontés.* La reine, sans consentir à le recevoir, lui fit demander une lettre que l'impératrice, sa mère, lui avait remise pour elle. Dès-lors Rohan ne put douter des sentiments peu favorables du roi et de la reine à son égard : mais tel était le crédit de sa maison, qu'il fut nommé successivement grand-aumônier de France, abbé de Saint-Waast (bénéfice qui valait seul trois cent mille livres de rentes), proviseur de Sorbonne et administrateur de l'hôpital des Quinze-Vingts (2). A la même époque, le roi de Pologne, Stanislas Poniatowski, demanda pour lui le chapeau de cardinal. Il faut lire, dans les Mémoires de l'abbé Georgel, le détail des moyens qui procurèrent à Rohan, malgré le peu d'estime dont il jouissait à la cour, tant d'éminentes dignités. Cet ecclésiastique, qui fut l'agent de toutes ces intrigues, les raconte avec une sorte de jactance (3), et donne à

(1) Entre autres MM. de Levis et Lacretelle.

(2) Il avait été reçu à l'académie le 11 juin 1761 à la place de Seguy.

(3) Les éditeurs des Mémoires de Mme. Campan font sur ceux de l'abbé Georgel, cette réflexion

penser que, s'il fut, pour le cardinal, un serviteur zélé, il fut en même temps un conseiller très-peu délicat. Au reste, le prince de Rohan trouvait dans cet abbé un homme qui lui épargnait l'embarras d'exercer tant de fonctions différentes. Georgel y suffisait par son incroyable activité; et le cardinal recueillait les honneurs et les revenus. Cette réunion de faveurs sur un personnage contre lequel Marie-Antoinette avait déjà de justes sujets de plaintes, prouverait seule combien cette princesse était éloignée de tout sentiment de vengeance: elle se contentait de ne jamais lui adresser la parole. Mais ces dignités ne donnaient ni la considération ni le bonheur à celui qui en était revêtu. Perdu de dettes, malgré son immense fortune, Rohan se montrait aussi peu délicat dans ses liaisons que dans ses plaisirs. Sa maison était ouverte à toutes sortes d'intrigants et de gens de mauvaises mœurs (4). Le jongleur Cagliostro, l'aventurière La Motte (*V.* ces deux noms) étaient admis dans ses confidences les plus intimes. Une seule pensée le préoccupait, c'était de recouvrer les bonnes grâces de la reine. Ce desir était chez lui une passion, dont les témoignages indiscrets ne pouvaient qu'être une offense de plus pour Marie-Antoinette. On aimerait à pouvoir glisser sur de pareils détails: mais, comme on a prétendu défendre Rohan aux dépens de l'honneur de la reine, il est nécessaire de présenter, sous leur véritable jour, des particularités qui n'ont fourni que trop d'aliments à la calomnie. Lors du voyage du grand-duc de Russie en France, la reine donna une fête brillante à Trianon. Rohan, n'osant demander à cette princesse la permission de voir l'illumination, gagna le concierge du château, pour l'y faire entrer aussitôt après le départ de la reine: mais, sans attendre ce moment, il profite de l'éloignement du concierge, et s'introduit dans le jardin. Quoiqu'il fût enveloppé d'une redingote, ses bas rouges le firent reconnaître. Il se rangea d'un air mystérieux, dans deux endroits différents, pour voir passer la famille royale. Une telle hardiesse blessa vivement Marie-Antoinette, qui fut sur le point de renvoyer le concierge. Cette aventure, qui n'eut pas de suite, ne fut que le prélude de la fameuse affaire du collier. On sait par quelle série de mensonges la comtesse de La Motte persuada au cardinal de Rohan qu'elle était à portée de lui procurer les bonnes grâces de la reine, bien qu'elle n'eût jamais eu l'honneur de parler à cette princesse. Cagliostro, agent secret d'une faction ennemie du trône, secondait cette aventurière. Pendant plus d'une année, Rohan vécut sous l'empire des prestiges de ces deux imposteurs (*V.* LA MOTTE, XXX, 285). C'est au milieu de cette préoccupation inconcevable, qu'il se permit d'écrire à sa souveraine plusieurs lettres, que l'intrigante était censée remettre, et dont elle faisait faire les réponses par un faussaire. Enfin, après une entrevue nocturne, dans un bosquet de Versailles, avec la fille d'Oliva, qu'à sa

pleine de vérité : « Nul n'a été mieux instruit que » l'abbé Georgel; mais en même temps, nul ne fut » plus dévoué au cardinal de Rohan, ne se montra » plus ingénieux à lui trouver des moyens de défen- » se, plus habile, quoique avec des ménagements » affectés, à présenter sous un faux jour la conduite » irréprochable d'une princesse que l'aveugle cré- » dulité, ou la corruption d'un prince de l'Église, » livrait à des soupçons outrageants. » L'abbé Georgel laisse percer, dans cette partie de ses Mémoires, si l'on peut s'exprimer ainsi, une haine respectueuse contre Marie-Antoinette.

(4) On voit encore à l'hôtel Soubise l'appartement qu'habitait le cardinal, orné de peintures très-peu édifiantes, qu'il y avait fait exécuter.

taille et à sa démarche le présomptueux cardinal prit pour la reine, il se chargea d'acheter, au nom de cette princesse, à Bœhmer, joaillier de la cour, le fameux collier dont Marie-Antoinette avait réellement refusé l'achat, l'année précédente. Le prix se montait à seize cent mille livres. Cette somme fut stipulée payable en quatre termes égaux, de six mois en six mois, suivant un écrit dressé et signé entre le prélat et le négociant. Rohan le remit à la dame La Motte, qui le lui rendit, quelques jours après, apostillé, à chaque article, du mot *approuvé*, et signé au bas: *Marie-Antoinette de France*. Ce fut Retaux de Villette, l'auteur des fausses lettres de la reine, qui commit encore ce faux, et consomma l'escroquerie. *Enfin le voilà!* s'écria l'aveugle cardinal, en recevant, sans l'examiner, l'écrit dans lequel il croit lire l'assurance de sa faveur prochaine. Il le communique à Bœhmer, qui livre le collier. Le cardinal confie ce précieux ornement à la dame de La Motte, pour le remettre à la reine. L'intrigante feint un nouveau voyage à Trianon. « La reine, dit-elle à Rohan, a reçu le collier avec le plus grand plaisir; » et cependant la dame de La Motte et Cagliostro dépècent les diamants, que le comte de La Motte se hâte d'aller vendre en Angleterre. Le cardinal attend chaque jour l'effet des promesses que lui a faites la prétendue confidente de la reine, bien que cette princesse ne lui adresse pas plus la parole que par le passé. Son incroyable présomption est le plus puissant moyen des escrocs dont il est le jouet. Le 1er. août 1785, jour du premier paiement, arrive: Bœhmer, ne recevant pas la somme promise, presse le cardinal, que ce retard ne peut même désabuser, et qui, dans son imperturbable confiance, refuse de transiger avec le marchand pour de nouveaux termes. Bœhmer, consterné, croit devoir écrire à la reine, pour lui rappeler les engagements stipulés. Cette princesse était si loin de soupçonner une si odieuse trame, qu'elle pensa d'abord que le dérangement des affaires du joaillier lui avait troublé la tête: mais bientôt une explication sérieuse avec Bœhmer lui révèle le marché que le cardinal avait conclu en son nom. On était au 15 août, jour de l'Assomption: Rohan, revêtu de ses habits pontificaux, attendait dans la grande galerie de Versailles les ordres du roi pour la messe, lorsque Louis XVI le fait mander dans son cabinet intérieur, où se trouvait Marie-Antoinette. Vous avez acheté des diamants » à Bœhmer? lui dit ce prince — Oui, » Sire, répond le cardinal. — Qu'en » avez-vous fait? — Je croyais qu'ils » avaient été remis à la reine. — Qui » vous avait chargé de cette commis- » sion? — Une dame de condition, » appelée Mme. la comtesse de La » Motte-Valois, qui m'a présenté » une lettre de la reine; et j'ai cru » faire ma cour à sa Majesté en me » chargeant de cette négociation. — » Comment, Monsieur, s'écria Marie- » Antoinette, avez-vous pu croire, » vous à qui je n'ai pas adressé la pa- » role depuis quatre ans, que je vous » choisissais pour cette négociation, » et par l'entremise d'une pareille » femme? — Je vois bien, répondit » le cardinal, que j'ai été cruellement » trompé: je paierai le collier. L'en- » vie que j'avais de plaire à votre » Majesté m'a fasciné les yeux: je » n'ai vu nulle supercherie; et j'en » suis fâché. » Alors il sortit de sa poche un portefeuille, dans lequel

était la lettre de la reine à Mme. La Motte, pour lui donner cette commission. Le roi la prit, et, la montrant au cardinal, lui dit : « Ce n'est « ni l'écriture de la reine, ni sa si- » gnature. Comment un prince de la » maison de Rohan et un grand-au- » mônier de France a-t-il pu croi- » re que la reine signait, *Marie-An-* » *toinette de France?* Personne n'i- » gnore que les reines ne signent que » leur nom. Mais, Monsieur, conti- » nua le roi, en lui présentant une » copie de la lettre qu'il avait écrite » à Bœhmer, avez-vous écrit une let- » tre pareille à celle-ci ? » Le cardinal, après l'avoir parcourue des yeux: « Je ne me rappelle pas l'avoir écrite. » — Et si l'on vous montrait l'origi- » nal signé de vous ? — Si la lettre est » signée de moi, elle est vraie. — » Expliquez-moi donc toute cette » énigme, continua le roi : je ne veux » pas vous trouver coupable ; je de- » sire votre justification. Expliquez- » moi ce que signifient toutes ces dé- » marches auprès de Bœhmer, ces » assurances et ces billets. » Le cardinal pâlissait : « Remettez-vous, » M. le cardinal, reprit le roi avec » bonté, reprenez vos sens ; et si ma » présence et celle de la reine vous » troublent, passez dans la pièce à » côté, vous y serez seul : vous y » trouverez du papier, des plumes » et de l'encre ; écrivez y ce que vous » avez à me dire. » Le cardinal obéit, et, au bout d'un demi quart-d'heure, vint remettre au roi un écrit aussi peu clair que ses réponses : « Je vous » préviens que vous allez être arrêté, » reprend Louis. — Ah ! Sire, que » votre Majesté daigne m'épargner » la honte d'être arrêté avec mes ha- » bits pontificaux, aux yeux de toute » la cour. — Il faut que cela soit » ainsi, reprit le roi » ; et à l'instant Rohan est remis entre les mains d'un lieutenant des gardes-du-corps, puis conduit à la Bastille. Cette exécution ne put se faire si promptement, que le cardinal ne trouvât moyen, malgré son trouble, d'écrire quelques mots sur une carte, qu'il fit passer, par un de ses heiduques, à l'abbé Georgel, son grand vicaire, pour lui ordonner de brûler la correspondance de Mme. La Motte. Cet ordre fut accompli sans délai, et « bientôt, dit l'abbé Georgel lui- » même, le petit portefeuille rouge » fut à l'abri des recherches. » L'arrestation publique d'un grand-aumônier de France, sur le point d'exercer ses fonctions, produisit un éclat qui fut généralement blâmé. L'on accusa le baron de Breteuil d'avoir consulté, dans cette occasion, plutôt sa haine personnelle, que les véritables intérêts du monarque. On fit aussi commettre au roi la faute de renvoyer cette affaire au parlement. Au reste, ce fut Rohan, dont la maison avait beaucoup de créatures dans cette compagnie, qui, d'après l'avis de l'abbé Georgel, réclama cette juridiction. Le corps épiscopal voulait, au contraire, que, selon les priviléges du clergé, l'évêque de Strasbourg fût jugé par ses pairs. Le pape Pie VI, dans un bref adressé au roi, prétendait qu'en sa qualité de cardinal, Rohan ne fût pas livré à des juges laïcs. Mais ces réclamations vinrent trop tard : la procédure était commencée devant le parlement. Louis XVI, dans sa réponse au Saint-Père, dit : « Je ne suis pas exempt, » moi-même, de peines à l'occasion » de cet étrange événement ; d'ail- » leurs, le cardinal a choisi lui- » même son tribunal : en changer » actuellement serait une inconsé- » quence qui ne ferait qu'augmenter

» l'éclat. » Le parlement instruisit donc cette affaire avec une grande solennité. Malgré les ménagements que l'on dut avoir pour le rang du cardinal, c'était un spectacle bien déplorable de voir un prince de l'Église compromis dans l'intrigue la plus honteuse avec un jongleur, des escrocs et une prostituée, et réduit dans sa justification à se donner pour leur dupe! (5) Enfin, le 31 août 1786, après une procédure de plus d'une année, le parlement, malgré les conclusions sévères de l'avocat-général Joly de Fleury, déchargea le cardinal de toute accusation, et préluda, par ce jugement scandaleux, aux scènes de sédition dont cette compagnie devait bientôt donner l'exemple. Les Mémoires de l'abbé Georgel contiennent l'aveu des intrigues qui assurèrent ce résultat. Tous les parlementaires, ennemis de la cour, entre autres d'Eprémenil, abusèrent de leur influence pour sauver au cardinal les admonitions juridiques que méritait au moins le scandale de sa conduite. La reine, en apprenant la sentence, se livra à une douleur bien naturelle: « Venez, dit-elle » à Mme. Campan, qui rapporte l'a» necdote dans ses Mémoires, venez » plaindre votre reine outragée et » victime des cabales et de l'injus» tice: mais à mon tour je vous plain» drai comme française. Si je n'ai » pas trouvé de juges équitables dans » une affaire qui portait atteinte à » mon caractère, que pourriez-vous » espérer si vous aviez un procès qui » touchât votre fortune et votre hon» neur ? » L'opinion générale, confirmée par le temps, est que le cardinal avait été complètement mystifié par la femme La Motte et par Cagliostro. Cette funeste affaire du collier, qu'on appelle, avec raison, la première journée de la révolution, se termina comme elle aurait dû commencer. Quatre heures après sa sortie de la Bastille, Rohan reçut du roi l'ordre de lui remettre sa démission de grand-aumônier, sa décoration du Saint-Esprit, et de partir en exil pour son abbaye de la Chaise-Dieu en Auvergne. Dès ce moment, il parut vivre d'une manière un peu plus conforme à la décence épiscopale, et s'occupa de payer ses dettes, abandonnant à ses créanciers une partie de ses revenus La bonté du roi lui permit bientôt de se rendre dans un lieu d'exil plus agréable, l'abbaye de Marmoutier près de Tours: il avait même obtenu la permission de rentrer dans son diocèse. Lors de la convocation des états-généraux, il fut élu député du clergé du bailliage de Haguenau. La cour lui fit savoir qu'il eût à ne pas accepter: au lieu d'obéir franchement, il se conduisit, en cette occasion, de la manière la plus équivoque. Il écrivit aux électeurs « que sa santé ne lui permettait pas d'accepter pour le présent; mais qu'il ne renonçait point cependant à aller aux états-généraux (6).» L'abbé de Boug, nommé son suppléant, consulta le garde des-sceaux pour savoir s'il devait se rendre à son poste: ce ministre lui répondit que la lettre du cardinal équivalait à un refus formel. Rohan protesta, par-devant un notaire de Saverne, contre cette décision, le 24 mai 1789. Le parti en-

(5) Les debats révélèrent les secrets de la vie privée du grand-aumônier: on sait que, pour se procurer de l'argent, il avait coutume d'acheter des marchandises très-cher et à crédit, pour les revendre comptant et à vil prix.

(6) Les biographies contemporaines offrent un tissu d'erreurs sur toute cette partie de la vie du cardinal de Rohan. La Table du Moniteur n'est guère plus exacte.

nemi de la cour saisit cette occasion de lui ménager une cruelle mortification. L'admission du cardinal fut prononcée, le 23 juillet, sur le rapport de l'abbé Gouttes, qui soutint que « si ce prélat n'avait point accepté expressément, du moins il » n'avait point donné sa démission; ajoutant « *que sa maladie tenait » plutôt à des causes politiques que » physiques.* » Les autres députés qui provoquèrent l'admission de Rohan, le représentèrent comme ayant trop long temps gémi sous *le glaive du despotisme* (7). M. de Montmorenci, dont la noble conduite devait par la suite si bien effacer les erreurs de son début politique, dit qu'il était chargé de réclamer contre la lettre d'exil qui retenait le cardinal. « Je m'applaudis, s'écria le parlementaire Lepeletier » Saint-Fargeau, d'avoir opiné deux » fois pour le soustraire aux vexa» tions du pouvoir arbitraire. » Les réflexions des journaux empêchèrent sans doute Rohan de se tromper sur la nature du triomphe qu'il venait d'obtenir : ils demandèrent « pourquoi le cardinal avait » *attendu que la Bastille* fût pri» se pour se montrer, et pour » venir prendre une place dont il » ne paraissait pas sentir toute la » dignité, *tant qu'il avait craint » les ministres.* » Le 12 septembre suivant, il parut à l'assemblée; et, dans un discours fort embarrassé, il la remercia d'avoir souffert qu'il différât de se rendre dans son sein, *jusqu'au rétablissement de sa santé*. Les révolutionnaires espéraient que l'esprit de vengeance le jeterait dans leur parti : il les en flatta d'abord, et parut lié avec tout ce qu'il y avait de plus exalté parmi les ennemis de la cour. Il renoua ses anciens rapports avec ses confrères, les philosophes de l'académie. Il prêta même le serment civique. Mais, lorsque les décrets contre le clergé eurent réduit à l'indigence les plus riches bénéficiers, la voix de l'intérêt ramena le cardinal à la conduite dont il n'eût jamais dû s'écarter. Il se sépara des révolutionnaires, quitta l'assemblée, et se rendit dans son diocèse. Bientôt il fut accusé d'entretenir des intelligences avec les émigrés rassemblés sur la rive droite du Rhin, d'intriguer contre la France à la diète de Ratisbonne, et d'exciter son troupeau à la désobéissance aux lois nouvelles. Le ministre Montmorin se rendit même, dans l'assemblée, l'organe de ces accusations. Un décret ordonna l'inventaire des meubles du cardinal. Le président lui écrivit, le 29 juillet 1790, pour lui enjoindre de revenir à son poste sous quinze jours, afin d'y rendre compte de sa conduite. Rohan répondit par un Mémoire justificatif, qui fut présenté à l'assemblée, le 31 août suivant, et dans lequel il exposait les motifs de son séjour au-delà des frontières : « J'ai choisi pour ma ré» sidence momentanée, disait-il, » l'endroit de mon diocèse où je pou» vais me procurer une tranquillité » que j'aurais dû y trouver partout... » En ma qualité d'évêque de Stras» bourg, je n'ai pu me refuser aux » réclamations de la noblesse et du » clergé d'Alsace, pour soutenir l'ef» fet des traités et capitulations. » J'ai dû soutenir mes prérogatives » de prince de l'empire, auprès de » la diète de Ratisbonne, conserva» trice de ces droits.... N'étant qu'u» sufruitier, je dois, dans les règles

(7) Voy. sur cet objet l'introduction au Moniteur, nos, 23, 34 et 55.

» de la délicatesse, défendre des » droits dont je ne puis faire le sa- » crifice spontané..... Au motif de » ma santé, qui ne me permet pas » de retourner, dans ce moment-ci, » à Paris, je dois joindre celui de ne » point compromettre la dignité dédé- » puté, en m'exposant aux plaintes » qui pourraient m'être faites par mes » créanciers. N'étant plus en état de » les satisfaire, depuis la perte de » mes revenus, que je leur avais » abandonnés, je n'ai nul embarras » à avouer l'extrémité à laquelle je » suis réduit, puisqu'elle n'est pas » de ma faute. Comme l'assemblée » prend en considération tous les » malheureux, j'espère qu'elle trou- » vera quelque moyen pour acquit- » ter mes dettes. Je prie l'assemblée » d'accepter ma démission de dépu- » té. » Cette démission ne fut point acceptée; et sa lettre donna lieu à des réflexions piquantes. On deman- da qu'elle fût renvoyée au comité de *mendicité* : elle le fut à celui des rap- ports pour examiner si un membre de l'assemblée nationale, en faillite, pouvait rester député. Quelques mois après (décembre 1790), lors de la promulgation de la constitution civile du clergé, Rohan adressa au procu- reur-syndic du département du Bas- Rhin, une déclaration dans laquelle il exprimait son respect et sa fidélité pour les saints canons, et annonçait que non-seulement il ne pouvait éta- blir la constitution civile du clergé dans son diocèse, mais que loin d'y coopérer, il protestait et protesterait dans toutes les occasions contre les atteintes portées à la discipline de l'Église. Il publia, vers la même épo- que, une instruction pastorale très- énergique, qui fut dénoncée à l'as- semblée, par l'abbé Marolles, com- me un *ouvrage aussi méprisable que son auteur*. Depuis ce moment, le cardinal devint l'objet d'accusa- tions continuelles au sein de l'assem- blée. Celles qui concernaient sa con- duite politique, alors très-franche et très-courageuse, ne pouvaient que lui faire honneur: mais il n'en était pas de même de celles qui rappe- laient ses anciennes fautes. De ce nombre fut la pétition des Quinze- Vingts, présentée le 8 février 1791, dans laquelle ces malheureux se plai- gnirent des malversations exercées par le cardinal, et dont ils n'avaient pu encore obtenir justice. Rohan, à qui il fallait de l'argent à tout prix, avait, malgré l'administration des Quinze-Vingts, vendu, en 1779, moyennant six millions, des terrains qui en valaient plus de sept; mais un pot de vin de près de trois cent mille francs, et un dixième dans la propriété, l'avaient disposé à accor- der de si belles conditions pour un marché où il était à-la-fois vendeur et acquéreur. Enfin, il ne rendit aucun compte du prix de cette acquisition; de sorte que l'hôpital des Quinze- Vingts se trouva complètement rui- né par ces prévarications. Il destitua ensuite arbitrairement deux admi- nistrateurs, qui réclamèrent contre ses opérations. Le parlement inter- vint en faveur des opprimés: mais une déclaration du conseil lui impo- sa silence. Toutes ces choses s'étaient passées avant l'affaire du collier; et l'on ne peut s'empêcher de trouver sans excuse les ménagements dont usa le ministère pour sauver, aux dépens de la justice, la réputation du grand-aumônier de France. Ro- han ne devait pas rencontrer la même indulgence dans l'assemblée natio- nale. Les scandales de son adminis- tration furent dévoilés au grand jour; et, le 7 avril 1791, un décret lui

ordonna de rendre ses comptes. Cependant, parmi les évêques de France, aucun ne montrait plus de courage que le cardinal de Rohan à s'opposer aux progrès des révolutionnaires. La situation particulière de son diocèse secondait puissamment ses bonnes intentions. On le voyait parcourir les deux rives du Rhin, encourageant le zèle des fidèles et des royalistes, et adressant aux autorités les ordres les plus énergiques. Son exemple et ses efforts ne furent pas infructueux : presque tout son clergé sut remplir ses devoirs dans des circonstances aussi difficiles. Rohan recueillit un témoignage précieux de sa noble conduite, dans le bref qu'il reçut de Pie VI, le 16 avril 1791. « Les lettres » que vous nous avez adressées, di» sait le Saint-Père, votre déclara» tion, votre instruction pastorale, » en un mot, tous les actes éma» nés de vous dans les circonstances » présentes, attestent le zèle le plus » fervent et le mieux entendu, pour » préserver votre troupeau de la con» tagion des lois et des idées nou» velles. Rien de plus sage que ces » écrits; rien de plus capable d'ins» pirer une piété sincère, de plus » conforme à la doctrine de l'Évan» gile, et aux principes du chef visi» ble de l'Église. Aussi nous vous écri» vons, moins pour stimuler votre » zèle, que pour vous donner un té» moignage d'estime. Nous recon» naissons dans votre conduite l'effet » de la miséricorde divine, etc. » Non content d'user de tous ses moyens, comme évêque, pour lutter contre la révolution, Rohan faisait, sur la rive droite du Rhin, comme prince de l'Empire, des levées d'hommes, qui grossirent l'armée du prince de Condé, dont il avait l'honneur d'être allié, et auquel il prodigua des secours de tout genre. Cette conduite porta à son comble la fureur des révolutionnaires. Un décret d'accusation fut proposé contre lui par Victor de Broglie, qui, après avoir exposé les démarches du cardinal, y voyait tous les caractères du crime de lèse-nation, et proposait de le traduire devant la haute-cour nationale. Cette proposition fut renouvelée plusieurs fois, jusqu'au 10 décembre 1791, que, sur les observations de Koch, la mise en accusation de Rohan fut rejetée, attendu sa qualité de prince de l'Empire. Depuis ce temps, son nom cessa d'être prononcé dans les débats des assemblées françaises; mais il le fit bénir par les émigrés et les prêtres déportés, qui trouvèrent toujours en lui un protecteur généreux. Il accueillit même ceux dont il avait eu à se plaindre. Privé de ses grands revenus, il menait une vie modeste et frugale, et se consacrait tout entier au bonheur de son diocèse, réduit à la rive droite du Rhin. Il se démit de son évêché, lors du concordat de 1801. Il mourut à Etteuheim, le 16 février 1803. La ville de Strasbourg doit à ce prélat le monument élevé à la gloire de Turenne. — On peut consulter, sur le cardinal de Rohan, les Mémoires de Bezenval, de Mme. Campan, de l'abbé Georgel, l'Histoire du dix-huitième siècle, par M. Lacretelle, le Recueil des pièces concernant l'affaire du collier, etc.

D—r—r.

ROHAULT (Jacques), né à Amiens, en 1620, fut le premier professeur de physique qui réunit l'observation et l'expérience au raisonnement. Les progrès marquants qu'il fit de bonne heure dans ses clas-

ses, décidèrent son père, simple marchand, à l'envoyer à Paris étudier la philosophie, qui embrassait, ou plutôt confondait dans son enseignement, la logique, et même la physique, non encore dégagée des abstractions de l'ancienne école. Doué d'un esprit pénétrant et inventif, le jeune Rohault se tourna vers la partie démonstrative et mécanique de la science. Dans l'intervalle de ses études, il parcourait les ateliers, examinait les instruments, indiquait les moyens de les perfectionner, ou en inventait de nouveaux. La justesse de son esprit lui avait fait sentir aussi le besoin de la connaissance des mathématiques, qui lui fournit les principes des démonstrations. Enfin, la doctrine de Descartes éclaira notre physicien sur la méthode à suivre dans l'application de ces principes. Il adopta même d'autant mieux sa philosophie, qu'ayant une base mécanique, elle devenait plus applicable à la physique, ou rendait moins abstraite la théorie de l'enseignement. Devenu l'un des sectateurs zélés de ce philosophe, il obtint l'amitié de Clerselier, grand admirateur et l'éditeur des ouvrages de Descartes. L'attachement de ce Mécène pour Rohault, fut porté au point, que, malgré l'opposition de ses parents, il lui donna sa fille en mariage. Rohault n'en eut que plus de disposition et de facilité pour concourir à propager, par l'instruction, la philosophie de Descartes. Il ouvrit des conférences publiques ; et pour procéder avec méthode, et en suivant la marche des géomètres, il commençait par établir des propositions générales tirées de l'expérience, et il en déduisait l'explication des phénomènes : mais auparavant, des debats s'élevaient sur les différentes questions; mode qui a été pratiqué, de nos jours, dans les séances de l'école dite normale. Mais les leçons étaient véritablement alors le résumé des discussions; et les expériences servaient à rectifier ou à confirmer les preuves du raisonnement. C'est ainsi qu'il démontrait que les effets attribués par la physique ancienne à l'horreur du vide, dépendaient de la pression de l'air. C'est ainsi qu'il prouvait, par les différentes réfractions de la lumière, que les couleurs sont de pures modifications de cette matière *élémentaire*, qu'on a supposée depuis formée elle-même d'éléments différemment réfrangibles (1), et cependant lancée, comme le fluide le plus simple, avec une vitesse extrême, dans les régions hypothétiques du vide. De ces leçons ainsi discutées, appuyées de nombreuses expériences, et mises en ordre, Rohault composa le meilleur Traité de physique qui eût paru, et qui, bien que la science, sur plusieurs points, se soit renouvelée, a joui long-temps d'une grande estime, surtout par la disposition lumineuse des matières qui y sont traitées. La préface qu'il y a jointe, peut encore être citée comme un modèle, pour l'exposition de l'état de la science, l'indication des causes qui en retardaient les progrès, et les vues judicieuses sur les moyens de la faire avancer. Cette Physique, publiée en 1671, in-4°., et en 1682 avec des augmentations, 2 vol. in-12, contient, entre autres, des Traités particuliers, développés avec netteté et avec ordre, sur l'*Optique* et la *Vi*-

(1) Un physicien moderne, digne compatriote de Rohault, combat de même, par l'expérience jointe au raisonnement, la refrangibilité diverse des rayons colorés, qui est la base du système de Newton. Voy. le *Manuel d'optique* expérimentale de M. Bourgeois, et son *Mémoire sur les réfrangibilités diverses*, in-8°., 1812.

sion, sur l'*Économie organique* du corps humain, sur les *Phénomènes magnétiques*, sur la *Cosmographie*, où le disciple de Descartes montre comment, dans le système de ce philosophe, il est possible de modifier celui de Copernic, pour l'accorder avec le texte des Livres saints. Distribuée ainsi méthodiquement, et accompagnée d'expériences raisonnées, elle fut généralement accueillie, réimprimée pendant plus d'un demi-siècle, et traduite en différentes langues. Une version latine de ce Traité, par un médecin de Genève (*V.* Théophile BONNET), avait paru dès 1674. Antoine Legrand y ajouta des notes; et elle servit de texte aux professeurs dans les universités étrangères. Le même Traité fut retraduit ensuite, en meilleur latin, par le célèbre disciple même de Newton, Samuel Clarke, qui l'augmenta de nouvelles remarques, tirées en grande partie du philosophe anglais (Londres, 1697, in-8°.; 1710, troisième édition). D'un autre côté, Jean Clarke le traduisit dans la langue anglaise. En France, la *Physique* de Rohault, devenue classique, continua d'être professée, non-seulement par un illustre disciple de ce maître, Sylvain Régis (*V.* ce nom), mais successivement par Polinière, Privat de Molières, le P. Regnault, etc., qui ne firent guère que la modifier, soit en étendant les démonstrations et les expériences, soit en appliquant, d'une manière un peu différente, le système de Descartes, déjà modifié dans ses applications par Rohault, soit enfin en cherchant à concilier ce système, qui attribue à l'impulsion donnée à la matière les principes du mouvement des corps autour d'eux-mêmes et de centres divers, avec l'hypothèse qui explique par l'attraction leur mouvement dans le vide, ou au moins dans un fluide éthéré, analogue à la matière subtile supposée par le philosophe français. Le succès dont jouit Rohault de son vivant, fut troublé par des contradictions. Il se vit accusé, comme Descartes, de faire de l'homme une machine, parce que, dans son explication de l'économie animale, la fonction n'était pas séparée de l'organe. Il fut aussi taxé, par quelques théologiens scolastiques, de nier la *transsubstantiation*, parce qu'en parlant des corps, il prétendait que la substance ne pouvait être disjointe du mode. Rohault se justifia dans ses *Entretiens sur la Philosophie*, publiés en 1671, et reproduits en 1673 et 1675. Cette défense, en prouvant qu'on ne l'avait pas compris ou voulu comprendre quand il s'exprimait dans un sens purement physique ou naturel, ne fit qu'aigrir ses adversaires, qui le traitèrent d'hérétique. Chagrin de voir sa foi suspectée, Rohault tomba malade : il lui fallut, pour achever de se disculper, faire sa profession publique de catholicité; après avoir été administré par son pasteur, il mourut, en 1675, à l'âge de cinquante-cinq ans. Il fut inhumé à Sainte-Geneviève, à côté de Descartes. Santeul lui consacra une épitaphe en vers, qui est rapportée au long par l'abbé Daire, et dans laquelle le poète loue le physicien d'avoir réconcilié la nature et la religion. Cependant de nouvelles critiques s'élevèrent; et Clerselier y répondit par une nouvelle apologie, dans la Préface des *OEuvres* mathématiques *posthumes* de Rohault, qu'il publia, en 1682, in-12, et dont les Traités de *mécanique* ont été aussi traduits par Clarke. Ces critiques et ces défenses ne

sont pas plus lues aujourd'hui, que les divers ouvrages de l'auteur, dont le principal méritait néanmoins d'être rappelé, comme faisant époque dans l'histoire de la physique moderne. C'est à tort que Brucker et quelques écrivains ont traité Rohault de pédant, mis en scène, par Molière, dans un personnage que Savérien juge être celui du docteur Pancrace du *Mariage forcé*; et cela pour avoir employé quelques expressions d'Aristote, qu'il a eu soin de définir et de restreindre, en condamnant l'abus des termes vagues, tels que ceux de *vide*, de *formes substantielles*, de *qualités occultes*, de *sympathie*, etc. Voltaire, quoiqu'il ait été en France le promoteur de la philosophie newtonienne, lui a rendu plus de justice. « Rohault abrégea (dit-il dans son *Siècle de Louis XIV*), et exposa, avec clarté et méthode, la philosophie de Descartes. » Le portrait de ce physicien a été gravé par Desrochers; et l'emblème d'un Génie introduisant la Raison et l'Expérience dans les écoles de physique, tient lieu du portrait de Rohault, en tête de l'*Histoire des Physiciens modernes*, par Savérien. G—CE.

ROHDICH (Frédéric-Guillaume), général prussien, né à Potsdam, en 1719, était fils d'un capitaine de la garde, qui avait d'abord servi en Suède, mais qui, ayant été fait prisonnier de guerre, avait été forcé de servir dans la garde prussienne, avec le grade de fourrier. Le fils, qui apparemment était d'une belle taille, plut à Frédéric-Guillaume: ce prince prit soin de son éducation, et le fit entrer, comme sous-officier, dans le fameux régiment des grands grenadiers. Lors de l'avénement de Frédéric II, ces colosses perdirent la faveur dont ils avaient joui sous le règne précédent: cependant Rohdich obtint un brevet d'enseigne dans la nouvelle garde royale; il fit les campagnes de Silésie, et celles de la guerre de Sept-Ans. Au siége de Prague, où il avait le grade de capitaine, il repoussa une sortie, en faisant crier aux grenadiers de sa compagnie: *En avant, en avant!* ce qui fit croire aux assiégés qu'ils avaient affaire à un bataillon entier. En récompense, Frédéric II lui donna l'ordre du mérite, et une prébende. Rohdich fut nommé colonel, en 1771, et inspecteur des régiments cantonnés en Westphalie: quelque temps après, il obtint l'inspection des troupes de Potsdam, et le commandement du régiment de la garde. Après la guerre de Bohême, en 1779, où il commanda la brigade de réserve, il fut nommé commandant de Potsdam, et directeur de la maison des orphelins militaires de cette ville. Étant, dès-lors, en relation avec le roi, il eut sa confiance, et fut admis dans sa société intime. Par les soins de Rohdich, l'école de la garnison fut réorganisée; et elle reçoit, depuis ce temps, plusieurs centaines d'enfants. Il fit agrandir aussi, et régler d'une manière plus convenable, l'institution pour les filles des officiers. Les capitaux de la maison des orphelins furent employés à l'établissement d'un Mont-de-Piété. Frédéric confia également à Rohdich l'inspection des pages, et la direction de l'hospice civil de Potsdam: le roi, huit jours avant sa mort, le créa lieutenant-général. Frédéric-Guillaume ne le distingua pas moins: il le nomma président du collége de guerre à Berlin, puis ministre de la guerre, et général d'infanterie. Pendant la dernière maladie de Rohdich, le roi envoya un de ses

adjudants pour le remercier de tous les services qu'il avait rendus à la monarchie prussienne : Rohdich mourut le 23 janvier 1796, après avoir demandé à l'adjudant, pour toute grâce, le congé d'un vieux soldat de son régiment. Heinsius a inséré un éloge de Rohdich dans les *Mémoires de la Marche de Brandebourg*, pour l'année 1796. D—G.

ROHR (JULES-BERNARD DE), né au château d'Elstenwerde, en Saxe, appartenant à sa famille, termina en 1712, ses études à l'université de Leipzig, en soutenant deux thèses, l'une : *De retractu gentilitio filiorum in feudis;* et l'autre : *De excolendo studio œconomico, tam principum quàm privatorum*. Après la mort de son père, qui laissa beaucoup de dettes, Rohr se mit à faire des livres ; il obtint, en 1732, une prébende dans le chapitre protestant de Merseboourg, et une place de conseiller dans l'administration de cette ville, place qu'il perdit au bout de quelques années. Il mourut le 18 avril 1742, après avoir publié une cinquantaine de compilations, dont voici les principales : I. *Instruction dans l'art de scruter le cœur des hommes*, Leipzig, 1732, quatrième édit. II. *Bibliothèque d'économie domestique*, Leipzig, 1716. III. *Code complet d'économie domestique*, ib., 1716; deuxième part., 1732, in-4°. IV. *Introductio in jurisprudentiam privatam romano-germanicam*, ibid., 1718, in-8°. On prouva à l'auteur qu'il avait copié des chapitres entiers dans d'autres ouvrages, surtout dans des dissertations peu connues. V. *Traité moral de l'amour envers le sexe*, ibid., 1717. VI. *Introduction à l'art de l'économie rurale et domestique chez les Allemands*, ibid., 1720. VII. *Manuel complet d'économie domestique pour la Haute-Saxe*, 1722. VIII. *Bibliothèque physique*, 1724. IX. *Droit ecclésiastique complet de la Haute-Saxe*, 1723, in-4°. X. *Traité juridique de la fraude dans les mariages*, Berlin, 1736. XI. *Curiosités géographiques et physiques du Haut et Bas Harz*, Francfort et Leipzig, 1736, deux parties. XII. *Histoire naturelle des arbres et arbustes croissant spontanément en Allemagne*, Leipzig, 1732, in-fol. XIII. *Introduction à la connaissance du cérémonial chez les grands seigneurs*, Berlin, 1733. XIV. *Introduction à la connaissance du cérémonial chez les particuliers*, Berlin, deuxième édition, 1730. XV. *Notice sur la culture de la vigne en Allemagne*, Leipzig, 1730. XVI. *Phyto-théologie*, ou *Essai sur la toute-puissance, la sagesse*, etc., *de Dieu, manifestées dans le règne végétal*, Francfort et Leipzig, deuxième édition, 1748. Rohr a publié, en 1735, la *Notice des Ouvrages* qu'il avait fait imprimer, ou qu'il se proposait de livrer à l'impression. D—G.

ROI (GILBERT), en latin *Regius*, jurisconsulte, né, vers 1540, à Nozeroi, petite ville du comté de Bourgogne, eut pour parrain le célèbre Gilbert Cousin, qui se chargea de sa première éducation (*V.* G. COUSIN). Protégé par le prince d'Orange, qui se trouvait son souverain, comme héritier de la maison de Challon, il alla continuer ses études à Louvain, où il fit de rapides progrès dans les langues anciennes. Après avoir terminé ses humanités, il visita les principales académies de France, et étudia le droit à l'université de Valence, sous Edmond Bonnefoi, jurisconsulte, que

De Thou cite avec éloge, et sous Pierre Loriot (*Voy.* ce nom), son compatriote et l'un des amis de Consio, qui cultiva ses dispositions avec le plus grand soin. A l'âge de vingt-quatre ans, Roi donna des preuves de son érudition et de sa sagacité, dans un ouvrage intitulé. *Antinomiarum conciliatio juris civilis libri duo.* Il dédia ce Traité, par une Épître, datée de Bruxelles, au prince d'Orange, son bienfaiteur. L'édition originale, imprimée sans doute, dans cette ville, en 1564, est inconnue à tous les bibliographes; mais le savant Everard Otto a inséré cet ouvrage dans le *Thesaurus juris*, II, 1474-1511. On n'a pu découvrir aucune autre particularité sur Gilbert Roi, qui mériterait une place parmi les érudits précoces. W—s.

ROI (Charles-François Le), *V.* Leroi.

ROI (Le). *V.* Leroy.

ROKES (Henri), peintre, surnommé *Zorg*, naquit à Rotterdam, en 1621. Son père était patron de barque, et l'attention avec laquelle il veillait sur les marchandises confiées à ses soins, lui ayant valu le surnom de *Zorg*, qui signifie *soigneux*, ce surnom demeura au fils. Le jeune Henri fut d'abord élève de David Teniers, dont il saisit avec bonheur l'admirable coloris. Il suivit ensuite les leçons de Guillaume Breytenweg, qui peignait, dans un genre plus relevé, ce qu'on a appelé des *conversations;* et il conserva, dans ses compositions, quelque chose de la manière de ce maître. Il imita aussi, avec succès, le style de Brauwer. On cite surtout, de lui, deux compositions, dont l'une représente une *Foire à l'italienne*, sur le devant de laquelle on voit une femme qui étale sa boutique, remplie de poulets, de gibier, etc.; l'autre est un *Marché aux poissons.* Ces deux sujets sont ornés d'une multitude de figures d'une vérité frappante, et qui prouvent que l'artiste ne peignait rien que d'après nature. Mais le plus grand éloge que l'on puisse faire des productions de Rokes, c'est qu'elles se soutiennent avantageusement auprès de celles de Téniers. Malgré les succès qu'il obtenait dans son art, il ne voulut point abandonner la profession de son père, et continua d'être patron de barque. Il ne peignait que dans ses moments de loisir. C'est par cette raison que ses tableaux sont rares, et ne sont pas aussi connus qu'ils mériteraient de l'être. Ce peintre mourut en 1682. P—s.

ROKN ed-DAULAH (Abou-Aly el Haçan), second prince de la dynastie des Bowaïdes, fut le premier de la branche qui régna dans Ispahan, que son frère aîné, Aly, surnommé Imad ed-daulah, lui céda, l'an 323 de l'hégire (935 de J.-C.), après l'avoir enlevée à Waschmeghyr, frère et successeur de Mardawidj (*V.* Imad ed-daulah et Mardawidj). Haçan agrandit bientôt ses états, conquit Kachan, Kom, Cazwyn, Hamadan, etc., et réduisit Waschmeghyr à se contenter du Deylem et du Thabaristan. Son jeune frère Ahmed, ayant pris Baghdad, l'an 334 (945), et obtenu du khalyfe l'exercice de la charge d'émyr-al-omrah, et le titre de Moezz-ed-daulah (*V.* ce nom), Haçan fut décoré, dans cette occasion, de celui de *Rokn ed-daulah* (la pierre angulaire de l'empire). Il eut à soutenir une longue guerre contre les princes Samanides, qui régnaient dans le Khoraçan et dans la Transoxane,

et ne put conserver la possession de Reï, et des conquêtes qu'il avait faites au nord-est de la Perse, qu'en se reconnaissant vassal et tributaire de la dynastie Samanide. Rokn ed-daulah n'en fut pas moins un puissant prince. Imad ed-daulah était mort sans enfants, en 338 (949), laissant pour héritier du trône de Chyraz et de la Perse méridionale, son neveu Adhad ed daulah, qui était trop jeune pour faire respecter son autorité : Rokn ed-daulah se rendit à Chyraz, et y gouverna jusqu'à ce que la puissance de son fils fût affermie. Chef de la famille des Bowaïdes, il portait le titre d'émyr-al-omrah; et son frère Moezz ed-daulah, n'était que son lieutenant auprès du khalyfe de Baghdad. Adhad ed-daulah, après la mort de son oncle Moezz ed-daulah, ayant dépouillé Ezz ed-daulah Bakhtiar, fils de ce dernier, de la charge d'émyr-al-omrah, et de ses possessions dans l'Irak Araby, Rokn ed-daulah témoigna la plus violente indignation des procédés injustes de son fils, le menaça de toute sa colère, s'il ne rendait pas la liberté et les états à Bakhtiar, et prit même les armes en faveur de son neveu. L'ambitieux Adhad ed-daulah fut obligé de fléchir devant l'autorité paternelle, et obtint son pardon. Rokn ed-daulah mourut peu de temps après, l'an 366 (976), âgé de soixante-dix ans, après en avoir régné environ quarante-trois. Ce prince a mérité les éloges de tous les historiens orientaux : réunissant les qualités d'un grand monarque aux vertus d'un bon roi, il conquit des provinces, et sut les gouverner. Il fonda des villes, et n'en détruisit pas. Adoré de ses sujets, respecté de ses voisins, il fut, dans sa vieillesse, l'arbitre et l'oracle des princes contemporains. Sa mort fut regardée comme une perte générale pour l'islamisme et pour l'empire. Ispahan lui dut une enceinte de murailles qui, dans un circuit de vingt-un mille coudées, étaient fermées par douze portes. Il laissa trois fils : Adhad ed-daulah, dont nous avons parlé, et qui joignit bientôt Baghdad aux états qu'il possédait déjà; Mowaïed ed-daulah, et Fakhr ed-daulah, qui partagèrent ceux de leur père : mais l'ambition divisa ces trois princes, et affaiblit la dynastie des Bowaïdes, qui ne conserva son éclat que jusqu'à la mort du fils aîné de Rokn ed-daulah (*Voy.* Adhad ed-daulah, Fakhr ed-daulah et Madjd ed-daulah.) A—t.

ROKN-eddyn SOLEIMAN, septième sulthan Seldjoukide d'Anatolie, était un des fils de Kilidj-Arslan II, après la mort duquel, l'an 588 de l'hégire (1192 de J.-C.), il partagea l'empire avec ses frères, et n'eut pour son lot qu'Amynsum, Docea et quelques autres places maritimes. Il ne laissa pas de prendre, comme eux, le titre de sulthan, attribué plus particulièrement à Gaïath eddyn Kaï Khosrou Ier., qui possédait la capitale (Iconium). Rokneddyn, trop faible pour laisser éclater son ambition, dissimula jusqu'à la mort de son frère aîné, Cothb eddyn Melik-Chah, dont les états comprenaient Césarée, Malathyah, etc. Il les disputa à son frère Mas'oud, vainquit ce dernier, le força de demander la paix, et resta maître de la meilleure part des états du prince défunt. Devenu plus puissant, il attaqua Gaïath-eddyn, qui, ayant pour mère une chrétienne, était depuis long-temps l'objet de sa haine. Il le somma de lui livrer Iconium; sur

son refus, il le força de fuir, et de chercher vainement un asile auprès de Dhaher, sulthan d'Alep, fils de Saladin, puis dans la petite Arménie, enfin de se retirer à Constantinople, pour échapper aux poursuites de Rokn-eddyn, qui voulait le faire périr, et qui resta maître du trône l'an 596 (1200). Celui-ci dès-lors ne songea qu'à s'agrandir. Il conclut la paix avec l'empereur Alexis Comnène, l'assujétit à un tribut annuel, et en obtint des dédommagements pour les pertes qu'une flotte grecque avait fait éprouver à des marchands d'Iconium. L'an 597 (1201), il tourna ses armes contre son frère Moezz-eddyn Kaïsar-Chah, lui enleva Malathyah, après un siége de quelques jours, et marcha ensuite vers Arzroum. Melik Mohammed ibn Salik, dont la famille y régnait depuis long-temps, se fiant à la parole du sulthan, vint le trouver pour traiter de la paix. Rokn-eddyn le fit arrêter et s'empara de ses états. Ce prince ambitieux était de retour dans sa capitale, lorsqu'un Bathénien, chargé de lui remettre une lettre de l'empereur Alexis, tenta de l'assassiner, à l'instigation du monarque chrétien. L'assassin fut arrêté, et sa trame découverte. Rokn-eddyn rompit aussitôt la paix, ravagea plusieurs provinces de l'empire Grec; accueillit le rebelle Michel, lui fournit des secours, et aurait sans doute causé de plus grands maux aux Chrétiens, si une colique inflammatoire ne l'avait enlevé, le 6 dzoulkadah 600 (juillet 1205). Il laissa pour successeur son fils Kilidj-Arslan III, encore mineur, qui ne put empêcher Gaïath-eddyn Kai Khosrou, de revenir en Asie, et de recouvrer le trône. Rokn-eddyn est représenté, par les historiens orientaux, comme un prince perfide et cruel, qui n'aimait et ne récompensait que les hommes impies et corrompus. Les historiens du Bas-Empire le nomment *Racratin*. A—T

ROKN EDDYN KHOURSCHAH, huitième et dernier prince de la dynastie des Ismaëlides ou Bathéniens de Perse, parvint à la souveraineté, l'an 653 de l'hég. (1255 de J.-C.), après son père Ala-eddyn Mohammed, par un parricide, dont il fit périr le complice, mais que sa propre mère ne cessa de lui reprocher. Il fit alliance avec les princes du Ghylan, pour se fortifier contre les Tartares-Mongols, déjà maîtres d'une grande partie de la Perse, envers lesquels il ne laissa pas de faire quelques actes de soumission : mais ces démarches n'empêchèrent point Baïssour, leur chef, d'aller assiéger Rokn-eddyn dans son château d'Alamout. Cependant Houlagou, frère du grand khan Mangou, s'avançait pour achever la conquête de la Perse, et détruire la dynastie des Ismaëlides, dont la doctrine criminelle n'avait produit que des brigands et des assassins. Rokn-eddyn envoya son frère Chahyn-Chah pour complimenter le prince tartare, qui exigea que tous les châteaux des Bathéniens fussent démolis, et que leur souverain vînt en personne se soumettre. Celui-ci fit abattre quelques créneaux, et demanda un an de délai pour se rendre au camp de Houlagou. Il tâcha d'éluder un second ordre, en envoyant son vézyr et un de ses parents présenter ses excuses à ce prince, et en prescrivant aux gouverneurs de toutes ses places-fortes, de les livrer aux Tartares. A l'approche de Houlagou, Rokn-eddyn, sommé itérativement d'obéir et de se faire précéder par son fils, en-

voya l'enfant d'un esclave. Sa tromperie fut découverte, et elle irrita le prince tartare, qui vint assiéger Rokn-eddyn dans le château de Maimouundiz, et l'obligea de se rendre à discrétion, le 29 chawal 654 (20 novembre 1256), après avoir régné à peine un an. Plus de quarante de ses forteresses furent démolies dans la province de Roudbar, et les trésors qu'elles contenaient devinrent la proie des vainqueurs : celles d'Alamout et de Lamsir ayant voulu résister, Rokn-eddyn fut forcé d'aller au pied des remparts pour obliger les habitants à se soumettre. Ils méconnurent d'abord leur ancien souverain; mais bientôt ils eurent recours à son intercession, et ils obtinrent trois jours pour sortir de la place, où les Tartares entrèrent aussitôt. Rokn-eddyn suivit Houlagou à Hamadan, et envoya quelques officiers avec les ambassadeurs de ce prince, pour enjoindre aux gouverneurs des châteaux qu'il possédait en Syrie, de les livrer aux commissaires mongols. Devenu amoureux d'une fille tartare de basse condition, ce prince méprisable l'épousa, du consentement de Houlagou, qui lui permit ensuite de se rendre, sous bonne escorte, auprès de Mangou Khan. Il partit, au mois de raby 1er. 655, et, en passant devant Kirdcouh, il engagea secrètement les habitants de cette forteresse à résister, quoiqu'il leur eût ordonné ostensiblement de se rendre. Dès qu'il eut traversé le Djihoun, il parvint à semer la division parmi les gens qui le conduisaient, au point qu'ils en vinrent aux mains. Lorsqu'il fut arrivé à Kara coroum, il reçut du grand khan qui était alors en Chine (*Voy.* Mangou Khan), l'ordre de s'en retourner pour achever la réduction des châteaux appartenants aux Bathéniens, et de ne revenir à la cour qu'après leur entière soumission. Mais Rokn-eddyn ne revit pas la Perse ; il fut mis à mort sur les bords du Djihoun, par les Tartares qui l'accompagnaient. Dans le même temps, Houlagou exterminait les femmes, les enfants, les parents de ce misérable prince, avec un grand nombre de ses sectateurs et de ses sujets. Ainsi furent anéanties la race impie de Kya Buzurk-Oumid (*V.* ce nom), et la secte infame des Molaheds, plus connus sous le nom d'assassins, qui étendait ses ramifications et ses crimes, depuis le Djihoun jusqu'à la Méditerranée (*V.* Haçan ben Sabbah). A—t.

ROLAND (Le président). *Voy.* Rolland d'Erceville.

ROLAND, natif de Mialet, au diocèse d'Alais, l'un des principaux chefs des Camisards, avait servi dans un régiment de dragons. A quelques notions militaires qu'il en avait rapportées, il joignait une intrépidité que n'étonnait aucun danger, une infatigable activité, une grande fermeté de caractère et une éloquence naturelle, presque toujours animée par l'enthousiasme religieux. Il prêchait en inspiré; peut-être il croyait l'être, et du moins passait pour tel aux yeux de la multitude. Aussi, étant venu dans la Vaunage, seulement pour y recruter au nom de Laporte, son oncle, qui, vers 1701, avait organisé l'insurrection dans les Hautes-Cévennes, il forma facilement une troupe, à la tête de laquelle il se plaça lui-même, et qui, pendant deux ans, se signala par les entreprises les plus audacieuses et par une résistance opiniâtre contre une armée que commandèrent successivement deux maréchaux de France. Roland essuya quelques revers : mais il fut

toujours prompt à les réparer; et ses succès furent bien plus nombreux que ses défaites : mais il abusa trop souvent de la victoire, par d'horribles représailles. Trop souvent il incendia les églises, ravagea les biens, détruisit les moissons de ses ennemis, et fit massacrer ceux qui tombèrent entre ses mains. Cependant Roland se montra quelquefois généreux : il relâcha, entre autres, un abbé de La Salle et le fils du marquis de Tornac, pris, par ses gens, à la chasse, dans un quartier qu'occupait sa troupe; et ils en furent quittes pour la défense de chasser sur des terres qu'il prétendait lui appartenir par droit de conquête. Pour donner plus de dignité à son pouvoir, il s'attribua les titres de comte et de généralissime des protestants de France. Une lettre qu'il avait souscrite avec ces qualifications, ayant été connue en Angleterre, et semblant confirmer le bruit qui s'était répandu dans les pays étrangers, qu'il appartenait à une famille considérable, qu'il avait été précédemment revêtu d'un grade supérieur dans l'armée française, et qu'il exerçait en effet une autorité avouée par tous les réformés de France, le marquis de Miremont lui envoya, par l'ordre de la reine Anne, un agent chargé de traiter avec lui; négociation qui n'eut pour résultat que de vaines promesses d'un prompt secours. Celle que le maréchal de Villars entama avec Cavalier (*V.* ce nom) réussit mieux; mais Roland ne voulut jamais se soumettre qu'à la condition du rétablissement de l'édit de Nantes, de l'élargissement des prisonniers, du rappel des exilés, de celui des protestants condamnés aux galères pour cause de religion, et de la rentrée de ceux qui étaient sortis du royaume. Ne pouvant ni l'intimider ni le séduire, on eut recours à la trahison : Malarte, un de ses plus intimes confidents, gagné à force d'argent, avertit le commandant d'Uzès, que, suivi seulement de quelques-uns de ses officiers, Roland devait se rendre, un jour indiqué, au château de Castelnau, situé à trois lieues de cette ville. Bruéys dit qu'il y allait à un rendez-vous amoureux; mais le témoignage de cet historien est fort suspect. Quoi qu'il en soit, dans la nuit, le château fut investi. Avertis les premiers, trois des amis de Roland parvinrent à se sauver. Lui-même, suivi de cinq autres, parvint à gagner une poterne qui donnait sur la campagne : mais, poursuivi et enveloppé, il fut réduit à s'adosser contre un arbre, et à vendre chèrement sa vie. Tandis que sa bonne contenance fait hésiter les assaillants, qui voulaient le prendre vivant, un coup de feu l'atteint, et l'étend mort sur la place : ce fut le 14 mars 1704. A ce spectacle, ses compagnons se rendirent sans résistance. Traduits à Nîmes, ils y périrent sur la roue, tandis qu'après avoir traîné sur la claie et brûlé le cadavre de leur chef, on jetait ses cendres au vent.

V. S. L.

ROLAND (Philippe-Laurent), statuaire, né, en 1746, à Marcq, aux environs de Lille, exécuta, avant l'âge de 15 ans, plusieurs ouvrages en bois, qui firent croire qu'il était en état d'aller à Paris, et d'y gagner, par son talent, de quoi suffire à ses besoins. Il fut adressé à Pajou, qui était chargé, à cette époque, des travaux d'ornement du Palais-Royal et de la salle de spectacle de Versailles dont il confia une partie au jeune Roland, qui s'en acquitta avec le plus grand succès.

Mais il manquait d'argent pour étudier : il prit sur son sommeil le temps nécessaire pour se fortifier dans le dessin et dans la pratique ; et Pajou se servit souvent de lui pour dégrossir le marbre de ses figures. Roland déploya, dans ce travail, tout de pratique, une rare intelligence ; et il y puisa cette facilité de travailler le marbre, qui ledispensa, par la suite, de s'assujétir à la même nécessité que son maître. Cette occupation, d'ailleurs, lui procura l'argent qu'il fallait pour satisfaire son desir de faire le voyage d'Italie. Jusqu'alors il n'avait jamais pu suivre assidument les leçons des écoles publiques, ni obtenir, par conséquent, les moyens d'aller à Rome aux frais du gouvernement. Ses économies lui procurèrent de quoi faire ce voyage, et résider pendant cinq années dans cette capitale. La vue des chefs-d'œuvre qu'elle renferme, acheva d'opérer en lui une révolution, que l'étude de la nature avait déjà commencée, et qui est d'autant plus glorieuse pour lui, que tout ce qui l'entourait à cette époque suivait un système opposé à celui des anciens. A son retour à Paris, ses progrès furent appréciés par son ancien maître ; Pajou le produisit, et lui accorda une amitié qui ne fit que s'accroître avec le temps. Il le détermina à se présenter à l'académie ; et Roland, d'après ses conseils, fut agréé, en 1779, sur une figure de *Caton d'Utique*, pour laquelle il fit des études heureusement plus grandes que nature ; car ce n'est qu'ainsi, qu'il put convaincre ses juges que ce n'étaient pas des empreintes prises sur le modèle vivant. En 1781, il fut reçu membre de l'académie, sur une figure de *Samson*, dont le caractère exact, ferme et sévère, fit connaître dès-lors le genre de son talent. C'est à cette époque, qu'il fut chargé, par M. d'Angivilliers, de la statue du grand *Condé*, dans laquelle on sut gré à l'artiste de l'action de son héros. Il sut imiter, sans les copier, les caryatides de Jean Goujon, dans celles qu'il exécuta pour la façade du Théâtre-Feydeau : il fit voir aussi qu'il ne réussissait pas moins dans le genre gracieux par un bas relief, représentant les *Neuf Muses*, qu'il sculpta pour les appartements de la reine à Fontainebleau. La révolution arriva ; et Roland exécuta, en 1792, le modèle colossal, en plâtre, d'une statue allégorique de la *Loi*, qui fut placée sous le péristyle du Panthéon au-dessous du bas-relief analogue, qui ne faisait pas moins d'honneur à son ciseau. Lors de la création de l'Institut, il fut membre de la classe des beaux-arts. En 1799, il exposa un ouvrage qui était tout-à-la-fois une preuve d'un grand talent et une marque d'un cœur reconnaissant : c'était le buste en marbre de *Pajou*, son maître et son ami. Ce buste obtint alors un prix de première classe. Bientôt il fut chargé de l'exécution d'une partie des sculptures intérieures des palais du Luxembourg et des Tuileries ; et il y travailla pendant cinq années. Ses conceptions étaient nettes, sa manière franche et son travail facile. Chargé, par l'Institut, d'exécuter en marbre la statue du chef du gouvernement d'alors, qui devait-être placée dans la salle des séances publiques de ce corps savant, il sut vaincre heureusement les difficultés de son sujet ; et son ouvrage fut regardé comme une des productions les plus distinguées de l'époque. Il en fut de même de sa statue de *Tronchet*, qui offrait encore de plus grandes difficultés. Le

bas-relief de la cour du Louvre dont l'exécution lui fut confiée, offrait un voisinage bien dangereux; il avait à soutenir le parallèle avec Paul Ponzio et Jean Goujon. Sans imiter ces deux grands artistes, il produisit un ouvrage d'un caractère propre. Dans les compartiments d'un cadre fort étroit, il fallait faire entrer deux grandes figures de *Victoires* avec un *écusson*, un *Hercule*, une *Minerve* et deux *Fleuves*: il sut triompher de cette gêne; et si ses figures offrent moins de verve et de mouvement que celles du sculpteur florentin, elles sont plus sages, mieux pensées et plus correctes. C'est à lui qu'est due également la statue en pierre de *Minerve*, qui est placée au-devant du péristyle de la chambre des députés. On lui doit, en outre, une charmante figure de *Bacchante*, en bronze. Mais son chef-d'œuvre est la statue d'*Homère chantant sur sa lyre*, dont le modèle, exposé en 1802, ne fut exécuté en marbre qu'au bout de dix ans. C'est dans cet ouvrage, l'un des plus beaux de l'école française, que l'artiste, inspiré par la nature et par l'antique, n'est point resté au-dessous de son sujet, et a su exprimer, avec un rare bonheur, l'enthousiasme du génie, et la vigueur d'une vieillesse robuste et exempte d'infirmités. Cette belle statue a été placée dans les pièces du rez-de-chaussée du Louvre, qui forment l'aile droite du pavillon de l'horloge, au milieu des productions les plus remarquables de l'école française, depuis François Ier. jusqu'à nos jours. C'est par ce chef-d'œuvre que Roland a, pour ainsi dire, terminé sa carrière. Cependant, en 1815, le roi ayant rendu une ordonnance pour l'érection de douze statues en marbre sur le pont de Louis XVI, Roland y fut désigné comme un des artistes chargé de concourir à ces travaux; et le grand *Condé*, qui l'avait d'abord fait connaître, devait être l'objet de ses derniers travaux. Mais il n'eut que le temps de faire l'esquisse de sa statue: il fut frappé, dans son atelier même, d'une attaque d'apoplexie, à laquelle il succomba, au bout de cinq jours, le 11 juillet 1816. Il était membre de la Légion d'honneur, et professeur de l'académie royale de peinture et de sculpture; M. Ramey fut son successeur à l'Institut. P—s.

ROLAND DE LA PLATIÈRE (JEAN-MARIE), naquit, en 1732, à Villefranche, près de Lyon, d'une famille distinguée dans la robe, mais déchue. Se voyant le dernier de cinq frères, et ne voulant pas s'engager dans les ordres ni entrer dans le commerce, il quitta la maison paternelle, à l'âge de dix-neuf ans, traversa une partie de la France à pied, seul, sans argent, sans protection, et vint à Nantes, se placer chez un armateur, avec le projet de passer aux Indes. Les arrangements étaient pris, quand un crachement de sang survint, qui lui fit défendre la mer. Roland se rendit alors à Rouen, où l'un de ses parents, inspecteur des manufactures, le fit entrer dans cette partie de l'administration. S'étant fait remarquer par son aptitude et son activité, il fut placé, comme inspecteur. Les voyages et l'étude partageaient son temps. Son goût pour les objets économiques et commerciaux lui mit la plume à la main. Il écrivit différents Mémoires sur l'éducation des troupeaux, sur les arts mécaniques; ce qui le fit admettre dans plusieurs sociétés savantes. Il était inspecteur-général à Amiens, lorsqu'en 1770, il s'unit à Jeanne Phlipon, qui eut, depuis,

tant de part à sa destinée. (*V.* l'art. suivant). Il avait déjà parcouru l'Italie et la Suisse, quand il fit, en 1784, avec sa femme, un voyage en Angleterre. L'ayant envoyée à Paris, à son retour, pour solliciter des lettres de noblesse, mais sans succès, il obtint, par elle, sa translation à Lyon; ce qui le rapprochait de son pays et de sa famille. Passionné pour le travail, et cherchant à se faire un nom, Roland assemblait, dans le silence du cabinet, les matériaux destinés à la continuation du Dictionnaire des manufactures pour la nouvelle Encyclopédie. Il exerçait les fonctions d'inspecteur du commerce et des manufactures de la généralité de Lyon, quand la révolution éclata, et l'enflamma de l'enthousiasme le plus vif : sa femme et lui crurent que l'âge d'or était arrivé, et que l'espèce humaine allait être régénérée. Roland se prononça aussitôt pour le parti populaire, et fut porté à la municipalité de Lyon. Austère et irascible, il dénonça sans ménagement tous les abus qui s'étaient multipliés dans l'administration des finances de la ville, alors endettée de quarante millions. Député extraordinaire, auprès de l'Assemblée constituante, pour lui faire part de la situation de cette cité, où les fabriques étaient en souffrance et vingt mille ouvriers sans pain, il arriva, le 20 février 1791, à Paris, avec sa femme. Brissot, dont les écrits respiraient déjà le républicanisme, et avec lequel il était en correspondance, lui fit connaître les coryphées du parti populaire, entre autres, Péthion, Buzot, Robespierre, et d'autres encore, que la conformité de principes réunissait fréquemment. La mission de Roland le retint sept mois à Paris, où il fréquentait assidument la société des Jacobins. Quand cette société, après le voyage de Varennes, provoqua la déchéance de Louis XVI, Roland, le jour des troubles du Champ-de Mars, se mit en devoir de rédiger une pétition, dans le sens de la république. Il l'avait finie, et la faisait signer, quand on déploya l'appareil de la force. Il revint alors à Lyon, après avoir obtenu pour cette ville tout ce qu'elle pouvait desirer. Il y fonda un club, qu'il affilia à celui des Jacobins de Paris. La suppression des inspecteurs des manufactures ayant été l'un des derniers actes de l'Assemblée constituante, Roland reprit la route de Paris, avec sa femme, dans le courant de décembre, pour y faire valoir ses droits à une retraite, et pour suivre en même temps son travail encyclopédique. Là, renouant ses relations d'une manière encore plus intime avec Brissot, Buzot et les députés de l'assemblée législative opposés à la cour, il fut initié au comité de correspondance de la société des Jacobins; ce qui le mit plus avant dans la confiance des meneurs de la révolution. La cour, intimidée, croyant sortir d'embarras en prenant des ministres dans la faction républicaine, Brissot, qui influa sur la formation du nouveau ministère, vint proposer à Roland d'en faire partie. Son courage et l'ambition de sa femme n'en furent point effrayés. Roland se présenta au conseil dans le costume qu'il avait au club des Jacobins, c'est-à-dire, sans boucles à ses souliers, en cheveux plats et avec un chapeau rond: Louis XVI méprisa cette insolente originalité. Il fallait, sans doute, une révolution et une cour aux abois, pour qu'un homme qui affectait les principes du plus austère républica-

nisme, se trouvât, tout-à-coup, nanti d'un portefeuille de ministre du roi. Roland était d'une haute stature, et négligé dans son maintien; il montrait cette espèce de roideur que donne l'habitude du cabinet. Sa voix était mâle, son parler bref, sa diction quelquefois piquante, mais revêche et sans harmonie. Il était probe, avait des principes rigides et une ame forte : mais sa grande admiration pour les anciens aux dépens des modernes, qu'il décriait, et son faible de trop aimer à parler de lui, le rendaient lourd et parfois ridicule. Le prestige de la liberté et de l'égalité lui avait d'ailleurs tourné la tête. La supériorité de sa femme était telle, qu'il passait pour ne penser que d'après elle, ne parler et n'écrire que sous sa dictée. Du reste, il avait le travail facile, un grand amour de l'ordre, et il fut bientôt au fait de toutes les parties de son administration. Parlant au nom du roi, il fit à l'Assemblée législative un long rapport sur les progrès alarmants des troubles religieux dans tout le royaume; troubles qu'il rejeta, sans exception, sur la coalition des prêtres non-assermentés avec les aristocrates. Voulant aussi balancer l'influence de la cour par des instructions populaires d'une grande publicité, il soudoya, avec les fonds destinés aux dépenses secrètes, le journal de Louvet, qu'on placardait dans les rues pour animer le peuple contre la couronne. Louis XVI ne voulant sanctionner ni le décret contre les prêtres, ni celui qui ordonnait la formation d'un camp au-dessous de Paris, Roland eut l'insolence de lui adresser, pour forcer sa sanction, cette fameuse lettre du 10 juin, rédigée par sa femme, et dictée par le fanatisme révolutionnaire le plus exalté. Le monarque en fut indigné, et prononça sur-le-champ son renvoi du ministère. Roland, censeur chagrin et ministre factieux, écrivit aussitôt à l'Assemblée, qu'il venait de recevoir l'ordre de remettre le portefeuille; et il lui envoya copie de la lettre, afin que les députés connussent la cause de son renvoi. L'assemblée ordonna que sa lettre au roi, qu'elle couvrit d'applaudissements, serait envoyée à tous les départements de la France; elle décreta en outre, que Roland et ses deux collègues disgraciés emportaient les regrets et l'estime de la nation. La popularité de Roland s'en accrut au point, qu'après la catastrophe du 10 août, il fut rappelé au ministère par la faction triomphante, et fit ainsi partie du conseil exécutif provisoire; mais bientôt sa rigidité déplut aux hommes qui n'avaient renversé la monarchie, que pour se baigner dans le sang et pour s'enrichir. Lors des massacres de septembre, Roland et une partie des députés qui avaient contribué au renversement du trône, croyant la révolution accomplie, soutenaient qu'il fallait se hâter de rétablir l'ordre pour éviter la dissolution : mais ce système ne pouvait convenir aux déprédateurs et aux ambitieux, qui voulaient à leur tour envahir les places. La Commune de Paris n'étant disposée ni à rendre ses comptes, ni à se dessaisir de son pouvoir révolutionnaire, Roland la poursuivit devant l'Assemblée et réclama sa destitution avec énergie : il eut alors pour ennemis la Commune et tous les brigands du 10 août; il eut aussi contre lui les Jacobins du parti exagéré, qui n'étaient plus régis que par Robespierre, Marat et Danton. Ce dernier, qui s'était introduit dans le conseil exécutif, était ouvertement opposé à Roland, dont la position devint difficile. L'assem-

blée lui avait ouvert un crédit pour la propagation d'écrits patriotiques : il s'en servit pour se ménager l'esprit des départements, où il avait des adhérents et des amis. On le représenta dès ce moment comme un homme dangereux, corrupteur de l'opinion, ambitieux de la suprême puissance. Ce fut sous ces auspices que s'ouvrit la session de la Convention nationale. Le département de la Somme l'ayant nommé député, il parut d'abord préférer cette place à celle de ministre : mais le vœu de la majorité de l'asemblée et les conseils de sa femme le décidèrent à rester à son poste. Il y fut bientôt en butte à un système de dénigrement, émané du parti de la Montagne, opposé à la faction de la Gironde, qui était la sienne. Son compte rendu sur les différentes parties de son administration et sur la situation de son ministère, fit peu d'impression. Voyant qu'il perdait sa popularité, il proposa la démolition de tous les châteaux d'émigrés, et redoubla de protestation de républicanisme ; mais ce fut en vain. A peine eut-il déposé à la Convention les papiers de Louis XVI, trouvés dans l'armoire de fer aux Tuileries, que ses ennemis lui imputèrent d'avoir, de son chef et sans inventaire, enlevé ces papiers, dont on supposa qu'il avait soustrait plusieurs pièces, qui intéressaient les députés de son parti. Bientôt on accusa ces derniers de tendre au fédéralisme, c'est à-dire, de former une fédération pour détacher de Paris tous les départements. La proposition faite par Buzot, ami de Roland, d'une garde départementale pour défendre la Convention contre les factieux, fut le gant jeté comme signe du combat. Dès ce jour commença une guerre à mort entre les deux partis ; mais au lieu d'agir, les Girondins ne surent pas même se coaliser. Roland, qui s'était rendu plusieurs fois à leur réunion particulière, dit un jour avec amertume, en sortant de ce conciliabule, que le parti des honnêtes gens était perdu parce qu'ils ne savaient pas s'entendre. Il tint ferme pourtant au ministère, tant qu'il espéra être soutenu ; mais convaincu enfin de la faiblesse du parti modéré, il écrivit à la Convention pour lui offrir ses comptes, sa personne et sa démission. Marat demanda qu'il ne pût sortir de Paris : Charlier proposa de le mettre en accusation avec sa clique. Il crut déconcerter ses adversaires, en publiant des comptes tels qu'aucun ministre n'en avait encore fournis. Une commission fut nommée pour les examiner et en faire un rapport : mais pas un de ses membres n'osa demander la parole pour rendre hommage à la vérité, tant le parti exagéré se montrait déjà redoutable. Roland réclama plusieurs fois en vain la liberté de quitter Paris. La journée du 31 mai ayant signalé la chute de son parti et la proscription des vingt-deux députés de la Gironde, Roland, prévenu que le comité révolutionnaire de sa section l'envoyait arrêter, s'évada, et sortit de Paris ; il ne fut en sûreté qu'à Rouen, chez deux demoiselles qui lui donnèrent asile, quoiqu'il y allât de leur vie ; le décret d'accusation était lancé. Il resta cinq mois proscrit, et caché dans le même refuge. A la nouvelle du supplice de sa femme, qu'il ne fut pas possible de lui cacher, il tomba dans une crise mortelle : cependant il reprit connaissance ; mais ce fut pour se livrer au désespoir : il lui fut impossible de survivre à celle qu'il avait tant aimée. Formant d'abord le projet

de se rendre incognito à Paris, de se jeter au milieu de la Convention, et de l'étonner assez pour la forcer d'entendre des vérités qu'il croyait utiles à son pays : il aurait demandé ensuite d'aller sur l'échafaud où l'on venait d'égorger sa femme. Mais, considérant que son supplice entraînerait la confiscation de ses biens, et réduirait ainsi sa fille à la misère, il préféra se porter lui-même le coup fatal, hors de l'asile de ses bienfaitrices. Il leur demande alors une plume, écrit pendant un quart-d'heure, prend une canne à épée, et leur donne les derniers embrassements. Il était six heures du soir, le 15 du mois de novembre (1793), quand il sortit de sa retraite. Il suivit la route de Paris; et, lorsqu'il fut au bourg Beaudoin, à 4 lieues de Rouen, il entra dans un chemin d'avenue; et, assis sur le bord d'un fossé, contre un arbre, il s'enfonça, dans la poitrine, le fer qu'il avait dans sa canne. Sa mort fut prompte, sans doute; et il la reçut si paisiblement, qu'il ne changea pas d'attitude. Cet événement fut bientôt su à Rouen et à Paris. Le député Legendre, en mission à Rouen, fit enlever ses restes inanimés, auxquels il prodigua des insultes inspirées par la rage de l'esprit de parti. On trouva, dans la poche de Roland, un billet ainsi conçu : « Qui » que tu sois qui me trouve gisant, » respecte mes restes; ce sont ceux » d'un homme qui consacra toute sa » vie à être utile, et qui est mort » comme il a vécu, vertueux et honnête. Puissent mes concitoyens prendre des sentiments plus doux et plus » humains; le sang qui coule par torrents dans ma patrie, me dicte cet » avis : ces massacres ne peuvent être » inspirés que par les plus cruels ennemis de la France. Non la crainte, » mais l'indignation m'a fait quitter » ma retraite : au moment où j'ai appris qu'on avait égorgé ma femme, » je n'ai pas voulu rester plus longtemps sur une terre souillée de » crimes. » Telle fut la fin tragique d'un homme qui, imbu de maximes républicaines, avait lui-même accéléré la catastrophe de la monarchie. Il fut porté, par son caractère et par ses principes, à favoriser des bouleversements dont il ne sentit pas d'abord tout le danger. Sans avoir le ton fleuri du monde, il alliait la politesse de l'homme bien né à la gravité du philosophe; il aimait à obliger ses amis sans le leur dire : mais son caractère irascible et son opiniâtreté dans la discussion, lui suscitèrent un grand nombre d'ennemis. Il avait de l'érudition, la connaissance des langues savantes et de la plupart des modernes; mais son style n'était ni élégant ni soigné : il ne se donnait pas le temps de coordonner ses ouvrages, qu'il hérissait de citations et d'exemples puisés dans l'Histoire ancienne; et il n'est pas étonnant qu'il soit mort comme plusieurs de ces Romains qu'il aimait tant à citer. Roland a publié : I. *Mémoire* sur l'éducation des troupeaux et la culture des laines, 1779-83, in-4°. II. *L'Art* du Fabricant d'étoffes de laine rases et sèches, unies et croisées, 1780-83. III. *L'Art* du fabricant de velours de coton, 1780-83. IV. *L'Art* du Tourbier, 1783. Ces trois descriptions font partie de la Collection des *Arts et Métiers*, publiée in-f°. par l'Académie des sciences. V. *Dictionnaire des manufactures et des arts* qui en dépendent, 3 vol. in-4°., faisant partie de l'*Encyclopédie méthodique*, et offrant un grand nombre de détails et de procédés nouveaux :

c'est une des meilleures parties de cette collection. VI. *Lettres écrites de Suisse, d'Italie, de Sicile et de Malte*, en 1776-78, Amsterdam, 1782, 6 vol. in-12, réimprimées en 1801. Ces Lettres, que Roland adressa successivement à celle qu'il épousa deux ou trois ans après, sont remplies de notices intéressantes, et de vues utiles sur les manufactures de divers pays; mais elles sont trop mêlées de citations, qui embarrassent et font languir le style. Selon Mme. Roland, elles ne manquent que d'une meilleure rédaction pour être les premières en rang dans les Voyages d'Italie. La refonte de cet ouvrage avait été un de ses projets. VII. *De l'influence des lettres* dans les provinces, comparée à leur influence dans les capitales, 1786. VIII. Roland est aussi auteur du *Financier français*, ou la Nation éclairée sur ses vrais intérêts, et d'un *Recueil d'idées patriotiques*, Paris, 1789, in-8o. Il a publié, en outre, une foule d'Opuscules, de Lettres, de Rapports et de Comptes rendus lorsqu'il parvint à l'administration: mais sa femme eut la meilleure part à la partie politique de ces derniers ouvrages. B—P.

ROLAND (MANON-JEANNE PHLIPON), femme du précédent, naquit à Paris, en 1754. Fille d'un graveur obscur, elle reçut cependant une éducation soignée; à quatre ans elle savait lire: ses progrès furent ensuite très-rapides dans le dessin, la musique et l'histoire. Elle montra, de bonne heure, un caractère opiniâtre, ne cédant pas à ce dont elle ne voyait point la raison. Ses premières années s'écoulèrent dans la paix domestique, mais dans une grande activité d'esprit. L'ardeur de s'instruire la possédait tellement, qu'ayant déterré un traité de l'art héraldique, elle en fit son étude. Mais elle goûta la vie des hommes illustres de Plutarque, plus qu'aucune autre lecture, l'emportant même à l'église: elle avait alors 9 ans. « C'est de ce moment, dit-elle dans » ses Mémoires, que datent les impressions et les idées qui me rendaient républicaine, sans que je » songeasse à le devenir. » Dans les élans de son jeune cœur, elle pleurait de ne pas être née Spartiate ou Romaine. Mais bientôt les idées religieuses la dominèrent; elle supplia sa mère de la mettre au couvent, et fit son entrée chez les dames de la Congrégation, faubourg Saint-Marcel. La gravité de sa petite personne, l'air posé dont elle avait contracté l'habitude, sa manière de s'énoncer douce et correcte, la firent distinguer au milieu d'un essaim de jeunes filles étourdies et folâtres. Elle avoue qu'elle fut captivée par la religion catholique. Un commerce de lettres avec une de ses compagnes, rentrée au sein de sa famille, fut l'origine de son goût pour écrire, et l'une des causes qui, par l'habitude, en augmenta chez elle la facilité. De retour chez sa mère, elle reprit ses premiers exercices, fit des extraits de ses lectures, étudia les principes de physique et de mathématiques. Elle avait rapporté du couvent, des dispositions tendres et recueillies. Les ouvrages de controverse de Bossuet la mirent sur la voie de raisonner sa croyance; ce fut son premier pas. Il y avait loin de là au scepticisme où elle devait arriver quelques années plus tard, après avoir été successivement cartésienne, janséniste, stoïcienne et déiste. Sa sensibilité, concentrée jusqu'alors, fut mise à la plus rude épreuve: elle eut en songe le pressentiment de la mort de sa

mère; perte qu'elle eut en effet à déplorer, et qui fut le coup le plus sensible qu'ait jamais éprouvé son cœur. On ne la rendit à la vie qu'avec peine: après deux mois de déchirements, la lecture de la *Nouvelle Héloïse* vint faire diversion à sa douleur; elle avait alors vingt-un ans. Se chargeant de tous les détails du ménage de son père, elle partagea son temps entre les soins domestiques, la lecture, et des écrits sur la philosophie. Elle lut les orateurs chrétiens, critiqua Bourdaloue, et fit elle-même un prône. Elle traita aussi une question proposée par l'académie de Besançon. Dans une séance publique de l'académie française, alors rendez-vous de la belle compagnie, elle fut frappée de tous les contrastes que nos mœurs et nos folies ne pouvaient manquer de produire. Une liaison, fondée sur l'estime, prépara son mariage avec Roland de la Platière, qui, d'abord, essuya un refus de la part du graveur Phlipon. Tandis qu'il faisait un voyage en Italie, elle se retira au couvent, et sépara bientôt ses intérêts de ceux de son père, dont la dissipation détruisait la fortune. Roland, de retour, s'enflamma de nouveau, et, redoublant ses instances, l'emporta sur plusieurs rivaux, malgré une grande disproportion d'âge. « Je devins, dit-elle, la » femme d'un véritable homme de » bien, qui m'aima toujours da» vantage à mesure qu'il me connut » mieux: mais je sentis qu'il man» quait de parité entre nous; que » l'ascendant d'un caractère domina» teur, joint à celui de vingt années » de plus que moi, rendait de trop » l'une de ces deux supériorités. Si » nous vivions dans la solitude, j'a» vais des heures quelquefois péni» bles à passer; si nous allions dans » le monde, j'y étais aimée de gens » dont je m'apercevais que quel» ques-uns pourraient me toucher. » Je me plongeai dans le travail » de mon mari: autre excès qui » eut son inconvénient; je l'ha» bituai à ne savoir se passer de moi » pour rien au monde, ni dans un » seul instant. » La première année s'écoula tout entière à Paris, où Roland mettait au net ses manuscrits et faisait imprimer la description de quelques arts. Il fit de sa femme son copiste et son correcteur d'épreuves, tâche qu'elle remplit exactement, quoique peu conciliable avec un esprit aussi exercé que le sien. Un cours d'histoire naturelle et de botanique fut une laborieuse récréation de ses occupations obligées de secrétaire et de ménagère; car la santé de Roland ne s'accommodait pas de toutes les cuisines: sa femme prenait soin de lui préparer elle-même les aliments qui lui convenaient. Amiens étant devenu leur résidence, elle y passa quatre années, y devint mère et nourrice sans quitter le cabinet, si ce n'est pour des promenades hors de la ville, où elle fit un herbier des plantes de la Picardie. On a vu, dans l'article précédent, qu'elle obtint, en 1784, la translation de son mari dans la généralité de Lyon, où elle le suivit. Elle avait déjà fait avec lui un voyage en Angleterre; en 1787, elle en fit un en Suisse. Passant par Genève, elle fut scandalisée de ne pas y trouver la statue de J.-J. Rousseau. Ce fut à Lyon que la révolution vint la surprendre et l'enflammer. Elle et son mari l'embrassèrent avec la même ardeur; ils participèrent d'abord à la rédaction du *Courrier de Lyon*, dans des articles en faveur du nouvel ordre de choses. Mme. Ro-

land y donna la description de la fédération lyonnaise du 30 mai 1790, et en rendit les détails avec tant d'énergie et de talent que ce numéro fut vendu à plus de 60 mille exemplaires. Son *incognito* la faisait jouir mieux encore du triomphe de sa plume. Croyant voir, dans la révolution, l'application des principes dont elle s'était nourrie; elle suivait, avec la plus extrême attention, la marche des travaux de l'assemblée nationale: elle étudiait, avec un intérêt difficile à décrire, le caractère et les talents des députés les plus remarquables. Ayant accompagné Roland à Paris, en 1791, elle courut aux séances de l'assemblée, et à celle des Jacobins, où elle le fit initier. Quatre fois la semaine, Brissot, Péthion, Buzot et d'autres députés, liés par la conformité des doctrines, venaient passer la soirée chez elle en petit comité. Lors de la fuite du roi et de son arrestation à Varennes, Mme. Roland se mit à la tête d'un projet de journal intitulé le *Républicain*, et qui n'eut que deux numéros, les tentatives pour établir une république ayant alors échoué. Elle suivait, avec le plus vif intérêt, les séances des Jacobins, quand on y agita la question de la déchéance de Louis XVI, se montrant républicaine ardente et s'emparant de toutes les facultés de son mari pour le diriger à son gré. La place d'inspecteur ayant été supprimée à Lyon, elle le ramena dans Paris, et renoua ses liaisons révolutionnaires avec plus d'activité. Nul doute que le charme qu'exerça son esprit sur les meneurs de la révolution, n'ait contribué à faire comprendre Roland dans la formation du ministère jacobin, que la cour, pour sortir d'embarras, s'imposa elle-même. Ce fut alors que Mme. Roland acquit la conviction de sa supériorité: on en trouve l'aveu dans ses Mémoires où, après avoir dit combien elle avait été frappée de la médiocrité des hommes en place, elle ajoute: « C'est de cette époque » que j'ai pris de l'assurance: jusque- » là j'étais modeste comme une pen- » sionnaire de couvent; je supposais » toujours que les gens plus décidés » que moi, étaient aussi plus habi- » les. » S'efforçant d'accélérer le mouvement de la révolution et la chute du trône, elle traça, d'un seul trait, la lettre fameuse que Roland fit remettre à Louis XVI, à l'occasion du décret contre les prêtres: cette lettre, où le ministre d'un roi affectait de parler le langage d'un républicain et d'un factieux, valut à Roland sa première disgrace. Dans l'intervalle du 10 août, Mme. Roland se lia encore davantage avec les coryphées du parti républicain, entre autres avec Barbaroux, qui lui révéla le plan des fédérés: ce plan tendait à renverser la cour, et à nommer une Convention qui donnerait la république. Le trône abattu, et son mari rappelé au ministère, le rôle qu'elle joua fut plus considérable, mais plus scabreux. Son parti, qui voulait gouverner, se trouva bientôt aux prises avec les désorganisateurs et les brigands de Paris. Le saisissement d'horreur qu'elle éprouva aux journées des 2 et 3 septembre (1792), porta Roland à dénoncer à l'assemblée les fauteurs des massacres des prisons. C'en fut assez pour le dépopulariser et pour signaler sa femme comme gouvernant le ministère de l'intérieur. Lorsque Roland, élu député de la Somme à la Convention, fut prié de ne point abandonner le portefeuille, Danton, l'un des chefs du

parti populaire, s'écria : « Si l'on » fait une invitation à Monsieur, il » en faut aussi faire une à Madame. » Je connais toutes les vertus du » ministre ; mais nous avons besoin » d'hommes qui voient autrement » que par leurs femmes. » Mme. Roland ne tenait pas précisément de cercle ; mais elle recevait à dîner, deux fois la semaine, les députés et les hommes de son parti. Ces dîners, les orateurs populaires les traduisirent en festins somptueux, où, nouvelle Circé, elle corrompait tous ceux qui avaient le malheur de s'y associer. Mandée à la barre, le 7 décembre, pour répondre à une dénonciation calomnieuse, elle força, par les grâces de son éloquence, ses ennemis à se taire et à l'admirer. On lui accorda les honneurs de la séance: mais ce fut son dernier triomphe. Bientôt son courage fut mis aux plus rudes épreuves; chaque jour voyait éclore un nouveau danger, chaque nuit devait être la dernière de sa vie. Les avis les plus sinistres lui arrivaient de toutes parts ; on la pressait de coucher hors de l'hôtel du ministère : mais tout ce qui sentait le découragement était éloigné de son caractère. Convaincue enfin de la faiblesse du parti modéré, elle porta Roland à résigner le portefeuille, sans que sa retraite pût désarmer ses ennemis. Quand, au 31 mai, le décret d'arrestation fut rendu contre les députés de son parti, elle crut la France perdue, et favorisa la fuite de Roland. Elle aurait pu le suivre; mais elle resta : « Le soin de me » soustraire à l'injustice, dit-elle, » me coûte plus que de la subir. » En vain la section de Beaurepaire la prit sous sa protection: elle fut jetée dans les cachots de l'Abbaye, le 1er. juin 1793 ; et peu de temps après transférée à Sainte-Pélagie. Voyons-la aux prises avec le malheur: quelle dignité elle porta dans sa prison! Ses amis forment un plan pour son évasion : « Non, dit-elle, je réveillerais » la fureur des ennemis de mon ma» ri; je resterai ici, telle est ma ré» solution; » et il ne fut pas possible de l'en faire changer. Elle prit, dans sa prison, une véritable passion pour Tacite : « Je ne puis, disait» elle, dormir sans avoir lu quelques » morceaux de lui; il me semble que » nous voyons de même. » Elle ne se méprenait point sur la nature du gouvernement d'alors. « C'est, di» sait-elle, une espèce de monstre, » dont l'action et les formes sont » également révoltantes : il détruit » tout ce qu'il touche, et se dévore » lui-même! » Malheureusement elle avait contribué à l'élever sur les débris du trône. N'apercevant que dans les efforts de ses amis qui cherchaient à soulever les provinces, l'espoir d'un meilleur avenir, ses regards se tournaient vers le Calvados. Le député des Bouches-du-Rhône Duperret, resté à la Convention, était son intermédiaire : il recevait pour elle des lettres de Barbaroux et de Buzot, alors à Caen, et par elle des remercîments et des vœux en faveur de proscrits. Mais Duperret fut arrêté, et ses papiers saisis : sur la correspondance de ce député: on fonda une accusation contre madame Roland. Le 1er. octobre, jour de l'exécution de Brissot et des députés de la Gironde, elle fut transférée à la Conciergerie, placée dans un lieu infect, et couchée sans draps sur un lit qu'un prisonnier voulut bien lui céder. Elle s'était procuré de l'opium pour rester maîtresse de son sort, et tromper ses tyrans; mais elle n'en fit point usa-

ge. L'idée que son supplice pourrait encore être utile à sa patrie, suffit pour lui inspirer le courage d'en supporter les apprêts. Le jour où elle fut mandée à l'interrogatoire, on la vit passer avec son assurance ordinaire; et, quand elle revint, ses yeux étaient humides de larmes. On l'avait traitée avec une telle dureté, jusqu'à lui faire des questions outrageantes pour son honneur, qu'elle n'avait pu y tenir. Son avocat (M. Chauveau-Lagarde) vint pour se concerter avec elle. Mme. Roland l'écoute d'un air tranquille, discute de sang-froid les moyens proposés pour sa défense, puis toute émue, tire de son doigt un anneau, et le présente à son avocat, en lui disant: « Ne venez pas demain au tribunal, » ce serait vous perdre sans me sauver; acceptez ce seul gage que ma » reconnaissance puisse vous offrir.... » Demain je n'existerai plus! » Elle parut devant le tribunal habillée en blanc et avec soin; ses longs cheveux noirs tombaient jusqu'à sa ceinture. Après sa condamnation, elle passa dans le guichet, avec une vitesse qui tenait de la joie, indiquant, par un signe démonstratif, qu'elle était condamnée à mort. Placée sur la fatale charrette, avec Lamarche, directeur de la fabrication des assignats, qui allait partager son sort, mais dont le courage n'égalait pas le sien, elle parvint à lui en inspirer, avec une gaîté si douce et si vraie, qu'elle fit naître le rire sur ses lèvres. Arrivée sur la place où était dressé l'échafaud, elle s'inclina devant la statue de la Liberté, et prononça ces paroles: *O Liberté, que de crimes on commet en ton nom!* Conservant son air calme et la sérénité de ses traits sur l'échafaud même, elle fut décapitée le 8 novembre 1793, à l'âge d'environ quarante ans. En mourant, elle n'eut qu'un regret: ce fut de ne pouvoir transmettre les sentiments nouveaux et extraordinaires qu'elle venait d'éprouver, dans sa route, depuis la Conciergerie jusqu'à la place de la Révolution; en vain demanda-t-elle du papier et une plume; tout lui fut refusé: elle eût écrit au pied de l'échafaud, comme dans son cabinet, sans préoccupation, et avec une raison tranquille. Voici le portrait qu'a laissé de cette femme extraordinaire un écrivain (Riouffe), qui partagea sa captivité. « Mme. Roland » avait l'ame républicaine dans un » corps pétri de grâces, et façonné » par une certaine politesse de cour. » Dans sa prison, elle parlait sou» vent à la grille, avec la liberté et » le courage d'un grand homme. Ce » langage républicain, sortant de la » bouche d'une jolie Française, dont » on préparait l'échafaud, était un » miracle de la révolution. Les dé» tenus étaient tous attentifs autour » d'elle, dans une espèce d'admira» tion et de stupeur. Sa conversation » était sérieuse sans être froide; elle » s'exprimait avec une pureté, un » nombre et une prosodie qui fai» saient de son langage une espèce de » musique, dont l'oreille n'était ja» mais rassasiée: quand elle parlait » de ses amis, elle ne leur reprochait » que de n'avoir pas pris des mesu» res assez fortes. Quelquefois aussi » son sexe reprenait le dessus, et l'on » voyait qu'elle avait pleuré au sou» venir de sa fille, et de son époux: » ce mélange d'amollissement natu» rel et de force la rendait plus in» téressante. » Elle avait dit que son époux ne lui survivrait pas. En effet, rien de plus tendre que leur union, que n'avait jamais troublé le plus léger nuage. L'ordre, l'écono-

mie, la prévoyance, dirigeaient ses soins domestiques. Tout aussi ferme dans ses principes que son mari, elle avait plus de cette sorte de pénétration propre à son sexe, et dont les gens faux ont à se défier davantage. « Sans » moi, dit-elle, Roland n'eût pas été » moins bon administrateur; avec » moi, il a produit plus de sensation, » parce que je mettais dans ses écrits » ce mélange de force et de douceur, » d'autorité de la raison et de char- » me du sentiment, qui n'appartien- » nent peut être qu'à une femme sen- » sible, douée d'une tête saine. » Nul doute qu'elle n'ait ambitionné de jouer un rôle politique, et d'influer sur les destinées de la France; on peut en juger par ces mots sortis de sa plume : « Je ne vois, dans le » monde, de rôle qui me convienne » que celui de la Providence. » Cette excessive vanité, ou plutôt cet excès d'orgueil, joint à sa fausse philosophie, et son exaltation républicaine, amenèrent sa perte: mais sans ces travers et ces passions, elle n'eût point été célèbre; elle le sentait : « Et » moi aussi, s'écrie-t-elle, j'aurai » quelque existence dans la généra- » tion future! » Ces différents traits achèvent de la peindre. Il nous reste à la considérer comme écrivain. Les vingt-cinq premières années de sa vie, elle avait, non pas parcouru, mais lu avec la plus profonde méditation, les principaux auteurs, anciens et modernes; elle avait fait des extraits de la plupart, et s'était approprié le génie de nos plus fameux écrivains. Son esprit, exercé sur de tels modèles, était devenu d'une sagacité, d'une fécondité si grande, qu'il devançait toujours sa plume et sa parole. Elle écrivait facilement et même avec grâce en anglais, comme en italien. Elle possédait quelques sciences exactes, et avait porté très-loin ses connaissances en botanique. Ses voyages avaient étendu son instruction et son expérience. A dix-huit ans, elle pensait avec maturité et profondeur; et déjà même elle avait l'habitude d'écrire. On ne dira pas que la vanité conduisait alors sa plume; car jamais un seul de ses écrits n'a été livré à l'impression de son vivant. Elle avait un éloignement absolu pour toutes les prétentions au bel-esprit, visant plutôt à être une femme forte. Nous ne parlons point ici de sa participation aux travaux de son mari. Si elle lui prêta sa plume, c'est, comme elle l'observe dans ses Mémoires, qu'elle travaillait avec lui comme elle y mangeait, et que l'un lui semblait aussi naturel que l'autre. Elle n'a réellement écrit pour être imprimés, que ses Mémoires, qu'elle composa dans sa prison. Elle les rédigea dans l'espace de deux mois, au milieu des chagrins, des inquiétudes de toute espèce; et pourtant le manuscrit renfermait à peine quelques ratures. On y trouve parfois des détails superflus, quelques négligences de rédaction; mais leur mérite n'en est pas moins généralement apprécié. Son style est énergique; sa diction, toujours attachante, est pleine de chaleur, lorsqu'elle peint les événements ou les passions dont elle fut le témoin, et qui l'entraînèrent à sa perte. Les portraits qu'elle trace des révolutionnaires de son temps, sont d'un coloris vif et d'un effet pittoresque : elle peint souvent d'un seul trait. On y voit qu'elle avait un penchant à la satire; il lui attira de nombreux ennemis. Son talent se serait élevé facilement jusqu'à l'histoire. Elle en avait le sentiment; et quelques jours avant d'être traînée au supplice, il lui échappa de dire

que s'il lui eût été donné de vivre, elle n'aurait plus eu qu'une tentation, celle d'écrire les annales de son siècle, et d'être la Macaulay de son pays. Outre ses *Mémoires*, nous avons d'elle son *Voyage à Souci*, qui renferme des détails gracieux et légers, et la relation de ses deux *Voyages en Angleterre et en Suisse*, qui présente un bien plus grand intérêt. Ses Opuscules ont été recueillis sous le titre d'*Œuvres de loisir et Réflexions diverses.* Elles traitent de la mélancolie de l'ame, de la morale, de la religion, de l'amitié, de l'amour, de la vieillesse, de la retraite, de Socrate, etc.; on y trouve aussi un chapitre intitulé : *De la liberté*. Elles n'ont pas le mérite de ses autres productions; mais on y trouve toujours la même teinte de philosophie et les mêmes traits de sagacité. Le tout a été réuni en trois volumes in-8°., et publié, en 1800, par M. Champagneux, son ami. Ses *Mémoires* avaient déjà été publiés, par M. Bosc, sous le titre d'*Appel à l'impartiale postérité* (1795, in 8°.) Ils ont eu, depuis, deux autres éditions, notamment celle qui fait partie de la Collection des *Mémoires de la révolution française.* B—P.

ROLANDER (DANIEL), naturaliste suédois, né dans la province de Smoland, fut, à l'université d'Upsal, élève de Linné, et se chargea de l'éducation du fils de ce naturaliste célèbre. Il rédigea, pendant son séjour dans cette ville, plusieurs Dissertations de zoologie, qui ont été insérées dans les volumes des Mémoires de l'académie des sciences de Suède, depuis 1750 jusqu'à 1755 : les sujets dont il s'y occupe, sont, *Carabus crepitans*, *Vespa cribraria*, *Hemerobius pulsatorius*, *Phalæna pyralis pinguinalis.* Linné engageait ses disciples à se répandre dans les diverses parties du globe, afin d'y faire des découvertes d'histoire naturelle. Dans cette intention, il persuada Rolander, qui n'avait d'ailleurs aucune ressource chez lui, d'accompagner à Surinam le colonel Dahlberg, qui possédait des plantations dans cette colonie, et avec lequel Linné était en correspondance. Rolander s'embarqua pour Surinam, au mois d'octobre 1754, et il y arriva en juin 1755. Il y commença aussitôt ses observations de zoologie et de botanique, autour de la baie de Paramaribo, et sur les rivières qui débouchent dans celle de Surinam. Une révolte des nègres l'empêcha de pénétrer dans l'intérieur du pays. Après avoir herborisé encore dans l'île Saint-Eustache, il revint à Stockholm, en octobre 1756, avec une santé fort délabrée par l'effet du climat et d'un mauvais régime, rapportant un journal riche en observations, et un herbier considérable. Cependant, à l'exception du Mémoire sur les plantes vénéneuses du genre du *Doliocarpus* (Mémoires de l'académie des sciences de Suède, année 1756), il n'en publia rien, et ne voulut rien communiquer à son ancien maître. Ce fut le seul élève dont Linné eut sérieusement à se plaindre ; et c'est ausssi celui qui lui fit le moins d'honneur. Rolander ayant passé en Danemark, et ayant vendu son herbier et le manuscrit de son voyage aux professeurs de Copenhague, Rottbœll et Kratzenstein, revint vivre obscurément dans sa patrie, et termina sa vie dans la plus grande indigence. Le professeur d'histoire naturelle Rottbœll tira, des collections de Rolander, des renseignements intéressants, dont il fit part au

public dans plusieurs de ses ouvrages, tels que, *Descriptionum et iconum rariores et pro maximâ parte novas plantas illustrantium*, *L.* 1, Copenhague, 1773, in-fol., où il décrit plusieurs cypéroïdes de Surinam; — *Observationes ad genera quædam rariora exoticarum plantarum* (Mémoires de la société de médecine de Copenhague, tom. II), et dans ses *Descriptiones rariorum plantarum, necnon materiæ medicæ atque œconomicæ è terrâ Surinamensi fragmentum*, Copenhague, 1776, in-4°., ouvrage entièrement extrait des observations de Rolander. Le naturaliste Vahl, qui avait acquis les manuscrits et livres de Rottbœll, se proposait de publier les principales observations zoologiques de Rolander: après sa mort toutes ses collections ayant été achetées par le gouvernement, le manuscrit de Rolander passa avec celles-ci au jardin de botanique à Copenhague; il forme 2 volumes in fol., sous le titre de *Diarium Surinamense*. Les observations du voyageur s'étendent sur toutes les branches d'histoire naturelle; et il est le premier qui ait bien observé divers phénomènes de la zône Torride. Le professeur J. W. Hornemann a donné quelques extraits de cette relation dans la Notice sur Rolander, insérée au Recueil de la société Scandinave, année 1811, cahier 2. Cette Notice, traduite par M. Bruun Neergaard, a été reproduite en abrégé, dans le tome VI des *Nouvelles Annales des voyages*. D—G.

ROLANDINO, historien latin, naquit à Padoue, en 1200, et y mourut le 2 février 1276. Il avait fait ses études à Bologne, qui, à cette époque, était regardée comme la ville la plus savante de l'Italie. Il quitta les bancs de l'école, pour aller occuper une chaire de rhétorique dans sa ville natale, où il exerçait en même temps la profession de notaire, qu'il tenait de son père. C'est à lui aussi qu'il dut la première idée et les premiers matériaux d'un ouvrage qui a valu à son nom d'être inscrit dans les fastes de la littérature italienne. Il l'a enrichie d'une Histoire intitulée: *De factis in Marchia Tarvisana*, qui embrasse cette funeste période dans laquelle les Ezzelins remplirent cette province de tourments et de victimes. L'auteur a pris la précaution de marquer son nom en acrostiche dans les pages de ce volume. En joignant ensemble les premières syllabes de chacun des douze livres dans lesquels cette histoire est partagée, on y trouve ces mots : *Chronica Rolandini facta Paduæ* (1). C'est l'auteur lui-même qui en donne la clef à la fin de son ouvrage. Ces combinaisons prouvent à présent plus de patience que d'esprit; autrefois on y voyait le contraire. Vossius, qui fait un éloge outré de cette chronique (*De Hist. latinis*, liv. III, chap. 8), est forcé d'avouer que le style en est vicieux: c'est aussi le défaut de ce temps, où la langue latine, tombée en décrépitude, se défendait faiblement contre les empiètements de la langue *vulgaire*. L'Histoire de Rolandino contient un aperçu général des familles puissantes de la Marche Trévisane, et de précieux renseignements sur les Ezzelins, les marquis d'Este, et les Campo-Sampieri. On y trouve le récit des événements qui s'y sont passés depuis l'année 1118 jusqu'à 1260. Cette Histoire, publiée pour la première fois à Ve-

(1) Nous lisons *facta* et non *data*, en adoptant la *variante* de Muratori. Voyez *Rerum italic. scrip.*, tom. VIII, pag. 155.

nise, en 1636, par Félix Osio, dans un recueil de chroniques qu'il avait rassemblées, a été reproduite par Muratori, dans le tome VIII de sa grande collection des *Script. rerum Italicarum*, après avoir été collationnée sur des manuscrits très-estimés. On a prétendu que Faustus de Longiano l'avait exploitée en plagiaire pour en composer une *Vita e Gesta di Ezzelino III de Roman*, qu'il publia en 1543 (2), sous le nom de Pierre *Gerardo*, qu'on croyait supposé. C'est Vossius (Art. *Gerardus* de l'ouvrage qu'on a cité plus haut), qui, le premier, a débité cette erreur, accréditée ensuite par Muratori, qui l'a répétée sans examen. Fontanini n'en juge pas mieux que les autres : mais Apostolo Zeno, dans ses notes à la *Biblioteca Italiana* de ce dernier (tome II, pag. 253), décharge Faustus du poids de cette accusation ; il assure avoir compulsé lui-même le texte de cette Vie d'Ezzelin, qu'on voyait à la bibliothèque de Marco Foscarini, à Venise, dans un manuscrit in-fol., d'une date antérieure à la première édition de Faustus. Comme il n'est pas possible de nier que l'auteur de ce dernier ouvrage n'ait pas, à peu d'exception près, copié servilement la Chronique de Rolandino, on doit en conclure que le plagiat existe, mais qu'il appartient entièrement à Gerardo, et non pas à Faustus, comme on l'avait soupçonné. Tout ce qu'on peut reprocher à ce dernier, c'est d'avoir ignoré l'existence de l'original ; mais il suffit de faire un simple rapprochement des époques auxquelles les deux ouvrages ont paru, pour l'absoudre également de cette nouvelle inculpation. Un certain François Grossi de Vicence, nous a donné aussi une *Istoria di Ezzelino III de Roman*, qu'il prétendit avoir *rédigée d'après plusieurs histoires anciennes :* cependant cette prétendue rédaction n'est autre chose que la copie de l'ouvrage de Gerardo, qu'il a suivi mot pour mot, sans se donner la peine de le nommer. Nous en avons sous les yeux une édition imprimée à Venise, en 1622, chez les Imberti, in-8°. Il est possible qu'il en existe une plus ancienne : ce qui nous porte à le croire, c'est la dédicace placée en tête de l'ouvrage, qui est datée de Vicence, 1610. A—G—S.

(2) Il en existe deux réimpressions faites à Venise en 1544 et 1552, in-8°.

ROLDAN (Pierre), sculpteur né à Séville, en 1624, fut un des plus célèbres artistes de son époque ; et Palomino en fait de grands éloges. Il voyagea en Italie, et résida longtemps à Rome, où il obtint plusieurs prix à l'académie de Saint-Luc. Il revint en Espagne, et fit un grand nombre d'ouvrages à Séville et à Madrid. Dans la première de ces villes, on compte plus de trente de ses statues. On en voit quatre à la façade de la Conception, et une autre sur le maître-autel, qui représente *Saint Jacques*. La chapelle, dite des *Biscaïens*, et la *Descente de Croix* qu'on y admire, dans l'église de Mont-Sion, passent pour deux de ses meilleurs ouvrages. On regarde, néanmoins, comme ses chefs-d'œuvre, l'*Inhumation de J.-C.* (ou *Jésus-Christ qui va être déposé dans le tombeau*). qu'accompagnent *Saint Roch* et *Saint George*, groupe que l'on voit dans l'église de la Charité ; et son *Christ crucifié*, de grandeur naturelle, dans l'église de Saint-Bernard. Les connaisseurs placent cet ouvrage au même rang que le fameux Crucifix

que l'on voyait à Rome, dans la basilique de Saint-Paul, temple magnifique qui a été dernièrement consumé par les flammes. Roldan mourut à Séville en 1700. — Sa fille, Louise ROLDAN, née dans la même ville, en février 1654, se distingua dans le même art : elle fut élève de son père, l'aida dans plusieurs de ses ouvrages, en hérita le goût et le *fini*, comme elle l'a prouvé, entr'autres, par un groupe qui existe dans l'église de Saint-Bernard, à Séville, et qui représente la *Foi*, ayant à ses côtés *saint Michel, saint Augustin, saint Thomas et saint Jean, évangéliste ;* et une statue de la *Vierge éplorée à la vue de son fils crucifié*. Louise acquit une si grande réputation, que Philippe IV l'appela à Madrid, et lui assigna une pension de 600 ducats. L'Escurial est décoré de plusieurs de ses ouvrages : elle mourut à Madrid, en décembre 1704. B—s.

ROLEWINCK (WERNER), auteur d'un Abrégé d'histoire universelle, naquit en 1425 : il est quelquefois surnommé *Laerius* ou *Larensis*, parce qu'il était né à Laer, dans l'évêché de Munster, en Westphalie. On n'a point de renseignements sur sa famille, ni sur son éducation; mais on sait qu'en 1447, âgé de 22 ans, il se fit chartreux à Cologne, et qu'il y passa le reste de sa vie, dans le monastère de cet ordre qui portait le nom de Sainte-Barbe. Vers 1460, il avait acquis déjà quelque réputation par ses écrits. Il en composa un grand nombre jusqu'en 1494 ou 1495, époque où il fut visité, dans sa cellule, par Trithème. Nous rapportons ces deux dates, parce que Trithème donne la première, dans le Traité : *De scriptoribus ecclesiasticis*, et la deuxième, dans le livre : *De viris Germaniæ illustribus*, en appliquant à l'une le nombre XII, et à l'autre le nombre XIII d'indiction. Le second de ces récits nous paraît mériter plus de confiance, comme beaucoup plus détaillé. Il y est dit que Rolewinck avait alors soixante-dix ans, et qu'il était chartreux depuis quarante-huit ; circonstances qui s'accordent mieux avec la date de 1495 qu'avec 1494. Rolewinck ayant, dans cet entretien, indiqué tous les ouvrages dont il était l'auteur, Trithème en a recueilli les titres, que nous transcrirons bientôt. Le chartreux vécut sept ans encore après cette époque, étant mort en 1502, et non en 1492, comme le disent plusieurs Dictionnaires historiques. On vient de voir qu'il vivait en 1495; et la date de sa mort, 1502, est donnée par Morozzo, dans le Théâtre chronologique de l'ordre des Chartreux. Voilà tout ce qu'on raconte de sa vie : du moins on n'ajoute à ce petit nombre de faits que des éloges de sa piété, de sa science, et de la persévérante assiduité de ses travaux littéraires. La liste de ses écrits n'est pas très-facile à former, d'abord parce qu'elle n'est point uniforme, dans les deux Notices de Trithème, ensuite parce que quelques autres chartreux du nom de Werner, ont aussi composé des livres. L'un d'eux a laissé un Traité de l'Eucharistie, imprimé à Cologne, en 1535. Un autre est l'auteur des *Enucleamenta Biblica*, publiés, en 1518, à Paris : on conjecture qu'il composait ce livre vers l'an 1400, et qu'il avait été victorin avant de se faire chartreux. Nous croyons donc qu'il convient de retrancher, de la liste des ouvrages de Rolewinck, des Commentaires sur la Bible et un Trai

té *De venerabili sacramento Eucharistiæ*, qui lui sont attribués par plusieurs bibliographes, et dont Trithème ne fait pas mention. Trithème n'a pas non plus connaissance des légendes de saint Gervais et de saint Jacques, qu'on dit écrites par Rolewinck : mais, ces articles écartés, il en reste encore environ trente, qui sont expressément indiqués dans le livre, *De viris illustribus Germaniæ*. Si le Traité *De scriptoribus ecclesiasticis*, réduit ce catalogue à huit articles, c'est en ajoutant, *Et alia complura*, et en certifiant que Trithème a vu, dans la cellule du chartreux, un très-grand nombre d'opuscules, dont il a *oublié* les titres. Comment se souvient-il parfaitement de tous ces titres, lorsqu'il rédige les Notices des Allemands illustres? Faut-il, pour expliquer cette contradiction, au moins apparente, supposer qu'il a fait deux visites à Rolewinck, ou que de nouveaux renseignements lui ont retracé des souvenirs qui s'étaient presque effacés? Quoi qu'il en soit, plusieurs de ces productions du chartreux de Cologne sont inédites; et même il n'est pas sûr qu'elles se soient conservées en manuscrit. Fabricius indique comme non publiés, des Traités ascétiques pour les évêques, les chanoines et les prêtres séculiers; un Traité de la vraie noblesse et de son origine; les livres intitulés : *De Hospitalariis; De valore Missarum; De Kalendario et Martyrologio; De excellentiâ Alberti magni;* une Vie de saint Paul, en sept livres, outre quatorze sur la doctrine de cet apôtre, et une multitude de Lettres, dont plusieurs étaient adressées à Trithème : *Infinitas penè epistolas*, dit celui-ci, *tàm ad me quàm ad alios*. Nous remarquons, dans la liste générale des OEuvres de Rolewinck, bien d'autres articles, dont il n'existe non plus, à notre connaissance, aucune édition. Tels sont ses Traités des Saints Desirs, des Passions, des Contrats, des Heures canoniques, de la Contemplation, des Vertus religieuses, de la Direction des novices, de la Fraternité, de la Correction fraternelle, et ceux encore qui ont pour titres : *Si* (an) *Christus in cruce pro omnibus oraverit?—De regimine principum*, ou *De optimo genere gubernandi rempublicam;—De regimine rusticorum;—De dignitate et potestate sacerdotum;— De securitate licentiæ prælatorum*, et une Épître à un abbé qu'on avait forcé de prendre un évêché. Enfin, de tous les Sermons de Rolewinck, et le nombre en était considérable, selon Trithème, qui les divise en synodaux, capitulaires et populaires, un seul a été imprimé; c'est un Panégyrique de saint Benoît : *Sermo longus de S. Benedicto, dudùm impressus*, dit Trithème; et cependant nous n'en retrouvons, dans aucun catalogue, l'indication bibliographique. Au reste, les titres que nous venons de recueillir, offrent le tableau des occupations littéraires qui ont rempli la vie et charmé la solitude de ce chartreux. Ils justifient les hommages rendus, par ses contemporains, à ses études laborieuses. Quatre seulement de ses ouvrages subsistent dans nos bibliothèques, où, à vrai dire, ils ne sont pas souvent abordés : I. *Paradisus conscientiæ*, in-fol., Cologne, Ther-Hoernen, 1475. L'auteur n'est indiqué que par sa qualité de chartreux; mais le témoignage de Trithème suffit pour y attacher le nom de Werner Rolewinck. II. *Quæstiones theologicæ duodecim*. Cet article, qui se réunit au précédent,

est sorti des mêmes presses, en 1475, et non 1457, fausse date, que Mansi a maintenue, dans la Bibliothèque latine du moyen âge, de Fabricius. III. *De laude Westphaliæ, sive de moribus et situ antiquorum Saxonum libri III*. La première édition est in-4°. et sans date; elle a été publiée, avant 1500, par l'auteur même, et probablement à Cologne, où parut la seconde, en 1514, par les soins d'Ortwinus Gratius ou Graes (*V.* GRATIUS, XVIII, 338). Cet ouvrage a été réimprimé à Cologne, en 1602 et en 1639, in-8°.; et Leibnitz l'a fait entrer, en 1710, dans le tome III de la Collection des *Scriptores Brunswicensia illustrantes*. A cette occasion, Leibnitz a donné une Notice des travaux de Rolewinck; et il a relevé une erreur de Gér. J. Vossius, qui avait cru qu'il s'agissait des Grisons, au lieu des Saxons, dans ce Traité historique sur la Westphalie. IV. *Fasciculus temporum*. C'est le plus fameux des livres de Rolewinck : les éditions en sont très-nombreuses. La première est celle de Cologne, chez Ther-Hoernen, en 1474; cependant il en parut une seconde, vers la même année, chez un autre imprimeur de cette ville; et Laire la donne pour originale. On en compte plus de vingt-cinq autres, antérieures à l'an 1501. David Clément, qui en a décrit plusieurs (*Bibl. cur.*, VIII, 250-260), est loin de les avoir connues toutes. L'une des plus rares est celle de Séville, en 1480. Elles sont toutes in-fol. Le texte latin de ce livre n'a été imprimé en France qu'au seizième siècle : mais Jean Petit en a donné trois éditions in-4°., en 1512, 1518 et 1529. Pistorius a inséré le *Fasciculus temporum* dans sa Collection des historiens d'Allemagne, qui, publiée, pour la première fois, en 1583, a reparu en 1613, et par les soins de Struve, en 1726. Nous ne croyons pas que, depuis cette dernière date, on ait réimprimé l'ouvrage de Rolewinck. Il a été traduit en flamand, Utrecht, 1480, in-fol.; en allemand, Bâle, 1480, et Augsbourg, 1524, même format, et en français, par Pierre Farget, dont la version est intitulée : le *Fardelet* des temps. On cite ordinairement comme première édition de ce *Fasciculus* français, celle de Lyon, 1490, ou celle de Genève, 1495; mais il en existe une plus ancienne, dont un exemplaire se trouve à la bibliothèque de Sainte-Geneviève : elle est de Lyon, et datée de 1483, *l'an 22 du regne de Loys XI*; jusqu'ici elle n'a été indiquée nulle part. La même Traduction s'est reproduite à Paris, toujours in fol., en 1505 et 1513, sous le titre de *Fleurs des temps passés* : mais, depuis 1532, on a cessé, presque partout, d'étudier l'histoire universelle dans l'ouvrage de Rolewinck. Sa Chronique a été remplacée par celle de Jean Carion ou de Mélanchthon (*V.* CARION, VII, 138, 139), et par celle de Sleidan. Il ne s'ensuit pas que le *Fasciculus temporum* ne mérite aujourd'hui aucune attention : car il faut songer que, de 1474 à 1532, il a servi de manuel historique à une multitude de lecteurs. Peu de livres élémentaires ont obtenu autant de vogue; et il n'en est point qui puisse mieux nous apprendre quel était, durant ces cinquante-huit ans, l'état des connaissances ou des notions d'histoire et de chronologie, en Allemagne, dans les Pays-Bas et en France. Les progrès de cette étude n'étaient assurément pas consi-

dérables. Rolewinck avait pris pour modèle Marianus Scotus; et il n'était ni plus savant ni moins crédule que ce chroniqueur du onzième siècle. La partie antérieure à l'ère vulgaire est comprise en cinquante pages, et n'est guère puisée que dans les chronographes ecclésiastiques, même dans le seul Marianus, sans recours aux historiens de l'antiquité. A l'égard des âges suivants, Rolewinck abrège les chroniques et les légendes, et en extrait de préférence les faits qui sont le moins attestés. C'est ainsi que, sous l'année 1084, il ne manque pas de rapporter l'apparition miraculeuse d'un chanoine de Paris, mort depuis quelque temps, et d'assurer que ce prodige, ***horribile miraculum***, fut l'occasion de plusieurs conversions (*Voyez* Bruno, VI, 125). Toutefois, à partir de l'an 1200, les principaux faits de l'histoire Germanique sont assez biens retracés, dans le *Fasciculus*, qui, relativement à cette matière, ne serait pas toujours inutile à consulter. L'auteur s'était d'abord arrêté à l'année 1471. Il a, depuis, ajouté à son livre quelques pages, qui l'ont fait aboutir à 1484. Mais Casimir Oudin se trompe, lorsqu'il cite, en preuve de la première de ces additions, le volume imprimé à Lubeck, en 1475, sous le titre de *Chronicon chronicorum*, ou *Rudimentum novitiorum*, en confondant cet ouvrage avec le *Fasciculus*, qui en est tout-à-fait distinct, et qui a bien moins d'étendue. (*Voyez* Brocard, V, 1). L'Abrégé historique de Rolewinck a été continué, de 1484 à 1514, par Jean Linturius, et n'en est pas devenu plus précieux. Vossius dit que Linturius était curé de Hoff, dans la Basse-Autriche, et qu'on s'en aperçoit au soin particulier qu'il prend de rassembler tous les détails relatifs à ce pays, durant les trente années dont il a esquissé l'histoire chronologique. D—n—u.

ROLFINCK (Guerner), médecin, né à Hambourg, en 1599, fut professeur à Iena, et y mourut le 6 mai 1673. C'était un homme érudit, et qui avait augmenté ses connaissances par ses voyages dans les différentes contrées de l'Europe: il s'était livré particulièrement à l'étude des langues orientales. Appelé à l'université de Iéna, il y occupa la première chaire de chimie fondée en Allemagne, détermina la construction d'un amphithéâtre d'anatomie, et l'établissement d'un jardin de botanique, dont il fut le premier professeur, en 1631; ce qui le conduisit à s'occuper plus spécialement de botanique: de là deux ouvrages qu'il publia; mais, suivant l'usage de ce temps, il en puisa les matériaux plutôt dans les auteurs précédents, que dans l'observation de la nature. Dans le premier sous ce titre, *De purgantibus vegetabilibus sectionibus XV absoluta*, in-4°., 1667 et 84, il fait passer en revue tout ce que les Grecs et les Arabes ont dit sur ce sujet; il ne manque pas de citer leur texte dans leur propre langue, et il ajoute peu de chose du sien. Dans le second, *De vegetabilibus plantis, suffructibus et arboribus in genere*, L. II, Iena, 1670, in-4°., le premier livre n'est qu'un éloge souvent pompeux de la botanique, qu'il cherche cependant quelquefois à égayer; au fond, c'est le discours qu'il fit pour l'ouverture du renouvellement de ce jardin; et c'était dans un moment où la ville était menacée d'une invasion: car il dit qu'en s'occupant d'une science paisible, il pourrait avoir le sort d'Archimède. Au deuxième

livre, il expose des principes de botanique, plus souvent appuyés sur des raisonnements subtils, comme, par exemple, sur l'ame *végétative*, que sur la pratique. Cependant, il s'y trouve quelques chapitres plus solides; c'est lorsqu'il fait la description des parties extérieures des plantes: mais on reconnait bientôt qu'il les a empruntés à Jungius. Ce qui lui appartient plus positivement, c'est une histoire abrégée des différents jardins de botanique fondés en Europe; et on s'aperçoit qu'il en avait visité le plus grand nombre, surtout ceux d'Italie: il donne, sur leurs professeurs, des Notices qu'on ne trouverait pas ailleurs. Il indique aussi les moyens de reconnaître les propriétés des plantes: il parle des *signatures*, et il rapporte avec assez de bonne-foi les arguments pour et contre; cependant il paraît disposé à reconnaître leur existence: il expose les moyens de composer les herbiers; il cite, à cette occasion, le sien qui était en dix volumes, grand in-folio; et Schellhammer, un de ses successeurs, en a parlé avec éloge. En toute occasion, il laisse percer son goût pour l'érudition; surtout il aime à faire parade de sa connaissance de l'arabe: il est certain que Rolfinck n'a fait faire aucun progrès à la botanique: cependant il peut être consulté avantageusement dans plusieurs occasions, pour l'histoire de la science; et son style peut en faire supporter la lecture à ceux qui ne sont point effrayés de la bigarrure des textes. Ses autres ouvrages (*Dissertationes anatomicæ*, Nuremberg, 1656, in-4°. — *Chimia in artis formam redacta*, Iéna, 1661, in-4°., etc.,) sont peu consultés aujourd'hui. On lui a cependant attribué quelques découvertes anatomiques. D-P-S.

ROLIN (NICOLAS) (1), chancelier de Bourgogne, né dans le quatorzième siècle, à Autun, était originaire de Poligni (*V.* les *Mémoires* sur cette ville, par Chevalier). On le voit figurer dès 1407, dans les assemblées du parlement. Il fut créé maître des requêtes en 1419, et chargé par le duc Philippe le Bon, de poursuivre la punition des meurtriers de Jean Sans-Peur (*V.* ce nom, XXI, 466). Le zèle que Rolin montra dans cette circonstance mémorable, lui mérita toute la faveur de Philippe, qui le fit chevalier, et, en 1422, lui confia les sceaux de Bourgogne. Le chancelier n'oublia point qu'il devait son élévation à ses talents et à la culture des lettres: il en devint le protecteur, et prit toutes les mesures pour l'établissement de l'université à Dole. Il avait une érudition peu commune pour le temps, et y joignait de l'éloquence et de la fermeté. Luttant contre les entreprises des grands vassaux, il se rendit odieux à la noblesse; mais il n'en poursuivit pas moins, avec courage, l'exécution de ses projets. Jean de Granson, d'une des premières familles de Bourgogne, ayant donné le signal de la révolte, il le fit arrêter; et, malgré les instances de ses parents, et du comte de Charolais lui même, Jean de Granson, convaincu d'avoir pris les armes contre son souverain, fut exécuté à mort (2). Rolin eut part à tous les traités de son temps, ainsi qu'à la rédaction de la coutume de Bourgogne. Il se maintint, pendant

(1) C'est ainsi qu'il écrivait son nom, qu'on trouve de différentes manières dans les historiens contemporains. Voy. Dunod, *Nobiliaire du comté de Bourgogne*, p. 164.

(2) Par égard pour sa famille, Jean de Granson fut étouffé entre deux matelas, dans sa prison de Poligni, et enterré dans l'eglise des Dominicains de cette ville (*Histoire de Bourgogne*, par D. Plancher, IV, 286). Cet événement est de l'année 1455.

quarante ans dans la plus haute faveur, et mourut, le 28 janvier 1461, dans la ville d'Autun, où il fut inhumé. S'il avait amassé de grandes richesses, il sut en faire un noble usage. En 1443, il établit, à Beaune, un hôpital pour les pauvres malades, et pourvut à leurs besoins (Voy. l'*Hist. de Beaune*, par l'abbé Gandelot). Autun lui dut la fondation de sa collégiale, et il dota celle de Poligni. « Rolin fut un digne exemplaire et archétype de tout savoir, piété et honneur, dont il fit miraculeuses preuves ès affaires du bon duc Philippe, qui de tout en tout se reposoit sur la sagesse, savoir et conduite de ce prudent chancelier (Paradin, *Annales de Bourgogne*, p. 855). » Pierre Palliot a laissé en manuscrit une *Vie* du chancelier Rolin, dont il existait des copies dans les bibliothèques du président Bouhier, et de Fontette. — Jean Rolin, cardinal, l'un des fils du chancelier, avait hérité de ses talents et de sa bienfaisance. Reçu docteur en droit canon, il devint successivement proto-notaire, et conseiller du duc de Bourgogne. Le dauphin (depuis, Louis XI) le choisit pour son confesseur. Il parvint, en 1431, à l'évêché de Challon, d'où il fut transféré, en 1436, sur le siége d'Autun. Il rebâtit la cathédrale, détruite par un incendie, et la pourvut de tous les objets nécessaires à la dignité du culte. Sur la présentation du duc de Bourgogne, le pape Nicolas V le créa cardinal, en 1449. Après avoir gouverné son diocèse avec sagesse, pendant près d'un demi-siècle, ce prélat mourut à Auxerre, le 23 juin 1483. Ses restes furent transportés avec pompe dans la ville épiscopale, et placés dans la chapelle de sa famille. Le cardinal Rolin fit diverses fondations pieuses aux églises de Poligni. W—s.

ROLLAND D'ERCEVILLE (Barthélemi-Gabriel), président au parlement de Paris, né en 1734, débuta fort jeune, comme écrivain, par les *Lettres d'un magistrat à Morénas* (1), 1754, in-12. Deux de ces Lettres sont relatives aux procédures des parlements : mais l'auteur les désavoua, parce qu'on avait fait quelques changements à son manuscrit. Deux ans après, il publia une Lettre à l'abbé Velly, sur les tomes III et IV de son *Histoire de France;* elle est aussi en faveur de l'autorité des parlements. Rolland entra de bonne heure au parlement, et s'y signala par un zèle fort ardent pour la destruction des Jésuites. Il fut chargé de plusieurs rapports, ainsi que de la formation et de l'administration de plusieurs colléges; et il se donna beaucoup de mouvement pour remplacer les Jésuites par des maîtres imbus d'un autre esprit. On trouve quelques Rapports de lui dans le Recueil publié par Simon, en 1762 et années suivantes; il y en a un sur les Jésuites vivant dans le monde en habit séculier, un sur la réunion des petits colléges à Louis-le-Grand, et un sur divers colléges de province. On sait que les parlements s'emparèrent pour la première fois, à cette époque, de la direction de l'instruction publique : le président Rolland (car il était devenu président de la chambre des enquêtes) était un des commissaires chargés de ces nouvelles fonctions; et il avait une inspection assez étendue en province. Nous ne dissimulerons pas que son administration

(1) Il ne faut pas confondre cet écrit avec les *Lettres d'Eusebe Philalethe à Morénas*, 1753, deux vol. in-12; celles-ci sont de D. Clément.

donna lieu à des plaintes assez vives, et qu'on l'accusa de précipitation et de partialité. En 1770, il publia un *Plan d'études*, 100 pages in-4°., dans lequel, au milieu de quelques vues utiles, il se trouve des choses singulières et peu judicieuses. L'écrit qui fit le plus de bruit à cette époque, est le *Compte rendu des papiers trouvés chez les Jésuites ;* le rapport en fut fait, par le président Rolland, le 27 février 1768, mais ne fut publié qu'en 1770. Ce Rapport, de 118 pag. in-4°., est divisé en deux parties; la première, sur les interrogatoires de quelques Jansénistes, devant M. d'Argenson, au commencement du siècle; la deuxième, sur l'Histoire de l'abbé Blache. On pourrait demander d'abord à quoi bon le parlement s'occupait de ces vieilles affaires : mais c'était un moyen de rendre les Jésuites odieux; et après les avoir proscrits, il fallait encore les flétrir. Tout le compte rendu par le président Rolland tend à ce but : il entre dans les détails les plus minutieux, détails que l'esprit de parti seul pouvait faire supporter. Il met surtout une extrême importance à l'histoire de l'abbé Blache, espèce de fou, qui voyait partout des conspirations, et qui était mort, en 1714, à la Bastille, où l'on avait cru devoir l'enfermer. Le rapporteur paraît adopter de confiance toutes les extravagances de ce cerveau malade, et cite, comme des autorités, les rêveries de Blache. Le président Rolland partagea la disgrace de son corps, en 1771, et reprit ses fonctions au commencement du règne suivant. Un procès singulier qu'il eut à soutenir, fit quelque bruit. Le 4 octobre 1778, mourut M. Rouillé des Filletières, oncle du président Rolland : il était dépositaire des fonds appelés vulgairement *Boîte à Perrette*, et destinés à soutenir les partisans de l'appel : par son testament, il transmit ces fonds à d'autres personnes zélées pour la même cause. Le président Rolland attaqua le testament, et publia, sur cette affaire, un *Mémoire* curieux, imprimé en 1781, in-4°.; il prétendait qu'il y avait *fidéicommis*, et demandait qu'on séparât du moins le patrimoine de M. des Filletières, des fonds reçus successivement par lui pour le soutien de son parti. Enfin il disait, dans une Lettre du 8 octobre 1778, jointe aux pièces du procès, que le testament lui faisait tort de deux cent mille livres; que l'*affaire seule des Jésuites et des collèges lui coûtait de son argent plus de six cent mille livres*, et qu'*en vérité les travaux qu'il avait faits surtout relativement aux Jésuites, qui n'auraient pas été éteints s'il n'eût consacré à cette œuvre son temps, sa santé et son argent, ne devaient pas lui attirer une exhérédation de son oncle.* Malgré ces raisons, le président perdit son procès (2). On a encore de lui une *Dissertation sur la question si les inscriptions doivent être rédigées en français ou en latin*, 1782, in-8°.; des *Recherches sur les prérogatives des dames chez les Gaulois*, 1787, in-12 (3); et de nouvelles éditions de son *Plan*

(2) Voyez, pour plus de détail, les *Mélanges de philosophie, d'histoire, de morale et de littérature*, de déc. 1809 (n°. 83, tom. VII, p. 504, not. 1.)

(3) *Recherches sur les prérogatives des dames chez les Gaulois, sur les cours d'amour, ainsi que sur les priviléges qu'en France les mères nobles transmettaient autrefois à leurs descendants.* Cette Dissertation devait faire partie du chapitre du plan d'éducation, dans lequel l'auteur insiste sur la nécessité d'établir des écoles pour les jeunes demoiselles; mais il la publia séparément, afin de donner plus de développement à ses recherches sur l'autorité des femmes et leur influence politique. Il y a, dans cet ouvrage, des détails curieux qui doivent le faire rechercher des amateurs de notre ancienne histoire. W—s.

d'éducation.(4) L'auteur était membre des académies d'Amiens et d'Orléans, et il prononça dans cette dernière un discours imprimé en 1788, in-4°. Il fut enveloppé dans la proscription du parlement, et mourut sur l'échafaud, le 20 avril 1794, avec plusieurs de ses collègues. Il passait pour un homme ambitieux, vain et remuant : cependant il ne manquait pas d'instruction, et aurait pu rendre des services réels, s'il n'eût pas été entraîné par les préventions de son corps. Sa veuve est morte à la fin de déc. 1814. La *Quotidienne* du 29 donne quelques détails sur cette dame, dernier rejeton de la famille des *Blondeau*, qui pendant plusieurs siècles avait donné au parlement de Dijon des premiers présidents et des magistrats recommandables. P—C—T.

ROLLE (REINHARD-HENRI), né en 1683, à Unna dans le comté de la Mark, était fils du recteur de l'école, et prédicateur de la principale paroisse. Ayant pris ses degrés à l'université de Rostock, il y fit plusieurs cours. En 1712, il fut nommé prorecteur et professeur de philosophie au gymnase de Dortmund, où il présida, en 1717, aux thèses publiques qui furent soutenues pour le jubilé de la réforme de Luther. Appelé, en 1730, par le landgrave de Hesse Darmstadt, pour professer la théologie à l'université de Giessen, il fut nommé aussi *super-intendant* ecclésiastique, membre du consistoire et prédicateur de la ville. Rolle mourut, le 2 oct. 1768. Il est auteur de : I. *Bibliotheca nobilium theologorum*, Rostock, 1709. II. *Breviarium logicæ sacræ*, id. III. *Breviarium metaphysicæ sacræ*, id. IV. *Memoriæ philosophorum, oratorum, poëtarum, historicorum et philologorum à Lutheri reform. ad nostra usque tempora*, Rostock et Leipzig, 1710. L'éditeur fit reparaître cet ouvrage, trois ans après, sous le titre de *Vitæ eruditissimorum in re litterariâ virorum ex monumentis rarissimis collectæ à Conrado Henrici.* V. *Salomo à scepticismi crimine defensus*, Rostock, 1710. VI. *De autodidactis*, Dortmund, 1711, in-4°. VII. *Prælectiones metaphysicæ sacræ*, Francfort et Osnabruck, 1714, in-8°. VIII. *Nova literaria Westfalica ad annum* 1718, Dortmund, 1718. IX-XII. *Lineamenta logicæ seu philosophiæ rationalis*, ibid., 1719; *metaphysicæ*, 1721; *theologiæ naturalis*, 1722; *ethicæ*, 1723. XIII. *Memoriæ Tremonienses, sive virorum eruditorum qui Tremoniæ Westfalorum* (Dortmund), *claruerunt*, etc., Dortmund, 1729, in-4°. XIV. *Vindiciæ librorum ecclesiæ luth. symbolicorum*, ibid., in-4°. XV. *Tractatio præliminaris de Westfalorum in rem Germaniæ aliarumque terrarum literariam meritis*, 1730, in-4°. D—G.

ROLLE (DENNIS), membre du parlement anglais, naquit, en 1725, dans le Devonshire, où sa famille, qui prétendait descendre de Rollon, premier duc de Normandie, possédait de grandes propriétés. Ses fermes seules lui rapportaient un revenu de quarante mille livres sterling. Plus d'un propriétaire se serait contenté d'un si beau revenu ; mais ce prétendu descendant de Rollon aimait, comme le chef

(4) *Recueil de plusieurs des ouvrages de M. le président Rolland*, Paris, 1783, in-4°. de plus de mille pages. On y trouve, page 732, une carte de tous les colleges des jesuites en France, redigée par le P. Mathias, et une carte de la Chine, avec toutes les eglises et résidences des missionnaires de la Société.

des Normands, les grandes entreprises. Ayant acheté, en 1766, un district entier de la Floride orientale, il enrôla des centaines de colons, et partit, à la tête d'un millier d'individus, pour l'Amérique, comme un second Cadmus; cependant il ne fut pas aussi heureux que les fondateurs des colonies de l'antiquité : la plupart de ses colons enrôlés succombèrent aux effets d'un climat meurtrier; les autres, effrayés de ce sort, s'enfuirent. Rolle, abandonné de tout le monde, ayant perdu, dans ce projet, quarante mille louis, et n'ayant pas même de quoi retourner en Europe, s'engagea, en qualité de matelot, sur un vaisseau qui partait. Il retrouva en Angleterre ses fermes et le revenu de quarante mille livres sterling. Ayant été nommé membre du parlement et sheriff, il employa son autorité pour remédier au désordre produit dans ses terres par les cabarets, établir des écoles de pauvres, répandre des livres de morale, et enseigner aux enfants les procédés de l'agriculture. Ce qui l'avait le plus choqué à son retour en Angleterre, c'était la brutalité du peuple envers les animaux. Il ne négligea rien pour lui inspirer plus de douceur, et pour faire abolir les combats de coqs et de taureaux. Dans une des brochures qu'il composa, et qu'il fit distribuer à cette intention, il prétend s'être convaincu par son expérience, que les animaux sont naturellement si doux pour celui qui les aime, que l'homme en peut faire tout ce qu'il veut. « J'ai, dit-il, éprouvé la reconnaissance d'un ours sauvage, qui, après une absence d'un mois, se laissa prendre par moi, et conduire par le museau. Je ne puis encore bien m'expliquer l'inclination des chevaux qui devenaient sur-le-champ dociles sans aucun manége de ma part, ni celle des dogues, dans la gueule desquels je pouvais fourrer ma main, ni celle des serpents vénéneux, qui ne m'ont jamais inspiré aucune crainte. Pendant des années, j'ai erré dans des forêts épaisses, sans être jamais attaqué; je me suis couché dans des marécages remplis de reptiles et d'insectes venimeux : des serpents ont été mon oreiller, sans qu'aucun m'ait mordu. Je pourrais parler d'une grue qui courait partout derrière moi, et me suivait dans les champs; et d'un chien étranger, qui, toutes les fois que je traversais Waltham, accourait comme pour ma défense, et exprimait par des gémissements le déplaisir de me quitter. Je me souviens encore d'un petit chat de la Floride, qui s'élança de sa retraite sur des chiens qui aboyaient autour de moi, et dont il craignait une attaque sur ma personne. Je ne puis expliquer ces témoignages d'attachement animal, ainsi que beaucoup d'autres, qu'en supposant que c'est ainsi que la Providence a voulu récompenser ma bienveillance pour les animaux. » Après avoir siégé deux fois dans la chambre des communes, où il vota toujours d'une manière indépendante, Rolle se retira dans ses terres, et se livra tout entier à l'agriculture. On le voyait aller aux champs, avec un sac plein de vivres, et une bêche sur l'épaule. A Exmouth, il réserva une colline aride à la culture des bruyères, dont il rassembla un grand nombre d'espèces : il aimait et cultivait la botanique, et il était lié avec plusieurs habiles botanistes. Au milieu de ses travaux agricoles, il exerçait la plus grande bienfaisance: outre 2000 livres sterling, qu'il distribuait chaque année aux pauvres,

il donnait des sommes considérables pour toute sorte d'entreprises utiles. Il ne haussait jamais le bail de ses fermiers. Rolle mourut le 24 juin 1797, dans une de ses promenades habituelles à ses terres du Devonshire. D—G.

ROLLET (Le bailli du). *Voy.* Du Rollet.

ROLLI (Paul-Antoine), l'un des poètes les plus agréables de l'Italie au dix-huitième siècle, naquit, en 1687, à Todi, dans l'Ombrie, d'une famille patricienne. Après avoir fait ses premières études à Rome, il devint l'un des élèves du célèbre Gravina, qui fortifia son goût pour les lettres, et s'attacha surtout à cultiver ses dispositions pour la poésie. Nourri de la lecture des anciens, et doué de beaucoup d'esprit et d'imagination, il mérita bientôt d'illustres protecteurs. Il fut conduit à Londres par lord Sembuch, et chargé de donner des leçons de littérature italienne au prince de Galles, dont les bontés le fixèrent en Angleterre. Quand l'âge lui rendit nécessaire un climat plus doux, il revint en Italie, et s'établit à Rome, où il mourut, en 1767. Rolli, que ses compatriotes placent à côté de Chiabrera (*V.* ce nom), semble avoir pris pour modèles Anacréon et Catulle. Plusieurs de ses chansons ne sont point indignes du poète de Téos; et ses hendécasyllabes ont toute la grâce et la facilité de ceux de l'amant de Lesbie. Littérateur instruit et laborieux, on doit à Rolli d'excellentes éditions, des *Satires* de l'Arioste, Londres, 1716, in-8o.; — de la *Traduction* italienne de *Lucrèce*, de Marchetti, ibid., 1717, in 8o.; — des *Poésies burlesques* de Berni, ibid., 1721-24, 2 vol. gr. in-8o., et du *Décameron* de Boccace, ibid., 1725, in-4o. (1), 1737, 2 vol. in-12. Ces deux éditions reproduisent le texte de celle des *Giunti*, 1527, que l'on regarde comme la plus correcte de cet ouvrage (*V.* Boccace). Il a traduit en vers *sciolti* le *Paradis perdu* de Milton. Les six premiers livres parurent à Londres, en 1729, gr. in-4o. (2) L'ouvrage entier fut publié dans la même ville, en 1735, in-fol. Cette version, dont on fait beaucoup de cas, a été réimprimée à Paris, 1740, 2 vol. in-12; Vérone, 1742, in-fol. Il a donné, en outre, des *Traductions* italiennes, des *Ruines de l'ancienne Rome*, par Bonaventure Overbeeck, Londres. 1739, in-8o.; des *Odes* d'Anacréon (en vers *sciolti*), ibid., 1739, in 8o.; des *Bucoliques* de Virgile, ibid., 1742, in-8o.; de la *Chronologie* de Newton, 1757, in-8o. Les *Rime* de Rolli, dont la première édition est de Londres, 1717, in-4o., ont été souvent réimprimées, avec des additions, tant en Angleterre qu'en Italie. L'édition de Venise, 1753, 3 part. in-8o., est l'une des plus complètes. Le 1er. vol. contient les Traductions des Bucoliques de Virgile et d'Anacréon, et quelques Élégies : les deux suivants renferment des Sonnets, des Madrigaux, des Hendécasyllabes et des Chansons. On doit encore à Rolli, l'*Examen de l'Essai sur la poésie épique par Voltaire* (en anglais), Londres, 1728, in-8o.; trad. en français, par l'abbé Antonini, Paris, même année, in-12. Rolli était mem-

(1) C'est dans cette édition qu'il a distingué les vers *sciolti* de Boccace, que tous les éditeurs précédents n'avaient pas remarqués, les ayant pris pour de la prose. Cette heureuse correction a été suivie dans toutes les bonnes éditions suivantes.

(2) Il existe de cette édition des exemplaires in-fol. La bibliothèque de Parme en possède un de ce format sur *papier bleu*.

bre de la société royale de Londres, des *Intronati* de Sienne, de l'académie Quirinale, et de celle des Arcadiens de Rome. W—s.

ROLLIN (Charles) naquit à Paris, le 30 janvier 1661, d'un coutelier, et fut destiné à suivre la profession de son père, qui le fit recevoir maître, dès son enfance. Un bénédictin des Blancs-Manteaux, dont il allait souvent servir la messe, fut le premier qui reconnut en lui d'heureuses dispositions. Sa mère, devenue veuve, se trouvait hors d'état de faire, pour ses enfants, les frais d'une nouvelle éducation. Le zèle du bon religieux leva cet obstacle, en obtenant une bourse au Collége des xviii, dont les élèves suivaient les cours publics du collége du Plessis. M. Gobinet en était alors principal: le jeune boursier sut gagner l'estime et l'amitié de cet homme respectable par son caractère et par ses talents. Le hasard lui donna pour condisciples et pour rivaux les deux fils aînés de M. Le Peletier, alors ministre, qui voulut que leur émule, souvent leur vainqueur, fût associé à leurs plaisirs comme à leurs exercices. « Rollin conserva toute sa vie, pour le protecteur de sa jeunesse, un respect tendre, et une reconnaissance qu'il croyait ne pouvoir jamais assez acquitter. Il fut l'ami constant des fils du ministre, surveilla l'éducation de leurs enfants, et s'attacha de plus en plus à cette respectable famille, par ce sentiment aimable qui se nourrit des souvenirs de l'enfance, et s'étend à tout le reste de la vie. » (*Vie de Rollin.*) Après avoir fait, au collége du Plessis, ses humanités et sa philosophie, il consacra trois années à l'étude de la théologie en Sorbonne; mais il s'en tint là, et n'a jamais été que tonsuré. Hersan, qui avait été son professeur de seconde, et qui dès-lors desirait l'avoir pour successeur, quittant l'université pour s'attacher à l'éducation de l'abbé de Louvois, fils du ministre, fit violence à la modestie de Rollin, alors âgé de vingt-deux ans; en le déterminant à prendre sa place. Rollin lui succéda effectivement en seconde, l'an 1683, en rhétorique l'an 1687, et à la chaire d'éloquence au Collége royal en 1688. Ce fut donc à la fleur de l'âge, qu'il se dévoua tout entier à l'instruction de la jeunesse. Il exerça, de la manière la plus brillante, les fonctions de son professorat; et dès le commencement, l'université lui dut des réformes salutaires, et le renouvellement de quelques bons usages tombés en désuétude. Ce fut lui qui donna plus d'importance à l'étude de la langue française, trop négligée dans les colléges, et qui introduisit la règle, adoptée aujourd'hui, d'y faire apprendre nos principaux chefs-d'œuvre d'éloquence et de poésie: il ranima l'étude du grec, dont le goût s'affaiblissait, et substitua aux représentations théâtrales, les exercices littéraires, devenus depuis trop illusoires, mais auxquels il serait possible d'imprimer un caractère d'utilité. Après avoir professé, avec distinction, pendant huit ou dix ans de suite, il quitta l'enseignement, pour se livrer uniquement à l'étude, ne retenant de ses fonctions publiques que la chaire d'éloquence au Collége royal; encore ne l'occupait-il qu'à titre de survivance et sans émoluments. Nommé recteur à la fin de 1694, et continué deux ans de suite, ce qui était alors une grande preuve de confiance, il poussa jusqu'au scrupule son respect pour les moin-

dres obligations de sa place, et montra qu'il connaissait toute l'étendue des devoirs qu'elle lui imposait. Il fit la visite des colléges, ordonnée par les statuts de l'université, pratique salutaire et qui avait été trop négligée; il rétablit la discipline, redressa plusieurs abus, et convertit en loi l'usage où l'on était, dans les classes d'humanités et de philosophie, de faire précéder la leçon par la lecture et par une courte explication de quelques passages de l'Écriture sainte. Afin même de répandre cette louable coutume dans les classes inférieures, il fit imprimer, à leur usage, un Recueil de maximes tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament (1). Rollin ne laissa pas déchoir entre ses mains les priviléges de l'université : il les défendit avec chaleur jusque dans les préséances de son chef; et le plus humble des hommes sut soutenir sa dignité et l'honneur de sa compagnie contre les prétentions les plus imposantes par le rang de ceux qui les manifestaient. A la fin de son rectorat, et lorsqu'il surveillait les études des neveux du cardinal de Noailles, l'abbé Vittement, qui venait d'être attaché à l'éducation des enfants de France, lui remit, malgré sa répugnance, la coadjutorerie du collége de Beauvais, qui sentit bientôt la présence d'un tel chef. Pour connaître avec quel zèle, et avec quel succès Rollin remplit les devoirs de sa place, il suffit de lire, dans le *Traité des études*, l'exposé qu'il en fait, et dans lequel il s'est peint lui-même : mais on doit ajouter qu'il se fit une loi d'acquitter, par ses soins et ses libéralités, les services qu'avait reçus son enfance; noble héritage que nous avons vu recueilli par tous les principaux de l'ancienne université, ainsi que par les proviseurs de la nouvelle. Quinze ans s'écoulèrent ainsi au milieu de la reconnaissance et des bénédictions publiques. Un événement imprévu interrompit des travaux si utiles. L'amitié de Rollin pour quelques membres de Port-Royal, dispersés par l'exil, plusieurs écrits où il défendait avec simplicité leur doctrine qu'il croyait celle de la vérité, avaient excité depuis long-temps contre lui des préventions redoutables. Il finit par être victime d'une intrigue de collége, suscitée par un moteur puissant, et reçut l'ordre de quitter la maison de Beauvais. Ce fut à cette époque qu'il donna l'édition de *Quintilien*, la seule aujourd'hui que l'on connaisse dans les colléges de France. Il en retrancha tous les détails peu propres à former des orateurs et des hommes de bien : il exposa sa méthode et ses vues dans une préface élégante, où il caractérise, avec autant de précision que de justesse, les grands écrivains de Rome; mit des sommaires raisonnés à la tête de chaque chapitre; accompagna le texte de petites notes; et l'édition parut en 2 volumes in-12, au commencement de 1715. La même année, Rollin fut choisi par l'université pour être l'organe de sa reconnaissance, à l'occasion de l'instruction gratuite qu'avait accordée le conseil de la régence. C'est au Discours qu'il prononça à ce sujet, qu'on doit le *Traité des études*, (1726), qui n'est que le développement du plan et du but des études de l'université, auquel l'auteur fut invité à joindre ses propres observations et les résultats de son expérience. « Cet ouvrage, dit l'auteur

(1) Cet usage a été remis en vigueur, dans tous les colléges, par M. de Fontanes; et les inspecteurs, tant généraux que particuliers, ont eu soin d'y tenir la main.

de sa vie déjà cité, a été suivi de beaucoup d'autres du même genre et il en est toujours le modèle. C'est la règle de tous ceux qui voudront apprendre ou enseigner. C'est l'ouvrage d'une critique saine, où la raison éclaire et confirme les jugements du goût. C'est le dépôt respectable de toutes les traditions qui ont fait fleurir les études françaises; et toujours l'autorité de l'expérience y justifie le respect des traditions. » Cependant le mérite de cette production ne la mit pas à l'abri de la critique. Gibert publia, contre l'ouvrage, des *Observations* contenues dans un volume in-12 de près de 500 pages, auquel Rollin répondit en peu de mots. Mais cette attaque quoique vive laissa si peu d'aigreur dans le cœur du bon Rollin, qu'en 1740, Gibert ayant encouru la disgrace du gouvernement, il lui écrivit dans son exil, pour lui offrir sa bourse et celle de M. Coffin. On peut ajouter que la critique est oubliée, et que le livre critiqué a triomphé et des censures et du temps. Encouragé par le succès du *Traité des études*, Rollin entreprit un autre ouvrage beaucoup plus étendu, et qui en est comme une suite nécessaire. Les treize volumes de l'*Histoire ancienne* se succédèrent tous dans l'intervalle de 1730 à 1738. Peu de livres ont obtenu une réputation plus prompte et plus étendue (1). Le nom de l'auteur passa dans toutes les contrées de l'Europe. Plusieurs princes se ménagèrent des relations avec lui. Le prince royal, depuis, le grand Frédéric, l'honora des suffrages les plus flatteurs. Rollin lui écrivait chaque fois qu'il lui adressait un nouveau volume de ses Histoires ancienne et romaine; mais, lorsque ce prince monta sur le trône, Rollin lui dit, dans une de ses lettres, qu'il respecterait désormais les grandes occupations du souverain, et que l'envoi de ses livres serait la seule expression de son respect et de ses vœux. Le duc de Cumberland et les princesses ses sœurs n'étaient pas moins au nombre de ses admirateurs. Ces réflexions mêmes qu'un goût sévère a blamées dans cet ouvrage, et que nous avons renvoyées à l'enfance, paraissaient alors aussi solides qu'intéressantes. « Je ne sais, disait ce prince, comment fait M. Rollin; partout ailleurs les réflexions m'ennuient : elles me charment dans son livre, et je n'en perds pas un mot. » L'*Histoire romaine*, qu'il entreprit ensuite, mais dont les cinq premiers seulement sont de lui, quoique inférieure à l'Histoire ancienne, obtint assez de succès pour faire regretter que sa mort l'eût empêché de la terminer. Ce qui n'étonna pas moins que cette prodigieuse facilité, ce fut l'élégance et la pureté de son style. Pendant très-long-temps il n'avait écrit qu'en latin. C'était, pour ainsi dire, sa langue naturelle; et lui-même nous apprend qu'il avait soixante ans, lorsqu'il commença d'écrire en français : il semblait donc avoir acquis ce nouveau talent, par le seul desir d'être plus utile. C'est un témoignage que lui rendit plus d'une fois l'académie française elle-même, en regrettant que les circonstances ne lui permissent pas de s'enrichir par une aussi heureuse acquisition que celle de sa personne. Un critique (*V.* Bellenger), déguisé sous le nom de *Vandermeulen*, attaqua l'historien avec moins de ménage-

(1) Le prince Jos. Alexandre Jablonowski la traduisit en polonais, Lublin, 1747 (Voy. le *Journal de Verdun*, juillet, 1747, p. 50).

ments que n'avait fait Gibert, en lui reprochant de n'entendre que médiocrement le grec, et de s'approprier souvent les auteurs français sans les citer. Rollin lui répondit, à la tête du quatrième volume de l'*Histoire romaine*, avec sa modestie ordinaire. Quelque fondées que pussent être ces critiques, Rollin en fut vengé par d'imposants suffrages. Voltaire lui donna une place dans le *Temple du goût* (2); et Montesquieu (*OEuvres posth.*) a laissé de lui cet éloge aussi simple que touchant : « Un » honnête homme a par ses ouvrages » d'histoire enchanté le public ; c'est » le cœur qui parle au cœur ; on » sent une secrète satisfaction d'en- » tendre parler la vertu ; c'est l'a- » beille de la France. » Malgré ces justes louanges, que sanctionnèrent les plus ardents ennemis de la religion, et malgré l'estime constante du public, on ne peut se dissimuler qu'un succès si mérité ne s'est pas soutenu pendant tout le dix-huitième siècle. Un certain Dictionnaire historique ose attaquer la personne et le caractère de Rollin ; on l'accuse de vanité, surtout par rapport à ses ouvrages, lui dont Coffin a dit :

Famæ idem testis, spretor et ipse suæ.

Mais un des premiers indices du retour d'une grande nation aux idées d'ordre, de religion et de morale, a été sans doute le nombre d'éditions des ouvrages de Rollin dans tous les formats qu'on a vu se reproduire avec une extrême rapidité. La mémoire du bon recteur, qui s'était conservée fidèlement dans l'esprit et dans le cœur de l'université de Paris, s'est étendue hors de son enceinte ; et l'on nous pardonnera, sans doute, d'emprunter cet éloge à l'auteur du *Génie du Christianisme* : « Rollin, dit il, est le » Fénelon de l'histoire ; et comme » lui, il a embelli l'Égypte et la » Grèce. La narration du vertueux » recteur est pleine, simple et tran- » quille ; et le christianisme, atten- » drissant sa plume, lui a donné quel- » que chose qui remue les entrailles. » Ses écrits respirent tous cet homme » de bien, dont le cœur est une fête con- » tinuelle, selon l'admirable expres- » sion de l'Écriture (*Eccles. V*, » *XXVII.*). Nous ne connaissons pas » d'ouvrage qui repose plus douce- » ment l'ame. Rollin a répandu sur » les crimes des hommes le calme » d'une conscience sans reproche, et » l'onctueuse charité d'un apôtre de » J. C. » Une belle Edition de ses trois ouvrages a été réimprimée en 16 vol. in-4°. ; on avait conçu le plan d'une nouvelle édition, sous les auspices de M. de Fontanes ; mais il n'en a paru que le *Traité des Études*, 4 v., in-12, édition stéréot., Paris, 1813, précédée de la vie de l'auteur. Après la mort de Rollin, on a recueilli ses *Opuscules*, contenant diverses *Lettres*, ses *Harangues latines*, *Discours*, *Vers latins*, etc., Paris, 1771, 2 vol. in-12 ; recueil précieux, qui confirme tout ce qu'on a dit de la solide probité, de la saine raison, et du zèle de l'auteur pour les progrès de la vertu, et pour la conservation du goût. La latinité de Rollin est aussi pure qu'élégante ; et son style est à-la-fois noble et ingénieux : ses poésies latines méritent le même éloge. Il ne fut pas moins estimable par la douceur de son caractère, par sa candeur, par la simplicité de son ame. Jamais l'obscurité de sa nais-

(3) La justice de Voltaire envers Rollin ne fut pas constante ; et l'auteur du *Traité des études* essuya les caprices de cet esprit naturellement caustique, notamment au sujet de ce que Rollin avait dit de l'éloquence, d'après Cicéron et Quintilien.

sance ne lui donna le moindre regret. *C'est de l'antre des Cyclopes*, disait-il, dans une épigramme latine à un de ses amis, *que j'ai été transporté sur le Parnasse.* La religion et les lettres lui avaient donné une fierté noble et une aisance modeste, qui le rendaient merveilleusement propre à dire la vérité aux grands. Mais à cette liberté il joignait une politesse attentive à ne s'écarter jamais du respect. Riche par sa modération et sa frugalité, il trouvait dans ses privations les moyens de se montrer généreux envers ses amis et libéral envers les pauvres. Non-seulement il se refusa à toutes les occasions d'augmenter son revenu, qui, dans le temps de sa plus grande aisance, ne s'éleva guère à plus de trois mille livres; mais il repoussa le tribut honorable et légitime qu'il pouvait retirer de la publication de ses ouvrages; et par une délicatesse qui faisait autant l'éloge de sa modestie, que de son désintéressement, il n'exigea du libraire chargé de les imprimer, d'autre condition que la faculté de le dédommager, si le public ne goûtait pas son travail. Propre sur ses habits et sur sa personne, mais plus par habitude et par raison que par la moindre recherche, il avait encore, à la fin de sa vie, les mêmes meubles qu'il s'était fait faire en devenant professeur; et retiré dans le quartier de Paris le plus éloigné (4), il y occupait une maison si petite, qu'elle avait peine à contenir les étrangers qui venaient le consulter de toutes parts. Dans les derniers temps, il se rendait plus volontiers aux nombreuses invitations qui le recherchaient; mais il préférait à ces grands repas, qui n'ont d'autre mérite que la magnificence et le haut rang des convives, la table des bourgeois honnêtes et zélés pour l'éducation de leurs enfants, où il trouvait toujours l'occasion de *remplir son œuvre : Ce sont là*, ajoutait-il, *mes ducs et pairs.* En rappelant que Rollin prit part aux querelles théologiques du temps, qu'il se montra janséniste zélé, et qu'il traduisit en latin plusieurs écrits relatifs à ces tristes débats, nous ne devons pas omettre qu'aussi étranger aux jalousies littéraires qu'aux injustices de parti, il donna, dans son *Traité des études*, les plus grands éloges à l'estimable Traité du P. Jouvanci, qui a pour titre : *De ratione discendi et docendi*, et reconnut avec franchise les utiles travaux des Rapin, des Lacerda, des Bouhours et des autres écrivains jésuites; exemple assez rare pour mériter d'être cité. Rollin était digne d'avoir plus que des admirateurs; il eut des amis de tous les rangs : dans ce nombre, il compta les plus illustres personnages de son temps, les d'Aguesseau, les Peletier, les Portail, les de Mesme, les Le Nain de Tillemont, les d'Asfeld, les Cochin, Boileau, dont il traduisit, en beaux vers, l'*Ode sur la prise de Namur;* Racine, dont il consola les derniers moments, en lui promettant de se charger de l'éducation de son plus jeune fils, depuis auteur du Poème de la *Religion;* le poète Rousseau, auquel il apprit le pardon des injures, et tout ce que la France contenait alors d'hommes recommandables dans tous les genres. Mal-

(4) L'auteur de cet article a visité dernièrement avec respect, cet asyle du savoir et de la vertu, qu'avaient depuis acquis les doctrinaires. On y lit encore, sur une porte intérieure, ce distique religieux et philosophique que le bon Rollin y avait fait placer :

Ante alias dilecta domus, quâ ruris et urbis,
Incola tranquillus meque Deoque fruor.

Cette maison est sise rue Neuve-Saint-Étienne, n°. 14, quartier du Jardin du Roi.

gré l'assiduité persévérante qu'il mit à ses travaux, malgré les diverses épreuves dont sa vie fut traversée, il jouit d'une santé vigoureuse, qu'il dut au calme de sa raison, à la sérénité naturelle de son caractère, et à la gaîté douce qui était le fruit d'une conscience pure et du sentiment d'avoir fait le bien. C'est au milieu des témoignages d'estime, de respect, de reconnaissance, que sa vieillesse honorée vit arriver le terme auquel une piété vive, tendre et sincère, l'avait préparé depuis long-temps. La religion, dans laquelle rien ne lui avait paru petit et hors de laquelle il ne trouvait rien de grand, et les lettres, qu'il avait si bien servies, le perdirent, le 14 septembre 1741, âgé de plus de quatre-vingts ans. Aucun éloge ne fut prononcé sur sa tombe; et M. de Boze, suivant l'expression duquel, *ce fut une affaire d'état*, ne put obtenir de faire celui de son collègue, dans l'académie des inscriptions, que sous la condition expresse de ne louer en lui que l'homme de lettres. Rollin avait été admis dans cette compagnie en 1701; mais, tout occupé des soins qu'exigeait la principalité du collége de Beauvais, il avait demandé et obtenu la vétérance. On a mis au bas de son portrait ces quatre vers :

A cet air vif et doux, à ce sage maintien,
Sans peine de Rollin on reconnaît l'image;
Mais, crois-moi, cher lecteur, médite son ouvrage,
Pour connaître son cœur et pour former le tien.

Louis XVI, dont le sens éminemment droit et le cœur élevé devaient apprécier tant de services, a vengé la mémoire de Rollin, et acquitté la dette de la France, en ordonnant que sa statue fût placée au milieu de celles des grands hommes qui ont honoré le règne de Louis XIV. L'académie française s'est dédommagée de l'impuissance où elle s'était vue de l'admettre dans son sein, en proposant son Éloge, dont le prix a été remporté, en 1818, par M. Berville. Ce Discours est dignement placé à la tête de la belle édition des œuvres de Rollin, que nous devons à M. Letronne, en 30 vol. in-8°. N—L.

ROLLON, ROLF, ROU, RAOUL, HAROUL ou ROBERT, le plus illustre de tous les chefs de ces hordes normandes qui envahirent et dévastèrent la France, aux neuvième et dixième siècles, était fils de Rogvald, prince ou seigneur établi dans la Norvége septentrionale, que l'étendue de ses états, ses richesses, son caractère belliqueux et indépendant, avaient rendu redoutable aux rois de Danemark (1). Rollon, distingué entre tous les guerriers de sa nation, par sa stature colossale, par sa force prodigieuse et, par son audace, se livra de bonne heure aux courses maritimes. Revenant d'une expédition sur la Baltique, il s'arrêta dans la province de Wik, qui relevait de la Norvége, et s'y rendit indépendant. Les habitants, fatigués de ses vexations, se plaignirent au roi Harald, et Rollon fut condamné au bannissement. Le jeune aventurier, ayant rassemblé ses vaisseaux, passa dans la Scanie, alors dépendante du Danemark (ce qui a fait croire aux écrivains étrangers qu'il était danois), et disposa tout pour une expédition lointaine. Un grand nombre de Danois et de Norvégiens imitèrent bientôt cet exemple, et allèrent se ranger sous ses étendards. Rollon, à la tête d'une armée avide de combats et prête à suivre sa fortune, songea d'abord à la vengean-

(1) Voy. les *Révolutions de Norvége*, par Catteau, I, 48. Les historiens anglais et normands sont remplis d'erreurs dans ce qui concerne ce point d'histoire.

ce : mais il abandonna ce projet, et résolut d'aller, sous un ciel plus heureux, conquérir une nouvelle patrie. Les succès des Normands en Angleterre, en France et en Espagne, le déterminèrent à tourner ses armes du côté de l'occident. Il partit, fondant l'espérance de sa grandeur sur la faiblesse des peuples qu'il allait attaquer, plutôt que sur un songe, comme l'ont écrit des historiens amis du merveilleux. C'est vers l'an 869, que Rollon commence à paraître, dans nos anciennes chroniques. Les nombreux événements de sa vie guerrière y figurent, le plus souvent, sans dates et sans détails, et ne présentent qu'une suite d'incursions, de victoires, de défaites, dont le récit aride suffit cependant pour faire reconnaître en lui une intrépidité à toute épreuve, et des lumières au-dessus de son siècle. D'abord, il fit voile vers l'Écosse. De là, il passa en Angleterre, où il trouva ses compatriotes établis. Deux victoires remportées sur les armées anglaises ne lui procurèrent d'autres avantages que d'augmenter ses richesses et la confiance de ses soldats, et d'autres conquêtes que l'alliance d'Alfred-le-Grand, avec lequel il contracta une étroite amitié. Il se rembarqua, et alla descendre en Frise. Le duc Radebode, et Rainier, comte de Hainaut, voulurent en vain le repousser : ils furent vaincus par lui ; et le comte Rainier resta son prisonnier. Rollon releva l'éclat de son triomphe par une générosité et une courtoisie dignes d'un siècle moins barbare. La comtesse de Hainaut, pour obtenir la liberté de son mari, avait renvoyé au vainqueur les chefs normands pris dans le combat, et lui avait offert tout l'argent qu'elle possédait. Rollon, content de revoir ses compagnons d'armes, n'accepta que la moitié de cet argent, et rendit le comte à son épouse. Il soumit la Frise à un tribut, et vint aborder en France, vers l'an 876. Les conjonctures favorisaient ses projets. Charles-le-Chauve, héritier dégénéré de Charlemagne, régnait encore : mais trop faible pour soutenir le colosse de puissance élevé par le génie de son aïeul, il voyait, après sa déroute à Mégen, le sceptre prêt à échapper de ses mains. La flotte normande entra par la Seine, et poussa jusqu'à Jumiéges. Précédé par la terreur qu'inspirait son nom, Rollon s'avança vers Rouen. Francon, qui en était archevêque, jugeant toute résistance inutile, alla lui offrir la soumission des habitants. Loin d'imiter les autres chefs normands qui n'avaient su que détruire, Rollon, devenu maître de Rouen sans coup férir, en fit relever les murailles et les tours : cette ville qu'il affectionna toujours particulièrement, devint sa place d'armes, et, dans la suite, le point central de sa domination. De Rouen, il marcha vers l'endroit qu'occupe maintenant Pont-de-l'Arche, et mit en déroute, sur les bords de l'Eure, l'armée française commandée par Renaud, duc d'Orléans. La prise de Meulan suivit cette victoire. Renaud reparut avec une nouvelle armée ; mais il fut vaincu, pour la deuxième fois, et trouva la mort sur le champ de bataille. Rollon prit ensuite part à toutes les expéditions des Normands en France, notamment au siége de Paris, si fameux par la résistance des assiégés. Il quitta cette ville pour aller saccager Baïeux et le pays Bessin. Dans cette expédition, il enleva la fille du comte Bérenger (appelée Pope ou Popée), dont il était deve-

eu éperdument amoureux. Il en fit sa maîtresse, et, suivant quelques auteurs, sa femme : quoi qu'il en soit, cette princesse sut conserver toujours un grand empire sur son cœur. Il revint à Paris, qu'il quitta de nouveau pour aller brûler Évreux. On le voit ensuite à la prise de Meaux. De là, il repasse en Angleterre, pour secourir le roi Alfred, son ami, qui était alors en guerre avec ses propres sujets. Trois ans après, sous le règne de Charles-le-Simple, il reparaît en France, plus redoutable que jamais. Son armée, grossie par une multitude d'aventuriers, entre par la Seine, la Loire et la Garonne. Les Normands, sous un tel chef, ne sont plus des pirates, comme auparavant : ce sont des conquérants. Nantes, Angers, le Mans, plient sous leur joug; Tours seule résiste. Ils parcourent l'Auvergne, la Bourgogne, l'Orléanais, marquant leur passage, par les désastres inséparables des conquêtes. La France était expirante; le roi Charles tremblait sur son trône : mais quelques seigneurs, héritiers de la valeur de leurs ancêtres, entreprirent d'arrêter ce torrent qui menaçait de tout envahir, et la victoire couronna quelquefois leurs efforts. Le duc Richard, à Tonnerre, en Bourgogne; le comte Eudes, en Beauce, firent essuyer à Rollon des échecs considérables. Défait encore près de l'abbaye de Fleuri-sur-Loire, le chef normand ne s'en montra que plus intrépide; et on le vit aussitôt menacer Chartres d'une entière destruction. Cette ville avait été cédée en fief à un autre aventurier normand, Hasteyn ou Hasting (*V.* ce nom), qui d'abord fit partie d'une députation que Charles avait envoyée à Rollon, pour négocier la paix : ayant ensuite cherché à se réunir à ses anciens compatriotes, il finit par se rendre suspect aux deux partis. Chartres dut à la fermeté de l'évêque Wattelm, son salut, que les contemporains attribuèrent à un miracle. Le prélat, usant, au milieu de la consternation générale, de l'influence que lui donnait son caractère, ranime le courage des habitants, leur promet le secours du ciel, et les décide à faire une sortie. Tandis qu'ils se préparent à exécuter leur résolution généreuse, Richard et le duc Robert se montrent à la tête des troupes françaises et bourguignonnes. Une double attaque, prévue par Rollon, est repoussée : mais les Français, excités par la voix et l'exemple de leurs chefs, retournent au combat; ils sont vainqueurs, et Chartres est sauvée. Alors Rollon, cédant au nombre, se replie sur son camp avec une partie de ses troupes, tandis que l'autre se retire sur une éminence. Eble, comte de Poitiers, survient avec des troupes fraîches; il attaque imprudemment les Normands dans leur position retranchée : un échec est le prix de sa témérité. Pendant la nuit, les Normands, enhardis par ce succès, forcent le camp des Français, en font un grand carnage, et rejoignent leur chef, qui, profitant habilement des avantages du terrain, opère sa retraite en bon ordre et sans se laisser entamer. Furieux d'avoir échoué devant Chartres, Rollon se vengea par d'affreux ravages, et en livrant le pays qu'il parcourait au pillage et à la merci du soldat. La France, inondée de sang, et couverte de débris, implorait en vain l'appui de son roi. Au lieu de chercher à éloigner le danger par les armes, Charles aima mieux acheter la paix. Des négociations furent ouvertes : on proposa à Rollon la province de

Neustrie, en toute propriété, avec le titre de duc, sous la condition d'un simple hommage à la couronne. A cette offre, Charles ajouta celle de la main de sa fille Giselle; mais il demandait que Rollon se fît chrétien. Celui-ci, considérant combien cet arrangement lui serait avantageux, céda, sans effort, à la raison politique: et suivant en cela l'exemple de la plupart des conquérants, il s'empressa d'embrasser une religion qui affermissait sa puissance, en unissant par un lien sacré les vainqueurs avec les vaincus. Ici, s'ouvre une ère nouvelle de gloire pour Rollon. La Neustrie ravagée, depuis un siècle, par les Normands, était inculte et presque déserte: il prit ce prétexte pour demander que l'on y joignît un pays cultivé d'où il put tirer de quoi alimenter sa colonie. On refusa longtemps de lui faire ce sacrifice; mais on céda par crainte, et il obtint la Bretagne (en 911). C'est à Saint-Clair-sur-Epte que fut signé le trait honteux qui séparait de la couronne deux des plus belles provinces de France; c'est aussi là que le nouveau duc rendit, pour la première fois, son hommage au roi, mais avec toute la fierté d'un vainqueur. Il ne consentit qu'avec peine à mettre ses mains dans celles du souverain, et refusa constamment de fléchir le genou et de lui baiser le pied: cet acte de soumission étant prescrit par l'usage, il fallut qu'un des officiers de Rollon s'en acquittât pour lui. On prétend que cet officier, par maladresse ou par insolence, leva si haut le pied du roi, qu'il le fit tomber à la renverse, et que Charles fut obligé de dévorer un affront dont il n'avait pas la force de tirer vengeance (912). Peu de temps après son investiture, Rollon se fit baptiser à Rouen, par l'archevêque Francon. Il voulut que cette cérémonie eût toute la pompe possible, afin d'imprimer, dans le cœur de ses soldats, plus de respect pour la religion de l'état. Le duc Robert fut son parrain, et lui donna son nom. Son mariage avec la princesse Giselle suivit de près son baptême. Une union formée par la politique est rarement heureuse: aussi Rollon, toujours épris de Popée, maltraita Giselle; et cette princesse mourut du chagrin que lui avaient causé les infidélités de son époux. Le duc Rollon, paisible possesseur de la Neustrie, ne songea plus qu'à consolider, par de sages lois, une domination établie par les armes. Il fut le seul prince de son temps, qui mérita le titre de législateur. Plein de reconnaissance pour les services que ses soldats lui avaient rendus, il les établit dans les campagnes, en donnant à leurs chefs des fiefs, avec le titre et l'autorité de comte: de plus, il soumit à leur juridiction les magistrats chargés de l'administration de la justice. Comme il sentait qu'un prince n'est puissant que par le nombre et l'industrie de ses sujets, il offrit un asile dans ses états, et des terres à cultiver, à tous les Normands qui étaient las de mener une vie errante. Les étrangers, que sa haute réputation attira près de lui, reçurent les mêmes avantages; et il affecta de les traiter comme ses anciens sujets. La plupart des Normands, à l'exemple de leur duc, s'étaient fait baptiser; en sorte qu'en peu de temps le christianisme domina parmi eux: Rollon s'en fit le protecteur. Connaissant l'influence qu'exercent, dans un état, les ministres du culte, il chercha à se les attacher, et y réussit en les comblant de bienfaits. Il créa des évêchés, re-

leva les églises détruites, et fonda plusieurs monastères qu'il dota richement. Ainsi, tout changeait autour de lui, jusqu'au caractère des Normands, qui, toujours barbares, avaient cependant perdu le desir de changer de résidence. Rollon, par ses lois, entreprit d'adoucir leurs mœurs, et d'éteindre entièrement cette férocité, cette soif de rapines et de destruction qui les avaient rendus si long-temps l'effroi de l'Europe. Pour s'imposer l'obligation de maintenir, envers ses sujets, une justice rigoureuse, il voulut être responsable des délits commis sur ses terres. Il réparait le mal, autant qu'il était en son pouvoir de le faire; mais ensuite, malheur au coupable sur qui tombait sa sévérité : un châtiment terrible servait à-la-fois d'expiation et d'exemple. Cette rigueur affermit, non-seulement son autorité, mais détruisit encore l'habitude du vol et du meurtre chez les Normands; et, telle était la vigilance de la police qu'il exerçait pour la sûreté publique; telle était la crainte qu'inspirait son inflexibilité, que des bijoux et d'autres objets précieux restèrent exposés, pendant plusieurs années, dans la forêt de Roumare, sans que personne osât y toucher. Rollon, établit, en 914 (à ce que l'on croit), une cour suprême de justice, connue sous le nom d'Échiquier. Ce tribunal ambulant, dont le siége et les séances n'étaient fixés que par la volonté du souverain, se composait d'évêques, de seigneurs et de citoyens, tous exercés dans la connaissance des lois, et renommés par leur intégrité (2). Un magistrat, appelé grand sénéchal, révisait les jugements rendus par les tribunaux subalternes; et un arrêt, en dernier ressort, était prononcé par la cour de l'Échiquier. Les lois de Rollon ont servi de base à la coutume de Normandie; et presque toutes ont été en vigueur jusqu'à nos jours. On sait que, plusieurs siècles après sa mort, son nom invoqué était un ordre exprès aux magistrats d'accourir, pour réprimer la violence : de là est venu, sans doute, l'usage de cette formule judiciaire appelée *clameur de Haro* (*Quiritatio Normanorum*), si célèbre dans les tribunaux de la Normandie. Cette ardeur de conquêtes qui avait amené Rollon du fond du Nord, s'était éteinte en lui; car, depuis son établissement dans la Neustrie, on ne le vit qu'une seule fois les armes à la main. Les Bretons, soumis à regret à sa domination, ayant refusé, en 913, de lui rendre hommage, il marcha contre eux, et les réduisit au devoir. Il paraît que, fatigué du pouvoir, il abdiqua, en faveur de son fils Guillaume Longue-Épée, et passa, dans la retraite les dernières années de sa glorieuse carrière. Les historiens, qui ne s'accordent que rarement sur les événements de la vie de ce prince, placent sa mort, les uns en 917, les autres en 932. Ceux-ci reportent son abdication à l'an 927, et lui donnent même une part active dans les expéditions qui signalèrent les premières années du règne de son fils. Du Tillet dit que Rollon fut tué dans un combat; mais, comme il ne s'appuie sur aucune autorité respectable, son assertion n'a pas obtenu de crédit. On croit que Rollon n'eut pas d'autre femme légitime que la princesse Giselle, morte à la fleur de l'âge, et sans postérité. Popée de Baïeux lui donna un fils, Guillau-

(2) L'échiquier fut rendu sédentaire à Rouen, l'an 1499.

me surnommé Longue-Épée, qui lui succéda, et une fille nommée Gerloc, qui fut mariée à Herbert, comte de Vermandois. La vie de cet homme extraordinaire présente deux personnages distincts, le conquérant et le législateur. Impétueux dans ses expéditions guerrières, il laisse encore apercevoir, malgré son heureux naturel, les mœurs barbares et à demi-sauvages de sa nation; mais, une fois établi dans la Neustrie, il montre tout-à-coup un prince humain, équitable, ami de la paix et protecteur zélé de la religion. Aussi, personne ne lui disputera la gloire d'avoir retrempé le caractère amolli des Neustriens, adouci la férocité des Normands, et, du mélange de ces deux peuples, jadis si différents, créé cette nation belliqueuse et aventurière que l'on vit, dans les siècles suivants, conquérir l'Angleterre, Naples et la Sicile. Il a mérité de ses sujets, dont il était adoré, le surnom de *Juste*, plus honorable que celui de conquérant. L—T—A.

ROLT (RICHARD), écrivain anglais, né vers 1725, occupait, en Écosse, un emploi dans l'excise, et le perdit pour avoir pris part à la rébellion de 1745. Il eut alors recours à sa plume pour subsister. Frédéric, prince de Galles, ayant eu communication de son poème intitulé *Cambria*, lui permit de le dédier au prince George (depuis George III). Ce poème et quelques autres lui acquirent une certaine réputation. Il ne se borna pas long-temps à cultiver un seul genre de littérature, et il donna une *Histoire de la guerre générale*, jusqu'en 1748; ce qui le mit en rapport avec Voltaire, dont il reçut plusieurs lettres flatteuses. Bientôt sa plume fut à la disposition des libraires et de quiconque pouvait la payer. Doué d'une grande facilité, et pressé par le besoin, il accumula volume sur volume; et l'Angleterre eut en lui son Scudéri. Outre des compilations et divers ouvrages dont il fut chargé, il composa, pour les musiciens, un grand nombre de cantates et autres pièces destinées aux théâtres et concerts. Il se faisait d'ailleurs un revenu, au moyen des dédicaces, qu'il avait l'art de multiplier. Tant de ressources n'empêchèrent pas qu'il ne mourût dans la misère, le 2 mars 1770, n'ayant que quarante-cinq ans. On a de lui, entre autres, les productions suivantes, dont quelques-unes ne portent point son nom: I. *Dictionnaire du commerce*, in-fol.; la préface est du docteur Johnson. II. *Vies des réformateurs*, in-fol., recherchées, surtout, à cause d'une belle suite de portraits *in mezzo tinto*. III. *Vie de Jean, comte de Craufurd*, officier distingué, in-4°. IV. *Histoire de la guerre générale*, de 1739 à 1748, 4 vol. in-8°., dont chacun est dédié à un personnage différent. V. Le *Visiteur universel*, en société avec Christ. Smart, in-8°. VI. *Relation des voyages du capitaine Northall en Italie*, 1766, in-8°. Cet officier d'artillerie n'avait laissé qu'un certain nombre de notes, écrites dans une espèce d'album. Rolt, ou son libraire, jugea qu'en mettant à contribution d'autres relations de voyages en Italie, on pourrait former du tout un volume, que le public, avide des ouvrages de ce genre, ne manquerait pas d'acheter. VII. *Histoire d'Angleterre*, 4 vol. in-8°. VIII. *Histoire de France*, un vol. in-8°. IX. *Histoire de l'Égypte*, 4 vol. in-8°. X. *Histoire de la Grèce*, 6 vol. in-8°. XI. *Histoire de l'île de Man*, ouvrage posthume, 1773, in-8°. XII. *Pio-*

ces choisies de feu R. Rolt, vendues au profit de sa veuve, 1772, petit in-8°. L.

ROMAIN (SAINT), solitaire, et l'un des fondateurs de l'abbaye de Saint-Claude, naquit à Isernore, dans le Bugei, vers le commencement du cinquième siècle. Touché de la grâce, et desirant s'appliquer à la pratique des conseils évangéliques, il entra de bonne heure dans le monastère d'Ainai, qui, par sa régularité, faisait alors l'édification et l'ornement de la ville de Lyon. Mais ne trouvant pas les austérités de cette maison proportionnées à la ferveur de son zèle pour la pénitence, il obtint la permission de se retirer dans une solitude, et de s'y livrer à son attrait pour la mortification. Il se fixa dans un affreux désert, situé au milieu des gorges du Mont-Jura, y defricha un petit terrain susceptible de culture, planta quelques arbres, et se construisit une cellule où il partageait son temps entre la prière, le travail des mains, la méditation et la lecture; car il avait apporté avec lui les ouvrages de Cassien. Son frère Lupicin étant venu l'y rejoindre, quelques années après, la réputation de leur sainteté leur amena un si grand nombre de disciples qu'ils bâtirent, dans le voisinage, trois monastères et d'autres établissements, qui furent l'origine de la ville actuelle de Saint-Claude (*V.* LUPICIN). Les deux frères gouvernaient conjointement ces divers monastères avec la plus grande union, quoique leur caractère fût assez différent, Romain se déclarant ordinairement pour les voies les plus douces, et Lupicin pour les plus rigides. Des femmes pieuses ayant aussi voulu se consacrer à Dieu sous la direction de ces vénérables solitaires, ils leur bâtirent, dans un vallon voisin, le monastère de la *Baume*, où l'on observait la clôture la plus exacte : on n'y laissait jamais entrer d'homme. Saint Romain y choisit le lieu de sa sépulture. Il mourut vers l'an 460 : sa fête est marquée au 28 février dans le martyrologe romain. C. M. P.

ROMAIN (GALLESIN, pape, sous le nom de), succéda à Étienne VI, en 897, et mourut le 8 février 898. Son père s'appelait Constantin. Lenglet-Dufresnoi le traite d'usurpateur. Il est certain que son élection n'a point de date fixe; qu'il ne tint le Saint-Siége que pendant quatre mois environ, et qu'il n'eut pas le temps de réparer les violences de son prédécesseur. L'Histoire ne dit pas un mot de son caractère ni de ses actions. Ce fut Théodore qui lui succéda. D—s.

ROMAIN Ier., surnommé *Lecapene*, empereur d'Orient, était né dans l'Arménie, d'une famille obscure. Ayant embrassé la profession des armes, il sauva, dit on, la vie à l'empereur Basile, dans une bataille contre les Sarrasins, et dut à cette action un avancement rapide. Sous Léon-le-Philosophe, successeur de Basile, il parvint aux premieres dignités militaires. Nommé, par Constantin Porphyrogenète, gondaire ou grand-amiral, il obtint, dans ce poste, l'estime des Grecs, par sa valeur, et, de concert avec Léon Phocas, remporta de grands avantages sur les infidèles. Délivré de Phocas, son rival, dont il redoutait les talents, il rentrait à Constantinople, avec une flotte victorieuse et soumise : « Tout le peuple, dit Gibbon, accourut à sa rencontre, le saluant du titre de tuteur du jeune Constantin. Une dénomination nouvelle, celle de père de l'empereur,

exprima bientôt ses importantes fonctions; mais Romain, dédaignant le pouvoir subordonné d'un ministre, aspirait, en secret, à partager la première place (Voyez Gibbon, *Hist. de la décad. de l'Empire*, ch. XLVIII). » Il fit épouser Hélène, sa fille, à Constantin; lui persuada d'exiler sa mère et son gouverneur, et, devenu seul maître de l'esprit de ce prince, lui montra la nécessité de l'associer à l'empire. Romain reçut la couronne impériale le 17 décembre 919, et ne tarda pas à s'emparer de toute l'autorité, sous le prétexte de laisser à Constantin les loisirs que réclame l'étude. Dès les premiers mois de l'année suivante, il s'associa Christophe, son fils aîné; et, peu de temps après, il créa Césars deux autres de ses fils, Étienne et Constantin, de sorte que Constantinople eut alors cinq empereurs. Parmi ces souverains, le faible Porphyrogenète tenait le dernier rang, et ne pensait même pas à revendiquer le pouvoir dont il s'était laissé dépouiller (*V.* CONSTANTIN VII, IX, 480). Les qualités brillantes de Romain semblaient légitimer son ambition: mais le trône éteignit le courage et l'activité qu'il avait déployés dans la vie privée. En 927, il conclut la paix avec les Bulgares, et accorda sa petite-fille, en mariage, à Pierre, leur roi, pour s'assurer son secours contre les autres ennemis de l'empire. Laissant à des lieutenants le soin de repousser les agressions des Turks, il parut oublier les dangers de l'état, pour ne s'occuper que de sa famille. D'un caractère doux et pieux, il favorisa les établissements ecclésiastiques, fonda des monastères, et enrichit les églises de reliquaires et de tous les objets nécessaires à la pompe du culte. Les calamités qui vinrent fondre sur Constantinople lui fournirent l'occasion de faire éclater la bonté de son cœur. Pendant la famine qui désola cette grande ville en 934, son palais devint l'asile de tous les malheureux: il en admettait chaque jour plusieurs à sa table, et distribuait aux autres du pain, des légumes et des provisions de toute espèce (Voy. l'*Histoire* de Léon le Grammairien, ch. IX). La mort prématurée de Christophe, son fils chéri (931), en affligeant Romain, avait fait évanouir les rêves de son ambition. Il regrettait d'avoir dépouillé Porphyrogenète du pouvoir, et songeait à lui rendre la première place. Ses deux fils, Étienne et Constantin, empêchèrent l'exécution de ce projet. Ils entrèrent dans son appartement, à l'heure de midi (25 janvier 945), suivis de quelques hommes dévoués, et, l'ayant forcé de revêtir un habit monastique, le firent conduire dans l'île de Prote. Bientôt après, les fils de Romain, accusés, par leur propre sœur, d'avoir voulu attenter aux jours de Porphyrogenète, furent dépouillés de la pourpre et exilés dans un monastère. Il demandèrent à voir leur père. Romain leur reprocha leur ingratitude à son égard; mais, sa bonté naturelle l'emportant sur son juste sujet de mécontentement, il finit par leur offrir de partager son modeste repas. Ce prince mourut dans son exil, le 15 juillet 948. Ses restes furent apportés à Constantinople, et inhumés dans un monastère qu'il avait fondé. On a des médailles de Romain, en or et en argent; mais elles sont rares. W—s.

ROMAIN II (dit LE JEUNE), petit-fils du précédent, naquit, en 939. Constantin Porphyrogenète l'associa de bonne heure à l'empire;

mais impatient d'occuper un trône dont ses vices le rendaient indigne, et excité par l'infame Théophanon sa femme, Romain osa concevoir l'idée d'attenter aux jours de son père. Un poison leut fut donné par son ordre à Constantin, qui tomba dans un état de langueur, et mourut peu de temps après (*V.* Constantin, IX, 480). Devenu, par un parricide, seul maître de l'empire (959), Romain ne fit aucun usage du pouvoir qu'il avait tant ambitionné. La chasse et le jeu de paume étaient ses seules occupations. Il passait le reste de sa vie enfermé dans son palais avec les vils ministres de ses plaisirs, opposant Nicéphore et Léon Phocas, ses lieutenants, aux incursions des Sarasins et des Moscovites, qui commençaient à se rendre redoutables. Après un règne de quatre ans et quelques mois, il mourut, le 25 mars 963, d'épuisement, et, selon d'autres historiens, du poison que lui fit prendre sa femme. Romain était d'une beauté remarquable, d'une taille élevée, et droit comme un jeune cyprès; il avait le teint blanc, les joues vermeilles, les yeux très-vifs, les épaules larges et le nez aquilin. Il laissa quatre enfants en bas âge, deux filles et deux fils, qui régnèrent sous les noms de Basile II et Constantin IX. Sa veuve, déclarée régente de l'empire, favorisa l'élévation de Nicéphore Phocas (*Voy.* ce nom, XXXI, 212), et lui donna sa main avant l'expiration de son deuil. On a des médailles de ce prince, en grand et moyen bronze, très-rares; mais on n'en connaît pas en d'autres métaux.
W—s.

ROMAIN III (*Argyre*), empereur d'Orient, était d'une ancienne et illustre famille. Dans sa jeunesse il étudia les lettres et la jurisprudence; et ayant été appelé au sénat par sa naissance, il s'y fit distinguer par une conduite honorable. Exempt d'ambition, il avait uni son sort à celui d'une femme vertueuse; et il passait des jours tranquilles, quand le prince Constantin IX le choisit pour son successeur. Le tyran le força de répudier sa femme qu'il enferma dans un cloître (*V.* Constantin IX), et lui fit épouser sa fille Zoë. Ce mariage, formé sous de si tristes auspices, plaça Romain sur le trône, en 1028. Il s'occupa d'abord de diminuer les impôts, prit des mesures propres à faire refleurir l'agriculture, et en même temps leva des troupes pour repousser les invasions des barbares. Tant qu'il fut heureux, il se montra doux et humain; mais ayant été défait par les Sarasins, le 13 avril 1030, ce revers, qu'il ne pouvait attribuer qu'à son imprudence, changea son caractère: il exigea, de la manière la plus rigoureuse, la rentrée des sommes dues au trésor, et aliéna le cœur de ses sujets par d'inutiles violences. Les succès qu'il remporta depuis sur les Sarrasins, auxquels il enleva plusieurs villes, ne purent lui rendre l'affection des peuples, qu'il avait perdue. Cependant Zoë, dégoûtée d'un mari sur le retour de l'âge, s'abandonnait publiquement à son coupable amour pour un homme obscur: voulant se débarrasser de Romain, elle l'empoisonna; mais trouvant que le poison agissait trop lentement, elle le fit étouffer dans le bain, le 14 avril 1034. Romain était âgé de soixante-deux ans. Le jour même de sa mort, Zoë fit monter sur le trône son vil amant; c'était Michel IV, dit le Paphlagonien (*V.* ce nom, XXVIII, 562). On

ne connaît aucune médaille de Romain Argyre. W—s.

ROMAIN IV (*Diogène*), empereur d'Orient, était issu d'une famille noble. Son père avait fini ses jours dans l'exil, sous le règne de Romain Argyre, pour avoir trempé dans une conspiration. Non moins ambitieux, Diogène voulut s'emparer du trône. Eudoxie, veuve de Ducas, informée de ses projets, le fit arrêter et condamner à mort. Avant l'exécution, la princesse eut la curiosité de voir l'audacieux qui se proposait de lui ravir la couronne. Frappée de son air guerrier, et sentant aussi la nécessité de donner un défenseur à l'empire, elle forma sur-le-champ la résolution de lui sauver la vie et de l'épouser. La peine prononcée contre Diogène est commuée en un exil. Pendant ce temps, Eudoxie tire des mains du patriarche la promesse de ne point se remarier, que Ducas mourant l'avait obligée de signer; et elle associe Diogène au trône, en lui donnant sa main, le 1er. janvier 1068 (*V.* Eudoxie, XIII, 473). Romain lève aussitôt des troupes. Deux mois après son avénement à l'empire, il sort de Constantinople avec une armée, fait passer son courage dans l'ame de ses soldats, remporte plusieurs avantages sur les Turks, surprend les émirs répandus dans l'Asie, et les bat séparément. Habile à profiter de la victoire, et doué d'une activité infatigable, il se montrait à-la-fois sur tous les points, et tombait à l'improviste sur les ennemis, qui le croyaient encore éloigné. Après trois campagnes glorieuses, il força les Turks à repasser l'Euphrate. Dans une quatrième, il entreprit de délivrer l'Arménie du joug des infidèles. Avec une armée de cent mille hommes, et des vivres pour quatre mois, il vint faire le siége de Malakzerd, forteresse importante, dont il s'empara. Mais le sulthan Alp-Arslan, voyant ses états menacés, vint à la rencontre de Romain, avec quarante mille hommes aguerris. L'empereur grec avait eu le tort de séparer ses forces : Basilacius, l'un de ses meilleurs lieutenants, fut défait; et la désertion se mit parmi les soldats auxiliaires, effrayés de ce revers. Romain n'en rejeta pas moins avec mépris les propositions pacifiques que lui fit faire le sulthan; et il persista, contre l'avis de ses officiers, à lui livrer une bataille générale. La victoire était restée indécise; mais, à la chute du jour, Romain ayant fait sonner la retraite, les corps éloignés crurent que c'était le signal de la défaite, et se débandèrent. Les Turks, profitant du désordre, revinrent à la charge, et enveloppèrent les Grecs, qui furent taillés en pièces. Dans cette fatale journée, Romain avait fait des prodiges de valeur : resté seul et couvert de blessures, il se défendit jusqu'à ce qu'obligé de céder au nombre, il fut chargé de chaînes, et conduit au sulthan, dont il reçut un accueil plein de bienveillance (*V.* Alp-Arslan, I, 608). Il fut traité, pendant huit jours, avec les plus grands égards, et servi par les officiers du sulthan, comme l'aurait été l'un des amis de leur maître. Dans les discussions sur les articles de la paix, il montra une présence d'esprit et un calme qui font honneur à son caractère. Le sulthan lui ayant demandé à quel traitement il s'attendait : « Si vous êtes cruel, lui dit-il, » vous m'ôterez la vie; si vous vous » laissez entraîner par l'orgueil, » vous me traînerez derrière votre » char; si vous consultez vos in-

» térêts, vous accepterez une rançon, et vous me rendrez à mon » pays. — Mais, ajouta le sulthan, si » le sort de la guerre vous eût été favorable, comment m'auriez vous » traité? » On rapporte que l'empereur grec lui répondit : « Tu aurais » été fustigé. » Le sulthan, souriant à son captif, se contenta de lui faire observer que la loi des Chrétiens recommandait l'amour des ennemis et le pardon des injures, et lui promit de ne pas suivre un exemple qu'il désapprouvait (Voy. Gibbon, *Histoire de la décadence de l'Empire romain*, ch. LVII). Diogène obtint sa liberté sous la condition de payer, pour sa rançon, un million de pièces d'or, et, en outre, un tribut annuel de soixante mille pièces : il signa malgré lui ce traité flétrissant, et partit comblé de présents, avec une escorte militaire. En arrivant aux frontières de son empire, il apprit qu'une révolution avait éclaté dans Constantinople, et que Michel, fils aîné de Ducas, était sur le trône (*V.* MICHEL, VII). Romain, décidé à combattre pour recouvrer le pouvoir, fut trahi par ses propres soldats, et tomba dans les mains du gouverneur de l'Arménie, qui lui fit crever les yeux, et le relégua dans l'île du Prince, où il mourut au mois d'octobre 1061, des suites du traitement cruel qu'il avait éprouvé. On a de Romain Diogène des médailles en or et en bronze. W—s.

ROMAIN (JULES). *V.* JULES.

ROMAIN DE HOOGHE. *Voyez* HOOGE.

ROMAN (JEAN-HELMICH), maître de chapelle du roi de Suède, né à Stockholm, en 1694, fit, en 1714, un voyage à Londres, pour prendre des leçons de musique du fameux Hændel, et du professeur Pepusch. Pendant son séjour dans cette capitale, il gagna la bienveillance des ducs de Marlborough et de Newcastle; et le dernier le logea dans son hôtel. De retour en Suède, il fut placé à la tête de la musique du roi. En 1735, il entreprit un nouveau voyage; et, après s'être arrêté quelque temps en Angleterre, il visita la France et l'Italie, pour connaître les plus fameux compositeurs de ce pays. Il composa lui-même un grand nombre de morceaux de musique, qui furent exécutés aux fêtes de la cour et dans les églises de la capitale. Les Suédois l'ont appelé le père de la musique en Suède, parce qu'il fit plusieurs élèves habiles, et qu'il répandit le premier dans son pays le goût de son art. Outre ses connaissances en musique, il était très-versé dans la physique, les mathématiques et les belles lettres. En 1740, il fut reçu membre de l'académie des sciences de Stockholm. On trouve, dans le Recueil de cette société savante, deux Mémoires de Roman, l'un sur une méthode de blanchir la toile, et l'autre sur l'aptitude de la langue suédoise à la musique d'église. Il mourut en 1767. Voy. son Éloge funèbre, par Abr. M. Sahlstedt, Stockholm, 1767, in-8°. C—U.

ROMAN (JEAN-JOSEPH-THÉRÈSE), littérateur avignonais, naquit, au mois de mai 1726, de parents peu favorisés de la fortune. Après avoir achevé ses premières études sous les Jésuites, il fut admis au séminaire, où il se lia d'une amitié durable avec l'abbé Arnaud, son condisciple. Le goût des lettres les avait réunis, et la culture de la poésie les délassait de l'aridité des matières théologiques. L'abbé Roman a décrit la vie qu'il menait au séminaire, dans une Épî-

tre qui rappelle, malheureusement, la *Chartreuse* de Gresset, et que pour cette raison, sans doute, il n'a point publiée. Il vint à Paris, à l'âge de vingt-cinq ans, muni de recommandations pour des personnes en crédit et pour les littérateurs les plus distingués. Peu de temps après, il fut attaché, comme desservant, à la paroisse de Saint-Méri. Ce modeste emploi lui laissait des loisirs qui ne furent pas perdus pour son instruction : bientôt il se rendit familiers les chefs-d'œuvre des littératures latine et italienne; et il apprit l'allemand pour lire les poètes de cette nation dans leur langue. L'abbé Arnaud venait d'obtenir le privilége du *Journal étranger*. Roman enrichit ce Recueil de différents morceaux, entre autres d'une traduction abrégée de la *Mort d'Adam*, tragédie de Klopstock (*V.* ce nom); elle lui valut une lettre flatteuse de Voltaire (16 juin 1762), qu'il alla depuis visiter à Ferney. Indépendamment de l'abbé Arnaud, il fut lié avec d'Alembert, La Condamine, Champfort, etc. Le jeu des échecs, mis en vogue par Philidor, était devenu l'amusement le plus ordinaire des gens de lettres. L'abbé Roman l'apprit, et ne tarda pas à se distinguer parmi les amateurs qui formaient la société de la comtesse de Vérue, à Saint-Assise. C'est chez cette dame qu'il composa, du moins en partie, le poème des *Echecs*, imité de celui de Vida (*V.* ce nom), auquel il est supérieur pour l'exactitude dans la description des règles et de la marche du jeu. Un poème sur l'*Inoculation*, qu'il fit, à la prière de La Condamine (*Voy.* ce nom), accrut beaucoup sa réputation. Des lettres du roi de Prusse, du roi de Suède et de l'impératrice de Russie à qui l'ouvrage est dédié, furent autant d'encouragements pour le poète, qui eut la modestie de garder l'anonyme. Au surplus, jamais son nom ne parut à la tête d'aucun des ouvrages qu'il fit imprimer. Il avait accepté la place de vicaire-général du diocèse de Vence, avant de connaître le succès de son ouvrage; et il quitta Paris, au moment d'y obtenir un poste brillant. Ses nouveaux devoirs ne ralentirent point son goût pour l'étude. Il acheta, non loin de la fontaine de Vaucluse, un modeste domaine, où il passait tous les moments qu'il pouvait dérober à ses occupations : c'est dans cette retraite que l'abbé Roman, admirateur passionné de Pétrarque, composa la *Vie* de ce poète, et entreprit de traduire ses plus beaux ouvrages. S'étant lié, vers 1775, avec lord Fitz William, pair d'Irlande, il consentit à l'accompagner dans ses voyages. Les deux curieux visitèrent d'abord l'Italie. Dans une incursion au Vésuve, l'abbé Roman, s'étant approché trop près du cratère, fut grièvement blessé à la jambe par une lave. Ils parcoururent ensuite l'Allemagne, la Prusse, la Russie, la Suède, le Danemark, la Hollande et l'Angleterre; et partout Roman, déjà connu d'une manière avantageuse dans les cours du Nord, fut accueilli avec distinction. Il laissa lord Fitz William malade à Londres, et revint en Provence, rapportant une foule d'observations des contrées qu'il avait visitées. Habitant, la plus grande partie de l'année, sa retraite près de Vaucluse, il y partageait ses moments entre les lettres et l'amitié. Depuis quelque temps, il s'occupait de traduire en vers le *Paradis perdu* de Milton, quand

une maladie grave l'obligea d'interrompre son travail. Il ne se dissimula point le danger de son état, fit toutes ses dispositions, et mourut avec le calme d'un sage, au mois d'août 1787. Depuis son départ de Paris, il n'avait pas cessé d'entretenir une correspondance suivie avec ses amis, Rivarol, Chamfort, etc. (1) Outre quelques pièces de *Vers* dans les *Recueils* du temps, entre autres une *Épître sur la santé*, datée de 1760, on a de l'abbé Roman : I. La *Mort d'Adam*, tragédie, traduite de l'allemand de Klopstock, précédée de réflexions sur cette pièce; dans le *Journal étranger*, septembre 1761 ; et séparément, Paris, 1762, in-12. II. L'*Inoculation*, poème en quatre chants, ibid., 1773, in-8°. III. Le *Génie de Pétrarque*, ou imitation en vers français de ses plus belles poésies, précédée de la Vie de cet homme célèbre, etc., Parme (Paris), 1778, in-8°. Cette édition a été contrefaite plusieurs fois sous la même date, de format in-12. Le libraire Cussac ayant acquis plusieurs exemplaires de l'édition in-8°., en changea le frontispice, et les publia sous le titre de *Vie de Pétrarque*, 1786 (*V.* le *Dict. des anonymes*, de M. Barbier). Les imitations qu'a données l'abbé Roman des Sonnets de l'amant de Laure, sont, en général, très-faibles : mais sa Vie de ce grand poète, pleine de recherches curieuses, est un excellent morceau biographique. M. de Fortia d'Urban l'a réimprimé, avec quelques corrections, sous les auspices de l'académie de Vaucluse, Avignon, 1804, in-12, et y a joint la traduction de la Lettre de Pétrarque à la postérité, par M. F. Tissot de Mornas. IV. *Mémoires historiques et inédits sur les révolutions arrivées en Danemark et en Suède, pendant les années* 1770, 1771 et 1772, etc., publiés par Aug. Couvret, Paris, 1807, in-8°. Ce volume contient une partie des Notes que l'abbé Roman avait recueillies dans les voyages dont on a parlé ; mais on ne peut pas dire, avec son éditeur, qu'il ait été le *témoin oculaire* des faits qu'il rapporte : tout ce qu'on peut lui accorder, c'est qu'il a pu consulter des témoins oculaires. Le premier morceau est un tableau rapide de l'élévation et de la chute de Struensée, ministre de Danemark (*V.* STRUENSÉE); le second, une Histoire superficielle de la révolution de Suède, en 1772 (*V.* GUSTAVE III). Viennent ensuite des anecdotes sur le pape Ganganelli (Clément XIV), et le récit de l'abdication de Victor-Amédée, premier roi de Sardaigne, en 1730. L'éditeur a mis en tête de ce Recueil une *Notice* sur la vie et les ouvrages de l'abbé Roman. V. Les *Echecs*, poème en quatre chants, Paris, 1807, in-16. L'éditeur (M. Couvret), l'a fait précéder de *Recherches* historiques sur le jeu des échecs, dont il attribue l'invention à un philosophe indien nommé Sissa, et sur les auteurs qui ont traité des échecs, soit en vers, soit en prose (2). La longue préface de l'abbé Roman, ne contient guère que l'analyse du poème de Gregorio Ducchi : *Il giuoco de gli scacchi*. La versification de l'abbé Roman est correcte, mais faible et languissante. W—s.

(1) On trouve, dans les *Œuvres de Champfort* et de Rivarol, quelques-unes de leurs Lettres à l'abbé Roman.

(2) Le laborieux abbé Cancellieri, et deux des rédacteurs de la Biographie universelle, ont traité depuis cette bibliographie spéciale avec beaucoup plus de détail (Voy. le *Magas. encyclop.*, 1806, I, 48, et les *Annal. encycl.*, oct. 1817, V, 214-28).

ROMANA (Don Pedro Caro y Sureda, marquis de la), général espagnol, naquit, le 3 octobre 1761, à Palma, capitale de l'île Maïorque. Son père était officier-général, et commandait l'avant-garde espagnole dans l'expédition contre Alger (1775), où il fut tué à la tête du régiment de dragons d'Almanza. Le jeune La Romana, amené en France, en 1771, reçut, au collége de l'Oratoire à Lyon, une éducation très-soignée, qu'il alla continuer à l'université de Salamanque et au séminaire des nobles à Madrid. Il fit des progrès rapides dans les sciences et même dans les arts. Nommé dès 1775 garde marine, ce ne fut qu'en 1778 qu'il commença d'en remplir les fonctions, et qu'il se rendit, à cet effet, à l'académie de ce corps, établie à Carthagène. Sa bonne conduite, et les talents qu'il développa, lui firent obtenir le grade d'officier en 1779; et, peu de temp[s] [a]près, le général don Ventura Mo[ncada] le choisit pour son adjudant. En 1781, il servit avec distinction sur les chaloupes canonnières, et sur les batteries flottantes, au siége de Gibraltar: à la paix de 1783, il se retira à Valence, et consacra tous ses loisirs à la culture des belles-lettres, et particulièrement à l'étude des langues. Il employait en même temps la plus grande partie de ses revenus à former des collections de livres précieux, et à encourager les artistes espagnols qui s'occupaient de sculpture et de peinture. En 1784, il se rendit dans les pays étrangers pour augmenter ses connaissances, et s'arrêta surtout à Vienne et à Berlin, où il trouvait tout ce qu'il pouvait desirer pour s'instruire dans l'art militaire. De retour de ses voyages, il navigua sous les ordres de Frédéric Gravina (*Voyez* ce nom), et fut élevé, en 1790, au grade de capitaine de frégate. Lorsque la guerre vint à éclater entre la France et l'Espagne, La Romana passa au service de terre (1). Il servit d'abord sous les ordres de son oncle don Ventura Caro, général en chef de l'armée du Guipuscoa, qui, connaissant sa bravoure et son caractère aventureux, lui donna le commandement d'un corps de chasseurs, d'environ deux mille hommes; commandement que La Romana conserva pendant toute la campagne de 1793, et pendant une grande partie de celle de 1794. Il contribua, le 30 avril 1793, à la prise du camp de Sare, que les Espagnols abandonnèrent après l'avoir pillé et brûlé, et se distingua, le 6 juin suivant, au combat du Château-Pignon, où le général en chef de l'armée française, La G[en]etière, fut battu et fait prisonnier. Muller, successeur de La Genetière ayant fait attaquer la ligne [de]s postes espagnols dans la vallée de Baïgorri, et s'étant rendu maître du village des Aldudes, manifesta l'intention de s'emparer des vallées de Bastan et de Roncevaux, et de menacer même Pampelune (juin 1794). Pour opérer une diversion, Caro réunit sur la Bidassoa dix à douze mille hommes, qui, partagés en quatre colonnes, s'ébranlèrent à-la-fois (23 juin). La Romana, qui commandait la deuxième colonne, étant parti de Biriatou, marcha sur le mont Diamant et sur le mont Vert, et s'y établit, après en avoir chassé les Français: le général Escalante eut un succès égal, à la tête de la première colonne; mais

(1) Ce fut le 23 mars 1793, que le roi d'Espagne publia, à Madrid, une cédule portant déclaration de guerre contre la France.

les deux autres, ayant été moins heureuses, durent se replier sur les troupes d'Escalante et de La Romana : elles y portèrent le désordre; et bientôt la déroute étant générale, les Espagnols furent contraints de repasser la Bidassoa. Après sa défaite au camp de Saint-Martial, et la perte de Fontarabie (1er. août 1794), le général Caro fut rappelé, et remplacé par le comte de Colomera. La Romana étant passé à l'armée de Catalogne, commandée par le comte de La Union, se distingua, dit-on, à la bataille de la Montagne-Noire (18 et 20 novembre). La déroute des Espagnols y fut complète: environ dix mille de leurs soldats restèrent sur le champ de bataille; huit mille furent faits prisonniers, et trois généraux, parmi lesquels le comte de La Union, leur général en chef, y furent tués (2). Le fort de Figuières, réputé imprenable, fut obligé de se rendre (27 novembre); et les débris de l'armée espagnole furent forcés de se renfermer dans Girone. Au milieu de la déroute, le corps de La Romana fut le seul qui se retira en bon ordre : il couvrit la retraite, et contint plusieurs fois l'ennemi. Elevé quelque temps auparavant au grade de maréchal-de-camp, il servit sous le marquis de Las Amarillas, commandant en chef de l'armée espagnole après la mort de La Union, et sous don Joseph de Urrutia, qui ne tarda pas à le remplacer. Ce général, ne se voyant pas des forces suffisantes pour tenter de dégager la place de Roses vivement pressée par les Français, essaya de faire une diversion afin d'attirer les troupes françaises sur un autre point. Don Ildefonso Arias reçut ordre de s'avancer sur les bords de la Fluvia, et de menacer les positions des Français, tandis que La Romana, avec deux mille hommes, devait se porter sur leur gauche, et chercher à surprendre leurs cantonnements. Ce dernier put seul exécuter son mouvement : parti de Bezalu, en prenant le chemin de Figuières, et passant par Crispia, il arriva, le 16 janvier 1795, à la hauteur des postes dont il devait s'emparer, et à-peu-près à trois cents pas des avant-gardes des Français. Il fit aussitôt ses dispositions pour surprendre en même temps deux cantonnements français; mais l'imprudence d'un caporal espagnol, qui répondit aux *qui-vive* d'une sentinelle, par un coup de fusil, les rendit inutiles : cette explosion fit sortir les Français de leur sécurité, et leur permit de connaître les dangers qu'ils couraient. La grand'garde épouvantée à la vue des Espagnols, avait déjà jeté ses armes, et fuyait en désordre, lorsqu'on vint à son secours. La Romana donna ordre à son avant-garde de se replier, afin de se mettre en bataille derrière sa cavalerie. Témoins de ce mouvement qu'ils prennent pour une fuite, les Français s'avancent : mais reçus vigoureusement par la cavalerie espagnole, ils se font un rempart de leurs baïonnettes. Pendant cette charge, l'infanterie espagnole s'était reformée; la cavalerie ouvre alors ses rangs, et tandis qu'elle se porte rapidement sur les flancs des républicains, l'infanterie se jette sur eux avec tant d'impétuosité qu'ils ne peuvent résister. La Romana fit, dans cette circonstance, des prodiges de valeur : le premier, à la tête de la cavalerie,

(2) Dugommier, général en chef de l'armée française, avait été tué dans la journée du 18, par un éclat d'obus, et il fut remplacé par Pérignon.

il chargea le flanc droit de la troupe française, et y porta le désordre. Mais déjà le camp sous Figuières s'ébranlait pour porter des renforts aux vaincus. La Romana, qui avait eu deux chevaux tués sous lui, averti à temps de ce mouvement, donna l'ordre de cesser la poursuite; et, abandonnant à regret le champ de bataille, il se retira en bon ordre sur Bezalu. Il prit part aux combats sanglants des 28 mars et 5 mai 1795, dont les deux partis s'attribuèrent l'avantage. L'événement le plus important de cette campagne fut la prise de Roses, qui se rendit aux Français, le 5 février. Quelques jours après le combat du 5 mai, La Romana reçut la mission difficile d'occuper les derrières de l'armée ennemie, en passant la frontière des Pyrénées. La Cerdagne française fut envahie: mais au moment où l'expédition paraissait devoir se terminer heureusement, la paix de Bâle, qui valut au duc de la Alcudia (Manuel Godoï), le titre de *Prince de la paix*, fut signée, le 22 juillet 1795, par don Domingo d'Yriarte et par M. Barthélemy. Urrutia se démit aussitôt de son commandement de la Catalogne; et La Romana, devenu lieutenant-général, se retira à Alicante avec son ami le comte de Lumiarès, connu depuis sous le nom de prince Pio, pour se livrer à l'étude des antiquités (3). Les Anglais s'étant emparés, en 1798, de l'île Minorque, La Romana eut le commandement du corps destiné à la reprendre: mais cette expédition n'eut pas lieu par suite du revers qu'éprouva l'escadre espagnole à Trafalgar. La Romana fut nommé commandant-général, par *interim*, de la Catalogne, en 1800, et il s'y fit distinguer par une grande fermeté; il fut ensuite appelé à faire partie du suprême conseil de la guerre. En janvier 1807, Buonaparte obtint que l'Espagne mît à sa disposition quatorze mille hommes de ses meilleures troupes pour former un corps d'observation du côté du Hanovre, et fermer aux Anglais les embouchures du Wéser et de l'Elbe. Le prince de la Paix proposa d'abord de leur donner pour chefs les généraux Castaños ou O-Farill, et se décida enfin à les placer sous les ordres du marquis de La Romana, qui fut, à cet effet, appelé à Madrid. Après beaucoup d'hésitations, que le mécontentement très-marqué de M. de Strogonoff, ministre de Russie à Madrid, contribuait à augmenter (4), le prince de la Paix qui paraît, dans cette circonstance, ne s'être décidé qu'à regret à satisfaire aux desirs de Buonaparte, ne pouvant ou n'osant pas résister à ses instances réitérées et menaçantes, donna enfin l'ordre du départ; et huit à neuf mille hommes de troupes auxiliaires espagnoles se mirent en route, au mois de mai, pour traverser la France. Elles devaient être rejointes par une division de six mille Espagnols, qui se trouvaient en Toscane, et qui, arrivant au rendez-vous général avant La Romana, assistèrent au siége de Stralsund. Celui ci témoignait hautement ses regrets de ce que l'Espagne était si fort en arrière des autres nations

(3) Le comte de Lumiarès avait été élevé à Lyon avec La Romana; il est connu par un ouvrage sur les *Antiquités de Valence.*

(4) M. de Strogonoff fit craindre que les troupes espagnoles *ne se républicanisassent* par leur contact avec les Français; et il déclara en outre que la Russie considérerait cette démarche de la cour de Madrid, comme une mesure hostile: mais on ne tint compte ni de ses observations ni de ses menaces.

européennes, sous les rapports de l'industrie et des idées libérales. Aussi fut-il très-satisfait de l'occasion qui lui était offerte d'aller s'instruire dans l'art de la guerre, en combattant avec les Français, et de faire puiser à ses troupes, dans les fréquentations inévitables qu'elles auraient avec eux, des idées de liberté qu'il espérait voir se développer ensuite en Espagne. Les troupes espagnoles, placées sous le commandement suprême du général Bernadotte, agirent de concert avec les Français contre la Poméranie suédoise, et se firent remarquer par leur courage et par leur discipline. Après la paix de Tilsitt (juillet 1807), la guerre ayant éclaté entre l'Angleterre et le Danemark, et Buonaparte se proposant d'envahir la Suède, les troupes espagnoles reçurent l'ordre de se rendre dans les îles danoises, pour y former l'avant-garde de l'armée de Bernadotte. Elles abordèrent successivement, pendant le courant des mois de mars, d'avril et de mai 1808, en Séelande, Jutland et Fionie, et y furent cantonnées. Ce fut dans le même temps, que Buonaparte, fomentant adroitement la désunion entre Charles IV et son fils, et employant tour-à-tour l'astuce, la perfidie et la violence, ravit à tous deux et à leur famille la couronne et la liberté. La Romana se trouvait en Fionie, lorsque Bernadotte lui intima l'ordre de Buonaparte, de prêter serment à Joseph Napoléon, qu'il appelait le nouveau souverain de l'Espagne, et de le faire prêter à ses troupes. Dans la position délicate où se trouvait le général espagnol, presque environné de forces françaises, infiniment supérieures aux siennes, ayant à redouter également les troupes danoises, et privé des nouvelles directes de sa patrie, il crut devoir céder un instant au torrent, pour ne pas compromettre le sort du grand nombre d'individus qui étaient sous ses ordres ; mais le serment qu'il rédigea, était conditionnel, et subordonné au vœu unanime de la nation espagnole. Instruit, peu après, du véritable état des affaires en Espagne, par un ecclésiastique qui parvint jusqu'à lui au travers de mille dangers, La Romana ne crut pas devoir agir encore. Il jeta enfin le masque, et se décida de voler à la défense de son pays, lorsque don Vicente Lobo, officier espagnol, envoyé par la junte de Séville, et qui était à bord de la flotte anglaise de la Baltique, eut trouvé moyen de lui communiquer des dépêches des différentes juntes, et une lettre du général Morla, contenant des détails sur l'invasion des Français, sur l'insurrection des Espagnols, et sur la prise de la flotte française, stationnée à Cadix. Après quelques pourparlers avec le contre-amiral Keats, qui commandait en second la flotte anglaise, La Romana fut bientôt d'accord avec lui, sur les mesures à prendre pour opérer la délivrance des troupes espagnoles. Il feignit néanmoins de se rendre aux raisons du maréchal Bernadotte, qui se plaignait amèrement du serment conditionnel qu'il avait fait prêter, et il promit même d'en adopter un, tel qu'on le desirerait : mais, en même temps, il adressa aux divers chefs de corps une circulaire énergique (6 août), pour les instruire des événements qui s'étaient passés en Espagne, leur faire connaître sa résolution, et les inviter à se réunir immédiatement tous dans les îles de Fionie et de Langeland, afin d'empêcher que les Français n'ap-

portassent des obstacles à leur noble dessein : « Je suis Espagnol, dit La » Romana dans cette circulaire, et » je suis résolu de prendre part aux » glorieux destins de la patrie. Tout » est préférable à vivre dans la vile » dépendance où nous sommes, et je » suis décidé à m'embarquer avec les » troupes qui voudront me suivre. » Les ordres de La Romana avaient été si bien exécutés, et si soigneusement cachés, que, parties de différents points, presque toutes les troupes espagnoles arrivèrent presqu'au même jour au lieu du rendez-vous. Il y manqua seulement les corps stationnés en Séelande, qui avaient été désarmés et constitués prisonniers de guerre dans l'arsenal de Copenhague (5), et deux escadrons qui éprouvèrent le même sort dans le Jutland. Trois compagnies danoises tenaient garnison à Nyborg, en Fionie : La Romana qui craignait qu'elles ne contrariassent ses projets, supposa un ordre du Prince de Ponte-Corvo, et les en fit retirer. Il occupa ensuite, malgré la résistance et les protestations du gouverneur danois, cette place importante, où se trouvaient des chaloupes canonnières qui auraient pu lui nuire, et qu'il fit concourir au but qu'il s'était proposé. Après avoir conclu avec le gouverneur de Langeland, une convention par laquelle celui-ci s'engageait à fournir toutes les provisions que l'île pourrait procurer, les troupes espagnoles, au nombre de près de dix mille hommes, s'embarquèrent à bord des bâtiments caboteurs danois qui étaient alors à Nyborg et Langeland, et furent rejointes, à Gothembourg, par La Romana et son état-major, qui y étaient passés sur des vaisseaux anglais (6). La Romana, ayant laissé le commandement des troupes au comte de Saint-Roman, alla directement à Londres pour s'entendre avec les ministres anglais, au sujet des subsides indispensables pour pousser la guerre avec vigueur. Il n'arriva en Espagne qu'après la bataille d'Espinosa (11 novembre 1808), où Blake fut entièrement défait par les corps réunis de Lefèvre, Maison et Victor, et où les troupes venues du Danemark, et qui avaient débarqué à Santander dès le 9 octobre, furent presque taillées en pièces. Nommé commandant en chef des provinces septentrionales de l'Espagne, La Romana ne se laissa point abattre par ce revers, et par ceux que les armées espagnoles et anglaises avaient éprouvés sur d'autres points (*Voy.* MOORE) : il réunit les débris de l'armée battue à Espinosa, et s'efforça d'inspirer une nouvelle énergie aux habitants des pays qu'ils occupaient. Dans une proclamation qu'il publia au mois de janv. 1809, il blâme le désordre qui a caractérisé la retraite sur Léon, la lâcheté de quelques officiers, qui avaient abandonné leurs drapeaux, et se plaint,

(5) Ces corps, composés de six bataillons des régiments des Asturies et de Guadalaxara, au nombre de près de quatre mille hommes, étaient cantonnés à Roskilde, et dans les environs, et placés sous les ordres du général français Fririon, chargé de les exercer. Ils avaient refusé obstinément de prêter serment de fidélité à Joseph, s'étaient mis en pleine insurrection, et avaient même massacré un adjudant français. On parvint cependant à calmer leur irritation et à les désarmer. Outre leurs sentiments de fidélité pour le souverain légitime, qui les empêchaient de prêter serment à l'usurpateur de son trône, ils étaient singulièrement choqués que l'ordre de prêter ce nouveau serment leur fût parvenu par l'intermédiaire d'un officier français, et non par celui du marquis de La Romana, leur général en chef.

(6) Voyez, dans la *Collection complémentaire des Mémoires relatifs à la révolution*, le *Journal* de La Romana, depuis le commencement d'août jusqu'au 5 septembre 1808, et la correspondance officielle du contre-amiral Keats avec l'amiral Saumarez, le marquis de la Romana, le gouverneur danois de Langeland, etc., etc., Paris, Michaud, 1825, in-8o., 3e. livraison, t. 11.

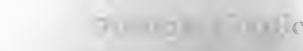
en général, du relâchement de la discipline. Convaincu qu'on devait attribuer les derniers revers à la timidité ou à l'inexpérience des chefs, il établit diverses punitions contre ceux qui ne feraient pas leur devoir. La junte des Asturies ayant mis beaucoup de négligence à pourvoir à la défense du pays, il la cassa militairement, en vertu des pouvoirs qui lui avaient été confiés par la junte suprême, et il nomma d'autres personnes pour la remplacer. Il fit connaître les motifs de sa conduite, dans sa proclamation du 2 mai 1809. Nous ne suivrons point La Romana dans les divers engagements qu'il eut à soutenir contre les Français, dans la Galice et les Asturies, de février à juillet 1809. Nous dirons seulement que, réduit, après la retraite des Anglais, à un faible corps de six mille hommes de troupes peu aguerries, il se vit obligé d'adopter une nouvelle manière de combattre, qu'il évita soigneusement les affaires générales, et qu'en donnant à ses soldats l'exemple du courage et de la patience à supporter les fatigues et les privations de tout genre, il parvint par des marches rapides et multipliées, à harasser les armées françaises de Ney et de Soult, et à les forcer d'évacuer la partie de l'Espagne soumise à son commandement. C'est une époque brillante de sa carrière militaire. Il publia, le 10 juillet 1809, à la Corogne, une proclamation contre les traîtres qui, se laissant séduire par l'or de Buonaparte, cherchaient à semer la discorde entre les Espagnols, et à inspirer de la défiance contre la junte centrale. Cette junte l'appela, le 31 août, pour occuper une place dans son sein, soit qu'elle voulût s'aider de ses lumières, soit qu'elle desirât l'éloigner du commandement (7). Quoi qu'il en soit, elle lui laissa le choix de son successeur. La Romana, qui craignait par-dessus tout la guerre civile, obéit sans hésiter, malgré le conseil de quelques amis qui l'engageaient à conserver le commandement; et, dans la proclamation par laquelle il informa ses troupes de son départ et de ses nouvelles fonctions, il rappela leur retraite du Portugal, les brillantes actions de Villa-Franca, de Vigo, de Lugo, de San-Iago et de San-Payo, et laissa le commandement de l'armée au major-général don Gabriel de Mendezabal; et celui de la Galice au comte de Noronha, commandant en second et président de l'audience royale. Le 15 octobre, La Romana adressa à la junte suprême des remontrances relatives à la forme du gouvernement, et à celle qu'il devait avoir d'après les formes constitutionnelles de la monarchie. Il s'éleva, dans cette adresse, contre le système représentatif, sur lequel reposait l'existence de cette junte, et qu'il considérait comme tenant plutôt de la démocratie que de la monarchie. Entrant ensuite dans l'examen des promesses de la junte, qui, entre autres choses, avait annoncé qu'elle organiserait une armée de cinq cent mille hommes d'infanterie et de cinquante mille de cavalerie, il compare ces promesses aux résultats. « La nation » se plaint, disait-il, de l'infériorité des forces destinées à la » défendre, et de ce qu'au lieu de » faire des réformes salutaires, on a » introduit de nouveaux abus. » Il reprochait, en outre, à la junte d'avoir outrepassé ses pouvoirs, et d'a-

(7) La manière un peu brusque avec laquelle La Romana avait cassé la junte des Asturies, lui avait fait des ennemis.

voir confié l'administration des affaires à des personnes inhabiles ou suspectes. Il proposait enfin qu'en attendant le rassemblement des cortès, on confiât l'autorité suprême à un régent ou à un conseil de régence, composé de trois à cinq personnes. Les conseils de La Romana ne furent point écoutés. Après la défaite des Espagnols, à Ocaña (18 novembre 1809), la junte suprême décida qu'il se rendrait, avec don Rodrigue Riquelme, au quartier-général de la Caroline, munis des pouvoirs les plus amples pour arrêter, conjointement avec don Juan Dios Galienez Roba, commissaire près l'armée de la Manche, les dispositions convenables pour prévenir de semblables malheurs à l'avenir. La Romana refusa d'accepter une commission qu'il considérait comme inutile, ou du moins comme au-dessous de lui. En 1810, il fut remis en activité, et commanda l'armée de gauche: rentré en Castille, au mois d'août, avec vingt-cinq mille hommes, il fut renforcé le 28 novembre, à Alba de Tormes, par les restes de la division de Ballestéros, cinq jours après l'échec qu'elle essuya sur les bord de cette rivière. Dès qu'il eut reçu la nouvelle du mouvement des troupes françaises en Estramadoure, de la difficulté qu'il y avait de secourir Olivença et de la possibilité que Badajoz fût attaqué, il se porta rapidement, avec ses troupes, dans cette province. Il espérait réussir à chasser les Français, lorsque lord Wellington l'appela avec instance au secours des troupes alliées, menacées par les Français commandés par Masséna. La Romana arriva en Portugal dans les premiers jours de janvier 1811; mais, le 23 du même mois, il mourut dans la ville de Cartaxo, après une courte maladie. Son corps fut transporté à Lisbonne sur un vaisseau anglais, après avoir été embaumé; et ses entrailles enfermées dans une caisse richement ornée, furent enterrées avec une pompe extraordinaire, au monastère de Bélem. « Ses vertus, ses talents et son » patriotisme étaient bien connus » du gouvernement de sa Majes- » té britannique, dit lord Wel- « lington dans une dépêche qu'il » adressait, le 26 janvier 1811, au » comte de Liverpool. En lui, l'ar- » mée espagnole a perdu son plus » bel ornement; son pays, le patrio- » te le plus pur; et le monde, le plus » brave et le plus zélé défenseur de » la cause pour laquelle nous com- » battons. Je reconnaîtrai toujours » avec gratitude l'assistance que j'en » ai reçue, tant par ses opérations » que par ses conseils, depuis qu'il a » joint cette armée. » Sa retraite du Danemark, et sa campagne en Galice et dans les Asturies, assurent à La Romana une place honorable parmi les généraux espagnols qui ont bien mérité de leur patrie. Il avait une brillante valeur personnelle; mais son sang-froid, au milieu du feu, était quelquefois sans résultat pour le commandement. Le type de son caractère fut d'en avoir fort peu, d'être d'une insouciance extrême, et d'adopter tour-à-tour les opinions de ceux qui l'entouraient. Cette versatilité était loin d'avoir sa source dans un principe de fausseté; et c'était de très-bonne-foi qu'il se prononçait contre ce qu'il avait naguère embrassé avec chaleur. Il était généreux et bienfaisant, particulièrement avec ceux qui avaient cherché à lui nuire; affable avec tout le monde, surtout avec le soldat, dont il était adoré. Mais ces

qualités étaient un peu ternies par sa bizarrerie et par ses singularités, dont quelques traits ne le présentent pas toujours à son avantage. Connaisseur et amateur des bons livres, La Romana ne pouvait cependant passer pour un savant, quoiqu'il eût l'esprit très-cultivé, et qu'il fût doué d'une mémoire prodigieuse. Le grec le latin, et quatre langues vivantes, lui étaient familiers. On le voyait, avec une égale présence d'esprit, discuter sur une question médicale comme sur un point de droit, sur un problème ou sur un fait historique. Les plus grands dangers ne l'empêchèrent jamais de lire, chaque jour, des odes de Pindare, ou des passages de Xénophon et d'autres auteurs grecs, qu'il entendait fort bien, et auxquels il avait voué une espèce de culte. Il aimait de préférence les sciences physiques, et avait chez lui un cabinet rempli de tous les instruments qui y sont relatifs. Il en possédait un autre de minéralogie, et un troisième renfermant de beaux tableaux de l'école de Valence. Il peignait, dit-on, assez bien, et faisait des vers très-agréables. Il a beaucoup aidé le comte de Lumiarès, dans ses recherches sur les antiquités. D-z-s.

ROMANELLI (François), peintre, naquit à Viterbe, en 1617. Après avoir suivi les leçons du Dominiquin, il entra dans l'école de Piètre de Cortone, dont il imita si bien la manière, que ce maître, ayant eu un voyage à faire en Lombardie, le laissa avec le Bottalla, pour peindre à sa place les appartements du palais Barberini. On dit même que ces deux jeunes artistes, un peu trop pleins de leur talent, cherchèrent, pendant l'absence de Berrettini, à faire tomber sur eux toute l'entreprise de ces travaux; et qu'à son retour, pour les punir de leur ingrate vanité, il les renvoya de son école. Pendant que Romanelli travaillait dans le palais Barberini, il eut le bonheur de plaire au cardinal, qui devint son protecteur. Ce prélat le prit dans son palais; et Romanelli étant tombé malade à force de travail, il lui donna son médecin, et l'envoya rétablir sa santé à Naples. Ce fut là que l'artiste, aidé des conseils du Bernin, changea sa manière de peindre, et se forma un style plus gracieux dans les formes, ou, pour mieux dire, plus séduisant, mais moins grand que celui du Cortone, et surtout moins savant. Il adopta des proportions plus sveltes, des teintes moins sales, et des draperies dont les plis étaient moins larges et plus multipliés. Lorsqu'il exposa, dans l'église de Saint-Ambroise, son tableau de la *Déposition de Croix*, chacun l'exalta comme un prodige. Piètre de Cortone se vit alors forcé de mettre en regard son admirable tableau de *Saint Etienne*; et le Bernin lui-même, lorsqu'il les eut vus tous deux, ne put s'empêcher de dire que l'on reconnaissait facilement le maître et l'élève. Après la mort d'Urbain VIII, le cardinal Barberini ayant été obligé de se réfugier en France, n'oublia point son protégé, et le recommanda au cardinal Mazarin, qui l'appela à Paris, en lui envoyant une somme de trois mille écus pour son voyage. A son arrivée, le cardinal-ministre le présenta au roi et à la reine-mère; et Romanelli fut immédiatement chargé de travaux considérables. Souvent même leurs Majestés lui firent l'honneur d'aller le voir travailler au palais Mazarin, dans lequel il peignit plusieurs sujets tirés des Métamorphoses d'Ovide. Un jour que plusieurs dames



le regardaient travailler, il se mit à peindre dans le plafond celle qui lui parut la plus belle. Les autres se plaignirent de l'oubli dans lequel il les laissait : le seul moyen qu'il trouva de les apaiser, fut de les peindre toutes; et il s'excusa auprès d'elles en leur disant : « Comment » voulez-vous, Mesdames, qu'avec » une seule main je puisse vous pein» dre toutes en même temps? » Après que l'artiste eut terminé les peintures du palais Mazarin, il fut chargé, par le roi, de peindre les bains de la reine, au Vieux-Louvre, où ses tableaux décorent encore quatre des salles du rez-de-chaussée, qui font partie de la galerie des antiques. Les ornements, les sculptures, et tous les accessoires de ces quatre salles, ont été exécutés par lui ou d'après ses dessins : les peintures de la *Salle des Saisons* représentent des sujets de l'histoire d'Apollon et de Diane. Ce sont, *Apollon couronnant les Muses; Apollon écorchant Marsyas; Diane et Actéon; Diane et Endymion.* Aux quatre angles, on voit les *Saisons*, et dans le plafond, *Apollon et Diane.* Les trois tableaux de la pièce suivante, appelée *Salle des hommes illustres*, ont rapport aux *Arts*, à la *Paix* et au *Commerce*. Le plafond de la *Salle des Romains* représente *la Poésie et l'Histoire célébrant les succès de Bellone.* Les sujets des quatre autres tableaux sont: *Cincinnatus*; l'*Enlèvement des Sabines*; *Scévola*; la *Continence de Scipion*. Enfin, dans la dernière pièce qui devait servir de chambre à coucher à la reine Marie de Médicis, l'artiste a peint dans le plafond le *Triomphe de la religion par les vertus théologales*; deux autres tableaux, *Judith* et *Esther*; plus quatre, demi-circulaires, représentant la *Sagesse*, la *Prudence*, la *Justice* et la *Force*, au-dessus desquels il a peint des génies qui font allusion à ces quatre vertus. Louis XIV fut tellement satisfait de ces divers ouvrages, qu'il décora leur auteur de l'ordre de Saint-Michel, et le récompensa avec munificence. Tandis qu'il travaillait à ces peintures, il tomba deux fois de son échafaud. Croyant que l'air natal lui serait salutaire, et que les soins de sa femme et de ses enfants qu'il avait laissés en Italie, contribueraient à le guérir, il retourna à Rome, où il put en effet se remettre au travail, et exécuta un grand nombre de tableaux pour le public et les particulier. Déterminé par les avantages qu'on lui proposait en France, et par le souvenir des égards qu'on avait eus pour lui dans ce pays, il se disposait à venir s'y établir avec toute sa famille, lorsqu'il mourut à Viterbe, en 1662, n'ayant encore que 45 ans. Il avait achevé, pour le maître-autel de l'église du Dôme de Viterbe, son beau tableau de *Saint-Laurent*. Il avait peint également pour l'église de Saint Pierre à Rome, la *Présentation au Temple*, que l'on voit aujourd'hui dans celle de la Chartreuse, et qui a été remplacée à Saint-Pierre par la copie en mosaïque. On ne connait aucun peintre sorti de son école, qui ait succédé dignement à sa réputation. Les peintures de cet artiste que la France possède, sont plutôt remarquables par la grâce que par la force : le dessin, la couleur, l'expression, manquent de vigueur; on y voit même un peu de cette afféterie qu'il a dû puiser dans les leçons du Bernin : mais sa composition est sage; et l'ensemble offre une harmonie sur laquelle l'œil se repose

avec plaisir. En général, ses figures sont un peu longues, et ses têtes manquent de proportion. Son séjour en France ne fut pas sans influence sur son talent; et Pascoli lui-même avoue que Romanelli puisa, dans la vue des ouvrages des peintres français, cette vie dont ses derniers tableaux paraissent plus animés que ceux qu'il avait peints avant de venir en France. — Urbain ROMANELLI, fils du précédent, naquit à Viterbe, en 1638. Quoique son père lui eût donné les premières leçons de son art, il était trop jeune lorsque ce dernier mourut, pour qu'on puisse le regarder comme son élève. C'est dans l'école de Ciro Ferri, qu'il puisa les leçons qui l'ont fait connaître. Les cathédrales de Velletri et de Viterbe possèdent de ses ouvrages: ceux de Viterbe représentent le *Martyre de Saint-Laurent*, patron de l'église. Il y déploya un vrai talent; mais il fut enlevé aux arts par une mort prématurée, en 1682. P—s.

ROMANELLI (L'abbé DOMINIQUE), antiquaire italien, membre de la société *Pontaniana* et de l'institut d'encouragement de Naples, naquit, en 1756, à Fossacecca, près de Lanciano, dans les Abruzzes. Il fit ses études au séminaire de Chieti, d'où il sortit revêtu du caractère ecclésiastique. En 1805, il se rendit à Naples, pour y surveiller l'impression de son premier ouvrage sur les *Scoverte patrie di città distrutte e di altre antichità nella regione Frentana*, 2 vol. in-8°. Ses recherches ne remontent pas au-delà des siècles barbares; et l'histoire primitive des peuples et des villes de cette antique région, y est à peine effleurée. Placé à la tête de la bibliothèque des ministres, l'abbé Romanelli put se livrer à de nouveaux travaux. Entraîné par son goût pour les antiquités, il rassembla les matériaux pour un *Voyage à Pompéi, Pestum et Herculanum* qui parut en 1811, in-8°., et auquel il ajouta celui de Pouzzoles dans la réimpression qu'on en fit, en 1817, 2 vol. in-8°. Il rédigea aussi un *Guide de Naples*, en 3 vol. in-12; une *Description de l'île de Capri*, in-8°.; et une autre du *Mont-Cassin et des environs*, in-8°. Tous ces Manuels, sans être d'un grand secours pour les érudits, sont très-utiles pour la plupart des voyageurs que la curiosité attire en foule vers ces lieux célèbres. Romanelli avait conçu le plan d'un ouvrage qui aurait jeté quelque éclat sur son nom, si, dans l'exécution, il ne s'était pas montré au-dessous de sa tâche. Ce livre, publié en 1815, aux frais du gouvernement, est intitulé. *Antica Topografia istorica del regno di Napoli*, 3 vol. in-4°., fig. Il y a peut-être peu de pays qui offrent autant de difficulté pour un travail de ce genre, que le royaume de Naples. Il y reste encore beaucoup de recherches à faire, plusieurs doutes à éclaircir, un grand nombre d'erreurs à rectifier: pour cela, il faut avoir plus de connaissances que Romanelli n'en avait acquis, il faut être versé dans les langues anciennes, profond dans l'étude de l'antiquité, habitué à l'inspection des monuments, et outre cela très-réservé à adopter les opinions d'autrui, et plus réservé encore en émettant les siennes. L'abbé Romanelli manquait de la plupart de ces qualités essentielles pour devenir un bon antiquaire: il ne pouvait donc qu'échouer dans son entreprise. Il paraissait plutôt fait pour les petites choses que pour les grandes: quel-

ques *Variétés* qu'il a insérées dans le *Giornale enciclopedico di Napoli* (de mai 1808 à juin 1816) et dans d'autres feuilles périodiques du temps, ne sont pas entièrement dépourvues d'intérêt et d'érudition. La plupart ont aussi paru séparément : nous indiquerons surtout ses *Recherches sur la littérature bibliographique* des siècles appelés barbares, dans les provinces du royaume de Naples (mai 1811). Romanelli a laissé en manuscrit une traduction en vers *sciolti*, du livre *De rebus normannis, di Gul. Appulo*. Il est mort à Naples, en 1819, âgé de soixante-trois ans. A—G—S.

ROMANINO (GEORGE), peintre, naquit à Rome, vers l'an 1501. Son premier maître est inconnu. Le desir de se perfectionner dans la science du coloris, le conduisit à Venise, où il fit des progrès considérables dans cette importante partie de l'art. Après quelques années employées à cette étude, il alla s'établir à Brescia, et ne tarda pas à s'y faire une réputation par de bons ouvrages. Bientôt d'autres villes voulurent avoir de ses tableaux. La plupart des églises, des couvents, et des palais de Brescia, sont ornés de ses peintures à fresque et à l'huile. Mais l'ouvrage que l'on peut regarder comme son chef-d'œuvre, est le tableau du maître-autel de l'église de Saint-François. Sur sa réputation, Romanino fut appelé en France; et il avait peint, dans la galerie d'Apollon et dans les appartements de la reine-mère, au Louvre, plusieurs sujets à fresque, dont on regrette la perte. Quoique ce fussent les productions d'un âge avancé, on n'y voyait aucune trace de l'affaiblissement de son génie : la correction du dessin, l'aisance et la grâce des draperies, la beauté du coloris, frappaient les yeux, même des plus ignorants. Peu d'artistes l'ont surpassé pour l'entente de la composition, l'exactitude du dessin, la force et l'éclat des teintes, et la parfaite imitation de la nature; et nul artiste ne s'est approché, autant que lui, du style et de la couleur du Titien. P-s.

ROMANO (ECCELIN ou EZZELINDA), surnommé le *Bègue*, était fils d'un Albéric de Romano, et petit-fils d'un Eccelin, qui, vers l'an 1137, avait suivi l'empereur Conrad II en Italie, avec un seul cheval, et avait reçu de lui en fief les terres de Onara et de Romano dans la Marche Trévisane. Ces seigneurs avaient fort augmenté le patrimoine de leur maison : ils avaient acquis Bassano, Marostica, et plusieurs gros villages avec des châteaux-forts situés au nord de Vérone, de Vicence et de Padoue. L'assemblage de leurs fiefs formait déjà une petite principauté : Eccelin Ier. la rendit plus puissante encore, en mariant son fils à Cécile d'Abano, riche héritière déjà promise à Tisolin de Campo-Sampieri. Ce mariage, en doublant les richesses de la maison de Romano, lui attira l'inimitié de la maison Campo-Sampieri, inimitié qui se manifesta par les plus sanglants outrages. Eccelin-le-Bègue avait marché, en 1147, à la seconde croisade, à la suite de l'empereur Conrad III; et il s'y était distingué dans un combat singulier, contre un Sarrasin universellement redouté. Plus tard, il s'associa à la ligue Lombarde; et après avoir partagé la glorieuse résistance que ses compatriotes opposèrent à l'empereur Frédéric Barberousse, il fut un des deux recteurs de cette ligue[1], qui signèrent, devant Tortone, en 1175, un compromis avec Frédéric, pre-

mier acheminement à la paix de Constance. Il est probable qu'Eccelin-le-Bègue qui, à cette époque, devait être parvenu à un âge avancé, mourut peu de temps après. S. S—i.

ROMANO (ECCELIN II DA), surnommé le *Moine*, recueillit, probablement avant l'année 1180, la succession de son père, à laquelle il avait joint celle du père de sa femme, Maufred d'Abano. Ses richesses et le grand nombre de châteaux-forts qu'il possédait sur les monts Euganéens, le firent considérer comme le premier citoyen des républiques voisines. Les noms des Guelfes et des Gibelins, qui divisaient depuis long-temps l'Allemagne, n'étaient pas encore connus en Italie; mais Eccelin de Romano se mit à la tête d'une faction dans la noblesse, qu'on nomma du *Vivario*, tandis que la faction opposée était celle des comtes de Vicence. Leur inimitié, produite par des querelles particulières, se fondit ensuite avec celle qui partagea toute l'Italie; et la faction d'Eccelin II devint celle des Gibelins. Les premiers combats entre les deux partis, se livrèrent à Vicence, vers l'année 1194. Eccelin II, qui avait fait alliance avec les républiques de Vérone et de Padoue, fut exilé de Vicence, lui et toute sa famille ainsi que sa faction, par un podestat, son ennemi. Avant de se soumettre à cette sentence, il entreprit de se défendre en mettant le feu aux maisons voisines : une grande partie de la ville fut brûlée pendant le combat, où Eccelin fut vaincu. Ce furent les premières scènes de désordre et de meurtre qu'eut sous les yeux le fils du seigneur de Romano, le féroce Eccelin III, né le 4 avril 1194. Eccelin, rappelé à Vicence, bientôt après, par l'entremise des Véronais, en fut chassé de nouveau, en 1197; et les Padouans, qui voulaient le secourir, furent défaits à Carmignano : ils se virent menacés, jusque dans leurs murs, par les Vicentins; et le seigneur de Romano, abandonné par ces alliés timides, conclut la paix à des conditions désavantageuses. Cependant il liait toujours plus son parti avec ceux des Gibelins dans toute la Vénétie, de Salinguerra qui les commandait à Ferrare, et de tous les ennemis du marquis d'Este. Vers l'an 1205, il fit lever à celui-ci le siége de Garda, où les chefs du parti Gibelin s'étaient enfermés : il assurait que le marquis d'Este avait voulu le faire assassiner à Venise; et il poursuivait à outrance cet ennemi, chef de tout le parti Guelfe, lorsque l'empereur Othon IV entra en Italie, en 1209, et entreprit de les reconcilier. Ces deux chefs de parti, qui disposaient entre eux des forces d'un quart de la Lombardie, furent accueillis par l'empereur avec une extrême distinction : il ne réussissait point cependant, par sa médiation, à calmer ces cœurs si hauts et si irascibles; mais le hasard les conduisit à parler des jours de leur enfance, et ils retrouvèrent toute leur ancienne amitié. Eccelin accompagna Othon IV à Rome, et, à son retour, il reçut de lui le gouvernement de Vicence, comme vicaire impérial. Mais après avoir régi quelque temps ses états en paix, Eccelin II les partagea entre ses deux fils Eccelin III et Albéric : au premier, il donna tous les biens situés dans l'état de Vicence; au second, ceux qu'il possédait près de Trévise, et, se retirant presque absolument du monde, il s'adonna aux pratiques de dévotion les plus rigoureuses, ce qui lui valut le surnom

de *Moine*. On le soupçonna cependant ensuite d'avoir embrassé les principes de la réforme des Patarins; et le pape Grégoire IX adressa, en 1231, une bulle à ses deux fils, pour les sommer de livrer eux-mêmes leur père au tribunal de l'inquisition, s'il ne renonçait pas à l'hérésie. Les deux princes n'obéirent point à cette injonction; et l'on ne sait plus rien d'Eccelin II, qui mourut avant l'année 1235. S. S—I.

ROMANO (Eccelin III da), surnommé le *Féroce*, né en 1194, fils aîné d'Eccelin II, fut investi par lui en 1215, de la principauté de Bassano, de Marostica et de tous les châteaux situés sur les monts Euganéens. A peine âgé de vingt-un ans, il avait déjà signalé ses rares talents pour la guerre, ainsi que cet esprit de dissimulation, de patience, qu'aucune fatigue ne rebutait, qu'aucun danger ne pouvait distraire, qu'aucun succès ne pouvait enivrer; ce courage, enfin, qu'il employa, jusqu'à la fin d'une longue vie, à fonder la plus effroyable tyrannie que l'Italie ou le monde entier eussent jamais vue. Eccelin III, comme son père et son aïeul, fit servir à sa grandeur l'esprit de parti de la noblesse. Il se montra, de bonne heure, plus zélé que tous ses égaux pour le parti Gibelin; et la passion qu'il affectait ou qu'il ressentait en effet, fixa son rang au-dessus de tous les autres. En 1225, il se fit élire capitaine du peuple, et podestat, par le sénat de Vérone; et dès-lors, cette république ne cessa pas d'être soumise à son joug. Il attendit néanmoins long-temps encore, avant de le faire sentir à des hommes indépendants et jaloux, qui s'indignaient même du frein le plus légitime. Mais l'empereur Frédéric II, dont il était un des plus zélés serviteurs, l'aidait à affermir une autorité dont il devait profiter à son tour. Il lui fournit, en 1236, des soldats pour former, dans Vérone, une garnison qui les mît à l'abri des mouvements populaires. La même année, Frédéric, ayant pris et pillé Vicence, en donna le gouvernement à Eccelin; et celui-ci se fit, en 1237, livrer, au nom de l'empereur, Padoue, ville bien plus forte, plus riche et plus puissante que les deux qu'il possédait déjà. Pour dompter l'esprit de cette cité, accoutumée au gouvernement populaire, il demanda des otages à toutes les familles considérées, et fit arrêter tous ceux qui, par leur éloquence, leurs richesses ou leur nom, avaient le plus d'influence. Il ordonna de raser jusqu'aux fondements les maisons de tous les émigrés; et força tous les jeunes gens à entrer dans les corps qu'il levait pour la guerre, et qu'il maintenait sous la plus rigoureuse discipline. Après avoir, pendant deux ans, usé de toute son adresse pour détruire, à Padoue, les derniers restes de l'esprit public, Eccelin ne consulta plus que sa soif de vengeance, et cette férocité qui paraît avoir été le fond de son caractère. Il fit trancher la tête, sur la place publique, aux gentilshommes dont le crédit lui portait ombrage; et, par ses ordres, les bourgeois qui témoignaient encore quelque attachement à la liberté, périrent au milieu des flammes ou sur un honteux échafaud. En 1239, dix-huit de ces malheureux subirent, en un même jour, le dernier supplice, sur la place dite le *Prà della Valle*. En même temps, Eccelin de Romano poursuivait ses conquêtes dans la Marche Trevisane. Il avait pris, sur les Padouans émigrés, les châteaux

d'Agna et de Brenta, et il avait mis à mort tous ceux qui les gardaient. Il avait enlevé ensuite plusieurs châteaux au marquis d'Este et au comte de Saint-Boniface. Ses conquêtes s'étaient aussi étendues sur la république de Trévise. Enfin il avait réduit les deux petites villes de Feltre et de Bellune; et partout il faisait couler des torrents de sang. L'empereur, dont il avait, en 1238, épousé une fille naturelle, nommée Selvaggia, l'avait nommé vicaire impérial dans tous les pays situés entre les Alpes de Trente et le fleuve Oglio. Ce pays était déjà presque en entier soumis au seigneur de Romano; et l'élite de la noblesse y avait été immolée avec des raffinements de cruauté. Tantôt il faisait murer les portes des prisons; et ses victimes, livrées aux horreurs de la faim, répandaient l'effroi par leurs cris: tantôt il les faisait mettre à la torture; et il aiguisait leurs tourments, non point pour tirer d'elles des révélations, mais pour leur arracher la vie de la manière la plus douloureuse. Des prisons effroyables avaient été construites par son ordre; on s'était étudié à en rendre le séjour ténébreux, impur et pestilentiel. Des hommes, des femmes, des enfants, y étaient entassés les uns sur les autres; et, parmi ces enfants, plusieurs, avant d'y être enfermés, avaient été privés de leurs yeux ou rendus incapables d'être jamais des hommes. La mort de Frédéric II, survenue en 1250, délivra Eccelin III du dernier frein qui pût le retenir encore. Il se considéra dès-lors comme un souverain indépendant; et il signala le règne absolu qui commençait pour lui, par le supplice de tout ce qu'il y avait de gens distingués dans la Marche. Il semblait vouloir se dédommager des ménagements qu'il avait gardés d'abord avec l'opinion publique. Comme pour insulter à la patience du peuple, il l'appelait tout entier à être témoin de ses fureurs. Si la maladie, ou l'air infect de ses prisons, lui dérobaient quelques victimes, il n'en faisait pas moins mutiler leurs cadavres sur l'échafaud. Toute espèce de marque honorifique lui était également odieuse; et, comme il ne cherchait pas même de prétexte à ses fureurs, tout genre de distinction était puni par le supplice. Des gardes veillaient sur toutes les frontières de ses états; et, lorsqu'ils saisissaient quelqu'un qui voulait se soustraire à cette effroyable tyrannie, à l'instant même, ils lui coupaient une jambe, ou lui arrachaient les yeux. Les malheureux qui erraient en Italie, ainsi mutilés par ce monstre, invoquaient contre lui les châtiments du ciel: ils soulevaient l'indignation des peuples; et ils trouvèrent enfin des vengeurs. Alexandre IV, en montant sur le trône pontifical, publia une croisade contre Eccelin. Au mois de mars 1256, il chargea Philippe, archevêque de Ravenne, d'en commencer la prédication à Venise. Le marquis d'Este, le comte de Saint-Boniface, les républiques de Venise, de Bologne et de Mantoue, et surtout les nombreux émigrés des états d'Eccelin, prirent la croix contre lui. Cependant il commandait encore en maître à Vérone, Vicence, Padoue, Feltre et Bellune. Trévise obéissait à son frère Albéric; Trente s'était révolté contre lui: mais, d'autre part, Brescia paraissait sur le point de recevoir son joug. Deux puissants alliés, Oberto Palavicino et Buoso de Doara, l'assistaient de leurs forces et de leurs conseils. Toutefois les

croisés, profitant de l'absence d'Eccelin, qui était occupé à Brescia, réussirent à s'emparer de Padoue, le 19 juin 1256. Le seigneur de Romano, à cette nouvelle, se défiant des Padouans qui servaient dans son armée au nombre de onze mille, les fit tous enfermer dans l'amphithéâtre de Vérone. De là il les envoya, par petites troupes, dans d'autres prisons; et, en peu de jours, il les immola tous sans exception. La lâcheté et l'indiscipline des croisés les empêchèrent de poursuivre leur premier succès. Pendant deux ans, leurs attaques échouèrent; Eccelin réussit même, en 1258, à soumettre Brescia: mais, en s'emparant de toute l'autorité dans cette ville, il aliéna ses deux associés, Palavicino et Buoso de Doara. Honteux l'un et l'autre d'une alliance criminelle avec un tyran ennemi de Dieu et des hommes, ils offrirent aux croisés de se joindre à eux; et, sans renoncer au parti Gibelin, ils signèrent, le 11 juin 1259, une alliance avec les Guelfes, contre le seigneur de Vérone. Eccelin, d'autre part, appelé à Milan par l'aveugle fureur des Gibelins et des nobles, avait traversé l'Oglio et l'Adda. Il tenta vainement de s'emparer de Monza et de Trezzo: le peuple et les Guelfes de Milan avaient formé une armée nombreuse pour la lui opposer. Oberto Palavicino avec les Crémonais, et le marquis d'Este avec les troupes de Ferrare et de Mantoue, se rendirent maîtres du pont de Cassano, sur l'Adda, et coupèrent la retraite à Eccelin. Ce tyran, qui n'avait aucune idée religieuse, était cependant très-superstitieux. Le nom de Cassano lui avait été indiqué, par ses astrologues, comme devant lui être funeste: il hésita avant d'attaquer ce pont, qui pouvait seul assurer sa retraite; puis, la nécessité lui faisant surmonter sa répugnance, il y conduisit sa troupe, le 16 sept. 1259: mais il fut blessé au pied, et forcé de reculer. Après s'être fait panser, il essaya de traverser un gué de la rivière; mais à peine avait-il atteint l'autre bord, que ses troupes commencèrent à se débander. Il fut attaqué en même temps, par tous ses ennemis, sur le chemin de Bergame. Déjà il n'était plus entouré que d'un petit nombre de soldats, lorsqu'il reçut un coup à la tête, fut renversé de cheval, et fait prisonnier par un homme dont il avait mutilé le frère. Les chefs de l'armée ne permirent point qu'on outrageât Eccelin: il fut conduit dans la tente de Buoso de Doara, où des médecins furent appelés pour le soigner; mais il refusa leurs services. Il déchira ses plaies; et, le onzième jour de sa captivité, il mourut à Soncino, où son corps fut enseveli. Eccelin III de Romano était d'une petite taille; mais tout l'aspect de sa personne, tous ses mouvements, annonçaient un soldat. Son langage était amer; son aspect extérieur, superbe et imposant. Par son seul regard, il faisait trembler les plus hardis. Il fut marié deux fois. Le jour de la Pentecôte 1238, il épousa Selvaggia, fille naturelle de Frédéric II; et, le 15 septembre 1249, il épousa Béatrix, fille de Bontraveno de Castelnovo: mais ces deux femmes n'eurent sur lui aucune influence. Ce tyran n'aimait point les femmes: aussi impitoyable pour elles que pour les hommes, il en fit périr un grand nombre, dans d'affreux supplices. Il avait atteint sa soixante-sixième année lorsqu'il mourut. Son règne de sang avait duré trente-quatre ans.

Plusieurs auteurs ont écrit sa vie (*V.* Maurisio, Monaci et Rolandini). S. S—i.

ROMANO (Aldéric da), régnait à Trévise pendant que son frère, Eccelin III, avait soumis le reste de la Vénétie. Moins féroce, mais plus dissimulé, il feignit longtemps d'être brouillé avec lui, de s'attacher même au parti Guelfe, pour gagner des intelligences parmi ses ennemis, et pour semer entre eux la défiance et la discorde. Après la mort de son frère, il fut chassé de Trévise, et se retira à San-Reno, dans les monts Euganéens; mais la ligue Guelfe l'y poursuivit et l'assiégea. Après s'être défendu, du 1er. de mai jusqu'au milieu d'août 1260, il fut obligé de se rendre à discrétion; et on le fit périr, lui, sa femme, ses six fils et ses deux filles. Avec lui finit la maison de Romano, après un siècle de gloire et de crimes. On peut voir sur cette famille, la *Storia degli Ecelini*, par J.-B. Verci, Bassano, 1779, 3 vol. in-8°. S. S—i.

ROMANOF (Michel-Fedérowitz ou), fut élu tzar de Russie en 1613, à l'âge de seize ans. Il descendait d'une famille prussienne, établie, dès le milieu du quatorzième siècle, en Moscowie, où elle était parvenue aux premières dignités. Son père, Fedor Nikitich, obligé par Boris d'entrer dans un couvent, en avait été tiré par Dmitri, pour occuper le siége métropolitain de Rostof, et il était alors prisonnier à Varsovie. Michel, élevé par sa mère, femme d'un rare mérite, et qui avait été obligée de prendre le voile dans un monastère, à Kostroma, était loin d'aspirer au trône. Les Boïards lui firent connaître son élection par des députés chargés en même temps de lui présenter l'hommage de la fidélité de ses nouveaux sujets. La mère de Michel ne vit qu'avec frayeur l'élévation de son fils; mais, forcée de céder aux instances des Boïards, elle le suivit à Moscou, où il fut sacré aussitôt par le métropolitain de Kasan. Le nouveau tzar s'empressa de demander aux princes voisins la confirmation des anciens traités, et la restitution des villes dont ils s'étaient emparés pendant l'interrègne. Cette demande fut rejetée à-la-fois par la Suède et par la Pologne; et Michel, en montant sur le trône, se vit obligé de soutenir une double guerre. Il n'avait que peu de troupes, mal disciplinées; mais, fort de la justice de sa cause, et pensant que le courage de ses soldats suppléerait au nombre, il ne balança pas à prendre toutes les mesures pour faire respecter ses droits. L'invasion des Cosaques du Don, et le soulèvement d'une partie de la petite noblesse, vinrent bientôt ajouter à l'embarras de sa position. Dans l'impossibilité de lutter contre tant d'ennemis, il fit la paix avec les Suédois aux conditions qu'ils voulurent imposer. Battu ensuite par les Polonais, et rejeté jusque dans Moscou, ce fut sous les murs de la capitale qu'il signa, avec Wladislas, une trêve, qu'il acheta par la cession de Smolensko et de quelques autres villes. Michel stipula du moins la liberté de son père: et l'entrée de ce prince à Moscou (1629) fut un jour de fête pour toute la Russie. Elevé bientôt à la dignité patriarcale, et placé à la tête du conseil de l'état, il acquit, par ses lumières et sa sagesse, une influence salutaire. La Russie, épuisée par des dissensions intestines et par les attaques continuelles de ses voisins, avait besoin d'une

longue paix ; et Michel s'appliqua à l'en faire jouir. Il voyait cependant avec peine Smolensko au pouvoir des Polonais ; et à l'expiration de la trève, il fit investir cette ville par une armée de cent mille hommes, que commandait le meilleur de ses généraux : mais, après un siége de près de deux ans, les Russes furent contraints de se retirer ; et Michel se vit forcé de confirmer, par un nouveau traité (1634), la possession de cette ville aux Polonais. Le tzar, malgré ses revers, préparait, par de sages institutions, la grandeur future de la Russie : il construisit des forteresses pour mettre ses états à l'abri des incursions des Tartares de Crimée ; il appela à son service des officiers instruits, et les y retint par la certitude d'un avancement rapide ; il formait des corps réguliers d'infanterie et de cavalerie, et y introduisait les usages et la discipline du reste de l'Europe ; enfin, en abrogeant des lois barbares, il tentait d'adoucir les mœurs de ses sujets : mais l'honneur de les civiliser entièrement était réservé à l'un de ses successeurs. (*V.* PIERRE Ier.) Cet excellent prince, dont le règne eût dû être plus long pour le bonheur de la Russie, mourut d'un coup de sang, au mois de juillet 1645, à l'âge de quarante-neuf ans. Il avait été marié deux fois : la première, à la fille d'un Dolgorouki, qui mourut au bout de quatre mois de mariage ; et la seconde, à Eudoxie, fille de Loukian Streschnef, dont il eut deux filles, et un fils qui lui succéda sous le nom d'ALEXIS. W—s.

ROMANZOFF ou ROUMANZOFF (PIERRE ALEXANDROWITSCH, comte DE), général russe, né vers 1730, appartenait à une ancienne et illustre maison. Ayant embrassé fort jeune la carrière des armes, il y montra un courage et une habileté tels, qu'il fut porté rapidement aux premiers grades. Il débuta, en 1761, par la prise de Colberg, qu'il força de se rendre. En 1762, il fut désigné pour entrer dans le Holstein avec quarante mille hommes : mais la mort de Pierre III détourna l'orage qui allait fondre sur le Danemark. Catherine II rappela ses troupes du Mecklenbourg, et s'arrangea avec la cour de Copenhague. Dans la campagne de 1769, Romanzoff fut chargé du deuxième corps d'armée qui devait prendre Bender, et envahir la Bessarabie. Le prince Alexandre Galitzin, qui commandait le corps principal, ayant été deux fois battu devant Choczim, et ayant été obligé de repasser le Dniester, d'abord le premier mai, puis le 12 août, son rappel fut résolu à Saint-Pétersbourg, avant qu'on y eût appris qu'il avait noblement réparé ces deux échecs, les 7 et 9 septembre, par la défaite du grand-visir, et par la prise de Choczim, de Yassy, et d'une grande partie de la Moldavie et de la Valachie. Galitzin eut Romanzoff pour successeur ; celui-ci remporta, durant la campagne de 1770, deux victoires décisives : la première, le 17 juillet, sur la rive gauche du Pruth, dans la plaine de Kartal, où quatre-vingt mille Turcs et Tartares, commandés par Kaplan-Gheraï, khan de Crimée, furent forcés dans leurs retranchements, et se retirèrent vers le Danube ; la seconde, auprès de la rivière de Kagoul, à son embouchure dans le lac de ce nom. Ce fut là qu'il acheva leur défaite. Cent cinquante mille Turcs ayant enveloppé Romanzoff, qui n'avait que dix-sept mille combattants, ceux-ci

allaient être anéantis par le feu du canon et de la mousqueterie, lorsque le général russe ordonna aux siens de charger les Turcs à la baïonnette. L'activité, la discipline et la tactique triomphèrent de la force numérique (1) : le désordre se mit dans les rangs des Turcs, dont les carrés russes firent un carnage affreux. Le grand-visir laissa cent mille hommes sur le champ de bataille, abandonnant au vainqueur, son camp, son artillerie et tous ses bagages, pour se sauver au-delà du Danube. Catherine fit élever un obélisque en marbre dans les jardins de Tzarskozelo, afin de perpétuer le souvenir de ces victoires, dont les résultats furent la reddition d'Ismaïloff, de Kilia, d'Akierman, de Bender, la prise de Braïlow, et la possession de toute la rive gauche du Danube. Le fait d'armes le plus remarquable de Romanzoff, dans la campagne de 1771, fut la prise de Giurgewo. La cour de Vienne ayant alors signé une convention avec la Porte, pour arrêter les projets d'agrandissement de Catherine aux dépens des Turcs, il s'ensuivit des négociations d'abord entre la Russie et l'Autriche, ensuite entre la Russie et la Turquie. Le congrès de Fokchany fut précédé d'un armistice accordé par le comte Romanzoff, le 30 mai (10 juin) 1772 ; et celui de Bucharest, d'un autre armistice consenti par le même, et prolongé jusqu'au 21 mars (1er. avril) 1773. Mais les prétentions du cabinet de Saint-Pétersbourg ayant paru exorbitantes au divan, les deux congrès furent rompus sans aucun résultat, et Romanzoff reçut l'ordre de passer le Danube : il effectua ce passage le 18 (29 juin) 1773, et obtint divers avantages sur des corps turcs détachés ; mais il échoua dans son projet principal, qui était la prise de Silistrie. D'autres tentatives, faites vers la fin de la même campagne, et une expédition sur Varna, n'ayant pas été plus heureuses, les Russes repassèrent le Danube pour entrer en quartier d'hiver. Ces échecs, et la révolte de Pugatscheff, ramenèrent Catherine II à des dispositions pacifiques. On fit de nouvelles propositions à la Porte, par l'intermédiaire de la Prusse ; et une négociation directe s'établit entre le feld-maréchal Romanzoff, et le grand-visir : elle languit jusqu'à l'ouverture de la campagne de 1774 ; et les hostilités reprirent dès la fin de mai. Romanzoff, dont l'armée avait été renforcée, passa le Danube le 2 juillet 1774, et prit une position au moyen de laquelle il bloqua le grand-visir dans son camp de Schumla, vers le Mont Hémus, et lui intercepta tout secours de vivres et jusqu'à l'usage de ses propres magasins. Le grand-visir, cédant aux cris tumultueux de ses soldats, perdit la tête, et sollicita vainement un armistice. Romanzoff exigea la conclusion immédiate du traité aux conditions qu'il prescrivit ; et le traité fut signé sur une caisse de tambour, dans la tente même du maréchal, à Kaïnardgi le 10 (21) juillet 1774, jour anniversaire de la paix du Pruth. Le grand-visir Mouchsin-Zade-Mouhammed alla mourir de douleur à Andrinople, tandis que son vainqueur, rehaussant par sa simplicité l'éclat de ses victoires,

(1) Le comte de Saint-Priest, ancien ambassadeur de France à Constantinople, étant, en 1796, en Russie, rendit visite à Romanzoff, et, dans la conversation, lui demanda comment, en 1770, avec une armée de dix sept mille hommes, il avait pu tenir la campagne contre les Turcs, six fois plus nombreux ; le vieux feld-maréchal lui répondit : « J'aurais voulu qu'ils l'eussent été encore davantage, » parce que, lorsqu'il y a du désordre, ainsi que » cela existe presque toujours dans les armées turques, le grand nombre l'augmente. »

paraissait à Moscou, devant Catherine, dans l'attitude d'un simple soldat venant rendre compte de ses actions (2). L'impératrice le combla de grâces : elle lui donna une terre avec cinq mille paysans, cent mille roubles d'argent comptant, un très-beau service de vaisselle plate, la plaque de l'ordre de Saint-George et une épaulette en brillants, un chapeau orné d'une branche de laurier en pierres précieuses, évaluées à 30,000 roubles, et un magnifique bâton de feld-maréchal; enfin elle voulut qu'il prît le surnom de Zadonaïskoï (*Transdanubien*). Peu après Romanzoff partit pour son gouvernement d'Ukraine; mais bientôt il fut rappelé à Petersbourg, pour accompagner à Berlin le grand-duc Paul Petrowitz, qui allait y épouser la princesse Marie de Wurtemberg: « Ce n'est, lui dit Catherine, qu'au » zèle du plus illustre appui de mon » trône, que je puis me résoudre à » confier mon fils. » Lorsque Frédéric II aperçut le maréchal, il s'avança vers lui, en lui adressant ces paroles : « Vainqueur des Othomans, » soyez le bien-venu; je trouve beau» coup de ressemblance entre vous » et mon général Wiuterfeld. » — » Sire, repartit le maréchal, je se» rais flatté de ressembler, même » imparfaitement, à un général qui » s'est si glorieusement distingué au » service de Frédéric. » — « Ah, » répliqua le roi, vous devez bien » plutôt vous enorgueillir des vic» toires qui feront passer votre nom » à la postérité la plus reculée. » De toutes les fêtes données au grand-duc, celle qui dut flatter le plus Romanzoff, fut la manœuvre de la garnison de Potsdam rangée en bataillons carrés, à l'imitation des Russes à la sanglante bataille de Kagoul. — Lorsque la guerre recommença, à la fin de l'année 1787, entre la Russie et la Porte, le commandement de la principale armée russe fut donné au prince Potemkin. On plaça, sous les ordres du maréchal Romanzoff, une seconde armée rassemblée dans l'Ukraine, et destinée à couvrir les opérations de Potemkin et à agir de concert avec les Autrichiens. Mais l'envieux favori de Catherine aima mieux demeurer dans l'inaction, durant toute la campagne, que de donner à Romanzoff lieu de faire quelque entreprise digne de son ancienne réputation. Pendant la campagne de 1788, Potemkin se borna au siége d'Otchakoff, et conserva d'ailleurs le même système d'inaction, qui paralysa les dispositions de l'armée d'Ukraine, et mit les Turcs en mesure d'obtenir des avantages marqués sur l'armée autrichienne (3). Dégoûté par ces contrariétés, et blessé dès long-temps de l'orgueil et de l'envie de Potemkin, Romanzoff se démit, au commencement de 1789, du commandement de la deuxième armée, et se retira dans sa terre de Tachane en Ukraine, à quelques lieues de Bathurin. C'est là qu'il passa les dernières années de sa vie. Le château qu'il y fit bâtir, présentait les formes extérieures d'une forteresse; et cette

(2) La czarine avait d'abord voulu que Romanzoff entrât à Moscou le même jour qu'elle, et que s'avançant à cheval entre les arcs de triomphe qu'on lui avait élevés, il la rencontrât, sans mettre pied à terre. Le brave et modeste guerrier se garda bien de partager les hommages préparés pour sa souveraine.

(3) Le maréchal Romanzoff était général en chef de la cavalerie, et pendant quatorze ans de suite, il n'y avait eu aucun avancement dans cette arme, parce que le favori n'aimait pas le maréchal. Outre cela, lors du voyage de Catherine en Crimée, et pendant le séjour qu'elle fit à Kieff, Potemkin avait donné à Romanzoff de nouveaux sujets de plaintes.

illusion flattait le vieux guerrier, en lui rappelant les souvenirs de sa gloire. Quoique les bâtiments fussent considérables, il n'occupait lui-même qu'une très-petite chambre, qui lui servait à-la-fois de cabinet, de salon, de salle à manger et de chambre à coucher; enfin, il n'en sortait pas. Ses infirmités lui faisaient sans doute une nécessité de la vie sédentaire; mais elle était aussi dans ses goûts. Il était simple dans ses manières, et assez ouvert dans sa conversation, qui était substantielle et pleine d'intérêt. Il s'exprimait correctement en français : c'était un homme d'une haute stature; sa bonne mine se faisait encore remarquer dans sa vieillesse et malgré ses infirmités. On l'accusait d'avarice et d'une sorte d'égoïsme, dans le genre de celui de La Fontaine, qui l'avait porté à se séparer de sa femme, et qui le rendait étranger à sa famille. L'auteur des *Mémoires secrets sur la Russie* (*V.* Masson) cite, à l'appui de cette imputation, deux anecdotes fort singulières. L'un des fils de Romanzoff, ayant fini ses études, vint le trouver à l'armée pour demander du service. « Qui êtes-vous, lui demande Romanzoff? — Votre fils. » — Ah, ah! j'en suis bien aise : » vous avez grandi. » — Après quelques autres questions, où la tendresse et la sollicitude paternelle ne se révélaient guère plus, le jeune homme demanda où il pourrait loger et ce qu'il avait à faire. — « Voyez, lui dit son père; vous aurez sûrement au camp quelque officier de votre connaissance. » Son autre fils, le comte Sergius Romanzoff, revenant de son ambassade en Suède, demanda une lettre de recommandation au comte Nicolas Soltikoff, pour se présenter à son père et en être bien reçu. Quoi qu'il en soit de l'exactitude de ces faits, que le ton et l'esprit des Mémoires secrets peuvent rendre suspects, il paraît avéré que Romanzoff dépensait peu de son immense fortune, et que, dans la retraite, comme dans les camps, il vécut au milieu d'une simplicité plus que philosophique. Depuis 15 ou 20 ans il n'avait point paru à la cour; et il était lui-même mourant lors de la mort de Catherine. Il lui survécut peu, et termina sa carrière le 6 (17) décembre 1796. Paul Ier., voulant, en quelque sorte, faire contraste avec sa mère, qui avait paru oublier l'auteur de ses premiers triomphes, porta lui-même trois jours le deuil du feld-maréchal, et le fit porter à toute l'armée. Il lui éleva, en outre, une pyramide sur la place du Palais-de-Marbre. L'empereur Alexandre a cru devoir également honorer la mémoire d'un des plus grands généraux de son empire, en lui érigeant une statue avec cette simple et noble inscription :

Aux Victoires de Romanzoff.

G—r d.

ROMAS (....... de), physicien, était né, vers le commencement du dix-huitième siècle, à Nérac, petite ville de Gascogne. Dans sa jeunesse, il annonçait des dispositions remarquables pour les sciences exactes; mais, obligé de choisir un état, il étudia la jurisprudence, et se fit pourvoir d'une charge au présidial de sa ville natale. Il continua cependant de cultiver les sciences, principalement la physique, et d'en suivre les progrès. Au mois de mai 1753, il fit à Nérac l'essai du cerf-volant électrique, et rendit compte de cette expérience à l'académie des sciences, dans un Mémoire très-intéressant.

C'était la première tentative de ce genre, exécutée en France; et Romas ignorait que Franklin en eût fait une pareille, l'année précédente, à Philadelphie. D'ailleurs son expérience avait eu de plus grands effets, parce qu'il avait garni d'un fil de métal la corde de son cerf-volant. Admis à l'académie de Bordeaux, il fut nommé correspondant de celle des sciences de Paris, à laquelle il fit part de toutes ses observations. Il mourut lieutenant-assesseur du présidial de Nérac, en 1776. Outre plusieurs *Mémoires* sur différents objets de physique, restés inédits, ou publiés par extrait dans les Recueils de l'académie de Bordeaux, on a de Romas: I. *Mémoire dans lequel on démontre que plus un corps électrisable, isolé, est élevé au-dessus de la terre, plus le feu de l'électricité est abondant;* dans le *Recueil* de l'académie des sciences, tome II des ouvrages des *savants etrangers*. C'est celui dans lequel il rend compte de l'expérienec du cerf-volant. II. *Mémoire sur les moyens de se garantir de la foudre dans les maisons;* suivi d'une Lettre sur l'invention des cerfs-volants électriques, Bordeaux, 1776, in-12. Ce petit ouvrage contient beaucoup d'observations curieuses. Dans la Lettre sur les cerfs-volants, Romas établit ses droits à cette découverte contre Priestley et les autres physiciens qui voulaient en attribuer tout l'honneur à Franklin. — Milady Montagne, dans ses voyages en France, avait séjourné quelque temps à Nérac, chez M. de Romas; et une tradition, conservée dans cette ville, porte qu'elle ne fit point difficulté d'avouer à la femme de son hôte, la réalité de son aventure du sérail, où Achmet II l'avait réellement traitée en sultane favorite (*Voy.* la *Notice sur Nérac*, par M. de Villeneuve-Bargemont, 1808, in-8°.) On a réfuté cette historiette par des rapprochements de dates, et par d'autres motifs d'invraisemblance (*Voy.* MONTAGUE, XXIX, 421). W—s.

ROMBERG (ANDRÉ), célèbre musicien, né, en 1767, à Vechte, entre Brême et Osnabruck, montra, de bonne heure, les dispositions les plus rares pour l'exécution et la composition. Ces dispositions furent sagement développées par son père Gerhard-Henri Romberg, qui, s'étant fixé à Munster, y devint maître de la chapelle. Il l'instruisit, dès l'âge de six ans, sur le violon; et ses progrès furent si rapides, qu'il put, l'année suivante, se faire entendre avec intérêt dans un concert public. Déjà il avait trouvé un rival, ou plutôt un ami, dans son cousin Bernard Romberg; et cette émulation, qu'entretint une liaison constante, ne put qu'influer sur le talent des deux artistes, dont le second a porté dans la suite à un degré de perfection inconnu, l'exécution sur le violoncelle. L'intimité de leur union était telle en effet, qu'ils se nommaient réciproquement frères ainsi que leurs pères; et ils furent presque toujours inséparables. André forma de plus en plus son jeu, et se fortifia dans la composition, soit pendant les voyages qu'il fit, dès l'âge de huit ans, en partie avec son père, et toujours avec son ami, en Hollande, en France, dans le reste de l'Allemagne et en Italie; soit durant ses engagements à la chapelle de Munster, à celle de l'électeur de Cologne, à Bonn, et enfin, à Hambourg. Partout, son jeu plein de vigueur, son style noble et mâle, excitèrent l'admiration. La première fois qu'il vint à Paris (1784), il se fit entendre

chez le baron de Bagge, avec un tel succès, que le directeur des concerts spirituels l'engagea pour ceux de l'année. Philidor prit aussi un vif intérêt à notre jeune virtuose; il lui fit connaître Viotti, dont André reçut des conseils et des leçons. La seconde fois (1800), il composa, pour le Théâtre-Feydeau, un opéra : *Don Mendoze*. La musique en fut attribuée aux deux amis, André et Bernard; mais le premier en était seul l'auteur. Pendant leur voyage en Italie, les deux frères (car ils aimaient à se présenter sous ce nom) furent très-bien accueillis du prince Rezzonico, sénateur de Rome, sans la bienveillance duquel ils auraient plutôt quitté l'Italie, vu l'état de décadence où ils trouvèrent l'art musical. Ce prince leur procura la faculté, jusqu'alors sans exemple, de donner, au Capitole même, un grand concert, qui eut lieu le 17 février 1796, en présence de tout le haut clergé et de la noblesse. Ils obtinrent un succès si éclatant, que les Italiens prétendaient, dans leur enthousiasme, que jouer ainsi sur le violon et le violoncelle, c'était chanter. Une distinction plus grande, peut-être, attendit André à Vienne, à son retour d'Italie. Plein d'enthousiasme, pour les compositions de Haydn, il ne tarda pas à faire sa connaissance. Après avoir exécuté plusieurs quatuors de ce grand compositeur, devant une assemblée brillante et nombreuse, le maître de la maison réunit ses instances à celles de Haydn, pour engager André à jouer un quatuor de sa composition, et le seul qu'il eût fait jusqu'alors. La société n'étant pas dans le secret, crut entendre un nouveau quatuor de Haydn, et déclara même que c'était le meilleur qu'il eût fait. Le vénérable artiste protesta que cette production n'était pas la sienne; et il fallut tout le poids de son autorité pour tirer d'erreur la société. Depuis cette soirée, il nomma les deux Romberg ses fils en musique, et ils ne l'appelaient plus que leur père. En 1797, André alla de nouveau à Hambourg, où il se lia intimement avec Klopstock: il se sépara pour la première fois, en 1799, de son frère Bernard, qu'il retrouva, comme on l'a dit, plus tard à Paris. Pendant cet intervalle, André s'occupa de la musique du Psaume *Dixit Dominus*, pour lequel on avait établi un grand concours; et il remporta le prix. Il se maria en 1801; et, après un nouveau voyage à Paris, il revint, en 1802, se fixer à Hambourg. En 1815, il fut appelé à Gotha, pour remplir la place de maître de chapelle auprès du duc. C'est dans cette dernière ville, qu'à la suite de plusieurs attaques d'apoplexie, il est mort, le 10 novembre 1821. Dans les principales villes d'Allemagne, à Berlin, Hambourg, Gotha, et même, en Angleterre, à Londres, des *Requiem* furent publiquement exécutés en son honneur, au bénéfice de sa veuve et de sa nombreuse famille. Il nous reste maintenant à fixer la place qu'André Romberg doit occuper comme compositeur; et nous distinguerons les morceaux qu'il a composés pour faire valoir son talent d'exécution, de ceux qui portent le caractère de création lyrique. Sous le premier rapport, ce sont ses quatuors, ses symphonies, et autres compositions purement instrumentales, qui l'ont très-souvent mis sur la même ligne que Haydn et que Mozart. Ses quatuors sont généralement écrits dans un style pur, sévère, et néanmoins élégant et gracieux, pleins de

motifs heureux, et portant le cachet de l'originalité, sans être bizarres. Il a su conserver ainsi, comme un dépôt sacré, cette pureté d'harmonie des mêmes maîtres, qui fait encore aujourd'hui la gloire de l'école allemande. Les avis qu'il était toujours prêt à donner aux jeunes compositeurs, tendaient à les diriger constamment dans la même voie; et par là, il a beaucoup contribué à répandre et à perpétuer le goût de la bonne musique. La même énergie dont il fait preuve dans ses quatuors, se retrouve dans ses concerts, symphonies, morceaux de piano, et duos de violon, dont il a fait une quantité très-considérable. Quant à ses Essais dramatiques, ils furent moins heureux : son opéra de *Don Mendoze*, dont nous avons parlé, eut peu de succès. Plusieurs autres opéras, joués à Berlin, à Hambourg, etc., en eurent davantage. On trouve entr'autres, dans la *Générosité de Scipion*, un morceau d'ensemble, plein de verve et de grandeur. Ce qui sans doute lui a manqué, c'était plus de bonheur dans le choix des pièces qu'il eut à traiter; et souvent il a prodigué de la belle musique à des poèmes fort au-dessous de son talent. Éprouvant peut-être du dégoût pour le théâtre, il essaya de mettre en musique plusieurs poèmes de Schiller; la *Cloche*, sur-tout, obtint, en Allemagne, un succès populaire, tel, que l'auteur fut porté à composer d'autres morceaux analogues de ce même poète, parmi lesquels on distingue la *Puissance du Chant*, et l'*Infanticide*. Nul doute qu'aucun autre compositeur n'aurait pu aussi bien résoudre la difficulté de mettre en musique des paroles qui appartiennent par leur nature à la déclamation : il y a réussi; mais ce succès même, malgré l'habileté de son talent, ne prouve pas que le poème didactique puisse convenir à la musique. Il reste toujours vrai que cet art devient superflu, quand la parole peut exercer tout son empire par la déclamation, et qu'au contraire, le règne de la musique commence, lorsque le langage des passions duit se faire entendre. Romberg avait écrit, dès sa jeunesse, beaucoup de musique d'église, qui porte également l'empreinte d'une ame élevée, pénétrée de son sujet. Le *Messie*, oratorio, paroles de Klopstock; le *Dixit Dominus*, dont on a parlé; une collection de *Psaumes*, d'après la traduction de Mendelssohn, méritent une mention particulière. Nous nous bornerons, en finissant, à donner l'énumération des ouvrages de Romberg, dont la plus grande partie a été publiée en Allemagne; une autre partie est restée inédite entre les mains de sa veuve.—I. *Musique instrumentale :* 6 grandes *Symphonies*, dont 4 publiées; — 8 *Ouvertures*, dont 4 publiées; — 2 *Quintetti* pour le violon; 1 pour la clarinette; — 8 pour la flûte; — 30 *Quatuors* pour le violon, dont 5 inédits; — un *Quatuor* pour le piano; — 3 *Sonates* pour piano et violon; — un *Pot-Pourri* pour violon et piano; — 6 *Duos* pour violon et violoncelle; — 9 pour deux violons; — 20 *Concerts* pour le violon, avec grand orchestre, dont 4 publiés; — 8 *Fantaisies*, *Pot-Pourri*, pour le violon, dont 4 publiés; — 2 *Concerts* pour deux violons, inédits; — 3 *Pots-Pourris* pour deux violons, inédits; — 6 *Polonaises* et *Pots-Pourris* pour violon en quatuor, gravés; 5 pour le violon et quatuor, dont un inédit; — 2 grandes *Sérénades* pour harmonie, manuscrit; — un double *Quatuor* pour

huit instruments à archets, dernier ouvrage, non entièrement terminé. — II. *Partie dramatique*, musique d'église et de chant : — 7 *Opéras*, dont 5 manuscrits ; — 6 *Poëmes* d'après Schiller ; — Plusieurs *Cantates* de maçonnerie, inédites ; — 6 *Morceaux* pour quatre voix d'hommes, sans accompagnement, inédits ; — 9 *Morceaux* de chant, à trois voix, sans accompagnement, publiés ; — 3 *Trios* italiens, inédits ; — Grand nombre de *Canons ;* — Le *Messie ;* — un *Te Deum*, publié ; — un *Te Deum* en allemand, manuscrit ; — *Dixit Dominus*, gravé ; — *Fragments* d'une messe ; — une *Ode* de Klopstock, publiée ; — 2 *Odes* de Kosegarten, publiées ; — 10 *Psaumes*, d'après Mendelssohn, à 4, 8 et 16 voix, dont 3 inédits. L—o.

ROMBOUTS (Théodore), peintre, naquit à Anvers, en 1597, et fut élève de Janssens. Il sut très-bien profiter des leçons de cet habile artiste ; mais il en emprunta aussi son envie et sa prévention contre Rubens, qu'il s'imagina follement de pouvoir égaler. Il possédait déjà un talent réel, lorsqu'en 1617 il se rendit en Italie, pour y étudier les chefs-d'œuvre de l'art. Arrivé à Rome, quelques ouvrages le firent connaître ; et un seigneur lui commanda, pour sa galerie, une suite de douze sujets tirés de l'Ancien-Testament. Ces nouvelles productions achevèrent d'établir sa réputation ; il pouvait à peine suffire aux travaux qui lui étaient commandés. Le grand-duc de Toscane l'ayant appelé à Florence, lui confia l'exécution de plusieurs grandes compositions historiques, qu'il lui paya généreusement, et y ajouta, ce qui est plus précieux pour beaucoup d'artistes, des marques honorables d'estime et d'amitié. Malgré les succès qu'il obtenait en Italie, il voulut retourner en Flandre, et vint habiter Anvers. C'est alors qu'il fit éclater librement la jalousie dont il était animé contre Rubens. Il ne laissait échapper aucune occasion de rabaisser le mérite de son rival, et de manifester la prétention qu'il avait d'aller de pair avec lui. Si ce vil sentiment fait tort à son caractère, il augmenta du moins son talent. Jamais ses ouvrages n'étaient plus soignés, que lorsque son animosité contre Rubens guidait ses pinceaux. C'est à cette disposition de son ame que l'on doit les admirables tableaux qu'il peignit à cette époque, et qui représentent *Saint François recevant les stigmates ;* le *Sacrifice d'Abraham*, et *Thémis avec ses attributs*. Ce dernier, qui décore la salle de justice à Gand, frappa d'étonnement Rubens lui-même ; et quelques personnes n'ont pas craint d'avancer que, dans plusieurs parties de cette belle composition, Rombouts avait surpassé ce grand peintre. Parmi ses autres productions, on cite encore, avec les plus grands éloges, la *Descente de Croix* que l'on voit dans l'église de Saint-Bavon, à Gand : composition, exécution, tout y décèle la manière d'un grand maître. Plusieurs autres églises de Flandre sont ornées de ses tableaux. Les qualités qui distinguent les productions de cet artiste sont, la correction du dessin, la force et la beauté de l'expression, la chaleur et la fierté du coloris, la largeur et la facilité de la touche. Il ne se borna pas à vouloir égaler Rubens comme peintre ; il voulut l'imiter dans sa magnificence. N'ayant négligé aucun moyen de gagner de l'argent, en peignant soit des décorations de théâtre, soit des *Scè-*

nes de tabagie, de *cabarets*, de *charlatans*, grandes comme nature, et qui servaient de tenture d'appartements, il avait amassé une fortune considérable. Il résolut de construire un palais, et il en jeta les fondements; mais cet édifice était à peine élevé à moitié, qu'il s'aperçut qu'il avait mal calculé ses moyens, et qu'il ne pouvait aller plus avant. La guerre qui survint, ne lui permit plus de se faire une ressource de ses talents. Il feignit alors que le grand-duc de Toscane le rappelait auprès de lui, et se servit de ce prétexte pour cacher la nécessité où il était de cesser de bâtir : mais le chagrin avait altéré sa santé; et il mourut à Anvers, en 1637, suivant Houbraken; et selon Weyermans, en 1640. P—s.

ROMÉ DE LISLE (JEAN-BAPTISTE-LOUIS), physicien et minéralogiste distingué, naquit à Grai, en 1736, de parents peu favorisés de la fortune. Après avoir achevé ses humanités à Paris, il obtint la place de secrétaire d'une compagnie d'artillerie et du génie, qui partait pour les Indes. Fait prisonnier, à la prise de Pondichéri, par les Anglais (*V.* LALLY), et conduit successivement à Tranquebar, Saint-Thomé, et à la Chine, il revint en France, en 1764. Un esprit observateur lui avait fait acquérir, dans ses voyages, quelques notions d'histoire naturelle; et il forma le projet de consacrer ses loisirs à l'étude de cette science. M. Sage, à qui il rapportait des lettres, s'empressa de l'admettre au nombre de ses élèves; et il s'établit bientôt entre eux une amitié qui ne s'est plus démentie, parce qu'elle était fondée sur les mêmes goûts et sur une estime réciproque. Non content d'associer à ses travaux son nouvel ami, M. Sage aida Romé de Lisle de sa bourse, et lui fournit les moyens de se faire connaître. Après quelques essais dans différentes branches de l'histoire naturelle, Romé de Lisle résolut de s'appliquer entièrement à la minéralogie, science alors dans l'enfance, et, par cette raison, à peine cultivée parmi nous. Il trouva, dans le cabinet de Davila, le plus riche en minéraux qu'il y eût à Paris, des sujets nombreux d'études et d'observations; et quand Davila voulut mettre en vente cette précieuse collection, Romé de Lisle, assisté de M. Sage, se chargea d'en décrire la partie d'histoire naturelle (*V.* DAVILA, X, 623). C'est vers ce temps qu'il connut d'Ennery, savant et riche amateur de médailles (*V.* D'ENNERY, XIII, 160), qui, charmé de pouvoir contribuer à ses succès, en assurant son existence, lui offrit, avec son amitié, sa table et un logement dans son hôtel. Romé de Lisle accepta sans hésiter, parce qu'il sentait qu'il en aurait agi de même envers M. d'Ennery si leur situation eût été changée. Tranquille désormais sur les premiers besoins de la vie, il s'attacha encore avec plus d'ardeur à ses études de minéralogie. Les naturalistes avaient remarqué, depuis long-temps, les formes polyédriques qu'affectent les substances inorganiques; mais la plupart ne les regardaient que comme des accidents et des résultats du hasard. Cappeler (*Voy.* ce nom), avait commencé à en apprécier la constance et la régularité : et Linné, le premier, avait essayé d'en tirer des caractères distinctifs. Romé de Lisle s'appliqua surtout à les décrire avec encore plus de soin; il les mesura mécaniquement, et fit enfin reconnaître le fait fondamental, que certains de leurs angles ont une mesure cons-

tante, dans la même espèce. Cependant l'*Essai de cristallographie*, qu'il publia en 1772, fut peu remarqué en France; mais il lui mérita les éloges de Linné (1) et l'estime de plusieurs naturalistes étrangers, qui s'empressèrent d'entrer en correspondance avec lui. Romé de Lisle venait d'ouvrir un cours de minéralogie ; et il avait le plaisir de voir ses leçons de plus en plus fréquentées. Ses élèves recherchaient avec empressement, de tous côtés, des échantillons et des cristaux, pour en faire hommage à leur maître. C'est ainsi qu'il parvint à se former un cabinet. Il en laissa la libre disposition aux curieux, dans le dessein d'augmenter et d'étendre le goût d'une science dont on commençait à sentir l'utilité. Il ne songeait point d'ailleurs à réclamer le prix de ses travaux. Sollicité par ses amis, en 1780, il se mit sur les rangs pour une place vacante à l'académie des sciences: mais il n'y fut pas nommé, sous prétexte qu'il n'avait encore publié que des Catalogues (2); et ce mauvais succès le dégoûta de ce genre de candidature. Une pension de six cents livres sur le trésor royal, qui lui fut accordée en 1785, était sa seule fortune, quand il eut le malheur de perdre son bienfaiteur. En mourant, d'Ennery l'avait institué son exécuteur testamentaire. Romé Delisle, abandonnant ses études habituelles pour remplir les intentions de son ami, s'établit dans son cabinet, avec les savants chargés d'en faire la description. L'examen du poids des médailles lui fit découvrir le rapport de la livre des Romains avec notre poids de marc; et il appliqua cette découverte aux monnaies des divers peuples de la Grèce. Desirant faciliter la réforme projetée dans le système des poids et mesures de la France, il entreprit de comparer avec celles de Paris toutes les mesures linéaires de superficie et de capacité. Sa vue, affaiblie par une longue suite d'observations minutieuses, acheva de se perdre dans les recherches et les immenses calculs que nécessita son travail métrologique. Cependant son zèle ne se ralentit point; et sa mémoire locale suppléait à ses yeux, dans les démonstrations qu'il continuait de faire des substances minéralogiques rangées dans son cabinet, d'après son propre système. Louis XVI, instruit de la triste position de ce savant respectable, lui assigna sur sa cassette une pension de quatre cents francs ; mais Romé Delisle ne jouit pas long-temps de ce bienfait. Il mourut d'une hydropisie, le 7 mars 1790. Mieux apprécié par les étrangers que par ses compatriotes, il était membre des académies des Curieux de la nature de Stockholm, de Maïence et de Berlin. Outre un assez grand nombre de *Mémoires* dans le *Journal de physique*, et plusieurs *Catalogues*, entre autres celui de *Davila*, rédigés avec soin, et qui sont encore utiles à consulter, on a de lui : I. *Lettre à Bertrand sur les polypes d'eau douce*, Paris, 1766, in-12 de 57 pag.; cet opuscule est très-rare. L'auteur envisageait chaque polype comme une ruche ou comme un sac, qui servait de repaire à une infinité de petits animaux isolés, mais concourant au même but. Cette hypothèse, qui ne

(1) Dans une lettre que Linné écrivit à Romé de Lisle, le 19 mai 1773, il place son *Essai de cristallographie* au premier rang des ouvrages de minéralogie publiés dans le dix-huitième siècle.

(2) Romé de Lisle a rédigé quatorze ou quinze *Catalogues* d'histoire naturelle; il en a donné lui-même la liste détaillée dans la table des matières de sa *Cristallographie*. La nécessité d'abréger, force d'y renvoyer les curieux.

reposait sur aucune observation, a été détruite par les recherches de MM. Girod-Chantrans et Vaucher. II. *Description méthodique d'une collection de minéraux*, Paris, 1773, in-8°., avec un frontisp. gravé ; c'est celle de son propre cabinet. III. *L'action du feu central bannie de la surface de la terre, et le soleil rétabli dans ses droits*, ibid., 1779; 2e. édit., 1781, in-8°. : c'est une critique sage et modérée de la Théorie de la terre par Buffon, qui rendit lui-même justice à l'auteur. IV. *Cristallographie* ou *Description des formes propres à tous les corps du règne minéral dans l'état de combinaison saline, pierreuse ou métallique*, avec fig. et tableaux synoptiques de tous les cristaux connus, ibid., 1783, 4 vol. in-8°. : il en a été tiré cinquante exemplaires in-4°., papier fort. L'auteur, comme nous l'avons dit, avait publié, dès 1772, un *Essai de cristallographie*, etc., in-8°. ; traduit en allemand, par Ch. Weigel de Greifswald, 1777, in-4°. : il y avait pris Linné pour guide dans la classification, en réduisant toutefois les formes archétypes des cristaux à deux seules, le prisme et la pyramide ; mais sa *Cristallographie* est un ouvrage tout nouveau, et infiniment supérieur au premier. Outre qu'il présente une véritable minéralogie aussi avancée que le permettait l'état de la science, il établit cette vérité, alors entièrement nouvelle, que, dans la même espèce, toutes les variations extérieures de formes peuvent se réduire à des troncatures sur les angles et sur les arêtes d'un noyau unique. Cet aperçu, ramené à une expression plus juste, sous le nom de décroissement, et constaté par des mesures plus rigoureuses, et par une application suivie du calcul, est devenu la base de la théorie de Haüy, son élève. V. *Des caractères extérieurs des minéraux*, en réponse à cette question : Existe-t-il dans les substances du règne minéral, des caractères qu'on puisse regarder comme spécifiques ? avec un aperçu des différents systèmes lithologiques, depuis Bromel, etc., ibid., 1785, in-8°. et in-4°. C'est une suite de l'ouvrage précédent. Selon l'auteur, la forme, la pesanteur et la dureté qui distinguent les corps homogènes de même espèce, peuvent, et doivent servir à les caractériser. VI. *Observation sur les rapports qui paraissent exister entre la mine dite cristaux d'étain et les cristaux de fer octaèdre*, Erfurt, 1786, in-4°. VII. *Métrologie* ou *Tables pour servir à l'intelligence des poids et mesures des anciens, et principalement à déterminer la valeur des monnaies grecques et romaines*, Paris, 1789, in-4°. ; traduit en allemand, par Grosse, Brunswick, 1792, in-8°. C'est le résultat de ses observations dont on a déjà parlé, faites dans le cabinet de d'Ennery : d'après toutes les recherches de Romé de Lisle, la livre des Romains était de dix onces et demie de notre poids de marc ; or, la livre étant la base de leurs mesures de capacité, il part de cette première donnée pour expliquer leur système métrologique. Cet ouvrage savant, mais trop systématique, ne dispense pas de lire celui de Paucton sur le même sujet, qui est beaucoup plus complet (*Voy.* PAUCTON). Romé de Lisle a eu part aux Lettres de Demeste au docteur Bernard, qui contiennent la théorie chimique de Sage (*Voy.* DEMESTE, XI, 28). Lamétherie lui a consacré une *Notice* assez

étendue dans le *Journal de physique*, avril 1790, insérée dans l'*Esprit des journaux*. W—s.

ROMEGAS (MATHURIN D'AUX-LESCOUT), fut un des rejetons les plus illustres de la maison d'*Aux* ou *Auch*, branche cadette de la maison d'Armagnac, et l'un des plus vaillants chevaliers qu'ait eus l'ordre de Malte. Il y entra le 16 décembre 1547, fut profès le 20 du même mois, partit pour Malte aussitôt; et, sous le titre de chevalier de Romegas (nom d'une seigneurie dont son bisaïeul avait fait hommage au comte d'Armagnac, en 1498), il se consacra au service de son ordre, qu'il devait honorer dès ses premières campagnes. Il faillit périr dans le port, par un ouragan furieux qui, en 1555, assaillit les côtes de l'île de Malte, et occasionna une multitude de désastres. Le lendemain, le grand-maître, Claude de La Sangle, faisant la triste revue de tant de bâtiments abîmés, et de tant de cadavres flottants, entendit un bruit sourd partant d'une galère qui n'était que renversée, il la fit percer, et il *en sortit*, dit Jean Baudouin, *premièrement un singe, et après, le chevalier de Lescout, surnommé Romegas. Dieu le préserva de ce danger pour le rendre illustre et fameux comme il le fut du depuis.* En effet, dès qu'il commanda une galère (et le grand-maître se hâta de lui confier la sienne) il ne fit plus une seule course sans se signaler par des exploits aussi utiles qu'éclatants. Il purgea la Méditerranée des pirates barbares qui l'infestaient. Un de ses combats particuliers les plus remarquables, fut contre Issouf Concini, renégat calabrois, le tyran des mers de Sicile, et le bourreau des chrétiens. Romegas, depuis long-temps à sa poursuite, le rencontra enfin. Bien inférieur à lui pour la force de son vaisseau et le nombre de ses hommes, mais se fiant à sa valeur et à celle de ses chevaliers, il engagea la lutte. Le combat se prolongeait avec un acharnement égal et un succès balancé; on avait couru, de part et d'autre, à l'abordage. Romegas, qui n'avait pas tant de monde à perdre, sent qu'il faut enlever la victoire: il appelle ses plus braves chevaliers, saute, l'épée à la main, dans le vaisseau du corsaire, et franchit la rambade. Deux de ses chevaliers sont poignardés à ses côtés; le corsaire lève le bras sur lui: Romegas le prévient avec la rapidité de l'éclair, et lui porte un coup qui l'étend sur la chiourme de son bâtiment. Dans l'instant, les Maltais triomphent; deux cent cinquante soldats du corsaire tombent à genoux le voyant frappé à mort: cent esclaves, qu'il avait à bord, s'emparent de lui, lorsqu'il palpitait encore, se le passant l'un à l'autre, le déchirant tous avec leurs ongles et leurs dents; il n'arrive au dernier banc que par lambeaux, et Romegas va montrer aux peuples qu'il a vengés les restes du barbare, dont le nom seul les glaçait d'effroi. *De cet exploit principalement, outre infinis*, dit Jean Baudouin, *le nom de Romegas fut rendu si célèbre, que quand il entroit dans quelque ville ou bourg du royaume de Naples et de Sicile, le peuple couroit en foule de tout côté pour le voir passer et le connoître, et haussoient leurs voix au ciel de ses louanges.* « Jamais (dit l'abbé » de Vertot), l'ordre n'avait été si » puissant sur mer; et ce qui le rendait surtout redoutable aux infi» dèles, c'est que ses différentes » escadres étaient commandées par

» des chevaliers qui avaient vieilli » dans le service....... Mais parmi » ces capitaines aucun n'avait fait » tant de prises et si considéra- » bles que le commandeur de Rome- » gas... Personne ne connaissait aussi » bien que lui les côtes, les ports, et » jusqu'aux moindres cales qui se » trouvaient le long de la mer Médi- » terranée; d'ailleurs, brave, in- » trépide, qui n'avait jamais connu » le péril, et qui ne souffrait, dans son » bord que des officiers et des sol- » dats aussi déterminés ». Tant de faits d'armes, aussi hardis qu'ils étaient heureux, tant de chrétiens délivrés, tant de Turcs, d'Arabes, de Barbaresques détruits ou enlevés jusque sous le canon de Rhodes, et dans les bouches du Nil, le redoutable Mahomet Rigli, emmené captif à Malte, nombre de Mahométans convertis au christianisme par la générosité de leur vainqueur, après avoir été domptés par sa bravoure, enfin un galion chargé de toutes les richesses de l'Orient, et qui appartenait au chef des eunuques noirs du sérail, conquis par Gien et Romegas, après un combat de cinq heures, enflammèrent l'orgueil et la colère du grand Soliman, et lui firent entreprendre ce siége de Malte à jamais mémorable par les forces immenses qu'y déploya l'empire du Croissant, et par la constance et l'intrépidité romanesque qui rendirent une poignée de chevaliers triomphants de tous ces efforts. Soit qu'il fallût aller à la découverte des desseins de l'ennemi, ou en troubler l'exécution, soit qu'il fallût l'attaquer ou le repousser, introduire des munitions ou des alliés, conserver ou reprendre les postes les plus périlleux, Romegas fut honoré chaque jour par quelque choix particulier du grand-maître La Valette, qui, plus d'une fois, vint combattre avec lui, et fut blessé à ses côtés. Le siége levé, la sécurité rendue à Malte, Romegas apprit que sa patrie était en proie aux horreurs d'une guerre civile et religieuse; que l'église (1) et les tombeaux de sa famille avaient été insultés et dépouillés par le comte de Montgommeri, chef des Huguenots. (*Voy.* son article, XXIX, 574.) Il courut en Guienne, se rallier aux drapeaux de son parent le maréchal de Montluc, qui mit son fils sous les ordres, et la ville de Lectoure sous la protection de *Romegas, brave chevalier*, (dit Montluc dans ses Mémoires,) *homme plein de cœur et de courage, autant qu'autre que j'aye jamais connu, et qui s'était fait tant remarquer au siége de Malte.* Romégas emporta d'assaut, sous les yeux du maréchal, le fort du Mont de Marsan, purgea d'ennemis le pays dont la défense lui était confiée, et mérita d'être appelé le second de Montluc. La Guienne pacifiée, Romegas reçut la nouvelle qu'il venait d'être nommé, à Malte, général des galères de la religion, et il alla sur-le-champ prendre possession de son généralat. Bientôt il fut fait grand-prieur de Toulouse et d'Irlande. Enfin, des troubles s'étant élevés à Malte, la négligence ou la faiblesse du grand-maître La Carrière, ayant excité un mécontentement général, et Romegas s'étant joint aux membres les plus zélés de l'ordre, qui en portèrent plainte constitutionnellement; le conseil complet s'assembla, et demanda au grand-

(1) L'église collégiale de la Romieu, fondée, en 1318, par le *magnifique cardinal* d'Aux (ainsi que l'appellent les historiens), lequel en légua la seigneurie et le patronage héréditaires, de génération en génération, au chef de sa famille et de son nom.

maître de se nommer lui-même un lieutenant. Sur son refus, le conseil l'interdit de ses fouctions, et, d'une voix unanime élut Romegas lieutenant-général du magistère. L'ordre et Malte applaudirent : des commandeurs jaloux réclamèrent, et Rome évoqua l'affaire. Pendant que Romegas remplissait dignement ses fonctious, il reçut, ainsi que le grand-maître, un ordre du souverain pontife Grégoire XIII, pour se rendre tous deux à Rome, et y plaider leur cause devant le Saint-Siége. A peine y furent-ils arrivés, qu'ils y moururent l'un et l'autre, Romegas, le 24 décembre 1581, La Carrière, peu de jours après; et ces deux rivaux, si divisés, furent unis par la même sépulture, dans l'église de la Trinité. Pendant qu'on les inhumait à Rome, le vaisseau qui apportait de Malte toutes les pièces du procès, les commissaires délégués par le pape pour informer, les notaires et les témoins assignés, tout fut englouti par la mer. L'abbé de Vertot est ici fort sévère pour Romegas : il ne voit plus qu'un corsaire séditieux et un chevalier rebelle dans celui qu'il avait célébré comme un héros, l'honneur et le soutien de son ordre. Les historiens qui l'ont précédé, notamment Jean Baudoin et l'év que Maïole, qui était à Rome lors du procès, se sont montrés beaucou plus réservés dans leurs jugements. « Frère Jean L'É-» vêque de La Carrière, a dit Bau-» dion dans son livre des *Som-» maires*, cinquantième grand-maître » de l'ordre de Malte, fut élu au » magistère, le trentième jour de fé-» vrier 1573, et de là, quelques an-» nées après, fut suspendu du ma-» gistère par le conseil complet, le-» quel élut Mathurin de Lescout, » surnommé Romegas, qui mourut » à Rome, le 24 décembre 1581; » et pour la suspension dudit grand-» maître de la Carrière, et du diffé-» rend entre lui et Romegas, l'un et » l'autre furent cités à Rome, et la » cause évoquée par-devant le pape » Grégoire XIII. Le succès en fut » admirable et prodigieux. Dieu vou-» lut se réserver à soi le jugement, » et en assurer la mémoire aux hom-» mes, comme a très-bien remarqué » l'évêque Maïole, au livre de ses » Colloques (lui étant à Rome lors » de l'événement de ce que dessus), » comme chose notable de la mort » d'un accusateur et d'un accusé, des » juges et des témoins, et des événe-» ments que Dieu a permis pour ter-» miner ce procès ». Quatre neveux ou petits-neveux de cet intrépide chevalier, entrés dans l'ordre de Malte, et qui voulurent y porter le nom de Romegas, prouvent assez à quel point ce nom était respecté dans l'ordre. L—T—L.

ROMILLY (Jean), célèbre horloger, naquit à Genève, en 1714. A la pratique de son art, il en joignit la théorie, qu'il a développée dans un grand nombre d'articles de l'Encyclopédie. Il perfectionna l'échappement à repos de Caron, et construisit, en 1755, une montre qui marchait pendant huit jours. Le moyen qu'il avait employé, consistait dans un balancier assez pesant pour ne faire qu'un battement par seconde, tandis que celui des montres ordinaires en fait quatre ou cinq dans le même temps. Les commissaires de l'académie, chargés de l'examen de cette montre, décidèrent qu'elle était très-commode pour les observateurs (*Voy.* les *Mémoires* de l'académie des sciences, année 1755). Il exécuta, peu de temps après, une montre qui pouvait mar-

cher un an, sans être remontée; et il eut l'honneur de la présenter à Louis XV. Comme elle manquait d'exactitude, il en réduisit la marche à six mois, sans réussir à lui donner le degré de précision des montres ordinaires. Ferdinand Berthoud a perfectionné depuis cette invention (*V.* son *Essai sur l'horlogerie*, et l'*Histoire de la mesure du temps*, II, 170). Romilly concourut, avec son gendre Coraneez, à l'établissement du *Journal de Paris*, qui commença avec l'année 1777. Outre ses observations météorologiques qu'on voyait en tête de cette feuille, et qui lui firent dire plaisamment qu'il y faisait la pluie et le beau temps, il y a inséré divers articles, entre autres une *Lettre* dans laquelle il démontre l'impossibilité du mouvement perpétuel (ann. 1778, n°. 19). Romilly conserva, jusqu'au terme de sa vie, une grande vigueur de corps et d'esprit. Le 16 février 1796, comme il se disposait à sortir, il se sentit incommodé : deux heures après il avait cessé d'exister. — ROMILLY (Jean-Edme), fils unique du précédent, né en 1739, fut admis au ministère évangélique en 1763, et, trois ans après, nommé pasteur de l'église française à Londres. D'une santé délicate, il demanda bientôt son changement, et revint à Genève, où il fut chargé de desservir la petite paroisse de Sacconai : il y mourut, le 29 octobre 1779, après avoir souffert pendant dix ans, avec résignation, d'une maladie incurable. Il a fourni les articles *Vertu* et *Tolérance* au Dictionnaire encyclopédique. Supérieur à tout esprit de parti, malgré ses liaisons avec Diderot et d'Alembert, il ne cessa jamais d'être en correspondance avec Fréron, Palissot, et leurs autres adversaires. L'article J.-J. *Rousseau*, qu'on lit dans les *Mémoires de littérature* de Palissot, est de Romilly, qui lui en donna d'autres sur plusieurs célèbres Genevois. Comme prédicateur, Senebier le place sur la même ligne que Saurin (*V.* ce nom). Juventin a publié deux volumes de *Sermons* de Romilly, *sur divers textes de l'Ecriture sainte*, Genève, 1780, in-8°., précédés d'un *Eloge historique* de l'auteur. Feller, en reconnaissant que les grandes vérités sont solidement établies dans ces Discours, y remarque une manière négligée et froide, où contrastent des expressions recherchées et des prétentions au bel-esprit. Voyez l'*Histoire littéraire de Genève*, III, 52-54; et l'Éloge du pasteur Romilly, par Palissot, dans le *Nécrologe* de 1780, 101-7. W—s.

ROMILLY (Sir Samuel), jurisconsulte anglais, descendait d'une famille protestante, sortie de France par suite de la révocation de l'édit de Nantes, et établie à Genève (*V.* l'article précédent). Son père vint se fixer en Angleterre, où il exerça la profession de joaillier : il fut, pendant plusieurs années, celui de la cour. Samuel Romilly naquit à Londres vers l'année 1758. Lorsqu'il eut terminé sa première éducation, il se livra à l'étude des lois, et fut bientôt reçu avocat. Sa bonne conduite et ses talents lui attirèrent une nombreuse clientelle, et le firent distinguer par le comte de Shelburne (depuis, marquis de Lansdown), qui l'admit dans son intimité. Pour rétablir sa santé affaiblie par ses travaux, Romilly se rendit sur le continent : il séjourna quelque temps en France au moment où les premiers symptômes révolutionnaires commençaient à paraître, et se lia particulièrement avec

le fameux Mirabeau. Ce fut à sa prière qu'il rédigea un abrégé des réglements observés dans la chambre des communes, pour débattre et pour voter, que l'orateur français fit imprimer. Il alla ensuite à Genève; et après avoir parcouru toute la Suisse, il revint en Angleterre pour reprendre ses occupations du barreau. La clientelle de Romilly, déjà très-étendue, s'augmenta encore par la retraite de sir Jean Scott et de Milford, qui étaient, à cette époque, les deux plus célèbres avocats de Londres, et qui furent nommés à des places importantes dans l'administration. Il acquit une fortune considérable, et se fit remarquer autant par ses talents que par son attachement aux principes des Whigs, attachement qu'il portait souvent à l'excès. En 1796, il acquit une grande réputation, en défendant M. Gale Jones, accusé de sédition devant les assises du comté de Warwick. Lorsque Fox et lord Grenville furent mis ensemble, en 1806, à la tête de l'administration de leur pays, qui venait de perdre l'illustre W. Pitt, Romilly fut choisi pour remplir le poste d'avocat-général. On prétend même qu'on eut un moment l'intention de le nommer chancelier. Suivant l'usage, il fut créé peu après chevalier; et comme ses nouvelles fonctions exigeaient qu'il occupât un siége dans la chambre des communes, ses amis firent des démarches, et bientôt il y représenta Queenborough. Sir S. Romilly, dont l'activité était infatigable, trouva facilement le moyen de remplir assidument ses devoirs comme homme public, et ses travaux du barreau. S'étant aperçu qu'un grand nombre de créanciers étaient, dans certains cas, repoussés de leurs justes demandes, par l'intervention de la loi sur les propriétés foncières, et voulant remédier à ce grave inconvénient, il proposa, au mois de mars 1806, un bill pour assujétir les biens-fonds libres des personnes sujettes aux lois des banqueroutes, qui pourraient mourir endettées, au paiement de leurs dettes contractées par de simples contrats. Le discours que Romilly prononça dans cette circonstance, fut écouté avec une sérieuse attention: mais, à sa troisième lecture, il rencontra une puissante opposition de la part de sir W. Grant, maître des rôles; et il fut rejeté à une assez grande majorité. Présenté sous une nouvelle forme, et avec quelques amendements, ce même bill fut converti en loi. Lors du procès de lord Melville, Romilly fut nommé l'un des commissaires chargés de suivre l'accusation devant la chambre haute. Les pairs s'assemblèrent à Westminster, le 29 avril 1806. M. Whitbread parla pendant près de quatre heures pour expliquer le corps du délit, qu'il réduisit à dix chefs. Sir Samuel porta ensuite la parole; et dans un discours qui occupa l'attention de la chambre pendant toute une journée, il détailla les délits imputés à lord Melville, prouva qu'il avait abusé de sa position pour employer, à son profit, les deniers de l'état, et conclut en disant qu'il le croyait coupable. La chambre haute en jugea autrement, et Melville fut acquitté. L'avocat-général obtint, dans une autre occasion, un succès très-flatteur: un bill avait été proposé pour l'abolition de la traite des noirs; Romilly parla avec tant de force contre ce trafic, qu'il fut applaudi à trois diverses reprises, ce qui n'avait point encore eu lieu dans la cham-

bre des communes. La mort de Fox (1806) ayant amené la dissolution du ministère dont il faisait partie, sir Samuel perdit sa place d'avocat-général, et se plaça sur les bancs de l'opposition. Il défendit avec chaleur les actes des ministres qui venaient d'abandonner le timon des affaires, et soutint que leur conduite, au sujet de l'Irlande, était digne d'éloges. Il s'éleva ensuite, contre la rentrée de Melville dans l'administration. Ayant long-temps médité sur une réforme dans le code criminel, il proposa, au mois de mai 1808, quelques changements dans les dispositions relatives aux vols ordinaires; dispositions écrites, suivant lui, en lettres de sang, comme les lois de Dracon. Il voulait aussi qu'on prît de nouvelles mesures pour améliorer le sort des accusés qui ne sont que prévenus, et dont la plupart se trouvent être innocents des délits qui leur avaient été d'abord imputés. Sa motion, combattue par le nouvel avocat (*sollicitor*) général, fut renvoyée à une prochaine session. A l'élection générale suivante, Romilly fut repoussé par la ville de Bristol; il obtint néanmoins une place au parlement, où, par la protection des Bedford, il représenta Arundel, qui se trouve sous l'influence de cette maison. Lors des troubles qui eurent lieu à Nîmes en 1815, Romilly prononça plusieurs discours pour que le gouvernement anglais intervînt en faveur des protestants du midi de la France: mais ses motions furent écartées par les ministres et par la majorité. A la réélection de 1818, ses amis le firent nommer à Westminster. Il ne sut pas résister à la douleur que lui causa la perte de lady Romilly, sa femme, morte le 29 octobre de cette même année, et à laquelle il était tendrement attaché: il se donna la mort le 2 novembre suivant. Sir Samuel Romilly se montra constamment le partisan très-prononcé d'une réforme parlementaire et de l'émancipation des catholiques d'Irlande, et il s'éleva plusieurs fois contre l'*alien-bill*. Il a laissé, comme jurisconsulte, un nom respecté. On a encore de lui: I. *Observations sur les lois criminelles, en ce qui concerne les peines capitales*, in-8°., 1810. II. *Objections au projet de créer un vice-chancelier d'Angleterre*, in-8°., 1812 (Anonyme). Cet écrit est inséré dans le *Pamphleteer*. III. *Discours à la chambre des communes, sur l'article du traité de paix relatif au commerce des esclaves*, in-8°., 1814. M. Benjamin Constant a publié, l'*Eloge de Sir Samuel Romilly*, Paris, 1819, in-8°., qu'il avait prononcé à l'athénée de Paris, le 26 décembre 1818. D—z—s.

ROMME (Charles), géomètre, né à Riom, vers 1744, est un de ceux qui ont contribué le plus aux progrès de la marine française dans le dix-huitième siècle. Après avoir achevé ses études à Paris, il s'occupa d'astronomie avec Lalande, qui lui procura la place de professeur de navigation à l'école de Rochefort. Il imagina, dès 1771, une méthode pour mesurer les longitudes en mer, et fit plusieurs observations intéressantes. En 1778, il fut nommé correspondant de l'académie des sciences. Les devoirs de sa place et d'utiles travaux partageaient tous ses instants. Pour répondre au desir du gouvernement, l'académie ayant invité les savants à rechercher les moyens de perfectionner la fabrication du

salpêtre, Romme fit un grand nombre d'expériences, et s'empressa d'en adresser le résultat. Thouvenel remporta le prix; mais le travail de Romme obtint une mention, et fut imprimé, par ordre de l'académie, dans le tome XI du Recueil des *Mémoires des savants étrangers*. Il fut plus heureux dans un second concours. L'académie, en 1789, proposa d'expliquer les expériences faites sur la résistance des fluides en France, en Italie, en Suède et ailleurs. Ce sujet important fut remis pour 1791; et Romme partagea le prix avec M. de Gerlach, professeur de philosophie à l'académie des ingénieurs à Vienne. Lalande a publié l'analyse et le résultat des expériences de Romme, dans l'*Histoire des mathématiques*, par Montucla, IV, 454 et suiv. Quoique partisan des réformes demandées alors de toutes parts, Romme fut entièrement étranger à la révolution. Dans les temps les plus difficiles, il continua ses leçons avec le même zèle. Il fit, en 1796, sur les marées de la Charente, des observations curieuses, que Lalande se proposait de publier dans une nouvelle édition de son *Traité du flux et reflux de la mer*. Associé correspondant de l'Institut, peu de temps après l'organisation de la Légion-d'honneur, il en fut nommé membre, et mourut à Rochefort, au mois de juin 1805, âgé d'un peu plus de soixante ans. Personne, dit Lalande, ne s'est occupé plus utilement et plus constamment de ce grand art de la marine, qui est là principale source de la prospérité et de la grandeur des états (*Hist. de l'astronom.* pour 1805, dans le *Magas. encyclopédique*, 1806, II, 105). Outre l'*Art de la mâture des vaisseaux*, 1778, et l'*Art de la voilure*, 1781, qui font partie de la *Description* des arts et métiers, on a de Romme: I. *Mémoire où l'on propose une nouvelle méthode pour déterminer les longitudes en mer*, la Rochelle, 1777, in-8°. de 22 pag. Il conseille d'observer le lever et le coucher de la lune, et la hauteur d'une étoile dans le même vertical (*Bibliogr. astronomique*, p. 524). II. L'*Art de la marine*, ou Principes et préceptes généraux de l'art de construire, d'armer, de manœuvrer et de conduire les vaisseaux, ibid., 1787, in-4°., fig. Cet ouvrage est fort estimé des navigateurs. III. *Recherches* faites par ordre de S. M. Britannique, de 1765-71, pour rectifier les cartes et perfectionner la navigation du canal de Bahama, traduites de l'angl. de Guill. de Brahm, ibid., 1787. IV. *Dictionnaire de la marine française*, ibid., 1792, in-8°.; Paris, 1813, même form. V. *Description* des moyens proposés pour suppléer en mer à la perte du gouvernail d'un vaisseau, par Packenham, Olivier et Hutchinson; traduit de l'anglais, avec des additions extraites d'ouvrages anglais et français, ibid., 1769, in-8°. VI. *Modèle de calculs* pour déterminer en mer, par des observations astronomiques, la longitude et la latitude d'un vaisseau, ibid., 1800, in-4°. de 22 p.: il avait cru reconnaître à la méthode de Borda, un inconvénient dans certains cas. VII. *Dictionnaire de la marine anglaise*, Paris, 1804, 2 vol. in-8°. VIII. *Tableau des vents*, des marées et des courants sur toutes les mers, ibid., 1806, 2 vol. in-8°. C'est le Recueil d'observations le plus complet qu'on ait en ce genre. W—s.

ROMME (Gilbert), frère du précédent, né en 1750, fut député en 1791 à l'assemblée législative,

et à la Convention, en 1792, par le département du Puy-de-Dôme. Plusieurs biographes l'ont mal-à-propos confondu avec le professeur de mathématiques des élèves de la marine. Ce dernier resta fidèle à son roi, tandis que son frère le condamna impitoyablement à mort, sans appel et sans sursis. On a fait de ce conventionnel un personnage très-instruit : il ne le fut réellement que dans les mathématiques; ses autres études n'étaient point complétées : il les cessa pour s'appliquer exclusivement à la science que cultivait son frère, et dont celui-ci lui donnait des leçons. Un de ses compatriotes, qui avait été instituteur à Saint-Pétersbourg, lui ayant fait obtenir une place du même genre dans la maison du comte de Strogonoff, il se rendit en Russie, y séjourna quelque temps, et revint en France, avec son élève, qu'il nommait Otcher, et qui avait environ seize à dix-sept ans. Lors de l'ouverture des états-généraux, Romme le conduisait tous les jours, tant à Versailles qu'à Paris, dans les tribunes de l'Assemblée constituante, et ensuite dans les clubs patriotiques (1). Il l'avait tellement initié aux nouvelles doctrines, qu'il était parvenu à en faire un révolutionnaire très-prononcé. Le jeune Strogonoff était d'une figure charmante, et, sous tous les rapports, extrêmement intéressant : la nouvelle politique était fort séduisante pour une jeune tête, dont l'imagination généreuse s'ouvrait aux plus beaux sentiments; et l'un des plus grands seigneurs de Russie (2) fût peut-être devenu le fléau de ce grand état, si on l'eût laissé suivre plus long-temps les dangereuses leçons de son instituteur : mais l'impératrice Catherine, instruite de ce qu'on voulait faire d'un jeune homme qui devait être un jour un des ornements de sa cour, ordonna au comte de rappeler son fils, et fit défendre à Romme de mettre jamais le pied sur le territoire russe. Cette exclusion le livra entièrement à la révolution : n'ayant plus d'élèves à endoctriner, il séduisit ses amis, et l'on pourrait citer des personnes sur lesquelles il exerça l'influence la plus funeste. Avec une imagination sèche et des conceptions abstraites, Romme ne pouvait paraître avec quelque éclat dans une assemblée délibérante ; c'était un de ces idéologues subalternes qui s'enfoncent dans leurs petites pensées qu'ils croient savantes et profondes, et ne peuvent plus en sortir. On lui avait cependant donné une certaine importance ; et il fut membre du comité d'instruction dans l'assemblée législative et dans la Convention ; mais il ne fut chargé que de quelques rapports insignifiants, totalement oubliés. Nous nous souvenons de l'avoir entendu une seule fois dans la première assemblée dénoncer le malheureux juge de paix Larivière, qui avait décerné un mandat d'amener contre Merlin, Bazire et Chabot. Dans la Convention, il fut un peu moins silencieux : ce fut lui qui, au mois de mars 1793, fit supprimer la place de directeur de l'académie de France à Rome, et la maison d'éducation de Saint-Cyr. Au mois d'avril suivant, il fut, avec Prieur de la Côte-d'or, chargé d'une mission à Cherbourg : elle avait pour but se-

(1) On a même vu l'instituteur et l'élève dans le club qu'avait établi chez elle la fameuse Théroigne, dont l'histoire n'est pas un des traits les moins piquants de la révolution.

(2) On croit que c'est le même comte de Strogonoff, qui fut l'ami particulier, à peu près du même âge, de l'empereur Alexandre, et qui a été son ministre de l'intérieur.

cret de s'informer des menées des Girondins dans ce pays; et il se trouvait avec son collègue à Caen, lors de leur proscription. On savait qu'il appartenait à la faction des proscripteurs, et il fut arrêté et détenu cinquante jours, comme otage, dans le château de Caen, où l'on eut beaucoup d'égards pour sa personne: ceux qui l'avaient fait arrêter lui ayant demandé s'il croyait son arrestation légitime, il répondit affirmativement, et qu'elle était conforme aux principes de la souveraineté du peuple et à la déclaration des droits, « parce que, disait-il, les » citoyens du Calvados, ayant pu » croire qu'ils étaient opprimés, » ont eu le droit de s'insurger. » Ce peu de mots fait connaître le système de la faction dominante. De retour à Paris, après la destruction du *girondisme*, Romme reprit sa place au faîte de la montagne conventionnelle: ce fut lui qui fit le rapport sur l'invention du télégraphe (*Voy.* CHAPPE). Au mois de septembre 1793, il fit adopter le nouveau calendrier, dont il avait reçu le plan de l'astronome Lalande, mais qu'il voulut perfectionner: la dénomination des mois fut imaginée par Fabre-D'Églantine. Romme fut de l'avis du peintre David, qui avait demandé les honneurs du Panthéon pour son ami Marat, et il ne contribua pas peu à les lui faire décerner. Il proposa, au surplus, que les gravures des tableaux de Marat et de Lepelletier, faits par David, fussent distribuées au nombre de mille. On a lu, dans les Mémoires du temps, (*Voyez* CHAUMETTE) l'historique des épouvantables fêtes de la Raison, qui, sous la dénomination de déesse, était représentée par une très-belle actrice de l'Opéra, nommée Maillard. Quand elle eut traversé la salle avec son cortége, Romme demanda qu'elle descendît de son palanquin, qu'elle prît place à côté du président et en reçût l'accolade fraternelle. Ce président était borgne, et se nommait Laloi. Romme fut nommé président de la Convention, après Laloi. Tous ces événements se passèrent au mois de novembre 1793. On sait, au surplus, que ces fêtes, qui n'étaient autre chose que celles de l'athéisme, furent condamnées par Robespierre, et qu'il fit périr les chefs de la faction qui les avait imaginées. Romme, qui voyait que cette mesure le touchait de près, garda prudemment le silence; et il ne fut question de lui que lors du procès de Carrier. Il fut un des vingt-un conventionnels auxquels fut renvoyé l'examen de la conduite de ce personnage; et ils le nommèrent rapporteur. Romme fit tout ce qu'il put pour atténuer les crimes de son collègue: mais, attaqué lui-même par ses collègues, il fut forcé de conclure pour le décret d'accusation. Romme termina sa carrière, au mois de juin 1795. Le 20, la populace de Paris avait assiégé le lieu des séances de la Convention, et s'en était rendue maîtresse, en demandant à grands cris *du pain et la constitution de* 1793. Romme prit parti, avec plusieurs de ses collègues, pour cette populace soulevée, dans le dessein de sauver les terroristes qu'on avait fait arrêter, et opina pour que tous ces *Patriotes* fussent mis en liberté. Cette motion le perdit. Comme les plus grands cris étaient toujours: *Du pain*, *du pain*, dont on manquait effectivement, Romme crut apaiser les femmes qui jouaient un des principaux rôles dans cette scène, en propo-

sant qu'à l'avenir il n'y eût plus qu'une sorte de pain, et qu'il fût défendu aux pâtissiers de faire des pâtés et des brioches. La populace ayant été chassée de la Convention, Romme fut décrété d'arrestation, et livré ensuite à une commission qui le condamna à mort, avec plusieurs de ses collègues, le 18 juin 1795. Ils étaient six, et se poignardèrent, après avoir entendu leur condamnation : on remarqua qu'ils n'avaient pour eux six qu'une paire de ciseaux et deux couteaux qu'ils se passaient après s'être frappés. On ne connaît de Romme que l'*Annuaire du cultivateur*, Paris, an III (1795), in-8°.; espèce de commentaire sur les dénominations de légumes, d'animaux, etc., substituées aux noms des saints dans le calendrier appelé républicain. On a quelquefois confondu ce livre avec l'*Annuaire du cultivateur du département de la Creuse*, par M. Rougier-La Bergerie, in-8°., et avec l'*Annuaire du républicain*, par Eleuthérophile Millin, 1793, in-12 (*Voyez* MILLIN, XXIX, 48), ouvrage du même genre que celui de Romme, mais que l'auteur a traité plus en naturaliste qu'en agronome. B—U.

ROMNEY (GEORGE), peintre anglais, naquit, le 26 décembre 1734, à Dalton, dans le Lancashire. Son père, marchand, fermier et constructeur, chargé d'ailleurs d'une nombreuse famille, lui refusa longtemps la permission de se livrer à son penchant pour la peinture, et, dès qu'il eut atteint sa douzième année, le retira de l'école du village pour lui confier la surveillance de ses ouvriers. Naturellement industrieux, l'enfant employait ses loisirs à imiter tous les objets d'art qui lui tombaient sous la main. Il se fabriqua ainsi un violon, qu'il garda toute sa vie. Ayant trouvé des gravures fort communes dans le magasin de son père, il essaya de les imiter, et n'y réussit pas trop mal. Il en vint jusqu'à dessiner des portraits, même de mémoire; et celui d'un étranger qu'il n'avait vu qu'à l'église en passant, et qu'il peignit à son retour, fut trouvé très-reconnaissable. Vaincu enfin par ses instances, son père le laissa libre de faire ce qu'il désirerait; et Romney devint en peu de temps un des plus habiles peintres de portraits de l'Angleterre. C'est à ses dispositions naturelles et à son obstination à l'étude, plutôt qu'aux leçons du barbouilleur Steele, aux soins duquel il avait été confié, qu'il dut, dans sa province, des succès qui le décidèrent, en 1762, à se rendre à Londres : il ne tarda pas de s'y faire connaître de la manière la plus brillante, comme peintre d'histoire et de portraits. En 1764, il vint à Paris; et, après quelques années de séjour dans cette capitale, il fit le voyage d'Italie, en la compagnie d'Ozias Humphrey, peintre en miniature. A son retour à Londres, il parut vouloir s'occuper exclusivement du genre historique. Toutefois les conseils de ses amis, ses propres appréhensions, et le goût du public, le déterminèrent bientôt à se désister de ce projet. Les études qu'il avait faites en Italie, servirent du moins à donner un meilleur tour à ses figures. Sa demeure était incessamment remplie de ce que Londres renfermait de plus remarquable en hommes d'état, en élégants, en artistes et en littérateurs : il partagea la vogue (1) avec Gains-

(1) On a calculé qu'en une seule année (1785), il avait gagné 3635 liv. sterl. (environ 90,000 fr.); ce qui étonnera peu quand on saura qu'il ne peignait pas une tête à moins de 20 guinées, ni un portrait



borough et Reynolds. Il n'avait pas abandonné le desssein de se livrer au genre de l'histoire ; il avait seulement ajourné ce projet au temps où la fortune lui permettrait de travailler pour la gloire : mais ce temps ne vint jamais. Épuisé par la longueur et l'assiduité de ses travaux, réduit à des vœux impuissants, accablé d'infirmités, pour lesquelles la fortune même est une faible compensatiou, il se retira à Kendal, en 1799, et y mourut dans un état de langueur, le 15 nov. 1802. Les ouvrages de cet artiste justifient ses succès. S'il n'eut pas assez de génie pour s'ouvrir une route nonvelle, il ne se montra pas non plus servile imitateur d'autrui. La pratique lui avait donné une grande facilité de main, et un coup-d'œil juste ; mais sa coulcur manquait de naturel. Ses portraits de femme ont souvent de la naïveté, quelquefois de l'élégance, et ne sont dépourvus ni d'éclat, ni de fraîcheur. Ses portraits d'homme ont, en général, plus d'esprit que de dignité, et plus d'apparence que de caractère réel ; il ne sait pas toujours ménager les oppositions de lumière et d'ombres : aussi tombe-t-il dans des tons livides et crus. Quant à ses talents comme peintre d'histoire, on peut s'en faire nne idée d'après ses tableaux représentant le *Naufrage*, tiré de la Tempête de Shakespear : la *Cassandre*, d'après le *Troïlus et Cressida* du même poëte, et le portrait de *Shakespear enfant*, qui se trouvent dans la galerie de Boydell : ils le recommandent à l'estime du public, et le placent dans un rang distingué parmi les artistes de sa nation. Hayley a écrit, en anglais, la Vie de Romney, Londres, 1809, in-4°., fig. P—s.

ROMPCROISSANT (JEAN DOUET DE), écrivain snr lequel on n'a pu se procurer que des renseignements très-incomplets, était né, en 1587 (1), probablement à Paris. Il avait acquis la charge d'essayeur des monnaies, qu'il remplit avec beaucoup de zèle. Mais, doné d'un esprit inventif, il ne se borna point à ses fonctions, et publia, sur différents objets, des Opuscules, qui tous ont un but d'utilité, comme on en jugera par les titres. L'abbé de Marolles parle de Jean Donet, dans le *Dénombrement des auteurs* (*V.* MAROLLES), pour son Recueil d'anagrammes, le dernier de ses écrits snivant l'ordre de leur publication. On ne l'a trouvé cité dans aucun autre Recueil contemporain. Douet vivait encore en 1651 ; mais on ignore l'époque de sa mort. Les ouvrages que l'on connaît de lui, sont : I. *Proposition d'une écriture universelle, admirable pour ses effets*, Paris, 1627, in-8°. de 14 et 47 pag. L'auteur n'y donne aucun détail, aucun *Specimen* de sa méthode (2), et se contente d'entasser des lieux communs snr l'utilité d'une écriture universelle. Son seul mérite est peut-être d'avoir écrit le premier sur cette matière. II. *Avis au roi pour ôter le moyen de contrefaire ses monnoies, et de rogner et*

---

en pied à moins de 80. Son tarif était de même fixé à 60, 40 ou 30 guinées, suivant que l'on voulait un mi-corps, un buste ou un *kit-cat* ou demi-buste.

(1) Il dit lui-même (*France guerrière*, p. 133) que la 56e. année de son âge est accomplie, et qu'il a servi sur terre et sur mer, sans solde ni appointements, sous MM. de Bethune, de Candale, de Vic, de Lamet, de Vallencey, Giron, du Rueilly et du Bien.

(2) Il annonçait un échantillon de cette écriture à la pag. 258 de sa *France guerrière*. Mais ce morceau, qui probablement devait être écrit à la plume, n'est pas rempli dans l'exemplaire de la bibliothèque du Roi, in-4°. L. 1124. 2 A. Il assure (ibid., p. 267) que cette écriture sera jugée égale et même supérieure à celle que proposait un sieur Le Maire, qui demandait cent mille livres comptant pour la communiquer.

diminuer les bonnes, avec un Discours à MM. du conseil, sur le même sujet, ibid., 1634, in-8°. L'auteur avance que, de 1610 à 1633, il a été *exécuté* à mort plus de cinq cents faux-monnayeurs, tant nobles que roturiers, et que ce nombre n'est pas le quart de ceux qui se sont mêlés de ce pernicieux métier. Il propose de frapper des pièces d'or de cinq, dix et vingt francs; de ne pas passer le franc d'argent pour la monnaie blanche; de les mettre à un titre uniforme et proportionné à celui des états voisins, et d'en perfectionner la fabrication, en remplaçant le marteau par le balancier. Il annonce un *Trébuchet justifiant*, de son invention, pour reconnaître les moindres fraudes; mais il n'en donne pas la description. III. *Discours au roi sur le surhaussement des monnoies*, du mois de mars 1636, ibid., in-8°. IV. *Remontrance générale* sur la grande utilité publique de l'augmentation du prix des monnoies, ibid., 1636, in-8°. V. *Continuation* des Mémoires précédents sur les monnoies, ibid., 1639, in-8°. VI. *Discours sur les machines de victoires et conquêtes*, Paris, Brunet, 1637, in-8°. de 131 pag. Il n'y donne pas la description de ces admirables machines, à l'aide desquelles (comme il s'efforce de le prouver) Louis XIII pourra aisément conquérir l'Espagne, obtenir une paix générale en Europe, en chasser les Turcs, puis qu'il est *désigné de Dieu pour dominer toute la terre et les hommes*; ce qu'il démontre par des hiéroglyphes et des anagrammes. On entrevoit, parmi ce galimathias, qu'une partie de son invention consiste en une espèce de chariot d'ambulance, d'où l'on peut combattre à couvert, transporter partout les vivres et munitions, en palissades portatives, etc. Il parle aussi (p. 82) de brûlots et de feux inextinguibles, tels apparemment que celui dont, sous le règne de Henri IV, l'expérience avait été faite par un autre homme à projets, qui du moins ne faisait pas mystère de toutes ses inventions (*V.* Ezanville). Le sieur de Rompcroissant cite (p. 92) un *Mémoire* qu'il avait fait *sur le désertement et peuplade du Canada*, où il conseillait d'exploiter les mines de cuivre de cette contrée. VII. La *France guerrière*, ou moyens assurés pour trouver aisément et avec très-grande facilité, autant et plus de gens de guerre que le roi n'en desirera soudoyer et entretenir, sans augmentation de solde ni d'appointements, Paris, 1643, in-4°. de 156 pag. Ce livre est divisé en quatre parties. L'auteur après avoir parlé de ses voyages en Europe, Asie, Afrique et Amérique, propose d'enrôler volontairement les apprentis et compagnons de métier dans les villes, en leur promettant que chaque année de service serait comptée pour une année d'apprentissage; et les jeunes gens de la campagne, en les exemptant de tailles et corvées pendant un temps proportionné; au besoin, d'armer les prisonniers, en les marquant d'une lettre L, *non infamante* (p. 29). Dans le livre II, il parle d'enrôler les laquais, etc., les brelandiers, vendeurs et preneurs de tabac en fumée, etc. Le troisième livre charge les moines mendiants de servir d'aumôniers ou d'infirmiers: le quatrième répond aux objections, et annonce (p. 144) le projet d'un vaisseau insubmersible. VIII. La *France guerrière*, VII°. partie (3),

(3) La 5°. partie, qui contenait des moyens pour parvenir à une bonne paix, et la 6°. qui proposait des ordonnances contre les duels, manquent dans

Paris, 1644, in-4°. de 138 p. L'auteur y propose une taxe de quelques deniers, à percevoir par les soldats invalides, dans les cabarets, jeux publics, etc. Il expose ses idées pour le nettoyage des rues, et annonce d'autres inventions de nouveaux, impôts, qu'il n'explique que par des hiéroglyphes, plusieurs de ses découvertes précédentes lui ayant été dérobées, sans qu'il en eût retiré aucun fruit. Il y donne (p. 257) une petite page d'écriture chinoise; c'est le premier morceau de ce genre imitant l'imprimé, qu'on eût encore publié en Europe. Enfin on y trouve le précis de trente-deux Mémoires contenant des projets encore plus admirables. IX. *Anagrammes sur l'auguste nom de S. M. Louis XIV*, ibid., 1651, in-4°. X. l'*Oracle françois*. suite d'anagrammes, etc., ibid., 1651, in-4°. W—s.

ROMUALD (Saint), fondateur de l'ordre des Camaldules, naquit, vers 956, à Ravenne, de l'illustre famille des *Onesti*. Quoique sa première éducation eût été négligée, il apprit à modérer ses passions; et, dédaignant les joies du monde, il soupirait après le calme de la retraite. Sergius, son père, engagé dans une querelle avec un de ses proches parents, voulut la terminer par un duel: il exigea que son fils lui servit de témoin. Le sort favorisa le cruel Sergius: mais Romuald, effrayé de l'affreux spectacle qu'il avait eu sous les yeux, courut s'enfermer dans le monastère de Classe, où il passa quarante jours dans la prière et les larmes. Les douceurs qu'il avait trouvées dans cette maison, accrurent son goût pour la vie solitaire; et résolu de quitter le siècle, il pria l'abbé de Classe de l'admettre au nombre de ses religieux. L'abbé, craignant de s'attirer la colère du père de Romuald, le renvoya plusieurs fois; mais, voyant qu'il persistait dans son pieux dessein, il finit par le revêtir de l'habit monastique. Romuald offrit bientôt à ses confrères l'exemple des plus grandes austérités; mais, ayant voulu adresser quelques avis à ceux qui s'écartaient de la régle, ils formèrent le projet de se débarrasser d'un censeur importun. Il leur épargna ce crime, en se retirant dans un désert, près de Venise, où il se mit sous la conduite d'un ermite, qui lui fit faire de grands progrès dans la vie spirituelle. Venise gémissait alors des excès auxquels se livrait le doge, Pierre Candiano. Dans une sédition, il fut massacré (976); et tous les suffrages portèrent à sa place Pierre Orseolo, qui n'accepta cette dignité qu'avec répugnance. Deux ans après, il s'échappa furtivement de Venise, et se retira dans un monastère de la Catalogne, où l'accompagnèrent Romuald et plusieurs autres saints personnages (*V.* Orseolo). Romuald s'établit non loin de là, dans une solitude, où se forma peu-à-peu un nouveau couvent, dont il fut élu le premier supérieur. Touché de l'exemple de son fils, Sergius ouvrit enfin les yeux sur ses désordres, et se renferma dans un cloître pour les expier: mais, se repentant d'avoir écouté la voix du remords, il voulut peu après rentrer dans le monde. Romuald, informé de son dessein, accourut en Italie (994), et, (dit Godescard), fit tant, par ses exhortations, ses prières et ses larmes, qu'il détermina son père à persévérer dans la vie qu'il

l'exemplaire de la bibliothèque du Roi; mais elles ont sans doute été imprimées, puisque la pagination de la 7e. partie, après treize feuillets non chiffrés, cotée de 203 à 315, est une continuation du 1er précédent.

avait embrassée. Il refusa de prendre la direction de l'abbaye de Classe, que les religieux vinrent lui offrir: mais l'empereur Othon III, qui connaissait les vertus de Romuald, le força de s'en charger. Sa sévérité souleva contre lui les religieux; et il alla déposer les marques de sa dignité aux pieds d'Othon, qui faisait le siége de Tivoli (998). Les prières de Romuald sauvèrent cette malheureuse ville d'une ruine inévitable. Vainement, pour se soustraire à la vénération publique, il se cachait dans les solitudes les plus reculées : le bruit de ses vertus y attirait bientôt, de toutes parts, des disciples, qui venaient le prier de leur servir de guide, et formaient ainsi de nouveaux monastères. Desirant de trouver l'occasion de répandre son sang pour la foi, Romuald résolut d'aller prêcher l'Évangile en Hongrie; mais, étant tombé malade dans le chemin, il fut persuadé que Dieu n'approuvait pas son dessein, et resta quelque temps en Allemagne. Après y avoir fondé ou réformé plusieurs monastères, il se rendit à Rome, à la prière du souverain pontife, qui, sur sa réputation de sainteté, lui demandait des conseils pour le gouvernement de l'Église. Il habita, plusieurs années, une solitude dans le voisinage de cette ville, où de nouveaux disciples s'empressèrent de se ranger sous sa direction; mais leur inconduite et leur esprit d'insubordination lui causèrent quelquefois de justes sujets de chagrin. A son arrivée en Italie (1005), l'empereur Henri II manda près de lui Romuald, qu'il combla de marques de respect, et lui fit don du monastère du Mont-Amiate, en le priant d'y placer des religieux. De tous les monastères établis par notre saint fondateur, le plus célèbre est celui de Camaldoli, près d'Arezzo, qui donna son nom à l'ordre des Camaldules, et dont l'érection est fixée à l'an 1009. Romuald y demeura plusieurs années, *reclus*, dans une étroite cellule, et pratiquant les austérités les plus rigoureuses. Les besoins de son ordre l'obligèrent d'en sortir; et il mourut à Val de Castro, dans la Marche d'Ancône, vers 1027, le 19 juin, à l'âge de soixante-dix ans et quelques mois. L'Église célèbre sa fête le 7 février, jour de la translation de ses reliques. On a deux *Vies* de saint Romuald, en latin, l'une par le B. Pierre Damien, et l'autre par le B. Jérôme de Prague, apôtre et évêque de Lithuanie : elles se trouvent toutes deux dans le *Recueil des Bollandistes*. On peut aussi consulter les agiographes : l'*Histoire des ordres religieux*, par Helyot, tome v, et celle des Camaldules (*Voy.* MITTARELLI). Cet ordre, l'un des plus austères qui se fût conservé jusqu'à nos jours, était divisé en cinq congrégations, qui avaient chacune leur général. Il n'avait que cinq maisons en France: deux près de Paris (Gros-Bois et le mont Valérien), une dans le Forez et deux dans le Vendômois. W—s.

ROMUALD Ier., duc de Bénévent, était fils de Grimoald, qui lui donna, en 662, le duché de Bénévent à gouverner, lorsque lui-même se fut emparé du royaume de Lombardie. L'empereur Constant, qui, vers cette époque, était venu de Constantinople à Tarente, crut l'occasion favorable pour envahir le grand-duché de Bénévent, parce que Grimoald avait emmené ses meilleures troupes dans l'Italie septentrionale. En effet, les Grecs poussèrent leurs conquêtes assez avant dans

la Campanie ; mais ayant assiégé Bénévent, en 663, Romuald leur opposa une vigoureuse résistance, qui donna le temps à son père d'arriver avec l'armée lombarde, et de recouvrer les places que Constant avait enlevées à Romuald. Ce dernier épousa, vers l'an 667, Théoderade, fille de Lupo, duc de Frioul, dont il eut trois fils. L'année suivante, il conquit, sur les Grecs, Tarente et Brindes. On croit qu'il mourut en 677. Il eut pour successeur Grimoald II, son fils. — ROMUALD II succéda, en 702, à son père Gisolfe Ier., autre fils de Romuald Ier. En 717, il s'empara de la ville de Cumes, qui dépendait des Grecs, et faisait partie du duché de Naples. Le pape Grégoire II, qui n'était pas encore brouillé avec l'empereur Léon l'Isaurien, chercha vainement, par ses promesses et ses menaces, à obtenir de Romuald la restitution de cette conquête : n'ayant pu y réussir, il donna des subsides à Jean, duc de Naples, et le mit en état de recouvrer Cumes, dont la garnison fut en partie massacrée, et en partie conduite prisonnière à Naples. On croit que Romuald II mourut en 731. Gisolfe II, son fils, encore en bas âge, lui succéda. S. S—I.

ROMULUS, prétendu fils de Mars, et à qui l'on attribue la fondation de Rome, est un de ces personnages adoptés par l'histoire, mais dont la vie appartient presque tout entière à la fable. Les historiens originaux ne sont d'accord sur aucune des circonstances qui le concernent, depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Avant de présenter les doutes ou plutôt les preuves qui démentent leurs récits, nous ne pouvons nous dispenser de rapporter la tradition vulgaire sur ce héros. Descendant d'Énée, à la quatorzième génération, Romulus fut, avec son frère Remus, le fruit du commerce amoureux de Mars et de Rhéa-Sylvia, prêtresse de Vesta. Tous deux naquirent vers l'an 770 avant Jésus-Christ. Amulius, roi d'Albe, oncle de cette princesse, vit dans la naissance de ces jumeaux un événement fatal à son ambition ; car il avait usurpé la couronne sur son frère aîné Numitor, père de Rhéa-Sylvia. Ces deux enfants pouvaient croître pour venger leur aïeul dépossédé, les fils de Numitor massacrés, et Rhéa-Sylvia, leur mère, retenue dans une dure captivité. Amulius confia à l'un de ses officiers la cruelle mission de faire périr ces deux enfants. Ce dernier se contenta de les abandonner sur la rive du Tibre, qui était alors débordé. Le fleuve, en se retirant, déposa sur une plage déserte la corbeille dans laquelle ils étaient renfermés. Une louve, conduite par la soif sur le bord du fleuve, offrit ses mamelles à ces petits infortunés, tandis qu'un pivert, par un instinct non moins admirable, veillait sur eux, et leur apportait aussi quelque nourriture. Faustulus, chef des bergers du roi, trouva ces deux enfants, les recueillit et se chargea de les élever ; il les envoya même à Gabies *pour y apprendre les lettres*, dit Plutarque, *et tout ce que doivent savoir des enfants de qualité*. Parvenus à l'adolescence et remplis de courage, ils s'associèrent des bergers, et firent, avec eux, la guerre aux brigands. Des voleurs, dont ils avaient enlevé le butin, se vengèrent en se saisissant de Remus qu'ils menèrent au roi. Amulius renvoya le jeune homme à Numitor sur le domaine duquel les deux frères étaient accusés d'exercer le brigandage. Cependant Romulus, pour dé-

livrer Remus, osc, avec les compagnons ordinaires de ses exploits, attaquer Amulius. Cet usurpateur est tué; et Numitor, devenu roi d'Albe, reconnaît ses petits-fils. Les deux frères conçurent alors la pensée de fonder un ville à l'endroit où ils avaient été exposés : ils s'associèrent, dans ce dessein, des pasteurs, et tout ce que le Latium et les environs offraient d'hommes sans aveu, sans asile et sans ressource. L'amour de la domination divisa bientôt les deux frères. Après s'être disputé à qui donnerait son nom à la nouvelle ville, ils résolurent de s'en rapporter au vol des oiseaux. L'épreuve parut favorable à Romulus ; mais Remus ne voulut point se soumettre à la décision du sort. Chacun d'eux avait un parti; l'on en vint aux mains, et Remus périt dans le combat : d'autres racontent que Romulus le tua de sa propre main, pour le punir d'avoir, par raillerie, franchi d'un saut le fossé qui servait de rempart à la nouvelle colonie. *Ainsi périsse*, s'écria-t-il, *quiconque insultera les murs de ma ville!* Après ce meurtre, Romulus fut proclamé roi, par le peuple assemblé. Il avait alors dix-sept ans; et ce fut l'an 753 avant J.-C., qu'il fonda Rome (1). La population de cet état naissant ne montait qu'à trois mille hommes de pied, et trois cents de cavalerie. La nouvelle cité occupait un monticule sans défense et sans territoire, appelé le Mont-Palatin. Pour augmenter cette population, Romulus ouvrit un asile à tous les hommes libres ou esclaves qui viendraient se ranger sous sa loi. Ses sujets n'avaient point de femmes : il en demanda aux peuples voisins; mais l'alliance qu'il offrait fut rejetée avec mépris. On joignit même le sarcasme au refus, en lui demandant pourquoi, lui qui recevait tous les aventuriers du pays, n'avait pas pareillement ouvert un asile aux femmes de mauvaise vie. Résolu d'obtenir par la ruse ce qu'il ne pouvait attendre de la bonne volonté de ses voisins, Romulus sut dissimuler son ressentiment. Il proclama une fête en l'honneur de *Consus*, dieu des bons conseils. Les habitants des cantons d'alentour y furent invités, et s'y rendirent en foule. Pendant qu'ils étaient occupés du spectacle, les sujets de Romulus, en armes, se jetèrent au milieu de l'assemblée, et enlevèrent les filles. On a prétendu qu'Hersilie, la seule femme mariée qui partagea le sort des jeunes Sabines, tomba en partage à Romulus : mais les historiens sont encore plus divisés sur cette particularité que sur le reste de la vie de ce fondateur. La vengeance des peuples offensés devait anéantir la ville naissante; mais ils commirent l'imprudence de l'attaquer séparément. Acron, roi des Ceniniens, se mit le premier en campagne : il fut défait, et tomba sous les coups de Romulus, qui rentra dans Rome, chargé des dépouilles opimes, qu'il consacra à Jupiter Férétrius. Les Antemnates, qui prirent les armes après les Céniniens, furent également vaincus : Romulus saccagea leur ville, les in-

(1) Cicéron et Plutarque nous apprennent que ce fut par le secours de calculs mathématiques, et par des procédés empruntés à l'astrologie judiciaire, que Varron, avec l'aide d'un mathématicien de ses amis, parvint à rétablir les premiers temps de Rome. On a plus d'un exemple de l'astrologie judiciaire appliquée à l'avenir; mais il était assez singulier d'en faire l'application au passé; et un pareil trait consigné dans des écrivains tels que Cicéron et Plutarque, serait plus connu, si la plupart des savants et compilateurs, qui se sont occupés de l'Histoire romaine, n'avaient eu quelque intérêt de glisser sur une particularité qui donne le démenti à toutes les fables dont ils se sont rendus les complices

corpora aux vainqueurs, et leur accorda le droit de cité. Les Crustuméniens, effrayés du triste sort de leurs alliés, disputèrent à peine la victoire; et Rome, si rapidement accrue par la vaillance et la politique de son fondateur, avait dès-lors une population surabondante : car elle envoya des colonies à Crustumerium et à Antemna. Les Sabins de Cures se mirent enfin en marche contre les Romains; ils se rendirent maîtres, par trahison, de la citadelle de Rome, qui fut depuis le Capitole. Déjà, sous la conduite de leur roi Tatius (*V.* ce nom), ils avaient remporté sur eux une première victoire; déjà un second combat était engagé, quand les Sabines, épouses des Romains, vinrent s'interposer entre les combattants, et leur firent tomber les armes des mains. La paix fut conclue aussitôt; le roi de Rome se vit contraint de partager son trône avec Tatius. Mais c'est moins peut-être sur ses exploits guerriers, que sur les institutions politiques dont on lui fait honneur, qu'est fondée la gloire de Romulus. Il divisa son peuple en deux ordres : les patriciens et les plébéiens. Parmi les premiers, il désigna cent hommes distingués par la naissance, l'âge et le mérite, et leur conféra le titre de sénateurs. Le pouvoir fut divisé entre le roi, le sénat et le peuple. Romulus se déclara le premier ministre de la religion, le gardien et l'interprète des lois, le chef suprême de l'armée. Il se choisit une garde composée de trois cents hommes, qui furent appelés chevaliers. Il se donna, en outre, douze licteurs, qui précédaient sa marche, écartaient la foule, et exécutaient les criminels. Il partagea le peuple en trois tribus, subdivisées en curies. La plus belle de ses institutions fut celle des patrons et des clients. Par cet établissement, selon l'expression de Denys d'Halicarnasse, il *confia le peuple aux patriciens, comme un dépôt*. Les lois qu'il créa sur la famille, sur le mariage, en ce qui concerne la puissance du père sur le fils, et du mari sur la femme, portent l'empreinte de la barbarie qui régnait alors en Italie. Mais on doit admirer ce qu'il fit pour la religion, pour l'agriculture, pour la population de sa nouvelle ville, en la rendant, en quelque sorte, la mère adoptive des peuples qu'elle avait vaincus. Romulus régna quelques années, conjointement avec Tatius : à la mort de ce prince qui fut assassiné, et qu'il ne chercha pas à venger, il conserva seul les rênes du gouvernement, et se livra de nouveau à son goût pour la guerre; il prit Fidènes, vainquit les Etrusques, entre autres les Véiens, qu'il força de lui demander la paix, et de lui céder une portion de leur territoire : ce traité fut gravé sur des colonnes d'airain. Fier de ses succès, le roi de Rome voulut régner arbitrairement, au mépris des institutions qui limitaient sa puissance. Il devint l'objet de la haine du sénat, dont il dédaignait les conseils. Un jour, en faisant la revue de ses soldats, il disparut. On répandit le bruit qu'au milieu d'un orage, il avait été enlevé dans le ciel, et mis au nombre des dieux. Ce fut le sénateur Proculus-Volesus qui annonça ce miracle, dont il disait avoir été témoin. Romulus fut placé au ciel sous le nom de Quirinus; ce qui n'empêcha pas de croire que les sénateurs lui avaient donné la mort, et avaient emporté sous leurs toges ses membres déchirés. Il avait alors cinquante-cinq ans, et en avait régné trente-sept. Tel est le récit de la vie de Romulus, ainsi qu'il se

trouve avec des circonstances diversement rapportées dans Denys d'Halicarnasse, Tite-Live, Plutarque, et d'autres historiens grecs ou latins du second ordre. Cette diversité de témoignages, qu'il serait trop long de détailler, est déjà une raison indépendante de toute autre pour inspirer des doutes à la critique; mais les preuves abondent qui établissent d'une manière évidente que, si Romulus a existé (1), il est beaucoup plus ancien que ne l'a fait le docte Varron, et que, semblable à certains héros de la mythologie grecque, on attribue à ce fondateur une suite d'actions dont il n'a pu faire qu'une partie. Le nom même de Romulus, qui signifie en grec force, Ῥώμη, ne peut avoir été porté par un habitant du Latium, à une époque où il n'y avait encore aucune ressemblance entre le langage des Latins et celui des Grecs. Les circonstances merveilleuses qui accompagnent la naissance de Romulus, et qui offrent tant de variations dans les trois ou quatre versions qu'en rapporte Plutarque seul, ont une conformité trop frappante avec la naissance et l'éducation de Cyrus, pour qu'on ne croie pas que tout ce récit ne soit une fable empruntée, une histoire arrangée après coup. Le déguisement d'Amulius sous les habits du dieu Mars, pour obtenir les faveurs de sa nièce; l'interprétation qu'on donne à l'anecdote de la louve, et par laquelle on fait de Laurentia, femme de Faustulus, une *louve* d'impudicité, sont des explications, assurément très-ingénieuses, de fables sans vraisemblance: mais ce n'est point avec de pareils matériaux qu'on fait l'histoire. Qui pourra expliquer l'enlèvement des Sabines, tel qu'il nous est raconté? Bien qu'il n'y ait pas là de miracle (3); que rien ne soit plus dans les mœurs d'un peuple encore barbare, que le rapt à main armée; quelle apparence qu'une colonie de trois mille fugitifs assez courageux pour se rendre indépendants et redoutables, n'ait pu avoir de femmes; que Romulus en particulier, fils, petit-fils et neveu de tant de rois, n'ait point trouvé à se marier; enfin que les voisins de Rome fussent assez confiants pour se rendre désarmés à des jeux, chez un peuple dont ils auraient rejeté l'alliance avec mépris? Une dernière objection qu'on a faite sur les actions attribuées à Romulus, et qui paraît fondée, repose sur l'invraisemblance de sa conduite envers les Albains, qu'il aurait laissés libres après la mort de son aïeul Numitor, dont il était le seul héritier. Comment supposer qu'un guerrier comme lui, ambitieux, et toujours occupé de conquêtes, aurait négligé la possession d'un royaume si bien à sa convenance, et qui lui appartenait

(1) Schlegel nie positivement l'existence de Romulus, en faisant voir que son nom était ignoré à Rome avant le milieu et même la fin du cinquième siècle. Hullmann (*Histoire grecque*, pag. 226), fait remarquer que le nom de Romulus ou *Fort*, se donnait, dans le Latium, aux guerriers, aux hommes supérieurs, pris dans un sens collectif, comme Hermès chez les Grecs, Thoyt chez les Phéniciens, Alcide ou Hercule chez les Occidentaux. Un guerrier digne du nom générique de Romulus devait en effet être, selon les vieux poëtes *Latiques*, le fondateur d'un état dont la gloire des armes était le but principal. P—N—T.

(3) Hullmann (*de Consualibus*, Bonn, 1819, in-4°.), établit à ce sujet un système neuf et ingénieux. D'après lui, les *Consuales* réunissaient tous les peuples du Latium; et, par une convention qui, loin d'avoir rien de contraire aux usages de l'antiquité, se rapproche merveilleusement de la coutume des mariages samnites, les jeunes filles étaient données comme récompense pour épouses, à ceux qui avaient remporté la victoire dans l'assemblée des peuples réunis. Il serait alors à supposer que les Romains ayant eu le désavantage dans l'une de ces fêtes, prétendirent néanmoins s'emparer des prix réservés aux vainqueurs. M. Friedler, dans son excellente Histoire romaine (Leipzig, 1820, in-8°.), appuie cette conjecture. P—N—T.

si légitimement ? Tels sont, entre mille arguments, ceux qu'ont établis avec la dernière évidence Gronovius; de Pouilly, Beaufort, Nasali, Lévesque, Niebuhr, Wechsmuth et plusieurs autres érudits de diverses nations. Leurs raisons que Fréret et l'abbé Sallier ont essayé de combattre, sont restées dans toute leur force. Au reste, le fondement de toutes leurs observations n'est pas nouveau : il se trouve dans les contradictions de Denys d'Halicarnasse, dans les doutes judicieux mais trop peu explicites de Tite-Live, et particulièrement dans les différentes versions que Plutarque rapporte avec une indifférence qu'on prendrait presque pour de la critique. On sait par lui combien est suspecte la source primitive de toute l'histoire romaine (4). Le premier qui l'écrivit, fut un Grec nommé Dioclès de Peparethe (une des îles Sporades), qui vivait environ quarante ans avant la seconde guerre punique. Il ne paraît avoir eu pour matériaux, ainsi que le prouve M. Heeren, que quelques vieux poèmes ou cantiques latins, qui nous sont totalement inconnus (5). Il eut encore à consulter quelques inscriptions ou actes publics, qui avaient échappé à l'incendie de Rome, par les Gaulois; enfin il pourrait avoir eu communication des registres ou mémoires des familles patriciennes, qui étaient remplis d'exagérations et qui d'ailleurs avaient été refaits après coup, depuis cet événement. On ne doit pas s'étonner de voir un Grec être le père de l'histoire romaine : les Romains furent long-temps sans écrire autre chose que de courtes inscriptions et des annales très-succinctes consignées sur la pierre, le métal ou la toile, toutes matières qui excluent les narrations suivies et véritablement historiques ; et quand on songe encore que presque tous ces écrits furent perdus, et remplacés de mémoire, il est impossible de ne pas croire que Dioclès n'ait mis la fable partout où lui manquait l'histoire. Ce serait sans doute pousser trop loin le pyrrhonisme, que de dire que tout est fiction dans ce qu'il racontait sur Romulus : mais il est plus que probable qu'il a attribué à un fondateur de convention, un nom et des actions qui ne lui appartiennent point (6). Tout paraît prouver aussi qu'il l'a fait moins ancien qu'il n'était réellement ; et pour ne citer qu'une des circonstances qui appuient ce système, on sait que, parmi les rois d'Albe, un certain Romulus Sylvius périt frappé de la foudre. La mort du fondateur de Rome, telle que nous la savons d'après Dioclès, n'est-elle pas une répétition évidente de cette antique tradition? Les critiques précédemment cités n'ont, il est vrai, presque rien mis à la place de ces fables plus ou moins invraisemblables; mais, en histoire, c'est beaucoup que d'arriver à un doute fondé, lorsque les monuments manquent absolument. Si l'on en croit Servius et Priscien, Rome fut long-temps un amas de cabanes voisines du Tibre, alors appelé *Rumon* ; et

(4) Selon M. Niebuhr, toute l'Histoire romaine jusqu'à la bataille du lac Regille ne présente qu'incertitude. Il suppose l'existence d'un grand poème épique, commençant à l'avénement de Tarquin l'ancien, et finissant à la mort de Tarquin le superbe. Selon lui, les Romains étaient une colonie de Latins dont les Étrusques s'emparèrent. P—E—T.

(5) M. Schlegel, sans admettre la conjecture de M. Niebuhr, sur l'existence du grand poème épique, est du même avis que M. Heeren. L'existence de ces anciens cantiques héroïques et religieux, est attestée par Cicéron, Varron et Valère Maxime. Ils se chantaient dans les festins.

(6) Voyez la note 2 ci-dessus.

Ruma fut le nom que ce misérable village, habité par des pâtres étrusques et sabins, emprunta du fleuve qui arrosait ses environs (7). La simplicité de cette origine, en démentant toutes les merveilleuses traditions sur Romulus et Remus, renversait la divinité de Rome et celle de son fondateur elle-même. La politique sacerdotale veilla soigneusement, sous les rois comme sous la république, à couvrir d'un voile imposant une origine aussi obscure. La vérité fut étouffée; et il en coûta la vie à Valerius-Serranus, pour avoir osé s'élever contre une fiction qui était un des secrets de la grandeur romaine. Tous ces raisonnements sont également applicables au règne de Numa Pompilius, dont le nom, grec comme celui de Romulus, signifie *loi*, Νόμος. Ainsi (preuve éclatante de la vanité de la gloire humaine), ces deux personnages, éternellement cités comme modèles aux guerriers, aux fondateurs d'empires, aux législateurs; qui ont fourni tant de belles pages à l'histoire, tant d'exemples aux moralistes et d'inspirations aux beaux-arts (8), ne seraient donc, après tout, que des êtres de raison, enfantés par l'imposture d'un vieil écrivain grec dont le nom est presque oublié! On peut lire sur Romulus les ouvrages et les dissertations des critiques cités plus haut. L'histoire de la république romaine, par Ferguson, est aussi très bonne à consulter, ainsi que le traité de Newton intitulé : *Chronologie des anciens royaumes corrigée*, dans lequel il réduit de cent années, par des calculs assez plausibles, la durée du règne des sept rois de Rome. L'ouvrage du savant Anglais M. Hooke, traduit et publié en français par son fils, sous la fausse initiale C., et sous le titre de *Discours et Réflexions critiques sur l'histoire et le gouvernement de l'ancienne Rome*, mérite aussi d'être lu. D—n—n.

ROMULUS AUGUSTULUS (*V.* AUGUSTULE).

RONCAGLIA (CONSTANTIN), théologien italien, né à Lucques, en 1677, entra, jeune encore, dans la congrégation de la Mère de Dieu, et y acheva ses études sous la direction d'habiles maîtres : ses progrès furent si rapides, qu'on lui confia bientôt une chaire de philosophie et de théologie, qu'il occupa plusieurs années avec distinction. Après avoir passé par les places les plus importantes de l'ordre, il fut élevé à celle de vicaire-général, qui en était la plus éminente. On lui attribuait autant de vertu que d'instruction. Il mourut à Lucques, le 24 fév. 1737. Malgré la faiblesse de sa santé et les devoirs multipliés de son état, il a laissé un grand nombre d'ouvrages, qui montrent combien l'étude avait d'attrait pour lui. Le plus considérable est un Commentaire sur l'Histoire ecclésiastique du P. Alexandre, qui parut à Lucques, en 1734, sous le titre de : I. *Natalis Alexandri Historia ecclesiastica veteris novique Testamenti, notis et animadversionibus aucta et illustrata, operá et studio Constantini Roncaglia*, 9 vol. in-fol. Ce travail eut un tel succès, que, malgré son étendue, le P. Mansi en donna une seconde édition à Lucques; et l'ouvrage reparut peu de temps après à Naples et à Paris (Venise), 1740, 18 vol. in-4°. Ses autres ouvrages

(7) Un fragment de Salluste est d'accord avec ce qui est dit ici.

(8) L'*Enlèvement des Sabines*, par exemple, a fourni le sujet de quelques-uns des chefs-d'œuvre de la peinture moderne (*V.* POUSSIN, XXXV, 573).

sont : II. *Alcune conversazioni, esaminate co' principj della teologia*, sans nom d'auteur, Lucques, 1710, in-8°. III. *La famiglia cristiana istruita nelle sue obbligazioni*, ibid., 1711, in-8°., et réimprimé à Venise, en 1713, in-12. IV. *Istoria delle variazioni delle chiese protestanti*, ibid., 1712, in-8°. V. *Effetti della pretesa riforma di Lutero, di Calvino, e del Giansenismo*, ibid., 1714, in-8°. VI. *Quæsita dogmatica et moralia de SS. Ecclesiæ sacramentis*, ibid., 1715. in-fol. VII. *Vita di Leopoldo I, imperatore*, ibid., 1718, in-4°. VIII. *Lezioni sacre intorno alla venuta, costumi e monarchia dell' Anticristo*, ibid., 1718, in-8°. IX. *Le moderne conversazioni, volgarmente dette de' cicisbei*, ibid. 1720, in-8°., et réimprimé en 1736, avec beaucoup de changements faits par l'auteur. X. *Universa moralis theologia*, ibid., 1730. 2 vol. in-fol.; et à Venise, 1736. Une Notice abrégée de sa vie se trouve en tête de la seconde édition de Lucques, de l'Histoire ecclésiastique du P. Alexandre, et dans l'ouvrage de Sarteschi, intitulé : *De scriptoribus congregationis Clericorum regularium*, pag. 278. A—G—S.

RONCALLI-PAROLINO (Le comte François), médecin, né à Brescia, en 1692, fut envoyé à Padoue, achever, sous le célèbre Valisnieri, les études qu'il avait commencées sous la direction de son père. Ses ouvrages, et ses succès dans la médecine pratique, lui acquirent bientôt une grande réputation. Tandis que plusieurs académies de l'Europe s'empressaient de l'admettre dans leur sein, il obtenait le titre de comte de Pologne, et les honneurs de médecin de la cour, à Madrid. Sa manière de traiter était simple : il s'était déclaré contre ceux qui ne croient bien secourir un malade, que lorsqu'ils l'accablent de remèdes. Il avait pris à tâche de ramener la médecine à cette savante simplicité, qu'Hippocrate lui avait imprimée, et que l'ignorance des empiriques était parvenue à détruire. Avec un cabinet de médailles que son père lui avait légué en mourant, il avait hérité ce goût pour la numismatique, qui n'a pas été sans profit pour sa réputation. C'est à lui qu'on doit la connaissance d'une fameuse médaille d'argent en l'honneur de la trentième légion romaine de Marc-Antoine ; médaille qui est encore un sujet de doute parmi les antiquaires. Vaillant, à qui elle était inconnue, avait fixé à vingt-quatre le nombre des légions qui en avaient fait frapper. Kell, Havercamp, Froëlich, Eckhel, n'ont pas fait difficulté d'en admettre jusqu'à trente. Paciaudi, dans ses *Animadversiones philologicæ*, donne des éclaircissements sur ce rare monument, dont parle aussi Eckhel (*Doct. numor. vet.*, vol. VI). Ce savant cite entre autres une médaille semblable qui avait appartenu au comte Arioste, et que l'on voit dans le musée impérial de Vienne. M. Gossellin a désigné comme fausse celle qui faisait partie de la collection d'Ennery ; et il ne juge pas plus favorablement celle de Vienne, qu'il croit aussi l'ouvrage de quelque faussaire. M. Mionnet pense qu'il faut se défier de toutes ces médailles qui portent un numéro au-dessus du vingt-troisième. Le comte Roncalli termina son honorable carrière à Brescia, en 1763, âgé de soixante-dix-sept ans. Ses ouvrages lui conserveront une grande partie de la réputation dont il avait

joui de son vivant. En voici les titres : I. *Examen chymico-medicum de aquis Brixianis, cum disquisitione theorematum de acidularum potu et transitu in corpore animali*, Brescia, 1722. II. *Dissertatio de aquis mineralibus Coldoni, in agro Mediolanensi*, ibid., 1724. III. *Dissertationes quatuor, de usupurgantium in aere Brixiano ; — de homine invulnerabili, vulgo* ingermadura ; — *de ferreis acubus in cadavere repertis ; — de ægagropilis*, ibid., 1740. IV. *Historiæ morborum, observationibus auctæ, clarissimorum virorum consultationibus illustratæ*, ibid., 1741, avec fig. V. *Europæ medicina à sapientibus illustrata, et ejusdem observationibus adaucta*, ibid., 1744. VI. *Dissertazione intorno al male ed alla morte di una religiosa, ed agli aghi di ferro ritrovati nel suo cadavere*, ibid., 1746. VII. *In variolarum incisionem, declamatio epistolaris*, Pise, 1759. Roncalli eut la vanité de publier un volume de diplômes et de lettres, qui lui avaient été adressés par des académies, des savants et des princes. On trouvera une notice plus détaillée de sa Vie et de ses Ouvrages dans les *Elogj di Bresciani* de Brognoli, et dans le *Dictionnaire de la Médecine* par Éloy.

A—G—S.

RONDANI (François-Marie), peintre, né à Parme vers l'an 1490, fut élève du Corrège. Son talent avait la plus grande analogie avec celui de son maître, qui s'aida de lui dans les peintures de l'église de Saint-Jean, à Parme. On attribue, entre autres, à Rondani, un *grotesque* qui décore l'intérieur du monastère : cependant on y remarque quelques figures d'enfants qui paraissent avoir été peintes par le Corrège lui-même. Toutefois on sait que l'élève, dans les figures isolées, était parvenu à l'imiter avec succès. Ainsi, en dehors de l'église de Sainte Marie-Madelène, il a peint une *Madone*, que l'on donnerait au Corrège si l'on ne savait certainement qu'elle est de Rondani. Le tableau de *Saint Augustin et saint Jérôme*, qu'il a peint pour les Augustins, rappelle à un tel point la manière de son maître, qu'il est regardé comme une des meilleures productions que possède la ville de Parme. Il faut avouer néanmoins que Rondani n'a jamais pu atteindre à la hauteur du chef de son école : il n'a rien de grandiose ; il traite les accessoires avec trop de recherche et de minutie. Ces défauts se font surtout apercevoir dans la fresque qu'il a peinte pour une des chapelles de l'église du Dôme, et dans quelques autres de ses ouvrages. Il existe de ses tableaux dans un très-petit nombre de galeries. Le marquis Scarani, à Bologne, en possède un, représentant une *Vierge avec l'enfant Jésus, tenant en main une hirondelle* (*Rondine*), pour faire allusion à son nom ; et l'on voit à Mantoue un *Portrait d'homme* vêtu comme ceux du Giorgion, et peint avec cette force et cette vie qui distinguent ce maître. Rondani mourut vers l'an 1548. Le Musée du Louvre a possédé le tableau de cet artiste représentant la *Vierge et l'enfant Jésus qui apparaissent à saint Augustin et à saint Jérôme*. Cette belle composition, exécutée dans le goût du Corrège, et dont le paysage était d'une harmonie remarquable à l'époque à laquelle elle fut peinte, était regardée comme un des principaux ornements du Musée : il a été rendu en 1815.

P—s.

RONDELET (Guillaume), célèbre médecin-naturaliste, était fils d'un droguiste de Montpellier, et naquit en cette ville, le 27 septembre 1507. Ayant eu pour nourrice une femme mal-saine, il resta long-temps souffrant et si faible qu'il ne pouvait soutenir aucune espèce d'application. Son père jugeant, d'après son état, qu'il ne lui resterait de parti, s'il arrivait à l'âge d'homme, que d'entrer dans un couvent, lui légua cent écus pour payer sa réception, et distribua le reste de sa fortune à ses autres enfants. Cependant Guillaume se fortifiait à mesure qu'il avançait en âge; et ne se sentant aucune vocation pour l'état monastique, à dix-huit ans il commença ses études. Doué d'un esprit pénétrant et d'une heureuse mémoire, il fit de rapides progrès dans les lettres; et, aidé de son frère aîné, dont la tendresse ne se démentit jamais, il se rendit à Paris, où il acheva ses humanités et son cours de philosophie. Ayant résolu d'embrasser la médecine, il revint, en 1529, à Montpellier; et dès qu'avec le premier grade il eut reçu la permission d'exercer, il alla s'établir à Pertuis, petite ville de Provence, pour y pratiquer son art. Il est rare qu'un jeune médecin obtienne la confiance. Rondelet en fit l'épreuve: il se vit forcé, pour subsister, de donner des leçons de grammaire; et comme son école était peu fréquentée, il retourna bientôt à Paris, afin de s'y perfectionner dans la langue grecque. Pour ne pas rester à la charge de son frère, il accepta la place d'instituteur d'un jeune gentilhomme (1). Ce fut alors qu'il se lia d'une étroite amitié avec le célèbre Gonthier d'Andernach, qui lui fit faire de grands progrès dans l'anatomie (*Voyez* Gonthier). Au bout de quelques années, il alla pratiquer la médecine à Maringues en Auvergne; et il revint ensuite à Montpellier, où il reçut, en 1537, le bonnet de docteur. Il épousa, l'année suivante, une jeune personne belle et vertueuse, mais sans fortune. L'embarras de sa position, devenue plus difficile depuis qu'il avait perdu son frère, s'accrut encore par ce mariage d'inclination. Il avait résolu d'aller à Venise retrouver Guillaume Pellicier (*Voy.* ce nom), son bienfaiteur: mais sa belle-sœur, touchée de sa position, vint à son secours, et le fixa par ses largesses à Montpellier, où il commençait d'ailleurs à se faire connaître avantageusement; et, au mois de juin 1545, il fut pourvu d'une chaire de médecine, à l'université de cette ville. Attaché depuis quelque temps au cardinal de Tournon, en qualité de médecin, Rondelet suivit ce prélat dans ses missions, tant en France que dans les Pays-Bas et en Italie, et sut mettre à profit ses voyages, pour accroître ses connaissances en histoire naturelle, science dont Guillaume Pellicier lui avait donné le goût. Après un séjour de plus d'une année à Rome, il obtint du cardinal la permission de repasser en France, où le rappelaient ses devoirs de professeur: avant de quitter l'Italie, il visita Venise, Parme, Plaisance, Padoue, Bologne; et revint à Montpellier, en 1551. Dès-lors, partageant son temps entre la pratique et l'enseignement de son art, il ne quitta presque plus cette ville, qui lui dut, en 1556, l'établissement d'un amphithéâtre d'anatomie. Rondelet y faisait chaque

(1) Suivant Astruc, ce jeune gentilhomme était le fils du vicomte de Turenne (*Histoire de la Faculté* 336).

jour plusieurs leçons, que suivaient assidument un grand nombre d'élèves attirés par sa réputation. Observateur habile, il se distinguait encore par la méthode et par la clarté de ses démonstrations. Sa passion pour l'anatomie était si grande, qu'il fit lui-même l'ouverture du cadavre d'un de ses enfants mort en bas âge. Il est évident que son intention ne pouvait être que de reconnaître la cause d'une maladie contre laquelle les ressources de l'art avaient échoué. On en a conclu que Rondelet était dépourvu de sensibilité; mais au contraire, tout ce qu'on sait de lui, prouve qu'il fut un bon père et le meilleur des hommes. Devenu veuf en 1560, il ne tarda pas à se remarier. Il épousa, comme la première fois, une jeune fille sans fortune, et dont les parents tombèrent à sa charge. Dans un voyage qu'il fit à Toulouse pour leurs intérêts, il fut attaqué d'une dysenterie, occasionnée, selon Sainte-Marthe, par la trop grande quantité de figues qu'il avait mangées. Cependant il ne laissa pas de se rendre à Réalmont, pour visiter la femme de Jean Coras (*V.* ce nom), alors malade. Son état empira dans le trajet; et il y mourut, le 30 juillet 1566, à cinquante-neuf ans. Rondelet était d'une très-petite taille, mais fort replet. Il avait renoncé, depuis l'âge de vingt-cinq ans, à l'usage du vin et des liqueurs fortes, par la crainte de la goutte; mais il mangeait beaucoup, surtout des fruits et de la pâtisserie. Doué d'un esprit actif, et dormant peu, il passait une partie des nuits à lire et à étudier. Il composait avec une grande facilité, et ne prenait jamais le temps de relire ce qu'il avait écrit. Quoiqu'il eût gagné beaucoup d'argent dans la pratique de son art, il ne laissa presque point de fortune, parce qu'il était très-généreux, qu'il avait la manie de bâtir, et qu'étant lui-même son architecte, il faisait abattre ses constructions, quand il n'en était pas content, pour en élever de nouvelles. On a soupçonné Rondelet de pencher vers le protestantisme; et ses liaisons avec Pellicier, également accusé de favoriser la réforme, ont sans doute donné lieu à ce bruit (*V.* PELLICIER, XXXIII, 293). Rabelais a désigné ce médecin, dans son *Pantagruel* (ch. XXXI et suivants), sous le nom de *Rondibilis;* mais peut-être n'a-t-il pas eu, comme on le croit, l'intention de le tourner en ridicule, puisqu'il ne met dans sa bouche que des discours pleins de sens et de raison. Outre Laurent Joubert, son successeur, (qui fit graver, sur le frontispice de l'école de médecine de Montpellier, une inscription à la louange de son maître), on doit citer parmi les élèves de Rondelet qui lui font le plus d'honneur, Mathias de Lobel, dont il dirigea les études vers la botanique, et auquel il légua ses manuscrits sur cette science (*V.* LOBEL, XXIV, 596-98). Ce fut Rondelet qui le premier mit en réputation les eaux de Balaruc (Voy. l'*Hist. naturelle du Languedoc*, par Astruc, 2e. part., 293). Quoique très-habile, pour le temps, dans la pratique de son art, Rondelet est plus connu maintenant comme naturaliste que comme médecin; et c'est principalement à son Histoire des poissons qu'il doit la célébrité dont il jouit. Cet ouvrage est intitulé: *De Piscibus marinis libri XVIII, in quibus vivæ piscium imagines expositæ sunt*, Lyon, 1554; — *Universæ aquatilium Historiæ pars altera cum veris ipsorum imaginibus*, ibid., 1555, in-fol. Il est dédié au cardinal de

Tournon, et non pas à Guill. Pellicier, comme le disent la plupart des bibliographes; mais Rondelet, dans sa Préface, cite honorablement celui-ci, ainsi que Jacques Sylvius (*V.* Dubois, XII, 62) et Jacques Goupil, en déclarant avec franchise tous les services qu'il en a reçus pour compléter son travail. Il nomme aussi, dans divers endroits, Conrad Gesner, qui lui avait communiqué la description des poissons du Danube. Les trois premiers auteurs d'Ichtyologie, après la renaissance des lettres, étaient contemporains, et firent paraître leurs ouvrages à-peu-près en même temps: Belon, en 1553; Salviani et Rondelet, en 1554: mais Rondelet est de beaucoup supérieur aux deux autres, par le nombre des poissons qu'il a connus et par l'exactitude des figures qu'il en a données. La première partie de l'ouvrage traite des animaux marins; et les quatre premiers livres ont pour objet les généralités; les suivants, jusqu'au quinzième, les poissons de mer, distribués seulement en gros, d'après leurs rapports extérieurs; le seizième, les cétacés, parmi lesquels Rondelet comprend les tortues et les phoques; le dix-septième, les mollusques, et le dix-huitième, les crustacés. Une seconde partie comprend les coquilles, en deux livres, et les insectes et zoophytes en un. Viennent ensuite quatre livres sur les poissons des lacs, des étangs, des rivières et des marais. On trouve, dans ce volume, les figures de cent quatre-vingt-dix sept poissons de mer, de cent quarante-sept d'eau douce, et d'un nombre assez considérable de coquillages, de mollusques et de vers, ainsi que de quelques reptiles et de quelques cétacés. L'artiste que Rondelet employait doit avoir été d'une habileté singulière et d'une fidélité très-rare pour le temps; car ses dessins, bien que gravés en bois et assez grossièrement, sont encore tous parfaitement reconnaissables: quelques figures de cétacés seulement sont faites d'imagination. Les voyages de Rondelet l'avaient mis à même de recueillir les poissons de plusieurs mers; et le séjour qu'il fit à Rome, joint à sa longue habitation à Montpellier, lui donna surtout une connaissance si exacte des poissons de la Méditerranée, qu'un assez grand nombre de ceux qu'il a publiés n'ont pu être décrits que d'après lui, par les naturalistes qui lui ont succédé, et n'ont été revus que dans les derniers temps, et par des hommes qui s'étaient spécialement voués à cette recherche, tels que MM. Risso et Savigny. Mais toutes les fois qu'on les a retrouvés, on s'est convaincu de l'exactitude de l'ouvrage de Rondelet. On peut donc assurer que, pour les poissons de la Méditerranée, c'est cet ouvrage qui a fourni presque tout ce qu'en ont dit Gesner, Aldrovande, Willughby, Artedi et Linné. Quant à Bloch, il parle très-peu des poissons de cette mer. M. de Lacépède lui-même a été, pour plusieurs espèces, obligé de s'en rapporter à Rondelet. Le texte n'a pas le même mérite que les figures, à beaucoup près: au lieu de descriptions positives et de détails sur les habitudes et l'instinct des poissons, tracés d'après nature, l'auteur s'occupe de rechercher les noms qui leur ont été donnés par les anciens, et les qualités qu'ils leur ont attribuées: et comme il est presque impossible aujourd'hui de fixer les espèces auxquelles appartiennent les noms conservés dans les écrits des anciens, tout cet échafaudage d'érudition est sans au-

cun fondement. Quelques détails d'anatomie, fondés sur les observations de l'auteur, étaient alors d'une plus grande utilité que ses recherches critiques; mais il les a peu multipliés. L'ouvrage de Rondelet a été traduit en français, Lyon, 1558, in-fol. Duverdier attribue cette Traduction à Laurent Joubert; mais M. Amoreux conjecture qu'elle est de Desmoulins, traducteur de l'Histoire des plantes de Daléchamp (Voy. la *Notice* de M. Amoreux, *sur Laur. Joubert*). Boussuet a donné un *Abrégé*, en vers latins, de l'ouvrage de Rondelet (*V.* BOUSSUET, V, 399); et Conrad Gesner a inséré ses articles en entier, et copié ses figures, dans son Traité *De aquatilibus*. Les écrits de Rondelet sur la médecine sont aujourd'hui presque entièrement oubliés. J. Croquer, Polonais, en a publié le Recueil (*Opera omnia medica*), avec des corrections, Genève, 1628, in 8°.; les curieux en trouveront la liste détaillée dans les *Mémoires* de Niceron, tome XXXIII, et dans le *Dictionnaire* d'Eloy. On citera seulement ici son Traité *De morbo gallico*, Venise, 1567, in-fol., inséré dans le *Recueil* de Luisinus (*V.* LUVIGINI Louis, XXV, 463), et traduit en français, par Étienne Maniald, Bordeaux, 1576, in-8°. Laurent Joubert a publié la *Vie* de Rondelet, en latin (*V.* JOUBERT). On trouve des *Notices* sur ce médecin, dans la *Bibliothèque* de Boissard, dans l'*Histoire de la faculté de Montpellier*, par Astruc, etc. Son portrait a été gravé plusieurs fois, dans différents formats. C—v—r.

RONDELLI (GEMINIANO), mathématicien, né à Roncoscaglia, dans les états de Modène, en 1652, fit ses études à l'université de Bologne, dont il devint bibliothécaire et professeur. Il y occupa successivement les chaires de philosophie, de mathématiques, de fortifications et d'hydraulique. Il fut employé par le Saint-Siége, dans la fameuse contestation qui s'éleva, vers le commencement du siècle passé, sur les eaux du Bolognèse. Le duc de Modène le chargea aussi de diriger les travaux nécessaires pour arrêter les débordements du Pô, près de Ferrare. On a de la peine à concevoir qu'un homme dont l'attention se portait habituellement sur des objets d'une utilité réelle, ait composé un ouvrage pour examiner si l'année 1700 devait être regardée plutôt comme la dernière du dix-septième siècle, que comme la première du dix-huitième; et ce qui est plus étonnant encore, c'est que son Ouvrage en fit éclore plusieurs autres. Rondelli mourut en 1735, laissant après lui la réputation d'un homme profondément versé dans les sciences qu'il avait professées. Ses Ouvrages imprimés sont : I. *Aquarum fluentium mensura, novâ methodo inquisita*, Bologne, 1691, in-4°. II. *Planorum et solidorum Euclidis elementa, facilioribus demonstrationibus explicata*, ibid., 1693, in-4°. III. *Urania, custode del tempo : varie considerazioni intorno al computo della denominazione degli anni, colle quali resta determinato l'anno corrente esser l'ultimo del secolo XVII, dell' era cristiana, e non il 1°. del XVIII*, ibid., 1700, in-8°. IV. *Universale trigonometria lineare, o logaritmica*, ibid., 1705, in 4°. V. *Sex priora Euclidis elementa, quibus accesserunt undecimum et duodecimum*, ibid., 1719, in-4°. Il y a plusieurs articles de lui dans le Journal de Modène de 1693, signés G. R. M.

Zanotti en parle avec éloge dans le *Comment. de Bonon. institut.*, vol. I, pag. 16; Lecchi dans les *Memorie idrostatiche*, vol. II, pag. 57, et Tiraboschi dans la *Biblioteca Modenese*, vol. IV, pag. 390. A-G-S.

RONDET (LAURENT ÉTIENNE), philologue et critique, né à Paris, en 1717, était d'une famille de libraires, descendant, par sa mère, de Boudot, l'auteur du Dictionnaire qui porte son nom, et de Cramoisy, imprimeur distingué sous Louis XIII. Le jeune Rondet fut élevé par son père, libraire estimé, et connu pour avoir, le premier, essayé de mettre à la mode les écrans instructifs (*Journ. des sav.*, 1725, pag. 715; 1726, pag. 712). Le jeune Rondet montra de bonne heure une ardeur extraordinaire pour le travail (1). En même temps, sa mère, qui était fort attachée au parti des appelants, lui inspira les mêmes sentiments. On dit que Rondet allait souvent prier sur le tombeau du diacre Pâris; et ses amis assurent qu'il fut guéri d'une maladie, en 1741, par l'application des reliques de Soanen, évêque de Senez, mort, l'année précédente, en exil. On ajoute qu'il portait une vénération extraordinaire à l'abbé de Saint-Cyran, et qu'il allait, chaque jour, prier devant sa tombe, à Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Ces dispositions expliquent la direction qu'il donna toujours à ses études. On lui doit des éditions soignées de plusieurs ouvrages, les uns savants et utiles, les autres dictés par l'intérêt d'un parti. Il s'occupait aussi de liturgie; et il fut souvent chargé, par quelques prélats, de diriger l'impression des livres de ce genre pour l'usage de leurs diocèses. Doué d'une patience infatigable, et passant habituellement quinze heures par jour au travail, il concourut à plusieurs grandes entreprises: la plus importante est celle de la Bible. Il la fit paraître, en 1748, avec un Abrégé du Commentaire de dom Calmet, 14 vol. in 4°. Cet ouvrage reparut en 17 volumes, de 1767 à 1774, et il est connu sous le nom de Bible de Vence ou d'Avignon. Rondet s'y est servi de la version ou paraphrase du Père de Carrières (*V.* ce nom), et y a joint des Notes et des Dissertations. Quelques-unes de ces Dissertations sont de Calmet; mais Rondet y ajouta souvent; et il rédigea aussi plusieurs Dissertations nouvelles, dans lesquelles on remarque généralement plus de connaissances que de choix et de goût. Dans son érudition un peu pesante, il entasse les recherches et les discussions; et son édition pourrait être réduite de moitié, si elle se bornait à ce qui est curieux et utile. On vient de la réimprimer en 25 vol. in-8°., avec un Atlas. Les travaux de Rondet et l'austérité de son régime lui occasionnèrent des attaques de paralysie, dont une dernière l'enleva, le 1er. avril 1785. Sur la liste de ses travaux, on peut consulter le *Journal ecclésiastique* de 1786. Nous nous bornerons à ce qu'il y a de plus important. Rondet a publié, de 1727 à 1760, huit éditions du *Dictionnaire* de Boudot (*V.* J. BOUDOT); des

(1) Son père, trouvant en lui des dispositions prématurées, lui apprit lui-même à lire, et le mit en état, à l'âge de quatre ans, de suivre l'office des vêpres à sa paroisse. Rondet n'avait que sept ans lorsque Henry, professeur au Collége royal, porta sa grammaire (*Grammaticæ hebraicæ compendiosum exemplar*, 1724, in fol.) pour la faire imprimer. Cet ouvrage devint élémentaire pour le jeune Rondet, qui en fut le compositeur, et qui, en y travaillant, apprit à lire parfaitement l'hébreu. Cet événement lui procura un privilége pour la librairie, qui porte que le roi l'accorde à cet enfant, *pour favoriser son goût et son application dans son art*. Après avoir fait son cours d'humanités sous un maître particulier, il suivit les classes de grec et d'hébreu au Collége royal. T—D.



Éditions de l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury, 1740; — des *Opuscules* de Bossuet, 1758; — de l'*Abrégé de l'Histoire ecclésiastique* de l'abbé Racine, avec sa justification (*V*. Bonav. Racine, XXXVI, 519); — des *Lettres provinciales* de Pascal, avec un Discours préliminaire, 1753; — de la *Bible* trad. de Sacy, avec de nouvelles Notes, un Abrégé de la Vie du traducteur et un Discours préliminaire, 1759, in-fol.; — de l'*Apparat royal*, 1765; — du *Traité de l'orthographe française, en forme de dictionnaire* (par Ch. Le Roy), 1775; — de la *Bible*, traduction de Le Gros, avec un Discours sur les prophètes et quelques Notes, 1777, 5 vol. in-12 (2), et d'une foule de livres critiques ou liturgiques, dont on trouvera les titres dans les *Siècles* de Desessarts, ou dans la *France littéraire* d'Ersch. Il a rédigé les *Tables* de l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury, du *Dictionnaire apostolique* de Montargon; la Table des *Auteurs* de la *Bibl. historique de France* (*Voy*. Fontette et Lelong), et celle de l'*Histoire des auteurs ecclésiastiques*, par D. Ceillier, à laquelle il travailla près de vingt ans (Voy. son *Avertissement*), et qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre en ce genre. Rondet a fourni plusieurs Dissertations et des Analyses au *Journal ecclésiastique*, aux *Mémoires de Trévoux* et au *Journal des savants*. Enfin, parmi les ouvrages dont il est auteur, on citera : I. *Réflexions sur le désastre de Lisbonne*, 1756-57, 3 part. in-12. II. *Isaïe vengé*, 1762, in-12. C'est une critique de la Traduction de ce prophète, par Deschamps. III. *Mémoire sur la vie et les ouvrages de Jérôme Besoigne*, 1763, in-8°., en tête du *Catalogue* de sa bibliothèque, et séparément, 1764, in-8°. de 16 p. IV. *Figures de la Bible, contenues en cinq cents Tableaux, avec des Explications et un Discours préliminaire*, 1767, in-4°. Les estampes sont celles de L.-A. de Marne (*V*. ce nom). V. *Avis sur les Bréviaires*, et particulièrement sur la nouvelle édition du Bréviaire romain, 1775, in-12. VI. *Dictionnaire historique et critique de la Bible*, 1776, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage finit à la lettre E : il n'a point été continué. VII. *Dissertation sur l'Apocalypse*, 1776, in-4°. de 28 p. C'est une réfutation du *Prospectus* de Deshanterayes (*V*. ce nom). VIII. *Dissertation sur le rappel des Juifs et sur le chap. onzième de l'Apocalypse*, 1778-80, 2 part. in-4°. C'est une réponse à la Dissertation de l'abbé Malot (*V*. ce nom), qui fixait le rappel des Juifs à l'année 1849 (3). IX. *Examen impartial d'une Dissertation sur la version des Septante*, 1783, in-4°. Ces trois dernières pièces se trouvent souvent réunies à la *Bible* dite d'Avignon, et forment alors un dix-huitième volume. X. *Verba Christi gr. et lat. ex sacris Evangeliis collecta, cum argumentis*, etc., 1784, in-8°. Cet opuscule ascétique est estimé. W—s.

(2) On a reproché à Rondet de faire des changements et d'insérer beaucoup de choses dans les livres dont il donnait de nouvelles éditions, sans en prévenir; on s'en est plaint surtout par rapport à la *Bible* de Legros, et à l'édition in-4°. de l'*Histoire ecclésiastique* de l'abbé Racine. T—D.

(3) Rondet était persuadé que le rappel des Juifs n'arrivera qu'à la fin du monde, que ce ne sera qu'un événement passager, que les Turcs ne se convertiront jamais, et que leur dernier empereur sera l'Ante-Christ, qui vaincra l'empereur d'Occident et tous les souverains de l'univers, mettra à mort tous les Juifs convertis, et toutes les nations pour être lui-même exterminé par J.-C. Ainsi finira le monde. Il n'avait pas d'abord fixé l'époque du rappel des Juifs; et il n'avait donné à cet événement que trois ans et demi de durée. Il lui en a donné depuis sept, et en a fixé l'époque à l'an 1800. T—D.

RONDINELLI (François), gentilhomme né à Florence, en 1589, fut élevé d'abord chez les Jésuites, et alla plus tard, à l'université de Pise, achever ses études. Le grand-duc Ferdinand II, qui l'affectionnait beaucoup, le nomma son bibliothécaire, après que l'auteur lui eut dédié la *Relazione del contagio stato in Firenze negli anni* 1630 *e* 1633 (Florence, 1634, in 4°., et réimprimée en 1714, in-4°.) En y traçant le tableau des ravages faits par la peste dans ces deux années si funestes pour la Toscane, il nous instruit sur la nature et les symptômes du mal, et sur l'efficacité des remèdes dont on fit usage pour en arrêter les progrès. Il faut savoir gré à ces esprits philantropiques qui nous entretiennent des dangers qu'ils ont courus, moins pour faire admirer leur courage, que pour nous mettre en mesure de braver le retour du même fléau. Les renseignements donnés par Rondinelli doivent être regardés comme précieux, quoiqu'il les ait mêlés à un grand nombre de détails inutiles, souvent même ridicules. Ce défaut se fait sentir dans presque tous les ouvrages de ce genre, composés à la même époque. L'esprit d'observation n'était pas encore dégagé de cette foule de préjugés que les temps d'ignorance lui avaient légués. Rundinelli était chargé de fournir des inscriptions, des devises, et même de donner le plan général des fêtes qui formaient alors la plus grande affaire de cette petite cour de Toscane, dont l'ambition était de s'élever jusqu'à la magnificence des premiers Médicis; mais, pour eux comme pour Rondinelli, ce sont des titres aussi passagers que les amusements qui les ont créés : un titre plus durable pour ce dernier, est d'avoir aidé Piètre de Cortone dans le choix des sujets pour les embellissements du palais Pitti. Rondinelli a aussi composé, pour l'édition des Opuscules de Davanzati (Florence, 1638, in-4°.) une Vie de ce savant, qui a été reproduite en tête de la traduction (1) de Tacite, une Vie de Stephano de Castro, professeur à l'université de Pise, qu'on croit perdue; un aperçu de celle de Guicciardini, imprimé avec l'abrégé de son *Histoire*, fait par Plantadio, de l'édition de Florence, chez Massi et Landi, sans date, in-4°., et plusieurs manuscrits renfermant des Notices historiques sur la ville de Florence, dans lesquelles le P. Richa a fouillé pour composer son grand ouvrage de la *Storia delle chiese Fiorentine*. Rondinelli mourut à Florence, en 1665. Il fut l'ami d'Adimari, de Chiabrera, de Fulvio Testi, de Datì, de Buonaroti le jeune, etc. On trouvera d'autres détails sur sa vie dans les *Elogj degli uomini illustri Toscani*, tome IV, pag. 401. A—G—S.

RONQUILLO (Rodrigue), alcade de Zamora, doit à son inexorable sévérité la place qu'il occupe dans l'histoire de l'Espagne. Antoine Acuna, devenu fameux par le rôle qu'il joua depuis dans l'insurrection des communes, connue sous le nom de Sainte-Ligue ou de l'Union (*Voyez* Acuna, I, 169), fut pourvu, par le Saint-Siége, en 1507, de l'évêché de Zamora, sans qu'il eût été présenté par le roi. Le conseil de Castille donna l'ordre à Ronquillo de l'empêcher de prendre possession de son siége : mais le prélat, non moins violent que l'alcade, le fit arrêter et conduire dans son château de Fermoselles, où il le tint prisonnier pen-

(1) Édit. de Padoue (Comino), de 1737 et 1756.

dant plusieurs mois. Ce fut en 1520 (1) que les Castillans se liguèrent pour obtenir le rétablissement de leurs anciens priviléges. Le cardinal Adrien, régent du royaume, se hâta d'envoyer Ronquillo à Ségovie, avec des troupes, pour étouffer la révolte et procéder contre les coupables : mais les Ségoviens, connaissant la sévérité de l'alcade, prirent les armes, et lui fermèrent leurs portes. Ronquillo, qui ne s'attendait pas à trouver tant de résistance, se retira dans Arevalo, puis à Sainte-Marie de Nieva, où il publia une déclaration portant que les habitants de Ségovie étaient rebelles et proscrits, et défendit de leur envoyer des vivres, sous peine de mort. Cette rigueur ne fit qu'exaspérer les esprits, et affermir les Ségoviens dans la résolution de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Dans une première sortie, ils furent défaits ; mais, avec les renforts que D. Juan de Padilla leur amena de Tolède, ils reprirent bientôt l'offensive, et culbutèrent l'armée de Ronquillo, dont ils prirent les bagages et la caisse militaire, où il se trouva deux millions en argent. Le cardinal Adrien, qui regrettait déjà d'avoir employé Ronquillo, lui ôta le commandement : mais le redoutable alcade fit parvenir ses plaintes jusqu'à Charles-Quint, qui, connaissant sa fidélité, le rétablit dans sa charge. On a vu, dans les articles ACUNA, ADRIEN, CHARLES-QUINT, PADILLA et Don PACHECO, les suites qu'eut l'Union. La perte de la bataille de Villalor (2), où commandait D. Juan de Padilla, l'un des principaux chefs de la ligue, entraîna sa ruine. Ronquillo fut chargé de juger l'évêque de Zamora, dont il avait eu à se plaindre, et d'autres chefs de cette révolution. Tous périrent dans les supplices. Le terrible alcade jouit long-temps de la récompense de ses services : mais l'âge n'ôta rien à l'inflexibilité de son caractère. Lors du tournoi célébré, en 1539, à Tolède, pour l'arrivée de Charles-Quint, le duc de l'Infantado ayant frappé un huissier, Ronquillo, sans égard pour son rang, voulut l'arrêter au milieu du cortége ; mais l'empereur interposa son autorité, et le força de faire des excuses. W—s.

(1) Et non pas en 1522, comme on le dit, par erreur typographique, à l'article PADILLA, XXXII, 354.

(2) Cette bataille mémorable eut lieu en 1521, le 23 avril, selon Sandoval, ou le 24, suivant d'autres historiens. C'est par une grave méprise, qu'à l'article PADILLA, on la fixe à l'année 1522.

RONSARD (PIERRE DE) est un triste exemple de l'instabilité des réputations littéraires, quand elles ne sont guère fondées que sur ce bonheur ou ce hasard qui, à défaut de titres réels, font souvent le destin des livres et des savants. Ronsard, élevé trop haut par ses contemporains, est descendu trop bas après sa mort ; et l'enthousiasme excessif de son siècle, a fait l'ingratitude des âges suivants. Ce poète naquit, à ce qu'il paraît, le 10 septembre 1524 (1), au château de la Poissonnière, dans le Vendômois, de Louis de Ronsard, chevalier de l'ordre du roi, et maître-d'hôtel de François Ier. Cl. Binet prétend que la famille de Ronsard était originaire des confins de la Hongrie et de la Bulgarie : on y voyait, dit-il, *une seigneurie appelée le marquisat de Ronsard* ; c'est ce que confirme le poète lui-même dans une Élégie adressée à Remi Belleau :

Plus bas que la Hongrie, en une froide part,
Est un seigneur nommé le marquis de Ronsard.

(1) Cette date, qui a exercé divers chronologistes, est fort bien discutée dans le *Journal de Verdun* de mars et juin 1757, p. 186-451.

Il paraît que le vrai nom de cette famille était *Roussard*. Jean Bouchet, de Poitiers, qui parle souvent du père de Ronsard, dans ses Épîtres, ne le nomme jamais que *Louis Roussart, sieur de La Poissonnière;* et Marin, dans une Élégie composée en 1550, appelle le poète, *Roussart*. On sait, par tradition, dit La Monnoye, dans ses Remarques sur les *Jugements des savants* de Baillet, que Pierre Ronsard avait les cheveux roux. Il conjecture que le nom de Roussart a pu être donné à la famille parce qu'on y naissait *rousseau*, et que ce nom a depuis été changé en celui de Ronsard. Suivant Binet, ce fut un Baudouin Rousard qui, à la tête d'une compagnie de gentilshommes, vint, du fond de la Germanie, offrir ses services à Philippe de Valois. Il ajoute que Baudouin, ayant fait de grandes prouesses contre les Anglais, fut comblé de bienfaits par ce monarque, et qu'il s'établit dans le Vendomois. Quoi qu'il en soit de cette origine, Pierre de Ronsard fut envoyé à Paris, à l'âge de neuf ans, au collége de Navarre; mais, après six mois d'études, qui n'étaient pas de son goût, il entra, en qualité de page, au service du duc d'Orléans, fils de François Ier. ; et, bientôt après, il fut attaché, dans le même emploi, à Jacques Stuart, roi d'Écosse, qui était venu épouser, en France, Marie de Lorraine. Ronsard suivit ce prince en Écosse, et passa trois années dans la Grande-Bretagne. De retour en France, il fut encore attaché au duc d'Orléans, qui l'envoya, pour quelques affaires secrètes, en Irlande, en Zélande, et ensuite en Écosse. Le vaisseau qui le portait, battu de la tempête, se brisa en entrant au port; mais le poète et l'équipage furent sauvés. Ronsard n'avait encore que seize ans lorsqu'il accompagna Lazare de Baïf, envoyé, par François Ier., à la diète de Spire. Bientôt après, il suivit, en Piémont, M. de Langey. Ces voyages lui donnèrent, avec la connaissance de plusieurs langues, de précoces infirmités. Il devint sourd; et cet accident, en ne lui permettant plus de se rendre agréable dans le monde, et surtout à la cour, fut la première cause de la gloire qu'il acquit dans les lettres. Il s'enferma au collége de Coqueret, suivit, pendant cinq ans, avec ardeur et sans distraction, les leçons de Jean Daurat, d'Adrien Turnèbe, et devint grand helléniste. Il traduisit en vers le Plutus d'Aristophane, et fit jouer cette pièce au collége. Ses premières poésies eurent un succès prodigieux. Il fut couronné aux jeux floraux. Au lieu de la fleur accoutumée (l'églantine), les magistrats de Toulouse lui décernèrent, une Minerve d'argent massif, et rendirent, au Capitole, un décret qui proclama Ronsard, le *Poète français* par excellence. Mellin de Saint-Gelais, qui ambitionnait le même honneur, se déchaîna souvent contre lui, devant François Ier. ; et Rousard composa une prière, dans laquelle il disait, s'adressant à Dieu :

> . . . Puisque devant mon prince
> Désormais plus ne me pince
> La tenaille de Melin.

Cependant la cour était partagée entre Rousard et Saint-Gelais. Joachim du Bellay avait aussi ses partisans. Enfin le monarque restaurateur des lettres se prononça pour Ronsard, et lui adjugea tout l'héritage de gloire de Clément Marot. Ronsard fut ébloui de sa fortune. Il se regarda comme le conquérant du Parnasse français, et prétendit en être le premier et le souverain législateur. Il voulut tout

régler; mais, comme l'a dit Boileau, *il brouilla tout; et sa Muse, en français, parla grec et latin.* « Il ne faut » se soucier (disait ce poète orgueil» leux dans sa préface de la Fran» ciade) si les vocables sont gascons, » poitevins, normands, manceaux, » lyonnais ou d'autres pays. » Il chercha partout les éléments de sa langue, ou plutôt de son jargon poétique, et se rendit à-la-fois inintelligible et ridicule. Il tirait vanité de son audace, et disait :

. . . . Je fis de nouveaux mots,
J'en condamnay de vieux.

Il affecta tant d'érudition, dans ses vers, et même dans ses livres d'*Amours*, que ses maîtresses avaient besoin, pour l'entendre, du secours dangereux des commentateurs étrangers. On eût dit qu'il se plaisait à mettre ses lecteurs à la torture; et *toutefois long-temps*, selon l'auteur de l'Art poétique, il *eut un heureux destin.* Aucun poète ne fut ni plus loué, ni mieux récompensé. Le grave historien De Thou le compare et l'égale aux premiers poètes de l'antiquité : il le place au-dessus de plusieurs d'entre eux, et le déclare le poète le plus accompli qui ait paru depuis les temps d'Horace et de Tibulle. Les savants les plus distingués du seizième siècle, les Scaliger, les Turnèbe, les Muret, les Pithou, les Sainte-Marthe, les Pasquier, lui assignent le premier rang sur le Parnasse français; et plusieurs n'ont pas craint de faire asseoir Ronsard entre Homère et Virgile. Montaigne, qui le nomme avant Du Bellay, trouve que, dans la partie où il excelle, il n'est guère éloigné de la perfection ancienne. Henri II, Charles IX et Henri III, élevèrent encore la haute estime dont il avait joui sous François Ier. Charles IX lui montra surtout une affection particulière. Il ne voyageait point sans Ronsard; il voulait qu'il fût logé avec lui. Il lui écrivait, comme à un ami :

Il faut suivre ton roi qui t'aime par sus tous.

On a joint aux Œuvres de Ronsard quelques-unes des Épitres que lui adressa Charles IX. Il n'est aucun littérateur qui ne trouve les vers du monarque très-supérieurs à ceux de son favori. Il écrivait à Ronsard :

L'art de faire des vers, dût-on s'en indigner,
Doit être à plus haut prix que celui de regner.
Tous deux egalement nous portons des couronnes;
Mais, roi je les reçois, poète tu les donnes....
Ta lyre, qui ravit par de si doux accords,
T'asservit les esprits, dont je n'ai que les corps;
Elle t'en rend le maître, et te sait introduire,
Où le plus fier tyran ne peut avoir d'empire.

La réputation de Ronsard avait franchi les mers. Ses Poésies consolaient Marie Stuart dans sa captivité. Cette reine infortunée fit faire un Parnasse d'argent, qu'elle lui adressa, avec cette inscription gravée :

A Ronsard, l'Apollon de la source des Muses.

Lorsque Chastelard, téméraire amant de cette princesse, fut décapité, il ne voulut d'autre viatique que les vers de Ronsard. « Le jour venu, » dit Brantome, ayant été mené » sur l'échafaud, avant mourir, » prit en ses mains les Hymnes de » M. Ronsard, et, pour son éter» nelle consolation, se mit à lire » tout entièrement l'Hymne de la » mort, qui est très-bien fait, ne » s'aidant autrement d'autre livre » spirituel, ni de ministre, ni de con» fesseur (*V* Chastelard). » L'état ecclésiastique, qu'avait embrassé Ronsard, permit à Charles IX d'ajouter aux pensions qu'il faisait à son poète, l'abbaye de Bellosane et deux autres prieurés. De Thou fait aussi Ronsard curé d'Evailles, et ajoute qu'il marcha à la tête de la noblesse armée de la Touraine et du Vendo-

mois (1562), pour châtier les brigands qui pillaient les églises. On ignore où était située cette cure d'Evailles (2); et Ronsard dit plusieurs fois, dans ses vers, qu'il n'a point été élevé aux fonctions du sacerdoce. Cependant il est qualifié de *conseiller et aumônier ordinaire du Roy et de Madame de Savoie*, dans les lettres patentes, données le 23 février 1558, et contenant privilége pour l'impression de ses ouvrages. Ainsi l'on peut difficilement admettre que ce poëte n'ait pas été prêtre; mais il n'était guère digne de l'être (3). De Thou convient que la vie de Ronsard était peu régulière, et que, dans sa conduite et dans ses mœurs, il n'y avait rien de pastoral. « Quoi» qu'il fût, dit-il, aussi robuste qu'il » étoit bien fait de sa personne, ses » débauches et ses excès ruinèrent ses » forces et détruisirent sa santé. » La goutte et d'autres infirmités précipitèrent sa vieillesse. Il passa ses dernières années retiré du monde, et mourut dans son prieuré de Saint-Côme, près de Tours, le 27 décembre 1585. Il se montra chrétien sur son lit funèbre: les derniers vers qu'il dicta à ses amis sont deux Sonnets, dans lesquels il excite son ame à s'envoler dans le sein de la Divinité, et à se reposer dans sa miséricorde. Les moines de son prieuré l'enterrèrent sans pompe; mais, deux mois après sa mort (le 24 fév. 1586), un service solennel fut célébré pour lui à Paris, dans la chapelle du collége de Boncour. Le roi y envoya sa musique; la cour et le parlement y assistèrent: Duperron, évêque d'Evreux, depuis cardinal, prononça l'oraison funèbre. La foule fut si considérable, que le cardinal de Bourbon et plusieurs autres princes et seigneurs, ne purent fendre la presse, et se retirèrent. A l'Oraison funèbre succéda la déclamation d'une Églogue française, composée par Claude Binet. D'autres discours, d'autres vers furent, le lendemain, publiquement récités, dans divers colléges de Paris. Toutes les Muses, grecques, latines, françaises, italiennes, s'empressèrent de payer leur tribut aux mânes de Ronsard. Mais tous ces éloges, prodigieusement emphatiques, pouvaient à peine égaler ceux que Ronsard vivant s'était donnés lui-même. Faisait-il des Odes, il disait: *Je Pindarise*. Il prétendait que de Ronsard on avait fait *rossignol*. Quelques biographes lui font dire qu'il était né l'an du désastre des Français devant Pavie, « comme si le ciel avait vou» lu, par-là, dédommager la France » de ses pertes: » mais cette réflexion singulière est de l'historien De Thou, qui paraît avoir épuisé, pour Ronsard, toutes les formules de l'éloge. Ronsard était aussi vain de sa naissance et de ses bonnes fortunes que de ses vers. Il parlait sans cesse des alliances de sa famille avec des têtes couronnées, et des nombreuses histoires de ses amours. Pierre Galland fit ériger au poëte une statue de marbre, dans la chapelle du collége de Boncour. Vingt-quatre ans après sa mort, Joachim de La Chétardie, conseiller-clerc au parlement de Paris, et prieur commandataire de Saint-Côme, lui fit élever un magnifique tombeau, qui renferma ses cendres. Scévole de Sainte-Marthe appelait Ronsard le *Prodige de la nature*, le *Miracle de l'art*. Estienne Pasquier ne pouvait croire que Rome eût produit un

(2) A moins que l'on ne suppose qu'il s'agit d'Évaillé, à deux lieues de Saint-Calais.

(3) Parmi les satires que les protestants publièrent contre Ronsard, il en est une qui a pour titre: *Métamorphose de Pierre Ronsard en prestre*, 1563.

plus grand génie. Jules Scaliger lui dédia un ouvrage, comme au prince des poètes français. Gallaod déclarait qu'il prisait une Ode de Ronsard autaot que le duché de Milan; et les guerres d'Italie prouvent qu'à cette époque le duché de Milao était prisé très-haut dans le conseil de nos rois. Mais, par un triste retour, Ronsard tomba, trente ans après sa mort, dans un mépris plus cruel que l'oubli. Il n'avait mérité ni son élévation ni sa chute. Oo lit, dans la *Vie de Malherbe*, écrite par Racan, que ce dernier, feuilletant un jour le Ronsard de son illustre ami, trouva la moitié des vers effacés, avec les motifs écrits sur les marges, et qu'ayant fait l'observation que les vers non raturés seraient censés, un jour, avoir été approuvés par Malherbe, celui-ci prit soudain une plume, et biffa tout le reste. Lorsqu'il lisait ses vers à ses amis, et qu'il rencootrait un mot dur ou impropre, Malherbe, s'interrompant, s'écriait : *Ici je Ronsardisais.* La Bruyère a dit de

Ce poète orgueilleux trébuché de si haut :

« Ronsard et les auteurs ses contemporains ont plus nui au style qu'ils ne lui ont servi. Ils l'ont retardé dans le chemin de la perfection ; ils l'ont exposé à le manquer pour toujours, et à n'y plus revenir. Il est étonnant que les ouvrages de Marot, si naturels et si faciles, n'aient su faire de Ronsard un plus grand poète que Ronsard et Marot; et au contraire, que Belleau, Jodelle et du Bartas aient été sitôt suivis d'un Racan et d'un Malherbe, et que notre langue, à peine corrompue, se soit sitôt réparée. » Cette observation ne manque ni de justesse ni de trait; mais elle condamne Ronsard sans le juger. De tous les auteurs qui ont parlé de lui, Balzac est peut-être celui qui l'a le mieux caractérisé : « Ce poète si célèbre et si admiré, dit-il, a ses défauts et ceux de son temps. On voit, dans ses OEuvres, des parties naissantes et demi-animées d'un corps qui se forme et qui se fait, mais qui n'a garde d'être achevé. C'est une grande source; mais c'est une source troublé, où il y a moins d'eau que de limon.....; de l'imagination, de la facilité, mais peu d'ordre, peu d'économie, peu de choix, soit pour les paroles, soit pour les choses; une audace insupportable à changer et à innover; une licence prodigieuse à former de nouveaux mots et de mauvaises locutions, à employer indifféremment tout ce qui se présentait à lui, etc. » Cependant, suivant Charpentier, Ronsard fut, pour le dix-septième siècle, ce que Plante, Lucrèce et Lucile avaient été pour le siècle de Virgile. M[lle]. Scudéri, dans le huitième tome de sa *Clélie*, lui reconnaît un très-grand génie. Parmi les critiques modernes, D. Chaudon adopte ce jugement, doot Palissot et Sabatier de Castres ne s'éloignent guère; le premier, en reconnaissant, que « Ronsard avait plusieurs des qualités qui font les grands poètes, une imagination vive, forte, hardie, de l'élévation dans l'esprit, et la connaissance des bonnes sources; » le second, en disant que « Ronsard avait les principales qualités qui font les grands poètes, la force et le brillant de l'imagination, la fécondité de l'esprit, une verve qui étonne, les agréments de la fictioo, cette invention heureuse, l'ame de la poésie. » Le savant Maffei a dit que Ronsard était *plein de l'esprit poétique*. Tous ces heureux dons de la

nature, un seul défaut, le mauvais goût, les gâta ou les perdit. Non-seulement Ronsard et ses imitateurs hérissèrent leurs vers de vocables grecs et latins; ils eurent aussi la fureur de tout décrire : c'étaient les *neigeuses montagnes* et les *poudreuses campagnes*, les *cornes rameuses* et les *sources ondeuses*, l'*humble troupeau des blanches bergeries*, et le *gros bétail des rousses vacheries;* c'étaient la *rapineuse engeance des oiseaux ramageurs*, des *baisers colombins*, la toux *ronge-poumon*, Castor *dompte-poulain*, etc., etc. Ronsard égara son siècle par le faste de ses épithètes, la fausse grandeur de son style, la stérile abondance de ses mots nouveaux, et le *calque* des vers grecs et latins, introduit dans la poesie française, ce qui parut une fort belle conquête sur le génie de l'antiquité. Il s'exerça dans presque tous les genres de poésie. Il entra le premier, parmi nous, dans la carrière de l'épopée; mais il ne composa que quatre chants de la *Franciade*. La mort de Charles IX, l'arrêta, comme il nous l'apprend lui-même, dans sa périlleuse entreprise. Il fut aussi le premier poète français qui composa des odes : « J'o» say, dit-il, le premier des nostres » enrichir ma langue de ce nom *ode*. » Le premier encore, il fit passer dans notre langue l'hymne et l'épithalame. Le Recueil de ses ouvrages poétiques est divisé en dix parties : 1°. deux livres d'*Amours*, composés d'un nombre effrayant de sonnets, de chansons, d'élégies, de madrigaux, en l'honneur de Cassandre, d'Hélène, d'Astrée, de Marie, etc. On s'étonne que le savant Muret ait pris la peine de commenter sérieusement ces sottises amoureuses; 2°. les *Odes* divisées en cinq livres, et qui embrassent, comme il le dit lui-même, toutes sortes de sujets, « l'amour, le vin, les ban» quets dissolus, les danses, masques, » chevaux victorieux, escrimes, » joustes et tournois, et peu souvent » quelque argument de philosophie; » 3°. la *Franciade*, poème épique, en vers de dix syllabes, et accompagné d'une longue *Préface touchant le poème héroïque*; 4°. le *Bocage royal*, recueil de poésies diverses, composées à la louange des rois, des princes, et des hauts personnages contemporains de Ronsard; 5°. les *Églogues; les Mascarades, combats et cartels faits à Paris, et au carnaval de Fontainebleau;* 6°. les *Elégies;* 7°. deux livres d'*Hymnes;* 8°. deux livres de *Poëmes;* 9°. des *Sonnets* divers; 10°. les *Gaietés, discours des misères du temps*, les *Epitaphes*, etc. On voit qu'aucun poète en France n'avait encore été aussi universel, et que si l'on excepte le genre dramatique, Ronsard avait tenté tous les genres. « L'uni» versalité prétendue de ses talents, » dit Palissot, augmenta encore sa » réputation : mais cette universalité » n'était qu'apparente, et la réalité » de ce phénomène devait apparte» nir à notre siècle. » On ne sait trop jusqu'à quel point Voltaire dut être flatté de cette espèce de comparaison avec Ronsard. Celui-ci donna, en 1567, le Recueil de ses *OEuvres*, divisées en 6 parties, formant 4 vol. in-4°. Claude Binet en publia une nouvelle édition, Paris, 1587, 10 tomes in-12. Il y ajouta une Vie du poète, et son Oraison funèbre par le cardinal Du Perron. Une autre édition fut donnée par Jean Galland, Paris, 1604, 10 tomes, souvent reliés en 5 vol. in-12. On joint à ces deux dernières éditions un volume intitulé : *Recueil des œuvres retran-*

chées, Paris, 1617, in-12. Les Œuvres de Ronsard furent réimprimées en 1609, 2 vol. in-fol. L'édition la plus complète est celle que fit paraître Nic. Richelet, avec des Commentaires, Paris, Buon, 1623, 2 vol. in-fol. Nous citerons enfin l'édition de Paris, 1629-1630, 10 tomes, ou 5 vol. in-12. On peut ajouter aux commentateurs de Ronsard, Remi Belleau, Pierre de Marcassus et Claude Garnier. De tant de vers et de tant de volumes, les auteurs des *Annales poétiques* n'ont pu recueillir que trois petites pièces, où il y avait encore à retrancher. Ainsi s'est éclipsée, pour toujours, cette *Pleyade française*, que Ronsard composa lui même, à l'instar de la Pléyade grecque, formée du temps de Ptolemée Philadelphe. Ronsard s'était choisi pour satellites, Belleau, Jodelle, Baïf, Jean Daurat, Dubellay et Ponthus de Thiard. On ne lit plus leurs ouvrages: mais l'histoire conserve leurs noms; et les lettres, qu'ils servirent, gardent leur souvenir. V—VE.

RONSIN (Charles-Philippe), l'un des hommes les plus violents de la révolution de France, naquit en 1752, à Soissons, et fit d'assez bonnes études : il cultiva d'abord la littérature; et l'on devait croire qu'elle en ferait, au moins, un de ces philosophes simulés qui savaient pallier les plus grands excès par l'apparence de quelques vertus. Ronsin n'eut pas cette adresse : ses premiers essais littéraires furent assez insignifiants (1); et ceux qu'il hasarda plus tard annoncèrent un séditieux éhonté, qu'aucun frein ne pourrait arrêter. Au mois de juillet 1791, il fit représenter, au théâtre de Molière, une tragédie intitulée : la *Ligue des fanatiques et des tyrans*, en trois actes et en vers. Le rôle le plus remarquable de cette pièce est celui d'un prétendu député à la *Représentation* nationale. Dans ce rôle, tous les rois sont d'épouvantables tyrans, que les peuples ne peuvent assez exécrer; et cela est dit en vers épouvantables, qui ne furent point improuvés, quoique la France eût encore un roi. Le Moniteur, rédigé par des hommes qui n'étaient pas dépourvus de lumières, fait de cette pièce le plus grand éloge: il parle des applaudissements et du grand nombre de représentations qu'elle obtint. Elle n'était donc pas aussi misérable pour le style, que l'ont prétendu quelques biographes qui ont donné des Notices sur ce révolutionnaire. A l'époque où le Moniteur applaudissait à cet ouvrage, il y avait, en France, une liberté d'écrire illimitée; et le journaliste pouvait, sans crainte, critiquer Ronsin, qui d'ailleurs était encore très-peu connu. Au mois d'octobre 1793, Ronsin fit jouer au Théâtre-Français une autre tragédie intitulée: *Arétophile* ou le *Tyran* de Cyrène. Le Moniteur ne traite pas cette pièce moins favorablement que la précédente; il dit qu'elle excita des acclamations universelles; l'auteur, qui était dans une loge, fut reconnu et salué par des bravos : mais à cette époque tout ce qui était horrible, était réputé sublime, tous les crimes étaient des actes de vertu, et toutes les sottises, des productions du génie; d'ailleurs le Ronsin de 1793 n'était plus celui de 1791 : en 1791, il n'était qu'un membre obscur du club des

(1) *La mort de Léopold, duc de Brunswick*, Lunebourg, 1787, in-8° ; — Louis XII, *Père du peuple*, tragédie dédiée à la garde nationale, 1790, in-8° Son *Théâtre*, imprimé au profit de sa belle-mère, 1786, in-12, contient quatre pièces savoir : *Sédécias*, tragédie en 3 actes et en vers; — *Isabelle de Valois*, idem, en 5 actes et en vers; — *Hécube et Polixène*, idem, 3 actes, en vers; — *Le fils cru ingrat*, comédie, 1 acte, en vers libres.

Cordeliers; mais, en 1793, il était général de l'armée révolutionnaire, et conduisait la reine de France à l'échafaud : qui eût alors osé ne pas trouver ses écrits admirables ? Le Moniteur nous apprend que la tragédie d'*Arétophile* fut composée en 1786, et représentée en 1792, au théâtre de Louvois. Mais retraçons, en peu de mots, la conduite révolutionnaire de Ronsin. Dès le commencement des troubles, il devint membre du club des Cordeliers (*V.* DANTON). Le 18 avril 1793, le ministre de la guerre Bouchotte en fit un de ses adjoints; et, peu de temps après, il devint général de l'armée révolutionnaire, et fut envoyé dans la Vendée avec sa troupe de brigands, pour désoler ce malheureux pays. Sa mission fut parfaitement remplie : il en vint rendre compte lui-même à la barre de la Convention, où il parut, vers la fin de septembre 1793, à la tête de son affreuse armée, qui traversa la salle des séances, au bruit d'acclamations universelles : il déclara que, depuis que la Convention nationale avait mis la terreur à l'ordre du jour, le peuple s'était élevé à la hauteur de la révolution; et il appuya son dire par un récit succinct des horreurs auxquelles il avait participé, en ajoutant qu'au milieu de ces bouleversements la liberté était par tout triomphante. Cependant les moyens employés pour ce triomphe, épouvantèrent la Convention elle-même; et Ronsin fut mis en état d'arrestation, avec son ami Vincent, autre adjoint de Bouchotte, et qui n'était ni moins violent ni moins audacieux. Mais ce n'est pas seulement à Paris et dans la Vendée, que Ronsin se fit remarquer; il fut encore, à Lyon, l'auxiliaire de Collot-d'Herbois, qui se réunit à Carrier pour faire son éloge au club des Jacobins, et vanta son patriotisme. Les Cordeliers vinrent aussi assiéger la barre de la Convention pour lui faire rendre la liberté, qu'il obtint effectivement, à la fin de février 1794, sur la motion de Danton : mais Danton était alors menacé par Robespierre; et ce dernier, pour frapper plus sûrement son adversaire, devait d'abord éloigner ceux qui auraient pu le défendre. Ronsin pressentit le coup qu'on se préparait à lui porter; et le 17 ventôse (mars 1794), il fit, aux Cordeliers un long discours, dans lequel il dénonça les ennemis qu'il s'était faits au club des Jacobins. Les Cordeliers applaudirent vivement ce discours et le firent imprimer : mais cette sortie, qu'ils ne soutinrent pas, hâta la perte de l'auteur, au lieu de la prévenir : le 24 ventôse, Fouquier-Tainville annonça que, d'après les instructions qui lui étaient parvenues, il avait fait arrêter Ronsin; et quelques jours après, le 24 mars 1794, ce général fut mis à mort, sans autre forme de procès, et sans que ses amis les cordeliers fissent le moindre effort pour le sauver. Il était âgé de quarante deux ans. B-v.

RONTHO (MATTHIEU), poète latin moderne, né en Grèce, de parents vénitiens, prit l'habit religieux parmi les Olivetains, et passa sa vie dans un couvent de cet ordre, à Sienne, où il mourut en 1443. Abusant de sa facilité à faire des vers, il essaya de traduire la *Divina Comedia* du Dante, en autant de tercets latins qu'il y en avait d'italiens dans l'original. C'était reprendre l'idée primitive du poète florentin, qui, suivant le Boccace, Mannetti, et au-

tres biographes, avait eu le projet d'écrire son poème en latin. On sait que, de son temps, la langue *vulgaire* fut livrée à une espèce de mépris : Pétrarque s'excuse presque d'avoir écrit dans cette langue ; et il comptait beaucoup plus sur la durée d'un poème latin dont on ne connaît plus que le titre, que sur celle de son *Canzonière* qui l'a rendu immortel. On voulut ensuite latiniser les chefs-d'œuvre de la poésie italienne ; et le Tasse, l'Arioste, le Dante, trouvèrent des hommes assez courageux pour se charger de ce travail (1). Ce qui doit dégoûter à jamais de les imiter, c'est l'oubli auquel tous ces essais ont été voués. Dans plusieurs bibliothèques d'Italie, on conserve des copies de la version de Rontho : on en cite même un exemplaire d'une grande beauté, possédé par la famille Trieste d'Asolo, tout orné de miniatures, et dans lequel chaque chant est précédé d'un argument en prose italienne par Boccace, et chaque *Cantica* terminée par un *Capitolo* en tercets, qui en contient l'épilogue, et qu'on attribue aussi à Boccace, ou même à Jacques, fils du Dante. Pour juger du succès de Rontho dans une telle entreprise, il suffit d'examiner les fragments rapportés par Vandelli (2), Mehus (3), Degli Agostini (4), et Zaccaria (5). Rontho a écrit aussi la *Storia dell' invenzione e traslazione de' sacri corpi di S. Maurelio e del B. Alberto*, tous les deux évêques de Ferrare. Les PP. Bollandistes n'ont fait aucune mention de cet ouvrage, quoiqu'ils aient parlé (*Acta SS.*, tom. II, pag. 156) de cette même translation. On a également de lui une Vie d'*Alexandre V*, en mauvais latin, publiée dans le tome IV des Miscellanées de Lucques. D'après le témoignage de Rontho, ce pape était né en Grèce et non pas en Italie, comme plusieurs écrivains l'ont assuré. Dans la bibliothèque du marquis Riccardi, à Florence, on conservait une Traduction que ce même auteur avait faite, en prose italienne, des sept Psaumes pénitentiaux. Il faut croire qu'il n'avait pas été content d'une paraphrase que le Dante en avait composée, *in terza rima*. On a disputé long-temps sur la patrie de Rontho. Lancellotto, *Hist. Olivet.*, lib. I, pag. 49, et Belforti, *Chronol. Cœnobior. viror. illust. Congreg. Montis-Oliveti*, pag. 64, l'ont regardé comme Vénitien, tandis qu'Enéas Sylvius, dans ses *Comment.*, publiés sous le nom de Gobellinus, l'a cru Sicilien. Mais outre que Mongitore, écrivain très-exact, ne l'a pas compris parmi les auteurs cités dans sa *Bibliotheca Sicula*, Rontho, lui-même, s'est déclaré Grec dans une espèce de prologue, placé en tête de sa Version latine du poème de Dante :

Clara satis genuit vatem Florentia Dantem,
Graecia sed fratrem peperit me Rompto Matheum,
Vaticulum sciolum, Veneti que fuêre parentes.

A—G—S.

ROOKE (Laurent), astronome et géomètre anglais, né, en 1623, à Deptford, dans le comté de Kent, reçut sa première instruction à l'école d'Eton, et acheva ses études dans les

(1) Les bibliographes nous sauront gré peut-être de marquer ici les titres de ces traductions, parmi lesquelles il y en a quelques-unes qui sont d'une grande rareté : *Scip. Gentilis, Solymeidos, libri duo priores, de T. Tasso italicis expressi*, Venise, 1585, in-4° — *Ariosti Orlandi Furiosi, liber primus lat. factus*, Osimo, 1570, in-8°, très-rare. — Idem, *colla versione in esametri latini del Marchese Barbolani*, Arrezzo, 1758, 2 vol. in 4°. — Dante, *La divina commedia, trasportata in verso latino eroico, da Carlo d'Aquino*, Naples, 1728, 3 vol. in-8° — *La divina comedia recata in esametri latini, dal professore Catellacci*, Pise, 1819.

(2) Gori *symbolæ litter.*, tom. VI, pag. 141.

(3) *Vita Amb. Camald.*, pag. 172.

(4) *Scrittori Veneziani*, tom. II, p. 611.

(5) *Storia letter.*, VI, 631, et IX, 154.

deux universités d'Angleterre. Étant à celle d'Oxfurd, il y fut nommé adjoint de Seth Ward, professeur d'astronomie du collége Wadham. En 1652, il obtint la chaire d'astronomie du collége Gresham, et justifia ce choix, non-seulement par les leçons qu'il prononça, mais aussi par quelques écrits qu'il mit au jour sur cette science, l'objet constant de sa prédilection. Cependant il lui fut permis, en 1657, d'échanger sa chaire contre celle de géométrie, à laquelle était attaché un logement plus commode, où il pouvait réunir, à la suite de ses leçons, ces amis de la science, qui, en 1660, furmèrent le premier noyau de la société royale de Londres. Les réunions savantes du collége de Gresham furent interrompues, en 1658, dans ces jours déplorables où les temples des Muses étaient transformés en casernes. Rooke ne vécut pas assez pour voir sa société constituée par une charte royale; mais il contribua beaucoup à en régulariser l'institution. Il mourut, le 27 juin 1662, à l'âge de quarante ans, dans la nuit même qu'il avait attendue, depuis plusieurs années, pour terminer de curieuses observations sur les satellites de Jupiter. On a fait l'éloge de son savoir, de sa modestie et de son désintéressement. Il a laissé : I. *Observationes in cometam qui, mense decembri anno 1652, apparuit*; imprimé dans les *Leçons sur les comètes*, du docteur Seth Ward. II. *Direction pour les marins qui vont aux Indes*; dans les *Transact. philos.* de 1665. III. *Manière d'observer les éclipses de lune*, ibid., février 1666. IV. *Discours concernant l'observation des éclipses des satellites de Jupiter*; dans l'*Hist. de la société royale*, p. 183. V. *Description d'une expérience faite avec de l'huile, dans un long tube*, lue à la société royale, le 23 avril 1662. Il résulte de cette expérience que l'huile descend quand le soleil luit, et monte lorsqu'il est obscurci par les nuages. Voyez les *Vies des professeurs du collége de Gresham*, par J. Ward, Londres, 1740, in-fol. L.

ROOKE (Sir George), amiral anglais, né, en 1650, dans le comté de Kent, entra, par choix, dans la marine, ne tarda pas à s'y distinguer par sa valeur et son habileté, et obtint le commandement d'un vaisseau de guerre. Son avancement avait commencé sous le règne de Jacques II. Il n'en applaudit pas moins à la révolution qui plaça le prince d'Orange sur le trône d'Angleterre. En 1689, il fut mis, avec le titre de commodore, à la tête d'une escadre envoyée sur la côte d'Irlande, et destinée à empêcher les communications avec le roi détrôné. Devenu vice-amiral, il prit part à la bataille de la Hogue; et ce fut lui qui, le lendemain du combat, fut chargé d'opérer la destruction des vaisseaux français. L'honneur de la chevalerie qu'il obtint, en 1693, lui prouva la satisfaction de son souverain. Quelques expéditions subséquentes, qu'il dirigea, ne furent pas heureuses, par suite des fausses mesures du ministère. La paix de Ryswick l'ayant ramené dans ses foyers, les électeurs de Portsmouth le portèrent à la chambre des communes, où il parut dans les rangs de l'opposition. Des courtisans, que son influence contrariait, s'attachèrent à le perdre dans l'esprit du prince, espérant le faire écarter du conseil de l'amirauté: mais Guillaume n'était nullement disposé à se priver ainsi d'un officier précieux, qui joignait le zèle au dévouement; et Roo-

ke continua de bien mériter de son pays, alternativement comme amiral et comme député. Sa conduite politique le recommanda au ministère de la reine Anne; et la guerre avec la France étant déclarée, il eut le commandement des flottes anglaise et hollandaise, unies dans une expédition contre Cadix. Le peu d'accord qui régnait entre les troupes de terre, commandées par le duc d'Ormond, et celles de mer, fit manquer l'entreprise. L'amiral, qui épiait une occasion de réparer cet échec, apprit, bientôt après (1702), que vingt-deux galions de la Havane, sous l'escorte d'une escadre française, commandée par le comte de Chateau - Regnaud (*V.* ce nom), avaient été mis à l'abri, dans le port de Vigo, en Galice: il se dirigea sur ce point. Les milices espagnoles prirent la fuite devant les grenadiers d'Ormond, qui s'emparèrent du fort; et l'estacade qui fermait le port, céda bientôt au choc des vaisseaux anglais. On ne songea plus alors qu'à détruire les bâtiments et à décharger les galions, pour empêcher qu'ils ne fussent la proie de l'ennemi (*V.* RENAU): mais le temps manqua pour achever cette opération. Un certain nombre de vaisseaux de guerre et de galions tombèrent dans les mains des Anglais; et, des trésors transportés en Angleterre, on frappa une nouvelle monnaie portant l'inscription *Vigo*, comme monument national de ce succès, dont les résultats paroissent néanmoins avoir été exagérés. L'amiral Rooke, à son retour, fut appelé à faire partie du conseil-privé. Au mois de juillet 1704, il se présenta, renforcé des vaisseaux de sir Clondesly Shovel, devant Gibraltar; et cette forteresse, regardée aujourd'hui comme imprenable, mais alors mal gardée, fut enlevée par surprise, le 4 août, après quelques jours de résistance: elle est toujours restée depuis dans les mains des Anglais. Un combat naval, livré le 13 août suivant, à la hauteur de Malaga, entre la flotte anglaise, commandée par Rooke, et la flotte française, conduite par le comte de Toulouse, n'eut point de résultat décisif, les deux nations s'attribuant également l'honneur de la journée. Ce fut la dernière campagne de l'amiral anglais. L'Angleterre était alors fort agitée par l'esprit de parti; les Whigs y triomphaient, et abusaient de leur triomphe. Lorsqu'il fut question de décerner des récompenses nationales, il ne tint pas à eux que les avantages dus aux talents de leurs adversaires ne fussent attribués au hasard. Le peuple anglais, à la vérité, rendait justice au brave amiral; et les Torys le plaçaient, dans leur estime, sur la même ligne que Marlborough: mais, tandis que la munificence royale se déployait en faveur de ce dernier, Rooke ne recueillait que des dégoûts. Il ne reparut plus sur le théâtre de sa gloire. Retiré dans sa terre du comté de Kent, il y mourut, en 1708. Il maintint l'honneur du pavillon britannique, à une époque où sa supériorité était bien moins décidée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Le peu de fortune qu'il laissa, prouve assez son désintéressement. « Ce que » je possède, disait-il, n'a pas coûté » une larme à un marin, ni un denier » à l'Angleterre. » Il avait été marié trois fois, et ne laissa qu'un fils, qui se distingua aussi dans la marine. L.

ROORE (JACQUES DE), peintre, né à Anvers, en 1686, fut élève de Van Opstal. Sa mère, quoique sœur du peintre Thierri Vander

Haege, s'opposa d'abord à l'inclination de son fils, qui parvint enfin à la fléchir : mais ayant eu le malheur de la perdre avant sa majorité, ses tuteurs le forcèrent d'embrasser le métier d'orfèvre; il obéit, mais il ne cessait d'employer à dessiner tous ses moments de loisir. C'est alors que Van Opstal devint son maître. En peu de temps Roore parvint à être un de ses meilleurs élèves, et fut jugé par lui, digne de faire, pour la cour de France, une copie du *Saint-Christophe* de Rubens. Le jeune artiste s'en tira si bien, que son maître n'eût que peu à retoucher à cet ouvrage. Roore crut dès ce moment pouvoir se livrer à son art, sans autre guide que la nature. Il se fit bientôt connaître par de jolis tableaux dans le genre de Van Orby et de Teniers; et il n'avait que dix-neuf ans, lorsqu'il fut admis dans le corps des peintres d'Anvers. Sa fortune commençant à être considérable, il voulut voir l'Italie : il s'était empressé d'accepter l'offre que lui fit Van Lent de lui servir de guide et d'interprète dans ce voyage; mais De Roore, n'étant pas majeur, ne put forcer son tuteur à lui rendre ses comptes, et son projet échoua. Il ne se consola jamais de n'avoir pas vu Rome. A vingt-cinq ans, il peignit, de concert avec Van Opstal, plusieurs tableaux, qui passèrent dans les différentes cours d'Allemagne. Il fut chargé, en même temps, de la peinture du plafond de la Trésorerie à l'hôtel-de-ville d'Anvers. D'autres ouvrages du même genre, exécutés par lui à Louvain, à Rotterdam, à la Haye, à Amsterdam et à Leyde, ne firent qu'accroître sa réputation. Vers 1728, il composa, pour M. Fagel, son célèbre tableau du *Capitole assiégé par Brennus*. En 1740, il peignit, pour Hasselaer, échevin d'Amsterdam, quatre panneaux et le plafond d'une des salles de son hôtel, où il représenta l'*Histoire de Pandore* : ce plafond, dont le sujet est *Pandore au conseil des Dieux*, est une vaste machine qui renferme plus de cent figures. Les grandes compositions ne l'empêchaient point de peindre une foule de tableaux de chevalet, que l'on recherchait avec empressement, et qu'on lui payait fort cher. Il possédait un autre talent qui contribua encore à l'enrichir, en restaurant et même en agrandissant les anciennes peintures. Il était impossible de distinguer ce qu'il avait ajouté; et l'on cite cinq tableaux d'Hondekooter, ainsi agrandis, et où l'œil le plus habile ne pouvait connaître les parties rapportées. Il trouva aussi dans le commerce des tableaux, une nouvelle source de richesses. Après avoir été marié deux fois, il mourut sans enfants, le 17 juillet 1747. Ce peintre avait le génie de son art; sa composition est riche et abondante: son dessin manque de finesse et d'élégance; mais il est exact et exempt de mauvais goût, parce qu'il consultait toujours la nature : sa couleur est bonne, et les tableaux de chevalet qu'il a peints sur la fin de sa vie, se font remarquer par un fini plus précieux et moins de crudité dans les tons; ses teintes sont plus locales : ses compositions sont bien entendues, faciles, et brillent par le choix et le sentiment; et l'expression de ses figures est toujours spirituelle et vraie. P—s.

ROOS (Jean-Henri), peintre, né en 1631, à Otterburg, dans le Palatinat, était fils d'un pauvre tisserand, peu en état de seconder son goût pour la peinture. Julien Du Jardin, peintre d'histoire assez ha-

bile, et qui résidait à Amsterdam, ayant connu les dispositions du jeune Henri, qui n'avait alors que neuf ans, le prit chez lui pour un apprentissage de sept années. On ignore les progrès qu'il fit sous ce maître; mais on sait qu'étant passé dans l'école d'Adrien de Bie, il ne tarda pas à montrer un talent réel. Il s'adonna à la peinture du paysage et des animaux : ceux qu'il représentait avec le plus de perfection, étaient les chevaux, les vaches, les moutons et les chèvres. Il peignait en même temps le portrait; et de Maïence, où il avait peint l'électeur et toute sa cour, il alla s'établir à Francfort, et y trouva de nombreuses occupations. De même que tous les bons peintres de paysages, il voulut chercher, dans les vues de différents pays, de nouvelles richesses et de nouveaux modèles, et il parcourut la France, l'Italie, l'Angleterre et une partie de l'Allemagne. Sa fortune était considérable et sa vie heureuse, lorsqu'en 1685, un incendie éclata dans Francfort, et atteignit sa maison. Après avoir échappé avec peine à la violence des flammes, il voulut rentrer chez lui pour sauver quelques objets précieux. Il était parvenu à emporter une coupe en porcelaine, et il en ramassait le couvercle qui était d'or, quand, étouffé par la fumée, il tomba sans connaissance. Ses amis qui avaient en vain cherché à le détourner de sa tentative, pénétrèrent à travers les flammes, et réussirent à le retirer de sa maison : mais le mal était sans remède, et il mourut le lendemain, laissant une fille, et quatre fils, qui ont tous suivi avec succès la carrière des arts. Roos fut un paysagiste d'un rare mérite : sa couleur est vigoureuse; ses arbres ont une touche décidée, qui ne nuit jamais au choix des formes; mais le principal mérite de ses ouvrages réside dans le goût de dessin avec lequel il a traité les animaux. On a, de sa main, plusieurs belles eaux-fortes, dans lesquelles on admire la distribution des lumières et des ombres, ainsi que la parfaite exécution du travail : ces pièces, au nombre de vingt-trois, représentent deux Suites d'*animaux*, et trois paysages. — Théodore Roos frère du précédent, né à Wesel, en 1638, fut élève d'Adrien de Bie; mais il ne resta que peu de temps sous la direction de ce maître. Étant retourné dans la maison paternelle, il y rencontra son frère, qui jouissait déjà d'une réputation méritée, et qui lui donna des conseils dont il sut profiter. Ils commencèrent alors à travailler en commun; et c'est sur la vue de quelques portraits de ces deux frères, que le landgrave de Hesse les fit venir à sa cour, où, pendant trois années de séjour, ils firent plusieurs ouvrages considérables et un grand nombre de portraits. Lorsque Théodore vit son frère établi à Francfort, il voulut suivre son exemple, et alla se fixer à Manheim en 1657. Il exécuta, pour la salle du conseil, un grand tableau où il avait représenté les *Officiers en chef des trois régiments de la Milice bourgeoise*. L'électeur palatin fut si charmé de la ressemblance de ces portraits, qu'il chargea Roos de peindre le *Duc d'Orléans* et la *Princesse Palatine*, que ce dernier prince venait d'épouser. L'artiste se surpassa dans cet ouvrage; et d'autres travaux lui valurent le titre de premier peintre des cours de Birkenfeld, de Bade, de Hanau, de Nassau et de Wurtemberg. Il se trouvait à Strasbourg lors de la prise de cette ville par les Fran-

çais (1681). Les vainqueurs s'empressèrent de donner à l'artiste toutes les marques de considération que méritait son talent : on mit des sauve-gardes à sa demeure ; et on l'exempta du logement des gens de guerre, et des autres contributions militaires. La plupart des officiers français s'empressèrent de se faire peindre par lui. Sa manière était large et facile, et sa couleur vigoureuse : sa composition décèle un véritable génie, et il n'aurait point de rival dans le genre du portrait, s'il avait possédé la science du dessin au même degré que les autres parties de son art. Mais le peu de temps qu'il avait donné à cette étude s'est toujours fait remarquer dans ses ouvrages; et l'on y voit trop qu'il n'a point fait le voyage d'Italie : il mourut en 1698. — Philippe Roos, second fils et élève de Jean-Henri, naquit à Francfort, en 1655. Les conseils paternels ne firent que fortifier les talents qu'il avait reçus de la nature. Le landgrave de Hesse, charmé de ses dispositions et de la vivacité de son esprit, l'envoya en Italie, avec une somme d'argent suffisante pour continuer ses études. A son arrivée à Rome, tout excita son admiration ; et il se mit à étudier avec une ardeur qui étonnait ses camarades. Il était toujours au travail le premier et le dernier : mais ce n'était qu'une nature de choix qu'il se plaisait à imiter. Il acquit de cette manière une facilité vraiment prodigieuse, dont Le Blond, qui se trouvait à Rome en même temps que lui, cite le trait suivant : « Un jour, dit-il, » que nous étions à dessiner des bas-» reliefs sous l'arc de Vespasien, » Roos, passant par-là, s'y arrêta. » Frappé de quelque objet qui lui » parut pittoresque, il pria le plus » jeune d'entre nous de lui donner » du papier et des crayons. Quelle » fut notre surprise! en moins d'une » demi-heure il eut achevé un beau » dessin, terminé avec la plus gran-» de finesse; il le donna à celui qui » lui avait prêté le papier et le crayon, » et nous quitta. Nous nous attrou-» pâmes pour en admirer la beauté; » et celui auquel il l'avait cédé ne » voulut jamais s'en défaire. » Cette facilité donna lieu à une gageure singulière entre le comte Martinez, ambassadeur de l'empereur, et un général suédois. Le comte paria que Roos ferait un tableau pendant qu'ils joueraient aux cartes; la partie ne devait durer qu'une demi-heure. Les deux joueurs se mirent au jeu, et le peintre à l'ouvrage; et avant que la partie fût achevée, il leur montra un paysage où se trouvaient une figure et des animaux, et où le talent de l'artiste se faisait partout remarquer. Un jour que Roos était à dessiner dans la campagne de Rome, Hyacinthe Brandi, l'un des peintres les plus en vogue à cette époque, passa près de lui en se promenant; il fit arrêter son carosse, regarda le dessin du jeune peintre, et en fut tellement enchanté, qu'il l'engagea à venir le voir le lendemain. Roos n'y manqua point, et fut très-bien reçu par Brandi, auquel sa conversation pleine d'esprit plut beaucoup. En sortant, il rencontra la fille de Brandi, dont la beauté le frappa, et dont il devint éperdument amoureux. Elle était riche et catholique; son père jouissait d'une grande réputation; tous ces obstacles le désespérèrent d'abord ; mais l'artiste était un des beaux hommes de Rome: il crut qu'il parviendrait à plaire; il s'introduisit dans la maison de sa maîtresse,

et réussit à lui faire partager son amour. Brandi découvrit cette intrigue, envoya sa fille au couvent, et défendit à Roos de remettre les pieds dans sa maison, disant qu'il n'avait point élevé sa fille pour la donner à un peintre d'animaux. Le jeune peintre prit alors le parti d'abjurer le protestantisme. Cette résolution fit du bruit: le cardinal-vicaire en parla au pape Innocent XI, qui détermina Brandi à consentir au mariage de sa fille. Le lendemain de la noce, Roos se leva le premier, prit les vêtements, les bijoux et jusqu'au linge de sa femme, en fit un paquet qu'il renvoya à son beau-père, en lui disant que le peintre d'animaux n'avait besoin de rien de tout cela, et que c'était sa fille seule qu'il voulait. Brandi fut si vivement affecté par cette conduite, qu'il en mourut, après avoir poussé le ressentiment jusqu'à déshériter sa fille. Les deux époux allèrent s'établir à Tivoli, dans une grande maison remplie de toutes sortes d'animaux, que Roos élevait pour ses études. C'est de là qu'il reçut le nom de *Rosa di Tivoli*, sous lequel il est plus particulièrement connu en Italie. Ces nombreux animaux étaient souvent la seule compagnie de sa femme; car Roos s'absentait fréquemment durant quinze jours consécutifs pour aller à la chasse du gibier qu'il voulait peindre, ou pour travailler ailleurs. Il sortait ordinairement à cheval, sans argent, et accompagné d'un seul domestique. Le premier cabaret devenait son atelier. Quand il fallait payer son écot, il terminait un ou deux tableaux, et chargeait son valet d'aller les vendre : leur produit servait à acquitter sa dépense. Ce moyen fut employé si fréquemment, que bientôt Roos ne trouva plus de débit de ses ouvrages : il les vendit alors à tout prix; et le valet profita de sa situation pour former un magasin de tableaux, dont il tira par la suite un gain considérable. Cependant Roos, qui devait aux bontés du landgrave de Hesse, son talent et sa réputation, avait entièrement oublié son Mécène. Dans un voyage que ce prince fit à Rome en 1698, il ne se ressouvint plus de l'indifférence de l'artiste, et desira le voir. On fut, pour ainsi dire, obligé de contraindre Roos à se présenter chez son bienfaiteur, qui le reçut avec affabilité, et lui reprocha doucement de ne lui avoir envoyé aucun de ses ouvrages. Il le chargea d'exécuter quelques tableaux, dont il fixa le prix bien au-delà de ce qu'on les lui payait ordinairement : Roos promit tout et ne tint rien. Son unique plaisir était de se plonger dans la crapule; il restait des mois entiers absent de chez lui. Sa femme, accoutumée dans sa jeunesse à une vie opulente, vit la misère assiéger ses derniers jours : lui-même trouva dans ses excès un terme à son existence; il mourut à Rome, en 1705. Quoique né en Allemagne, les Italiens le regardent comme appartenant à leur école; et il passe pour le plus habile peintre d'animaux et de paysages qu'ils aient possédé. Jamais son extrême facilité ne nuit au fini de ses ouvrages : tout y est vrai ; tout y dénote une étude exacte de la nature. Son dessin est correct, sa touche large et moelleuse; ses groupes sont distribués avec art et intelligence; ses ciels sont légers et transparents, ses fonds bien entendus; et ses sites sont une imitation parfaite de ce qu'il a vu. L'Italie surtout est riche en tableaux de ce maître, dont les ou-

vrages recherchés, de son temps, n'ont rien perdu dans l'estime des amateurs. Le Musée possède de lui un tableau représentant *Un mouton dévoré par un loup*, dout le paysage est peint par Tempeste. Le même Musée possédait deux autres *Tableaux d'animaux* et une *Vue des Cascades de Tivoli*, qui provenaient de la galerie impériale de Vienne: ils ont été rendus tous trois en 1815. Philippe a gravé quelques estampes d'une pointe très-délicate; et peu de peintres ont manié cet outil avec autant de talent. — Jean-Melchior Roos, frère du précédent, et, sans doute, son élève, naquit à Francfort en 1659. Après avoir voyagé en Italie, il vint se fixer à Nuremberg, où il se maria. Il y peignit, pendant quelque temps, le portrait et l'histoire; puis, à l'exemple de son frère, il cultiva exclusivement le paysage, et montra un véritable talent dans la peinture des animaux; quoiqu'il eût un style entièrement opposé: ses tableaux ne sont pas finis, et d'un faire agréable, comme ceux de son frère; mais ils semblent modelés dans la couleur. Cette manière, moins séduisante, plut davantage aux artistes qui faisaient cas de son talent, et qui trouvaient dans ses ouvrages de la correction, un bon coloris et un bel accord. Le Musée de Cassel possédait un tableau que l'on regarde comme son chef-d'œuvre, où il avait représenté tous les animaux renfermés dans la ménagerie du landgrave. Ce tableau, qui l'occupa pendant deux années, est d'une grande dimension, et prouve toute l'étendue de son talent. Comme graveur à l'eau-forte, on connaît de lui une seule pièce représentant *Un taureau debout, vu de face*, exécuté d'une pointe facile et spirituelle. La vanité perdit cet artiste; il voulut avoir une vaste maison, et se ruina dans cette entreprise. Il se fit une réputation dans les cours de Hesse, de Wurtzbourg et de Brunswick. Il exécuta surtout un grand nombre d'ouvrages dans sa ville natale, où il mourut, en 1731. — Joseph Roos, petit-fils de Philippe, né à Vienne, en 1728, soutint, comme peintre, la réputation de sa famille. Son père, nommé comme lui Joseph, lui enseigna les principes de son art; et l'étude des ouvrages de ses aïeux Philippe et Jean Henri, le perfectionna. Il demeura pendant plusieurs années à Dresde, où il exécuta un grand nombre de tableaux: nommé membre de l'académie électorale de cette ville, il obtint, à Vienne, la direction de la galerie impériale, et fut chargé de peindre plusieurs paysages, dans le château de Schoenbrunn. Joseph se plut à cultiver aussi la gravure à l'eau-forte, et il exécuta plusieurs suites de *paysages et d'animaux*, qui ne le cèdent en rien aux eaux-fortes de Henri Roos. P—s.

ROOSE (Nicolas de Liemacker, connu sous le nom de), peintre d'histoire, né à Gand, en 1575, fut élève de Marc Gueraert, et d'Otto Venius, maître de Rubens. Il se lia d'amitié avec ce dernier, dont les conseils ne lui furent pas sans utilité. Ses progrès rapides l'avaient déjà rendu cher à son maître: après l'avoir dirigé pendant quelques années dans ses études, Venius l'envoya au prince-évêque de Paderborn, qui le chargea de plusieurs tableaux: mais le climat de cette ville étant contraire à sa santé, il revint dans sa patrie, et s'établit à Gand, où sa réputation lui fit obtenir un grand nombre de travaux. Rubens, de retour de Lille, où il avait peint le tableau d'autel de Sainte-Cathe-

rine, fut prié, par la confrérie de Saint-Michel, à Gand, d'entreprendre *une Chute des Anges* pour le retable de leur autel. Rubens s'y refusa en disant : *Quand on possède une rose aussi belle, on peut se passer de fleurs étrangères.* Liemaeker peignit, en effet, le sujet demandé, et justifia pleinement la haute idée que Rubens avait de son talent. Cet ouvrage passe pour un des meilleurs de son auteur ; et il est peu de tableaux de son temps, qui puissent être mis en parallèle : il ornait l'église paroissiale de Saint-Nicolas. Roose avait peint, dans la même église, le *Charitable Samaritain*, et le tableau du maître-autel, représentant *Saint Nicolas élevé à l'épiscopat.* Nous citerons encore son tableau du *Jugement dernier*, où il a déployé les richesses d'une imagination féconde ; celui du *Mystère de la Trinité*, où il le cède peu à Rubens pour la vigueur et l'éclat du coloris, etc. Ce peintre, doué d'une imagination vive et d'une extrême facilité, abusait quelquefois de cette dernière qualité pour forcer les ombres de ses tableaux, qui tombent alors dans le noir, et pour donner à ses chairs des tons rouges et outrés, qui ne sont pas dans la nature : mais ces défauts ne se font pas remarquer dans tous ses tableaux ; son dessin d'ailleurs ne manque pas de fierté et de goût. Comme le genre de son talent le portait à exécuter de grandes machines, dont les figures, en général, sont colossales, il a laissé peu de tableaux de chevalet. Il aimait à peindre le nu, et négligeait rarement l'occasion de l'introduire dans ses ouvrages. Roose n'eut qu'une fille, qui se fit religieuse dans l'abbaye de Neeuwen Bossche, et pour la dot de laquelle il composa plusieurs tableaux. Il fut élu deux fois chef ou doyen des peintres de Gand. Il mourut en 1646. P—s.

ROOSE (Théodore-George-Auguste), professeur d'anatomie, secrétaire du collége de santé, et conseiller du grand-duc de Brunswick, était né à Brunswick, le 14 février 1771. Il fit ses études à Göttingue, où il reçut le bonnet de docteur, en 1794, en soutenant une thèse remarquable, qui a pour titre : *De nativo vesicæ urinariæ inversæ prolapsu*, fig. L'auteur s'est constamment montré depuis écrivain très-actif et très-ingénieux. Les discussions sur le principe de la vie et sur les sujets d'anthropologie et d'hygiène, l'occupèrent tour-à-tour, mais ce fut dans des Manuels et des livres de classe, destinés à servir de guide à ses leçons. Ses *Principes de médecine légale*, *publiés en* 1802, et son *Manuel pour les médecins et chirurgiens légistes*, dont la troisième édition parut en 1804, ont eu une influence plus étendue sur l'étude de la médecine légale, et lui ont assuré une réputation plus durable. Le médecin légiste peut aussi consulter utilement plusieurs Rapports et Mémoires de lui, qui se trouvent répandus dans les ouvrages périodiques de son temps. Le 21 mars 1803, une mort prématurée enleva ce savant professeur. Le docteur Marc a traduit en français le Manuel que nous venons de citer ; et le docteur Formey, de Berlin, s'est occupé de recueillir les manuscrits que Roose a laissés après sa mort ; il les a publiés sous le titre de *Mélanges de médecine, tirés de la succession de M. Roose*, Francfort, 1804. F-d-r.

ROPER (Guillaume), d'Eltham, dans le comté de Stafford, avocat-

général de Henri VIII, fut gendre du célèbre Thomas More, dont il écrivit la Vie, qui a été imprimée en 1712. Sa fille, Marguerite Roper, se rendit très-habile dans le grec et le latin; et elle composa, dans ces deux langues, des Discours qui furent traduits en anglais, par Jean Morwin. Elle est auteur d'une Version anglaise de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, restée en manuscrit. — Jean ROPER, né dans le Berkshire, docteur d'Oxford, fut successivement professeur de philosophie et de théologie au collége de la Madelène, principal de celui de Saint-George, et eut plusieurs bénéfices. On le regardait comme un des plus doctes théologiens de l'université. Il se déclara contre le divorce de Henri VIII, et mourut en 1534. On a de lui : *Tractatus contrà doctrinam Lutheri*, composé par l'ordre de ce monarque. T—D.

ROQUE (GILLES-ANDRÉ DE LA), savant héraldiste, était né, en 1597, à Cormelles, près de Caen, d'une famille noble. N'ayant d'autre passion que celle de l'étude, il embrassa l'état ecclésiastique, et reçut même le sous-diaconat; mais il ne tarda pas à se repentir de s'être engagé au célibat, et obtint de la cour de Rome une dispense pour se marier. Les soucis et les embarras du ménage lui firent bientôt regretter son premier état; et il s'estima trop heureux de pouvoir se séparer de sa femme, en lui payant une pension considérable. Devenu libre, il étudia l'histoire, en s'attachant surtout à la partie généalogique; et il acquit, en ce genre, une érudition étonnante. Il savait, dans le plus grand détail, la filiation et les alliances de toutes les familles de Normandie; et comme il était naturellement satirique, il se plaisait à raconter les anecdotes scandaleuses qu'il avait apprises en fouillant dans les archives. Quelquefois, dit Ménage, je lui ai ouï rapporter des choses fort plaisantes sur tous ceux de sa connaissance. On voit par-là qu'il n'épargnait personne. Cette conduite plus que légère ne pouvait manquer de lui faire beaucoup d'ennemis, et nuisit à sa fortune. En 1653, il obtint un privilége pour l'impression de l'Histoire généalogique des maisons nobles de Normandie; mais il ne publia qu'une très-petite partie de cet important ouvrage, qu'il abandonna pour l'histoire de la maison d'Harcourt, qui lui coûta beaucoup de travail et de dépense. Mécontent de n'avoir reçu que six mille francs pour tout dédommagement, il fut, dit Ménage, sur le point de se réfuter et de détruire les titres qu'il avait produits. La Roque avait quitté depuis long-temps la Normandie pour habiter Paris, où il ne pouvait vivre qu'en s'imposant de grandes privations. La mort de son frère, qui l'institua héritier, rétablit un peu ses affaires. Devenu veuf, il reprit le petit-collet; mais il continua d'ajouter à son nom le titre de *chevalier, sieur de La Lontière*. La Roque mourut à Paris, en 1686 (1), et fut enterré dans le cloître des Cordeliers. Il était si sobre, qu'on assure qu'il n'avait jamais bu de vin. On a de lui : I. *Lettre aux intéressés en l'histoire des maisons nobles de Normandie*, 1653, in-fol. C'est le prospectus ou le plan de l'ouvrage qu'il se proposait de publier. II. *Eloge de la maison de Bellièvre*, 1653, in-fol. III. *Histoire générale des maisons nobles de Normandie*, Caen, 1654,

(1) Selon Huet, à 88 ans; mais le *Mercure galant* place la mort de La Roque au 3 février 1687, et dit qu'il était âgé de 90 ans.

in-fol. très rare. Ce fragment, le seul qui ait paru, et qui devait faire partie du tome second, ne contient que les maisons de *Brossard*, *Dufay* et *Turchet*. IV. *Histoire généalogique de la maison d'Harcourt*, avec les preuves, Paris, 1662, 4 vol. in-fol. On y trouve beaucoup de négligences, des répétitions et des contradictions. Les documents historiques contenus dans les deux derniers volumes, ne sont pas classés dans un ordre convenable. V. *Traité singulier du Blason*, contenant les règles des armoiries, des armes de France et de leur blason, ce qu'elles représentent, et le sentiment des auteurs qui en ont écrit, etc., ibid., 1673, 1681, in-12. Cet ouvrage est plein de recherches et d'érudition; mais la lecture en est très-fatigante, parce qu'au milieu de toutes les opinions que l'auteur rapporte, il n'en adopte aucune. VI. *Traité du ban et arrière-ban*, de son origine et de ses convocations, ibid., 1676, in-12; livre curieux. VII. *Traité de la Noblesse, et de ses différentes espèces*, 1678, in-4°. C'est l'ouvrage le plus complet et le plus savant qu'on ait en ce genre. L'auteur l'avait entrepris à la demande du duc de Montausier. Il a été réimprimé à Rouen, 1720 et 1734: cette dernière édition, qui est la plus recherchée, est augmentée des *Traités du blason, du ban et arrière-ban*, et de l'*Origine des noms*, dont on va parler. VIII. *Traité de l'origine des noms*, des surnoms, et de leur diversité, Paris, 1681, in-12; rare. L'auteur nous apprend qu'il a tiré cet opuscule de la *Science des armoiries*, ouvrage très-étendu, qu'il n'a jamais publié, quoiqu'il eût obtenu, depuis 1653, un privilége pour l'impression. Il promettait aussi, dès le même temps, un *Mémorial général*, qui n'a point paru. IX. *Le blason des armes de la maison royale de Bourbon* et de ses alliances, 1626, petit in-fol., de 121 feuillets: livre curieux et fort rare, cité par Fontette, mais inconnu à Niceron (*V.* SAINTE-MARTHE Pierre-Scévole). Si l'on en croit Ménage, La Roque accusait le P. Menestrier d'avoir voulu lui dérober ses dessins sur le blason et ses dépendances. On trouve une courte *Notice* sur La Roque dans les *Mémoires* du P. Niceron, tome XXI, tirée des *Origines de Caen*, par Huet, page 401. W—s.

ROQUE (L'abbé JEAN-PAUL DE LA), journaliste, était né à Albi, dans le dix-septième siècle. Après avoir terminé son cours de philosophie, il entra chez les Jésuites; mais il en sortit au bout de quelques années, et vint à Paris, espérant y trouver une ressource dans sa plume. Il parvint, à force d'intrigues, à se faire quelques protecteurs; et il succéda, en 1675, à l'abbé Gallois, dans le privilége pour le *Journal des savants*, « qu'il continua jusqu'en 1687, avec une assiduité et » une exactitude qui est presque la » seule chose qu'on puisse louer en » lui. » (Camusat, *Histoire des journaux*, tom. II, p. 2.) Il fit paraître, en 1680, le prospectus d'un *Journal ecclésiastique*; mais le chancelier Séguier en empêcha la publication, parce que cette feuille rentrait en quelque façon dans le plan du Journal des savants. La Roque ne tarda pas à imaginer un autre ouvrage périodique, et il publia: *Les Journaux de médecine ou les Observations des plus fameux médecins, chirurgiens et anatomistes de l'Europe, tirées des Journaux étrangers ou des Mémoires particuliers*.

Paris, 1683, in-12. L'empirique Blegny, qui publiait déjà un Journal de médecine, s'efforça de décrier son concurrent, et y réussit tellement, que La Roque fit d'inutiles efforts pour le ressusciter, en 1686. Lorsqu'il eut perdu le privilége du Journal des savants, il fit paraître, les *Mémoires sur l'histoire ecclésiastique*, 1690. Le plan de ce Journal était magnifique; mais l'exécution n'y répondit pas, et l'auteur fut encore obligé d'abandonner cet ouvrage, dont il n'a paru qu'un volume. On conjecture que La Roque survécut peu de temps à cette dernière disgrace. On a encore de lui, l'*Histoire du Languedoc*, *tirée des pièces et chartes du trésor de S. M.*, *des registres de la chambre des comptes*, etc. Paris, 1683, in-4°. C'est le prospectus d'un ouvrage qui n'a pas été exécuté. W—s.

ROQUE (Jean de la), littérateur, né à Marseille en 1661, d'une famille justement considérée, s'appliqua, dans sa jeunesse, à l'étude des langues orientales, et fit plusieurs voyages dans le Levant, d'où il rapporta d'utiles observations et des connaissances nouvelles sur les peuples qui habitent ces riches contrées. Il vint ensuite se fixer à Paris, près de son frère, qui avait obtenu le privilége du *Mercure*, et il fut son coopérateur dans la rédaction de ce journal. Il contribua à l'établissement de l'académie de Marseille, dont il devint l'un des premiers membres, et mourut à Paris, le 8 décembre 1745, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. On connait de lui : I. *Voyage de l'Arabie heureuse*, fait de 1708 à 1710, par l'Océan-Oriental et le détroit de la Mer-Rouge, avec la relation d'un Voyage fait du port de Moka à la cour du roi d'Yemen, de 1711 à 1713, Paris ou Amsterdam, 1716, in-12, fig.; trad. en italien, Venise, 1721, in-12 : à la fin du volume, on trouve la description du cafier, des observations sur l'origine et les progrès de la culture de cet arbuste, et des recherches sur l'époque où l'usage du café s'est introduit en France, etc. (*Voy.* Merveille, XXVIII. 396.) Le morceau dans lequel La Roque fait connaître tous les écrivains qui ont traité du café avant lui, est très-curieux. II. *Voyage fait*, *par ordre du roi*, *dans la Palestine*, *vers le grand-émir*, *chef des princes arabes du désert*, suivi de la description de l'Arabie, par Abulfeda, trad. en français avec des notes, Paris, 1717; Amsterdam, 1718, in-12, fig.; trad. en anglais, Londres, 1724, in 8°. Ce voyage est celui du chevalier d'Arvieux, dont La Roque a retouché le style et éclairci plusieurs passages par des notes; il y a ajouté la *Description de l'Arabie*, qu'il avait traduite lui-même de l'arabe (*V.* Aboul Feda et d'Arvieux). III. *Voyage de Syrie et du mont Liban*, etc., Paris, 1722, Amsterdam, 1723, 2 vol. in-12. (*V.* Chasteuil.) L'auteur s'y est attaché particulièrement à décrire le Liban et l'anti-Liban, qu'il avait visités à la fin de l'année 1689, et à faire connaître les mœurs des différentes peuplades qui habitent ces montagnes. Ses récits sont très-intéressants : on n'avait encore rien écrit d'aussi détaillé sur les superbes ruines de Balbek. IV. *Voyage dans la Basse-Normandie*, et *Description du mont Saint-Michel*; il a partagé cette relation en douze lettres, qui ont été successivement insérées dans le *Mercure*, depuis le mois de novembre 1726 jusqu'au mois de juillet

1733. V. *Lettre sur le projet d'établir, à Marseille, une académie des sciences et des belles-lettres*, imp. dans les *Mémoires de Trévoux*, janvier, 1717 (pag. 124-153) : elle contient des recherches sur la célèbre école de Marseille, et sur les savants et les artistes que cette ville a produits. Cette lettre ayant été imprimée d'une manière très-incorrecte, l'auteur la retoucha, et la donna, fort augmentée, sous la date de Paris, 15 décembre 1726, dans une brochure de 54 pag. in-12, intitulée : *Marseille savante, ancienne et moderne.* On y trouve, par ordre chronologique, la notice de soixante-et-un écrivains ou savants marseillais, dont les huit derniers étaient encore vivants. L'auteur se proposait de compléter cet ouvrage par une Notice des artistes ou amateurs des arts; « ce qui fera, dit-il, la » suite ou la seconde partie de notre » Marseille savante et académique : » mais cette suite n'a point paru. VI. *Itinéraire de Benjamin de Tudele, traduit en français* avec des notes critiques : ce travail, auquel il avait été encouragé par l'abbé Renaudot, mécontent des deux traductions latines que l'on avait de ce romancier voyageur, n'a pas vu le jour, non plus qu'un *Recueil des Lettres de François Malaval* (savant aveugle Marseillais, mort le 15 mai 1719), de la publication duquel La Roque s'occupait depuis long-temps. Le Journal des savants (*Voy.* les *Tables* de Declaustre, VIII, 499) attribue à Jean de La Roque les *Lettres critiques de Hadgi Mehemet Effendi* contre les *Mémoires* du chevalier d'Arvieux, publiés par Labat; mais il est reconnu que ces lettres sont d'A. L. M. Petis de la Croix (*V.* ce nom, XXXIII, 481). W—s.

ROQUE (Antoine de la), frère du précédent, naquit à Marseille, en 1672. Après avoir terminé ses études avec beaucoup de succès, il fit un voyage dans le Levant; et, à son retour, il entra dans les gendarmes de la garde du roi. Il eut la jambe emportée d'un boulet, à la bataille de Malplaquet (11 septembre 1709), et obtint la croix de Saint-Louis et une pension. Rendu à la vie civile, il s'appliqua entièrement à la culture des lettres; et, à la mort de l'abbé Buchet, en 1721, il obtint le privilége du *Mercure de France* (1), dont il publia trois cent vingt un volumes. Il en étendit le plan, et l'enrichit d'un grand nombre d'articles curieux, principalement sur des objets d'art. La probité et la douceur formaient le caractère de La Roque, et étaient peintes sur son visage. Il ne lui échappa jamais le moindre trait satirique. (V. le IIe. *Supplém. au Parnasse franç.*, p. 22.) Cet estimable littérateur mourut à Paris, le 3 octobre 1744, et fut inhumé dans un des caveaux de l'église Saint-Sulpice. Il avait formé un riche cabinet de curiosités, tableaux, bronzes, etc., dont le Catalogue a été publié par Gersaint (2). Outre les nombreux morceaux qu'il a insérés dans le *Mercure*, et deux *Lettres* insérées au Journal de Trévoux (3), sur quelques monuments d'antiquité, on a de lui, deux Opéras, *Médée et Jason*, en cinq actes, représenté en 1713; et *Theonoé*, qu'il composa en société avec l'abbé Pellegrin, représenté en 1715. La musique de ces deux pièces est de Salomon, son compatriote, attaché

(1) Ce journal avait jusqu'alors porté le titre de *Mercure galant*.

(2) *Mémoires de Trévoux*, J. 1707, et S. 1713, p. 1534.

(3) Voy. le *Journal de Verdun*, mai 1745, p. 350.

à la chapelle du roi. On assure, dit Camusat (*Hist. des journaux*, tome II, p. 231), que La Roque travailla à l'*Hist.* des spectacles anciens et modernes, et à des *Mémoires* pour servir à l'histoire des personnes qui se sont distinguées dans les arts et dans les métiers : mais ces ouvrages n'ont point paru. Lepicié a gravé son portrait, d'après Wateau, in-fol., obl. W—s.

ROQUE (Matthieu et Daniel de la). *V.* Larroque.

ROQUELAURE (Antoine, baron de), maréchal de France, descendait d'une ancienne et illustre maison de l'Armagnac, connue dans l'histoire depuis le douzième siècle. Il avait été destiné, dans sa jeunesse, à l'état ecclésiastique; mais la mort prématurée de l'aîné de ses frères ayant changé les vues de sa famille, il embrassa la profession des armes, et ne tarda pas à se distinguer par sa valeur. Jeanne d'Albret, reine de Navarre, l'engagea dans le parti qu'elle formait pour son fils, et lui fit obtenir la lieutenance de ses gardes. Au combat mémorable de Fontaine-Française, Henri, voyant fuir ses gens en désordre, dit à Roquelaure de courir après eux pour les ramener : « Je m'en garderai bien, lui ré» pondit-il; on croirait que je fuis » aussi : je combattrai à vos côtés, » comme j'ai toujours fait; l'action » va être chaude, et je serai bien aise » d'écrire à ma belle amie que j'y » étais. » Devenu roi de France, Henri IV récompensa les services et la fidélité de Roquelaure, en le nommant grand-maître de sa garde-robe; et, en 1595, il le décora du collier du Saint-Esprit. Roquelaure avait beaucoup contribué à déterminer ce prince à rentrer dans le sein de l'Église catholique. Un jour qu'il entendait un ministre protestant exhorter Henri IV à ne pas changer de communion : « Malheureux, lui dit-il, » mets dans une balance, d'un côté » la couronne de France, et de l'au» tre les Psaumes de Marot, et vois » qui des deux l'emportera. » C'était le genre d'esprit de Roquelaure. D'une gaîté de caractère inépuisable, il donnait une tournure plaisante aux choses les plus sérieuses. C'est ainsi qu'il décida, par les raisonnements les plus bouffons, l'archevêque de Rouen (Charles de Bourbon) à bénir le mariage de la princesse Catherine, sœur de Henri IV, avec le duc de Bar (Voy. les *Mémoires* de Sully, liv. x). Il osa, l'un des premiers, conseiller à ce bon roi de se séparer de la belle Gabrielle d'Estrées. Il l'aida, par ses soins, à supporter ce sacrifice douloureux (*V.* d'Estrées et Henri IV). Jouissant de toute la faveur de son souverain, il ne s'en servit jamais que pour obliger, négligeant constamment ses intérêts et ceux de sa famille. Roquelaure était dans le carrosse du roi, quand ce grand prince fut frappé par un lâche assassin (*V.* Ravaillac). Peu de temps après cette catastrophe, il se retira dans son gouvernement de Guienne, dont il fit rentrer plusieurs villes dans le devoir. Il fut créé maréchal par Louis XIII, en 1615, et mourut subitement à Lectoure, le 9 juin 1625, dans sa quatre-vingt-deuxième année. W—s.

ROQUELAURE (Gaston-Jean-Baptiste, marquis, puis duc de), fils du précédent, né en 1617, embrassa jeune la profession des armes, et obtint une compagnie de cavalerie. Héritier de la valeur de son père, il tenait encore de lui la gaîté de caractère, et un esprit fécond en heureuses saillies. Il fut blessé et

fait prisonnier au combat de la Marfée, en 1641, et, l'année suivante, à la bataille de Honnecourt. Nommé maréchal-de-camp, il fut employé successivement aux siéges de Gravelines, de Bourbourg et de Courtrai, et s'y distingua par son intrépidité. Ses services furent récompensés par le grade de lieutenant-général. Pendant la guerre de la Fronde, il servit au siége de Bordeaux, et reçut une blessure à l'attaque du faubourg Saint-Séverin. Créé duc et pair en 1652, il fut disgracié peu de temps après, pour avoir dit au prince de Conti, qu'il se serait rangé sous ses drapeaux, s'il n'eût pas été retenu par ses fonctions de grand-maître de la garde-robe du roi: mais le cardinal Mazarin ne tarda pas à le faire rappeler. Il fut fait chevalier des ordres du roi, en 1661, et servit avec distinction à la conquête de la Franche-Comté, en 1668; à celle de la Hollande, en 1671; et au siége de Maestricht, en 1673. Nommé gouverneur de la Guienne, en 1676, il mourut le 10 mars 1683, laissant la réputation d'un bon militaire et d'un homme d'esprit. Toutefois les contemporains ne portent pas du duc de Roquelaure un jugement avantageux. Saint-Simon le représente comme un bouffon et un plaisant de profession; mais il avoue qu'il croyait avoir des raisons de ne pas l'aimer (Voy. les *Mémoires* de Saint-Simon, XII, 18). Suivant M[lle]. de Montpensier, Roquelaure était grand discoureur sur les plus petites affaires, et il n'avait pas le talent de se faire toujours comprendre (*Mémoires*, VI, 248, édit. d'Amsterd., 1746). Ménage, qui dit d'ailleurs que Roquelaure aimait l'argent (*Menagiana*, I, 25), a recueilli de lui quelques mots peu dignes d'être connus. Il existe un volume de plates bouffonneries, sous le titre du *Momus français* ou les *Aventures divertissantes du duc de Roquelaure*, Cologne, 1727, in-12. Cette compilation de prétendus bons-mots a été souvent réimprimée, et fait partie de la Bibliothèque bleue. On a le portrait du duc de Roquelaure, in-fol., gravé par Mariette et par Tronvain. — Son fils, Antoine-Gaston-Jean-Baptiste, duc DE ROQUELAURE, entra de bonne heure au service, et se signala dans toutes les guerres que Louis XIV eut à soutenir contre les ennemis de la France. Nommé gouverneur du Languedoc, il pacifia les Cévennes, en 1709; et, l'année suivante, il contribua beaucoup à repousser les Anglais, qui s'étaient emparés du port de Cette, et menaçaient le Bas-Languedoc. Il publia, en 1720, un *Mémoire* sur les précautions prises par le gouvernement à l'occasion de la peste de Marseille (1). Il reçut, en 1724, le bâton de maréchal de France, et mourut à Lectoure, le 6 mai 1738, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Avec lui s'éteignit la maison de Roquelaure, dont la *Généalogie* a été imprimée, Paris, Thibout, 1762, in-12 de 61 pages. Il n'avait laissé que deux filles, Françoise, duchesse de Rohan-Chabot, morte en 1741, et Élisabeth, princesse de Pons (Lorraine), morte en 1752. W—s.

ROQUELAURE (JEAN-ARMAND-DE BESSUEJOULS DE), archevêque de Malines, né en 1721, à Roquelaure, diocèse de Rodez, n'était pas de la famille des ducs de Roquelaure, aujourd'hui éteinte, mais d'une famille distinguée du Rouergue, qui possé-

(1) *Journal de Verdun*, pièces officielles, nov. 1720, p. 351.

dait une terre du même nom. Il fut destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique, et reçu docteur en théologie, en 1747. Nommé évêque de Senlis, en 1754, il fut sacré le 16 juin de cette année, devint premier aumônier du roi en 1764, conseiller d'état ordinaire en 1767, et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit en 1779. Il fut pourvu des abbayes de la Victoire, en 1761, et de Saint-Germer, en 1768. L'académie française l'admit parmi ses membres, en 1770, à la place de Moncrif. On ne lui demanda aucun serment en 1791, son siége s'étant trouvé compris dans les suppressions faites par l'Assemblée constituante. Ce prélat ne quitta point la France : enfermé pendant la terreur, il fut le seul des 17 prisonniers de sa *chambrée*, qui échappa aux massacres de Joseph Lebon. A la chute de Robespierre, il se retira dans la petite ville de Crépy, dans son diocèse. Au mois d'août 1797, il fit un voyage à Senlis, où il fut reçu avec de grands honneurs. Il officia, et donna la confirmation dans sa cathédrale : mais la journée du 18 fructidor, qui suivit de près, obligea l'évêque de se condamner de nouveau à une profonde retraite. Le 21 septembre 1801, il envoya la démission de son siége, et fut nommé, l'année suivante, à l'archevêché de Malines. Il gouverna ce diocèse jusqu'en 1808 que Buonaparte le nomma tout-à-coup à un canonicat de Saint-Denis. On dit que ce prélat apprit, par le *Moniteur*, qu'il avait donné la démission de son siége, où l'on voulait placer un prélat en faveur. Il vint se fixer à Paris, où il mourut le 24 avril 1818, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans. Une forte surdité ne l'empêchait pas d'assister régulièrement aux séances de l'académie française, dont il était depuis longtemps le doyen; et il conserva jusqu'à la fin, les manières polies et aimables d'un prélat qui avait long-temps vécu à la cour. Le discours prononcé à ses funérailles, le 27 avril, par M. Daru, chancelier de l'académie, est inseré dans les *Annales encyclop.* de juin 1818, III, 327.

P—C—T.

ROQUES (PIERRE), théologien protestant, naquit à la Caune, en Languedoc, d'une famille noble, en 1685, fit ses études à Lausanne et à Genève; et, ayant été admis au ministère, se distingua bientôt comme prédicateur. En 1710, il fut nommé pasteur de l'église française à Bâle; et, malgré les offres avantageuses qu'il reçut de différentes villes d'Allemagne et de Hollande, il resta constamment attaché à son troupeau. Les devoirs de son état et la culture des lettres partagèrent sa vie laborieuse; et il mourut, le 12 avril 1748. Il laissa, de son mariage avec Mlle. Louise de Maumont, d'une famille noble de l'Orléanais, trois fils et trois filles. Ses trois fils se sont distingués dans la carrière du pastorat, et ont publié différentes traductions de l'allemand, que des biographes inattentifs ont attribuées au père. L'aînée de ses filles, nommée Sophie, a cultivé la poésie française, avec quelque succès (1). Outre différents morceaux, dans la *Bibliothèque Germanique* et dans le *Journal Helvétique*, on doit à P. Roques la *Continuation* des *Discours* sur les événements les plus mémora-

(1) On trouve dans la *Biblioth. raisonnée* (tom. XLI, 72-97) une *Épître* adressée à Sophie Roques, sur les trois principales hypothèses de l'union de l'ame et du corps, précédée d'une lettre à son père sur le même sujet.

bles du Vieux et du Nouveau Testament (*V.* Jacq. Saurin); et des éditions du *Dictionnaire* de Moréri, Bâle, 1731, 6 vol. in-fol. (2), de la *Trad. de la Bible*, par David Martin (*V.* ce nom), et de la *Dissertation* de Basnage *sur les duels et les ordres de la chevalerie* (Bâle, 1740, in-8°.), avec un *Discours* où Roques entreprend de montrer que le duel, fondé sur les maximes du point d'honneur, est une vengeance barbare et flétrissante. Parmi ses nombreux ouvrages, on se contentera de citer : I. Le *Pasteur évangélique*, ou Essai sur la nature et l'excellence du saint ministère, Bâle, 1723, in-4°. de 559 pag.; trad. en allemand, en hollandais et en danois. On a dit que l'auteur s'était peint, à son insu, dans cet ouvrage, sous les traits du véritable pasteur. II. *Éléments* des vérités historiques, dogmatiques et morales que les Écrits sacrés renferment, ibid., 1728, in-12 : ce Catéchisme fut adopté dans les églises de la Suisse. III. *Lettres écrites à un protestant de France, au sujet du mariage des réformés et du baptême de leurs enfants, dans l'Église romaine*, Lausanne, 1730; 2e. éd., augmentée, 1735, in-12. IV. Le *Vrai Piétisme*, Bâle, 1731, in-4°.; trad. en allemand. V. *Sermons sur divers textes de l'Écriture sainte*, ibid., 1734, in-8°. Ce Recueil anonyme a eu plusieurs éditions. VI. Les *Devoirs des sujets*, expliqués en quatre Discours, ibid., 1737, in-12. VII. *Traité des tribunaux de judicature*, etc. Roques avait de l'érudition, de l'esprit, de la logique. Son style est agréable, mais négligé. Voyez sa Vie, par Frey, Bâle, 1784, in-4°., et les auteurs cités par Haller, *Bibl. d'hist. suisse*, II, n°. 1277. W—s.

RORARIO (Jérome), littérateur, né, en 1485, à Pordenone, dans le Frioul, nous apprend lui-même qu'il eut pour maître François Amalthée (*V.* ce nom), qui tenait une école de grammaire à Sacile; et qu'il alla depuis à Udine suivre les leçons de Marc-Antoine Cocceius Sabellicus (1). Ayant eu le malheur de perdre son père, il resta sous la tutelle de son frère aîné, homme dur et violent, qui l'envoya faire son cours de droit à Padoue. Il avait quinze ans quand il se vit forcé de quitter la maison paternelle. Passionné pour les lettres, il n'éprouvait que du dégoût pour la jurisprudence : cependant il ne tarda pas à se distinguer parmi les élèves de l'université. Comme il parle de ses enfants dans une *Épître* au cardinal Madrucci (2), on doit en conclure qu'il avait été marié. Devenu veuf, il embrassa l'état ecclésiastique ; et ses talents l'ayant bientôt fait connaître à la cour de Rome, il fut honoré de plusieurs fonctions importantes. Légat du pape Clément VII près de Ferdinand, roi de Hongrie, et ensuite de Paul III, en Pologne, il mérita la bienveillance de ces deux pontifes, qui le récompensèrent magnifiquement de ses services. En 1535, il

(2) Cette édition, augmentée surtout des articles relatifs à la Suisse, est la dix-huitième. Les additions qu'elle contenait, ont été fondues dans le Supplément que Goujet donna en 1735. Il s'établit à cette occasion, entre les deux éditeurs, une polémique, dont les pièces sont insérées dans les tomes XXVIII et XXX de la *Biblioth. française*, et dans le Mercure suisse de 1739.

(1) Le texte de Rorario est évidemment erroné. Cocceius Sabellicus n'enseignait plus à Udine, en 1483; François Amalthée, né en 1476, n'avait alors que sept ans : comment aurait-il pu, de l'école d'Amalthée, passer dans celle de Sabellicus?

(2) Cette épître au cardinal Madrucci, datée de 1537, se tr[illegible] à la tête de l'opuscule : *Quod animalia bruta ratione utantur melius homine*, elle est précédée d'une autre dédicace au cardinal de Granvelle.

accompagna le cardinal Clesi, qui se rendait à Naples pour complimenter l'empereur Charles-Quint. De retour à Rome, il y passa plusieurs années dans la société des savants et des plus illustres prélats, qui le comblèrent à l'envi de témoignages d'amitié. Cependant il se démit de ses emplois, et revint habiter Pordenone, où il mourut, en 1556. Apost. Zeno l'a cité parmi les savants qui dédaignaient de faire usage de la langue italienne (*V.* les *Notes* sur la *Bibliot.* de Fontanini, I, 35). Rorario n'est connu que par un Opuscule intitulé : *Quòd animalia bruta sæpe ratione utantur meliùs homine.* Il y prouve, par un grand nombre d'exemples, que l'homme abuse presque constamment de sa raison, tandis que les brutes ne s'écartent jamais de la route que le Créateur leur a tracée. Boileau paraît avoir puisé dans cet Ouvrage l'idée principale de la *Satire de l'homme*, et quelques-uns des traits qu'il y a employés. L'Opuscule de Rorario, qu'on doit regarder comme un badinage, a fourni l'occasion, à Bayle, de rassembler dans l'article qu'il a consacré à notre auteur, les divers sentiments des écrivains, anciens et modernes, sur *l'Ame des Bêtes*; question qui partageait alors les philosophes, et qui ne sera jamais complètement résolue (*V.* le *Dict.* de Bayle, et les *Remarques critiques* de l'abbé Joly). Le savant Gabriel Naudé ayant rapporté d'Italie ce manuscrit de Rorario, le publia à Paris, 1648, in-8°. : il s'en fit une seconde édition, Amsterdam, 1654 et 1666, in-12; elle est jolie : mais la meilleure et la plus complète est celle qu'a donnée Georg. Henri Ribow, Helmstadt, 1728, in-8°. L'éditeur a réuni, dans sa préface, les différents traits qu'il a pu recueillir de la vie de Rorario, en avouant qu'il n'a jamais pu fixer l'époque de sa naissance, ni celle de sa mort (3) ; il a éclairci, par des notes, les passages qui paraissaient avoir besoin d'explication; enfin il a complété l'ouvrage de Rorario, par une Dissertation historico-philosophique : *De animâ Brutorum.* Le *Conservateur* du mois de janvier 1760 contient un extrait abrégé de l'Opuscule de Rorario : « Il y règne, dit le journaliste, » une aménité et un air de légèreté » qu'on trouve dans peu d'écrits du » même siècle. La plupart des raisonnements y sont bien présentés, » quoique peu approfondis. En général, c'est un livre agréable pour le » style, et estimable pour le fonds. » Bayle, d'après Drand (*Bibliotheca classica*, pag. 1093), cite un autre Opuscule du même auteur : *Oratio pro muribus adversus Nicol. Bortii edictum; August. Rhet.* (Coire), 1548 : cette défense des rats a été insérée dans le 1er. volume des *Petits Ecrits choisis* de J. G. Estor, 1732, in-8°. W—s.

RORICH. *Voy.* CALAMINUS.

(3) Ces dates ont été déterminées depuis par Liruti, *Letterati del Friuli*, tom. II.

FIN DU TRENTE-HUITIÈME VOLUME.





